This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PFr 3313
KF848

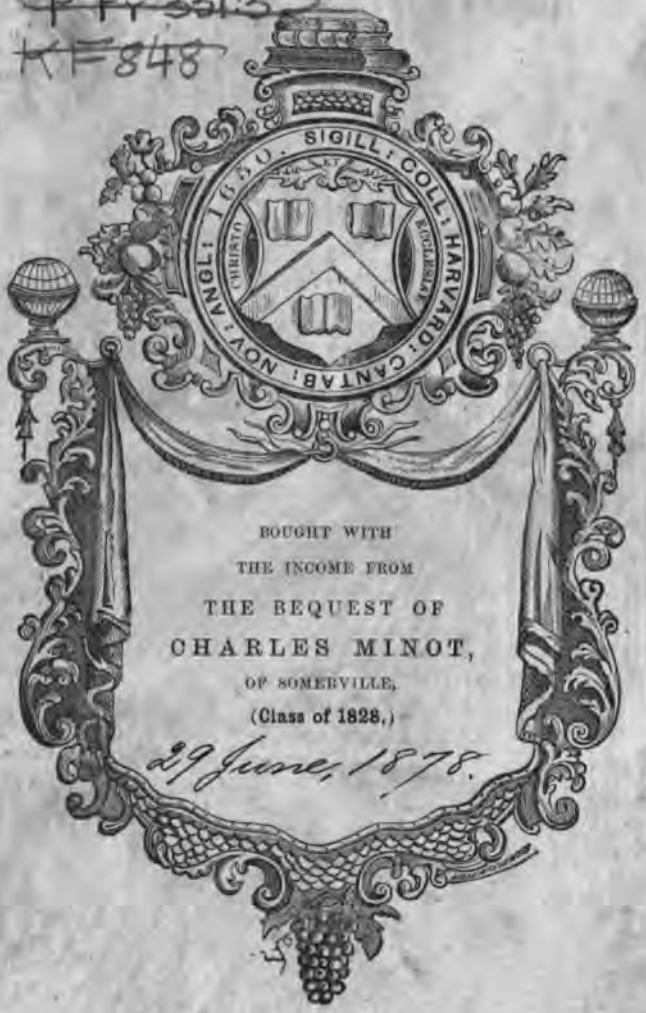

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)

29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e S. — TOME LXV. — 14 SEPTEMBRE 1868.

Digitized by Google

En vertu de traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

(CENTIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17

1868

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~VIII.1~~
~~PFr331.3~~

Δ
WID-LC
AP
20
.R55
[ser.2
vol.65]
✓

1878, June 29.
Minot fund.

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

LEOPARDI

SA VIE ET SES ŒUVRES

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Opere di Giacomo Leopardi, edizione ordinata e corretta da ANTONIO RANIERI, Firenze, 1845. — *Epistolario di Giacomo Leopardi*. Firenze, 1849. — *Poésies complètes de Leopardi*, traduites de l'italien par VALERY VERNIER. Paris, 1867.

Quand les traités de 1815 eurent établi en Italie la domination autrichienne, on put croire que la chute de l'Empire avait anéanti tout le fruit des merveilleuses campagnes de 1796 et de 1800. L'influence française dans la Péninsule semblait pour longtemps abaissée. En réalité, elle se trouva plus forte qu'auparavant; mais elle n'avait plus rien d'officiel : c'étaient les idées libérales, semées par le régime français, et désormais livrées à elles-mêmes, qui germaient dans une terre fertile. Si la jeunesse italienne, dans les premiers jours de la Restauration, se trouva enflammée d'une ardeur que ses pères n'avaient pas connue, à qui le devait-elle, sinon au grand ébranlement que son pays venait de recevoir de la France, et qui avait réveillé l'âme assoupie d'un peuple?

Cet élan se portait dans deux directions : l'une était toute politique, et tendait à l'affranchissement et à l'unité de l'Italie; — on sait assez ce qui en est résulté. L'autre était suivie par une jeune élite d'esprits distingués, qui voulaient pour leur patrie une renais-

Digitized by Google

sance littéraire. Manzoni, Pellico, Leopardi [1], ces trois noms résument pour nous le résultat déjà lointain d'un mouvement qui s'est trop vite arrêté. Les œuvres de Pellico et de Manzoni étaient depuis longtemps traduites dans notre langue. M. Valery Vernier vient de donner une version élégante et fidèle des poésies de Leopardi ; c'est pour nous une occasion bienvenue de parler de cet auteur aimable, qu'on ne peut lire sans s'attacher à lui.

Il faut l'appeler heureux celui que son étoile fait entrer dans la vie au milieu d'une génération enthousiaste, arrivant sur la scène du monde avec de grands espoirs et de courageuses visées. Il est porté par le flot, et les passions de sa jeunesse savent où se prendre. Cette entreprise étonnante, et qui semblait désespérée, de remettre sur ses pieds la statue de l'Italie, étendue sur le sol et brisée en morceaux, Leopardi, comme tant d'autres, y a travaillé avec foi. Du reste, il ne relève que de lui-même ; il vécut longtemps en sauvage, et se tint toujours éloigné des écoles et des partis. Depuis le jour où sa pensée précoce commença, dans l'isolement, à se dessiner, jusqu'à celui où l'épuisement de ses forces lui fit rendre, à trente-huit ans, son dernier souffle, il passa la moitié de sa vie, sans amis, sans autre société que ses livres, dans la chétive bourgade où il était né. Le reste de son temps s'écoula en séjours successifs dans quelques villes d'Italie. La dispersion intellectuelle et artistique de ce pays donne un charme particulier à la biographie de ses écrivains. Il semble qu'une existence littéraire promenée à travers ces belles cités, Milan, Pise, Rome, Florence, ait ainsi un cadre splendide et varié, où l'imagination aime à suivre le philosophe errant.

Mais Leopardi traîna partout avec lui la pauvreté et la maladie. Les misères de sa fortune et de sa santé assiégeaient continuellement sa pensée ; et nous en retrouvons la trace empreinte à chaque page en le lisant. Partout, c'est le douloureux ennui d'une vie stérile, la souffrance d'une âme brisée dans sa fleur, et cette foule d'idées sombres qui sortent par essaims d'un cœur blessé. Une sincérité pénétrante est le premier caractère de ses écrits ; le récit de sa vie, qui fut courte et triste, est le meilleur commentaire qu'on en puisse donner.

[1] Les lecteurs de la *Revue européenne* n'ont pas oublié un remarquable article de M. Léo Joubert sur Leopardi (31 mai 1860). Je ne serais pas revenu sur un sujet qui a été très bien traité si je n'avais pas voulu insister plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour sur la seconde moitié des *Œuvres de Leopardi*, ses *Operette morali*.

Digitized by Google

I

Recanati est une petite ville située sur les Apennins, en face de la mer Adriatique, à quelques kilomètres de Lorette. C'est dans ce coin retiré des Etats du pape que naquit, le 29 juin 1798, Giacomo, fils aîné du comte Monaldo Leopardi. Son père était un homme instruit, ami des lettres, et qui avait formé pour ses fils une bibliothèque, la plus riche de la province. Dès qu'il fut en âge d'étudier, Leopardi ne quitta plus cette bibliothèque; il y passa la moitié de sa vie; sans maître, il y apprit le grec, l'anglais, le français, l'espagnol; sans guide, il aborda les plus difficiles problèmes de l'érudition; il se passionna pour les questions philologiques, et les savants mémoires qu'il composa de bonne heure font preuve d'une sagacité rare, qui l'eût mené loin si sa santé lui eût permis de continuer ces travaux.

Satisfait de voir son fils vivre cloué sur les livres, sans jamais se permettre aucune distraction, le père de Leopardi l'abandonnait entièrement à lui-même; il ne lui demandait rien, et le laissait errer à son gré dans tous les sentiers de l'étude et du savoir. Les inconvénients de ce régime sautent aux yeux : la santé souffre, le caractère demeure raide et gauche, mais l'esprit est ouvert, la pensée agile et ingénue. Beaucoup d'hommes distingués se sont formés ainsi.

Les doctes veilles, l'érudition précoce de Leopardi n'avaient pas desséché son cœur; au contraire, sa jeune tête s'emplissait de songes, son imagination s'élançait avec transport au-devant d'un avenir infini Longtemps après, quand il se retrouva sous le toit natal, au retour de ses voyages, le souvenir des beaux jours passés de son adolescence lui inspira une admirable élégie, les *Ricordanze* :

Quelles vastes pensées, quels rêves charmants m'inspirait la vue de ces montagnes bleuâtres, de cette mer lointaine que j'espérais traverser un jour, mondes mystérieux qui présageaient à ma vie un bonheur inconnu!

Dans les salles antiques de la maison paternelle, tandis que le vent sifflait dans les grandes fenêtres, mes jeux et mes cris de joie retentissaient, à cet âge où le secret des choses se montre à nous encore souriant.

O espérances! espérances, enchanteresses disparues! quand la mort viendra, je me souviendrai de vous; vous serez là pour me rappeler que j'ai vécu sans fruit, et cette pensée amère troublera pour moi la paix du départ.

Digitized by Google

Leopardi était né pour écrire ; il trouva sa vocation sans tâtonner. *Vivro alle lettere*, je vivrai pour les lettres ! s'écriait-il à dix-huit ans. Il envoyait à une revue qui paraissait à Milan, le *Spettatore*, quelques articles sur des matières d'érudition; il écrivait des lettres aux littérateurs célèbres de l'Italie, et nouait aussi des relations avec quelques-uns d'entre eux : Monti, le traducteur de l'*Iliade;* l'abbé Maï (depuis cardinal), qui répondaient avec bienveillance aux avances empressées du jeune savant. En s'adressant ainsi, comme au hasard, aux personnages qui lui étaient désignés par leur notoriété littéraire, Leopardi eut le bonheur de mettre la main sur un homme qui semblait fait exprès pour lui, prédestiné à devenir son ami, son conseiller intime, tant la sympathie fut subite et durable ! C'était Pierre Giordani, un moine qui avait jeté le froc pendant la Révolution, et qui, devenu professeur, avait été destitué à la Restauration ; du reste, homme de jugement et littérateur de mérite. Leopardi avait besoin de s'épancher ; dès qu'il eut rencontré le confident qu'il cherchait, son cœur s'ouvrit ; il lui raconta tout, sa vie, ses travaux, ses projets, ses ennuis, ses espérances ; le trop-plein de son âme débordait dans des lettres immenses, « dont la longueur, disait-il en finissant, lui faisait honte. »

Nous avons ces lettres et les réponses de Giordani ; elles rappellent les premières pages de la correspondance de Voltaire et du grand Frédéric, les années sans nuage où le prince royal de Prusse et l'hôte de Cirey s'entretenaient à loisir de philosophie et de littérature, cette période heureuse, la lune de miel de ce mariage d'esprit, qui eut plus tard, comme tant d'autres mariages, ses jours de brouillerie et ses jours de tempête, mais qui n'eut jamais de divorce et que la mort seule a rompu. Voltaire est un esprit incomparable ; Frédéric eut une volonté héroïque : tous deux ont laissé dans l'histoire une trace que chaque jour semble montrer plus profonde ; mais nos deux Italiens les surpassaient de beaucoup par le cœur. Giordani était un homme plus pratique que l'excellent Leopardi ; dans les premiers temps de leur correspondance, il voulut mettre à profit cette nouvelle relation, et demanda plus d'une fois à Leopardi des services que celui-ci, malgré toute sa bonne volonté, ne put pas lui rendre. Quand Giordani vit que son ami ne lui serait utile à rien, il se mit lui-même à son service, et en toute occasion il lui donna son aide et son appui.

Ils purent se voir pendant quelques jours que Giordani vint passer à Recanati, dans la famille du jeune comte. Celle-ci accueillit comme elle le devait le littérateur distingué qui avait pris en amitié le fils aîné de la maison. Notre Leopardi avait trois frères et une sœur. « J'ai toujours devant les yeux, lui écrivait

Digitized by Google

Giordani après ce séjour, le visage modeste et suave de votre sœur; mais je ne puis me rappeler sa voix, que j'ai à peine entendue, et je voudrais que vous me dissiez son nom. » Elle s'appelait Pauline; avec son frère Charles, elle était la meilleure et la plus intime confidente du jeune homme de génie qui devait immortaliser le nom de Leopardi.

Celui-ci se lamentait de ne pouvoir sortir de sa ville natale; il eût voulu quitter ce trou de province, voyager, aller à Rome, à Florence ou dans quelqu'une des cités lettrées de la haute Italie; mais il ne pouvait obtenir le consentement de son père, le comte Monaldo, qui avait bien, il faut le dire, ses raisons pour le lui refuser; je n'en citerai qu'une seule, la question d'argent, qui constituait un obstacle réel, dont Leopardi ne sentait pas la valeur, parce qu'il se faisait des illusions sur la fortune de son père. Les biens de la famille étaient grevés d'hypothèques, et un propriétaire foncier qui recevait ses fermages en nature eût été embarrassé pour payer une pension à son fils. Mais le jeune homme, qui voulait la clef des champs, n'entendait pas raison, et Giordani perdait sa peine à vouloir lui faire prendre patience. « Figure-toi, lui écrivait-il, que tu es un prisonnier; tout au moins tu n'es pas enfermé dans un cachot; tu as de l'air et de l'espace; bon lit, bonne table, des livres en abondance. Combien de gens qui ne savent pas le matin s'ils pourront manger dans la journée et trouver un lit pour la nuit! Ne sont-ils pas à plaindre plus que toi? Qui sait? quelque jour peut-être ton père finira par se plier à ton désir. Si je connaissais un saint qui pût aider à ce miracle, j'irais l'invoquer de ce pas... »

Quand venait le printemps, Leopardi se réconciliait avec sa prison; en se promenant sur les belles collines d'alentour, il se sentait moins déshérité; le sourire de la nature le consolait de son isolement, des froissements pénibles dont il souffrait; mais les mauvais jours revenaient vite; il se disait alors qu'il s'étiolait à Recanati comme une plante à l'ombre; qu'il trouverait ailleurs des amis, des conseillers, des maîtres; que la connaissance du monde, les hasards de la vie et des voyages, le spectacle changeant de la nature et des hommes, étaient nécessaires pour assouplir son caractère et développer son esprit; que son père était bien dur de lui refuser la permission de partir. Cette situation déplorable resta la même quand Leopardi fut devenu majeur : « Je suis toujours à Recanati, écrivait-il, sans espérance d'en sortir. J'irais volontiers chercher aventure, essayer de vivre de ma plume dans quelque grande ville; mais je ne vois pas comment je pourrais gagner assez pour m'empêcher de mourir de faim le jour qui suivrait mon départ. »

Ces craintes n'étaient que trop fondées, et Leopardi se jugeait

Digitized by Google

bien. Il était inhabile à se tirer d'affaire, à se créer une position, à faire son chemin dans le monde. Quelques années plus tard, en se mettant aux gages d'un libraire, il réussit à subsister assez longtemps ; mais ses ressources furent toujours précaires, et le délabrement de sa santé, en le rendant incapable d'un travail suivi, finit par le faire retomber dans la dépendance. Sa naissance l'eût appelé aux fonctions publiques; mais toutes les bonnes places, dans les Etats du pape, étaient réservées aux ecclésiastiques. On lui promettait un rapide avancement dans la carrière administrative s'il consentait à entrer dans les ordres : « Que dirais-tu, écrivait-il un jour à son frère, si tu me voyais, en manteau court, aller gouverner une province ? » Mais ces projets ne tenaient pas. Leopardi mena toujours la vie d'un solitaire, d'un savant, d'un malade; pour être un moine ou un prélat, il ne lui manquait que la foi.

Sa constitution avait été débile dès le berceau, et sa santé fut toujours misérable. Dans sa première jeunesse, il demeura longtemps persuadé qu'il n'avait pas plus de deux ou trois ans à vivre; et la constante pensée d'une mort à courte échéance contribua sans doute à donner à son caractère la trempe stoïcienne qu'il conserva toujours. En entrant dans sa vingtième année, il reconnut que sa crainte avait été vaine et qu'il avait devant lui un assez long avenir. Mais il avait besoin sans cesse de ménagements infinis; il était souvent arrêté dans ses travaux par des maux d'yeux, d'estomac, de tête, de nerfs, etc. Il ne prenait jamais de délassement; l'étude l'absorbait; il n'avait point d'amis. Lui dont le caractère était aimant, aimable, et qui sut inspirer plus tard des attachements inaltérables, il ne rencontrait à Recanati personne qui s'intéressât à lui et qui l'estimât à son prix. Il en est toujours de même, et l'on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre, puisque le Maître lui-même a subi la commune loi, puisque le divin Amour, descendu sur la terre, a été méconnu par les siens, et a dû, comme les autres, répéter avec un triste sourire le proverbe éternel : Nul n'est prophète en son pays. Leopardi, tenu en petite estime par les gens de sa ville natale, se dédommageait en cherchant au loin la sympathie qu'on lui refusait autour de lui; il s'attachait de plus en plus à Giordani et lui contait tous ses déboires : « Je ne suis ici qu'un enfant, et c'est en enfant qu'on me traite à la maison et partout. Si quelque ami de la famille reçoit une lettre de moi, signée Jacques Leopardi, il me prend pour l'âme de mon oncle, mort il y a trente-cinq ans et qui portait ce nom; et s'il s'avise que le signataire de la lettre est un des enfants de la maison, il considère qu'en répondant à un garçonnet comme moi, lui homme fait, il m'accorde une faveur, et il se débarrasse de moi en deux lignes, l'une desquelles contient des sa-

Digitized by Google

luts pour mon père. Dans la ville, je suis tenu pour ce que je suis, un gamin, rien de plus; et la plupart des gens y ajoutent les épithètes de philosophe, de petit bonhomme suffisant, de sauvage, et que sais-je encore ? »

Ainsi, une jeune âme pleine d'élan, une riche intelligence, un talent précoce, et en même temps une santé frêle, une vie morne, une solitude intellectuelle presque absolue : c'est ainsi que se dessinent la caractère et la situation de Leopardi, au commencement de sa correspondance avec Giordani. Mais il y avait encore un point essentiel, que le cœur délicat et timide du jeune homme avait à peine osé effleurer : — « Je me suis trouvé pendant quelques jours, et pour la première fois de ma vie, écrivait-il au mois de décembre 1817, incapable et dégoûté d'étudier; ma santé était bonne, l'âme seule était atteinte. »

En entr'ouvrant ainsi une secrète blessure, Leopardi passe vite, et recommence aussitôt après à parler littérature, des *Histoires* de Bartoli et des *Lettres* du Tasse. Mais comment Giordani a-t-il pu être assez distrait pour ne pas remarquer ces lignes dans la lettre de son jeune ami, et pour lui répondre sans y faire allusion ? Etait-il besoin d'un esprit très éveillé pour comprendre quelle peine pouvait troubler un cœur de dix-neuf ans ? Quelles charmantes confidences ne lirions-nous pas si Giordani avait bien voulu se souvenir, à ce moment, de ses anciennes habitudes de confesseur ? Leopardi n'eût pas refusé de lui dire en prose familière ce qu'il allait dire dans ses *Versi* à tout le public italien : il aima, il ne fut pas aimé.

Leopardi aima, et plus d'une fois. A y regarder de près, on verrait se dessiner plusieurs visages de femmes ou de jeunes filles dans ses confidences poétiques. On peut se pencher sur elles pour chercher à y reconnaître, comme à travers une eau limpide, le fond sur lequel elles reposent. Mais si l'on va au fait, on ne trouve rien; le roman ne se noua jamais. A la fleur comme dans la force de l'âge, Leopardi fut également malheureux. On peut dire que de toutes ses amours

Jamais son triste cœur n'a recueilli le fruit.

Sa conversation pourtant n'était pas sans charme; à qui l'eût écouté sans le voir peut-être eût-il réussi à plaire. Mais les jeunes filles ont les yeux trop ouverts, et la nature avait donné une si laide enveloppe à cette âme divine, qu'elle resta toujours solitaire et sans lien. Dans des cœurs habitués comme le sien à ne rencontrer que le plus froid accueil, un seul regard aimable, une causerie insigni-

Digitized by Google

fiante, un sourire d'un instant, laissent un souvenir singulier et vraiment disproportionné. La vie changeante devrait en effacer la trace; une vie uniforme la fait ressortir, comme une terre aride et nue où quelques brins d'herbe arrêtent les yeux. Dans sa première jeunesse, Leopardi vit mourir une jolie voisine, du même âge que lui; dix ans après, il pensait encore à elle et lui adressait ses vers; aucune autre n'était venue la lui faire oublier :

Silvia, te souvient-il encore du temps de ta vie mortelle, où la beauté brillait dans tes regards rieurs et furtifs, quand tu franchissais, joyeuse et pensive, le seuil de la jeunesse?

Le tranquille logis et les chemins d'alentour résonnaient sans cesse de ton chant; tu restais assise, appliquée à quelque ouvrage de femme, laissant flotter devant ton esprit de beaux rêves d'avenir. C'était mai, le mois embaumé. Tu passais ainsi tout le jour.

Et moi, abandonnant mes papiers et mes livres, du haut de la terrasse de la maison paternelle, je tendais l'oreille au son de ta voix. J'admirais le ciel pur, les jardins et les sentiers que le soleil dorait, et plus loin les montagnes et la mer.

C'étaient là d'heureux moments; les mauvais jours n'étaient pas loin. Leopardi, dans sa sincérité parfaite, les a racontés aussi, et nous en lisons la confidence dans plusieurs des poésies qu'il écrivit alors. C'est le *Soir d'un jour de fête*, où se peint un sentiment amer, qui dut revenir souvent pour le pauvre jeune homme, que ses infirmités et ses difformités empêchaient de prendre part aux joies de son âge. C'est surtout ce mauvais rêve, ce récit étrange et malsain, qui rappelle le *Chevalier de Toggenburg* de Schiller, et dans lequel l'infortuné se représente au lit de mort, implorant à son dernier soupir un baiser de celle qu'il aimait, et mourant satisfait de l'avoir obtenu. Voilà les imaginations maladives qui venaient hanter ce triste cœur. C'était suivre à sa manière les erres des jeunes gens de Recanati, qui ne songeaient, dit Leopardi quelque part, qu'à *guastar donne*. C'était oublier le but viril et le vrai fruit de la vie. *Dî meliora piis!* Patriote, savant, philosophe, Leopardi avait l'âme assez élevée pour ne pas s'éterniser dans le regret stérile de l'amour qui lui était refusé. Sa vie individuelle se traînait dans l'obscurité et l'ennui; la vie nationale l'enflamma. Il aima passionnément l'Italie. L'idée de la patrie italienne, cette idée qui n'avait pas en 1819, sur le sol de la Péninsule, un coin de terre pour y reposer sa tête, cette idée saisissait et gagnait tous les nobles cœurs, au milieu de la génération qui entrait dans la vie à ce moment. Le souffle généreux qui agitait les âmes pénétra dans la

Digitized by Google

retraite où le jeune malade passait ses jours et ses nuits dans l'étude. C'est sous cette inspiration que Leopardi écrivit les deux célèbres *canzoni* qui furent son véritable début et son premier succès. La *canzone* qu'il adressa *à l'Italie*, et qui ouvre encore aujourd'hui le recueil de ses œuvres, commence par une apostrophe souvent citée :

O ma patrie, je vois les murs et les arcs de triomphe, les statues et les tours abandonnées de nos aïeux; mais leur gloire, je ne la vois plus, je ne vois plus le laurier et le fer que portaient nos pères. Les cheveux épars, la tête et la poitrine nues, les deux bras enchaînés, ma patrie est assise à terre, cachant sa face entre ses genoux, et pleurant. Pleure : tu en as sujet, ô Italie, née pour surpasser les autres nations par ton infortune comme par ta grandeur.

Les deux *canzoni*, et surtout la seconde, *Sur le monument de Dante que l'on préparait à Florence*, renferment l'expression d'un ressentiment très vif contre la domination française. Le premier Empire n'avait pas ménagé l'Italie. Le souvenir des milliers de soldats italiens qui étaient morts dans la campagne de 1812 était encore récent au sein des familles, et il inspire au poète une éloquente irritation :

Ces braves mouraient dans les tristes plaines de Russie, demi-vêtus, sanglants, exténués, et la terre gelée servait de lit à leurs corps souffrants. Alors, dans les angoisses dernières, ils se rappelaient la patrie lointaine. C'est pour toi que nous voudrions mourir, disaient-ils, et voici que, sans gloire, nous mourons ici pour la nation qui te tue.

Les déserts du Nord et les forêts pleines d'âpres sifflements entendirent leur plainte. Ils franchirent ainsi le dur passage, et leurs cadavres abandonnés, étendus sur cette horrible mer de neige, furent déchirés par les bêtes. Reposez au sein de cette immense douleur, vrais fils de l'Italie : le malheur de la patrie a trouvé son pareil dans le vôtre.

La critique allemande a relevé avec satisfaction de semblables passages, et y a insisté avec une complaisance marquée. On peut citer en particulier un article de la *Gazette d'Augsbourg* (septembre 1840) qui appuie sur ce trait d'une manière qui fait sourire : l'âme de Leopardi, au dire du journaliste, ressemble à un paysage de nuit, où l'on voit se dessiner, à travers l'obscurité, les formes grandioses des massifs d'arbres et les ruines majestueuses d'un temple ; mais un rayon traverse et illumine le sombre tableau : c'est la haine des Français.

Pour un patriote italien, c'était se méprendre singulièrement que

Digitized by Google

de s'acharner contre le pays qui devait envoyer son armée à Solferino. Quelles que soient les variations de l'heure présente, la France a désormais rendu à l'Italie un service qui fera oublier toutes les injures passées, quand l'équité historique pourra être entendue. Mais revenons au moment où parurent les poésies de Leopardi (février 1819). Le succès fut immédiat et soudain. Nous en avons dans les lettres de Giordani un intéressant témoignage. Leopardi avait fait imprimer les deux *canzoni* à Rome, où il avait eu, pour le dire en passant, quelques difficultés avec la censure. Giordani, qui demeurait alors à Plaisance, en reçut de lui un exemplaire, et, le soir même, il adressait quelques lignes à son jeune ami, pour le complimenter de ses beaux vers, ainsi qu'il le devait, sans y insister cependant et sans prévoir ce qui allait arriver. Deux jours après, il lui écrivit de nouveau, et cette fois, sur un tout autre ton. Les *canzoni* avaient circulé, elles avaient passionné tous les lecteurs, *elles couraient la ville comme l'étincelle électrique*, et Giordani, avec une joie sincère et une sympathie qui l'honore, fait part à Leopardi de cet enthousiasme soulevé en un moment : « L'admiration qui éclate est si vive, que Dante lui-même n'exciterait pas plus de transports. De cette retraite qui vous a fait si grand, vous allez sortir comme un soleil. » Cette lettre rappelle celle de Diderot à Jean-Jacques, après la publication du *Discours* couronné par l'Académie de Dijon : « Votre discours prend par-dessus les nues ; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil. » On peut dire aussi que ces deux *canzoni* de Leopardi, comme toutes celles qu'il composa dans sa première manière, rappellent, par leur style tendu, leurs allusions classiques, l'effort qui s'y marque souvent, ces premières œuvres de Rousseau, qui ont fondé sa réputation, et qui ne la soutiennent plus.

L'accueil favorable qu'il venait de recevoir du public italien encourageait le jeune écrivain à continuer. Il allait mettre au jour quelques morceaux inédits qu'il voulait joindre à ses premières œuvres, quand il fut arrêté par un *veto* que prononça son père. Le comte Monaldo Leopardi était un homme de la vieille roche, catholique et légitimiste ; il ne pouvait lui être agréable de voir son fils entrer dans le courant des idées libérales. Père sincèrement dévoué sous sa froide écorce, il craignit que son fils n'éveillât par des publications imprudentes les susceptibilités d'un gouvernement ombrageux ; il voulut l'empêcher de se compromettre. Les circonstances donnaient raison à ces vues circonspectes. C'était l'époque du premier ébranlement du régime auquel les traités de 1815 avaient soumis l'Italie. Une révolution éclatait à Naples. Le gouvernement autrichien, le gouvernement papal, se tenaient sur leurs gardes et entendaient bien ne pas se laisser ébranler. Les emprisonnements

Digitized by Google

commençaient. Silvio Pellico allait être arrêté. Pour juger impartialement la ligne de conduite que suivit à cette occasion le comte Monaldo, il faut entrer pour un instant dans les idées et les craintes d'un père de famille. On me permettra de citer ici une vieille lettre où cette façon de penser se montre naïvement : « Tu as donc lu avec un grand intérêt Silvio Pellico? Je connais cet ouvrage depuis longtemps et l'ai su apprécier; il nous donne une grande soumission dans nos peines, et si nous voulons remonter plus haut, il nous enseigne à nous tenir en garde contre les passions politiques. Que de chagrins ce pauvre Pellico n'a-t-il pas attirés à son malheureux père, autant qu'il m'en souvient! Du reste, j'ai renoncé à tous ces ouvrages si émouvants... »

Voilà une manière de prendre les choses qui est celle de beaucoup de bonnes gens. Si on veut bien se placer à ce point de vue, on comprendra que le comte Monaldo Leopardi ait défendu à l'imprimeur de son fils de publier des pièces qu'il jugeait dangereuses. La *canzone à l'Italie*, au milieu de l'émotion politique qui avait surgi, avait pris trop d'actualité; elle était devenue compromettante. La seconde (sur le monument de Dante) avait déplu à certaines personnes qui devaient être ménagées. Une autre avait trait à un événement réel et récent; le comte Monaldo n'admettait pas cela. Il fallait tout sacrifier, excepté une seule poésie qui, par miracle, trouvait grâce : c'était la *canzone* à Angelo Maï sur la découverte du fameux palimpseste de Cicéron. Sans l'avoir lue, le comte Monaldo la jugeait bonne, parce qu'elle était adressée à un ecclésiastique; à ce titre, il en autorisait la publication. Mais le jeune écrivain, en voyant avec quel arbitraire son père sabrait ses œuvres, fut saisi d'un désespoir indigné. Il faut citer la lettre irritée qu'il écrivit à cette occasion :

A moins que mon père n'ait fouillé dans mes papiers, je ne comprends pas comment il a pu arriver à savoir ce que je n'ai jamais dit, ni à lui-même, ni à aucun autre, n'ayant que peu d'amis au dehors et pas un seul dans ce pays barbare. Quoi qu'il dise, comme je serai toujours ce qu'il me plaira d'être, je veux aussi me montrer tel que je suis. Quand on voudra me contraindre à me démentir, j'irai chercher ce refuge où Caton, dans Utique, sut abriter sa liberté.

J'ai la chance d'être considéré comme un polisson par ceux qui m'entourent, et c'est pour cela qu'ils croient devoir m'éclairer et me surveiller. Quand ils prennent le rôle d'*éclaireurs*, je leur suis bien obligé de la peine qu'ils se donnent; quand ils prendront celui d'espions, je les assure que je saurai les dépister.

Je vais mettre au panier ces malheureuses *canzoni;* voilà encore une affaire manquée, comme tout ce qui vient de moi.

Digitized by Google

Depuis l'âge de dix ans, j'ai vécu avec mes livres, dans la retraite, sans connaître d'autres plaisirs que ceux de l'étude et de la pensée. Jamais je n'ai demandé une heure de délassement ; ma patience et mon travail ont été mes seuls points d'appui ; jamais je n'ai été aidé par personne. Avec toutes les peines que je me suis ainsi données, je n'ai abouti qu'à gagner le mépris général. Chacun s'est mis contre moi, et, comme les hommes, la santé m'a abandonné. J'ai commencé, dès l'enfance, à penser et à souffrir ; j'ai connu toutes les amertumes de la vie ; à l'âge de 21 ans, où je suis parvenu, je me sens déjà vieux, déjà moralement décrépit. Il est temps de mourir ; je ne résiste plus ; je suis un malheureux maudit par le destin !

Le ton de cette lettre indique assez quel orage domestique avait éclaté, et combien peu le jeune homme avait su apprécier ce qu'il y avait de sage dans la réserve que son père exigeait de lui. Les précautions qu'une main, bienveillante après tout, prenait pour lui, sans égard pour ses faiblesses d'auteur, lui paraissaient des violences intolérables ; il subissait avec rage le joug de la prudence paternelle. Leopardi était un ingrat : il ne voyait pas le service que lui rendait son père, en lui enseignant (sans le vouloir) un art faute duquel l'étourdi eût été bientôt condamné au silence, l'art de rester *possible* en écrivant dans le pays et dans le temps où il vivait. Ce libre esprit était sujet du pape ; il était obligé de soumettre ses écrits à la censure. Eh bien ! s'il ne fut jamais inquiété personnellement, si tout ce qu'il écrivit a fini par sortir de presse, il le doit certainement à ce qu'il fut habitué, au foyer domestique, à compter toujours avec une pensée hostile à la sienne, à s'observer comme en face d'un ennemi.

Au reste, ce n'était pas le moment de demander à Leopardi du sang-froid et de l'équilibre. Il était au plus fort d'une crise terrible, dont ses lettres à Giordani, heureusement conservées, nous permettent de mesurer la gravité. Nous en détachons quelques fragments, où l'ébranlement que son âme subissait alors se reflète avec énergie :

Je suis tellement accablé du néant où ma vie se perd, que je ne sais comment je me trouve encore la force de prendre la plume pour répondr à ta lettre. Si je devenais fou à présent, on me verrait rester toujours assis, le regard fixe, la bouche ouverte, les mains entre les genoux, sans rire, sans pleurer, sans bouger de ma place, sinon par force. Tout désir est éteint en moi, jusqu'à celui de mourir. Ne suis-je pas déjà sur le sein de la mort, dans cette vie où la douleur elle-même ne parvient pas à me distraire de mon engourdissement? C'est la première fois que je sens ainsi l'ennui, non plus seulement comme un poids qui m'oppresse, mais comme une blessure profonde qui me laisse pantelant et déchiré. Je suis

Digitized by Google

épouvanté de la vanité de toutes choses, et ce qui me met hors de moi, c'est que mon désespoir même est une vanité aussi vaine que tout le reste...

... Il y a quelques soirs, en ouvrant ma fenêtre avant de me coucher, comme le ciel était pur, l'air tiède, la lune rayonnante, je sentis se réveiller en moi d'anciennes idées, longtemps assoupies; et, dans une émotion délirante, je me mis à crier comme un forcené, en demandant pitié à la nature, dont la voix, me semblait-il, venait d'arriver à moi. Dans ce moment, je me pris à considérer la vie que je mène ici depuis un an; et, le cœur serré, je me demandai comment on peut supporter de vivre après avoir vu s'éteindre l'illusion, l'amour, l'imagination enthousiaste, toutes choses dont j'étais plein autrefois, et qui me rendaient heureux, malgré ce que mon sort avait déjà de pénible. Maintenant mon âme est flétrie...

... Je me jette et me roule par terre, en me demandant avec désespoir combien de temps il me reste à vivre encore. Je ne vois pas de terme à mes infortunes; me faudra-t-il encore longtemps porter ce fardeau pesant de la vie?

Cris perçants d'une âme blessée! Ils allaient frapper un cœur sensible et sympathique. Giordani n'était pas un philosophe d'école; il avait souffert; il savait le peu que vaut quelquefois notre pitoyable sagesse; il se sentait impuissant en face de la douleur qui arrachait à Leopardi une plainte éternelle. « Mon aimable ami, lui écrivait-il un jour, il faut nous aimer; nous avons une nuit de fièvre à passer ensemble; cette vie est une longue veille sans but et sans repos. Patience; nous finirons bien par nous endormir du sommeil éternel, qui sera notre délivrance et notre joie. Voilà pour nos tristesses de tristes consolations; mais la vérité nue ne vaut-elle pas mieux qu'une fausse espérance? »

On voit à quelle philosophie Giordani empruntait les consolations qu'il donnait à son ami. C'est ici le lieu de dire un mot de la transformation ou plutôt de l'écroulement des croyances qui avaient nourri les premières années de Leopardi. Né dans une terre catholique, ayant toujours vécu près d'un père qui était lui-même un enfant soumis de l'Eglise, il paraît avoir conservé, jusqu'à sa majorité, le dépôt de la foi qui lui avait été enseignée. Mais il était fils de notre siècle, et la philosophie partout répandue ne pouvait manquer d'arriver un jour jusqu'à lui. Il fut séduit par elle, et, sur la grande route de l'incrédulité, cette âme ardente, qui allait toujours aux extrêmes, comme dans son lieu naturel, ne s'arrêta qu'après avoir atteint l'athéisme. Nous ne devons pas nous faire scrupule d'appeler ainsi par son nom la doctrine que Leopardi garda jusqu'à la

Digitized by Google

fin, et qui, dans ses écrits, se laisse deviner toujours, et souvent apparaît à nu.

Il y avait quelque danger dans l'exaltation tragique à laquelle nous avons vu que s'abandonnait le pauvre jeune homme. Comme il se le disait à lui-même, il côtoyait la folie. Il était temps qu'il y eût une détente; c'est ce qui arriva heureusement. Sauf une légère amélioration dans sa santé, nous ne voyons pas cependant que rien ait changé à cette date dans sa situation. Qui pourrait dire comment les choses se passent? On se plie au joug que la nécessité impose, et l'on s'étonne de le trouver léger; on s'éveille un matin avec une joie inconnue; on se retrouve heureux de vivre; le travail fuit sous les doigts, et l'on arrive au soir après une journée remplie, sans avoir senti le poids des heures. Les jours sereins, les années fécondes sont de purs dons de Dieu. L'homme laboure son champ et l'ensemence; mais c'est une autre main qui fait tomber la pluie et luire le soleil.

II

L'été de 1820 fut le commencement de la période la plus heureuse de la vie de Leopardi. Pendant huit ans, malgré bien des traverses, malgré le retour fréquent de toutes les maladies qui le tourmentaient, il put travailler avec suite, donner le jour à ses principales œuvres, voir sa réputation croître et se répandre. Il travaillait lentement; il mit plus de six ans à composer et à polir le petit volume des *Operette morali*. Sa conscience d'écrivain était délicate et sévère. Quand il entra, encore enfant, dans l'atelier des Muses, dit-il, il y chercha *la lime*, et s'étonna qu'on eût autour de lui peu de soin de cet outil, qu'un bon ouvrier a si souvent à la main.

Au mois de novembre 1822, il vit enfin se réaliser un des ses vœux les plus anciens. Il obtint de son père la permission d'aller faire un séjour à Rome, où il passa l'hiver. Il paraît être parti sans projet bien arrêté; il cherchait une position; plusieurs partis s'offrirent à lui; il revint à Recanati sans avoir rien conclu. Il ne fut pas enchanté de la ville éternelle; il s'y trouvait dépaysé; fatigué de démarches à faire, d'ennuyeux à visiter, il gémissait d'avoir à se remuer; les ressorts de son être ne se trouvaient pas habitués à être mis en mouvement. Les Romains ne lui revenaient pas, non plus que les Romaines. Si bien qu'il fût accueilli de quelques personnes d'élite — du célèbre Niebuhr en particulier, — il ne noua pas à Rome les amitiés cordiales et durables qui furent, quelques années plus tard, à Bologne et à Florence, l'une des grandes consolations de sa vie. L'absence lui faisait aimer plus vivement sa famille.

Digitized by Google

Après avoir passé des années à maudire le trou dont il venait de sortir pour la première fois, il lui avait suffi de quelques jours pour sentir que l'air du dehors est moins doux que celui du foyer domestique. Il adressait des lettres longues et affectueuses à son père, à son frère Charles, son mélancolique confident, à Pauline, sa charmante sœur :

J'ai dîné hier chez le ministre de Hollande, écrivait-il un jour à cette dernière, presque tous les convives étaient étrangers. Je puis dire que c'est la première fois que j'ai assisté à une conversation de bon ton, élégante et spirituelle comme une conversation française.

Nous avons ici un froid si vif que les vieillards dégaînent la formule antique et solennelle : *de mémoire d'homme*, on n'a jamais vu pareil froid!

Vos lettres sont charmantes, et je voudrais pouvoir répondre à vos avances gracieuses; mais j'entends peu de chose à la galanterie, et je crains que notre mère ne brûle mes lettres, si je me montre trop empressé auprès de vous.

Je suis très-occupé ; depuis un mois que j'habite Rome, j'ai dû travailler plus que je ne faisais à Recanati en deux mois; j'ai dû aussi écrire dans plus d'une langue, ce qui est tout à fait en dehors de mes habitudes. Dieu veuille que je n'écrive pas autant de bévues que de mots !

Adieu, soyez joyeuse ; quant à moi, l'expérience m'apprend, à n'en pouvoir douter, que la joie et la mélancolie sont des fruits qui mûrissent et qu'on cueille dans tous les climats du monde.

Ce fut pendant ce séjour à Rome que Leopardi se livra, pour la dernière fois, d'une manière un peu suivie, aux travaux d'érudition qui avaient été, à seize ans, le centre de sa vie intellectuelle. Il fut chargé de faire le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberine, et publia quelques dissertations critiques. Je n'en parle que pour mémoire. En définitive, à l'envisager comme philologue, Leopardi n'a pas laissé beaucoup plus que le souvenir d'épreuves brillamment subies : il a montré sa force plutôt qu'il ne l'a employée. En le voyant abandonner de bonne heure des études où le travail incessant de toute une vie est la condition des grandes choses, où le génie ne peut servir que s'il est doublé de patience, plus d'un érudit italien a pu dire du grand philosophe, du grand poète : C'est un jeune savant d'un bien beau passé. — Ceux qui ont attaché une très grande importance à la veine philologique chez Leopardi n'ont pas assez considéré combien lui-même, à vingt-quatre ans, se montre détaché de son ancienne passion ; il en parle comme l'ayant laissée bien loin derrière lui ; il fait bon marché de

Digitized by Google

ses doctes entreprises. Ses goûts étaient désormais ailleurs, comme sa gloire et son avenir.

Nous avons dit qu'il quitta Rome sans avoir vu aboutir les démarches qu'il avait entreprises pour se créer une position indépendante. Il revint à Recanati un peu déçu dans les espérances qu'il avait formées, ayant gagné quelque expérience et perdu beaucoup d'illusions ; il passa deux ans avec sa famille, occupé à écrire, à penser ; sa nature riche et âpre se mûrissait peu à peu. Si l'on veut le voir tel qu'il était alors, il faut lire le portrait qu'il a tracé de lui-même en esquissant le type d'un sage imaginaire, Philippe Ottonieri :

L'Ottonieri était né à Nubiana, où il vient de mourir, et il y a longtemps vécu sans avoir jamais fait de tort à personne. Il était haï de ses voisins parce qu'il se montrait indifférent à beaucoup de choses que tout le monde aime et recherche ; cependant il ne témoignait ni blâme ni mépris à ceux qui y prenaient plaisir. On croit qu'il était bien réellement ce que les autres hommes de son temps s'imaginaient être, je veux dire philosophe, Sa vie était d'accord avec ses idées ; il passait pour un original.

En morale, il se donnait en plaisantant pour être épicurien, quoique sa conduite fût très réglée. En philosophie, il aimait à se dire disciple de Socrate ; mais il ne lui ressemblait guère que par une manière de dire quelquefois ironique et dissimulée. Il croyait avoir trouvé le secret de la fameuse ironie socratique. (*Ecoutons ce passage où Leopardi nous confie sa plus intime pensée et son secret mobile*).

Socrate, disait l'Ottonieri, avait une âme naturellement portée à aimer, et un extérieur aussi malgracieux que possible ; dans sa jeunesse déjà, il désespérait d'inspirer un autre attachement que celui de l'amitié, qui paraît froid à une âme passionnée et tendre, parce qu'elle sait trop bien qu'il y a un sentiment plus doux. D'ailleurs, tout en ayant le courage que peut donner la raison, il ne paraît pas avoir eu celui qui vient d'un tempérament ferme ; ce motif, et d'autres encore, l'éloignaient des luttes de la vie publique. Aussi, dans cette ville d'Athènes, si bruyante et si agitée, pleine de divertissements et d'affaires, Socrate, vivant à l'écart du mouvement politique, pauvre, rebuté par l'amour, passait son temps à raisonner ; et c'est ce qui donnait à ses discours une certaine ironie, naturelle à ceux qui se sentent retenus loin de l'arène où les autres se disputent tous les prix de la vie.

Je préfère, je l'avoue, ces pages, où respire le calme résigné d'un sage, aux violentes imprécations contre la destinée qui se rencontrent dans le volume de *canzoni* publié par Leopardi vers cette époque. On a voulu trouver, et lui-même indiquait le dernier mot de sa pensée dans le sombre monologue qu'il met dans la bouche de Brutus, au soir de la défaite de Philippes. Mais Leopardi avait

Digitized by Google

tort de se présenter comme un héros vaincu, il n'était qu'un infirme. Il avait tort aussi de se plaindre de son lot; quand on a reçu du sort un esprit comme le sien, on a gagné, dans la loterie humaine, beaucoup plus que sa mise, et l'on n'a plus rien à demander.

Enfin, le jeune écrivain vit s'offrir à lui une main secourable pour l'aider à sortir de Recanati : un éditeur milanais, M. Stella, lui proposa de lui payer une petite rente s'il voulait s'astreindre à quelques travaux littéraires. Leopardi s'empressa d'accepter, et il entra ainsi dans la possession de cette liberté après laquelle il avait soupiré si longtemps. Il quitta la petite ville où il avait passé les vingt-sept premières années de sa vie, et s'arrêta quelques jours à Bologne. Dans cette cité tranquille, joyeuse, hospitalière, il rencontra le plus cordial accueil. Tous les amis des lettres s'empressèrent de lui faire fête; il se sentit entouré et aimé. Il poussa jusqu'à Milan, qui lui plut beaucoup moins, et d'où il retourna bientôt à Bologne. C'est là qu'il se fixa pendant une année. Le froid finit par l'en chasser. La ville de Bologne, située dans une plaine au nord des Apennins, n'a pas, en hiver, le doux climat de Mantoue ou de Pise, et le pauvre malade souffrait beaucoup des rigueurs de la mauvaise saison : « Nous n'avons pas ici beaucoup de neige, écrivait-il à son père, mais des froids très vifs, qui me causent des douleurs cruelles, parce que, souffrant toujours d'un échauffement des intestins et des reins, je ne puis ni habiter une chambre chauffée, ni me promener et faire de l'exercice, ni rester longtemps au lit, en sorte que du matin au soir je n'ai pas un moment de repos, je ne fais que trembler et blêmir de froid, et quelquefois j'ai envie de pleurer comme un enfant. » Leopardi n'était pas encore brouillé avec l'idée de retourner à Recanati, idée dont il ne voulait plus entendre parler, quelques années plus tard. Mais à cette date, il gardait encore avec sa famille d'excellentes relations, dont sa correspondance porte la trace en maint endroit :

(23 novembre 1825.) Le désir que j'éprouve de me retrouver au milieu de vous devient plus vif chaque jour, et, dans mes promenades solitaires à travers ces belles plaines, mon esprit n'est occupé que de mes souvenirs de Recanati...

(19 décembre 1825.) Je vous écris avec des yeux pleins de larmes, en pensant que, cette année, je ne goûterai pas de vos gaufres de Noël, qu'on ne connaît pas ici, pas plus qu'on n'y connaît tant d'autres belles choses de nos contrées...

(6 janvier 1826.) La mélancolie qui de temps à autre me saisit a maintenant un caractère plus sombre qu'autrefois, et quand elle se retire, elle ne me laisse plus que rarement cette joie intérieure qui venait souvent à sa suite quand je demeurais encore à Recanati...

Digitized by Google

Aussi, dans l'automne de 1826, averti par l'expérience de l'hiver précédent de tout ce que sa constitution délicate aurait à souffrir s'il restait à Bologne, Leopardi n'hésita pas à aller chercher un gîte à Recanati. Ce séjour ne fut pas heureux. En dehors de sa famille, Leopardi n'y vit littéralement personne ; il ne voulut jamais sortir de la maison. Il se vante d'avoir échappé ainsi à l'ennui que lui donnait la conversation des habitants de l'endroit, qu'il proclame être tous des ânes et des coquins ; il n'échappait pas à cet autre ennui que finit par donner une solitude absolue et continuelle. C'était se condamner soi-même à six mois de réclusion, au grand détriment de la santé de l'âme et du corps. Il est vrai de dire qu'une grande assiduité au travail était une des causes qui confinaient Leopardi dans la retraite. Dans tous les temps de sa vie, chaque fois que ses infirmités faisaient trêve et lui permettaient de sortir de l'inaction, il épuisait dans un labeur obstiné le peu de forces qu'il possédait.

En dehors des ouvrages de manœuvre littéraire dont il s'était chargé pour la librairie Stella, il avait publié en 1826 un volume de *Versi*. Comme on peut lire ces poésies dans l'excellente traduction que M. Valery Vernier en a donnée, nous nous arrêterons plutôt aux *Operette morali*, qui parurent au printemps de 1827 et dont quelques fragments à peine ont été jusqu'ici traduits en français. C'est un recueil d'opuscules divers, dont la forme est originale et la pensée misanthropique. Quarante ans ont passé sur ces pages, et c'est à peine si quelques-unes ont vieilli.

Le *Chant du coq sauvage* est un hymne à la mort, le réveille-matin d'un coq fantastique. Leopardi prétend avoir traduit ce morceau d'un vieux livre oriental ; mais on reconnaît, sous le masque mal attaché dont il veut les couvrir, ses propres pensées, telles qu'elles devaient lui venir à l'aube de ces journées monotones qu'il passait à Recanati :

Eveillez-vous, mortels. Vous n'êtes pas encore délivrés de la vie. Un temps viendra où nulle force au dehors, aucun mouvement au dedans de vous, ne vous tirera de la paix du sommeil. Vous y reposerez toujours, et sans fin. Pour le moment, vous ne pouvez jouir de la mort ; mais il vous est donné seulement d'en voir par intervalles la ressemblance. Car la vie ne se conserve qu'à condition d'être interrompue fréquemment. Une privation trop longue de ce sommeil court et fugitif qui occupe vos nuits, amènerait le sommeil éternel ; à elle seule, elle serait un mal suffisant pour donner la mort. La vie est si lourde que, pour en porter le poids, il faut la poser à terre au bout de chaque journée, et reprendre un peu d'haleine en restaurant ses forces avec un avant-goût de sa fin, et comme une parcelle de mort.

Digitized by Google

Il semble que la mort soit le but véritable et unique de la création. Il fallait qu'il y eût des existences pour que la mort pût avoir lieu, c'est la raison qui fit sourdre l'être du sein du néant. Certainement le bonheur n'est pas la fin dernière des êtres, puisqu'aucun n'est heureux. Il est vrai que les êtres animés cherchent toujours le bonheur, mais rien ne le leur donne ; et dans toute leur vie, ils ont beau s'industrier, travailler, endurer, toutes leurs fatigues et leurs souffrances ne les font jamais arriver qu'au seul but que la nature s'est proposé, à la mort.

Voilà des idées toutes *schopenhauériennes*. On demandera peut-être ce que signifie cet adjectif. Schopenhauer est un philosophe allemand qui, jusqu'à ces derniers temps, est resté méconnu dans son pays même ; et qui a, par conséquent, toutes sortes de raisons pour être encore ignoré en France. Quoi qu'il ait commencé depuis peu à faire quelque bruit dans le monde germanique, nous ne saurions nous arrêter à établir une comparaison entre la philosophie de notre Italien et celle de cet Allemand, ce serait vouloir expliquer l'inconnu par l'inouï.

Leopardi a souvent employé la forme du dialogue. Nous traduirons deux des meilleurs morceaux qu'il a écrits dans ce genre, et d'abord un dialogue sur la vie humaine et le bonheur, *entre un physicien et un métaphysicien*, c'est-à-dire entre le sens commun et l'esprit paradoxal. Celui-ci pousse vivement sa pointe, le premier n'est pas sacrifié.

LE PHYSICIEN. *Eurêka. Eurêka !*

LE MÉTAPHYSICIEN. Quoi donc, qu'as-tu trouvé ?

LE PHYSICIEN. L'art de vivre longtemps, et voici le livre où je l'expose.

LE MÉTAPHYSICIEN. Ecoute-moi. Prends une cassette de plomb, enfermes-y ce livre, enfouis-la au pied d'un arbre, et avant de mourir n'oublie pas de bien indiquer la place de cette cachette, afin qu'on y puisse aller déterrer ton livre, quand on aura trouvé l'art de vivre heureux.

LE PHYSICIEN. Et en attendant ?

LE MÉTAPHYSICIEN. En attendant, à quoi peut-il servir de vivre longtemps ?

Suit le long développement d'une théorie que nous résumons : Ce que l'on aime dans la vie, ce n'est pas le sentiment inerte de l'existence, ce n'est pas l'oisiveté et l'ennui, encore moins la douleur : c'est la foule et la force des sensations. Or la vie est trop longue pour les courts instants de bonheur qu'elle contient. Que la durée de notre vie diminue de moitié — notre carrière restant la même avec ses périodes d'essor, de calme, de déclin, — que ce drame se concentre, l'intérêt jaillira plus fort ; nous vivrons dou-

Digitized by Google

blement dans ce temps resserré ; notre cœur battra plus vite ; tous les vides de l'existence seront remplis ; il n'y aura plus de place pour l'ennui. Que la mort soit prompte à venir ! à la bien prendre elle n'est pas si terrible. En deux mots : *courte et bonne !* voilà la vie qu'il faut désirer. — Nous reprenons la suite du dialogue :

LE MÉTAPHYSICIEN. Que penses-tu de ce raisonnement?

LE PHYSICIEN. Je ne me trouve pas persuadé ; il est trop alambiqué pour moi. Tu cherches midi à quatorze heures, tandis que je prends les choses comme elles me viennent. Je dis que la vie est plus belle que la mort ; j'aime la première et je crains la seconde, sans vouloir les mettre à nu et les regarder à la loupe.

LE MÉTAPHYSICIEN. Je suis bien aussi de cet avis. Mais quand je me rappelle cette coutume de certains barbares, qui, pour chaque jour malheureux de leur vie, jetaient dans un carquois une petite pierre noire, et une blanche pour chaque jour heureux, je pense qu'à leur mort on devait trouver bien peu de ces pierres blanches, et une grande quantité des noires. Je voudrais qu'on me montrât les pierres des jours qui me restent, et pouvoir les trier, jeter loin toutes les noires, et retrancher leurs jours de ma vie, en ne gardant que les blanches, quand même je sais bien que le tas en serait petit, et la couleur d'un blanc sale.

LE PHYSICIEN. Quand tous les cailloux seraient noirs, et plus noirs que l'encre, bien des gens voudraient pouvoir en ajouter toujours davantage, parce qu'ils tiennent pour sûr qu'aucun de ces cailloux ne sera aussi noir que le dernier.

Dans son *Cours de philosophie positive*, M. Auguste Comte a traité la même question, mais le point de vue où il s'est placé est tout différent. Le plaisir individuel, la recherche du bonheur, est la moindre des choses qui le préoccupent. Il ne voit que l'évolution sociale, ce qui peut lui servir ou lui nuire. Il reconnaît dans la mort une des conditions du progrès, qui repose essentiellement sur elle, la marche progressive de l'humanité supposant le renouvellement continu, suffisamment rapide, des individus qui y participent, et qui bientôt, devenus impropres à y concourir, doivent céder leur place à d'autres. Mais en même temps, il déplore l'extrême brièveté de l'existence, dont trente ans à peine peuvent être utilisés autrement qu'en préparations à la vie ou à la mort. Tous ceux surtout, dit-il, qui se sont voués au développement direct de l'esprit humain, ont toujours senti avec une profonde amertume combien le temps, même le plus sagement employé, manque à l'élaboration de leurs conceptions les mieux arrêtées. On sent assez la différence des deux esprits, d'ailleurs semblables par le côté négatif de leurs idées ; pour l'un et pour l'autre, nos destinées sont enfermées dans la vie

Digitized by Google

actuelle; mais l'un demande au sort d'abréger cette vie, pour la proportionner mieux aux courtes joies de l'existence; l'autre voudrait qu'elle s'étendît, pour qu'un temps plus long fût accordé au labeur infini de la pensée.

Le *Dialogue de Ruysch et de ses momies* est un des chefs-d'œuvre de Leopardi. On sait que Ruysch s'est rendu célèbre par son habileté dans les préparations anatomiques. Il avait inventé une méthode d'injection qui réussissait à donner aux cadavres les apparences de la vie, et Fontenelle en parle avec admiration, dans son éloge du savant hollandais : « Tous ces morts, sans desséchement apparent, sans rides, avec un teint fleuri et des membres souples, étaient presque des ressuscités; ils ne paraissaient qu'endormis, tout prêts à parler quand ils se réveilleraient. C'était, pour les étrangers, une des grandes merveilles des Pays-Bas, que ce cabinet de M. Ruysch. Quand le czar Pierre vint en Hollande, en 1698, il fut transporté à cette vue. Il baisa avec tendresse le corps d'un petit enfant, encore aimable, et qui semblait lui sourire. »

C'est dans ce cabinet silencieux qu'une rumeur inouïe s'élève au milieu de la nuit. Les morts ont pris une voix, on les entend chanter en chœur :

Seule éternelle au monde, ô Mort! ô but unique de la création! c'est sur ton sein que notre être se repose, nu, sans joie, mais à l'abri de la douleur. Une profonde nuit obscurcit en nous la pensée; l'âme épuisée sent que le souffle lui manque pour l'espérance, pour le désir. Libre d'angoisse et de peur, elle voit sans ennui le temps passer lent et vide. Nous avons vécu; et comme dans une âme d'enfant la vague réminiscence de quelque rêve effroyable, ainsi nous reste le souvenir de notre vie; mais toute crainte est loin de nous. Qu'avons-nous été? Quel fut cet instant amer que nous appelions la vie? Nous ne la comprenons plus. Comme les vivants fuient devant la mort, ainsi recule devant la flamme de la vie notre nature froide et dépouillée, tranquille au moins, sinon joyeuse, puisqu'aux morts comme aux mortels le destin refuse le bonheur.

Ruysch s'est réveillé à ce bruit étrange que font les morts; il court à la porte de son cabinet et regarde effrayé à travers une fente :

Diable! se dit-il, qui a enseigné la musique à ces morts, qui chantent au milieu de la nuit comme des coqs? En vérité j'ai la sueur froide et je vais me trouver plus mort qu'eux-mêmes. Je ne pensais pas, en les préservant de la corruption, qu'ils s'aviseraient de ressusciter ainsi. Eh mais! avec toute la philosophie du monde, je tremble de la tête aux pieds. Maudit soit le diable qui me donna l'idée de loger cette race dans

Digitized by Google

ma maison! Vraiment je ne sais que faire. Si je les laisse là, enfermés, qui me répond qu'ils ne briseront pas la porte ou ne sortiront pas par le trou de la serrure, pour venir me trouver au lit? Crier à l'aide par peur des morts? un savant comme moi se respecte trop pour cela. Allons! prenons courage, et essayons un peu de leur faire peur.

(*Il entre.*) — Enfants, à quel jeu jouons-nous? Oubliez-vous que vous êtes morts? Qu'est-ce que c'est que ce tapage? La visite du czar vous a donc tourné la tête, et vous croyez être en vacances? Sans doute c'est une plaisanterie que vous faites là, et vous ne vous prenez pas vous-mêmes au sérieux? Si vous êtes ressuscités, je vous en félicite. Mais je n'ai pas de quoi suffire à votre entretien, la dépense serait trop forte pour moi; aussi je vous prie de décamper. Si vous voulez vous tenir cois et vous taire, nous resterons bons amis. Sinon, prenez garde! Je vais prendre la barre de la porte et vous tuer tous.

UN MORT. Ne te mets pas ainsi en colère; je te promets que nous resterons tous morts comme nous sommes, sans que tu aies besoin de nous tuer.

RUYSCH. Et à quel propos avez-vous eu l'idée de vous mettre à chanter ainsi?

LE MORT. Tout à l'heure, au coup de minuit, cette grande année mathématique sur laquelle ont tant écrit les anciens s'est trouvée révolue pour la première fois : alors la parole a été donnée aux morts. Et ce n'est pas nous seulement, mais dans chaque cimetière, dans chaque tombeau, au fond de la mer, sous la neige ou le sable, partout où se trouvent leurs cadavres, tous les morts à minuit ont chanté comme nous ce chant que tu as entendu.

RUYSCH. Et combien de temps continueront-ils de chanter ou de parler?

LE MORT. Ils ont déjà fini de chanter et il leur reste un quart d'heure pendant lequel ils peuvent parler. Passé ce temps, ils retourneront à leur silence habituel jusqu'à ce que la même année soit de nouveau révolue.

RUYSCH. A ce compte, je ne serai pas réveillé en sursaut une seconde fois. Mais causez entre vous sans gêne; je me tiendrai dans ce coin, et je serai charmé d'écouter tranquillement votre conversation.

LE MORT. Nous ne pouvons parler que si une personne vivante nous sert d'interlocuteur. Autrement, nous restons muets dès que nous avons fini de chanter.

RUYSCH. Eh bien, que vous demanderai-je? Dites-moi un peu : quel sentiment avez-vous éprouvé au moment même de la mort?

LE MORT. Au moment de la mort? mais je n'ai rien senti.

LES AUTRES MORTS. Ni nous non plus, nous n'avons rien senti.

RUYSCH. Comment! rien senti?

LE MORT. Peux-tu jamais saisir l'instant où tu commences à dormir, avec toute l'attention que tu veuilles y mettre?

RUYSCH. C'est autre chose; le sommeil est naturel.

LE MORT. Et la mort ne te paraît pas naturelle? Montre-moi un homme, un animal, une plante qui ne meure pas.

Digitized by Google

RUYSCH. Vous n'avez donc éprouvé aucune douleur en mourant?

LE MORT. Je ne comprends pas ce que pourrait être une douleur qui ne serait pas sentie par celui qui l'éprouve.

. . . . . .

RUYSCH. Qu'est-ce donc que la mort, si ce n'est pas une douleur?

LE MORT. C'est peut-être un plaisir. Tu dois savoir que la mort, comme le sommeil, vient par degrés et non pas d'un seul coup. Il est vrai que ces degrés sont plus ou moins sensibles, plus ou moins accélérés, suivant les cas. Au dernier moment, la mort n'apporte ni plaisir, ni douleur, non plus que le sommeil. Et dans le temps qui précède immédiatement, elle ne saurait produire la douleur, parce que la douleur est une chose vive, tandis que les sens de l'homme, à l'approche de la mort, s'éteignent d'eux-mêmes et sont comme sourds et paralysés. Mais la mort peut être une source de plaisir, parce que le plaisir est chose passive; la plus grande partie des plaisirs humains consiste dans des sentiments languissants et doux. Aussi les sens de l'homme sont susceptibles de plaisir, même quand ils sont sur le point de s'éteindre, et cet affaissement même est un plaisir, surtout quand il succède à la souffrance : tu sais bien que la cessation d'une douleur ou d'un malaise est à elle seule un plaisir, en sorte que l'affaiblissement qui précède la mort doit être agréable s'il vient après de grandes souffrances. Pour moi, à l'heure de la mort, je n'ai pas fait grande attention à ce que je sentais, parce que les médecins m'avaient défendu de me fatiguer le cerveau; je me rappelle pourtant que j'étais dans un état très semblable à celui d'un homme qui cède à l'envie de dormir et qui ne sent pas sans plaisir le sommeil envahir peu à peu tout son être.

LES AUTRES MORTS. C'est précisément ce que nous avons éprouvé nous-mêmes.

RUYSCH. Je le veux bien, quoique toutes les personnes avec qui j'ai eu occasion de discuter cette question m'aient exprimé des opinions tout autres; seulement elles n'invoquaient pas leur propre expérience. Mais comment vous êtes-vous aperçus à la fin que l'âme était sortie du corps? Dites, comment avez-vous su que vous étiez morts? Eh bien, vous ne répondez pas?.....

Silence parlant, muette et claire réponse [1], qui laisse assez comprendre la pensée de Leopardi! Le quart d'heure est passé, les morts sont *remorts*, Ruysch va se coucher.

La publication des *Operette morali* ne fut pas suivie d'un succès bruyant; mais les suffrages les plus flatteurs les saluèrent dès l'a-

[1] On se rappelle un mot semblable de M. Flaubert, dans son premier roman, *Madame Bovary*. C'est au moment où Charles vient de voir mourir sa femme : « Il marchait à grands pas, le long du mur, près de l'espalier, et il grinçait des dents; il levait au ciel des regards de malédiction; *mais pas une feuille seulement n'en bougea.* »

Digitized by Google

bord. A Florence, où Leopardi séjourna pendant l'été de 1827, il fut accueilli dans le monde littéraire comme un maître et comme un ami. Ses maux d'yeux l'obligeaient de se tenir pendant le jour renfermé dans sa chambre ; il ne pouvait sortir que la nuit, « comme une chauve-souris, » disait-il ; mais il se voyait visité, complimenté, caressé par des hommes supérieurs à ceux qu'il avait vus jusqu'alors, il se sentait apprécié par ses pairs, son mérite était reconnu, il était placé à son rang. Il jouissait de ce rayon qui venait éclairer son existence longtemps morne et sombre. Il alla passer l'hiver à Pise, et dans cette ville qui lui plaisait, dans ce tiède climat, il écrivait à sa famille qu'il se sentait presque heureux :

« La nuit et le jour, vous m'êtes sans cesse présents à l'esprit. Il y a ici un certain chemin qui me plaît particulièrement, et que j'appelle *le chemin des ressouvenirs ;* c'est là que je vais me promener quand je veux rêver les yeux ouverts. Je vous assure que j'ai retrouvé la fraîcheur d'imagination de mes beaux jours passés. »

Ces derniers sourires de la destinée, Leopardi en put sentir par instants la douceur avec une tranquille ivresse. Mais le malheur, qui s'acharnait après lui, revint bientôt, et pour ne plus le quitter. La mort de son frère Louis, qui arriva vers ce temps, marqua le terme de ce calme idyllique dans lequel il avait vécu quelques mois. Ce jeune homme paraît avoir été peu développé, et avoir tenu dans le cercle de famille une place obscure. L'affliction qui éclata, quand il fut emporté par la mort, témoigne de l'intime union qui régnait à ce foyer domestique. Leopardi était trop bien né pour abriter une indifférence égoïste derrière la conscience de sa supériorité personnelle. Son âme était restée saine et sensible, ouverte à tous les sentiments naturels : « Mon très cher père, écrivait-il en recevant la funèbre nouvelle, je ne vous parlerai pas de mon affliction ; elle est infinie. Je suis désolé d'être si loin de vous dans un moment comme celui-ci, et de sentir que ma santé m'interdit de faire le voyage dans cette saison. Dès que l'automne viendra, je retournerai au milieu de vous ; l'espérance de revoir ma famille est ma seule consolation. Je n'ai jamais été heureux qu'avec vous. J'ai reçu les saints sacrements, vous savez à quelle intention. Je n'ai pas pris des habits de deuil, pour éviter les questions sans fin qu'ils m'auraient attirées, et qui m'auraient été cruelles venant de personnes indifférentes ; d'ailleurs, il est dans mon caractère de renfermer au plus profond de mon être toutes mes douleurs et mes affections vraies. Embrassez pour moi mes frères et ma sœur, et soyez assuré que vous aurez toujours en moi le fils le plus aimant. »

On aura remarqué les saints sacrements que cet athée avait demandés et reçus, dans ces jours de deuil. En apprenant la mort de

Digitized by Google

son frère, dans l'émotion que ce coup lui donna, le souvenir de ses premières habitudes religieuses se réveilla en lui; il se retrouva enfant, et, comme à douze ans, il voulut communier. Nous verrons plus loin, qu'un jour, dans un accablement plus grand encore, abîmé de désespoir et souhaitant avec passion la mort, l'infortuné fit dire des neuvaines pour obtenir cet effet de la grâce divine. Nous saisissons ainsi notre libre penseur en flagrant délit d'inconséquence [1]. Le chrétien ne dompte jamais entièrement le *vieil homme;* le philosophe ne réussit pas à effacer toutes les traces d'une enfance pieuse. On a beau dire que notre esprit coule comme un fleuve et ne remonte jamais à sa source ; que l'enfant, l'adolescent, l'homme fait, se suivent et ne se ressemblent pas, et qu'en avançant dans la vie, nous perdons de vue, au bout d'un temps très court, les idées que nous abandonnons en chemin ; on aurait tort de croire que notre unité morale soit jamais absolue. Si plusieurs hommes se succèdent en nous, le premier n'est jamais si bien mort qu'il ne puisse, de temps à autre, apparaître comme un revenant.

III

La santé de Leopardi, chancelante en tout temps, tomba dans un état déplorable pendant l'été de 1828, qu'il passa à Florence. Une sensibilité nerveuse surexcitée lui rendait toute occupation impossible. Il ne put continuer à accomplir, pour la librairie Stella, les travaux en retour desquels il recevait une faible rémunération, qui seule le faisait vivre. Il n'avait point, en effet, d'autre ressource. Pendant son séjour à Bologne, il avait essayé de donner quelques leçons de latin, et il avait eu à apaiser la susceptibilité du comte son père, qui avait trouvé cette occupation peu convenable pour un fils de famille noble. Leopardi s'était défendu en alléguant l'exemple d'un autre gentilhomme qui avait les mêmes élèves que lui ; puis, il avait fini par trouver lui-même ses leçons assommantes, et par y renoncer au bout d'un mois. Sa mauvaise santé, d'ailleurs, ne lui eût jamais permis la régularité nécessaire à l'enseignement. C'était l'éternel obstacle.

[1] Un sentiment pareil a été heureusement rendu par M. Sainte-Beuve dans un sonnet des *Pensées d'août;* c'est celui qui commence ainsi :

J'allais, gai villageois, léger, en sarrau bleu,

et qui se termine par ce vers :

Tête nue, adorant, je récitai l'Ave.

Digitized by Google

Comme son père ne voulait subvenir à son entretien qu'à la condition de le voir demeurer à Recanati, force lui fut de retourner dans cette petite ville; et à cette occasion encore, nous retrouvons en lui ce véridique abandon qui ne recule pas devant l'inconséquence, cette ingénuité qui met à la lumière tous les replis de son cœur : tantôt il ne pense qu'à aller consoler ses parents affligés et à les réjouir de sa présence, car certainement ils tenaient à lui; tantôt l'existence monotone qu'il allait mener à Recanati l'épouvante, et il parle avec angoisse de l'*horrible nuit* qui l'y attend. Il y revint, en effet, avec une santé définitivement ruinée, pour y passer dix-huit mois, qui comptèrent parmi les plus malheureux de sa vie.

Il ne pouvait souffrir la société des habitants du bourg : gens ignorants et vulgaires, dit-il, à qui les belles connaissances n'inspirent qu'indifférence ou dérision. Cette antipathie était réciproque; on évitait sa compagnie parce qu'on le trouvait fier. A vrai dire, Leopardi n'était pas aisé à satisfaire. On peut remarquer que, Pise exceptée, il s'est trouvé mécontent de toutes les villes où il a demeuré : de Rome, trop vaste et mal pavée; de Naples, cité à demi barbare; de Milan, où il n'y a point de bonhomie; de Bologne, où l'hiver est affreux; de Florence même, où les rues sont laides, dit-il, la saleté générale, où les dames sont des oies ignorantes et vaines... Quand on a médit ainsi de la charmante cité toscane, on a donné la mesure de sa mauvaise humeur. Il fallait beaucoup de patience à l'entourage de Leopardi, dans le *tous-les-jours* de la vie, pour supporter les défauts d'un caractère qui certainement était quelquefois difficile.

A quoi passait-il son temps, dans cet état d'énervement douloureux qui l'empêchait de se livrer à aucune occupation suivie? Il rêvait, il formait le plan de nombreux travaux qu'il sentait bien ne pouvoir jamais achever; il jetait sur le papier des ébauches qui auraient été le germe d'écrits intéressants s'il avait pu les mener à terme. On en peut juger par les titres qu'il communiquait à un ami des ouvrages auxquels il songeait :

Histoire d'une âme, roman où les aventures extérieures seraient peu de chose et ne sortiraient pas de l'ordinaire; on y lirait le récit intime de ce qui s'est passé au plus profond d'une âme noble et tendre, depuis le temps de ses plus anciens souvenirs jusqu'à la mort.

Dialogue du moi ancien et du moi nouveau, de l'homme qui n'a pas connu la vie et de celui qui en a l'expérience.

Vie et Bullaire de la bienheureuse attente de Pierre II, pape.

Ce dernier titre semble promettre un pamphlet piquant; mais pour l'écrire, il eût fallu que Leopardi renonçât à une réserve qu'il

Digitized by Google

a toujours observée, et qui paraît avoir été chez lui l'effet d'un principe arrêté de conduite. Il n'a jamais écrit une page dirigée contre les institutions ou les dogmes particuliers de l'Eglise catholique. Ce n'est pas seulement parce que la censure y aurait mis obstacle; elle ne l'a pas empêché de combattre les doctrines de la religion naturelle, la Providence et l'immortalité. Ce n'est pas faute de décision dans l'esprit : sa foi avait été coupée net, et pas une esquille théologique n'était restée en lui; il n'eût pas fait comme tel penseur qui a cessé de croire à l'autorité de l'Eglise, et qui continue à ménager dans son système philosophique une place à la Trinité. C'était sans doute le résultat de l'antipathie naturelle qu'un esprit délicat et contemplatif éprouve pour les procédés et les luttes de la polémique.

Interné dans Recanati, Leopardi ne songeait qu'à en sortir. On lui avait offert une place de professeur en Allemagne; mais ne pouvant supporter les hivers du nord de l'Italie, comment se fût-il exposé aux rigueurs d'un climat plus froid encore? On lui proposait de faire un appel au public pour étaler sa misère et demander les moyens de vivre; il ne voulut pas donner les mains à cet expédient désespéré. Il fut aussi question d'une chaire d'histoire naturelle à l'université de Parme; quelques amis s'entremirent pour la lui faire obtenir. Leopardi ne savait pas le premier mot de la science qu'on lui proposait d'enseigner; il se serait préparé à la hâte à en dire quelque chose et aurait réussi peut-être à donner son cours d'une manière tolérable; mais l'affaire manqua. Les branches auxquelles il s'accrochait comme un homme qui se noie rompaient ainsi l'une après l'autre, et chaque jour il tombait plus bas dans sa mélancolie : « Trouve un moyen de venir me voir, écrivait-il au docteur Puccinotti, pour que j'entende enfin la voix d'un homme et d'un ami, pour la première fois depuis six mois que je suis confiné ici. Je ne sais si tu me reconnaîtras encore, je ne me reconnais plus moi-même, je ne suis plus moi; la mauvaise santé et la tristesse de cet horrible séjour m'ont achevé. »

De longues journées d'ennui, des moments d'une amertume infinie à passer, point de distractions, le travail presque impossible : dans cette pénible période de sa vie, l'âme de Leopardi prit son pli définitif; trop longtemps courbée sous le poids des maux, elle ne se releva plus. Mais la souffrance est bonne à ceux que son aiguillon excite; l'homme est si naturellement inerte, que ce n'est pas trop peut-être de toutes les persécutions du sort pour lui faire donner ce qu'il a en lui. C'est un beau mot que celui d'un poète chrétien qui, après la mort de sa fille, dans une prière résignée, s'inclinait devant la main céleste qui l'avait frappé :

Digitized by Google

Sous ton ciseau, divin sculpteur de l'âme,
Que mon bonheur vole en éclats !

On peut croire que Leopardi n'a pas acheté trop cher, au prix de dix-huit mois d'une vie sombre et dure, l'inspiration qui lui a dicté une de ses poésies les plus originales et les plus brillantes, la *Résurrection*, qu'il écrivit au sortir du rude hiver de 1829-30. Une âme qui se laisse prendre encore au charme des illusions qu'elle a percées à jour, un homme fait qui éprouve une joie d'enfant, une séve qui monte, des horizons qui se dorent, ce jeu de la nature et du soleil qui se renouvelle à chaque printemps, a été rendu dans des vers d'une forme achevée. La belle élégie des *Ricordanze* date de la même époque ; c'est là qu'il a chanté Nérine, dont le nom est resté attaché au sien :

Nérine aux yeux brillants qui te faisaient pâlir,
Celle que tu nommais *ton éternel soupir !*

Le sentiment triste et doux d'un attachement qui n'a pas été suivi de retour est le seul qu'il pût exprimer. Je trouve dans un poète allemand une variante du même regret, d'une nuance plus sereine ; on me permettra de la citer ici. Leopardi eût pu l'adresser à une amie de sa sœur Pauline :

Hirondelle légère, tu entres familièrement dans ma maison, et tu t'y arrêtes comme dans une demeure amie. C'est une chose charmante que de te voir, et chaque fois que tu viens, tu me parais plus aimable. Quand tu pars, je te suis des yeux avec regret ; mais quand tu partirais pour la dernière fois, pour ne revenir jamais, je ne serais pas triste jusqu'à la mort. Il y a bien des hirondelles dans le ciel, et une seule suffirait à égayer mon toit. Si tu veux y revenir encore, tu me feras plaisir toujours. Tu peux t'y poser avec confiance ; cette maison n'est pas d'hier, et jamais ceux qui l'habitent n'ont fait de mal à un oiseau. Si tu avais voulu y fixer ton nid au printemps, tu sais avec quelle joie je t'aurais accueillie. Mais ton caprice t'a portée ailleurs et ton désir t'entraîne loin d'ici ; n'y pensons plus. Adieu, la fenêtre est ouverte ; tu es libre comme l'air, comme l'air où se balance ton vol gracieux, hirondelle légère !

Le bruit se répandit vers ce temps que Leopardi était mort ; une émotion douloureuse accueillit à Florence cette nouvelle, et quand elle fut démentie, la joie fut vive. On sentit que cette mort eût été une perte pour la patrie italienne ; on dut se dire aussi que, dans

Digitized by Google

son exil de Recanati, la vie que menait le poète ne valait guère mieux qu'une mort anticipée. Ses amis devinrent inquiets de le sentir ainsi relégué dans une bourgade éloignée et chétive, où il se dévorait dans l'isolement; ils voulurent le voir revenir auprès d'eux, en Toscane. C'était à lui-même son plus ardent souhait; mais il était toujours arrêté par l'impossibilité de travailler et de gagner sa vie. Il n'y avait là qu'une question d'argent; ses amis se décidèrent à lever cette difficulté, et au printemps de 1830, le général Colletta, qui s'était entremis pour faire réussir cette affaire, écrivit à Leopardi qu'il ne tenait plus qu'à lui de retourner à Florence et d'y demeurer, et qu'il y serait pourvu à son entretien. Disons tout de suite que ce bienfait ne fut pas continué longtemps.

Leopardi saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui de quitter l'*enfer de Recanati;* il prit congé de sa famille, qu'il ne devait plus revoir, et alla s'établir à Florence. Il y retrouva ses admirateurs et ses amis; l'un d'entre eux, Ranieri, s'attacha particulièrement à lui, et ils passèrent ensemble les sept années pendant lesquelles Leopardi continua de traîner sa misérable vie. Il avait renoncé à l'étude, il ne pouvait écrire qu'avec une extrême difficulté; il n'attendait plus rien de l'avenir; sa vie était toute dénuée; à quoi eût-il pris intérêt? « Je ne suis plus, disait-il, qu'un tronc qui sent et qui souffre. »

A certains jours de sa jeunesse, son âme enthousiaste avait pu se croire née pour l'action; dans ses rêves de gloire, il avait pu songer aux hasards de la vie publique. Comme les poètes de la France, André Chénier, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, il serait entré avec ardeur dans la mêlée politique, s'il y eût trouvé jour. Moins qu'eux encore, il eût été préparé à jouer sur cette scène un rôle utile et pratique; mais il ne put pas même tenter cette aventure. Des Alpes à la mer il voyait partout des gouvernements absolus qui se partageaient son pays. Il ressentait, avec toute sa génération, comme le plus irritant des affronts, l'absence de la vie nationale; l'amertume de son inaction le rongeait comme un ulcère.

Dans sa vie sans événements, un seul jour pouvait le mettre aux prises avec les divins orages de la destinée. Comme un moine, il avait à attendre l'arrivée de la mort pour être enfin dans une crise capable d'émouvoir une âme élevée. Aussi ne se lassait-il pas de penser à la mort; il y revenait toujours. Il allait trop loin; nous avons été placés dans ce monde pour y vivre, et non pas seulement pour nous préparer à prendre congé de la vie. Mais l'idée de la mort est toujours la bienvenue auprès d'un esprit sérieux. Un homme qui prend la plume pour écrire son testament laisse tomber

Digitized by Google

au fond de son être presque tout ce qu'il a de mauvais en lui. Le *memento quia pulvis es* est une sauvegarde ; toutes les morales y font appel à leur tour, celle d'Horace comme celle du moyen âge chrétien.

C'est dans la pensée du repos éternel que Leopardi cherchait un refuge après le tumulte inassouvi de la passion. Il avait recommencé à aimer, il n'avait abouti qu'à souffrir encore. Il quitta Florence pour s'éloigner de celle qui avait troublé son cœur une dernière fois, et de Rome, où il alla passer quelques mois, il écrivait à son frère : « Je te remercie beaucoup, oui beaucoup, de l'affectueuse curiosité qui respire dans ta lettre. Il est naturel que tu ne puisses deviner le motif de mon voyage à Rome, puisque mes amis de Florence eux-mêmes, qui ont pourtant des données qui t'échappent, se perdent en conjectures. Dispense-moi, je te prie, de te raconter un long roman.... J'ai souffert, j'ai pleuré, je te dirai tout si nous nous revoyons un jour. Qu'il te suffise aujourd'hui de savoir que je considère mon séjour à Rome comme un exil, et que je repartirai pour Florence dès qu'il me sera possible. Garde-toi de donner à entendre qu'il y a quelque chose de mystérieux dans les motifs qui m'ont fait quitter la Toscane. Parle de froid, de projets de fortune..... Pardonne-moi d'être aussi laconique ; je n'ai pas la force d'aller plus loin ; d'ailleurs, il me reste bien des lettres à écrire, et j'ai les yeux malades. »

Leopardi dut trouver une bien petite consolation à ses maux en apprenant son élection à l'Académie de la Crusca, qui eut lieu le 27 décembre 1831, peu après son arrivée à Rome. Deux ans auparavant, cette même académie lui avait refusé, au grand scandale de ses amis, un prix de littérature, pour lequel il avait présenté au concours ses *Operette morali*. Quoi qu'il en soit de cet échec isolé, Leopardi était habitué de longue date aux honneurs littéraires. A l'âge de dix-neuf ans à peine, il avait été nommé membre correspondant de l'académie de Viterbe ; et, en avançant dans sa carrière, il avait reçu, de temps à autre, de semblables distinctions ; il y répondait toujours par de grands compliments à l'italienne.

Quand il fut revenu à Florence, il eut à lutter contre des difficultés aussi vulgaires que pénibles. Sa position financière avait toujours été pour lui une cause de soucis ; mais alors elle devenait intenable. Les secours qui lui avaient été promis s'étaient bientôt trouvés interrompus ; la publication d'un volume de poésies lui avait procuré une somme de quatre-vingts sequins, qui ne lui dura guère. La misère où il fut réduit l'obligea d'écrire à son père, pour lui demander de l'argent. Etre un homme de trente-quatre ans, un poète depuis longtemps célèbre, un des premiers écrivains de son pays,

Digitized by Google

et se voir forcé à une démarche comme celle-là, avec la crainte de la voir échouer contre la mauvaise volonté ou l'impuissance, c'était une nécessité amère pour une personne fière et délicate ! La lettre que Leopardi écrivit à cette occasion est un modèle ; si longue qu'elle soit, il la faut lire en entier, pour savoir où il en était venu et pour comprendre les griefs que cette âme exquise avait contre sa destinée.

(Florence, 3 juillet 1832). Mon cher père, je vais vous entretenir d'un sujet que j'aborde avec beaucoup de répugnance. Vous savez certainement quels extrêmes efforts j'ai faits, pendant sept années, pour me procurer les moyens de vivre de mes propres ressources. Vous savez que ce qui a définitivement ruiné ma santé, ce sont les fatigues que j'ai supportées, il y a quatre ans, en travaillant dans ce but pour la librairie Stella. Réduit à ne pouvoir plus ni lire, ni écrire, ni penser, et, pendant une année, à ne pouvoir plus même parler, je ne voulus pas lâcher pied, et, hors d'état de travailler désormais, je cherchai à tirer parti de mes travaux antérieurs, et j'aurais réussi peut-être à les placer avantageusement en Italie ou au dehors ; mais le malheur des temps est venu aggraver toutes les difficultés de cette entreprise, et a fini par la faire échouer. La littérature est anéantie en Europe ; il n'y a pas aujourd'hui en Italie un libraire qui puisse acheter un ouvrage ou tenter quelque entreprise littéraire. De la France, de l'Allemagne, de la Hollande, où j'avais envoyé beaucoup de manuscrits philologiques avec l'espérance fondée d'en obtenir quelque profit, je ne reçois, au lieu d'argent, que des articles de journaux, des biographies ou des traductions. Vous voyez que je suis complétement arrêté et sans ressource.

Je ne sais si jamais personne a désiré la mort avec autant de sincérité et d'ardeur que je l'appelle depuis longtemps déjà. Dieu me soit témoin de la vérité de mes paroles, lui que j'ai prié avec ferveur d'être assez bon pour me faire mourir ! J'ai fait dire à cette intention des neuvaines. Mon cœur pétille de joie dès que je crois sentir s'approcher la mort. Si elle était en mon pouvoir, jamais je ne vous aurais écrit cette lettre. Dans quelque lieu que je doive vivre, la vie n'est plus pour moi qu'une odieuse torture. Mais puisqu'il ne plaît pas à Dieu de m'exaucer maintenant, je retournerais à Recanati pour y finir mes jours, si, dans l'impossibilité où je suis de travailler, la vie qui m'attend là-bas ne devait être une souffrance plus forte que toute la force qui me reste pour souffrir. Vous en tomberez d'accord si vous voulez bien vous rappeler à quel point je m'y trouvais malheureux dans mon dernier séjour. Cette idée est si fixe en moi, que, malgré la peine que j'éprouve à me trouver loin de vous, loin de ma mère et de ma sœur, je suis invariablement résolu à ne pas aller demeurer à Recanati. J'ai un extrême désir de vous embrasser encore, et si je ne vais pas vous voir, ce n'est que faute d'argent ; mais quant à retourner à Recanati sans avoir la certitude matérielle de pouvoir en sortir après un séjour de quelques semaines, mon parti est pris ; et j'espère que

Digitized by Google

vous me pardonnerez si mes forces et mon courage ne vont pas jusqu'à me faire supporter une vie qui ne peut pas se supporter.

Je ne sais si l'état de vos affaires vous permettra de me faire une petite pension de douze écus par mois. Avec douze écus, on vit chétivement à Florence, qui est la ville d'Italie où l'on vit à meilleur marché [1]; mais je saurai m'imposer de telles privations, que, tout bien calculé, douze écus me suffiront. La mort vaudrait mieux qu'une telle misère; mais la mort, je l'attends de la main de Dieu.

Si les circonstances ne vous permettent pas de satisfaire à ma demande, ne vous gênez pas, et repoussez-la purement et simplement. Je prendrai un autre parti, et j'aurais dû m'y résoudre peut-être, au lieu de vous donner l'ennui de lire cette lettre; mais comme ce parti est tel, qu'avec ma santé débile, je ne tarderais guère à succomber à la tâche, j'ai craint que vous ne puissiez faire un reproche à ma mémoire d'avoir pris ce parti désespéré sans vous confier auparavant ma position. Du reste, il m'est si pénible de vous importuner, et je suis si loin d'obéir à un caprice ou d'espérer encore quelque joie, que j'ai désiré et que je voudrais encore qu'il me fût impossible de recourir à ma famille, pour me trouver enfin, — ne pouvant plus vivre de mon travail et ne pouvant pas mendier, — réduit à la nécessité matérielle, rigoureuse et précise de mourir de faim.

Pardonnez-moi ce triste discours, le premier et le dernier de ce genre que je me permettrai de vous tenir, et soyez certain, d'ailleurs, que j'envisage avec une indifférence parfaite l'avenir qui m'attend. Si Dieu veut que ma vie dure, je ne cesserai de m'appliquer, comme je l'ai fait jusqu'ici, à me procurer les moyens de vivre sans vous demander secours. Bénissez-moi, mon bien-aimé père, et priez Dieu pour moi, qui vous baise la main de tout cœur. Encore une fois, je vous demande pardon de mon importunité.

Cette lettre atteignit son but. Le comte Monaldo consentit à payer à son fils la petite pension que celui-ci lui demandait. Leopardi passa encore une année à Florence; puis il voulut aller chercher un climat plus méridional et plus doux, qu'il espérait plus favorable à sa santé; et, toujours accompagné de Ranieri, il partit pour Naples, où il resta jusqu'à sa mort, qui arriva au bout de quatre ans.

Dans ces dernières années de sa vie, Leopardi se détachait peu à peu de sa famille. Une longue absence produisait ses fruits habituels; les liens des amitiés d'enfance se desserraient. Son frère Charles s'était marié, et notre Leopardi lui-même avait fait sienne

[1] Aujourd'hui Florence a une réputation toute contraire. Devenue capitale de l'Italie, elle a vu affluer dans ses murs une foule serrée d'habitants nouveaux, qui naturellement y ont fait tout renchérir. Aussi, dans les autres villes italiennes il est passé en proverbe de dire, quand on vous fait payer quelque objet à prix élevé : *Deh! siamo a Firenze!* (Eh! c'est aussi cher qu'à Florence!)

Digitized by Google

la famille de son ami Ranieri, qui lui témoignait un admirable dévouement. Il n'adressait plus à Recanati que de courtes lettres, à de grands intervalles, et ses parents n'y trouvaient plus cet intérêt éveillé et tendre, ce besoin d'épanchement, ces confidences qui venaient d'elles-mêmes dans les premiers temps, quand il leur écrivait chaque semaine. Nous-mêmes, en présence de ces rares billets, nous ne pouvons plus suivre sa vie de près. On doit bien regretter de ne pas trouver, dans la correspondance publiée de Leopardi, ses lettres à un de ses meilleurs amis, M. de Sinner. Elles auraient été, pour la dernière époque de sa vie, une excellente source d'informations, comme on le voit par les extraits qu'en a donnés M. Sainte-Beuve [1], qui les a eues entre les mains. Mais les éditeurs italiens, qui les ont demandées à M. de Sinner, nous apprennent qu'un *silence éloquent* a répondu à toutes leurs instances.

Une autre lacune est celle des lettres à Giordani. Celui-ci avait l'habitude invariable de brûler (peut-être par prudence politique) toutes celles qu'il recevait. Quinze ans auparavant, quand le jeune Leopardi lui écrivait tant de lettres, toutes admirables, disait Giordani, *tutte stupende*, il les brûlait quand même. Heureusement, à cette époque, Leopardi avait de son côté une habitude que ses maux d'yeux lui firent perdre plus tard, celle de prendre et de garder copie, comme un négociant, de toutes les lettres qu'il expédiait. C'est ainsi que nous ont été conservées les premières années de sa correspondance avec Giordani, où nous trouvons tant de renseignements sur la première période de son essor intellectuel.

Sa veine lyrique était désormais presque épuisée; ses dernières poésies sont rares comme des fleurs d'automne. Les morceaux de prose où il a consigné les résultats de son expérience du monde et des hommes sont plus considérables ; nous en donnerons quelques-uns qui peuvent passer pour les feuillets détachés d'une autobiographie. On remarquera particulièrement ce que le second de ces fragments donne à penser de ses sentiments pour son père :

Si vous n'êtes jamais sorti d'une petite localité, où règnent de petites ambitions et une avarice vulgaire, où chacun a de la haine pour tout le monde, vous regarderez comme choses fabuleuses à la fois l'extrême perversité et les vertus sincères et solides. Et pour ne parler que de l'amitié, vous croirez peut-être qu'elle appartient à la légende et qu'on ne la voit pas dans la vie réelle. C'est une erreur. Vous rencontrerez dans le monde de vrais amis, qui ne vous témoigneront pas sans doute l'amitié mytholo-

[1] Dans son article sur Leopardi, au troisième volume des *Portraits contemporains*. — M. de Sinner a donné une notice biographique sur son ami dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.

Digitized by Google

gique des Pylade et des Pirithoüs, mais qui vous aimeront cordialement, et vous en trouverez beaucoup. Vous pourrez attendre et obtenir d'eux des services; ils parleront pour vous, et souvent leur crédit vous sera très útile; ils agiront même pour vous; mais rarement leur amitié ira jusqu'à la bourse, et si vous êtes prudent et sage, vous ne leur demanderez jamais de l'argent. On trouvera plus vite un homme qui consente à exposer sa vie pour un étranger qu'un homme qui veuille, je ne dis pas dépenser, mais risquer pour son ami un écu.

Parcourez les vies des hommes illustres, — je veux parler des hommes d'action et non pas des écrivains, — à grand'peine en trouverez-vous quelques-uns qui n'aient pas de très bonne heure perdu leur père. Je laisse de côté cette considération, que celui qui vit de rentes n'a communément pas de moyens avant la mort de son père, et par suite ne peut rien au monde; d'autant plus qu'en même temps, dans la perspective d'un riche héritage, il ne prend pas la peine de travailler pour faire fortune, ce qui eût pu lui donner l'occasion de se distinguer. Mais en laissant cela, la puissance paternelle emporte avec elle une espèce de servitude des fils qui est très positive et très sensible, et qui, quelque tempérée que la fassent les lois, les mœurs et le caractère des individus, ne manque jamais de produire un effet très pernicieux, en créant chez l'homme un sentiment de dépendance et de sujétion qu'il garde pendant toute la vie de son père, et qu'appuie l'opinion générale. Il ne se sent pas en pleine possession de lui-même; son nom est la propriété d'autrui plus que la sienne. Ce sentiment a plus de force chez ceux-là mêmes qui seraient les plus capables d'agir, parce qu'ils ont l'esprit plus net et saisissent d'un coup d'œil leur condition réelle. Est-il possible qu'un esprit pénétré de cette infériorité puisse accomplir quelque chose de grand? Et quand la jeunesse s'est passée ainsi dans l'impuissance, quand c'est à l'âge de 40 ou 50 ans que pour la première fois on se sent maître de soi, est-il besoin de dire que l'on est peu porté aux grandes entreprises, et qu'eût-on même l'envie de s'y livrer, on n'aurait plus ni l'élan, ni les forces, ni le temps nécessaires pour les achever? Ainsi, le bien est toujours balancé dans le monde par une quantité égale de mal; et l'avantage inestimable de posséder pendant sa jeunesse un guide expérimenté et aimant, comme l'est toujours un père, a pour conséquence une sorte d'étouffement de la jeunesse et de la vie même.

Dans l'été de 1831, un de mes amis, ou pour mieux dire le compagnon intime avec lequel je passe ma vie, Antonio Ranieri, demeurait avec moi à Florence; et passant un soir près du palais Riccardi, il trouva une grande foule amassée sous une fenêtre du rez-de-chaussée. Tous ces gens criaient épouvantés : Ih! au fantôme! Et regardant par la fenêtre, il aperçut dans la chambre, où il n'y avait point d'autre lumière que celle des réverbères de la rue, une espèce de femme qui remuait les bras. Mais comme il avait en ce moment autre chose en tête, Ranieri passa outre, sans plus songer à ce qu'il venait de voir.

Digitized by Google

Le lendemain soir, à la même heure, passant au même endroit, il y trouva plus de monde encore que la veille, et cette foule répétait avec la même frayeur : Ih ! au fantôme ! Dans la chambre, il vit la même figure qui agitait les bras sans bouger le corps. La fenêtre n'était pas trop élevée ; il essaya de monter. Un homme qui avait l'air d'un sbire s'offrit à lui faire la courte échelle ; avec son aide, il réussit à atteindre la tablette de la fenêtre et à pénétrer dans la chambre, et là, sur le dossier d'un fauteuil, il trouva un tablier noir étendu ; agité par le vent, ce tablier faisait l'effet d'un bras qu'on remue. Sur le fauteuil, appuyée contre le dossier, était une quenouille qui paraissait la tête du fantôme à ceux qui la voyaient de la rue. Ranieri prit à la main cette quenouille et la montra au peuple assemblé, qui se dispersa au milieu des rires.

Si j'ai conté cette anecdote, c'est que je pense qu'il ne sera pas inutile peut-être à la critique historique et à la philosophie de savoir qu'au XIXe siècle, au milieu de Florence, qui est la ville d'Italie la plus cultivée, où le peuple en particulier est plus intelligent et plus spirituel qu'ailleurs, on croit encore aux fantômes, et l'on prend des quenouilles pour des esprits.

Quelques-uns des dialogues philosophiques de Leopardi datent de la même époque, et ne furent publiés qu'avec ses œuvres posthumes. Le *Dialogue de Porphyre et de Plotin* est un entretien sur le suicide. Comme tous les malheureux, Leopardi avait songé plus d'une fois à cette manière brutale de mettre un terme à ses maux. Tout jeune encore, en s'asseyant sur la margelle d'un puits, il aimait à se dire qu'il ne tenait qu'à lui de noyer au fond des eaux ses douleurs et ses désirs. Plus tard, à trente ans, à un âge où il aurait dû être moins inconsidéré, il avait effrayé quelques amis en leur laissant entendre qu'il nourrissait un fatal projet ; et de temps à autre encore, à divers endroits de sa correspondance, on voit poindre cette idée de suicide. Elle lui était devenue familière, et il l'avait longtemps et souvent débattue dans son esprit avant d'écrire le dialogue dont nous parlons, et dont le cadre lui a été fourni par un mot de Porphyre dans sa *Vie de Plotin*. Porphyre raconte qu'il avait eu l'envie de se tuer, et que Plotin, s'en étant aperçu, le vint trouver chez lui et réussit à l'en dissuader. C'est la conversation qui a pu avoir lieu entre ces deux philosophes que Leopardi a voulu donner. Elle est d'un ton plus tranquille et plus poli que la discussion analogue de Saint-Preux et de son ami dans la *Nouvelle Héloïse*. Les idées en sont d'ailleurs tout autres. Porphyre en vient très vite à parler contre l'immortalité de l'âme, qui est la base de tous les raisonnements de Rousseau. La tirade qu'il dirige contre cette croyance chrétienne est introduite d'une façon singulière. « Si je pensais, dit-il, que Platon ait été l'auteur de la croyance à

Digitized by Google

une vie à venir, je lui dirais..... » Suivent cinq pages où il prend Platon à partie, et pour conclusion : « Voilà ce que je dirais si je croyais que ces doctrines fussent de Platon. Or, je sais très bien qu'elles ne sont pas de lui. Mais j'en ai dit assez sur ce sujet..... » C'est ce qui s'appelle battre le chien devant le lion, frapper la théologie chrétienne sur le dos de la philosophie grecque.

Ce qui est admirable dans ce dialogue, c'est l'éloquence persuasive avec laquelle Leopardi insiste sur le sentiment de la fraternité humaine, sur la sympathie qui doit nous retenir dans cette vie, auprès de ceux que nous aimons. On sent, en lisant ces pages émues, quelle reconnaissance il devait éprouver pour l'admirable ami qui s'était consacré à lui. Le charme pénétrant de l'amitié le réconciliait avec la vie. Dans l'intimité de Ranieri et de son aimable sœur, il s'était laissé gagner à la sagesse attendrie qui ne nous permet pas d'exercer sur nous-mêmes une violence barbare.

Leopardi avait commencé, comme Feuerbach, par se brouiller avec Dieu et avec le monde ; il finissait, en attendant mieux, par se réconcilier presque avec le dernier et par ne plus lui demander l'impossible. Quant à la Providence, à la bonté paternelle du Dieu vivant, il semble que ce fût le seul des dogmes chrétiens qu'il eût à cœur d'attaquer. Il ne se lasse jamais d'insister sur le caractère malfaisant de la nature, sur sa hautaine indifférence pour nos larmes et nos cris : « Cette puissance infinie à qui nous devons l'être, il faut bien la reconnaître pour notre mère, puisqu'elle nous a enfantés ; mais à voir comme elle nous hait, on la prendrait pour une marâtre :

E madre in parto, e in voler matrigna ! »

Ce vers si bien frappé se rencontre dans une pièce, *le Genêt ou la fleur du désert*, que l'on peut appeler le testament philosophique de Leopardi. Il se représente seul, de nuit, sur les flancs du Vésuve, en face du volcan qui peut secouer le sol comme un manteau, et il rappelle avec amertume tout ce que l'homme doit souffrir et redouter de la part de l'être mystérieux qui le tient en son pouvoir :

Et toi, tendre genêt, dit-il en terminant, qui ornes ces campagnes de tes buissons odorants, tu périras aussi sous les atteintes du feu souterrain, qui, retournant aux places déjà ravagées, étendra sur tes doux feuillages sa lave impitoyable ; ta tige innocente pliera sans résistance sous le fardeau qui voudra l'écraser ; mais au moins tu ne te seras pas, couard et suppliant, incliné d'avance devant le futur oppresseur ; et sur ce désert où le hasard t'a fait naître, où tu n'as pas volontairement choisi ta demeure,

Digitized by Google

tu n'auras pas levé vers les étoiles une tête folle d'orgueil; plus sage et plus fort que l'homme, tu n'auras pas cru à l'immortalité de tes frêles rejetons!

Leopardi n'a pas songé sans doute à faire allusion ici au mot célèbre de Pascal sur *le roseau pensant, plus noble que l'univers qui le tue.* Mais nous ne pouvons nous empêcher d'y penser, tant la contradiction est précise et directe! C'est ici le lieu de rappeler aussi une parole de l'Apôtre qui résume et qui juge, au point de vue strictement chrétien, toute la philosophie pessimiste de Leopardi : « Si nous n'avions, dit saint Paul, d'espérance que pour cette vie seulement, nous serions les plus misérables des créatures. »

Au temps où il écrivait le *Genêt*, Leopardi approchait rapidement de sa fin. Il avait cessé cependant de croire que la mort dût l'atteindre à terme rapproché. Pendant trente-huit ans, il avait vu la vie durer en lui, malgré ses maladies sans cesse renaissantes et toutes les prévisions sinistres qui en étaient la suite; il avait fini par croire sa constitution plus forte et plus résistante qu'elle n'en avait l'air, et par se promettre de longs jours. C'était l'inverse du sonnet d'Oronte :

Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

Leopardi espérait de vivre à force d'en avoir désespéré. En réalité, il était plus faible que jamais. Il ne fallait plus au mal que frapper un dernier coup pour le mettre à bas; un accès l'emporta le 14 juin 1837. On peut lire le récit détaillé de ses derniers moments dans le remarquable ouvrage de M. Marc Monnier : *L'Italie est-elle la terre des morts?* Une note de la correspondance de Leopardi rapporte qu'un peu avant d'expirer, il dit, en s'adressant à la sœur de Ranieri : « Il fait trop sombre... ouvre la fenêtre... fais-moi voir la lumière... » On reconnaît un écho des paroles célèbres que Gœthe mourant avait prononcées : « Licht, mehr Licht! »

La police de Naples avait empêché Leopardi de publier, à la fin de sa vie, le recueil complet de ses œuvres; mais ses amis, qui lui restèrent fidèles malgré la mort, ne perdirent pas de vue cette entreprise; en 1845, après plus de sept ans de retard et d'attente, ils en vinrent à bout, et l'édition définitive (souvent réimprimée depuis) parut à Florence, chez Le Monnier. Ces deux volumes ne sauraient être trop admirés. La littérature italienne, dans notre siècle, n'a rien produit de supérieur. Si Leopardi n'est pas aussi célèbre que Manzoni ou Pellico, la faute en est à sa philosophie. Il lui est

Digitized by Google

arrivé, comme à Lucrèce, d'être mis à l'index à cause de ses doctrines mal famées. L'incrédulité épicurienne qui s'épanouit et s'affirme dans le *de Natura rerum* ne permet pas de le mettre entre les mains de jeunes élèves, en même temps qu'Horace et Virgile. *Le mie Prigioni*, *I promessi sposi*, sont le pont-aux-ânes où passent tous ceux qui étudient l'italien. Leopardi ne pouvait obtenir cette renommée banale.

Un dernier vœu restait à accomplir. On savait que les lettres de Leopardi étaient un témoignage précieux des idées et des sentiments qui l'avaient agité aux différentes époques de sa vie; ses amis s'appliquèrent, avec un soin pieux, à recueillir les parties de cette correspondance qui n'avaient pas été détruites. Ils eurent à se louer de la bonne volonté qui leur fut témoignée par la famille Leopardi. Quoi que pût lui coûter la publication de certaines pièces, elle donna toutes les lettres qu'elle possédait, sans craindre de livrer ses propres secrets. Nous tous, admirateurs de celui qui l'a illustrée, nous devons lui savoir gré de cet acte noble et libéral.

La vie privée de Leopardi nous est ouverte par là; à le voir d'aussi près, nous ne pouvons que répéter à notre tour le même jugement qu'ont porté de lui tous ceux qui l'ont connu. Comme Giordani l'a vu à dix-neuf ans il est resté jusqu'à la mort : aimable et infortuné. Sa lamentation éternelle coulait de source; tout le long de sa vie il a été malheureux. Sa philosophie désolée fut le fruit d'un corps malade, la conséquence logique des prémisses cruelles posées par le destin auprès de son berceau. Pauvre, souffreteux, difforme, il se débattit vingt ans contre le malheur de sa fortune sans parvenir à prendre le dessus. Vraiment il était prédestiné. Il a pu maudire le décret divin qui l'avait appelé à l'existence et au malheur; mais s'il a réellement aimé sa terre natale, — et qui peut en douter? — n'est-ce pas assez pour lui qu'il ait servi la renaissance de la patrie italienne par ses œuvres empreintes d'une pensée originale et vive, par sa gloire, dont son pays est fier; n'est-ce pas assez pour répondre à ses plus profonds désirs et consoler ses mânes de toutes les douleurs passées?

EUGÈNE RITTER.

Digitized by Google

DE

L'ÉLOQUENCE DE LA TRIBUNE

EN FRANCE

DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE

II

Les dix-huit années du gouvernement de Juillet se divisent en trois périodes distinctes : 1° luttes contre ses ennemis, les anarchistes, les absolutistes, les républicains ; 2° efforts pour consolider le système, juste-milieu et paix extérieure ; 3° résistance au progrès, désaffection bravée, mariages espagnols. Trois grands orateurs représentent ces trois périodes : Casimir Périer, Molé, Guizot ; cinq autres hommes, soit indépendants, soit opposants à divers titres, complètent ce majestueux ensemble ; Berryer, Dupin, Lamartine, Thiers, OdilonBarrot. Enfin les autres orateurs, qui, sans avoir cette importance ont eu aussi leur éclat passager, ou leur valeur durable, sont si nombreux que nous serons forcés de ne mentionner que les principaux et de ne les nommer qu'en leur temps et à leur place.

* Voir la *Revue contemporaine* du 31 août.

Digitized by Google

La révolution de Juillet fut un grave événement, qui étonna, plus qu'il ne satisfit, une partie de ceux qui l'avaient provoquée. Beaucoup en furent embarrassés, les 221 aussi bien que leur royauté improvisée. On crut d'abord devoir faire quelques concessions au parti avancé ; on demanda un ministère à la gauche, mitigé par quelques hommes d'un esprit moins aventureux. Mais les partis, mêlés dans la victoire, se séparèrent bientôt. Chacun tira de son côté : les radicaux réclamèrent des institutions républicaines, dont la promulgation eût mis en péril la nouvelle dynastie ; et l'on se contenta, dans un bureau de la Chambre, d'apporter hâtivement à l'ancienne Charte quelques modifications indispensables, de changer de drapeau et de devise, et d'attendre, la loi et les armes à la main, les protestations et les émeutes. Ces dernières ne furent pas lentes à éclater, et M. Laffitte dut céder à Casimir Périer la répression des exigences insensées et des tentatives coupables qui se manifestaient de toutes parts. En ce temps-là, ce qui se disait à la Chambre retentissait dans la rue ; et l'éloquence parlementaire, d'habitude calme et mesurée, dut brusquement s'allumer au feu des passions ou aux torches de la révolte. Dans une pareille crise, il fallait un homme énergique et résolu, au verbe impératif, à la volonté de fer, insoucieux de la forme pour mieux atteindre le fond, moins préoccupé de ses paroles que de ses actes ; cet homme se rencontra et combla tous les vœux du parti de l'ordre et de la résistance.

M. Laffitte, charmant causeur, orateur sans puissance, avait laissé courir la Révolution, et la Révolution allait aux abîmes. Elle avait excité toutes les convoitises, coalisé tous les mécontentements, écouté toutes les utopies. Chaque homme avancé, à mesure qu'il produisait sa pensée, était dépassé par la folie d'un autre ; on avait abusé de la presse et des clubs, on en vint à fomenter des troubles publics. Le commerce, alarmé, suspendait ses transactions ; l'industrie, menacée, diminuait son personnel, et des ouvriers, se disant affamés, exigeaient ou du travail ou le combat. Tels sont les tableaux désolants que Casimir Périer présentait aux Chambres avec une franchise que l'art ne modérait d'aucune façon. Son langage fut rude et sincère ; il démontra de quels dangers la faiblesse des gouvernants menaçait le pays ; il peignit l'anarchie amoncelant ses désordres et ses haines comme la plus formidable des barricades ; il appela à lui tous les amis de l'ordre, conseilla la résistance et groupa autour du trône tous ceux qui voulaient le consolider.

Peut-on accuser une pareille politique d'être rétrograde ? L'action de se masser contre l'ennemi n'a jamais été prise pour une retraite. Autre chose est de demander à des lois énergiques une protection

Digitized by Google

contre l'anarchie, autre chose de refuser des concessions nécessaires à des réclamations justifiées par la paix publique et par le progrès social. Il y a des phases diverses dans les gouvernements dont il faut tenir compte pour juger les hommes qui les représentent. Tel fut Casimir Périer; aussi est-ce un acier fortement trempé que son éloquence, et il n'en pouvait être autrement. Il fallait s'accommoder aux événements, et Casimir Périer dut se défendre avec vigueur dans une arène parlementaire transformée en champ de bataille.

Toute Constitution a fatalement les défauts de son origine : ainsi la Charte de 1830. Or, comme une Constitution ne vient d'ordinaire qu'après une convulsion politique, elle penche forcément dans le sens de cette convulsion, quelle qu'elle soit. C'est donc son interprétation sensée et opportune qui est le fait d'un sage gouvernement et le devoir d'un ministre intègre. En 1831, au moment où les haines déchaînées et les ambitions sans limite attaquaient avec furie le faible rempart qui couvrait le trône, Casimir Périer réclama aux Chambres des armes puissantes contre des ennemis insolents et audacieux, et naturellement sa parole s'imprégna d'une rudesse et d'une âpreté qui dénonçaient chez lui l'énergie fébrile du lutteur politique plutôt que l'esprit conciliant de l'homme d'Etat. Quand le pays est en danger, l'éloquence prend le ton du combat. Ame bien trempée, mais caractère violent; né dans l'opulence, mais issu de cette classe bourgeoise qui prospéra par le travail avant de gouverner par le talent, Casimir Périer était bien l'homme de la situation et devait défendre avec un courage infatigable une royauté nouvelle qui comblait ses vœux et satisfaisait ses opinions. Malheureusement, il etait arrivé trop tard au but de ses désirs : son corps fatigué, sa figure amaigrie, sa taille courbée, sa voix rauque, sa santé compromise, ne lui laissent plus que la force du caractère et la fièvre de la lutte pour dominer les esprits les plus réfractaires et dompter les passions les plus exaltées. Avec ces dernières il est inflexible; contre les autres il combat jusqu'à la mort. Sa parole brève et saccadée, son accent d'irritation perpétuelle, ses colères toujours dignes, quoique souvent extrêmes, ses inspirations du moment, qui font de lui un orateur éprouvant à la tribune toutes les influences des événements et toutes les fluctuations de la pensée, ce type de domination, de rigueur et d'orgueil qu'il représente, quoique dévoué à la cause du salut national, lui suscitent plus d'obstacles qu'il n'en peut vaincre.

Quels sont, en effet, ses adversaires, outre les émeutiers des carrefours et les anarchistes des feuilles publiques? Ce sont, au parlement, M. Odilon Barrot, qui commence, M. Salverte, qui finit, M. Mauguin, qui s'essaye; c'est surtout le général Lamarque, éner

Digitized by Google

gique contre-épreuve du général Foy, aussi brave que lui, aussi honorable dans le passé, mais orateur excessif, emporté et parfois injurieux. Certes, le général Lamarque a des coups de boutoir d'une puissance incontestable, des éclairs de génie qui trop souvent s'éteignent dans l'exagération et l'emphase; certes, il ne manque ni de résolution, ni d'audace, ni de verve; mais quand on se permet tout, quand le respect de l'assemblée, sinon du gouvernement, ne vous retient dans aucune limite, il est facile de trouver quelques traits hardis ou heureux au milieu d'un torrent de déclamations dont rien n'arrête la violence.

C'est, d'autre part, un noble champion, M. le duc de Fitz-James, défenseur indépendant d'une légitimité qu'il regrette plutôt qu'il ne la rappelle; grand seigneur par ses manières aristocratiques, par son langage sans gêne, par son esprit sans frein, par sa causticité naturelle et son dédain dissimulé; habile à trouver la place où il peut faire brèche, adroit dans ses attaques, choisissant son terrain avec tact, préparant avec soin des discours qu'il débite avec négligence, étonnant ses collègues par ses témérités, enthousiasmant le public par ses hardiesses.

Ce sont enfin deux nouveaux venus, représentant les idées les plus radicales, MM. Garnier-Pagès et Mauguin. Garnier-Pagès était aussi froid que Casimir Périer était chaleureux, aussi temporisateur que Casimir Périer était prompt. Garnier-Pagès calculait tous ses actes et pesait tous ses discours. Quoique habile à la réplique, il n'abordait la tribune qu'avec la certitude de parler à propos. Méditatif et travailleur, il étudiait consciencieusement toute question qu'il traitait; et quand il parlait des principes de son parti, tout en les développant avec fermeté, il savait n'en extraire que ce qui était applicable à la circonstance. D'une élocution claire, quoique un peu terne, d'une dialectique savante, quoique modeste dans ses allures, d'une rare vigueur de raisonnement, d'une insistance infatigable dans ses censures, sa parole était une lame aiguë qu'il maniait à ravir et dont il harcelait comme un picador son adversaire rugissant et terrible. Quant à M. Mauguin, c'est un orateur surfait: brillant à sa première législature, il s'éclipsa à la dernière. D'une superbe qui n'était pas de l'orgueil, mais qui le paraissait; d'une faconde qui n'était pas du génie, mais qui en jouait l'apparence; d'une universalité qui n'était pas de la science, mais qui en possédait le prestige, il n'avait que des qualités secondaires, et cependant si abondantes et si bien employées, qu'il faisait illusion à la Chambre et suffisait pour inquiéter le gouvernement. Excursionniste diplomatique, il parcourait l'Europe à la tribune, et il allumait la guerre ou il proclamait la paix, selon les besoins de sa cause. Sa

Digitized by Google

fertilité instinctive pouvait sans peine en une heure enfanter un discours ; et partout, et toujours, on le savait et on le voyait prêt à faire face au ministre et à l'accabler sous l'effort de ses inépuisables improvisations. Tels étaient les principaux adversaires contre lesquels Casimir Périer avait à lutter ; il les combattit sans cesse ni trêve, il leur répondit jusqu'à l'extinction de sa voix et de ses forces, et lorsque la mort le saisit sur son banc, elle en fit comme un martyr, dont on ne cessa pendant quinze ans de proclamer les mérites.

Sans qu'il fût un Alexandre, la succession de Casimir Périer fut aussi tumultueuse et difficile que celle du conquérant macédonien. Sa grande majorité se disloqua, son système s'effondra, de nouvelles émeutes nécessitèrent de nouvelles répressions, et on eut toutes les peines du monde à hériter de son portefeuille et de son impopularité. Il ne fallut rien moins qu'une grande illustration militaire, Soult de Dalmatie, et des hommes chez qui perçait déjà la supériorité qu'ils déployèrent plus tard, MM. Thiers et Guizot. Casimir Périer, tout en laissant de nombreux disciples, n'avait réellement formé que deux élèves, qui furent ses collaborateurs : l'un, M. Barthe, conspirateur converti et repentant, orateur un peu pâteux et déclamateur, mais hardi, courageux, tenace, et qui traînait, non sans vigueur, le char de l'Etat ; l'autre, M. de Montalivet, attaché de cœur à la dynastie, qui trouva dans son dévouement des ressources imprévues de talent et d'énergie, et qui osa lutter avec une franchise recommandable et un courage réel contre une excessive opposition. Mais les mauvais jours étaient loin d'être épuisés. Pour sauver l'ordre, on dut prendre des mesures plus répressives que jamais : l'état de siége, les tribunaux militaires, la compression de la presse, des modifications au jury, toute une cohorte de lois violentes par lesquelles on répondait aux violences intérieures. Les esprits s'échauffèrent, les divergences s'aigrirent, et l'éloquence devint de plus en plus brutale et acrimonieuse : ce n'était plus un duel de gentilshommes avec de fines épées et des convenances de cour, c'était une bataille des rues, dont les arguments étaient les pavés, les épigrammes, les balles, les accusations de trahison ou de conspiration, les obus et les boulets. Cette effervescence dura quatre ans, au grand détriment de l'art oratoire, qui veut moins de désordre et moins d'exagération pour se développer dans toute sa noblesse et dans toute sa magnificence, pour émouvoir les cœurs et pour mériter les applaudissements de la postérité.

Après ces luttes orageuses, après cette répression sévère des passions mauvaises, il devenait utile de concilier les esprits et de calmer les partis. La couronne résolut d'inaugurer une nouvelle poli-

Digitized by Google

tique, politique de concessions, de rapprochements, de paix, et M. Molé fut chargé de la représenter devant les Chambres. Personne mieux que ce ministre, aussi prudent qu'expérimenté, homme de cour, du monde et de tribune à la fois, ne pouvait réussir dans une pareille tâche. Ses honorables antécédents, ses longs services, sa vie entière l'appelaient à ce rôle. Eprouvé dès son jeune âge, il avait perdu son père et sa fortune dans les tempêtes anarchiques de 1793, et sa jeunesse se passa dans l'étude et dans les larmes. Mais l'énergie de son caractère lui fit bientôt surmonter ses chagrins; avec ses livres il s'instruisit dans la science des lois, avec ses souvenirs, dans la science de la vie. Ses talents précoces, encore plus que son nom, lui ouvrirent les carrières publiques. Il avait écrit à vingt-cinq ans un volume de politique absolutiste. Cet ouvrage le servit auprès de l'Empereur; mais il dut en oublier les maximes à une époque plus sérieuse et plus mûre de son existence; et ce que la mémoire des horreurs révolutionnaires lui avait inspiré, il sut l'écarter plus tard au profit d'un libéralisme sage et progressif. Sous la Restauration, il combattit à la Chambre des pairs en faveur de nos libertés; en 1830, dans un ministère de trois mois aux affaires étrangères, en faveur de notre influence européenne. Habitué aux hommes et aux affaires, maniant la parole avec facilité, avec convenance, avec grâce, il arrivait au gouvernement avec tout le prestige d'une noble existence, d'un grand nom et d'un beau talent, mais avec des adversaires acharnés, les doctrinaires. Il avait voulu d'abord se les concilier; il n'aboutit, après quelques mois d'alliance, qu'à leur hostilité.

L'amnistie est l'honneur du ministère Molé; ce fut un acte aussi habile que bienveillant; et lorsque le chef d'une politique de clémence déclarait, dans une brillante improvisation, *qu'il aimait mieux calmer les passions que d'avoir à les vaincre*, il usait de la parole pour le bien du pays et glorifiait l'éloquence en l'employant comme organe des sentiments les plus généreux. Pourquoi eut-on le courage de lui reprocher un langage aussi noble? Comment osa-t-on l'accuser de compromettre le pouvoir en le faisant bénir? Hélas! les rivalités politiques ne pardonnent aucun triomphe, et elles possèdent des arguments contre tout succès temporaire, quel qu'en soit l'éclat. La tribune se prête à toutes les idées; mais il faut établir des différences dans l'art de la parole, distinguer ce qui vient du cœur de ce qui ne vient que de l'esprit, et si l'on est contraint de louer ces deux sortes d'éloquence, on n'est pas forcé de les estimer également. Celle de M. Molé fut toujours dictée par la conscience et dominée par la droiture; aussi put-il longtemps se défendre avec avantage contre une coalition déplorable, qui lui sus-

Digitized by Google

cita des adversaires de tous les côtés de la Chambre. C'est un spectacle aussi noble qu'intéressant que la lutte d'un honnête homme contre une ligue à la composition hétérogène, à la pensée disparate, aux bannières hostiles. Et quand cet honnête homme, attaqué par des forces terribles et successives, résiste par le fait seul de la franchise; quand, assailli par les individualités les plus éloquentes, il parvient lui-même à l'apogée de l'éloquence en défendant sa politique avec autant de persévérance que de dignité, il y a là la preuve que la parole vaut surtout par la loyauté, et que le bon droit inspire tout autant que le génie.

M. Molé, à la tribune, était digne, grave, mesuré. Dans ses réponses aux attaques les plus ardentes, il conservait un sang-froid précieux et une délicatesse de bon goût. Sans être aussi abondant que d'autres, aussi agressif, aussi sarcastique, il ne manquait ni de verve, ni d'habileté, ni d'esprit. La lutte l'échauffait, et c'est peut-être à cette coalition qui finit par le renverser qu'il doit sa valeur comme ministre et sa renommée comme orateur. A côté de M. Molé, citons avec éloge M. de Salvandy, son digne collaborateur, plein de bonnes intentions et de délicatesse, d'une aménité que rien ne diminuait, doué d'un haut sentiment de justice et d'une noble sincérité d'opinion; mais dont la voix raûque et le débit lourd faisaient tort à ses meilleures paroles et à ses avis les mieux exprimés.

Deux hommes, MM. Berryer et Dupin, se présentent ici, isolés et tout individuels : l'un, par suite de la cause qu'il défend, l'autre par suite du parti qu'il a pris. Le premier recule résolûment dans le passé, le second s'achemine prudemment vers l'avenir. Tous deux se caractérisent par leur amour de l'indépendance, leur défiance des disciplines, leur dédain du commandement. Tous deux sortent de cette inépuisable pépinière du barreau, où l'on apprend à parler, à raisonner, à conclure, et où l'étude du droit devient si utile à l'usage de la politique. Approchons de ces deux grandes figures, qui n'ont, du reste, de ressemblance que par leur originalité personnelle, quoique très distincte. L'un et l'autre ont la parole vive, variée, entraînante; l'un et l'autre improvisent avec une égale facilité; l'un et l'autre possèdent l'action oratoire, mais M. Dupin en fait abus, tandis que M. Berryer ne l'emploie qu'avec mesure, comme un auxiliaire de la pensée, jamais comme un dérivatif.

Une tête magnifique sur un buste puissant, une voix sonore, un organe noble et grave, un geste ample et fier, un œil largement ouvert, plein d'une lumière limpide ou d'une ardeur vivifiante, de la solennité mêlée de grâce, une dignité simple, une abondance choisie, une facilité qui se manifeste sans s'afficher, tout en M. Berryer

Digitized by Google

réalisait le type de l'orateur du passé, du défenseur de la tradition, de l'organe majestueux d'une légitimité de quatorze siècles. Pas d'antécédents qui l'embarrassent, pas d'engagements qui le chargent. Il vient avec une protestation désintéressée ; il apporte la réclamation suprême d'une monarchie dans l'exil, mais qui revendique et la gloire de ses aïeux et ses efforts personnels pour doter le pays des institutions constitutionnelles et d'une paix bienfaitrice. Les fautes, il les oublie ; il ne se souvient que des grandeurs. Les incompatibilités libérales, il les nie, et passe outre. Les faiblesses, il les déplore en les sous-entendant. Ne l'attaquez pas, il a une réponse à toutes les accusations et un sarcasme contre toutes les ingratitudes. Il ne dénonce pas, mais il fustige dans l'occasion. Son attitude est si fière, sa position si bien choisie, qu'à ses premiers mots on l'accepte, et qu'il se fera une forteresse de sa solitude et une arme de son dénûment. Il est le premier d'un groupe, sans vouloir en être le chef; car il tient avant tout à sa liberté d'allure, à son audace d'évolution, à la promptitude de ses répliques, à la hauteur de sa manière. La tribune l'inspire. Il y monte en tremblant, il l'a dit lui-même ; mais dès qu'il s'y pose, les bras croisés et l'œil fixé sur l'assemblée, il se rassure, il s'exalte, il grandit, tant il est sûr, devant l'élite qui l'entend, que les sentiments purs et les hautes pensées auront de l'écho dans les nobles âmes. On l'écoute avec charme. S'il ne parvient pas constamment à persuader, il est toujours sûr de plaire.

Aussi habile dialecticien qu'entraînant orateur, il compose ses discours avec une logique naturelle et une rapidité merveilleuse. Sa méthode, aussi large que féconde, semble avoir hérité de toutes les qualités, de toutes les finesses, de toutes les puissances des orateurs qui l'ont précédé ; c'est bien le représentant du passé, car il résume en lui l'expérience de ses prédécesseurs et le prestige des voix les plus applaudies depuis l'origine de nos parlements. Il faut descendre jusqu'à Mirabeau pour lui trouver un maître ; encore a-t-il sur le fier tribun l'avantage du charme, de la convenance, de la mesure et de l'honorabilité personnelle. Sa phrase ample et élégante, son raisonnement solide, sans avoir besoin d'être serré, sa manière magistrale de ruiner ses adversaires par la critique de leurs arguments avant d'en venir à exposer les siens, ses conclusions qui naissent d'elles-mêmes et qui semblent la conséquence naturelle de ce qu'il a renversé et établi, la solennité de ses exordes et la hauteur de ses péroraisons, les beautés qu'il éparpille dans l'ensemble de son discours comme une lumière astrale qui sans cesse projette des rayons : tout en lui rappelle les plus grands exemples de l'éloquence et les plus éblouissantes preuves du génie oratoire. Qu'il

Digitized by Google

traite une question de finances ou qu'il s'élève contre un abus de pouvoir, qu'il se défende contre une épithète outrageante ou qu'il appelle la clémence sur des esprits égarés, qu'il attaque un budget trop prodigue ou qu'il combatte une loi trop sévère, qu'il parle d'administration ou de diplomatie, qu'importe? Dans tous ces sujets si divers, il possède la même supériorité, servi qu'il est par une nature d'élite, par une mémoire prodigieuse, par une diction variée, par une aptitude instinctive à l'ordre, à l'agencement, à la division des idées. Et quel cœur! quelle âme! quelle sensibilité! Lorsqu'il fait allusion à ses illustres proscrits, avec quel chaleureux respect il s'exprime! Lorsqu'on doute de son intérêt au pays actuel, à sa prospérité, à son honneur, avec quel sentiment noble et sincère il s'écrie en frappant sa poitrine : *Et moi aussi je suis Français!* Est-ce donc qu'il est le premier de nos orateurs? Est-ce à lui qu'il faut remettre la palme; ou bien y a-t-il une tache dans ce soleil? Peut-être. Il semble généralement trop égal, trop limpide, trop lumineux : c'est le Racine de la tribune, et parfois il lui manque les rudesses sublimes d'un Corneille.

M. Dupin fut un homme d'esprit, un orateur facile et hardi un président d'assemblée habile et résolu, mais un politique d'une conscience trop ouverte aux influences du jour, aux intérêts du moment, aux vicissitudes parlementaires. Doué de cette causticité prompte et maligne dont les traits découlent de cette finesse native qu'on a attribuée à nos pères et qu'on appelle le sel gaulois, sa parole a toujours été ingénieuse, sinon brillante, rapide, sinon réfléchie, sarcastique, sinon juste. Loin d'avoir des principes dominateurs qui commandent la conduite et inspirent les discours, il paraît au contraire leur avoir préféré cette indépendance absolue qui permet le changement quand il semble profitable, qui ne s'attache à aucune forme spéciale de gouvernement, et qui, ne voyant dans les choses publiques que des faits, ne réclame que des solutions et ne conseille que des expédients. Il faisait abus du bon sens, qui n'est qu'un instinct, contre la raison, qui est une qualité. Les nuances des caractères et des choses lui échappaient, et il confondait parfois le droit avec la liberté, la rudesse avec la franchise, l'intérêt de tous avec l'appétit de quelques-uns. Savant jurisconsulte, il préférait les codes aux institutions, et acceptait plus facilement des modifications aux uns qu'aux autres.

Conservateur du présent tout en poursuivant l'avenir, il ne s'attachait à rien qui pût l'arrêter et voyait plutôt dans les gouvernements la sécurité que la dignité, la force que la morale. Il avait cette brusquerie de geste et de diction, qui est le défaut des improvisateurs irascibles, mais qui, dans bien des cas, intimide les

Digitized by Google

contradicteurs et lasse les adversaires. Ce n'était pas seulement sa conscience individuelle, son impression du moment, son humeur particulière qui dictaient ses mordantes répliques ; c'étaient aussi les passions de l'assemblée, ses impatiences ou ses lassitudes qui l'inspiraient, en échauffant sa verve. Comme tous les esprits impressionnables, il savait mieux attaquer que défendre. Il s'appuyait sur les Parlements sans les aimer, et leur rendait parfois service en les brutalisant.

Quand il était bien inspiré, sa longue habitude de la parole, sa vivacité entraînante, sa puissance réelle et fascinatrice, l'élevaient au-dessus de lui-même ; il se dégageait, il s'émancipait, il planait au delà des petites intrigues, il dépassait le cercle étroit où il se renfermait d'ordinaire ; et la raison lui prêtait des forces, et le génie de la tribune le couronnait de son auréole. Ainsi, lorsque en 1849, une lutte acharnée s'éleva entre l'ordre et la licence, entre le possible et le rêve, il rendit de véritables services par la vigueur de ses attaques et la justesse de ses reparties. Et maintenant faut-il lui reprocher ses précédentes inconséquences ? Ce serait manquer de justice, car il n'agissait pas au point de vue de la postérité, et ne voyait dans la politique qu'une succession de faits souvent contradictoires, et dans les opinions que les formes de nos besoins successifs ; il était plutôt préoccupé du ménage gouvernemental que du sens des événements, et il eût volontiers traité d'idéologie ou d'archaïsme les tendances de l'avenir ou les regrets du passé ! En tout cas, la robe du magistrat lui allait mieux que le frac du député, et il reconquérait devant la justice tout son calme, toute sa science et toute sa valeur. La mobilité de son esprit y trouvait son contre-poids, l'immobilité de la loi le fixait, la gravité de son auditoire était pour lui un frein salutaire. A la Chambre, au contraire, il était plus varié et plus souple, mais aussi plus insaisissable et moins logique. Eloquent par boutades et spirituel toujours, son œil, trop petit et enfoui dans les rides, s'illuminait sous les traits de sa verve ; sa lèvre distillait l'épigramme, son accent rudoyait le coup ; mais son front, trop déprimé, restait inerte, ne réfléchissant ni la sérénité de l'âme dans la lutte, ni la confiance du cœur dans la victoire. Ce fut un Danubien civilisé, parlant parfois comme un Cicéron.

A côté de cette figure si originale de l'homme positif par excellence, ne convient-il pas, pour rendre hommage à la pensée dans toute sa hauteur et dans toute son abnégation, de placer ce noble type de poète qui, après avoir rêvé pendant quinze ans sur les arcanes du cœur, s'en vint demander aussi ses secrets à la politique ? Si Dieu, dans la magnificence de ses dons, ne nous accorde pourtant l'avantage d'exceller que sous une des faces du génie humain ;

Digitized by Google

s'il est rare, s'il est presque impossible qu'un grand poète soit à la fois ou un grand ministre, ou un grand guerrier, ou un grand jurisconsulte, il n'en est pas moins vrai que le poète peut et doit comprendre toutes les manifestations de l'esprit, les apprécier avec justesse et les juger avec impartialité. Laissons-le donc pénétrer dans les affaires d'Etat, se mêler aux passions contemporaines et prendre sa part de nos préoccupations et de nos actes. La tribune, d'ailleurs, lui offre toutes les grandeurs et toutes les inspirations auxquelles il est en droit de prétendre, et il n'a pas besoin d'abdiquer la poésie pour y briller par l'éloquence.

Nature bienveillante et dévouée, cœur généreux et ouvert, esprit noble et chevaleresque, M. de Lamartine a toutes sortes de qualités que nous ne devons pas énumérer ici ; il ne nous est permis de l'apprécier qu'à la Chambre, mais son rôle y est assez beau pour suffire à nos applaudissements. M. de Lamartine a dit de M. de Chateaubriand *qu'il était éloquent sans être orateur*, entendant par ces mots que M. de Chateaubriand préparait longuement et à tête reposée les effets de son éloquence, et lui déniant l'inspiration du moment, de la circonstance, des passions en émoi, les hasards heureux de l'improvisation. Chose étrange! M. de Lamartine nous semble précisément valoir par les aptitudes qu'il refuse à son rival littéraire. S'il écrit un discours, il peut y mettre la grandeur, l'ordonnance et l'éclat, sans pouvoir pourtant le pénétrer de cette chaleur intime qui échauffe à la fois le sujet et l'auditoire. A la tribune, au contraire, quoiqu'il soit tout d'abord un peu diffus et indécis, il montre bientôt toutes les émotions instinctives et tous les sentiments personnels que le lieu, la question et l'assemblée peuvent lui suggérer. Il parle plus chaleureusement qu'il n'écrit; et, calme, serein, rêveur en face de soi-même, il ne peut concevoir comment un autre s'excite, s'enflamme et s'émeut en imagination, et comment il se transporte en idée vis-à-vis de ses adversaires, les voit, les entend et précipite contre eux les foudres de son éloquence. Cette impression profonde, ces battements du cœur, cette commotion électrique que la foule provoque en nous, ces éclairs de la pensée que la contradiction illumine, ce bouillonnement des idées que la discussion accélère, voilà ce qui, en M. de Lamartine, allume cet embrasement intérieur aux laves majestueuses et presque sans scories. La situation l'éclaire, et il brille alors plutôt qu'il ne brûle. Aussi fut-il plus admirable encore au balcon de l'Hôtel de Ville qu'à la tribune de la Chambre, à ces heures néfastes où la démagogie venait lui apporter ses adresses exigeantes et anarchiques. Il répondait alors avec autant de force que d'à-propos, avec autant de

Digitized by Google

raison que de calme, et sa parole, aussi sage que colorée, apaisait les passions tout en excitant l'enthousiasme.

Au Parlement, il n'en fut pas toujours de même ; il débuta parmi les légitimistes, soutint M. Molé contre la coalition et se posa successivement en adversaire de MM. Thiers et Guizot. Ses premiers discours, en 1834, ont toute l'indécision, tout le vague d'une âme honnête qui veut rester indépendante des partis, et, pour ainsi dire, du présent. Son idéal est dans l'avenir, dans une plus complète justice distributive, dans une plus large participation du pays à ses propres affaires, dans de plus amples institutions de morale et de charité. Il étonna d'abord ses collègues par le peu de précision de ses idées et le peu de valeur pratique de ses propositions. Plus tard, il progressa ; plus tard, il saisit mieux l'aspect des choses et le caractère des événements, et il en vint à étaler toutes les splendeurs de ses images, à répandre toute l'harmonie de ses périodes au profit des causes les plus intéressantes, celle des chrétiens d'Orient et celle de l'assistance sociale ; au profit des pensées les plus élevées ou les plus généreuses, la défense des études littéraires et l'abolition de la peine de mort. Mais par quelle fatalité en arriva-t-il de degré en degré, de désenchantement en désenchantement, jusqu'à une opposition radicale et hostile ? Comment, un jour, tomba-t-il de ses lèvres dédaigneuses ce mot bizarre et inquiétant : *La France s'ennuie?* Comment, dans une autre circonstance, put-il caractériser de *révolution du mépris* le soulèvement qu'il présageait contre un ministère obstiné? Ce sont là de ces paroles exagérées et funestes que ne devrait jamais se permettre un orateur qui se respecte, et surtout un poète qu'on honore. Heureusement que M. de Lamartine a rendu de tels services à la société, lors des premiers excès de cette révolution si imprudemment évoquée, que l'indulgente postérité ne verra que les beaux côtés d'une noble nature égarée par des rêves généreux jusque dans le camp de l'anarchie, qu'elle prenait de loin pour la cité du progrès.

Dans quel parti politique rangerons-nous M. Thiers? Cet esprit multiple a varié selon les événements, tantôt sacrifiant au besoin de l'ordre une popularité déjà acquise, tantôt devançant les majorités qui l'avaient appuyé ; d'abord travaillant à la consolidation d'un trône qu'il avait servi à élever, ensuite soucieux et inquiet des réactions qui se préparaient ; toujours ardent malgré sa prudence, toujours libéral malgré ses déboires. Chacun de nos hommes d'Etat, du reste, a fait tour à tour de l'opposition et de la résistance : ainsi le veut la loi du progrès. On doit à M. Thiers deux choses considérables : une tentative de guerre générale et les fortifications de Paris.

Digitized by Google

Il sut réveiller à propos la fibre patriotique et montrer à l'Europe que nous n'étions pas encore assoupis dans d'énervantes jouissances matérielles ; il conçut d'autre part l'une des plus vastes entreprises des temps modernes, celle de rendre Paris imprenable et la France invincible. Ce qui le caractérise dans sa conduite, c'est le tact ; dans ses propositions, c'est le bon sens ; dans ses paroles, c'est la logique. Le tact est pour lui la qualité supérieure en politique. Cette qualité à son avis aussi rare qu'indispensable, a constamment dirigé ses idées, déterminé ses jugements et inspiré ses discours. Au moment précis où il faut agir, il bat en brèche le pouvoir ; au moment voulu où il faut parler, il s'élance à la tribune. Toujours prêt, parce que son plan est arrêté, toujours sûr du succès, parce que son talent est incontestable et qu'il jouit à la fois d'une extrême facilité et d'une originalité évidente. Fils de ses œuvres, le travail, joint à une ardeur recommandable quand elle s'applique aux connaissances à acquérir, l'ont bien vite fait sortir des rangs des écrivains ordinaires. Il a marché à grands pas dans la voie de la renommée : avocat à 23 ans, journaliste à 24, historien à 25, député à 33, ministre à 34, on peut dire que la fortune lui fut propice ; seulement, il sut par son talent justifier ses faveurs. Elève de Manuel et du général Foy, il s'essaya d'abord dans l'éloquence pompeuse et solennelle ; mais l'exiguïté de sa taille, l'acuité de sa voix, la familiarité de ses gestes le gênèrent, et il adopta, dès 1832, une nouvelle manière qu'il devait bientôt porter à son apogée.

Personne n'a poussé plus loin la conversation parlementaire, personne n'a jamais causé avec plus de facilité, de verve, de méthode, d'ingéniosité, de grâce : c'est un parleur inépuisable quand il expose, un logicien invincible quand il déduit, le plus attrayant des historiens quand il raconte. Mais ne croyez pas qu'il manque d'art et qu'il dédaigne les mouvements oratoires dans ce qu'ils ont de naturel, de sensé et d'utile. Bien au contraire, il semble s'abandonner à la forme la moins prétentieuse et la moins cherchée, et tout à coup une grande pensée, une noble expression, un trait de lumière, un rapprochement ingénieux, une comparaison saisissante vous arrêtent, vous émeuvent ou vous charment. Il a le don d'intéresser ou de captiver ses auditeurs à volonté. Il commence avec simplicité, expose ses idées avec une lucidité qui les fait comprendre par tous, les montre sous toutes leurs faces, les interroge, les compare, en tire les conséquences les plus inattendues, et de ce faisceau ainsi composé il accable ses adversaires. Ayant étudié à fond toute question qu'il traite, il apparaît à la tribune comme un chevalier dans un champ clos, armé de toutes pièces, avec la confiance dans sa cause et la puissance de son droit. Il ne néglige rien

Digitized by Google

pour vous persuader, ni les répétitions, ni les insistances. Il ne craint pas les redites, parce qu'il sait en varier le tour. Il s'identifie avec son sujet, vous y fait pénétrer avec lui, vous intéresse par ses développements, vous attache par les tableaux successifs qu'il déroule à vos yeux, par les idées qu'il accumule. Il marche avec vous pas à pas, mais c'est pour vous entraîner dans sa route; il vous confie ses doutes, mais c'est pour vous imposer sa conviction. Il est simple par calcul, mesuré par habileté, entraînant par nature. Mais le chemin qu'il a pris est une pente, et il s'y précipite avec vous. Dès lors il presse ses arguments, multiplie ses ressources, résume ses moyens, frappe à coups redoublés, et vous laisse au moins étonnés et éblouis, quand il n'est pas parvenu à vous convaincre.

Plus habituellement calme et méthodique, un feu interne l'illumine pourtant et l'échauffe, et il ne se refuse au besoin ni la figure, ni l'apostrophe, ni l'image, ni la prosopopée, ni aucune de ces puissances de l'éloquence qui veut frapper juste et fort. Toute perfection a droit aux éloges; aussi ne peut-on pas s'étonner du succès qu'ont obtenu certains discours de M. Thiers, qui, lus à longs intervalles, et manquant dès lors d'actualité, ne se distinguent plus que par une simplicité, une clarté, une absence de recherche incroyables. Cependant reportez-vous à l'époque où ces discours ont été prononcés, et vous en reconnaîtrez l'importance, vous en applaudirez l'habileté. Servi par une mémoire prodigieuse, instruit par la comparaison des temps, historien avant et après sa participation aux affaires d'Etat, il excelle à raconter les phases d'une question, à demander au passé la clef des difficultés présentes. Doué de la plus prompte et de la plus merveilleuse aptitude à saisir l'enchainement des faits et la raison des événements, il semble invulnérable quand il établit son opinion et quand il résume sa manière de voir. Rien ne lui est étranger dans les spécialités les plus abstraites : financier, administrateur, jurisconsulte tour à tour, il parle avec autant d'autorité des besoins du Trésor, de l'armée et de la justice. Personne n'interroge comme lui et n'extrait avec plus de fruit ce que chacun de ses interlocuteurs peut avoir amassé d'expérience et réuni de connaissances pratiques : son esprit est comme une pompe aspirante qui épuise tout cerveau au profit du sien. Il est adroit, souple, hardi et supérieurement disert. Il connaît aussi bien l'histoire des Etats qui nous environnent que celle de notre propre patrie; et, armé de tous ces moyens, de tous ces souvenirs, de toute cette science de la vie et des hommes, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il captive, à ce qu'il charme, à ce qu'il conquière les suffrages de ceux mêmes qui ne l'approuvent ni ne le suivent? Et pourtant, quand il était ministre, il n'a eu qu'une influence bornée

Digitized by Google

et éphémère; quand il était opposant, qu'une position isolée et excentrique; et aujourd'hui, où sa verte vieillesse semble plus féconde et plus active que jamais, il ressemble à ces maréchaux du premier Empire sous le gouvernement de Juillet, phares de gloire dans une époque de paix, grandes renommées dont le reflet éclairait encore le pays, même quand elles avaient cessé de le servir.

Autour de M. Thiers se sont groupés, à différentes époques, des orateurs d'un talent assez remarquable pour que nous ne puissions nous dispenser de citer leurs noms. Voici en tête M. Jaubert, étrange esprit, railleur, agressif, pétulant, et qui semble moins tenir aux hommes qu'aux principes. Ami plus dévoué de l'ordre que de la liberté, il penche d'abord vers M. Guizot, pour se rallier plus tard à M. Thiers. Orateur emporté et sarcastique, il accentue de passion ses attaques et brode ses répliques d'une satire toute littéraire. Sincère et ardent, il met sa conscience dans ses opinions et sa verve dans ses discours. M. Vivien, plus calme, plus réfléchi, plus studieux, étudie les questions avec l'intelligence la plus ouverte et les traite avec le talent le plus consciencieux. M. Duvergier de Hauranne, au contraire, n'est en apparence qu'épigrammatique et taquin; mais, sous ces dehors spirituels et légers, un jugement sain et fort, de longues études, de fructueuses méditations lui permettent de tenir tête à l'adversaire le plus redoutable et de se tirer à son avantage des situations les plus difficiles et des complications les plus embrouillées. M. Pelet de la Lozère est aussi un travailleur sérieux; une conscience droite, une loyauté inaltérable, rehaussées encore par une simplicité de bon goût et une parfaite convenance de termes et d'allures, lui assurent l'oreille de la Chambre et l'estime de chacun. Finissons par le plus séduisant de tous, par M. de Rémusat, et ayons le courage de dire la vérité comme nous la sentons, en louant hardiment cette admirable nature où tous les charmes de la personne, toutes les grâces de l'intelligence, toute l'aménité d'un caractère bienveillant et affable, toute la dignité d'un homme du monde le plus distingué, toutes ces qualités de l'éducation et du sang se trouvent réunies à un grand sens politique, à une grande science philosophique et à une diction spirituelle et fine qui, à la Chambre, le faisait écouter par tous les partis et applaudir par tous les gens d'esprit. C'est avec de tels auxiliaires que M. Thiers quintuplait ses forces et masquait ses faiblesses. Il leur a dû une partie de sa puissance, et la postérité serait injuste en ne les alliant pas à sa renommée.

Quand on veut pénétrer dans une de ces grandes natures qui nous dépassent par leurs défauts comme par leurs qualités, on est inquiet et troublé, et l'on se croit bien hardi de juger des hommes

Digitized by Google

dont on ne peut pénétrer les inspirations secrètes ni découvrir les ressorts cachés. Souvent, quand leurs contemporains les accusent, la postérité les absout; souvent, à quelques lustres de distance, les événements justifient leurs opinions et expliquent leurs pensées. Apprécier l'orateur en M. Guizot, c'est apprécier l'homme, tant il y a de concordance entre ses actes et ses paroles, tant la tribune est pour lui une manifestation souveraine et générale. Mais combien M. Guizot a gagné contre ses plus ardents critiques depuis la noble retraite qu'il a acceptée avec tant de dignité. *Ces haines vigoureuses* que, dans un de ses discours les plus célèbres, il empruntait au *Misanthrope*, les voilà éteintes dans ses *Mémoires*. Il n'y parle qu'avec considération de ses adversaires; il se souvient, malheureusement trop tard, que dans tout homme honnête la conscience dirige et commande, quel que soit le drapeau sous lequel il combat. Le temps a calmé sa colère et adouci ses ressentiments. Aussi avions-nous besoin tout d'abord de rendre justice à son caractère et d'honorer en lui cette vieillesse reposée et digne pendant laquelle il a entrepris d'instruire les générations actuelles du sens et de la portée de sa politique, et d'écrire l'histoire de son temps avec une plume impartiale et désintéressée.

Sa manière n'a point cet éclat emprunté qui plaît à la foule; il semble dédaigner les succès vulgaires; il est ferme et net avant tout. Sa phrase, fortement charpentée, ne recherche pas cette souplesse, cette variété, qui, dans d'autres, chatoient avec grâce et ravivent l'attention. Il est sobre sans être sec; il est précis sans être aride. Une noblesse soutenue lui tient lieu de ces paillettes qui appartiennent plutôt au rhéteur qu'à l'orateur; une justesse remarquable d'épithètes remplace chez lui cette abondance de nuances qui parfois obscurcissent les choses au lieu de les éclairer. Il dessine sa pensée avec rigidité, mais non sans hardiesse et sans grandeur. Il sacrifie à la clarté de l'expression tout ornement inutile; en parlant, comme en écrivant, il sculpte au lieu de peindre. Mais si son langage est sévère, il n'en possède pas moins et de l'élévation, et de l'imprévu. Il a la repartie caractéristique et la réplique souvent heureuse. Comme exposition, ses discours manquent parfois de cette lucidité si nécessaire à la tribune; mais une fois qu'il a posé ses conclusions et déterminé son but, il y marche avec fermeté, avec précision, avec persévérance. Il possède le don d'élever un sujet et d'agrandir une question à l'avantage de son opinion et aux applaudissements de ses partisans.

Patient à attendre le progrès, impatient à établir sa politique, libéral par tradition, absolutiste par caractère, il n'a pas varié dans sa vie, quoiqu'elle ait passé par des phases bien diverses. Sa jeu-

Digitized by Google

nesse fut triste; fils d'un père victime de la Terreur, élevé à cette école génevoise où l'austérité des idées commande la gravité des actes, il se réfugia dans l'étude contre les premières difficultés de la vie. Il s'instruisit, sans rencontrer tout d'abord l'application de sa science relative, sinon dans une éducation particulière, rude nécessité due à son manque de fortune et de protecteurs. Faut-il attribuer à ces commencements pénibles cette rigidité de principes et de jugements qui le caractérisa durant toute sa carrière politique? Faut-il, d'un autre côté, accuser le hasard de lui avoir ouvert, à son arrivée à Paris, un de ces salons de mécontents où il dut puiser le dédain de l'Empire et l'espérance dans un changement de gouvernement? Toujours est-il que, produit dans le monde royaliste par Royer-Collard, le correspondant morose d'une royauté exilée, il fut naturellement admis aux premiers travaux de la Restauration. Pendant les Cent-Jours, il alla à Gand, et en rapporta une défiance malheureuse contre l'opinion publique et un éloignement instinctif pour le développement trop rapide des principes de 1789. Il s'est amendé depuis; il les a pris, ainsi que tant d'autres, comme programme d'avenir, jamais comme but immédiat de ses actes politiques.

Tour à tour ministériel et opposant, il n'a, sous la Restauration, véritablement brillé que dans les lettres; sa chaire de professeur a été pour lui un précieux apprentissage de la tribune. L'étude approfondie de nos origines a promptement fructifié dans une tête méditative et réfléchie; malheureusement, l'incertitude des commencements de notre civilisation, la dureté des lois du moyen âge, l'instabilité de nos institutions et la barbarie de nos mœurs ont de bonne heure renforcé en lui l'effroi de l'anarchie, la crainte des révolutions et la terreur du populaire. Pour lui, l'ordre étant le but principal des sociétés, le défendre en était le premier des devoirs; aussi songea-t-il beaucoup plus à garantir le pouvoir qu'à fonder la liberté. Toute sa politique tend à réprimer les entraînements passionnés; son système est la résistance : c'est ainsi qu'il l'a lui-même caractérisé. Emule de Casimir Périer, venu à la suite de cet énergique défenseur de l'ordre, il a continué sa guerre à outrance contre les partis, et a servi, malgré lui, à les constituer en les catégorisant. Il n'admettait pas les nuances dans les opinions : c'était être contre lui que de ne pas l'approuver en toute occurrence. De là cette sévérité d'allure, cette inflexibilité de système qui donnèrent à ses premières luttes parlementaires une apparence d'exaltation, une couleur d'austérité, rappelant un autre âge et une autre nation. Il semblait imiter les Anglais jusque dans leur puritanisme. Méthodique dans ses actes comme dans ses paroles, il a jugé son époque

Digitized by Google

avec ses souvenirs d'historien, et il a apporté à la tribune, avec la science du maître, la rigidité de l'enseignement.

Comment a-t-il compris son temps? comment l'a-t-il dirigé? A cette médiocrité de sentiments et d'idées, à cette sagesse intéressée, à cet amour du positif, qui caractérisaient alors la bourgeoisie, il a voulu complaire au détriment de ces appétits hâtifs, de ces désirs inquiets, de ces vœux irréfléchis que les jeunes générations, élevées dans les écoles, partageaient avec certains travailleurs groupés dans les ateliers. Mettre un frein aux passions politiques, bonnes ou mauvaises, franches ou dissimulées, tel a été son but. Il n'accordait pas aux masses l'intelligence de leurs besoins; pour lui, elles étaient toujours mineures ou ignorantes, et il réprimait leurs ardeurs ou repoussait leurs réclamations. Le travail, il le considérait au point de vue de l'avantage individuel, et pas assez au point de vue du profit social. Aussi disait-il à ses commettants : Enrichissez-vous par votre industrie; au lieu de dire aux jeunes gens : Distinguez-vous par vos talents; aux hommes du peuple; Honorez-vous par vos vertus. Bien loin d'émanciper la nation, il remplaça les castes d'autrefois par des catégories arbitraires; l'argent seul lui servait de type de classement, et il écarta toujours du privilége de l'élection les capacités dont il craignait l'ambition et la turbulence. Former en France un cercle d'élus, essentiellement variable comme les dons de la Fortune, a été son idéal; et il traitait volontiers le pays légal comme une armée, dont les électeurs étaient les cadres, la garde nationale les troupes, et le reste une multitude d'où l'on tirait peu à peu de nouvelles recrues. Pour atteindre à ce résultat, il lui fallait renforcer le pouvoir, combattre les tendances adverses, étendre de plus en plus l'action gouvernementale, traiter de révolutionnaires les idées progressives; c'est ce qu'il fit avec toute l'énergie de son caractère et tout le prestige de son éloquence; ces théories diverses il les développait à la tribune, et les appliquait dans son ministère.

Dogmatique et absolu, malgré la puissance de sa parole et l'élévation de plus en plus grande de ses idées, il a toujours conservé une forme austère, s'exprimant volontiers par axiomes et par sentences. Soit qu'il attaque le ministère qu'il a remplacé, soit qu'il défende une mauvaise cause, le droit de visite ou l'affaire Pritchard, soit qu'il appelle sur la démarche inopportune de quelques fidèles auprès d'une dynastie déchue toute la rigueur d'une flétrissure publique, soit qu'il prône avec toute la pompe et tout l'éclat possibles les avantages qu'il rêve dans des mariages transpyrénéens, il est constamment noble et fier, hardi contre les critiques, rétif aux censures, dédaigneux des déclamations, ample dans ses dévelop-

Digitized by Google

pements, large dans ses vues, et semble doué du véritable langage d'un président de conseil. Ce qui a maintenu sa domination, c'est son instinct du grand, c'est l'art qu'il possède de relever le rôle de chacun, de faire d'une résistance à tout progrès la sagesse du juste-milieu, de couvrir des rétrogrades du titre de conservateurs, d'établir et d'enseigner les doctrines de l'autorité en opposition aux doctrines de la liberté. Mais, objectera-t-on, les gouvernements qui se mettent en travers de l'opinion publique, qui la bravent, qui la morigènent, courent des risques sérieux qui se multiplient chaque jour ; chaque victoire qu'ils remportent est une sécurité qu'ils s'enlèvent ; les majorités factices, celles qui ne sont formées qu'en vue de la lutte, ont cela de dangereux qu'elles sont de leur plein gré sourdes et aveugles ; qu'importe à M. Guizot? Il croit à la force du pouvoir, et se confie à son habileté à diriger les débats et à vaincre dans les combats parlementaires. Plus mesuré, plus souple dans les questions de politique étrangère, il a une merveilleuse aptitude à les présenter sous les dehors les plus attrayants et les plus fastueux à la fois. Si on lui conteste une allocation pour une expédition lointaine, il répond à ses adversaires que *la France est assez riche pour payer sa gloire*. Si on lui critique ses condescendances britanniques, il sait tourner au profit de la civilisation l'alliance anglo-française. L'orgueil lui va bien, parce qu'il en rehausse son parti. Aussi, malgré les vicissitudes de sa carrière et la fatalité de sa chute, sa voix puissante retentit encore dans le passé comme un des honneurs de la tribune.

L'adversaire-né de M. Guizot fut M. Odilon Barrot. Depuis 1831 jusqu'en 1848, ces deux orateurs se sont trouvés en face l'un de l'autre, représentant chacun non-seulement un côté de la Chambre, mais une opinion, une politique. Quand le parti conservateur, effrayé du trouble des esprits et des ébullitions populaires, dut réagir contre des vœux et bientôt contre des actes hostiles, M. Odilon Barrot se sépara des centres dirigeants, de peur de compromettre, dans une campagne en faveur de l'ordre, les priviléges de la liberté. Les nuées s'amoncelèrent, la tempête éclata, et M. Odilon Barrot, plus préoccupé des excès du pouvoir que des dangers de l'anarchie, prêta son appui à l'opposition, tout en s'efforçant de calmer les passions violentes et les compétitions coupables. A cette époque, son rôle embarrassé et difficile lui demanda plus de prudence encore que d'audace, et il fut parfois hésitant entre les rigueurs de ses adversaires et les exigences de ses alliés. Plus tard, enfin, lorsque l'orage fut passé, fort de son expérience si chèrement acquise, fier de ses antécédents libéraux, heureux d'avoir échappé à un cataclysme et de se retrouver sur sa ligne avancée sans danger immédiat

Digitized by Google

pour la société, il combattit avec autant d'énergie que de persistance le long ministère rétrograde dont il avait pressenti les périls et condamné les tendances. C'est donc à M. Guizot que M. Odilon Barrot pouvait le mieux être opposé, d'autant plus qu'il existait entre leur talent, sinon entre leur but, une ressemblance singulière qui prêtait à leurs débats un intérêt de plus. Tous deux, en effet, savaient transporter toute question dans la région des principes; tous deux avaient la même gravité, la même élévation, la même parole sentencieuse et dogmatique. Une pareille conviction les soutenait; une franchise semblable donnait à leurs pensées la même sincérité et le même prestige. Tous deux avaient compris que le gouvernement constitutionnel vivait d'oppositions, et que c'était en contredisant un système qu'on pouvait le dégager des nuages et en faire resplendir la lumière. Disciples tous deux de cette *grande* politique qui dédaigne les petits intérêts et les petites ambitions, ils ne songeaient pas qu'au présent, qu'aux expédients de la circonstance, qu'aux avantages du jour; ils allaient plus loin, ils sondaient l'avenir et prophétisaient la durée ou la chute de leurs idées. Cette manière, si favorable à l'éloquence, faisait applaudir leurs discours indépendamment de leur politique; et aujourd'hui, à la distance des temps et à la lueur des souvenirs, aujourd'hui qu'on ne distingue plus les nuances qui différenciaient leurs opinions et qu'on ne voit que les couleurs qui les rapprochent, on rend justice à leurs efforts divergents, mais également utiles au pays, à la sincérité de leurs sentiments et à l'éclat de leur mérite.

Choisissons une seule scène de ces nobles luttes, renouvelées à chaque session. Nous sommes en 1842; rien encore ne faisait pressentir cette ingratitude populaire qu'on nomme la révolution de Février. Entrons à la Chambre; l'ordre du jour est la question du droit de visite; il s'agit de l'honneur ou plutôt de la susceptibilité de la France. Figurez-vous un public avidement attentif et respectueusement passionné, des tribunes trop petites pour contenir tous ceux qui postulaient la faveur d'assister à un de ces grands débats nationaux, de prudents diplomates qui dissimulaient imperturbablement leurs impressions, des journalistes ardents qui précédaient l'orateur de leurs vœux et de leurs pensées, des vétérans des luttes politiques qui jugeaient leurs successeurs, et nous tous, jeunes gens si enthousiastes, si impressionnables, auxquels l'éloquence, d'où qu'elle vînt, faisait toujours élever l'âme et palpiter le cœur. Quelle scène majestueuse! Quel spectacle instructif! L'assemblée est au complet, frémissante à la moindre allusion, émue d'avance, et toute prête à épouser les sentiments de ceux qui parviendront à la convaincre. L'opposition attaque le ministère, l'accuse de fai-

Digitized by Google

blesse et d'indécision, condamne ce traité dangereux où la France semble subordonnée à l'Angleterre, et où, sous prétexte de police des mers en vue de la répression de la traite, on permet à des officiers étrangers d'arrêter et d'inspecter nos navires. L'orgueil national se surexcite et s'alarme ; on suppose des humiliations présumables et des perfidies possibles; on s'agite, on déclame, on s'emporte, et M. Guizot, comme le Neptune de Virgile, tente d'apaiser la tempête avec son *quos ego...* de premier ministre.

M. Guizot a la voix altérée, il supplie la Chambre de lui épargner les orages. Sa parole grave et posée, son geste solennel, son allure calme et hautaine, le font paraître sûr de la victoire, au moment même d'une défaite; il invoque les idées d'humanité, parle avec la générosité d'un philosophe du droit des noirs à la liberté personnelle, flétrit la traite avec une indignation dédaigneuse, et, assimilant la chair humaine à de la contrebande de guerre, il remarque que le droit de visite a lieu contre de la contrebande de guerre, déclare qu'il n'y aura rien de plus qu'un nouveau crime inscrit dans le code des nations, et demande enfin si la France peut consentir à rester en arrière de l'Angleterre dans une question de progrès social et de civilisation. M. Odilon Barrot lui réplique incontinent, et, au nom de toute la gauche, il rappelle les différents actes du ministère, les concessions successives qu'il a faites pour maintenir l'impuissant traité de la quadruple alliance ; puis, au nom du pays tout entier, il développe en un noble langage les inquiétudes du plus susceptible de nos sentiments, l'honneur national ; il redoute l'arrogance anglaise vis-à-vis de notre marine, inférieure par le nombre, mais non par les capacités et par le courage; il évoque le passé pour éclairer le présent; il ne veut pas qu'on expose notre drapeau même à un soupçon d'injure, et craint plutôt le conflit de rivaux éternels qu'il ne croit à l'efficacité d'une mesure réciproque, quelle que soit l'humanité du but. Comme toujours, M. Odilon Barrot hésita dans son exorde, et sembla avoir besoin d'échauffer sa pensée ; mais il en vint bientôt à une ampleur de développements, à une justesse de raisonnemets, à une puissance de critique qui firent applaudir la Chambre, triompher l'opposition, et qui laissèrent au public une de ces impressions profondes, toujours profitables au patriotisme et à l'honnêteté politique. Jamais il ne s'était élevé à une pareille hauteur : mais c'est qu'aussi il a déjà dix ans de tribune, et la tribune grandit ceux qu'elle ne décourage pas.

Doué par la nature d'un organe puissant, quoique un peu grave, d'un large front qui dénonçait la pensée, d'une tête noble, d'un regard fier, formé au maniement de la parole à l'école du barreau, aux études de droit général à la barre de la cour de cassation,

Digitized by Google

M. Odilon Barrot s'appliqua de bonne heure à la politique, l'étudia comme une science et la pratiqua comme un culte. Toujours consciencieux et sincère, il ne compta jamais assez avec les faiblesses humaines, et préféra servir la liberté à outrance que d'accorder au pouvoir des armes pour se défendre. Débordé souvent par des passions qu'il condamnait sans pouvoir les détruire, son indécision habituelle s'explique par d'honnêtes scrupules. Il ne travaillait jamais que pour les autres; aussi, en 1848, tandis qu'il rêvait la Réforme, on établissait la République. Pendant toute sa vie parlementaire, ballotté, trompé, distancé, il fut impuissant comme homme d'Etat, s'il fut célèbre comme orateur. Personne ne fit à la tribune de plus rapides et de plus remarquables progrès; personne non plus n'eut moins d'action sur la majorité, et ne remporta moins de victoires de scrutin ; sa constance imperturbable dans une position avancée, son dédain des concessions, l'empêchèrent toujours d'être suivi par la foule; et si une bouche éloquente se permit un jour d'appeler les conservateurs des *bornes* politiques, on pourrait dire de M. Odilon Barrot qu'il fut le monolithe de l'opposition. Les hommes marchaient, les idées volaient, et il fut dépassé.

Et pourtant il avait été le chef d'un parti puissant, plein de vitalité, de verve et d'esprit. Si M. Guizot n'avait guère pour soutien que M. Duchâtel et son habileté parlementaire, M. Villemain et sa causticité académique, M. Persil et son dévouement, M. Lacave-Laplagne et ses spécialités, M. Odilon-Barrot comptait plus de dix auxiliaires capables de le suppléer et toujours prêts à l'aider : M. Dubois, ex-doctrinaire, ex-universitaire, ex-juste-milieu, à la parole élégante et recherchée, un peu trop philosophique parfois, mais constamment féconde, honnête et sincère; M. Isambert, docte jurisconsulte, député consciencieux, dont le rôle consistait à relever les contradictions ministérielles et à invoquer la Charte au profit des idées les plus libérales; M. Charlemagne, travailleur infatigable, qui étudiait chaque loi et l'interprétait dans le sens de l'opposition; M. Pagès (de l'Ariége), écrivain si pur, si élevé, si chaleureux, qu'il avait produit le miracle de faire écouter des discours écrits, caractère si noble, que ceux-mêmes qui ne partageaient ni ses idées, ni ses tendances, l'estimaient à sa valeur; M. de Tracy, cet excellent et réel philanthrope, toujours à la piste des idées humanitaires, des bienfaits sociaux, du perfectionnement moral, toujours en quête d'un gouvernement pacifique, progressif et charitable, et condamnant toute mesure qui ne rentrait pas dans son idéal; M. Roger, spécial pour les questions maritimes; M. Ducos, aux traditions généreuses; M. Quinette, administrateur remarquable; M. l'Herbette, le hardi interpellateur; l'ardent César Bacot, le grave Félix Réal;

Digitized by Google

enfin, l'universel Arago, un peu excessif, un peu radical, mais si précieux comme rapporteur dans les questions scientifiques, et qui répandait sur l'opposition tout le lustre de sa renommée européenne.

On pourrait encore ajouter à cette élite, qui entourait M. Odilon Barrot ces hommes de talents si variés et si remarquables, qui, sans valoir comme parti politique, comptaient si justement comme individualités; le sévère M. Dufaure, conscience droite, esprit éclairé, raisonneur expert, et dont la parole abondante et logique serrait de près toute question et cherchait toujours la paille dans le fer habilement forgé du ministère; le pétulant M. Billault, vif, prompt, spirituel, mais cachant encore sous les dehors d'une fine raillerie et d'une alerte discussion les hautes qualités et la supériorité de vues qu'il a développées plus tard d'une façon si magistrale; le laborieux M. de Tocqueville, ayant dès sa jeunesse comparé les législations diverses, et venant apporter à la Chambre les résultats de ses fortes études et de ses profondes méditations; M. Hippolyte Passy, aussi habile financier que savant économiste, au langage clair et distingué, aux expositions lucides, aux raisonnements sérieux, aux critiques péremptoires, et dont les conclusions sages et modérées battaient en brèche tout système aventureux ou imprévoyant; M. Lanjuinais, qui, comme M. Billault, préludait avec un certain éclat au talent qu'il a déployé plus tard. Avec un pareil état-major, comment l'opposition ne parvint-elle jamais à conquérir le pouvoir? C'est là l'énigme du gouvernement de Juillet, d'autant plus qu'à tant de capacités diverses venaient se joindre à l'assaut du ministère, sans songer pourtant à aucune part dans le butin, le fougueux M. de la Rochejacquelein, l'élégant M. de Panat, l'habile et disert M. Dugabé, et cet excentrique mais puissant orateur, à la voix rude et rauque, au geste brusque et cassant, républicain avoué et opposant violent, M. Ledru-Rollin. Avec un petit groupe de rêveurs à ses côtés, et une queue immense d'exigeants au dehors, M. Ledru-Rollin a dû chercher des théories capables de satisfaire les uns et d'enflammer les autres; mais louvoyant sans cesse sur la mer des passions humaines, il n'a jamais jeté l'ancre dans le présent, et a constamment affronté l'avenir qui devait bientôt l'engloutir et le perdre.

Dans ce rapide résumé des orateurs qui, sans être des modèles ou des supériorités aux nuances tranchées, n'en montrent pas moins des mérites qu'il ne nous est point permis de ne pas reconnaître, nous n'avons su où placer M. Sauzet. Sans antécédents politiques bien caractérisés, isolé sur son fauteuil de la présidence, M. Sauzet n'en descendait que rarement, et pour discuter d'une voix pleine et

Digitized by Google

sonore des questions d'affaires avec une grande lucidité et une excellente méthode. Poli avec dignité, modéré avec convenance, généralement impartial, naturellement patient, on s'était habitué à le voir présider la Chambre, et personne ne contestait son pouvoir ni ne remontait à son origine. Il suffisait qu'on se souvînt d'un noble discours qu'il avait prononcé en 1830 à la Chambre des pairs, comme défenseur de M. de Peyronnet, et surtout d'une admirable image de sa péroraison, dont l'effet fut aussi prompt qu'instantané ; il suffisait d'autre part qu'il eût réclamé l'amnistie avec chaleur et plaidé en faveur d'hommes égarés plutôt que coupables. On ne lui en demandait pas davantage, et l'on se rangeait volontiers sous les douces lois du plus affable des potentats. Du reste, son règne a été éphémère, et son talent assez vite oublié : ce fut un météore sans durée, lumineux, mais vide, qui brilla un instant à la tribune, plus longtemps sur le siége présidentiel, et qui s'évanouit à la première bourrasque, sans jamais reparaître à l'horizon politique.

Par suite de l'abolition de l'hérédité de la pairie, il était peu d'orateurs, à la Chambre des pairs, qui n'eussent déjà apparu à la Chambre des députés : ainsi MM. Pasquier, Decazes, Etienne, Kératry, Barthe, Merilhou, Bignon, Persil, de Mosbourg, Viennet, Villemain. Parmi ceux, au contraire, qui ne s'exercèrent d'abord qu'à la tribune, plus calme et modérée, du palais du Luxembourg, il faut compter M. de Broglie, à la parole savante et recherchée, homme d'un grand nom, d'une grande valeur et d'une renommée supérieure encore à ses talents ; M. Cousin, à l'éloquence majestueuse et philosophique, plus fort pour développer un noble thème que pour répliquer à une attaque soudaine ; M. Charles Dupin, économiste plein de zèle, discoureur plein de facilité, et qui savait semer de fleurs les champs monotones de la statistique ; MM. Humann et d'Audiffret, deux capacités financières ; MM. Cuvier et Thénard, deux lumières scientifiques. Outre ces illustrations sages, graves et planant au-dessus des émotions politiques, la Chambre des pairs comptait aussi quelques membres d'une opposition vive et continue, entre autres : M. Dubouchage, descendant d'un ministre de la marine sous l'ancien régime, ayant hérité d'opinions peu favorables à la Révolution française, et développant avec une persévérance infatigable et un talent réel ses méfiances contre le gouvernement de Juillet ; M. de Dreux-Brézé, dont le nom et les traditions commandaient la lutte contre les idées modernes, et qui montra dans ses protestations inutiles une énergie et un mérite remarquables ; et le plus distingué de tous, M. de Montalembert, grand adversaire de l'Université, noble défenseur de la Pologne et de l'Irlande, admirateur d'O'Connell, ancien disciple de Lamennais, qui

Digitized by Google

fit les progrès les plus rapides dans l'art de bien dire, et qui parvint dès 1844 à l'apogée de l'éloquence.

On rencontre chez M. de Montalembert une ardeur et une audace qui rappellent certains orateurs de 1789. Comme eux, il s'arrête volontiers aux grands problèmes des gouvernements, il évoque les principes primordiaux du juste et du bien, il s'inquiète du résultat de ces discussions si dangereuses quand elles n'aboutissent pas à la consolidation de l'ordre. Rien de plus magnifique dans ce genre que sa défense de l'autorité à propos des attaques incessantes et systématiques contre le président de la République, en 1851 : la hardiesse de ses critiques contre l'un des pouvoirs de l'époque, l'*Assemblée nationale*; la loyauté de ses arguments en faveur d'un prince dont il déclare n'être ni l'avocat, nil'ami, ni le conseiller; son horreur si fièrement exprimée de l'esprit de courtisanerie; ses attaques courageuses contre l'insubordination endémique des républicains de la veille, contre les pratiques des partis, contre le péril des coalitions; son intuition des faits, sa pénétration des pensées, sa franchise de langage; toutes ces qualités révèlent en lui une âme aussi noble qu'un esprit sensé, et sont les véritables inspiratrices de la grande éloquence.

Il y a dans ce discours toutes les supériorités et toutes les imperfections de l'homme : exorde aussi ferme d'expression que net de pensée, rigoureuse logique qui ne transige ni avec les faits ni avec les individus, images brillantes, forme solide et colorée, sobriété de mots; mais aussi, façon trop dédaigneuse d'apprécier des débats antérieurs, nulle concession à ses adversaires, générosité protectrice et quelque peu critique qui excuse le passé sans répondre de l'avenir; c'est un avocat qui juge au lieu de plaider. Aussi pourrait-on dire de lui que, dans cette occasion comme dans quelques autres, la générosité de son caractère semble faire obstacle à sa victoire; il manque d'adresse volontairement ou involontairement; il ne fait pas assez d'exceptions dans ses attaques; il n'épargne pas même ses amis, quand il les croit dans une voie mauvaise. De là cette solitude dans le Parlement, cette action peu évidente sur les assemblées; c'est que plus il les agite jusqu'au fond de leur conscience, moins elles se sentent disposées à reconnaître leurs torts. Il parle plutôt comme un prêtre que comme un homme d'Etat; il se trompe sciemment de tribune, et il tonne trop volontiers contre les vices de l'humanité, loin de leur accorder certains accommodements. Est-ce là le noble défaut des convictions de son âme; et son cœur, dirigé souverainement par la plus saine des règles et par le plus fort des gouvernements, ne s'abaisse-t-il qu'avec peine jusqu'à nos passions, et ne consent-il qu'à les condamner toujours, sans les

Digitized by Google

absoudre jamais? Ce que l'illustre Lacordaire a cru impossible, M. de Montalembert l'a tenté, sinon à son profit, du moins à son honneur.

Arrêtons-nous maintenant; aussi bien l'époque actuelle serait trop difficile à apprécier. Contentons-nous d'affirmer que nulle trace de décadence ne se manifeste dans le langage de nos orateurs, et que l'art de la parole n'est menacé d'aucune stérilité. Les trente années dont nous venons d'étudier les différents orateurs suffisent à nos démonstrations. N'y trouvons-nous pas, en effet, tous les genres d'éloquence : l'éloquence pathétique, comme celle de MM. de Serre, général Foy, Berryer, Montalembert; l'éloquence démonstrative, comme celle de MM. Manuel, Benjamin Constant, Thiers et Dufaure; l'éloquence railleuse, comme celle de MM. Dupin, de Rémusat, Duchâtel et Jaubert; l'éloquence noble et pompeuse comme celle de MM. Lainé, Chateaubriand, Odilon Barrot, Pagès (de l'Ariége) et Lamartine. En analysant la manière, la forme et les habitudes de chacun de ces orateurs, nous pouvions démontrer, si nos portraits eussent été ressemblants, quelle est la puissance et quelle est la variété de cet art sublime qui sait à la fois émouvoir, convaincre et mener les hommes. En tout cas, il nous est permis de croire qu'aucun autre pays n'offre un groupe plus fourni de talents divers et supérieurs; aussi notre œuvre, modeste et insuffisante sans doute, est moins un jugement du génie oratoire en France qu'un hommage à l'une de nos gloires.

JULES DAVID.

Digitized by Google

DE LA

LÉGISLATION COMPARÉE DES MINES

DANS LES DIVERS ÉTATS

DEUXIÈME PARTIE [1]

IV

DURÉE ET ÉTENDUE DES CONCESSIONS

Sous l'ancienne monarchie française, les concessions de mines étaient essentiellement temporaires : ce n'était que de simples permissions d'exploiter. Lorsque le Conseil du Roi voulait leur donner quelques garanties de durée, on insérait dans l'arrêt de concession une limitation de temps, qui était toute à l'avantage du permissionnaire. Cette durée variait de cinq à trente ans; nous ne connaissons qu'un exemple d'une concession accordée pour quarante ans : c'est celle que l'arrêt du 1er mai 1759 institue, dans le Hainaut, en faveur de la compagnie d'Anzin, du 1er juillet 1760 jusqu'au 1er juillet 1800. Généralement d'ailleurs, les permissionnaires obtenaient facilement des prorogations : ainsi, la concession faite dans le Hainaut au profit de Desandrouin, par arrêt du 8 mai 1717, pour quinze ans, est prorogée de cinq ans par arrêt du 9 juillet 1720, et de nouveau prorogée de vingt ans par arrêt du 29 mars 1735. Il arrivait souvent que l'autorisation d'exploiter était accordée sans terme fixé, témoin

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 août.

Digitized by Google

la concession faite dans le Hainaut en faveur du prince de Croy par les arrêts du 14 octobre 1749, du 20 avril 1751 et du 16 mars 1756, et les concessions accordées en Anjou aux sieurs de la Bretonnière, Bault, de Viéville, par les arrêts du 28 janvier 1740 et du 8 janvier 1754; mais alors les permissionnaires n'avaient aucune garantie pour la durée de leur privilége. D'ailleurs, qu'il s'agît de priviléges accordés avec ou sans limitation de temps, le souverain était toujours maître de les retirer partiellement pour les conférer à d'autres, ou même de les annuler complétement, ainsi qu'on en voit maint exemple. Citons seulement, à ce sujet, le monopole de l'exploitation de toutes les mines de France, concédé à Roberval par le roi Henri II, en 1548, et retiré en 1601 par l'édit de règlement de Henri IV; le privilége de l'exploitation de toutes les mines de houille accordé au duc de Montausier en 1689 et retiré en 1698, avant qu'il ait pu en être fait usage, et l'arrêt du 7 mars 1752, qui, dans le but de ramener l'abondance du charbon en Flandre, concède au sieur Turner les mines de houille de la rive gauche de la Scarpe, « nonobstant la » concession qui en a été faite, les 29 mars 1735 et 16 décembre » 1736, aux sieurs Desandrouin et Taffin, laquelle demeure nulle et » non avenue à cet égard. »

Les permissionnaires à qui un arrêt accordait une concession sans limitation de temps auraient pu prétendre que ces concessions leur étaient faites à perpétuité ; on s'aperçut bientôt de ce danger, qui n'existait pas seulement en matière de mines, mais s'étendait à toutes les branches du commerce, la manie d'octroyer des priviléges n'en ayant respecté aucune. Une déclaration du roi Louis XV, du 24 décembre 1762, vint atténuer le mal en restreignant à quinze années la durée des priviléges accordés sans termes. (Voir le code des mines, p. 431.) Il faut citer les considérants de cette déclaration, dont l'histoire ne peut que reproduire la sévérité :

Louis, etc..... Les priviléges, en fait de commerce, qui ont pour objet de récompenser l'industrie des inventeurs, ou d'exciter celle qui languissait dans une concurrence sans émulation, n'ont pas toujours le succès qu'on en peut attendre, soit parce que ces priviléges accordés pour des temps illimités, semblent plutôt être un patrimoine héréditaire qu'une récompense personnelle à l'inventeur, soit parce que le privilége peut être souvent cédé à des personnes qui n'ont pas la capacité requise, soit enfin parce que les enfants, successeurs et ayants cause du privilégié, appelés par la loi à la jouissance de ce privilége, négligent d'acquérir les talents nécessaires; le défaut d'exercice de ces priviléges peut avoir aussi d'autant plus d'inconvénients qu'ils gênent la liberté, sans fournir au public les ressources qu'il en doit attendre ; enfin, le défaut de publicité

Digitized by Google

des titres du privilége donne souvent lieu au privilégié de l'étendre et de gêner abusivement l'industrie et le travail de nos sujets.....

Art. 2. Tous lesdits priviléges, qui ont été ou seraient dans la suite accordés infiniment et sans terme, seront et demeureront fixés et réduits au terme de quinze années de jouissance, à compter du titre de concession, sauf aux privilégiés à obtenir la prorogation.

Cette déclaration était applicable aux priviléges ou permissions accordées pour l'exploitation des mines ; aussi, sous l'ancienne monarchie, ces priviléges accordés par arrêt du conseil du roi ne conféraient aucun droit de propriété et étaient toujours essentiellement temporaires. Cette position précaire était défavorable à l'industrie des mines, qui se trouvait ainsi dans l'impossibilité d'entreprendre des travaux préparatoires de long avenir. Au reste, ces travaux d'avenir n'étaient pas aussi indispensables alors qu'ils le sont actuellement, parce que l'exploitation se faisait sur une échelle bien plus restreinte. Aujourd'hui que l'emploi des machines et les progrès industriels de tout genre ont amené les exploitants de mines à faire usage de puits très profonds, de galeries souterraines très développées, et à employer un matériel très coûteux, il faut, de toute nécessité, que la possession des mines ne soit plus pour eux une faveur, mais un droit imprescriptible, et qu'au lieu d'une simple autorisation d'exploiter, la concession leur confère un droit de propriété au moins fort long. Or, ce qui est une nécessité de fait passe forcément dans les lois. C'est ainsi que la loi de 1791 permit de faire des concessions ayant jusqu'à cinquante ans de durée, et que celle de 1810, allant bien plus loin encore, n'admit plus que des concessions perpétuelles, conférant au privilégié la propriété entière de la mine.

Ce qui est arrivé en France s'est produit également dans les autres pays; presque partout, le droit d'exploiter est maintenant dévolu aux concessionnaires à perpétuité; l'on ne peut citer, en sens contraire, que les Deux-Siciles où les concessions, quand il y a lieu d'en faire, ne sont accordées que pour dix, quinze, vingt-cinq ans, et la Russie, dans les terres de la couronne, où elles ne sont que de douze ans pour les mines de Sibérie, de vingt ans pour les mines d'anthracite des bords du Don.

En accordant ainsi aux exploitants de mines, au lieu de concessions de quinze années environ, qu'ils avaient sous l'ancienne monarchie française, une jouissance perpétuelle, nous croyons que l'on est tombé dans l'excès contraire et qu'on a dépassé le but. Sans doute, des concessions de dix à vingt ans sont tout ce qu'il y a de plus défavorable au développement de l'industrie des mines ; mais on aurait pu adopter un très long terme, cent ans, par exemple,

Digitized by Google

délai bien suffisant pour permettre l'amortissement de tous les capitaux possibles, et au bout duquel les concessions auraient fait retour à l'Etat.

Les compagnies de chemin de fer, de canaux, n'ont-elles pas des capitaux plus considérables encore à immobiliser? Et cependant une concession beaucoup moins longue leur suffit grandement pour les amortir. Le don gratuit des concessions n'a d'autre but que d'exciter les citoyens à rechercher les mines cachées sous le sol de leur pays; or, si des concessions de cent ans constituent une prime suffisamment engageante pour les explorateurs, il n'y a aucune raison pour que l'Etat, c'est-à-dire la masse des citoyens, seul propriétaire réel des mines, ainsi que nous l'avons montré, se dessaisisse en leur faveur de la propriété perpétuelle.

Si l'on étudie les conséquences pratiques de ce système de concessions à très long terme, on est amené à le modifier, pour lui en substituer un autre qui dérive du même principe, mais qui s'harmonise bien mieux avec les exigences de l'industrie.

En effet, dans ce système, il faut se demander ce que deviendrait la mine à l'expiration des cent ans, quand elle ferait retour à l'Etat dans la pleine activité de son exploitation. L'Etat n'aurait pas de meilleur moyen d'en user que de l'affermer pour une nouvelle période de temps, et il l'affermerait de préférence à la compagnie concessionnaire elle-même, déjà en possession des lieux, des ouvriers, des machines, etc. Cette location aurait lieu moyennant le payement d'une rente, qui ne pourrait être établie d'une manière plus équitable et plus douce qu'en la fixant à tant pour cent du bénéfice annuel, moitié, par exemple, pour laisser à l'industrie qui exploite un intérêt suffisant. On arriverait donc au même résultat en décidant que les concessions seront perpétuelles, mais que, après un délai de cent ans, les compagnies payeront à l'Etat, à titre de fermage ou à titre d'impôt, le mot importe peu, moitié de leurs bénéfices annuels. Or, si l'on remarque, d'une part, que les compagnies minières sont déjà assujetties par la loi actuelle à une redevance de 5 0/0 de leurs bénéfices, et, d'autre part, qu'il n'y a aucune raison pour que cet impôt saute brusquement de 5 0/0, pendant les cent premières années, à 50 0/0 pendant la cent-unième, on verra qu'il serait plus pratique et infiniment préférable de *faire croître le taux de la redevance uniformément, depuis la première année de la concession jusqu'à la centième.* On le ferait commencer à 1/2 0/0, par exemple, et on l'augmenterait de 1/2 0/0 tous les ans, pour le maintenir, après une durée de cent ans, au taux uniforme de 50 0/0. Il faut se souvenir en effet que les compagnies ont obtenu

Digitized by Google

leurs concessions gratuitement ; qu'il est juste, lorsque les fonds ainsi concédés contenaient les germes d'une large rémunération des capitaux employés, que l'État perçoive une partie des bénéfices, et que cette partie doit augmenter d'importance chaque année, car une longue durée des travaux est la preuve de bénéfices brillants. Seulement, il serait juste aussi, dans ce système, d'accorder avant tout prélèvement un intérêt de 5 0/0 aux capitaux immobilisés par les compagnies minières, car ces capitaux auraient pu obtenir ce même intérêt avec toute garantie dans d'autres placements.

Cette augmentation du taux de l'impôt d'année en année est en opposition avec toutes les idées reçues, et nous ne lui connaissons d'analogue que la progression de la taxe payée en Belgique pour les brevets d'invention, taxe qui est de 10 francs pour la première année, 20 francs pour la seconde, 30 francs pour la troisième, et ainsi de suite ; mais nous croyons ce système progressif très ingénieux et très juste, et l'on ne peut lui faire, même en pratique, aucune objection fondée[1].

Pour l'étendue que peuvent avoir les concessions de mines, on observe dans les différentes législations de grandes divergences. Il y avait intérêt à empêcher que de trop grandes concessions pussent être accordées en une seule fois à une même compagnie, et le législateur avait pour cela deux moyens à sa disposition : fixer dans la loi même un maximum d'étendue que le gouvernement ne pourrait pas dépasser dans les décrets de concession, ou établir sur les étendues concédées une redevance annuelle de tant par hectare, qui aurait obligé les compagnies elles-mêmes à modérer leurs demandes. En France, les concessions n'étaient assujetties, sous l'ancienne monarchie, à aucun maximum d'étendue, et l'on vit constamment les rois accorder par un seul édit aux particuliers qu'ils voulaient favoriser la concession de toutes les mines de diverses natures qui

[1] La taxe sur les brevets est, en France, uniformément de 100 francs par an; il serait infiniment plus juste de lui faire suivre une progression plus rapide même que celle que l'on a adoptée en Belgique et qu'il serait facile de graduer de manière à lui faire produire annuellement pour le Trésor la même somme qu'elle rapporte aujourd'hui. Si sur cent brevets il en reste en vigueur trente après cinq ans, vingt après dix ans, et quinze après quinze ans de durée, il faudrait porter la taxe à 10 fr. pour la première année, 70 francs pour la cinquième, 180 francs pour la dixième et 500 francs pour la quinzième, et à des sommes graduées pour les années intermédiaires : les brevets qui sont entretenus pendant de longues années sont ceux qui rapportent de véritables bénéfices industriels, et l'impôt n'est rien pour eux ; tandis que ceux que l'on n'alimente que pendant quelques annuités représentent des essais qui n'ont pu répondre aux exigences de la pratique, mais que l'on doit encourager en les grevant le moins possible de frais. Personnellement, nous connaissons cent, mille brevets qui eussent été pris en France si la taxe de la première année, qui est la période des essais, n'eût été que de 10 francs au lieu de 100, peut-être quelques-uns parmi eux auraient-ils pu faire réaliser quelques progrès utiles à l'industrie.

Digitized by Google

existaient ou qui pourraient être découvertes dans des provinces entières, et cela avant même que ces gisements minéraux fussent réellement connus. Outre la concession faite par Charlemagne à deux de ses fils en l'an 786, et déjà rapportée plus haut, l'on peut citer en ce sens l'édit de Louis XII, en 1514, autorisant les frères de Bèze à ouvrir des mines d'argent, cuivre, plomb et autres métaux dans toute l'étendue du royaume; celui de François Ier du 29 décembre 1519, concédant au seigneur de Capdénat toutes les mines de métaux de sa seigneurie; puis celui de Henri II, du 30 septembre 1548, donnant au sieur de la Roque, seigneur de Roberval, le monopole de l'exploitation des mines en France. Ce dernier édit, qui fut confirmé en faveur de Roberval et de ses successeurs par treize autres, jusque et y compris la déclaration du 10 mars 1577, suscita des résistances interminables de la part des particuliers et des parlements des provinces ; l'exploitation réelle des mines étant devenue impossible au milieu de ces luttes, le privilége fut enfin annulé par l'édit de règlement de Henri IV, en juin 1601. On retrouve cependant encore plus tard des exemples de concessions d'une étendue démesurée : ainsi, le 16 juillet 1689, un arrêt du conseil d'Etat accorde au duc de Montausier le droit d'exploiter les mines de houille dans toute la France, excepté dans le Nivernais, mais en se mettant d'accord avec les propriétaires du sol. Le duc de Montausier étant mort avant d'avoir pu faire usage de son privilége, la duchesse d'Usez, sa fille, en demande la confirmation; mais elle lui est refusée par l'arrêt du 13 mai 1698, qui rend aux propriétaires du sol tous leurs droits, et annule le privilége de 1689, ainsi que tous ceux que le roi « pourrait avoir ci-devant accordés ». Ainsi, l'on ne savait même plus alors s'il avait ou non été accordé à quelque seigneur une concession générale plus ou moins étendue. On peut encore citer, du 8 mai 1717, un arrêt du conseil qui accorde au vicomte Desandrouin la concession des mines de houille de tout le Hainaut, sur une étendue de 20 lieues carrées; un nouvel arrêt, du 16 décembre 1736, qui ajoute à cette concession les terres comprises entre la Scarpe et la Lys, dont l'étendue n'est pas moindre de 100 lieues carrées; un édit de février 1722, qui concède à la compagnie du sieur de Joncquier toutes les mines de métaux, minéraux, et demi-métaux du royaume, à l'exception des mines de fer; un arrêt du conseil de 1741, qui donne au duc d'Aumont le privilége d'exploiter les mines de charbon du Bourbonnais et du comté d'Ardres ; deux arrêts, du 10 mars 1774 et du 6 août 1779, qui accordent au marquis de Traisnel la concession de mines de houille sur une étendue de 25 lieues carrées dans le Cambrésis, et une foule d'autres.

Ainsi pratiquée, l'institution des concessions minières manquait

Digitized by Google

complétement son but, qui ne doit être que de récompenser les recherches de mines, afin d'en encourager de nouvelles ; ces concessions ne servaient plus qu'à enrichir les favoris du jour, et étaient de nature à mettre dans l'avenir de grands obstacles aux exploitations sérieuses. Tant d'abus devaient nécessairement amener une réaction ; et lorsqu'en 1791 l'Assemblée constituante discuta la nouvelle loi sur les mines, une disposition spéciale qui y fut insérée limita à six lieues carrées, soit 11,550 hectares, l'étendue maximum qui pourrait être donnée à une concession minière, et ordonna même que les concessions antérieures qui excéderaient cette étendue y fussent immédiatement réduites. Cette sage restriction dura peu, car elle fut abolie par la loi de 1810 ; mais elle porta cependant ses fruits : ainsi, les deux immenses concessions accordées à Desandrouin et au marquis de Traisnel dans le nord de la France furent effectivement réduites à l'étendue légale de six lieues carrées, qu'elles ont conservée depuis lors, ce qui a permis à de nouveaux explorateurs de découvrir le prolongement du bassin houiller du Nord et le bassin du Pas-de-Calais tout entier. Si ces précieux gisements minéraux étaient restés sous la main morte de deux privilégiés, ils ne seraient sans doute pas encore découverts aujourd'hui. Le maximum auquel l'Assemblée constituante s'était arrêtée était malheureusement encore beaucoup trop élevé, ce qui vient de ce qu'il était impossible de prévoir alors le développement que pourrait prendre l'industrie des mines. Le législateur de 1810 alla bien plus loin encore : soit dans le désir d'innover, soit afin d'élargir les prérogatives du pouvoir exécutif, il ne fixa plus aucun maximum pour l'étendue des concessions de mines que celui-ci aurait à accorder, et c'est là que la France en est restée. Il en est de même dans les Etats du Pape, en Portugal, en Grèce et au Mexique; la loi n'y fixe aucun maximum ; et, en même temps, elle néglige un correctif qui aurait pu devenir efficace : nous voulons parler de l'établissement d'une redevance fixe un peu élevée de tant par hectare. La redevance fixe est, au contraire, insignifiante dans ces mêmes Etats : elle n'est, notamment en France, que de 10 centimes, et, en Portugal, que de 20 centimes par hectare. En Saxe, l'inventeur a droit à autant de mesures de mine qu'il le désire, la première mesure ayant vingt hectares (approximativement) et les autres 14 ; mais chaque hectare est frappé d'une redevance élevée. L'Espagne limite la surface de chaque concession à 600 hectares, étendue maximum qui est généralement attribuée à toutes les concessions, et établit sur chaque hectare une redevance de 13 francs ; l'Autriche a adopté le maximum de 500 hectares ; l'Italie, celui de 400, et une redevance de 0 fr. 50 c. par hectare ; la Prusse, celui de 200 hectares, sans

Digitized by Google

redevance fixe ; la Russie, pour les terres de la couronne, fixe comme maximum 120 hectares pour les mines d'or, et 114 pour les gisements d'anthracite ; et la Suède admet 60 hectares, restrictions qui sont tempérées dans plusieurs de ces Etats par la faculté laissée à une même personne de posséder plusieurs concessions à la fois. Quant aux gisements aurifères de la Californie, le code pénal des mineurs a pris les mesures les plus efficaces pour empêcher leur envahissement par une même association de travailleurs. Chaque association est obligée de dépenser en travaux, par chaque mètre de terrain, une somme déterminée, ordinairement 300 à 400 francs, ce qui, dans la pratique, limite généralement à 300 mètres le long de chaque veine, soit à un dixième d'hectare, la part de chaque compagnie. Sur ce point, le législateur français a complétement manqué son but ; et souvent, en effet, l'on demande et l'on obtient, dans notre pays, des concessions beaucoup trop étendues. On peut citer comme un exemple bien frappant les concessions houillères qui ont été données, il y a une quinzaine d'années, dans le bassin du Pas-de-Calais, récemment découvert. Par suite de l'habitude que l'on avait prise de voir dans le bassin voisin du département du Nord les immenses concessions données par l'ancienne monarchie, et peut-être aussi faute de compétiteurs assez nombreux, on accorda aux compagnies qui avaient fait quelques découvertes sur ces gisements des concessions infiniment trop étendues : 4,000, 5,000, 6,000 hectares ; ce fut une faute irréparable, car une grande partie de ces étendues, qui seraient productives à coup sûr, restera encore inexploitée pendant plus d'un siècle, une même compagnie ne pouvant tout entreprendre à la fois. Une loi sage devrait donc limiter l'étendue d'une concession à un maximum qui serait calculé en vue des mines qui ont besoin du plus grand espace, les mines de houille : il pourrait être fixé à 1,000 hectares, espace qui permettrait d'établir, même dans les terrains les plus réguliers, au moins quatre puits houillers en pleine activité.

On objecterait vainement qu'une compagnie houillère a besoin d'une concession très étendue pour rémunérer les capitaux qu'elle immobilise ; ces capitaux ne croissent que proportionnellement au nombre de puits en activité, et 6,000 hectares seront toujours mieux exploités par six compagnies que par une seule ; d'ailleurs, une même compagnie pourrait, dans quelques cas particuliers, obtenir plusieurs concessions, mais qui lui seraient accordées par des décrets différents. En même temps, il faudrait établir pour la redevance fixe par hectare un chiffre sérieux, sans être écrasant, et qui serait plus faible quand l'exploitation est à son début que quand elle est en pleine activité : il serait, par exemple, de un franc par

Digitized by Google

hectare et par an pour la première période de cinq années, et de deux francs pour les années suivantes. On restreindrait ainsi le nombre, beaucoup trop grand actuellement, des concessions que leurs propriétaires conservent sans les mettre en exploitation ; car une concession de 500 hectares, par exemple, aurait à payer une taxe annuelle de 1,000 francs, somme qui est assez importante pour être prise en considération. C'est ainsi que nous modifierions sur ce point la loi de 1810.

V

DROITS ET DEVOIRS DES CONCESSIONNAIRES.

L'acte de concession émane, dans tous les pays, de l'autorité souveraine, sauf en Prusse, où il est simplement rendu par l'administration des mines, à la tête de laquelle est le ministre du commerce; cet acte fait de la mine une propriété nouvelle qui passe aux mains du concessionnaire. Toutefois, cette propriété diffère sensiblement de la propriété des terres, maisons ou capitaux, telle qu'elle est reconnue par le droit civil ordinaire, et l'on peut la caractériser d'une manière très nette en disant qu'elle emporte avec elle le droit d'user, mais non le droit d'abuser. Il importait, on le comprend, tout en donnant aux exploitants sérieux une sécurité complète pour leurs travaux, de conserver aussi à la société une garantie pour le bon aménagement des richesses minérales du sol. En effet, ces richesses ne sont pas de nature à se reproduire ; on doit les considérer comme un présent que la Providence a fait au genre humain, mais qui ne sera jamais renouvelé; il faut donc en tirer tout le parti possible et ne pas permettre des exploitations maladroites ou abusives, qui, en s'attaquant à la partie supérieure d'un gisement pour en jouir plus vite, pourraient compromettre l'existence de la mine tout entière, et en interdire l'exploitation complète aux générations à venir.

Un bon aménagement des mines doit être aussi éloigné de l'abandon complet des travaux que du gaspillage du gîte; c'est contre le premier de ces deux excès que le législateur, dans tous les pays, a pris le plus de mesures. Partout le concessionaire est obligé de commencer les travaux d'exploitation dans un délai qui est de deux mois en Portugal, de quatre mois au Mexique, de six mois en Saxe, de deux ans en Italie, de quatre ans dans les mines d'anthra-

Digitized by Google

cite de la Russie, et qui, dans les autres pays, et notamment en France, n'a pas été impérativement fixé par la loi. Partout également il est obligé de maintenir les travaux en activité, faute de quoi la concession peut lui être retirée et accordée à une autre personne. La loi la plus sévère à ce sujet est celle des Deux-Siciles : c'est la seule qui déclare que la déchéance est encourue de plein droit, et elle fixe pour cela un délai d'interruption des travaux de deux ans. En Saxe, en Italie, en Suède, la loi exige impérieusement que l'exploitation soit toujours maintenue en activité ; elle n'est pas aussi rigoureuse en France : sous l'ancienne monarchie, les concessions accordées étant souvent très étendues, le concessionnaire ne pouvait les mettre tout entières en activité ; il était alors facile à un concurrent d'obtenir à son profit, pour les parties délaissées, une concession nouvelle qui annulait l'ancienne. C'est ainsi que M. Turner obtint, par l'arrêt du 7 mars 1752, la concession des mines de houille situées sur la rive gauche de la Scarpe, en Flandre, terrains qui faisaient partie de la concession antérieurement accordée à Desandrouin, par arrêt du 29 mars 1735, mais qui en sont retirés parce que celui-ci n'avait pu y établir d'exploitation. La loi de 1791 décidait que toute concession était annulée par une cessation de travaux d'un an ; la loi de 1810 était moins sévère à cet égard : elle prescrivait de tenir la concession en activité, mais ne sanctionnait cette prescription par aucune pénalité. La loi du 27 avril 1838 est venue la compléter sur ce point ; cette dernière permet de retirer la concession dans le cas où l'exploitation serait restreinte ou suspendue de manière à inquiéter la sûreté publique ou les besoins des consommateurs. Ce droit de retrait des concessions inexploitées serait une arme terrible entre les mains de l'administration si elle en faisait un usage un peu fréquent ; mais elle ne l'exerce au contraire que dans des cas graves et très rares, après avoir mis le concessionnaire en demeure de reprendre ses travaux et avoir bien et dûment constaté qu'il n'apporte aucune bonne volonté à le faire, et qu'un sérieux intérêt public pourrait rester en souffrance par suite de cet abandon. Ce qui le prouve, c'est qu'un grand nombre de mines sont complétement et depuis de longues années abandonnées par les concessionnaires, qui n'y ont pas trouvé d'éléments suffisants de bénéfice. L'administration se montre fort tolérante à cet égard, et il n'en résulte pas grand dommage, car on n'abandonne guère que les concessions qui sont trop pauvres pour rien produire.

On voit ainsi, en France, des concessions très étendues, principalement sur des mines de houille, et dont une faible partie seulement est mise en exploitation ; mais l'on ne peut exiger qu'une

Digitized by Google

compagnie entreprenne plus de travaux à la fois, immobilise plus de capitaux que ses forces ne le comportent, et l'on est obligé de tolérer encore cet état de choses, qui cependant est souvent très préjudiciable au développement de l'industrie dans toute une région ; mais la faute a été faite au moment où l'on a concédé des étendues trop grandes, et elle ne peut plus guère être réparée maintenant par aucune action administrative ; elle le peut d'autant moins, que les concessions ont été faites à perpétuité.

Partout les concessionnaires sont obligés d'exploiter leurs mines conformément aux règles de l'art, d'en extraire tout le minerai qu'elles renferment, d'en éviter le gaspillage. Le pays où il y avait le plus de réglementation à ce sujet était la Prusse, avant sa nouvelle loi ; l'administration prescrivait le mode de l'exploitation et ordonnait même l'exécution de certains travaux ; elle allait jusqu'à fixer les versements que devaient faire les actionnaires des compagnies de mines, les dividendes qu'ils devaient recevoir, et les sommes qu'il fallait laisser à la réserve ; l'industrie des mines y était dans une tutelle complète. Depuis la loi de 1865, au contraire, l'administration limite sa surveillance à tout ce qui concerne la sécurité publique. De son côté, l'Etat prussien a apporté jusqu'à présent le plus grand ménagement dans l'exploitation des mines de houille de Sarrebrück, qu'il s'est réservée : il lui serait facile d'en extraire une quantité de houille double ou triple de celle qu'il en tire annuellement, et facile aussi de la vendre, les demandes des acheteurs n'étant jamais complétement satisfaites ; mais il a grand soin de réserver l'avenir. En France, les exploitants avaient à ce sujet, sous l'ancienne monarchie, liberté complète; mais à mesure que l'art des mines a fait des progrès, l'administration a dû, par divers règlements et ordonnances, obliger ceux-là à les suivre, à se conformer aux règles techniques d'une bonne exploitation, et à exécuter les travaux d'avenir qui peuvent leur être prescrits. Jamais on n'a eu à se préoccuper de la crainte d'une activité trop grande des travaux, qui menacerait d'épuiser les gîtes; indépendamment des houillères de l'Etat prussien, on ne trouve de trace d'une semblable prévoyance qu'en Suède, où l'administration détermine les quantités de minerai que chaque concessionnaire a le droit d'extraire chaque année. A notre avis, c'est une prévoyance exagérée que celle qui résulte de la crainte de l'épuisement des mines de houille ou des gisements métalliques du globe; la consommation que l'espèce humaine peut avoir à faire de ces matières est certainement assurée déjà pour plusieurs milliers d'années; d'ici là l'on découvrira sans aucun doute de nouvelles mines, de nouveaux pro-

Digitized by Google

cédés d'exploitation; et d'ailleurs, ne sommes-nous pas menacés de mille autres dangers infiniment plus pressants?

Le concessionnaire de mines qui observe cette double obligation de maintenir ses travaux en activité et de les conduire suivant les règles de l'art, ne jouit pas encore de sa propriété d'une manière tout à fait absolue : on peut signaler d'abord la restriction qui a trait au droit de vendre les produits de son exploitation. Presque tous les Etats s'étaient réservé, dans le principe, le droit d'exploiter les mines d'or et d'argent, ou au moins le monopole du commerce de ces métaux précieux : c'était l'application des règles d'économie politique que nous avons posées plus haut au sujet de l'établissement du droit régalien ; mais les progrès des sciences et la force de la pratique ont déjà fait tomber, dans beaucoup de pays, la plupart de ces restrictions. Ainsi, en Angleterre, l'Etat avait le droit d'acheter seul tous les minerais d'or et d'argent et tous ceux qui contenaient une partie notable de ces métaux ; mais ce droit est tombé en désuétude. En Prusse et en Russie, l'Etat a conservé ce droit exclusif d'achat et le monopole du commerce des métaux précieux, qui est considéré comme un corollaire du droit de battre monnaie. En Saxe, l'Etat a seul le droit d'acheter ces minerais et de les fondre. Tous les autres pays ont renoncé à cette législation ; le Brésil a lui-même abrogé, depuis la déclaration d'indépendance de 1822, la loi portugaise qui défendait le commerce de diamants sous peine de mort.

Pour les produits autres que les métaux précieux, on ne trouve guère de dispositions restrictives que dans la méticuleuse Allemagne : en Saxe, l'Etat a seul le droit d'acheter et de fondre les minerais métalliques de toute nature, et il les élabore en effet dans plusieurs fonderies royales, dont la plus connue est celle de Freiberg ; en Hanovre, l'Etat a le même droit de préemption, et il l'exerce à des prix qui sont à peine rémunérateurs pour les exploitants ; en Prusse, la loi défend d'exporter les minerais sans permission ; en Turquie, l'Etat seul a le droit d'acheter la houille et tous les minerais ; toutes ces barrières sont destinées à tomber devant l'évidence de plus en plus grande des avantages que présente la liberté du commerce.

En France, la loi de 1810 avait aussi établi une restriction analogue qui s'appliquait au droit de disposer des minerais de fer d'alluvion ; ces minerais ne pouvaient être vendus qu'aux usines à fer établies dans le voisinage des exploitations, et ces mêmes usines avaient le droit d'en requérir une exploitation assez abondante pour suffire à leurs besoins. Ces dispositions, utiles à l'industrie du fer

Digitized by Google

au moment où elles furent édictées, ont été abolies par la loi du 9 mai 1866, qui les maintient seulement en vigueur pendant un délai transitoire de dix ans.

VI

RAPPORTS DES CONCESSIONNAIRES AVEC LES PROPRIÉTAIRES DU SOL.

Nous avons maintenant à parler des rapports qui peuvent s'établir entre les exploitants de mines et les propriétaires du sol : la loi, en créant par la concession une propriété nouvelle, celle de la mine, devait nécessairement régler ces rapports et les droits réciproques de chacun ; car le propriétaire du sol a pour lui le droit primordial d'occupation et de possession ; l'exploitant n'a aucun droit naturel et ne peut prétendre qu'à ceux qui lui sont octroyés par la loi. Toute mine est frappée d'une double enclave ; il faut, en effet, pour l'exploiter, pénétrer jusqu'à elle au moyen d'un puits ou d'un ouvrage souterrain, puis il faut transporter les produits extraits depuis l'orifice de ce puits jusqu'à la voie publique. Aussi, de même que les lois civiles donnent à tout propriétaire foncier le droit de se désenclaver, de même la loi des mines devait permettre à tout concessionnaire d'occuper les terrains qui sont indispensables à son exploitation. Ce droit était déjà constant sous l'ancienne législation française. M. Dalloz cite à ce sujet, dans son ouvrage, une ordonnance de Charles VI du 30 mai 1413, une ordonnance de Louis XI de septembre 1471 et une foule d'autres documents postérieurs. La loi de 1810 l'a consacré implicitement et l'a rendu applicable aux simples recherches de mines, au dépôt des déblais, à la préservation des travaux intérieurs, par exemple, au moyen du desséchement d'un étang, enfin à l'établissement des chemins nécessaires au transport des matières extraites, dans le périmètre concédé. Toutes les fois qu'il s'agit d'autoriser une occupation de terrains de ce genre, les concessionnaires n'ont à remplir que des formalités très simples : c'est le préfet du département qui statue et qui envoie en possession, après avoir entendu le propriétaire de la parcelle de terrain réclamée et avoir reconnu qu'elle est réellement nécessaire à l'exploitation de la mine. Mais s'il s'agissait d'établir dans le périmètre de la concession, au lieu de routes ordinaires, des chemins de fer, cas qui se présente très souvent, ce n'est plus au préfet qu'il faudrait avoir recours ; d'après la loi du 3 mai 1841 et le sénatus-

Digitized by Google

consulte du 25 décembre 1852, tous les travaux d'utilité publique, et notamment les chemins de fer d'embranchements de moins de 20 kilomètres, sont autorisés par des décrets impériaux rendus dans les formes des règlements d'administration publique. On a souvent réclamé, et avec raison, selon nous, contre cette disposition, qui, en obligeant les concessionnaires à subir les formalités d'une instruction aussi compliquée, les met souvent dans l'impossibilité de profiter de leur droit pour l'établissement des chemins de fer dans le périmètre de leurs concessions. Un grand nombre de ces chemins, qui auraient été fort utiles aux exploitations, n'ont pu être entrepris, surtout lorsqu'ils étaient projetés par de petites compagnies; pour d'autres, les exigences des propriétaires du sol ont nécessité à l'amiable des sacrifices exagérés. Il serait fort à désirer que les exploitants jouissent de la même facilité pour les chemins de fer que pour les routes ordinaires, ainsi que cela a lieu en Belgique, où la distinction n'existe pas. Quant à l'établissement des voies de communication en dehors du périmètre des concessions, la loi de 1810 ne l'autorise pas; elle n'admet pas que l'acte de concession ait pu créer une servitude jusque sur des terrains non concédés; et l'on reste, à cet égard, dans le droit commun, qui prescrit d'avoir recours pour l'expropriation à un décret délibéré en conseil d'Etat. Cette situation, ainsi que le fait remarquer M. Lamé-Fleury, est analogue à celle où l'on se trouve en Belgique, où, d'après la loi du 2 mai 1837, le gouvernement peut déclarer qu'il y a utilité publique à établir des voies de communication dans l'intérêt d'une exploitation minière, mais seulement sur la proposition du conseil des mines, qui a pris, en matière d'industrie minérale, toutes les attributions de notre conseil d'Etat. Ici, il serait donc insuffisant de réclamer, comme on l'a fait, contre le régime ci-dessus exposé, en demandant une loi analogue à la loi belge de 1837. Cette situation, nous en jouissons déjà, quoique sous un autre nom, et ce que nous pouvons demander, c'est l'abréviation des délais et des formalités légales ordinaires. Cependant, la loi belge est plus libérale que la nôtre sous un autre rapport: elle s'étend à l'établissement des chemins en dehors comme en dedans du périmètre concédé. La loi s'y applique aussi d'une manière plus large que chez nous; elle embrasse le cas où il existe déjà une voie de transport possible pour les produits de la mine, et où l'on veut simplement en établir une nouvelle, plus courte ou plus économique.

Dans tous les autres Etats, la propriété du sol se trouve grevée envers celle des mines de servitudes analogues, plus ou moins étendues, mais dont la principale consiste toujours à donner à l'exploitant de mines le moyen de se désenclaver; en Prusse, en Au-

Digitized by Google

triche, en Suède, en Portugal, il a de plus le droit de dériver les eaux de la surface dont il aurait besoin ; en Espagne, en Autriche et en Suède, il peut même requérir la cession des terrains nécessaires à l'établissement des bocards et des usines ; en Prusse, il peut, en outre, se faire livrer dans les forêts le bois nécessaire à leur alimentation. Il serait dangereux, croyons-nous, de donner trop d'extension à ces priviléges, auxquels l'industrie des mines n'a pas plus de droit que toute autre ; il faut laisser agir la toute-puissante liberté, et la loi française a sagement fait en donnant aux exploitants des mines la faculté de se désenclaver, mais rien de plus. Dans tous les cas, ces prises de possession ne peuvent avoir lieu qu'avec des formalités administratives et après le payement d'une juste indemnité au propriétaire du sol. Dans la plupart des pays, cette indemnité est réglée à la simple valeur des fonds de terre dont l'exploitant a pris possession ; mais quelques Etats se sont montrés plus libéraux envers le propriétaire foncier. Ce sont l'Espagne, où l'indemnité est réglée à $\frac{1}{5}$ en sus de la valeur réelle ; l'Italie, où elle est réglée à la simple valeur lorsqu'il ne s'agit que d'une occupation temporaire de quelques années, et au double de la valeur lorsque, l'occupation étant définitive, le terrain doit être acheté ; la Grèce, où l'indemnité est fixée à $\frac{1}{5}$ en sus de la valeur dans le premier cas, et à la double valeur dans le second ; enfin la France, où elle est, dans tous les cas, réglée au double de la valeur des terrains occupés. Ce payement de la double valeur ne nous paraît pas justifié, et nous donnons la préférence au système de l'Espagne, d'après lequel une prime de $\frac{1}{5}$ en sus de la valeur est allouée au propriétaire comme un dédommagement suffisant de l'obligation qu'on lui impose de céder son fonds. On remarquera, en effet, que, dans la pratique, la valeur des terrains à céder aux compagnies de mines est estimée par des experts, qui sont invinciblement portés à la fixer à un taux très favorable pour le propriétaire du sol. De plus, les exploitants ne peuvent pas user de ce droit d'achat pour s'emparer de tous les terrains qui leur conviennent dans leur voisinage ; cette faculté ne leur est accordée par l'administration, dans chaque cas particulier, que pour les terrains qui sont indispensables pour les désenclaver ou pour utiliser leur propriété.

En France, lorsque l'occupation des terrains pour les recherches ou les travaux de mines prive les propriétaires du sol de la jouissance du revenu pendant plus d'une année, ou lorsque après les travaux, les terrains ne sont plus propres au même genre de culture qu'autrefois, le propriétaire a le choix, ou de se contenter d'une redevance annuelle égale au double du produit net, ou d'exiger l'acquisition des terrains endommagés ; les pièces de terre dégradées

Digitized by Google

sur une trop grande partie de leur surface doivent être achetées en entier si le propriétaire le requiert; le prix d'achat est toujours fixé au double de la valeur. En Prusse, le propriétaire du sol a le droit d'exiger l'acquisition de son terrain lorsque l'occupation doit durer plus de trois ans, ou lorsqu'il est tellement morcelé, que les parties restantes ne pourraient plus être utilisées; mais le prix n'en est payé qu'à la simple valeur. En Italie, il peut exiger l'acquisition du terrain, qui est payé à la simple valeur; de plus, ce droit d'occupation ne s'exerce pas pour les travaux de recherches, mais s'applique seulement au cas de mines concédées; et, dans ce cas, il s'applique même à des terrains situés en dehors de la concession, lorsqu'il s'agit de l'assèchement ou de la ventilation d'une mine. Enfin, dans la plupart des autres législations, le propriétaire du sol ne jouit pas des facultés énumérées ci-dessus. Nous ferons à ce sujet la même observation que tout à l'heure, en ce qui concerne la double valeur, que nous croyons exagérée; mais, quant aux facultés accessoires laissées au propriétaire du sol par la loi française, elles sont justes et dérivent de l'ordre logique des choses. Si trop souvent le propriétaire abuse de sa position pour se faire payer par les compagnies de mines des indemnités exorbitantes, c'est là un mal inhérent à la société tout entière, et non pas à la seule industrie des mines; et le législateur minier sortirait de son rôle en essayant de le prévenir.

Le propriétaire du sol peut être appelé à recevoir de l'exploitant de mine une indemnité d'un autre genre, à raison des dommages que les travaux souterrains peuvent causer inopinément à la surface, par suite d'affaissements. Le droit commun, d'accord avec la loi sur les mines, garantit le principe de cette indemnité, lors même que les travaux de la mine auraient été conduits suivant toutes les règles de l'art, car il faut remarquer que, si la propriété de la mine grève celle du sol d'une certaine servitude, elle ne prend elle-même naissance que grevée envers celle-ci d'une obligation impérieuse, celle de soutenir le sol et de lui laisser sa destination naturelle, qui est de servir à la culture et à la construction des édifices. Mais l'indemnité devra-t-elle être ici, comme dans le cas d'une occupation extérieure, réglée au double du produit net des surfaces endommagées, ou doit-elle, d'après les principes du droit commun, ne représenter que la simple valeur du dommage causé? C'est une question d'interprétation de la loi française de 1810 qui est assez importante dans la pratique, et qui a longtemps divisé la jurisprudence. Après une foule de jugements et d'arrêts contradictoires, et après deux arrêts de la Cour de cassation, fixant l'indemnité au double, un arrêt définitif de la même cour rendu le 23 juillet 1862, toutes chambres réunies, a décidé d'une manière souveraine que ces dom-

Digitized by Google

mages n'entraînaient que le payement d'une indemnité simple, réglée d'après le droit commun. Cette solution nous paraît la seule juste; indépendamment des arguments tirés du texte de la loi de 1810, que l'on a fait valoir en sa faveur, n'aurait-on pas dû remarquer encore que lorsqu'un exploitant choisit, dans toute l'étendue du périmètre de sa concession, un champ déterminé pour y faire certains travaux, il existe presque toujours aux environs un certain nombre d'autres champs qui auraient pu lui suffire aussi bien que celui auquel il s'est arrêté? Si donc il a eu la faculté de faire librement son choix, c'est que le champ dont il s'est emparé réunissait pour lui toutes les convenances possibles, et la loi lui fait acheter cet avantage par l'indemnité double. Mais lorsqu'il s'agit de dommages causés à la surface par des travaux souterrains, le cas est tout différent : il n'y a plus de choix de la part de l'exploitant; bien qu'il ait pris toutes les précautions que commandaient les règles de l'art, il survient, non par sa faute, mais par son fait, un dommage à une certaine propriété qu'il n'avait pas en vue plutôt que toute autre; l'exploitant doit être tenu à réparer ce dommage conformément au droit commun, rien de plus, rien de moins. Le même principe est adopté du reste par toutes les législations; les dommages causés par les travaux de mines sont réparés comme tous les autres dommages, et il n'y a pas de raison pour créer ici une clause de défaveur.

La loi prussienne a introduit sur ce point une exception de oyauté qui devrait trouver place dans toutes les législations. Le concessionnaire n'est pas tenu de payer les dommages causés par l'exploitation de la mine à des bâtiments, lorsque ceux-ci ont été installés à une époque où le danger qui les menaçait, par suite de cette exploitation, ne pouvait pas rester inconnu au possesseur du sol si celui-ci y portait une attention ordinaire. Lorsque, à cause d'un danger pareil, la construction de certains établissements ne peut avoir lieu, le possesseur du sol n'a pas droit à un dédommagement pour la moins value que subit le terrain, s'il ressort des faits que l'intention de fonder ces établissements n'est manifestée par lui qu'en vue d'obtenir une indemnité.

Dans un grand nombre d'Etats, la législation n'a pu se défendre de l'idée que le propriétaire du sol, s'il n'était pas reconnu propriétaire des mines qui s'y trouvent, avait cependant bien un certain droit sur elles, préjugé que nous avons combattu dans la première partie de ce travail; aussi, tout en n'abandonnant pas la mine au propriétaire du sol, parce que cela eût été pratiquement impossible, la loi a-t-elle néanmoins stipulé presque partout en sa faveur une redevance annuelle qui doit lui être payée par le propriétaire de la

Digitized by Google

mine. L'Autriche, l'Espagne, l'Italie sont les seuls pays qui aient complétement répudié le principe de cette redevance ; en France, le principe n'était pas admis sous l'ancienne monarchie ; au milieu des variations que subit la législation d'une époque à l'autre, on remarque que lorsque le propriétaire du sol ou le seigneur haut justicier est reconnu propriétaire de la mine, il traite à son gré avec la compagnie qui doit exploiter, comme il le ferait pour tout autre objet lui appartenant ; mais lorsqu'il n'est pas reconnu réellement propriétaire, il ne reçoit de ce chef aucune indemnité, ce qui est assez naturel. La loi de 1791 ne prescrivait rien non plus à cet égard ; la loi de 1810 a, au contraire, admis le principe du payement d'une indemnité au propriétaire du sol, indemnité qui prend la forme d'une redevance annuelle ; mais cette redevance est fixée à un chiffre tellement faible, généralement de 10 à 25 centimes par hectare, qu'elle n'est point perçue dans la pratique, car, la plupart du temps, elle ne vaudrait pas la feuille de papier sur laquelle on en donnerait quittance. Quelquefois cependant, la redevance comprend, en outre, une part proportionnelle des produits extraits, et devient alors fort importante. Dans le département de la Loire notamment, l'usage s'est introduit de fixer des redevances élevées, qui varient suivant la profondeur des exploitations, et qui atteignent, en moyenne, près d'un dixième du produit brut, ce qui peut équivaloir à la moitié des bénéfices nets. Cet état de choses, funeste pour l'industrie des mines, est une conséquence du libre droit d'exploitation des mines de houille qui fut laissé aux propriétaires du sol par l'édit de Henri IV de juin 1601, et qui fut conservé par eux jusqu'au règlement du 14 janvier 1744. Pendant cette période d'un siècle et demi, les propriétaires du sol, ne pouvant ou ne voulant pas exploiter par eux-mêmes, après avoir gaspillé la surface de leurs gisements, les affermèrent à des sociétés d'exploitants moyennant une forte redevance, qui s'est perpétuée jusqu'en 1810, ce qui a obligé le législateur de 1810 à tenir compte de droits acquis par une aussi longue prescription et à maintenir pour toujours les droits proportionnels là où ils étaient en usage ; mais les prescriptions nouvelles sont seules en vigueur pour les mines concédées depuis 1810 et pour une foule d'autres, notamment pour les houillères du département du Nord, où les propriétaires du sol n'avaient pas passé de traité avec les anciens exploitants, attendu que l'exploitation des mines y est postérieure au règlement protecteur, cité plus haut, du 14 janvier 1744.

En Belgique, la redevance, qui avait été fixée au même taux qu'en France par la loi de 1810, est plus élevée depuis la loi de 1837 : elle consiste en une rente de 25 centimes par hectare et en

Digitized by Google

un prélèvement de 1 à 3 0/0 sur les bénéfices annuels ; en Portugal, elle est fixée à un prélèvement de 2 et demi 0/0 au plus sur les bénéfices ; en Saxe, le propriétaire du sol a droit à une action libérée ou $\frac{1}{100}$ dans l'entreprise de l'exploitation, mais cette part lui tient lieu de toute indemnité pour occupation des terrains qui peuvent être nécessaires au creusement des puits, établissement des chemins, etc., etc.; en Prusse, le propriétaire du sol avait droit, avant 1865, à une part dans les produits bruts qui pouvait représenter jusqu'à la moitié des bénéfices; mais la loi du 24 juin 1865 a sagement aboli toute redevance de ce genre pour l'avenir; en Suède enfin, le propriétaire du sol avait autrefois le droit d'entrer pour les trois quarts dans la propriété de la concession au moment où elle est accordée, proportion qui a été réduite à moitié. Ce dernier système accorde au propriétaire un droit tellement exorbitant, qu'il ne constitue plus une simple redevance, mais nous ramène tout près de la théorie de l'accession, telle qu'elle est suivie dans les Deux-Siciles, où le propriétaire du sol, s'il n'est pas choisi comme concessionnaire, a droit à une indemnité représentant le prix de sa dépossession ; on ne peut aller plus loin qu'en tombant dans le système de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis, où la mine est purement et simplement une dépendance du sol, comme les carrières ou les forêts.

Dans les pays où l'on n'admet pas la théorie de l'accession comme en France, mais celle du droit régalien, comment peut-on justifier cette redevance payée au propriétaire du sol? On la considère comme une compensation de la servitude qui lui est imposée par l'acte de concession, qui crée une propriété au-dessous de la sienne. Mais nous ne partageons pas cette manière de voir. Dans un pays civilisé, la propriété de tout terrain doit être considérée comme grevée d'une foule de servitudes sociales, en retour desquelles il n'est dû aucun dédommagement : obligation de souffrir le passage des eaux venant des fonds de terre supérieurs, de laisser les voisins se désenclaver, de se soumettre au besoin à l'expropriation, d'observer les lois de police, etc..... Parmi ces obligations il faut comprendre celle de permettre l'exploitation des gisements minéraux que le sous-sol peut contenir ; cette obligation est naturelle et non légale, et il n'est rien dû en échange le jour où elle vient à se réaliser. D'ailleurs, l'exploitation d'une mine sous un terrain a généralement pour résultat d'en augmenter considérablement la valeur par l'accroissement de la population. Nous croyons donc que le principe d'une indemnité au propriétaire du sol n'est nullement justifié, et nous voudrions le voir supprimer dans la loi.

Quoi qu'il en soit, il y a, au sujet de ces redevances tréfoncières,

Digitized by Google

quelques particularités légales que nous allons faire connaître, au moins pour ce qui concerne la France. Le taux auquel elles sont fixées par l'acte de concession l'est d'une manière souveraine et fait loi entre l'exploitant et le propriétaire du sol, nonobstant toute convention antérieure. S'il en eût été autrement, les demandeurs en concession, lorsqu'ils se font concurrence, auraient rencontré chez les propriétaires des exigences exagérées, et ceux-ci en seraient arrivés à faire, par leurs stipulations, une véritable vente de la mine, ce qui eût été contraire à tout le système des lois sur les concessions. La redevance tréfoncière ainsi attribuée au propriétaire du sol devient une dépendance du fonds de terre; elle est immobilière comme lui; elle est affectée par l'hypothèque générale qui le frappe; elle est comprise dans la vente du fonds, à défaut de stipulation contraire. Le propriétaire peut cependant la vendre séparément par stipulation expresse; mais alors, détachée du fonds, elle devient mobilière. Le concessionnaire a le droit de racheter cette redevance, comme il le ferait pour une rente perpétuelle, en remboursant, ou plutôt en payant au propriétaire le capital auquel elle correspond. Telle est au moins la jurisprudence française, que l'ouvrage de M. Dalloz expose en détail, et nous ne voyons rien à lui objecter. Des usages analogues sont suivis dans les autres pays.

En Angleterre, les mines appartiennent, comme nous l'avons dit, au propriétaire du sol; mais le plus souvent elles ne sont pas exploitées par lui; il cède son droit à des compagnies d'exploitation et reçoit d'elles une redevance annuelle qui n'a plus le même caractère que sur le continent, mais constitue simplement un fermage. Cette redevance est souvent assez élevée pour grever lourdement l'industrie des mines. D'après MM. Grüner et Lan, qui ont visité l'Angleterre en 1860, la moyenne générale pour l'ensemble des grands districts houillers s'élève à 0 fr. 75 par tonne de houille extraite; dans certaines régions, elle est beaucoup plus élevée que cette moyenne. Ainsi, dans la partie ouest du district de Dudley, l'on paye jusqu'à 2 fr. 10 et 3 fr. 15 par tonne; pour les mines de fer, cette redevance varie de 0 fr. 40 dans le pays de Galles, à 5, 6 et 7 fr. par tonne en Ecosse. Partout elle a une tendance à augmenter à chaque renouvellement de bail, à cause de la concurrence que se font les exploitants et de la liquidation désastreuse à laquelle serait obligé celui avec qui le propriétaire du sol refuserait de continuer à traiter. Ce sont ainsi les propriétaires du sol qui absorbent les plus clairs bénéfices de l'industrie des mines. Si ce résultat ne détourne pas la nation de ce genre d'industrie, c'est que les mines en Angleterre étant très nombreuses et exploitées de temps immémorial, la population ouvrière spéciale, qui est indispensable pour

Digitized by Google

ce genre d'exploitation, se trouve toute créée et le courant d'activité tout établi; mais si la même chose arrivait pour la France, où l'industrie des mines n'est qu'une exception au milieu de la grande variété d'occupations diverses qui appellent les travailleurs, et où elle n'est pas encore entrée dans les mœurs du peuple, il en résulterait de sérieux obstacles à la naturalisation de cette industrie, et nos richesses minérales seraient menacées de rester indéfiniment enfouies dans le sein de la terre, sans être mises à la disposition de l'homme. D'où ressort la profonde sagesse de cette disposition de notre loi, en vertu de laquelle l'indemnité allouée au propriétaire du sol est fixée à un taux très modéré, qui reste obligatoire nonobstant toute stipulation antérieure à la concession. Mais, nous le répétons, il serait mieux encore de faire disparaître complétement de la loi cette indemnité, qu'aucun droit réel ne justifie.

Il est un autre genre d'indemnité qu'une jurisprudence parfaitement constante impose en France aux concessionnaires de mines, et qui cependant ne nous paraît justifiée par le texte d'aucune loi. Lorsque plusieurs concurrents, en dehors de l'inventeur, ont fait des recherches de mines sur un terrain, dans l'espoir d'en obtenir la concession, et que celle-ci est accordée seulement à l'un d'eux, il est d'usage de mettre à la charge de ce dernier une certaine indemnité, qui est allouée à ses concurrents à titre de dédommagement, et dont le taux est fixé par le conseil de préfecture. On fait remonter le principe de cette indemnité à l'article 46 de la loi de 1810, qui est ainsi conçu : « Art. 46. Toutes les questions d'indemnités à payer par les propriétaires de mines, à raison des recherches ou travaux antérieurs à l'acte de concession, seront décidées conformément à l'article 4 de la loi du 28 pluviôse an VIII », c'est-à-dire par les conseils de préfecture, la loi du 28 pluviôse an VIII réglant, comme on le sait, les attributions générales de l'administration. D'après un avis du conseil des mines, on ne doit pas comprendre dans ces travaux, dont le remboursement est mis à la charge du concessionnaire, tous ceux sans exception qui auraient été exécutés par les explorateurs; on en exceptera notamment ceux qui auraient été entrepris avec une inexpérience manifeste de l'art des mines, et ceux qui n'auraient servi absolument à rien; mais on ne doit pas non plus compter exclusivement comme travaux utiles ceux qui sont d'un avantage direct pour l'exploitation : il faut y comprendre aussi les simples travaux de recherches qui ont eu pour résultat de fournir des renseignements sur l'allure et la disposition des gîtes. Dans la pratique, le conseil de préfecture, après avoir évalué d'après cette règle quels sont les travaux utiles, en impose l'acceptation et le remboursement au concessionnaire, et c'est là

Digitized by Google

que la loi de 1810 nous semble expressément méconnue. D'après le texte de l'art. 46, le concessionnaire doit rester libre de s'approprier les travaux qui lui conviennent parmi ceux qui ont été exécutés par les explorateurs, et le conseil de préfecture n'a pour mission que de fixer un prix d'achat pour ces travaux : aucun texte de loi ne lui donne le droit qu'il s'attribue d'imposer au concessionnaire la reprise de ceux qui ne lui conviennent pas. Cette difficulté disparaîtrait si l'on adoptait le système de concession de la loi prussienne, dans lequel il n'y a place pour aucun dédommagement de ce genre.

VII

RAPPORTS DES EXPLOITANTS ENTRE EUX.

Le législateur, après avoir réglé les rapports des exploitants de mines avec les propriétaires du sol, s'est préoccupé aussi, dans quelques pays, de leur imposer certaines obligations les uns envers les autres, dans l'intérêt d'une bonne exploitation de la richesse minérale commune. Ainsi, en France, la loi du 27 avril 1838 oblige les exploitants voisins, lorsque leurs mines sont atteintes ou menacées d'une inondation, à faire en commun les travaux nécessaires pour s'en défendre. De même, les exploitants de mines sont obligés de se prêter, au Mexique, à l'épuisement, et en Espagne à l'épuisement et à l'aérage des mines qui sont voisines de la leur ; en Italie, une solidarité plus complète encore est imposée aux mines voisines : le gouvernement peut, soit au nom de la sûreté publique, soit même dans le simple intérêt d'une bonne exploitation, y prescrire des travaux d'intérêt commun, dont la nature n'est même pas déterminée par la loi ; il peut même introduire dans les travaux d'exploitation, en cas de rivalité, une direction unique, qui constitue entre elles une sorte de fusion forcée. Nous admettrions volontiers cette faculté pourvu qu'elle fût limitée par la loi au cas où c'est la sûreté publique qui est en jeu, mais il n'y a aucune raison pour l'accorder au gouvernement dans le simple intérêt d'une bonne exploitation : ce serait empiéter sur la liberté individuelle, qui est encore le meilleur juge dans les questions d'industrie et de commerce.

Il se présente quelquefois des cas où certaines transactions entre deux compagnies voisines seraient également utiles à toutes deux, mais elles seraient accueillies défavorablement si elles étaient im-

Digitized by Google

posées par l'administration : il vaut donc mieux attendre que l'évidence de l'intérêt commun amène les exploitants à une entente amiable. Nous en citerons un exemple. Dans le département du Nord, il existe deux concessions houillères contiguës, dont les périmètres, par suite d'une délimitation faite sous l'ancienne monarchie, sont séparés par le cours sinueux d'une petite rivière. Les deux compagnies auraient avantage à voir remplacer cette limite commune par des lignes droites, qui laisseraient de côté et d'autre des surfaces équivalentes ; cependant des pourparlers, engagés entre elles en 1860 pour la détermination de cette nouvelle limite, ne purent pas aboutir. Si la loi l'avait permis, l'administration aurait peut-être jugé à propos d'imposer à cet égard une solution : mais, eût-elle été la plus équitable du monde, les deux parties ne l'auraient probablement acceptée qu'avec répugnance, et en seraient arrivées, tôt ou tard, à se croire toutes les deux lésées ; les choses étant au contraire restées en état, le jour où les exploitations approcheront de la limite commune, les compagnies étudieront à loisir une solution qui leur permette de ne pas laisser de part et d'autre des parties non exploitées au milieu des sinuosités du cours d'eau qui les sépare.

Enfin, l'autorisation du gouvernement est nécessaire, en Prusse, en Autriche, en Saxe, en Espagne, en Italie et en France, pour qu'on puisse réunir sa concession à une autre de même nature, ou la morceler en plusieurs parts. Bien que partisan de la liberté du commerce, nous approuvons ces deux restrictions, qui nous paraissent faciles à justifier. En effet, en instituant plusieurs concessions sur un même gîte minéral, l'administration agit avec des vues d'ensemble, et donne à chacune d'elles l'étendue nécessaire au développement d'une exploitation raisonnable, tout en maintenant de l'une à l'autre une concurrence utile pour la vente des produits : il ne serait donc pas juste que l'on pût venir, malgé elle, défaire ce qu'elle a fait, et changer les conditions d'existence de ce qu'elle vient de créer, soit en détruisant toute concurrence par une fusion, soit en compromettant l'avenir des exploitations par un démembrement. Si, dans un département où il aura été institué des concessions, il se produisait des modifications sérieuses dans l'état économique de la région intéressée, ou si une connaissance plus complète du gîte exploité rendait utile un changement d'organisation, le gouvernement serait le premier à apprécier ces circonstances nouvelles, et il ne refuserait jamais aux compagnies les autorisations exigées par la loi.

Digitized by Google

VIII

SURVEILLANCE DES EXPLOITATIONS PAR L'ÉTAT.

Les restrictions que nous avons fait connaître jusqu'à présent grèvent la propriété même des mines concédées ; leur exploitation est en outre soumise à diverses prescriptions qui leur sont imposées au nom de la sûreté publique.

Tout est danger pour les ouvriers des mines : la terre, l'air, l'eau et le feu sont autant d'ennemis qui paraissent conjurés contre eux. Ils ne peuvent se rendre à leur travail qu'en descendant des échelles souvent aussi hautes que cinquante maisons à cinq étages superposées, ou en confiant leur vie à des machines où la rupture d'une corde, d'un engrenage suffit pour les précipiter dans l'abîme. Arrivés à leur chantier, ils sont plongés dans la nuit profonde ; ils ne peuvent respirer d'autre air que celui qu'on leur envoie de la surface du sol à l'aide de puissantes machines ; encore cet air, vicié par les émanations souterraines, doit-il être vigoureusement renouvelé si l'on ne veut pas qu'il attaque leurs poumons ; sur son passage il se charge, en dépit de toutes les précautions, d'un gaz funeste appelé *grisou*, toujours prêt à vomir la mort : une étincelle, une allumette enflammée suffisent pour y déterminer une explosion, et cependant il faut s'éclairer dans les travaux, ce qu'on ne fait qu'en enfermant sa lampe dans un fin treillage métallique ; il faut aussi faire usage du feu et de la poudre pour faire sauter les roches au moyen de la mine. Echappés au danger du feu, les mineurs trouvent dans l'eau un ennemi non moins redoutable : les torrents qui grondent dans les entrailles de la terre les menacent constamment, et ne sont détournés de leurs pas que par des machines colossales qui les forcent à remonter à la surface du sol. Enfin, dans leur travail, les rochers qu'ils abattent, les piliers qu'ils ménagent comme soutiens peuvent s'écrouler sur leurs têtes ou leur fermer la retraite en les enterrant tout vivants.

Aussi, pour garantir leur vie contre tant de dangers, on ne pouvait s'en rapporter uniquement à la sollicitude des exploitants, qui sont trop souvent arrêtés dans les mesures à prendre par des considérations d'économie ou de rapidité d'exécution ; et la loi a dû partout prendre à cet égard de sages précautions. Il n'est pas nécessaire que les prescriptions imposées aux exploitants soient prévues expressément dans la loi fondamentale sur les mines, ni dans les actes de concession, car elles ne constituent que des mesures de po-

Digitized by Google

lice qui sont toujours du ressort du pouvoir exécutif. Aussi les trouve-t-on même dans les Etats où la propriété des mines est une dépendance de la propriété du sol, en Angleterre par exemple. Il serait impossible de mentionner tous les règlements qui dans chaque Etat ont pourvu à chacun des détails qui intéressent la sécurité des ouvriers; mais partout on a cherché à atteindre le même but. Partout, les exploitants sont tenus d'aérer convenablement leurs travaux, de garantir leurs ouvriers contre les accidents dus au feu grisou, aux inondations, aux éboulements et à toutes autres causes, de prendre enfin dans l'intérêt du public toutes les mesures de prudence que l'art des mines peut enseigner. Ces prescriptions de détail sont en général édictées par divers règlements particuliers, et la sévérité du contrôle des travaux des mines dans les différents pays dépend moins du texte de ces règlements eux-mêmes que de la manière dont ils sont appliqués par chaque administration. La réglementation est nulle en Californie, à peu près nulle aux Etats-Unis, nominale seulement au Mexique et dans les autres parties de l'Amérique, où les prescriptions contenues dans les lois sont oubliées et quelquefois enfreintes par les administrateurs eux-mêmes. En Europe, le pays où la surveillance est le moins efficace est l'Angleterre; les premiers essais du gouvernement à cet égard ne datent que de l'acte du Parlement du 18 août 1842 : les inspecteurs du gouvernement ne peuvent agir contre les exploitants coupables de négligence ou même d'imprudence évidente qu'après une foule de remontrances et de formalités qui paralysent leur action; c'est le respect de la liberté individuelle poussé à l'excès. En France, l'administration peut prescrire aux exploitants tous les travaux, toutes les précautions désirables. En cas d'urgence, ces prescriptions sont exécutées sans le moindre retard et même au besoin sous la direction des ingénieurs de l'Etat; il en est de même dans presque tous les pays de l'Europe. La nouvelle loi prussienne a reproduit presque intégralement à ce sujet les prescriptions de la loi française. La réglementation est plus sévère, ou au moins plus minutieuse en Belgique; en Portugal elle dégénère en une immixtion réelle de l'Etat dans la direction des exploitations; enfin, en Suède et dans le Hanovre, l'Etat exerce sur les travaux des mines non une simple surveillance, mais une véritable tutelle : ce sont les ingénieurs du gouvernement qui sont chargés de la direction des travaux de toutes les mines du royaume. Nous n'approuvons pas, au moins pour la France, une semblable immixtion de l'Etat dans les travaux, et nous pensons qu'on ne doit laisser à l'administration qu'un droit de contrôle, et le pouvoir de faire exécuter ses décisions; ce contrôle s'exerce, en France, dans des conditions excellentes, également éloignées d'une

Digitized by Google

ingérence tracassière et de toute complaisance imprudente. L'administration a rarement à faire usage de son pouvoir; il suffit qu'elle en soit armée pour que ses conseils soient généralement écoutés et suivis, et l'on doit attribuer à ce régime salutaire le petit nombre d'accidents dont nos mines sont témoins, comparativement à ceux que l'on déplore trop souvent chez quelques peuples voisins.

C'est le roi Charles VI qui, le premier, par son édit du 30 mai 1413, soumit les mines à une juridiction spéciale, qui fut confirmée par ses successeurs Charles VII, Charles VIII, Louis XII et François Ier, et régularisée par l'édit de Louis XI de septembre 1471, qui continue à la corporation des mineurs les priviléges et immunités dont elle était en possession. L'administration des mines du royaume est dès lors confiée à un *maître général, gouverneur, visiteur et maître ordinaire desdites mines*, lequel est constitué « juge de toutes les questions et débats qui se pourraient mouvoir entre quelconques personnes à cause desdites mines, soit en matière civile ou criminelle non requérant punition corporelle, » sauf l'appel au Parlement. Henri II, par son édit du 30 septembre 1548, donne au sieur de la Roque, seigneur de Roberval, le monopole de l'exploitation des mines de France, et il lui confère en même temps les fonctions de *maître général* des mines créées par Louis XI. Roberval et ses successeurs exercent cette double fonction d'exploitant privilégié et de grand-maître, dans lesquelles ils sont confirmés par maint édit, sous le titre de *maître-gouverneur-général et superintendant des mines et minières de France* (édit du 16 septembre 1557), et plus tard, sous celui de *grand-maître, superintendant et général réformateur sur le fait des mines*, (édits du 1er juin 1562 et 26 mai 1563). Le grand-maître a « le pouvoir de faire statuts et ordonnances, » qu'il doit seulement faire viser par le conseil privé du roi. On sent tout ce que cette organisation avait d'irrégulier; aussi le roi retient-il à son conseil privé la connaissance des appels et oppositions contre le privilége qu'il accorde. Il essaye de plus de se passer de l'enregistrement des cours de parlement, et déclare que « l'entérinement de *ces lettres et des précédentes* au grand conseil suffit, comme si en toutes cours et juridictions elles étaient vues et entérinées. » Mais la vive opposition des Parlements provinciaux, et l'abandon dans lequel tombent bientôt les travaux des mines, amènent, au bout d'un demi-siècle, l'édit de règlement de Henri IV, de juin 1601, complété par l'arrêt du conseil du 14 mai 1604. L'administration des mines est entièrement réorganisée : elle se compose alors d'un *grand-maître superintendant et général réformateur*, d'un *lieutenant général*, d'un *contrôleur général*, d'un *receveur général* et d'un *greffier*. La juridiction spéciale du grand-maître

Digitized by Google

est conservée; il peut nommer partout des *lieutenants particuliers*, mais il lui est interdit, à lui et à tous les officiers « ayant charge auxdites mines, » de s'y intéresser, sans permission du roi, sage prescription, qui est tout l'inverse des doubles fonctions exercées par Roberval et par ses successeurs. Dans la suite, il y eut quelquefois plusieurs grands-maîtres en même temps. Louis XIII créa, par un édit du mois d'août 1636, un second office de grand-maître, qui fut supprimé par un nouvel édit du mois de mars 1644, portant création de deux autres charges de grands-maîtres, surintendants des mines de France. Le dernier grand-maître fut le duc de Bourbon, nommé en l'an 1717; le 28 octobre 1740, sa charge fut supprimée. et le prix en fut remboursé au prince de Condé, son fils. L'administration des mines fut modifiée après le règlement de 1744 : les intendants des provinces furent chargés d'accorder les permissions de recherches, d'instruire les demandes en concession, de constater l'état des travaux d'exploitation et de veiller à l'exécution des règlements; ils correspondaient avec un *intendant général des mines*, qui était placé sous les ordres du contrôleur général des finances. En 1758, on institua des *commissaires des mines* chargés de visiter toutes les mines de France et de rendre compte au gouvernement du résultat de leurs tournées; en 1776, ces mêmes fonctions étaient exercées par trois *inspecteurs généraux*, au nombre desquels se trouvait Duhamel, l'un des hommes qui ont le plus contribué à donner de l'impulsion aux travaux des mines en France; leur nombre fut porté à quatre le 21 mars 1781. En 1768, le gouvernement fonda une école destinée à former des ingénieurs des mines; une seconde école des mines, qui ne paraît être que la réorganisation de la précédente, fut établie par arrêt du 19 mars 1783. Les élèves qui en sortaient furent placés comme ingénieurs sous les ordres des inspecteurs généraux précédemment établis, ce qui constitua pour l'administration des mines une organisation complète. La loi de 1791 abolit la juridiction spéciale des mines et décida que toutes les contestations relatives à ce genre d'industrie seraient soumises aux tribunaux ordinaires; mais dès le 13 messidor an II, le comité de salut public décrétait la formation d'une agence des mines qui, le 30 vendémiaire an IV, prit le nom de Conseil des mines; le 18 messidor an II, huit inspecteurs, douze ingénieurs et quarante élèves furent chargés, sous les ordres de l'agence, de visiter toutes les mines de la République. L'Ecole des mines avait été établie à Paris; une autre école, plus pratique, fut fondée, vers la même époque, dans les ateliers de la mine de plomb de Poullaouen, en Bretagne. La loi du 30 vendémiaire an IV décida la création d'une nouvelle école pratique, qui dut être placée près d'un centre industriel; on voulut

Digitized by Google

l'installer d'abord près de Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges), dont les exploitations étaient alors en grande activité, puis à Giromagny (Haute-Saône) ; mais il ne fut rien fait jusqu'à l'arrêté du 23 pluviôse an X, qui créa deux autres écoles : l'une à Geislautern, département de la Sarre, concernant les mines de houille et de fer ; l'autre à Pesey, département du Mont-Blanc, pour les mines métalliques et les sources salées ; mais les événements de 1815 enlevèrent ces territoires à la France. Depuis lors, outre l'Ecole des mines de Paris, qui a toujours subsisté avec la destination qu'elle avait reçue en 1783, deux écoles plus pratiques ont été fondées : l'une à Saint-Etienne, pour former des directeurs d'exploitations ; l'autre à Alais, pour former des maîtres mineurs, et toutes deux subsistent encore aujourd'hui.

On voit que de tout temps le gouvernement s'est préoccupé de placer les écoles des mines près des centres importants d'exploitations minières. Cette tendance ne peut qu'être approuvée sans aucune réserve, et nous voudrions même qu'elle fût érigée en principe absolu, et que l'on éloignât de Paris, pour les établir dans les différentes villes de France, non-seulement l'Ecole des mines, mais aussi tous les autres établissements, académies et écoles qui sont destinés à l'éducation de la jeunesse. Paris est un foyer de corruption au contact duquel les jeunes gens de vingt ans perdent à peu près forcément tous les bons sentiments que la nature avait mis en eux ; et c'est une étrange aberration gouvernementale que d'avoir appelé dans son sein, en y installant les principales écoles, tous ceux qui entrent dans la vie et dont la raison, indécise encore, est prête à prendre si facilement l'empreinte du bien ou du mal. L'Ecole polytechnique, l'Ecole des mines et celle des ponts et chaussées, l'Ecole d'état-major, l'Ecole centrale des arts et manufactures, l'Ecole normale, l'Ecole des chartes, l'Ecole des beaux-arts, les Ecoles d'architecture et de dessin, le Conservatoire de musique, les Facultés de droit et de médecine, appellent et retiennent à Paris l'élite de la jeunesse française ; ce sont autant de cœurs que l'on donne chaque année à corrompre à la Babylone moderne. Au bout de vingt ou trente ans, le pays se trouve peuplé d'une génération qui a subi tout entière cette influence démoralisatrice ; c'est à cela seul qu'il faut attribuer la rapide décadence du sens moral en France, l'absence complète de tout principe, de toute croyance saine, ou même d'une croyance quelconque. Notre pays est le seul qui ait laissé concentrer dans la capitale sa vie tout entière ; aussi, toute la France languit-elle comme un corps mal constitué, où le sang circule à peine ; elle devient hydrocéphale : la centralisation nous tue. On apporterait un commencement de remède à ce mal dévorant

Digitized by Google

en dispersant sur la surface de la France toutes les écoles, tous les établissements dont nous venons de parler; on pourrait en placer un dans chacune de nos villes principales; de même que l'on a déjà l'Ecole d'artillerie à Metz et l'Ecole forestière à Nancy, on verrait par exemple l'Ecole polytechnique à Grenoble, l'Ecole des mines à Valenciennes, l'Ecole des Ponts-et-chaussées à Marseille, l'Ecole d'état-major à Besançon, les Ecoles des beaux-arts, d'architecture et de dessin à Bordeaux, le Conservatoire de musique à Toulouse, l'Ecole normale à Bourges, l'Ecole des chartes à Blois, l'Ecole centrale à Lille; et les jeunes gens qui ont à étudier le droit ou la médecine iraient se grouper dans les diverses Facultés des départements. C'est ainsi que les principales universités ou écoles de l'Angleterre sont à Oxford et à Cambridge; celles de Belgique à Liége et à Louvain; celles de l'Allemagne à Bonn, Iéna, Gœttingue, Heidelberg, Freyberg; celles de l'Espagne à Salamanque; celles de l'Italie à Padoue et à Pise. On trouverait encore dans ce système l'avantage de rendre un peu de vie aux provinces, aujourd'hui si dédaignées, et où il se fait un vide intellectuel si effrayant, que tout le monde les renie; ce serait de la décentralisation bien entendue. S'il se trouve jamais en France une main assez puissante, au service d'une intelligence assez droite pour faire un pareil coup d'Etat, celui qu'il l'aura osé méritera réellement le nom de bienfaiteur de la patrie.

Le 18 novembre 1810, un décret impérial vint réorganiser en France le corps des ingénieurs des mines et mettre leurs attributions en harmonie avec la loi du 21 avril précédent. D'après ce décret, encore en vigueur aujourd'hui, et complété seulement par celui du 24 décembre 1851, les ingénieurs des mines sont chargés de veiller à l'exécution des lois et des prescriptions contenues dans les décrets de concessions à la sûreté publique et à celle des ouvriers; ils doivent visiter toutes les exploitations et proposer toutes les mesures qui leur paraissent de nature à amener un bon résultat; ils donnent leur avis au point de vue technique sur toutes les questions relatives aux mines qui sont du ressort de l'administration; mais ils n'ont qu'une voix consultative; ils proposent et ne statuent jamais. Sur toutes les questions, on exige, au point de vue technique, deux avis séparés, celui de l'ingénieur ordinaire et celui de l'ingénieur en chef; pour les questions importantes, le ministre consulte en outre le conseil des mines, auquel un rapport est présenté par l'inspecteur général de la division. Le cercle d'action d'un ingénieur ordinaire comprend en moyenne deux départements; celui d'un ingénieur en chef cinq à six; celui d'un inspecteur général s'étend sur la cinquième partie de la France, le territoire étant divisé, relative-

Digitized by Google

ment aux mines, en cinq grandes divisions. Une fois tous les avis techniques recueillis, c'est le préfet du département, le ministre des travaux publics ou le chef de l'Etat qui statuent, suivant l'importance des questions engagées.

Ainsi, il faut un décret impérial délibéré en conseil d'Etat pour instituer une concession de mines, en déterminer les limites, régler l'indemnité due à l'inventeur lorsqu'il n'obtient pas la concession, et fixer les droits des propriétaires de la surface sur le produit de la mine concédée, nonobstant toute convention antérieure; pour interpréter les décrets de concession, statuer sur les recours formés contre eux soit par la voie contentieuse, soit par la voie gracieuse, en rédiger les cahiers des charges; pour autoriser le partage d'une concession ou la réunion de plusieurs concessions de même nature; pour prononcer le retrait des concessions dans les cas prévus par la loi et que nous avons indiqués; pour faire des règlements départementaux sur les carrières; enfin pour statuer sur les recours formés contre les arrêtés du ministre, des préfets et les décisions des conseils de préfecture, suivant les cas. Un décret impérial simple suffit pour faire sur les mines les règlements nécessaires à l'exécution des lois; pour délivrer des permis de recherches de mines, et régler la redevance due aux propriétaires du sol sur le produit de ces recherches. Le ministre des travaux publics peut, par des arrêtés, autoriser la vente des produits des recherches de mines faites avant la concession; autoriser un concessionnaire à suspendre provisoirement tout travail dans sa concession, lorsqu'il ne doit pas y avoir préjudice pour la consommation publique; accorder des permissions pour exploiter les minières de fer situées dans les forêts de l'Etat, des établissements publics et des communes; faire des règlements locaux sur les carrières; enfin statuer sur tous les recours formés contre les actes administratifs des préfets. Les préfets peuvent accorder des autorisations de recherches dans les terrains communaux, aux demandeurs agréés par les communes; autoriser un concessionnaire à ouvrir un nouveau champ d'exploitation dans sa concession; ils exercent sur les mines et les carrières la surveillance administrative définie par la loi de 1810; ordonnent telles mesures qu'il appartient lorsque, par une cause quelconque, l'exploitation d'une mine compromet la sûreté publique ou celle des ouvriers; enfin font procéder publiquement à l'adjudication de toute mine abandonnée. Les conseils de préfecture sont compétents pour régler les indemnités dues par les concessionnaires aux explorateurs, à l'occasion de travaux antérieurs à la concession; pour statuer sur les réclamations à fin de dégrèvement de la redevance proportionnelle pour cause de surtaxe; pour régler annuellement, sur la de-

Digitized by Google

mande des communes, les subventions dues par les exploitants pour dégradations aux chemins vicinaux ; enfin pour juger les contraventions en matière de grande voirie commises par les exploitants de mines et de carrières.

Dans tous les cas énumérés ci-dessus, la compétence des autorités administratives, aux divers degrés, est justifiée par ce fait qu'il se trouve à la fois en jeu, dans la question litigieuse engagée, un intérêt privé et un intérêt public. Toutes les fois au contraire qu'il ne se trouve en jeu, dans une question, que deux intérêts privés, celle-ci rentre exclusivement dans la compétence des tribunaux. Cette règle, essentielle dans notre droit administratif, est observée en matière de mines comme en toute autre. Ainsi, il appartient aux tribunaux seuls de statuer sur les oppositions faites par les parties intéressées contre les travaux de recherche ou d'exploitation exécutés à moins de cent mètres des maisons ou enclos murés; de régler les indemnités dues au propriétaire du sol pour travaux de recherche entrepris avec son consentement, ou pour dégâts et occupations de terrains quand les recherches sont entreprises avec une autorisation administrative, ou pour dommages de toutes sortes provenant de faits postérieurs à la concession ; d'ordonner la destruction d'ouvrages exécutés en contravention à la loi de 1810; de prononcer en simple police ou en police correctionnelle sur les contraventions commises en matière de mines et de carrières, enfin de juger tous litiges d'intérêt privé concernant les mines, de même qu'ils les jugent en toute matière.

Une distinction très nette entre les attributions de l'autorité administrative et celles de l'autorité judiciaire est une des premières prérogatives d'un pays libre. La France n'a rien à désirer à cet égard. Il n'en est pas de même dans plusieurs des Etats de l'Europe, où ces attributions sont souvent confondues ; on remarque seulement à peu près partout ce point commun, que les ingénieurs qui ont à donner leur avis au point de vue technique sur toutes les questions qui se présentent en matière de mines n'ont que le droit d'être consultés, jamais celui de prendre des décisions exécutoires, si ce n'est dans les cas d'accidents ou de péril imminent, où ils sont tenus, pour sauver les personnes menacées, d'agir sans retard, et de faire toutes les réquisitions nécessaires, sous leur seule responsabilité; on trouve cependant, en Saxe, des maîtres de mines ayant une autorité administrative. En Prusse, l'administration des mines est organisée à deux degrés, d'une manière très simple : elle se compose d'employés de district et d'administrations provinciales dites supérieures; le ministre du commerce en est le chef. En Autriche et au Mexique, il existe, au lieu de simples fonctionnaires, des tribunaux

Digitized by Google

de mines organisés aux divers degrés de juridiction; en Turquie, il n'y a qu'un conseil impérial des mines, siégeant à Constantinople, mais peu d'ingénieurs dans les provinces; enfin, en Californie, la seule trace d'administration se trouve dans le registre d'inscription des mines occupées, tenu par un mineur délégué de ses camarades, et qui prend le nom de *recorder*.

EMILE DORMOY.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

LES CONVENTIONS DE 1868

L'année 1868 marquera une phase nouvelle dans l'histoire financière des chemins de fer français. L'on sait en effet que les Chambres, pendant la session qui vient de finir, ont fait une étude approfondie de la question des chemins de fer. Nous n'avons point à revenir aujourd'hui sur les diverses raisons qui leur en faisaient un devoir ; les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas oublié les considérations sur cette matière que nous avons exposées précédemment et qui précisaient nettement l'urgence et l'opportunité d'une révision des anciens contrats. Le gouvernement a profité de cette circonstance pour donner satisfaction, au moins dans une certaine mesure, aux vœux des populations, qui réclamaient instamment l'extension de notre grand réseau national, et de ce double courant d'idées sont nées les nouvelles conventions que les Chambres viennent de sanctionner par leurs votes.

L'on nous permettra de nous féliciter de la solution donnée pa les Chambres à la question du développement des chemins de fer.

Digitized by Google

Tout le monde, sans doute, était d'accord sur la nécessité même de créer de nouvelles voies ; mais, quant aux moyens d'exécution, les avis étaient partagés, et nous avons la satisfaction de voir que le système que nous avons toujours défendu a triomphé une fois de plus, et que les indications que nous avions présentées l'année dernière ont servi de base au nouveau travail législatif.

Au reste, le système de l'alliance de l'Etat et de l'industrie privée en ce qui concerne l'exécution des grands travaux publics est si bien jugé par l'expérience, que nos voisins d'outre-Manche, dont on connaît le peu de goût pour l'immixtion gouvernementale, n'hésitent plus néanmoins à lui rendre justice. Ainsi nous avons vu les principaux organes de la presse anglaise, en résumant les débats du Corps législatif sur les nouvelles lignes à exécuter par les compagnies avec le concours du Trésor, déclarer que, dans beaucoup de cas, il eût mieux valu pour l'Angleterre agir comme l'a fait la France. Et, en effet, n'est-ce pas grâce à cette intelligente combinaison que nos chemins de fer sont en pleine prospérité e qu'ils donnent à leurs actionnaires des dividendes rémunérateurs, tandis que les compagnies anglaises se traînent péniblement et éprouvent périodiquement les plus grands embarras pour se procurer les capitaux qui leur sont nécessaires ?

Nous nous proposons aujourd'hui d'exposer la situation faite à l'industrie des chemins de fer par les conventions de 1868 et d'apprécier les discussions auxquelles elles ont donné lieu dans les Chambres.

I

Il nous semble regrettable que le gouvernement ait renoncé à l'usage de présenter dans un seul projet de loi tout ce qui concerne les chemins de fer. L'opinion publique se rendrait compte bien plus facilement de la situation vraie de l'industrie des voies ferrées et des charges que cette industrie impose soit à l'Etat, soit aux compagnies ; d'autre part, le conseil d'Etat et les Chambres gagneraient un temps précieux à faire un travail unique sur cette matière. Cette année, le gouvernement a préparé six projets de loi (et nous ne parlons que des projets les plus importants) ; or, l'on ne peut nier que les six exposés de motifs de ces projets ne se ressemblent en grande partie, et si le conseil d'Etat a rédigé et discuté six exposés de motifs, le Corps législatif et le Sénat ont été saisis successivement de six projets de loi, qui ont motivé la rédaction de six rapports de commissions et donné lieu à six votes dans chaque Cham-

Digitized by Google

bre. Tout cela a demandé beaucoup de temps, beaucoup de travail, beaucoup d'écritures et de paroles en pure perte, et c'est ainsi que les sessions législatives se trouvent allongées indéfiniment sans que la chose publique en tire un grand profit. Au reste, ce qui s'est passé pour la discussion vient parfaitement à l'appui de notre observation ; on a discuté une fois, à propos du premier projet de loi (celui de l'Ouest), la nécessité et l'opportunité des nouvelles conventions, en un mot, la situation générale des chemins de fer, puis, l'on s'est borné à voter presque sans observations les cinq autres projets de loi au fur et à mesure de leur mise à l'ordre du jour.

Au point de vue de l'étendue du réseau, les nouvelles conventions modifient de la manière suivante l'ancien état de choses : la longueur des lignes concédées au 1er janvier 1868 s'élevait à 21,020 kilomètres ; sur ce chiffre, il y a lieu de déduire 472 kilomètres, savoir : ligne de Salon à Rognac, 21 kilomètres ; Libourne à Bergerac, 63 kilomètres ; Orléans à Châlons-sur-Marne, 247 kilomètres ; Arras à Etaples, 141 kilomètres, dont les concessions ont été abandonnées ou pour lesquelles il y a eu déchéance. L'ensemble des concessions antérieures à l'année 1868 ne comprenait donc réellement que 20,548 kilomètres.

L'Etat a concédé à nouveau, à six compagnies acceptantes, 34 lignes d'une étendue totale de 1,464 kilomètres, ce qui porte à 22,012 kilomètres l'étendue du réseau concédé. Mais là ne s'est pas arrêté l'effort gouvernemental en faveur de l'extension du réseau des chemins de fer. Il était incontestable, en effet, qu'en dehors des lignes comprises dans les nouvelles conventions, il en était d'autres réclamées légitimement par les vœux des populations. Dix-sept nouvelles lignes, d'une longueur totale de 1,796 kilomètres, ont été conséquemment déclarées d'utilité par décret impérial, et l'Etat a été autorisé à en entreprendre l'exécution dans les conditions déterminées pour les chemins secondaires par les lois de 1842 et 1845, en attendant le moment favorable de les concéder. L'ensemble du réseau dit d'intérêt général se trouve ainsi porté à 23,808 kilomètres, dont 15,750 kilomètres étaient en exploitation au 1er avril, et 8,058 kilomètres restent à terminer ou à construire. Nous pouvions croire, en nous reportant aux paroles prononcées par le ministre des travaux publics, M. de Forcade la Roquette, dans le courant de la session de 1867, que le gouvernement était décidé à arrêter là ce que l'on a appelé le grand réseau national, mais, pour une cause ou pour une autre, l'opinion du pouvoir semble s'être modifiée sur ce point ; nous n'en voulons pour preuve que les quelques lignes suivantes qui terminent

Digitized by Google

l'exposé des motifs du projet de loi relatif à l'exécution des dix-sept lignes non concédées quant à présent : « Ce projet, dit le rédacteur, M. Léon Cornudet, président de section au conseil d'Etat, paraît sans doute de nature à donner une large satisfaction aux intérêts que réclamait l'extension du réseau des chemins de fer de l'Empire. *Il est évident*, cependant, que ce n'est encore là qu'une étape nouvelle qui nous rapproche du but, mais qui n'est point la dernière. A ceux qui réclameraient d'autres chemins d'une utilité générale non reconnue ou qui, par des considérations de divers ordres, n'ont pu figurer dans le projet de loi actuel, nous ne pourrions que répéter les paroles encourageantes qui terminaient l'exposé des motifs de la loi de 1861, et qui, comme l'expérience l'a prouvé, n'ont point été une vaine promesse. » Ainsi la porte reste ouverte aux vœux des populations; la politique, qui se glisse partout, n'a point manqué de dire que le gouvernement n'a pas voulu, à cause des élections générales, prononcer, comme il serait prudent de le faire, la clôture du grand réseau national et déclarer qu'à l'avenir l'Etat ne devait plus prendre d'engagements pour les lignes que les localités jugeraient opportun d'entreprendre.

Examinons d'abord les concessions nouvelles, leur importance, leurs conditions d'exécution et les charges qu'elles imposent, soit à l'Etat, soit aux Compagnies. Ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, ces nouvelles concessions comprennent trente-quatre lignes, d'une étendue totale de 1,464 kilomètres. Elles sont reparties de la manière suivante entre les six Compagnies acceptantes : Ouest, 345 kilomètres; Orléans, 180 kilomètres; Lyon, 249 kilomètres; Midi, 327 kilomètres; Est, 67 kilomètres; Charentes, 296 kilomètres. La concession de ces lignes est définitive pour 803 kilomètres; elle n'est qu'éventuelle pour le reste, soit 661 kilomètres.

Les lignes attribuées à l'Ouest sont au nombre de trois : de Saint-Lô à Lamballe, 175 kilomètres; subvention accordée par l'Etat, 26 millions; de Sablé à Chateaubriand, 85 kilomètres, subvention, 12 millions; de Laval à Angers, 85 kilomètres, subvention, 12 millions; ensemble 345 kilomètres et 50 millions de subvention. Ces trois lignes doivent être exécutées dans un délai de huit ans, à partir du 1er janvier 1870, et leur concession est définitive. Les lignes attribuées à l'Orléans sont au nombre de cinq. Deux concessions sont définitives et doivent être exécutées en huit ans à partir du 1er janvier 1870 : de Chateaubriand à Nantes, 60 kilomètres, subvention 8,700,000 fr.; de Romorantin à la ligne de Reims à Vierzon, 8 kilomètres, subvention, 1,200,000 fr. Trois concessions sont éventuelles : de Libourne à Bergerac, 63 kilomètres, subvention, 9,600,000 fr.; de Bergerac à la ligne de Périgueux

Digitized by Google

à Agen, 38 kilomètres, subvention, 8,700,000 fr.; ces deux lignes à exécuter dans un délai de huit ans après la concession définitive; de Saint-Eloi à la ligne de Commentry à Ganat, 11 kilomètres, subvention, 4 millions, à exécuter dans un délai de deux ans après la rétrocession à la Compagnie; ensemble 180 kilomètres et 29,100,000 fr. de subvention. Les lignes attribuées au Paris-Lyon-Méditerranée sont au nombre de sept. Cinq concessions sont définitives, savoir : lignes de Salon à Miramas, 12 kilomètres, et de Caylar à Saint-Césaire, 19 kilomètres, sans subvention; ligne d'Aix à Carnoules, 90 kilomètres, subvention, 19 millions; de Thonon à Saint-Guingolph, 27 kilomètres, subvention 5,800,700 fr.; d'Albertville à la ligne de Chambéry à Modane, 21 kilomètres, subvention, 3,600,000 fr. Deux sont éventuelles : Vichy à Thiers, 31 kilomètres, subvention, 4 millions; Thiers à Ambert, 49 kilomètres, subvention, 10 millions; ensemble 249 kilomètres et 42,400,000 fr. de subvention. Les lignes attribuées au Midi sont au nombre de sept. Trois concessions sont définitives et doivent être exécutées en huit ans à partir du 1er janvier 1870 : ligne de Sainte-Affrique à la ligne de Rhodez, 13 kilomètres, sans subvention; ligne de Foix à Tarascon sur Ariége, 16 kilomètres, subvention, 2 millions; Mende à Séverac, 65 kilomètres, subvention, 18 millions. Quatre concessions sont éventuelles et doivent être construites dans un délai de 8 ans après la concession définitive : ligne de Condom à Port-Sainte-Marie, 38 kilomètres, subvention, 4 millions; Oloron à la ligne de Pau, 30 kilomètres, subvention, 4 millions; Mazamet à Bédarrieux, 71 kilomètres, subvention, 8 millions et demi; Marvejols à Neussurgues, 94 kilomètres, subvention, 23 millions et demi; ensemble 327 kilomètres et 60 millions de subvention. Les lignes attribuées à la Compagnie de l'Est sont au nombre de trois. Une concession est définitive et doit être exécutée dans le délai de huit ans à partir du 1er janvier 1870 : ligne de la Varenne à Boissy-Saint-Léger, 5 kilomètres, sans subvention. Deux concessions sont éventuelles et doivent être exécutées dans un délai de huit ans à dater du décret de concession définitive : ligne de Boissy-Saint-Léger à Boissy-Comte-Robert, 12 kilomètres, sans subvention; Remiremont à la ligne de Colmar à Mulhouse, 50 kilomètres, subvention, 15 millions; ensemble 67 kilomètres et 15 millions de subvention. Les lignes attribuées à la Compagnie des Charentes sont au nombre de neuf; deux concessions sont définitives et doivent être exécutées dans un délai de huit ans, à partir du 1er janvier 1870 : ligne d'Angoulême à Limoges, 103 kilomètres, subvention, 16 millions; Saint-Savinien à Saint-Jean d'Angély, 19 kilomètres, subvention,

Digitized by Google

1,800,000 fr. Six concessions sont éventuelles et doivent être exécutées seulement dans un délai de huit ans, à dater du décret de concession définitive : Saint-Jean-d'Angély à Niort, 38 kilomètres, subvention, 3,800,000 fr. ; Rochefort à Marennes, 30 kilomètres, subvention, 4,200,000 fr.; Angoulême à Nontron, 35 kilomètres. subvention, 3 millions et demi ; Blaye à la ligne de Coutras, 25 kilomètres, subvention, 2,200,000 fr. ; la Rochelle à Rochefort, 27 kilomètres, subvention, 800,000 fr. ; Marcenat à Libourne, 19 kilomètres, subvention, 1,100,000 fr. ; ensemble 296 kilomètres et 33,400,000 fr. de subvention.

Si l'on récapitule tous les chiffres de subventions ci-dessus, on trouve que, pour les 1,464 kilomètres ajoutés au réseau et concédés aux six Compagnies dénommées, l'Etat s'est vu forcé d'accorder une subvention de 229,900,000 fr., soit 157,000 fr. par kilomètre environ, ou 150,000 fr. si l'on déduit les lignes concédées sans subvention. Cette somme totale se divise ainsi : 126 millions sont applicables aux lignes concédées d'une manière définitive, et 103,900,000 fr. aux lignes concédées éventuellement. Quant à la part restant à la charge des Compagnies, on peut l'évaluer, d'après les calculs faits par les Commissions d'ingénieurs chargées au nom de l'Etat de préparer les éléments des conventions, à 250,000 fr. par kilomètre au maximum, soit pour l'ensemble 366,000,000 fr., d'où cette conclusion, que la dépense totale des lignes nouvellement concédées atteindra 550,000,000 fr. environ.

Du reste, l'Etat vient encore au secours des Compagnies d'une autre façon ; il leur accorde une garantie d'intérêt de 4.65 0/0 l'an sur le capital effectivement dépensé pour la construction de ces lignes. Cette garantie vient s'ajouter à la garantie constituée par les conventions de 1858 et 1863 sur les lignes précédemment concédées. Tous les chemins concédés par les conventions de 1868 son à quelques exceptions près compris dans les nouveaux réseaux de Compagnies ; comme tels ils sont soumis, en ce qui touche la garantie d'intérêt et aussi le partage des bénéfices, à toutes les dispositions relatives à ce réseau. Mais, pour être complet sur cette matière, nous devons dire que la garantie accordée par l'Etat n'a pas été bornée par les conventions de 1868 aux dépenses résultant des lignes nouvellement concédées ; on l'a appliquée également aux suppléments de dépense justifiés dans la construction des lignes précédemment concédées. Ainsi, pour l'Ouest, la dépense totale des 345 kilomètres nouvellement concédés est évaluée à 138 millions ; si l'on défalque de cette somme les 50 millions de subvention, on trouve que la dépense à la charge de la Compagnie est de 88 millions. Telle est la somme qui devait venir grossir le capital garanti

Digitized by Google

pour l'Ouest, aux termes de la convention de 1863, capital fixé à 570 millions de francs. Mais l'Etat a reconnu que les précédentes évaluations de dépenses avaient été notablement dépassées, et il a accordé à la Compagnie un supplément de garantie de 48 millions pour les augmentations constatées sur les dépenses des lignes concédées jusqu'en 1863, et 13 millions pour les dépenses du chemin de fer de Ceinture, qui restaient à régler. Le capital garanti pour l'Ouest s'est trouvé, en conséquence, élevé par la convention de 1868 de 570 millions à 719 millions. De tout ceci il résulte qu'on a agi en 1868 comme l'on avait fait en 1863, et l'élévation constante du crédit des Compagnies depuis cette époque, malgré le grand développement donné à leurs travaux, montre mieux que toute espèce de raisonnement l'efficacité du système employé. Nous devons même remarquer qu'en 1868 on a fait un pas en avant dans la voie de la garantie ; on a créé ce que nous appellerons la garantie éventuelle. Aussi la Compagnie, forte de son expérience des dernières années, faisait voir que sur les lignes terminées ou à terminer les évaluations arrêtées par les précédentes conventions seraient dépassées, et elle insistait auprès du gouvernement pour que tout de suite son capital garanti fût grossi de cette somme. Le gouvernement s'y est refusé ; mais il a consenti à ce que le capital de 719 millions garanti fût grossi des dépenses additionnelles qui, pendant dix ans, à partir du 1er janvier 1868, seraient faites, après autorisation du gouvernement, sur les lignes tant de l'ancien que du nouveau réseau, jusqu'à concurrence d'un maximum de 124 millions, de sorte que le capital garanti ne pourra en définitive excéder 843 millions. Après ces changements radicaux opérés dans la situation financière de la Compagnie, il est permis de demander quel est le sort qui se trouve fait aux actionnaires? On se rappelle que les conventions de 1859 et de 1863 avaient eu pour but principal de réserver sur les recettes une certaine portion destinée à servir d'intérêts et de dividende au capital des Compagnies ; c'est ce que l'on a appelé le revenu réservé à l'ancien réseau. Aux termes de la convention de 1863, le revenu kilométrique réservé à l'ancien réseau avait été calculé ainsi qu'il suit :

Dividende de 30 francs réservé aux actionnaires pour 300,000 actions représentant un capital de fr. 150 millions,	9,000,000 fr.
Intérêt et amortissement à raison de 5.75 0/0 des 275 millions d'obligations de l'ancien réseau,	15,812,500
A reporter	24,812,500

Digitized by Google

Report	24,812,500
Différence de 1 fr. 10 sur le capita du nouveau réseau, s'élevant à 570 millions, pour lesquels la Compagnie paye 5 fr. 75, alors que l'Etat ne garantit que 4 fr. 65,	6,270,000
	31,082,500 fr.

Laquelle somme, répartie sur 900 kilomètres formant la longueur totale de l'ancien réseau, représente 34,500 fr. par kilomètre, chiffre du revenu net moyen kilométrique fixé par la convention de 1863. La convention de 1868 n'a rien changé à cette base, notamment en ce qui concerne le maintien d'un dividende minimum de 30 francs pour les actions et elle a établi ainsi son calcul nécessairement modifié par les nouveaux chiffres de garantie :

Dividende de 300,000 actions représentant un capital de 150 millions, à raison de 30 fr. par action, ci	9,000,000 fr.
Charges effectives des obligations afférentes à l'ancien réseau, lesquelles s'élèvent à 275 millions	15,400,000
Différence de 1 fr. 10 p. 0/0 entre le taux d'émission des obligations à 5 fr. 75 et l'intérêt de 4 fr. 65 garantie par l'Etat sur le capital de 719 millions afférent au nouveau réseau,	7,909,000
Total :	32,309,000 fr.

Laquelle somme, répartie sur la longueur de 900 kilomètres de 'ancien réseau, représente un revenu de 35,900 fr. En ce qui concerne les dépenses supplémentaires du nouveau réseau, on devra ajouter successivement au chiffre du revenu réservé à l'ancien réseau 1 fr. 10 p. 0/0 du montant de ces dépenses, c'est-à-dire 11,000 fr. par million. Or, cette somme de 11,000 fr.. répartie sur 900 kilomètres, représente environ 12 fr. par kilomètre.

Telles sont les principales modifications apportées dans le régime financier de la Compagnie de l'Ouest par la convention de 1868. Pour les cinq autres Compagnies, nous allons nous borner à indiquer les variations subies par les chiffres de la garantie et par le revenu kilométrique réservé ; tout ce que nous avons dit à propos de la Compagnie de l'Ouest est applicable à chacune des autres, et nous ne ferions qu'abuser de nos lecteurs en répétant, comme on l'a fait dans chacun des exposés de motifs des projets de loi, cinq fois les mêmes principes.

Digitized by Google

Pour la Compagnie d'Orléans, le capital du nouveau revenu, garanti en vertu de la convention de 1863, s'élevait à 806 millions ; il a été élevé de 26 millions et porté à 832. Une garantie supplémentaire ou éventuelle a été également accordée à la Compagnie jusqu'à concurrence de 22 millions, de sorte que le total du capital garanti ne pourra jamais excéder 854 millions. Le revenu net kilométrique réservé à l'ancien réseau est fixé à 26,000 fr. au lieu de 26,300 fr. Ce chiffre sera successivement augmenté de 6 francs par chaque million employé à titre de dépenses supplémentaires et dans les conditions spécifiées.

Pour la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, le capital du nouveau réseau, garanti en vertu de la convention de 1863, s'élevait à 1,255,000,000 fr. Ce chiffre a été remanié de la manière suivante : on en a déduit d'abord 677 millions montant de la garantie d'un ensemble de lignes (1,564 kil.) qui ont été transférées du nouveau à l'ancien réseau, où elles n'ont plus droit à la garantie. L'excédant, 578 millions de francs, représentait donc le nouveau total de la garantie. A ce total a été ajoutée une somme de 43,200,000 fr. pour insuffisance d'évaluation reconnue sur les lignes attribuées antérieurement au nouveau réseau, et 8,800,000 fr. représentant la charge de la Compagnie dans les dépenses des deux lignes de Vichy à Thiers et de Thiers à Ambert, ce qui a porté le chiffre total de la garantie à 630 millions de francs pour le nouveau réseau, réduit d'ailleurs à 1,723 kilomètres. L'Etat a également accordé à cette Compagnie une garantie supplémentaire de 7 millions. Le revenu kilométrique réservé à l'ancien réseau est fixé à 32,100 fr. par kilomètre. Nous rappelons que jusqu'ici la Compagnie de Lyon n'a pas eu recours à la garantie de l'Etat, et son conseil d'administration manifeste l'espoir de terminer l'œuvre entreprise sans y faire appel.

Pour la Compagnie du Midi, le capital du nouveau réseau garanti, en vertu de la convention de 1863, s'élevait à 338,500,000 fr. ; il a été fixé par la convention de 1868 à 456 millions. L'augmentation de 117,500,000 fr. provient pour une part des insuffisances sur les évaluations des anciennes concessions, savoir : 30 millions et demi pour le réseau pyrénéen, 35 millions pour le réseau concédé en 1863, et d'autre part du montant des dépenses à la charge de la Compagnie sur les concessions nouvelles, savoir : 51,800,000 fr. Le revenu net kilométrique réservé est fixé à 27,680. Pendant un délai de dix ans, à partir du 1er janvier 1868, ce chiffre de 27,680 fr. sera successivement augmenté, pour chaque exercice, d'une somme de 72 fr. par chaque million dépensé en travaux complémentaires sur l'ancien réseau. Le montant de ces dépenses complémentaires ne pourra toutefois excéder 30 millions de francs.

Digitized by Google

Pour la Compagnie de l'Est, le capital du nouveau réseau, garanti en vertu de la convention de 1863, était de 865 millions ; il a été élevé de 7,500,000 fr. et atteint en conséquence 872,500,000 fr. Le revenu net kilométrique réservé à l'ancien réseau est fixé à 29,100 fr., chiffre qui sera successivement augmenté pour chaque exercice d'une somme de 58 fr. par chaque million dépensé en travaux complémentaires sur les lignes de l'ancien réseau.

La Compagnie des Charentes n'a droit à aucune garantie. Et maintenant, si l'on résume les divers engagements pris par l'Etat par les conventions de 1868 en ce qui concerne les garanties d'intérêts, on trouve que le total de cette garantie ne dépasse pas sensiblement 300 millions. Or, comme, du chef de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, il y a eu, par suite du transfert de 1,564 kilomètres de son nouveau réseau dans l'ancien, un abandon de garantie de 677 millions, il arrive qu'en fin de compte le total général du capital garanti par l'Etat pour toutes les compagnies se trouve avoir diminué et ne pas dépasser 3 milliards 500 millions. Cette charge, du reste, nous ne saurions trop le répéter, ne doit pas préoccuper plus qu'il ne convient; elle n'est qu'une sorte de cautionnement, une avance sujette à remboursement; et de plus elle ne peut grever, comme nous l'avons fait voir dans un précédent travail, le budget annuel d'une somme de plus de 30 à 40 millions chaque année.

Il nous reste maintenant à parler des nouvelles lignes décrétées d'utilité publique et dont l'Etat a dû garder la charge, par suite de l'absence de demandes de concessions. Ces lignes, comme on le sait, sont au nombre de dix-sept, et présentent une étendue totale de 1,795 kilomètres, savoir : ligne de Lérouville à Sédan, 130 kilomètres, dépenses prévues par la loi de 1842, 18 millions de francs; Epinal à Neufchâteau, 71 kilomètres, 10 millions de francs ; Besançon à la frontière suisse, par Morteau, 90 kilomètres, 10 millions de francs; Orléans à Châlons-sur-Marne, 247 kilomètres, 36 millions de francs; Clermont-Ferrand à Tulle, avec embranchement sur Vendes, 225 kilomètres, 56 millions de francs; Aurillac à Saint-Denis les-Martel, 62 kilomètres, 14 millions de francs; Niort à Ruffec, 73 kilomètres, 6 millions de francs; Bressuire à Poitiers, 80 kilomètres, 7,500,000 fr.; Bressuire à Tours, 114 kilomètres, 17,500,000 fr.; Saint-Nazaire au Croisic, 31 kilomètres, 3 millions de francs; Sottevast à Coutances, 60 kilomètres, 12 millions de francs; Arras à Etaples, avec embranchement sur Béthune et sur Abbeville, 186 kilomètres, 14,500,000 fr.; de Lyon à Montbrison, 72 kilomètres, 14,500,000 fr.; de Cercy-la-Tour à Gilly-sur-Loire, 40 kilomètres, 3 millions de francs; d'Auxerre à la ligne

Digitized by Google

du Bourbonnais, 88 kilomètres, 6 millions de francs; de Tours à Montluçon, par la vallée de l'Indre, 208 kilomètres, 26 millions de francs; de Gravelines à la ligne de Lille à Calais, 10 kilomètres, 1 million de francs.

L'ensemble de ces dépenses, prévues par la loi de 1842, s'élève à 255 millions de francs, mais cette dépense reste entièrement subordonnée aux possibilités financières du budget et aux votes ultérieurs du Corps législatif. Il est bien certain d'ailleurs que le gouvernement ne préjuge rien pour l'avenir de ces lignes; il n'entend pas du tout les garder à ses risques; ce qu'il a voulu pour le présent, dans l'impossibilité où il était de les faire comprendre dans les réseaux des grandes compagnies, c'était d'en faire le classement, de procéder à l'étude définitive de leurs projets définitifs, de déterminer les tracés et l'emplacement des stations, d'entreprendre les ouvrages les plus importants et les plus urgents dans les conditions déterminées par les lois de 1842 et 1845 et dans les limites des crédits qui pourront être inscrits au budget, en attendant le moment opportun de les concéder avantageusement soit aux grandes compagnies, soit à d'autres compagnies présentant des garanties sérieuses.

Ainsi, pour cette dépense de 255 millions, le gouvernement n'a proposé aucun engagement financier actuel, et la Chambre restera maîtresse de hâter ou de ralentir l'exécution des travaux, suivant les ressources qu'elle jugera bon de mettre à la disposition de l'administration. Quant à présent, le gouvernement s'est contenté de faire affecter 500,000 francs, sur le crédit du budget extraordinaire des travaux publics, à l'étude des projets définitifs de ces chemins. C'est seulement à partir de 1870 au plus tôt qu'il y aura lieu de trouver des ressources pour commencer l'exécution des travaux.

Résumant l'ensemble des engagements pris par l'Etat à propos des conventions de 1868, nous trouvons que, pour un allongement du réseau de 3,260 kilomètres, l'Etat a souscrit un total de subventions de 229,900,000 fr., dont 126 millions affectés aux concessions définitives et 103,900,000 fr. aux concessions éventuelles. Sur les 126 millions de francs, 17,800,000 fr., alloués à la compagnie des Charentes, sont seuls payables en capital et en 16 termes semestriels égaux, à partir de 1871; l'excédant, soit 108,200,000 fr., est payable en 16 termes semestriels à partir de 1870, ou bien, au choix de l'Etat, en 88 annuités, comprenant l'intérêt et l'amortissement à 4 1/2 p. 100. Ces stipulations représentent : la première, une annuité de 2,700.000 fr. environ, payable pendant huit ans et à partir de 1871; les autres, une annuité d'environ 5,500,000 fr., payables pendant quatre-vingt-huit ans à partir de

Digitized by Google

1870. Quant au surplus de la subvention, soit les 103,900,000 fr. concernant les concessions éventuelles, et les 255 millions applicables à la dépense des 17 lignes non concédées, il n'est besoin, quant à présent, d'aucun engagement financier. Ce ne sont, en quelque sorte, que des jalons pour l'avenir. Restent les garanties, et il est facile d'en faire le compte. Du chef des conventions de 1868 il est ajouté au total général des garanties précédemment accordées environ 300 à 350 millions ; mais comme l'une de ces stipulations, celle du Lyon, stipule un abandon par la compagnie de Lyon de la garantie jusqu'à concurrence de 677 millions, en raison du transfert de diverses lignes du nouveau réseau dans l'ancien, il se trouve que l'ancien total général des garanties a diminué de 300 millions environ et ne dépasse plus 3 milliards 500 millions. Quant aux charges résultant de cette garantie, elles demeurent telles qu'elles ont été prévues précédemment. Ces prévisions, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, ont porté sur ce point que les insuffisances seraient couvertes en 1868 et 1869, (années pendant lesquelles il doit y avoir moins de lignes ouvertes qu'en 1867, et où, par conséquent, la progression des recettes de l'ancien et du nouveau réseau doit continuer à se faire sentir), par 30 millions environ, pour descendre à 26 en 1871, année où une partie du réseau ne sera plus exploitée au capital de premier établissement, et s'élever, à partir de cette époque, à 40 millions, pour redescendre à 28 millions en 1877. Au reste, le passé est là pour nous rassurer sur l'avenir : en 1866, on avait porté au budget une somme de 33 millions pour faire face aux garanties des chemins de fer ; elles n'ont donné lieu qu'à une dépense de 31 millions. En 1867, on avait prévu pour le même objet une dépense de 31 millions : elle s'est réduite à 27. Ces faits prouvent éloquemment que les excédants de chemins de fer ont une tendance constante à réduire les engagements pris par l'Etat sous forme de garantie.

Nos lecteurs ont remarqué sans doute qu'il était une Compagnie française, la Compagnie du chemin de fer du Nord, dont nous n'avions rien dit jusqu'ici. La raison en est qu'une convention conclue entre l'Etat et cette Compagnie et présentée la dernière au Corps législatif, a été ajournée à une autre session. Cet ajournement est dû à ce que la commission chargée de rapporter le projet de loi voulait le modifier ou plutôt voulait accorder les nouvelles concessions à une Compagnie belge qui faisait des propositions en apparence plus avantageuses.

Voici les stipulations de la convention conclue entre l'Etat et le Nord. Le gouvernement concédait à la Compagnie *définitivement* les chemins d'Arras à Etaples et de Béthune à Abbeville, 186 kilo-

Digitized by Google

mètres; de Gravelines à la ligne de Calais à Lille, 19 kilomètres; de Luzarche à la ligne de Saint-Denis à Pontoise, 25 kilomètres, éventuellement les lignes de Lille à Commines, 16 kilomètres, et de Menin à Tourcoing, 11 kilomètres, soit au total 257 kilomètres. Dix ans étaient accordés pour la construction de ces chemins. Ils étaient d'ailleurs concédés dans les conditions de la loi de 1842, c'est-à-dire que le gouvernement prenait à sa charge l'achat des terrains, les terrassements et ouvrages d'art des chemins et des stations ainsi que les maisons de gardes des passages à niveau. Ces dépenses à la charge de l'Etat étaient évaluées pour les cinq lignes à 21,300,000 fr. La Compagnie s'engageait de son côté à supporter toutes les autres dépenses relatives à l'établissement et à l'exploitation des lignes précitées y compris les bâtiments de stations; ces dépenses à la charge de la Compagnie étaient évaluées à 34 millions de francs et elles devaient jouir de la garantie ordinaire d'intérêt de 4 fr. 65 0/0 amortissement compris, accordée aux dépenses du nouveau réseau. La Compagnie prenait en outre l'engagement de verser au Trésor public en seize termes semestriels égaux à partir du 1er mai 1870, une somme de 21,300,000 fr. pour être appliquée à l'exécution des travaux mis à la charge de l'Etat par la présente convention, et il était dit que les avances faites par la Compagnie en vertu de cette disposition lui seraient remboursées en quatre-vingt-une annuités, représentant l'intérêt et l'amortissement de l'ensemble desdites avances, calculées au taux de 4 1/2 0/0. L'Etat se réservait encore la faculté, après un accord préalable avec la Compagnie, de substituer à l'exécution des travaux mis à sa charge par ladite convention, le payement de subventions dont le montant ne pouvait excéder la somme précitée, soit 21,300,000 fr., et il était dit que l'on comprendrait dans cette somme le montant des fonds de concours qui seraient fournis, soit en terrains, soit en argent, par les départements, les communes et les propriétaires intéressés. Le maximum du capital garanti par l'Etat pour l'ensemble des lignes concédées à la Compagnie et comprises dans le nouveau réseau modifié par la nouvelle convention était porté à 200 millions de francs, le taux de la garantie restant fixé comme pour toutes les autres Compagnies à 4 fr. 65 0/0, intérêt et amortissement compris. Enfin, l'exercice du droit de partage des bénéfices entre l'Etat et la Compagnie était modifié de la manière suivante : « Lorsque l'ensemble des produits nets, tant de l'ancien que du nouveau réseau, excédera la somme nécessaire pour représenter à la fois un revenu net moyen de 48,500 fr. sur l'ancien réseau et un intérêt de 6 0/0 du capital effectivement dépensé tant pour certains travaux complémentaires exécutés sur les lignes de l'ancien réseau que pour la construction

Digitized by Google

des lignes comprises dans le nouveau réseau, l'excédant sera partagé par moitié entre l'Etat et la Compagnie. Ce partage s'exercera à partir du 1 r janvier 1872, et les lignes, soit de l'ancien, soit du nouveau réseau qui ne seraient pas achevées avant ladite époque ne figureront dans le compte de partage qu'à partir du 1er janvier qui suivra leur mise en exploitation. » Toutes ces conditions, comme on le voit, sont à peu près semblables à celles que les autres Compagnies ont acceptées, et à ce point de vue, il est permis de dire que la nouvelle convention semblait avoir pour but principal, non pas de faire à la Compagnie du Nord une situation particulièrement favorable, mais de peser sur son indépendance et de la forcer, en étendant son nouveau réseau, à recourir à une plus large intervention de l'Etat.

Voici, d'autre part, les propositions faites au gouvernement par la Compagnie belge. Cette Compagnie demandait la concession d'un ensemble de lignes comprenant une étendue de 415 kilomètres; ces lignes étaient les suivantes : de Menin à Tourcoing, de Commines à Lille, de Gravelines à Waten, de Trelon à Fourmies, de Dunkerque à Calais, de Soumain à Roubaix et à Tourcoing, d'Armentières à Boulogne, par Ayre-sur-la-Lys et Saint-Omer, de Béthune à Abbeville et à Dieppe, d'Arras à Etaples. Ainsi, cette Compagnie demandait 158 kilomètres de plus que la Compagnie du Nord. La Compagnie belge proposait d'exécuter dans les délais suivants : deux années pour les lignes de Menin à Tourcoing, de Commines à Lille, de Gravelines à Waten, de Trelon à Fourmies ; quatre années pour les lignes de Dunkerque à Calais, de Soumain à Roubaix et à Tourcoing, d'Armentières à Boulogne, par Saint-Omer ; six années pour les lignes de Béthune à Abbeville et Dieppe, et d'Arras à Etaples. A la différence de la Compagnie du Nord, la Compagnie belge ne demandait aucune subvention, mais elle réclamait une garantie spéciale dont nous allons faire connaître les termes exactement : « L'Etat garantira à la Compagnie concessionnaire, pendant toute la durée de la concession, un minimum de revenu net fixé, pour l'ensemble des lignes qui lui sont concédées, à 5 1/2 0/0 d'une dépense kilométrique moyenne, limitée dès à présent et à forfait à 120,000 fr. par kilomètre, quelle que soit d'ailleurs le coût effectif de l'ensemble ou de chacune des lignes. Cette somme de 120,000 fr. comprend les travaux de premier établissement de toute nature, ceux que nécessiteraient ultérieurement l'extension du trafic, la construction éventuelle de la double voie, ainsi que le matériel roulant. Quant aux frais d'exploitation à déduire de la recette brute pour déterminer le revenu net, ils sont fixés à forfait à 8,400 fr. par kilomètre et par année

Digitized by Google

pour l'ensemble des lignes concédées. Enfin, l'Etat rentrera dans ses avances du chef de sa garantie en recevant 25 0/0 de la recette brute excédant 23,000 fr. par kilomètre et par an. »

En résumé, les propositions faites par la Compagnie belge présentent-elles un sérieux avantage sur les conditions de la Convention conclue avec le Nord? C'est ce que nous voulons examiner, le Corps législatif ayant laissé la question pendante et les Conseils généraux des départements intéressés ne pouvant manquer, dans la session qui vient de s'ouvrir, d'exprimer des vœux sur la résolution qu'il convient d'adopter.

Le fait capital de la proposition de la Compagnie belge est la renonciation à toute espèce de subvention. Il y aurait de ce chef une économie réelle pour l'Etat. Par contre, la garantie sollicitée par la Compagnie belge est plus onéreuse que celle accordée à la Compagnie du Nord. Il y a d'abord le taux d'intérêt : 5 1/2 au lieu de 4,65, amortissement compris; puis il y a surtout cette différence, que la Compagnie belge sera forcée tout de suite, en raison de la faiblesse des recettes, de recourir à la garantie de l'Etat, tandis qu'il est hors de doute que la Compagnie du Nord ne fera jamais appel à la garantie. Il ne faut pas oublier, en effet, que la garantie de 4,65 accordée aux Compagnies françaises sur les dépenses du nouveau réseau ne devient effective qu'au cas où l'excédant des produits de l'ancien réseau est insuffisant à couvrir l'intérêt de ces dépenses; or, pour le Nord, l'excédant des produits de l'ancien réseau est dès à présent supérieur à toutes les charges qui peuvent résulter des nouvelles lignes concédées. Ainsi, quand même les nouvelles lignes ne rapporteraient pas 3 0/0, ce qui est assez probable, quand même elles ne rapporteraient pas 2 0/0, le Nord ne recourra dans aucun cas à la garantie de l'Etat, parce que son ancien réseau, qui s'améliore sans cesse, sera toujours là pour couvrir les insuffisances de produits de son nouveau réseau. Tout au plus la nouvelle Convention du Nord peut-elle avoir pour effet de retarder un peu le partage des bénéfices avec l'Etat; mais répétons-le, car en définitive c'est le point le plus important, les charges de l'Etat ne peuvent, par le fait de la garantie, s'augmenter d'un centime. Donc, sur le chef de la garantie, il y a avantage réel pour l'Etat à traiter avec le Nord, et cet avantage est si considérable qu'il efface l'infériorité résultant pour cette Compagnie d'une demande de subvention. Cette subvention, nous l'avons vu, est de 21 millions de francs; mais observons d'abord qu'elle peut être réduite, car il est dit dans la Convention que tous les secours fournis par les départements et les communes viendront en déduction de cette subvention, puis l'Etat s'est réservé la faculté de se faire avancer le

Digitized by Google

montant de la subvention à 4 1/2 0/0 et de la rembourser en quatre-vingt-une annuités. Il résulte de là qu'en réalité l'Etat payerait moins en traitant avec la Compagnie du Nord qu'en traitant avec la Compagnie belge. La seule charge effective imposée à l'Etat par la Convention du Nord est l'intérêt à 4 1/2 de la subvention, soit 990,000 francs. Au contraire, en supposant que les nouvelles lignes rapportent 3 0/0 dès le principe, ce qui semble très large, ce serait 2 1/2 p. 100 que la Compagnie belge réclamerait effectivement à l'Etat à titre de garantie, soit par an environ 1,250,000 fr.

Mais, ainsi que nous l'avons montré plus haut, la demande de concession de la Compagnie belge comprend une étendue de lignes supérieure à celle des concessions comprises dans la convention du Nord, 158 kilomètres environ, et sur ce point il peut y avoir avantage à accepter la soumission de la Compagnie étrangère. C'est là, comme on l'a dit, le côté politique de la question. Oui, développer le réseau avec la plus grande rapidité possible et de manière à satisfaire tous les besoins légitimes des populations, est un acte de bonne et sage politique; mais, ne l'oublions pas, cet acte est complexe, deux éléments liés d'une façon indissoluble en sont la base : l'élément financier et l'élément administratif. Jamais l'on ne pourra regarder comme un acte de bonne politique le fait de décréter ou de concéder à tort et à travers des lignes de chemins de fer si les conditions financières n'en sont pas sérieusement pesées et reconnues exactes. Il n'y a donc pas, suivant nous, à tenir grand compte d'une demande de concession qui contient quelques lignes de plus qu'une autre; l'important est de savoir si le concessionnaire est en mesure de construire et de tenir ses engagements. Qu'on nous permette de dire qu'en matière de chemins de fer il n'y a plus guère d'expérience à faire aujourd'hui, et quand un concessionnaire vient offrir, par exemple, d'exploiter à 30 0/0 au-dessous du coût d'exploitation de nos grandes Compagnies, il est hors de doute que son offre n'est pas sérieuse et qu'elle tend à un but tout autre que l'intérêt réel des populations. En 1864, le gouvernement a cru bien faire de concéder à une Compagnie particulière le chemin d'Arras à Etaples, que le Nord ne voulait prendre qu'à des conditions qui semblaient trop onéreuses. Et qu'en est-il advenu? La Compagnie n'a rien fait, la concession a été abandonnée, et l'on en est au même point qu'en 1864. Et cependant l'on croyait bien agir dans l'intérêt des populations, dans l'intérêt de l'Etat, en refusant de passer sous ce que l'on appelait alors comme aujourd'hui *les fourches caudines* de la Compagnie du Nord! Ces fourches caudines étaient tout simplement les exigences de la réalité. Il est certain que les popula-

Digitized by Google

tions du Nord compteraient aujourd'hui une ligne de plus en exploitation, celle d'Arras à Etaples, si l'on ne s'était point laissé séduire en 1864 par des promesses illusoires. Aujourd'hui, l'on semble prêt à tomber dans la même faute, et toujours en invoquant l'intérêt des populations! Il appartient aux populations trompées dans leurs espérances de réagir contre les pratiques du passé. Il y aurait aveuglement à ne pas voir laquelle des Compagnies rivales peut donner *progressivement et dans de bonnes conditions* toutes les lignes qui répondent à des besoins sérieux. Au reste, nous trouvons dans les conventions même de 1868, la réparation d'une autre faute commise en 1862, et bien plus grave encore que celle du chemin d'Arras à Etaples. Il s'agit de la ligne de Libourne à Bergerac, que l'Etat s'est trouvé heureux de pouvoir incorporer, au prix de sacrifices considérables, dans le réseau de la Compagnie d'Orléans. En 1862, comme aujourd'hui, certaines personnes pressaient l'Etat de faire des économies sur les travaux publics; plusieurs lignes de chemins de fer, vivement réclamées par les populations, étaient à créer, et dans le nombre se trouvait le chemin de Libourne à Bergerac, d'une longueur de 63 kilomètres. Ce chemin fut mis en adjudication au rabais, et l'Etat crut devoir, après de sérieuses études, offrir une subvention maximum de 5 millions de fr. Deux soumissions se présentèrent : l'une, demandant la totalité de la subvention; l'autre, ne demandant aucune subvention. Bien entendu, cette dernière eut la préférence. Les adjudicataires organisèrent tout de suite une société au capital de 10 millions de fr. et ont émis plus tard pour 5 millions environ d'obligations. Avec ces ressources, il a été construit tant bien que mal, en six ans, 20 kilomètres de chemins de fer, et la Compagnie a été déclarée en faillite par jugement du tribunal de commerce de la Seine, en date du 17 juillet 1866. Est-il besoin de dire que depuis ce moment tout est resté en suspens? Ainsi, les populations comptaient sur un chemin de fer qui devait être construit au plus tard en 1870, et nous voilà arrivés en 1868 avec un tiers à peine des travaux terminés, après un gaspillage d'une dizaine de millions. Quant à l'Etat, son économie de 1862 lui coûte cher, car il est obligé de racheter la concession primitive et d'en revenir à la loi de 1842, c'est-à-dire de livrer à la Compagnie d'Orléans les terrains, terrassements, ouvrages d'art du chemin et des stations, en sorte que sur 15 millions de fr. de dépenses à faire pour achever le chemin de Libourne à Bergerac, l'Etat prend une charge qui peut être évaluée à 7 millions au minimum. Voilà où mènent les économies mal entendues et l'acceptation des soumissions imprudentes.

Enfin, il y a la question de principe, dont, suivant nous, l'on doit

Digitized by Google

encore tenir grand compte. Quand même la Compagnie belge présenterait, ce qui n'est pas, des avantages importants, faudrait-il renoncer au système suivi jusqu'ici en matière de chemins de fer ? Faudrait-il admettre la compétition de deux sociétés construisant et exploitant des chemins de fer dans une même zone ? Nous ne le pensons pas, et voici pourquoi : les chemins de fer en France ont été construits suivant un certain système, ce système, comme toute chose en ce monde, a, sans doute, ses inconvénients et ses avantages, mais l'on doit reconnaître que l'expérience lui a été assez favorable pour qu'on ne le sacrifie pas à de décevantes illusions. Nul ne peut contester chez nous ni la rapidité du développement des chemins de fer depuis quinze ans, ni la protection ou la sécurité données au capital engagé dans cette industrie. Tandis qu'en Angleterre les compagnies de chemins de fer végètent pour la plupart, les revenus des chemins français sont rémunérateurs et assurés ; tandis qu'en Belgique les compagnies de chemins de fer ne peuvent emprunter et avec difficulté qu'à 6 ou 7 0/0, les six grandes compagnies françaises écoulent aisément chaque année 300 à 400 millions de francs en obligations, dont le prix sans cesse ascendant ne laisse guère que 4,50 ou 4,75 d'intérêt net aux prêteurs. Tandis qu'en Angleterre, en Belgique, en Espagne, en Italie, l'industrie des chemins de fer a occasionné des ruines sans nombre, chez nous, elle a été pour tous une source de profits. Voilà quels sont les résultats du système suivi depuis quinze ans pour la construction des chemins de fer d'intérêt général ; sont-ils donc à dédaigner aujourd'hui ?

II

Nous arrivons à la seconde partie de notre travail, celle que nous devons consacrer à l'appréciation de la discussion des nouvelles conventions. Disons tout de suite que nous ne nous occuperons que des débats du Corps législatif ; au Sénat, il n'y a pas eu, à proprement parler, de discussion ; chaque projet de loi a donné lieu à un Rapport distinct, qui reproduit à peu près les côtés les plus saillants de l'exposé des motifs, et la haute assemblée s'est bornée à approuver presque sans observations.

Au Corps législatif, les choses se sont passées d'une tout autre façon. Les chemins de fer touchent à des intérêts si nombreux et si divers, que l'on comprend parfaitement l'intérêt que le gouvernement et les députés, à la veille des élections générales, ont pris à une discussion de cette nature. Au reste, nous devons reconnaître

Digitized by Google

que des deux côtés on n'a pas manqué de s'adresser le même reproche ; au gouvernement, on a dit : Vos lois de chemins de fer ne sont que de la réclame électorale ; à quoi bon venir surexciter les populations en leur annonçant des chemins de fer que vous savez ne pouvoir construire avant dix ans ! — Et les défenseurs du gouvernement de répondre : Comment ! vous contestez l'urgence et l'opportunité de nos projets quand plus de cent amendements, déposés par les députés de toutes les parties de la France, nous invitent à ne pas nous arrêter dans la voie que nous suivons depuis quinze ans ; si quelqu'un fait de la réclame électorale avec les chemins de fer, ce n'est pas nous, qui avons la difficile mission de soutenir un grand service dont les justes exigences ne peuvent manquer de blesser bien des intérêts. — Quoi qu'il en soit, l'on doit reconnaître que la question des chemins de fer n'avait pas été traitée depuis longtemps d'une façon aussi complète, nous dirons même aussi élevée, et nous estimons que la cause des chemins de fer ne peut que gagner à des débats de cette nature, où la part est bientôt faite aux petites querelles, aux injustes récriminations, et où s'affirment au contraire les grands, les véritables intérêts du pays.

C'est à la séance du 3 juin que se sont ouverts les débats. Le projet de loi relatif à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, mis le premier à l'ordre du jour, a porté tout le poids de la discussion générale ; les autres n'ont donné lieu qu'à un échange d'observations d'un intérêt assez secondaire. Au reste, la discussion générale n'a présenté aucun caractère d'ensemble ; chaque orateur a traité la question qui lui convenait le mieux : celui-ci a parlé contre le principe même des conventions ; un autre a parlé sur les évaluations des nouvelles lignes, d'autres sur les tarifs, d'autres enfin sur la question des rapports à établir entre les petites et les grandes Compagnies, etc. etc.

En ce qui concerne le principe des Conventions, nous devons dire que ce n'est pas sans surprise que nous l'avons vu remettre en discussion, alors que ce principe a été adopté en 1859 et en 1863, après les débats les plus complets et les plus solennels. Aux yeux de quelques orateurs, comme MM. de Janzé ou Ernest Picard, la loi de 1859 a été une faute, la loi de 1863 une nouvelle faute, et les Conventions de 1868 sont la conséquence des fautes antérieures. Nous ne croyons pas que cette opinion résiste à un examen sérieux. Nous ne sommes pas si loin de cette année 1859 que l'on ait totalement oublié quelle était la situation des chemins de fer à cette époque, quelles craintes s'étaient emparées de tous les porteurs de titres, actions et obligations, et quelles difficultés présentait alors le développement du réseau. Or, qu'est-il arrivé ? Tandis que les

Digitized by Google

uns conseillaient au gouvernement de se désintéresser complétement dans la question des chemins et de laisser les destinées s'accomplir au grand détriment de l'intérêt général et aussi de la fortune de tant de particuliers que la chute des Compagnies allait ruiner, que d'autres au contraire insistaient pour que l'Etat s'emparât de tous les chemins de fer et devînt à l'avenir le seul agent de transports du pays et le seul constructeur de voies ferrées, il se trouva des esprits novateurs et hardis qui firent comprendre que tout le danger pouvait être conjuré au moyen d'une association de l'Etat et des Compagnies. Huit ans se sont passés depuis la formation de cette association, et nous trouvons que le crédit des Compagnies est meilleur qu'il n'a jamais été; que tous les intérêts ont été respectés et que le réseau s'est développé de près de 7,000 kilomètres mis en exploitation depuis cette époque. C'est en vain que nous jetons les yeux sur les Etats environnants, que l'on est si porté à nous présenter comme des exemples, nous ne voyons pas qu'en Belgique, en Suisse ou en Allemagne le développement des voies ferrées ait été plus rapide que chez nous depuis sept ans; nous ne voyons pas que, dans ceux de ces Etats où règne le système de l'industrie privée, le crédit des Compagnies soit plus élevé que le crédit des Compagnies françaises; au contraire, nous voyons qu'en Angleterre, par exemple, où fleurit le régime absolu de l'abstention de l'Etat et la concurrence illimitée, plusieurs Compagnies sont en faillite, et que le nombre de celles qui ne payent plus ni intérêts ni dividendes s'accroît de jour en jour.

Un autre point, vivement discuté, a été l'évaluation des dépenses des nouvelles concessions. Nous avons vu que les lignes concédées à la Compagnie de l'Ouest ont été évaluées en dépense au maximum à 400,000 fr. le kilomètre. Sur cette somme, l'Etat donne une subvention de 145,000 fr. par kilomètre, représentant sa part de travaux dans les termes de la loi de 1842; l'excédant, soit 255,000 fr., reste à la charge de la Compagnie, mais sous le bénéfice d'une garantie d'intérêt de 4,65 0/0. Tels sont les chiffres d'évaluation qui ont été attaqués par M. Pouyer-Quertier. L'honorable député de Rouen a fait, il est vrai, fausse route en voulant assimiler la dépense des grandes lignes de chemins de fer, comme celles qui sont concédées à la Compagnie de l'Ouest, avec celle des chemins d'intérêt local. Tout le monde sait parfaitement qu'on peut construire certains chemins d'intérêt local à raison de 150,000 ou 200,000 fr. le kilomètre; mais la question était de savoir si les lignes dont la concession était proposée devaient être construites comme des lignes d'intérêt local ou d'intérêt général. Les cahiers des charges des chemins d'intérêt local ne sont pas semblables aux cahiers des charges im-

Digitized by Google

posés aux grandes compagnies. La Chambre ne pouvait assurément admettre que le second chemin de la Loire, qui conduit de Paris à Nantes, fût construit dans des conditions d'économie semblables à celles du chemin de Gisors à Pont-de-l'Arche. Les idées suggérées par M. Pouyer-Quertier ne pouvaient avoir chance de réussite qu'au cas où le Corps législatif eût refusé de reconnaître aux nouvelles concessions le caractère de lignes d'intérêt général. Mais ce caractère admis (et il ne semble pas avoir fait de doute dans l'esprit de la grande majorité des députés), le gouvernement ne pouvait proposer des évaluations de dépenses de 150,000 fr. par kilomètre; la Chambre n'aurait pas manqué de lui reprocher de chercher à déguiser les dépenses vraies de ces nouvelles voies. Là où nous avons trouvé les observations de M. Pouyer-Quertier plus piquantes, c'est quand il a rappelé que tous les prix s'étaient notablement abaissés depuis vingt ans, que les terrassements coûtaient moins cher qu'autrefois, que le fer, les machines, qui avaient joué un si grand rôle dans le bouleversement de notre régime économique, étaient à meilleur marché, et que, par conséquent, il était extraordinaire que le prix total de construction des chemins de fer fût aussi élevé qu'il y a vingt ans. Rien de plus habile, en effet, que ce coup porté en passant à une réforme économique dont on avait tant promis de merveilles; malheureusement, le raisonnement de M. Pouyer-Quertier, qui ne manque pas de justesse à un certain point de vue, doit être rectifié dans ce qu'il a de trop absolu. Entre les prix de construction de chemins de fer d'il y a vingt ans et ceux d'aujourd'hui, il y a environ 100,000 fr. de différence, et cela à l'avantage des prix actuels. Dans la période de 1842 à 1848, le prix moyen de construction du kilomètre de chemin atteignait 500,000 fr., plus tard, il est descendu à 450,000 fr., et l'on fixe aujourd'hui, comme chiffre maximum d'évaluation de dépenses, 400,000 fr. seulement. Il ne faut pas l'oublier, en effet, le projet gouvernemental n'indique le chiffre de 400,000 fr. que comme un maximum de dépenses auquel la garantie peut s'appliquer; mais ce chiffre peut n'être pas atteint, et alors la garantie ne s'appliquera qu'au chiffre réellement dépensé.

Au reste, de quoi se composent ces 400,000 fr. de dépenses pour un kilomètre de chemin de fer? Elle se composent de 250,000 fr. pour la construction première, c'est-à-dire l'acquisition du terrain pour deux voies, l'exécution des ouvrages d'art également pour deux voies, les terrassements pour une seule voie, et, en un mot, tout ce qui constitue l'infrastructure. Quant aux frais de superstructure, comprenant le ballastage, la pose de la voie, le matériel roulant, les stations, les clôtures, les signaux, la

Digitized by Google

télégraphie, etc., ils s'élèvent d'ordinaire à 100 ou 120,000 fr. par kilomètre, et nous allons en donner la décomposition. La tonne de rail coûte en moyenne aujourd'hui 190 fr. ; à ce chiffre il faut ajouter 25 fr. environ pour transport, 5 fr. pour chargement et déchargement, ce qui élève à 220 fr. le prix de la tonne à pied d'œuvre. Les éclisses non coupées, 20 fr. de plus, soit 240 fr. la tonne. Les boulons d'éclisses coûtent encore plus cher : 380 fr. environ. Les coussinets valent 145 fr. seulement. Maintenant, un rail d'une longueur de 5m 50 pèse, à raison de 37 kilogrammes par mètre courant, environ 200 kilogrammes. En appliquant les prix précédents, on arrive à trouver pour 5m50 de voie un prix de 159 fr., c'est-à-dire 29 fr. par mètre courant de voie. Au prix de 29 fr. il faut ajouter la distribution, la pose des matériaux sur la voie, la pose de la voie, à raison de 3 fr. 40 par mètres ; le ballastage, qui coûte 9 à 10 fr. (il en faut environ par mètre de voie 2 mètres cubes, que nous mettons au prix moyen de 4 fr. le mètre cube) ; et nous arrivons à un total de 42 fr. par mètre courant de simple voie. Mais, pour un chemin de fer à une voie, il faut néanmoins des voies doubles dans les stations, et, de distance en distance, des voies de garage. Ces voies accessoires sont estimées à un quart en plus ; on arrive ainsi à un prix de 52 fr. 50 par mètre courant ; et, en ajoutant 3 fr. pour les croisements, les changements de voie, etc., on trouve 55 fr. 50 pour la dépense totale du mètre linéaire de chemin, ou de 55,500 fr. par kilomètre. A cette dépense vient s'ajouter celle des stations, qui est très-variable, suivant les lignes, mais que les Compagnies estiment en moyenne à 20,000 fr. par kilomètre. Si l'on ajonte 6 à 7,000 fr. pour l'alimentation d'eau, les clôtures, les mises des signaux, l'outillage et le télégraphe, on arrive à un total de 82,000 fr., non compris le matériel roulant Ce matériel est encore une dépense très variable ; il y a un mode d'évaluation qui se vérifie assez bien : c'est que ce matériel coûte en capital à peu près autant que le chemin de fer rapporte par kilomètre ; ainsi, un chemin de fer qui donne un produit brut kilométrique de 25,000 fr., exige un matériel coûtant 25,000 fr. par kilomètre. En ajoutant ce dernier chiffre, qu'on peu admettre comme moyenne, et en ajoutant, en outre 10 0/0, soit 10,000 fr., pour les intérêts et les frais généraux, on arrive à un total de 110 à 120,000 fr. par kilomètre. Telle est la dépense moyenne qui s'applique à tous les chemins de fer sans exception, et encore devons-nous dire qu'il ne faut pas compter plus d'une station par 6 ou 7 kilomètres, et supposer le passage dans une ville de grande importance.

Les frais d'infrastructure, que nous avons évalués à 250,000 fr.,

Digitized by Google

ne sont pas plus difficiles à décomposer, bien qu'ils varient dans des proportions bien autrement considérables. Il y a d'abord l'acquisition des terrains, c'est-à-dire 3 hectares environ par kilomètre de chemin de fer; la moyenne de l'emprise des terrains pour un chemin de fer à deux voies est en effet de 30 mètres par mètre courant, c'est-à-dire 30,000 mètres carrés ou 3 hectares par kilomètre. L'administration a pu dans quelques cas obtenir un prix de 5,000 fr. l'hectare, c'est-à-dire 15,000 fr. au kilomètre; mais d'autres fois il a été payé jusqu'à 80,000 fr. et même 100,000 fr. d'indémnité par kilomètre. Le prix est donc très variable et dépend d'une volonté souveraine, le jury d'expropriation. Quant aux ouvrages d'art et aux terrassements, ils coûtent également des prix très différents, d'après la topographie du terrain, les difficultés qu'on rencontre, le nombre et l'importance des ponts, des viaducs à construire; suivant aussi que les travaux des terrassements se rapprochent plus ou moins de la moyenne, qui est d'environ 30 mètres par mètre courant; enfin, suivant la facilité qu'on a à se procurer des ouvriers. Ainsi, certaines lignes du réseau d'Orléans ont coûté pour les terrassements et les ouvrages d'art 70,000 fr. et même 50,000 fr. par kilomètre, et nous trouvons, au contraire, dans le réseau de Lyon, une ligne, celle de Brioude à Alais, qui coûtera pour les mêmes travaux 600,000 fr. environ. Tout est donc ici fort hypothétique, et en évaluant à 250,000 fr. au maximum le coût des terrains, les frais des terrassements et les ouvrages d'art pour les lignes concédées à la Compagnie de l'Ouest, on ne sort pas du domaine des probabilités les plus admissibles. Remarquons enfin que, chez nos voisins, les chiffres de dépenses auxquels sont revenus les chemins de fer sont plutôt supérieurs qu'inférieurs à ceux de notre pays. En Belgique, où le sol est généralement peu accidenté et où les voies ont pu être construites très économiquement, les dépenses par kilomètre s'élèvent aujourd'hui, d'après les statistiques officielles, à 400,490 fr. Pour les chemins de fer anglais, dont la longueur exploitée est aujourd'hui de 21,352 kilomètres, les dépenses totales de construction se sont élevées à 12 milliards 46 millions; la dépense par kilomètre construit est donc de 541,000 fr.

La question des tarifs ne pouvait être oubliée dans une discussion aussi complète sur l'industrie des chemins de fer. Il n'y a pas, en effet, de question d'un intérêt plus général, et, pour tout député quelque peu soucieux de popularité, il est toujours bon de prononcer un mot sévère contre l'abus des tarifs des Compagnies de chemins de fer, ou mieux encore d'avoir en poche sa petite réforme toute prête pour la circonstance. Et qu'on ne se trompe pas sur le sens de nos paroles, nous sommes le premier à reconnaître qu'il y a dans la

Digitized by Google

question des tarifs de chemins de fer un des grands problèmes de l'avenir économique; seulement il nous est pénible quelquefois de voir toucher trop légèrement à une question qui ne devrait être traitée qu'avec la plus grande circonspection, en raison des immenses intérêts qui s'y rattachent et aussi des passions dangereuses qu'elle peut exciter.

De tous les amendements ou de toutes les propositions faites au Corps législatif sur cette matière, la proposition de M. Léopold Javal est la plus radicale, et à ce titre, c'est d'elle que nous nous occuperons particulièrement. Que veut M. Javal? M. Javal demande que les tarifs maximum des chemins de fer de l'Ouest soient réduits comme suit : Tarifs des voyageurs, 1re classe, 0 fr. 050 par voyageur et par kilomètre; 2e classe, 0 fr. 033; 3e classe, 0 fr. 025. Tarifs des marchandises : 1re catégorie, 0 fr. 080 par tonne et par kilomètre; 2e catégorie, 0 fr. 060; 3e catégorie, 040; 4e catégorie, 0 fr. 025. Ces conditions présentent une diminution de 50 0/0 environ sur les conditions du tarif légal. Ajoutons que le même amendement a été présenté dans des termes identiques lors de la discussion de chaque projet de loi.

On connaît trop toutes les raisons que l'on a l'habitude de faire valoir en faveur de la réduction des tarifs ou bien du maintien du régime actuel pour que nous ayons besoin de les rappeler ici. Il nous suffira de dire que la discussion a fidèlement reproduit tout ce qui a été écrit sur cette matière. Essayons donc plutôt de faire faire à la question un pas en avant, et examinons le côté pratique qui, suivant nous, est toujours beaucoup trop resté dans l'ombre jusqu'ici. Puisque l'on propose une réforme, quoi de plus naturel que de rechercher les résultats probables de cette réforme?

Nous avons dit tout à l'heure que le tarif proposé par M. Javal réduit de moitié les prix du tarif légal; or, l'on peut admettre que cette réduction produirait une diminution d'un quart ou d'un cinquième dans l'ensemble des recettes des chemins de fer, au moins pour les premières années. Mais allons plus loin, et admettons que la diminution des recettes ne soit que d'un sixième, par cette raison que les tarifs spéciaux applicables aux marchandises accordent dès à présent des diminutions telles, qu'il n'existe pas de différences très sensibles entre les prix appliqués aujourd'hui et ceux proposés par l'amendement Javal, voici quelle serait la situation faite à la Compagnie de l'Ouest dans cette conjoncture : D'après le compte rendu de l'exercice 1868 présenté à l'assemblée des actionnaires, du 30 mars 1868, les recettes de toute nature de l'exploitation de l'ancien réseau se sont élevées à 64,458,553 fr., une diminution d'un sixième dans ce chiffre le ramènerait à 53,815,461 fr. Or, d'a-

Digitized by Google

près le même compte rendu, nous voyons que les dépenses d'exploitation et autres charges de l'ancien réseau (intérêts des obligations affectées à la construction de ce réseau ; amortissement du capital, réparation des voies, etc.) ont atteint 53,709,712 fr. ; le bénéfice serait donc réduit à 105,739 fr., de sorte que les actionnaires n'auraient plus que 30 ou 40 centimes par action ! Tel serait le résultat pour l'ancien réseau. Pour le nouveau (1re partie, c'est-à-dire celle qui jouit de la garantie de l'Etat) la recette brute s'est élevée à 11,800,765 fr. une diminution d'un sixième dans ce total le ramènerait à 9,833,973 fr. Or les dépenses de l'exploitation se sont élevées à 7,927,676 fr., le produit net du nouveau réseau à porter en déduction de la garantie de l'Etat aux termes de la convention de 1863, serait donc seulement de 1,906,297 fr. Mais comme la garantie de l'Etat, pour le nouveau réseau exploité suivant les conditions de la convention de 1863 a atteint 11,294,634 fr. ; il en résulte que l'Etat aurait à avancer à la Compagnie pour parfaire le montant de la garantie 9,388,337 fr., tandis qu'il n'a avancé en 1867 que 5,043,926 fr. Ainsi suspension complète d'intérêts et dividendes pour les actionnaires, et cela pendant un certain nombre d'années qu'il est difficile de déterminer à l'avance (la poste a mis dix ans pour atteindre son ancien niveau de recettes à la suite de la réforme) et aggravation considérable du chiffre des avances de l'Etat pour parfaire le montant de sa garantie, tels sont les résultats que produirait infailliblement une réforme des tarifs dans les conditions indiquées par M. Javal. Pour nous, il est hors de doute que si la question avait été posée dans ces termes, elle n'aurait pas occupé longtemps le Corps législatif, car il n'est personne à la Chambre qui ose demander la ruine de tous les actionnaires de chemins de fer, alors surtout que leurs droits ont été consacrés par les lois de 1857 et 1863 et qu'il a été reconnu juste que les capitaux engagés dans les chemins de fer fussent assurés d'un intérêt rémunérateur.

Est-ce à dire pour cela qu'il n'y a rien à faire relativement aux tarifs ? Telle n'est pas notre pensée, et nous voyons, d'ailleurs, les Compagnies poursuivre d'elles-mêmes la réforme dans les limites du respect de tous les droits et de l'intérêt général. Non, les Compagnies ne sont pas stationnaires ; sans cesse elles cherchent à faciliter les transports et à développer tous les éléments de leur trafic. Au point de vue de la circulation des voyageurs, nous pouvons citer les billets d'aller et retour que l'on multiplie de jour en jour pour les voyages qui ne dépassent pas 80 à 100 kilomètres ; les cartes d'abonnement, les trains de plaisir, les trains de bains de mer et les trains circulaires à grande distance. La réduction sur

Digitized by Google

les tarifs dans tous ces cas n'est pas moindre de 50 à 60 0/0. Nous pouvons ajouter encore qu'il existe des prix réduits pour les enfants, les élèves qui vont aux écoles, les ouvriers qui se rendent à leurs ateliers et pour les indigents dans des circonstances exceptionnelles. Sur un total de 110 millions de billets délivrés en 1867, il y a eu près de 40 millions de billets à prix réduits, et si l'on ajoute à ces billets 4 à 5 millions de billets de militaires, on voit que, pour le transport des voyageurs par le libre mouvement du tarif actuel, par les combinaisons qu'ont adoptées les Compagnies, presque la moitié des voyageurs ont obtenu des prix réduits. Voilà le système adopté pour les voyageurs, système qui, suivant nous, est appelé à prendre progressivement de nouvelles extensions, et, s'il ne donne pas satisfaction à toutes les impatiences, l'on doit reconnaître qu'il a du moins pour résultat d'abaisser à peu près de moitié le prix du transport des voyageurs, et cela sans compromettre les recettes des Compagnies et sans occasionner au Trésor des charges extraordinaires.

En ce qui concerne le tarif des marchandises, nous devons dire que la proposition de M. Javal ne changerait pas sensiblement l'état de choses actuel, car si le tarif général est de moitié plus élevé que les prix réclamés par M. Javal, tout le monde sait qu'au moyen des tarifs spéciaux ou des autres tarifs accessoires les Compagnies font des réductions de plus de moitié sur le tarif du cahier des charges. La seule chose dont on se plaigne est la multiplicité des tarifs, leurs complications, et, par suite, les difficultés de toute nature que soulève leur application. Nous devons mentionner ici la proposition faite par M. Pouyer-Quertier, dans le but d'amener l'uniformité des tarifs. M. Pouyer-Quertier propose la suppression de tous les tarifs existant et leur remplacement par un tarif unique, géométriquement décroissant et obligatoire, qui ne comporterait pas de tarifs spéciaux, de réductions particulières, qui s'imposerait d'une façon complète et absolue, avec son décroissement continu. Rien de plus simple, de plus commode que ce système; mais des objections sérieuses se dressent contre lui. D'abord il est contraire à la nature des choses, à la vérité des faits; car quoi de plus injuste que de faire payer un même prix sur les lignes où la traction remonte des pentes de 30 millimètres au mètre et sur celles où il n'y a pas de pentes pour ainsi dire? En second lieu, l'on fait observer, et avec raison, qu'il aboutit nécessairement à l'une ou l'autre de ces conséquences : ou bien, en supprimant les tarifs spéciaux, il implique une réduction du tarif général dans de larges proportions, et par suite il impose au Trésor une perte considérable; ou bien il suppose que le tarif général décroissant sera plus élevé que les tarifs spéciaux pour ne

Digitized by Google

pas diminuer les recettes, et alors il fait perdre au commerce tous les avantages qui résultent du tarif spécial.

Jusqu'ici, nous ne voyons qu'un seul pays, la Belgique, qui ait tenté en grand une réforme de ses tarifs de chemins de fer, et l'expérience ne semble pas encore assez complète pour qu'il soit permis de conclure. Voici comment a fait le gouvernement belge pour toutes les lignes de l'Etat (890 kilomètres, sur un réseau total de 2,420) : Il a fixé pour les voyageurs un prix applicable à une distance de 0 kilomètre à 35 kilomètres, puis il a établi une première réduction de 36 kilomètres à 75 kilomètres; enfin, une seconde réduction au delà de 75 kilomètres. C'est, comme on le voit, le système de la taxe différentielle, décroissant à mesure que les distances augmentent. Pour la première année, c'est-à-dire en 1866, la diminution des recettes a été d'environ un huitième; en 1867, les recettes sont revenues à peu près à ce qu'elles étaient en 1865; mais il faut observer que l'on a été obligé de relever les tarifs sur les marchandises. Quant à l'année 1868, elle semble se présenter dans des conditions à peu près égales à celles de 1867.

En Angleterre, la question des tarifs a été souvent agitée dans ces dernières années, mais la situation peu brillante de l'industrie ferrée de ce pays a tourné les esprits du côté opposé aux idées d'un abaissement dans le prix des transports. On s'est presque constamment occupé de relever les tarifs existant, et quelques Compagnies, comme le Brighton railway et le South-Eastern, n'ont dû qu'à ce moyen extrême d'échapper à une ruine complète.

Il suit de là que si l'on veut tenter chez nous une grande réforme des tarifs de chemins de fer, si, en d'autres termes, l'on ne trouve pas que la réforme progressive poursuivie par les Compagnies soit suffisante, l'Etat doit intervenir directement. Ce mode d'intervention pourrait sans doute s'exercer de diverses manières, mais, suivant nous, le moyen le plus simple, le plus rationnel et aussi le plus juste, serait le suivant : l'Etat garantirait aux Compagnies, pendant cinq ou dix ans, un certain chiffre de recettes nettes, assurant le service des intérêts des obligations et d'un revenu rémunérateur pour les actions. Et que l'on ne se récrie pas contre cette mesure, dont le caractère est purement conservateur pour les nombreux capitaux engagés dans l'industrie des chemins de fer, car nous rappellerions les affirmations des partisans les plus radicaux d'un abaissement considérable et immédiat des tarifs de chemins de fer. Tous, sans exception, invoquent l'exemple des réformes postale et télégraphique (exemple, suivant nous, moins concluant qu'il ne le paraît au premier abord), et affirment que plus on abaissera les tarifs, plus les recettes augmenteront. S'il en est ainsi, que peut-on craindre en

Digitized by Google

accordant la garantie que nous réclamons en faveur des actions et des obligations de chemins de fer? Nous désirons vivement, dans le cas où l'expérience serait tentée, que les faits nous donnent tort, et que l'abaissement des tarifs soit, comme le disait M. Pagezy au Corps législatif, le vrai moyen d'enrichir les Compagnies; mais nos études et nos observations ne nous permettent pas d'y croire, et voilà pourquoi nous voulons que tous les intérêts soient d'abord équitablement sauvegardés.

Telles sont les principales questions qui ont occupé la Chambre à l'occasion du vote des nouvelles conventions. Quelques autres points, comme l'examen des rapports à établir entre les grandes et les petites Compagnies, l'utilité des tarifs de transit, des tarifs communs, etc., ont encore été traités d'une façon très remarquable, mais ce sont là des questions secondaires et de petite importance comparées à celles que nous venons d'examiner. Bornons-nous donc en finissant à rappeler que les conventions de 1868, comme celles de 1859 et 1863, s'inspirent d'une pensée éminemment protectrice pour tous les intérêts, et disons en toute assurance que leur application ne modifiera pas sensiblement la situation actuelle des porteurs d'actions ou d'obligations de chemins de fer.

CHARLES ROPIQUET.

Digitized by Google

QUELQUES VUES NOUVELLES

SUR LES

ORIGINES DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

LES KIMRIS ET LES NORDMANNS

Dans ce grand spectacle de l'Exposition universelle, qui, il y a un an, attirait au Champ de Mars une foule cosmopolite, rien ne méritait plus d'arrêter l'attention des esprits réfléchis que les galeries consacrées à l'histoire du travail. Là, chaque peuple pouvait retrouver ses origines et découvrir dans les premiers efforts de son activité les présages de sa grandeur future. Cette incomparable collection est dispersée. Le jubilé de l'industrie moderne est clos depuis bien des mois déjà; le palais élevé comme une tente pour abriter ses merveilles a disparu; les livres qui doivent en transmettre le souvenir à la postérité s'achèvent devant un public occupé d'intérêts plus actuels. Nous serions mal venu de vouloir ajouter une page de plus à tant de pages qu'on ne lit guère, une autre description à tant de descriptions dont on est rassasié; cependant, lorsque nous venons soumettre aux lecteurs de la *Revue*, quelques idées nouvelles sur les origines de la nationalité française, pouvons-nous oublier les collections qui les ont suggérées en partie, et qui en contiennent les pièces justificatives? Qu'on nous permette donc de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la galerie des antiquités scandinaves. Cette rapide excursion ne nous écarte pas de notre sujet: elle nous y mène par la route la plus courte et la plus sûre.

Digitized by Google

I

Les antiquités exposées par le Danemark, la Norvége et la Suède ne suffisent pas à nous donner une idée complète de l'histoire du travail dans les pays scandinaves, car elles ne représentent que partiellement les arts et les époques dont elles sont le produit. Ce que les musées ou les collections particulières de ces pays renferment de plus caractéristique en ce genre ne figurait pas au Champ de Mars.

Les possesseurs ou conservateurs n'avaient pas voulu livrer aux hasards d'un long voyage des objets précieux, souvent très rares, ou même uniques. De plus, les musées publics, qui sont des expositions permanentes, ne pouvaient, sans préjudice pour leurs visiteurs, se dégarnir de leurs principales curiosités; autant eût valu les fermer pendant près d'une année; aussi les directeurs de ces collections ont-ils mis une extrême réserve à changer, même pour un court espace de temps, la destination des objets dont ils sont les gardiens. Nous ne saurions les en blâmer, quoique nous le regrettions. Nous louerons d'autant plus les exposants qui ont consenti à se priver de leurs trésors, sans autre mobile que le désir d'être utiles à la science ou sans autre espoir que de faire honneur à leur pays.

Pour le Danemark, le riche et célèbre Musée des antiquités septentrionales avait envoyé une belle et assez nombreuse collection d'objets des temps payens. M. Worsaae, qui en est le directeur, exposait sa collection particulière d'antiquités des âges de pierre et de bronze, que beaucoup d'établissements publics pourraient envier. M. le chambellan Wichfeld avait envoyé non pas les antiquités lacustres recueillies dans le lac de Maribo, près de son château d'Engestofte, mais une collection d'objets analogues de l'âge de pierre, trouvés dans l'île d'Anholt, au milieu du Kattegat. Le Musée d'artillerie de Copenhague était représenté par des armes du moyen âge et des temps modernes. Enfin M. L. Léouzon-Leduc avait exposé une partie des objets qu'il a rapportés de ses missions et voyages en Danemark, ainsi que ses Mémoires sur les antiquités scandinaves.

Pour la Norvége, le musée de l'Université de Christiania nous offrait une collection très variée d'objets de toutes les époques, excepté de l'âge de bronze, dont il y a peu de restes en Norvége; et M. Holst avait envoyé un curieux métier à tisser et une reproduction photographique du *Codex Frisianus* (Sagas des rois de Norvége, par Snorre Sturluson), manuscrit conservé dans la collection Arna-Magnéenne, à la bibliothèque de l'Université de Copenhague.

Digitized by Google

Pour la Suède, le musée national de Stockholm, et ceux de Gœteborg et de Fahlun, étaient représentés par quelques échantillons de leurs richesses; plusieurs églises, notamment celles d'Askersund, Askeryd, Berga, Husaby, Lœnhofda, Medelplana, Mjœlby, Skara, Skeptuna, Wadstena, Westerâs et Wirestad, exposaient non-seulement des objets religieux, mais encore des spécimens du costume ou de l'ameublement suédois. Le roi Charles XV et son frère, le prince Oscar, étaient aussi au nombre des exposants, ainsi que plusieurs savants et amateurs : MM. Eckerbom, Fahnehjelm, Wetter, Wittock. M. G. O. Hyltén-Cavallius avait envoyé de curieux meubles et ustensiles du canton de Værend, en Smâland, qu'il connaît si bien et qu'il décrit avec tant de compétence; enfin M. Mandelgrén avait exposé, outre plusieurs objets d'antiquités, son remarquable ouvrage sur les *Monuments scandinaves du moyen âge* (Paris, 1862, in-fol. avec pl. color.), qui a été publié en France avec une subvention de l'Empereur, et le commencement d'une autre publication du même genre qui ne sera pas moins intéressante (*Recueil pour servir à l'histoire de l'art et de la civilisation en Suède.* Stockholm, 1re livraison, 1867, 5 pl. in-4°, avec texte suédois).

Dans la section norvégienne, on remarquait également vingt planches photographiques représentant des objets du musée de Christiania; les *Anciennes constructions norvégiennes*; les *Monuments de l'art en Norvége au moyen âge; Urda*, revue historique et archéologique publiée par la direction du musée de Bergen; les *Rapports annuels de la société pour la conservation des monuments norvégiens;* enfin, l'excellent répertoire topographique des *Antiquités norvégiennes*, par M. N. Nicolaysen.

Il serait à désirer que tous les archéologues scandinaves eussent imité cet exemple et exposé leurs ouvrages, dont plusieurs sont fort importants pour la science en général et méritent particulièrement d'être connus en France. Ils sont indispensables à quiconque veut approfondir la question de nos origines germaniques. Pour l'âge de pierre, les antiquités du Danemark et celles du sud de la péninsule scandinave sont presque identiques avec les nôtres et nous aident à les mieux apprécier; il en est de même pour l'âge de bronze, et c'est tout naturel, puisque les Kimris de la Gaule étaient frères des habitants de la péninsule cimbrique; pour l'âge de fer, les quatre principaux peuples de race germanique qui ont contribué à la formation de la nationalité française : les Francs, les Burgondes, les Wisigoths et les Normands venaient de la Scandinavie; aussi, peut-on signaler plusieurs analogies entre les armes de nos ancêtres et celles du pays qui fut leur berceau; par exemple, la francisque a

Digitized by Google

été fort répandue en Norvége jusqu'aux derniers siècles et figure encore dans les armes de ce pays; quelques-uns des javelots norvégiens sont identiques pour la forme et les ornements avec ceux de la période burgonde que l'on recueille en Suisse; l'angon, cette arme nationale des Francs, dont les spécimens sont assez rares, se trouve en grande quantité dans les tourbières sacrées du Slesvig, pays d'où les plus vieilles traditions font venir nos ancêtres; l'inscription en runes anciennes, gravées sur une boucle du Ve ou du VIe siècle, qui a été découverte par M. H. Baudot, à Charnay, près du confluent de la Saône et du Doubs, sur le théâtre d'une bataille entre les Francs et les Burgondes, cette inscription est en caractères semblables à ceux que portent plusieurs *bautastènes*, pierres tumulaires de la Suède et de la Norvége.

Voilà des points de rapprochement qui sautent aux yeux; on en relèvera bien d'autres quand on prendra la peine de comparer les antiquités de nos ancêtres kimriques et germaniques avec celles des Scandinaves. Nous n'avons ni la prétention de le faire aujourd'hui ni le dessein de décrire un par un les objets exposés. Nous nous bornerons à classer ces antiquités, à chercher de quel temps elles datent, à dire de quel peuple elles proviennent et dans quelles contrées on les trouve, enfin à les caractériser brièvement. Mais avant de solliciter l'attention du lecteur pour cette rapide esquisse, nous devons montrer que les antiquités exposées par les Danois, les Norvégiens et les Suédois ont droit à tout l'intérêt de nos historiens et de nos archéologues; elles nous concernent autant que les Scandinaves eux-mêmes et plus qu'aucun autre peuple, car elles proviennent de nos ancêtres, vérité si ancienne qu'elle est oubliée! Aussi nos théories ethnographiques pourront-elles paraître neuves [1], bien que basées exclusivement sur des documents connus; elles ne s'appuient que sur des faits positifs. Nous n'inventons rien, nous ne faisons que remettre en lumière les systèmes ou les assertions des écrivains les plus anciens et les plus autorisés; en comparant ces témoi-

[1] Faisons pourtant observer qu'elles s'accordent en beaucoup de points avec le système développé par Vedel Simonsen, dans *Vort Nordens færste Beboelse, ældste Indvaanere, og tidligste Skjebne* (la première colonisation de notre Nord, ses plus anciens habitants, etc.) qui a paru à Copenhague en 1813, et qui forme la seconde partie du tome Ier de *Udsigt over Nationalhistoriens ældste og mærkeligste Perioder* (Coup d'œil sur les périodes les plus anciennes et les plus remarquables de l'histoire nationale). Ce savant aussi profond qu'original était d'un demi-siècle en avance sur son temps; aussi ses théories n'ont-elles pas eu tout le succès qu'elles méritaient; plusieurs d'entre elles n'ont été bien appréciées que de nos jours. C'est lui qui le premier a proposé la division des temps barbares en trois âges, et cela dès 1813 (dans *Vort Nordens*, p. 76, no 1). Il avait bien prédit, douze ans avant l'événement, la rupture de l'isthme qui séparait le Liimflord de la mer du Nord. — Nous aimons à nous trouver d'accord avec un voyant si perspicace.

Digitized by Google

gnages entre eux, nous montrons qu'ils s'enchaînent naturellement et concordent non-seulement l'un avec l'autre, mais encore avec les découvertes les plus récentes de l'archéologie, de l'histoire et de la philologie.

II.

Une de nos hypothèses les plus audacieuses est de supposer que la Scandinavie était habitée dès l'âge de pierre par la même race qui l'occupe encore, par les fils de Mannus dont parle Tacite (*Germ.*, ch. II). Nous ne voulons pas dire par là que les Manns septentrionaux, ou, en d'autres termes, les Nordmanns (hommes du Nord), comme se nommaient ces aborigènes, se soient conservés purs de tout mélange; nous savons que les Cimbres portèrent en Scandinavie l'usage du bronze et s'établirent à côté des habitants primitifs; que ceux-ci ne furent pas exterminés et conservèrent même, pendant quelques générations, les rites funéraires de leurs ancêtres, avec des armes et ustensiles de pierre. Leurs descendants finirent par s'allier avec ceux des nouveaux venus, mais l'élément primitif ou nordmannique fut prédominant chez le peuple issu de cette union. A l'inverse de ce qui se passa en Gaule mille ans plus tard, les Nordmanns absorbèrent les Celtes. Nous pouvons l'induire de ce que les racines et les formes nordmanniques sont beaucoup plus nombreuses que les racines cimbriques dans les idiomes scandinaves, même les plus anciens.

Les hommes de l'âge de pierre ont donc été les premiers habitants du Danemark et du Gœtaland ou Gothie suédoise; ils paraissent aussi avoir eu quelques établissements dans la Suède propre et la Norvége ; en tout cas ils parcouraient ces pays, comme l'attestent les armes de pierre qu'ils y ont perdues. Ils formaient une population assez dense dans les parties méridionales de la Scandinavie, et ils avaient atteint toute la civilisation dont ils étaient susceptibles avec leurs instruments imparfaits, lorsqu'une race étrangère vint s'établir parmi eux et leur apporta la connaissance de certains métaux : l'or, le cuivre et l'étain, ainsi que le bronze, alliage des deux derniers. Les nouveaux venus étaient les peuples que nous retrouverons dans l'âge de fer, sous les noms de Cimbres, de Vindiles et de Vinovilots, de Jutes et de Goths, enfin de Sitons. Ils étaient originaires du littoral du Pont-Euxin et des versants de la chaîne Karpathienne. Voici, d'après Hérodote, la cause de leur migration.

Les Scythes, peuple nomade de l'Asie, ayant été expulsés de leur pays par les Massagètes ou les Issédons, envahirent le territoire

Digitized by Google

des Cimmériens, situé sur les côtes septentrionales de la mer Noire, entre le Tanaïs (Don) et le Tyras (Dniester). Les Cimmériens ne purent tomber d'accord sur le parti à prendre, et ils se divisèrent en deux factions : celle du peuple, qui voulait émigrer, et celle des rois, qui était d'avis de résister ; mais comme ceux-ci ne purent se faire obéir de leurs sujets, ils se divisèrent en deux troupes d'égale force qui se massacrèrent mutuellement sur les rives du Tyras, où l'on voyait encore leur tombeau au temps d'Hérodote. Le peuple, n'étant plus contrarié dans ses projets de migration, gagna les régions caucasiennes, d'où il passa en Asie-Mineure. Cet événement eut lieu sous le règne d'Ardys (678-629 avant notre ère), bisaïeul du fameux Crésus, roi de Lydie, et sous celui de Cyaxare, roi de Médie (633-593). Ces deux règnes ne coïncident que pour les années 633-629 ; c'est donc alors que les Cimmériens pénétrèrent en Asie. Ils s'établirent dans la Paphlagonie, notamment dans la péninsule où s'élève la ville de Sinope. Ce n'était pas la première expédition qu'ils faisaient en Asie-Mineure : ils l'avaient déjà envahie jusqu'à l'Ionie et l'Eolide, avant Homère ou de son temps selon Strabon ; au XIe siècle, sous le règne de Codrus, roi d'Athènes, selon la chronique d'Eusèbe. Cette fois, ils ravagèrent la Phrygie, la Lydie, la Cilicie et l'Ionie, où ils prirent la ville de Sardes, sauf la citadelle. Halyatte, petit-fils d'Ardys, finit par les expulser, mais il est difficile de préciser la date de l'événement, car le vainqueur régna plus d'un demi-siècle, entre 617 et 560.

D'après une ancienne opinion rapportée par Strabon, les Cimmériens furent suivis dans leur migration par un peuple voisin de la Cappadoce ; il s'agit vraisemblablement des Enètes, dont la première station connue, la Paphlagonie, n'était en effet séparée de la petite Cappadoce ou Royaume de Pont que par le fleuve Halys. Les Enètes étaient sans doute de race celtique comme les Cimmériens qui se réfugièrent chez eux : leur pays, situé vis-à-vis de la Chersonèse Cimmérienne, n'en était éloigné que de 25 myriamètres et il avait bien pu recevoir une colonie celtique, à travers le Pont-Euxin, qui se rétrécit sensiblement à cet endroit. Avouons toutefois que cette opinion ne mériterait même pas d'être discutée si c'était une simple conjecture et si elle n'était appuyée sur des arguments philologiques dont voici la substance : le peuple de l'Asie-Mineure dont le nom s'écrit Enètes (chez Homère et Strabon), Hénètes (chez Tite-Live et Pline l'ancien), Vénètes (chez Pomponius-Mela), passait pour être la souche du peuple de l'Adriatique dont le nom s'orthographie Vénètes (chez Tite-Live, Pomponius-Méla, Velleius-Paterculus, Pline, Quinte-Curce), Enètes (chez Hérodote, Scylax et Paul Diacre), Hénètes (chez Strabon), Ouénètes (chez Polybe et Pro-

Digitized by Google

cope); quelques écrivains rapportaient en effet qu'après la guerre de Troie une partie des Enètes avaient émigré sous la conduite d'Antenor et étaient allés s'établir au fond de l'Adriatique (Strabon, liv. V, ch. I, 4); d'autres affirmaient que les Vénètes de la Transpadane étaient une colonie du peuple armoricain, dont le nom s'écrit Vénètes (chez César et Pline), Ouénètes (chez Strabon, Ptolémée, Dion-Cassius). Or ceux-ci étaient incontestablement des Celtes de famille belge (Strabon, liv. IV, ch. IV, 1), c'est-à-dire des Kimris ou descendants des Cimmériens. Les Vénètes de l'Adriatique devaient être de même race, puisque Polybe (liv. II, ch. XVII) remarque qu'ils différaient peu des Gaulois, quant aux mœurs et au costume; il ajoute à la vérité qu'ils parlaient une autre langue, soit que leur idiome primitif fût altéré, soit qu'il s'agisse simplement d'une différence de dialecte, comme celle qui existait entre les Belges et le reste des Gaulois. Que les Vénètes de la Paphlagonie fussent également des Kimris ou des Belges, nous n'en pouvons guère douter, quand nous savons que les Æstyens de Tacite (*Germ.* 45) parlaient un dialecte britannique, que ce peuple faisait partie des Vénètes de la Baltique et que, selon toute vraisemblance, il tirait son origine de la nation paphlagonienne qui émigra avec les Cimmériens.

Après avoir rapporté que les Enètes passaient pour les aborigènes de la Paphlagonie, Strabon constate que, de son temps, il n'y en avait plus dans cette contrée, et nous n'en sommes pas surpris, puisqu'ils avaient émigré vers le littoral de la Baltique. Le même géographe remarque aussi l'absence d'un autre peuple qui les avoisinait à l'ouest : les Caucons, qui s'étaient illustrés à la guerre de Troie. Dans l'édition de l'*Iliade* que Callisthène fit pour Alexandre le Grand, les Caucons étaient énumérés après les Enètes, mais les éditeurs plus récents ont supprimé le nom de ce peuple, parce qu'ils le jugeaient suffisamment désigné par celui de Paphlagoniens (Strabon, liv. XII, ch. III, 5). Pour nous, leur disparition s'explique très bien : de même que les Enètes leurs frères, ils avaient suivi les Cimmériens, et nous retrouvons en effet ces trois peuples établis au nord, sous les noms de Venèdes ou Vindiles, de Cimbres et de Cauques ou Hugons. Les deux derniers sont même classés dans une seule famille, celle des Ingœvons (Pline, *Hist. nat.*, liv. IV, ch. XIV).

III

En quittant l'Asie-Mineure, les Cimmériens ne pouvaient retourner dans leur pays, désormais occupé par les Scythes; de même

Digitized by Google

que les Trères, l'une de leurs tribus, ils durent passer en Thrace ; mais au lieu de s'y arrêter comme ceux-ci, ils continuèrent leur route vers le nord, en longeant la chaîne des Karpathes, où plusieurs peuples de leur race s'étaient maintenus indépendants : c'étaient les Bastarnes ou Peucines, les Sidons, les Ombrons et les Gothines, qui, avant d'être germanisés, furent classés dans la race celtique jusqu'au premier ou au second siècle de notre ère.

Les Bastarnes étaient de même famille que les Peucines ; or ceux-ci paraissent avoir tiré leur nom du pays de Boiki, qui comprend actuellement la Gallicie orientale (Schafarik, *Antiq. slaves*, XXXI, 1) ; mais qui, au milieu du Xe siècle, s'étendait jusqu'aux sources de la Vistule. Pline (IV, 38) et Ptolémée (III, 5) placent ces deux peuples dans le voisinage des Daces, sur le versant septentrional des Karpathes. La plupart des écrivains les qualifient de Gaulois ou de Celtes, mais ils commencèrent à se germaniser au premier siècle de notre ère, et Strabon, Pline, Tacite les classent alors parmi les Germains (Schafarik, *Ant.* XVII, 10). Les Sidons et les Atmones passaient pour des subdivisions des Bastarnes ou des Peucines, dont ils étaient voisins (Strabon, liv. VII ; Ptolémée, liv. II, ch. x). Ces quatre peuples occupaient toute la contrée qui s'est plus récemment appelée duché de Halicz ou Gallicie, dont le nom est sans doute une réminiscence des Gaulois, ses plus anciens habitants.

Au-dessus des Avarènes, que Ptolémée place aux sources de la Vistule, les Ombrons avaient leur demeure, probablement dans la chaîne des Beskides. Comme ils étaient entourés de plusieurs peuples celtiques : les Bastarnes, les Sidons, les Atmones et les Gothines, et que de plus ils étaient homonymes des Ombres ou Gaulois cisalpins, Schafarik a émis l'opinion fort vraisemblable qu'ils étaient aussi de race celtique.

Parmi les peuples qui vivaient principalement dans les forêts et les montagnes des régions situées de l'autre côté des Marcomans et des Quades, c'est-à-dire au nord-est de la Bohême et de la Moravie, Tacite nomme les Gothines, qu'il qualifie de Celtes (*Germ.* 43) ; en les plaçant entre les Bures, riverains de l'Oder, et les Oses, peuple de la Pannonie, il nous indique qu'il faut chercher leur demeure dans les montagnes de la haute Silésie ; celles-ci renferment, en effet, des mines de fer, et nous savons qu'elles étaient exploitées par les Gothines ; aussi Tacite regardait-il comme d'autant plus honteux le tribut que les Sarmates et les Quades leur avaient imposé, comme à un peuple de race étrangère.

Voilà ce qu'il restait de Celtes dans la chaîne de Karpathes à la fin du premier siècle de notre ère ; mais nous ne doutons pas que,

Digitized by Google

sept siècles auparavant, ils ne fussent plus nombreux et n'occupassent sans interruption tout le bassin du Tyras. Ils étaient ainsi en contact avec les Cimmériens, ces Celtes du littoral du Pont-Euxin. Comme les Scythes passèrent vingt-huit ans à guerroyer en Asie, il n'est pas vraisemblable qu'ils se soient établis à l'embouchure du Tyras (Dniester) dès les premiers temps de leur domination. Lors donc que les Cimmériens, avec les Enètes et les Caucons, eurent gagné les rives de ce fleuve, après avoir traversé la Thrace, ils se trouvèrent en pays amis; remontant le cours du Dniester, ils arrivèrent chez les Bastarnes et les Peucines, ensuite chez les Sidons et les Atmones, puis chez les Ombrons, enfin chez les Gothines. Plusieurs tribus de ces peuples se joignirent aux émigrants, dont la troupe, grossie par ces renforts, poussa plus loin vers le Nord. Elle occupa tous les pays arrosés par l'Oder, soit qu'elle en eût soumis les habitants, soit qu'elle les eût refoulés ou exterminés. Ce furent principalement les Enètes, paraît-il, qui se fixèrent dans cette contrée et sur le littoral de la Baltique, car ils ont laissé leur nom à toute cette étendue de pays. La mer des Vénèdes était la partie orientale de la Baltique, et l'on nommait particulièrement golfe vénédique les eaux qui baignent la Pomérellie, la Prusse orientale et la Courlande jusqu'à l'embouchure du Windau (rivière des Vénèdes). Pline (IV, 14) fait des Vindiles une des cinq familles germaniques et comprend sous ce nom les Burgondions, les Varnes, les Carines, les Guttons, qui demeuraient entre la Warnow et la Vistule, dans l'ancien pays des Vénèdes. Plus tard, quand le bassin de l'Oder et le littoral de la Baltique, abandonnés par les peuples germaniques, qui se rapprochaient de l'empire romain, eurent été envahis pas les Slaves, on appliqua aux nouveaux habitants le nom de leurs prédécesseurs; pour les écrivains du moyen âge, les Vénèdes, Vindons, Wendes, Vendles, Hvinides, Guinides ou Quinides, ne sont plus des Celtes, pas même des Germains, mais de purs Slaves. Les Serbes de la Luzace sont encore appelés Windes par les Allemands, et les Russes nommés Venelæis par les Finnois. L'application du même nom à des peuples si différents ne nous empêchera pas d'affirmer que les Vénèdes étaient originairement des Celtes, comme les Enètes et les Vénètes tant de la Transpadane que de l'Armorique. Une de leurs tribus, les Æstyens, furent le
niers qui conservèrent la nationalité celtique : au premier siècle de notre ère, ils parlaient encore un idiome analogue à la langue britannique, bien qu'ils eussent adopté les mœurs des Suèves (Tacite, *Germ.* 45); mais par la suite des temps, leur nom servit à désigner successivement des Germains, puis des Lithuaniens, finalement des Finnois (les Esthoniens), nouvelle preuve que le nom des anciens

Digitized by Google

habitants d'un pays peut se transmettre à de nouveaux occupants, quand bien même ces derniers ne sont pas de la race de leurs prédécesseurs ! Au reste le nom des *Æstyi*, *Hæstii*, *Osti*, *Estii*, se retrouve en Gaule et, remarquons-le bien, précisément dans la Péninsule Vénèdique (Bretagne), où Pythéas signale des *Ostiaioi* ou *Ostimioi*.

Ceux des émigrants qui ne s'étaient pas dirigés avec les Vénèdes vers l'embouchure de la Vistule ou le bassin de la Duna continuèrent leur migration vers l'ouest ; une partie d'entre eux se fixèrent sur la rive droite de l'Elbe inférieur et prirent le nom de Vulces, Vulses ou Vilces, qui a été appliqué postérieurement à des Germains, les Vilkinamanns de la Saga de Thidrik, et finalement à des Slaves, les Vilzes, Vélètes ou Vélatabes, — Plusieurs branches des émigrants s'engagèrent dans la péninsule nordalbingienne : les Ombrons s'établirent sur la côte occidentale du Slesvig, où leur nom est resté à l'île d'Amrum. Par leur mélange avec les Sigs, ils formèrent la nation des Sigambres, qui alla plus tard chercher de nouvelles demeures sur les bords du Rhin ; de même, une partie des Ambrons émigrèrent avec les Cimbres et les Teutons au IIe siècle avant notre ère. Les Cimmériens et les Gothines se répandirent dans toute la péninsule, puisqu'elle s'appelait anciennement Chersonèse cimbrique et Reid-Gotaland (pays des Goths continentaux). Les derniers passèrent aussi dans les îles danoises (autrefois Ey-Gotaland), et de là dans le Gautland ou Gothie suédoise, tandis que les Sidons allèrent s'établir au nord de la Suède propre, où Tacite les mentionne sous le nom de Sitons.

Quelques-uns des Enètes s'avancèrent jusqu'à l'extrémité de la Nordalbingie et donnèrent leur nom au canton de Vendil (plus tard le Vend-Syssel) et au Liimfiord, qui paraît être le *Vindelicus amnis* de l'Anonyme longobard. Ce pays fut le berceau des Viniles du Guinniles, qui sont plus connus sous le nom de Longobards. — D'autres Vénèdes, ayant franchi l'Elbe, suivirent le littoral de la mer du Nord et de la Manche, jusqu'à ce que l'Océan atlantique les empêchât d'aller plus loin. Ils s'arrêtèrent dans la Péninsule armoricaine, sur les bords de la Vilaine. Vannes, leur cité, s'appelle en breton Wenet ou Gwenet ; Belle-Isle, située en face de la côte qu'ils occupaient, portait autrefois le nom de Vindilis (île des Vindiles) ; enfin le nom de *Vindana portus* (Douarnenez), qui était le principal port des Ostimiens ou Osismes, leurs voisins, indique que ceux-ci étaient de la famille des Vénètes, comme leurs homonymes de la Baltique, les Ostes ou Æstyens, l'étaient de celle des Vénèdes.

Nous connaissons maintenant les colonies fondées par les Cimmériens et les Enètes ; il nous reste à parler de celles des Caucons, qui

Digitized by Google

s'étaient joints à eux. Ce petit peuple s'établit sur le littoral de la mer du Nord, entre l'embouchure de l'Elbe et la rivière Hunse, en Hollande; ce sont les Cauches ou Chauces des Romains, les Hugs des Anglo-Saxons, les Hugons des chroniques latines du moyen âge, et (comme nous l'avons prouvé dans l'*Histoire légendaire des Francs*) les Huns des Eddas et des Sagas. Puisqu'il s'agit de peuples venus de l'Asie Mineure, on nous permettra de signaler la ressemblance du nom des Frisons avec celui des Phrygiens. Le nom de Frisons, qui s'écrit Phrixons chez Procope, et Frigons, Frixons chez l'Anonyme de Ravenne, se traduit par Franc, libre (*Voy.* Ducange, *Gloss.* au mot Friso). C'est aussi le sens du mot lydien Bryges ou Briges, qui est l'ancien nom des Phrygiens. Toutefois, cette identité de noms ne suffirait pas à prouver que les Frisons fussent des Phrygiens, si nous ne savions qu'ils étaient frères des Caucons et que ceux-ci, comme les Enètes et les Cimmériens, venaient d'un pays voisin de la Phrygie.

IV

Par suite des migrations que nous venons d'exposer, les côtes méridionales de la Baltique, comme celles de la mer du Nord, furent occupées par des Celtes; aussi, d'après Hécatée de Milet, qui écrivait vers l'an 490 avant notre ère, la Celtique s'étendait-elle le long de l'Océan jusqu'à la Scythie. Ce témoignage est rapporté par Diodore de Sicile (liv. II, ch. XLVII), qui dit lui-même : « On appelle Celtes ceux qui occupent l'intérieur du pays au delà de Marseille et ceux qui habitent près des Alpes et en deçà des Pyrénées. Au delà des parties de cette Celtique qui sont tournées vers le sud, les peuples établis près de l'Océan et des monts Hercyniens et tous ceux qui les suivent jusqu'à la Scythie sont nommés Galates. » (*Biblioth.*, liv. V, ch. XXXII). On a longtemps cru que les anciens faisaient erreur en plaçant des Celtes le long de l'Océan jusqu'à la Scythie, c'est-à-dire dans une contrée qui faisait partie de la Germanie et qui s'appelle aujourd'hui la basse Allemagne; ils étaient pourtant dans le vrai : les Æstyens, comme nous l'avons vu, étaient incontestablement des Celtes; il est vraisemblable que les Vénèdes primitifs appartenaient à la même race, ainsi que les Cauches, les Goths et les Sitons, et c'est certain pour les Cimbres : ils sont appelés Celtes par Appien (*De bello civ.*, I, 29; II, 2; *Illyr.*, 4); Celto-Scythes par Plutarque (*Marius*, ch. XV); Galates par Diodore de Sicile (*Bibl.* V. 32); enfin Gaulois par Cicéron (*De Orat.*, II, 66; (*De prov. consul.*, ch. XIII); par Salluste (*Jug.*, ch. CXIV); par

Digitized by Google

Orose, qui abrégeait Tite-Live (V. XVI) ; par Sextus-Rufus (ch. VI); par Eutrope (V, 1), et par d'autres écrivains [1].

Si l'on objecte que les anciens ne s'accordaient pas tous à attribuer une origine celtique aux Cimbres, et que plusieurs d'entre eux, César, Strabon, Velleius-Paterculus, Pline le naturaliste et Tacite, les classaient parmi les Germains, nous répondrons que la contradiction n'est qu'apparente; il est plus facile qu'on ne le suppose de concilier rationnellement ces diverses opinions. Et d'abord, en voyant que les écrivains les mieux informés employaient, les uns les noms de Gaulois, les autres celui de Germains, pour désigner le même peuple, sans qu'ils se soient réciproquement accusés d'erreur, sans qu'ils aient même relevé cette différence, on doit croire qu'ils n'établissaient pas entre ces deux dénominations de différence tranchée. En effet, si les Germains primitifs, qu'il ne faut pas confondre avec les Alemanns, n'étaient pas de purs Celtes, ils étaient du moins issus du mélange des Cimbres avec les Nordmanns; selon qu'on rattachait une nation plus spécialement à ceux-ci ou à ceux-là, on la classait tantôt parmi les Germains, tantôt parmi les Celtes; il y a plusieurs exemples de ce fait : Dion-Cassius appelle Celtes les Suèves d'Arioviste, les Tenctères et les Usipètes, qui pour César sont des Germains. D'après Libanius (dans D. Bouquet, t. I, p. 731), les Francs sont une nation celtique, et son disciple, l'empereur Julien remarque que, lors de la révolte de Magnence, les Francs et les Saxons s'allièrent aux Celtes et aux Gaulois, en raison de leur affinité avec ces peuples (dans D. Bouquet, I, 723). D'un autre côté, saint Jérôme identifie les Francs avec les anciens Germains (dans D. Bouquet, I, 743) ; Procope (*De bello Goth.*, I, 32) admet cette identité et ajoute que les deux peuples avaient successivement occupé le même pays. Aurelius-Victor, rapporte que les Francs envahirent l'Espagne en 265, mais Eutrope dit, à propos du même événement, que les envahisseurs étaient les Germains et il les distingue des Alemanns. C'est qu'en effet le nom de Germains ne s'appliquait originairement qu'aux peuples Celtiques des bords du Rhin. Dion-Cassius l'affirme en propres termes : « Ceux des Celtes que nous appelons Germains, dit-il, ayant occupé toute la partie de la Celtique qui avoisine le Rhin, lui communiquèrent le nom de Germanie. » (Liv. LIII, ch. XII). Il dit ailleurs : « Le Rhin sépare des Germains, qui sont sur sa droite, les Gaulois, qui sont sur sa gauche. Ce fleuve forme encore aujourd'hui la limite des deux pays, depuis l'époque où ils ont pris de nouveaux noms; car les peuples qui occupent ses deux rives s'ap-

[1] Fr. Schiern, *De originibus et migrationibus Cimbrorum*. Copenhague, in-8°, 1842, p. 21-32.

Digitized by Google

pelaient autrefois en commun du nom de Celtes. » (Liv. XXXIX). La parenté des Gaulois et des Germains est confirmée par Strabon, qui explique le nom des derniers par le latin *germanus* (frères). Suidas traduit par *franc* l'adjectif *germanique*, et il ajoute que les Germains sont les Celtes, riverains du Rhin ; il distingue d'ailleurs les Celtes des Galates ou Gaulois (D. Bouquet, t. I, p. 820).

En résumé, le mot Germain désignait primitivement les Cimbres et les Vénètes, c'est-à-dire des Celtes nordmannisés ; il ne s'appliquait proprement qu'aux peuples issus du mélange des Celtes avec les fils de Mannus ; plus tard, il fut étendu à tous les peuples situés entre le Rhin, le Danube et l'Oder ; c'est ainsi que les Orientaux comprennent encore les Allemands et en général tous les Occidentaux sous la dénomination commune de Francs. Les vrais Germains, nos ancêtres, les pères des Francs, des Burgondes, des Goths, des Saxons et des Scandinaves, c'est-à-dire des principaux peuples qui ont détruit l'Empire romain et transformé la Gaule, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et même la Russie, — les vrais Germains n'avaient que peu d'affinité avec les Allemands proprement dits; c'étaient des Celto-Germains, et leur nom même rappellerait leur origine cimbrique, si, comme nous le pensons, le mot *Germain* n'était qu'une transcription vicieuse de *Cimbre*, *Cimmérien*.

Il manquerait toutefois un anneau à la chaîne de nos preuves, si nous ne montrions l'identité des Cimbres avec les Cimmériens ; elle est attestée par Plutarque (*Marius*, ch. XI), par Polyen (liv. XIII, ch. X), et par Etienne de Byzance (au mot *abioi*). Posidonius conjecturait que les Cimbres avaient poussé leurs expéditions jusqu'au Bosphore Cimmérien et lui avaient laissé leur nom. Bien que cette hypothèse soit l'inverse de la vérité, elle n'indique pas moins que les anciens regardaient les Cimmériens comme des Cimbres. Strabon nous apprend en effet que le premier nom était la forme grecque (*Geogr.*, liv. VII, ch. II), et nous savons que le second est presque identique avec Cymry (en latin *Cymbri*, *Cumbri* et *Cambri*), le nom national des Gallois. Mais le témoignage le plus important est celui de Diodore de Sicile ; nous allons le reproduire intégralement : « Les plus sauvages des Galates, dit cet historien, sont ceux qui demeurent vers le nord et dans le voisinage de la Scythie, et aussi ceux des Bretons qui habitent l'Irin (Irlande). Leur réputation de bravoure et de cruauté est fort répandue, et, par suite, quelques personnes les prennent pour les Cimmériens, qui ravagèrent autrefois toute l'Asie (Mineure) et qui s'appellent maintenant Cimbres, d'un nom qui s'est altéré dans le cours des temps. » (*Bibl.*, liv. V, chap. XXXII.) Ainsi les Cimbres venaient bien de l'Orient, puisqu'ils descendaient des Cimmériens. Nous savons également que les Ve-

Digitized by Google

nètes et les Vénèdes étaient originaires de la Paphlagonie, et que les Cauches devaient être issus des Caucons et les Frisons des Phrygiens. On comprendra désormais pourquoi l'on trouve des traces de la religion phrygienne chez les Æstyens, les Suèves, les Norvégiens, les Vénètes, les Æduens et les Arvernes. Elles sont d'une telle importance pour notre système ethnographique, qu'elles méritent d'être examinées point par point.

V

Les Æstyens vénéraient la *mère des dieux* (*mater deûm*) et portaient dans les batailles des figures de sangliers comme emblème de leur croyance (Tac. *Germ.* 45). Ce peuple habitait sur la rive droite, c'est-à-dire sur les côtes orientales de l'océan Suévique ou Vénédique (mer Baltique). Le nom des Æstyens venait peut-être de la situation de leur pays (*Aust*, orient en islandais ; *east*, en anglo-saxon ; *oest*, en danois) ; ou plutôt, comme il était aussi porté par les Ostimiens, autre fraction des Venètes, rappelait-il l'Orient, berceau des Enètes. Quoi qu'il en soit, Tacite (*Germ.* 40) signale le même culte chez sept peuples, qu'il classe parmi les Suèves ; cette famille était originairement celtique, comme l'affirme Dion-Cassius, et nous pouvons la considérer comme une branche des Vénèdes ; occupant une partie des pays colonisés par ces derniers, elle devait être issue de l'union des Celtes avec les fils de Mannus. Les sept peuples en question : les Reudignes, les Avions, les Angliens, les Varines, les Eudoses, les Suardons et les Nuithons, adoraient en commun Nerthus, c'est-à-dire la *terre-mère*, ou, en d'autres termes, la Cybèle des Phrygiens. Les deux divinités étaient, en effet, déesses de la terre ; on les invoquait l'une et l'autre pour obtenir des annéee d'abondance ; on menait en procession leur statue, placée sur un char qui était attelé de lions en Phrygie, mais traîné par des bœufs chez les Suèves ; la fête se terminait dans les deux pays par un bain. De même que la tête de Cybèle était voilée, de même la statue de Nerthus était enfermée dans une tente inaccessible aux profanes et où le prêtre seul avait accès.

Un culte analogue était en usage chez d'autres Suèves. Tacite remarque expressément qu'une partie de ces peuples sacrifiaient à Isis ; il avoue ne pas savoir d'où leur venait ce culte étranger ; mais il le croyait importé, parce qu'un navire en était l'emblème. Quiconque est versé dans la mythologie septentrionale devine aisément que le navire était Skidbladni, l'un des principaux attributs de Frey, qui avait plusieurs traits communs avec l'Isis des Egyptiens et la Cybèle des Phrygiens. D'un autre côté, Nerthus correspond au dieu

Digitized by Google

Niœrd des Scandinaves; mais celui-ci a partagé les attributs de celle-là avec son fils Frey et sa fille Freya, le dieu et la déesse de l'abondance, auxquels le porc était consacré comme à la mère des dieux chez les Æstyens. Le char de Frey était mené en procession comme celui de la déesse phrygienne; sur son passage, l'air s'éclaircissait, la température devenait plus douce et certains pronostics annonçaient une année de prospérité. Les ours attelés au char de Freya rappellent les lions qui traînaient celui de Cybèle. Les deux déesses ont un autre point de ressemblance : elles parcouraient le monde pour chercher, l'une, Atis ou Attys, son amant; l'autre, Odr ou Ottar, son époux. Frey et sa sœur tiraient leur nom de la Phrygie, d'où était originaire le culte qu'on leur rendait. *Mater phrygia* était un des surnoms de Cybèle. L'assimilation de *phryx* (phrygien) avec *Frey* et de *Phrygia* avec *Freya* est pleinement autorisée par les règles de la linguistique [1].

Cybèle était représentée sous forme d'une pierre carrée; il y avait au temple de Delphes un de ces informes simulacres que l'on oignait d'huile chaque jour. Une superstition analogue, qui nous paraît être une réminiscence des ablutions auxquelles on soumettait la statue de Nerthus, s'est perpétuée en Norvége jusqu'à la fin du dernier siècle, comme le montrent deux curieux témoignages recueillis par M. Nicolaysen (dans ses *Norske Fornlevninger*, p. 222 et 238) : le premier est extrait de la description de Silgiord, par Wille ; l'autre, de la description du haut Thelemarken, par Lund. En 1785, il y avait à Meaas, dans la paroisse de Silgiord, dit Wille, « deux pierres de moyenne grosseur, auxquelles on a rendu jusqu'à ces derniers temps un culte presque comme à des divinités. Chaque jeudi soir, ou en d'autres temps, on les lavait et on les enduisait devant le feu de beurre ou d'autre substance onctueuse, puis on les séchait et on les mettait à la place d'honneur, dans la pensée qu'elles augmentaient la prospérité de la maison. » — Voici maintenant la traduction du passage de Lund : A Kvalset, dans la paroisse de Brun-

[1] Il y a plusieurs exemples de l'apocope du *x* final, ou du changement du *g* soit en *y*, soit en sifflante : ainsi l'anglo-saxon *frox* ou *frogga* (grenouille) correspond à l'anglais et au frison *frogg*, à l'islandais *fræsk*, à l'allemand *frosche* et au danois *frœ*; le latin *lex* correspond au français loi, à l'espagnol *ley*, à l'islandais et au suédois *lag*, au danois *lov*. Le mot *phryx* (phrygien et libre) peut donc bien prendre la forme *freis* en gothique (d'où le nom des Frisons), *frig* en dialecte frison du Satherland, *fri* dans les idiomes scandinaves, *frei* en allemand. Les surnoms de *Phryx* et de *Phrygia*, que portaient le dieu et la déesse septentrionales représentant Cybèle, sont devenus *Fricco* chez Adam de Brême, *Fric* et *Frig* en anglo-saxon, *Frey* et *Frigga* puis *Freya* en vieux scandinave. Les formes septentrionales ont elles-mêmes donné naissance aux mots suivants, qui signifiaient ordinairement homme ou femme libre et par extension seigneur : *fravi*. *frauja* en gothique, *frea* en anglo-saxon, ou dame : *freya*, *frauva*, *fru* en islandais et *frau* en allemand.

Digitized by Google

keberg, il y avait, avant 1785 « deux pierres en forme de pain bis ; on les vénérait à tel point que, non-seulement on les couchait sur de la paille pure à la place d'honneur, mais on les baignait toujours dans le babeurre, et aux fêtes de Noël on les aspergeait de bière fraîche. » Les pierres de Meaas, qui passaient pour porter bonheur à la maison, étaient évidemment des simulacres de Niœrd et de son fils Frey, dieux de la prospérité et des richesses. Deux faits confirment cette opinion : d'abord on aspergeait les pierres de Kvalset pendant les fêtes de Noël, c'est-à-dire précisément au solstice d'hiver, où l'on sacrifiait le porc en l'honneur de Frey ; ensuite, chez les anciens Scandinaves, qui plaçaient la nuit avant le jour, le soir du jeudi appartenait certainement au vendredi, jour consacré à Frey, dont il porte encore le nom dans les langues germaniques.

De même que les Vanes ou Vénèdes avaient introduit en Scandinavie le culte de Cybèle, ce furent probablement aussi les Vénètes de l'Armorique qui portèrent les mystères de Dêmêter (*terra mater*, à la fois Cybèle et Cérès) dans une île voisine de la Bretagne, où on les célébrait comme à Samothrace. Artémidore, à qui Strabon (liv. IV, ch. IV, 6) a emprunté ce renseignement, écrivait cent ans avant notre ère, c'est-à-dire à une époque où l'influence grecque et romaine ne s'était pas encore fait sentir au nord de la Gaule ; ces rites ne pouvaient y avoir été propagés que par des peuples venus de l'Asie mineure. On peut attribuer une semblable origine au culte rendu par les Æduens à la déesse Berecynthienne (Cybèle). Le peuple d'Autun accompagnait en dansant la statue de cette déesse placée sur un char magnifiquement paré. Cette cérémonie avait pour but d'obtenir la conservation des produits de la vigne et des fruits de la campagne. Analogue à la procession dans laquelle on menait ici la statue de Nerthus, là celle de Frey, elle devait avoir été introduite dans la cité des Æduens par un rameau des Cimmériens ou des Vénètes. A la vérité, l'origine phrygienne des Æduens n'est expressément affirmée dans aucun des documents qui nous restent sur ce peuple, mais elle est implicitement contenue dans le titre d'alliés et de frères consanguins des Romains, que leur avait accordé le Sénat. Ils avaient sans doute une tradition analogue à celles des Arvernes leurs voisins, « qui avaient osé se prétendre frères des Latins, comme issus de sang troyen. » (Lucain, *Pharsale*, ch. I.) On est autorisé à le supposer, puisque plusieurs des peuples venus de l'Asie-Mineure s'étaient établis en deçà du Rhin. Les prêtres des Kimris, les druides, contaient à ce propos une curieuse tradition, que nous a transmise Ammien-Marcellin (Liv. XV, ch. IX). « Les drysides rapportent, dit-il, qu'une partie de la population des Gaules est indigène, et que l'autre est venue des îles loin-

Digitized by Google

taines et des contrées transrhénanes, son ancienne demeure, d'où elle a été expulsée par la fréquence des guerres et les inondations d'une mer agitée. On dit aussi qu'après la ruine de Troie un petit nombre de fugitifs, pour éviter les Grecs qui étaient répandus partout, avaient occupé ces contrées alors désertes. »

Les deux opinions mentionnées par l'historien ne sont pas exclusives l'une de l'autre; elles sont comme deux anneaux d'une même chaîne et marquent deux des étapes parcourues par nos ancêtres originaires de Troie. Nous les avons vus s'établir dans les pays septentrionaux, puis dans la Gaule, qui ne fut pas le terme de leur migration, car une partie d'entre eux retournèrent en Asie-Mineure, puis leurs descendants regagnèrent la Scandinavie et finalement la Gaule, où ils se fixèrent définitivement cette fois. Nous allons les suivre dans ces longues pérégrinations, et nous ne nous arrêterons qu'avec eux à la dernière étape.

VI

Ceux des Enèto-Cimmériens, qui s'étaient fixés à l'embouchure de l'Elbe, dans les pays marécageux dont parle Ammien-Marcellin, avaient pris, comme nous l'avons vu, le nom de Vilkes. Après être restés deux siècles dans cette contrée où ils s'étaient mélangés avec les Nordmanns, ils voulurent se rapprocher de leurs frères les Vénètes de l'Armorique et s'établirent dans la Gaule septentrionale, entre le Rhin et la Seine. On les appela Belges, nom qui nous paraît avoir dans les idiomes germaniques, le même sens que Teuton dans les langues celtiques : ses formes *vilkes*, et surtout *volges* ou *volces*, se rapprochent beaucoup des mots qui signifient *peuple* en scandinave (*folk*, *fylké*) et en allemand (volk). — De son côté, le nom des Teutons est dérivé du cymryque ou gallois *tud* (*peuple*), en armoricain *tut* ou *dut*, qui a passé en gothique (*thiuda*), en anglo-saxon (*theod*), en vieux saxon et en islandais (*thiod*), en vieux frison (*thiad*), et en vieil allemand (*diot*). Les Volces, frères des Cimmériens, et les Teutons, frères des Cimbres, n'étaient qu'un seul et même peuple; il n'est donc pas surprenant que Ptolémée ait placé les Teutons et leurs voisins, les Teutonoares, sur la rive droite du bas Elbe, dans le Lauenbourg et le Mecklenbourg, c'est-à-dire précisément dans le pays des Volkes, dans le Wâleis. Il a adopté le nom celtique, qui était plus célèbre et qui s'appliquait mieux au peuple primitif; d'autres écrivains ont préféré le nom germanique, qui convenait mieux au peuple issu du mélange des Teutons avec les fils de Mannus.

Une tribu des Volces poussa jusqu'au sud de la Gaule et occupa

Digitized by Google

les deux versants des Cévennes, où ses descendants sont appelés Volges par César, Belges par Cicéron et Bolges par Ausonne. Ceux dont la principale cité était Toulouse furent snrnommés Tectosages. Une partie d'entre eux se joignirent à d'autres Gaulois pour faire une expédition en Orient ; ils étaient du nombre de ceux qui ravagèrent la Grèce et pillèrent le temple de Delphes en 279 avant notre ère. Pour se conformer à une coutume religieuse que pratiquèrent également les Cimbres, après leur victoire d'Arausio (Orange), en 106, ainsi que les habitants de la Péninsule cimbrique jusqu'au IIIe siècle de notre ère, les Tectosages réservèrent une partie du butin fait à Delphes pour l'enfouir dans les marais sacrés, et dans cette intention, ils l'envoyèrent à Toulouse. Cette communauté de rites est une nouvelle preuve de l'affinité des Volces avec les Vilkes transalbingiens. Appien affirme d'ailleurs en propres termes que les envahisseurs de la Grèce étaient des Cimbres (*De bello Illyr.* IV), et Flavius-Josèphe (*Antiq. Judaïques*, liv. I, ch. VII) dit de leurs descendants, les Galates de l'Asie Mineure, qu'ils étaient fils de Gomer, l'éponyme des Cimmériens. Nous savons d'ailleurs, par le témoignage de saint Jérôme, que les Galates parlèrent, jusqu'au IVe siècle de notre ère, la même langue que les habitants de Trèves ; or, ceux-ci étaient des Belges et appartenaient à la famille des Germains propres ou Kimris nordmannisés.

Après la malheureuse issue de l'expédition de Grèce, les Tectosages se divisèrent ; les uns retournèrent à Toulouse ; les autres, joints aux Tolistoboïes et aux Trocmes, passèrent l'Hellespont (278) et s'établirent en Phrygie. Bientôt, la victoire remportée sur eux par Antiochus Sôter, roi de Syrie, les confina dans la haute Phrygie (277), où ils se fixèrent sur les bords de l'Halys et adoptèrent Ancyre pour leur capitale. Les Trocmes, que l'on appelle aussi les Trogmènes, eurent en partage l'Hellespont et la Troade. Ils étaient de même origine que les Tectosages, puisqu'on lit dans l'*Hymne à Diane* de Callimaque que « les chariots amenés de Tolosa stationnèrent dans les plaines qu'arrose le Caystre. » C'était probablement un rameau des Volces qui habitait la Thrace depuis quelque temps, peut-être les descendants de ces Gaulois qu'Alexandre le Grand vit, en 336, vers l'embouchure du Danube, ou bien les fils de ceux que Cassandre, roi de Macédoine, combattit dans le mont Hæmus. Quoi qu'il en soit, ils venaient de la Thrace et leur nom paraît se rattacher à cette origine. Plus tard on confondit les Trocmènes avec les Turcs, qui avaient pris leur place au moyen âge, et c'est sous le nom de ces derniers qu'ils figurent dans les traditions franques et scandinaves. En 241, les Trocmes et les Tolistoboïes, expulsés de la Troade par Attale, prince de Pergame, allèrent rejoindre les Tec-

Digitized by Google

tosages, et la contrée qu'occupèrent les trois peuples réunis fut dès lors appelée Galatie, Gaule orientale ou asiatique, Gallo-Grèce, Helléno Galatie. Le pays fut partagé en douze tétrarchies, dont les chefs formaient une assemblée qui paraît avoir été le prototype du conseil des Ases. Le druidisme, que les nouveau-venus introduisirent en Phrygie, contenait quelques croyances nées dans ce pays même et que leurs ancêtres, les Enètes et les Cimmériens, avaient portées au Nord et en Gaule; pourtant les Druides et les Galles, prêtres de Cybèle, ne vécurent pas tout d'abord en bonne intelligence; aussi les derniers s'allièrent-ils avec les Romains dans la guerre que le consul C. Manlius fit aux Galates (190-188 avant Jésus-Christ); mais le druidisme finit par se fondre avec le polythéisme phrygien et l'on vit des Galates présider aux mystères de la grande déesse, de la mère des dieux.

VII

A l'époque des guerres de Mithridate avec les Romains (89-63), un des chefs galates, prévoyant que son pays serait prochainement et irrémédiablement subjugué par le vainqueur, résolut, pour se soustraire au joug, d'aller chercher une nouvelle patrie. Plusieurs motifs devaient l'inviter à se diriger vers le littoral de la Baltique; c'est là que s'étaient réfugiés les Cimmériens et les Enètes, expulsés du même pays que lui; c'est de là que venaient les Volces, ses ancêtres; il savait que leurs descendants y vivaient encore, car on ne peut supposer qu'il ignorât l'existence des Cimbres, dont la renommée avait pénétré jusqu'en Asie Mineure; aussi Mithridate les avait-il invités à faire cause commune avec lui contre les Romains. Le chef galate ne devait pas être moins bien renseigné à cet égard que ne l'était le roi de Pont. Il avait certainement entendu parler du Nord et de ses habitants, dont une partie étaient de sa race. Il résolut donc d'aller rejoindre ces peuples frères, dont il pourrait se faire entendre, puisque l'idiome des Galates était encore identique avec celui des Belges et par conséquent des Vilkes et des Cimbres. Chez eux, il serait hors de la portée des conquérants qu'il fuyait. Si les peuples à qui il allait demander asile refusaient de l'accueillir comme parent et ami, il pourrait du moins se les concilier en les initiant aux progrès que la civilisation avait faits en Asie Mineure depuis la migration des Cimmériens. Il partit avec un grand nombre de compagnons, hommes et jeunes gens; il était même suivi de vieillards et de femmes. Les émigrants emportèrent avec eux beaucoup de choses précieuses, notamment des œuvres de l'art classique dont on retrouve d'assez nombreux restes dans les pays sep-

Digitized by Google

tentrionaux. Leur supériorité intellectuelle les fit regarder comme des dieux plutôt que comme des mortels. Pour augmenter leur prestige, les chefs des émigrants se donnèrent soit pour des dieux, soit pour des personnages illustres, notamment les héros de l'Iliade et de l'Odyssée, qui étaient bien connus en Germanie au temps de Tacite (*Germ.* 3). Le titre de *Drottnes*, que leur donne l'*Ynglinga-Saga* (ch. II) et qu'elle traduit par pontife et juge, n'est peut-être qu'une forme scandinave du mot druide.

Leur chef se fit passer, selon les temps et les lieux, tantôt pour le dieu Gwydion, dont il était sans doute prêtre, tantôt pour l'antique Priam ou d'autres personnages dont l'histoire nous est moins connue. Les divers peuples qu'il soumit ou convertit, plus tard ceux qui adoptèrent sa religion, enfin les poètes qui le chantèrent, tous lui forgèrent d'autres noms, dont près de deux cents nous ont été conservés; la plupart sont des épithètes relatives aux divers attributs du dieu suprême dont il devint le représentant. On l'appela Gwodan ou Godan chez les Longobards, Vodan chez les Saxons et les Suèves, Odin chez les Scandinaves. A la vérité, on a contesté l'existence d'Odin, et l'on a raison si par ce nom l'on entend le dieu Gwydion, qui, d'après les traditions du pays de Galles, était le maître de l'air et du ciel étoilé. Mais, si cette divinité est une fiction, il n'en est pas de même du prêtre qui s'en arrogea le nom et les honneurs. Les *Eddas* nous représentent Odin plutôt comme un homme que comme un dieu; la plupart de ses aventures n'ont rien de surnaturel. Nous admettons donc avec beaucoup d'écrivains qu'Odin est un personnage historique, qu'il naquit en Galatie et porta une nouvelle religion dans les contrées septentrionales, comme l'affirment l'*Ynglinga-Saga* et la préface de la *Nouvelle-Edda*. Tout atteste la vérité de ces traditions; nous allons voir qu'elles n'ont pas été fabriquées au XIIe siècle par l'auteur ou plutôt par les auteurs des deux ouvrages en question. Citons d'abord un important témoignage de Paul Diacre, qui écrivait à la fin du VIIIe siècle : « Wodan, dont le nom se prononce aussi Gwodan par l'addition d'une lettre, dit l'historien des Longobards (liv. I. ch. IX), est le même dieu que les Romains appellent Mercure; il est adoré par toutes les nations de la Germanie. Il passe pour avoir vécu en Grèce, il y a longtemps, et non pas récemment en Germanie. » Ainsi les traditions sur Odin étaient déjà très anciennes au temps de Charlemagne, et on le disait originaire de la Grèce, c'est-à-dire de l'empire grec dans lequel l'Asie Mineure était encore comprise. L'historien danois-saxon emploie de même le tout pour la partie, lorsqu'il dit qu'Odin régnait à Byzance, c'est-à-dire dans l'empire dont Constantinople était la capitale.

Digitized by Google

Une vieille tradition franque, recueillie par Æthicus vers le milieu du IVe siècle de notre ère, désigne Odin sous le nom de *Vassus* et Frey, chef des Vanes, ses alliés, sous celui de *Francus;* nous avons déjà vu que Frey, Phrix, Frison et Franc, sont quatre formes d'un même radical qui signifie indépendant, libre, maître, seigneur; *vassus* d'où vient notre mot vassal, est une forme celtique du scandinave *ás*, qui désigne proprement Odin, et par extension tous ses compagnons, y compris les Vanes : Niœrd, Frey et Freya ; il correspond au breton *gwas*, au danois *gosse*, au français *gars* (en patois *gas*) ; il signifie proprement serviteur, et il s'applique fort bien à Odin et à ses compagnons, qui étaient serviteurs des dieux, ministres du culte. Le *g* ou le *v* initial est tombé dans âs, comme dans Andalousie ou pays des Vandales, comme dans Odin pour Gwydion, comme dans le latin *esse* (être) et *anser* (oie), et le scandinave *ord* (mot), qui correspondent à l'allemand *wesen*, *Gans*, *Wort*. — Remarquons que, chez Æthicus, Francus est placé le premier, tout comme dans la formule de serment usitée chez les anciens Scandinaves et conçue en ces termes : « Ainsi me soient en aide Frey (Francus) et Niœrd (Nerthus et l'As tout-puissant (Odin). » Le Francus et le Vassus, qui passaient pour avoir conduit au Nord la nation franque, étaient d'origine troyenne comme l'*âs* de la *Nouvelle-Edda*. La tradition qui les concerne a été transcrite trois ou quatre siècles seulement après la migration d'Odin; il y a lieu de croire qu'elle repose sur un fond de vérité, d'autant plus qu'elle est confirmée indirectement par les anciens historiens des Francs, des Burgondes, des Scandinaves, des Anglo-Saxons et des Longobards; tous ces peuples s'accordaient à rapporter qu'ils venaient de la Scandinavie et en même temps que leurs ancêtres étaient issus des Troyens. Les Vanes et les Ases se rattachaient en effet à cet illustre et malheureux peuple par les Venèdes et les Galates, qui descendaient des Enètes et des Cimmériens et qui avaient occupé une partie de la Phrygie. Mais, demandera-t-on, qu'est-ce qui prouve qu'Odin fut un Galate? D'abord la tradition scandinave qui le fait venir d'une contrée où dominaient alors les Galates, son propre nom, qui est celui d'un dieu kimrique; de plus la ressemblance d'anciens noms scandinaves avec ceux des Tectosages ou de leurs compagnons; par exemple, un diadème en or massif, qui a été trouvé dans un tumulus de la paroisse de Dalby, en Slesvig, porte le nom de *Luthr* ou *Ludr*, gravé en runes anciennes, nom qui correspond à celui de *Lothar* ou *Clotaire*, à celui de Lodur, l'un des Ases, frère d'Odin, enfin à celui de Luthur, chef des Teutobodes, un des peuples Galates. Le nom de Voduride, qu'on lit sur la pierre runique de Tune en Norvége, paraît être dérivé de celui des Vo-

Digitized by Google

tures, alliés des Volces Tectosages. Ces noms, communs aux Galates et aux Ases ainsi qu'à leurs descendants, prouvent que ceux-ci comme ceux-là étaient de race celtique.

VIII

Odin ou Vassus se rendit d'abord dans le Gardariké, pays qui, dans l'ancienne géographie scandinave, correspondait aux gouvernements de Novogorod et de Pskow, et aux provinces baltiques de la Russie : l'Ingrie, l'Esthonie, la Livonie et la Courlande. Ces deux dernières provinces, baignées par le golfe Ouénédique de Ptolémée, avaient été colonisées par les Venèdes, et c'est là qu'il faut chercher les Æstyens de Tacite. Aussi l'*Ynglinga-saga* appelle-t-elle ce pays *Vanaland* ou *Vanaheim* (terre ou demeure des Vanes). Le nom de Vanes est une forme abrégée de Vénèdes, comme Vannes en Bretagne l'est de Veneta. Les Celtes du Pont-Euxin, en s'établissant sur les côtes de la Baltique, avaient donné à leur principal fleuve un nom tiré de leur propre langue, nom que les anciens rendaient par Eridan ou Rhudon, dans la finale duquel on reconnaît l'irlandais *tain* ou *tonn* et le Cymrique *tonn ;* ces mots, qui signifient cours d'eau, se retrouvent dans Duna et Don (Tanaïs). Cette identité de noms a fait que l'*Ynglinga-saga* confond les deux fleuves, et prend le Tanaqvisl (Duna) ou Vanaqvisl (rivière des Vanes) pour le Tanaïs ou Don. Mais la situation bien connue du Gardariké nous aide à découvrir celle du Tanaqvisl, qui, selon nous, est le tributaire du golfe de Livonie et non celui de la mer d'Azow.

Les Ases, devenus voisins des Vanes, ne purent d'abord s'entendre avec eux ; les deux peuples se battirent avec des succès divers, mais ils finirent par conclure la paix. Les nouveaux venus reçurent en ôtage le Vane Frey et sa sœur Freya, qui étaient enfants de Niœrd, c'est-à-dire du prêtre de Nerthus (Cybèle). Frey est identique avec Friga, que les anciens Francs regardaient comme père de Francus, le fondateur de leur nation. L'alliance des Ases et des Vanes fut si intime que les mythes postérieurs réunirent les chefs des deux peuples en un seul personnage : Yngvi-Frey, Ingi-Frey ou Ingunar-Frey, c'est-à-dire Frey-Odin (Francus-Vassus) car Ygg est un surnom d'Odin. La religion combinée des Ases et des Vanes s'étant répandue dans tous les pays voisins de la Baltique, tous les peuples qui la professaient sont appelés Ingævons dans la *Germanie* de Tacite. Pline emploie ce nom dans un sens plus restreint et l'applique exclusivement aux Cimbres, aux Teutons et aux Chauces (*Hist. nat.*, liv. IV, ch. XIV). Par suite de la persistance des noms ethnographiques, dont nous avons déjà relevé plusieurs exemples,

Digitized by Google

les Esthoniens, peuple de race finoise, portent en langue lettonne le nom des Ingæ'vons (Iggaunes) dont ils ont pris la place.

En quittant le Gardariké, Odin et Frey se rendirent au sud, dans le pays que l'on appela Saxland au moyen âge, mais dont les habitants se nommaient alors Vindiles à l'est, Vulces ou Vilkes à l'ouest. Une partie des Galates qui les accompagnaient s'étant fixés sur la rive droite du bas Elbe, chez les Vilkes, le nom de ces derniers subit une légère modification : on les appela Velètes (Galates) et leur pays Valland ou Wâleis; d'autres, en se mêlant avec les Sigs, donnèrent naissance aux Sig-valons (Sigoulons de Ptolémée); de même que les Sigs, en s'unissant aux restes des Ambrons, avaient formé le peuple des Sigambres, alors établi sur les bords du Rhin [1]. D'autres émigrants, les Phrygiens, se fixèrent sur les rives de l'Eider, dans le pays des Cimbres, et ils s'appelèrent Francs, forme celtique des mots Phrix et Frison. La *Nouvelle-Edda* ajoute que la religion d'Odin fut adoptée dans la Westphalie; Pline compte en effet, parmi les Ingævons, la nation des Cauches (Hugons ou Huns) qui s'étendait sur le littoral de la mer du Nord, entre l'Elbe et la Hunse.

Les Ases tirèrent ensuite vers le Nord et pénétrèrent successivement dans les contrées où dominaient les Gothines, savoir : dans le Jutland, alors appelé Reidgotaland (ou Gothie continentale); dans les îles des Belts, comprises sous le nom d'Eygotaland (îles des Gothines); enfin, dans le Gautland ou Gothie transbaltique. Le roi Gylfé, qui régnait dans le Svithiod (Suède), ayant reconnu la supériorité intellectuelle des Ases, se soumit sans coup férir, et Odin établit sa résidence à Sigtuna, sur le lac Mælar; plus tard, Sæming, l'un de ses fils, devint, s'il est permis d'employer cette expression, l'apôtre de la Norvége, de sorte que l'Odinisme domina dans tous les pays situés au sud, à l'ouest et au nord de la Baltique. Cette religion, comme l'islamisme, réservait toutes les joies de l'autre vie à ceux qui avaient péri par les armes; une telle doctrine devait engendrer le mépris de la mort, qui est la première condition de l'héroïsme; aussi, les sectateurs d'Odin commencèrent-ils bientôt à émigrer pour chercher des aventures dans les pays lointains; nous les voyons se diriger les uns après les autres vers le sud, où il y avait de riches contrées à piller. Peut-être étaient-ils mus par le désir de se venger des Romains, qui avaient saccagé Toulouse, le chef-lieu des Tectosages, anéanti l'armée des Cimbres et des Teutons et subjugué la Galatie. Les Francs, qui descendaient à la fois des Cimbres, des Volces et des Galates, avaient modifié la tradition relative à leur origine troyenne, ainsi qu'à leur parenté avec les su-

[1] Sur les Sigs, voyez notre *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes* p. 479-480.

Digitized by Google

jets d'Enée, et adopté une version qui respire la haine du nom Romain. Parmi les peuples qui s'établirent en Gaule à différentes époques, nous remarquons les Kimris, les Venètes et les Volces, plus tard, les Francs et les Sicambres, les Burgondes, les Visigoths; enfin, les Normands s'emparèrent de la Neustrie, et c'est alors seulement que fut close la grande invasion cimbro-germanique. Tous ces peuples avaient passé par la Scandinavie; on le savait depuis longtemps pour ce qui concerne les Goths et les Normands; quant aux Kimris et aux Volces, nous croyons l'avoir démontré dans les pages qui précèdent; pour les autres, nous devons renvoyer à notre *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes.*

On voit maintenant que les antiquités scandinaves doivent nous intéresser vivement, nous tous qui vivons dans les limites de l'ancienne Gaule; que nous habitions sur les bords de la Seine, sur la rive gauche du Rhin, au sud de la Loire, ou dans le bassin de la Saône et du Rhône, nous nous rattachons tous à la Scandinavie, si ce n'est par les Francs, les Burgondes, les Visigoths ou les Normands, du moins par les Kimris, les Venètes ou les Volces. Tel est le principal résultat des recherches historiques et éthnographiques auxquelles nous venons de nous livrer. Mais ce n'est pas le seul; grâce aux notions que nous avons acquises, nous pouvons dire le nom des races, quelquefois même des peuples qui occupaient la Scandinavie, pendant l'âge de pierre, l'âge de bronze et l'âge de fer. Nous savons à quelle époque ils ont vécu, et la connaissance du pays d'où ils venaient nous indique où il faut chercher le prototype de leurs armes, de leurs ustensiles et de leur costume. Les faits positifs que nous venons de tirer du chaos où gisait l'histoire du Nord, nous serons d'un grand secours pour une seconde étude dans laquelle nous essaierons de classer et de caractériser les antiquités scandinaves. La carrière qu'il nous reste à parcourir est longue encore et exige des efforts continus. Nous espérons cependant que nos lecteurs ne s'arrêteront pas à mi-chemin, et voudront bien nous suivre jusqu'au bout, car, si l'on veut connaître les mœurs de nos ancêtres kimriques et germaniques avant leur arrivée dans les Gaules, leurs coutumes religieuses, leurs rites funéraires, leur langue même et le degré de civilisation auquel ils s'étaient élevés, on ne trouve dans l'histoire que des notions rares et incomplètes; l'archéologie est la seule source à laquelle nous puissions puiser abondamment et c'est à elle surtout que nous demanderons des renseignements.

E. Beauvois.

Digitized by Google

LA PENSIEROSA

DEUXIÈME PARTIE[1]

XI

Le vieux Laurent, valet de chambre du général, vint dire à Mlle Andréa que M. Brémont nous réclamait auprès de lui. Elle s'élança ; je restai en arrière et dis à Laurent :

« Que pensez-vous de l'état de votre maître ? »

Le digne serviteur hocha la tête silencieusement.

« Qu'en dit le médecin ? repris-je, »

Laurent fit le geste d'un homme désespéré et s'en alla. J'entrai dans cette chambre de malade. Un rayon mourant du soleil disait adieu au front du général, et faisait briller d'un dernier éclat la monture d'un sabre d'honneur, suspendu à la muraille entre les rideaux du lit.

Le général prit la main de sa fille. Je surpris des larmes dans les yeux d'Andréa ; un pressentiment funeste traversait son âme : j'en fus attendri. Le général me regarda et me dit, en laissant aller sa tête en arrière sur son oreiller :

« Vous m'avez souvent parlé de votre père ; vous ne m'avez jamais raconté sa mort ? ce n'est pourtant pas là l'épisode le moins intéressant de la vie ?

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 août.

Digitized by Google

— La mort de mon père, répondis-je, a été celle d'un chrétien fervent. A l'heure, je ne dirai pas du remords, mais du repentir qu'on a d'avoir superficiellement vécu, comme tant d'autres il éleva ses pensées : — il repoussa le doute et pria.

— Suprême illusion ! dit le général en souriant avec amertume. — qui nous dit que le ciel n'est pas vide ? »

Ces mots me firent frissonner. Je regardai Andréa..... elle était impassible.

« Et il appela un prêtre ? reprit le général.

— Sans hésiter ! répondis-je ; à ce moment suprême, on ne discute plus, on espère — pour la dernière fois. Mon père avait aussi peu philosophé que pratiqué sa religion. Jeune, pourtant, il avait souffert : la distraction avait amené l'oubli. Mais il se souvint et au moment de quitter ceux qu'il aimait, il songea à ceux qu'il avait aimés et qui n'étaient plus. »

A ce moment, le général fut pris tout à coup d'une crise nerveuse à laquelle succéda une grande prostration. Je vis Mlle Brémont si inquiète, que je m'offris à rester plus longtemps auprès d'elle, en compagnie de Laurent. Il succombait à la fatigue de trois veilles consécutives, et commençait à sommeiller. Le général venait aussi de s'assoupir.

Presque aussitôt il s'éveilla et appela Laurent. Ce dernier se leva comme autrefois quand on criait aux armes, et se précipita vers le lit de son maître. Le général lui serra la main.

« Laisse-nous, mon ami, » lui dit-il.

Laurent, les yeux éblouis par les larmes, sortit sans m'apercevoir ; j'allais me montrer, lorsque M. Brémont dit à sa fille :

« Enfin nous sommes seuls ! Andréa. Ecoute, le temps presse : ma fille, ma fin est proche. »

Andréa poussa un cri qui retentit encore pour moi. Elle se précipita dans les bras de son père, et lui-même se prit à sangloter avec elle. La vue de ce vieillard pleurant me navra.

Il passait avec amour ses mains tremblantes sur cette brune tête, dont j'apercevais tour à tour et les sourcils et le front.

« Je te bénis, disait-il, ma fille, je te bénis. »

Andréa lui essuyait les yeux comme on fait aux enfants.

« Allons, du calme ! reprit le général, tu me déchires ; laisse-moi parler, je t'en prie !

— Oui, mon père, parlez ; mais ne dites plus que vous allez mourir !

— Dieu m'est témoin, mon Andréa, que cet inévitable événement me préoccuperait peu sans toi. Mais te laisser seule au monde, sans parents, sans amis, livrée à la merci d'une imagination vive :

Digitized by Google

cela me tue deux fois. Et comment veux-tu que je ne me désole pas à cette dernière heure, de ce qui a été le tourment de mes derniers jours? « Je ne vais pas seulement la laisser seule, » me disais-je hier, avant-hier, ce matin, « je vais la laisser pauvre! » Oui, mon enfant, pauvre! car je n'ai que ma retraite et vingt mille francs environ : la dot de ta mère. Cette maison ne nous appartient peut-être plus : je l'ai hypothéquée follement, ainsi que notre propriété du Bélair, pour mettre des fonds dans une affaire de mine que m'a proposée M. Driolet. Craignant de blesser sa susceptibilité, je n'ai pas insisté dans ces derniers temps pour obtenir de lui des réponses moins évasives. L'affaire a manqué sans doute; que veux-tu! je croyais t'enrichir. Au lieu de cela, qui sait! Pauvre enfant! pauvre enfant! Je n'ai pleuré que deux fois dans ma vie : à la mort de ta mère et maintenant. Il me restait un espoir; cet espoir, je vais te le dire. Je me confesse à toi; Dieu m'absolve! je me berçais d'un rêve, celui de t'unir au fils de mon frère d'armes..... »

Andréa fit un mouvement et baissa les yeux.

« Il ne te déplaisait point, n'est-ce pas, ce jeune homme? poursuivit le général; je l'ai attiré... Pardonne-moi cet artifice du cœur, lui-même me pardonnerait s'il pouvait m'entendre. J'appelais de tous mes vœux son amour pour toi. Avec quel bonheur je me fusse reposé sur lui du soin de continuer une œuvre de tendresse. Chaque jour j'attendais...

— Mon père! interrompit Andréa en joignant les mains.

— Tu te troubles? L'aimerais-tu, Andréa? Oh! s'il en est ainsi, ne me le dis pas! Je me maudirais, — car il ne t'aime pas, lui!

— Vous vous trompez, général, m'écriai-je en me jetant à genoux devant Andréa, je l'aime! et cette œuvre dont vous parlez, cette œuvre de tendresse à poursuivre, j'en accepte la responsabilité devant Dieu. »

M. Brémont, revenu de sa surprise, ferma les yeux avec une indicible expression de bien-être moral.

« Ah! dit-il, je peux mourir à présent! — Andréa, ajouta-t-il, et vous, mon ami, approchez.

— Que voulez-vous? lui demandai-je.

— Faites venir un prêtre. »

J'abrége de déchirants détails. Après deux jours d'agonie, le général Brémont eut un moment de calme, précurseur du repos éternel. Il nous bénit, Andréa et moi, en nous recommandant de nous bien aimer toujours, — de prier Dieu pour lui... A ces souvenirs, auxquels s'en rattachent d'autres plus terribles encore, ma raison se trouble et s'égare!

J'accompagnai le corps jusqu'au cimetière, ainsi que je le devais.

Digitized by Google

C'était dans mon cerveau comme un rêve sinistre; mes forces en étaient brisées, et cependant j'avais, je crois, le sourire aux lèvres : effet nerveux que beaucoup ont dû ressentir. Je voyais mentalement Andréa mourante de désespoir; mes yeux parcouraient la foule qui se découvrait sur le passage du cercueil. Dans cette foule m'apparaissaient des visages indifférents, souvent moqueurs : faces d'imbéciles ou d'âmes basses. Des soldats marchaient, l'arme sous le bras gauche, de chaque côté du corbillard; des tambours, recouverts de crêpes, faisaient entendre au loin trois appels funèbres et puis un roulement. Je me rappelais le convoi de mon père, son sabre nu, en croix avec le fourreau, sur le drap mortuaire, — et ses décorations. Ma pensée voyageait rapide à travers mon passé, recueillant de toutes parts cette inexprimable mélancolie qui émane des larmes séchées et des sourires éteints.

Les honneurs militaires furent pieusement rendus à ce vieux brave de la grande armée. Chaque coup de fusil, tiré sur la fosse, était un hommage qui me faisait tressaillir d'un secret enthousiasme.

Trois mois après, j'étais le mari d'Andréa.

Quelle sérénité autour de ma vie de devoir! Je tirais orgueil de mon obscurité. Andréa, calme et confiante, se reposait sur moi du présent et de l'avenir. Pâle encore de douleur, dans sa robe de deuil, elle s'appuyait sur mon épaule, à l'heure où le soleil lui-même semble abandonner les tombes, et son âme, sûre de mon âme, en évoquait une autre en pleurant. Quand le matin riant faisait étinceler nos vitres, je surprenais un beau sourire sur les lèvres de mon Andréa. Doux et triste mystère! la seconde phase de la douleur est la première phase de l'oubli.

Le général Brémont avait laissé une fortune compromise. Bien que j'eusse prévu une perte sensible d'argent, je ne m'attendais pas à un malheur aussi complet. Je n'en dis rien à ma femme, et me mis en mesure de remplir les engagements de mon beau-père.

Quant à mes gens, leur nombre se bornait à deux : une douce jeune fille, femme de chambre et cuisinière à la fois, et le vieux Laurent, inutile mais fidèle serviteur. Je calculai qu'une fois ma dette payée, j'aurais environ quinze mille francs de rente; avec beaucoup d'ordre, on peut vivre à ce compte, neuf mois en province et trois mois à Paris. Je croyais Paris utile, comme antinarcotique de l'esprit. Andréa sentait aussi bien que moi la nécessité de se retremper à cette fontaine de Jouvence intellectuelle. Mon pied-à-terre de garçon nous suffirait, Andréa étant de goûts modestes. J'ai toujours pensé que, lorsqu'on n'a pas, au minimum, dix mille francs à dépenser par mois, peu importe le plus ou moins de simplicité de la vie, pourvu, toutefois, qu'on sache donner à sa petite aisance un

Digitized by Google

cachet d'élégance et de distinction, sans lequel rien à mes yeux n'est tolérable. Je préférerais, je crois, la pauvreté dans une mansarde artistement meublée, à l'opulence dans un appartement vulgaire. Le palais ou l'atelier!

Ne pouvant avoir un palais, j'aurais donc, rue Blanche, un atelier où tout serait simple, mais où rien ne serait trivial.

J'en étais là de mes rêves. Marcel arriva sur ces entrefaites.

Andréa nous laissa seuls, et j'écoutai parler Marcel. Il avait vu, à Nice, Anatole le Prépondérant, dont la rencontre valait dix nouvelles à la main; c'était l'homme-chronique.

« La veille de mon départ, me dit Marcel, je le trouvai sur la place, devant l'ancien hôtel Guilland. L'inépuisable courrier des eaux me raconta qu'il venait de faire une bizarre rencontre : celle d'une femme qu'il avait vue six semaines auparavant à Cotterets. Cette femme était charmante, assurait-il. A Cotterets, un monsieur l'accompagnait : un magnifique lion sur le retour, mais à qui une récente blessure, reçue en duel, donnait une pâleur romanesque. Les portes de leurs appartements s'ouvraient sur le même palier; celle de mon chroniqueur également. Les rapports de ces deux personnages, fort remarqués, ressemblaient à ceux de frère à sœur. La dame était aux petits soins, le monsieur plein de gratitude et de respect. Un matin, on frappa des pieds et des mains à la porte du lion, qui, drapé dans sa robe de chambre, écrivait sur cet affreux meuble d'auberge qu'on nomme un secrétaire. Il alla ouvrir et se trouva en face d'une jolie brune, au minois chiffonné et en robe de voyage. Elle passa devant lui en le foudroyant du regard, courut au lit, en tira les rideaux. Elle se retourna violemment, en faisant onduler la taille la plus souple et la mieux prise qu'on pût voir.

— Où l'avez-vous cachée? dit-elle. »

» Le lion éperdu balbutia dans son étonnement. L'étrange visiteuse ouvrit toutes les armoires et renversa tous les meubles. Ne trouvant pas ce qu'elle cherchait, elle croisa les bras et s'écria :

« Me direz-vous enfin où vous l'avez cachée? Ah! Monsieur, c'est ainsi que vous vous comportez? Vous possédez une maîtresse charmante : vous vous battez pour une figurante de la *Biche au Bois*, et vous vous faites soigner par une femme du monde? Malepeste! mon gentilhomme, c'est du Lauzun au petit pied, cela? Je vous pardonne la figurante; elle vous a coûté assez cher, et d'ailleurs elle est laide : mais me faire poser à Paris et venir sentimentalement vous promener ici avec une grande dame!

« Voyez-vous d'ici la figure du lion pris par un rat?

— Nous allons rire! ajouta la *biche* en colère! Où est-elle, cette

Digitized by Google

grande dame, que je la voie, ne serait-ce que pour vous dire si vous avez bon goût ?

— Me voici, dit une très grande dame en effet, qui entra simplement, comme elles entrent toutes, me voici. »

« Le lion tomba sur une chaise, la demoiselle resta interdite. La grande dame se tint debout et cambra sa main blanche sur la table du milieu.

« Cette jeune fille a raison, dit-elle, votre conduite est inqualifiable. Approchez-vous, Mademoiselle, que je vous examine. Mais, Monsieur, regardez donc ? C'est quelle est très jolie ! Je prends parti contre la figurante. Voudriez-vous être assez aimable pour fermer cette porte, mon enfant ? »

» Tout cela fut dit avec une grâce, un tact, une mesure parfaite : impossible de se fâcher.

— Monsieur mon cousin, reprit-elle, vous m'avez parlé de votre amour pendant si longtemps et avec un tel accent de sincérité, que j'aurais pu m'y montrer sensible si j'eusse été libre de mon cœur ; j'aimais ailleurs, monsieur, j'aimais, — et j'aime encore. »

» Ici, le lion fit, dit-on, un mouvement, comme vous venez d'en faire un vous-même, mon cher ami, à votre insu. La grande dame poursuivit : J'eus pitié de vous, pourtant : je vous aimai comme un frère, à la condition que vous me traiteriez comme une sœur. Tous deux, nous avons tenu parole ; vous m'avez respectée, je me suis dévouée, nous sommes quittes. Et maintenant, adieu.

» Voilà bien les femmes, ajouta Marcel, qu'en dites-vous ? Elles ne veulent rien accorder, et si l'on ne meurt pas littéralement pour elles d'amour — ou de fidélité, — elles se croient le droit de vous traiter en amant heureux ! N'est-ce pas souverainement injuste ?

» Mon chroniqueur en était là de l'aventure, qu'il tenait de la bouche même de *la dame* en question, lorsque son héroïne parut sur le balcon de l'hôtel. Eh bien ! cher, je vous donne en cent à deviner qui c'était.

« Madame Driolet ?

— Parbleu ! s'écria Marcel, je n'hésite pas à vous proclamer sorcier. C'était bien Mme Driolet. Mon chroniqueur m'a écrit depuis, mais ceci entre nous, — qu'elle s'était fort compromise à Aix. — Encore une femme perdue ! Pauvre Driolet ! il méritait bien cela. »

Après cette oraison funèbre, Marcel s'en alla, me laissant troublé, inquiet, mécontent.

Je sortis pour respirer l'air vif qu'apportait un léger souffle du Nord ; je fis trois fois le tour de mon jardin, tête nue, sous les rayons d'un beau soleil d'automne. Je levai les yeux vers la terrasse où

Digitized by Google

prit naissance, aux lueurs astrales des beaux soirs, mon pur amour pour Andréa.

Drapée dans un blanc burnous de cachemire, la Pensierosa regardait l'espace tout rempli de ses rêves! Oh! qu'en ce moment le passé fut loin de moi! J'escaladai la terrasse à l'aide des espaliers et je m'agenouillai aux pieds de ma femme. Elle inclina vers moi son front un peu assombri, et déchira lentement une lettre.

« Qu'est-ce que ceci, Andréa? »

Elle sourit.

« Curieux! un billet doux peut-être.

— Non! personne n'oserait vous en écrire.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr.

— Alors ce n'est donc rien, mon ami, car si c'était quelque chose, je vous le dirais, — et je ne vous le dis pas. »

Une fine neige tomba de sa main effilée.

« Depuis que j'ai le bonheur d'être à vous, reprit-elle, je songe moins aux destinées du monde. Je me console en pensant que le monde y perd peu; mais si je ne poursuis plus des abstractions, je m'attriste des malheurs possibles, et, tout obsédée de pressentiments funestes, mon âme n'est occupée qu'à épier la vôtre. Pardon, je ne doute point de vous, mais j'ai peur : pardon encore. Ici même, à cette place, pendant que mon père agonisait dans cette chambre, je vous avouai ma crainte de vous voir regretter le plaisir, la liberté. Moi, n'ayant pas de souvenirs, je n'ai pas de retours, et toutes mes espérances sont en vous. Les femmes qui n'aiment pas le monde me ressemblent; l'homme, au contraire, si partisan qu'il soit de solitude, est sans cesse rappelé vers des jours de fêtes ou des désirs d'émancipation. C'est naturel : nous avons du cœur; vous avez surtout des passions. Notre imagination s'arrête à des limites qu'elle ne saurait franchir; elle peut chérir le luxe, la toilette, les hommages : mais ce qu'elle convoite le plus, c'est le respect. Vous n'avez pas ce frein élevé! Je ne puis donc me défendre d'inquiétudes secrètes. Pardon, toujours! Je suis affligée d'un fatal esprit, voyez-vous, je me sens pleine de méfiance : Je serais si heureuse si j'étais certaine de l'être toujours!

— Andréa, répondis-je, croyez en moi, comme vous croyez en Dieu.

— Etes-vous donc sans faiblesse? s'écria-t-elle. Orgueil humain! Eh! le suis-je moi-même? non que je craigne d'en aimer un autre, mais je puis cesser de vous aimer, cela m'épouvante! et je ne vous aimerais plus, entendez-vous, si vous me trahissiez; que dis-je! je vous haïrais et je vous maudirais, car, à la face du ciel et des hom-

Digitized by Google

mes, vous m'avez juré d'être à moi, tout à moi, comme le prêtre à l'autel ! »

J'eus le frisson ; je contemplai la Pensierosa avec un sentiment étrange, où la tendresse le disputait à la crainte. Elle était belle et terrible. Une expression surnaturelle animait ses lèvres et ses yeux. Je croyais voir d'électriques étincelles jaillir de son front menaçant. Elle se leva, saisit convulsivement ma main et m'entraîna dans la chambre de son père.

« A genoux, dit-elle, à genoux devant ce lit où son dernier soupir a interrompu sa bénédiction sur ses enfants !... J'ai juré, moi, j'ai juré de mourir quand vous ne m'aimeriez plus. »

Elle me montra le ciel :

« Vous avez juré, vous, de m'aimer toujours. Ce serment, oseriez-vous le renouveler ici, devant mon père évoqué par moi ?

— Oui.

— Mon père ! s'écria-t-elle, mon père, montrez-vous ! »

J'ai le courage de l'avouer : j'eus peur. Je fermai les yeux et répétai le serment qu'elle exigeait : alors, elle s'appuya sur moi ; elle redevint femme, et son exaltation se fondit en pleurs. Ne comprenant rien à cet emportement, j'essayai de la consoler ; mais je me demandai avec angoisse ce que l'avenir me réservait.

XII

Quel démon jaloux avait ainsi troublé la confiance de ma femme et la paix de mon foyer !

Ce ne fut heureusement qu'un coup de tonnerre en un ciel serein. Je l'oubliai vite, et ma chère Andréa ne parut plus s'en souvenir.

Un mois s'était écoulé. L'hiver s'annonçait inclément, déjà de la neige avait tombé. Mes plus douces heures s'écoulaient auprès d'Andréa, dans ma serre, véritable retraite d'amoureux. Pas de surprise possible : nous voyions tout, nul ne pouvait nous voir. Quand la série des doux projets était épuisée entière, nous nous élevions ensemble vers les régions de la métaphysique. Je combattais les objections d'Andréa. J'écoutais parler mon bel ange déchu. Je réfutais ses objections voltairiennes, en cherchant à l'émouvoir plutôt qu'à la convaincre. Les femmes se prennent mieux par le sentiment que par le raisonnement. Mon pieux machiavélisme réussissait parfois. Andréa, séduite, gardait le silence et méditait. Son éducation religieuse avait été fort négligée : elle possédait une âme trop grande pour être impie, mais elle doutait, et,

Digitized by Google

comble de malheur! elle avait le mal du temps : elle croyait peu et s'efforçait, à son insu, de croire moins encore.

Lorsque j'avais parlé, momentanément vaincue, elle penchait sa noble tête sur ma poitrine et agitait les lèvres comme si elle priait. Chaque jour, un peu plus de calme régnait dans son âme. Inférieur sous tant de rapports à la Pensierosa, je la dominais par la vérité. Mon œuvre progressait; je voyais peu à peu s'assurer ma conquête. Son caractère s'adoucissait; ses grands yeux, couleur d'émeraude, se levaient plus fréquemment vers le ciel, à mesure que s'éveillaient les forces profondes de son âme. Qu'elle était belle et que je l'aimais! Je ne saurais la comparer à aucune création des grands maîtres. J'ai cherché dans les galeries de l'Europe une ressemblance lointaine. Je n'ai rien trouvé que des rapports insaisissables. C'est qu'Andréa était plus qu'un type : c'était un idéal.

A ce chef-d'œuvre de Dieu, il fallait une âme plus forte que la mienne, une imagination constante ou vaincue. J'étais trop jeune ou trop vieux, ou plutôt trop imparfait. Jeune, on court après l'avenir; vieux, on retourne au passé; parfait, si on pouvait l'être, on saurait s'en tenir au présent, ne fût-ce pas sans quelque lutte. Le bonheur même en sa plénitude, passe comme un rayon : tu t'endors en ta joie? debout! une autre joie t'appelle; debout! — pour la regarder s'enfuir aussi.

Je n'en étais point là, toutefois! J'admettais bien à la rigueur, dans ma dépravation, une défaite comme possible, mais une défaite sans conséquence dangereuse. J'oubliais qu'avec Andréa une seule faute était de trop!

Un jour, je reçus la visite d'Anatole; il me parut plus infatué que jamais. J'allai à sa rencontre. Sa raideur prétentieuse me refroidit, et sa morgue niaise éveilla mon humeur caustique. A peine me parla-t-il de ma femme, et sans solliciter l'honneur de la voir. Il me quitta bientôt en emportant les lettres qu'il m'avait confiées.

M. Marcel entra.

« Pouvez-vous me dire ce qu'emporte le jeune Prépondérant? il est chargé comme un âne, de reliques.

— Ce sont des papiers importants qu'il pensa devoir mettre en dépôt chez moi l'année dernière.

— Je comprends.

Oh! mes lettres d'amour, de vertu, de jeunesse,.....

—Faut-il qu'un imbécile sans poésie et sans style puisse s'appliquer ce beau vers! Voilà le défaut de la littérature, mon cher ami, elle se prête à tous les niveaux.

Digitized by Google

— Causons de choses moins sérieuses. Je vous apprends, si vous l'ignorez, le retour de Mme Driolet. Prépondérant ne vous l'a pas dit?

— Non.

— Elle a repris hier la chaîne de l'*hyménée*. Son hôtel est littéralement assiégé. Je viens de faire ma cour à cette reine de la mode. Elle parle de ruiner les maris cet hiver. Elle doit donner un bal tous les quinze jours. La femme du préfet, assez chiche comme vous savez — malgré les frais de représentation qui viennent d'être votés — a promis d'en faire autant, et demain on commencera des réparations à la recette générale, décidée à sortir enfin de son économique apathie. On se costumera, on jouera des proverbes, on dansera des ballets; Saint-Léon doit venir les organiser. Ce sera étourdissant! Mme Driolet s'est fait composer chez Guerlain un parfum tout particulier, dont la combinaison doit rester éternellement un problème. Ce parfum pénètre jusqu'à l'âme, il la plonge en de molles langueurs: en le respirant, j'ai cru mourir. *Le parfum Driolet* est le hatchich de l'amour. Décidément Mme Driolet personnifie la séduction. Quel art! quelle science! Ce qu'elle a rapporté de robes, de dentelles et de bijoux éblouirait un nabab. Je crois qu'elle fait des dettes. Espérons que Driolet les payera tout seul.

— Mon cher Marcel, m'écriai-je, avec plus de chaleur que je n'aurais dû, — je ne vous reconnais pas là. Vous, esprit élevé, cœur indulgent, homme du monde achevé!

Oh! n'insultez jamais une femme qui tombe

Sait-on sous quel fardeau..... Et qui vous dit même qu'elle soit tombée? Cette histoire de danseuse et de Saint-Pons ne prend-elle pas soin de la justifier? Depuis lors, qu'a-t-on formulé contre elle de précis? soupçons et calomnies coûtent peu, mais des faits, mais des preuves? Ne subissez pas la détestable influence des sceptiques blasés et des pécheresses plus ou moins repenties, forcément, race abjecte et perverse, grossissant tous les bruits pour en faire des scandales.

— Depuis que vous êtes marié, mon cher ami, vous devenez tout à fait casuiste. Ah! vous êtes moins amusant qu'autrefois.

— Pour être amusant, Marcel, il faut s'amuser.

— Vous ennuieriez-vous?

— Non, je suis heureux, mais le bonheur n'est pas toujours gai. On devient philosophe, on devient sage. On s'accroupit comme l'Arabe en extase, et l'on savoure doucement l'opium conjugal en murmurant ce mot infernal ou céleste : Toujours. »

Digitized by Google

Marcel me regarda fixement.

« Vous avez des regrets?

— Non. Quand on a des regrets on n'est pas heureux, et, je vous le répète, je le suis. Le mariage et l'indépendance sont incompatibles; c'est un nouveau genre de vie qu'on adopte, il faut s'y faire. On ne saurait mener tout de front. J'ai dit adieu au monde pour deux raisons qui me paraissent excellentes : la première, c'est que je crois avoir eu de lui à peu près tout ce qu'il peut donner; la seconde, c'est que le monde étant une exhibition de vanités, il faut pouvoir concourir avec autant d'éclat que les autres ou rester chez soi. Garçon, j'avais assez de ses plaisir fiévreux; marié, je ne puis le suivre à moins que de souffrir dans mon orgueil. Si vous avez pu prendre pour une plainte ce qui n'était qu'une appréciation plus ou moins désenchantée de l'état conjugal, c'est que l'homme voudrait ici-bas l'impossible : les satisfactions du plaisir et les pures jouissances du devoir accompli; la conciliation du bruit et du silence, des sens et du cœur, de l'imagination et de la raison. Tout cela, mon ami, constitue l'éternel problème du bonheur absolu. Je me contente du bonheur relatif. »

Lorsque Marcel fut parti, j'allai trouver Andréa. Elle brodait dans sa chambre. Un gai rayon de soleil dorait les lierres grimpants autour de la large fenêtre que j'avais fait ouvrir sur un parterre petit, isolé, mais charmant. La jardinière venait d'être renouvelée, l'air était tiède et parfumé. La tête sérieuse d'Andréa se dessinait à merveille sur la tenture de laine blanche, lampée de filets d'or.

Ma chambre communiquait avec celle de ma femme par un petit couloir, au plafond duquel une lampe de terre cuite, garnie de fleurs, était suspendue.

Un corridor, que j'avais orné comme une galerie de sculptures et de panoplies, séparait nos appartements du salon et de la salle à manger. Là, nous étions aux antipodes. En présence de ces arrangements simples et confortables, destinés à charmer notre vie, j'appréciai plus que jamais le calme de mon présent et de mon avenir. Je n'étais plus cette âme errante, vouée à tous les caprices du hasard. Mes projets ne pouvaient plus dépendre d'une fantaisie d'imagination. Peut-être avions-nous reçu du ciel mission de nous améliorer l'un l'autre !

Sainte union de deux cœurs, vous relevez l'humanité ! Nulle faute qui par vous ne se rachète : — Vous êtes à la fois le dévouement et le pardon !

Digitized by Google

XIII

Le carnaval était dans son éclat. Il ne se passait guère de nuit sans que les voitures fissent trembler mes vîtres de neuf heures à onze heures du soir, et de minuit et demi à trois heures du matin.

Andréa, toute au souvenir de son père et à sa tendresse pour moi, s'endormait d'un pur et doux sommeil. Moi, je veillais. Nulle préoccupation d'intérêt d'argent ne m'importunait plus ; j'avais mis fin aux poursuites judiciaires en payant un impitoyable créancier. Une vente par adjudication, sans réussir complétement, m'avait tiré d'embarras. Les autres actionnaires de M. Driolet étaient venus me supplier de me joindre à eux pour lui faire rendre gorge. Je refusai. J'étais libre de le faire ; c'était avec ma fortune que j'avais levé l'hypothèque dont la terre d'Andréa se trouvait grevée ; de plus, nous étions séparés de biens.

Un soir où Mme Driolet donnait sa troisième fête, — je les comptais malgré moi ! — je crus entendre du bruit dans la chambre de ma femme : Andréa était à genoux sur son prie-Dieu. Cette vue, en m'étonnant à cause de l'heure avancée de la nuit, rasséréna mes pensées. Une lettre ouverte attira mon attention. Je me souvins tout à coup du billet qu'Andréa avait un jour déchiré sans me le vouloir montrer. Je fis du bruit de crainte de l'effrayer par une trop brusque apparition ; elle se leva et se jeta tout en larmes à mon cou.

« Qu'avez-vous, chère Andréa ?

— Mon ami, je suis la plus malheureuse des femmes ! Si ce que l'on m'a dit est vrai vous me tuerez ; je ne peux vivre dans ce doute affreux qui me déchire.

— Ce doute, quel est-il ?

— Vous me trompez, vous aimez une autre femme. Vous m'avez épousée par dépit, et maintenant que cette femme est revenue... Tenez, lisez. »

Andréa ramassa la lettre que j'avais remarquée et la mit sous mes yeux ; elle était sans signature. Je la parcourus d'un bout à l'autre avec le calme que me laissait ma conscience. On m'accusait d'être retourné trois fois à l'hôtel Driolet, d'y avoir revu une personne qui me fut chère ; bref, j'étais, à en croire ces lignes infâmes, le plus perfide des hommes.

« Andréa, est-ce la première lettre de cette nature que vous recevez ?

— De cette nature, oui, mais je savais qu'une intimité coupable avait existé entre vous et la personne dont il est ici question.

Digitized by Google

— Qui vous a dit cela?

— Mme Favraux me l'a écrit; c'est sa lettre que vous m'avez vue déchirer le jour où je vous fis renouveler votre serment devant le lit de mort de mon père.

— Mme Favraux! m'écriai-je, mais dans quel but?

— Dans le but de troubler mon repos et notre bonheur, sous prétexte d'intérêt. Voilà pourquoi je n'ai jamais voulu recevoir cette femme. J'avais oublié, dédaigné ses révélations. Votre passé ne me regarde pas. Cette lettre anonyme a ranimé toutes mes angoisses; si vous êtes innocent, pardonnez-moi de ne vous les avoir pas cachées. »

Andréa sécha ses larmes.

« Répondez, reprit-elle avec autorité, est-il vrai que vous soyez retourné à l'hôtel Driolet?

— Oui.

— Vous voyez donc bien que cette lettre infâme ne ment pas.

— Je suis, en effet, retourné trois fois à l'hôtel Driolet, et, puisqu'il le faut, je vais vous en dire la raison : j'ai été payer à M. Driolet les cent cinquante mille francs que lui devait votre père. »

Andréa se jeta de nouveau sur ma poitrine et pleura. Je ne pus dormir de la nuit. Je lus et relus cette lettre vingt fois. Je repoussais l'idée que Mme Favraux eût pu l'écrire. Cependant, à force d'examiner le papier maudit, je crus découvrir un indice. Aussitôt qu'il fit jour, je recommençai mon travail d'investigation. Mes scrupules s'évanouirent avec mes doutes; Mme Favraux était évidemment le coupable. Comment la confondre? comment la punir? et comment se venger d'une femme sans commettre de lâcheté!

Je me rendis à trois heures chez Mme Favraux.

XIV

Mme Favraux recevait ce jour-là, je ne la trouvai donc pas seule, ainsi que j'en avais eu l'espoir. Elle avait autour d'elle M. le préfet et sa famille, M. le maire, Mme la présidente, le colonel de gendarmerie et deux officiers de la garnison. J'allais oublier Anatole et son chien.

La surprise de Mme Favraux en m'apercevant fut au comble. Elle ne me tendit pas la main, et je m'en félicitai intérieurement.

Tout le monde se montra fort empressé à me demander des nouvelles de ma femme. On daigna regretter beaucoup que son deuil l'empêchât de partager les plaisirs de cet hiver, unique dans les fastes de la ville, et que son goût pour la solitude la retînt si souvent chez elle le jour.

Digitized by Google

Je distinguai soudain, dans l'ombre, une personne silencieuse ; je reconnus la mère d'Anatole. Je la saluai avec déférence ; à peine voulut-elle bien faire un mouvement de tête. J'eus vraiment du malheur avec elle quand la conversation se généralisa ; je n'émettais pas une opinion qu'elle ne la contrecarrât d'un ton acerbe. Elle me traita sans pitié. Je me laissai faire ainsi que je le devais. On causa des dernières réunions, on critiqua la robe à six lés au lieu de huit de Mme une telle, la coiffure surchagée de la receveuse générale, les rares cheveux de la *sous-préfète* de l'arrondissement voisin. Il fut énormément question du front proéminent d'un conseiller à la cour, nouvellement débarqué, et du nez tapageur de sa femme. La première faute de cette brune piquante ne s'était pas fait attendre ; elle manquait de crinoline au bal de la Préfecture.

Le colonel attaqua énergiquement la médisance. Je le soutins.

« En effet, disais-je, les femmes sont si charmantes quand elles louent ! elles ont alors leur esprit naturel : — l'esprit du cœur. Combien elles perdent de leurs séductions en s'écartant de la douce raillerie ! C'est aux lèvres qu'elles enlaidissent d'abord ; quelque chose d'amer les contracte et les ride. L'intolérance et le sarcasme impriment là leur cachet satanique. A force de censurer, on devient méchant, cruel, féroce ; la médisance est si près de la calomnie ! de chute en chute on va loin ! du mépris des autres on passe au mépris de soi-même, — et l'on finit par écrire des lettres anonymes. »

Il y eut un cri général de réprobation ; j'en profitai pour observer Mme Favraux. Je crus surprendre sur ses traits une nuance d'embarras. Anatole garda le silence et caressa Dot.

« Est-il rien de plus honteux ? repris-je, en attachant mon regard sur Mme Favraux, — je connais pourtant des femmes, des femmes du meilleur monde, ou qui s'en piquent, qui cherchent à jeter le trouble dans les familles par cet ignoble moyen.

— Parole d'honneur ! s'écria le colonel, si je connaissais une pareille créature, je la... punirais en pleine rue. C'est le seul cas où il soit permis de châtier une femme, »

Mme Favraux se troubla visiblement.

« Bien dit ! colonel, m'écriai-je ; mais quel traitement infligeriez-vous à l'homme qui ne rougirait pas de se faire le complice d'une telle ignominie ?

— Il mériterait, dit le colonel, qu'on le forçât d'avaler, sous la menace du bâton, le papier déshonoré par son écriture.

— Modérez votre indignation, colonel. A quoi bon flétrir ce lâche qui croit échapper au mépris en échappant au châtiment, et se blottit, tout tremblant d'être reconnu, sous le voile de l'anonyme ?

Digitized by Google

Le sentiment honteux qui l'a fait agir l'empêche de ressentir les plus sanglants outrages. »

On me regarda avec quelque surprise. Le colonel se leva.

« Si jamais, dit-il, vous découvrez un de ces drôles, éreintez-le sans pitié ; je vous réponds que votre conscience ne vous reprochera pas cette exécution. Pour l'homme qui vous insulte en face : le duel ; pour l'homme qui vous diffame : les tribunaux ; pour l'auteur d'une lettre anonyme : le stick ou la canne plombée. »

Après le départ de ce rude joûteur, la conversation reprit son tour frivole. A la longue, les plats discours eurent un terme ; ma visite semblait n'en pas avoir.

Je demeurai enfin maître du champ de bataille.

Mme Favraux, se flattant de l'idée que je suivrais le courant, sonna et dit à son domestique :

« Je ne reçois plus, j'ai à sortir, avertissez Mariette. »

Comme je ne bougeais pas, elle me fit une révérence de cour.

« Vous m'excuserez, Monsieur, si je ne peux causer avec vous plus longtemps.

— Il le faut cependant, Madame.

— Je ne comprends pas.....

— J'ai hâte de m'expliquer : Voici une lettre que vous avez écrite à ma femme.

— Moi ?

— J'en suis sûr. Votre trouble de tout à l'heure, celui qui vous agite encore et que vous vous efforcez en vain de cacher, la patte de votre chien imprimée en signe de griffe à l'endroit où devrait être une signature, tout vous accuse, tout vous condamne.

— Je vous jure, Monsieur.....

— Oh ! mais regardez-vous donc dans cette glace ? »

Par un hasard étrange, providentiel peut-être, le chien de Mme Favraux sauta sur la table, et ses petites pattes, qui avaient effleuré les cendres, marquèrent leur empreinte sur le tapis de velours bleu.

« Tenez, Madame, m'écriai-je, comparez. »

J'ouvris la lettre infâme. Mme Favraux se redressa furieuse, et voulut nier encore.

En tout cas, il y a une lettre que vous ne pouvez pas désavouer, puisqu'elle porte votre signature : c'est celle que vous avez écrite, il y a environ six semaines, à ma femme ?

« Cette lettre, Monsieur, ne prouve pas que je sois l'auteur.....

— De l'honorable épître que j'ai l'impudence de vous attribuer? non, Madame, mais elle suffirait à la rigueur pour éveiller en moi une fantaisie de représailles faciles, puisque M. Anatole me fait le

Digitized by Google

dépositaire de sa correspondance... Supposez donc, Madame, si cela vous plaît, que je vaille moins que vous, que je sois le dernier des hommes — comme vous pourriez être la dernière des femmes — peu m'importe! Je veux à toute force me venger sur quelqu'un ou sur quelque chose.

— Un gentilhomme!...

— Laissez là ce mot dont on a trop abusé. Sachez pourtant que si le mal que vous avez fait eût été sans remède, j'aurais anéanti cette lettre ignominieuse et laissé au destin le soin de vous confondre, de vous démasquer, mais, je vous le répète, il y a un remède : vous pouvez d'un mot tout réparer; ce mot, je viens vous le demander; la paix entre nous est à ce prix. Vous allez écrire à ma femme. C'est moi qui mettrai cette fois votre lettre à la poste.

— Ecrire quoi?

— Ce que vous voudrez, pourvu que chaque parole d'aujourd'hui démente chaque parole d'hier.

— Mais, Monsieur, ce serait avouer que je suis coupable?...

— Permettez-moi, Madame, de dédaigner ce détail. »

Mme Favraux me regarda d'un œil scrutateur, puis haineux. Elle se leva, s'assit devant son guéridon, réfléchit un instant et écrivit :

« Chère Madame,

» J'ai acquis la certitude que je m'étais complétement trompée, il y a quelques semaines, à l'égard de votre mari. Je regrette d'autant plus la lettre que je vous écrivis alors, qu'elle compromet une personne pour laquelle j'ai de l'amitié. — L'intérêt que vous m'inspiriez, pauvre enfant restée orpheline et mariée tout à coup à un inconnu, l'intérêt, dis-je, que vous m'inspiriez, a fait fausse route. Pardonnez-moi! votre mari est digne de votre confiance, aussi bien que des sentiments personnels que je lui ai voués. Cachez-lui cette amende honorable, ainsi que vous lui avez caché, je l'espère, ma coupable étourderie. Je dois, pour dernière marque de bonne amitié, vous prévenir qu'il pleut dans cette ville des lettres anonymes; vous pourriez en recevoir ainsi que j'en reçois moi-même; méprisez ces vilaines choses et croyez-moi

» Votre toute dévouée,

» CORNELIA FAVRAUX. »

Je pris cette lettre; elle me suffisait.

« Madame, dis-je à Mme Favraux, si je ne craignais de vous don-

Digitized by Google

ner des regrets, je vous avouerais en toute sincérité que mon intention n'a jamais été d'accomplir mes menaces.

— Vous dites cela maintenant?

— Je vous le jure, Madame, sur mon honneur et devant Dieu! Et pour qu'aucun doute ne reste dans votre esprit, malgré mon serment, sachez que je n'ai en ma possession aucune lettre de vous à M. Anatole; il vous est facile de vous en assurer; je lui ai rendu intact ce dépôt sacré pour moi. »

En sortant, je rencontrai Anatole, qui, me croyant parti depuis longtemps, revenait en toute hâte chez Mme Favraux. Je l'abordai.

« Si votre père était ici, lui dis-je, je le prierais, malgré ma répugnance à rendre un honnête homme responsable des antipathies trop manifestées de sa femme, je le prierais de m'expliquer ce qui a pu autoriser, vis-à-vis de moi, tant d'aigreur de la part de madame votre mère?

— Mais, monsieur, je n'ai pas remarqué.

— Il m'importe peu que vous ayez remarqué ou non. Faites bien attention que c'est là une observation sans importance, et par manière d'acquit, si j'étais assez ridicule pour exiger une réparation, ce n'est pas à vous que je m'adresserais.

— Pourquoi cela?

— Dès que vous le prenez sur ce ton, je vais vous le dire : parce que vous êtes un enfant.

— Il y avait, dans le bon temps, des colonels de mon âge.

— Il y en avait même de plus jeunes; mais, à seize ans, ces colonels savaient armer un pistolet et manier une épée; autres temps, autres mœurs; qu'en pensez-vous? Laissons ces futilités; nous avons à causer sérieusement.

— Un autre jour, si cela vous est égal.

— Cela ne m'est pas égal. Veuillez donc, je vous prie, être assez aimable pour m'accompagner jusque chez moi. »

Il ne résista point. Pendant le trajet, nous n'échangeâmes pas une parole. Je m'enfermai avec M. Anatole dans ma salle d'armes; nous nous assîmes, lui fort embarrassé de sa personne, moi tout plein de mon sujet.

« J'ai eu de l'amitié pour vous, lui dis-je. Vous m'intéressiez à cause de votre jeunesse, de votre distinction naturelle; si j'avais un fils, je voudrais qu'il vous ressemblât par certains côtés. J'ignore si vous avez été sensible à mes bons procédés, à mes attentions de toutes sortes, à ma sympathie enfin, qui, sans me flatter, a bien quelque prix, car je ne la prodigue pas. Faites à l'instant même ce qu'il faut pour recouvrer mon estime.

— Votre estime?

Digitized by Google

— Reconnaissez-vous cette lettre?

— Ce n'est pas moi qui l'ai écrite.

— Je me plais de toute mon âme à en être convaincu, mais vous savez quelle femme l'a écrite. Vous le savez et vous retournez chez elle. Il est temps d'être homme, morbleu! Ne vous familiarisez pas avec les vilenies dont on vous rend témoin; vous finiriez par les commettre. Je vous parle comme le ferait votre père, comme le ferait votre mère, malgré son aveuglement sur votre compte, si elle savait dans quelles griffes vous vous débattez.

— Mais que voulez-vous que je fasse?

— Je ne veux rien : méditez mes paroles. »

Il tressaillit. Une émotion violente fit affluer le sang aux joues du pauvre garçon, ses yeux se gonflèrent, et il pleura.

« Bravo! m'écriai-je, voilà de belles et bonnes larmes. »

Anatole se leva, courut à mon bureau et écrivit. Lorsqu'il cacheta sa lettre, je sonnai. Laurent parut.

« Pour la poste, lui dit Anatole. Etes-vous content de moi? reprit-il quand Laurent fut sorti.

— Pas autant que vous devez l'être de vous-même. »

J'étais satisfait, je venais d'assurer le repos de ma femme et de sauver un cœur prêt à se corrompre.

J'appelai cette journée la *Journée des lettres*.

XV

Le carnaval avait déposé son dernier grelot; le carême, que je ne pouvais souffrir autrefois, m'apportait une joie égoïste: le monde était donc mort, comme j'étais mort au monde.

Pourquoi cette satisfaction? Tous ces fous qui s'amusaient la nuit avaient-ils comme moi le dédommagement du jour? ce calme dans la possession légitime d'une femme adorée, adorable? Que ne peut-on se dédoubler lorsqu'on est ainsi fait! rendre aux agitations de la vie son imagination vagabonde et laisser son cœur jouir en paix de la solitude qu'il aime!

Enfin la meilleure partie de mon être triomphait de l'autre. Le recueillement des jours saints lui était un puissant auxiliaire; voilà pourquoi sans doute je m'en félicitais.

J'accompagnais souvent ma femme à l'église, où je la conduisis d'abord pour entendre l'orgue. L'orgue est un convertisseur éloquent; sa large et sanglotante harmonie inspire la prière et prédispose au repentir. Le mauvais goût italien bannira bientôt, au son des violons, ce patriarcal instrument, qui semble avoir un chant pour toutes les joies, un cri pour toutes les douleurs. Quand il mu-

Digitized by Google

gissait et répandait à flots autour de nous ses ardentes symphonies, déchirant l'air de son désespoir ou remplissant la nef des formidables éclats de son allégresse. Andréa était émue, puis, d'un regard ravi, contemplait, les mains jointes, toute cette pompe d'or et d'encens. Moi, j'étais bien heureux ! Je me souvenais, elle s'initiait. Et lorsque nous sortions, ainsi que deux amants, nous nous serrions les doigts en nous passant l'eau bénite. Elle prenait mon bras et abaissait son voile ; ses yeux brillaient comme des lumières : elle me regardait.

« J'ai bien prié, disait-elle, et toi ? »

Mon Dieu ! mon Dieu !

Un jour, nous rencontrâmes Mme Driolet ; je la saluai, Andréa détourna la tête comme par distraction. Nous rentrâmes, Andréa monta dans sa chambre sans me dire un seul mot ; je me retirai dans ma salle d'armes.

Andréa ne me parla pas jusqu'au soir. La nuit, elle vint, comme une apparition, errer autour de mon lit. Je ne dormais pas, j'en fis semblant pour mieux l'admirer. Elle était trop belle ! elle me représentait une création de génie descendue de son cadre ou de son piédestal pour quelque fin mystérieuse. J'aurais voulu embrasser ses genoux, chercher à ses pieds un refuge contre une autre image qui me poursuivait jusque dans mes rêves, se jouant dans mes rideaux bleus.

Andréa semblait l'y poursuivre de son regard infini. Elle était vêtue d'un long peignoir blanc ; la veilleuse l'éclairait d'une lueur presque fantastique. Ses cheveux, rejetés en arrière comme par un coup de vent, laissaient voir dans toute sa splendeur son front céleste. A ces traits superbes la passion idéale avait donné je ne sais quelle grandeur que l'art païen n'atteignit jamais. C'était une tête d'archange.

XVI

Il faut bien enfin l'avouer, le duel entre le bien et le mal s'acharnait en moi : j'adorais Andréa de toutes les puissances de mon âme, j'idolâtrais le plaisir sous les traits séduisants de son incarnation dernière.

Le plaisir ! cher compagnon de ma jeunesse folle ! riant ami que j'avais délaissé ! qui, tout craintif, se glissait sous ma chaîne en murmurant des airs joyeux, des noms aimés !

Le carême passé, Mme Driolet voulut donner une dernière fête, plus belle encore que les précédentes. Le bruit en était venu jusqu'à moi, et, le dirai-je, j'aurais voulu voir Antoinette sous les armes.

Digitized by Google

Cette pensée m'obsédait. Rien ne m'aurait été plus facile que d'assister à cette fête; mais après ce qui s'était passé, le pouvais-je? Pouvais-je d'ailleurs faire pour Mme Driolet une exception si flagrante à mes habitudes? N'aurait-ce pas été avouer à Andréa l'état de mon esprit et de ma faiblesse? Mais le diable me tentait, et il suffit qu'il s'offrît à moi pour que je cédasse.

Il m'apparut un beau matin sous la forme d'Elise. La soubrette discrète me remit un billet.

Mme Driolet voulait absolument me demander conseil sur de derniers arrangements et me montrer l'illumination de sa fête. Le piége était flagrant; néanmoins j'y tombai. Tout conspirait à m'entraîner : l'attrait de la curiosité, mon orgueil indigné contre mon peu de confiance en moi-même, le désir de respirer cet air brûlant du monde qui semble si longtemps nécessaire à ma vie. Puis, était-ce véritablement tromper Andréa que de me montrer strictement poli envers une femme dont elle-même n'avait nullement à se plaindre? Fallait-il passer aux yeux de Mme Driolet pour un mari dompté ou pour une âme faible?

Une lettre eût pu tout concilier. Je ne l'écrivis point. Sans être fataliste, je crois au destin. L'avenir a sa loi, — l'homme a la prière pour en adoucir un peu les rigueurs.

Ma détermination une fois prise, j'attendis sans trop d'émotion le jour fatal. J'étais invité pour huit heures, je sortis à sept de chez moi, certain d'y rentrer sans éveiller de soupçons. Je devais pénétrer dans l'hôtel Driolet par la porte d'autrefois et m'en aller de même, avant l'instant où les salons commenceraient à se remplir.

L'atmosphère était presque tiède; un souffle printanier agitait mollement, au-dessus des murs des jardins, les tiges flexibles du lierre. Les peupliers, les chênes, les sycomores bourgeonnaient déjà. Les aubépines étaient en fleurs. L'hiver avait sévi comme un tyran qui sent sa fin prochaine, et s'en était allé. Cette douce température me pénétra d'une vie nouvelle; mes appréhensions se dissipèrent. Je fis une courte promenade hors de la ville, le long des haies blanches et parfumées.

Il y a dans la chute d'un beau jour une tristesse recueillie, dont l'influence est comme un baume sur les cœurs troublés. Le soleil est couché; d'âpres aromes s'exhalent des genêts; les bruits agrestes s'éteignent avec le flambeau du jour. Les grands oiseaux gagnent les hautes futaies; à tire d'aile on les voit fuir vers l'horizon brumeux. Tout passe, disparaît ou s'endort. Les silhouettes s'estompent, le crépuscule s'assombrit, les étoiles mystiques s'allument. Le brouillard monte, la terre grise devient noire, le ciel de tur-

Digitized by Google

quoise devient de saphir, le froid tombe avec la rosée, les ténèbres s'emparent du monde et le silence est roi.

Une quiétude profonde m'envahissait. Je songeais à mon Andréa, si chaste et si pure, qui, seule, à la lueur de sa lampe, lisait l'Evangile et pensait à moi. Je songeais aussi à mes promesses jurées, aux dernières recommandations de son père, dont le geste mourant la confiait encore à ma sollicitude quand la parole lui manqua. L'Angelus sonna. Les cloches aux larges gueules jetèrent à l'infini leurs bâillements sonores, mystérieuses clameurs de détresse ou d'adoration.

Je n'hésitai plus; je crus me sentir cuirassé contre toute séduction funeste, et j'allai sans crainte, sinon sans reproche, dire au plaisir un éternel adieu.

COMTE DE MOYNIER.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 septembre 1868

Le 29 juillet de l'année dernière, M. Henri Baudrillart sollicitait l'honneur d'écrire dans la *Revue Contemporaine*. M. Henri Baudrillart trouva près de nous l'accueil qui était dû à son mérite, et le 29 février dernier, il publiait ici la troisième partie d'une série ouverte le 31 octobre. En même temps, M. Henri Baudrillart devenait directeur du *Constitutionnel*, et, sous cette direction, le *Constitutionnel* publiait le 9 de ce mois un article où, dans les termes les plus violents, il verse sur la *Revue Contemporaine* la calomnie et l'injure. Que sous la direction d'un de nos collaborateurs, le *Constitutionnel* essayât de combattre loyalement nos idées et de nous rendre une confiance que nous n'avons plus, il n'y aurait rien eu là que de naturel; et plus la discussion aurait été sérieuse, plus nous y aurions pris goût. Que dis-je! rien ne nous aurait été plus agréable que d'être converti par l'argumentation du *Constitutionnel*, car il s'agit de savoir si l'on engagera la France dans une guerre imprudente, et sur ce point les déclarations du *Constitutionnel* ne sont pas plus ardentes que nos vœux pour le maintien de la paix.

Nous ne pouvons donc pas faire l'injure à M. Baudrillart de croire que cet article, si bassement dirigé contre nous, émane de son initiative : il serait en contradiction avec ses manifestes quasi quotidiens et avec le caractère d'honnête homme que nous nous plaisons à lui reconnaître. Evidemment c'est un article qui a été imposé à sa conscience et qu'il a dû subir comme une des charges de sa situation.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher l'inspiration qui a dicté cet article et la plume qui l'a écrit. Au ton de colère et d'invective, il serait aisé de reconnaître la source. Nous avons dit tout haut ce que le monde entier pense tout bas; nous avons dit que l'on tramait la guerre pendant que l'on prend le masque de la paix; nous avons dénoncé à l'opinion des projets que l'on dément au grand jour, mais dont on poursuit l'exécution dans l'ombre; nous avons fait œuvre de patriotisme éclairé, comme ne cesse de le faire depuis près de trois ans, avec une persévérance souvent

Digitized by Google

périlleuse, la majeure partie de la presse libérale en France. Nous avons été jusqu'à craindre, comme le bruit en courait, qu'on se préparât, au premier prétexte, à jeter trois cent mille hommes sur le Rhin, et nous nous sommes demandé, avec un effroi patriotique trop bien justifié par deux invasions étrangères provoquées de la même façon, quelles forces nos soldats trouveraient devant eux. Nous nous sommes répondu : « Toute l'Europe ; » car nous sommes sans alliances et sans force morale : nous avons perdu notre influence intellectuelle, nous avons perdu notre influence libérale ; il ne nous reste que la terreur de nos armes contre lesquelles les peuples se coalisent comme devant un ennemi commun. Il est inutile de se faire illusion : la situation est telle, et ce ne sont pas de vaines paroles ni des calomnies grossières qui pourront la modifier.

Si nous avions songé à tendre un piége, nous n'aurions qu'à nous féliciter du succès, car la bête s'est laissé prendre. Nos coups ont porté juste, car elle a rebondi sous nos traits. Sa fureur dénonce ses mauvais desseins, et ses emportements montrent combien nous avions raison de ne point ajouter foi à ses promesses de paix. Oui, vous voulez la guerre, car vous vous fâchez quand on fait ressortir toutes les raisons graves que le gouvernement aurait de ne pas l'entreprendre ; vous perdez le sens quand on vous pose en face du dilemme de vos dires et de votre volonté ; vous ne trouvez plus que des injures à balbutier quand on vous place entre vos paroles et les faits. Ah ! vous n'aimez pas qu'on dévoile vos pensées, si dangereuses pour le pays et pour sa gloire. Vous détestez ceux qui disent la vérité et qui parlent suivant leur cœur et leur conscience. Nous sommes « odieux », c'est votre mot, parce que, avant d'engager la France dans des périls incalculables, nous voudrions qu'on la consultât ; nous sommes dignes de « mépris », c'est encore votre mot, parce que nous n'abaissons pas notre satisfaction jusqu'au niveau de votre servilité. Que parlez-vous de récompenses ? Elles sont toutes pour vous ; les plaques étrangères constellent votre poitrine, les cordons vous étranglent, et vos livrées scandalisent les honnêtes gens. Voulez-vous que nous entamions ce chapitre et que nous cherchions par quelle espèce de services vous vous élevez à la fortune là où d'autres payent de leur bourse le droit de dire un peu de ce qu'ils pensent et de le dire avec modération, avec impartialité ? Voulez-vous que nous comptions ensemble et que je compte avec vous ? Récompense, dites vous, nous attendons une récompense ? Imprudents, qui réveillez des souvenirs qui commençaient à s'effacer et qui me rappelez par quelles qualités, dans votre monde, les récompenses s'obtiennent ! Allez ! vous serez tous récompensés, vous serez tous préfets ou sénateurs, et au besoin ministres.

Sont-ils donc évanouis déjà, ces jours où vous applaudissiez à la victoire de la Prusse ? où vous vous efforciez de démontrer combien le gouvernement français avait été sage de ne pas se mêler à ces affaires de Danemark et d'Allemagne, puisqu'il en devait recueillir de si grands avantages ? Vous teniez alors un langage bien plus enflammé que nous sur les bienfaits de Sadowa ; vous saviez les énumérer avec pompe et les faire ressortir avec majesté, beaux professeurs de patriotisme, vous qui n'avez rien su

Digitized by Google

prévoir ni rien éviter ! Il vous plaît de changer de ton ; vous éprouvez des regrets, peut-être des remords, et, pour les dissimuler, vous nous assommez de manifestes pacifiques. Vous sentez bien que vous vous êtes fait une fausse position, et que la nation inquiète ne croit plus un mot de ce que vous dites; vous l'alarmez par vos menaces en même temps que vous l'énervez par vos équivoques. Vos contradictions perpétuelles trahissent un désappointement profond. Quoi donc! votre politique était-elle une politique de mensonge et de duplicité? N'excitiez-vous l'ardeur des deux rivaux que par l'espoir de recueillir des lambeaux de leur chair? Cette politique, l'histoire l'a flétrie justement en Louis XI, et cependant Louis XI a réussi. Est-ce là votre patriotisme? est-ce de ce modèle qu'il s'inspire? Vous ne poussez pas l'impudence jusqu'à l'avouer, mais il est clair que si vous avez des chagrins, ils vous viennent d'une attente trompée.

Et vous voudriez que l'on fît cause commune avec vous, qu'on vous aidât à vous tirer de ce pas difficile en entretenant la nation dans l'ignorance de vos arrière-pensées ! Et si on ne le fait pas, on manque de patriotisme ! Et si l'on ne trouve pas qu'il soit bon de lui cacher les dangers qu'on lui prépare, on est un traître ! Et si l'on constate, le budget en main, que le gouvernement dépense par an plus de 600 millions pour ses armées, on répand de mensongères alarmes ! Et si on lui reproche sa loi militaire, on le calomnie ! Et si l'on démontre que la France ne veut pas la guerre, on est cynique ! Et si l'on recommande la paix entre deux grandes nations, on attend une récompense ! Ah ! que vous laissez bien percer le bout de l'oreille, et comme on voit que la récompense est le but de tous vos pas et de tous vos gestes ! comme on sent que vous auriez plaisir, vous qui chantez la paix, à nous entendre chanter la guerre, pour faire croire à l'Europe que vous y avez la main forcée ! Ce jeu de bascule est nécessaire à vos plans, et vous vous accommodez volontiers des oscillations qu'il détermine. Vous croyez les apparences sauvées quand le chaud et le froid ont été soufflés, quand vous avez, le même jour, affiché le blanc et le noir. Vous aimez à semer les ténèbres et à vivre dans les illusions; vous détestez qu'on vous éclaire. Ceux qui vous disaient, il y a six ans, que l'affaire du Schleswig était la plus grave du temps, vous ne les écoutiez pas; ceux qui vous énuméraient avant 1866 les forces prussiennes, vous ne les lisiez pas; ceux qui vous démontraient que le sentiment national en Allemagne était du côté de la Prusse, vous ne les croyiez pas. Nos avertissements d'aujourd'hui trouvent la même incrédulité et quelque chose de plus : une colère qui décèle vos rancunes plus que votre intelligence, qui divulgue vos secrets désirs plus encore qu'elle ne prouve votre imbécillité.

Allez, beau masque qui prétendez nous faire la leçon, nous voulons vous apprendre à notre tour ce qui est odieux et ce qui mérite le mépris. Ce qui est odieux, c'est d'amoindrir l'honneur de la France dans des combinaisons que la conscience réprouve ; c'est de dépeupler nos champs pour engraisser les sillons de la terre étrangère; ce qui est odieux surtout, c'est d'appeler par d'injustes et folles agressions l'ennemi sur le

Digitized by Google

sol de la patrie ; c'est de diminuer ses frontières pour des calculs égoïstes d'intérêts personnels. Et ce qui est méprisable, monsieur, c'est le vilain métier que vous faites.

A. DE CALONNE.

Nous ne sortons pas des courants belliqueux : de quelque côté que se portent les regards, sur quelque terrain qu'on se place, il n'y a que tumultes, provocations et défis. Si l'on se met aux écoutes aux portes des cabinets, on entend des propos inquiétants ; on voit le front des diplomates se plisser d'un air soucieux ; si l'on se penche sur l'antre ténébreux où se forgent les engins meurtriers, on frémit en voyant l'ardeur et l'activité qui s'y déploient ;

..... *Vulcanus ardens urit officinas.*

Si l'on prête l'oreille aux bruits sourds qui s'élèvent des régiments et des landwhers, si on prend au pied de la lettre les défis qu'échangent entre elles, d'une frontière à l'autre, les gazettes en courroux, si on entre dans le domaine des idées et des principes, c'est partout la même humeur batailleuse. Les Etats sont dans une continuelle défiance, les nations dans un incurable antagonisme ; les systèmes se heurtent, les partis organisent des plans d'attaque et des plans de défense ; les pouvoirs constitués, toujours entraînés sur des pentes fatales, s'arment pour la résistance au dedans et organisent la guerre au dehors. Il est difficile aux populations de ne point se sentir menacées dans leur repos lorsqu'elles voient, de toutes parts, ces dispositions guerroyantes ; elles savent bien qu'elles n'échapperont à un péril que pour tomber dans un autre ; elles n'ont que le choix entre la guerre intérieure ou la guerre extérieure. Telle est aussi la redoutable alternative dans laquelle se trouve placé le gouvernement de notre pays.

La lutte est engagée, en attendant mieux, sur le terrain électoral ; elle s'annonce très vive, très ardente et dans des conditions absolument inusitées. Les adversaires du gouvernement ont trouvé une arme nouvelle, une sorte de mitrailleuse qui, dans un premier essai, a donné des résultats imprévus. Jusqu'à présent, lorsque le suffrage universel était appelé à nommer un député au Corps législatif, le gouvernement avait son candidat et chaque parti avait le sien. On allait au scrutin selon les règles primitives de la stratégie électorale : le gouvernement, entouré de tout son appareil d'influences, muni de tous ses moyens d'action, dispensant les sourires, les menaces, les faveurs, flattant, promettant, intimidant ; l'opposition, craintive, hésitante, désarmée et désunie. C'était le bon temps, où l'on voyait les partis les plus faibles se jeter dans la mêlée et s'y perdre ; d'autres, plus forts, allaient à une défaite certaine et donnaient au pouvoir un succès d'autant plus éclatant qu'ils déployaient plus d'efforts pour le conjurer. Celui-ci sortait toujours victorieux de ces épreuves ; il était comme régénéré par un nouveau baptême. L'opposition, au con-

Digitized by Google

traire, comptait ses campagnes par ses défaites; il ne lui a pas fallu moins de quinze ans et trois législatures successives pour faire entrer dans la représentation nationale une douzaine de ses candidats, et Dieu sait combien de temps il lui eût fallu pour acquérir un peu d'autorité si, parmi les députés même que le gouvernement s'était donnés, il ne s'en était pas trouvé un certain nombre pour secouer le joug officiel et se rallier aux idées d'indépendance. Aujourd'hui, le suffrage universel fait mine de vouloir s'émanciper ; il ne suffit plus à un éligible d'être candidat officiel pour être assuré du succès, et nous pourrions citer en ce moment tels candidats officiels qui échangeraient volontiers leurs chances contre les chances des candidats indépendants. Les premiers ont toujours sans doute le patronage administratif; ils ont toujours pour eux les préfets, les sous-préfets, les maires, les commissaires de police, les instituteurs, les juges de paix et les gardes champêtres. C'est un puissant cortége, et, avec de telles attaches, on a une large prise sur le suffrage universel. Mais les seconds ne sont plus aussi isolés : ils ont l'appui de toute cette fraction du corps électoral qui veut réagir contre les mauvaises tendances du gouvernement et prévenir le retour des fautes qu'il a commises. On ne regarde plus à son drapeau, on regarde aux intérêts pressants du pays, et tous ceux qui comprennent ces intérêts de la même manière promettent de voter ensemble. Il résulte de ces dispositions des groupes compactes et un si grand revirement dans les pratiques électorales, qu'il fait prévoir des modifications prochaines dans le gouvernement du pays. Dans tous les cas, le travail politique dont nous sommes témoins, qui s'est manifesté d'abord dans le département du Jura pour l'élection de M. Grévy, qui se poursuit dans d'autres départements où les circonstances amènent des élections partielles, est un travail curieux à étudier.

En prenant pour sujet de nos observations ce qui se passe dans le département du Var à l'heure même où nous écrivons ces lignes, nous pouvons nous faire une idée de la discipline nouvelle qui est entrée dans les mœurs électorales et des résultats qui peuvent en sortir. Le gouvernement n'avait point provoqué cette élection; une circonstance absolument indépendante de sa volonté, la mort du trop célèbre M. de Kervéguen, a fait une vacance imprévue dans la première circonscription du Var. De son côté, l'opposition ne pensait pas avoir de sitôt à remettre à l'essai le procédé électoral qui venait d'ouvrir à M. Grévy les portes du Corps législatif. Prises l'une et l'autre à l'improviste, l'administration et l'opposition n'avaient même pas pu choisir un candidat. La première n'est jamais bien en peine; la seconde ne trouve pas toujours aisément dans la localité un homme assez marquant pour le présenter avec quelque chance de succès aux électeurs indépendants et le faire accepter avec le seul prestige de son talent, de son caractère et de ses opinions. Pendant qu'on se consultait de part et d'autre, un jeune homme qui a des attaches dans le pays, bien que résidant à Paris, où il s'essaye avec un succès égal dans la presse et dans le barreau, M. Philis annonce aux habitants du Var qu'il sollicite leurs suffrages. Il avait déjà obtenu, en 1863, 9,000 voix contre le candidat officiel, et M. Philis pensait que cet antécédent lui

Digitized by Google

créait une sorte de droit et lui vaudrait l'appui des chefs de l'opinion démocratique, à laquelle il semble appartenir. Il se lance donc ; M. Jules Favre sourit à sa tentative et l'encourage. Les républicains du Var ne lui montrent point de répugnance ; ils allaient voter pour M. Philis, lorsque tout d'un coup, de Paris, un mot d'ordre arrive à Toulon. Paris est un centre d'action non pas seulement pour le gouvernement, mais pour l'opposition. L'opposition ne veut pas être en reste avec le gouvernement : il a ses protégés, elle a les siens ; mais elle s'efforce de faire toujours concorder ses choix avec les sympathies et les intérêts bien compris du corps électoral. L'administration trop souvent impose ses candidats ; l'opposition protége les siens contre les abus et les intolérances administratives, et se contente de recommander aux électeurs leurs mérites et leurs principes. C'est en cela surtout que ses procédés diffèrent le plus des procédés administratifs. On juge à Paris que M. Philis, simple robin sans autre prestige que celui d'un travail modeste et d'un talent qui cherche l'occasion de se produire, n'est point le candidat qu'il faut laisser en face de M. Pons-Peyruc, l'homme de l'administration, un gros bonnet dans le pays, un industriel assez riche pour être indépendant, même vis à-vis de ses protecteurs officiels, et l'on a jugé prudent d'opposer à cette redoutable personnalité une personnalité de même force. M. Dufaure s'est dévoué pour aller combattre le terrible M. Pons-Peyruc.

M. Dufaure d'ailleurs ne représente pas absolument ce que représente M. Philis. La substitution de l'un à l'autre répond à un certain antagonisme qui s'est produit, à la suite de l'élection du Jura, dans les rangs de l'opposition, divisée en ce moment par deux doctrines électorales. Une de ces doctrines, celle qui a été mise en pratique dans le Jura et que le succès de M. Grévy a consacrée, consiste en une coalition des différents partis de l'opposition contre le candidat officiel ; ceux qui la professent et qui la veulent pratiquer sont prêts à faire le sacrifice de leurs opinions personnelles ; ils acceptent un candidat non parce qu'il a tel ou tel programme, mais uniquement parce qu'il est indépendant de l'administration. On leur a demandé si, au besoin, ils accepteraient un candidat dynastique indépendant, comme il s'en est déjà trouvé et comme il s'en trouvera certainement un certain nombre au moment des élections générales ; un peu embarrassés par cette question, ils ont dû répondre que l'*Union libérale* avait ses méfiances elle aussi, et que ce qu'elle n'aimait point chez les candidats indépendants dynastiques, c'était la place qu'ils donnaient, dans leurs préférences, à la liberté ; ils ne l'aiment et ils ne la favorisent, pensent-ils, qu'autant qu'elle peut être agréable ou favorable à la dynastie ; ce qui dit fort clairement que les partisans de l'Union libérale aiment et favorisent la liberté, alors même qu'elle pourrait servir à renverser la dynastie, peut-être même parce qu'ils supposent qu'elle nous mènera fatalement à ce résultat. Il ne faut donc pas être dynastique, si grand libéral que l'on soit, pour obtenir l'appui de l'Union libérale. A part cette exclusion, qui n'est peut-être pas très libérale, tous les partis sont admis dans cette coalition qui place les intérêts libéraux au-dessus des intérêts dynastiques, mais qui se défend

Digitized by Google

néanmoins de vouloir renverser le gouvernement ; elle ne veut renverser que la majorité législative sur laquelle le gouvernement s'appuie. Il importe beaucoup d'établir cette nuance, car, comme l'a fort bien expliqué M. Prévost-Paradol dans le *Journal des Débats*, alors même que, parmi les adhérents de l'Union libérale, il s'en trouverait qui auraient l'intention de faire tomber le gouvernement, il ne faut point s'en effrayer outre mesure. Ce n'est point avec des intentions que l'on renverse un gouvernement; la plupart des gouvernements qui ont été renversés chez nous l'ont été par la main d'hommes qui n'avaient nullement l'intention d'en venir à cette extrémité. C'est la situation qu'un gouvernement s'est faite qui, le plus souvent, est cause de sa chute, et c'est sa résistance aux bonnes intentions des uns qui le fait succomber sous le poids des mauvaises intentions des autres. Témoins Jacques II, tombé sous une coalition qui n'en voulait qu'à son papisme et à son despotisme, et Charles X, tombé sous le coup de la réforme que lui demandait Royer-Collard, qui certainement n'avait pas l'intention de le renverser. On peut donc renverser un gouvernement sans le vouloir ; d'où il suit que ce n'est pas en voulant le renverser qu'on y réussit. Telles sont les déclarations importantes que la libre discussion arrache aux adversaires du gouvernement ; telle est la pensée intime de cette Union libérale qui nous livre ses secrets avec une loyauté qui ne manque pas de hardiesse, et que, pour notre compte, nous trouvons rassurante. Elle nous effrayerait peut-être si nous pensions que l'Empire est dans le cas de Charles X et de Jacques II, et qu'il pût être renversé par les moyens mis en usage pour le consolider. Il n'en est point là fort heureusement, et il peut subsister même au milieu des plus éclatants triomphes de l'Union libérale.

Nous ne devons point dissimuler cependant que nous serions un peu plus tranquilles si les organisateurs de cette coalition électorale se montraient un peu moins rigoureux envers les candidats dynastiques. Le reproche que l'on adresse à ces derniers de faire passer la dynastie avant la liberté est-il bien fondé ? Faut-il donc tant s'occuper de la dynastie lorsqu'on parle de gens qui ont juré de la respecter ? Il y a une mesure de liberté qui n'est fixée ni par les intérêts d'une dynastie, ni par les intérêts d'un prétendant ; c'est celle qui convient au pays. Un vrai libéral, quelle que soit la dynastie qu'il aime, fera toujours passer ses principes et son pays avant ses affections, ses souvenirs ou ses rancunes. Il ne faut pas plus rechercher la liberté parce qu'elle consolide un pouvoir que nous aimons, qu'il ne faut la rechercher parce qu'elle peut préparer le retour d'un pouvoir que nous regrettons. Aimons-la, s'il vous plaît, pour elle-même, pour le bien qu'elle donne, pour les satisfactions morales et matérielles qu'elle procure. Nous ne raisonnerons jamais juste tant que nous mêlerons à nos débats des questions dynastiques. Si nous avons une infériorité politique en Europe, si nous sommes dominés surtout par les Anglais, que l'on nous cite invariablement pour modèles, c'est parce que nous pensons toujours à nos dynasties présentes ou absentes. Le besoin inavoué de renverser les unes, de rétablir les autres, dirige tous nos mouvements ; nous excellons à replier notre petit drapeau lorsque nous

Digitized by Google

savons que le moment n'est pas venu de l'arborer; mais nous le caressons secrètement et nous reportons tout à lui. M. Dufaure écrit à ses électeurs qu'il n'est point partisan du pouvoir absolu; il a raison; qu'il n'est point ébloui par ses fausses grandeurs, c'est à merveille; voilà un programme fort avouable et que nous croyons sincère; mais que vaudrait cette profession de foi si M. Dufaure, malgré son grand âge, ne détestait tant le pouvoir absolu que parce qu'il a un autre pouvoir à nous offrir, et si son aversion pour les grandeurs de l'Empire ne cachait qu'un désir immodéré d'atteindre lui-même un jour à d'autres grandeurs? La vraie politique et le vrai patriotisme s'isolent de tout intérêt dynastique; ils ne doivent mettre la liberté ni au-dessous, ni au-dessus, ni à côté de l'intérêt dynastique; ils doivent seulement se préoccuper du pays et faire tout ce qui peut contribuer à le relever et à le grandir.

Cette préoccupation est-elle la préoccupation de l'Union démocratique? Il importe de bien définir cette dernière et de montrer les différences qui la distinguent de l'Union libérale. Dans le Var, elle était représentée par M. Philis, lequel, en se retirant devant M. Dufaure, donne pour lui-même et pour ce qu'il représente un bel exemple d'abnégation et de discipline. M. Philis, assurément, ne professe pas toutes les opinions politiques de M. Dufaure; il y a toutefois entre eux une pensée commune, celle de contrôler de près le gouvernement et d'élargir le champ des libertés. Mais il y a des hommes, dans le camp des indépendants, qui ont refusé leur adhésion à la retraite de M. Philis; ils pensent que si un citoyen a quelquefois le droit et le devoir de faire bon marché de ses ambitions personnelles, il n'est point autorisé à faire l'abandon de ses principes et à faciliter, par sa retraite, une candidature dont le succès ne sert en aucune manière la cause qu'ils veulent faire triompher. Les gens qui pensent ainsi sont les gens de l'Union démocratique. Ils ont des points communs avec les gens de l'Union libérale; mais il ne leur suffit pas, comme le prouve le blâme qu'ils infligent à M. Philis, de faire échec à la candidature officielle; ils veulent affirmer leurs principes et compter leurs adhérents. Leur plan est de multiplier les candidatures démocratiques, même en face d'autres candidatures opposantes, se réservant de venir renforcer l'Union libérale si, au second tour de scrutin, ils le jugent à propos. Cette tactique, disent-ils, répond mieux aux besoins de sincérité et de dignité du suffrage universel; s'il y a vingt mille voix contre le candidat officiel, qu'on sache d'abord comment se décomposent ces vingt mille voix, vers quelle sorte d'opposition la majorité incline, pour qui elle a des préférences, pour qui des répulsions, que le vote, en un mot, ne soit point seulement un vote négatif, qu'il soit aussi un vote positif. Ils mettent encore en avant cette considération, qui ne manque point de sens, à savoir que les candidatures appellent les électeurs, que plus il y a de drapeaux, plus il y a de combattants, plus il y a d'ardeur dans la lutte. L'Union démocratique, comme il est aisé de le voir, ne semble point convaincue que la majorité ne doive pas être pour ses candidats; elle croit que les principes qu'elle représente ont assez de racines dans le pays pour qu'on les avoue hautement et qu'on les fasse

Digitized by Google

prévaloir sur les principes des candidats de l'Union libérale. Au fond de cet antagonisme il n'y a pas seulement une question de tactique, il y a une question de parti ; c'est l'opinion républicaine qui ne veut point céder le pas à l'opinion orléaniste et prêter ses voix à des hommes et à des principes qu'elle renie. Il est à craindre que bientôt il n'y ait plus d'union d'aucune sorte. Ce qui se passe dans le Var nous en donne la preuve ; M. Dufaure, qui se croyait placé sous le patronage de tous les hommes indépendants, est en présence d'adversaires imprévus ; il a contre lui ceux qui lui reprochent d'avoir fait, lorsqu'il était ministre de la République, une politique de réaction, et ceux qui lui reprochent d'être l'ennemi des institutions actuelles. Il pensait avoir pour lui la coalition de tous les électeurs indépendants ; il a contre lui la coalition des *purs* et des conservateurs. Attaquée à la fois par les feuilles gouvernementales et par les feuilles démocratiques, cette haute et respectable personnalité se trouve dans une sorte d'isolement, et son élection, assurée si les principes de l'Union libérale avaient prévalu, devient incertaine grâce à la propagande que font dans sa circonscription les organes démocratiques et au concours inévitable qu'ils prêtent au candidat officiel.

Il est difficile, si porté que l'on soit pour M. Dufaure, de garder rigueur à l'Union démocratique de la conduite que ses organes jugent à propos de tenir. Ils sont libres évidemment de défendre leurs principes et leurs hommes par les procédés qui leur semblent le plus convenables, et ce n'est pas au moment où nous réclamons du gouvernement une entière liberté dans les élections que nous pourrions blâmer une partie du corps électoral de ne pas vouloir s'assujettir à l'autre. Il n'en est pas moins vrai que ces divisions sont regrettables et peuvent éloigner le pays du but où il tend et qui peut se définir ainsi : l'affranchissement du suffrage universel de la tutelle administrative. Pour l'instant, il eût mieux valu sans doute ne point céder à d'autres préoccupations. Lorsque, dans les mains du gouvernement, toutes les armes sont bonnes pour combattre ses adversaires, lorsque nous le voyons lui-même combattre des conservateurs et les discréditer aux yeux des électeurs par la seule raison qu'ils n'ont pas voulu se placer sous son patronage ; lorsque nous voyons pratiquer par les agents officiels les moyens de pression les plus violents et ne point reculer même devant les manœuvres qu'il réprouve le plus ouvertement et qu'il poursuit le plus sévèrement chez ses adversaires, il y avait peut-être lieu de s'élever au-dessus des querelles de partis et de n'avoir devant les yeux que l'intérêt du pays. M. Dufaure avait bien posé la question dans une de ses circulaires électorales ; il donnait à sa candidature sa véritable signification en se posant comme l'adversaire du pouvoir absolu et en déclarant que son unique souci était d'éviter le retour des fautes commises par le gouvernement impérial. Sans doute, il ne nous en coûte pas de le reconnaître, le pouvoir actuel n'est pas ce que l'on peut appeler un pouvoir absolu ; la preuve en est dans les efforts que nous faisons tous pour l'entourer d'un Corps législatif indépendant. Mais jusqu'à présent il a été absolu de fait, sinon de droit, puisque ses actes n'étaient contrôlés que par une majorité trop soumise à ses volontés et prête à donner sa sanc-

Digitized by Google

tion aux actes les plus contradictoires de la politique impériale. Croit-on que la représentation nationale eût été aussi docile si le suffrage universel n'avait été entravé dans ses choix par le système trop rigoureusement pratiqué des candidatures officielles? Le pouvoir que l'Empereur exerce avec une assemblée soumise, disciplinée, et tenant son mandat beaucoup plus de la protection des agents de l'exécutif que de la nation elle-même, ce pouvoir n'est point celui que la Constitution autorise. Ceux qui demandent la sincérité du suffrage ne demandent après tout que l'observation rigoureuse de la Constitution; ils ne visent pas à détruire le régime impérial, il visent à lui rendre son véritable caractère et à lui faire jouer le rôle que la Constitution lui assigne. On pouvait seconder cet effort, on pouvait souhaiter que le pays fût mis en état de montrer ses volontés sans pour cela conspirer contre l'ordre de choses établi et sans porter aucune atteinte à des principes, de quelque nature qu'ils soient, qui sans doute ne perdraient rien à pouvoir être soumis à l'arbitrage souverain de la nation. Et même, en mettant de côté les questions de principes et de drapeau, n'est-ce pas poursuivre un but louable que de vouloir mettre le pays en position de donner son avis sur des actes qui peuvent compromettre sa grandeur, ébranler son crédit et l'exposer même dans sa sécurité? Une telle tendance est des plus légitimes; elle est justifiée par la série des fautes commises dans ces dernières années et par celles que, selon toute probabilité, le gouvernement impérial se dispose encore à commettre.

Cette vérité est peut-être de celles qu'il n'est point agréable d'entendre; elle n'est guère plus agréable à dire. Mais il faut bien se résigner à tenir ici un langage sévère alors que tant de platitudes se débitent ailleurs. Nous serons toujours heureux de n'être point confondu avec les flagorneurs qui trouvent leur compte à endormir le pouvoir dans une dangereuse sécurité. C'est faire son devoir, c'est montrer un patriotisme inconnu de certaines gens et rechercher une vraie et légitime satisfaction que d'avertir aujourd'hui le gouvernement des dangers où on le pousse et de soutenir qu'une des premières conditions pour l'Empire de faire une guerre heureuse, c'est de faire une guerre nationale. Jamais, dussions nous encourir les ridicules colères que l'on excite contre nous, nous ne voudrions reconnaître que le gouvernement a raison de jeter partout l'alarme en se préparant à la guerre. Qu'il veuille ou non la faire, il a tort. On peut l'approuver lorsqu'il désavoue tout projet belliqueux, mais on doit le blâmer lorsqu'il dispose tout pour entrer en campagne et qu'il ne recule devant aucune dépense; on doit le blâmer surtout de rechercher la guerre au moment où ses plumes complaisantes nous promettent la paix. C'est aimer son pays que de le mettre en garde contre ces complots?

La vérité est, au milieu de ces contradictions et de ces démentis, que nous ne savons plus trop où nous en sommes. Le public est toujours rebelle aux protestations pacifiques dont le poursuivent les journaux officieux; il est aux aguets du côté des résidences impériales; c'est de là qu'il attend la vérité, parce qu'il sait que là seulement est la volonté qui

Digitized by Google

dispose de tout. Il a recueilli avec avidité les récits vrais ou inventés de petites scènes militaires arrivées au camp de Châlons; il s'est laissé raconter des invraisemblances; on l'a ému avec des propos qui n'ont jamais été tenus, avec des sourires, de simples gestes. Des *lunchs* d'officiers ont pris une terrible signification, et il s'en est fallu de peu, un jour, que la Bourse ne culbutât en pleine paix et ne jonchât le sol de ses victimes ordinaires. La confiance est telle, que personne n'ose rien entreprendre, et que, bien que l'automne s'avance, on n'est nullement rassuré par l'approche de l'hiver. Le gouvernement, pris dans le flagrant délit de ses apprêts guerriers, continue de tout nier; il est vrai que la triste besogne de ces démentis est laissée à des journaux qui n'ont aucun caractère officiel, ou à des ministres qui peuvent n'être point dans le secret des dieux, et qui répandent, de très bonne foi, dans les banquets départementaux, les assurances les plus pacifiques. Le seul journal qui devrait parler, le *Moniteur*, se tait, et l'on est réduit à peser les mots de M. Baudrillart. Malgré tout le mystère dont le gouvernement s'entoure, le public n'est pas absolument privé de certaines confidences. Il sait ou croit savoir que nous sommes actuellement dans une phase diplomatique; il comprend cela à certains signes, et pense que si le gouvernement en est encore à nier ses projets, c'est que, sur le terrain des alliances, il n'a peut-être pas obtenu toutes ses satisfactions et ne se croit pas en complète sécurité. Il est d'ailleurs assez naturel de supposer, s'il est vrai que la France ait rêvé la complicité du cabinet anglais, que celui-ci n'a pu condescendre à ce désir. Ce n'est pas au moment où le Parlement va être dissous et le ministère conservateur remplacé, sans doute, par les amis de M. Gladstone, que le Foreign-Office peut engager, dans un sens ou dans un autre, la politique du pays. Si, comme on le raconte, on a voulu arracher à lord Stanley quelques promesses, et si on l'a circonvenu à Lucerne, où ses fonctions le faisaient gardien respectueux de la villégiature royale, ces tentatives ont dû rester sans résultat.

Ce n'est point avec des ministres anglais que de pareilles séductions peuvent réussir; ils excellent à éluder avec courtoisie des propositions qui excèdent leur pouvoir et leur responsabilité. Cependant lord Stanley aurait laissé échapper, si nous en croyons des bruits dignes de foi, certaines confidences diplomatiques de nature à rendre la paix durable; il aurait pris, vis-à-vis de la Belgique, l'initiative d'une démarche d'un caractère tel, qu'elle a dû donner peu de satisfaction au cabinet des Tuileries. Les Belges, comme on sait, vivent dans la crainte permanente de l'annexion. Dans ces derniers temps, leur terreur a redoublé à l'occasion de cette alliance que la France, disait-on, voulait nouer avec la Belgique et avec la Hollande; et elle est arrivée au paroxysme lorsqu'ils ont vu qu'on leur dépêchait M. de La Guéronnière. La nomination de ce diplomate improvisé comme représentant de la France à Bruxelles a produit sur l'esprit un peu frappé de nos voisins une impression funeste. Lord Stanley a pris sur lui de les calmer; il leur a dit qu'ils n'avaient absolument rien à redouter, que la France ne nourrissait contre eux aucun méchant projet et que leurs appréhensions étaient «puériles». — Puériles! — Ce mot a

Digitized by Google

paru mal sonnant à Paris ; on lui a donné une signification inquiétante. Si les Belges ont des craintes puériles, les projets qui inspireraient de telles craintes devaient donc être bien insensés, bien irréalisables ! Si le Foreign-office ne craint pas de manifester une telle opinion, comment pourrait-il un jour ne pas combattre une politique qu'il qualifie aussi sévèrement ? Il y a donc lieu de ne point trop se fier à l'Angleterre, et le seul espoir qui reste aujourd'hui au gouvernement impérial, s'il veut faire la guerre, est de voir le ministère actuel renversé par les élections qui se préparent.

Peut-il du moins compter sur le bon vouloir de l'Autriche ? L'entrevue de Salzbourg lui a révélé, il y a un an, l'état de complet délabrement dans lequel se trouve cette puissance et le peu de soutien qu'il peut en attendre. Depuis un an, la position de l'Autriche ne s'est pas améliorée. M. de Beust a tout désorganisé ; il a fait du désordre pour avoir de l'ordre ; mais, en attendant, il a réveillé l'antagonisme des nationalités diverses dont se compose l'empire autrichien. Sa politique hongroise déplace complétement le centre d'action de la maison de Hapsbourg, et sur cette nouvelle base elle n'est pas encore complétement affermie. La Hongrie n'est pas au bout de ses exigences et M. de Beust n'est pas au bout de ses concessions. Il se tourne aujourd'hui du côté de la Gallicie et va recommencer à Cracovie la représentation politique dont Pesth a été le premier théâtre. L'empereur François-Joseph va se rendre bientôt au milieu des Polonais, que le sort des Hongrois a remplis d'espérances et qui rêvent aussi, pour leur compte, une autonomie et un rôle dans l'empire. Leur diète, au sein de laquelle l'élément ruthène semble avoir beaucoup perdu de son influence, discute en ce moment des projets de loi dont la tendance est de donner les plus grandes satisfactions au sentiment national ; elle a décidé que la langue polonaise serait admise comme langue officielle dans l'administration politique et dans la procédure de tout le pays gallicien. C'est par de telles mesures que les Polonais se préparent à recevoir la visite de la famille impériale. Il sera peut-être difficile à M. de Beust de répondre à tous les désirs qui vont lui être manifestés ; il verra le danger d'encourager des espérances qu'il ne lui sera pas possible de satisfaire. Dans tous les cas, ce n'est pas lorsque se fait ce laborieux enfantement, ce n'est pas lorsque le travail de reconstruction de l'empire autrichien est en voie d'acomplissement, et que tous les matériaux du nouvel édifice sont encore épars et jetés pêle-mêle que l'Autriche peut apporter un concours efficace aux entreprises françaises. Il ne lui manquerait plus que cette imprudence pour s'aliéner tout à fait les sympathies que la maison de Hapsbourg conserve encore dans une partie de l'Allemagne et pour perdre tout à fait ce qui lui reste de ce côté, avant de s'être suffisamment fortifiée de l'autre. Nous n'avons aucun besoin d'être initiés au secret des chancelleries pour savoir que non-seulement l'Autriche ne se jettera pas en ce moment dans l'alliance française et ne voudra rien entreprendre avec nous contre la Prusse, mais encore qu'elle usera de tout son pouvoir pour arrêter des projets qu'elle ne peut ni approuver ni seconder. Cette attitude nous condamnerait à un isolement presque absolu et diminuerait considérablement

Digitized by Google

les chances favorables que l'intrépidité de nos soldats et leur habitude de vaincre nous feraient trouver dans une guerre contre la Prusse.

L'Italie elle-même ne nous montre pas des dispositions amicales; avec ce flair politique dont ses hommes d'Etat ont gardé la tradition, elle choisit le moment actuel pour reprendre vis-à-vis de la France la suite de ses réclamations. La question de Rome reparaît; le cabinet de Florence, qui a très loyalement, et malgré l'exiguïté de ses ressources, payé sa part de la dette pontificale, pense que, de son côté, le cabinet des Tuileries doit remplir ses engagements, c'est-à-dire qu'il doit rappeler les soldats qui tiennent garnison dans les Etats romains. Un débat diplomatique s'est engagé sur ce terrain, et, pendant qu'il se poursuit, on apprend que Garibaldi dépose son mandat de député et reprend son rôle d'agitateur. Ce n'est pas, on ne l'ignore point, un homme que l'insuccès décourage; il sait ce que ses coups de main rapportent à l'Italie et combien sont désastreuses pour la France les victoires que l'armée française remporte sur lui; il sait que Mentana a été funeste au gouvernement impérial et qu'avec plusieurs succès de cette espèce, il peut se créer d'insolubles embarras. Garibaldi donc recommencera, s'il le faut, ses actes de folie, qui, si on regarde aux résultats, ressemblent si fort à des actes de sagesse; le ministère Menabrea mettra à ces tentatives illégales les mêmes obstacles que le ministère Rattazzi, et la France se trouvera de nouveau en face d'une des plus sérieuses difficultés de sa politique.

Pour donner plus de poids aux revendications de la nation italienne et une apparence de légalité aux entreprises que prépare encore l'infatigable héros de Marsala, une sorte de convention nationale cherche à s'organiser à Naples; c'est là que la fraction radicale du Parlement tient des séances et se constitue. L'idée de ce *Parlamentino* — les Italiens ont de jolis mots pour toutes choses — est attribuée à M. Crispi, député sicilien, qui s'en est expliqué dans la *Riforma* en des termes qui n'ont pas donné une complète sécurité au gouvernement. M. Crispi met en avant les réformes administratives, la suppression du cours forcé et enfin la solution de la question romaine. Tout porte à croire que le *Parlamentino*, s'il se réunit, s'occupera surtout de la question romaine. Pour se faire une idée bien exacte de cette conception politique d'un caractère tout italien, il faut savoir que la tendance du parti radical, qui est en grande partie composé des députés des provinces méridionales, est d'absorber le groupe piémontais qui s'est rallié à lui et de l'enchaîner définitivement à ses destinées. C'est une coalition qui tend à une fusion absolue de principes et à une solidarité d'ambitions. Si ce résultat est obtenu, il ne serait pas impossible que le *Parlamentino* demandât aussi le transfert de la capitale à Naples. Cette idée n'est point nouvelle; elle est déjà venue l'an passé à M. Rattazzi, qui est, comme on sait, la tête du groupe piémontais, et qui semble assez disposé à se *dépiémontiser*; depuis lors, elle a mûri et elle a fini par tourner la cervelle de quelques Italiens épris de cette nouveauté et enthousiastes des poétiques horizons et de la mer bleue qui font de Naples une ville reine et un Eden au sein duquel on voudrait mourir. C'est aussi la quatrième ville de l'Europe par sa population; elle a un port,

Digitized by Google

des voies ferrées et la tradition d'un pouvoir fortement centralisateur. Dans la combinaison qui ferait de Naples la capitale de l'Italie, il y aurait peut-être une solution de la question romaine. Le parti radical ne renoncerait pas sans doute à faire de Rome une ville italienne, mais il pourrait renoncer à faire de cette nécropole la capitale de l'Italie. Les libéraux, d'ailleurs, n'ont pas un goût aussi prononcé qu'on le croit pour établir le siége du gouvernement italien dans une ville qui n'a que les traditions du despotisme et qu'il faudrait transformer matériellement et politiquement pour en faire le siége d'un gouvernement de progrès et de liberté. Ce qu'ils veulent, dans tous les cas, c'est faire un nouveau pas vers la consolidation de leur unité ; tous ces projets, tous ces plans, cachent la revendication des droits que les résistances de la politique française ont jusqu'à présent laissés à l'état d'aspirations. L'heure, on en conviendra, est singulièrement choisie ; il faudrait être aveugle pour n'y point voir un lien avec l'état général de l'Europe et avec les conditions politiques dans lesquelles la France va peut-être se trouver.

Si les refus caractérisés de l'Angleterre, si l'impuissance de l'Autriche, si les évolutions tortueuses des partis en Italie sont de nature à faire sérieusement réfléchir les hommes d'Etat français, à plus forte raison doivent-ils ne point se faire illusion sur les ressources de l'ennemi que de funestes préjugés nous poussent à combattre. Au risque d'exciter encore la bile injurieuse du *Constitutionnel*, nous dirons que depuis le temps que notre gouvernement prépare le pays à la guerre, la Prusse ne perd ni un jour ni une heure pour faire face au péril dont nous la menaçons. La France, la chose est bien entendue, ne craint personne ; elle est de force à lutter seule contre l'Europe coalisée et contre le monde entier : un contre mille, c'est la règle ; mais ce n'est pas une raison pour fermer les yeux à l'évidence et pour ne point mesurer l'étendue des dangers qu'elle affronte. Sans doute, le gouvernement prussien est animé d'un grand esprit de modération ; il évitera jusqu'aux apparences d'une provocation et protestera de toutes ses forces contre les articles irritants qui se publient de l'autre côté du Rhin.

Nous répondons de cette attitude, non pas comme pourraient le croire les fameux patriotes du *Constitutionnel*, parce que M. de Bismark nous en a fait la confidence, mais par la raison très-simple que la Prusse n'a pas intérêt à se jeter dans une lutte qui ne lui promet aucun avantage qu'elle ne puisse obtenir avec un peu de temps et de patience, et que de plus elle est exposée à des échecs qui pourraient lui faire perdre tout le fruit de ses succès. Mais la modération de la Prusse ne va pas jusqu'à l'aveuglement ; elle est loin de songer à un désarmement, et il faut avoir la candeur présomptueuse de quelques journaux français pour admettre un seul instant que le roi de Prusse ait voulu faire des réductions dans l'effectif de son armée. Il a voulu sans doute céder à des nécessités financières en licenciant les réserves et en retardant la convocation des recrues. Le *Constitutionnel* prend la peine de nous fournir lui-même cette explication. Après avoir fait les plus grands efforts pour nous faire croire à la paix, il nous fait des récits, des calculs, des raisonnements qui réveil-

Digitized by Google

lent dans le pays les plus sérieuses appréhensions de guerre ; mais enfin c'est beaucoup qu'il ne cherche plus à se nourrir d'illusions et qu'il donne lui-même l'exemple d'une franchise qu'il qualifiait naguère si grossièrement chez les autres. Nous ne l'accuserons pas d'avoir cherché dans l'accomplissement de ce devoir d'autres « satisfactions » que celles que l'on trouve toujours à exprimer des vérités utiles à son pays. Lorsqu'en 1866, la guerre s'engagea entre la Prusse et l'Autriche, un seul recueil, dans toute la presse française, osait dire que la Prusse avait des forces militaires supérieures à l'Autriche et serait victorieuse : c'était le nôtre. Dans les lieux officiels, on avait une opinion contraire, et toutes les fautes de ce temps-là découlent de l'erreur dans laquelle on persistait, et que les organes de tous les partis tendaient à propager. Il est bon qu'en 1868 on soit mieux informé et que l'on sache au moins à quel ennemi on peut avoir affaire. Les succès qu'il sera possible d'obtenir sur lui ne seront pas des succès faciles ; ils nous feront payer cher les minces résultats et les contestables satisfactions d'amour-propre que nous en pourrons retirer. Nous ne voulons pas évoquer de néfastes souvenirs ; notre situation militaire est certainement beaucoup plus rassurante aujourd'hui qu'en 1815 et nous promet plus de succès ; mais notre situation diplomatique n'est-elle pas aussi mauvaise? lorsqu'on a derrière soi ces sévères leçons, il faut en faire profit, et c'est témoigner d'un courageux patriotisme que de les rappeler à ceux qui les oublient.

Comme nous l'avions bien prévu, la guerre du Paraguay touche à sa fin. Les restes de la garnison d'Humaïta, réfugiés dans le Chaco, ont été obligés de se rendre ; la flotte brésilienne commande tout le Rio Paraguay et assure les communications avec la province excentrique de Matto-Grosso ; des bâtiments cuirassés bombardent Tebicuary, qui succombera vraisemblablement sous la masse des troupes alliées aussitôt que celles-ci seront arrivées devant ce dernier boulevard de la tyrannie de Lopez.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

La Bourse est inquiète ; il règne dans les sphères financières un malaise général, une défiance que rien ne peut détruire, et cette situation est d'autant plus dangereuse pour les affaires, que c'est le mal de l'inconnu. En vain le gouvernement fait répéter par certains de ses organes le mot « paix » ;

Digitized by Google

la Bourse — et nous parlons ici de la haute banque, et non des spéculations dont nous ne voulons nous occuper que pour flétrir leurs actes — croit sérieusement à la guerre. Pour elle, c'est une question de temps. Ce qu'il manque aux affaires, c'est la confiance dans l'avenir, la confiance dans le maintien de la paix; et les variations nombreuses qui se produisent presque à chaque Bourse dans les cours des valeurs principales du marché témoignent bien de l'indécision, de l'état d'incertitude et de crainte, dans lesquels sont tombés les esprits les plus froids. Ces brusques alternatives de hausse et de baisse, de baisse et de hausse, dérangent les combinaisons de la plupart des grands spéculateurs; et s'il fallait en croire les bruits qui circulent, plusieurs d'entre eux seraient gravement compromis, entraînant ou compromettant avec eux les agents et courtiers qui ont servi leurs opérations.

Nous ne plaignons pas ces spéculateurs qui voient tout en noir; ces gens qui rêvent chaque jour une catastrophe, aperçoivent dans le moindre événement matière à révolution et espèrent tous les matins que quelque calamité publique viendra faciliter leurs manœuvres si nuisibles au crédit général. Ces agioteurs ne sont point à plaindre, et nous trouvons encore moins à plaindre les agents de change qui se sont laissé ou se laissent exploiter par eux. Cette exploitation n'aurait pas lieu si elle n'était encouragée par la facilité avec laquelle les agents ouvrent le crédit à des personnes qui n'offrent aucune garantie et dont la signature est insolvable. Quand nous réclamons un changement radical dans l'organisation de notre marché financier, c'est autant dans l'intérêt des agents de change — puisque leur privilége est maintenu — que dans l'intérêt des affaires et de la morale. Les agents sont exposés à des dangers sont nombre s'ils restent en relations avec des hommes qui, défaillant au jour des payements, renouvellent cependant chaque mois leurs opérations avec de nouveaux agents, en abusant du silence que ces officiers ministériels gardent entre eux sur les agioteurs dont ils sont tour à tour victimes. Comme remède à une situation aussi compromettante pour le marché des capitaux que pour la sécurité des agents de change, la communication publique du nom des individus qui manquent à leurs engagements devrait être obligatoire, ainsi que cela se pratique du reste en Allemagne. Un grand marché de capitaux est une nécessité pour un gouvernement dont la richesse se compose en grande partie de valeurs mobilières; ce marché serait à jamais anéanti si l'esprit public, avec une légitime susceptibilité, venait à confondre dans une même réprobation et les honnêtes gens qui fréquentent la Bourse, et ces hommes qui, faisant du jeu l'occupation de leur vie, en sont à la fois la honte et le péril.

Les ressources de l'Italie sont nombreuses, disions-nous dans notre chronique précédente, et méritent un complet examen; il nous semble opportun de continuer cette étude, au moment surtout où, par l'entremise de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, l'Italie est sur le point de réaliser une grande opération financière.

On dit souvent que le peuple italien est nonchalant, paresseux, qu'il se

Digitized by Google

livre avec peine aux travaux manuels. Cependant, d'après les plus récentes statistiques, l'agriculture occupe en Italie près de 5 millions d'hommes et de 3 millions de femmes, en tout 8 millions d'individus, soit le tiers de la population. Les manufactures occupent environ 4 millions de personnes, les travaux des mines 60,000, le commerce 635,000. Ces chiffres sont importants et laissent espérer pour l'avenir de l'Italie des jours meilleurs.

L'Italie renferme 23,347,683 hectares de terre arable, de vignes, de prairies, d'olivaies, de châtaigneraies, de bois, de pâturages. Les produits agricoles annuels sont d'environ 2 milliards 500 millions. En Angleterre, ils s'élèvent à 4 milliards 500 millions; en France, à plus de 5 milliards. L'Italie vient au troisième rang.

La dette hypothécaire s'élève à près de 5 milliards, soit un peu plus du chiffre de la production agricole. On ne peut guère s'expliquer l'énormité de cette somme que par les intérêts usuraires extorqués aux propriétaires fonciers sur les emprunts qu'ils effectuent. Un Crédit foncier organisé sur une vaste échelle, dirigé par des hommes honorables et prenant pour bases de sa constitution financière les principes mêmes qui régissent le Crédit foncier de France serait, croyons-nous, bien accueilli en Italie. Plus les prêts seront faciles, plus la production sera grande, plus les revenus augmenteront. Les propriétaires, ayant la facilité de rembourser, sans lourdes charges, les avances qui leur seraient consenties, n'étant plus obérés par des exactions arbitraires, ne songeraient qu'à la bonne exploitation de leurs biens. On ne verrait plus alors ce que plusieurs journaux italiens rapportaient tout récemment encore : des propriétaires de vignes, de terrains, ne trouvant plus de prêteurs, après avoir été ruinés par les usuriers, quittaient la charrue pour l'épée, laissant les femmes attachées à la glèbe, et se joignaient à la première bande venue pour dépouiller à leur tour ceux qui les avaient volés. Qu'on ne s'y trompe pas, l'origine du brigandage est principalement le fait de cette situation déplorable; ces exemples se sont produits et se produisent journellement encore dans la province de Naples, où le cours régulier de l'intérêt hypothécaire est de 20 à 30 0/0.

L'Italie récolte en abondance des céréales et des vins; la production du blé s'élève à près de 35 millions d'hectolitres, la récolte des vins atteint près de 26 millions d'hectolitres. La soie, le chanvre, les huiles d'olive, le coton, la laine, sont encore de grands éléments de production.

On voit par ce simple exposé l'étendue des ressources de la Péninsule. Le mouvement commercial par habitant est de 91 fr.; en Allemagne, il est seulement de 84 fr., en Autriche de 39 fr., en Russie de 19 fr.

Si les cours de la rente d'un Etat devaient s'établir sur les chiffres de la production ou de la consommation, ainsi que sur les produits du commerce, on aurait lieu de s'étonner de la faiblesse des prix de la rente italienne. Nous voyons, en effet, que, ramenés à un fonds type, le 5 0/0, pendant que les rentes italiennes se maintiennent difficilement à 53 fr., les fonds allemands sont au-dessus du pair, le 5 0/0 autrichien est 6 0/0 plus cher, les fonds russes sont à 84 ou à peu près, l'Espagne

Digitized by Google

elle-même place son 3 0/0 à 34, ce qui équivaut à de la rente 5 0/0 à 56 fr., soit 4 0/0 plus cher que les fonds italiens. Ce simple rapprochement constitue, dès le premier abord, une singularité bien étrange, mais qui peut cependant s'expliquer facilement.

La première raison est que les importations de l'Italie dépassent ses exportations de près de 250 millions par an, ce qui fait qu'avec les intérêts de sa dette, de ses entreprises industrielles, elle se trouve condamnée à une exportation annuelle de numéraire d'au moins 500 millions. C'est une première cause de dépréciation pour les fonds italiens, car une situation semblable provoque la hausse de l'or d'une part, puis la baisse du papier; et, d'autre part, sur les marchés étrangers, elle amène la perte de 5, 10 et même 15 0/0 dans les cours de change. Ceci nous conduit naturellement à l'examen des moyens propres à arrêter cette exportation de numéraire; nous le ferons prochainement, en étudiant également les conséquences fâcheuses qui en résultent pour les fonds publics.

On s'occupe peu des fonds égyptiens. Les affaires sont tellement restreintes sur ce marché, que dernièrement nous avons vu se produire une baisse de 2 0/0 rien que sur l'annonce d'une vente de 7,000 fr. de rente. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, jamais le public n'ira confier son argent à l'Egypte tant qu'il ne sera pas sérieusement convaincu des ressources véritables de ce pays. On nous dit que le budget égyptien se solde par un excédant de recettes de 63 millions; nous n'en croyons rien. Pour arriver à ces chiffres, on compte assurément le revenu des dîmes des dattiers, les taxes et dîmes des terrains. Or, nous savons, et de source certaine, que les propriétaires de dattiers coupent leurs arbres pour ne pas payer l'impôt de 9 piastres, quand chaque dattier rapporte à peine 5 à 6 piastres. Sous les règnes précédents, le dattier payait 1 1/2 piastre. Aujourd'hui on paye 9 1/2, soit 8 piastres en plus. Est-ce là le signe d'une bonne situation financière pour le pays? En 1867, il y avait 4,600,000 feddams cultivés; aujourd'hui, ils s'élèvent à peine à 2,600,000, parce que les impôts sont supérieurs, et de beaucoup, aux produits de l'agriculture. Le feddam est imposé de 75 fr.; il rapporte à peine 60 fr. De tels chiffres peuvent se passer de commentaires.

Nous venons d'assister à l'inauguration de la nouvelle compagnie du chemin de fer de la ligne d'Italie par le Simplon, et les félicitations dont l'honorable M. Adrien de la Valette a été l'objet de la part de l'assemblée tout entière et des autorités du pays ne sont pour lui que la juste récompense de ses peines, de ses soucis et du dévouement qu'il a consacré à cette œuvre véritablement grande. La France, la Suisse, l'Italie, sont intéressées à l'achèvement complet de cette importante artère qui ouvrira de nouveaux débouchés au commerce des pays voisins, en même temps qu'elle sera pour les transactions internationales la ligne la plus courte, la plus directe. De Londres à Brindisi, on compte par cette ligne 100 kilomètres de moins que par le Mont-Cenis, et l'on sait que de Brindisi il ne faut que trois jours au plus pour gagner Alexandrie d'Egypte. Nous aurons occasion de revenir prochainement sur cette entreprise, à laquelle est réservée un brillant avenir.

Digitized by Google

Pour continuer les travaux et poursuivre la construction du chemin jusqu'au Simplon, la Compagnie doit émettre prochainement une série d'obligations à 240 fr., remboursables à 500 fr, rapportant 15 fr. d'intérêt et donnant droit annuellement à 350,000 fr. de lots. Le Conseil fédéral suisse a déjà approuvé cette combinaison financière, ainsi que vient de le déclarer au banquet donné à Sierre, à l'inauguration de la section Sion à Sierre, M. Chalet-Venel, membre du Conseil fédéral : « Le gouvernement suisse fera tout ce qu'il sera possible de faire pour la Compagnie, hormis une injustice ; la Confédération prêtera son concours et son appui à cette œuvre grandiose. » Ces généreuses paroles, qui ont soulevé les applaudissements de l'assemblée, sont pour M. de la Valette et pour sa Compagnie une garantie de succès. Nous pouvons dire à l'honorable président de la Compagnie de la ligne d'Italie qu'il a bien mérité de tous et qu'il peut s'attribuer sans crainte cette devise d'une des villes que son chemin de fer traverse : « *Et nunc florescat !* »

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cie, 5, rue Coq-Héron.

Digitized by Google

LE FUTUR CONCILE

ET LE

PROBLÈME QU'IL AURA A RÉSOUDRE

Une grande nouvelle s'est répandue dans le monde. Le catholicisme, encore une fois, va tenir, dans un concile œcuménique, ses assises solennelles. Si jamais réunion d'hommes assemblés a eu à décider sur de graves problèmes, c'est une telle réunion, et c'est dans un siècle tel que le nôtre; la crise terrible qui l'agite le ramène sans cesse, des difficultés de toute nature où il se débat chaque jour, au problème religieux.

Notre siècle, à l'œil de l'observateur qui le voit de trop près, qui l'habite et y vit, offre des caractères divers, qu'il semble difficile de ramener à un trait dominant, où le premier regard ne découvre presque rien de commun, sinon qu'ils affligent le cœur de l'honnête homme, qu'ils découragent l'espérance dans les âmes prévoyantes et ne leur laissent que l'effroi de l'avenir : en religion, la négation, l'indifférence ou la servilité; en morale, la bride lâchée à l'appétit de toutes les terrestres joies, le culte de l'intérêt, la poursuite ardente du bien-être matériel, la convoitise, et, que dirai-je? le respect de la richesse, mère des voluptés; en politique, l'abaissement des esprits devenus souples sous la main de tous les despotismes;

Digitized by Google

en philosophie, en littérature, en art, l'invention remplacée par l'érudition; l'inspiration, par la critique; l'enthousiasme, par la finesse; le beau, par l'agréable, et ce qui élève par ce qui amuse, quand ce n'est point par ce qui corrompt... Mais à qui sait s'éloigner en pensée du milieu même qu'il habite pour le voir de plus haut, s'offre un autre caractère, supérieur à ceux-là et qui les explique, et rend aux âmes l'espérance qu'elles avaient perdue, un caractère par lequel notre siècle sera peut-être compté un jour parmi les grands siècles de l'histoire : c'est le développement de l'idée d'humanité. Nous allons d'une civilisation à une autre. Un grand changement se fait dans le monde, aussi considérable que celui d'où est sorti le christianisme : car ce n'est pas seulement un changement dans la constitution de l'Etat, ou même dans celle de la société, mais dans les principes qui furent jusqu'à nos jours la base de la société, c'est-à-dire dans la morale, c'est-à-dire encore dans la conception générale des choses. L'humanité, dans la marche de l'invisible navire qui la porte infatigablement vers une rive ignorée, tantôt parcourt une zône, tantôt passe d'une zône à une autre. Elle est aujourd'hui dans un de ces passages; elle va vers un horizon dont l'étrange perspective l'inquiète. De là tout à la fois la chute des âmes vulgaires qui, n'étant plus soutenues par l'ancienne discipline et n'ayant pas reçu la nouvelle, suspendues entre ce qui fut et ce qui doit être, comme abandonnées dans le vide, tombent, et l'angoisse des hautes âmes, qui s'interrogent avec trouble, adressant leur fervente mais incertaine prière au Dieu inconnu.

Un système qui règle la vie est une philosophie, quand il n'est qu'une discipline individuelle et qu'il s'adresse à l'intelligence pure; quand il s'adresse à la foi, quand il est une discipline sociale, il est une religion. Une révolution de cet ordre, tant qu'elle ne s'opère que dans la conscience d'individus isolés, n'est encore qu'une révolution philosophique, ou le passage d'une religion à une philosophie; dès qu'elle s'opère dans la conscience universelle du genre humain, elle devient une révolution religieuse, ou le passage d'une religion à une autre religion. Le vrai caractère de notre siècle est donc, au fond, qu'il marque dans l'histoire de l'humanité la date d'une révolution religieuse. On l'accuse d'indifférence; prenez-y garde, l'indifférence n'est qu'à la surface. On ne se contente plus d'une religion qui cesse de répondre à l'état présent des âmes. Il n'y a d'indifférentes que les âmes basses : les autres se passionnent au contraire, soit pour l'ancienne foi dont elles cherchent à soutenir les restes chancelants, soit pour une foi nouvelle dont elles demandent l'avénement à tous les vents de l'horizon, soit pour

Digitized by Google

je ne sais quel idéal dont la réalisation, dont la formule même leur échappe. Des ouvrages à la fois très savants et très vifs contre toutes nos religions constituées abondent : tels ceux de M. Patrice Laroque, tel encore le livre récent de M. Boutteville. Dans le sein même des religions constituées, que d'efforts, d'un côté, pour les conserver ou pour les défendre ; de l'autre, pour les renouveler, pour les régénérer en les transformant sans les perdre par l'infusion d'un esprit nouveau ! Chez les catholiques, chez les protestants, chez les Israélites, partout, même diversité de tentatives contraires, et qui, certes, ne témoignent pas de notre insouciance : est-il besoin de rappeler tant d'œuvres, tant de noms, tant de courageux défenseurs ou de chercheurs infatigables, M. Isidore Salvador, M. Franck, chez les israélites ? chez les chrétiens, mais hors de toutes les communions chrétiennes, M. Renan avec son *christianisme libre?* ailleurs, des *orthodoxes* en face de *rationalistes* si hardis qu'ils arrivent au christianisme libre de M. Renan, chez les protestants ; et chez les catholiques mêmes, dans une Eglise où il ne semble pas qu'il se puisse rien produire autre que la plus pure ou la plus étroite orthodoxie, M. Bordas-Demoulin ?

Nous sommes de ceux qui n'estiment pas que l'humanité puisse vivre sans religion. L'homme est encore autre chose qu'un être intelligent gouvernant par son habile raison la satisfaction des besoins de son existence terrestre : il est un être qui a foi en l'ordre moral, en l'esprit, en la vie éternelle, en la divine Providence ; un être qui croit, qui espère et qui aime ; un être qui adore et qui prie ; l'homme, dis-je, n'est pas seulement un être raisonnable, il est un être religieux. Il faut donc ou la conservation de l'ancienne religion rétablie dans son empire sur les âmes, ou une nouvelle religion, ou une transformation de l'ancienne renouvelée. Nous sommes de ceux qui n'estiment pas qu'il puisse y avoir une religion nouvelle, ni même qu'il y en ait jamais eu : la religion est contemporaine de l'homme. Il y a une religion de l'homme, qu'il importe de dégager et de formuler, d'exprimer par une forme sensible : chaque religion l'exprime à sa manière, et nulle ne règne sur nous qu'autant qu'elle nous paraît en être la parfaite expression. A mesure qu'une de ces expressions qu'on avait crues parfaites laisse apercevoir son insuffisance, on s'en détache lentement, jusqu'à ce qu'une autre supérieure la remplace : la même au fond, mais d'une forme mieux appropriée à des esprits devenus plus mûrs. Celle-ci est dite la nouvelle religion : elle n'est que l'ancienne transformée. C'est donc à l'ancienne qu'il faut s'en tenir, soit pour la transformer, soit pour la conserver. La conserver purement et simplement ne semble pas, au premier abord, offrir la solution du problème

Digitized by Google

religieux ; s'il en était ainsi, c'est qu'il n'y aurait pas de problème. Il n'y aurait qu'à s'élever contre l'esprit de notre siècle, qu'à essayer de remonter le courant des idées, qu'à s'écrier que, depuis plus de quatre cents ans, l'esprit humain a fait fausse route, et qu'il faut que le fleuve dévoyé revienne vers sa source. Les conservateurs en matière de religion ne disent pas autre chose. S'ils disent la vérité, rien de plus triste que la vérité ; car ce serait ici une vérité qui ne nous laisserait pas même l'espérance. Remonte-t-on les courants d'idées ? Les fleuves reviennent-ils jamais vers leur source ? Ce n'est donc point par la pure conservation, mais par la transformation de la religion ancienne et traditionnelle que le problème religieux peut être résolu.

La religion ancienne et traditionnelle est celle qui a pour essence le christianisme, et pour forme le catholicisme. C'est un pur fait que j'énonce : il est trop clair que notre société est chrétienne, dans le sens large et véritable du mot ; et tout ce qu'il y a eu, tout ce qu'il y a de christianisme en dehors du catholicisme, n'est que réforme, ou tentative de transformation, qui n'a pas abouti. Le christianisme est comme divisé en deux grands partis, en deux camps, qui cherchent moins à s'entendre qu'à se combattre : des catholiques hostiles aux réformés, qu'ils excluent de l'Eglise ; des réformés qui protestent contre l'Eglise d'où on les exclut : les uns et les autres rêvant également une Eglise exclusive, dans laquelle ils enferment, chacun à sa manière, un christianisme rétréci, mais ceux-ci ne parvenant pas même à constituer une Eglise, et ceux-là impuissants à retenir dans la leur tant d'excellentes âmes qui s'en échappent de toutes parts. Il y aurait donc lieu de concevoir, ce semble, une Eglise chrétienne, qui garderait l'organisation d'une société religieuse, où triomphe le catholicisme, au profit d'un christianisme plus philosophique et plus libre, tel que les travaux des Eglises dissidentes nous invitent à le comprendre.

C'est donc ainsi que se pose pour nous le problème : transformer la religion ancienne et traditionnelle, qui est le catholicisme. Pourquoi le catholicisme ne peut-il être conservé ? Et comment peut-il être transformé ? Telle est la double question que nous nous proposons d'examiner ici en peu de mots. Notre examen ne portera point sur la vérité ni sur l'excellence ou la convenance intrinsèques, soit du dogme, soit de la morale, soit du culte. Nous ne faisons point de théologie. Nous nous plaçons à un point de vue extérieur, tout social, et en quelque sorte pratique. Mettre en lumière ce qu'il y a de profondément, de justement incompatible entre l'esprit du XIXe siècle et l'esprit du catholicisme, tel que le représente l'Eglise catholique officielle ; montrer que cette incompatibilité n'engage pas le

Digitized by Google

véritable fond des choses, et reconnaître, pour y conduire ou pour y réduire l'Eglise future, ce qu'il y a de religieux dans la religion : voilà l'œuvre dont nous ne pouvons produire aujourd'hui qu'un programme à peine indiqué, un dessin à peine esquissé. Peut-être néanmoins la gravité du sujet prêtera-t-elle quelque intérêt à notre étude, toute brève que nous soyons contraint de l'offrir au lecteur.

I

C'est la coutume, à Rome, quand on étudie la vie d'un saint pour le canoniser, de livrer la critique de ses actes tour à tour à un adversaire et à un défenseur. L'un s'attache à établir qu'il ne mérite pas les honneurs de la canonisation : il n'a point fait les miracles qu'on lui impute ; les vertus dont on le loue ne lui appartiennent pas, ou ne sont pas de véritables vertus ; on a grand tort, en un mot, de le prendre pour un saint. L'autre soutient la cause, et il y a, comme dans tous les débats, un gagnant et un perdant. L'adversaire est l'*avocat du diable*, le défenseur est l'*avocat de Dieu*. Dans ce débat d'une cause où sont engagés les plus précieux de tous nos biens, la parole sera d'abord à l'esprit moderne. Je prie le lecteur de ne pas m'attribuer à moi-même des sentiments dont il ne doit voir en moi que l'interprète ; c'est l'avocat du diable qui parle, et fasse Dieu qu'il ne soit pas le gagnant !

Rapportons donc fidèlement, sans en déguiser la sévérité ni l'hostilité même, ce langage de l'esprit moderne. Il ne veut plus du catholicisme. Pourquoi ?

Le catholicisme, dit-il, tel qu'il apparaît à nos yeux, soulève contre lui la raison du XIXe siècle tout entière, au quadruple point de vue de la méthode, de la doctrine, de la morale et du culte. De la méthode : il ne se propose pas, il s'impose ; de la doctrine : il enseigne le surnaturel, escorté du mystère conduit par le miracle ; de la morale : il prescrit l'obéissance intéressée à la volonté de Dieu ; du culte : il place dans des actes extérieurs, dans des moyens mécaniques, dans de magiques symboles, dans les opérations d'une sorte de sorcellerie sacrée, la source et le principe ou du moins la condition de la vie religieuse des âmes.

Voilà où se résume l'acte d'accusation que dresse l'esprit moderne contre le catholicisme. Ecoutons-le s'expliquer rapidement sur ces points si graves.

D'abord, le catholicisme s'affirme sans se démontrer, ni se laisser discuter. Il dit : Je suis la vérité ; et il n'entend pas qu'on exige qu'il en fasse la preuve. C'est lui qui exige la foi, au contraire,

Digitized by Google

parlant avec une autorité dont il ne se regarde pas comme tenu de produire les titres. Non que de temps en temps il ne condescende à les produire; mais, alors même, il ne les abandonne pas, sans arrière-pensée, au contrôle désintéressé d'une impartiale raison; il les impose à l'acquiescement obligatoire d'une raison prévenue. Il faut croire à l'Eglise, parce qu'elle parle; et sa parole mérite créance, parce qu'elle est sa parole. Mais la preuve qu'elle mérite créance? C'est qu'elle est sa parole. Impie qui la met en doute. Tels ces gens qui ne souffrent point qu'on les contredise, qui croient s'abaisser s'ils daignent apporter quelque raison à l'appui de leur dire, qui s'étonnent que l'univers ne les tienne pas pour infaillibles sans plus ample informé dès qu'ils ouvrent la bouche; gens nés divins : ils sont parfaits parce qu'ils sont, et ils sont infaillibles, parce qu'ils parlent : rebelle qui ne s'incline pas à leur voix, et qui ne fait pas silence devant leur face. Ou telle cette femme dont le satirique exprime le caractère par ce vers fameux :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

Réduite à ces termes, la prétention, on en conviendra, n'est guère présentable : et qui l'eût jamais supportée ? Aussi n'est-ce pas dans ces termes qu'elle se pose. L'Eglise ne dit pas : Je n'ai pas de titres à produire, ou, je refuse de les produire. Elle ne dit pas : N'examinez point. Elle dit au contraire : J'ai des titres qui accréditent ma parole; titres divins, sur lesquels se fonde l'autorité toute divine de ma parole. Et elle consent à les produire; elle tolère, elle permet, elle accepte qu'on les juge, et qu'on les reconnaisse.

Mais elle n'accepte point qu'on ne les reconnaisse pas. Elle ne se soumet point à la raison qui les juge. Elle les impose au nom d'une foi supérieure à la raison. Elle ne les produit que de mauvaise grâce, à son corps défendant, comme cédant à la violence de rebelles ou d'orgueilleux qui osent bien les lui demander. Elle n'a pas à les leur donner, si ce n'est pour éclairer leur esprit, pour les affermir dans leur croyance par l'alliance de la raison avec la foi : mais alliance de la raison à la foi, non jugement de la foi par la raison. Elle ne comparaît pas au tribunal de la raison. Si elle s'adresse à la raison, elle élève, elle instruit; elle ne se justifie pas. Quant aux superbes qui l'invitent à se justifier et à se prouver, à produire, en un mot, les titres de l'autorité qu'elle s'attribue, elle les traite en adversaires qu'elle combat, que dis-je? en coupables qu'elle condamne : car c'est un crime que de l'avoir mise en question. Ensuite elle leur répond, non sur le ton du respect et des égards toujours dus à quiconque use d'un droit, mais sur le ton d'un maître offensé,

Digitized by Google

ou d'un dieu blasphémé. Elle les leur présente alors, ces titres qu'elle se voit sommée de produire, mais pour qu'ils aient à les reconnaître : si, les ayant bien examinés, ils les jugent valables, elle en triomphe ; si, les ayant bien examinés, ils les jugent non valables : anathème sur l'orgueil, sur le libertinage, sur le vice qui les a méconnus ! Arrière les blasphémateurs !

Ses titres ont pour point d'appui une histoire. Mais cette histoire, qu'elle invoque et dont elle commente l'enseignement divin, est-elle une histoire, ou une légende, ou une fable ? Beaucoup d'esprits aujourd'hui ne la tiennent ni pour une histoire authentique, ni pour une pure fable, mais pour une légende. C'est un point de science à débattre ; c'est une question à résoudre, par les méthodes qui servent à résoudre ces sortes de questions. Nos catholiques n'entendent point qu'on la discute, qu'on la traite comme une question à résoudre, mais bien comme une question toute résolue : ils en affirment, ils en imposent une solution dont ils permettent la preuve, sans permettre l'examen impartial et désintéressé d'aucune autre hypothèse. L'historien de Jésus, ou du peuple Juif, ou de l'Eglise, doit être, pour leur plaire, un avocat ayant son thème fait d'avance, et plaidant sa cause à grand renfort de raisons, solides ou non, mais placées et manœuvrées avec art, et les faibles soutenues par les autres, comme des soldats en bataille. Un tel historien ne doit pas être un homme qui cherche la vérité, mais un homme qui la défend, ou encore un homme qui l'expose : la vérité n'est pas à chercher, l'Eglise la possède.

Il est si vrai qu'elle n'a pas d'autre méthode que l'affirmation impérieuse d'elle-même, qu'elle y revient toujours, déplaçant perpétuellement la question, ou la niant et lui interdisant d'être. On écrit de gros ouvrages desquels il résulte que l'Evangile contient un grand nombre d'éléments légendaires : elle s'indigne d'une telle conclusion, qu'elle réprouve comme une impiété. Une erreur, soit : qu'elle les réfute, et montre au monde qu'ils ont mal conclu. Mais une impiété ! Si, sous peine d'impiété, elle ne permet point de conclure autrement qu'elle, c'est qu'elle ne permet point de traiter la question : car sait-on, quand on traite une question, à quelle conclusion on aboutira ? Elle repousse donc la question même. Elle refuse de se prouver, elle s'affirme.

Cette erreur ou ce vice de méthode est dans toutes les attitudes qu'elle prend en face de ses adversaires. Elle oublie sans cesse que c'est à elle à faire la preuve ; elle triomphe, pour peu qu'elle puisse établir qu'ils ne parviennent pas à la convaincre d'erreur, ne comprenant point qu'il ne leur faut, pour avoir raison contre elle, que la convaincre d'hypothèse ou d'affirmation sans démonstration suf-

Digitized by Google

fisante. Que M. Renan, dans sa *Vie de Jésus*, ne fasse lui-même, de son propre aveu, qu'une hypothèse, elle en prend acte contre lui, et, du même coup, contre tous les adversaires du surnaturalisme, sans songer qu'il faut avoir épuisé toutes les hypothèses naturelles pour être en droit d'introduire une hypothèse surnaturelle, et que ce n'est pas à lui à démontrer qu'elle présente au monde une fausse image de Jésus, mais à elle qu'elle la présente véritable; que le Jésus dont elle nous montre l'extraordinaire figure a existé, et qu'il est Dieu; elle n'entend pas, elle ne veut pas entendre qu'elle a tout à prouver, lui rien. Tel avocat général triomphe aussi quand le prévenu ne parvient pas à établir son innocence : égale injustice de part et d'autre. Comme il appartient à l'accusateur d'établir l'accusation, sans que le défenseur ait autre chose qu'à la réfuter, comme l'innocence doit être présumée jusqu'à la preuve du crime, ainsi est-ce à l'Eglise qu'il appartient d'établir un dogme surnaturel, dont la fausseté doit être présumée jusqu'à ce qu'il soit démontré véritable.

Que s'il s'agissait d'une croyance universelle, il n'en serait pas de même: une croyance ayant ce caractère, nécessaire, unanime, inhérente à l'humanité, n'aurait pas besoin d'être prouvée pour qu'il y eût lieu de l'admettre; celui-là serait tenu de la convaincre d'erreur qui, la rejetant, s'élèverait contre la foi du genre humain. Mais s'élève-t-il contre la foi du genre humain celui qui, au XIXe siècle, rejette la doctrine de l'Eglise catholique? Ne suffit-il point qu'elle soit en cause pour qu'elle apparaisse à la raison comme une doctrine particulière, bien que, se nommant catholique, elle se prétende universelle? Et, si elle est particulière, lui appartient-il d'exiger notre adhésion à sa parole sans preuve, où ne nous appartient-il pas plutôt d'exiger qu'elle se prouve, mais par des preuves pareilles à celles que le bouddhisme, ou toute autre doctrine, serait tenu de produire? Qui rejette la Divinité repousse une doctrine générale. En est-il ainsi de celui qui rejette la divinité d'un homme? en est-il ainsi de celui qui se refuse à croire qu'un homme ayant vécu et étant mort, qu'un personnage de l'histoire humaine soit Dieu? Voilà un homme qui ne ressemble pas aux autres hommes, et qui, dans la plénitude d'une raison sublime, se dit Dieu. Il parle en Dieu, il agit en Dieu, il vit en Dieu... — Connaissez-vous sa parole, ou, si vous la connaissez, l'avez-vous comprise? Connaissez-vous ses actes, en possédez-vous une relation fidèle, authentique? Connaissez-vous sa vie? Qu'est-ce que vivre, agir, parler en Dieu? Comment Dieu vivrait-il s'il vivait d'une vie humaine? Est-ce même une chose intelligible qu'une vie humaine de l'être absolu? Est-ce donc là une doctrine universelle? N'est-ce pas une

Digitized by Google

doctrine très particulière au contraire, et qu'un esprit raisonnable ne saurait admettre sans les plus fortes preuves? Qu'elle se prouve donc, au lieu de se tenir pour contente de combattre les hypothèses de ses adversaires; qu'elle comprenne enfin qu'ils n'ont rien à prouver contre elle, et qu'il leur suffit, pour qu'elle ait tort, qu'elle ne se prouve pas.

Comme elle nous révolte par le caractère injustement dominateur d'une impérieuse méthode, qui récuse la raison ou qui la subordonne à la foi, elle nous étonne encore et nous repousse par le caractère surnaturel, ou, pour mieux dire, extranaturel et antirationnel, de la doctrine qu'elle présente. Je dis qu'elle présente, et dans le sens où ceux qui parlent en son nom la présentent. Cette doctrine est-elle d'ailleurs susceptible d'un sens que la raison avoue? Prise dans un autre esprit, est-elle fausse? est-elle vraie? Telle qu'on la présente, elle se fonde sur une conception de l'Univers, du Principe de l'Univers et du rapport entre les deux, que la science a convaincue d'erreur, que la philosophie a dépassée, et que je ne saurais qualifier par un autre mot qu'en la disant enfantine. Il y a longtemps que la terre n'est plus le centre du monde, ni l'homme la fin pour laquelle toutes choses ont été faites, toutes choses pour l'homme et l'homme pour Dieu, mais toutes choses pour elles-mêmes et pour Dieu : Dieu s'intéresse au même titre à tout ce qui est et qui vient de lui pour aller à lui. Il y a longtemps que l'Univers n'est plus l'œuvre merveilleuse et capricieuse du plus habile des artistes, mais un système de forces qui agissent en raison de leur direction, de leur intensité, de leur nature, d'après les rapports nécessaires qui résultent de leur présence réciproque, et qui constituent les règles invariables et universelles, les lois éternelles de l'être. Il y a longtemps que Dieu n'est plus un être en relation avec d'autres êtres, mais l'Etre même, qui est dans toutes choses comme toutes choses sont en lui, l'Etre des êtres, le Par quoi et le Pour quoi de tout ce qui est, l'Origine et la Fin, la Toute-Puissance, Toute-Sagesse, Toute-Beauté, distincte mais non séparée de l'Univers, dont elle est le Principe : il n'est aucun des êtres du monde qui, soit qu'il le sache ou l'ignore, ne subsiste en communion avec Dieu; plus on a l'âme haute, plus on a conscience de cette communion : *Mon père et moi nous sommes un.*

Autant, en des siècles où l'intelligence ne voyait encore dans la conduite des choses que l'action arbitraire d'une volonté souveraine et mobile, semblable à celle de l'homme, elle avait peu de peine, pour peu qu'il parût assez attesté, et d'ailleurs motivé, à admettre un miracle, autant elle se révolte aujourd'hui contre un

Digitized by Google

phénomène que n'expliqueraient pas les lois, connues ou inconnues, de la nature; s'il échappe aux lois connues, nous aurons plutôt recours à l'hypothèse, dès lors nécessaire à nos yeux, d'une loi inconnue. On pouvait croire qu'un mort avait été ressuscité, quand on considérait la vie comme indépendante de tout concours d'un organisme ou d'un milieu dont elle eût besoin pour se produire, comme un pur don, sans condition et sans motif, presque sans cause, comme une faveur immédiate, directe, faite en quelque sorte de la main à la main, comme créée de toutes pièces, instantanément, par un décret d'une volonté libre, ou par un indiscutable caprice : celui qui l'avait donnée pouvait l'ôter, et, l'ayant reprise, la rendre. Aujourd'hui, qui croira, sans y regarder, non pas à deux fois, mais à mille fois, à la résurrection d'un mort?

Le même esprit qui répugne au miracle répugne au mystère : non par un orgueil qui repousse tout ce qui dépasse l'intelligence humaine, mais par un progrès de sagesse qui se refuse à tout ce qui est déraisonnable. Le monde, me dites-vous, est plein de mystères. Oui, sans doute : c'est-à-dire de faits inexpliqués, inexplicables peut-être, incompréhensibles, mais non absolument inintelligibles, ni surtout contradictoires. Les mystères de la foi ne sont-ils que supérieurs à la raison, sans la contredire? Ou la contredisent-ils? Ou sont-ils inintelligibles? L'inintelligible pur n'est pas; et ce qui nous est inintelligible n'est pas pour nous. Ce qui contredit la raison ne saurait être, à moins que la raison ne soit faite pour le faux. Quant à ce qui lui est supérieur sans la contredire, il se peut que cela soit : mais encore, n'est-ce qu'hypothèse, et la plus gratuite des hypothèses, tant que l'on n'a point établi que cela est en effet.

Il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes éternelles, infinies, également parfaites; chacune des trois également est Dieu, et elles ne sont toutes trois qu'un seul Dieu.— C'est dire que trois sont un: contradiction.—Non, répondent les théologiens : Dieu n'est pas un et triple sous le même rapport, mais un sous le rapport de la substance ou de la nature, triple sous celui des personnes : trois personnes, une seule nature. Accordons trois facultés à l'âme : ne sera-t-elle pas triple en ses facultés, une en sa nature? — Les trois personnes seront donc trois puissances divines, trois aspects, trois faces, comme trois rôles ou trois personnages (*persona*, personnage, rôle), trois modes fondamentaux d'existence, trois *subsistances* (ὑποστάσεις) d'un seul et même Dieu... — Point du tout, trois personnes distinctes, individuelles : même l'une des trois a une histoire, l'histoire du Rédempteur. L'homme aussi n'est-il pas un sous le rapport de la nature, multiple sous celui des personnes : une foule de personnes, une seule nature humaine? — Nous aurons donc trois dieux,

Digitized by Google

une seule Divinité : une Divinité en trois dieux. — Point du tout : un seul Dieu.

Un Dieu en trois personnes, qui ne sont ni des dieux, ni des puissances ou des faces de Dieu; ni des êtres, ni des modes. Que sont-elles donc? Les théologiens font ces comparaisons diverses, pour ôter à leur formule ce qu'elle a de contradictoire. Mais à peine essayons-nous de nous attacher à l'une d'elles, ils nous en arrachent bien vite et nous rejettent dans l'autre pour nous sauver de l'erreur. Elles ne sont donc justes ni l'une ni l'autre : que reste-t-il entre les deux? Que Dieu soit un seul Dieu en trois dieux, un seul être en trois êtres, ce qui est absurde, et condamné par eux-mêmes; ou qu'il soit un seul Dieu en trois je ne sais quoi, ce qui n'a pas de sens. On a dit *hypostases*, on a dit *personnes*, on n'a rien dit; saint Augustin l'avoue ingénument : *non ut loqueretur, sed ne taceretur.* Trois modes d'un même être? erreur, hérésie : ce sont trois personnes d'un même être. Trois êtres d'un même genre? erreur, hérésie : ce sont trois personnes d'un même être. Trois êtres d'un même être? contradiction, ce sont trois personnes d'un même être. Qu'est-ce que personnes? Modes? non. Etres? non. Quoi donc? Personnes. Mais quoi encore? N'en demandez pas plus. Nul n'en sait plus long : c'est le mystère de la Trinité. Une vérité qu'on ignore et à laquelle il faut croire, sans savoir à quoi. Un mot, mais un mot sacré; un concours de sons pieux; un assemblage de lettres qui vient du ciel, pour y conduire ceux qui le prononcent avec foi. Il y a un grand sens dans le mot Abracadabra : car quel plus grand sens qu'un sens nul? Ce qui ne signifie rien signifie, si l'on veut, l'inconnu. La signification des mystères est aussi étendue, aussi profonde, aussi haute que la Divinité qu'ils prétendent exprimer en la voilant à nos regards : elle est immense comme l'ignorance humaine.

Les mystères du monde sont des vérités inexpliquées. Nous avons ici l'incompris, l'incompréhensible peut-être : nous n'avons pas l'inintelligible. Ce qui n'échappe pas à la connaissance ne saurait être absolument étranger à l'intelligence; car il faut bien que l'intelligence l'atteigne dans une certaine mesure pour pouvoir le connaître. Les mystères de la religion fussent-ils dans le même cas, eussent-ils un sens pour notre intelligence comme ceux du monde, qu'il y aurait encore à se demander s'ils sont des vérités; il y aurait à les connaître à titre de réalités, avec une certitude fondée en raison. C'est par l'observation que l'on connaît les réalités mystérieuses du monde visible; on les voit, on les touche, on les constate. Il est des réalités mystérieuses du monde invisible que nous connaissons pareillement par un certain sentiment inhérent à notre

Digitized by Google

nature, où se fondent ces grandes croyances qui forment ce que je pourrais appeler le spiritualisme naturel de la religion universelle du genre humain. Quant aux enseignements plus ou moins étranges d'une révélation particulière, à quel signe se fera connaître le révélateur ? Et par quel moyen aura-t-il appris lui-même ce qu'ignorent les autres hommes? Par des moyens humains? Quel besoin avons-nous de lui ? Ou sera-t-il d'une nature supérieure à la nôtre? Comment reconnaîtrons-nous, hommes, ce qui est au-dessus de l'homme ? Comment jugerons-nous d'un être qui n'est pas notre semblable ? Il s'affirmera donc, et nous le croirons, sans pouvoir aucunement contrôler sa parole; il nous commandera l'obéissance par une puissance qui nous étonne et qui nous courbe sans nous convaincre de ce que nous ne pouvons même comprendre ; il s'imposera par le miracle : mais quelle révélation, quelle religion n'a ses miracles, avec leurs témoins, leurs martyrs ? Est-il raisonnable, est-il sage, est-il digne de la Divinité, de se manifester à l'homme sous un mode si injurieux pour lui, si tyrannique à la fois et si peu sûr ? Ce mode même est-il concevable ? Y a-t-il jamais eu de miracles ? D'où vient qu'il ne s'en est jamais fait que sous des yeux prévenus, en dehors de toutes les conditions réellement historiques ? D'où vient qu'on tient pour légendes tous les récits de miracles, sauf les croyants de chaque religion qui, chacun de son côté, tiennent les leurs pour des histoires et les autres pour des fables ? Le miracle est-il dans l'ordre de la nature ? Et la conception d'un autre ordre que celui de la nature, physique ou morale, mais réglée par d'immuables lois, n'est-elle pas la plus vaine des hypothèses, la plus creuse des chimères, le rêve de l'impossible ?

J'en ai dit assez pour montrer le caractère des difficultés que rencontre aujourd'hui dans les intelligences l'enseignement doctrinal de l'Eglise catholique. Je n'ai point pour but de soumettre tour à tour tous les dogmes chrétiens à un examen qui en établirait soit la fausseté, soit la vérité : la vérité cachée sous une fausseté apparente ; mais seulement de découvrir quel irrémédiable désaccord, quelle barrière, quel abîme chaque jour élargi sépare de notre esprit celui qui inspira l'interprétation officielle, étroite et mesquine, de cette doctrine si profonde et si haute : ce sont deux esprits de deux ordres bien différents, et à jamais incompatibles. Après tout, les répugnances doctrinales n'existent, d'une manière impérative, que chez un petit nombre d'hommes : il est vrai que ce sont eux qui forment l'élite, et gouvernent spirituellement les siècles. Mais les répugnances morales sont bien autrement efficaces : les autres n'agissent que sur une aristocratie, celles-ci sur tout un peuple. Combien d'hommes, peu sensibles aux doctrines, qu'ils n'enten-

Digitized by Google

dent pas, aux méthodes mêmes, dont la portée leur échappe, sont invinciblement attirés ou repoussés par une morale qui les touche ou qui les froisse, qui élève ou qui révolte leur cœur? On a dit, on a répété, que ceux qui repoussent le dogme de l'Eglise catholique s'inclinent devant la morale sublime qu'elle enseigne; que les plus fiers, les plus résolus d'entre les rationalistes redeviennent chrétiens sur le terrain de la morale : cela n'est pas. Je ne vois là qu'une phrase de convention; j'y verrais une hypocrisie, si je l'y osais voir. Sur le terrain de la morale, plus fortement encore que la raison moderne sur celui de la doctrine ou de la méthode, la conscience moderne proteste contre l'enseignement officiel de l'Eglise catholique.

Là encore, c'est moins contre l'enseignement en lui-même que contre l'esprit de cet enseignement. Il se peut qu'elle ne commande pas le mal; mais elle ne commande pas le bien, ou elle ne le commande pas comme bien : elle efface dans les âmes le noble souci du bien, pour n'y imprimer (avec quelle triste profondeur, on le voit trop) que l'égoïste et vil souci de leur propre salut. Elle n'invite pas à bien agir, mais à capter les bonnes grâces du redoutable maître qui dispose capricieusement des châtiments éternels.

Quel est donc, au fond, et, sinon dans sa lettre, du moins dans son esprit, cet enseignement moral de l'Eglise? Le bien est ce qui plaît à Dieu. D'où il suit que nul ne le peut connaître par soi-même, en consultant sa conscience, en interrogeant sa raison, mais par une révélation expresse. Dieu veut ce qu'il veut, parce qu'il le veut et comme il lui plaît; il révèle à qui il veut ses volontés, et charge qui il veut de les transmettre aux autres hommes: à ceux-ci d'obéir, à ceux-ci d'agir ou de s'abstenir, conformément à ses caprices, pour sa plus grande gloire; et c'est la divine béatitude qui récompensera leur humilité, ou la damnation éternelle qui punira leur orgueil. Il faut faire ce qui plaît à Dieu, et le faire pour obtenir de sa grâce une place éternelle dans son ciel, sous peine d'en avoir une, également éternelle, dans son enfer. Telle est la règle de la conduite humaine; et tel en est le mobile légitime, tel est le motif à qui il appartient d'en gouverner les actes. Et comme nul ne sait ce qui plaît à Dieu, que dans la mesure où il a pu en être instruit par les ministres honorés de la divine révélation dont ils sont à leur tour les révélateurs, infaillibles interprètes du Ciel, confidents du Très-Haut, l'Eglise, qui représente Dieu sur la terre, y participe de son pouvoir arbitraire et suprême; elle y est la source de toute autorité, la sanction de toute légitimité, le principe de tout droit; à elle fut dévolu le règne du monde, et toute puissance dans le monde qui ne relève pas d'elle est une puissance de l'enfer, dont il

Digitized by Google

faut écraser sur la pierre l'abominable tête. Elle ne se contente pas du droit d'être, du droit de vivre en paix avec les autres puissances: elle s'arroge le devoir de les abattre dès qu'elles se lèvent en leur indépendance, et de régner; et rien ici-bas n'a le doit d'exister, que ce qu'elle consacre ou ce qu'elle souffre : hormis par son ordre ou par sa grâce, rien.

Dieu donc parle par sa bouche; Dieu, dont elle seule nous fait connaître les indiscutables volontés, ordonne le sacrifice de la nature qu'il a faite, la fuite du plaisir qu'il a institué comme le signe du bien naturel, la recherche de la douleur : la douleur devient le bien; le plaisir, le mal. Mais l'homme étant impuissant à se renverser ainsi lui-même et à faire de son mal son bien, l'homme ne pouvant que se combattre, mais non se détruire, que sacrifier un plaisir, mais non le plaisir, ou le subordonner au devoir, mais non le supprimer et se mutiler en sa propre nature, Dieu, par sa grâce, lui donne à son gré la volonté, naturellement impossible, d'un bien surnaturel, Dieu fait nos divers mérites, ou plutôt c'est lui qui mérite en nous diversement, moins dans les uns, plus dans les autres; et même il n'exige pas toujours notre mérite, encore trop difficile : il nous impute, pour nous sauver, un mérite étranger (il nous avait bien imputé une faute étrangère pour nous perdre!), et il attache notre salut à des cérémonies, qui lui suffisent même avec l'insuffisance, même en l'absence de notre volonté propre, pendant que notre bonne volonté, en l'absence ou avec l'insuffisance de ces sanctifiantes cérémonies, ne lui suffit pas. Qu'un enfant, qui n'a aucune volonté, soit baptisé, il est sauvé; qu'il meure sans baptême, plus de béatitude pour lui : les demeures du ciel sont fermées, l'éternité durant, à une âme qui, si elle ne fut pas plus innocente, ne fut pas plus coupable que l'âme d'un plus heureux frère. Et qu'un homme, touché d'une de ces contritions imparfaites, qui ne sont pas des repentirs mais des regrets et des craintes sans valeur morale, confesse ses fautes à un prêtre, Dieu l'absout; qu'un autre, pénitent sincère, se refuse à la confession ou la néglige, il a beau être mû d'un vrai repentir, son repentir même l'absout, mais Dieu ne l'absout pas!

C'est ainsi qu'à la suite de la morale catholique le culte catholique froisse la conscience moderne et la soulève contre l'Eglise: c'est qu'il met hors de nous notre salut, comme cette morale met hors de la raison le principe du bien. Tout se tient, tout se lie, et il y a une logique dans ce qui se passe hors du domaine de la raison, j'allais dire une raison dans la déraison. Tout ici nous est extérieur: extérieur à notre raison, extérieur à notre conscience, extérieur à notre âme. Pour méthode, l'autorité d'une parole extérieure, affir-

Digitized by Google

mant dans le silence de la raison ; pour dogme, le surnaturel, c'est dire l'extrarationnel ; pour morale, l'extrarationnel encore, sous la forme d'une obéissance tout intéressée à la volonté d'un être qui crée le caractère bon ou mauvais des actes, comme il crée toutes choses ; pour culte, des cérémonies dont l'effet est de créer en nous des mérites qui nous sauvent. Nous sommes sauvés par des cérémonies, par des actes visibles, par des formes, qui ont une vertu propre, indépendante des dispositions internes de nos âmes. Un péché que nous n'avons pas commis nous a perdus. Ainsi a-t-il plu à Dieu, qui a chargé son clergé de nous l'apprendre, en même temps que de nous instruire des autres décisions de son souverain vouloir. Il crée selon sa volonté, et il veut selon sa volonté. Sa justice n'est pas notre justice ; ou plutôt il n'y a point de justice pour lui, parce qu'il fait lui-même la justice : elle est ce qu'il veut.

Non, non, jamais ! jamais la conscience humaine, interrogée avec sincérité, n'accordera son acquiescement à l'impiété de ce dévot, de ce blasphématoire langage. Non, la justice n'est point ce que Dieu veut : la justice est en soi, et Dieu y conforme sa volonté. La justice de Dieu est la nôtre : plus haute, plus compréhensive, plus pénétrante, infaillible, parfaite, mais non d'une autre nature. Elle est la justice. Oui, sans doute, Dieu crée selon sa volonté, mais il veut selon la raison : c'est donc selon la raison qu'il crée, et il n'agit pas, non plus qu'il ne veut, arbitrairement. Le bien n'est point ce qui lui plaît, mais le bien lui plaît parce que c'est le bien ; et c'est pourquoi il le veut. Nous le connaissons aussi, ou nous connaissons notre bien, tel que le comporte notre nature : notre conscience nous le révèle, et voilà le plus sûr de tous les révélateurs. Et nous devons le vouloir comme Dieu le veut, parce que c'est le bien. Le vouloir comme un moyen, au lieu de le vouloir comme une fin, ce n'est pas vouloir le bien, mais le bonheur ou les avantages qu'il procure : égoïsme, et non pas vertu. Il faut faire le bien, non parce qu'il mène au bonheur, mais parce qu'il rend digne du bonheur. La première condition pour obtenir une récompense est de l'avoir méritée ; et pour l'avoir méritée, il faut ne l'avoir point cherchée, mais le bien. Qui spécule sur le ciel gagne l'enfer. Obéir, pour lui complaire, à des ordres arbitraires d'un maître aussi terrible que généreux, est le fait de l'esclave flattant le tyran qu'il n'aime pas, mais dont il aime la faveur et dont il redoute le courroux. Une telle soumission à des commandements que la conscience avoue, n'est point inspirée par l'amour de Dieu, mais par l'amour de soi ; et elle perd toute valeur morale, tout droit à un prix quelconque, si même elle n'est pas servile, basse et lâche. Mais que dire d'une soumission à des commandements que repousse la conscience ? Que dire d'un

Digitized by Google

Abraham allant sur la montagne immoler son fils unique, et acheter les bonnes grâces du plus cruel des dieux par le plus odieux des parricides? Que dire de ces inquisiteurs payant par d'exécrables homicides, que dire de tant de croyants payant par des crimes sacrés leur place en paradis?

Un tel enseignement n'est pas l'enseignement du bien, mais du mal; une telle direction, qui prétend conduire dans les voies de la vie, conduit dans les voies de la mort. Est-ce donc là l'enseignement que nous donne l'Église? Est-ce donc la direction qu'elle s'efforce d'imprimer au monde?

Est-il vrai qu'elle mette la raison souveraine du bien dans l'arbitraire volonté de Dieu? Hélas! Dieu veut que le péché d'un seul homme soit la damnation de tous les hommes, et voilà le bien : ainsi veut-il, ainsi est-ce justice.

Des offenses d'autrui malheureuses victimes,
Que nous servent, hélas! ces regrets superflus?
Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
Et nous portons la peine de leurs crimes!

Dieu veut que son bon serviteur Abraham tue sur l'autel son propre fils, et l'obéissance de ce bon serviteur, de ce parricide, est offerte en exemple à notre admiration subjuguée. Dieu veut que ses favoris s'emparent d'une terre dont ils ne sont pas les premiers occupants, et qu'ils en fassent leur terre, et qu'ils y fondent leur domination, et qu'ils exterminent, avec la plus sanglante fureur, tout ce qui s'oppose au passage de leur convoitise. Dieu veut qu'ils égorgent tous leurs ennemis, sans respect du sexe ni de l'âge : femmes, enfants, vieillards, tous ceux qui n'ont pu combattre sur les cadavres de ceux qui ont combattu; et il ne faut pas qu'un seul échappe au massacre : Saül a commis le crime d'en épargner un, et le prophète de Dieu vient, dans le transport d'un saint courroux, mettre en pièces *devant l'Éternel* cet unique reste de tout un peuple. Dieu veut que, sous la tente du général qui assiége une de leurs villes, une Juive, le soir, s'en aille dormir, pour s'en revenir le matin portant dans sa main une tête prise au piége de ses caresses..... Que ne veut-il pas? Voilà donc le bien, tout ce qu'il veut, parce qu'il le veut; et ce n'est point la raison, ce n'est point la sagesse ni la justice qui règle sa volonté : c'est sa volonté qui crée la justice, qui crée la sagesse, qui crée la raison. Ainsi l'enseigne, ainsi le montre l'Église.

Qui s'étonnera, dès lors, qu'elle assigne pour motif à nos actes la recherche de notre future béatitude, faisant de ce qui leur ôte toute moralité le principe même de leur moralité, et les sanctifiant

Digitized by Google

par ce qui change en actes d'habileté des actes de vertu, par ce qui place dans le cœur, là où la candeur de naïs témoins admire l'héroïsme de l'abnégation chrétienne, au lieu du sacrifice, le calcul d'une sagesse égoïste? Elle a rejeté l'hérésie qui n'accorde le salut qu'au désintéressement de l'*amour pur*. Elle pousse l'âme qu'elle possède à se sauver à tout prix, au prix même de la perte des autres; et elle enseigne avec éclat cet étrange devoir, produisant une doctrine qui sauve le genre humain par la perte d'un peuple condamné au *déicide*: car si les juifs, ayant reconnu le Verbe né juif, n'eussent pas fait rejaillir sur leurs têtes maudites le sang de Dieu, Dieu n'aurait pas été crucifié, Dieu ne nous aurait pas rachetés, et nous serions demeurés plongés, pour l'éternité, dans les ombres de la mort! Sans leur crime, cause de damnation pour ceux qui en furent coupables, cause pour ceux qui en furent innocents d'une persécution séculaire, sans ce meurtre juridique de Dieu, c'en était fait de nous: ils périssent pour nous, et il faut que notre cœur égoïste accepte avec reconnaissance, de la main du Saint des Saints, du suprême Juste, leur perte qui nous sauve!

Que font à Polyeucte, ô Pauline, tes généreuses larmes? Qu'importe à sa sainte indifférence que ton devoir lui sacrifie un autre amour? Il ne sera pas en reste: lui-même de sa main te rend, libre, à son rival. Il aspire à d'autres félicités qui te sont étrangères; heureux, si tu les partages avec lui; mais, si tu refuses de le suivre où son ambition le pousse, il sera heureux encore, et il ne le sera pas moins: son cœur, ne lui en as-tu pas fait le trop doux reproche?

Se figure un bonheur où tu ne seras pas!

Il ne songe qu'à son propre bonheur, et il n'a point confondu ses joies avec tes joies. La profondeur de son égoïsme infini le dérobe à ses yeux, comme aux yeux des témoins de son enthousiasme, ou de son fanatisme. Il semble que chacun trouve tout simple qu'il immole ses plus légitimes affections, — ce serait peu, et ce ne serait que s'immoler lui-même, — mais qu'il immole les affections des siens à l'espérance d'une béatitude qui ne sera pas leur commun partage: elle vaut bien qu'on lui fasse, avec le sacrifice de soi, le sacrifice d'autrui. Voyez aussi comme il triomphe! comme il malmène ces pauvres païens, et leurs dieux *de bois, de marbre ou d'or*: on sait, en effet, que le bois, le marbre ni l'or n'entrent point dans le culte des chrétiens, qui ne s'agenouillent pas au pied des images, interdites par le second des commandements mosaïques, et qui ne prient que debout devant l'Eter-

Digitized by Google

nel. Voyez comme il proclame, à la face de ces aveugles, l'évidence de sa foi :

> Je n'adore qu'un Dieu, maître de l'Univers,
> Sous qui tremblent le ciel, la terre et les enfers ;
> Un Dieu qui, nous aimant d'une amour infinie,
> Voulut mourir pour nous avec ignominie,
> Et qui, par un effort de cet excès d'amour,
> Veut pour nous en victime être offert chaque jour !

Un Dieu terrible qui nous aime, qui meurt ignominieusement, qui ressuscite pour mourir sans cesse, éternelle victime toujours offerte et toujours prête à être offerte, toujours morte et toujours vivante pour une immolation qui se renouvelle toujours : et ils osent, les impies, soutenir leurs mythologies insensées en présence d'une vérité si claire, la mort de Dieu ! Renversons donc leurs idoles, foulons aux pieds leurs saintes images, jetons leurs statues dans la poudre, brisons leurs autels, profanons leurs temples en attendant que nous les puissions détruire... — Quel scandale ! Quelle violence ! Quel attentat contre la conscience humaine ! — Mais, non : ce ne sont pas nos temples, ce sont les leurs. Un fou qui s'aviserait de venir, au nom de la religion naturelle, abattre nos crucifix et nos Saintes-Vierges, serait pour nous un sacrilége, et pour les incrédules mêmes le pire des malfaiteurs, contempteur du droit des libres consciences, violateur de la justice ; mais le crime devient héroïsme, qui, au lieu de s'accomplir contre la religion catholique, s'accomplit au nom de cette religion contre une autre. « Mon ami, si je vous gêne et que vous cherchiez à me tuer, vous serez un grand criminel, et je crierai bien haut ; mais si c'est vous qui me gênez et que je vous tue, qu'aurez-vous à dire ? Je n'aurai fait qu'obéir à Dieu, qui, pour le salut du monde, m'ordonne de vivre. Si vous connaissiez sa volonté, vous m'obéiriez comme je lui obéis, et vous seriez à moi au lieu de vous défendre contre moi : car moi je la connais, et je la fais, en vous tuant. Le bien n'est-il pas ce qu'il veut, parce qu'il le veut? Il me récompensera d'avoir obéi à ses ordres, et je travaille pour mon bonheur : si je le gagne à vos dépens, que m'importe ? »

La grande œuvre de Corneille transportait le siècle où elle se produisait d'une admiration solidaire, pour ainsi dire, entre le saint personnage et le poète qui l'a si bien fait vivre sur la scène. Aujourd'hui, l'admiration n'a pas diminué, mais elle s'adresse au poète et réserve le personnage, dont l'enthousiasme étroit et violent n'est plus guère, aux yeux de beaucoup d'entre nous, que l'injustice d'un aveugle fanatisme. Telle est la différence des deux siècles ; tel est l'esprit de l'âge critique où nous sommes.

Le principe du bien en lui-même placé dans la volonté arbitraire

Digitized by Google

de Dieu, et le principe du bien pour l'homme, ou le motif légitime de sa conduite, dans la poursuite égoïste de son salut ; la connaissance des conditions du salut imposée à sa foi, par une Eglise intolérante qui ne souffre aucun temple, ni aucun trône, ni aucun pouvoir, ni aucun droit hors d'elle ; le mépris du droit humain, avec le déni de justice qui l'accompagne ; la vie morale subordonnée à la vie religieuse, et celle-ci attachée à des pratiques, à des formes extérieures, qui ont pour vertu singulière de conférer aux âmes un mérite qu'elles lui apportent comme du dehors : voilà ce qu'enseigne voilà ce que présente le catholicisme superficiel, tel qu'il apparaît d'abord aux regards, tel que nous le montrent, tel que le professent les plus accrédités d'entre ses ministres ; voilà ce qu'il donne en réponse aux besoins religieux d'un monde chez qui s'est lentement, mais pleinement, éveillée l'idée de la liberté, qui est l'idée du droit, qui est l'idée de la justice, et, avec cette idée, le respect de la valeur morale toute intrinsèque des âmes, le culte d'un bien absolu qui, au nom de la raison où il réside, oblige tout être libre, homme ou Dieu, et demande qu'on le recherche lui, le Bien, plutôt que ces magnifiques avantages dont il ne récompense d'ailleurs que ceux qui l'aiment d'un cœur sincère. Ce catholicisme et ce monde mettent l'un et l'autre le Bien, avec le principe de la vie en Dieu ; mais l'un voit Dieu hors de la raison humaine, hors de la conscience humaine, hors de l'homme, qu'il ne relie à lui que par des liens extérieurs ; l'autre le voit dans l'homme même, dans sa conscience, dans sa raison : la raison relie l'homme à Dieu, les rapprochant intimement sans les confondre, les faisant un sans les faire identiques. L'un est mystique, l'autre est rationaliste. L'un a été l'inspiration d'une civilisation mystique, qui a disparu ou qui tend à disparaître de jour en jour ; l'autre, non sans effroi, et d'un pas mal sûr encore, entre dans l'ère hasardeuse d'une civilisation rationaliste, dont un prochain avenir va léguer à une prospérité plus reculée la redoutable expérience. Le catholicisme, étant, dans sa forme présente ou dans l'apparence qu'il aime à revêtir, incompatible avec l'esprit moderne, est par là même invité à opter entre une transformation ou la mort.

II

L'avocat du diable a parlé. J'ai mis dans sa bouche un langage qui n'étonne pas mon oreille, mais qui attriste mon cœur. Est-ce vous, Eglise de nos ancêtres, dans le sein de laquelle nous avons grandi comme eux, vous qui nous avez allaités du lait de la doctrine sainte, vous qui êtes la manifestation et la représentation de Dieu

Digitized by Google

sur la terre, est-ce bien vous qu'on accuse ? Est-ce à vous qu'on reproche l'orgueilleuse intolérance, l'ignorance dogmatique, l'égoïsme contempteur de la justice et du droit? Etes-vous insensée, immorale, impie? Est-ce là ce qu'on a dit, est-ce là ce qu'on a voulu dire? Ah ! si l'erreur, si la seule prévention a mis sur la lèvre d'un siècle hostile un insolent discours, pardonnez à mon oreille qui l'a entendu, à ma plume qui le répète ! Mais si trop souvent l'imprudence de ceux qui portent votre parole au monde l'arme contre vous, ne souffrez plus qu'ils vous présentent sous un faux jour, et paraissez enfin ce que vous êtes, sainte Eglise de Dieu !

Pourquoi la transformation du catholicisme est-elle nécessaire ? Parce qu'il froisse l'esprit moderne en des points graves, où celui-ci a pour lui l'évidence même de la raison. Mais comment le catholicisme peut-il être transformé ?

Montrons d'abord qu'il peut l'être. Car j'entends qu'on m'arrête et qu'on me crie : « Ne vaut-il pas mieux, plutôt que de risquer une tentative qui menace d'être vaine et qui semble contradictoire, le laisser mourir ? S'il est incompatible avec l'esprit moderne, et si l'esprit moderne a raison, c'est avec la raison qu'il est incompatible ; que faire alors, sinon choisir entre eux, et se résoudre au sacrifice de l'un ou de l'autre ? Sinon abattre la raison à ses pieds ou l'abattre aux pieds de la raison ? Point de transformation, point de transaction, point de compromis chimérique ; la raison le condamne : que la raison périsse dans l'homme, ou qu'il meure !

Qu'il meure ? Quel fils a-t-il donc laissé prêt à prendre à sa place l'empire des âmes ? Quelle religion recueillera son héritage ? Ou l'humanité désormais se passera-t-elle de religion ? Elle ne le peut. Si elle le pouvait, et qu'elle parvînt un jour à ce but que lui proposent de tristes conseillers, le jour où elle se serait dépouillée de sa religion, elle se serait dépouillée de sa beauté même et de sa noblesse. L'amour a ses dangers, l'amour fait bien des ravages dans le monde : faut-il proscrire l'amour ? La religion enfante la superstition et le fanatisme, les plus grands des maux ; mais c'est la corruption du plus grand des biens qui engendre le pire mal, *corruptio optimi pessima*. La religion, même au prix de la superstition, même au prix du fanatisme pire encore, est bonne ; et il n'est point désirable que l'humanité parvienne à s'en passer jamais. Grâce à Dieu, elle ne le peut pas. L'humanité est naturellement religieuse : elle a des sentiments propres à son être, qui impliquent, hors de l'horizon que son regard embrasse, l'être d'objets réels, objets nécessaires de sentiments légitimes ; et elle atteint de la sorte, par une foi spontanée, des réalités qui échappent à son expérience. De là, dans l'ordre religieux, des héros qu'elle salue,

Digitized by Google

comme dans l'ordre politique, ou philosophique, ou scientifique, ou littéraire, mais supérieurs, des initiateurs dont elle reçoit la parole, des maîtres qu'elle écoute et qu'elle suit en les divinisant ; de là des religions positives dont les symboles déterminent et précisent avec plus ou moins de bonheur cette foi spontanée, et dont les cultes donnent un langage plus ou moins éloquent à ces sentiments qui l'inspirent. A part la question de vérité absolue que chacune d'elles résout en sa faveur, toutes ont cette vérité relative d'être, chacune à son jour et en son lieu, des expressions de la foi naturelle du genre humain. Une de ces expressions ne saurait disparaître qu'au profit d'une autre, qui en sortirait et qui en hériterait, comme une langue sort d'une autre langue et en hérite : où est-elle aujourd'hui, cette autre langue religieuse ? Où est-elle, cette autre religion, fille et héritière du catholicisme ?

Qu'il meure ? Mais quand l'humanité ne serait pas religieuse, le peuple le serait toujours. Si l'âme humaine est faite pour le vrai, le beau et le bien, où trouvera-t-elle une harmonie des trois s'unissant pour former, par l'accord secret d'une intime correspondance, l'unique fin de l'homme ? Plusieurs, par la science, trouveront le vrai, mais un vrai tout spéculatif et aride, où le bien ni le beau n'auront point de part ; d'autres, par l'art, trouveront un beau également isolé du vrai et du bien ; d'autres un bien austère, froid, sec, et pour ainsi dire découronné. Des sages sans philosophie ni poésie ; des poètes sans philosophie ni sagesse ; des philosophes moins préoccupés de la sagesse même, tout philosophes qu'ils sont, que de spéculations étrangères d'ailleurs à la poésie comme à la pratique. Où prendre une vérité qui soit une inspiration de beauté en même temps qu'une règle de bonne conduite ? Le peuple, qui n'a pas le temps d'être savant ni artiste, ni d'entendre la *morale indépendante*, la possède à sa manière, cette synthèse antérieure et supérieure à toute analyse, dans la religion. La religion est tout ensemble, pour le peuple, philosophie, poésie, moralité. Or, prenons-y garde : nous sommes tous peuple par quelque endroit : le savant, à qui il manquera d'être par lui-même un artiste ou un sage ; l'artiste, d'être un savant ou un sage ; le sage, d'être un artiste ou un savant. Qui donc n'aura pas besoin ou de cette philosophie, ou de cette poésie, ou de cette moralité du peuple ? A mesure que s'affaiblit l'esprit religieux, tout s'affaiblit ; esprit philosophique, esprit poétique, esprit moral, tout baisse dans la même proportion ; et le même siècle qui ferme son âme au Catholicisme la ferme, hélas ! à tout spiritualisme : comme d'un rêve de l'enfance, il s'éveille de l'éternelle foi du genre humain. La nuit, avec ses enchantements, s'est dissipée, voici

Digitized by Google

l'heure des grossiers plaisirs, et des affaires. — Dormons, nous que ne réjouit pas le cruel éclat du jour; dormons, et replongeons-nous bien vite dans la lumière idéale, dans la douce lumière du rêve ! Rêve qui, en sa féconde continuité, change sans cesse, toujours le même et se transformant toujours, foi naturelle, spiritualisme, christianisme, catholicisme... Que va-t-il devenir ?

Qu'il meure ? Mais il faut qu'il vive. Dût-il faire place à un autre, cet autre sera lui. Continué et transformé à la fois, comme toute chose vivante. S'il est condamné, il ne peut l'être que sous sa forme présente; et la religion future sera encore, sous une autre forme, le catholicisme.

Car, ce que repousse la conscience moderne, le prenant pour le Catholicisme et le combattant sous ce nom, l'est-il en effet, ou n'en est-il qu'une forme passagère ? — une forme ; et si bien, qu'au sein même de l'orthodoxie elle se modifie, elle vieillit déjà, on la voit qui change peu à peu. La doctrine catholique demande son règne à la force..... Est-ce là chose qui lui soit essentielle ? ne lui suffit-il point qu'elle s'affirme ? C'est le propre de la parole qui s'adresse à la foi de s'affirmer, comme celle qui s'adresse à la raison se prouve. Que l'Eglise affirme donc son enseignement, ne le prouvant qu'à ceux qui lui en demandent compte. Qu'elle agisse par une force de persuasion, démonstration, affirmation, peu importe le mode : faut-il qu'elle ajoute encore à cette force toute spirituelle une force matérielle, qu'elle appelle à son aide une puissance terrestre, et règne pour convaincre ? Lui est-il impossible enfin de renoncer, sans se renier, à violenter les consciences pour y établir son empire ? Qui osera dire qu'à ne pas vouloir le retour des bûchers, à ne pas regretter l'ère glorieuse des exterminations d'infidèles ou d'hérétiques, il y ait hérésie ? Et si la plupart des partisans du catholicisme persistent à confondre, dès qu'il s'agit de son triomphe, l'usurpation avec le droit, est-ce leur foi qui les oblige ? Ont-ils vraiment besoin d'être injustes pour être chrétiens ? Et ne sont-ils hors de la raison que pour n'être pas hors de l'Eglise ? L'intolérance qu'on reproche à la foi ne lui appartient pas essentiellement; ni la civile, ni la dogmatique même : car les catholiques éclairés ne damnent plus quiconque refuse son adhésion à leur doctrine, mais ceux-là seuls dont l'erreur est coupable.

Ils distinguent entre les erreurs, tenant les unes pour innocentes, les autres pour coupables, non en elles-mêmes, mais dans la volonté qui a négligé de voir clair, ou qui a incliné l'esprit à voir sous un faux jour. En quoi ils n'ont pas tort : car c'est un de nos devoirs les plus graves comme les plus délicats de travailler pour la vérité. L'insouciance, la négligence, la paresse d'un esprit qui fuit la

Digitized by Google

peine de s'instruire, de connaître où il peut connaître, de comprendre où il peut comprendre, est une faute; l'affirmation intéressée d'une doctrine à laquelle on s'attache sans étude suffisante, mais parce qu'on s'en trouve bien, est une faute. Qui erre par paresse pèche; qui erre par intérêt pèche. Que je connais de pécheurs de l'une et de l'autre sorte, parmi les amis comme parmi les ennemis de l'Église! Et que je connais de bonnes âmes, simples, droites, qui, si elles se trompent, n'en sont pas moins dignes du salut, parce qu'elles ont fait ce qu'elles ont pu, n'ayant pas eu entre les mains le moyen d'une instruction plus sûre! Toutes celles à qui la nécessité de procurer la vie du corps ôte le loisir de l'étude, sont dans ce cas : elles croient sans plus ample examen; et c'est ce qu'elles ont de mieux à faire. L'autorité d'une parole sacrée est faite surtout pour elles. C'est aux dépositaires d'une si redoutable autorité d'être dignes de la confiance qui fait la croyance des simples. S'il y a lutte entre eux et les savants du siècle, de ce triste conflit résulte un partage de confiance, qui engendre à son tour un partage dans la croyance populaire : car ceux qui, parmi le peuple, cessent de s'en rapporter aux prêtres, c'est qu'ils s'en rapportent aux savants. Quels sont les plus innocents, quels sont les plus coupables? L'incrédulité des uns est une foi comme la foi des autres; c'est toujours, d'une part comme de l'autre, une soumission à la parole de plus instruits qu'eux. Voilà le vrai, et voilà ce que, sans être taxés d'hérésie, nous accordent aujourd'hui un grand nombre de catholiques. « Hors de l'Église, point de salut, » répètent-ils à la suite des anciens; mais les nouveaux entendent une Église invisible, qui renferme en son vaste sein tout ce qu'il y eut, tout ce qu'il y a, tout ce qu'il y aura de justes sur la terre. Le sang de Jésus-Christ a coulé pour ceux qui ont ignoré la vérité, comme pour ceux qui l'ont connue. S'ils l'ont voulue, s'ils l'ont aimée, ne l'ont-ils pas possédée par la volonté, même en la méconnaissant? Ne sont-ils pas également des enfants de la vérité, dont leur âme a eu le désir? Et si elle a trompé leur soif, seront-ils punis de n'avoir pas pu ou de n'avoir pas su découvrir la source qu'ils ont vainement cherchée? En sont-ils moins des saints? Ils ne sont donc pas hors de la société des saints, qui est l'Église; hors du salut.

Quoi de plus raisonnable qu'une telle opinion? Beaucoup de catholiques la professent aujourd'hui; plus d'une école de théologie l'enseigne. C'est un bienfait que nous devons (reconnaissons-le de bonne grâce) à l'influence des Jésuites. Quel intervalle sépare une si large conception de l'Eglise de l'étroitesse d'un Bossuet, criant au scandale et à l'hérésie parce que Zwingle ouvre à la vertu de quelques justes, mais qui furent païens, le ciel catholique! Quoi! un

Digitized by Google

Cicéron, un Platon, un Socrate jouir de l'éternelle béatitude à côté de nos glorieux saints ! Qui supportera sans horreur l'idée qu'il puisse y avoir pour ces grands hommes, qui n'ont pas adoré le Christ, un autre sort que l'enfer ? C'est rendre le christianisme inutile, c'est le perdre. L'intérêt de la justice réclame peut-être en leur faveur : qu'importe ? Pauvre intérêt, au prix de celui du christianisme, qui est celui de Dieu : s'il a plu à Dieu de venir un jour se faire mettre en croix chez les Juifs, un tel honneur vaut bien que l'humanité presque entière y périsse... Non, l'horreur s'est déplacée, et ce n'est plus Zwingle, c'est Bossuet qui nous fait crier au scandale. Voilà un changement dans le haut enseignement, sinon dans la pratique journalière, de l'Eglise catholique; et, si la plupart de ceux qui la défendent sont toujours trop portés à traiter d'impiété l'erreur de leurs adversaires, s'ils ne cessent pas encore de la compromettre par leur obstination à prendre des affirmations pour des raisons et des solutions convenues d'avance pour des évidences qui s'imposent, il résulte des principes de sa théologie d'aujourd'hui que c'est le vice de leur méthode, non de la sienne : ceux qui, soit matériellement, soit même spirituellement imposent le catholicisme, lui font tort et le méconnaissent. Il ne lui est pas essentiel de s'imposer, mais de s'exposer, se prouvant ou s'affirmant, suivant qu'il s'adresse à la raison ou à la foi.

Je pourrais reprendre ainsi tour à tour chacun des griefs de la conscience moderne contre le dogme, contre la morale, contre le culte catholique. Je ferais voir qu'ils portent aussi beaucoup plus sur une pratique ou sur une forme du catholicisme, que sur le catholicisme lui-même ; qu'un changement favorable au désir de la raison humaine s'y peut opérer ; qu'il s'y opère déjà. Une modification dans l'interprétation des formules du dogme y suffit. On assiste à un curieux spectacle quand on observe d'un œil attentif ce sourd mais puissant travail de la raison dans l'interprétation de la foi ; quand on regarde, par exemple, ce que peu à peu devient, entre les mains de théologiens toujours orthodoxes dans leur hardiesse, le dogme de l'éternité des peines, ou le dogme capital de la divinité du Christ. Le P. Gratry, citant avec admiration les belles pages d'Ewald sur Jésus[1], adhère à la doctrine d'un homme qui se présente pour un négateur de cette divinité : mais cet homme se trompe, donnant à Jésus son véritable caractère, c'est-à-dire la divinité même selon l'acception qu'attache à ce mot le catholicisme, et attribuant au catholicisme, sous ce mot mal entendu, un dogme absurde. Le savant oratorien s'étonne que des adversaires d'une

[1] *Les Sophistes et la Critique*, liv IV.

Digitized by Google

religion se mettent si peu en peine d'entendre ce qu'ils combattent. Est-ce l'incrédulité seule qui se méprend sur l'enseignement de l'Eglise ? Le dogme absurde qu'elle lui prête, ne l'emprunte-t-elle pas à la foi? Cette divinité à laquelle répugnent ensemble Ewald, le P. Gratry et la raison, n'est-elle pas la foi de la plupart des catholiques, laïques, prêtres même? Et l'autre sens, plus raisonnable, ne leur ferait-il pas l'effet d'une hérésie toute rationaliste? Rien de plus conforme à l'orthodoxie, cependant, que cet autre sens, qui en développe très heureusement la formule. Il suffit de définir certains termes, pour substituer à l'obscurité de certains dogmes la clarté d'idées intelligibles, acceptables à la raison. A combien de discussions deux ou trois bonnes définitions couperaient court dès l'abord ! Que d'adversaires seraient surpris de n'avoir plus à se combattre ! Que de soldats du même camp ne le seraient pas moins de ne pas défendre la même doctrine sous les mêmes termes, ni la même cause sous le même drapeau ! Le surnaturel défini, le miracle défini, changent d'aspect. Bossuet reconnaît au bien son caractère absolu, et veut que la parfaite raison, dont la nôtre est une participation, y conforme souverainement la volonté réglée de l'auteur des choses. Malebranche reconstruit sur un plan intellectuel, tout métaphysique, l'édifice de la foi. *Pulchra, nova, falsa*, disait Bossuet, qui confondait volontiers nouveauté avec fausseté, et se plaisait à appeler la liberté de l'esprit humain un libertinage. Mais le malebranchisme, condamné par ce grand conservateur, n'est pas mort ; il vit, il prospère dans le sein des plus savantes écoles, chez les catholiques. C'est une philosophie aussi profondément rationaliste qu'elle est d'ailleurs orthodoxe. D'autres philosophies, non moins orthodoxes, non moins rationalistes, peuvent la remplacer. Identifier, comme on le fait trop souvent, une certaine philosophie ou même une certaine théologie, celle même qu'on enseigne dans les séminaires, avec le dogme, grande erreur, et grand malheur, qui jette hors du catholicisme tout adversaire de cette théologie ou de cette philosophie. Sur le terrain de l'orthodoxie telle qu'elle a été déterminée et fixée, peut se déployer une liberté philosophique beaucoup plus grande que ne le savent communément les maîtres mêmes de la foi. Dieu a-t-il accrédité par de vrais miracles, historiques et non légendaires, la parole de l'Eglise? La faut-il croire? Il est toujours loisible à la raison, qui l'accepte, de l'interpréter au gré de ses propres exigences. Le catholicisme est capable d'un lent, d'un prudent changement, d'une transformation insensible ; les exemples que j'ai rappelés, d'autres que je pourrais dire, nous le montrent qui se transforme sous nos yeux.

En vérité, l'incompatibilité n'est pas entre la foi et la raison, mais

Digitized by Google

plutôt, si elle existe, entre la foi et l'histoire. Les faits qu'elle nous propose à croire ont-ils eu lieu ? Je me charge d'offrir à qui la voudra prendre une théorie qui les explique. Ma théorie est inutile, que dis-je ? elle est fausse, s'ils n'ont pas eu lieu. Sachons d'abord si l'Homme-Dieu a existé, nous chercherons ensuite à concevoir une telle existence ; et nous y parviendrons : elle répond à une conception métaphysique. La philosophie, pour qui sait traduire la langue religieuse en un langage rationnel, est si peu contraire au dogme chrétien, qu'on a pu, non sans quelque apparence de vérité, le considérer lui-même comme le résultat d'un travail philosophique. M. Havet[1] le voit presque tout entier anticipé chez les Grecs, surtout chez Platon. L'étude directe du problème de la nature et de la fin de l'homme amène tel d'entre nous à une doctrine qui trouve dans le christianisme son expression concrète, à une sorte de christianisme selon l'esprit, dont la vérité, sans prouver celle du christianisme selon la lettre, le rend acceptable.

Ainsi l'esprit du XIXe siècle, dressant au nom de la raison un acte d'accusation terrible contre le catholicisme, accuse en effet, au nom de principes vrais, une chose fausse et mauvaise ; mais il ne combat qu'une apparence, une forme, passagère en elle-même, et qui change. Le catholicisme, pour être immuable, n'en est pas moins capable de transformation : immuable dans son fond, non dans sa forme. Il reste à en déterminer la forme future ; il reste à présenter l'idée du christianisme de l'avenir.

Il ne sera autre que celui du présent, celui du passé, celui de tous les siècles, sauf une modification, qui n'est rien et qui est tout ; qui n'engage en rien l'orthodoxie, ni la théologie, ni la philosophie, qui ne touche à la foi de personne : la plus insignifiante des modifications, et la plus radicale. Elle ne porte ni sur la méthode, ni sur la doctrine, ni sur la morale, ni sur le culte. Le catholicisme a été attaqué sur tous ces points ; sur tous ces points, il peut se défendre : soit qu'il se justifie, ou que, par un insensible progrès, sans jamais cesser d'être lui-même, il donne satisfaction à la raison. Mais la mesure, beaucoup plus large qu'on ne croit, de la variété que son unité comporte, de la liberté d'interprétation qu'il nous laisse, n'intéresse que les catholiques. Quelque latitude qu'il nous accorde à cet égard, le nombre des catholiques n'en augmentera guère. Or, on cherche ici la forme de religion qui puisse gagner désormais toutes les âmes religieuses. On voudrait la constituer sur le terrain de la religion ancienne et traditionnelle, sur le terrain du catholicisme : il faut donc la concevoir capable non-seulement d'y retenir

(1) Les origines du christianisme (*Revue contemporaine*).

Digitized by Google

les âmes catholiques, mais encore d'y ramener les autres. Que si on ne pouvait la constituer sur ce terrain, s'il était bien décidé que la conscience égarée du siècle repousse absolument le catholicisme et en répudie jusqu'au nom, on voudrait élever au-dessus de toutes les difficultés dogmatiques cette Église future : il faut donc la concevoir telle que, dans quelque religion qu'on soit né, ce soit assez qu'on ait l'âme religieuse pour être de cette Église. Il faut que de l'Église catholique s'élève, par une évolution dont nous avons à poser le principe, ou (si cet espoir est une chimère) que se constitue indépendamment de l'Église catholique établie, une Église catholique par nature, je veux dire une Église qui soit, par essence, l'Église universelle du genre humain.

Le changement dont nous attendons un résultat si considérable portera-t-il sur la discipline ? Il n'est pas de matière sur laquelle se puisse plus librement exercer l'autorité de l'Eglise; elle est ici souveraine maîtresse. Les Jésuites n'ont pas manqué de la pousser dans la voie des adoucissements : ont-ils réussi à convertir le monde ? Si le retour du monde à la foi était au prix d'un changement dans la discipline ou même dans la constitution de l'Eglise, s'il suffisait à l'Eglise, pour reconquérir l'empire des âmes, de se gouverner en république, ou encore de rendre le mariage à ses prêtres, elle irait, sans hésiter, jusqu'à une extrémité si pénible. Non; à ceux qui ne reconnaissent pas son autorité, qu'importe qu'elle l'exerce dans un sens ou dans un autre ? Et qu'importe à ceux qui ne croient pas en elle qu'elle soit sévère ou douce ? Dire, comme on ne l'a que trop fait, que c'est le libertinage qui éloigne d'elle, parole de calomniateur, acte de gens qui oublient qu'il n'appartient qu'à celui qui est sans péché de jeter la pierre, et que celui qui est sans péché ne la jette pas. Je connais, pour ma part, des incrédules qui sont gens de bien, et des croyants gens de plaisir.

Le changement portera-t-il sur le dogme ? L'Eglise catholique n'y consentira pas; les autres Eglises ne s'entendront pas plus avec le catholicisme allégé pour leur plaire, qu'elles ne s'entendent entre elles; et, si petit qu'on fasse le nombre des vérités à croire, il sera toujours trop grand pour quelques âmes. Il se fait aujourd'hui même une tentative d'*Alliance religieuse universelle :* M. H. Carle admettrait-il dans son Eglise, ouverte à tout ce qui croit en Dieu sur la terre, les âmes religieuses de ces panthéistes (ils ne sont pas rares) qui rejettent la personnalité divine et qui prient ? L'histoire du protestantisme a montré l'inanité des réformes dogmatiques : les confessions de foi succèdent aux confessions de foi, et elles viennent toutes ensemble, l'une emportant l'autre, s'ensevelir dans le même tombeau.

Digitized by Google

Le changement portera-t-il sur le principe fondamental, sur la base constitutive de l'Eglise ? Oui. Mais qu'elle sera cette nouvelle base, quel sera ce principe ? L'autorité sera remplacée par le libre examen ? C'est trop, en vérité, et c'est trop peu. Le libre examen est un droit ; il n'est pas, il ne saurait être un principe constitutif. Il est négatif par essence, comme tout droit. Il existe, à titre de droit, dans toutes les religions, dans toutes les églises, partout, soit qu'on le reconnaisse ou même qu'on le méconnaisse : là où l'on ne lui fait pas sa place, il se la fait ; il est partout. Il n'est pas chez les catholiques ? Eh ! par quel acte adhèrent-ils à l'autorité de leur Eglise, sinon par le même acte de raison, ou de conscience, que les protestants adhèrent à l'autorité de la Bible ? S'ils ne tiennent pas compte du libre examen, qui est au fond de leur adhésion comme de toute adhésion soit à une doctrine soit à une parole, c'est qu'ils ne l'y aperçoivent pas, faute de se connaître eux-mêmes ; et s'ils l'ignorent, s'ils le nient, ce n'est pas le catholicisme qui le nie, ce sont des catholiques. Mais, s'il est un droit, il n'est pas un principe ; et asseoir l'Eglise sur ce fondement, c'est la détruire. Quelle pensée commune reliera les membres de l'Eglise ? Le libre examen les amènera plus souvent à se diviser qu'à s'entendre. Et sur quel objet l'exerceront-ils ? Sur une tradition ? Sur un enseignement proposé ? C'est une doctrine. Seront-ils obligés de l'admettre ? Ce n'est point le libre examen, c'est cette doctrine qui constitue l'Eglise. Que s'ils n'y sont pas obligés, ils ne forment plus une Eglise ; ils ne sont plus que des individus pensant sur ce qu'ils veulent comme ils veulent, ou sur ce qu'ils peuvent comme ils peuvent. Disons plutôt, ne pensant rien : car, à force d'être indépendants, ils le sont des conditions mêmes de l'être, et s'évanouissent dans le vide. Aussi les fauteurs du libre examen ont-ils quelque autre principe : par exemple, la croyance à la Bible, ou la croyance à Jésus. Réduisez cette croyance, et faites de Jésus un homme divin, pour ne pas faire d'un homme un Dieu : toujours vous faudra-t-il croire en lui, croire à sa parole comme à celle du maître de la vie religieuse. C'est un dogme que vous ne pouvez refuser d'admettre sans cesser d'appartenir à l'Eglise du libre examen. Que de partisans du libre examen qui ne seraient pas de cette Eglise !

La nouvelle base de l'Église ne sera donc point le libre examen. Ce sera une foi imposée. Il n'en saurait être autrement. N'oublions point qu'imposer une foi, ce n'est pas contraindre par la force, ni même par une affirmation impérieuse et violente, à la recevoir, c'est exclure ceux qui refusent de la recevoir d'une Église d'où ils s'excluent eux-mêmes. L'Église continuera d'imposer à ses membres une croyance. Elle ne changera donc pas sa méthode, en tant qu'au-

Digitized by Google

toritaire et affirmative. Qu'elle ne change non plus doctrine, morale ni culte : mais qu'elle n'impose que la morale, se contentant de proposer la doctrine et d'offrir le culte. Que la base de l'édifice religieux, qui ne peut être qu'une foi, qui jusqu'à ce jour fut une foi dogmatique, soit une foi morale. Appartienne désormais à l'Église quiconque adhère aux sentiments de l'Église sur la conduite, sur la pratique de la vie.

Imposer la morale au lieu du dogme : toute la révolution religieuse est dans ce simple changement. Peu de chose, à ce qu'il semble ; rien : mais ce rien est tout. La parole sacrée n'est pas autre, elle s'adresse à un autre élément de l'âme : elle exigeait de la foi l'adhésion à une histoire, elle exige de la conscience l'adhésion à une règle de conduite. Elle exigeait bien cette même adhésion, mais non de la conscience ; elle l'exigeait de la foi comme une suite de son adhésion à une histoire. Elle imposait à nos âmes le dogme au nom de Dieu, la morale au nom du dogme, le culte au nom du dogme et de la morale. Elle ne leur impose désormais que la morale au nom de leur propre conscience, leur proposant le dogme au nom de la morale, qui l'implique, et leur offrant le culte au nom de la morale, à laquelle il vient en aide. Elle prend son point d'appui dans l'âme, au lieu de le prendre hors de l'âme : au lieu de se faire entendre comme du dehors à une foi docile, elle répète à la conscience sa propre parole, dont elle n'est que l'écho, et la fait s'entendre d'elle-même. Non qu'elle ait changé son enseignement : elle en a déplacé la base. Elle n'est pas autre, elle part d'un autre principe : non plus du dogme pour en déduire une morale, mais de la morale pour en induire un dogme.

Est-ce là une différence réelle, ou n'est-ce qu'une vaine subtilité? Cette unique différence est-elle suffisante pour le grand dessein qu'on a en vue? Est-elle compatible avec le catholicisme, avec la doctrine de l'Église, avec la pratique de la vie religieuse? En d'autres termes, est-elle vraie, est-elle utile, est-elle légitime? Il faut répondre à ces trois questions.

La première est la question même qui donne lieu, depuis plusieurs années, à un grave débat : il s'agit de la *Morale indépendante.* Dogme, morale, culte, ne sont-ils point indissolublement liés ? La morale n'est-elle pas une conséquence du dogme? Autre dogme, autre morale ; point de dogme, point de morale. Ayons donc le dogme, pour avoir la morale. Qui les séparera ? Qui aura la morale sans avoir le dogme? Pure abstraction qui, si on la réalise, se heurte contre l'impossible. La morale sans le dogme? Chose contradictoire, et qui ne saurait être, qui n'est pas. — Eh ! si elle est, en dépit de votre logique; s'il y a des gens inconséquents qui ont la

Digitized by Google

morale sans avoir le dogme, que vous importe ? Il est cruel d'ôter aux hommes le bénéfice de l'inconséquence humaine. Mais votre logique ne vaut rien. La morale, pour beaucoup de philosophes, est dans le même rapport avec la métaphysique qu'elle est pour vous avec le dogme : elle en dépend. Comment l'homme connaîtra-t-il ses devoirs s'il ne connaît sa fin ? Et comment connaîtra-t-il sa fin s'il ne connaît son origne, sa nature, ses relations avec l'univers comme avec Dieu, sa place dans le système des êtres auxquels il se relie ? Ayons donc une métaphysique, pour avoir une morale. Que de gens cependant ne manquent pas de morale, qui se passent de métaphysique ! Ils ont un dogme... Pas davantage. Ou ils ne comprennent pas celui qu'ils ont : c'est comme s'ils ne l'avaient point. Que d'hommes qui sont hommes de bien, et qui n'ont pas la foi ! Et la plupart de ceux qui croient adhèrent moins à des vérités qui les surpassent qu'à l'autorité d'une parole dont le sens leur échappe ; ils ne doutent point qu'elle ne dise vrai, et c'est où se borne leur foi. C'est, en effet, une *foi*, une confiance en autrui. La morale, qui existe chez eux sans métaphysique ni dogme, juge d'ailleurs les métaphysiques et les dogmes ; elle juge religions et philosophies, et bien des doctrines ont été convaincues d'erreur par le seul fait de leur désaccord avec elle. Elle-même sert de fondement aux plus excellentes démonstrations de la Divinité, de l'immortalité des âmes ; elle est la base, et, jusqu'ici, la plus solide base du spiritualisme. Elle précède donc la doctrine, loin de la suivre, et beaucoup d'âmes incapables d'atteindre l'édifice s'arrêtent au fondement. Et cependant il est vrai aussi qu'elle suit la doctrine, comme la conséquence le principe. Quelle difficulté peut-on voir en ceci ? Dans l'enchaînement universel des choses, les mêmes qui précèdent à un point de vue, suivent à un autre ; elles suivent, par exemple, dans l'ordre de la connaissance ce que, dans l'ordre de l'existence, elles précèdent. C'est le cas pour les objets de l'observation humaine : ils sont effets visibles de causes invisibles ; nous les connaissons donc avant les principes dont leur existence est une conséquence, et des conséquences données nous nous efforçons de remonter aux principes inconnus. La morale nous est donnée ; la conscience nous enseigne nos devoirs, et nous les connaissons avant de connaître les principes supérieurs d'où ils relèvent. Même nous avons besoin de connaître le bien, selon la notion que nous en trouvons dans notre âme, pour parvenir à déterminer les principes, qu'il implique, de l'ordre moral ou du royaume des cieux. Autre est la connaissance du bien, autre celle de la raison du bien ; savoir ce que doit l'être responsable nous sert à édifier la métaphysique, qui, à son tour, devient le principe de notre science des motifs suprêmes en vertu desquels il doit

Digitized by Google

ce qu'il doit. Voilà comment, dans la plupart des âmes, la morale se passe de la doctrine qu'elle implique et qui l'explique, soit métaphysique, soit dogme religieux ; et l'honnêteté n'a pas attendu, grâce à Dieu, pour paraître sur la terre, l'apparition de la religion ni de la philosophie véritables. On n'attend plus sans doute celle de la religion ; peut-être attendra-t-on longtemps encore celle de la philosophie.

Il est donc possible d'avoir la morale sans avoir le dogme, et il y a une différence entre imposer un dogme pour imposer une morale, ou n'imposer qu'une morale en laissant libre l'adhésion au dogme que l'on propose. Cette différence est-elle utile? Suffit-elle à réunir dans une même Église toutes les âmes religieuses? Il va de soi que tout ce qu'il y a de consciences droites dans le monde ne peuvent faire autrement que de se reconnaître elles-mêmes dans le langage d'une Église qui présente à leur adhésion la véritable règle de la vie. Si donc elle n'exige point d'autre adhésion que celle-là, elle sera l'Église universelle. Peut-être verrons-nous se produire dans son sein de graves dissidences dogmatiques ; mais elles ne constitueront que des écoles divergentes, des diversités dans l'unité d'une foi plus haute, la foi morale, des guerres entre intelligences sur le terrain supérieur où règne la paix des saintes âmes. Qu'y aura-t-il dans une religion ainsi conçue qui en éloigne les hommes? Le dogme ? Il n'est pas obligatoire de l'admettre pour être d'une telle Église. Le culte ? En quoi peut-il répugner à un esprit qui demeure libre dans l'interprétation de ce poème ? Car le culte n'est par lui-même qu'une poésie, une expression de l'idéal du sentiment religieux, destinée à l'exciter, à l'élever, à l'accroître dans les cœurs. La raison peut être désintéressée quand elle proteste contre une doctrine : la conscience ne peut l'être quand elle proteste contre la règle du devoir ; et que lui importe, dès qu'il n'engage pas la foi, un culte ou un autre? Or, le meilleur est celui qui, consacré par l'antiquité, a l'avantage de réunir le plus grand nombre d'âmes dans une mutuelle édification par une participation commune aux mêmes rites, aux mêmes symboles, aux mêmes formes de prière. On reproche au catholicisme d'avoir emprunté à des habitudes païennes la plupart de ses belles cérémonies ; en quoi il témoigna, au contraire, comme en beaucoup d'autres choses, d'une profonde intelligence religieuse.

Une église constituée désormais sur le fondement de la morale, au lieu de l'être sur le fondement du dogme, sera donc l'Eglise universelle, pourvu qu'elle n'impose pas comme loi de la vie une loi de fantaisie, mais la véritable règle du devoir. Entre cette Église et toute autre, la question ne sera plus dogmatique, mais morale :

Digitized by Google

la conscience décidera. Le catholicisme peut-il devenir cette Eglise? Professe-t-il une morale assez exempte d'arbitraire, assez fondée en raison, assez conforme au langage qu'entend naturellement au-dedans d'elle-même la conscience recueillie? Lui est-il permis de faire abstraction du dogme qu'elle enseigne pour ne tenir essentiellement qu'à la morale? — Si le bien est ce qui plaît à Dieu, et s'il faut une révélation expresse pour le connaître, il est impossible d'isoler du dogme une morale arbitraire, étrangère à la conscience humaine. Et si la conduite est sainte quand elle a pour motif la recherche d'un salaire en échange du soin de se conformer au bon plaisir de Dieu, l'égoïsme de cette morale intéressée la rend impropre à être la base qui portera un jour l'édifice de l'Eglise universelle. Mais que cette égoïste et arbitraire morale soit celle d'un trop grand nombre de catholiques, il ne s'ensuit pas qu'elle soit celle même du catholicisme. Les commandements de Dieu sont ceux de la conscience, et il faut leur obéir à ce titre; il faut faire le bien parce qu'il est le bien.

Le bien étant de soi, et la révélation qui nous le donne à connaître ne faisant, pour ainsi dire, qu'avertir notre conscience d'elle-même, l'Eglise catholique peut, si elle y trouve quelque avantage, nous laisser isoler la morale du dogme qui l'enveloppe. Ce n'est, après tout, qu'en vue de la morale qu'elle exige le dogme, non à titre de fin, mais de moyen. Elle impose moins la connaissance vraie que la bonne vie.

La religion, en effet, a pour objet propre une vie. Il y a une vie qui est la vie religieuse. Qui la mène est religieux. Qui accepte la conception qu'une religion en présente aux hommes est de cette religion. Une vie est une façon de vivre; une façon de vivre est une façon de sentir et d'agir. La façon de penser importe moins. Il faut avoir dans le cœur certains sentiments, comme il faut faire certaines actions, pour vivre une certaine vie. L'Eglise est une société d'âmes unies pour vivre une vie religieuse. Qui a les sentiments, qui fait les actions que la vie religieuse comporte, est de l'Eglise.— Mais ces actions, mais ces sentiments dépendent d'une doctrine?..— Pas toujours. Ils dépendent plutôt d'un état du cœur, d'un caractère de l'âme, de je ne sais quelle secrète influence de la Divinité dans l'homme. — Mais ils supposent, ils impliquent une doctrine... — Eh bien, qui adhère à la morale adhère implicitement au dogme qu'elle suppose. S'il n'aperçoit pas le lien qui rattache la morale au dogme, s'il associe à un autre dogme ou au scepticisme dogmatique la droite morale, qu'importe une erreur désintéressée, qui, indifférente à la conduite, ne peut être une faute? Et encore, est-ce bien lui qui se trompe? Etes-vous sûrs de ne pas errer vous-

Digitized by Google

mêmes?— Oui, dites-vous, parce que ce n'est pas nous qui dogmatisons, mais l'Eglise. — Etes-vous sûrs que l'Eglise, en dogmatisant, n'erre pas? — Oui, parce qu'elle est infaillible. — Etes-vous sûrs qu'elle est infaillible? — Oui, parce qu'elle se déclare telle, et qu'étant infaillible, elle ne peut faire une déclaration qui soit une erreur. — En d'autres termes, vous êtes sûrs qu'elle l'est parce qu'elle l'est. Ou bien est-ce une vérité que vous voyez des yeux de votre propre intelligence? La vôtre est-elle plus que la sienne assurée contre l'erreur? Mais c'est de bonne foi si vous errez; et s'il erre, c'est aussi de bonne foi. Il y a toujours une part à faire, même chez des catholiques, même dans le sein de l'Eglise, à l'erreur possible; ce n'est point la possession de la vérité, c'est l'amour de la vérité, c'est la bonne foi qui sauve. Mieux vaut donc proposer le dogme que l'imposer, en y engageant, en y risquant peut-être, le sort de l'Eglise.

Le Christianisme, si on le considère philosophiquement, est une doctrine à la fois psychologique et morale, une doctrine religieuse d'une profondeur, d'une largeur, d'une élévation incomparables, que nos infirmes théologies emprisonnent dans la plus étroite des interprétations, comme ces cahiers d'écoliers qui défigurent et dénaturent, à force de l'appauvrir, la parole trop haute du maître. Il appartient à la philosophie d'en montrer la vérité, supérieure aux scolastiques discussions dans lesquelles on la traîne. L'origine de cette doctrine est-elle platonicienne, paulinienne, johannique, hellénique ou juive? Est-elle dans l'Ancien Testament? Est-elle dans la parole, dans la vie de Jésus? Question de religion moins que d'histoire. Il existe une figure de Jésus, le Verbe incarné, rédempteur des hommes, l'Homme-Dieu, l'idéal religieux par excellence : Jésus lui-même, le personnage humain qui vivait et qui est mort il y a dix-huit siècles, réalisa-t-il cet idéal? Fut-il, non moralement, mais substantiellement; non figurément, mais à la lettre, cette incarnation du Verbe rédemptrice des hommes? Ou ne fut-il que l'expression historique et providentielle d'une pensée sacrée? Fut-il, Homme-Dieu, une réalité ou un signe? Qu'importe? dirai-je. Le christianisme est la présence de Dieu dans l'histoire : que Jésus l'y soit lui-même, ou qu'il ne l'y ait que signifié, n'est-ce pas toujours, de quelque manière qu'il l'y ait introduit, Dieu présent dans l'histoire pour que l'homme l'y reconnaisse et l'adore? Vivre la vie religieuse, c'est aimer et servir Dieu, ce qu'on ne peut faire sans le connaître : que si on le connaît par Jésus, qu'il soit Dieu ou qu'il représente Dieu, le résultat ne sera-t-il pas le même? C'est marcher vers la vie éternelle : d'où vient que le chrétien y va par Jésus, si ce n'est qu'il sait voir en Jésus la manifestation, l'apparition de

Digitized by Google

Dieu sur la terre ? Mais que lui importe que l'être qui lui manifeste Dieu soit Dieu dans la réalité quotidienne de son existence terrestre, ou ne le soit que dans l'idéalité d'une transfiguration historique ? Qu'il soit Dieu, ou l'exprime ?

J'en dirai autant pour les sacrements, pour les rites et les formes du culte, pour les saintes cérémonies. Prenons pour exemple le sacrement de l'Eucharistie, le plus caractéristique de tous. Je suppose deux personnes semblables par le cœur, différentes par l'intelligence : l'une simple, croyante, ayant peine à concevoir autre chose que le concret, voit dans le pain consacré l'objet même de son adoration; l'autre n'y voit que le signe de cet objet, signe qui excite dans les âmes, en l'exprimant, le sentiment dont il figure la pensée. En quoi diffèrent ces deux personnes, au point de vue religieux ? Elles ne voient l'une et l'autre que des espèces sensibles, voile qui, pour la croyance de l'une, dérobe la présence réelle de l'Homme-Dieu; signe qui, pour l'intelligence de l'autre, exprime la pensée de l'Homme-Dieu : l'une et l'autre le reçoivent également, ne s'unissant que par le sentiment et par la pensée à un être invisible à l'une comme à l'autre, auquel croit l'une, que l'autre conçoit. Tout est *subjectif* pour l'une comme pour l'autre : l'objet ne paraît point; tout ici se passe dans l'âme, et, si l'une des deux se trompe, quelle atteinte sa vie religieuse en peut-elle ressentir ?

Il est donc posssible de réunir dans une même vie religieuse des âmes très différentes d'intelligence et de doctrine. Il me semble que, par ce moyen, le catholicisme pourrait se renouveler sans se déjuger, et regagner ce qu'il a perdu. Peut-être l'heure d'une féconde révolution religieuse est-elle venue. Le grand concile œcuménique du XIXe siècle s'ouvre : pourquoi l'esprit moderne, mais un esprit ami de la tradition comme du progrès, et toujours fidèle, même en ses hardiesses, n'y pourrait-il faire entendre ce langage ? « Voulez-vous, Pères du concile, voir enfin rentrer dans l'enceinte de l'Eglise catholique, de l'Eglise universelle, tant de précieuses âmes qui s'en écartent et qui s'égarent ? Donnez satisfaction à ce que leurs exigences peuvent avoir de légitime. Ne les troublez pas dans leur droit, ne les froissez pas dans leur justice. Sachez comprendre ceux qui ne vous comprennent point. Ayez l'intelligence des temps, vous qui dominez les âges. L'Eglise est la société des enfants de Dieu, la communion des saints : ne leur demandez pas la foi, mais la vie. Avec la vie viendra la foi. Qui vit saintement vit conformément à la vérité même qu'il ignore. Ne laissez pas à ceux dont la lâcheté morale recule devant la pratique du bien le prétexte ou l'excuse d'objections, peut-être sincères, que leur intelligence élève contre le dogme. Si le sacrifice de Jésus-Christ a été le prix du salut des

Digitized by Google

hommes, il vaut pour tous les hommes de bonne volonté : *pax hominibus bonæ voluntatis.* Il ouvre la porte du ciel à quiconque agit bien : car ce sont des actions que Dieu nous demande, et tous ceux qui disent : *Seigneur, Seigneur*, n'entreront pas dans son royaume. Il est la condition générale du salut : qui en remplit les conditions particulières et personnelles a-t-il besoin de la connaître ? Est-il plus nécessaire de savoir la rédemption pour être sauvé que le péché originel pour être perdu ? Aussi l'Eglise déclare-t-elle siens tous les justes : croyants ou incroyants, s'ils sont de bonne foi (et, s'ils ne l'étaient pas, ils ne seraient pas justes), tous font partie de l'Eglise invisible. Qui vous empêche de mettre l'Eglise visible en rapport avec cette Eglise invisible, vraiment universelle, qui couvre la face du monde ? Vous le ferez quand vous honorerez du glorieux nom de catholiques tous les justes, tous les saints ; quand, sans abandonner ni dogme ni culte, vous vous contenterez de leur proposer le dogme et de leur offrir le culte et n'exigerez d'eux, pour être en communion entre eux tous et avec vous, que la vie.

» N'imposez que la morale, mais imposez-la droite, ferme, sainte. C'est ici que l'esprit du siècle sollicite de vous un progrès. Réglez conformément aux devoirs sociaux toute la conduite des hommes entre eux, depuis le respect des libertés, qu'on vous accuse de méconnaître, jusqu'à l'acquisition, jusqu'à l'emploi de la richesse ; enseignez aux cupides que, parmi les moyens de l'acquérir que ne réprouve pas la loi civile, il en est que la conscience réprouve ; cessez de cacher à ceux qui la possèdent que, propriétaires de leurs biens aux yeux de la loi civile, ils n'en sont aux yeux de Dieu que dépositaires, et commencez à leur apprendre quel usage ils doivent faire du périlleux dépôt qu'ils ont reçu. Faites sortir de la religion, ainsi transformée, le vrai socialisme, vainement cherché dans les ténèbres des doctrines matérialistes. Au lieu de garder dans la communauté de votre nom ceux qui vivent mal, mais qui croient, pour n'en exclure que ceux qui ne croient pas, comme vous avez fait jusqu'à ce jour, faites le contraire : ne vous inquiétez pas de ce qu'on croit, mais de la vie qu'on mène, et retirez à ceux qui ne conforment pas leur vie à vos prescriptions morales, mais à ceux-là seuls, l'honneur d'un nom dont ils ne sont pas dignes. L'Eglise alors sera ce qu'elle doit être : l'universelle société des saints. »

Une tentative de réforme catholique a été faite de nos jours par un grand penseur. Elle a échoué. Elle a porté principalement sur la constitution de l'Eglise, sur ses rapports avec l'Etat et avec la liberté des consciences, sur les conséquences sociales des principes moraux qui sont les siens, ou qui doivent être les siens ; et c'est, en

Digitized by Google

effet, au bout de cette route que le catholicisme retrouvera peut-être encore la conquête des âmes. Mais elle a été dogmatique. Bordas-Demoulin a cherché à restaurer l'intégrité de la foi jusque dans l'épiscopat même, hérétique à ses yeux. Il a choqué l'Église officielle, sans convertir les incrédules: il a été délaissé entre la répugnance des uns et l'indifférence des autres, et il y a péri. Le catholicisme fermera-t-il aussi l'oreille au conseil de déplacer son unité pour la transporter du dogme à la morale, conduite jusqu'à la solution des problèmes sociaux? Hélas! oublie-t-il que la foi se perd? Ignore-t-il que les âmes, de jour en jour plus nombreuses, qui lui échappent, échappent du même coup, pour la plupart, à toute direction morale comme à toute direction religieuse, et tombent jusque dans le dédain du Bien, du Vrai, du Beau, jusque dans le mépris de tout ce qui ennoblit l'homme, de tout ce qui rattache la terre au ciel?

S'il ne comprend pas, s'il ne veut pas comprendre qu'il faut répondre à de nouvelles exigences et devenir autre pour avoir prise sur d'autres âmes, eh bien, ce terrain de la morale, ainsi agrandie, offre au protestantisme, beaucoup mieux que le terrain du dogme, qui ne la lui a jamais donnée, l'unité constitutive d'une Eglise. Que cette Eglise accueille tous les adhérents à une morale qu'elle impose sans imposer son dogme, beaucoup de catholiques y entreront, en gardant leurs sacrements et leur foi; comme beaucoup de protestants, beaucoup de philosophes entreraient, sous toutes réserves dogmatiques, dans l'Église catholique transformée.

On peut concevoir, au-dessus du protestantisme comme du catholicisme actuel, une société constituée sur ces bases : l'adhésion obligatoire aux principes d'une morale exacte, étendue et sévère, avec l'assistance aux enseignements d'une doctrine proposée, ainsi qu'aux cérémonies d'un culte. Une telle société, si elle existait, compterait parmi ses membres des catholiques avec des philosophes et des protestants, ayant, sous les apparentes divergences de leurs croyances ou de leurs doctrines, une foi commune, la foi morale, l'amour du bien, le désir de vivre la vie religieuse, avec la détermination des devoirs qu'il faut y remplir. Les membres de cette société n'auraient pas besoin, pour en être, d'abdiquer leurs propres croyances ni de renoncer à leurs propres cultes; toutes les Églises y seraient comme des écoles, des groupes libres, des compagnies, des communions plus étroites dans le sein de l'Église universelle.

La plus grande puissance de culte comme d'organisation et, par suite, d'action sur les âmes, appartient à l'Eglise catholique. Une Église qui, seule entre toutes, a su comprendre les conditions pour

Digitized by Google

ainsi dire organiques et vitales du gouvernement spirituel n'a pas lieu d'abdiquer un tel pouvoir, de renoncer à exercer une autorité qui, pour tant d'esprits, est un joug auquel ils se dérobent : qu'elle l'exerce, au contraire, mais dans un sens compatible avec des besoins nouveaux, et sur un terrain où puisse la suivre et lui obéir le rationalisme des siècles futurs. Qu'elle regarde enfin, et voie que nous entrons dans une civilisation nouvelle, laquelle sera rationaliste. C'est le rationalisme qui pose aujourd'hui, à son point de vue, tous les problèmes sociaux; et, à ce point de vue, lui seul peut les résoudre. Ils sont indépendants en même temps que solidaires : chacun peut avoir, à part de tous les autres, sa propre solution; mais la solution de l'un emporte celle des autres. Celle du problème politique, faite de son côté, entraînerait celle du problème religieux : car il est telle organisation de l'État qui ne saurait s'accommoder d'une organisation quelconque de l'Église; mais de la solution du problème religieux sort aussi celle du problème politique, car il en sort une morale sociale féconde en conséquences de toute nature, et qui ne s'accommoderait pas toujours de tout régime civil. Le problème politique est presque résolu; il l'est du moins dans ses principes généraux : et c'est d'une manière si peu compatible avec la forme présente du catholicisme que beaucoup la jugent incompatible avec le catholicisme lui-même. Serons-nous donc sans religion? ou la religion de l'avenir sera-t-elle sans lien avec celle du présent, avec celle du passé? L'humanité cessera-t-elle d'être une? La chaîne des âges sera-t-elle rompue? Mais peut-être existe-t-il ailleurs que dans le catholicisme, dans les libres Églises du protestantisme ou ailleurs encore, quelque germe inconnu? Je ne sais : Dieu est grand, et je ne suis point son prophète.

Il n'y a point d'autre religion constituée que le catholicisme. Une constitution de religion, dans sa tradition, dans sa perpétuelle unité, dans l'autorité qui la garantit, est un catholicisme. Nous serons sans religion, ou nous serons catholiques. Mais le catholicisme aura été transformé dans la mesure où il peut l'être. Il ne combattra plus l'esprit moderne. Que cet esprit le réjouisse ou l'afflige, force lui est de le subir. Il mettra fin à une contradiction entre lui et cet esprit, plus apparente que réelle. S'il est de Dieu, cet esprit n'en est pas moins, étant l'esprit de l'humanité à une de ses périodes, l'esprit de Dieu qui la mène : deux choses qui viennent de Dieu, diverses, contraires même en apparence, sont réellement une. Combattre l'une ou l'autre, c'est combattre Dieu et se combattre soi-même; c'est prolonger la guerre des âmes, où chaque trait retombe sur celui qui le lance; guerre continue, sans repos ni trêve, qui dure jusqu'à ce que la société périsse, ou jusqu'à ce que les deux

Digitized by Google

principes, impérissables parce qu'ils sont divins, ne pouvant se détruire, s'accordent.

Cet accord viendra. Le catholicisme ne se refusera pas à le rendre possible. S'il s'y refusait, si la religion et l'esprit moderne continuaient à se combattre en Europe, la religion, étant de Dieu, ne mourrait pas pour le monde, mais pour l'Europe ; l'esprit moderne triompherait seul, car ni les fleuves ne remontent vers leur source, ni les peuples vers leur passé ; et cette horrible victoire, qui serait la perte de la vie religieuse, de la vie spirituelle, de la vie morale, consommerait une décadence dès lors sans remède, une barbarie profonde, tombeau de la civilisation européenne...

L'ordre ancien n'est plus. Il ne peut revivre. Il ne le peut, quoi qu'on fasse. Une révolution, qui dure depuis quatre-vingts ans, l'a renversé d'un souffle, vieillard décrépit qu'il était, et se dispute les restes de son cadavre. Elle marchera malgré l'Eglise, si l'Eglise refuse de marcher avec elle. Mais sans l'Eglise l'ordre nouveau ne se fera pas point ; le jour de demain, après cette nuit de tourmentes et de veilles, ne se lèvera point sur nous.

Les meilleurs catholiques demandaient à grands cris la réforme avant que, dans son impatience, lasse d'avoir attendu, elle s'emportât sous la direction fougueuse de Luther. L'Eglise n'avait pas eu le courage de la faire elle-même : elle vit des peuples entiers se détacher de son sein.

L'Eglise est une société toute religieuse : en religion, elle parle avec autorité, elle est chez elle. Les affaires terrestres ne la touchent pas. Si elle s'y mêle, elle n'est plus maîtresse, elle est dominée ; qu'elle en sorte, elle est au-dessus et domine. C'est la force des choses. Qu'elle s'élève donc hors de la région des orages politiques ; insouciante de ce qui n'est que du monde, qu'elle se contente de régner, sans violence, par la seule puissance de la foi qu'elle inspire, sur la vie religieuse des âmes ; que, reconnaissant pour siennes celles qui, en dehors même de son dogme, acceptent sa morale avec le culte qu'elle leur offre, elle s'attache surtout à cette morale, la développe, en étende les conséquences humaines : on l'écoutera. Qu'elle éclaire, marchant sur une route nouvelle, la route obscure des peuples qui cherchent l'ordre nouveau. Hélas ! qui en dissipera les ténèbres, si ce n'est l'Eglise ? Qui constituera cet ordre ? Qui posera le fondement de l'édifice ? Quel autre que le christianisme peut organiser la fraternité chrétienne ?

Poser en face des faux socialismes un socialisme vrai, je veux dire chrétien, qui fonde l'ordre sur le droit, qui n'organise le droit qu'en vue du devoir ; prendre la Révolution, qui marche et qui ne s'arrêtera point, la prendre d'une main forte, pour la diriger, ou la

Digitized by Google

dominer plutôt ; être homme du progrès et religieux tout ensemble ; n'accepter de l'esprit ancien que ce qui est de tous les temps, du nouveau que ce qui s'accorde avec l'ancien, avec l'éternel, de l'un et de l'autre que ce qu'ils ont de juste, qui est un, car toutes choses bonnes s'unissent dans le bien qui les fait bonnes ; voir le rapport des deux idées que chacun représente, en construire la synthèse, fondre ainsi les deux partis en un, qui soit le juste ; combler l'abîme qui se creuse toujours plus profond entre deux montagnes prêtes à tomber l'une sur l'autre le jour où le sol manquera sous elles, et à se briser l'une l'autre par un choc épouvantable : là est le salut, si quelque part est le salut du monde.

J.-E. Alaux.

Digitized by Google

LES

DERNIÈRES LUTTES

DE LA

LIBERTÉ ATHÉNIENNE

Histoire de Démosthène, par M. A. BOULLÉE, seconde édition. Paris, Didier, 1867, in-8°. — *Essai sur le droit public d'Athènes*, par GEORGES PERROT. Paris, E. Thorin, 1867, in-8°.

Si l'on veut bien connaître les institutions politiques d'Athènes, ce n'est pas tant à l'époque de la grandeur de cette ville qu'il faut les étudier que dans la période où elle opposa aux envahissements de la Macédoine des efforts sans suite, mal concertés et inutiles. Quand elle lutta contre les Perses, sauva la Grèce, et fut bien près de l'unir sous son commandement, elle semblait servie par son héroïsme plus encore que par sa constitution, et son histoire se résume dans quelques grands chefs de partis, Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès. Les vingt-cinq ans de guerres et de révolutions qui suivirent la mort de Périclès sont d'un puissant intérêt dramatique, mais on n'ira pas demander à l'Athènes de Cléon, d'Alcibiade, de Critias, des exemples du fonctionnement régulier des lois. Au contraire, après le rétablissement de la démocratie par Thrasybule, on voit commencer une période médiocrement éclatante et héroïque, mais calme et prospère. Il est rare qu'un roi restauré retrouve intact les fleurons de sa couronne, mais il peut trou-

Digitized by Google

ver en leur place quelque chose qui ne vaut pas moins, des leçons de sagesse; le peuple souverain rétabli dans ses droits profita de celles que lui donnaient les événements; il devint modéré, rangé; s'occupa moins des affaires des autres et fit mieux les siennes; embellit la ville, s'enrichit par le travail, et ne songea pas à conquérir le monde. De ces deux Athènes, la première fut de beaucoup la plus grande, mais la seconde fut bien plus constitutionnelle, et c'est la constitution athénienne que nous voulons étudier.

Deux publications récentes nous ramènent sur ce sujet, dont, il y a déjà bien des années, nous entretenions les lecteurs de la *Revue*, en leur parlant de l'histoire [1] de M. Grote. L'une est une *Histoire de Démosthène*, par M. Boullée. L'auteur, ancien magistrat, s'est fait surtout connaître par d'excellentes études sur quelques personnages politiques de notre siècle. Une impartialité qui ne dégénère jamais en banale indifférence, un libéralisme qui se concilie sans peine avec le respect intelligent du passé, l'amour constant de la vérité, une patience infatigable pour chercher les documents originaux, le talent de les mettre en œuvre dans des récits bien ordonnés et bien écrits, donnent à ses biographies une valeur historique qui manque trop souvent aux ouvrages de ce genre. La vie de Démosthène le transportait bien loin de ses sujets de prédilection, de ceux sur lesquels ses rapports avec les hommes éminents de notre temps lui fournissent des lumières particulières; mais le souvenir de son passé au barreau et dans la magistrature l'aura attiré vers le plus grand des orateurs, et, trouvant là une intéressante époque à étudier, de brillantes figures à peindre, il s'y sera arrêté. Son livre actuel est une seconde édition, revue et augmentée. Depuis l'apparition de la première, il s'est produit, en ce qui concerne l'antiquité grecque, un progrès remarquable. On porte désormais dans l'examen des témoignages un soin plus rigoureux; on ne se contente pas de répéter, avec des variantes de forme, des appréciations banales, on veut pénétrer dans le vif des hommes et des institutions. La critique, avec des instruments qu'on pourrait dire nouveaux tant ils ont été perfectionnés, l'archéologie, l'épigraphie, la philologie, s'est mise au service de l'histoire; mais c'est une servante maîtresse, qui entend que d'abord on prenne ses avis et qu'on les suive. Ce progrès, dont le nom de M. Grote est inséparable, se marque dans la seconde édition de M. Boullée, esprit trop ouvert pour ne pas accueillir les travaux modernes, en même temps que ses habitudes le rattachent à cette vieille érudition française qui a laissé d'elle-même, dans les *Mémoires de l'Académie des*

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 juillet 1853.

Digitized by Google

Inscriptions, un si remarquable monument. De cette double attraction vers des points assez opposés il résulte bien parfois un peu d'incertitude, mais, en somme, on reste sous une impression pleinement favorable. L'honnête et chaleureuse sympathie de M. Boullée pour tout ce qui est bon et beau, pour la noble vie et la noble mort de Démosthène, se communique au lecteur et ne lui laisse pas le temps de désirer une méthode plus sévère, une exposition plus complète de la législation athénienne.

A cet égard, il ne reste que bien peu à désirer après l'*Essai*, de M. Perrot, *sur le droit public d'Athènes*, et même si nous trouvons qu'il nous manque encore quelque chose, ce n'est pas que M. Perrot ait négligé une seule des sources d'information qui s'offraient à lui, c'est que ces sources sont incomplètes. M. Perrot est un des plus dignes représentants de cette nouvelle école d'érudition française qui a reçu de son séjour en Grèce une empreinte bien reconnaissable. Dans ce contact familier et prolongé avec le pays, en revivant sur place, si on l'ose dire, la vie des anciens temps, nos jeunes archéologues ont compris et senti l'antiquité grecque comme une chose réelle, vivante, au lieu d'y voir, ainsi que l'avaient trop souvent fait leurs prédécesseurs, un sujet à des exercices scolaires, une mine inépuisable de thèmes et de versions, de discours français et de déclamations latines. Leurs travaux ont quelque chose de net, de vif, de pénétrant, une manière précise, qui exclut le vague et l'à-peu-près. Cet éloge ne s'applique sans doute qu'aux meilleurs, mais il s'applique tout entier au livre de M. Georges Perrot. Le droit public qui s'y trouve exposé, c'est la constitution d'Athènes au IVe siècle, laquelle reproduisait dans ses formes extérieures la législation politique du siècle précédent. L'auteur, avec beaucoup de raison, nous a donné l'exposé systématique du droit public d'Athènes, qui nous manquait encore, au lieu de tenter une histoire de la démocratie athénienne, qui n'est plus à faire après M. Grote. Sur ce terrain plus limité, il s'est établi de manière à ne pas craindre d'en être dépossédé.

La constitution athénienne reposait sur la législation de Solon. Les réformes successives de Clisthène, d'Aristide, d'Ephialte et de Périclès la firent aboutir à une démocratie, la plus complète et la plus libérale que l'on connaisse chez les anciens, et dont on ne trouve l'analogue chez les modernes que dans certains cantons suisses et certains Etats de l'Amérique du Nord. La classe que ces réformes abaissaient essaya de reprendre le pouvoir par les moyens les plus illégaux et souvent les plus criminels, y réussit un moment avec l'appui des Spartiates, et fit de sa victoire un usage si atroce et si absurde qu'elle tomba bientôt pour ne plus se relever. Le parti dé-

Digitized by Google

mocratique, modéré par le souvenir de ses malheurs, le parti oligarchique, découragé par son sanglant échec, cessèrent de se déchirer, et la constitution rétablie par Thrasybule fonctionna avec régularité pendant quatre-vingts ans (403-322 av. J.-C.).

Dans le système politique des Athéniens, rien ne nous frappe plus que l'art très intelligent, très fin avec lequel il est construit. Les législateurs, pour réaliser leur idée d'une démocratie libre, avaient à établir un gouvernement auquel tous les citoyens participassent, et qui pourtant eût l'unité indispensable pour la conduite des affaires, qui pût obtenir de tous l'obéissance à la loi et qui ne pût opprimer personne au nom de la loi ; ils y parvinrent en attachant à chaque pouvoir un contrôle effectif. A Athènes, il n'y eut pas une magistrature qui ne fût limitée par une autre, pas un acte public dont on ne dût rendre compte. Pour faire comprendre cette ingénieuse combinaison il faut en venir au détail.

La souveraineté dans sa plénitude et son exercice direct appartenait au corps des citoyens. Tout Athénien y participait par son droit de voter sur toutes les affaires civiles et politiques, et par son admissibilité à toutes les magistratures sans exception. L'égalité était complète. Ce souverain collectif rendait dans l'enceinte du pnyx des décisions sans appel, que tous, jusqu'aux magistrats de l'ordre le plus élevé, étaient tenus d'exécuter immédiatement. Un pouvoir aussi absolu n'aurait pas offert moins de danger confié à tout un peuple que confié à un seul homme, si les institutions n'en avaient habilement tempéré l'usage.

Les citoyens en corps ne pouvant rester perpétuellement assemblés pour décider des affaires qui se présentaient tous les jours et à chaque heure, ce soin fut remis à un conseil de gouvernement appelé le conseil des Cinq-Cents. On le choisissait par la voie du sort dans les dix tribus de l'Attique, dont chacune fournissait cinquante membres. Tout citoyen qu'aucun jugement n'avait frappé d'incapacité civique (atimie) pouvait se faire inscrire sur la liste de l'archonte, et, si son nom sortait de l'urne, il faisait partie du nouveau conseil, après avoir subi un examen (dokimasie) sur sa conduite antérieure devant les membres du conseil sortant. Le conseil des Cinq-Cents préparait les projets de loi qui devaient être soumis à l'Assemblée, prenait les mesures que réclamaient les circonstances, à condition de les faire ratifier par la prochaine assemblée, surveillait les finances et traitait en comité secret certaines négociations diplomatiques qui n'auraient pu, sans inconvénients, être portées devant le peuple entier. Ce corps politique avait donc la préparation des actes législatifs, le droit de prendre les mesures d'urgence, et la surveillance de toute l'administration ; la décision

Digitized by Google

souveraine restait toujours au peuple, qui se réunissait trois ou quatre fois par mois.

Quoique le pouvoir confié au conseil fût loin d'être absolu, la constitution en prévoyait et en prévenait l'abus. Chacune des dix sections dont il se composait était en permanence un dixième de l'année, et jouissait durant ce temps de présidence (prytanie) d'une autorité dont elle aurait pu faire usage pour favoriser les opinions de sa tribu. Aussi, dans les cas de séance générale du conseil ou d'assemblée du peuple, la loi la plaçait sous la surveillance de neuf proëdres, tirés au sort dans les neuf sections non présidentes, l'épistate ou président des proëdres, tiré lui-même au sort, présidait la séance du conseil ou l'assemblée du peuple. Cette ingénieuse combinaison offrait les meilleures garanties d'impartialité. Si une section du conseil, représentant une tribu plus démocratique ou plus aristocratique que les autres, avait voulu profiter du droit d'initiative que lui donnait la prytanie pour faire passer quelque mesure de parti, les proëdres, représentants des autres sections, l'auraient arrêtée aussitôt. Ajoutons que ces utiles gouvernants d'Athènes étaient médiocrement rétribués. Quand ils assistaient simplement aux séances du conseil ils recevaient un jeton de présence d'une drachme (0,96 cent.); quand ils étaient en permanence, ils avaient de plus la nourriture gratuite à la maison de la présidence (prytanée).

Le conseil des Cinq-Cents était un corps administratif et politique; il n'était ni une administration, ni un gouvernement. Cette double mission revenait à divers magistrats; d'abord aux neuf archontes, tirés annuellement au sort et remplissant des fonctions analogues à celles de nos maires et de nos juges, ensuite aux dix stratèges choisis par l'élection et indéfiniment rééligibles. Ceux-ci formaient un véritable ministère, et lorsqu'un citoyen éminent, comme Périclès, se trouvait parmi eux, il était de fait premier ministre. En dehors des stratèges, on ne comptait plus qu'un haut magistrat, l'intendant du revenu public, élu et rééligible, et qui, lui aussi, lorsque son caractère et son talent l'y portaient, pouvait être une sorte de premier ministre. Ces magistratures étaient gratuites; ceux qui les exerçaient devaient rendre compte de leurs actes et pouvaient, pour faits de leur gestion, être traduits devant les cours de justice.

Le pouvoir judiciaire, aussi bien que le pouvoir politique, appartenait au peuple en corps, et autant que possible il s'exerçait par le peuple en corps. Six mille jurés (dont mille supplémentaires), tirés au sort chaque année parmi les citoyens qui donnaient leurs noms, formaient, sous la présidence des archontes, dix tribunaux. Tous les

Digitized by Google

crimes ou délits politiques, abus de pouvoir des magistrats, prévarications, attentats contre les personnes ou les propriétés, ressortissaient uniquement et directement à ce jury, dont le verdict était sans appel. Au moment où une affaire arrivait devant un tribunal, l'archonte tirait au sort la section du jury qui devait le composer, de manière que personne ne savait d'avance par qui il serait jugé, et que les jurés ne savaient pas davantage sur quelle affaire ils auraient à prononcer. Ces tribunaux offraient la garantie la plus effective contre les abus possibles des fonctionnaires publics ; on croirait volontiers qu'ils étaient moins propres à prononcer sur les affaires privées.

Nous avons vu le peuple exercer aussi directement qu'on peut l'attendre de l'universalité des citoyens le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire ; il en était de même du pouvoir législatif. Mais sur ce point, la constitution prenait quelques précautions. Comme chaque citoyen avait le droit de rédiger un projet de loi et de le soumettre aux suffrages du peuple, il aurait pu en résulter une multitude de projets dont la discussion eût pris beaucoup de temps à l'Assemblée, et qui, s'ils eussent été votés, auraient compliqué et brouillé la législation. On s'était prémuni contre cet abus. Toute proposition modifiant une loi existante dut être présentée dans la première assemblée de l'année. D'abord soumise aux archontes thesmothètes, si elle leur paraissait contraire à la législation athénienne, ils la signalaient au conseil des Cinq-Cents, qui ne la mettait pas en délibération. Si les thesmothètes donnaient un avis favorable, le projet arrivait devant le peuple ; si le peuple à son tour émettait un vote favorable, le projet était affiché publiquement, afin que tout citoyen pût en prendre connaissance, puis, vingt jours après, il revenait devant le peuple en seconde lecture, et était renvoyé à un comité législatif (nomothètes), choisi parmi les jurés, qui abrogeait la loi ancienne et sanctionnait la loi nouvelle. Ce sont à peu près les formes adoptées dans le Parlement anglais, où chaque proposition est soumise à deux lectures, puis discutée en comité.

Jusqu'ici, nous n'avons trouvé pour le gouvernement comme pour l'administration, pour la création, comme pour l'exécution des lois, que des comités annuels tirés par le sort ou l'élection du sein du peuple, où ils rentraient bientôt, de sorte qu'il n'existât d'autre autorité durable que le peuple en corps, d'autre pouvoir permanent que le sien. Cependant à côté de ces magistratures mobiles, il en était une qui représentait des traditions, une que son caractère viager rendait indépendante du jeu du sort et de l'élection ; c'était l'Aréopage composé des archontes sortis de charge, c'est-à-dire de citoyens honnêtes, exempts d'ambition, connaissant bien les lois

Digitized by Google

Ce conseil de l'Aréopage, qui formait autrefois la grande cour de justice et le Sénat politique d'Athènes, fut dépouillé de presque toute son autorité par les réformes d'Ephialte et de Périclès; il ne garda que le droit de juger les cas d'homicide volontaire. La restauration de Thrasybule lui rendit quelques-uns de ses priviléges, ou du moins il sortit dans cette période de l'effacement où il était tombé sous Périclès, et reprit une autorité morale incontestable. Dans les jours de crise, il intervint utilement, car lui seul pouvait un moment se placer au-dessus des lois sans leur faire courir de danger.

Toute la législation athénienne converge vers ce but : organiser le pouvoir de telle sorte qu'il ne puisse pas devenir oppressif, qu'il ne puisse porter atteinte ni à la souveraineté de tous, ni à la liberté de chacun. Avec leur finesse et leur vigueur d'esprit habituelles, les Athéniens créèrent un système de garanties qui mérite d'être cité comme modèle. Furent-ils aussi heureux pour l'autre côté du problème? Ce pouvoir si sévèrement limité suffisait-il pour protéger les intérêts publics? On le croira difficilement. De plus, par le peu d'attrait qu'il offrait aux hommes éminents, il devait revenir aux hommes médiocres. C'est la tendance des démocraties. Au IVe siècle, Athènes fut gouvernée par des magistrats généralement honnêtes, mais d'un génie assez borné, dont le type est Phocion. En temps ordinaire, les choses peuvent aller ainsi; mais qu'il se présente une crise grave, et l'insuffisance du pouvoir éclate.

A Athènes, les hommes les plus actifs et les plus intelligents, comme aussi les plus remuants et les moins scrupuleux, ne cherchaient pas les fonctions publiques, à moins que, se sentant des aptitudes militaires, ils n'aspirassent à la stratégie. Ils visaient bien plus à agir sur l'Assemblée par la parole, à devenir des orateurs écoutés; ils acquéraient ainsi bien plus d'importance politique. M. Perrot a écrit de son meilleur style, avec son savoir exact et son sens historique pénétrant, d'excellentes pages sur les orateurs athéniens; nous en détachons quelque chose.

Ces orateurs étaient ce que nous appellerions les hommes politiques, les hommes d'Etat d'Athènes. C'étaient des citoyens qui prenaient l'habitude d'assister aux délibérations du Sénat (conseil des Cinq-Cents) quand elles étaient publiques, de suivre avec attention celles de l'Assemblée, d'y prendre souvent la parole, de proposer, sous forme de décrets qu'ils avaient rédigés, des résolutions qu'ils soutenaient à la tribune... Obligés, par la situation même qu'ils briguaient, d'être toujours prêts à offrir au peuple leurs avis, et à le tirer d'embarras chaque fois qu'une difficulté se présentait, les orateurs étaient tenus de réunir un double mérite : d'une

Digitized by Google

part, le souci de la forme et l'art du bien dire; de l'autre, la netteté, la sûreté du jugement et l'habitude des affaires. On sait, par plus d'une anecdote, combien le peuple athénien avait l'oreille fine et délicate; il ne montait pas au pnyx seulement pour exercer son droit d'initiative et de contrôle, pour travailler au bien de l'Etat, mais aussi pour se donner une satisfaction d'esprit et une jouissance littéraire, pour trouver là ce vif et indéfinissable plaisir que l'on éprouve à entendre bien parler une langue souple, riche, harmonieuse et cadencée. Tel artisan qui n'avait jamais pris la parole dans le Sénat ni dans l'Assemblée, était un amateur passionné du beau langage, un sévère et pointilleux critique. Ceux qui se destinaient à parler au peuple devaient commencer par s'imposer une patiente préparation; on s'assurait à prix d'argent les leçons de ces maîtres, les Gorgias et les Protagoras, les Isocrate et les Isée, dont le subtil et minutieux enseignement condamnait à un long et pénible noviciat les apprentis orateurs. Après cette éducation théorique, venait l'éducation pratique, celle que l'on acquérait sur le pnyx, dans le Sénat, dans les magistratures, en écoutant les orateurs politiques, en mettant soi-même la main aux affaires, en s'exerçant à en parler le langage. Ainsi l'orateur était tenu d'ajouter aux aptitudes, à l'expérience de l'homme politique, toute la science, toutes les habiletés du rhéteur, toute la dextérité, toutes les ressources d'un acteur consommé. Pour s'astreindre à tous ces travaux et poursuivre un but que l'on n'atteignait pas sans de laborieux efforts, il fallait d'abord, presque toujours, une aisance qui pût payer de coûteuses leçons, et fournir aux dépenses d'une sorte de stage qui durait plusieurs années; il fallait, de plus, outre d'heureux dons naturels, une double initiation, l'étude de la rhétorique complétée par l'expérience personnelle, par le maniement des choses et des hommes. Dans de telles conditions, le nombre des orateurs ne pouvait être que très restreint. En droit, la tribune était ouverte, comme le proclamait la voix du héraut, à tous les Athéniens que n'avait point frappés une condamnation judiciaire; mais en fait, autant que l'on peut indiquer des chiffres en l'absence de tout document précis et de tout renseignement statistique, on ne comptait guère à la fois, en un moment quelconque de la vie d'Athènes, qu'une trentaine, tout au plus qu'une cinquantaine de personnes qui abordassent habituellement la tribune; encore, sur ces cinquante y en avait-il une dizaine qui, plus éloquentes et plus écoutées que les autres, absorbaient à elles seules presque toute l'attention et jouaient toujours les premiers rôles. Les orateurs formaient ainsi un groupe à part, composé d'hommes politiques qui, sans titre officiel, sans autre investiture que leur notoriété et leur autorité morale, se trouvaient posséder la réalité du pouvoir, donner l'impulsion première et avoir la haute main sur les affaires.

M. Perrot s'exagère un peu la portée de cette institution des orateurs, qu'il décrit d'ailleurs avec tant d'intelligence et d'exactitude. Elle suppléait, je le crois, à quelques-unes des lacunes du gouvernement athénien, mais elle ne lui donna pas ce qui lui manquait le plus à

Digitized by Google

cette époque, l'initiative, la suite et la vigueur. Les Athéniens, placés à la tête d'une confédération respectable encore, quoique bien inférieure à leur ancien empire, n'aspirant plus à réunir la Grèce sous leur suprématie, ne redoutant pas qu'une autre ville s'emparât du commandement, voyant leur commerce prospère, leurs colonies florissantes, payant peu d'impôts, faiblement astreints au service militaire, vaquant à l'aise à leurs travaux et à leurs fêtes, trouvaient du charme à cet état de choses, et se sentaient peu disposés à s'engager de nouveau dans les hasards de la guerre. On n'aurait qu'à louer leur disposition d'esprit s'il suffisait à un peuple d'aimer la paix pour la conserver, et si les causes de trouble ne subsistaient pas parce que, pendant quelque temps, on peut s'en détourner et ne pas les voir. La Grèce appelait alors un regard aussi vigilant qu'au siècle précédent ; elle réclamait une suite d'efforts aussi énergiques de la part des Athéniens qu'au temps de Thémistocle et de Cimon, s'ils voulaient sauver l'indépendance hellénique. Ce regard vigilant, un orateur pouvait l'avoir, mais la direction effective, suivie, ne pouvait venir de ces conseillers officieux, dont les avis, même applaudis, ne recevaient pas toujours la sanction législative, et qui n'étaient presque jamais mis à même d'exécuter les mesures qu'ils avaient fait voter. Ce fut un malheur pour Athènes que cette séparation qui se fit entre le génie du conseil et le génie de l'exécution, entre les qualités nécessaires à la conduite d'une assemblée et les qualités qu'exige la conduite des affaires. On avait vu tous ces dons réunis chez les grands hommes du Ve siècle. Au IVe, la division s'accomplit, l'art de la guerre devint plus technique, plus spécial, plus savant ; l'art de la parole, plus raffiné, plus difficile ; on ne put plus espérer d'exceller dans les deux à la fois, on les sépara. Les peuples, à un certain moment de leur existence, deviennent grands partisans de la division du travail ; c'est même ce que l'on appelle progrès, expression bien plus polie que décadence, qui serait le véritable mot.

C'était donc maintenant une rare exception que le même homme possédât l'influence et le pouvoir ; on pouvait être trente ans le premier orateur, le premier homme politique d'Athènes et ne jamais faire partie du ministère ou comité des stratèges. Il est vrai que, par la parole, on charmait le peuple, on l'entraînait, on le guidait. Mais les effets de l'éloquence s'usent vite, et, même dans leur fraîcheur première, ils ont plus d'éclat que de solidité. — Comme l'a dit Washington, avec un simple et profond bon sens, l'influence n'est pas le gouvernement. A celui qui entreprend de mener l'Etat, il ne suffit pas d'être écouté, il faut qu'il soit obéi, il faut qu'il trouve dans la loi les moyens de se faire obéir. Réduit aux seules ressour-

Digitized by Google

ces de la parole, il se fera infiniment d'honneur à lui-même, mais il ne rendra à son pays que de stériles services.

Toute la carrière de Démosthène est la confirmation du mot de Washington. Trente ans, il influa grandement sur son pays, mais il ne le gouverna jamais. Tout ce que lui suggéra l'admirable clairvoyance de son génie et de son patriotisme n'amena que de faibles résultats. Sa vie si noble, si pénible, n'aboutit qu'à la défaite, à la chute, à la mort volontaire; elle nous laisse une impression bien différente de celle que nous ressentons en lisant la vie de ces grands hommes heureux, les Aristide, les Cimon, les Périclès. Miltiade et Thémistocle eurent une fin triste et tragique, mais ils avaient eu des jours décisifs pour la grandeur de leur pays et pour leur propre gloire. L'un avait Marathon, l'autre Salamine. La fortune ne ménagea jamais à Démosthène de tels dédommagements.

Pour lui, la vie ne fut jamais facile. Sa lutte contre la force des choses commença dès l'enfance; il dut disputer sa fortune à des tuteurs malhonnêtes, conquérir son talent sur des défauts physiques qui semblaient de nature à l'entraver pour jamais, se défendre même contre de fâcheux souvenirs de famille. Son père, il est vrai, était riche et honorable; mais son grand-père maternel, dont venait en partie la fortune, avait laissé une réputation moins nette. Cet ancêtre se nommait Gylon et s'était établi à Nymphéum, comptoir athénien de la Chersonèse taurique, où il paraît avoir fait le commerce des grains. Lorsque les désastres d'Athènes en Sicile firent craindre qu'elle ne fût plus en état de protéger ses nationaux, Gylon et d'autres marchands de Nymphéum placèrent leur comptoir sous la protection du prince indigène de Panticapée (Kertch). Cet acte fut mal vu dans la métropole, et l'on s'en prit surtout à Gylon, qui fut condamné à une amende. Celui-ci s'inquiéta fort peu de sa condamnation, paya ou ne paya pas l'amende, se retira à Panticapée et s'y maria avec une *Scythe*, dit Eschine, comme s'il disait une sauvage, mais plus probablement avec la fille de quelque marchand grec établi dans ces parages. Il eut deux filles, et quand il les vit d'âge à se marier, il les envoya à Athènes avec de belles dots; l'une épousa Démocharès, l'autre Démosthène le père, qui possédait déjà de la fortune. Il avait une fabrique d'épées occupant trente-deux esclaves et une fabrique de lits qui en occupait vingt. Lorsqu'il mourut, après huit ou neuf ans de mariage, il laissa 14 talents (79,640 fr.), grosse somme pour Athènes et pour le temps. L'argent valait alors au moins deux fois plus qu'aujourd'hui.

Démosthène naquit donc dans une famille riche, mais non pas sans reproche. Il n'avait que sept ans lorsqu'il perdit son père. (On

Digitized by Google

place avec probabilité sa naissance dans la 3e année de la 99e olympiade, 382-381 avant J.-C.) Les trois parents chargés de la gestion de sa fortune la dilapidèrent. Sa mère, le voyant frêle et maladif, ne voulut pas qu'il prît part aux exercices gymnastiques, où se formaient les jeunes Athéniens. Les soins excessifs dont on l'entourait excitaient les railleries de ses camarades, et, plus tard, quand les enfants devenus hommes se retrouvèrent dans la vie politique, quelque chose de cette impression première subsistait. Les rivaux de Démosthène furent toujours prompts à le traiter de faible et de craintif. Eschine, si peu favorisé du côté de la naissance et de la fortune, prenait sa revanche par les avantages physiques ; il avait un corps d'athlète, et figurait admirablement sur un théâtre ou dans une compagnie d'hoplites.

La timidité de Démosthène n'était qu'extérieure ; au fond, il avait l'âme hardie et tenace. Lorsqu'il arriva à sa majorité (dix-sept ans), et qu'il demanda des comptes à ses tuteurs, ceux-ci lui remirent une petite somme, moins de deux talents, lui disant qu'ils ne savaient ce qu'était devenu le testament de son père. Ils pensaient sans doute qu'ils n'avaient rien à craindre de cet enfant timide ; il leur montra le contraire. Il avait étudié les lois et l'éloquence avec quelques maîtres habiles, avec Isée probablement ; il intenta une action à ses tuteurs, plaida avec entêtement, et fit condamner son oncle Aphobus à une restitution de dix talents. On reconnut dès lors que le petit *Battalus*, comme on l'appelait, n'était pas si facile à mener qu'on l'avait cru.

L'insuffisance de ses moyens physiques se révéla surtout lorsqu'il voulut parler sur les affaires publiques. Haranguer en plein air une foule de cinq à six mille personnes ne devait pas être chose aisée pour un jeune homme qui avait la complexion faible, la langue embarrassée, l'haleine courte. Il remédia à ses défauts naturels par un travail obstiné. Lui-même, vieux, racontait au jeune Démétrius de Phalère, de qui on le tient, les pénibles exercices par lesquels il se façonna à la parole. Il se mettait des petits cailloux dans la bouche et récitait ainsi des tirades de vers ; pour fortifier sa voix, il montait d'une course rapide sur des lieux escarpés, récitant, déclamant tout d'une haleine des morceaux de poésie ou de prose. A cette rude gymnastique, il gagna de pouvoir se faire entendre du haut du pnyx, mais il n'eut jamais la facile et brillante élocution d'un Eschine, d'un Démade. Ce qui le fit puissant entre tous les orateurs, ce ne fut pas l'éclat extérieur de la parole et de l'action, ce fut le sérieux passionné de sa pensée. Il se proposa un idéal dès sa jeunesse et consacra sa vie entière à le réaliser ; il mourut à la peine, mais sa noble entreprise forme un des plus beaux chapitres

Digitized by Google

de l'histoire. Démosthène est un de ces grands vaincus que la postérité place au-dessus de leurs vainqueurs.

Son idéal, c'était l'Athènes de Cimon et de Périclès, moins peut-être quelques prétentions ambitieuses dont l'expérience avait démontré le danger, mais avec la même initiative, le même amour de la liberté et de la gloire, la même activité incessante, la même association continue des forces de la pensée et des énergies de l'action, cette Athènes dont l'immortel portrait a été tracé par Thucydide. Démosthène se nourrit de cet historien ; on prétend qu'il le copia huit fois de sa main ; il s'en assimila au moins toute la substance. Dans un âge affaibli, énervé, seul il représenta le grand passé qui pouvait être un grand avenir ; seul il poussa vigoureusement, sans déviation et sans défaillance, ses concitoyens vers ce but sacré, vers ce devoir absolu, la lutte à tous risques pour la liberté de la Grèce.

Lui-même, quand il débuta dans la carrière politique, tout en sentant que la situation générale n'était pas bonne, tout en prévoyant un danger, ne savait pas bien d'où il viendrait. Il s'inquiétait des îles qui formaient la Grèce maritime, et les voyait menacées par les petites dynasties, moitié grecques, moitié barbares, de l'Asie mineure. L'état de la Grèce continentale ne l'inquiétait pas moins, quoique plus satisfaisant en apparence. Les trois principales villes, Sparte, Athènes, Thèbes avaient fini par s'équilibrer, mais sans se rapprocher pour une action commune ; de sorte que cet équilibre n'était qu'une neutralisation de forces qui laissait la Grèce exposée à tous les hasards. A mesure que s'effaçait l'esprit patriotique qui avait suscité la grande armée hellénique contre les Perses, à mesure que les citoyens, devenus plus industrieux, plus commerçants, plus riches, avaient moins de goût pour le service militaire, il se formait, à la place des vieilles milices nationales, des bandes de mercenaires faisant de la guerre un métier et toujours prêts à se vendre à qui les payait le mieux, à qui leur fournissait le plus d'occasions de pillage. Sans doute, il y avait dans ces mercenaires de bons soldats et de bons officiers, on eût pu en tirer d'excellentes troupes ; mais il eût fallu une administration énergique qui les payât avec régularité, les employât utilement et sût les contenir. Le gouvernement athénien ne suffisait pas à cette tâche, les troupes qu'il soldait n'obéissaient réellement qu'à des condottieri comme Charidème et Charès, et ne servaient que les intérêts particuliers de leurs chefs.

La Grèce, arrivée à ce degré de désorganisation intime, et avec ces éléments de désordre flottant à sa surface, était à la merci de tous les accidents. Celui qui amena la crise fut des plus singuliers. Les Thébains avaient imaginé de donner une importance politique au vieil

Digitized by Google

et innocent conseil amphictyonique, et de s'en faire un instrument. Les Amphictyons, fiers de leur nouveau pouvoir, condamnèrent à une amende de 500 talents les Spartiates, coupables d'avoir saisi traîtreusement, il y avait quelque vingt ans, la citadelle de Thèbes. Comme il aurait fallu une armée de 50,000 hommes pour aller percevoir cette amende, l'arrêt du tribunal de Delphes n'eut pas de suites; mais les Thébains, encouragés par ce premier succès, firent, par les motifs les plus futiles, condamner en 357 les Phocéens à une grosse amende. Ceux-ci, moins forts que les Spartiates et plus à la portée des Thébains, auraient bien été contraints de s'exécuter s'ils n'avaient trouvé moyen de faire payer aux juges l'amende et les frais du procès. Un chef phocéen, nommé Philomélus, emprunta 15 talents au roi spartiate Archidamus, s'en procura quinze autres sur sa fortune privée, recruta avec cette somme une troupe de mercenaires, et fondit sur la ville de Delphes qu'il enleva presque sans coup férir. Il se trouva ainsi maître des trésors que, depuis des siècles, la piété entassait dans ce sanctuaire de la Grèce, de 10,000 talents, ce qui en valeurs de nos jours équivaudrait à plus de cent millions de francs. Jamais ville grecque ne disposa d'un tel budget. Les Phocéens purent dès lors attirer les plus nombreuses bandes de mercenaires et braver la croisade que les Amphictyons prêchèrent contre eux. Après quatre ans d'une guerre sans honneur contre des voleurs et des sacriléges, les Thébains furent réduits à invoquer l'intervention du jeune prince qui d'un pays jusque-là presque insignifiant, la Macédoine, venait de faire un des premiers Etats de la péninsule hellénique.

Quelques districts montagneux composaient tout son héritage; les colonies grecques de la Chalcidique l'éloignaient de la mer; la puissante Thessalie lui interdisait l'accès de la Grèce continentale; à l'ouest et au nord, il était serré par une ceinture de peuples barbares, les Epirotes, les Illyriens, les Thraces. Ses sujets n'étaient pas plus civilisés, et lui-même, quoique descendant d'une famille grecque, avait les violents instincts d'un barbare; mais il était doué d'une des intelligences les plus claires, d'une des âmes les plus actives et les plus intrépides qui aient jamais existé. Retenu à Thèbes comme ôtage, à l'âge de quinze à dix-huit ans, il vit là ce que peut le génie d'un homme; il vit Epaminondas faire d'une ville peu importante la première puissance de la Grèce; il le vit introduire dans l'armée une organisation qui en doublait la force, et mener ses soldats avec une science inconnue aux grands chefs de l'autre siècle, les Gimon et les Brasidas. Pour un esprit aussi actif, ces leçons ne furent pas perdues. Imiter Epaminondas, former une armée avec la population pauvre mais vigoureuse de la Macédoine, l'exercer contre ses voisins et la rendre ainsi capable de tenir tête aux milices

Digitized by Google

grecques, tel fut le projet qu'il conçut et dont il commença l'exécution dès que la mort de Perdiccas lui eut livré le trône de Macédoine (360-359). Les Athéniens pouvaient l'arrêter dès le début, et certes leurs entreprenants ancêtres l'auraient fait; mais ne pas aller au-devant des difficultés était devenu leur habitude. Pour s'opposer à Philippe, ils attendirent qu'il fût trop tard. En 353, le roi de Macédoine passa en Thessalie. Battu une première fois par les Phocéens, il revint vaillamment à la charge l'année suivante et remporta une victoire complète. Les Macédoniens marchèrent au combat, des couronnes de laurier sur la tête, en signe qu'ils venaient venger le dieu de Delphes. Ces barbares semblaient les défenseurs de la religion hellénique,

La victoire de Philippe lui donna la Thessalie jusqu'aux Thermopyles. A son infanterie déjà sans égale, elle ajouta la cavalerie thessalienne, la meilleure de la Grèce. Les Athéniens restèrent maîtres de la mer, mais sur terre ils eurent un supérieur. Ils ne pouvaient lui arracher la domination qu'en se portant contre lui avec une ardeur infatigable et en entraînant dans ce mouvement les autres villes de la Grèce. C'est ce que Démosthène ne cessa de leur recommander. Il engagea, en 352, contre la Macédoine une sorte de duel personnel qui ne finit qu'avec sa vie. Ni les obstacles que la force des choses accumula devant lui, ni les échecs que la fortune lui infligea ne le découragèrent; à l'énergie de Philippe il opposa une énergie non moindre. Mais les conditions du combat étaient si inégales qu'on ne s'étonne pas du dénouement.

En apparence, les Athéniens n'étaient pas déchus. Avec leur constitution libérale, ils auraient sans doute compté bien des jours de tranquille prospérité si les choses avaient voulu seulement rester où elles en étaient à la mort d'Epaminondas. Mais il survint cet accident de la Macédoine, et tout fut dérangé. Pour remédier au mal imprévu, il aurait fallu une suite d'efforts dont les descendants des vainqueurs de Darius et de Xerxès n'étaient plus capables. Charmés des éloquentes discussions de la place publique, persuadés qu'ils ne pouvaient mieux employer l'excédant de leurs revenus qu'en embellissements de la ville et en fêtes publiques, ils se résignaient tardivement et à demi aux fatigues et aux sacrifices de la guerre; ils opposaient aux valeureux soldats de Philippe des mercenaires indisciplinés, mal payés et mal commandés. Se laissant abattre par les revers, ils subissaient la paix; mais à peine était-elle conclue, que, la trouvant trop chèrement achetée, ils concevaient des projets belliqueux et formaient des plans de campagne. Ainsi, ne sachant se résigner ni aux humiliations de la paix, ni aux sacrifices de la guerre, ils ne faisaient jamais celle-ci en temps opportun

Digitized by Google

et ne jouissaient jamais pleinement de l'autre. Dans ces alternatives de découragement et d'ardeur, le peuple penchait tour à tour du côté des deux partis qui se disputaient l'influence. L'un, ami de la tranquillité avant tout, se résigna trop vite à la prépondérance macédonienne, pensant qu'il valait mieux l'accepter volontairement que la subir de force ; en même temps, sans provoquer le renversement de la démocratie, il aurait vu avec plaisir le pouvoir du grand nombre limité ou supprimé ; c'était le parti dont Phocion fut le chef intègre, Eschine l'instrument éloquent et vénal. L'autre parti que Démosthène dirigea pendant plus de vingt cinq ans, voulait que le peuple conservât, avec les institutions de ses ancêtres, les traditions patriotiques qui avaient fait leur grandeur, qu'il se regardât comme le protecteur de la Grèce et qu'il défendît au prix de son or et de son sang l'indépendance des Etats helléniques. Entraînés par les sévères et nobles paroles du grand orateur, qui évoquait devant eux tout un passé de gloire et de liberté, les Athéniens acceptaient avec enthousiasme l'honneur et les charges de ce protectorat ; mais leur ardeur s'éteignait bientôt, et n'aboutissait qu'à des efforts incohérents et sans portée. L'imminence du danger leur arrachait seule des résolutions dignes d'Athènes, mais trop tardives pour être efficaces.

Ce tableau, dont les principaux traits sont empruntés à Démosthène lui-même, est loin d'être flatteur ; on en ferait un plus triste encore des autres villes grecques. Athènes du moins lutta pour l'indépendance de tous, lorsque ses rivales s'enfermaient dans une quiétude égoïste. Elle aurait dû mettre dans sa résistance plus d'initiative et de suite, mais elle rencontra autour d'elle si peu d'intelligence du danger général, si peu de désir d'une entente commune, qu'on excuse presque ses défaillances. Les Etats grecs, habitués à leurs vieilles querelles, ne voyaient pas d'ennemis ailleurs que dans les villes rivales et n'imaginaient pas qu'un pays pauvre, faiblement peuplé et barbare, pût menacer sérieusement l'indépendance de puissantes cités comme Sparte ou Thèbes. Ils attendirent l'événement, confiants dans leur civilisation et leurs armées ; mais rien ne leur servit, parce que sous leur prospérité apparente se cachait un relâchement réel de leur ancienne vigueur, une vraie diminution de forces, et parce qu'ils trouvèrent contre eux un grand ambitieux, intelligent et d'une activité dévorante. Ce fut un accident imprévu qui précipita le dénouement, mais ce fut l'état général de la Grèce qui rendit cet accident mortel, comme il arrivera toujours dans de pareilles circonstances. L'Europe occidentale est justement fière de son incomparable civilisation et de ses incomparables armées, mais si le hasard plaçait sur le trône de Russie un homme comme Philippe de Macédoine ou Frédéric de Prusse, ou simplement comme

Digitized by Google

Pierre le Grand, Dieu sait où en serait dans vingt ans l'Europe occidentale.

Quoiqu'il y ait dans les choses une force qui entraîne tout, il est digne de l'homme qu'elles accablent de lutter contre elles jusqu'à la fin. L'histoire n'offre pas de plus belle page que la vie de Démosthène à la veille de la bataille de Chéronée. Sa politique hardie et patriotique triomphait enfin de la prudence timorée de Phocion ; son influence très grande lui donnait le pouvoir de réaliser ses anciens projets. La réforme qu'il méditait depuis son entrée dans la carrière, celle qui répartit à la fois d'une manière plus équitable et plus effective, la taxe prélevée pour l'entretien de la flotte, cette réforme eut lieu en 340, et la marine athénienne en reçut un élan qui rappela son beau temps. Une autre réforme plus importante encore, et qui lui tenait plus à cœur, s'accomplit également. L'excédant du budget ordinaire fut désormais appliqué aux besoins de la guerre au lieu de l'être aux grandes fêtes publiques. Les Athéniens pourtant éprouvaient un vif chagrin à changer l'emploi de cet argent, qui payait les pompes religieuses, les représentations théâtrales et qui, par un léger subside, permettait au citoyen même le plus pauvre d'y assister sans craindre que ces jours de fête fussent des jours de jeûne pour lui et sa famille. Ce *fonds théorique* était à la fois le budget des cultes et la modeste liste civile que le souverain *Démos* se payait à lui-même; il n'est pas étonnant qu'on le traitât comme une partie de la constitution et qu'il fût défendu de le discuter. Cette interdiction, que M. Boullée, indigné, appelle aussi stupide que barbare, n'était pas l'œuvre d'un démagogue ; elle résultait d'une loi proposée par un des chefs du parti conservateur, par le ministre des finances d'alors, Eubulus, qui ne voulait pas apparemment qu'un orateur de l'opposition vînt lui bouleverser son budget à l'improviste. J'avoue qu'elle me paraît moins folle et moins coupable qu'à M. Boullée; d'abord je ne crois pas qu'elle eût pour sanction la peine de mort, comme l'a dit un rhéteur ancien, ensuite tout orateur pouvait indirectement attaquer l'emploi du fonds théorique sans tomber sous le coup de la loi d'Eubulus ; il n'avait qu'à proposer l'abrogation de cette loi même ; s'il l'obtenait, il pouvait, toujours en observant les formalités, en venir à l'objet principal. Ce fut sans doute la marche que suivit Démosthène, car, sans s'exposer à une pénalité capitale ou autre, il proposa et fit voter, en 339, l'application du fonds théorique aux dépenses de la guerre.

Ces utiles et difficiles réformes ne constituèrent que la moindre part de l'œuvre de Démosthène. Aux yeux de ses contemporains, l'effet le plus prodigieux de son génie fut d'attirer dans l'alliance

Digitized by Google

d'Athènes les Thébains, qui devaient tant à Philippe, d'obtenir d'eux la reconstruction de la Phocide comme Etat libre, et d'engager les autres villes dans une sorte de confédération. Malheureusement le génie lui-même est cruellement impuissant contre certaines circonstances.

La confédération ne fut guère qu'un projet, puisque ni Argos ni Sparte n'y entrèrent. Chez les Thébains mêmes on remarqua de l'hésitation. A l'approche de Philippe leurs généraux demandèrent que les troupes alliées se séparassent, afin que chaque peuple traitât pour son compte. Cette proposition insensée exaspéra Démosthène, et il la fit rejeter; mais elle était d'un triste présage. Les généraux athéniens, moins hésitants que les Thébains, n'avaient pas plus de capacité militaire. Ce fut sous la conduite de chefs indécis ou médiocres qu'au mois d'août 338, l'armée alliée attaqua près de Chéronée les vétérans macédoniens, commandés par Philippe et par son jeune fils Alexandre. L'énorme phalange, avec ses seize rangs de profondeur et ses robustes montagnards tenant à deux mains leur pique de vingt pieds de long, formait une muraille de fer contre laquelle les hoplites thébains se lancèrent de toute leur force, se poussant les uns les autres; ils s'y écrasèrent sans pouvoir l'ébranler. Les Athéniens avaient devant eux Philippe avec sa garde, troupe plus mobile, armée à peu près comme les hoplites grecs; ils l'attaquèrent avec tant d'impétuosité qu'ils l'obligèrent à céder du terrain et la poussèrent à quelque distance; mais, dans l'intervalle, la bataille se perdait à l'autre aile, et le désastre des Thébains laissant retomber tout le poids du combat sur les Athéniens, ceux-ci plièrent à leur tour. La défaite des alliés fut complète.

Cette fatale journée mit fin à l'indépendance de la Grèce. Athènes conserva sa constitution, et pendant quelques années put croire que la fortune lui rendrait un jour ce qu'elle lui avait ravi; c'était une illusion. La mort de Philippe, celle d'Alexandre ne lui apportèrent que des occasions trompeuses d'émancipation; chaque fois, le joug soulevé retomba plus lourdement sur elle. Toute action politique propre lui fut interdite; elle n'agit plus sur le monde que comme la ville par excellence des lettres et des arts.

Au moment où la lutte se trouve close, il semble opportun d'examiner quelques questions qui s'y rattachent. Quelle part la constitution démocratique d'Athènes eut-elle à ses malheurs? On l'en a voulu rendre responsable, à tort, selon nous. Les villes oligarchiques ou aristocratiques ne montrèrent pas plus d'attachement à la liberté que les Athéniens et ne combattirent pas pour elle avec plus de succès. Ce fut Athènes au contraire qui livra le dernier combat de l'indépendance; s'il n'avait pas existé dans cette ville une tribune libre,

Digitized by Google

où les intérêts de la Grèce pussent être proclamés, défendus, la catastrophe générale se serait achevée obscurément comme la ruine de la Chalcidique ou de la Phocide, avec les mêmes désastres, mais sans la consolation de la gloire, sans l'honneur du devoir accompli. La démocratie ne perdit point Athènes; elle lui donna au contraire, au milieu de l'énervement commun, un certain élan, de beaux réveils de vigueur. Pourtant ce gouvernement, tout en restant aussi libre, n'aurait-il pas pu être plus fort? En entourant l'exercice du pouvoir d'un contrôle si assidu, en le plaçant sous des obligations si sévères, les Athéniens n'avaient-ils pas dépassé le but? Nous le croirions volontiers. La liberté est au-dessus de tout, mais elle ne suffit pas à tout; le gouvernement n'est pas une chose aussi inutile qu'on le prétend dans une certaine école.

Si sur ce point il peut y avoir doute, il semble qu'on n'aurait même pas dû se poser ces autres questions : de quel côté était la justice, de quel côté l'intérêt de la Grèce? On l'a fait cependant. Philippe a trouvé de notre temps, comme il trouvait à Athènes, des avocats qui ont plaidé sa cause contre Démosthène; cette étrange thèse mérite peu l'examen. Philippe fut si évidemment l'agresseur qu'on aurait mauvaise grâce à soutenir qu'il était dans son droit. Quant au prétendu intérêt que la Grèce pouvait avoir à être placée sous son commandement, c'était l'intérêt que tout peuple peut trouver à avoir un maître. Il en devient plus tranquille, mais cette fausse tranquillité se paye si cher qu'assurément, même en ce qui concerne le bien-être matériel, l'agitation de la liberté vaut mieux que le repos de la servitude. La richesse et la population de la Grèce diminuèrent sensiblement à partir de la conquête macédonienne; le court réveil politique appelé la Ligue achéenne suspendit la décadence sans l'arrêter. Bien loin de protéger les intérêts de la Grèce, Philippe et son fils leur portèrent un coup mortel.

L'action que les conquêtes d'Alexandre exercèrent sur le monde oriental offre-t-elle, comme on l'a dit, une ample compensation de la déchéance du monde hellénique? Remarquons d'abord que cette influence s'exerçait déjà depuis longtemps. La civilisation grecque, s'infiltrant à travers les couches successives de l'Asie, touchait à la limite qu'elle ne devait jamais dépasser d'une manière durable, à l'Euphrate. A ce moment, les meilleures troupes de l'empire perse étaient des Grecs; des généraux grecs commandaient les armées du grand roi; des dynastes grecs, vassaux à demi émancipés, fondaient des principautés dans l'Asie mineure. Il semble donc que le plus grand et le plus utile résultat de l'expédition d'Alexandre, la création de ce monde politique mixte qu'on peut appeler l'hellénisme oriental, aurait pu se réaliser plus lentement, mais aussi sû-

Digitized by Google

rement par l'action de la Grèce libre. Nous ne saurions deviner, il est vrai, quelle forme cet hellénisme eût revêtue, mais celle qu'il prit, le despotisme des Ptolémées et des Séleucides, n'a rien de si bienfaisant ni de si beau qu'on soit fondé à dire que toute autre forme eût été pire que celle-là.

Alexandre n'avait que vingt ans lorsque la mort violente de son père lui imposa la lourde tâche de maintenir et d'achever l'œuvre de Philippe. Dès le début il montra un génie égal aux circonstances les plus difficiles, une immense ambition, un caractère capable de générosité et de violence. Enfant, on lui avait enseigné la littérature, et il avait eu deux ou trois ans les leçons d'Aristote. Son livre de prédilection, celui qu'il admirait non-seulement comme un chef-d'œuvre de poésie, mais comme l'image vraie d'un héroïsme qu'il voulait imiter, c'était l'*Iliade*. L'influence de ce livre sur lui fut décisive. M. Grote dit fort justement qu'Alexandre est une résurrection du Grec des temps héroïques; c'est Achille reparaissant dans un âge civilisé, apportant avec lui toutes les forces des peuples primitifs et s'appropriant les forces nouvelles créées par le développement de la vie politique et sociale. Cet Achille était l'élève d'Aristote, et il mettait soigneusement à profit les progrès que l'art de la guerre avait faits avec Epaminondas, Iphicrate et Philippe.

On aurait une idée bien fausse d'Alexandre si on se le représentait comme un jeune homme audacieux, avec quelque instinct de la grande guerre, et devant la conquête de l'Asie à son héroïque témérité. Aucun capitaine, ancien ou moderne, n'apporta plus de prévoyance et de soin dans l'organisation de son armée; aucun ne rangea avec plus d'art des troupes sur un champ de bataille. M. Grote, extrêmement sévère pour le conquérant de l'Asie, mais trop instruit, trop intelligent pour commettre l'erreur de ne voir en lui qu'un audacieux inspiré, dit que les dispositions d'Alexandre à Arbelles sont dans l'antiquité l'exemple le plus parfait de génie militaire et de sagace combinaison. La stupidité et la lâcheté de Darius, l'absence complète d'ordre dans les innombrables cohues asiatiques lui rendaient sans doute la tâche plus facile, et, à cet égard, on le comparerait plutôt à Cortès qu'à Annibal. Mais il est deux choses qui, pour un chef moins habile, auraient été des obstacles insurmontables : les mercenaires grecs au service de la Perse et les distances. Dans ses trois batailles, on le voit manœuvrer de manière à ne pas engager la lutte avec les Grecs, mais se jeter sur l'élite des troupes persanes (sur les gardes de Darius, à Issus et à Arbelles), et quand il les a enfoncées et, par leur déroute, a déterminé la déroute générale des Asiatiques, se rabattre sur les Grecs et les écraser avec ses forces réunies.

Digitized by Google

Quant aux distances, on a un moyen bien simple d'apprécier la grandeur de la difficulté vaincue. Les Romains, malgré la forte discipline et l'incontestable supériorité de leurs armées, ne dépassèrent jamais la Mésopotamie sans essuyer des désastres, et cependant l'Euphrate leur servait alors de frontière ; ils n'avaient qu'à franchir ce fleuve pour se trouver dans l'empire rival ; même avec cette base d'opérations si voisine, ils ne purent jamais s'établir solidement au delà des deux fleuves. Alexandre, venu presque sans s'arrêter des bords de la mer Egée, s'enfonça dans la haute Asie, et le fleuve, qui fut aux Romains une limite infranchissable, ne marque pas la moitié de sa course jusqu'à l'Iaxarte et l'Indus. Ce ne fut pas simplement par un hasard favorable, par un heureux coup d'audace qu'il acheva ce que tentèrent en vain Crassus, Antoine, Trajan, Julien ; le génie y fut bien pour quelque chose.

En effet, quand on étudie la vie d'Alexandre, on voit qu'en deux points il a surpassé tous les généraux anciens, peut-être tous les généraux modernes : l'organisation de l'armée, l'organisation des provinces conquises. Nous ne le comparerons pas à César, qui fit une révolution dans l'Etat et non une conquête, et en qui le génie politique domine le génie militaire, mais à Annibal, qu'on cite avec raison comme un des plus grands capitaines de l'antiquité. Annibal, éloigné de Carthage, ne pouvant pas, comme Alexandre, se faire obéir à longue distance, n'avait pas de renforts à attendre de son pays, mais il aurait pu tirer un meilleur parti des Gaulois de la Cisalpine, des Italiens du centre et du midi, qui détestaient les Romains et lui auraient fourni de nombreux soldats. En somme, il recruta médiocrement son armée, et quand il eut épuisé ses vieilles troupes d'Espagne et sa cavalerie numide, il fut réduit à l'impuissance, acculé dans les gorges du Brutium, d'où il vit écraser tous ses alliés sans pouvoir les secourir. Alexandre, parti de la Macédoine avec 45,000 hommes à peu près, n'eut guère jamais que ce nombre de soldats européens, mais, par une fusion habile avec les troupes asiatiques, il augmenta beaucoup son armée sans en diminuer la qualité, et suffit à la tâche de garder le plus vaste territoire de conquête qui fut jamais, puisqu'il s'étendait depuis l'Adriatique jusqu'à l'Indus. Annibal traversa en vainqueur la Gaule méridionale, la Cisalpine, l'Etrurie, l'Apulie, la Campanie, mais à mesure qu'il avançait, le sillon qu'il creusait dans la terre ennemie se refermait derrière lui : il organisa si mal les pays occupés et les rattacha si faiblement à son armée, qu'à la première attaque des Romains, tout cet édifice de conquêtes croula et qu'il resta au général carthaginois juste l'espace de rochers impraticables où campaient ses vétérans. Alexandre, au contraire, sans peser durement sur les pays conquis,

Digitized by Google

sut les tenir fortement liés à sa domination. En respectant les usages et les mœurs des vaincus, en les laissant libres de se gouverner par leurs propres lois, il s'assura de leur obéissance; avec quelques agents bien choisis et des corps de troupes peu nombreux échelonnés depuis l'Hellespont jusqu'à la Caspienne, il maintint dans l'ordre la Macédoine, l'Egypte, l'Asie, et eut toute liberté d'action pour son expédition dans cette antique Ariane, berceau ignoré de la race grecque, où le plus héroïque de ses enfants la ramenait avec la civilisation.

Après avoir achevé en cinq ans la soumission des provinces orientales de la Perse et placé sur l'Indus la limite de son empire, Alexandre revint à Babylone, dans toute la force de l'âge et du génie, la tête plus que jamais pleine de projets. L'ivresse du succès et du pouvoir absolu, à laquelle aucun homme ne résista jamais, agissait sur lui, mais non pas au point de troubler son intelligence; elle lui inspira quelques actes très blâmables, mais le fond généreux et chevaleresque du caractère subsista jusqu'à la fin; il ne semble pas que tant de victoires l'aient rendu moins prudent dans l'administration des provinces, moins actif et moins vigilant dans l'organisation de son armée. On lui prête, et il se peut qu'il eût vaguement conçu une foule de projets gigantesques, comme de soumettre tous les peuples qui bordent la Méditerranée : la Libye, Carthage, l'Espagne, la Gaule, l'Italie, de s'enfoncer ensuite dans la Scythie, et de revenir par le nord à la frontière indienne; c'eût été un périple complet du monde des anciens. Dans les mois qui suivirent son retour à Babylone, il songea à faire explorer la mer Caspienne et fit commencer sous ses yeux l'exploration du golfe persique; en même temps, il prépara tout pour une expédition dans la péninsule arabique. Du moment qu'il plaçait le siége de son empire à Babylone et non pas à Suse, il lui importait d'occuper un pays qui n'était qu'à quelques journées de sa capitale. Cette expédition se rattachait d'ailleurs à ses projets sur Babylone, dont il voulait faire une immense métropole commerciale et politique. A peine de retour d'une visite dans les provinces du nord, au milieu du violent chagrin que lui causait la mort d'Héphestion, il s'occupa d'améliorer la navigation de l'Euphrate inférieur et d'assainir les régions inondées qui s'étendent vers son embouchure : il y voulait fonder une ville qui eût été pour la mer des Indes et le golfe Persique ce que fut Alexandrie pour la Méditerranée. Lui-même passa plusieurs jours à visiter ces marais empestés, et y prit les germes d'une fièvre pernicieuse qui, par le défaut de soins et de régime, devint promptement mortelle. Il expira au mois de juin 323; il n'avait pas encore trente-trois ans.

Digitized by Google

Tandis qu'Alexandre poursuivait son éblouissante carrière, Athènes s'habituait avec dépit, mais s'habituait pourtant à n'être plus rien dans ce monde gréco-oriental, où un moment elle avait été si puissante. Sa défaite l'avait délivrée de beaucoup de soins; les affaires étrangères ne l'occupaient plus, un autre plus puissant les dirigeait; la guerre ne lui donnait plus de peine, un autre avait ordonné que la paix régnât en Grèce; l'état général du monde hellénique ne l'inquiétait plus, cet état semblait des plus satisfaisants si l'on s'en rapportait aux félicitations annuelles que la Diète de Corinthe votait au souverain de la Macédoine et de l'Asie. Ainsi libres de soucis étrangers, les Athéniens vaquaient tranquillement à leurs affaires intérieures; les débats orageux du pnyx avaient cessé. Chaque année, Phocion était élu stratège sans opposition; un honnête homme, Lycurgue, administrait les finances, qui étaient d'autant plus florissantes qu'on avait moins de soldats et de marins à entretenir. Démosthène lui-même avait cessé une résistance inutile; on le vit recommander la prudence et la paix lorsque le roi spartiate, Agis, fit contre la Macédoine une héroïque et folle tentative de soulèvement. On acceptait donc à Athènes ce qu'on ne pouvait empêcher, mais on n'en était pas fier; on n'en voulait pas à Démosthène d'avoir, en d'autres jours, où le succès était possible, soutenu une politique plus généreuse. Quand, en 330, huit ou neuf mois après la bataille d'Arbelles, le parti macédonien se crut assez fort pour faire infliger un blâme éclatant au chef du parti contraire, ce grand débat n'eut point l'issue que pouvaient présager les circonstances et le talent de l'accusateur. Démosthène avait à justifier sa politique aussi bien contre les événements que contre la rhétorique virulente d'Eschine; il le fit avec une grandeur qui, à cette longue distance de temps, nous émeut profondément et nous remplit d'admiration; il exposa à ses juges son idéal d'une Athènes puissante et libre au milieu de la Grèce puissante et libre aussi; il leur demanda si ce monde hellénique, sauvé par leurs ancêtres de l'invasion des barbares, ne méritait pas d'être défendu contre une invasion non moins désastreuse; la fortune avait été contraire, mais eût-on prévu la défaite qu'il aurait fallu encore tenter la lutte; non, les Athéniens qui, à Chéronée, avaient bravé la mort pour la liberté et le salut de tous, ne s'étaient pas trompés; ils ne s'étaient pas trompés, il en jura par ceux qui avaient combattu à Marathon, à Platée et à Salamine. Ce sublime discours est plus qu'un chef-d'œuvre d'éloquence; M. Grote l'appelle à bon droit l'oraison funèbre de la liberté d'Athènes et de la Grèce.

L'éclatant succès que Démosthène remporta en cette circonstance ne le préserva pas, six ans plus tard, d'une disgrâce d'autant plus

Digitized by Google

triste qu'elle lui vint de son propre parti. Des amis de la liberté non pas plus constants, mais plus jeunes et plus ardents que lui, virent une faiblesse coupable dans la prudence loyale avec laquelle il conseilla aux Athéniens de ne pas recevoir Harpalus, ce lieutenant infidèle d'Alexandre, qui venait leur offrir les trésors dérobés à son maître et une bande de mercenaires; ils lui en voulurent mortellement de leur avoir fait perdre une occasion favorable, selon eux, et des ressources qu'on ne retrouverait plus; dans leur colère, ils s'entendirent avec le parti contraire. Les uns voulaient se débarrasser d'un chef devenu gênant par sa prudence, les autres d'un adversaire resté redoutable par son énergie. Ce honteux accord aboutit, comme on pouvait s'y attendre, à la condamnation et à l'exil de Démosthène.

Quelques mois après ce jugement inique, arriva la nouvelle de la mort d'Alexandre. Les nouveaux chefs du parti de l'indépendance, Hypéride, Léosthène, poussèrent aussitôt à un soulèvement général dont Athènes fut l'âme. Peut-être se hâtèrent-ils trop; il eût mieux valu attendre les divisions qui devaient éclater entre les lieutenants d'Alexandre. Démosthène, rappelé par un décret du peuple, accueilli avec une solennité touchante, s'associa au mouvement, mais il n'en eut pas la direction. Un moment, on put espérer que cette nouvelle guerre aurait une meilleure issue que les précédentes. Léosthène battit les Macédoniens et les refoula sur leur ancien territoire; mais quand la fortune veut perdre une cause elle ne lui laisse que de courts répits. Le seul général qu'Athènes eût possédé depuis la mort d'Iphicrate fut tué en pleine victoire, lorsqu'il allait faire prisonniers Antipater et les débris de son armée étroitement serrés dans Lamia. Après la mort de Léosthène, quelque incertitude dans la conduite de la guerre et un concours de circonstances fâcheuses qui marquaient bien l'acharnement de la fortune, firent perdre aux Athéniens leur premier avantage. Chéronée eut, à seize ans de distance, son anniversaire dans la plaine de Cranon (août 322). Athènes subit cette fois le traitement le plus rigoureux; le gouvernement démocratique fut aboli, les trois cinquièmes de la population libre furent déportés, tous les chefs du parti national furent proscrits. Démosthène, réfugié dans le sanctuaire de Neptune à Calaurie, devança par le poison la mort que lui réservait Antipater. De ce grand orateur, plus que d'aucun autre homme, on peut dire que sa patrie fut ensevelie avec lui.

Avec Démosthène et les glorieux vaincus qui partagèrent sa tragique destinée, Athènes ne disparut pas seule; la Grèce entière cessa d'exister comme pays indépendant. La tentative de renaissance politique qui se fit au siècle suivant avec la Ligue achéenne est fort intéressante comme le premier essai d'une république fédéra-

Digitized by Google

tive, et mérite à ce titre plus d'attention que ne lui en a donné M. Grote ; mais elle vint évidemment trop tard : elle n'eut qu'une existence précaire et éphémère.

A la place du monde politique qui disparaissait, et dont Démosthène fut le dernier représentant, il s'en forma un autre, grandiose, brillant, avec Alexandre pour fondateur. A la Grèce libre, succéda l'hellénisme oriental. On a quelquefois voulu voir là un dédommagement et même un progrès. Ce n'est pas à la fin d'une étude déjà longue que nous pouvons examiner cette question. Nous pensons que l'hellénisme oriental eut plutôt l'apparence que la réalité de la civilisation, que son influence ne dépassa guère la surface, et que lorsqu'elle pénétra plus profondément, elle fut loin d'être bienfaisante ; mais pourtant ces empires des Lagides et des Séleucides tiennent dans l'histoire une place considérable ; cet hellénisme oriental, extension démesurée et, à quelques égards, corruptrice et pernicieuse de l'esprit grec, eut ses effets puissants et durables sur l'avenir de l'humanité. Pour les faire connaître et les apprécier, il faudrait plus d'espace qu'il ne nous en reste. Nous nous arrêtons là où finit la Grèce libre, à la mort de Démosthène.

LÉO JOUBERT.

Digitized by Google

LA PENSIEROSA

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

XVII

Peu de têtes parisiennes surpassèrent jamais en magnificence le spectacle qui m'entoura à mon entrée dans le domaine d'Antoinette. Charmé, anéanti, je m'assis sur un tertre, au-dessus d'un abîme en apparence incommensurable. Des bosquets de roses m'entouraient. Quels enchantements! Marcel avait mis le monde en perspective dans le jardin de l'hôtel.

« Veuillez attendre là, » me dit Elise.

J'attendis palpitant. Soudain, je me pris à trembler comme à mon premier rendez-vous. J'eus le vertige. Le plaisir espéré se transformait en crainte. Le sentiment du devoir réagissait-il contre la tentation que j'avais subie? J'essayais de me dominer : impossible! ma présence en ce lieu me remplissait peu à peu d'épouvante. Pourquoi? Dieu le sait! Ces grandes images de la création m'écrasaient; leur immense harmonie importunait mon âme. Tout, jusqu'aux yeux d'Argus parsemant la robe de l'oiseau céleste, immobile et fier devant moi, jetait dans ma conscience le trouble et la confusion.

Je jouais machinalement avec un cachet à mes armes; il roula

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 31 août et 15 septembre.

Digitized by Google

dans l'herbe. Cet accident si simple me frappa comme un avertissement. Je ramassai vivement mon cachet sur lequel était gravé la devise de ma maison : *Honneur et loyauté.*

Je me levai pour fuir; il était trop tard.

Mme Driolet s'avança éclatante de parure, rayonnante de bonheur. Je me souvins de la reine des fées, je pus croire à la magie, et mon esprit demeura comme halluciné. La belle apparition qui venait aviver ces solitudes prestigieuses dispersa tous mes anges gardiens. Je la vois encore! une pluie d'émeraudes tombait de ses cheveux sur son cou. Elle étincelait. Un parfum délicieux s'exhalait à chacun de ses pas; il m'enveloppa, je le respirai avidement: j'étais repris.

Antoinette me tendit la main comme une simple mortelle; je baisai cette main en fléchissant sous le coup de sensations indicibles. Un lointain orchestre fit entendre de suaves mélodies; leur ardeur contenue me pénétra jusqu'aux fibres du cœur.

« Enfin vous voilà? » me dit Antoinette en m'invitant à m'asseoir de son geste familier.

C'était bien elle avec sa grâce inimitable, son grand air de duchesse et son juvénile abandon. Je souris à l'expression flatteuse de son riant visage.

« Pardonnez-moi, lui dis-je, de m'être fait attendre. Je craignais de vous revoir et pourtant je le désirais ardemment, je vous jure.

— Je vous faisais peur?

— Comme un bonheur trop grand.

— Qu'entends-je? vous m'aimez donc toujours?

— Et vous Antoinette?

— Moi? du tout. Est-ce si étonnant? Soyons francs tous deux : il était convenu que nous nous garderions mutuellement cette partie de nous-mêmes que l'on appelle l'imagination, et que nous serions libres de faire ce que nous voudrions de cette autre partie qu'on appelle le cœur? Cette distinction semblerait puérile au vulgaire; il n'en est pas moins vrai qu'elle existe puisque nous nous étions compris. J'ai tenu ma promesse jusqu'au jour où j'ai appris que vous n'aviez pas tenu la vôtre.

— Quoi! un nouvel amour?

— Doucement, s'il vous plaît? Si j'ai des secrets, permettez-moi de les garder. Un nouvel amour! est-ce que je crois à cette chose?— Je suis désabusée. L'amour est une monnaie céleste qui n'a pas cours sur la terre. Ceux qui l'acceptent comme de bon aloi sont des dupes destinées à devenir fripons à leur tour. L'amour de l'homme est le produit du désir et de la vanité : il tient de son père l'inconstance,

Digitized by Google

de sa mère l'ingratitude. Il n'y a de vrai que la passion et le plaisir : le reste s'évanouit dans le clair obscur de nos rêveries de quinze ans.

— Antoinette !

— Eh ! bien ? ne possédez-vous pas une adorable femme ? Ne jouissez-vous pas de ce calme profond dont vous me vantiez les charmes incompris lorsque je faisais l'éloge des tourbillons du monde ? Vous avez adopté le genre de vie qui vous allait le mieux ; moi, j'ai gardé celui qui seul peut me convenir. A vous les loisirs tranquilles, les longues soirées à deux, les paisibles délices de la vie conjugale, — bref, cette monotonie qui, faisant les jours semblables aux jours, procure l'incomparable avantage de vieillir sans secousse et de mourir sans regret ; à moi la vie brillante, les jours sans trêve, les nuits sans sommeil, enfin ce songe éclatant que vous avez traversé durant vos jours d'orages — et de perdition.

— Ces jours-là, vous les embellissiez ?

— Je ne me le rappelle pas.

— Quoi ! pas même un souvenir ?

— Le souvenir pour moi n'a de prix que lorsqu'il laisse briller une espérance, une flamme, un rayon ! Quand il n'est plus que de la cendre, je le jette au vent.

— Pourquoi donc m'avez-vous appelé ?

— Pourquoi ? Ah ! prenez garde, vous allez redevenir fat comme autrefois.

— Vous êtes cruelle ; vous ne m'avez pas compris...

— Vraiment !

— Tenez, c'est mal à vous de marcher ainsi sur ce souvenir, sur cette cendre, si vous le préférez, car dans cette cendre il y a un lambeau de mon cœur.

— Vous devenez tragique ! Où avez-vous pris ce ton déclamatoire et ces images terribles ? vous, si léger naguère ?

— Je vais vous le dire, Madame, en trois mots : j'ai souffert.

— Ah ! oui, je crois me rappeler : vous étiez sujet aux migraines ?

— Cessez de plaisanter ; c'est féroce.

— Voulez-vous donc que je vous parle ménage, économie domestique ? Je vous avertis que je n'y entends absolument rien. Allons, ne vous irritez pas, homme sage ; que me disiez-vous ?

— Presque rien, et cela ne vaut pas la peine...

— D'être entendu ? Si vraiment ; j'y tiens. Vous avez souffert ?

— Beaucoup.

— Contez-moi cela.

— Non.

— C'est dommage ; vous contiez à merveille autrefois, et Mme Fa-

Digitized by Google

vraux, qui s'y connaît, assure qu'elle a rarement entendu parler aux femmes avec un talent comparable au vôtre. Vous laissiez tomber certains mots avec une *morbidèzza* qui allait à l'âme. Il me semble que je vous ai connu charmant. Je vous en prie ; allons, contez !

— Je ne veux rien vous conter, si ce n'est que vous êtes belle, et que...

— Et que... Achevez donc.

— Et que je vous aime.

— Encore ?

— Partout votre ombre me poursuit. Elle passe, revient, m'appelle, fuit de nouveau, s'envole, revient toujours. C'est que vous résumez en vous, Antoinette, le rêve étincelant auquel vous faisiez tout à l'heure allusion. J'ignore si jamais j'eusse cessé de vous adorer, mais vous n'auriez jamais cessé de me plaire. Vous réalisez pour moi ce gracieux conte de Jules Sandeau qu'il nomme *la Dernière Fée ;* vous êtes ma jeunesse, et vous seriez ma vie si je vivais encore.

— Vous êtes donc bien malheureux ?

— Je souffre horriblement ! Mon existence est une contrainte, une perpétuelle angoisse ; le passé me manque, le présent m'obsède, l'avenir me fait peur. Je m'endors pour revoir d'éblouissantes visions ; je m'éveille pour assister à la lente agonie de mon imagination captive et de ma force comprimée. Ah ! laissez-moi m'agenouiller un instant à vos pieds ! Un souvenir du ciel, une dernière fois, et mourir !

— Prenez garde ! les grandes passions m'ont toujours fait peur. »

Ces paroles me rendirent le sang-froid sans me rendre l'indépendance. Tenté par le démon, je ne songeai plus qu'à triompher d'Antoinette une seconde fois.

« Demain encore, lui dis-je en frémissant, tu m'attendras et je viendrai comme aujourd'hui ?

— Silence !

— A demain, n'est-ce pas ? »

Elle mit le doigt sur ses lèvres.

J'arrivai jusqu'à ma porte escorté par mes pensées d'autrefois, rieuses et folles compagnes de ma vie de fêtes. Là, toutes s'envolèrent, et je demeurai seul entre les deux images et du bonheur que j'allais conquérir, et du bonheur que j'allais perdre. J'écartai des appréhensions trop fondées, et j'entrai chez moi.

Il était neuf heures ; Andréa était assise entre son métier à tapisserie et un guéridon sur lequel il y avait une Bible ouverte. La Pensierosa méditait. Le feu se mourait dans l'âtre, la lampe, munie de son abat-jour, éclairait vivement les gravures sur bois de l'Ancien

Digitized by Google

Testament et la belle main d'Andréa qui reposait sur le texte. La chambre était obscure; je m'assis en silence. Andréa me dit sans redresser sa tête inclinée :

« J'ignore sous quelle influence j'étais ce soir, mon ami, pendant votre absence; je n'ai jamais aussi bien compris les beautés de ce livre; c'était comme une illumination. Je le crois divin. Quel style! Je le comparerais, si je ne craignais de sembler prétentieuse, à cette musique tragique des vrais maîtres qui, par l'ampleur du style, le développement large et magistral du chant, atteint les proportions d'une divine épopée. »

Andréa se tut et me considéra attentivement. Elle me prit la main et m'attira vers elle.

« Quel parfum avez-vous donc sur vous? Oh! c'est étrange! »

Mon embarras la surprit. Elle insista. Pour la première fois, j'allais mentir. Cette idée me fit rougir jusqu'au front. Andréa lut dans ma pensée.

« D'où venez-vous! me dit-elle les yeux fixés sur les miens. »

J'étais deviné!

« M. Marcel, répondis-je, a désiré que j'allasse jeter un coup d'œil aux merveilles de la fête de Mme Driolet. C'est son œuvre; je n'ai pas cru pouvoir refuser.

— Et vous avez vu la maîtresse de la maison?

— Nullement. »

Andréa lâcha ma main.

« Allons donc! fit-elle. »

Mon supplice commençait.

XVIII

En vain l'homme se flatte de ressaisir des joies devenues des fantômes... Où la belle insouciance me souriait naguère, le remords aujourd'hui m'obsédait : entre Antoinette et moi se dressait une image tour à tour menaçante et désespérée. Plus de sécurité dans nos rendez-vous, plus de confiance dans notre étoile. Les heures d'autrefois, nous les comptions par des minutes; pour nous l'ivresse ne survivait pas au plaisir. Je ne possédais plus ni esprit ni gaieté, ni l'ombre d'enthousiasme. Andréa avait absorbé mon âme. Mes illusions s'évanouirent. Antoinette s'aperçut aussi qu'elle s'était trompée. Elle ne me rendait infidèle qu'à demi. Je pleurais de rage en songeant à quel point autrefois j'étais libre.

« Insensé! me disais-je, insensé qui n'a pu vivre sans liens! » J'oubliais alors et la beauté d'Andréa et les circonstances qui m'avaient dominé; j'étais injuste envers moi, de même que j'étais

Digitized by Google

ingrat envers celle que j'avais pour ainsi dire forcée à devenir l'arbitre de ma destinée. Contraste affreux ! l'instant du rendez-vous ne me faisait plus tressaillir d'une joie contenue, il me glaçait le sang jusqu'au cœur. Ce chemin que je parcourais l'œil brillant, l'espoir au front et le sourire aux lèvres, je le suivais maintenant la tête basse et le regard défiant ; cette porte que je poussais d'un doigt vainqueur, à présent je l'ouvrais comme un homme qui a peur ou qui a honte. Oh ! ma fierté ! ma fougue ! ma jeunesse !

Et je refaisais cette éternelle et trop réelle histoire de la tête et du cœur, par laquelle, hélas ! de fond en comble s'écroule le culte puéril de l'amour déifié.

Andréa, quelques jours inquiète, avait fini par se tranquilliser ; je parvins à lui cacher jusqu'à mes angoisses. Quel autre nom donnerais-je à cette contrainte perpétuelle où l'on vit lorsqu'on a rompu avec le devoir ! Je n'avais encore trompé que des femmes qui me le rendaient ou se souciaient peu de ma fidélité ; mais Andréa ! Andréa !

Pour comble de misère, je devins jaloux, moi qui n'étais pas même amoureux ! C'est quelque chose de bien inconcevable que l'ironie du sort lorsqu'il vous prend à partie. Il ne me manquait plus que cette terrible maladie morale pour achever de consommer ma perte. Mme Driolet s'était fait présenter un jeune homme récemment arrivé de Paris pour servir de secrétaire particulier au préfet. Jamais je n'aurais songé à me troubler la cervelle de l'incident si j'eusse été à même de surveiller le nouveau venu. J'aurais eu tort peut-être : il y a des femmes, aussi bien que des hommes, qui se laissent entraîner à des choix ridicules pour la simple bizarrerie du fait. Ma position difficile m'exagéra le danger.

M. Evrard de Sina s'appelait Evrard *tout court*, ce qui n'enlevait rien à ses qualités ni à ses défauts. Cet enfantillage d'allonger son nom est devenu si général, que cela ne constitue même plus un ridicule. M. Evrard de Sina était de taille moyenne et très convenable de sa personne : rien de noble dans la figure, mais des moustaches naissantes et des cheveux très noirs, plats et bien lissés ; la raie traditionnelle derrière la tête. Il ne manquait pas d'une certaine aisance prise au quartier Bréda, ni d'un certain *brio* récolté sur le macadam, entre la rue Laffitte et la Chaussée-d'Antin. Il parlait de chevaux et de chasse, quoiqu'il n'eût jamais possédé ni chiens ni voitures. Il faisait la chronique du faubourg Saint-Germain, et n'avait de sa vie mis le pied que chez des gens qui y demeurent, mais qui n'en sont pas. Sa littérature était nulle, sa religion inconnue, et sa morale — de n'en pas avoir. Bref, il me fit l'effet d'appartenir à ces vilains petits messieurs connus sous une dénomination d'ar-

Digitized by Google

got : *petits crevés*, ayant pour parrain le boulevard, pour amis des imbéciles, pour ennemis des créanciers, et dont l'avenir s'est perdu le jour où l'on a fermé Clichy.

Moins que jamais Mme Driolet et moi ne nous abusions sur la valeur réciproque de notre amour et les chances de notre fidélité mutuelle. Antoinette me savait galant homme, je lui reconnaissais quelques qualités ; c'est généralement assez pour s'aimer un peu, plus que suffisant pour se plaire beaucoup. Cette situation a, par malheur, la fragilité des sentiments superficiels qui l'ont créée : elle ne peut se soutenir que par la variété, la spontanéité des inspirations, l'éclat des succès, le luxe des procédés, l'envie qu'on inspire, le dédain qu'on affecte et l'empressement qu'on met à satisfaire tous les caprices, en ne reculant devant aucune folie. Or, je n'étais plus ni riche, ni indépendant, ni heureux ; je ne pouvais donc plus être aimé comme alors. Cette idée-là m'exaspérait. Je me raidis contre l'inexorable logique des faits ; c'est à peine si j'avais quelques rapides instants à donner chaque jour à Mme Driolet, et, pendant toute une semaine, à la même heure, je rencontrai chez elle M. Evrard — dit de Sina.

La jalousie m'a toujours semblé si niaise, si inutile surtout, que je parvins d'abord à me contenir. Mais cette passion, paraît-il, se développe avec l'âge ; et puis, je l'ai dit, je ne pouvais plus me défendre. Je me serais autrefois révélé par mes actes en dédaignant de vains discours ; j'aurais redoublé d'assiduités, de prodigalité et, peut-être, de diplomatie ; j'aurais jeté à ma maîtresse tant de fleurs, que M. Evrard s'y fût trouvé noyé lui-même. Entravé par une prudence nécessaire et rongeant mon frein, je me trouvais forcé de lutter à armes inégales ; de plus, j'étais accablé par un énorme désavantage : six mois de bonheur ! La colère de l'impuissance me transporta.

Ainsi donc, regret, honte, jalousie et fureur, voilà ce que j'avais recueilli à vouloir ressaisir le passé dans son insaisissable mirage.

XIX

L'habitude du danger finit par inspirer une sécurité fatale ; je ne m'inquiétais plus de rencontrer des témoins chez Mme Driolet. J'y allais à toute heure du jour. Mai finissait ; les portes vitrées du salon vert étaient ouvertes, les buissons de roses semés dans les parterres, au pied des bouquets d'arbres, sollicitaient, le regard. Les tertres avaient des reflets changeants comme le velours ; l'acacia pyramidal y semait ses petites fleurs de neige ; le pin parasol les ombra-

Digitized by Google

geait amoureusement de ses rameaux palmés ; le vert foncé des bosquets tranchait sur le vert tendre de l'herbe, et de grosses touffes d'hortensia, surmontées de passe-roses, donnaient de l'animation à de sombres masses de houx. L'air était saturé d'odeurs printanières ; on y buvait la vie à plein gosier. Ma pensée eût voulu s'aller perdre et reposer sous ce feuillage et sur ces gazons. Heureux qui peut oublier jusqu'à l'espérance et vivre un jour, une heure, absorbé dans la contemplation !

Antoinette, assise à terre sur des coussins, travaillait à de larges bandes de tapisserie fleurdelisées. M. Evrard et moi nous nous tenions debout, appuyés à une console ; ce jeune homme, profitant des bénéfices de la province, était en costume de cheval ou plutôt de chasse : une veste anglaise à boutons de bois, un pantalon de casimir gris très collant et des bottes molles, armées de larges et bruyants éperons, plus cavaliers que ceux qu'on porte à cheval. C'eût été très bien à la campagne.

« M. de Sina, dit Mme Driolet, vous vous habillez avec goût ; mais à cette veste je préférerais un newmarket, et, à la place de vos grandes bottes, des bottes russes vernies.

— En effet, Madame, répliqua M. Evrard, ce serait plus convenable, et je vous demande pardon...

— Pardon, pourquoi ? Je n'ai pas de ces préventions qui proscrivent tel vêtement plutôt que tel autre ; du moment où une chose est gracieuse, je l'admets sans conteste ; vos habits sont si laids qu'on aurait tort de vous reprocher des innovations tendant à les rendre plus tolérables. Ce costume est négligé, sans doute, mais je le proclame infiniment plus joli que celui de Monsieur.

— Du jour où Monsieur, dis-je en m'inclinant, aura fait prendre cette mode, je me promets de l'adopter. J'espère qu'il y réussira, grâce à son élégance naturelle et au talent de son tailleur, une célébrité sans doute ?

— Alfred, Monsieur, c'est tout dire.

— J'en étais sûr ! Laissez-moi mieux voir ! En vérité, Monsieur, vous êtes à peindre ! »

M. Evrard me regarda ; j'admirai le nœud de sa cravate, puis je m'assis en face de Mme Driolet.

« Vous me rappelez, Madame, m'écriai-je, les belles châtelaines brodant des écharpes. Que ces fleurs d'or sont nobles et fières ! Comme elles ressortent admirablement sur ce fond de soie bleue ! et que de souvenirs elles évoquent !

— Des souvenirs de droit divin, dit M. de Sina d'un petit air transcendant, des idées d'un autre siècle, fort rétrécies et très acerbes ; la fleur de lis, c'est l'emblème d'une caste, pas autre chose.

Digitized by Google

On ignore d'où elle vient, — fer de lance ou plante exotique ; — en revanche, on sait où elle est allée. Bon voyage ! »

Je ne fis pas semblant d'entendre cette diatribe, inspirée par un sentiment d'hostilité, en apparence contradictoire avec une particule nobiliaire, et très commun cependant à ceux qui prétendent être ce qu'ils ne sont pas. Imposant mes regards à Antoinette, je la forçai de lever les yeux.

« Savez-vous, lui dis-je, ce que c'est que cette fleur royale dont la mystérieuse poésie flotta si longtemps, bercée par la victoire, dans les plis de nos drapeaux blancs ?

— Non.

— C'est presque une légende. Sur les bleus marais des régions orientales s'épanouit une superbe fleur jaune, que les Sicambres pouvaient admirer aussi sur les eaux stagnantes de la Germanie. Ils la nommaient *lilienblum*, fleur de richesse, de force et de fécondité. Tous les souverains, dès l'antiquité la plus haute, depuis l'Egypte, en passant par l'Assyrie, la Perse et Byzance, portaient cette fleur symbolique sur leur sceptre, leur casque et leur couronne, comme fleur royale par excellence. A leur imitation, les chefs francs l'adoptèrent. L'Egypte avait reproduit sur ses monolithes l'image de cette plante sacrée, qui bientôt passa dans l'art persan et arabe dont elle fût plus tard un des types d'ornementation. Enfin, elle arriva dans les contrées de l'Allemagne voisines de l'Orient à la même époque que chez les Vénitiens et les Lombards comme attribut royal, toujours symbolisant le bonheur, la richesse et la puissance suprême. Louis VII la fit graver sur son contre-scel ; Louis IX en régla *l'ordonnation* sur sa bannière : le hiéroglyphe était devenu pièce héraldique. Charles V, fidèle à la tradition, conserva pour armes l'écu d'azur, et réduisit à trois le nombre des fleurs de lis qui le chargent. L'azur rappelait les grands lacs ou s'épanouit la fleur jaune aux mystérieuses vertus, la fleur des chefs, la fleur des rois et des empereurs ; le nombre trois était en l'honneur de la Trinité sainte. Quand je les vois épanouies sur la flèche de la Sainte-Chapelle, sur les murailles du Louvre, sur les vieux blasons écornés, sur les tombes violées, sur les verrières des basiliques, mon imagination fait le tour du monde et salue au passage depuis le dieu Thor, debout sur quelque abrupte rocher de la Scandinavie, jusqu'au fakir accroupi sous les ruines de quelque pagode du Gange.

— *Se non e vero !...* dit M. Evrard. — Ce qui me gâte cette histoire, reprit-il, ce sont les préoccupations de parti qui l'inspirent.

— Vous vous trompez, Monsieur, j'ai horreur de cet esprit-là.

Digitized by Google

Autant on a raison de défendre sa cause, autant on a tort de refuser toute justice à celle des autres. Mais j'aime le passé ! »

Ce cri de l'âme était surtout une allusion. Antoinette le comprit et rougit imperceptiblement.

« Le passé! répéta M. Evrard, taquin comme tous les petits esprits; il a ses beaux côtés peut-être; mais que voulez-vous, j'ai la faiblesse de préférer les chemins de fer aux diligences et le gouvernement représentatif à la féodalité.

— Ah ! monsieur de Sina, si vos nobles aïeux vous entendaient ! Qui sait ? ils pourraient bien écouter aux portes. Pauvres diables ! eux qui croyaient bonnement vous faire plaisir en vous léguant un blason payé de leur sang ! Décidément, je suis de votre avis, ces braves gens avaient des préjugés stupides ; mais, entre nous, êtes-vous bien sûr qu'ils les avaient ?

— Et les vôtres, Monsieur ?

— Les miens ? les miens les avaient tous, et j'ai eu le bon goût de ne pas répudier l'héritage.

— Vous avez contracté par là, Monsieur, des engagements difficiles à remplir, mais quand on n'a pas d'ambition.....

— Vous vous trompez, Monsieur, j'en ai une très grande : celle de rester ce que je suis..... C'est là, Monsieur, ajoutais-je, la seule supériorité que je voudrais pouvoir reconnaître à certaines personnes.

— Ces certaines personnes, Monsieur, répliqua M. Evrard, en ont une autre, que vous reconnaîtrez vous-même plus tard, j'en suis convaincu : celle du calme dans la discussion. »

Il salua Mme Driolet et sortit.

« Je trouve mal à vous, me dit-elle, d'abuser ainsi de l'ironie. Ce qui me console, c'est que vous avez eu le dessous.

— Ah ! voilà votre opinion ? Ce doit être la bonne.

— Vous avez de beaucoup dépassé les limites du persiflage. C'était très embarrassant pour moi. De telles querelles ne devraient avoir lieu qu'au club. Je vois avec peine que vous ne sachiez plus contenir votre violence. Vous perdez l'habitude du monde.

— Il me semble que M. Evrard a autant de tort que moi ?

— M. de Sina s'est défendu.

— Après m'avoir attaqué !

— Votre orgueil aristocratique serait intolérable même chez un Montmorency. Je ne conçois pas qu'avec vos idées vous ayez fait une mésalliance.

— L'homme élève jusqu'à lui, Madame ; la femme seule monte ou descend. »

Digitized by Google

Antoinette me lança un regard qui me prouva que je l'avais profondément blessée.

« D'ailleurs, ajoutai-je, ma femme était noble par cela même que son père était général.

— Vous oubliez que *monsieur* Fabert, quoique maréchal de France sous Louis XIV, ne put, malgré toute la bonne volonté du roi, être chevalier de ses ordres ?

— Son arrière petit-fils eût pu le devenir, Madame, grâce à lui ; et je suis de ceux qui pensent que le premier quartier de noblesse est le meilleur. Mes amis les plus intimes appartiennent, pour la plupart, à la bourgeoisie, et jamais il ne m'est arrivé de les froisser. Je ne suis hautain qu'avec les grands seigneurs qui s'avisent de trop de fierté, ou avec ceux qui se targuent de titres qu'ils n'ont pas, pour se croire tout permis. M. Evrard vient chez vous en tenue d'écurie ; il y vient tous les jours, au risque de vous compromettre, et il n'a pas l'esprit de comprendre que des visites interminables peuvent finir par ennuyer.

— Voilà donc le secret de votre antipathie ! Vous êtes jaloux de M. de Sina ?

— Eh bien ! oui, je l'avoue, je lui accorde cet honneur.

— Encore de la morgue !

— J'ai du malheur, moi qui croyais faire de l'humilité ?

— J'en conclus que vous n'en avez pas l'habitude.

— Vous le trouvez donc charmant ?

— Je le trouve comme tout le monde.

— Je plains tout le monde, car il ne me paraît pas possible d'être plus terre-à-terre que ce sous-préfet en fleur.

— Le prenez-vous pour un niais?

— Niais, ce petit faiseur qui cherche une tutelle dans votre beauté, dans votre influence ! Oh ! non, mais je le prends, tranchons le mot, pour un sot.

— Hé ! mais, vous êtes un juge sévère des défauts d'autrui.

— Excusez-moi, madame, je ne savais pas M. Evrard si avancé dans vos bonnes grâces.

— Pourquoi l'appelez-vous toujours M. Evrard?

— Par respect pour la loi, et vous ne m'accuserez plus, j'espère, de faire de l'opposition? »

Antoinette me regarda en abandonnant son ouvrage.

« Ah ! tenez, vous êtes devenu méchant.

— Comme les faibles, madame, qui ne peuvent plus se défendre.

— Qui songe à vous attaquer ?

— M. Evrard. — Ah ! pardon, M. de Sina... »

Digitized by Google

Antoinette se leva et tira le cordon de la sonnette. Elise accourut.

« Elise, vous ne recevrez plus M. de Sina. »

Une heure après, Antoinette et moi, nous étions assis l'un près de l'autre, dans ce jardin d'hiver dont les parfums faisaient revivre mes souvenirs.

« A quoi songez-vous ? me dit-elle.

— Au bonheur qui n'est plus.

— Vous m'eussiez répondu naguère « Au bonheur de demain. » Votre mélancolie me gagnera si je n'y prends garde. Qu'a donc le présent de si sombre ? »

Je ne répondis pas, car je ne pouvais lui dire ce qu'elle feignait d'ignorer, pour n'avoir pas à me plaindre et à s'attrister avec moi. Je ne pouvais lui dire que je regrettais ma liberté, nos insouciantes amours ! Je devais surtout lui taire ce qui eût désespéré une autre femme, et ce qui l'eut peut-être fait rire, elle ! Le souvenir d'Andréa ! vivant reproche, toujours présent à mon esprit. Andréa ! grande et noble figure ! orgueil et passion du côté élevé de mon être, à laquelle j'eusse accordé mon sang, ma vie : tout ! excepté le misérable sacrifice de mes fugitifs délires.

XX

Je m'étais attardé plus que de coutume. Je rentrai chez moi une demi-heure seulement avant le dîner. Je fis rapidement ma toilette et descendis au jardin. J'y trouvai Andréa ; elle achevait un bouquet.

« Voici, me dit-elle sans me regarder, des fleurs que j'ai cueillies pour vous. C'est demain votre fête, et je n'oublie pas mes devoirs, moi ;... c'était la mienne hier. »

Alors seulement elle leva les yeux ; je faillis baisser les miens, mais je m'habituais à mon rôle de fourbe.

« Excusez mon coupable oubli, Andréa, répondis-je en lui baisant la main ; ce n'est pas la faute de mon cœur.

— J'en suis convaincue ; aussi je ne vous garde pas rancune. Mais il y a là, ajouta-t-elle en me touchant à la tête, une ennemie de mon repos. Je fais pourtant bien ce que je peux pour me la rendre favorable ! Si ce n'était pas trop mythologique, je la couronnerais de *ne m'oubliez pas*. Je suis injuste, je le lis sur votre franc visage, qui ne sait pas plus mentir que vos lèvres. Si vous me trahissiez, mon ami, je le devinerais tout de suite. Je suis tranquille. Là, regardez-moi bien en face. N'est-ce pas qu'il n'y a que les âmes

Digitized by Google

basses ou tout à fait tombées qui puissent rester impassibles quand on les considère ainsi ? Oh ! la vôtre est belle. Je n'ai jamais été si confiante ! Vous ne m'embrassez pas pour le bouquet ? »

Nous rentrâmes. Après le dîner, nous nous rendîmes comme d'habitude sur la terrasse pour prendre le café. Andréa s'assit, après s'être enveloppée — à la manière des Anglaises de Madras ou de Singapore — d'une grande pièce carrée de soie et coton des Indes.

« Pourquoi êtes-vous triste ? » me dit-elle.

Ce reproche me rappela Mme Driolet.

« Je ne suis pas triste, répondis-je, tout au plus pensif.

— Quoique ce soit contraire à votre nature, cela vous va bien. N'est-ce pas qu'on éprouve quelquefois le besoin de regarder au dedans de soi-même ? Je plains ceux qui rient toujours. Votre humeur sérieuse ne vient d'aucune fâcheuse préoccupation, du moins?

— Nullement.

— Il faudrait me le dire. S'il en était ainsi, ne me cachez jamais rien, entendez-vous? Ce qui pourrait me désoler le plus, ce serait de votre part un manque de confiance. Pas de secrets entre nous!

— Je vous jure que je n'en ai point, Andréa.

— Ne jurez pas, — si vous saviez comme je vous devine !

— Je vous assure que vous vous trompez.

— Si je me trompais, vous ne vous impatienteriez pas ?

— Je m'impatiente, moi ?

— Eh ! tenez, vous vous impatientez encore?

— Ah ! en vérité, ma chère amie, c'est de l'inquisition.

— Le mot est dur ; je m'informe de ce qui vous peut chagriner afin de prendre ma part de vos ennuis, et vous appelez cette preuve d'affection ?... Ah ! vous êtes plus qu'injuste à mon égard.

— Je vous remercie du fond du cœur, Andréa, mais vous mettez quelquefois dans vos questions une persistance...

— Tyrannique n'est-ce pas? l'exigence est le mauvais côté de l'affection.

— L'affection peut être grande et se montrer discrète.

— Oh ! alors, c'est qu'elle ne se sent plus partagée. L'affection discrète signifie : esclavage ou martyre. En serais-je déjà là ?

— Andréa, que vous êtes excessive !

— Exclusive, voulez-vous dire? Je l'avoue. Du jour où l'on se cache ses pensées, on est bien près de se cacher ses actions ; la pente est glissante et rapide.

— Comme vous soupçonnez aisément !

— Je ne soupçonne pas, — je préjuge.

— Il est désolant de penser, Andréa, qu'une disposition ner-

Digitized by Google

veuse puisse soudain éveiller dans votre esprit une sorte de disposition prophétique, faire naître dans votre cœur des tourments imaginaires. »

Elle alla s'accouder, les larmes aux yeux, sur une urne de bronze à l'angle de la balustrade. Ainsi, magnifiquement drapée, elle rappelait Electre.

Ce caractère entier, conséquence logique de l'âme dont l'élévation m'avait captivé, me paraissait quelquefois insupportable, et, ce soir-là, je serais allé promener ma mauvaise humeur à travers champs si je n'avais eu tant de reproches à me faire. Les défauts d'Andréa résultaient de ses qualités : douée d'une puissance d'aimer supérieure à ce monde où elle vivait, elle était inexorable pour les plus petits torts du cœur. Le sentiment de sa propre grandeur la rendait inflexible; elle n'avait d'indulgence que pour les travers d'esprit. Jamais elle ne se fût astreinte au lent et doux travail de ramener une imagination qui s'égare, de « changer, » selon l'expression de Richardson, « le lion d'amour en un bichon de toilette ; » jamais non plus elle ne se serait vengée d'une perfidie par une infidélité.

Je m'approchai d'Andréa en m'efforçant de dominer mes impressions ; je souriais, elle me regardait d'un air sérieux : son âme interrogeait mon âme.

« Faisons la paix, me dit Andréa, je crois que j'ai eu tort ; pardonnez-moi !

— De grand cœur. »

Elle passa ses bras autour de mon cou, je la pressai sur ma poitrine avec un sentiment de tendresse profonde.

« Que vous êtes bon ! me dit-elle.

— Que je suis lâche ! » pensai-je.

Les cloches de la cathédrale sonnèrent la bénédiction du soir : c'était le mois de Marie ! Autrefois, j'y aurais entraîné Andréa.

Je m'assis découragé, humilié, torturé près d'elle. Paresseuse de corps comme les personnes dont l'intelligence travaille beaucoup, elle ne se décida pas d'elle-même à sortir. Nous restâmes silencieux. Elle, priant tout bas peut-être, moi, maudissant ma déchéance et regrettant avec amertume d'avoir déserté ma mission.

On n'échappe pas à Dieu : quand on cesse de lui appartenir par le sacrifice, on se redonne à lui par le remords.

XXI

L'air était calme et la nuit diamantée; je me rappelai les premières soirées qu'en ce lieu même je passai avec Andréa ; je me

Digitized by Google

rappelai à quel degré j'avais oublié Antoinette dans mon amour nouveau. Etrange mystère de notre nature ! Pourquoi l'avais-je oubliée si je devais m'en souvenir plus tard ? L'aimais-je moins alors qu'aujourd'hui ? Je l'aimais davantage assurément ! Cependant j'avais pris mon parti de sa fuite, et, sans trop de jalousie, je la savais auprès d'un autre. Fallait-il décidément croire à l'attrait du fruit défendu ? En ce temps, rien ne m'empêchait de courir après elle : je n'en fus pas même tenté. Mystère ! ai-je dit ; non, cela s'explique : le plaisir matériel, plus ou moins rehaussé par l'élégance et la distinction, se lasse et veut une trêve ; l'intelligence alors ressaisit son empire : on s'élève, on plane, on revit moralement, on aime de nouveau, et cent fois plus ! Soudain le plaisir se réveille, il vous attire, il vous étreint ; entre le ciel et la terre vous luttez : d'une part vos vertus ont pris de l'essor, de l'autre vos passions grandissent pour faire contre-poids. Et voilà comment je m'explique cette fièvre d'ardeurs inassouvies qui me possédait et me ramenait aux pieds de cette femme, un instant dédaignée pour un ange.

Andréa avait croisé les mains sur mon épaule et appuyé la tête sur ses mains. Mon bras enlaçait son buste ; je la soutenais.

« Je ne veux plus être jalouse, me dit-elle ; cela me rend injuste, méchante ; vous finiriez par me haïr. Partons pour la campagne, dites, le voulez-vous ? Que l'on est bien sous les grands arbres le soir ! Nous causerons de l'avenir ; vous aimez les projets : nous en ferons d'impossibles, et je vous promets d'y croire.

— Les projets, Andréa, sont les réalisations anticipées de nos espérances ; on se figure qu'on tient ce que l'on rêve, en raisonnant comme si on le tenait déjà. »

Andréa demeura pensive et me dit bientôt avec tristesse ;

« Je voudrais posséder comme vous, mon ami, cette faculté d'illusion qui console de la vérité par des chimères. Quand j'étais toute petite, j'avais une jolie poupée, cadeau de ma grand'mère, je la couchais la nuit dans un berceau, près de moi. Longtemps, je la regardais avec sollicitude et puis je m'endormais..... Je m'éveillais soudain inquiète, et, me penchant sur ce simulacre de petite fille, je me disais : « elle a crié je crois ! » Je la prenais dans mes bras, et la berçais ; ensuite je la recouchais et lui chantais un vieux refrain breton que l'on m'avait chanté. Je me figurais être mère, tant je désirais le devenir un jour — et voilà l'histoire des projets. »

Mon cœur bondit dans ma poitrine. Andréa reprit :

« Que faisons-nous ici quand tout le monde part ? Viens, nous irons nous asseoir sous les trembles au bord de la rivière, tu sais ? au bas de la prairie, à cet endroit que mon père aimait ? Nous y

Digitized by Google

prierons pour lui, nous causerons de nos souvenirs d'enfance ; ce n'est pas si ennuyeux qu'on le croit. Qui ne se sent ému à l'évocation de ce temps béni ! Dis-moi, te souviens-tu de ta mère ?

— Ainsi que d'un rêve..... j'entrevois sur de vertes pelouses une robe blanche, un chapeau de paille, un voile vert. Je sais qu'elle était belle et qu'elle m'adorait.

— Et ton père ?

— Il ressemblait au vôtre, Andréa.

— Pourquoi me dis-tu *vous* ?

— Je ne sais, — tu m'attristes encore.

— Je te promets de t'égayer plus tard, sur les rochers de Bélair. J'ai besoin de lumière et d'espace. Je voudrais voyager en Suisse, gravir les glaciers, dominer des abîmes. — Que ce monde est donc étroit ! encore si l'on avait des ailes ! Nous en aurons un jour ! D'ici là, aime-moi ! aime-moi comme je t'aime ! »

Elle se jeta à mon cou, ses lèvres touchèrent les miennes.

« Nous partirons demain, Andréa, m'écriai-je, demain au soir. »

Elle poussa un petit cri d'enfant ; je ne la vis jamais si joyeuse.

« Si je suis souvent sérieuse, sévère même, reprit-elle, c'est que rien ne m'a souri: Dès ma plus tendre enfance, j'ai été livrée à mes méditations ; mon père, toujours pensif, longtemps désespéré, me conduisait régulièrement à la tombe de ma mère. Là, il s'agenouillait, puis s'asseyait quelquefois tout un jour. Moi, je jouais sous les cyprès voisins avec les petites fleurs du cimetière. J'ai respiré la tristesse avec leur parfum. Et comme on ne me parlait pas, je m'entretenais avec ma pensée. Toutes deux, nous avons grandi dans le silence et presque dans les larmes ; une ère nouvelle s'ouvre devant moi, je ne veux plus accorder à la contemplation que les heures de ton absence ; je veux tout oublier, tout espérer, tout désirer ; je veux redevenir enfant pour refaire ma nature. »

Elle reprit sa pose habituelle ; me laissant à mon trouble ; elle se mit à suivre le cours de ses rêveries, et je crus voir dans ses yeux fixés sur l'étoile du soir la nostalgie du ciel.

XXII

Minuit. Elle dormait. J'étais assis auprès de son lit ; la veilleuse éclairait faiblement l'alcôve. La main gauche d'Andréa reposait dans la mienne, qu'elle pressait de temps à autre par suite de petits tressaillements nerveux. Elle était là, confiante et calme, ma noble Pensierosa ! Tous deux seuls au monde ! Privée de moi, que lui res-

Digitized by Google

tait-il ? Privé d'elle... A cette pensée je crus devenir une seconde fois orphelin.

L'égoïste lui-même ne peut se contenter de la vie purement extérieure, quand une fois il a goûté du charme de l'existence à deux. La preuve en est dans ces ménages hors la loi, si fréquents dans la vie parisienne ; ils résistent à l'opinion, et, plutôt que de rompre leurs liens volontaires, subissent énergiquement les humiliations dont les plus dégradés les abreuvent. N'avoir plus d'autre intérêt que l'intérêt personnel ; aller sans but et sans soutien ; le soir, trouver la maison déserte, comme son propre cœur ; plus personne pour vous sourire au départ et dont la bouche amie vous félicite ou vous console au retour, rien ! rien nulle part, que le dégoût, la solitude, l'ennui. C'est atroce! Le premier homme en serait mort dans son Paradis : Dieu créa Eve — l'Eden même eût été impossible sans ménage.

La Pensierosa était plus nécessaire à mon cœur que la beauté à mon imagination, que l'exercice à mes forces, que l'indépendance à mes facultés. Poésie, liberté, opinions, j'eusse tout sacrifié maintenant pour me garder cette affection sûre, ce dévouement complet, que l'on ne trouve qu'auprès de sa compagne, devant les hommes et devant Dieu.

Je le compris à l'émotion attendrie qui me courba vers Andréa, tandis que je lui prodiguais tout bas les noms de femme, de sœur et d'amante, triple expression de ma tendresse pour elle. Son esprit lut-il dans le mien ? Elle sourit et murmura :

« Heureuse ! Je veux être heureuse !... »

Le lendemain, j'allai chez Mme Driolet, décidé à rompre ; mais j'avais appris à me défier de moi-même et de mes résolutions ! Je n'étais pas certain d'en finir. En effet, en entrant dans le salon vert, je faiblis ; mon plan, si bien conçu, se brouilla dans ma tête, et, sans renoncer à mon projet, j'abandonnai tout au hasard.

Antoinette travaillait, comme la veille, à sa tapisserie ; elle me présenta la main d'un air distrait : je ne sentis point la pression de ses doigts.

« Ce soir, me dit-elle sans préambule, il y aura chez moi, vers dix heures, réunion intime. C'est Mme Favraux qui l'a organisée. Je n'ai pu refuser mon consentement. Si je ne craignais d'en être pour mes frais, je vous prierais de venir.

— Quoiqu'il me soit impossible d'accepter votre invitation, répondis-je, je vous en remercie. Peut-être, ajoutai-je en souriant, auriez-vous pu me l'adresser avec plus de grâce?

— Vous êtes difficile, Monsieur.

— Vous m'avez si longtemps gâté, Madame.

Digitized by Google

— J'ai eu tort : les femmes ne savent pas à quoi elles s'engagent en se montrant trop soumises.

— Vous voulez dire trop affectueuses? En effet, il est toujours imprudent d'entreprendre ce que l'on ne saurait mener à bonne fin.

— Que voulez-vous? je n'ai jamais su compter.

— C'est le malheur de ceux qui se sont crus trop riches pour se ruiner, mais qui se sont ruinés enfin!

— Oh! je n'en suis pas là!

— Avouez que vous n'avez plus pour moi que de l'indifférence? »

J'attaquais : c'était plus facile que de me défendre.

« Vous ai-je dit cela?

— Vous ne me le direz jamais : Tranquillisez-vous, je le devinerai.

— Quittons ce sujet; viendrez-vous?

— Je ne le peux : je pars dans une heure pour la campagne.

— Vous allez à Bélair? Le château est-il beau?

— Ce n'est qu'une maison confortable.

— Ah! oui, une gentilhommière! »

Je m'inclinai.

« Précisément; une habitation de hobereau, comme disent les petites gens et les très grand seigneurs.

— Et vous partez, dites-vous, dans une heure?

— Oui.

— Pour longtemps?

— Je ne sais.

— Est-ce que vous aimez la campagne?

— Beaucoup.

— Moi, je ne puis la souffrir; c'est bien assez déjà que d'habiter la province. La campagne me représente le désert, moins la grandeur. Je n'ai jamais compris que l'on se plût à s'asseoir sur l'herbe, remplie de vilaines petites bêtes qui marchent partout, — sans compter celles qui tombent des arbres! et puis que de dangers l'on court! Vous vous promenez tranquillement dans un sentier ou dans une prairie, vous vous extasiez sur la verdure, sur l'ombrage, — pour faire comme tout le monde; — voilà qu'un horrible chien aboie après vous; ou bien c'est un terrible animal, avec des cornes, qui vous regarde menaçant. Et les lézards, donc! oh! les lézards! je préfère les crocodiles. Les bassins mêmes ne laissent pas que de m'inquiéter beaucoup, à cause des grenouilles.

— Mais le soir, quand le soleil est couché, que le firmament s'allume?

— Je préfère les bougies, c'est plus gai; l'infini m'agace les

Digitized by Google

nerfs, j'aime mieux mettre de la poésie dans ma vie que dans ma tête. Ma poésie, à moi, c'est la soie, le velours, les dorures et la lumière des lustres! Le meilleur des poètes, à mon avis, c'est un bon tapissier.

— Antoinette, vous êtes une païenne.

— Oui, du Bas-Empire.

— C'est cela!... j'ai toujours rêvé que je vous avais vue, couronnée de myrte, foulant aux pieds des fleurs, entre deux colonnes de marbre rose.

— Tiens! je me ferai peindre ainsi.

— Ce sera charmant! — si c'est ressemblant.

— Ah! voilà qui est moins bien. Je le pardonnerais à M. de Sina, mais à vous...

— Vraiment? Je croyais M. de Sina un homme tout à fait supérieur?

— Allons donc! vous n'en pensez pas un mot. M. de Sina est tout simplement un assez joli garçon.

— Eh bien! n'est-ce pas tout ce qu'il faut?

— Pourquoi faire? »

Antoinette me regarda en face avec cette candeur hypocrite des femmes pleines de malice; je me mis à rire.

Elle me tendit la main et pencha sa jolie tête.

« Tenez, me dit-elle après un silence, parlons franc, je vous conserverai toujours un bon souvenir. »

Je redevins sérieux; je sentis dans ma poitrine comme l'atteinte d'une balle, et tout fut dit...

XXIII

Voilà qui est donc fait, me disais-je en sortant, triste et joyeux à la fois. Que la vie est tourmentée! que je serai tranquille désormais! comme tout passe et se désenchante! comme je vais rendre heureuse mon Andréa! Il y a un an, j'oubliais Antoinette pour elle; qui m'eût dit que ce serait à recommencer! Il le faut, allons! Je veux vivre dans le présent et l'avenir : le reste est un rêve..... Adieu!

La voiture qui devait nous conduire à Belair était devant la porte; je vis les caisses d'Andréa sur l'impériale, j'appelai Laurent.

« Pourquoi n'avez-vous pas descendu ma malle?

— Je l'avais descendue, Madame me l'a fait remonter.

— Pourquoi cela?

— Je l'ignore. Madame attend Monsieur dans sa chambre. »

Digitized by Google

Je montai rapidement. Andréa était debout, prête à partir, son chapeau sur la tête, son mantelet sur le bras, son voile baissé.

« Serais-je en retard ? lui dis-je. »

Elle recula.

« Ne m'approchez pas ! Vous m'avez indignement trompée. Je sais tout et ne crois plus à rien. Vous avez osé me parler d'un Dieu, vous ? Vous m'avez conduite dans son temple en me disant de prier : moi, j'ai obéi parce que je vous aimais. A présent que je ne vous aime plus, je maudis et je désespère ! J'en mourrai, je le sens, et je veux que vous sachiez bien que vous n'avez pas seulement tué mon corps, mais que vous avez aussi tué mon âme ! elle s'éteindra avec ma vie et j'en bénirais Dieu, s'il y en avait un ! Pensez-vous que je croie à toutes vos fables à présent ? Un instinct maudit est à la source des choses ! Mais non, j'aime mieux ajouter foi au néant qu'à ce Dieu qui se repaît de sang, de pleurs ! Dieu cruel ! ironique ! féroce !

— Andréa !

— Je ne m'abaisserai point à des reproches qui ne changeraient rien à ce qui est. Quant à ce qui sera, peu m'importe à présent ! Mon avenir est brisé comme mon bonheur. »

Elle leva les yeux vers le portrait de son père, poussa un gémissement, fondit en larmes et s'écria :

« Oh ! mon père ! mon père !

— Andréa, lui dis-je, par pitié pour nous deux, écoutez-moi ! »

Elle redressa la tête et m'arrêta du geste.

« Un mot serait une imposture de plus ! Jetez le masque, allez ! il doit vous avoir assez fait souffrir. Je vous défends de me revoir jamais. »

Elle me quitta.

Une minute après, j'entendis s'éloigner la voiture. Le croira-t on ? Je n'avais pas trouvé un mot à lui dire, pas une supplication pour essayer de la garder ; il m'était impossible de faire un pas pour tenter de la suivre, pour empêcher la voiture de s'éloigner. J'étais accablé sous le poids de mon indignité !

Je me couchai anéanti sur le divan. La nuit arriva. Je descendis. La maison était solitaire. Laurent avait suivi sa maîtresse.

Insensible comme on l'est dans le paroxysme des trop fortes douleurs physiques ou morales, j'allumai machinalement ma lampe et montai à ma chambre. Soudain, une idée fixe, irrésistible, s'empara de mon esprit atone, et mon esprit ne vit plus, ne sentit plus que par cette idée. Une obsession fatidique me dominait. De mystérieuses voix me criaient comme au Juif de la légende : « Marche ! marche ! »

Digitized by Google

Je n'eus conscience de moi-même qu'en me surprenant faisant mon entrée, en habit du soir, chez Mme Driolet.

Dans le jardin d'hiver était dressée une table pour dix-huit convives; à mon arrivée, l'on s'y rendait. Le préfet donnait le bras à Mme Driolet, qui me salua d'un amical sourire et ne parut même pas étonnée de me revoir, comme si elle n'avait pas cru à notre rupture ou peut-être sachant déjà qu'Andréa avait fui. Mais M. Evrard, rentré déjà en grâce, conduisait Mme Favraux. Ces faits me rendirent complétement à la réalité de ma situation, sans me faire regretter, chose étrange! d'être en ce lieu et d'y être venu. Depuis lors, je me suis souvent figuré que de mauvais génies s'emparent de l'homme coupable, abandonné de ses bons esprits, et profitent de sa défaillance et de son isolement pour le rendre plus coupable encore. En ce moment, ma conscience était morte. Les regards d'Antoinette et d'Evrard se croisèrent : l'électrique étincelle qui en résulta enflamma mon intelligence, et mes facultés se décuplèrent. Mon orgueil s'exalta sous l'influence d'une surexcitation nerveuse indicible. Je jouis véritablement d'une lucidité merveilleuse. En passant devant une glace, j'eus peur : j'avais le front pâle, l'œil ardent, la lèvre sardonique. M. Evrard dit une sottise, mon éclat de rire fut strident; on se retourna. Mon désespoir était devenu de la rage, ma rage se manifestait par une gaieté terrible, et j'eus, dit-on, de l'esprit comme un diable.

La cave exquise du banquier, l'heure avancée de la soirée, le désordre et la profusion de la vaisselle, des cristaux, des fleurs, — somptueux pêle-mêle plein de scintillements, — inspiraient des idées vives, des pensées de feu. Un certain abandon s'ensuivait; j'en profitais à faire frémir. On m'écoutait, on m'applaudissait; l'homme est si plat devant qui raille l'homme et calomnie la femme! Nul ne revenait de me voir cet effroyable entrain. Mme Driolet me considérait avec inquiétude; il y avait de quoi!

« Aurez-vous bientôt fini, me dit-elle, de mentir ainsi à votre nature? de travestir à la fois votre caractère et votre cœur?

— M. de Sina m'a désabusé, Madame, répondis-je à mi-voix; j'étais de l'école de M. de Lamartine, je suis maintenant de l'école de M. de Balzac. »

J'esquissai le tableau de notre époque de transition, de découragement universel et d'attente inquiète; je dépeignis ces tristes jeunes gens, destitués de tout idéal, vivant au jour le jour d'une vie superficielle, la plupart du temps sur le turf, où, tant nous sommes dégradés, ils ne rougissent pas de faire entre eux des conventions de jokeys. Pas un qui rêve tout bas quelque généreuse entreprise; pas un qui se préoccupe de l'avenir formidable de cette société en

Digitized by Google

décadence, où tout s'écroule, où rien ne se fonde. Pas un qui, fatigué du spectacle de la vieille Europe en quête d'un sauveur social, divisée, affaissée, éperdue, — fourmilière remuée par le pied du destin, — tourne par exemple les regards vers l'Afrique ou l'Asie, virginales solitudes qui n'attendent qu'un homme, un bras, un cœur, pour livrer à l'humanité les trésors qu'elles recèlent, et l'espace, — la richesse du pauvre ! Le ridicule a tué l'enthousiasme à notre époque toute critique, parce que le rire a tué le sérieux. Les génies destructeurs ont fait les petits lettrés et les petits lettrés ont fait les petites âmes. Ces petites âmes, leur type était là, sous mes yeux, dans cette précieuse incarnation de la médiocrité intellectuelle qui se nommait Evrard et qui se faisait appeler M. de Sina.

Il crut devoir répliquer, et s'élança de but en blanc, comme les gens prétentieux, dans les plus hautes spéculations du paradoxe ; il s'y perdit ; le fiasco fut complet.

Mme Driolet eut pitié de l'orateur ; elle se leva. Il faisait un clair de lune admirable ; on sortit pour se promener dans le jardin, les cigares s'allumèrent et luirent bientôt de toutes parts comme des mouches de feu. Je restai le dernier sur la porte du salon vert ; Antoinette, en s'éloignant, me lança un regard. Je ne pus lui parler, un fâcheux m'ayant pris le bras.

Aussitôt que je fus libre, je me rendis au fond du jardin. Là se trouvait un kiosque où nous allions autrefois causer de longues heures. Elle m'attendait ! Je la pris dans mes bras avec violence.

« Je ne puis me passer de toi, me dit-elle.

— Eh bien ! répondis-je, partons ! Elle sait tout ! Viens où tu voudras, où le hasard nous conduira, mais viens, viens !

— Tu veux donc me perdre ! je ne suis déjà que trop compromise.

— Est-il besoin d'un éclat, Antoinette ? dis que tu vas rejoindre ton mari ? Tu partiras dans trois jours ; moi, je partirai cette nuit. Je t'attendrai à Lyon ; nous irons en Italie.

— Ecoute, fit-elle en se dégageant. Elle se pencha doucement vers la petite fenêtre du pavillon. C'est M. de Sina !

— Seul ?

— Non, heureusement ! Ils s'éloignent... Je ne peux plus le souffrir.

— Pourquoi ?

— Parce qu'en discutant, il ne cesse de lever les index à la hauteur des yeux, comme un Chinois. »

Nous nous séparâmes ; je fis un détour et me cachai derrière un

Digitized by Google

arbousier pour laisser passer M. Evrard, qui, seul cette fois, retournait au kiosque. Je marchai derrière lui, il se retourna.

« Où donc est Mme Driolet? me dit-il d'un ton insinuant.

— Je la quitte; nous étions dans le salon vert. »

Au moment de se séparer, on se groupa autour de Mme Driolet, qui, de l'air le plus innocent, dit en faisant une petite moue :

« M. Driolet s'ennuie à Spa; je vais le rejoindre. »

La physionomie de M. Evrard fut risible.

« Consolez-vous, dis-je à ce désappointé, Mme Favraux vous regarde. »

Je n'ai jamais pu m'expliquer à moi-même ma liberté d'esprit autrement que par une possession infernale.

Huit jours après, Antoinette et moi nous franchissions le mont Cenis.

XXIV

Nous parcourûmes l'Italie. Le commencement de notre voyage fut un vertige; voulant oublier, je devins âpre au plaisir. Ma jeunesse la plus éperdue ne me rappelle pas des inspirations, des raffinements d'élégance, des prodigalités fastueuses comparables à celles où j'étourdis mes remords. Ce fut comme le dernier éclat d'une flamme prête à s'éteindre. Après deux mois de fêtes, d'ivresse, de transports insensés, à Naples, à Florence, à Gênes, — où j'eus quatre jours un palais! Nous nous arrêtâmes au lac de Côme, pour demander à la nature un peu de calme et de repos. Je devins rêveur, Antoinette devint triste : elle s'ennuya bientôt. Ces grandes eaux, ces rocs mélancoliques, ces montagnes contemplatives où règnent le silence, la solitude et la pensée, ne parlèrent point à l'esprit d'Antoinette et ne charmèrent qu'un instant ses yeux. Mobile comme le caprice, légère comme le plaisir, elle ne comprit rien au recueillement de mon âme, heureuse de se retrouver enfin!

En se retrouvant, mon âme sentit son mal. Toutes ses tortures se réveillèrent plus atroces, plus implacables : Dieu m'avait reconquis! Que faisait Andréa tandis que j'admirais ce beau pays que tant de fois elle parcourut en songe! Ah! si la Pensierosa eût été à la place d'Antoinette, comme j'aurais joui, dans le repos de ma conscience, de cette terre, de ce ciel éclatants! elle aussi eût été bien heureuse! elle désirait tant voir de lointaines collines s'étageant dans l'air irisé! se perdant à l'horizon bleu! assise auprès de moi, sous les platanes ou le sombre parasol des pins, qu'elle m'eût semblé belle et charmante!

Digitized by Google

Un jour, au soleil couchant, je crus l'apercevoir, debout sur un rocher, laissant flotter ses cheveux comme un voile de deuil, joignant les mains sur la poitrine et regardant les profondeurs azurées de l'onde. Rêve ou vision, je fus pris d'une idée terrible. Antoinette me dit :

« J'ai froid, rentrons. »

Moi aussi, j'avais froid, froid au cœur.

Antoinette monta l'escalier ; je tournai à droite au lieu de la suivre, et j'entrai dans un petit salon servant à volonté de fumoir ou de cabinet particulier. J'allumai un cigare et m'assis sur un fauteuil de cuir rouge. La voûte était, comme les quatre murs, bariolée de fresques jaunes et vertes, tendant à imiter nos affreux papiers peints. Un poële de tôle noire, enrichi d'une bacchanale et supportant un buste de plâtre, occupait, morne et glacé, l'un des angles. Une araignée filait sa toile dans le coude que formait le tuyau avant de se perdre dans la muraille enfumée. Au milieu de la pièce, une table ronde était ornée d'une nappe balayant d'un côté le parquet maculé, de l'autre se repliant comme un tablier de servante ; une assiette, regorgeant de pelures de pommes, en retenait le coin, pour dissimuler sans doute quelque souillure, résultat d'une maladresse ou d'une malpropreté. Des débris de pain déchiquetés étaient épars autour d'une bouteille vide et d'une cloche de verre recouvrant du fromage, dont l'aspect trivial et l'odeur nauséabonde soulevaient le cœur de dégoût. Deux serviettes, l'une grossièrement roulée en forme de turban, l'autre fripée comme un torchon, étaient jetées en face l'une de l'autre, vis-à-vis deux chaises sur le siége desquelles d'abondantes miettes dessinaient un triangle, ce qui dénotait que des hommes et non des femmes venaient de manger là : un je ne sais quoi de brutal dans le désordre des couteaux, des fourchettes et des verres, eût du reste suffi pour l'attester. Rien ne me sembla jamais plus maussade que cet endroit, où quelquefois pourtant je m'étais distrait en écoutant les récits des touristes. J'allais sortir lorsque survint un jeune artiste, ennemi né de la mélancolie. Son talent s'en ressentait : la gaieté n'inspire guère que de la grâce, mais la grâce vaut souvent la force, et lorsqu'on critiquait le joyeux artiste, il répondait en souriant que le bonheur est dans les tons clairs. Il railla mon spleen, trouvant même à rire du lieu stupide où nous étions.

« Tant mieux pour vous, lui dis-je, mais le même objectif ne produit pas la même impression sur tout le monde apparemment. Tenez, il n'y a pas jusqu'à cette bouteille qui ne me paraisse triste, lamentable, prête à tomber comme un homme pris de vertiges ou frappé d'apoplexie.

Digitized by Google

— Cette bouteille? dit-il, eh! parbleu! je lui trouve au contraire un aspect tout guilleret; elle penche à droite comme un notable qui va porter un toast à M. le maire; le bouchon qui la coiffe, crevé au sommet, ainsi qu'un castor défoncé, s'incline galamment du côté où il faut pour que ce bourrelet de cire jaune figure une touffe de cheveux blonds tout à fait engageante. Je trouve cela risible à l'excès, et par ma foi! fort singulier. »

Un garçon entra, s'arrêta stupéfait devant la table, hocha la tête et s'écria :

« Per Bacco! »

Pour ce rustre, il n'y avait là qu'une réalité ignoble; pour mon intelligent interlocuteur et pour moi, il y avait en outre le sentiment que prêtaient à ces objets nos âmes diversement émues.

Je rejoignis Antoinette le plus tard possible.

L'hôtel était plein, nous n'avions qu'une chambre : Mystère, illusions, tout partit à la fois et s'évanouit pour jamais.

Chacun connaît cette lamentable histoire d'un amour devenu une habitude, et, tout bas, déplore en soi-même d'avoir ajouté un épilogue au dénouement. Le dénouement, c'est l'adieu plein de larmes, où l'espérance hasarde encore un sourire; c'est l'infini; c'est l'inconnu!... mais l'épilogue, oh! ciel! c'est le dernier voile tombé; c'est le dégoût, la laideur, la vieillesse, — la triviale agonie du bel enfant devenu cacochyme et reniant tout ce qu'il adora!

Le lendemain, Antoinette me dit :

« Elise m'adresse cette lettre, lisez. »

Cette lettre était de M. Driolet; elle contenait ces mots :

« Madame,

» On prétend que vous courez le monde en jetant l'argent par les fenêtres. Il faut que ces bruits cessent dans l'intérêt de mon crédit.

» Je vous attends à Paris, hôtel de Londres, rue Castiglione. Arrivez, s'il se peut, la nuit. Je dis à tout le monde que vous êtes souffrante, que vous ne pouvez recevoir. Nous fêterons votre *rétablissement* par un dîner d'apparat.

Post-Scriptum. — Rappelez-vous que je ne vous ai pas reconnu un centime en vous épousant, et que, si j'ai redoré votre blason, je peux, du jour au lendemain, le rendre à sa rouille illustre. »

C'était notre arrêt. Nous n'osions nous dire que c'était notre délivrance. Mais nous ne pûmes même avoir l'hypocrisie de pleurer.

Nous nous quittâmes affectueusement, mais sans émotion. Elle

Digitized by Google

me salua de la main à l'angle de la route. J'agitai mon mouchoir, et bientôt le bruit de la voiture qui l'emportait s'éteignit.

. . . . . .

Un matin, où il me sembla que je m'éveillais, je vis debout, au pied de mon lit, un homme et une femme; l'homme était un médecin, la femme une garde-malade. Je les interrogeai du regard.

« Vous êtes à Lyon depuis six semaines, me dit le docteur; vous avez été *bien bas*, mais vous voilà sauvé. »

A dater de cet instant, je pus rassembler mes souvenirs. J'étais parti vingt-quatre heures après Mme Driolet. Une fièvre ardente m'avait arrêté à Lyon. La garde-malade, vieille femme sèche et hargneuse, à visage de chouette, m'apprit que j'avais eu une fluxion de poitrine, suivie d'une fièvre typhoïde. Ma convalescence fut longue. Au bout de quinze jours, je pouvais à peine me tenir debout sans le secours d'un bras. A mesure que le mal physique s'en allait, les peines morales reprenaient leur empire. La pensée d'Andréa ne me quittait plus. Dès que je sommeillais, son image était là, tantôt triste, tantôt sévère, quelquefois souriante et me tendant la main. Elle me semblait enveloppée de lumineuses vapeurs; ses lèvres s'agitaient, mais elle ne parlait pas. C'était la nuit surtout qu'elle m'apparaissait. Souvent je crus entendre auprès de mon lit le frôlement de sa robe. Je jurerais qu'Andréa s'est assise un soir à mon chevet toute vêtue de blanc. De petits coups secs m'éveillaient en sursaut : c'étaient les vieux meubles d'acajou qui craquaient.

Dès que je pus me soutenir, j'écrivis à Laurent, et le lendemain je partis. A quatre heures, j'étais arrivé. Laurent m'attendait. Je n'osai l'interroger. Il ne me parlait pas; je lui dis enfin :

« Madame se porte bien ? »

Il me regarda d'un air étonné; ses larmes coulèrent.

« Grand Dieu ! m'écriai-je, serait-elle morte ? »

Laurent essuya ses yeux et répondit :

« Pas encore.

— Oh ! je la sauverai, Laurent, je la sauverai. Partons pour Bélair. »

XXV

La voiture roulait sur la route poudreuse; le soleil se couchait dans un brouillard d'or. Laurent disait :

« Le sommeil et l'appétit s'en sont allés peu à peu, une fièvre lente l'a consumée; le docteur Huet prétend que c'est un anévrisme

Digitized by Google

M. Huillet dit que c'est une maladie nerveuse. Monsieur est bien changé aussi? ajouta le brave homme.

— Et dites-moi, Laurent, que fait-elle?

— Tant que ses forces le lui ont permis, elle s'est rendue au bord de la rivière; elle s'asseyait dans la prairie, à la place favorite de mon pauvre général; là, elle pleurait, elle priait, elle pensait. Moi, je n'étais pas loin; elle était si triste, quelquefois si exaltée! elle se penchait sur l'eau avec des regards... Oh! je ne la perdais pas de vue. Je la suivais sans qu'elle s'en doutât. Je l'ai entendue souvent prononcer votre nom : « Mon Dieu, mon Dieu? où est-il? Je ne le reverrai plus; il ne m'aimait pas! C'est ma faute, malheureuse que je suis! Mon père! mon père! pourquoi êtes-vous parti le premier? que ne m'avez-vous emportée avec vous! » Et elle sanglottait.

Nous arrivâmes; la voiture s'arrêta devant le perron

« Veuillez attendre, s'il vous plaît? me dit Laurent, je vais prévenir Madame que vous êtes là; quoiqu'elle vous attende, il est prudent que je l'avertisse. »

D'un coup d'œil j'embrassai le préau, entouré d'une haie vive et de grands arbres séculaires. La niche de mon chien de garde était vide.

« Où est Sultan? demandai-je au petit garçon du fermier.

— Sultan? dit-il; il est mort. »

Brisé de fatigue, moins que d'émotions, je montai. Je m'assis une minute dans le premier salon pour reprendre haleine et courage. Les fenêtres étaient ouvertes; il faisait à peu près nuit; le temps était orageux; un souffle d'air étouffant soulevait les rideaux de mousseline, qui s'enflaient comme les voiles d'un navire en partance. Une orfraie chanta.

« Maudit oiseau! dit Laurent qui venait me chercher... depuis deux jours, il ne quitte pas de là! »

J'étais assailli de mille pressentiments lugubres. Cet appartement sans lumière, cette accablante chaleur, l'aspect morne et désolé de cette maison que j'avais vue si animée, si vivante, tout contribuait à redoubler mes angoisses.

Je pris le bras de Laurent, je traversai le second salon et j'entrai chez Andréa. Elle était assise dans un grand fauteuil, le fauteuil de son père! en face de la fenêtre ouverte. Pauvre femme! ce n'était plus qu'une ombre; je tombai à ses pieds, sur mes deux genoux, et je me mis à pleurer dans son sein comme un enfant.

« Pardon, Andréa, lui disais-je en couvrant de baisers ses mains amaigries, blanches et froides comme du marbre. Pardon... pardon!

Digitized by Google

— Relevez-vous, me dit-elle d'une voix si faible, que j'eus peine à la reconnaître. Je veux être seule. A demain ! »

J'insistai. Andréa ferma les yeux, pencha la tête et murmura encore...

« A demain! »

Je me retirai.

Après douze heures d'un sommeil de plomb, je me levai, j'ouvris ma fenêtre et respirai l'air du matin. J'enviai alors les laboureurs qui, libres de toute préoccupation funeste, chantaient avec les oiseaux. La nature qui les enivrait excitait ma douleur ; leur joie semblait une ironie à mon désespoir. Ces bois, ces coteaux, ces prairies, ne me conviaient plus à leur fête, et paraissaient ne vouloir éveiller mes souvenirs que pour augmenter mes remords. Je sonnai Laurent.

Il vint, calme, froid, austère.

« Comment se trouve Madame aujourd'hui ?

— Moins bien qu'hier.

— Peut-elle me recevoir ?

— Elle fera dire à Monsieur quand elle le pourra. »

La nuit arriva. Andréa ne me fit pas demander. Le lendemain, je lui écrivis une longue lettre, où je lui peignais mon repentir ; elle me renvoya ma lettre. Au bas de la quatrième page étaient tracés ces mots presque illisibles : « Dans trois jours ! »

Comment ces trois jours s'écoulèrent-ils, je l'ignore. Sans la pensée de Dieu, sans cette conviction ardente que le suicide rend inutiles les épreuves passées et condamne l'homme à recommencer le rude labeur de la vie dans un monde plus mauvais encore, je me serais fait sauter la cervelle.

Errant à l'ombre des grands arbres qui bordent la rivière, ou couché sur la mousse dans l'anfractuosité de quelque rocher, je repassais les jours évanouis et je ressentais les mêmes émotions que j'avais ressenties ; j'éprouvais à m'y replonger d'amères satisfactions et de cruelles jouissances ; le passé redevenait le présent : c'est ainsi, me disais-je, que je voudrais procéder si de ce triste épisode de ma vie je faisais un livre, un livre qui servît de leçon à ceux qui me ressemblent, aux malheureux dont le cœur et l'esprit sont en lutte et qui n'ont pas l'énergie de leur imposer à tous deux la concorde et la paix.

L'instant tant attendu arriva enfin.

Il était midi, j'entrai chez Andréa, je pus lire sur son visage les ravages précurseurs de la destruction. Elle me sourit tristement :

« Ami, me dit-elle, vous êtes revenu trop tard ! »

Je la pris dans mes bras ; elle ferma les yeux et s'évanouit. Je la

Digitized by Google

couchai sur une chaise longue; nous lui fîmes respirer des sels; on lui frotta les tempes avec du vinaigre; elle revint à elle. Ses yeux, en se rouvrant, s'arrêtèrent sur moi et ne semblèrent me reconnaître qu'une minute après. Elle demanda un tasse de bouillon, en but le quart, et suça une tranche d'orange. Puis elle me remercia et s'endormit.

A sept heures, on vint me dire qu'elle me demandait, j'accourus : un prêtre sortait de chez elle.

« C'est une sainte, murmura-t-il, et une martyre. »

Je la trouvai assise dans son fauteuil, drapée dans son burnous. Une longue robe de cachemire blanc l'enveloppait jusqu'aux pieds. Ses cheveux, négligemment roulés, tombaient jusque sur ses épaules. Elle essaya de me tendre la main, ses forces la trahirent; j'appelai toutes les miennes à mon aide; je me mis à genoux en m'appuyant sur le bras du fauteuil.

« Mon ami, me dit-elle, je vous pardonne parce que je vais mourir. »

Tout mon sang se glaça. Elle m'enveloppa d'un regard navrant.

« Et ne fallait-il pas qu'un de nous deux mourût ? Si vous saviez comme c'est aisé de mourir quand on le veut d'une volonté ferme! Vous aviez toute la fougue, tous les transports de la jeunesse; moi, tous les désabusements de l'âge mûr; — ne m'interrompez pas. — Vous vous remarierez; prenez garde, préparez-vous cette fois au sacrifice avant de le consommer : n'en tuez pas une autre !

— Andréa !

— Pauvre père ! reprit-elle avec une exaltation fiévreuse qui rendit presque de la force à sa voix. Vous ne pensiez pas me revoir sitôt, n'est-ce pas ? Venez donc me donner la main : Vous n'avez pu me conduire à l'autel, conduisez-moi en paradis ? »

Il y eut un silence, mais avec un accent plus faible — à mots entrecoupés, elle me dit : « Nous aurions pourtant été bien heureux, si vous l'aviez voulu ! Que vous demandais-je, après tout! ce que vous m'aviez offert : votre amour ? Mais votre amour n'était qu'un sentiment de poète et d'artiste. Je vous représentais un nouvel ordre d'idées; auprès d'un tableau riant il vous fallait un tableau sévère. Si le plaisir était là, le bonheur était ici; oui, le bonheur ! le seul vrai, le seul noble ! nos journées étaient douces, ingrat qui les calomniez ! puissiez-vous ne les regretter jamais ! Que ne m'est-il permis de vous léguer mon âme fidèle en vous sacrifiant ma vie !.... Ma pauvre vie ! pourquoi l'avoir brisée quand vous pouviez la faire si heureuse ? J'étais trop exigeante, n'est-ce pas ? c'est le défaut de ceux qui donnent tout ce qu'ils ont, que d'exiger plus que l'on n'a; vous

Digitized by Google

étiez bon pourtant ! J'étais là, dans votre cœur, — je n'ai été qu'un instant ici, dans votre tête. Vous souvenez-vous comme je m'en défiais ? Une autre m'a chassée !.... Mais ne parlons pas d'elle. »

Tout à coup, Andréa sembla revivre ; ses joues se colorèrent, son front rayonna. Elle me regarda avec la commisération des anges pour les hommes.

« Sois béni à jamais, me dit-elle, sois béni, toi qui m'as fait connaître la douleur après m'y avoir préparée par la foi, mère de l'espérance et de la résignation, — j'ai achevé de comprendre le Calvaire. Je sais à présent combien Dieu aime ses âmes. La mienne s'est baignée à la source régénératrice des larmes. Ne me plains pas de mourir ! Mourir, c'est reprendre la grande vie !

— Andréa ! je fais un mauvais rêve ! Par pitié, réveille-moi ! »

Elle s'appuya sur ma poitrine et coucha sa tête sur mon épaule.

« Ami, c'est au contraire moi qui m'endors. Je vais dans le pays des songes trouver de belles réalités. Ecoute : je t'attendrai là-haut; nous nous rencontrerons sur quelque blanc nuage ruisselant de lumière ; moi, mesurant la profondeur de l'immensité, où déjà je voyage dans l'air vierge et libre ; toi, m'offrant un nouvel amour grandi par le sacrifice et purifié par la mort. Adieu ; je te laisse à la vie et te confie à la Douleur. Sainte Douleur ! »

Elle s'affaissa, pâlit et redevint mourante.

« Voici l'instant, reprit-elle, là, sur ton sein, comme dans nos beaux jours ! ils n'ont duré qu'une heure ! Pour cette heure-là, vois-tu, je donnerais l'éternité ! Tu t'en souviens... Je te souriais ainsi, et tu me disais : « Oh ! ma Pensierosa ! » — Rends-moi cette heure chérie, rends-la-moi, et je ressuscite. Un miracle, mon Dieu ! Le passé pour une heure, et pour une heure la vie ! Ecoute ! entends-tu l'orgue sacré ? Nous l'écoutions ensemble autrefois, dans l'Eglise ; une musique lointaine l'accompagne... des harpes ! J'entends des harpes ! Ah ! je vois mon père. »

La Pensierosa sourit et mourut.

Vertu, beauté, jeunesse rayonnèrent plus vivement sur son visage transfiguré. Elle était sublime !

COMTE DE MOYNIER.

Digitized by Google

DE LA

LÉGISLATION COMPARÉE DES MINES

DANS LES DIVERS ÉTATS

TROISIÈME PARTIE [1]

IX.

IMPOTS SUR LES MINES. PRIVILÉGES. PARTICULARITÉS DIVERSES.

Il est également un point qui, dans aucun Etat, n'a été oublié : nous voulons parler des impôts et redevances que les exploitants de mines ont à payer annuellement au Trésor. En principe, le droit de l'Etat à percevoir une redevance sur les mines n'est pas contestable : on pourrait dire d'abord, pour l'établir, que l'industrie des mines doit, comme toutes les autres, participer par l'impôt aux dépenses générales de la nation ; mais l'établissement de la redevance a, en principe, une base plus solide encore. En effet, toute mine ayant déjà, au moment où on la concède, une valeur due à la prospérité générale du pays dans lequel elle se trouve, la société, qui est le propriétaire naturel de cette valeur, a le droit d'en réserver à son profit une part aussi élevée qu'elle le veut. Comme les produits des mines sont souvent un peu incertains, surtout pendant les premières années de leur exploitation, la manière la plus rationnelle de réserver cette part est d'établir une redevance annuelle augmentant d'importance avec les produits eux-mêmes ; et si on ne la fixe qu'à une très-faible fraction des bénéfices annuels, c'est afin de laisser un stimulant énergique à l'activité de ces particuliers, et de les engager à tirer parti des richesses minérales de la nation, qui autrement seraient stériles.

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 31 août et 15 septembre.

Digitized by Google

Les mines payent au Trésor deux sortes de redevances : l'une fixe, l'autre proportionnelle aux produits de chaque année. La redevance fixe était inconnue sous l'ancienne monarchie française, ainsi que sous l'empire de la loi de 1791 ; son établissement en France ne date que de la loi du 21 avril 1810. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est indépendante des produits annuels de la mine, et elle est toujours très faible. Tantôt elle est uniforme pour toutes les concessions indistinctement, et son taux est fixé par la loi, comme en Prusse, où elle était de 1 thaler seulement (3 fr. 75), (elle y est annulée aujourd'hui) ; au Mexique, où elle est de 100 fr. pour chaque mine ; tantôt elle est basée sur l'étendue de la concession, comme en France, où elle est de 0 fr. 10 par hectare ; en Portugal, de 0 fr. 20 c. ; en Italie, de 0 fr. 50 ; en Espagne, de 3 fr. 50 pour le charbon, le fer et quelques autres substances, et de 13 fr. pour les autres mines. Nous avons exposé, en parlant de l'étendue des concessions, pour quelles raisons cette redevance fixe nous paraîtrait devoir être fixée à 1 fr. par hectare pour les cinq premières années, et à 2 fr pour les années suivantes.

Les exploitations de mines sont assujetties à une redevance beaucoup plus importante, qui est basée sur l'importance de leur production annuelle, et qui consiste, suivant les pays, tantôt en une part du produit brut, tantôt en une simple fraction des bénéfices nets. Le dernier mode de fixation est toujours beaucoup plus doux que l'autre ; ainsi s'il s'agit de houille, le prix de revient pouvant être évalué à 9 fr. par tonne et le bénéfice fait sur la vente à 3 fr., tout impôt établi sur le produit brut équivaut à un impôt triple établi sur le bénéfice net, sans même offrir à l'exploitant l'avantage de n'avoir rien à payer dans les années de détresse, où les circonstances peuvent l'empêcher de faire aucun bénéfice. En France, ainsi que dans tous les pays de droit régalien, les exploitants de mines ont de tout temps été tenus de payer au souverain un tribut annuel, qui consistait en une part des produits qu'ils en retiraient, et qui était considéré non comme un impôt ordinaire, mais comme le prix de la permission qui leur était accordée de se livrer au fructueux travail de l'exploitation. Le document le plus ancien que l'on possède à ce sujet pour la France est l'acte par lequel le roi Dagobert donna, en 635, pour couvrir la basilique de Saint-Denis qu'il faisait édifier, huit mille livres de plomb, à prendre tous les deux ans *sur la portion de plomb à lui due par les extracteurs de ce métal.* Les édits de Charles VI en 1413 et de Louis XI en 1471 fixent à un dixième du produit brut le tribut à payer par les exploitants ; ce dixième est maintenu en principe lors du privilége accordé en 1548 à Roberval, qui en obtient cependant remise pen-

Digitized by Google

dant neuf ans; il est maintenu encore par l'édit de juin 1601, qui en décharge seulement les propriétaires du sol exploitant les mines de houille situées dans leur fonds, et conservé par l'arrêt du 14 janvier 1744. La loi de 1791 abolit tout impôt spécial sur les mines : leur exploitation, considérée comme un commerce ordinaire, était simplement assujettie à la patente; enfin la loi de 1810 rétablit la redevance, mais en la basant sur les bénéfices nets de chaque année, et non plus comme autrefois sur le produit brut.

Voici actuellement dans quel ordre se présentent les différents Etats, au point de vue de l'importance plus ou moins grande de cette redevance proportionnelle. Aux Etats-Unis, il n'y en a aucune; en Belgique, la redevance est de 2 et demi 0/0 du bénéfice net; en Portugal, en Italie, en Grèce, elle est, comme en France, de 5 0/0; en Suède et en Norwége, elle était autrefois de 10 0/0, mais actuellement les exploitants obtiennent très fréquemment d'en être exemptés; enfin dans les Deux-Siciles, les mines sont assujetties simplement à l'impôt foncier, comme les manufactures. Quant aux pays où la redevance est calculée sur le produit brut, elle y a plutôt le caractère d'un tribut imposé que celui d'un impôt. En Prusse, cette redevance était autrefois de 10 0/0 du produit brut; mais elle a été réduite en 1851 à 6 0/0, et plus tard à 2 0/0, taux conservé par la loi de 1865. En Espagne, elle a été fixée par la loi du 6 juillet 1859 à 3 0/0 seulement du produit brut, et encore les exploitants en ont-ils été exemptés pendant vingt ans; en Saxe, elle était autrefois de 10 0/0; elle a été réduite à 5 0/0 pour les mines qui ne font pas de bénéfices, et maintenue à 10 pour les autres; au Mexique, elle était au XVe siècle de 50 0/0, ou moitié du produit : elle a été réduite en 1504 à 20 0/0, en 1723 à 10 0/0; enfin, en 1822, à 4 et demi 0/0 pour les minerais d'argent et 3 0/0 pour ceux d'or; au Brésil, la législation ancienne était la même : depuis la déclaration d'indépendance de 1827, la redevance a été réduite à 5 0/0 au lieu de 20 pour les nationaux : quant aux Compagnies étrangères, elles obtiennent souvent des réductions qui permettent d'évaluer la taxe qu'elles ont à supporter à 10 0/0 du produit; en Autriche, les redevances étaient établies d'une manière très variable dans les diverses provinces de l'empire : la loi du 22 mai 1854 les a réglées uniformément à 10 0/0 du produit; en Russie, la redevance s'élevait en 1794 à 40 0/0 du produit brut, mais elle a été fort notablement diminuée depuis lors : ainsi, pour les mines d'anthracite concédées, on ne paye que 1 fr. 30 par tonne, soit environ 10 0/0 du produit brut : pour le fer, on paye 10 fr. par tonne de fonte produite; en Turquie, enfin, la redevance est encore de 20 0/0 du

Digitized by Google

produit brut. Nous citons à part l'Angleterre, parce qu'il n'y est perçu d'une manière générale aucune redevance au profit de l'Etat : le droit de *royalty* qui la représente appartient, comme nous l'avons dit, tantôt au propriétaire du sol, tantôt à d'autres personnes, et constitue plutôt un fermage qu'un impôt ; mais par son taux excessif, il est réellement écrasant pour l'industrie des mines. Ainsi, pour les grands districts houillers, il s'élève en moyenne à 75 cent. par tonne de houille extraite, c'est-à-dire 15 0/0 de la valeur du produit brut, qui ne dépasse pas 5 fr.; dans la partie ouest du district de Dudley, il s'élève à 2 fr. 10 et 3 fr. 15 par tonne, c'est-à-dire à plus de la moitié de la valeur du produit ; encore tend-il à augmenter dans toutes les parties du Royaume-Uni.

Il ressort de cet exposé, peut-être un peu aride pour le lecteur, que la redevance sur les produits des mines était autrefois très élevée partout, mais qu'elle a été successivement diminuée, principalement chez les nations les plus civilisées ; qu'avec le temps, elle tend à perdre en tous pays le caractère d'un tribut dû au souverain, pour prendre celui d'un impôt plus ou moins librement consenti par les contribuables. Le taux de 5 0/0 des bénéfices nets, qui a déjà été adopté par plusieurs Etats à l'imitation de la France, nous paraît rentrer dans les limites les plus convenables. La redevance est ainsi très peu onéreuse pour l'exploitant, et ne grève le prix de revient que d'une manière insignifiante; en admettant, pour la houille, par exemple, que le prix de revient soit de 9 fr. la tonne, et le prix de vente de 12 fr., le bénéfice net est de 3 fr. et la redevance ne s'élève qu'à 15 c. par tonne, un peu plus d'un centième de la valeur du produit, chiffre insignifiant si on le rapproche de la moindre fluctuation des prix de vente. Le taux de redevance de 5 0/0 peut encore être abaissé dans les petits Etats, où la situation est toujours plus prospère et les besoins du Trésor moins impérieux : c'est ainsi qu'en Belgique on a pu, par une dérogation spéciale à notre loi de 1810, le limiter à 2 et demi 0/0 ; mais *non licet omnibus adire Corinthum*.

Au point de vue des redevances, les mines de métaux précieux ont été et sont encore, dans quelques Etats, soumises à des obligations exceptionnelles : en Prusse, en Saxe, en Hanovre, l'Etat a sur l'or et l'argent extrait des mines du pays un droit de préemption qui s'exerce à des prix très défavorables pour les exploitants ; ce même droit, qui existait au Brésil, y a été aboli en 1827 ; en Russie, l'Etat a le monopole du commerce des métaux précieux et perçoit en outre sur leur production un tribut qui était d'abord de 10 0/0 du produit brut, et qui a été successivement élevé à 15, 20 et 24 0/0;

Digitized by Google

c'est le seul exemple d'une redevance de ce genre qui ait été augmentée avec le temps. Depuis 1849, les mines d'or de l'Altaï ont été soumises à un impôt progressif; les petites sont dégrevées et les autres payent depuis 5 et 10 jusqu'à 35 0/0, suivant l'importance de leur production. Nous approuvons cette application de l'impôt progressif, dont nous saisirons cette occasion pour nous déclarer hautement partisan. Cet impôt, dont le nom seul est un épouvantail, est cependant, en fait, déjà établi chez nous dans plusieurs matières, où il n'a donné que d'excellents résultats, notamment dans le calcul des cotes mobilières des habitants des grandes villes, et il serait à désirer qu'on pût en appliquer le principe à toute espèce de contribution. Un impôt d'un centième sur le nécessaire est plus vexatoire qu'un tribut de moitié sur le superflu. Nous éviterons une trop longue digression à ce sujet en nous bornant à présenter une double remarque. Ce que l'Etat prend d'une main sur le nécessaire, il est obligé de le rendre de l'autre sous forme de secours, pensions, institutions charitables, puisqu'en définitive on ne laisse aucun citoyen descendre en deçà de la limite à laquelle la vie devient impossible. Au contraire, le superflu étant un luxe et ne constituant un luxe que par l'élévation même de ce prix, ne répond qu'à des satisfactions de vanité; on ne fait donc aucun mal en le frappant d'impôts qui augmentent ce prix, si les citoyens qui le possédaient restent toujours entre eux dans la même position relative.

Revenant à la matière qui nous occupe, nous dirons que la législation spéciale qui régit les métaux précieux est appelée à disparaître partout avec le progrès des lumières et la facilité des transports. On sait maintenant que la monnaie n'est pas une richesse, et qu'au contraire plus un peuple trouve moyen de l'exporter, en suffisant sans elle à ses échanges, et plus il s'enrichit; de même qu'une Compagnie de chemins de fer s'enrichit lorsqu'elle trouve moyen de suffire à son trafic avec un nombre moindre de wagons; de même encore qu'un cultivateur s'enrichit s'il parvient à suffire à ses cultures avec un nombre moindre de charrues. La monnaie n'est autre chose qu'un instrument d'échange, instrument coûteux, qu'il y a avantage à employer, de même que tous les instruments, en aussi faible quantité que possible. En France, d'ailleurs, les mines d'or et d'argent, dont la production a toujours été à peu près nulle, ne furent jamais soumises à aucune loi spéciale, et le commerce de ces métaux est aussi libre que celui du cuivre ou du plomb.

Nous arrivons maintenant aux encouragements spéciaux que, dans plusieurs Etats, les gouvernements se sont préoccupés d'accorder aux exploitants de mines et à leurs ouvriers. L'Autriche et

Digitized by Google

le Hanovre ordonnent la création de magasins où les ouvriers trouvent toutes les denrées nécessaires, sans falsification et au prix coûtant : en Bohême, l'Autriche exempte ces mêmes denrées des droits d'octroi. En France, les magasins ne sont pas établis par l'autorité de la loi ; mais, ce qui vaut mieux, la plupart des grandes compagnies de mines, comme toutes les autres compagnies qui emploient un nombreux personnel, en ont récemment créé en faveur de leurs ouvriers, ce qui donne une très-bonne opinion de l'excellence de cette institution. En Prusse, en Suède, en Saxe, au Hanovre et au Mexique, la loi réglemente la formation de caisses de secours dont les fonds servent à venir en aide aux ouvriers blessés ou malades, et aux veuves des ouvriers tués par accident.

La loi prussienne de 1865 oblige même les propriétaires de mines et leurs ouvriers à fonder des associations de prévoyance ; elle autorise à s'y affilier les établissements industriels qui se trouvent en connexité avec les mines exploitées, comme le sont, par exemple, les fonderies de fer avec les mines de ce même métal. Elle fixe à un trentième des salaires les versements que doivent faire les ouvriers, et à la moitié de l'ensemble de ces versements la contribution que doivent fournir les propriétaires. Si la loi prussienne a pu rendre ainsi obligatoire la fondation des caisses de secours, c'est qu'elle a trouvé ces caisses déjà tout établies dans la presque totalité des établissements miniers, ce qui fait le plus grand honneur à l'intelligence des travailleurs allemands. Indépendamment de leur but matériel, qui est d'obliger à l'économie, les associations de prévoyance sont encore un lien qui développe l'esprit de corps entre les ouvriers attachés à une même entreprise : c'est par elles que pourra s'organiser la grande famille démocratique.

Dans les autres Etats, et notamment en France, il existe bien de semblables caisses de secours, mais elles sont facultatives ; de plus, elles sont organisées séparément dans chaque compagnie minière. Il y aurait cependant avantage à constituer entre elles un lien, une sorte d'assurance mutuelle; mais cette combinaison présente de grandes difficultés à réduire en un système pratique. Il faudrait, pour y parvenir, aller étudier de très près le fonctionnement de ces caisses centrales de secours dans les pays où il est en vigueur.

En Prusse, on ne peut employer dans les travaux souterrains les enfants âgés de moins de treize ans ; en Angleterre et en Italie, l'on ne peut employer ni les femmes ni les enfants âgés de moins de dix ans ; la loi anglaise défend de plus de payer les ouvriers dans les cabarets et tavernes. En Suède, les ouvriers mineurs sont exemptés du service militaire et du payement des contributions ; en Saxe, ils jouissent de quelques autres priviléges ; au Mexique, les travaux des

Digitized by Google

mines suffisaient autrefois pour conférer la noblesse aux exploitants. La loi se borne aujourd'hui à interdire à leurs créanciers de les poursuivre par expropriation, privilége qui a peut-être été contre son but, en enlevant à ces exploitants le moyen de donner aux capitalistes des garanties suffisantes, et par conséquent le crédit dont ils auraient souvent besoin. En France, les mineurs jouissaient sous l'ancien régime de divers priviléges et immunités. Ainsi Henri IV, par son édit de juin 1601, permet « à toutes personnes..... de travailler aux mines et minières..... sans qu'ils puissent pour ce être dits déroger à noblesse » ; il décide que « le grand-maître et tous les autres officiers et personnes employées aux mines..... jouiront des priviléges, autorité, juridiction, prééminences, libertés et droits y attribués par nos prédécesseurs »; et, par l'arrêt du conseil du 14 mai 1604, il déclare que les mineurs étrangers qui viendront travailler en France seront naturalisés de droit, et que leurs biens ne seront pas soumis au droit d'aubaine. Tous ces priviléges particuliers, qui ne peuvent plus aujourd'hui que jeter quelques fleurs sur le terrain aride de l'histoire, durent disparaître sous le niveau égalitaire de Révolution de 1789.

En Bohême et en Hongrie, les concessionnaires reçoivent gratuitement de l'Etat le bois qui est nécessaire à leurs exploitations ; en Russie, la plupart des concessions de mines faites dans les terres de la couronne ont été dotées en même temps de la possession même du sol, ou au moins du droit d'employer le bois des vastes forêts qui le recouvrent et qui en forment à peu près la seule valeur. De plus, toute la population ouvrière de la contrée a été, pour ainsi dire, concédée avec la mine, à la charge par l'exploitant de la nourrir et de l'entretenir. On estime que, dans ce système d'organisation du travail, la journée d'un mineur revient, pour la Compagnie qui l'emploie, au prix de 65 c. seulement, le tiers ou le quart du prix de la journée en France ; mais ce travail forcé donne-t-il lui-même plus du tiers ou du quart de l'effet utile que donne le travail libre ?

En Autriche, l'Etat a fait à ses frais, pour faciliter les travaux des mines concédées, des desséchements d'étangs, et a creusé d'importantes galeries d'écoulement et d'aérage desservant tout un district; en Saxe, l'Etat a de même exécuté à Freyberg une galerie d'écoulement très coûteuse, dans l'intérêt des mines de toute la région, et ne s'indemnise qu'au moyen d'une subvention annuelle très modérée payée par les Compagnies. Il y a dans la plupart des Etats allemands des travaux analogues, que l'Etat a exécutés dans l'intérêt de tout un district minier, et qui sont amortis de même par des prélèvements annuels.

En France, nous avions proposé, il y a déjà plusieurs années,

Digitized by Google

d'instituer, à l'imitation de la médaille militaire, une médaille spéciale pour les ouvriers mineurs. Cette médaille aurait été décernée par les ingénieurs de l'Etat aux ouvriers qui se seraient le plus distingués par leur dévouement lors des accidents, ou par leurs longs et loyaux services, dans la proportion d'un ouvrier pour 200 environ; elle aurait donné droit à une pension annuelle de 100 fr., ce qui, pour 90,000 ouvriers mineurs que possède la France, aurait entraîné une dépense annuelle de 45,000 fr. : cette somme eût été fournie au besoin avec empressement par les Compagnies de mines. On nous a répondu par une objection où nous voyons au contraire une confirmation éclatante de notre système : on nous a dit que bien d'autres corps d'état auraient droit, au même titre que les mineurs, à l'institution d'une médaille spéciale en leur faveur : les forgerons, les maçons, les ouvriers de chemins de fer, chacun voudrait avoir la sienne. Nous acceptons la conclusion : Oui, nous voudrions qu'il fût créé pour chaque corps d'état une médaille honorifique spéciale, donnant droit à une pension de 100 fr., et qui serait accordée aux ouvriers les plus méritants. Nous croyons qu'une pareille institution serait de nature à relever grandement le moral de la classe ouvrière et à favoriser l'esprit de corps, dont on connaît la généreuse puissance; ce serait un pas fait sur la route du progrès.

X

CAISSES DE CRÉDIT POUR LES MINES

Plusieurs Etats, et nous pouvons citer la Suède, la Saxe et le Hanovre, ont organisé, dans l'intérêt des exploitants, des caisses de crédit minier destinées à faire des avances remboursables à long terme aux compagnies qui en ont besoin pour exécuter des travaux importants ou pour se relever d'une détresse momentanée. C'est ce qui a été fait une fois en France, mais à titre exceptionnel, par la loi de 1859, qui autorisait le gouvernement à avancer aux industriels une somme de 50 millions remboursable par annuités. On remarque qu'en Hanovre cette caisse est alimentée par une partie des redevances que perçoit l'Etat sur le produit des mines, et par les capitaux mis chaque année à la réserve par les compagnies. L'organisation de caisses ou de compagnies spéciales de crédit est très utile à l'industrie des mines, et leur absence forme dans notre pays une lacune regrettable, que nous proposons de combler au moyen d'une institution dont nous exposerons les bases avec quelques détails.

Nous indiquerons d'abord par quelles considérations nous avons été amené à songer à la fondation d'une société de crédit destinée

Digitized by Google

à commanditer les mines en exploitation ; nous exposerons également quel doit être le mécanisme des opérations de cette société, quels services elle est appelée à rendre à l'industrie, et comment son succès peut être déclaré hors de doute.

Dans une société avancée en civilisation et en industrie, la plupart des richesses qui composent l'ensemble du capital social ne peuvent pas servir immédiatement à la satisfaction des désirs de l'homme, mais ont besoin de recevoir encore certaines préparations avant d'être réellement consommées ; ainsi, les terres doivent être travaillées pour fournir des grains, et les bois doivent être façonnés pour se transformer en meubles. Cette mise en valeur exige toujours l'emploi de capitaux plus ou moins importants ; si le propriétaire de la richesse qu'il s'agit d'exploiter ne les a pas à sa disposition, il demande le concours de capitaux étrangers, auxquels il donne en rémunération certaines garanties et certaines conditions de bénéfices ; l'opération qui se contracte ainsi est une opération de crédit. La richesse à exploiter peut être une terre, une usine, une maison de commerce, etc., etc....; quant au capital, il peut consister en outils, bestiaux, approvisionnements, etc.; s'il est fourni en numéraire, il ne faut voir en lui qu'un intermédiaire au moyen duquel on se procure d'une manière commode les instruments et les autres capitaux nécessaires au genre de travail que l'on veut entreprendre. Plus une société est riche et civilisée, et plus le recours au crédit doit y être fréquent. Il y a deux manières de le démontrer. On peut remarquer d'abord que dans les sociétés avancées, la division du travail est très grande, de sorte que tout possesseur d'une richesse quelconque est forcé, pour l'exploiter, d'avoir recours à une foule d'industries différentes, qui emploient des outils et des procédés tellement variés, qu'une même personne ne saurait les posséder ni les connaître tous ; il faut donc qu'il y ait un concours demandé à divers capitaux étrangers, ce qui constitue une opération de crédit. Remarquons d'ailleurs que dans une société civilisée, la plupart des capitaux (outils, machines, engrais, approvisionnements) ne peuvent servir à aucun usage, si ce n'est à exploiter certaines richesses qui se trouvent dans des mains étrangères ; il faut donc bien que le crédit fonctionne souvent, sans quoi, ces capitaux intermédiaires ne serviraient à rien, et, par conséquent, ils ne se seraient pas formés.

Le crédit a pour mission de mettre en rapport les capitaux et les fonds à exploiter ; il est donc utile aux uns et aux autres, et il est surtout éminemment favorable au développement de la richesse publique ; car sans lui, d'un côté, chaque fonds ne pourrait être exploité que par son propriétaire, et avec de faibles moyens, opéra-

Digitized by Google

tion qui marcherait très lentement et qui ne fournirait en attendant aucun aliment réel à la consommation publique ; de l'autre côté, les capitaux ne trouvant pas d'emploi rémunérateur, leurs possesseurs les consommeraient au lieu de les consacrer à la production ; le mal irait ainsi en s'augmentant par ses propres effets, et l'on verrait dépérir très promptement l'industrie, le commerce et toutes les branches de l'activité nationale. Grâce au crédit, au contraire, les capitaux trouvant un emploi lucratif, les citoyens sont encouragés à l'épargne, qui est aussi favorable à la prospérité des Etats qu'à celle des familles.

Organiser ou développer une branche quelconque du crédit, c'est donc donner à la fois plus de valeur aux fonds et aux capitaux qui s'y rattachent ; ainsi, développer le crédit agricole, c'est donner plus de valeur aux terres, parce que leurs propriétaires trouveront plus de facilités pour se procurer les engrais, le drainage, les bestiaux nécessaires à leur exploitation ; c'est donner aussi plus de valeur aux engrais, bestiaux, etc..., parce qu'ils trouveront plus facilement des fonds de terre sur lesquels ils pourront se porter. De même, organiser ou faciliter le crédit en général dans un pays, c'est augmenter la richesse dans ce pays.

L'intérêt est la rémunération accordée par le fonds à exploiter au capital qui s'est uni à lui. L'intérêt est toujours élevé dans un pays où la tranquillité publique n'est pas assurée ; à stabilité égale dans les institutions, il est plus élevé pour la classe d'affaires qui présentent le plus d'incertitude ; enfin, dans une même branche d'affaires, il est élevé s'il y a plus de fonds à exploiter ou, en langage ordinaire, plus d'affaires à entreprendre que de capitaux disponibles ; il est bas s'il y a plus de capitaux que d'affaires. Ainsi l'élévation de l'intérêt peut indiquer également le défaut de capitaux ou l'excès d'affaires entreprises, et inversement.

On remarque que généralement, c'est-à-dire dans tout pays et à toute époque, ce sont plutôt les capitaux qui font défaut que les affaires à entreprendre, et cela est facile à concevoir. L'homme, en effet, ne manque jamais de fonds à exploiter ; il a devant lui la nature entière ; il est tenu, pour vivre le moins misérablement possible, de tirer parti de tout ce qui se trouve à sa disposition. Les capitaux, au contraire (outils, approvisionnements, etc.), ne se forment pas tout seuls ; ils ne peuvent se créer que par un dur travail et au moyen de l'épargne, c'est-à-dire de privations incessantes. L'homme ne les produit donc que quand ils sont demandés ; et ainsi, ils ne sauraient jamais, dans l'ordre harmonique des sociétés, se trouver en excès ; ce fait ne se rencontre que par exception, par exemple après une guerre heureuse où une peuplade a pillé les

Digitized by Google

biens de ses voisins, ou bien par suite de mesures législatives mal combinées qui paralysent l'emploi d'une certaine classe de capitaux et en créent ainsi un excès passager ; mais, d'une manière normale, on peut dire que les capitaux sont toujours demandés. Comment ne le seraient-ils pas d'ailleurs, puisqu'ils jouissent de la propriété de pouvoir se transformer les uns dans les autres au moyen de l'échange et par l'intermédiaire de la monnaie, et de pouvoir ainsi suffire à l'exploitation d'un fonds quelconque, tandis qu'un fonds déterminé a besoin d'une certaine classe de capitaux et ne peut rien faire des autres.

Les capitaux étant toujours demandés, l'organisation du crédit est encore plus favorable aux fonds à exploiter qu'aux capitaux ; elle sera spécialement favorable aux fonds sur lesquels ceux-ci n'auraient pas une tendance naturelle à se porter. Quels sont spécialement ces fonds ? Il ne nous sera pas difficile de le déterminer. Les capitaux se portent généralement de préférence sur les affaires qui leur offrent le plus de sécurité ; les affaires qui en présentent le moins sont obligées de leur offrir des conditions plus favorables, c'est-à-dire un intérêt plus fort ; il s'établit donc à chaque instant une sorte d'équilibre, de compensation entre la sécurité de chaque affaire et l'intérêt qu'elle rapporte aux capitaux engagés.

Mais pour apprécier la sécurité d'une affaire, il faut que chaque particulier qui veut y engager des fonds en étudie la marche et les garanties ; quelque aléatoire qu'elle soit, si sa marche est facile à comprendre et si elle offre un bénéfice ou un intérêt assez élevé pour balancer le peu de probabilité qu'il y a de l'obtenir, elle trouvera autant de capitaux qu'elle le voudra pour sa commandite. Ainsi les loteries manquent si peu de clients, qu'on est partout obligé de les restreindre par des lois. C'est parce que la marche d'une loterie est claire et facile à comprendre, et que le capital ne fuit pas l'*alea*, mais seulement l'incertitude et l'obscurité. Si une affaire est obscure, si son étude est difficile et exige l'emploi d'un délégué possédant des connaissances spéciales, bien des capitalistes reculeront devant cet examen et, n'ayant que le choix des entreprises, reporteront sur d'autres les capitaux dont ils disposent. Il y a ainsi toute une classe d'affaires qui sont par nature généralement délaissées des capitalistes ; d'où l'on tire deux conséquences : la première, c'est qu'elles doivent offrir, à sécurité égale, des conditions plus belles que les autres, ce qui leur est indispensable pour attirer les capitaux ; la seconde, c'est que c'est pour cette classe d'affaires qu'il est le plus utile d'organiser le crédit.

Les affaires de mines en général présentent au plus haut degré le caractère d'affaires obscures, difficiles à comprendre, impossibles à

Digitized by Google

élucider complétement pour la généralité des capitalistes. Dans une mine tout est mystère ; son existence est un premier problème ; les garanties qu'elle peut offrir, les bénéfices qu'elle peut donner en sont d'autres plus difficiles encore ; pour les résoudre, on est obligé d'avoir recours à des hommes spéciaux et de faire quelquefois d'importantes dépenses.

Ainsi, l'exploitation des mines, qui exige des capitaux très considérables, est, en même temps, de toutes les industries celle qui a le moins de facilités pour s'en procurer.

Avant d'arriver à l'exploitation d'un gîte minéral, il faut creuser des puits sur une profondeur qui atteint quelquefois 500 à 600 mètres, et à raison de 200 à 300 fr. le mètre ; percer au fond de ce puits de nombreuses galeries qui coûtent 50 fr. le mètre, établir des machines à vapeur, installer un outillage dispendieux, acheter des chevaux, établir à la surface du sol des bâtiments, des maisons d'ouvriers, des chemins de fer ou des plans inclinés, etc.... Aussi l'on sait qu'un directeur de mines doit être un homme universel, parce qu'il a à diriger des travaux et par conséquent à supporter des dépenses de mille espèces.

Comment la mine peut-elle pourvoir à toutes ces dépenses ? Ce n'est qu'en immobilisant son capital social. Or, ce capital est toujours trop faible ; si la mine appartient à un particulier, il est limité par la fortune de celui-ci ; si elle appartient à une société, on n'a pu le réunir qu'en établissant pour base des évaluations de dépenses que l'on a faites aussi modérées que possible, afin de ne pas arriver à des chiffres qui auraient effrayé la commandite. Lorsque l'ingénieur se met à l'œuvre, il se trouve toujours à court, et la plus redoutable difficulté qu'il ait à vaincre, ce n'est ni l'eau, ni le feu, ni la dureté des rochers, c'est l'exiguïté des moyens financiers mis à sa disposition.

Aussi qu'arrive-t-il ? Ou le capital social suffit pour arriver jusqu'à la période d'exploitation, et alors l'affaire est généralement très brillante : les fonds apportés se trouvent rémunérés à raison de 30, 40, 100 0/0 par année, taux exorbitants ; ou le capital fait défaut, et l'on est obligé de faire appel au crédit. Alors commence une lamentable odyssée que chacun a vu se reproduire bien des fois sous ses yeux. On a recours d'abord aux administrateurs ou aux premiers actionnaires de l'affaire ; comme ils la connaissent pour l'avoir étudiée une première fois et qu'ils ont eu confiance en elle, ils fournissent presque toujours un premier appoint, qui vient en aide au capital social ; mais leurs ressources sont limitées et ne suffisent généralement pas. L'on s'adresse donc aux capitalistes, aux banquiers du département où est située la mine ; mais ceux-ci re-

Digitized by Google

doutent le mystère, sont tenus en éveil par le manque de fonds lui-même, et trouvent à première vue qu'une seule mine ne leur offre pas assez de garanties; ou bien ils exigent des avantages tels, que les premiers intéressés se voient enlever le fruit légitime de leurs travaux. Les actionnaires les plus tenaces tournent enfin leurs regards, presque en désespoir de cause, vers Paris, centre des capitaux français. Ils s'y présentent armés de dossiers, plans et rapports plus ou moins complets, mais qui n'inspirent jamais assez de confiance pour entraîner les capitalistes réels; les affaires de mines viennent donc échouer et s'engloutir par centaines dans les cabinets des banquiers, parce qu'on ne les connaît pas, que l'on ne peut prêter qu'à ce que l'on connaît, et qu'on ne peut faire pour chacune d'elles les voyages et dépenses qu'exigerait son étude consciencieuse. La société est obligée d'entrer en liquidation, et dès lors le capital peut être considéré comme à peu près perdu. Ce n'est qu'en achetant à vil prix le fonds social qu'un nouvel acquéreur peut faire une belle affaire. Mais les échecs et quelquefois la ruine qu'ont subis les premiers actionnaires engagés ont un déplorable retentissement, et jettent sur les affaires minières en général un discrédit qui s'ajoute à toutes les causes de difficultés exposées ci-dessus.

Pour comble de malheur, on a quelquefois profité de l'obscurité des affaires de mines pour baser sur elles des spéculations déloyales ou démesurément hasardeuses; on a vu des fondateurs qui donnaient à leurs mines des valeurs d'apport exagérées s'enrichir pendant que leurs actionnaires se ruinaient; à la confiance qu'ils ont jadis exploitée a succédé, au grand détriment de la fortune publique, une méfiance générale pour tout ce qui se rattache aux mines; et l'on a vu tant d'affaires de mines ne pas se conclure, et par conséquent, ne pas réussir, qu'il suffit aujourd'hui d'en proposer une pour provoquer des sourires d'incrédulité.

Ainsi s'explique cette alternative qui n'est que trop connue : ou les affaires de mines donnent des bénéfices qui dépassent toutes les espérances, ou elles aboutissent à la perte à peu près complète du capital; aussi s'est-on résigné, en France, à ne voir en elles que des entreprises aléatoires. Les actions de mines sont considérées comme des billets à la loterie : chacun ne leur consacre qu'un faible capital, qu'il considère comme fortement aventuré; les dividendes qu'elles peuvent produire sont considérés comme une manne qui tomberait du ciel.

Voilà donc une partie importante de la fortune publique, les mines à exploiter, qui est frappée d'un discrédit complet et qui perd par conséquent une grande partie de la valeur qu'elle devrait avoir. Le moment est venu d'opérer une réaction à ce sujet. Orga-

Digitized by Google

niser le crédit pour les entreprises de mines, ce serait faire revivre cette valeur et constituer une sorte de moyenne entre les deux extrêmes dont nous parlions tout à l'heure; la prime payée par les mines au capital pour son intervention serait pour elles une sorte d'assurance grâce à laquelle, au moyen d'un sacrifice fait sur leurs bénéfices probables, elles se garantiraient contre les chances de ruine détaillées ci-dessus.

Pour organiser le crédit minier, nous proposons de fonder une société spéciale de crédit, et la première chose que nous ayons à démontrer, c'est qu'une société aura plus de facilités pour faire crédit aux mines que n'en a un simple particulier, sans quoi cette société projetée, n'ayant pas d'utilité bien déterminée, pourrait peut-être se fonder, mais non se maintenir, et ne rendrait effectivement aucun service.

Une société a sur un particulier deux avantages principaux, qui répondent précisément aux deux genres de difficultés inhérentes aux emprunts de mines : le premier, c'est qu'elle peut étudier les affaires qu'on lui présente, et le second, c'est qu'elle dispose d'un capital beaucoup plus fort. Un particulier à qui l'on propose une affaire de mine, ne veut pas l'entreprendre sans l'étudier, et ne peut pas l'étudier parce qu'il n'en a pas le temps, parce qu'il n'a pas les connaissances techniques indispensables, et parce qu'il ne se soucie pas de faire à découvert les dépenses nécessaires pour cette étude. Une société constituée exprès pour le crédit aura un ou plusieurs administrateurs ou ingénieurs qui seront chargés de faire l'étude complète et raisonnée des affaires présentées, et échappera ainsi à la première difficulté. Un particulier ne possède, et surtout ne veut hasarder sur une seule affaire de mines, qu'une somme très limitée, et le demandeur qui a besoin de cent mille francs de crédit, par exemple, trouve bien une ou deux personnes qu'il parvient à convaincre, et qui le commanditent de dix mille francs chacune, à des conditions acceptées, mais il n'en réunit jamais dix, et son affaire ne peut se conclure. Une société, au contraire, disposera de sommes supérieures à chacune des demandes isolées et ne s'attachera qu'à la question de solidité des garanties.

Plusieurs sociétés de crédit ont été fondées dans ces dernières années; elles ont pour but de fournir des capitaux à une certaine classe d'entreprises. Mais celles qui ne font que ce qu'un particulier pourrait faire ne nous paraissent pas avoir d'utilité sérieuse; car les sociétés agissent forcément moins bien et plus chèrement que les particuliers, et elles ne doivent, en bonne administration, se charger que des entreprises qu'un particulier ne peut pas aborder. Qu'une société se fonde, par exemple, pour prêter aux agriculteurs

Digitized by Google

des capitaux destinés au drainage ou à l'engrais de leurs terres, nous dirons que son but est louable, mais qu'elle n'ira jamais loin, parce que chacune des affaires qui lui seront proposées pourrait être faite à des conditions meilleures par un particulier, une foule de particuliers ayant les facultés nécessaires pour juger les résultats de l'opération pour laquelle on emprunte, et possédant également des capitaux assez considérables pour suffire à chaque demande prise isolément. On n'ira donc pas s'adresser à une société grevée de frais généraux, ou bien on ne lui proposera que des affaires qui auront été refusées par les particuliers; c'est en vain qu'elle offrira aux emprunteurs des combinaisons quelconques; qu'elle leur permettra de ne se libérer que par annuités, intérêts compris et à long délai; l'intérêt privé est bien clairvoyant, et l'agriculteur n'a pas besoin de tables de logarithmes pour calculer de quel côté est pour lui la meilleure affaire.

Mais si une société se fonde pour faire, par exemple, des assurances contre l'incendie ou contre un risque quelconque, son succès est assuré, parce que le service qu'elle veut rendre ne peut pas être rendu par un particulier. De même, nous avons, d'une part, exposé que les mines avaient grand besoin de crédit, et, d'autre part, expliqué pourquoi les particuliers ne peuvent pas leur faire ce crédit; une société qui se fonderait dans ce but aurait donc de sérieux éléments de succès et ne pourrait pas manquer de réussir. Aucune société n'a entrepris jusqu'à présent ce genre d'opérations; le Crédit foncier prête aux propriétés foncières, mais il a excepté explicitement les mines, comprenant bien que cette classe de propriétés était tout exceptionnelle et exigeait la fondation d'une société de crédit particulière; quelques autres compagnies, d'ailleurs peu pourvues de capitaux, se sont, à diverses époques, proposé de s'occuper de mines, mais dans le but de s'associer activement à leur exploitation, ce qui offre de grands dangers; aucune n'a encore cherché à jouer le simple rôle de société d'assurances garantissant les emprunts faits par les mines déjà en voie de prospérité, et c'est uniquement ce que nous prétendons faire.

Nous avons tenu à ne déduire ces préliminaires que de l'enchaînement logique des idées; tout le reste maintenant suivra de soi-même.

La première question à se poser est celle-ci : Quel doit être le capital de la société de crédit? Une société de crédit ne doit pas opérer avec son capital; elle ne doit voir en lui qu'un fonds de roulement et un fonds de garantie contre le risque de non-réussite de ses opérations. Fidèle à ces principes, la société n'opérera donc qu'avec des obligations qui seront créées et signées par elle seule; lors-

Digitized by Google

qu'elle aura fait un prêt, elle émettra des obligations pour une somme équivalente; son rôle se bornera donc à servir d'intermédiaire et de garant entre les mines qui emprunteront et le public; celui-ci sera le prêteur réel, mais il ne contractera qu'avec la société, et il n'aura même pas besoin de connaître les mines commanditées. La société dira aux capitalistes : Je connais les mines qui empruntent; je sais qu'elles offrent des garanties suffisantes, et je me porte garant pour elles; — elle dira aux exploitants de mines : Les capitaux dont vous avez besoin, je les ai trouvés et je vous les apporte en échange d'engagements dont vous ne répondrez qu'envers moi. Il suffit donc que le capital de la société soit assez fort pour servir de fonds de roulement à ses premières opérations. Nous proposons de le porter à dix millions, divisés en 20,000 actions de 500 fr., sur lesquelles on ne versera que 1/10, ce qui donnera une somme de un million pour commencer les opérations. Quant aux obligations, elles seront de 500 fr. et pourront rapporter annuellement 6 0/0 environ, soit en intérêt simple, soit avec combinaison de lots et de primes.

La société aura un conseil judiciaire chargé d'élucider les questions, quelquefois assez compliquées, que pourra soulever la propriété des mines ainsi que la validité des engagements contractés, et des ingénieurs qui estimeront la valeur de garantie des mines à commanditer. Lorsqu'une mine demandera à emprunter, par exemple, 100,000 fr., la société, après s'être assurée que le remboursement de cette somme est suffisamment garanti, remettra à l'emprunteur 200 obligations qu'il devra négocier lui-même. Cette négociation pourra toujours se faire à la Bourse, au cours du jour; mais, indépendamment de cela, elle se ferait également entre particuliers en très peu de temps et avec des facilités infiniment plus grandes que n'en offrirait la négociation directe de l'emprunt que la mine en question voulait faire. Ces obligations, étant d'une sécurité absolue et d'un bon rapport, se placeront près des capitalistes ou banquiers de province; les emprunteurs, les premiers intéressés, sauront trouver le moyen de les écouler, ce qui les fera connaître de plus en plus. Peut-être y aura-t-il seulement une dépréciation sur le taux nominal; mais cette dépréciation, comme nous le verrons tout à l'heure, ne sera, au fond, pas défavorable aux emprunteurs.

En échange des deux cents obligations de la société, l'emprunteur devra souscrire des engagements équivalents, qui ne seront contractés qu'au profit de la société et qui ne seront connus que d'elle. Ces engagements seront mixtes; ils comporteront des annuités fixes pour le remboursement proprement dit de l'avance, en capital et intérêts, et des primes variables en quotité et en durée

Digitized by Google

établies au moyen d'un prélèvement sur les bénéfices futurs de la mine.

Le remboursement par annuités ne commencera qu'après trois ans révolus, car il faut admettre que la mine se libérera au moyen de prélèvements faits sur les bénéfices que l'emprunt lui aura procurés; il sera, en général, échelonné sur dix années, et devra être chaque année de 17 0/0 du capital prêté, afin d'arriver, au bout de la douzième année, à l'extinction de la dette, capital et intérêts à 6 0/0 compris. Au payement de chaque annuité, s'il est fait en argent, la société de crédit minier rachètera pour une somme équivalente de ses obligations, qu'elle retirera de la circulation; mais la mine aura le droit de donner comme argent comptant ces mêmes obligations, au taux nominal de 500 fr., auquel elle les aura reçues; nous avions donc raison de dire que s'il y avait quelque dépréciation sur ces titres, la mine n'en aurait pas à souffrir, puisqu'elle ne rendra jamais que ce qu'elle aura reçu. Elle ne perdrait à ce change que si depuis son emprunt la valeur desdites obligations avait monté; mais une fois les opérations minières commencées, il s'établira rapidement un cours sur ces obligations, cours qui se rapprochera probablement beaucoup du pair.

La société n'aura fait jusqu'alors aucun bénéfice; mais elle stipulera au moment de son prêt, qu'elle aura droit à un prélèvement de tant pour cent, sur les bénéfices annuels de la mine. La quotité et la durée de ce prélèvement ne pourront être fixées d'une manière invariable; on sera obligé de les discuter à chaque affaire, en se pliant aux convenances des emprunteurs. Quelques-uns préféreront donner beaucoup et n'être engagés que pour peu de temps; il y a de plus des positions particulières dont il faudra tenir compte. Par exemple, si une société minière a déjà des puits en exploitation et qu'elle emprunte pour en établir un nouveau, elle pourra désirer faire porter le prélèvement de bénéfices sur tous les puits ou sur le puits nouveau seulement. Un autre cas est celui où il y aurait déjà des engagements antérieurs, et où l'on serait obligé d'accorder tels ou tels arrangements. Ainsi, en principe, remboursement par des annuités fixes, et bénéfice constitué par des primes, variables en quotité et en durée.

Nous avons dit que ces primes seront généralement fixées à raison de tant pour cent sur les bénéfices nets de l'exploitation. Pour l'établissement de ce bénéfice net, il n'y aura pas de compte spécial à dresser; ce bénéfice est chaque année établi contradictoirement entre tous les exploitants de mines et l'administration des contributions directes pour la perception de l'impôt, qui est fixé, par la loi du 21 avril 1810, à 5 0/0 sur le bénéfice net. On s'en référera

Digitized by Google

au chiffre fixé pour cette perception ; s'il est quelquefois inférieur au bénéfice réel, c'est une infériorité que l'on peut corriger au moyen de la fixation du taux de la perception. D'ailleurs, ces primes variables pourraient, dans certains cas, être établies à raison de tant sur les produits bruts des ventes de la mine, ou être fixées à tant en argent, ou être représentées simplement par des actions ou parts d'intérêts dans la mine. Il y a, enfin, une foule de combinaisons, pour lesquelles la société de crédit minier pourra se montrer assez conciliante, puisque son remboursement est assuré d'ailleurs, et qu'il ne s'agira ici que de ses bénéfices.

Lorsqu'une mine demandera à emprunter, l'envoi sur les lieux des ingénieurs de la société de crédit minier et généralement toutes les dépenses nécessaires pour arriver à l'appréciation du gage devront avoir lieu aux frais du demandeur, qui sera tenu de consigner une somme suffisante. Les sommes prêtées ne seront remises à la mine qu'au fur et à mesure du besoin, et la société s'assurera qu'elles sont réellement employées au développement pour lequel elles ont été empruntées.

La garantie donnée à la société par les mines empruntant consistera en hypothèques sur la concession et sur les objets immobilisés. La société ne devra pas s'engager dans des recherches ni dans des explorations de gîtes minéraux ; quelque intéressant que soit ce genre de travaux, elle n'aura nullement pour but de les commanditer. Elle ne s'occupera que des mines dont l'existence et la valeur de garantie seront déjà un fait hors de doute, et elle leur fournira seulement les capitaux qui leur sont nécessaires pour développer plus vite leur exploitation. Elle trouvera dans cette simple mission bien assez d'éléments pour utiliser toutes ses forces, et elle restreindra toujours aussi étroitement que possible le degré d'incertitude que pourra présenter la réussite des travaux qu'elle commanditera. Même dans ces limites, l'immense utilité de ses opérations ne saurait être contestée ; tous ceux qui se sont occupés de mines reconnaîtront que fournir des capitaux pour aider au rapide développement d'une mine, même lorsque son exploitation marche déjà et que son succès est assuré pour l'avenir, c'est tripler sa prospérité et lui donner une seconde fois la vie. Citons comme exemple un aperçu de la marche de l'industrie houillère. Supposons une exploitation de mine de houille qui se constitue au capital effectif d'un million ; elle ne peut, avec ce capital, creuser, outiller et mettre en pleine exploitation que deux puits ; on peut admettre que chacun fournira par an 30,000 tonnes de charbon et donnera 120,000 fr. de bénéfice, soit en tout 240,000 fr. ou 24 0/0 du capital. Si sur ce bénéfice on distribue la moitié ou 12 0/0 aux actionnaires,

Digitized by Google

si l'on met 40,000 fr. à la réserve, il ne reste que 80,000 fr. par an à consacrer au creusement de nouveaux puits; on ne peut donc en établir un que tous les six ans, et ce n'est que douze ans après sa première exploitation que la société possédera quatre puits, lui rapportant 480,000 fr. ou 48 0/0 du capital social. Encore faut-il admettre que les distributions de dividendes ont été très modérées; mais si au lieu de 12 0/0 on les a portés à 15 0/0, par exemple, ce n'est qu'au bout de vingt ans qu'on arriverait à avoir quatre puits en exploitation. Si, au contraire, la société a pu, dès le principe, être commanditée d'un million, elle pourra creuser de suite ces quatre puits, et, ayant à prélever pendant dix ans 170,000 fr. sur 480,000 fr., il lui restera 310,000 fr. de bénéfice ou 31 0/0. Mettant donc la même somme à la réserve, elle pourra distribuer à ses actionnaires 27 0/0 au lieu de 12 0/0 qu'ils recevaient dans la première hypothèse pour toute la période des douze premières années. Les douze années écoulées, elle se trouvera, dans les deux hypothèses, dans la même position, puisque son emprunt est remboursé en capital et intérêts; elle aura seulement un faible prélèvement à faire sur ses bénéfices nets au profit de la société de crédit minier; mais ces bénéfices sont alors assez élevés pour lui permettre de le faire sans dommage, et elle n'aura pas ainsi acheté rop cher la prospérité immédiate de ses premières années.

La situation de la mine serait plus favorable encore si elle a pu contracter un emprunt remboursable en vingt annuités, au lieu de 10. L'annuité n'étant plus alors que de 10 0/0 ou 100,000 fr., il lui restera après mise à la réserve d'une même somme de 40,000 fr., un dividende de 340,000 fr., ou 34 0/0 à distribuer. Le crédit minier pourra, dans certains cas, si les garanties offertes sont suffisantes, accorder ainsi des prêts remboursables en vingt années, au lieu de dix.

Les sociétés qui font des prêts à long termes au moyen d'obligations, comme les compagnies de chemins de fer, le Crédit foncier, etc., sont dans l'habitude de rembourser leurs obligations en un nombre d'années plus ou moins grand, au moyen de tirages au sort. Le Crédit minier n'opérera pas de même; les obligations qu'il accepte en payement pour les annuités ou qu'il rachète sur le marché lorsqu'on le paye en argent rentreront tout naturellement dans ses caisses, et il n'y en aura jamais en circulation qu'une somme exactement équivalente aux sommes prêtées aux compagnies de mines et représentées par les engagements de celles-ci. On échappera ainsi à l'inconvénient auquel a été en butte la Société de Crédit foncier, et qui a paralysé son action pendant les dix premières années de son existence. Cette société prête en obligations;

Digitized by Google

mais elle ne perçoit ses annuités qu'en argent; or, lorsqu'elle n'était pas encore connue sur la place, ses obligations, que tous les emprunteurs voulaient vendre, en même temps que la compagnie voulait elle-même les écouler, ne trouvaient pas d'acheteurs; ici, au contraire, il y aura tout de suite sur les obligations minières un marché constant, un courant d'achat et de vente.

Après avoir exposé le mécanisme des affaires que la société de crédit minier se propose d'entreprendre, nous allons aborder une autre face de la question et démontrer que l'Etat peut et doit lui accorder une garantie d'un minimum d'intérêts sur la partie versée de son capital.

Pour cela, nous établirons d'abord que l'Etat, c'est-à-dire l'ensemble de la société, est intéressé à l'activité de l'industrie des mines plus qu'à celle de toute autre. En effet, une mine est un amas de substances utiles qui sont mises par la nature à la disposition de l'homme; si elles n'ont encore, à proprement parler, aucune valeur tant qu'elles sont dans le sein de la terre, elles sont cependant susceptibles, par leur exploitation, d'en acquérir une supérieure à celle que pourrait créer la même quantité de travail appliquée à d'autres objets. Si donc on laisse la mine sans exploitation, et si on laisse le travail national se porter sur d'autres fonds, c'est une perte qu'on laisse subir à la société; en d'autres termes, faciliter l'exploitation des mines, une fois que leur existence et leur fécondité sont démontrées, c'est augmenter la richesse nationale, car c'est donner au travail et aux capitaux la direction dans laquelle ils rapporteront le plus.

Comme nous avons exposé plus haut qu'il faut de grands capitaux pour exploiter les mines, que les mines ont très peu de moyens de s'en procurer et que la société de crédit minier aura pour résultat d'en fournir à celles qui seront dans les cas déterminés ci-dessus, il en découle comme conséquence irréfutable que les opérations de la société seront éminemment favorables à la nation, considérée dans son ensemble. A ce seul titre, la société mériterait une protection efficace de la part du gouvernement, institué pour être le gardien et le promoteur intelligent de la fortune publique; mais nous allons voir que, même en considérant les choses d'un point de vue moins élevé, la société a droit, pour ainsi dire, de la part de l'Etat, à une garantie d'un minimum d'intérêts sur son fonds social.

Bien que la société ne doive avoir, à l'origine, à sa disposition qu'un fonds de roulement de un million, il est certain qu'elle pourra faire des prêts en obligations pour des sommes beaucoup plus considérables; son capital de garantie étant toujours de 10 millions, ses obligations seront toujours acceptées du public jusqu'à concurrence

Digitized by Google

de ce chiffre, et l'on peut admettre que l'importance des affaires engagées pourra monter à cette somme de 10 millions sans qu'il soit nécessaire de faire d'autres appels de fonds que celui de 1/10e sur le montant de chaque action. Voilà donc 10 millions qui seront employés par petites sommes au fructueux travail de l'exploitation des mines. Il faut bien croire que les propriétaires de ces mines auront, avant de contracter leurs emprunts, réfléchi avec toute la vigilance de l'intérêt privé au bénéfice que l'opération peut leur rapporter; obligés de payer pendant dix ans des annuités de 17 0/0 ou pendant vingt ans des annuités de 10 0/0, ils n'auront contracté l'emprunt que s'ils sont sûrs que l'emploi de ces nouveaux capitaux leur donnera à eux-mêmes 20 à 25 0/0 de produit annuel; sans quoi iraient-ils s'engager d'abord à travailler et en même temps à sacrifier les richesses minérales qui leur appartiennent en pure perte pour eux et au seul bénéfice de la société de crédit minier? Les 10 millions engagés rapporteront donc, en somme, aux exploitations de mines 2 à 2 millions et demi de bénéfices annuels. Or, nous l'avons déjà dit, l'impôt sur les mines est fixé par la loi de 1810, sous le nom de redevance proportionnelle, à 5 0/0 des bénéfices annuels de l'exploitation (non admis l'intérêt des capitaux engagés); cet impôt s'augmentera donc annuellement, par le seul fait de l'intervention de la société de crédit minier, de 5 0/0 sur une somme de 2 à 2 millions et demi, soit de 100 à 125,000 fr. Or, cette somme représente à elle seule 10 à 12 1/2 0/0 d'intérêt sur le capital de 1 million versé par les actionnaires du crédit minier. Donc il est de toute justice que l'Etat garantisse à cette société un intérêt minimum d'au moins 5 0/0 sur les sommes versées, puisque ce minimum ne représente pas même la moitié de l'augmentation des recettes de l'impôt, exclusivement due aux opérations de la société, sans tenir compte de l'influence indirecte que l'augmentation d'une branche de la richesse nationale a toujours sur la prospérité générale du pays. Cette garantie d'intérêt devrait être accordée par l'Etat, en vertu du raisonnement qui précède, quand même il serait certain qu'elle deviendrait effective; à plus forte raison doit-elle l'être, puisqu'il est certain au contraire que la société trouvera, dans les primes stipulées par ses contrats, des bénéfices supérieurs à 5 0/0 de son capital, et qu'ainsi la garantie ne sera que nominale. Celle-ci ne servira qu'à attirer les capitaux dans la voie où ils doivent devenir utiles à l'accroissement de la fortune publique.

En accordant cette garantie, on se rapprochera de la pensée qu'avait l'empereur Napoléon Ier en faisant édicter la loi fondamentale sur les mines du 21 avril 1810. En établissant une redevance

Digitized by Google

annuelle de 5 0/0 sur les bénéfices des mines, ce grand législateur voulait, ainsi que cela est inscrit explicitement dans la loi, former avec ces redevances un fonds spécial destiné à venir en aide à l'industrie minérale ; car il avait bien compris que cette industrie contribue plus que la plupart des autres à la prospérité des Etats, mais qu'en même temps, difficile et obscure, elle a également plus que toute autre besoin d'être protégée. Depuis 1810, les redevances sur les mines ont bien été perçues ; mais la prescription relative à leur emploi n'a jamais été exécutée, sans doute parce qu'on n'a trouvé aucun moyen d'appliquer efficacement cette protection. Il n'eût pas été équitable, ni d'ailleurs possible en pratique de rembourser aux exploitations malheureuses tout ou partie de leurs pertes, car c'eût été encourager les entreprises hasardeuses, tandis que le véritable problème consiste à favoriser le rapide développement des bonnes. La garantie d'intérêt que nous demandons aujourd'hui en faveur du crédit minier remplit parfaitement ce but ; elle n'exige pas l'affectation de la redevance entière des mines, mais seulement de la moitié de l'accroissement que prendra cette redevance pour les mines secourues ; bien plus, elle n'exige pas cette affectation d'une manière effective, mais seulement à titre éventuel, et dans des conditions telles qu'on ne la verra sans doute jamais se réaliser, même partiellement.

On peut donc demander au gouvernement, qui doit le faire s'il admet la logique des déductions qui précèdent, de garantir à la société 5 0/0 sur la partie versée de son capital, ou, ce qui revient au même, 1/2 0/0 sur le montant des obligations en circulation.

Il faut examiner maintenant quels sont les obstacles qui pourraient s'opposer à la marche des opérations de la société de crédit minier. Ils ne peuvent être que de deux espèces : ou la société ne trouverait pas à placer ses obligations dans le public à un taux raisonnable et voisin du pair, ou bien elle ne trouverait pas à placer ses fonds en commandite sur des mines sérieuses et avec des avantages suffisants.

Quant au placement des obligations, il faut remarquer que celles-ci ont à la fois pour garantie le fonds social et les engagements pris par les mines qui empruntent. En admettant même que le public n'ait aucune confiance dans lesdites mines, et qu'il ne compte sur aucun remboursement de leur part, il est clair que le fonds social, qui est de dix millions, suffit à garantir sans doute possible le payement d'une somme égale d'obligations, et au maintien d'une circulation constamment égale à ce chiffre ; le public connaîtra d'ailleurs à chaque instant l'importance de la circulation et des affaires engagées, au moyen du bilan de la société qui sera publié périodique-

Digitized by Google

ment. Et lorsqu'il existera déjà une circulation constante de dix millions en obligations, la société fera assez de bénéfices annuels et aura acquis une notoriété assez grande pour que son papier ait sur la place un excellent crédit. C'est alors qu'on pourra songer peut-être à réduire à 5 0/0 l'intérêt des obligations à émettre ultérieurement; mais, pour le principe, nous nous en tenons à l'intérêt de 6 0/0, et nous voyons que le premier obstacle n'est nullement à redouter.

Le second se résume, à proprement parler, dans cette question : la société trouvera-t-elle, dans les limites indiquées, des affaires avantageuses à faire? Si celles-ci lui manquent, ne sera-t-elle pas entraînée à en conclure de mauvaises ou de douteuses? Nous répondrons à cette question par l'examen des faits qui sont faciles à prévoir. Aussitôt après la constitution de la société, elle verra affluer chez elle, et par centaines, des demandes de crédit à ouvrir à des entreprises de mines; elle n'aura d'autre embarras que celui du choix. Son choix sera déterminé par les considérations qui vont suivre.

Toutes les affaires de mines pour lesquelles on cherche des capitaux peuvent se diviser en deux classes. Les unes ne sont encore que des recherches ou des explorations de gîtes minéraux : nous caractérisons leur situation en disant qu'il n'est pas encore possible, dans l'état où en sont les travaux, d'affirmer qu'elles donneront lieu à une exploitation fructueuse. Les affaires qui n'en sont qu'à ce degré sont essentiellement aléatoires, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont mauvaises, mais on peut les comparer aux billets de loterie, type des affaires aléatoires. Celui qui consacrerait 100,000 fr. à acheter 100,000 billets de loterie valant 1 fr. perdrait tous ses billets moins un, et gagnerait avec le dernier un lot de 100,000 fr.; de même la personne qui placerait 100,000 fr. par sommes de 10,000 fr. dans des affaires de recherches de mines devrait perdre neuf de ses capitaux et parvenir avec le dixième à faire passer dans la seconde classe une mine qui lui représenterait une valeur de 100,000 francs; elle n'aurait donc rien perdu, mais elle n'aurait également rien gagné. En d'autres termes, une affaire de mines de cette première classe n'a encore par elle-même aucune valeur réelle; lui consacrer des capitaux, ce n'est pas exploiter une richesse déjà connue, c'est en chercher une.

On comprend que nous plaçons les mines dans la seconde classe quand elles constituent déjà par elles-mêmes une certaine richesse, ce qui arrive lorsque les travaux d'exploration y sont assez avancés pour qu'il y ait certitude de pouvoir les exploiter d'une manière fructueuse. Telles sont les seules affaires que la société de crédit minier commanditera, nous ne saurions trop le répéter; car cette

Digitized by Google

distinction forme le nœud de la question qui nous occupe, la limite en deçà de laquelle il y a des bénéfices brillants et sûrs, tandis qu'au delà l'on ne trouve plus que des mirages trompeurs. En effet, toute mine arrivée à passer dans la seconde classe constitue, comme nous l'avons déjà expliqué, une richesse positive, mais elle exige de forts capitaux pour être mise en valeur. Or, toute richesse qui est dans ce cas périclite entre les mains de son propriétaire si celui-ci n'a pas de capitaux ; et si, au contraire, on lui en fournit, elle rapporte forcément des bénéfices qui se partagent entre le propriétaire et le capitaliste. Donc la société de crédit minier ne pourra faire que des bénéfices si elle se borne à ce genre d'affaires. Elles se présenteront d'ailleurs en très grand nombre : tout le monde a vu les affaires de mines les plus belles et les plus sûres ne se développer qu'avec une lenteur extrême par les raisons que nous avons indiquées plus haut. La société qui leur apportera des capitaux n'aura donc qu'à choisir ses affaires, et elle pourra stipuler pour ses bénéfices, indépendamment du remboursement, des conditions aussi belles qu'elle le voudra ; qui ne sait, en effet, que les propriétaires de mines regardent peu aux conditions ? Dans ce genre d'affaires, où les capitaux ont été jusqu'à présent si difficiles à trouver, ceux qui en apporteront de réels seront étonnés eux-mêmes des avantages inespérés qui leur seront offerts en guise de primes. Si, parmi ces primes, quelques-unes deviennent, par la suite, sans valeur, le plus grand nombre donnera au contraire des produits très réels, et le crédit minier, ayant bientôt un intérêt dans un grand nombre d'entreprises de mines, ne pourra manquer de profiter de toutes les bonnes sans souffrir des mauvaises, et prendra une importance colossale.

Ainsi comprise, nous croyons que l'institution d'une caisse de crédit minier est de nature à rendre les plus grands services à l'industrie des mines, tout en augmentant notablement les redevances perçues au profit du Trésor ; et nous faisons des vœux pour que cette institution se réalise promptement sur les bases que nous venons d'indiquer.

XI

MINIÈRES ET CARRIÈRES.

Il nous reste à parler du régime auquel sont soumises les substances minérales qui ne sont pas comprises par la loi sous la dénomination de mines. Les minières, qui forment en France la seconde

Digitized by Google

classe des gisements minéraux, comprennent les minerais de fer dits d'alluvion, les terres pyriteuses propres à être converties en sulfate de fer, les terres alumineuses et les tourbes. Les minerais de fer en forment, en pratique, la partie la plus importante ; nous avons dit plus haut que, d'après l'avis du conseil des mines, on les regardait légalement comme des minerais d'alluvion à ranger dans la classe des minières toutes les fois qu'ils sont situés près de la surface et qu'ils peuvent s'exploiter à ciel ouvert, ou du moins au moyen de petits puits peu profonds et de galeries peu importantes et de manière à ne pas compromettre l'exploitation ultérieure par travaux d'art. Dans ce cas, le propriétaire du sol peut les exploiter sur son terrain, à la charge d'en faire simplement la déclaration au préfet. D'après la loi de 1810, le propriétaire d'un terrain contenant des minerais de fer était tenu d'extraire ces minerais en quantité suffisante pour alimenter les forges du voisinage et de les livrer à ces forges à un prix fixé à dire d'experts ; dans le cas où il n'exploitait pas ou ne le faisait qu'en quantité insuffisante, les chefs d'usines étaient autorisés à venir exploiter à sa place, dans son propre terrain. Ces dispositions furent édictées au moment où l'on pouvait craindre que l'approvisionnement des usines à fer ne fût pas assuré, et où le gouvernement était obligé de les prendre sous sa tutelle ; mais les idées économiques sont aujourd'hui assez répandues et les moyens de communication sont assez perfectionnés, pour que toutes les usines à fer aient leur approvisionnement assuré. Dans un précédent travail, publié[1] le 15 septembre 1863, nous réclamions la liberté complète du commerce des minerais de fer, et nous nous faisions ainsi l'écho de nombreuses réclamations qui nous avaient été soumises dans plusieurs départements ; une loi récente, du 9 mai 1866, a en effet statué en ce sens, en laissant seulement aux chefs d'usines un délai transitoire de 10 ans, pendant lequel ils auront encore le droit de profiter des facultés accordées par la loi de 1810. L'exploitation des minières de fer est ainsi devenue tout aussi libre que celle des carrières, si ce n'est que dans les cas où elle doit avoir lieu souterrainement, on doit attendre, d'après la loi du 9 mai 1866, une autorisation du préfet pour l'entreprendre.

Les carrières appartiennent en toute propriété au propriétaire du sol ; on peut les exploiter en en faisant une simple déclaration à la préfecture du département où elles sont situées. Cette exploitation, ainsi que celle des minières, est sujette à patente et ne paye pas de redevance spéciale à l'Etat ; elle est seulement soumise à la surveillance administrative, qui est exercée par les ingénieurs des mines,

[1] Voir la *Revue*.

Digitized by Google

au point de vue de la sécurité des ouvriers et de la conservation du sol.

Nous sommes obligé de faire remarquer les inconvénients, dont nous parlions au commencement de cette étude, inhérents à la classification adoptée par la loi de 1810 pour les substances minérales, laquelle est basée sur leur nature et non sur leur mode de gisement. Les carrières ne sont pas concessibles; il y a cependant des carrières fort importantes, qui occupent plusieurs centaines d'ouvriers, qui s'exploitent par des galeries souterraines situées à une grande profondeur, et présentent plusieurs kilomètres de développement; les matériaux que l'on en retire circulent à l'intérieur sur des chemins de fer, et remontent au jour par des puits. Elles sont donc, sous le rapport de l'exploitation, absolument semblables aux mines, et cependant celles-ci sont concessibles, et celles-là ne le sont pas. C'est une lacune de la législation, qui n'est même pas justifiée par les prix des substances exploitées : il y a telles carrières souterraines d'où les pierres extraites valent sur place 50 fr. le mètre cube, c'est-à-dire cinq ou six fois autant que la houille. Les inconvénients résultant de cette absence de protection légale ne sont que trop faciles à signaler, et nous les ferons comprendre en exposant ce qui se passe dans l'exploitation de diverses carrières du centre de la France. Le gîte exploitable, qui est un banc horizontal de calcaire de 4 à 6 mètres d'épaisseur, est attaqué sur le flanc de la montagne par des galeries qui s'enfoncent d'abord perpendiculairement au front d'attaque, et se ramifient ensuite parallèlement à lui, ou plutôt dans tous les sens. L'exploitant n'est jamais propriétaire du terrain; quelquefois il ne paye de redevance à personne, parce que personne ne lui en réclame; le plus souvent il en paye une au propriétaire du terrain sous lequel se trouve l'ouverture ou l'entrée de la carrière. Depuis longtemps, les exploitations ont dépassé les limites de ce terrain, mais la galerie primitive sert toujours de passage, et c'est à ce titre que le propriétaire du terrain d'attaque perçoit sa redevance. Celle-ci est souvent fixée à tant par ouvrier et par année; moyennant le payement de ce droit, le premier venu entreprend un chantier au milieu de tous ceux qui existent déjà et fait usage du passage commun pour les pierres qu'il extrait. Dans l'intérieur de la carrière, nul ensemble dans les travaux : chacun tire du côté où la pierre lui paraît la plus belle; celui qui rencontre une partie endommagée ou une cassure dans la roche se rejette à droite ou à gauche, et peut venir percer dans les galeries de son voisin. On réserve comme on peut les piliers (tant pleins que vides) destinés à soutenir le ciel de la carrière, mais on laisse derrière soi, faute d'ordre, une certaine quantité de pierre

Digitized by Google

qui ne pourra plus être reprise : la carrière, en un mot, est gaspillée. Celui qui perçoit les redevances n'a pas un intérêt suffisant à régulariser les travaux en obligeant chaque ouvrier à suivre une direction raisonnée; d'ailleurs il ne le pourrait pas puisqu'il n'est pas propriétaire du terrain situé au-dessus des exploitations, et qu'on pourrait toujours échapper à son action en creusant une nouvelle sortie en dehors de son terrain. Quant au propriétaire du sol qui recouvre l'exploitation en activité, aujourd'hui c'est Pierre, dans un an ce sera Paul; et Pierre et Paul n'en savent rien eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas à leur disposition les plans de la carrière, quand il en existe; ils ne reçoivent aucune redevance, et ne sauraient à qui s'adresser pour en réclamer une : le gaspillage se continue donc malgré eux ou plutôt en dehors d'eux. Il ne resterait pour l'arrêter que la surveillance de l'administration; mais c'est une sauvegarde insuffisante; et, d'ailleurs, dans l'état de la législation, celle-ci ne pourrait agir que si la sûreté des ouvriers était compromise. Le seul remède efficace que l'on pourrait apporter à un état de choses aussi fâcheux serait de décider que les carrières seront concessibles lorsqu'elles seront exploitables autrement qu'à ciel ouvert. Nous signalons cette importante lacune à la loi française, et nous la retrouvons dans presque tous les autres Etats : les législations espagnole et badoise, ainsi que nous l'avons dit, sont les seules qui assujettissent les carrières souterraines à une concession.

D'après la loi du 9 mai 1866, qui a abrogé, comme nous l'avons dit plus haut, les dispositions de la loi de 1810, relatives aux minières de fer d'alluvion, le régime légal des substances considérées comme minières ne diffère pas sensiblement de celui des carrières; la seule différence est que les premières, quand elles sont souterraines, ne peuvent être exploitées qu'avec une permission, tandis que pour les autres il suffit d'une simple déclaration faite à la préfecture. Or la permission, qui ne se refuse jamais, n'a d'autre utilité que de prescrire à l'exploitant certaines règles, toujours les mêmes, qui assurent la conservation du gîte et la sûreté des ouvriers. On arriverait donc au même résultat d'une manière plus simple en supprimant la classe des minières, faisant passer celles-ci, avec les carrières exploitées à ciel ouvert, dans la seconde et dernière classe des substances minérales, et décidant que l'exploitation de ces gîtes sera soumise à l'observation de règles générales, que poserait un règlement d'administration publique, et à la surveillance des ingénieurs des mines. C'est là encore une réforme que nous voyons à faire subir à la loi de 1810. On reviendra ainsi au système de la plupart des autres Etats, qui ne divisent les substances minérales qu'en deux classes : on se conformera aussi à l'opinion générale, qui

Digitized by Google

a adopté spontanément cette division en deux classes. Personne ne sait ce que c'est qu'une *minière* : c'est une classification qui n'est pas entrée dans l'esprit public.

XII

STATISTIQUE.

Nous donnerons maintenant quelques chiffres pour faire apprécier d'une manière sommaire quelle est l'importance de la production minière dans les divers Etats civilisés.

La matière la plus importante que produisent les mines est sans contredit la houille, que l'on a si justement nommée le pain de l'industrie ; et l'on a une idée très-exacte du développement de celle-ci dans chaque pays en calculant à combien s'y élève la consommation annuelle de houille par tête d'habitant. Cette consommation s'élève, pour l'Angleterre, à 2,900 kilogrammes ; pour la Belgique, à 1,280 ; pour la Prusse, à 700 ; elle n'est pour la France que de 490 kilogrammes.

La production de la houille dans le monde entier (en laissant de côté l'Asie, pour laquelle les renseignements font défaut) est d'environ 180 millions de tonnes par an ; les Etats-Unis, qui en produisaient 21 millions en 1860, doivent atteindre, pour l'année 1866, le chiffre de 30 millions, et l'Europe en fournit 150 millions. Dans ce dernier chiffre, l'Angleterre entre pour 100 millions, la Prusse pour 15, la France pour 12, la Belgique pour 10 millions, les autres contrées réunies pour 13 millions. Le Royaume-Uni produit donc les deux tiers de la consommation de l'Europe, et il est prêt à doubler au besoin ce chiffre déjà colossal, de manière à justifier ce mot d'un Anglais enthousiaste : « que l'on découvre autant de mondes que l'on voudra, nous nous chargeons de les pourvoir de houille et de fer. »

On s'est quelquefois demandé si nous n'étions pas menacés, dans un avenir plus ou moins lointain, de l'épuisement des mines de ce précieux combustible. Il est difficile de faire à cet égard des calculs tant soit peu exacts ; on peut cependant, d'après un simple aperçu, se convaincre que cette éventualité n'est nullement à craindre, et que, bien avant qu'elle puisse se réaliser, une autre cause, le manque d'ouvriers, aura forcément restreint l'essor prodigieux de sa consommation. En effet, l'on évalue l'étendue des terrains houillers actuellement connus à 55 millions d'hectares, dont 50 millions en Amérique et 5 seulement en Europe ; on peut supposer qu'on en dé-

Digitized by Google

couvrira encore à peu près autant, ce qui donnera 100 millions d'hectares ; l'épaisseur moyenne de houille exploitable sur un point donné peut être estimée à 20 mètres, soit pour un hectare à 200 mille mètres cubes ou tonnes, et pour l'ensemble de tous les dépôts houillers découverts ou à découvrir, à 20,000 milliards de tonnes. Nous ne pensons pas que les personnes les plus timorées puissent concevoir quelques appréhensions sur l'épuisement des houillères, s'il est démontré que l'on ne saurait extraire annuellement beaucoup près la millième partie de leur richesse ; or, un ouvrier n'extrait par an que 140 tonnes de houille ; il faudrait donc, pour extraire cette millième partie qui est de 20 milliards de tonnes, occuper 140 millions d'hommes, c'est-à-dire toute la population mâle et valide d'Europe et d'Amérique, sans parler de la population ouvrière qui serait encore nécessaire pour consommer tout le combustible extrait, dans les usines et manufactures. Avant l'épuisement de la matière, c'est donc le manque d'ouvriers qui viendra limiter forcément la production de la houille ; et l'on peut se convaincre d'ailleurs que l'essor prodigieux de la consommation actuelle est appelé à diminuer dans un avenir très prochain. La production de la houille suit en effet partout une progression rapide : elle double, pour l'Autriche, en 8 ans ; pour la Saxe, en 9 ans ; pour la Prusse, en 10 ans ; pour la France, en 12 ans (et cela très régulièrement depuis le commencement de ce siècle) ; pour l'Angleterre, en 16 ans ; pour la Belgique, en 25 ans. Si l'on pouvait admettre qu'elle continuât à suivre la même progression, elle serait dans un siècle trois cents fois plus forte pour la France, et pour l'Europe en masse, cent fois plus élevée qu'elle n'est actuellement. Or, pour centupler la production actuelle, c'est-à-dire pour extraire dans la seule Europe 15 milliards de tonnes de houille, il faudrait occuper 107 millions d'ouvriers, chiffre presque aussi élevé que le précédent et tout aussi impossible que lui à admettre. On est donc certain que la génération actuelle verra, et probablement dans peu d'années, se ralentir la progression effrayante de la consommation de la houille et de l'activité de l'industrie.

En France, la consommation de la houille suit une progression plus rapide que la production, c'est-à-dire que les quantités venant de l'étranger tendent à augmenter constamment. L'importation était, en 1816, 24 0/0, ou un peu moins d'un quart de la consommation ; en 1820, elle n'était encore que de 19 0/0, mais elle a atteint, en 1830, 25 0/0 ; en 1840, 29 0/0 ; en 1850, 39 0/0 ; en 1858, 43 0/0 de la consommation, fraction qui a été son maximum ; à partir de cette année, elle a un peu diminué et n'est plus en 1864 que de 36 0/0, soit un peu plus d'un tiers. Actuellement, sur une

Digitized by Google

consommation de 187 millions de tonnes, le pays en produit 120, dont 33 viennent du bassin de Valenciennes et 32 de celui de Saint-Etienne (ensemble, plus de moitié) ; et l'étranger nous en fournit 67 millions, dont 41 viennent de Belgique, 13 de Prusse et 13 d'Angleterre.

La houille vaut en Angleterre 8 fr. la tonne, en France 11 fr. 30 en moyenne sur le carreau de la mine ; rendue au point de consommation, sa valeur a doublé par suite des frais de transport, et s'élève en moyenne pour la France à 21 fr. 80. Les départements qui en consomment le plus sont le Nord, la Seine, la Loire, la Moselle, le Rhône.

Enfin, nous devons dire quelques mots des tristes résultats des accidents qui menacent constamment la vie des ouvriers mineurs. La plus terrible catastrophe, dont l'histoire des mines fasse mention est celle qui survint, le 17 janvier 1862, à la houillère de Hartley (Angleterre) et qui occasionna la mort de 209 personnes. Le balancier en fer de la machine à vapeur se brisa subitement sans cause connue, sans doute par suite de la mauvaise qualité du métal, et l'un de ses fragments, du poids de plusieurs tonnes, tomba dans le puits, en brisa toutes les cloisons, et y emprisonna tous ceux qui s'y trouvaient, en interrompant complétement la circulation de l'air. Ce fut seulement au bout de neuf jours d'un travail assidu que l'on parvint à pénétrer jusqu'aux malheureux ouvriers enfermés dans la mine : tous avaient péri asphyxiés, faute d'air.

On n'a jamais eu à déplorer, en France, d'accident aussi grave, et la moyenne relative du nombre des ouvriers tués chaque année est également moins élevée chez nous que dans le Royaume-Uni. On compte en Angleterre 400,000 ouvriers employés dans les mines de houille, et 1130 morts accidentelles par an, soit un ouvrier sur 354 ; en France, 76,666 ouvriers et 186 morts accidentelles, soit un ouvrier sur 412. Mais, comme l'ouvrier anglais produit plus que le nôtre, soit dans la journée, soit dans l'année, l'Angleterre reprend l'avantage si l'on compare le nombre des ouvriers tués à la quantité de houille produite : elle ne perd en effet qu'un ouvrier par 110,000 tonnes de houille élevées au jour, tandis que la France en perd un pour 60,000 tonnes, proportion presque double. Ainsi toute question a deux faces, et la solution qu'on lui donnerait au premier examen est souvent complétement bouleversée par une étude plus approfondie. Il est certainement triste de voir qu'une industrie indispensable dans la vie moderne fait forcément autant de victimes ; cependant leur nombre n'approche en rien des effrayantes quantités d'hommes qui sont si souvent massacrés sur

Digitized by Google

les champs de bataille, pour le seul plaisir de quelques grands personnages.

L'exploitation des houillères dans un pays a pour résultat immédiat, en y appelant toutes les industries par le bon marché du combustible, d'y faire croître la population d'une manière très rapide; ainsi la commune du Creusot, qui n'avait que 2,960 habitants en 1837, en comptait 14,500 en 1855; la commune d'Anzin, qui ne comptait que 221 habitants en 1788, avant la découverte du bassin houiller de Valenciennes, en possédait 5,845 en 1856; celle de Denain, dans le même bassin, en avait 9,759 en 1856 au lieu de 944 en 1801.

Après la houille, le produit le plus important des mines est le fer. Sa fabrication a lieu en deux actes. Le minerai de fer est d'abord mélangé avec une quantité de charbon suffisante pour le faire fondre à l'aide de puissantes machines soufflantes. Le produit de la fusion se nomme la fonte, et il a déjà, sous ce premier état, de nombreuses applications dans l'industrie et dans les arts. Sur 10 millions de tonnes de fonte qui se fabriquent annuellement en Europe et aux Etats-Unis, l'Angleterre en produit 5 millions, exactement la moitié; la France et les Etats-Unis en produisent chacun un peu plus d'un million, la Prusse 800,000 tonnes, la Belgique 450,000; la Suède et la Norvége 250,000, le Zollverein 200,000, l'Espagne, l'Italie et la Suisse réunies 100,000 seulement.

Pour obtenir le fer, qui est malléable et n'est plus fusible, on soumet la fonte à une élaboration qui lui donne plus de finesse en éliminant les quelques éléments étrangers qu'elle avait entraînés. Pour la production du fer, les diverses nations se groupent à peu près dans le même ordre que pour la fonte. Sur 7 millions de tonnes produites annuellement, l'Angleterre en fournit exactement la moitié, la France et les Etats-Unis près d'un million chacun, la Belgique, la Prusse et la Russie chacune 400,000, l'Autriche, le Zolleverein et la Suède et Norvége réunies chacune 200,000, l'Espagne, l'Italie et la Suisse ensemble 80,000.

A la fabrication du fer se rattachent divers produits, dont le prix augmente avec le degré d'élaboration qu'ils ont subie. Pendant que le fer en barres se vend en France 27 fr. le quintal, la tôle vaut 40 fr., le fil de fer 55 fr., l'acier 70 fr., et le ferblanc, produit mixte composé d'une feuille de tôle recouverte des deux côtés par de l'étain, vaut 100 fr.

Après le fer viennent se classer, comme importance industrielle, les divers métaux : le plomb, le zinc, le cuivre, l'or et l'argent, le mercure, l'étain, etc. Contrairement à une opinion trop généralement accréditée, la France est loin d'être dépourvue de gisements

Digitized by Google

métallifères; mais soit à cause de la situation des filons, qui se trouvent assez généralement dans des contrées peu fertiles et dépourvues de population, soit en raison des chances variées qu'entraîne l'irrégularité de ces mêmes filons, soit principalement par suite de l'insuffisance des ressources de ceux qui ont tenté de les exploiter, la plupart des mines concédées sont restées sans exploitation, et il n'existe qu'un très petit nombre de gîtes qui soient l'objet de travaux sérieux et productifs. L'Angleterre est plus favorisée sous ce rapport : il y existe beaucoup de mines exploitées, et l'on y importe également de l'étranger une quantité notable de minerais, principalement des minerais de cuivre, qui y arrivent du monde entier. Ils sont élaborés, c'est-à-dire transformés en métal dans le pays, à cause du bas prix de la houille et des facilités qu'y rencontre la construction des usines, aussi bien que le recrutement de la population ouvrière.

Le plomb sert principalement à la fabrication des balles; on en produit annuellement dans le monde entier (l'Asie exceptée) 200,000 tonnes, dont l'Angleterre et l'Espagne fournissent chacune près d'un tiers; il vaut en France 52 fr. le quintal. Le zinc est employé pour les toitures et pour la fabrication des ustensiles; on en produit par an 120,000 tonnes, dont 55,000 viennent de Prusse et 41,000 de Belgique; il vaut 55 fr. Le cuivre est employé pour la chaudronnerie, le doublage des navires, la fabrication des machines et pour mille usages domestiques; on en produit 80,000 tonnes, dont 30,000 sont dues à l'Angleterre, 20,000 aux Etats-Unis et 3,000 à la France; il vaut 250 fr. le quintal. L'industrie des mines produit encore l'étain, qui sert pour la teinture et pour la fabrication du bronze, et vaut 16 fr.; le manganèse, employé dans les verreries, et qui vaut 63 fr. le quintal; l'arsenic, l'antimoine, le mercure; le sel, qui vaut 20 fr. la tonne, et dont la France produit 460,000 tonnes; le soufre, dont on consomme en France 60,000 tonnes, valant 1,400 fr.; l'aluminium, dont nous produisons 12,000 kilogrammes, d'une valeur de 75 fr.; les bitumes, qui se vendent 6 fr. la tonne, et une foule d'autres produits accessoires.

La production annuelle de l'argent en Europe et en Amérique s'élève en tout à un poids de 900 tonnes, valant 180 millions, et auquel le Mexique contribue pour 500 tonnes, le reste de l'Amérique pour 230, et la France pour 34 tonnes; enfin celle de l'or est de 132,353 kilogrammes, représentant une valeur de 450 millions, dont la Californie fournit 300, le reste de l'Amérique 50, et l'Europe 100 millions. La production de l'Europe est due pour les 19 vingtièmes à la Russie, où l'exploitation de l'or se développe très

Digitized by Google

rapidement; celle de la France ne représente qu'une somme de 2 millions et demi de francs. La production des métaux précieux, malgré leur prix élevé, n'atteint jamais une valeur comparable à celle des matières réellement utiles à la grande industrie : ainsi, dans la France seule, les mines de houille et les usines à fer livrent annuellement à la consommation pour 472 millions de produits, c'est-à-dire plus que la valeur de l'or récolté pendant le même temps dans le monde entier.

Mentionnons enfin l'exploitation des diamants; elle a lieu presque exclusivement au Brésil, et elle fournit par an 25 à 30,000 carats de cette précieuse pierre, ou 5 à 6 kilogrammes. Presque tous les fragments trouvés sont de très petites dimensions; sur cent mille diamants, c'est à peine si l'on en trouve un qui atteigne un poids de 4 grammes ou 20 carats.

EMILE DORMOY.

Digitized by Google

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE 1864

PREMIÈRE PARTIE

I

La question de Rome, telle qu'elle fut posée en 1861 devant l'opinion publique italienne, ne présentait aucune voie de solution. Tandis que l'Italie réclamait Rome comme sa capitale naturelle, et qu'elle se refusait d'y aller sans s'être concertée avec la France, la France restait à Rome comme un obstacle insurmontable contre les prétentions italiennes, et déclarait hautement qu'elle ne se retirerait que lorsque ces prétentions auraient été désavouées. D'une part, l'Italie ne pouvait renoncer à Rome sans voir se briser l'œuvre de son unité. La France, de son côté, ne pouvait sacrifier le pape aux intérêts de l'Italie. C'était là, pour les deux pays, une situation pénible, qui étouffait chez l'un le sentiment de la gratitude, et empêchait l'autre de compter en toute occasion sur une entente cordiale et sur un appui assuré de la part de son allié naturel.

Cette situation étrange avait sa source dans une équivoque, c'est-à-dire dans l'ordre du jour du 27 mars 1861, par lequel le Parlement italien avait proclamé Rome capitale de l'Italie, et qui, suivant son véritable auteur, M. de Cavour, avait un but, et, suivant la grande majorité des Italiens, en avait un autre ; de sorte que cette grande personnalité venant à disparaître au lendemain de la proclamation de ce vote, ses successeurs allaient se retrouver en face de

Digitized by Google

la plus grande des difficultés que le nouveau royaume italien ait eu à surmonter. La question de Rome, aux yeux de M. de Cavour, c'était la question de la capitale d'Italie arrachée aux passions municipales et reléguée dans un avenir assez éloigné pour que l'Italie eût le loisir de la résoudre dans toute l'énergie et dans toute la vigueur d'une nation solidement établie sur ses bases. Aux yeux de la grande majorité des Italiens, l'ordre du jour du 27 mars était, au contraire, considéré comme un engagement que l'on prenait de transporter au plus tôt la capitale à Rome. C'était là une fâcheuse équivoque, il est vrai, mais dont il serait injuste de faire un grief à la mémoire du comte de Cavour, que les circonstances empêchaient d'être plus explicite.

Aujourd'hui que l'Italie est faite et que ceux-là mêmes qui auraient préféré la forme fédérale sont unanimes à reconnaître que l'unité actuelle doit être conservée à tout prix, il est bien permis d'avouer qu'en 1859, si l'expulsion des Autrichiens et des princes leurs vassaux était le vœu unanime, tout le monde n'était pas partisan à un même degré d'une monarchie unitaire. L'idée de l'unité italienne n'était adoptée en principe que par M. Mazzini, et par M. La Farina; le grand parti libéral modéré n'osait pas espérer la réalisation d'un si grand événement; peut-être même ne le souhaitait-il pas. La haine contre l'Autriche et contre les princes qui avaient régné jusque-là en son nom, voilà ce qui a vraiment créé l'unité italienne, reléguée jadis parmi les utopies de M. Mazzini.

La paix de Villafranca, en laissant la Vénétie à l'Autriche, et en réservant les droits de ses vassaux sur leurs anciens Etats, provoqua la ligue de l'Italie centrale et les annexions successives au Piémont. Si l'Empereur ne se fût pas arrêté au Mincio, c'en était fait des idées unitaires. Les bases de l'unité italienne furent jetées à Villafranca par les mains mêmes de l'empereur d'Autriche et de l'Empereur des Français, qui ne songeaient certes pas, en signant les préliminaires du 11 juillet 1859, à la conséquence que les Italiens devaient en tirer.

Mais si cette formation de l'unité italienne, ou, pour employer une expression plus exacte, d'un royaume italien en Italie, témoignait quels étaient les sentiments des populations envers l'Autriche et ses vassaux, elle ne témoignait pas à un même degré de la volonté de ces populations à vivre désormais sous un même gouvernement et sous les mêmes lois. Des villes aussi riches de traditions que Florence, Milan et Bologne devaient-elles se résigner à plier la tête devant la capitale du Piémont? Parme et Modène, descendues au rang de villes de province, ne regretteraient-elles pas le temps où elles étaient les capitales d'un petit royaume? Le danger, que la

Digitized by Google

paix de Villafranca laissait planer sur les populations de l'Italie centrale et des Duchés, une fois éloigné, n'était-il pas à craindre que des dissentiments ne vinssent à surgir, et que tout en conservant la liberté, on voulût en revenir à une autonomie administrative et politique? L'expédition de Garibaldi en Sicile et dans les provinces napolitaines, l'invasion du roi Victor Emmanuel dans les Marches et dans l'Ombrie, qui fut la conséquence des triomphes garibaldiens, en surexcitant les esprits des Italiens, les avait empêchés, il est vrai, de trahir leurs dissentiments. Cependant, le danger n'avait pas disparu; il ne s'était éloigné que pour s'imposer à l'Italie nouvelle plus menaçant et plus sérieux que jamais.

Un symptôme de cet état des esprits peut se retrouver dans le débat qui eut lieu au sein du Parlement italien en octobre 1860, au sujet du projet de loi pour l'annexion des provinces napolitaines à la monarchie du roi Victor-Emmanuel. M. Joseph Ferrari, fédéraliste avoué et convaincu, qui apportait dans la discussion des questions politiques la même indépendance que dans l'examen des problèmes philosophiques, s'opposa nettement à l'absorption par le Piémont des provinces récemment conquises. « Le système piémontais, dit-il, sans qu'aucun des Piémontais en soit coupable, a nécessairement sa base sur la capitale piémontaise; et nous voilà par conséquent en face du problème économique et politique d'Italie, la capitale. (*Marques de désapprobation.*) Il n'est pas d'action commune, il n'est pas de concorde factice qui puisse nous étourdir au point de nous faire dissimuler ou de nous faire ignorer que Turin doit se placer au-dessus de toutes les autres villes par la force même du système régnant, quel que soit d'ailleurs le sort que l'avenir réserve à cette métropole..... Naples, ajoutait l'orateur, est éblouissante de splendeur, et vous voulez l'acquérir sans conditions, vous voulez qu'elle se donne à Turin!.... (*Murmure.*) C'est que le mouvement économique le veut ainsi, votre politique l'exige, la géographie du Piémont et de ses ambitions naturelles le demande, et, abstraction faite des volontés individuelles, c'est votre principe même qui vous entraîne à la confiscation immédiate et sans condition de la plus grande parmi les villes italiennes au profit d'une ville, très civilisée sans doute, et douée d'attraits invincibles, mais de moitié inférieure en grandeur à Naples, (*Murmure*) la plus grande capitale italienne. » M. Ferrari poussa plus loin son audace de langage; il n'hésita pas à proclamer qu'une certaine opinion s'était déjà faite qui accusait le Piémont de vouloir s'arrêter aux bords du Mincio, de crainte de se voir découronner dans sa capitale. « Oui, s'écria-t-il, on craint que vous ne veuilliez retarder la délivrance de la Vénétie pour demeurer à Turin; on craint que vous ne veuilliez

Digitized by Google

perpétuer l'état traditionnel du Piémont. En politique, toute apparence, qu'elle soit vraie ou fausse, vaut autant que la réalité. »

Le Piémont, toutefois, trouva d'éloquents défenseurs dans presque tous les orateurs des provinces annexées : les services qu'il avait rendus à la cause de l'indépendance et de la liberté étaient trop récents pour qu'on pût, sans ingratitude, les contester, ou même n'en point parler. Quant aux Piémontais, ils ne gardèrent pas non plus le silence ; MM. Boggio et Sineo protestèrent énergiquement contre les accusations dont M. Ferrari s'était fait l'écho ; ils proclamèrent que Turin était prête à faire le sacrifice de son titre de capitale lorsque l'intérêt de l'Italie l'exigerait. Le nom de Rome fut même prononcé par M. Boggio dans cette séance du 8 octobre. « Le jour, dit-il, que Rome se trouvera seule et isolée au milieu d'un royaume de 25 millions d'habitants, l'Italie trouvera sa tête naturelle ; toute question de capitale sera à jamais résolue. »

M. de Cavour ne jugea pas le moment favorable pour s'attaquer directement à M. Ferrari ; mais il comprit le danger. Déjà, dans une séance précédente, le 2 octobre, en exposant la conduite que le ministère avait suivie dans la phase nouvelle que l'expédition garibaldienne avait ouverte à l'Italie, il avait profité de l'occasion pour dire quelques mots de la question romaine. « Nous sommes convaincus, disait-il, que des raisons suprêmes nous imposent l'obligation de respecter la ville qui est le siége du Souverain-Pontife. La question de Rome n'est pas de celles que l'on peut résoudre seulement avec l'épée. Elle rencontre sur sa route des obstacles moraux qui ne peuvent être vaincus qu'à l'aide des forces morales. Nous avons la confiance que tôt ou tard ces forces-là apporteront dans le sort de l'illustre métropole une transformation conforme aux désirs de son peuple, aux aspirations de tous les bons Italiens, aux principes véritables et aux intérêts durables du catholicisme. C'est de la sagesse et du patriotisme que de savoir attendre un changement aussi salutaire de la vertu du temps et de la grande et incalculable influence que l'Italie régénérée exercera sur les opinions et sur les jugements du monde catholique. » Le 11 octobre, après le discours de M. Ferrari, et après les paroles de M. Boggio à propos de Rome, M. de Cavour prit un accent plus tranché et plus énergique. « Depuis douze ans, dit-il, l'étoile polaire du roi a été l'aspiration à l'indépendance nationale ; quelle sera son étoile à l'égard de Rome ? Notre étoile, messieurs, je le proclame hautement, c'est que la Ville éternelle, sur laquelle vingt-cinq siècles ont entassé toute espèce de gloire, devienne la splendide capitale du royaume italien. »

Dès ce moment, le mot d'ordre du parti gouvernemental italien fut la proclamation de Rome capitale d'Italie. Le prince Napoléon,

Digitized by Google

qui suivait avec un intérêt tout à fait spécial ce mouvement des esprits en Italie, et qui était en rapports intimes et assidus avec M. de Cavour, prit à tâche de sonder à cet égard l'opinion publique en France lors de la discussion de l'Adresse au mois de mars 1861. « Quand le Parlement italien, s'écriait-il à la séance du 1er de ce mois, aura décrété que Victor-Emmanuel est roi d'Italie, il vous demandera la capitale, et avec la logique des faits il vous dira en même temps : « Pas d'intervention, c'est notre droit politique... Il n'y a que deux solutions. L'unité de l'Italie avec Rome pour capitale, ou la solution de M. de La Rochejacquelein (le rappel des princes déchus) avec ses désastres. Vous pouvez tergiverser plus ou moins longtemps, mais à la fin vous serez obligés d'y arriver. » M. Jules Favre se chargea de proclamer au sein du Corps législatif le principe dont le prince Napoléon s'était fait l'interprète au Sénat. « Tout le monde le dit, s'écriait-il à la séance du 21 mars, l'unité et l'affranchissement de l'Italie sont un édifice qui sera construit sur le sable si Rome n'est pas la capitale de ce pays. (*Rires sur quelques bancs.*) » C'est dans cet ordre d'idées que l'opposition des cinq présentait au Corps législatif l'amendement suivant au paragraphe de l'Adresse concernant les affaires de l'Italie : « L'heure est venue d'appliquer à Rome les sages principes du système de non intervention et de laisser, par le retrait immédiat de nos troupes, l'Italie maîtresse de ses destinées. » Cet amendement n'avait pas chance d'être approuvé par le Corps législatif, et les paroles de M. Billault, dans la séance du 22 mars : « Abandonner dès aujourd'hui Rome !... Non, ce n'est pas possible, » provoquaient une adhésion presque unanime ; mais, par les deux discours du prince Napoléon et de M. Jules Favre, la question romaine était désormais posée dans les Chambres françaises.

C'est ici que doit trouver place la mention d'un événement inattendu au milieu de ce mouvement des idées vers Rome. Nous voulons parler de la brochure de M. d'Azeglio : *Questions urgentes.* L'ancien président du Conseil des ministres du roi Victor-Emmanuel, l'illustre auteur des *Casi di Rimini*, qui avait passé de longues années à Rome et qui était plus que personne en état de prononcer un jugement sur la question qui préoccupait si vivement l'attention des Italiens, eut la hardiesse de se déclarer ouvertement contre l'idée de faire de Rome la capitale [1], et il avoua ses préfé-

[1] On peut voir, par l'extrait suivant d'une lettre intime de M. d'Azeglio à M. E. Rendu, à la date du 24 mars 1861, au lendemain des discussions qui avaient eu lieu au Sénat et au Corps législatif, l'importance que cet illustre Italien attachait au triomphe de ses idées : « Je compte sur la France pour être sauvé du Capitole : car bien sérieusement je regarde cette malheureuse idée comme le germe des plus grands dangers pour nous comme pour l'Europe ; et je voudrais bien qu'il dépendît de moi de l'empêcher à tout prix. J'aurais fait autant, à mon sens, que de vaincre à Solférino. »

Digitized by Google

rences pour la ville de Florence. Si l'Italie eût été composée en grande partie d'hommes politiques aussi sages et aussi prévoyants que M. d'Azeglio, la solution qu'il venait soumettre hardiment à la discussion publique eût été accueillie comme très avantageuse. C'est le contraire qui arriva. La voix de M. d'Azeglio fut couverte par la désapprobation universelle. A peine quelqu'un de ses amis, appartenant à la Toscane, osa-t-il lui écrire dans l'intimité qu'il partageait ses idées. Ce soulèvement général contre un homme si dévoué à la cause italienne, pour laquelle il avait bravement combattu, témoigne assez de l'exaltation qui s'était emparée des esprits en Italie. Le gouvernement italien ne pouvait demeurer indifférent en face de cette agitation de l'opinion publique. C'était son devoir et son intérêt d'empêcher que le drapeau de Rome capitale ne fût arboré par le parti révolutionnaire, ce qui eût effrayé les consciences catholiques et modifié profondément le caractère de la question. Il y avait aussi un autre danger que nous avons signalé plus haut, et qui pouvait, à l'occasion de la brochure de M. d'Azeglio, se manifester dans toute son étendue. C'était de provoquer des discussions sur le transfert de la capitale et de surexciter par ce moyen les passions municipales. Pour parer à ces deux dangers, M. de Cavour songea à entraîner la Chambre, et par là le pays tout entier, à l'adoption d'un programme qui eût coupé court à toute tergiversation. Il avait déjà, quant à lui, manifesté, dans la séance du 11 octobre 1860, quelles étaient les aspirations du gouvernement vers Rome. C'était maintenant la Chambre tout entière qu'il voulait associer formellement à ces aspirations. Il pria par conséquent un de ses amis politiques, le député Audinot, appartenant aux provinces romaines récemment annexées, de porter la question à la Chambre par la voie d'une interpellation.

La discussion s'ouvrit le 25 mars 1861. M. de Cavour prit la parole dans cette séance même aussitôt que M. Audinot eut fini son discours. Ne se préoccupant que des difficultés du moment, il posa nettement, comme un principe indiscutable, que l'Italie ne pouvait se constituer si elle n'avait pas Rome pour capitale. « L'honorable député Audinot vous l'a dit sans réserve : « Rome doit être la capi- » tale d'Italie; » c'est avec raison qu'il le disait : Il n'existe pas de solution de la question de Rome, si cette vérité n'est pas proclamée d'avance et si elle n'est pas acceptée par l'opinion publique d'Italie et d'Europe... sans Rome capitale d'Italie, l'Italie ne peut pas se constituer. » Le but ne pouvant être atteint tant que le drapeau de la France couvrirait la ville de Rome, M. de Cavour exprima l'avis qu'il fallait rassurer la France à l'égard des sentiments de l'Italie envers le Saint-Siége, si on voulait tout d'abord

Digitized by Google

obtenir l'évacuation de Rome. Il ajouta que c'était un devoir pour l'Italie de ménager les susceptibilités du gouvernement français, lequel assurément ne consentirait jamais, malgré les principes de non-intervention et du suffrage universel, bases de sa politique à l'extérieur et à l'intérieur, à retirer ses troupes de Rome sans avoir la garantie que l'indépendance du pape ne subirait aucune atteinte. « Lorsque l'Empereur, disait-il, consentit à descendre en Italie, il ne nous dissimula point les engagements qu'il croyait avoir vis-à-vis de la cour de Rome. Nous avons accepté son appui sans protester contre les engagements qu'il nous déclarait avoir pris; or, après que nous avons reçu tant de bénéfices de l'alliance qu'il nous a accordée, nous ne pouvons pas protester contre des engagements que nous avons admis jusqu'à un certain point. »

M. de Cavour en vint ensuite à indiquer les moyens qui, selon lui, pouvaient assurer à l'Italie la possession de Rome. Au congrès de Paris, en 1856, on se le rappelle, M. de Cavour avait insisté pour qu'on décidât le Saint-Père à accorder des réformes à ses sujets. Pour un homme qui connaissait si à fond la politique traditionnelle de la cour de Rome, ce n'était là évidemment qu'un expédient politique pour introduire la question italienne dans la diplomatie européenne. Le but ayant été atteint, M. de Cavour avoua franchement, à la séance du 25 mars, qu'il fallait suivre une autre voie, et cela d'autant plus qu'en demandant des réformes au pape, on reconnaîtrait implicitement qu'il était susceptible d'exercer une souveraineté politique conforme aux progrès de la civilisation. « Lorsque vous demandez au pape de faire à la société civile les concessions que la nature des temps et le progrès de la civilisation exige, mais qui se trouvent en opposition avec les préceptes de la religion dont il est le Souverain Pontife, vous lui demandez une chose qu'il ne peut pas, qu'il ne doit pas faire... Le pape peut tolérer certaines institutions comme une nécessité, mais il ne peut pas les promulguer, il ne peut pas en assumer la responsabilité, il ne peut pas leur donner l'autorité de son nom. »

Cela posé, M. de Cavour émit la théorie des moyens moraux, les seuls qui pussent conquérir Rome à l'Italie, et qui se résumaient dans l'application loyale du principe de liberté aux rapports de la société civile avec la société religieuse. « Si nous réussissons à faire de telle manière que la réunion de Rome à l'Italie ne fasse pas concevoir des craintes sérieuses à la société catholique, si nous réussissons à la persuader que l'union de Rome avec l'Italie peut s'accomplir sans que l'Eglise cesse par là d'être indépendante, je crois que le problème sera presque résolu... »

M. de Cavour était trop fin pour ne pas s'apercevoir que, même

Digitized by Google

environnée de tant de restrictions, la théorie qu'il venait d'énoncer se serait allée briser contre des impossibilités. Il avait là-dessus sa réponse toute prête : « Hé! bien, lors-même que ce ne serait là qu'un vain espoir de notre part, lors même que la réconciliation de la papauté avec l'Italie ne pourrait pas avoir lieu sur le terrain de la liberté, hé! bien, nous ne cesserons pas moins pour cela de proclamer la liberté de l'Eglise. Je le répète, j'espère que, quand ce principe sera appliqué, la réconciliation aura lieu; mais si malheureusement ce n'était qu'une illusion de ma part, je n'hésite pas à affirmer que la responsabilité des conséquence de la lutte fatale que le pape engagerait contre l'Italie, retomberait sur lui. »

Ce discours produisit sur la Chambre une sensation immense. Il n'y eut que deux ou trois voix qui osèrent appeler l'attention sur l'équivoque que les paroles de M. de Cavour renfermaient. M. Ferrari, qu'on est sûr de toujours retrouver lorsqu'il s'agit de quelque grand principe politique ou philosophique, n'eut pas de peine à relever cette équivoque. « Votre proclamation de Rome comme capitale d'Italie, c'est un grand acte; mais réfléchissez-y bien : ou cet acte est trop académique et par lui-même inférieur à la dignité de cette assemblée, ou c'est un acte trop concluant, qui nous engage dans une tentative presque impossible. »

Un des députés ministériels les plus remarquables de la députation piémontaise, M. Chiaves, celui-là même qui fut ministre de l'intérieur en 1866 sous l'administration du général La Marmora, partageait peut-être l'opinion que M. d'Azeglio avait exprimée au sujet de Rome dans ses *Questions urgentes*, et, préoccupé surtout de la nécessité d'asseoir solidement les bases du nouveau royaume et d'en augmenter les limites par la libération de la Vénétie, il trouva inopportune la proclamation faite par M. de Cavour, et voulut s'en ouvrir loyalement à la Chambre. « ... Je dis d'avance que moi aussi je constate l'existence de cette opinion universelle qui proclame Rome capitale d'Italie; mais je dois avouer que, lorsqu'on est venu me dire qu'il fallait dès aujourd'hui déclarer ce fait, j'ai jugé cette proposition inopportune. Il me semblait que cette déclaration ne pouvait pas nous apporter de grands avantages à l'intérieur et qu'elle ne pouvait pas nous en apporter de très grands à l'étranger. Il me semblait que si on était tous d'accord, la déclaration demeurait inutile à l'intérieur; il me semblait qu'à l'étranger l'idée de Rome capitale d'Italie n'est pas toujours acceptée de la même manière que nous autres Italiens nous la concevons, et que peut-être on viendrait à susciter certaines susceptibilités, certaines craintes que dans l'intérêt de la constitution de la grande patrie italienne on ne doit pas faire surgir. »

Digitized by Google

M. Chiaves signalait ensuite la convenance de ne rien précipiter avant que les Romains eux-mêmes eussent dit leur mot : « Attendons, dit-il, que le mouvement civil et politique ait aussi son développpement dans la ville éternelle. A ces éléments viendront successivement se joindre aussi ces éléments très-importants, qui touchent à ses souvenirs et au sentiment moral qui les produit. Ce sera alors pour nous le cas d'exprimer réellement la déclaration que l'on nous demande... » « Je n'ignore pas, ajoutait-il, d'accord en cela avec M. d'Azeglio, que quelques-uns nous disent clairement, et c'est là une opinion qui a sa source dans l'imagination exaltée des Italiens, que la majesté des lieux, la grandeur des monuments concourt aussi à grandir les faits et les choses; qu'un gouvernement italien, un parlement italien à Rome verront rejaillir sur eux-mêmes une grande partie de la majesté de ces monuments et de tout ce qui environne d'un prestige moral la ville de Rome. Je n'oserais certes pas affirmer que cette opinion soit puérile, je me contenterai de dire qu'elle est inexacte. Non, Messieurs, ce ne sont pas les lieux qui grandissent les hommes et les faits; ce sont les faits et les hommes qui grandissent les lieux. »

Ces paroles n'étaient que sages et prévoyantes; mais elles ne firent pas sur l'assemblée l'impression qu'elles méritaient. On doit ajouter que, sortant de la bouche d'un Piémontais, elles devaient être interprétées comme étant dictées par un sentiment hostile au transfert de la capitale. M. de Cavour exerçait d'ailleurs alors plus que jamais sur la Chambre une influence irrésistible, et tout le monde, au lendemain des triomphes que sa politique venait de recueillir, était persuadé qu'il portait avec lui la fortune de l'Italie et qu'il fallait se fier aveuglément à son étoile. Cependant, quoique les paroles de M. Chiaves n'eussent pas eu le pouvoir d'ébranler la conviction de l'assemblée sur l'opportunité de proclamer Rome capitale de l'Italie, M. de Cavour pensa devoir les relever à cause de l'impression bien différente qu'elles auraient pu produire hors de la Chambre et surtout à l'étranger. « Je crois, répondit M. de Cavour, que si nous ne pouvions pas employer cette argumentation très-puissante, que Rome est la capitale nécessaire d'Italie, que sans la réunion de Rome à l'Italie nous ne pouvons pas nous constituer définitivement, que la paix ne saurait se considérer comme définitivement assurée, je crois, dis-je, qu'on n'obtiendrait pas le consentement du monde catholique et de la France, qui croit devoir ou pouvoir représenter plus spécialement le monde catholique, à la réunion de Rome à l'Italie. »

Pour mieux éclaircir sa thèse, M. de Cavour émit l'hypothèse que le siége du Souverain Pontife, au lieu d'être à Rome, se trouvât

Digitized by Google

dans une ville sur les confins d'Italie, Aquilée par exemple, et que l'Italie eût la prétention d'y fixer sa capitale. « Croyez-vous, dit-il, que ce serait facile d'obtenir le consentement des puissances catholiques à la séparation du pouvoir temporel sur ce coin de terre italienne? Non, Messieurs. Je sais que l'on pourrait faire valoir aux yeux de ces puissances le principe de non-intervention et le principe du droit qu'ont les peuples d'exprimer leur opinion, tous les grands principes, en somme, sur lesquels le principe international s'appuie; mais les diplomates nous répondraient qu'il n'y a en politique rien d'absolu, et que de la même manière que l'on ne saurait déposséder les Anglais de Malte, les Français de la Corse, etc., on devrait laisser Aquilée aux mains du pape. On nous dirait que l'intérêt italien, étant d'un ordre secondaire, ne doit pas primer l'intérêt général de l'humanité, etc., etc. C'est pourquoi il n'est pas seulement prudent et opportun, mais il est indispensable de proclamer la nécessité de Rome capitale d'Italie, en vue du succès des négociations que le gouvernement pourra faire pour arriver à la solution de la question. »

Venant ensuite à la question agitée par M. Chiaves, M. de Cavour s'exprima ainsi : « M. Chiaves voudrait, à ce qu'il paraît, que le transfert de la capitale n'eût lieu que lorsque le peuple romain aurait accompli son éducation politique, c'est-à-dire qu'on le retardât une ou deux générations. Or, si l'on devait différer aussi longtemps le transfert de la capitale, ce serait à mes yeux pire encore que d'y renoncer, ou pour le moins de renoncer à déclarer, dès aujourd'hui, la nécessité de transporter la capitale à Rome. Je n'ai certes pas l'intention de lier le ministère sur la manière et sur le temps d'effectuer ce transfert lorsque les circonstances nous conseilleront de le faire. Il est évident que le transfert de la capitale, lorsqu'il pourra avoir lieu, devra être l'objet non-seulement d'une disposition du ministère, mais d'un vote du Parlement. Il n'est pas dans la faculté du pouvoir exécutif d'opérer le transfert de la capitale du royaume. »

M. de Cavour conclut sa nouvelle harangue en manifestant encore une fois l'espoir que, si on réussissait à convaincre les catholiques que l'Italie sauvegarderait l'indépendance du Souverain-Pontife, et à obtenir l'approbation de la France, il y aurait moyen de s'entendre avec le Saint-Père et de réaliser l'idéal d'*une Eglise libre dans un Etat libre.*

Emportée par un élan presque unanime, la Chambre approuva, le 27 mars, ce programme que M. de Cavour venait de proclamer en face de l'Italie et qui se trouve résumé dans un ordre du jour que M. Boncompagni, l'un des chefs de la majorité, avait rédigé d'accord avec lui. Cet ordre du jour était ainsi conçu : « La Chambre,

Digitized by Google

après avoir entendu les déclarations du ministère, confiante que, tout en assurant la dignité, la splendeur et l'indépendance du Pontife, ainsi que la complète liberté de l'Eglise, l'application du principe de non-intervention aura lieu de concert avec la France, et que Rome capitale acclamée par l'opinion nationale sera réunie à l'Italie, passe à l'ordre du jour. »

Avant que la Chambre passât au vote, une voix s'éleva pour protester, ainsi que M. Ferrari l'avait déjà fait à l'égard de la proclamation de Rome capitale, contre l'équivoque que l'ordre du jour renfermait; ce fut celle de M. Mellana, qui siégeait à la gauche, un des vétérans de la députation piémontaise. « Je ne voterai pas, s'écria-t-il, cet ordre du jour, car je crois que c'est une très grande faute que d'y insérer les mots : *de concert avec la France.* Nous voulons à l'égard de Rome le principe de non-intervention, et nous devons l'exprimer; quant aux moyens à employer pour obtenir le but, ceci tombe dans les attributions de la Couronne, sauf à nous d'en juger à son temps... Je ne crois pas que les paroles de M. de Cavour aient la puissance de convaincre le parti catholique romain. Les plus grands penseurs n'y réussirent pas pendant cinq siècles d'efforts. Le catholicisme doit être considéré tel qu'il est et tel qu'il a été; il ne faut pas s'en créer un d'hypothétique... Par conséquent, si l'on veut nous faire délibérer que nous n'irons à Rome que lorsque nous aurons convaincu la cour de Rome, les 200 millions de catholiques et l'empereur des Français... (*Voix : Non! non!*) Oh! mon Dieu! voilà ce qui ressort des deux harangues de M. de Cavour, voilà ce que je ne saurais jamais sanctionner par mon vote. Je préfère le silence que de faire un acte dérisoire et qui blesserait doublement ceux qui souffrent et qui frémissent à Rome. Je m'abstiens de voter. »

L'équivoque l'emporta[1]; mais, il faut bien le répéter, si elle couvait des dangers pour l'avenir, elle supprimait le danger du moment : la division des esprits en Italie. Si la question de Rome n'eût pas existé, il aurait fallu la créer pour qu'elle servît de dérivatif aux passions mauvaises qui menaçaient de secouer jusque sur ses bases l'édifice de l'unité italienne. M. de Cavour ne redoutait aucu-

[1] Au Sénat du royaume, où, quelques jours après, le 9 avril, l'honorable sénateur Vacca adressa au comte de Cavour des interpellations ayant la même portée que celles de M. Audinot, on vota un ordre du jour presque conforme à celui qui avait été voté par la Chambre. Il était de la teneur suivante : « Le Sénat, confiant que les déclarations du gouvernement du roi pour l'application loyale et absolue du principe de la liberté religieuse attesteront à la France et à la société catholique tout entière que l'union à l'Italie de Rome sa capitale naturelle s'accomplira, en assurant en même temps la dignité, la splendeur et l'indépendance de l'Eglise et du Souverain-Pontife, passe à l'ordre du jour. »

Digitized by Google

nement l'avenir; on devait être avec le temps assez fort pour le braver. Ce qui l'effrayait, c'était le présent, c'est-à-dire que l'unité italienne témoignât de son impuissance à se constituer. Le transfert de la capitale à Rome ne le préoccupait pas beaucoup, car il prévoyait bien que, lors même qu'il serait possible, il n'aurait pas lieu de sitôt, et que l'Italie avait tout le temps de se compléter et de se raffermir au milieu de l'atmosphère sereine et tranquille de la capitale du Piémont. Rappelons ici que, quelques jours après le vote du 27 mars, sir James Hudson, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne près de la cour de Turin, et qui entretenait des rapports d'amitié avec M. de Cavour, s'étant ouvert avec lui à l'égard des dangers que la proclamation de Rome comme capitale d'Italie réservait dans l'avenir, le ministre du roi Victor-Emmanuel lui répondait avec toute franchise : « Mais, monsieur, je veux aller à Rome, mais je ne dis pas d'y aller ni aujourd'hui ni demain, mais lorsque la situation me le permettra. Il nous est nécessaire d'avoir Rome, non pas pour y aller tout de suite, mais pour triompher d'elle, pour enlever de là un centre de difficultés de tout genre; mais quant à aller nous y établir tout de suite, nous y songerons : il n'y a pas de hâte pour cela. »

Mais s'il n'avait pas, et pour cause, une grande hâte de transporter la capitale à Rome, ou même si au fond il ne croyait pas possible d'en venir à une solution aussi radicale, M. de Cavour comprenait parfaitement, dans l'élévation de ses vues politiques, qu'il y avait quelque chose à faire dans cette direction, et qu'il fallait au moins s'efforcer de prouver à l'Europe que l'unité italienne n'était pas incompatible avec l'indépendance spirituelle du Souverain-Pontife. C'est dans ce but qu'au lendemain même de ce discours, du 11 octobre 1860, dans lequel il avait annoncé que désormais l'étoile polaire du gouvernement italien était la réunion de Rome à l'Italie, il essaya d'ouvrir des négociations officieuses avec les personnages les plus marquants qui environnaient le Saint-Siége. La cour de Rome était en ce moment-là peut-être plus sérieusement brouillée avec la cour des Tuileries, qui n'avait pas empêché l'invasion des Marches et de l'Ombrie, qu'elle ne l'était avec la cour de Turin, qui avait effectué cette invasion. On se rappellera, en effet, que c'est justement vers ce temps que le Saint-Père nourrissait de telles défiances à l'égard de l'empereur Napoléon, qu'à l'occasion du nouvel an il s'était contenté de dire en général à M. de Goyon qu'il priait pour outes les familles en France, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble, mais qu'il s'était refusé absolument à faire aucune mention plus directe de Napoléon III. M. de Cavour croyait que les circonstances étaient favorables pour amener la cour de Rome à entrer en

Digitized by Google

pourparlers. Il choisit deux personnages distingués résidant à Rome et les pria de sonder le terrain, et de tâcher de décider le Saint-Père à se dépouiller de la souveraineté temporelle en échange de la liberté pleine et absolue que l'Italie aurait accordée à l'Eglise, et de l'adoption des moyens les plus convenables pour assurer la dignité et l'indépendance du Saint-Siége. Les rapports officiels entre la cour des Tuileries et la cour de Turin étant suspendus à cette époque, à cause de l'invasion que le Piémont avait accomplie dans les Marches et l'Ombrie, M. de Cavour chargea un éminent personnage résidant à Paris de communiquer officieusement à l'Empereur les démarches qu'on allait faire auprès de la cour de Rome.

Au commencement du mois de janvier (1861) le pape avait paru un instant ne pas se refuser à entamer des préliminaires de discussion. Le cardinal Antonelli était d'un avis entièrement opposé; toutefois, le Saint-Père ayant insisté pour que l'on acceptât l'examen des propositions que M. de Cavour aurait faites, il obéit. Voici sur ces négociations une dépêche portant la date du 13 janvier 1861 que M. de Cavour transmettait à son agent officieux à Paris : « *** mande que le Pape, ayant demandé au cardinal un projet d'arrangement, celui-ci, malgré la défense de *** (un des deux agents officieux résidant à Rome) a cru devoir lui communiquer nos idées. Sa Sainteté ne les a pas repoussées; il a fait appeler le cardinal *** qui, après s'être opposé, a fini par se résigner à examiner la question sous le point de vue de la cession complète du temporel. Ils auront, le vendredi 18, une conférence avec le Père ***. Portez ceci immédiatement à la connaissance de l'Empereur. Nous ne voulons pas nous engager plus avant, si cela devait absolument contrarier ses vues. »

Or voici ce que l'agent officieux de M. de Cavour, à Paris, lui mandait quelques jours après : « L'Empereur répond qu'il verra avec plaisir que l'on poursuive les négociations avec Rome, qu'il souhaite leur succès, mais qu'il l'espère peu. »

L'Empereur avait raison de témoigner cette défiance, qui était probablement partagée aussi par M. de Cavour, mais qui n'était pas pour celui-ci un motif de renoncer à sa tâche. Les conférences auxquelles le télégramme du 13 janvier 1861 fait allusion n'eurent pas lieu. Le cardinal Antonelli, qui avait d'abord accepté d'examiner les propositions de M. de Cavour, s'y refusa ensuite absolument.

M. de Cavour ne se découragea pas. Il tenait à constater devant l'opinion publique européenne que ce n'était pas sa faute si la réconciliation de la papauté avec l'Italie ne pouvait s'accomplir. Il frappa de nouveau à la porte du Vatican. Cette fois-ci, on feignit

Digitized by Google

d'être prêt à entrer en négociations; on parla même de concessions. Ce n'était qu'une sanglante ironie. En effet, lorsque l'on demanda en quoi consistaient ces concessions, la cour de Rome répondit qu'elle aurait consenti à traiter des affaires ecclésiastiques concernant le Piémont et la Lombardie. C'était décliner assez ouvertement toute idée de négociation qui eût pris pour base l'existence du nouveau royaume d'Italie. A cet égard, la cour des Tuileries devait être aussi bien édifiée que la cour de Turin, puisque, en ces jours mêmes, le marquis de La Valette ayant donné lecture au cardinal Antonelli d'une dépêche de M. Thouvenel, du 11 janvier, dans laquelle était exprimé le désir que le Saint-Siége, sans renoncer à ses droits, se résignât à « des transactions de fait qui ramèneraient le calme dans le sein du monde catholique, renoueraient les traditions de la papauté et lui rattacheraient les destinées nouvelles d'une nation cruellement éprouvée et rendue après tant de siècles à elle-même » avait rencontré un refus absolu de toutes concessions, jusqu'à ce que le Saint-Siége eût été réintégré dans toutes ses possessions temporelles.

M. de Cavour insista encore. Il formula plus nettement qu'auparavant ses propositions basées en substance sur la constitution de l'Eglise libre dans l'Etat libre. Cette fois-ci, il se vit repoussé dans des termes si outrageants, si durs, que le général Durando affirmait au Senat d'Italie, le 29 novembre 1862, qu'il n'avait pas le courage de les répéter. Les négociateurs officieux résidant à Rome furent même chassés de cette ville.

En essayant de négocier à Rome, c'est Paris surtout que visait M. de Cavour. Lorsqu'il reconnut l'impossibilité des négociations avec la cour de Rome, et qu'il put fournir au gouvernement français la preuve de cette impossibilité, il adressa une lettre à l'Empereur lui-même, par la voie de l'agent officieux résidant à Paris. Celui-ci ne crut pas pouvoir remettre la lettre à l'Empereur sans que M. de Cavour eût accepté les bases sur lesquelles il consentirait à conclure un arrangement avec le gouvernement impérial. Les bases que ce personnage proposait dans sa lettre (13 avril 1861), c'étaient les suivantes :

« Je me résume donc ainsi :

» 1° Un arrangement direct serait conclu entre la France et l'Italie ;

» 2° La France ayant mis le Pape à l'abri de toute attaque, ses soldats *évacuent Rome ;*

» 3° L'Italie s'engagera à ne pas attaquer et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre le territoire du pape ;

» 4° Le gouvernement italien s'interdira de faire toute réclama-

Digitized by Google

tion contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, tant que cette armée ne montera pas à plus de dix mille hommes ;

» 5° L'Italie se déclarerait prête à entrer en arrangement avec le gouvernement du pape pour prendre à sa charge la part proportionnelle qui lui reviendrait dans les charges des anciens Etats de l'Eglise. »

M. de Cavour accepta en principe les bases ci-mentionnées. Il pouvait bien, devant la Chambre, revendiquer les droits de l'Italie sur Rome : mais, en s'adressant à la France, il ne lui était permis d'invoquer d'autre principe que celui de non-intervention. En prenant ce point de départ, sa lettre pouvait être présentée à l'Empereur avec espoir de succès. Les négociations durèrent jusqu'à la fin du mois de mai. Tout laissait espérer qu'elles auraient abouti, lorsque la mort du grand homme d'Etat, survenue le 6 juin, emporta avec elle l'espoir d'une prochaine et satisfaisante solution de la question.

C'est le baron Ricasoli qui fut appelé à succéder à M. de Cavour. La part que cet éminent personnage avait prise en 1860 dans le gouvernement provisoire de la Toscane ; la ténacité qu'il avait déployée pour que le principe de l'unité italienne ne reçût aucune atteinte ; la haute considération dont il jouissait en Toscane et chez un grand nombre de députés, l'avaient désigné au choix de la Couronne. M. Ricasoli réunissait quelques-unes des qualités qui font un homme d'Etat et un chef de parti ; mais la roideur de son caractère empêchait qu'il portât dans le maniement des hommes et des affaires cette souplesse qui est un des grands éléments de succès dans les gouvernements parlementaires. Il aurait eu d'ailleurs toutes les qualités requises, qu'il serait allé de même se briser, ainsi qu'il devait arriver à tous ses successeurs, contre ce terrible héritage que M. de Cavour laissait à l'Italie : le souvenir écrasant de sa haute supériorité et de ses rapides et merveilleux succès.

L'Empereur, qu'un parti nombreux en Italie s'efforçait de faire passer comme s'étant rallié aux ennemis de l'unité nationale, fut le premier qui comprit dans toute son étendue la position difficile dans laquelle ce pays allait se trouver après la mort du comte de Cavour. Quelques jours après ce douloureux événement, il s'empressa de renouer les rapports officiels avec le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, et il reconnut le royaume d'Italie, ainsi que l'Angleterre l'avait déjà fait. Il saisit cette occasion d'expliquer bien nettement la conduite que la France allait tenir dans la question de Rome, de manière à couper court à toute équivoque à ce sujet. Dans une lettre en date du 12 juillet 1861 au roi Victor-Emmanuel, l'empereur Na-

Digitized by Google

poléon tint à déclarer absolument que jamais la France ne permettrait que le Saint-Père fût dépossédé de sa souveraineté dans la capitale du monde catholique. « Je dois déclarer franchement à Votre Majesté (ce furent là ses paroles) que, tout en reconnaissant le nouveau royaume d'Italie, je laisserai mes troupes à Rome tant qu'Elle ne sera pas réconciliée avec le pape, ou que le Saint-Père sera menacé de voir les Etats qui lui restent envahis par une force régulière ou irrégulière. »

M. Thouvenel, dans sa dépêche du 15 juin au chargé d'affaires du gouvernement impérial à Turin, s'était, lui aussi, exprimé en termes semblables, et il avait annoncé que la France devait continuer d'occuper Rome tant que des garanties suffisantes ne couvriraient pas les intérêts qui l'avaient amené à faire l'expédition de 1849.

Le vote de l'ordre du jour du 27 mars était encore trop récent, l'espoir que M. de Cavour avait fait briller aux yeux de toute l'Italie était encore trop vivant pour que M. Ricasoli ne crût pas devoir relever les déclarations officielles de M. Thouvenel. Il écrivit, par conséquent, le 21 juin, au chargé d'affaires d'Italie à Paris, une dépêche destinée à être placée sous les yeux de M. Thouvenel. Dans cette dépêche, M. Ricasoli exposait les vœux du gouvernement, qui étaient *de rendre à l'Italie sa glorieuse capitale*, (mots équivoques, comme l'on voit, qui pouvaient subir une double interprétation,) mais à la condition expresse de respecter la grandeur de l'Eglise et l'indépendance du chef auguste de la religion catholique. « Nous aimons à espérer, ajoutait-il, que l'Empereur pourra, dans quelque temps, rappeler ses troupes de Rome, sans que cette mesure fasse éprouver aux catholiques sincères des appréhensions que nous serions les premiers à regretter. Les intérêts mêmes de la France, nous en avons la conviction, décideront le gouvernement français à prendre cette détermination. Tout en laissant à la haute sagesse de l'Empereur d'apprécier le moment où Rome pourra être sans danger laissée à elle-même, nous nous ferons toujours un devoir de faciliter cette solution, et nous espérons que le gouvernement français ne nous refusera pas ses bons offices pour amener la cour de Rome à accepter un accord qui serait fertile en conséquences heureuses pour l'avenir de la religion aussi bien que pour le sort de l'Italie. »

Quelques jours après, le 1er juillet, l'occasion s'étant présentée à la Chambre d'exposer la politique du gouvernement, le baron Ricasoli s'exprimait ainsi qu'il suit à l'égard de Rome : «..... En attendant, nous songeons à la question de Rome. Oui, nous voulons aller à Rome (*Mouvement d'attention*). Rome, séparée politiquement du reste de l'Italie, sera toujours un centre d'intrigues et de conspirations ; elle est une menace permanente à l'ordre public. Par consé-

Digitized by Google

quent, aller à Rome c'est pour les Italiens non-seulement un droit, mais une nécessité inexorable (*Bien !*). Mais comment devons-nous y aller? Le gouvernement du roi sera en cela, plus que sur tout autre argument, ouvert et précis (*Silence profond*). Nous ne voulons pas aller à Rome par la voie des mouvements insurrectionnels, intempestifs, téméraires, fous, qui puissent mettre en danger les acquisitions faites et compromettre l'œuvre nationale. Nous voulons aller à Rome de concert avec la France. Vous l'avez, Messieurs, déclaré dans la séance mémorable du 27 mars. Le gouvernement ne peut pas se séparer de la décision du Parlement. Nous voulons aller à Rome, non pas pour détruire, mais pour édifier; offrant le moyen et ouvrant la voie à l'Eglise de se réformer elle-même, en acceptant cette liberté et cette indépendance au moyen de laquelle elle puisse se retremper dans la pureté du sentiment religieux, dans la simplicité des mœurs, dans la sévérité de la discipline, qui jetèrent tant de gloire et de vénération sur son époque primitive. (*Bravo ! Bien !*), et en abandonnant franchement et loyalement ce pouvoir tout à fait contraire à la grande idée toute spirituelle de son institution (*Applaudissements*). »

C'était encore, comme on le voit, le drapeau de M. de Cavour, mais ce n'était plus entièrement son programme. Tandis que M. de Cavour maintenait la question sur le terrain de la liberté commune accordée à l'Eglise, M. Ricasoli glissait sur le terrain des questions théologiques. M. de Cavour, en négociant avec le Saint-Siége, et en proclamant la liberté absolue de l'Eglise, avait pour but de se rallier l'opinion publique européenne, afin que celle-ci ne s'effarouchât pas si jamais le drapeau italien était arboré dans les rues de Rome; le baron Ricasoli, au contraire, s'attacha de préférence à rallier à cette opinion la cour de Rome elle-même et à peser sur celle-ci à l'aide d'une espèce de propagande religieuse. Entraîné par ces tendances, il appela à son appui un petit concile de prêtres, de moines, de jésuites même, et il lui assigna la tâche de démontrer l'incompatibilité du gouvernement temporel avec le gouvernement spirituel, au point de vue des doctrines catholiques. Des brochures en ce sens inondèrent toute l'Italie, mais malheureusement elles ne persuadèrent pas ceux que l'on avait intérêt à persuader. Elles irritèrent au contraire la cour de Rome, indignée que des prêtres prétendissent enseigner au pape la doctrine catholique.

Plein de foi dans le succès de cette campagne du cléricalisme libéral contre le cléricalisme illibéral, le baron Ricasoli eut le tort de compromettre la dignité du gouvernement en signant au nom de l'Italie une Adresse au Saint-Père, portant la date du 10 septembre, pour le décider, par des arguments théologiques mêlés à des argu-

Digitized by Google

ments politiques, à se dépouiller de la souveraineté temporelle. Ce n'est pas surtout le *capitolato*, qui n'était au fond que la rédaction plus ou moins heureuse de la formule de M. de Cavour : *L'Eglise libre dans l'Etat libre*, que nous reprocherons à M. Ricasoli. C'est de sa lettre au Saint-Père que nous voulons parler, de cette lettre inconcevable sous la plume d'un homme d'Etat, qui pouvait être signée par un saint Bernard ou un saint Philippe Néri, si l'on veut, mais jamais par un laïque qui représente la politique d'un gouvernement libre. Un écrivain qui ne dépend que de lui-même et de sa conscience aurait pu s'adresser au Saint-Père et lui dire avec raison que « l'Evangile contient de nombreuses paroles et de nombreux exemples de mépris et de condamnation des biens terrestres, et que Jésus-Christ lui-même avertit souvent ses disciples de ne pas songer à posséder et à dominer ; qu'on ne trouvera pas un seul des docteurs et des théologiens de l'Eglise qui affirme que la souveraineté politique soit indispensable pour l'exercice du saint ministère, etc. » Mais peut-on concevoir sérieusement qu'un diplomate, un représentant d'un gouvernement constitutionnel, emprunte un pareil langage à la brochure d'un prêtre ou d'un moine ? Pouvait-il nourrir le moindre espoir que le Souverain-Pontife, lors même qu'il eût accepté de lire cette lettre, se serait dessaisi de sa souveraineté devant de pareils arguments ? En se plaçant sur le terrain théologique, qu'aurait-il pu répondre au Saint-Père, si celui-ci lui eût dit : « Mais dès que vous avouez d'être catholique, dès que vous reconnaissez l'infaillibilité spirituelle du chef de l'Eglise, eh bien ! je vous dirai que c'est à moi de juger s'il y a incompatibilité absolue entre mon caractère surnaturel et ma qualité de souverain temporel ! »

Le baron Ricasoli ne croyait probablement pas lui-même que le Saint-Père adhérerait à la proposition de renoncer dans l'intérêt de l'Eglise et de l'Italie au gouvernement temporel. Peut-être était-il dans ses vues que cette lettre apparût à l'Europe catholique comme un mémorandum qui exposât l'état précis de la question, et témoignât des idées de respect et de vénération que le gouvernement italien nourrissait à l'égard de l'autorité spirituelle du Souverain-Pontife. Mais en ce cas il aurait été plus convenable que l'on se fût limité à ouvrir des négociations ayant pour base le *capitolato*, et, si elles n'eussent pas abouti, en appeler à l'opinion publique dans un mémorandum rédigé, bien entendu, dans cet ordre d'idées que les pièces gouvernementales comportent. La question religieuse, la discussion sur l'Evangile et les Saints-Pères n'est pas du domaine des gouvernements. Écrire une lettre au pape avec la prétention de le ramener à la tradition catholique et aux enseignements de Jésus-Christ, c'était, pour un catholique, s'enlever tout espoir de succès,

Digitized by Google

et risquer d'atteindre un but tout à fait différent de celui que l'on se proposait.

C'est en effet ce qui arriva. Le baron Ricasoli, n'ayant pas le moyen de faire parvenir sa lettre au Saint-Père, pria le gouvernement français de servir d'intermédiaire pour cette négociation. Tout en louant les bonnes intentions du baron Ricasoli, la cour des Tuileries refusa naturellement sa médiation, prétextant, non sans un peu d'ironie, qu'elle ne croyait pas que le Souverain-Pontife fût en ce moment-là disposé à recevoir une lettre semblable.

Sur ces entrefaites, la Chambre reprit ses séances, le baron Ricasoli se hâta de déposer sur le bureau de la présidence la lettre au Saint-Père avec le *capitolato* annexé, une lettre au cardinal Antonelli dans laquelle on le priait d'insister auprès de Sa Sainteté pour l'acceptation du *capitolato*, et la lettre au ministre du roi à Paris relative à la demande de médiation française.

La publication de ces documents fut accueillie en Italie avec une stupeur mêlée d'irritation. On voulait bien ne pas s'éloigner des sentiments d'égard et de respect envers le Saint-Siége ; mais on n'avait nullement l'envie de se mêler à une discussion théologique. On n'entendait pas que ce fussent là les moyens moraux à employer pour obtenir la réunion de Rome à l'Italie. Les débats qui s'ouvrirent à la Chambre au commencement du mois de décembre se ressentirent de cette disposition des esprits. Il n'y eut presque que M. Boncompagni qui osât prendre la défense du ministère, ayant bien soin toutefois de s'en tenir uniquement au fond de la question, et de ne glisser que quelques mots vagues à l'endroit de la lettre au pape.

La discussion, qui se prolongea pendant plusieurs séances, fit ressortir évidemment quelle équivoque se cachait dans l'ordre du jour du 27 mars. Un des hommes politiques les plus marquants de la Chambre, celui-là même qui en 1864 devait être nommé rapporteur de la loi pour le transfert de la capitale, fit résonner des paroles franches et sincères : « Le *capitolato*, dit-il, a été accueilli par une désapprobation générale, ou du moins avec une grande défiance pour l'avenir. Quant à moi, je crois que, dès que la France, et par la voie de ses notes authentiques insérées au *Moniteur* et par la voie de ses actes diplomatiques ainsi que d'une infinité d'autres proclamations, a toujours déclaré d'être persuadée et convaincue en principe de la nécessité d'évacuer Rome et le reste des Etats pontificaux, vu qu'elle n'attend que des garanties pour la dignité du pape et pour son indépendance dans l'exercice de sa divine mission, au lieu de présenter nous-mêmes par la voie de la France une proposition au pape, nous devions suivre le parti plus naturel, celui d'inviter la

Digitized by Google

France à s'expliquer sur ces garanties, et à dire une bonne fois quelles sont ces garanties qu'elle réclame de l'Italie. Voilà le parti qu'on aurait dû suivre, à mon avis, et qui aurait été beaucoup plus prudent et plus efficace... Je n'approuve pas que l'on renouvelle l'ordre du jour du 27 mars. Le député Mellana a très bien signalé lors de son vote en 1861 les inconvénients qui devaient s'en suivre. Et c'est précisément ce qui s'est vérifié. Il n'est pas bon de se rapporter à un ordre de jour qui a été l'origine, et une origine fort excusable, d'erreurs ou du moins de ce que je regarde comme des erreurs. »

M. Mosca proposait par conséquent un ordre du jour explicite sur la base des considérations qu'il venait d'énoncer. Cet ordre du jour était ainsi conçu : « La Chambre, après avoir examiné les documents présentés par le ministère et après avoir entendu ses déclarations en ce qui concerne l'état de la question romaine, tandis qu'elle persiste à réclamer que Rome soit au plus tôt réunie à l'Italie, excite le gouvernement à pourvoir par tous les moyens les plus convenables, mais sans sacrifier les prérogatives essentielles de la Couronne et les droits inaliénables du pouvoir civil, à l'accomplissement de cette suprême nécessité nationale. »

Cet ordre du jour, qui impliquait un blâme au ministère, ne fut pas approuvé. Tout le monde était d'accord que la lettre du baron Ricasoli au Saint-Père était une faute politique, mais, comme on ne pouvait mettre en doute ses bonnes intentions et qu'on ne voulait pas provoquer une crise ministérielle qui pouvait être interprétée comme un abandon du programme de M. de Cavour : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, on se fit scrupule de renverser le ministère. Toutefois, celui-ci ayant demandé une déclaration de confiance, il ne réussit pas à l'obtenir. Le ministère eut bien 232 suffrages contre 79 ; mais pour obtenir cette majorité il fallut laisser de côté un ordre du jour proposé par M. Boncompagni pour en accepter un autre formulé de concert avec le centre gauche, beaucoup moins explicite et visant plus à l'avenir qu'au passé. Dans cet ordre du jour, qui renfermait des considérations touchant l'état de la sûreté publique dans les provinces méridionales du royaume, la Chambre confirmait le vote du 27 mars qui déclare Rome capitale de l'Italie.

C'était l'équivoque triomphant une seconde fois à peu de mois de distance, mais cette fois-ci MM. Ferrari et Mellana n'étaient plus les seuls à s'en apercevoir.

On concevra sans peine qu'après avoir compromis la position de la question par une démarche telle que celle du 10 septembre 1861, M. Ricasoli n'était plus guère l'homme qui pouvait se flatter de faire faire un pas en avant à cette question. Il s'était par là

Digitized by Google

condamné lui-même à l'impuissance. Son maintien au pouvoir devait d'ailleurs être de courte durée. Croyant déroger à l'élévation de son caractère s'il se fût mêlé aux manœuvres des partis parlementaires, il ne fit aucun effort pour tenir ralliés ses amis au drapeau ministériel et pour contrecarrer l'œuvre souterraine des hommes audacieux qui minaient son pouvoir. Il préféra se soustraire aux devoirs impérieux de la lutte, et donna le premier le triste exemple d'un ministère qui abandonne sa place sans interroger le vote de la Chambre. C'était au commencement du mois de mars 1862.

M. Rattazzi lui succéda dans la présidence du conseil et le général Jacques Durando dans le ministère des affaires étrangères. La nouvelle administration signala ses vues à l'égard de la question de Rome dans une circulaire adressée le 20 mars aux agents diplomatiques du gouvernement à l'étranger. « Le roi a reçu le mandat de la nation et du Parlement, disait-on dans cette dépêche, de réaliser l'intégrité nationale et de transférer le siége du gouvernement dans la ville éternelle, à laquelle seule peut appartenir le titre qu'elle porte déjà de capitale de l'Italie. Ce mandat ne saurait être décliné. » La dépêche indiquait ensuite le terrain sur lequel le ministère se placerait pour arriver à son but; c'était d'accepter entièrement et loyalement le programme du comte de Cavour.

M. Rattazzi était-il sincère lorsqu'il proclamait si fièrement sa ferme volonté de transporter la capitale à Rome? Nous croyons que oui. M. Rattazzi, pour qui les hautes spéculations de la politique ont toujours été un livre fermé, n'était porté à envisager dans la question de Rome qu'une question d'habileté. Il pensait que des engagements à prendre avec la France pour quelque éventualité où celle-ci eût été heureuse d'avoir l'appui de l'Italie, ou que quelque autre expédient du même genre, provoqueraient l'évacuation de Rome de la part des troupes françaises, et que de cette manière on s'emparerait aisément de la ville éternelle. Pour M. de Cavour la réunion de Rome à l'Italie, c'était avant tout une question morale. Pour M. Rattazzi la question d'habileté primait de beaucoup la question morale.

On se mit bientôt à l'œuvre. Le général Jacques Durando, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, eut la tâche de reprendre et de diriger les négociations avec la France, suspendues depuis le mois de septembre 1861. La nouvelle administration, qui comptait dans son sein un parent de l'Empereur, le marquis Pepoli, passait pour jouir de toute la confiance et de toute la sympathie du gouvernement impérial. S'il était donc permis d'espérer d'obtenir quelque succès dans cette question, en ce qui dépendait de la

Digitized by Google

France, on ne peut douter que ce ne fût bien le moment favorable.

Dès le mois d'avril, le général Durando s'adressa à la France pour qu'elle voulût se charger elle-même de négocier avec Rome. La France s'empressa d'adhérer aux désirs de l'Italie, et prépara un projet final d'arrangement définitif entre le Saint-Siége et l'Italie.

Une preuve des bonnes dispositions de l'Empereur envers l'Italie résulte de la lettre très remarquable qu'il adressa, le 20 mai 1862, à M. Thouvenel, dans laquelle il reconnaissait l'urgence et la nécessité d'une solution définitive. Mais toujours conséquent avec lui-même, l'Empereur se refusait à admettre les prétentions italiennes sur la ville de Rome. Et il indiquait la base d'une combinaison « qui, en maintenant le Pape maître chez lui, abaisserait les barrières qui séparent aujourd'hui ses Etats du reste de l'Italie. » Les conséquences de cette combinaison étaient que, d'un côté, le gouvernement italien devait s'engager vis-à-vis de la France à reconnaître les Etats de l'Eglise et la délimitation convenue ; et, de l'autre côté, que le gouvernement du Saint-Siége, revenant à d'anciennes traditions, consacrerait les priviléges des municipalités et des provinces, de manière qu'elles s'administrassent pour ainsi dire par elles-mêmes.

Le projet d'arrangement que M. Thouvenel espérait de voir agréer, soit à Turin, soit à Rome, était, sauf modification, celui-là même que M. de Cavour avait accepté au mois d'avril de l'année précédente. Le général Durando et le cabinet dont il faisait partie n'auraient pas eu d'opposition à l'accepter, eux aussi, avec quelques restrictions et une nouvelle rédaction. La clause du quatrième article, par exemple, par laquelle on interdisait au gouvernement italien de soulever des réclamations sur l'organisation de l'armée papale, *composée même de volontaires catholiques étrangers*, était considérée par le ministère italien comme une source d'embarras bien sérieux pour l'Italie. Il est vrai que l'armée papale devait être limitée à dix mille hommes ; mais enfin, sous le nom de volontaires catholiques, l'Italie s'exposait à avoir, dans le plus grand centre stratégique de l'Italie, dix mille Autrichiens ou Espagnols. Il aurait donc fallu, selon le général Durando, modifier cette disposition, si toutefois il n'eût mieux valu la supprimer tout à fait, car, cette limitation à dix mille hommes, faite en faveur de l'Italie, ne pouvait que blesser en quelque sorte l'autonomie de l'Etat pontifical qu'on voulait cependant respecter.

La différence essentielle entre les idées de M. Thouvenel et celles de M. Durando consistait en ce que le premier inclinait à

Digitized by Google

mettre pour condition à l'évacuation de Rome l'assurance que le pape aurait réformé son gouvernement de manière à ne plus avoir besoin de l'intervention étrangère, et qu'il n'aurait eu rien à craindre de la part des Romains après le départ des Français. C'était là une certitude, ainsi que le général Durando le faisait remarquer dans une lettre à M. Nigra, en date du 5 juin, qu'on ne pourrait jamais obtenir, car ni le pape ne songerait à réformer l'Etat, ni les Romains ne se soumettraient volontiers à leur situation. Tout plutôt induisait à croire que la situation politique et financière de Rome empirerait chaque jour davantage, et que par conséquent les raisons de mécontentement subsistant, l'époque de l'évacuation serait renvoyée à temps indéfini, et la solution de la question deviendrait impossible. Même en supposant de la part des Romains un acte de soumission, la cour de Rome pourrait elle-même exciter des agitations dans le but de retarder l'évacuation. Par conséquent, le général Durando exprimait l'avis que l'époque devait être fixée soit à six mois, soit à une année. Car, tant qu'il y aurait à Rome une seule compagnie française, il était inutile d'espérer des réformes, et de se flatter que la cour de Rome voulût entrer en négociations. Tandis qu'à la suite du départ des Français, cette cour se trouvant seule vis-à-vis des populations, environnée et aiguillonnée par le royaume d'Italie, il se manifesterait sans aucun doute, dans le collége des cardinaux, un parti qui jugerait convenable d'en venir à des transactions avec le roi d'Italie.

Le général Durando résumait ainsi ses vues : « Le procédé à suivre, ce serait celui de faire une convention avec le gouvernement français à époque déterminée, et sous des conditions déterminées, acceptées par nous. Immédiatement après cette convention, ou en même temps, les deux cabinets de Paris et de Turin s'entendraient sur les bases principales d'un accord entre le Pape et le roi d'Italie, que celui-ci s'offrirait de négocier directement avec la cour de Rome et moyennant les bons offices de la France. Il y aurait donc deux actes bien distincts entre eux : une convention formelle contenant les conditions de l'évacuation et un accord préalable entre la France et nous pour déterminer les bases d'un arrangement entre nous et le pape. »

On ne peut s'empêcher de remarquer que, en envisageant sous ce point de vue la question de Rome, le général Durando venait de la placer sur sa base véritable. On était bien loin de ces discussions sur l'Evangile et les saints-pères que son prédécesseur avait cru devoir employer. Certes, ce n'était pas là un projet de solution acceptable pour la cour de Rome ; il n'existe pas pour elle de projet acceptable ; mais si elle se refusait à tout accord, ce n'était pas une

Digitized by Google

raison pour que la France et l'Italie ne s'accordassent pas entre elles.

M. Thouvenel et l'ambassadeur de France à Rome, M. de La Valette, firent tous leurs efforts pour amener la cour de Rome à accepter de négocier sur les bases du projet du 13 avril 1861. « Si l'on vous oppose catégoriquement, comme dans le passé, écrivait, le 30 mai 1862, M. Thouvenel à M. de La Valette, la doctrine de l'immobilité, vous laisserez pressentir que le gouvernement impérial ne saurait s'y soumettre, et que, s'il avait la certitude de l'inutilité de ses efforts pour induire le Saint-Père à une transaction, il devrait, tout en sauvegardant, en ce qui est possible, les intérêts qu'il a défendus jusqu'ici, aviser au moyen de sortir d'une situation qui, en se prolongeant au delà d'un certain terme, fausserait la politique et jetterait les esprits dans la plus grande confusion. » Ce fut inutile. La France alla même jusqu'à proposer au Saint-Père la garantie collective de la part des puissances catholiques du patrimoine de saint Pierre. La cour de Rome se borna à répondre qu'elle négocierait lorsqu'elle serait réintégrée dans ses anciennes provinces.

Pendant que ces essais de négociations de la part de la France suivaient leur cours, la ville de Rome présentait le spectacle de la réunion de près de 300 cardinaux, archevêques et évêques de la catholicité qui étaient accourus de tous les points du monde pour donner leur adhésion solennelle au principe que le pape avait énoncé le 27 mars de cette année — justement un an jour pour jour après que le Parlement italien avait voté la proclamation de Rome capitale d'Italie — c'est-à-dire que le pouvoir temporel est indispensable à l'indépendance spirituelle des successeurs de saint Pierre. Dans l'adresse au pape que tous ces évêques avaient signée et qui était écrite dans ce style violent, qu'on ne retrouve guère plus que dans la littérature latine de la catholicité d'aujourd'hui, ils qualifiaient les Italiens de scélérats et de criminels (*scelestissimos et nefarios*), ils approuvaient tout ce que le pape avait fait contre le royaume d'Italie, et l'engageaient à persévérer jusqu'au bout dans cette résistance absolue, en lui promettant leur appui contre tout le monde.

L'Italie eut le tort de se fâcher et de prendre au sérieux toutes ces invectives. Un grand nombre de députés, parmi lesquels MM. Minghetti, Farini, Boncompagni, s'associèrent à M. Audinot, l'auteur des interpellations de 1861 sur la capitale d'Italie, pour proposer à la Chambre le vote d'une adresse au roi, dans laquelle on affirmerait encore une fois *le droit de l'Italie à la possession de Rome, sa capitale*, et on déclarerait la nécessité d'une solution de la question

Digitized by Google

romaine, conformément au vote du 27 mars 1861, dans l'intérêt de la paix de l'Italie et de l'Europe.

Cette proposition fut faite à la Chambre dans la séance du 14 juin 1862. Le président du conseil, M. Rattazzi, tout en avouant qu'il ne croyait pas à la nécessité de l'adresse au roi, se montra disposé à concourir avec le Parlement pour la sanction du vote, dès que le Parlement l'aurait jugé opportun.

M. Chiaves, mieux inspiré que le président du conseil, conforma son langage, dans cette occasion, à celui qu'il avait jadis fait entendre lors des interpellations Audinot, au mois de mars 1861. « Je prie la Chambre, dit-il, de réfléchir que si cette proposition, au premier abord, peut paraître digne d'être approuvée avec tout l'élan de l'âme, parce qu'elle répond à des sentiments qui nous émeuvent tous profondément, toutefois, dès qu'on l'examine plus intimement, on voit que le vote qui nous est demandé est de telle nature qu'il faut l'expliquer bien clairement avant qu'il soit émis dans ce Parlement.

» Je crains, messieurs, que ce ne soit là une déclaration d'impuissance (*Murmures sur quelques bancs.*) C'est mon opinion. Je crois que, lorsqu'on est un État de 22 millions, lorsqu'on a 300,000 soldats, il ne nous convient pas de nous occuper de protestations pareilles. A quoi sert, Messieurs, cette protestation contre les prêtres ? » (*Vive approbation.*)

Un des représentants de la gauche, M. Nicotera, se rallia aux idées exprimées par M. Chiaves. M. Rattazzi, qui avait fait un faux pas en acceptant la proposition Audinot, essaya de la présenter sous un autre point de vue, pour écarter la difficulté soulevée par M. Chiaves. « La proposition de M. Audinot, c'est ainsi qu'il s'exprima, est une contre-protestation au moyen de laquelle on proclame hautement que, malgré l'adresse signée par les évêques, le peuple persiste à se tenir réuni au prince et affirme son droit. Dès qu'elle a été portée au sein du Parlement, nous devons la voter à l'unanimité. Je fais appel au patriotisme de MM. Chiaves et Nicotera, pour qu'ils veuillent bien faire en ce moment un acte de patriotisme et concourir, eux aussi, à donner leur vote favorable à cette adresse, afin qu'il ne puisse jamais surgir de doute qu'il y ait quelqu'un dans ce Parlement qui ne veuille pas protester contre l'Adresse des évêques, et qui ne veuille pas se serrer autour de la Couronne. »

M. Nicotera ne se laissa pas persuader par M. Rattazzi. Quant à M. Chiaves, il se soumit, mais en renouvelant ses protestations et en faisant ses réserves. « Je me tiens pour satisfait que mes paroles aient servi à expliquer le vote de la Chambre. Certainement, toute manifestation dans le sens de la solution de la question romaine conformément aux droits de la nation aura toujours mon concours.

Digitized by Google

Puisqu'on me dit qu'elle n'est qu'une manifestation, je vote en ce sens la proposition Audinot, mais je vote en protestant que je désire que des manifestations de ce genre ne deviennent pas trop fréquentes. »

La Chambre vota alors presque à l'unanimité la proposition Audinot. Le président chargea les députés Boncompagni, Farini, Ricci, Crispi et Allievi de la rédaction de l'Adresse.

Quatre jours après, le 18 juin, l'honorable M. Boncompagni donna lecture à la Chambre de l'Adresse que la commission avait rédigée, et dans laquelle on protestait assez vivement contre cette « doctrine inouïe qui voudrait faire de Rome le bien de main-morte du monde catholique et déclarer le but de la religion incompatible avec l'indépendance de la Péninsule. » L'Adresse concluait en manifestant la confiance que, dans un moment non éloigné, Rome serait la capitale du royaume.

Quelques députés essayèrent d'introduire, à l'aide de cette adresse, une discussion sur la question de Rome. Mais M. Rattazzi s'y opposa formellement, en soutenant qu'une discussion pareille serait prématurée, et en se basant sur les réserves dans lesquelles il devait se renfermer puisqu'il y avait des négociations en cours.

Ces paroles n'empêchèrent pas toutefois qu'un grave scandale n'éclatât à la Chambre. Un député excentrique, qu'on ne saurait ranger ni parmi les membres de la droite ni parmi les membres de la gauche, le général Sirtori, jadis chef de l'état-major du général Garibaldi, lors de l'expédition de 1860, obéissant à un sentiment marqué d'antipathie personnelle contre M. Rattazzi, se leva plein de feu sur son siége et se livra à de violentes attaques contre le président du conseil, en l'accusant de conspirer, d'accord avec la France, pour ensevelir la question romaine. « La conviction de tous les députés qui siégent dans cette Chambre, dit-il, la conviction de la grande majorité de la nation, c'est que la question de Rome ne marche pas, qu'elle est dans le *statu quo*, qu'elle ne fera jamais un pas en avant sous le ministère actuel. (*Bravos! bien! à gauche.*) Le ministère précédent maintenait énergiquement l'attention de la Chambre et du pays sur la question de Rome, il faisait appel à toutes les forces de la nation et à toutes les puissances européennes pour résoudre la question de Rome. Mais le ministère actuel s'est mis sous la dépendance d'une seule de ces puissances... (*Marques très-vives d'approbation à gauche; applaudissements dans les galeries; clameurs de désapprobation à droite.*) La Chambre subit la politique du ministère, elle la tolère par crainte de pire, mais, certes, il n'y a personne parmi vous qui ne regarde le ministère actuel comme un malheur national. (*Oh, oh! bruits. Oui! à gauche.*) J'espère que la

Digitized by Google

Chambre conviendra avec moi que c'est là l'opinion générale du pays, c'est-à-dire que le cabinet actuel est venu au pouvoir pour supprimer la question romaine, ou du moins pour l'arrêter, ou (ce qui serait encore pire, car je serais plutôt disposé à attendre dix, vingt, cent ans) pour en venir à des stipulations sur cette même question et sur d'autres questions de droit national, qui compromettraient indéfiniment notre avenir. »

M. Rattazzi n'eut pas de peine à repousser ces attaques violentes, qu'aucun autre député que le général Sirtori ne se serait permises, mais qui bouillonnaient au fond de l'âme de plus d'un député de l'ancienne droite ricasolienne. Il se défendit fort adroitement de ce reproche si étrange de servitude envers le gouvernement impérial, parce qu'il se proposait de résoudre, d'accord avec lui, la question de Rome. « Est-ce que c'est nous qui prétendons résoudre cette question d'accord avec la France? N'est-ce pas plutôt la Chambre qui, par son ordre du jour solennel du 27 mars 1861, décida que la question romaine devait être résolue d'accord avec la France? (*Vives marques d'approbation.*) Je ne prétends certes pas par là critiquer le vote de la Chambre; j'entre parfaitement dans cette idée, parce que dans les conditions actuelles, dans l'état dans lequel Rome se trouve, il est impossible qu'une affaire de si grande importance puisse être conduite à bon port sans que nous marchions d'accord avec la France. » (*Murmures à gauche. Bien.*)

La discussion finit là. La Chambre reconnut les inconvénients d'une discussion sur la question romaine, et, après avoir approuvé la teneur de l'adresse lue par M. Boncompagni, elle passa à l'ordre du jour pur et simple.

L'adresse de l'épiscopat catholique au Saint-Père, dont la Chambre italienne venait de s'occuper au mois de juin 1862, n'avait pas peu contribué à pousser la cour de Rome dans la voie de la résistance aux propositions de transaction que la France lui avait présentées dans ce même mois et dont nous avons fait mention dans les pages qui précèdent. En face d'une attitude si obstinée et contraire à tout esprit de conciliation, qui avait quelques mois auparavant obligé M. de La Valette de dire au cardinal Antonelli : « C'est donc un cataclysme que vous voulez? » et en face, de l'autre côté, de la bonne volonté témoignée par l'Italie de s'abstenir de tout moyen violent envers le Saint-Siége, la France n'était peut-être pas éloignée de signer avec l'Italie une convention pour l'évacuation du territoire pontifical. Le général Garibaldi se chargea pour la seconde fois de tirer la cour de Rome de l'impasse où elle se trouvait. Au mois de mai 1860, il avait arrêté l'embarquement des Français à Civita-Vecchia par son expédition de Marsala. Au mois de

Digitized by Google

juillet 1862, il rendit impossible un arrangement de la France avec l'Italie, par la croisade qu'il entreprit contre Rome et qui devait avoir le triste dénoûment d'Aspromonte.

Il serait difficile de se résoudre à croire que M. Rattazzi eût une main dans cette malheureuse tentative de Garibaldi. Indépendamment de ce que Rome était encore occupée par l'armée française, M. Rattazzi ne pouvait se dissimule qu'une pression violente sur la France aurait produit infailliblement un changement radical dans les dispositions de cette puissance à l'égard de l'Italie. Mais si le ministre italien n'avait pas conspiré sur ce point avec Garibaldi, il avait bien imprudemment conspiré avec lui pour l'entraîner ou pour l'aider à accomplir une expédition ayant un autre objectif qui n'est plus aujourd'hui un secret pour personne; et cette imprudence devait coûter bien cher au gouvernement italien. On sait que Garibaldi abandonna tout à coup les engagements qu'il avait pris de concert avec M. Rattazzi et qu'il dirigea du côté de Rome les pas qu'il devait tourner vers l'Orient. M. Rattazzi, qui croyait voir disparaître de l'horizon politique de l'Italie un danger permanent de trouble et d'agitation, le vit au contraire se dresser plus menaçant que jamais, et vit briser dans ses mains le fil des négociations avec la France, qui étaient à la veille d'être conclues. Il répara du moins la faute qu'il avait commise en laissant mêler son nom dans des conspirations équivoques, et il fut assez heureux pour arrêter dans sa marche sur Rome l'homme qui, après Marsala, jouissait du prestige en Italie de déjouer la stratégie des généraux envoyés à sa poursuite.

Pendant cette crise, qui mit le nouveau royaume d'Italie à une épreuve bien rude et bien délicate, le ministère Rattazzi s'abstint naturellement de toucher à la question de Rome. Il ne pouvait pas se cacher d'ailleurs qu'aussitôt que l'orage aurait disparu, le problème réclamerait une solution décisive. C'est en ce sens que le général Durando en écrivait particulièrement à M. Thouvenel par la voie du marquis Pépoli, et qu'il s'en était entretenu ouvertement et franchement avec M. de Massignac, chargé d'affaires de France à Turin. On lui avait alors fait entendre que l'on dompterait la révolution et qu'ensuite on aviserait à ce qu'il y aurait à faire.

Au lendemain d'Aspromonte, le gouvernement italien ne crut plus pouvoir hésiter. Ce qui avait donné de la force au gouvernement pour réprimer la tentative de Garibaldi, et ce qui avait retenu la grande majorité du pays, encore toute pleine d'admiration et de reconnaissance envers son héros légendaire, c'était justement la persuasion que le gouvernement résoudrait lui-même la question de Rome, *ce nom*, ainsi que le disait la proclamation du roi, du 3 août 1862, *qui est l'objet de tous les vœux et des efforts communs.*

Digitized by Google

Les conséquences de l'équivoque que l'on avait votée avec l'ordre du jour du 27 mars 1861, éclataient enfin aux yeux de tout le monde. Dans une dépêche circulaire, adressée aux agents diplomatiques à l'étranger, sous la date du 10 septembre, le général Durando s'écriait : « La loi l'a emporté ; mais le mot d'ordre des volontaires a été, cette fois, il faut le reconnaître, l'expression d'un besoin plus impérieux que jamais. La nation tout entière réclame sa capitale..... Un tel état de choses n'est plus tenable. »

Quelques jours après, le 8 octobre, le général Durando écrivait une note à M. Nigra, à Paris, afin de le charger de s'adresser au gouvernement impérial «pour savoir s'il ne croyait pas le moment arrivé de rappeler ses troupes de Rome et de chercher une nouvelle combinaison de nature à changer une situation si pleine de périls pour les deux pays. »

Malheureusement, dans cet intervalle, les dispositions de la France envers l'Italie avaient bien changé. L'opinion publique ne ménageait pas à M. Rattazzi les accusations d'avoir trempé dans l'échauffourée garibaldienne, et elle était bien loin de lui faire un mérite de la répression. Le gouvernement même de l'Empereur, jadis si sympathique à cet homme politique, ne se sentait pas trop heureux d'avoir placé en lui sa confiance et partageait les méfiances de l'opinion publique. La nécessité que prétextait l'Italie de saisir toute occasion pour renouveler l'expression de ses droits et avoir Rome pour capitale, même en admettant que ce ne fût qu'une proclamation vide et stérile, ne cessait pas pour cela de donner sérieusement à penser au gouvernement impérial. Celui-ci avait raison de craindre qu'en entrant en négociations pour l'évacuation de Rome avec un gouvernement qui proclamait si haut son droit sur cette ville, tandis qu'à Paris on avait constamment déclaré qu'on ne permettrait jamais à l'Italie de s'emparer de Rome, l'opinion publique ne se méprît sur le sens réel de la négociation. La conduite, quoique très loyale, que la cour des Tuileries avait tenue lors des annexions de l'Italie centrale et lors de l'invasion des Marches et de l'Ombrie, avait fait peser sur elle des soupçons qu'elle n'avait pas eu de difficulté à effacer par le seul exposé de ses actes ; mais enfin il était de son intérêt de ne plus donner des prétextes à ces soupçons de se manifester de nouveau. Il faut ajouter qu'un certain mouvement anti-italien s'était produit dans ces derniers mois, à la suite de la réunion des évêques qui avait lieu à Rome au mois de juin, et dont nous avons parlé plus haut. Pour toutes ces raisons, l'Empereur jugea que le moment n'était pas opportun pour suivre les négociations avec l'Italie et qu'il fallait au contraire les reprendre avec le Saint-Siége. Le remplacement qui eut lieu le 15 octobre de

Digitized by Google

M. Thouvenel par M. Drouyn de Lhuys au ministère des affaires étrangères, fut l'expression éclatante de cette nouvelle modification qui se faisait dans l'esprit de l'Empereur.

M. Drouyn de Lhuys se chargea, lui, de répondre à la note du général Durando du 8 octobre, ou, pour être plus exact, il laissa de côté celle-ci, qui était parfaitement dans l'ordre des idées que l'on pouvait soutenir sur le terrain de la diplomatie, et il tint surtout à formuler sa réponse à la dépêche du 10 septembre adressée aux agents diplomatiques de l'Italie à l'étranger. « Le général Durando, écrivait M. Drouyn de Lhuys le 26 octobre au chargé d'affaires à Turin, s'approprie le programme de Garibaldi, affirme le droit de l'Italie sur Rome, réclame au nom de son gouvernement la remise de cette capitale et la dépossession du Saint-Père. En présence de cette affirmation solennelle et de cette revendication péremptoire, toute discussion me paraît inutile et toute tentative de transaction illusoire ». On ne pouvait faire sentir plus durement à l'Italie qu'à moins qu'elle ne renonçât à arborer le drapeau de Rome capitale d'Italie, la France se refuserait à entrer en négociations avec elle pour l'évacuation de Rome.

C'était, depuis 1861, la troisième tentative qui échouait.

Dans un discours prononcé le 18 novembre 1862 à la Chambre des députés à l'occasion des interpellations sur la conduite du ministère Rattazzi lors d'Aspromonte, M. Petruccelli, avec cette verve et cette hardiesse de logique qui le distingue et qui lui fait pardonner bien des excentricités, résumait l'histoire de ces tentatives malheureuses par ces mots-ci, qui peuvent servir d'épilogue à notre récit : « Vous voulez aller à Rome avec la France ! La France vous répond : » Non, je vous empêche d'y aller. » Et elle avait raison. Vous avez dit au pape : *l'Eglise libre dans l'Etat libre.* Et le pape a répondu : « Je ne sais qu'en faire de votre Eglise libre : Eglise et liberté sont deux lignes parallèles qui se perdent dans l'infini et qui ne se réunissent jamais. » Vous avez parlé de consciences des catholiques troublées, d'intérêts du catholicisme, et le pape a répondu : « Le » juge des catholiques et du catholicisme, c'est moi. » — Et le pape avait raison. Vous avez parlé du pouvoir temporel du pape, et l'Europe catholique vous a répondu : « Le pouvoir temporel est le lien qui unit les nations de race latine dans une seule famille. Nous reconnaissons depuis tant de siècles ce pouvoir, nous ne pouvons pas demander au pape qu'il y renonce. » — Et l'Europe avait raison. Vous avez parlé de vos droits sur Rome, et l'Europe diplomatique vous a répondu : « Vous voulez qu'on respecte votre droit d'existence en vertu de lois internationales, de droit public international ; respectez-le donc vous-même, puisque le pape est une puis-

Digitized by Google

sance reconnue depuis neuf cents ans, et sa capitale est à Rome. » — Et la diplomatie avait raison. Posée d'une manière si malheureuse, la question romaine ne pouvait qu'échouer, et elle a échoué misérablement. Si l'on veut en triompher, il faut la poser sur son véritable terrain, ainsi que l'a fait le général Durando dans sa note du 8 octobre, c'est-à-dire demander à la France qu'elle laisse Rome maîtresse d'elle-même. »

Le ministère Rattazzi, qui venait de poser la question romaine sur cette base, était évidemment dans l'impossibilité, à la suite de la note de M. Drouyn de Lhuys, de la faire triompher. Il alla lui-même au-devant de cette difficulté en présentant sa démission le 1er décembre 1862, sans même attendre la fin et le résultat des interpellations de la Chambre. C'était le second ministère, après la mort du comte de Cavour, qui abandonnait ainsi le pouvoir au mépris des traditions parlementaires.

Le nouveau cabinet fut recruté parmi les membres du parti modéré. M. Farini succéda à M. Rattazzi dans la présidence du conseil, et M. Pasolini au général Durando dans le ministère des affaires étrangères. Bientôt, cependant, un remaniement ministériel allait porter à la présidence M. Minghetti et aux affaires étrangères M. Visconti Venosta.

Le nouveau ministère se renferma, à l'égard de la question romaine, dans un système de réserve et d'attente. Tout le bruit qu'on avait fait jusque-là à l'égard de cette question n'avait apporté d'autre résultat que de la rendre plus épineuse et plus difficile à résoudre. C'était de la sage politique de laisser passer ce quart d'heure de mauvaise humeur qui avait dicté la note du 26 octobre, pour ne pas s'exposer à se voir poser le problème de reconnaître formellement le droit du Souverain-Pontife à la domination temporelle ou de renoncer aux aspirations nationales.

Cette fois-ci, ce fut la France qui crut devoir aborder la question romaine. A peine M. Pasolini avait-il pris en main le portefeuille du ministère des affaires étrangères, que M. de Sartiges, qui avait remplacé M. Benedetti à l'ambassade de Turin, vint lui proposer un arrangement moyennant lequel l'Italie se serait engagée à respecter la souveraineté temporelle du pape. M. Pasolini déclina assez froidement cette proposition. Il dit que le ministère acceptait, dans son intégrité, le programme du comte Cavour, mais qu'il n'était pas d'avis qu'il fût utile d'entamer de nouveau une discussion qui, pour le moment, ne lui semblait pas présenter assez de chances d'aboutir à l'entente qu'il souhaitait si vivement.

On se rappelle quelle était en effet, au commencement de 1863, la disposition des esprits en France à l'égard de l'Italie. En 1862,

Digitized by Google

M. Billault avait dû déployer toute son éloquence pour amener le Sénat à voter dans l'adresse un paragraphe où la *résistance* et l'*immobilité* du Saint-Siége étaient blâmées en regard de l'entraînement et des *prétentions immodérées* de l'Italie. En 1863, c'était Rome décidément qui triomphait dans le paragraphe de l'adresse relatif aux affaires d'Italie : « L'Italie, disait-on, par son attitude, seconde elle-même l'apaisement des craintes après les avoir fait naître. L'ère des conflits s'éloigne, celle des transactions semble s'approcher; à Turin, on ne parle plus de Rome; à Rome, *on s'occupe de réformes*, et le Saint Père, *soutenu par la présence de notre armée*, exprime hautement sa reconnaissance pour l'Empereur. Il sait que l'indépendance de l'Italie n'est pas un pacte de la France avec la révolution, et qu'*on peut* compter sur Votre Majesté, alors que l'honneur et les engagements passés ont fait entendre leur voix. »

Le Corps législatif de son côté, tout en tenant la *balance égale* entre les intérêts de l'Italie et les intérêts religieux, témoignait assez en repoussant l'amendement des cinq, qu'il n'était pas dans ses tendances d'approuver par son vote la maxime qu'il fallût appliquer le principe de non-intervention à Rome et demander à la liberté la seule solution à la fois digne et pratique.

Il n'était pourtant pas possible que l'Italie se résignât longtemps au silence sur la question de Rome. Elle fut, en effet, soulevée à la Chambre au mois de juin par un des membres de la gauche modérée, M. Macchi, lors de la discussion du budget du ministère des affaires étrangères, presque à la veille de la clôture de la session de 1863. Les débats qui eurent lieu à cette occasion témoignent de la salutaire influence que les événements des années précédentes avaient exercée sur l'esprit des Italiens. Presque tous les orateurs laissèrent de côté les vaines déclamations et les inutiles proclamations des droits de l'Italie à transporter à Rome sa capitale, pour s'attacher à la recherche de la solution pratique, c'est-à-dire au moyen d'obtenir l'évacuation de Rome par l'armée française.

Le représentant le plus autorisé de la majorité, M. Boncompagni, tout en remarquant que, si on eût pu jamais songer à demander à l'Italie une rétractation implicite ou explicite de l'ordre du jour du 27 mars 1861, on devait absolument s'y refuser, tint à reconnaître qu'il fallait refouler dans son âme les aspirations nationales, et que, dans les négociations futures, on devait prendre pour base un principe reconnu par les deux parties, c'est-à-dire le principe de non-intervention. « Un seul moyen nous reste, disait-il, de mettre d'accord les deux systèmes différents de l'Italie et de la France. Que le gouvernement du pape subsiste, et qu'il soit respecté par l'Italie.

Digitized by Google

Ou ce gouvernement tombera par lui-même, et la question italienne est résolue, ou la population romaine se trouve satisfaite de ses maîtres, et alors le gouvernement papal doit subsister, parce que nous ne voulons pas nous emparer de Rome par force. »

M. Rattazzi ne s'exprimait pas autrement que M. Boncompagni. «Je dirai au ministère, s'écriait-il, négociez et faites vos efforts pour obtenir l'évacuation des troupes françaises; placez-vous sur ce terrain, et le gouvernement français ne pourra s'empêcher de favoriser le principe même sur lequel sa politique se base. Appuyez-vous sur le principe de non-intervention et sur votre droit, et, en faisant toutes les concessions qui peuvent se concilier et avec l'évacuation et avec les désirs de ce gouvernement, gardez-vous bien de porter atteinte au principe de l'unité nationale. »

Le cabinet, par l'organe du ministre des affaires étrangères, l'honorable M. Visconti-Venosta, et du président du conseil, M. Minghetti, exposa ses vues avec une grande netteté et avec beaucoup d'adresse et de bon sens.

Ne pouvant faire moins que de s'expliquer sur la manière dont il interprétait l'ordre du jour du 27 mars 1861, M. Minghetti, qui, plus qu'un autre, était à même de connaître le but que M. de Cavour avait en vue lorsqu'il le fit voter par la Chambre tâcha de lui donner sa véritable portée. Commençant par avouer que toute administration se rendrait impossible si elle voulait abandonner les principes que l'ordre du jour renfermait, le président du conseil s'exprima ainsi : « Cette idée (Rome capitale de l'Italie) s'était manifestée en Italie *hors d'ici*, et cette idée soulevait une question trop grande pour qu'il fût possible au gouvernement et au Parlement de demeurer neutres. Nous aurions manqué au premier devoir d'un gouvernement constitutionnel, qui consiste à marcher d'accord avec l'opinion du pays, *nous aurions rendu impossible l'autorité du roi et la conservation de la monarchie constitutionnelle.* Nous avons déclaré un fait qui fut accepté par tous les hommes modérés, et qui donna occasion à un événement dont notre histoire ne nous présente aucun autre exemple, que cette grande révolution s'accomplit *sans susciter aucune rivalité municipale, sans susciter ces questions sur la capitale du royaume, qui, en* 1848, *ici, dans la haute Italie, avaient entravé nos premiers pas sur le chemin de la liberté.* C'est pourquoi notre déclaration répondit à un profond sentiment national. Si cette opinion eût été abandonnée par le gouvernement, elle serait devenue le drapeau des hommes qui ne tiennent aucun compte du respect que l'on doit au grand principe qui est représenté par le Pontife, notre patrie eût été exposée à d'horribles convulsions. Je crois, par conséquent, que lorsque l'histoire sévère

Digitized by Google

jugera, dans son impartialité, cet acte, elle nous en remerciera *dans l'intérêt de ceux-là même qui sont aujourd'hui nos ennemis les plus implacables.* » On ne pouvait certes pas faire comprendre avec plus de finesse à la Chambre que l'ordre du jour du 27 mars avait décidément fait son temps, puisque le but réel que le gouvernement s'était proposé en 1861, en le soumettant au vote de la Chambre, était atteint, et qu'il fallait désormais ne brûler de l'encens sur son autel qu'en souvenir des services qu'il avait rendus.

En donnant ainsi sa véritable interprétation à l'ordre du jour du 27 mars, M. Minghetti n'avait pas fait difficulté d'avouer que le gouvernement espérait en venir à une solution à l'égard de la question de Rome. Cet accord était, selon lui, difficile à obtenir si on le regardait isolément, mais il deviendrait aisé lorsqu'on aurait réussi à rassurer les consciences catholiques, et lorsqu'on aurait convaincu l'Europe que l'Italie ne se refusait pas à comprendre la haute portée des problèmes qui se rattachaient à la question romaine. Et pour que l'on ne se méprît pas en Italie sur le sens que le ministère attachait à son programme de rassurer les idées catholiques, M. Visconti-Venosta l'exprimait très-clairement par ces mots : « Que nos rapports avec la cour de Rome soient bons ou mauvais, ou qu'ils soient même très mauvais, comme ils le sont en ce moment, nous serons toujours prêts à donner à l'Eglise justice et liberté sur le terrain du droit commun. »

Cette disposition des esprits en Italie, le calme dont elle avait joui depuis bientôt une année, la cessation de toute agitation révolutionnaire, les paroles mêmes du Sénat français en réponse à l'adresse, qui constatait ce calme, et la facilité d'en venir à des transactions, persuadèrent au ministère de sortir de la réserve qu'il avait gardée jusque-là vis-à-vis de la France, à l'égard de la question de Rome. Une conciliation préalable avec la cour de Rome étant une utopie, il n'y avait qu'à s'en remettre à l'autre solution, que la lettre de l'Empereur du 20 mai 1862 à M. Thouvenel indiquait, c'est-à-dire de négocier avec la France pour l'évacuation de Rome, en prenant l'engagement de ne laisser envahir par aucune force régulière ou irrégulière le patrimoine de saint Pierre après le départ des Français.

C'est dans ce sens que M. Visconti-Venosta écrivit une dépêche, le 9 juillet 1863, à M. Nigra, dans laquelle il le chargeait de témoigner au gouvernement impérial le désir de reprendre avec lui les négociations au point où elles en étaient au mois de mai 1861.

M. Nigra donna copie à M. Drouyn de Lhuys de cette lettre, le 16 juillet. Le ministre de France n'hésita point à reconnaître que les conditions politiques, en Italie, s'étaient améliorées, mais il

Digitized by Google

avoua qu'elles n'étaient pas encore telles, selon lui, qu'elles pussent rendre possible la reprise des négociations. C'était se souvenir un peu trop vivement de la réponse que M. Pasolini avait faite à M. de Sartiges au mois de janvier précédent.

Ce ne fut qu'une année après, au mois de juin 1864, que M. Drouyn de Lhuys reçut l'ordre de l'Empereur, à la suite de démarches officieuses de M. Pepoli, d'apprendre à l'Italie qu'il n'y avait pas de difficultés à reprendre les négociations. On entrait dans la période où fut stipulée la convention du 15 septembre.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours, par M. C. DARESTE, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut. — Paris, chez H. Plon, 1865-1868, six volumes.

On a dit quelquefois que l'histoire de France devait s'écrire en deux volumes ou en vingt; sous forme de manuel résumé ou avec les développements et les éclaircissements convenables. L'auteur du nouvel ouvrage que nous annonçons a pensé qu'il y avait un moyen terme possible entre une sorte de *memento*, condensé à l'excès, et qui ressemble à une table des matières, et une composition considérable, qui, malgré les détails dont elle abonde, ne dispense pas des monographies particulières et des documents spéciaux. M. C. Dareste est, depuis seize ans, professeur d'histoire et, depuis quelques années, doyen à la Faculté des lettres de Lyon, Faculté laborieuse et estimée, où les cours sont aussi suivis qu'à celle de Paris; il est correspondant de l'Institut, et deux de ses livres, l'*Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV*, édition 1848, et l'*Histoire des classes agricoles en France*, publiée en 1858, avaient déjà été couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques. Cette même Académie vient, sur un rapport très favorable d'un des maîtres de la science, d'un des juges les plus compétents, M. Guizot, d'adjuger à sa dernière œuvre le grand prix Gobert de 10,000 francs, juste récompense d'un travail aussi habile que consciencieux. Six volumes en ont paru, deux en 1865, deux en 1866, un en 1867 et le dernier tout récemment; ils s'arrêtent, le premier aux Croisades, le second à Charles VI, le troisième à François Ier, le quatrième à Henri IV, le cinquième à la paix de Ryswick, le sixième à la mort de Louis XV; nous espérons que l'écrivain ne tardera pas à y joindre un septième volume consacré au règne de Louis XVI et à la Révolution française, en admettant qu'il ne veuille pas pousser plus loin et aborder l'histoire contemporaine, sur laquelle tant de plumes rivales se sont exercées.

Tel qu'il est, cet ensemble de près de quatre mille pages témoigne des efforts de l'historien pour être complet en restant bref, modéré sans se montrer indifférent. S'il fallait absolument le ranger dans une école, il nous semble que nous ne le rattacherions ni à celle de M. Guizot et d'Augustin Thierry, où domine le ton philosophique, politique, dogmatique, ni à celle des narrateurs minutieux, parfois jusqu'à la diffusion, par exemple, Sismondi, Barante, MM. Thiers, Henri Martin, Th. Lavallée, ni encore moins à celle des amateurs de la fantaisie et de l'amplification poétique, des partisans exagérés de l'anecdote, du détail pittoresque, de la

Digitized by Google

couleur locale, tels que Chateaubriand, Alexis Monteil, MM. Michelet et Lamartine. En appréciant sa sincérité et sa fermeté de jugement, la netteté et la simplicité de son style, sa sobriété en fait de descriptions et de réflexions, son aversion évidente pour la paraphrase et le lieu commun, sa profonde connaissance du sujet qu'il traite, le soin scrupuleux avec lequel il remonte aux sources et évite d'adopter trop facilement les matériaux de seconde main ; en louant également le bon goût qu'il met à fuir tout vain appareil d'érudition et à s'abstenir de ce luxe de notes copieuses et lourdes, dont on affecte aujourd'hui de surcharger ses productions, à la manière allemande, comme pour démontrer matériellement au public toute la peine qu'on s'est donnée afin de l'instruire et de lui plaire ; en parcourant d'un bout à l'autre cet ouvrage d'une étendue si considérable, d'un plan si lucide et si bien ordonné, d'un mérite si sérieux, le souvenir de Macaulay, de Prescott, de Grote, et principalement de M. Mignet, nous est revenu à l'esprit, et M. Dareste ne les désavouerait pas sans doute pour ses maîtres naturels.

La part du feu, c'est-à-dire la part de la critique, serait bientôt faite à mon sens. En outre de quelques fautes d'impression et de quelques inadvertances qui disparaîtront à une seconde édition, je noterais certaines répétitions de mots, certaines négligences de diction. Mais qu'est-ce que de pareilles vétilles auprès des qualités remarquables, qui assurent à l'auteur le suffrage des gens éclairés ? Une de celles qui nous paraissent être chez lui les plus saillantes, et dont j'avoue que je fais un cas singulier, c'est l'impartialité : à chaque chapitre, les preuves en sont nombreuses. M. Dareste, autant qu'on en peut juger d'après les opinions qu'il exprime ou les sentiments qu'il trahit, a l'esprit très religieux, mais très éclairé, des tendances fort conservatrices, mais fort libérales ; en un autre siècle, il se serait, je crois, rapproché des gallicans en théologie, des parlementaires en politique. Mais il professe une modération parfaite, une équitable tolérance à l'égard des doctrines ou des faits qu'il approuve le moins, et l'on voit qu'il se préoccupe médiocrement de donner des gages à aucun parti : le moyen autrement d'être un historien véritable !

Ainsi, sans souci des traditions banales ou des préjugés de la passion, il rend justice à tous et ne pallie nulle faute, de quelque drapeau qu'il s'agisse. Dans son impartialité, il ne cesse de nous rappeler les mœurs et les idées de l'âge qu'il décrit ; il nous invite par là à ne jamais juger des actes, accomplis il y a tant d'années, d'après nos règles et nos habitudes modernes : il ose blâmer les torts de ceux qu'il préfère ; il n'hésite point à signaler les vertus de ceux qu'il combat. Tout apostat qu'il était, Julien demeure à ses yeux un capitaine éminent et un prince austère ; tout catholique qu'il devint, Clovis ne lui en semble ni moins barbare ni plus loyal. Il relève avec la même énergie l'ambition excessive des papes et la noble lutte qu'ils soutinrent contre plus d'une tyrannie royale, les services importants que les ordres monastiques ont rendus à la cause de la civilisation et les motifs de leur déchéance momentanée, l'enthousiasme qui entraîna l'Europe vers les croisades et les horreurs dont tant de chrétiens s'y souillèrent. L'anarchie mérovingienne, la glorieuse tentative de

Digitized by Google

Charlemagne, la décadence de sa race, le règne des premiers Capétiens sont exposés assurément avec autant de clarté que de méthode ; mais, soit que la matière, plus intéressante en elle-même, ait mieux inspiré et soutenu l'auteur, soit qu'il ait effectivement redoublé de soins et d'exactitude, à partir de la fin du moyen âge, ses tableaux sont plus variés, ses portraits plus expressifs, ses personnages plus vivants. On a pu dépeindre à plus grands traits Louis XI et François Ier, Henri IV et Sully, Richelieu et Mazarin, Louis XIV et Colbert; je doute qu'on ait jamais mieux compris et mieux fait comprendre leur caractère et leur rôle. Le dix-septième siècle notamment est reproduit à nos regards avec une fidélité surprenante : rien n'y vise à l'effet; rien n'y est sacrifié à la période ou au trait; ce n'est pas là de la rhétorique historique ; c'est de l'histoire réelle, substantielle, les Grecs auraient dit *pragmatique*. On revoit le grand roi avec ses faiblesses, mais avec son incomparable majesté; Condé, médiocre en tout, sauf dans la guerre, n'en déplaise aux hyperboles de Bossuet; Henriette d'Angleterre, coquette et turbulente ; Louvois, dur et emporté; Catinat, moins ingénu et plus rigoureux qu'on ne le rêvait; Mme de Maintenon, froide et non perverse, calculant, flottant, temporisant, écrivant à merveille, pensant tout bas, bornée quant aux choses du gouvernement, toute à la dévotion et à la pédagogie. Pour la révocation de l'édit de Nantes, comme, un siècle auparavant, pour la Saint-Barthélemy, on trouve à flétrir un attentat funeste et odieux; mais on découvre que, dans les deux cas, la France presque entière était la complice du pouvoir. Enfin, le régent, Law, Dubois, Louis XV complètent cette longue et curieuse galerie de figures si correctement dessinées, et, chose rare! en fermant le sixième de ces volumes si pleins et si concis, on n'éprouve qu'un regret, celui d'attendre la conclusion ou, tout au moins, la suite d'une œuvre, digne du succès le plus solide et le plus durable. A.-PHILIBERT SOUPÉ.

***Frochot, préfet de la Seine*, par M. L. PASSY. A. Durand.**

Cette étude, rédigée sur des documents inédits et d'un grand intérêt, sera pour bien des lecteurs une véritable révélation. Ils apprendront à estimer à sa juste valeur l'administrateur laborieux, intelligent, l'honnête homme dont le nom n'évoquait jusqu'ici que le souvenir d'un moment de faiblesse bien excusable et bien cruellement expié. Bien peu de gens savent que Frochot, avant de devenir l'un des dignes auxiliaires de Napoléon, avait été à l'Assemblée constituante le collègue et l'ami de Mirabeau. Les pages que M. Passy a consacrées aux relations de Frochot avec le célèbre tribun comptent parmi les plus curieuses de ce livre. On y voit entre autres choses que, par un singulier pressentiment, le futur préfet de la Seine avait fait, sous la direction de Mirabeau, son éducation administrative. Au milieu des premiers orages révolutionnaires, il s'occupait incessamment des moyens de rétablir la paix publique par des travaux sur la question des subsistances, sur l'organisation municipale. Pendant la dernière maladie de l'illustre orateur, Frochot le soigna avec tant d'assiduité et de dévouement, que Mirabeau disait dans un de ses

Digitized by Google

moments de calme : « Si je revenais à la vie, je ferais un bon mémoire sur l'art d'être garde-malade ; c'est lui qui m'en a fourni les idées principales. » Ces notes de Frochot ajoutent quelques détails importants à ceux qu'ont donnés La Marck et Cabanis sur cette mémorable agonie. « L'amitié de Mirabeau, dit M. Passy, tomba sur Frochot comme un rayon de soleil. Cet amitié fera ses périls, elle fera sa fortune. C'est elle qui, pendant la Terreur, armera ses ennemis et le conduira au pied de l'échafaud. C'est elle qui le désignera à la bienveillance du premier consul et l'installera pour douze années dans la préfecture de la Seine. Tant il est vrai que les premiers pas décident de la vie, et qu'on n'est jamais impunément l'ami désintéressé d'un grand homme. »

M. Louis Passy a tracé un tableau intéressant de la Terreur et de la réaction thermidorienne dans le département de la Côte-d'Or. Persécuté et emprisonné pendant la domination des jacobins, Frochot devint ensuite membre de l'administration départementale. Il fit preuve de beaucoup de fermeté et d'un grand esprit de conciliation, dans les moments les plus difficiles. Frochot était de ceux qui voulaient « finir, et non détruire la Révolution. » Il avait connu chez Mirabeau le jeune rédacteur du *Bulletin de l'Assemblée nationale*, Maret, devenu secrétaire des consuls, ou plutôt du premier consul, après le 18 brumaire. Maret, originaire de Dijon, où il avait conservé de nombreuses relations de famille et d'amitié, était plus que personne en mesure d'édifier le premier consul sur l'honnêteté et l'intelligence administrative de Frochot ; sur sa recommandation, celui-ci fut nommé préfet de la Seine. « Je sais qui vous êtes, lui dit Bonaparte, et je devine ce que vous serez ; mais, entre tous les motifs qui m'ont déterminé à vous confier la préfecture de la Seine, il en est un que je dois rappeler en ce moment : c'est qu'ayant été maltraité par la Révolution, vous n'en êtes pas moins resté attaché à ses principes, et qu'étant devenu administrateur de votre département, après avoir été longtemps persécuté, vous n'avez persécuté personne. »

Les détails de l'administration de Frochot présentent plus d'un genre d'intérêt. Nous recommandons aux lecteurs sérieux les chapitres consacrés à l'histoire des finances de la ville de Paris, à l'organisation du budget départemental et municipal ; ils peuvent donner lieu à de curieux rapprochements avec les faits ultérieurs. Enfin, M. Passy démontre, pièces en main, que la disgrâce de Frochot, concertée avant le retour de l'Empereur, fut, sinon tout à fait injuste, du moins *relativement* imméritée. Ceux-là mêmes qui l'accusaient de faiblesse reconnaissaient « qu'il n'aurait pas eu le plus léger tort s'il n'avait été si profondément affligé et comme foudroyé par ces deux mots terribles : *fuit imperator.* »

L'auteur de cette étude est frère utérin de la petite-fille de Frochot. Ce sont donc des souvenirs de famille qu'il a retracés avec une émotion sympathique. Lui-même porte un nom qui oblige, et il s'en est souvenu. Bien jeune encore, il nous donne un livre qui dénote des études profondes, intelligentes, et de sérieuses aptitudes d'écrivain.

BARON ERNOUF.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Chantilly, 26 septembre.

« *Atque hoc ipsum scribe, nihil habere quod scribas.* (Eh bien, écris-moi justement que tu n'as rien à m'écrire.) » Ainsi répondait un Romain très-spirituel, Pline le jeune, à un de ses amis qui s'excusait de la rareté de ses lettres sur la pénurie des matières. Vous comprendrez aisément, Monsieur le Directeur, que, dans l'état des choses, je m'empare de ce texte merveilleusement approprié à l'indigence contemporaine, et, qu'après d'aussi longues vacances, je me contente de vous écrire aujourd'hui, précisément que je n'ai rien à vous écrire. Chaque année, à pareille époque, vous me permettiez de faire un petit voyage en province, et de vous envoyer soit de Bretagne, soit de Lorraine, soit de Franche-Comté, quelques-unes de ces notes que les écrivains prétentieux appellent des *impressions*. Ce genre de réflexions, dans lesquelles l'auteur se met continuellement en scène, n'intéresse pas beaucoup de monde; il y entre ordinairement beaucoup de hâblerie, dont nous ne voulons plus, même chez un Alexandre Dumas, ou beaucoup de philosophie, dont nous sommes fatigués, même quand c'est la plume savante de Mme Sand qui la rédige. Quelques détails précis, quelques traits de caractères et de mœurs, des paysages exacts, font bien mieux notre affaire; et, pour tout dire, dans ces récits de voyages où pourtant la fantaisie a si beau jeu, notre goût de la réalité ne réclame à l'heure qu'il est que des vues justes et des renseignements incontestables. C'est ce que j'aurais essayé de vous offrir, monsieur le Directeur, si, cette année comme les autres, j'étais allé chercher à quelques cen lieues de Paris un repos dont les chroniqueurs ont plus besoin que personne. Etudier, révéler, expliquer un petit coin de notre France, fût-ce la Normandie ou la Champagne, le mettre en son vrai jour, en faire, comme

Digitized by Google

on dit aujourd'hui une monographie sérieuse et instructive, c'est un travail qui n'est certes point à dédaigner, et que, pour ma part, j'estime beaucoup plus qu'une vue de Suisse de Calame, ou une pompeuse description des Cordillères. Notez, je vous prie, que je ne médis point des Cordillères. Quand on les a vues et racontées comme l'a fait Humboldt, on a bien mérité de la science. Mais je voudrais que l'on ne s'intéressât pas moins à nos Vosges ou à nos Cévennes; enfin, je crois qu'il y a là, sous notre main, une mine féconde à exploiter.

Malheureusement, je ne suis pas même senti capable cette année d'un voyage aussi modeste et je me suis arrêté tout bonnement à Chantilly. Je crois bien que j'étais parti pour la Flandre, voire pour la Belgique ou la Hollande, mais en passant en wagon sur cet admirable viaduc qui s'élève, comme un pont de l'air, en avant de Chantilly, j'ai aperçu à ma droite les étangs de Commelles, et la maison du garde et le pavillon de la Reine-Blanche, tout plein de souvenirs, Saint-Louis, Condé, d'Aumale, dans un simple tas de moellons, que je soupçonne fort d'avoir été restauré de nos jours par quelque maçon du lieu ; vous comprenez que l'on ne résiste pas à cela : on descend tout de suite, et l'employé à casquette galonnée d'argent vous regarde avec stupéfaction quand vous lui remettez, à Orry-la-Ville, un billet sur lequel Bruxelles est écrit. Peu s'en faut qu'il ne vous réclame une indemnité d'arrêt comme, dans le cas contraire, il vous demanderait un supplément de voyage. Je l'avoue, monsieur le Directeur, j'ai toujours eu cette faiblesse de partir pour les grandes Indes et de m'arrêter à Longjumeau, ce n'est pas pour le postillon, c'est tout simplement parce que Longjumeau est plus près de Paris que Calcutta ou Chandernagor. Oui, c'est ainsi, on fait de grands rêves, on veut absolument s'en aller dormir dans un hamac, sous un baobab du Sénégal ; le train part, et l'on se couche sous un cerisier de Montmorency.

Foin des longs voyages ! Il y a contre eux une bien jolie boutade de M. de Sacy, du temps qu'Athènes florissait, et que l'auteur des *Variétés littéraires* jurait de mourir journaliste. C'est un morceau de choix, auquel je renvoie tous les fins connaisseurs ; il vaut l'amateur de tulipes ; il vaut les meilleures pages de La Bruyère. Et, en effet, quand on y réfléchit, à quoi bon voyager au loin ? Qu'apprend-on au bout du monde ? Un peu d'ombre et de silence : en faut-il davantage, non-seulement pour se reposer, ce qui est d'ailleurs le souverain bien, mais encore pour méditer à loisir sur la nature et sur l'humanité ? Le premier qui a dit que l'homme était le même partout a dit une grande vérité, monsieur le Directeur, l'homme est partout servile et généreux, plat et magnanime; terrible et comique, triste et gai, heureux et malheureux, bon et mauvais tour à tour. Partout il est plaqué d'or sur sa boue native, et partout, il est argileux sous la mince lame de métal qui le recouvre. Pascal a dit le vrai mot : un milieu entre rien et tout. Vous vous enterrez dans un hameau perdu, comme celui où je me laisse vivre en ce moment, vous croyez que c'est l'asile de la paix, des vertus douces et familières, de la simplicité rustique, du bonheur calme et pur. En faveur de tant d'avantages, vous, Parisier de la décadence, forcément sceptique, et au besoin

Digitized by Google

railleur, devant ce tableau naïf vous sentez rentrer en vous tous les sourires de l'incrédulité, toutes les pointes de l'épigramme ; votre ironie s'émoussse et se tait, vous pardonnez facilement tant de bêtise à tant de bonheur, et vous dites, dans le fond de votre conscience : Que ces barbares sont heureux ! Mais voilà tout à coup que, du sein même de cette félicité parfaite, arrive jusqu'à votre oreille surprise et déshabituée tout le grondement du mal, toutes les plaintes, toutes les jalousies, toutes les rancunes, toutes les haines. Sous ce tapis d'herbe fraîche, la vipère a sifflé ; dans ces bois silencieux un fusil lâche a troué une poitrine ; dans ces chaumières recueillies, l'ivrognerie et la débauche ont appelé à elles leur digne acolyte, la misère, et ces trois sœurs en haillons dansent la fameuse ronde des bons villageois. Oui, ici comme ailleurs, la calomnie, l'envie, le crime triomphent et règnent ; les frères se battent contre les frères pour un lambeau de terre qui, même arrosé de sang, ne produira qu'une moisson chétive ; l'homme est l'ennemi de la femme, la trompe, la corrompt, l'abandonne et la tue, ni plus ni moins, peut-être même un peu plus, que dans les villes. Ici comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, l'hypocrisie et la bassesse humaine ont changé le nom des choses, érigé le vice en vertu, et réciproquement, pris la fortune pour loi et le succès pour dieu. Enfin, ici comme ailleurs, le mal trône et gouverne, sans même avoir à ses côtés cette charmante compagne qui habite plus volontiers les villes et qu'on appelle la Pitié. Voilà le spectacle qui succède bientôt aux premières heures d'enchantement ; l'idylle a tourné au tragique, l'humanité s'est révélée telle qu'elle est, avec toutes ses plaies et toutes ses difformités. Alors déconcerté, découragé, très revenu des vertus pastorales, cherchant en vain au milieu de ces horreurs, qui sont la vie quotidienne, et qui paraissent toutes naturelles autour de vous, une trace de miséricorde et de bonté, vous détournez les yeux, vous faites un retour sur tout ce que vous avez pu observer auparavant, et vous concluez que l'homme est partout méchant et cruel.

Mais c'est ici que je vous attends : de même que d'une trop belle illusion naissait tout à l'heure un désappointement amer ; une vue patiente des choses vous ramènera au sentiment vrai de la réalité, à ce milieu entre rien et tout, à ce mélange bizarre de mal et de bien qui est tout l'homme. Sur ce fourmillement de passions viles, d'ambitions sauvages, vous verrez poindre çà et là le dévouement, l'abnégation, le sacrifice et, avant tout, la résignation dans la pauvreté. Ici, comme ailleurs, vous rencontrerez des exemples dignes du prix Monthyon : du courage, de l'héroïsme, une certaine insouciance virile à supporter la vie. Cette vie, si pleine pour eux d'épreuves et de fatigues, nos paysans l'aiment pour elle-même, comme elle mérite d'être aimée ; ils s'y attachent, ils s'y cramponnent malgré ses rigueurs ; ils lui font bonne figure ; ils repoussent de toute leur énergie la mort, qui serait si souvent leur délivrance. J'habite auprès d'un chemin qui a un nom bien significatif : on l'appelle la route des *Obstinés* ; c'est le chemin du cimetière, et, comme disent ces fins Gaulois, ils ont si peu d'empressement à y aller qu'il faut absolument qu'on les y porte. Quelle est l'origine de cette *obstination* ? Est-ce lâcheté ? Non point, car en toute

Digitized by Google

occasion, quand il leur est bien démontré qu'il faut en passer par là, ils se montrent assez braves et même assez indifférents envers la mort. Ce qui est vrai, c'est qu'ils éprouvent bien rarement ce dégoût de vivre qui saisit trop souvent l'ouvrier des villes ; ils sont plus patients que lui, plus tolérants de la misère et de la peine, plus aguerris contre le désespoir. Plutôt souffrir que mourir ! C'était la devise du bûcheron de La Fontaine et c'est aussi la leur. Tout ce que j'ai voulu prouver, c'est qu'en tout lieu l'homme est un étrange amalgame de bien et de mal, et qu'il est inutile de voyager pour chercher dans l'espèce des variétés qui ne s'y rencontrent pas. Il y a des exceptions, il y a des monstres, mais, au demeurant, l'homme est le même partout, et il faut se défendre également à son égard des excès d'indulgence et des excès de sévérité.

Je vais plus loin, monsieur le Directeur, je ne crains pas de dire que, selon moi, la nature aussi est partout la même; de telle sorte qu'en voyageant, on change soi-même de lieu, mais on ne la fait pas changer d'aspect. Je sens bien qu'ici je côtoie le paradoxe, et qu'on va me demander si je trouve que les landes de la Sologne ressemblent aux pâturages de la Normandie ; mais permettez-moi de m'expliquer. Assurément la nature prend extérieurement des formes différentes ; elle a des paysages divers, des tableaux variés, des horizons qui sont faits pour le plaisir des yeux, et d'autres qui frappent moins agréablement nos sens, des beautés et des disgrâces apparentes, entre lesquelles les peintres savent très bien choisir. Le contester serait absurde, et autant vaudrait dire qu'il n'y a aucune distinction à faire entre les lagunes de Venise et les plaines crayeuses de la Champagne. Mais remarquez, je vous prie, monsieur le directeur, que la diversité, que la différence n'est que dans le décor, dans l'aspect extérieur, dans le costume, dans la toilette de la nature. Elle s'habille différemment, je le reconnais, suivant les climats et les lieux, et c'est assez pour qui ne voit les choses qu'avec l'œil, pour qui ne cherche qu'un plaisir d'artiste. Mais poussons un peu plus loin. Traversons, pour ainsi dire, cette décoration qui n'est qu'à la surface, et dont je suis capable, tout comme un autre, de sentir l'agrément ; oublions pour un moment que la nature ne s'est pas parée en tous lieux avec la même coquetterie ; négligeons ces différences de costume. Est-ce qu'il n'y a pas autre chose dans la nature? Est-ce que les éléments qui la composent, et qui sont partout les mêmes ; est-ce que les productions qui en résultent et qui ne varient pas très sensiblement d'un endroit à un autre, n'ont pas de rôle plus sérieux à remplir que de se disposer le plus ingénieusement possible pour flatter nos yeux et former des tableaux agréables? Est-ce qu'elle n'a pas une âme, présente partout; une destinée, partout visible, qui s'impose à nos méditations, quel que soit le lieu où nous soyons en humeur de réfléchir, et qui nous inspire des pensées autrement absorbantes que ne saurait l'être le gracieux dessin d'un groupe d'arbres ou la belle couleur d'un pli de terrain?

Pour ma part, monsieur le Directeur, je ne fais point ici le philosophe, et encore moins le philosophe panthéiste; mais je confesse que la vie de la nature m'a toujours frappé, saisi bien plus puissamment que son habit; qu'après avoir, au premier coup d'œil, admiré l'un, je suis toujours,

Digitized by Google

par une pente invincible, revenu à l'autre, et c'est de cette vie intime, de ces grandes fonctions de la nature, qu'il m'est impossible de me détacher. L'air qui frémit, le vent qui passe, un insecte qui grimpe à côté de moi sur un brin d'herbe, le lis d'aujourd'hui qui tombe et qui sera le fumier demain, la pierre elle-même que le pied détache de la montagne et qui s'en va dormir pour ainsi dire d'une vie différente au fond des vallées, le nuage qui visite en un jour tant de contrées diverses et qui portait à la France les adieux de Marie Stuart, l'étoile que deux êtres séparés par six cents lieues de distance peuvent regarder ensemble dans le ciel ; tout cela, je le répète, et bien d'autres choses encore, qui sont la nature même dans ce qu'elle a de plus grand et de plus essentiel, me touchent, me pénètrent bien plus que le contour d'un horizon ou les effets compliqués du soleil sur une roche. Eh bien ! que faut-il pour les goûter, pour les sentir, pour en avoir la jouissance continue et profonde? Est-il nécessaire de passer une ou deux journées en wagon, et d'aller au loin, avec beaucoup de fatigue, visiter des pays inconnus? Non, un peu d'ombre et de silence y suffisent. Intacte et nue, dans la solitude, Isis se découvre pour ses vrais admirateurs, pour ses amants passionnés, qui en veulent plus à son cœur qu'à son corps ; pour eux, elle laisse tomber tous ses voiles, et elle les initie à ses mystères. Mais cette solitude, est-ce qu'elle n'est pas partout ? Est-ce qu'on ne la trouve pas à dix lieues de Paris comme à mille? Est-ce qu'elle n'est pas complète au bord de l'Oise comme aux bords du Tibre ou du Nil? Je ne vais pas si loin que Mme de Staël, et je ne préfère pas le petit ruisseau de la rue du Bac aux glaciers de la Suisse ; mais l'Hyère, qui passe à Villeneuve-Saint-Georges, fait aussi bien mon affaire, quand je veux être en tête à tête avec la nature, et même mieux mon affaire que le Danube qui me rappelle la question d'Orient ou le Rhin qui en soulève bien d'autres.

C'est en ce sens, monsieur le Directeur, que j'ai entendu dire qu'en tous lieux la nature est la même, qu'en tous lieux on l'a autour de soi, pleine et entière, dans sa grandeur et dans sa majesté. Maintenant un peu de fraîcheur ne nuit pas. Voilà pourquoi je me suis arrêté cette année à Chantilly, dans une retraite profonde et une solitude absolue. Où trouver de plus beaux bois, de plus belles eaux? Où trouver surtout de plus grands souvenirs ? Quand on arrive au château par la grande avenue pavée, à perte de vue, on a derrière soi un ciel étroit où les deux rangées d'arbres semblent se rejoindre, et en face un fronton dans le meilleur style du temps. Voilà une route qui fait rêver. On croit y voir défiler toute la cour de Louis XIV. Elle est bien peu fréquentée, malgré sa largeur et sa rectitude; on l'a délaissée pour le chemin de fer; mais cet isolement lui sied bien. Au détour d'une allée transversale, une biche se montre, écoute, et rentre doucement dans la forêt hospitalière. Ailleurs c'est un cavalier qui passe rapidement à l'horizon dans la poussière ensoleillée qu'a soulevée son cheval; la terre retentit quelques moments encore d'un galop sourd, une ombre file à travers les éclaircies du feuillage, puis tout disparaît et le bois reprend sa tranquillité. Le soir, il s'anime davantage. Les grands ani-

Digitized by Google

maux, dont les amours commencent précisément en septembre, passent effarés sur la route, et quelquefois vous suivent d'assez près avec une sorte de curiosité inquiète. Quelquefois aussi, surpris à la croix d'un sentier, ils s'élancent et leur bois crépitant fait tout craquer sur leur passage. Un fusil part, c'est celui de quelque braconnier qui vient de tuer un lapin ou un garde (Ils ne font guère la différence). Tous ces bruits de la nuit produisent ici une impression grandiose. Au loin, même dans l'obscurité la plus profonde, on aperçoit, au bout de cette avenue royale, la colonnade en pierre blanche pour laquelle le Grand Condé donna lui-même ses plans. Mais où l'on se sent vraiment ému, c'est si quelque carrosse attardé passe sur la route et se dirige vers la grande pelouse du château. Avec un peu d'imagination, l'heure aidant, on se figure aisément que c'est un revenant qui va demander l'hospitalité à des ombres. Si jamais je fais de Chantilly le théâtre d'un roman, il commencera certainement sur cette route; l'histoire y parle dans toutes les feuilles des arbres et dans tous les roseaux des étangs.

Je ne sais si cette espèce d'évocation historique, dont-il est impossible de se défendre quand on habite Chantilly ou ses environs, est pour quelque chose dans le plaisir que j'y goûte ; je ne sais même si c'est une envie sincère de converser discrètement avec la nature qui m'a conduit ici et m'y retient, mais ce que je puis affirmer, monsieur le Directeur, c'est que vous ne le croirez pas. Vous vous rappelez que ces magnifiques étangs de Commelles sont là, tout près, qui me sollicitent ; et quelle tentation, pour un pêcheur ! J'y succombe, monsieur le Directeur, j'y succombe souvent, quoique un peu découragé par un anathème que j'ai découvert tout récemment dans lord Byron : « quelle sotte et abominable race que ces pêcheurs à la ligne, dit-il dans un moment de folie; je voudrais que chacun d'eux eût dans le gosier un hameçon tiré par une petite truite. » Je suis convaincu, monsieur le Directeur, que votre réprobation ne va pas jusque-là, mais vous maudiriez étangs et carpes si vous supposiez un instant qu'ils me rendent la plume aussi pesante qu'une rame. C'est pourtant la vérité ; toutefois, j'y ai mis de la bonne volonté, puisque je n'avais rien à écrire ; et je crois avoir exactement tenu ma parole : « *Hoc ipsum scribe, nihil habere quod scribas.* »

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

OPÉRA-COMIQUE. — Reprise de *Un Premier jour de bonheur* : Débuts de Mlle Moisset.

L'étude, la conscience, la vertu sont désormais une mode au théâtre. Vous vous rappelez cette infortunée tragédienne frappée d'une mort précoce dans ces derniers temps. Clementina Cazzola était l'une des trois grandes tragédienne de l'Italie moderne. Elle venait avant la Sadowska, très prisée par les Napolitains, et l'opinion publique la plaçait immédiatement après Mme Adélaïde Ristori. Elle avait lié son existence à un artiste très distingué, M. Tommaso Salvini. Des personnes qui voyaient familièrement ce couple heureux assurent qu'il était difficile de trouver des artistes plus modestes, plus studieux, plus laborieux, plus honorables. Mme Ristori a recueilli, avec M. Salvini, le dernier soupir de la tragédienne célèbre, qui se mourait à peine âgée de trente-sept ans. Voici comment s'était faite sa réputation naissante. On donna à Naples, en 1863, une représentation de bienfaisance pour les cholériques. On jouait *Maria Stuarda* et c'était à San-Carlo. Mme Ristori et Mme Sadowska s'étaient partagé les deux rôles à effet de Maria et d'Elisabetha. Pour Mme Cazzola, la plus jeune, la moins connue, la dernière venue, il ne restait que le rôle muet de la vieille dame, suivante de la reine d'Ecosse. Elle s'en chargea humblement et mit son talent à se vieillir en toute conscience. Grimée admirablement, elle se montra si touchante dans l'expression silencieuse de sa tendresse désespérée pour sa royale maîtresse marchant au supplice, que le public, transporté d'un enthousiasme inattendu, décerna une ovation toute spéciale à cette actrice modeste qui, ne disant rien, s'était montrée si éloquente. Peu connue au début du drame, elle était illustre à la fin de la soirée.

Ce sont là les faveurs du hasard et les coups de la fortune, si peu caressante d'habitude. Une de nos actrices de Paris doit à une circonstance singulière son entrée au théâtre. Elle était ouvrière, ne demandait pas mieux que de travailler beaucoup et vivait très pauvrement. Un jour, plus de couture et il pleuvait; la jeune fille allait le long des quais, d'où les marchands retiraient hâtivement leurs livres menacés par la pluie. L'ouvrière machinalement ouvre un volume et pour lire s'abrite sous son parapluie. Elle lit une page et reste distraite. La page retournée elle est attentive. Au second feuillet, elle était tellement absorbée que l'étalagiste dut insister pour qu'elle rendît le livre qui, pour cause de pluie, devait, avec les caisses, rentrer au magasin. Enfin la liseuse comprit, et, tirant sa bourse, demanda le prix de l'ouvrage où elle venait de puiser des ivresses inconnues; le volume était dépareillé et point cher, et cependant, dans sa bourse légère, notre ouvrière ne trouva pas la

Digitized by Google

somme suffisante; mais les étalagistes des quais rencontrent souvent de semblables misères et avec délicatesse le marchand découvrit qu'il s'était trompé de prix et que, par erreur, il avait surfait sa cliente. L'ouvrière emporta son volume. Elle ne dîna pas ce jour-là, mais toute la nuit elle lut. C'était Corneille qu'elle lisait ainsi, et aujourd'hui Mlle Karoly n'a plus à regretter le dé et la couture. De même, Mlle Moisset, applaudie à l'Opéra-Comique où elle remplace Mlle Marie Roze dans *un Jour de Bonheur*, n'a plus à regretter des succès oubliés.

Mlle Moisset a été la joie, le sourire et l'enchantement de cette reprise bien accueillie de la jolie partition de M. Auber. On lui a fait une ovation dès sa première romance au premier acte : *Notre Dieu, notre époux*, qui bien réellement est une des chaudes et puissantes inspirations de M. Auber, et elle a dû répéter la ballade des Djinns, joli bijou à surprise du second acte, ainsi que le nocturne du troisième acte.

Lorsqu'on répétait à l'Opéra-Comique *Un jour de bonheur*, au mois de février dernier, on avait projeté de donner la première représentation le jour même de l'anniversaire de la naissance du maître qui a écrit tant de chefs-d'œuvre. On a l'espoir que ce que l'on n'a pu faire lorsqu'il s'agissait de présenter au public un opéra nouveau, on pourra le réaliser en faisant coïncider avec l'anniversaire de 1869 la centième représentation triomphale d'un ouvrage qu'on annonce comme n'étant pas le dernier que nous ait réservé la fécondité de M. Auber. Pour la reprise du *Premier jour de bonheur*, rien n'a été changé à l'Opéra-Comique, théâtre heureux entre tous, il n'y a de plus qu'une cantatrice charmante, succédant très dignement à Mlle Roze, qui cependant n'est pas encore remplacée.

Mlle Roze, que M. Wartel transforme en ce moment en Malibran, était gracieuse, jolie et fraîche comme son nom. Le rôle de Djelma se perpétuera dans une tradition de beauté que maintient Mlle Moisset. Élève de notre Conservatoire, où elle a mérité un premier prix, la jeune artiste est un attrait nouveau dans un opéra qui déjà possède tant de séductions. Elle vient de nous chanter sa première chanson, et son premier pas au théâtre est un premier jour de bonheur et de triomphe.

MAURICE CRISTAL

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 septembre 1868

On cherchait une diversion au courant des idées belliqueuses, à cet état d'inaction dans lequel fermentaient les haines et les préjugés internationaux; la voilà trouvée, et c'est l'Espagne, pays de ressources, qui veut bien nous la fournir. Nous ne pouvions détacher nos regards de l'Allemagne et du spectacle importun de la puissance prussienne, lorsque tout d'un coup le rideau se lève du côté de l'Espagne sur un spectacle non moins intéressant et beaucoup moins dangereux. Il a le défaut peut-être de n'être point nouveau; nous ne sommes pas à une première représentation. Les personnages qui se meuvent devant nous nous sont déjà apparus dans le même rôle et dans le même accoutrement. La scène seulement change un peu. En 1866, le théâtre représentait une ville espagnole, avec un horizon de montagnes dans le fond et Madrid en perspective; des soldats allaient et venaient, cherchant à s'éviter autant qu'à se trouver en présence; sur une éminence, des généraux, la lorgnette au poing, regardaient dans le lointain d'autres généraux qui fuyaient à petites journées vers la frontière de Portugal. Aujourd'hui, c'est un autre coup d'œil. Nous ne sommes plus à Aranjuez; nous sommes à Cadix. La mer s'étend à perte de vue; deux navires sont dans le port, et ces deux navires de la marine royale ont arboré le pavillon de la révolte. C'est tout à fait nouveau. Nous ne sommes plus dans une caserne, en présence de sous-officiers qui se mutinent. Sur le pont, sous les agrès, des matelots vont et viennent, des officiers les haranguent en gesticulant; on leur répond par des cris; c'est l'équipage de la *Ville de Madrid* et de la *Saragoza* qui essayent d'un pronunciamiento. L'affaire semble réussir, et l'ardeur des marins gagne bientôt la ville, qui se couvre d'affiches et de drapeaux insurrectionnels. Le mot d'ordre est vague encore : *la libertad de la España;* des gens à plumets et chamarrés prononcent ces mots avec emphase. L'Andalousie tout entière s'allume; de Cadix l'incendie gagne Séville, Cordoue; une autre traînée de feu se répand le long du littoral : d'un côté vers Malaga, Alicante, et cherche à

Digitized by Google

remonter jusqu'à Barcelone; de l'autre côté elle franchit le Portugal, double le cap Finistère, gagne la Corogne et vient embraser Santander et Santona, à peu de distance de Saint-Sébastien, où se trouve la reine frémissante. Le spectacle est imposant : l'Espagne est entourée d'un cercle de feu; elle est cernée par la révolte. Aux lueurs de cet incendie, des troupes se mettent en marche. Déjà le ministère est tombé à Madrid; tous ceux qui le composaient sont pris de terreur, et, suivant la vieille coutume des ministres espagnols frappés de disgrâce, on les voit tous, Gonzalès Bravo en tête, filer du côté de Bayonne. Le général Concha, le plus jeune des frères Concha, est investi à Madrid d'un pouvoir suprême; c'est lui qui a mission de combattre et de réprimer cette émeute. Il dirige des colonnes de troupes dans toutes les directions, au midi, au nord, et, en peu de temps, l'Espagne est sillonnée de capitaines généraux qui vont au triple galop étouffer l'insurrection naissante.

Dans un coin du tableau, dans cette petite ville de Saint-Sébastien, si voisine de nous, on aperçoit le groupe éploré de la famille royale. La reine est là, fière et nullement résignée, brûlant du désir de rentrer dans sa capitale et sans cesse arrêtée par des télégrammes qui l'avertissent du péril qu'elle ferait courir à sa couronne. Les chemins sont gardés d'ailleurs, et le train royal n'arriverait pas jusqu'à Madrid. Ces contre-ordres inexorables lui arrivent au moment où la locomotive chauffe, où la reine elle-même a pris place dans son wagon avec tous ses enfants. Il est minuit; elle calcule que, dans quelques heures, elle sera dans son palais et que sa présence fera rentrer tout dans l'ordre; le signal va être donné. Encore un télégramme qui dérange tout; il faut ajourner le départ, et par ces délais alarmer les amis de la royauté, décourager peut-être ses derniers partisans. Isabelle commence à sentir, dans cette nuit fatale, le poids d'une puissance invisible, supérieure à la sienne. On lui parle de conditions, elle ne veut rien entendre. Ses enfants se désolent autour d'elle; elle est encore dans la phase de la colère; elle ne cédera pas; elle n'abdiquera pas; elle ne renverra pas Marfori. Elle seule continuera de régner en Espagne, à sa guise, ou aucun des siens n'y régnera par sa volonté. Elle montre l'énergie et l'aveuglement des dernières heures. Quelle brusque interruption dans sa douce existence! Elle était à Saint-Sébastien, caressant peut-être des rêves d'avenir. Sa fille l'infante et le jeune Bourbon de Naples qu'on lui a fait épouser arrivaient de Fontainebleau, où la réception la plus flatteuse et la plus cordiale leur avait été faite; elle-même s'apprêtait à recevoir l'Empereur et l'Impératrice des Français; tout était prêt à Saint-Sébastien pour cette visite, et c'est le jour même où elle était attendue que la révolution se présente la première et vient tout déranger. Il y a, dans la vie des souverains, de terribles mécomptes, de poignantes douleurs. La reine Isabelle n'en est pas assurément à son premier péril; son règne est un enchaînement de rébellions; elle est familiarisée avec l'émeute et s'est habituée à la traiter assez dédaigneusement. Mais celle-ci s'annonce avec de mauvais présages: elle éclate mal à propos et laisse entendre des cris sinistres. Il ne s'agit plus de mettre dehors Narvaez, ou Espartero, ou la reine-mère; la

Digitized by Google

dynastie elle-même est menacée. C'est à la reine qu'on en veut, à la fille de Ferdinand VII, qui n'a pas su faire le bonheur de l'Espagne, qui n'a su ni faire respecter les lois ni préserver la liberté, qui n'a pas même su conserver intact le prestige de la majesté royale. La situation de la reine Isabelle à Saint-Sébastien a tous les caractères d'une situation désespérée. L'illusion est difficile; elle a beau se raidir contre l'implacable évidence, une voix en elle lui murmure de sombres prophéties et lui fait envisager de terribles rapprochements. L'exil est à quelques pas; la chute est là imminente ; ses ministres fugitifs ont passé tout près de cette majesté chancelante sans même prendre le temps de venir déposer à ses pieds un dernier hommage ; il semble que l'isolement et la défection l'environnent déjà et que, bientôt, il faudra se résigner aux adieux de Saint-Sébastien.

Voilà la sombre mise en scène et les émouvants tableaux que l'Espagne est venue subitement dérouler devant nous. Au moment où nous écrivons ces lignes, il nous est difficile de savoir si l'insurrection sera victorieuse. L'expérience que nous avons des hommes et des choses de ce pays ne nous permet que de vagues conjectures, et les nouvelles contradictoires qui nous arrivent nous laissent dans l'incertitude la plus profonde. S'il ne s'agissait pas des Espagnols, il serait facile de prophétiser l'issue de la lutte qui vient de s'engager ; mais, dans la patrie des romanceros, le gouvernement n'est pas jeté à bas par la seule raison qu'il est mauvais et qu'il fait le malheur et la honte de ceux qui le subissent. L'esprit politique de nos voisins est par nature ennemi de ces mesures radicales ; il vise à corriger avant de viser à détruire, et difficilement il admet qu'une dynastie qui a donné tant de gloire à l'Espagne soit fatalement condamnée à ne lui causer que des malheurs. Il a, dans l'efficacité du régime constitutionnel, une foi plus tenace que celle dont nous lui avons donné l'exemple. Si mal appliqué que ce régime ait pu être de l'autre côté des Pyrénées, le peuple espagnol est rempli d'une indulgence inépuisable pour la personne qui représente le principe royal ; il croit, non sans raison, que la royauté, si elle était maintenue dans les limites que lui assigne la constitution, devrait être sans influence sur les destinées du pays, et que, même avec une reine dont la vie privée n'est point exempte de faiblesses, les droits de la nation et les intérêts de sa grandeur pourraient être sauvegardés. Cette illusion a résisté à une longue suite d'épreuves ; elle n'a pas empêché quarante-cinq insurrections d'éclater de 1808 à 1860 ; mais jusqu'à présent, elle a souvent endigué l'émeute et conjuré la révolution. D'ailleurs, il est facile de voir que, dans les pays où l'émeute est si facile, une révolution ne l'est guère. Il en est d'autres où c'est tout le contraire qui se produit. En France, par exemple, lorsque la nation se dérange, tout est bientôt bouleversé ; le peuple descend dans la rue pour faire une émeute, il fait une révolution ; en Espagne, il se propose de faire une révolution et n'aboutit qu'à une émeute. C'est la différence des tempéraments qui amène ces différences dans les procédés. Il y a aussi d'autres raisons qui sont particulières à la nation espagnole. Elle est composée autrement que la nation française. L'élément militaire et l'élément

Digitized by Google

aristocratique y dominent ; le peuple proprement dit et la classe bourgeoise qui chez nous ont acquis une si grande prépondérance, jouent, de l'autre côté des Pyrénées, un rôle entièrement effacé. Le peuple est apathique et routinier, la bourgeoisie occupe numériquement un rang secondaire. Toute la force et toute l'initiative sont dans l'élément militaire ; c'est lui qui règne en souverain sur l'Espagne, qui fait la loi aux Cortès, qui est l'âme et le bras des partis. Les mouvements politiques émanent de lui, se concentrent en lui et aboutissent à lui ; le peuple n'y prend pour ainsi dire aucune part ; il s'y intéresse comme spectateur et n'est entraîné ni par ses convictions, ni par ses intérêts, à se rendre complice d'agitations dont il connaît le mobile et dont il entrevoit le but. Son inaction paralyse tous les mouvements politiques et les maintient dans une juste mesure. D'ailleurs, que dit-on au peuple espagnol qui soit susceptible de l'enflammer et de le passionner ? Où est le programme des pronunciamientos ? Si l'on compte bien, il y a plus de partis en Espagne que dans aucun autre pays, et le peuple ne sait à qui entendre ; les partis se sont multipliés en raison directe des ambitions ; ils se sont divisés et subdivisés à l'infini ; il y a le parti modéré et ses trois fractions, le parti progressiste et ses trois fractions, le parti démocratique et ses trois fractions, neuf partis en tout bien classés, avec des chefs connus, mais sans programme bien défini. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils veulent le pouvoir et que pour l'obtenir, tous successivement ont transigé avec la royauté, qui, elle aussi, forme un parti et possède une force extra-constitutionnelle, une force qui lui vient des couvents, des sacristies et de l'antique fidélité espagnole pour la représentation vivante de la royauté. Lorsque l'initiative d'un mouvement révolutionnaire est prise par les modérés, elle est combattue par d'autres modérés ; les ambitions s'équilibrent. Le peuple et les classes moyennes ne sont pas endoctrinés comme ils le sont chez nous ; ils ne font pas cause commune avec les chefs de parti, et tout se passe dans les environs des casernes entre généraux et entre soldats.

Il ne faut point se dissimuler cependant que cette habitude du peuple espagnol de se désintéresser dans les mouvements politiques dont le pays est tourmenté pourrait bien finir par être fatale à la monarchie. Une monarchie tombe non pas seulement parce qu'elle est vivement attaquée, mais surtout parce qu'elle n'est pas suffisamment défendue ; c'est le défaut d'amis résolus plutôt que le nombre d'ennemis qui la perd. La monarchie de 1830 avait probablement à Paris plus d'amis que d'ennemis, et cependant elle est tombée. L'apathie des premiers a plus fait pour la détruire que la tentative des seconds. On peut admettre le cas où une sorte de coalition se formerait en Espagne entre toutes les fractions d'un parti, et où l'on serait un moment d'accord pour travailler au renversement du trône. On aurait des aides dans l'armée, des intelligences dans la marine, un plan habilement conçu. On profiterait d'un moment où la reine est éloignée de sa capitale et du discrédit que jette sur sa personne quelque nouvel écart de sa fantaisie royale. C'est précisément le cas de l'insurrection qui vient d'éclater de l'autre côté des Pyrénées. Elle n'est point provoquée par un fait isolé ; elle vise à un état de

Digitized by Google

choses depuis longtemps reconnu mauvais. On n'en veut pas seulement à M. Gonzalès Bravo et à sa politique autoritaire et compressive, on n'en veut pas à un ministère : on en veut à la monarchie elle-même ; c'est elle seule qu'on attaque, c'est la reine dont on met au grand jour, avec toute l'irrévérence démocratique, les mœurs plus que légères ; on cherche à faire honte au peuple espagnol des privautés de sa souveraine. Les proclamations lancées dans les provinces ne parlent que de morale, de dignité nationale ; le vigoureux appel de Baldrich aux Catalans a un parfum de vertu civile. Si on regarde les chefs de ce mouvement, on voit des hommes de caractère, taillés pour mener bon train une révolution, et capables d'exercer une certaine fascination sur les foules. Il y a d'abord cet aimable comte de Reuss, qui a été déjà le héros d'Aranjuez, et qui brûle de prendre une revanche de cet échec peu glorieux. Il est intrépide et un peu bravache, comme il convient à un compatriote du Cid ; il professe des opinions très libérales et au besoin républicaines.

Il y a aussi le maréchal Serrano, un des plus beaux types andaloux qui existent, très brave, très riche et très grand. Il a occupé les premiers postes du royaume et est devenu, depuis la mort d'O'Donnel, un des chefs de l'*Union libérale*. Avec le général Prim, le duc de la Torre formerait un brillant duumvirat. D'autres généraux exilés aux Canaries par le ministère Gonzalès Bravo sont arrivés à Cadix et se sont distribué les postes dangereux de l'insurrection ; il y a Dulce qui a déjà pris une part glorieuse à la tentative d'O'Donnel en 1854, Caballero de Rodas, blessé à Vicalvaro, au moment où il passait du côté des insurgés ; le contre-amiral Topete, qui était à Callao en 1866, où il prit le commandement de la flotte espagnole après la mort de l'héroïque Pareja. Topete commande la *Ville de Madrid* dans le port de Cadix. Tous ces hommes ont une valeur et un prestige ; ils n'en sont pas à leur coup d'essai. Quelques-uns ont tour à tour figuré avec honneur dans les pronunciamientos et dans la défense du gouvernement. Les généraux que leur oppose la reine sont à peu près dans le même cas. Le général Concha, qui commande à Madrid, a trempé lui-même dans deux ou trois conspirations ; il est vrai que, dans la conspiration de la Galice, en 1846, il sut, avec son frère, le marquis de Duero, abandonner à temps ses complices et se soustraire aux représailles exercées par le gouvernement contre les vaincus. Le général Concha a pour seconds les généraux Pavia, Calonge, Pezuela, presque tous anciens rebelles plus ou moins amnistiés par la clémence de la reine. C'est le hasard, en Espagne, qui décide du rôle que doit jouer un général et qui le jette du côté du pouvoir ou du côté de la rébellion. Il n'y a pas plus de raison de croire au succès des uns qu'au succès des autres ; tout dépend du nombre de soldats que les rebelles rallieront ou du nombre de ceux que les généraux de la résistance sauront retenir. On sait, par les nouvelles qui circulent, et qui ne sont pas toutes authentiques, que jusqu'à présent les troupes de la reine n'ont pas été partout victorieuses et que, même dans les villes où elles sont entrées de vive force, elles ont trouvé une population peu sympathique à leur succès. L'insurrection de son côté n'a pas trouvé le pays aussi prompt à s'embraser que ses chefs l'espéraient ; c'est la coutume,

Digitized by Google

en Espagne, de voir ces sortes de luttes traîner en longueur et prendre quelquefois le sinistre caractère de la guerre civile. Du reste, il nous est bien difficile de savoir ce qui se passe chez nos voisins; le télégraphe ne nous dit plus rien. Le rideau de montagnes qui nous sépare du théâtre de l'insurrection nous dérobe peut-être toutes les phases d'une lutte sanglante. Nous en sommes réduits à faire des vœux pour que la bonne cause, celle dont il faut partout encourager le triomphe, surmonte en Espagne les difficultés que jusqu'à présent elle a rencontrées.

Parmi les conjectures auxquelles donne lieu l'incertitude où nous sommes sur l'issue de la lutte, il en est une que notre raison repousse avec énergie et qui, certainement, ne se réalisera pas. Nous aimons assurément beaucoup les Espagnols, mais pas autant que les aimaient, en 1823, ces excellents patriotes qui sont venus, à la suite du duc d'Angoulême, cueillir les lauriers du Trocadéro. Si l'Empire commettait la faute qu'a commise avant lui la Restauration, il serait encore plus inexcusable. Ce serait le cas ou jamais de lui dire, cette faute une fois commise, qu'il n'aurait plus de fautes à commettre. De quel droit, d'ailleurs, et pour quel intérêt irions-nous nous mêler des affaires des Espagnols? Ils ne nous appellent point et n'ont vraiment pas besoin de nous. Ils ne sont pas heureux, mais ils ne nous envient pas notre bonheur, et ne prendraient sans doute pas modèle sur nous s'ils voulaient se donner un gouvernement parfait. Ils ont mal accueilli, une première fois, les aigles françaises; il suffirait de les leur montrer pour leur rendre cette énergie qui a fait revivre, chez eux, pendant les sombres journées de notre invasion, les mâles vertus de leurs temps héroïques. L'empire des Napoléon n'a pas d'intérêt commun avec la dynastie des Bourbons d'Espagne; celui-là ne peut rien pour celle ci et celle-ci ne peut rien pour celui-là. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à nous mêler des affaires des dynasties après nous être mêlés des affaires des nations; notre intervention en Espagne en faveur d'Isabelle ou de quelqu'un des siens serait l'opposé de notre intervention en Italie en faveur de la nation italienne; ce serait la continuation de notre intervention au Mexique en faveur de Maximilien. Il ne faudrait pas que des antipathies toutes personnelles fissent encore une fois dévier la politique impériale de ses bonnes traditions et l'empêchassent de voir les véritables intérêts du pays. Il nous est impossible de savoir quelles espérances se rattachaient à la double entrevue qui se préparait à Saint-Sébastien et à Biarritz, et ce que promettait d'heureux à la France la présence à Fontainebleau du couple princier que nous envoyait la cour de Madrid.

Cet échange inaccoutumé de procédés courtois entre des Bourbons et des Bonaparte peut donner lieu à des commentaires pleins de fantaisie; à nos yeux, il ne peut avoir aucune signification sérieuse, parce qu'il nous est difficile d'admettre que le souverain qui tient en main nos destinées attende qu'un jeune prince à peine majeur vienne, dans son palais, lui tracer ses devoirs, et que l'on s'inspire, pour prendre de ces graves déterminations qui engagent le pays, disposent de son sang et de son argent, des grâces enfantines d'une princesse ou des amabilités d'un jeune cavalier de sang royal. Ce n'est pas en France que la politique peut avoir de

Digitized by Google

pareils mobiles; l'expérience du Mexique montre quelle résistance le sentiment national est prêt à opposer à des pratiques qui ne sont plus dans nos idées et qui sont depuis longtemps sorties de nos mœurs. S'il y avait un intérêt pour la France à favoriser en Espagne une forme de gouvernement ou un intérêt dynastique, on comprendrait que le gouvernement impérial pût céder encore à un nouvel entraînement; mais qu'attend-il de l'Espagne? ou plutôt qu'attend-il de la maison royale de Bourbon? Il n'espère pas sans doute l'oubli de tout le mal que la bonne fortune des Napoléons a causé en France aux descendants de Saint-Louis, l'oubli de François II perdant, par notre fait, son trône des Deux-Siciles, et d'un autre Bourbon forcé de quitter sa douce résidence de Parme pour aller jouer, dans l'exil, le pénible rôle de prétendant; il n'espère pas que cette reine Isabelle elle-même, dont le dédain superbe a tenu si longtemps rigueur au *parvenu* qui gouverne la France, pourra jamais se résigner à considérer un Bonaparte comme son égal. Ce serait d'ailleurs une bien stérile satisfaction. Pour ce qui est de l'alliance de la nation espagnole, si un jour, entraînés dans quelque vilaine affaire, nous en avions besoin, elle nous sera acquise, quel que soit le gouvernement qui préside aux destinées de la Péninsule ibérique, si nous savons la mériter, c'est-à-dire si nous savons combiner de telle sorte nos affaires, que l'intérêt du peuple espagnol soit le nôtre. La grande difficulté des alliances réside tout entière dans l'art de créer entre nations des intérêts communs; les alliances qui cherchent une autre base n'ont rien de solide; elles s'écroulent au moment où l'on croit pouvoir le plus compter sur elles et ne préparent que déceptions et trahisons. Si nous intervenions en Espagne, nous aurions pour ennemis ceux contre qui nous interviendrions, et, dans ce pays mobile, les vaincus d'aujourd'hui peuvent facilement être les vainqueurs de demain. En nous abstenant, nous gardons l'estime de tous et nous ne nous créons dans ce pays aucun antécédent fâcheux.

Des esprits moroses, toujours poursuivis de l'idée que notre influence diminue partout et que des piéges sont tendus sous nos pas, ont voulu voir la main de la Prusse dans les événements d'Espagne. M. de Bismark a certainement le bras long; mais ce bras si long ne va pas sans doute jusqu'à faire mouvoir les choses d'Espagne, *cosas de España*, comme dit le fier adage ibérique. Qu'irait faire d'ailleurs en Espagne l'influence prussienne? Elle a bien assez d'embarras pour s'être associée à l'Italie et avoir touché aux amours-propres italiens. Avec les amours-propres espagnols, elle s'en tirerait encore plus mal. Il n'y aurait, au fond de ce complot diplomatique, que le noir dessein de jeter bas un gouvernement sur lequel la politique française semblait vouloir s'appuyer. Mais qui peut savoir si, en lui supprimant ce point d'appui, on ne lui en donnera pas un autre encore plus solide? Il ne nous semble pas opportun de discuter sérieusement de telles questions. Il faut croire, si l'on veut rester dans le vrai, que l'Espagne s'est réveillée toute seule, et qu'il n'a pas été nécessaire de venir la secouer. Elle travaille pour son compte, et nullement pour le compte d'une politique étrangère. Son moindre souci, assurément, est de savoir si l'initiative qu'elle vient de prendre,

Digitized by Google

et à laquelle s'associent tous les patriotismes espagnols, tournera au profit de quelque autre nation ou de que'que dynastie ; si elle sera agréable à la France, et si elle dérange quelque combinaison diplomatique. Les chefs espagnols sont des patriotes et rien de plus. Il pourrait leur déplaire qu'on attribuât leur entreprise à une pensée qui ne fût point uniquement inspirée par le désir d'affranchir et de relever leur pays. Ils peuvent ne pas savoir encore si le désordre qu'ils provoquent aboutira à l'établissement d'une régence ou de la république fédérative, dont le congrès de Berne leur a charitablement soufflé l'idée, mais ils savent qu'il faut changer ce qui est et se mettre provisoirement d'accord pour y réussir. Jusqu'à présent, ce besoin urgent de changer la forme du gouvernement espagnol est la seule pensée qui se soit dégagée bien nettement des faits et des déclarations du parti insurrectionnel. Il est le résultat d'un accord tacite entre des hommes et des forces divisés jusqu'ici sur les questions de principes. On voit par là combien sont utiles quelquefois et morales, si on les envisage au point de vue de l'intérêt public, ces coalitions contre lesquelles viennent de s'élever, de ce côté-ci des Pyrénées, de si violentes protestations. On ne peut pas dire que le général Prim et le maréchal Serrano aient absolument le même programme politique ; on sait par quels côtés essentiels ils diffèrent ; il n'en est pas moins vrai que l'on ne peut s'empêcher d'approuver le sentiment qui les unit aujourd'hui dans l'accomplissement d'une besogne ingrate, mais urgente.

Il n'entre certainement pas dans notre pensée d'établir le moindre rapprochement entre la tâche que se donne, en Espagne, la coalition des partis et celle que se donnent, chez nous, les coalitions électorales. Le devoir des uns est à coup sûr beaucoup plus pénible que le devoir des autres, mais il est difficile de ne pas approuver l'Union libérale, qui peut nous débarrasser des candidats officiels, alors qu'on approuve l'entente de toutes les fractions du parti libéral espagnol pour renverser le trône de la reine. Il y a une logique fatale qui rend ces deux coalitions solidaires. De ce qu'elles ne sont pas toujours suivies de succès, il n'y a pas lieu de conclure qu'elles doivent toujours rester stériles et ce n'est pas nous qui donnerions aux rebelles espagnols le conseil de renoncer à leur système, alors même qu'il ne réussirait pas à rendre à leur pays sa dignité et sa liberté perdues. Encore moins voudrions-nous, en voyant le dernier échec de l'Union libérale dans les élections du Var, apporter le découragement dans les âmes qui ont cru à l'efficacité et à l'honnêteté de ce moyen de régénération. Les feuilles officielles ont fait sonner très-haut ce triomphe administratif ; elles y ont vu, et c'était leur jeu de donner ce caractère à la défaite électorale de M. Dufaure, la revanche du triomphe de M. Grévy. Le fait est que M. Dufaure, personnalité notable dans la politique et dans les lettres, chaudement patronné auprès des grandes influences locales, et appuyé même auprès du corps de la marine qui, entraîné par de vieux souvenirs et de vieilles amitiés a voté, dit-on, avec peu de discipline, M. Dufaure, l'ancien ministre, l'académicien, a échoué devant M. Peyruc. C'est à coup sûr pour le gouvernement un succès qu'on aurait tort de nier alors même qu'il serait atténué, comme on le démontre, par la manière dont les suf-

Digitized by Google

frages se sont répartis. Faire réussir un homme dont les talents n'ont jamais eu l'occasion de se produire contre une des plus brillantes notoriétés de l'époque actuelle, un homme qui, selon toute probabilité, votera toujours en faveur du gouvernement contre un orateur qui parlera souvent contre les ministres, et ne votera probablement jamais dans leur sens, n'est ce pas une belle victoire? C'est à tort qu'on la conteste sous prétexte que M. Dufaure eût fait plus d'honneur à la représentation nationale que M. Peyruc. Là n'est point la question. Ce qu'il faut à un gouvernement, ce sont des amis et non des lumières. Tel est le principe qui sert de règle aux procédés électoraux du pouvoir. L'intérêt du pays n'est point en jeu; il ne s'agit pas de donner de l'éclat à la tribune française et de montrer à l'Europe que nous avons encore des orateurs et des esprits indépendants; il s'agit de donner de la force au pouvoir exécutif, de favoriser par des votes complaisants tous ses projets et de le mettre en position de commettre autant de fautes qu'il voudra.

Ceux qui se placent à ce point de vue ne peuvent manquer d'applaudir des deux mains à la mésaventure de M. Dufaure aussi bien qu'à l'élection dans la Nièvre et dans la Moselle de deux députés conservateurs. Ce qui les réjouit surtout, c'est de voir la discorde entrer dans le camp des indépendants et les coalitions électorales se rompre. Ils craignaient qu'elles ne compromissent le succès des élections générales de 1869 ; en assistant aux défections qui ont attristé l'élection du Var, ils sont rassurés. Pour peu que les démocrates veuillent continuer à faire bande à part, il y aura toute chance de voir échouer partout les candidatures indépendantes, et la législature prochaine nous laissera dans la pénible situation où nous sommes aujourd'hui, en proie à tous les caprices et à tous les excès du pouvoir personnel. On pourra, comme par le passé, disposer de nos bourses, de nos libertés, du contingent. La perspective de cet avenir ne nous semble pas très souriante, et nous nous résignons avec peine à subir les malheurs qu'elle nous promet. C'est à l'opposition, cette fois, que doivent s'adresser nos plaintes ; c'est elle qu'il faut blâmer de ne pas être douée d'un meilleur esprit politique et de ne pa savoir opposer à la discipline gouvernementale une discipline mieux définie et mieux observée. Il nous semble que chaque fraction de l'opposition a commis sa part de fautes. Sans doute, les démocrates ont eu tort de se séparer des autres libéraux et de discréditer leur candidat ; ils pouvaient au moins s'abstenir de le combattre, comme ils se sont abstenus de voter pour lui ; ils pouvaient même, afin que ce contingent de voix ne fût pas perdu, porter un candidat démocrate qui aurait réuni leurs suffrages au premier tour de scrutin. Les autres avaient un devoir différent à remplir ; ils devaient ne pas présenter aux électeurs du Var un homme qui ne semblait pas fait pour leur plaire; ils devaient savoir que le suffrage universel ne s'en laisse pas facilement imposer et que, lorsqu'on n'a pas sur lui les moyens d'action dont le pouvoir seul dispose, il est nécessaire de bien étudier ses préférences et de ne pas les contrarier.

Si le système des candidatures officielles est détestable, le système des

Digitized by Google

candidatures cosmopolites ne vaut guère mieux; quelques exemples récents le prouvent : l'exemple de M. Dufaure, tour à tour candidat évincé à Saintes, à Bordeaux et à Toulon, et l'exemple de M. Edouard Laboulaye, évincé à Strasbourg. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les candidatures imposées sont toujours celles qui ont le moins de chance de réussir, et que ce n'est pas avec de vieilles illustrations politiques que l'on pourra captiver le suffrage universel et le détourner des choix que lui impose l'action administrative. Les hommes du passé sont certainement fort dignes de respect et d'admiration, mais ils représentent un peu trop le passé, et le pays a des aspirations d'avenir qu'il ne faut point méconnaître; il admet bien que le gouvernement actuel est défectueux, mais on lui a appris depuis longtemps que les gouvernements antérieurs n'étaient guère plus parfaits. C'est donc un faible appât pour lui que de lui offrir, comme pouvant le mener à un progrès réel, des hommes dont le nom est associé à de vieilles routines parlementaires ou même à des mesures de réaction dont le souvenir n'est pas effacé. Il ne faudrait pas, assurément, que ces honorables personnalités, si elles se sentent encore un reste d'énergie, se condamnassent à une complète inaction, ni même qu'elles se résignassent, comme une des plus illustres d'entre elles, à de solitaires apologies de leur conduite. Sans renoncer à des combats qui n'effrayent point leur vieillesse, ces lutteurs émérites ne devraient pas envahir l'arène; ils devraient quelquefois s'effacer et faire place à des athlètes plus jeunes et plus alertes. C'est sur ces hommes d'avenir que l'Union libérale devrait, de préférence, arrêter ses choix; ce sont ces jeunes et sympathiques personnalités qu'elle devrait opposer aux candidats officiels qui, depuis quelque temps, se recrutent aussi beaucoup dans la génération nouvelle.

Nous nous inquiétons des derniers échecs électoraux de l'opposition beaucoup plus au point de vue du gouvernement qu'au point de vue des partis qui lui font la guerre. Le gouvernement n'est pas dans une voie de salut; il lui faut de sévères avertissements. On le flatte sans le conseiller; on pratique à son égard un système d'approbation continue qui multiplie les fautes et laisse bien peu de chances à de salutaires retours. Une sorte de fatalité l'enchaîne à des amis funestes, et si quelques hommes dévoués à l'empire semblent vouloir grouper autour du chef de l'État un personnel nouveau, et le pousser vers des pratiques plus libérales, des disgrâces imprévues les tiennent à distance et paralysent tout leur zèle. Il en est même que la mort enlève brusquement, comme si elle était dans le complot des tentatives réactionnaires. Tel a été le sort funeste du comte Walewski. Il comptait parmi les hommes du régime actuel qui croient pouvoir concilier les intérêts de la dynastie avec les intérêts de la liberté; il prit une part considérable à l'acte du 19 janvier 1867 ; à cette époque, il montait au fauteuil de M. de Morny avec la pensée bien arrêtée de poursuivre le développement de l'idée libérale contenue dans la lettre de l'Empereur au ministre d'État. Un parti commençait à se constituer autour du président du Corps législatif, et c'est du groupe qu'il avait su former que partait cette énergique résistance aux tentatives réactionnaires des ministres, à qui on avait eu le tort de laisser leurs portefeuilles.

Digitized by Google

Membre du Conseil privé, le comte Walewski avait accès dans les conseils de la couronne ; il pénétrait facilement jusqu'au souverain, et sa voix était entendue.

C'était d'ailleurs un homme aimable et courtois ; il appartenait à ce monde et à ce ton dont M. de Morny était la personnification la plus complète et la plus recherchée. Il avait vécu de la vie de l'esprit, et sa jeunesse avait traversé, à diverses reprises, les émotions de la vie littéraire. La diplomatie avait achevé de le mûrir et de mettre en lui, à côté des plus charmantes qualités de l'artiste et de l'homme du monde, les dons plus solides de l'homme d'État. Il portait les unes et les autres dans l'expression de son visage, dont le profil et les vigoureux contours accusaient une mystérieuse origine. Il lui manquait peut-être le courage politique ; lorsqu'il vit son influence combattue par une influence rivale et qu'il sentit que la majorité du Corps législatif suivait la pente des anciens errements, il descendit du fauteuil présidentiel et donna un exemple rare chez nous, mais fréquent dans d'autres pays ; il offrit et sut faire accepter sa démission. Cette détermination marqua la fin de la lutte entre les idées de progrès et les idées de réaction ; ces dernières triomphaient. Ce moment fut pour le comte Walewski le plus beau de sa vie politique ; il manqua cependant de persistance, on le vit reprendre silencieusement son siége au Sénat. Sa place, en quittant le fauteuil présidentiel au milieu des manifestations sympathiques de l'opposition libérale, était sur les bancs du Corps Législatif. Là, il aurait pu continuer, comme député, la lutte qu'il avait engagée comme président et devenir le véritable chef de ce tiers-parti qui avait fondé sur lui de beaux rêves d'avenir. Il n'eut point ce courage. Malgré sa retraite, le comte Walewski restait encore l'homme d'une politique intelligente et conciliante ; il restait l'adversaire de M. Rouher et c'est toujours sur lui que se portaient les regards lorsque l'espoir renaissait de voir s'élargir le cercle de nos libertés. Il n'avait perdu ni l'estime, ni la confiance du souverain, et tout lui faisait prévoir un prochain retour de faveur. Une mort foudroyante a détruit, en un jour, ces espérances ; M. Rouher perd un adversaire, l'Empereur un ami et la liberté un soutien.

Ce n'est pas la mort d'un homme qui peut déranger le cours des événements ; le vide qu'il laisse n'empêche pas un gouvernement de suivre sa destinée. Il y a, du reste, au moment où nous sommes, d'irrésistibles courants qui menacent de briser bien des résistances. Les idées marchent ; un levain révolutionnaire, que l'on croyait étouffé, a reparu dans les congrès internationaux d'ouvriers qui viennent de se tenir en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Italie. Là, l'idée sociale a reparu avec ses effrayantes ambitions et ses dangereux problèmes. La guerre semble prête à recommencer contre le capital et contre la propriété ; cette guerre, que Proudhon a déclarée avec tant d'audace, ses disciples la reprennent en modifiant un peu leur stratégie ; ils ne veulent plus supprimer la puissance de l'Etat ; ils veulent l'accroître. Ils caressent l'idéal d'un Etat régénéré, soumis à l'idée de justice, entre les mains duquel propriétaires et capitalistes, touchés par la grâce, viendront faire l'aban-

Digitized by Google

don de tout ce qu'ils possèdent au profit de la collectivité. Il suffit de montrer à la société ces effrayantes perspectives pour lui causer un indicible effroi, et pour la faire se presser avec plus d'abandon autour du principe d'autorité. Nous ne croyons pas d'ailleurs que les honorables citoyens qui parlent de tout jeter dans le gouffre de la collectivité et de régénérer le monde au moyen d'une expropriation générale, pensent travailler pour la liberté ; ils font admirablement les affaires du despotisme et du pouvoir personnel. Ils n'en sont que plus dangereux. On se demande ce qui a pu leur donner cette audace et faire naître dans leur cerveau ces rêves maladifs. Il ne faut pas chercher bien loin pour trouver la cause de cette rechute ; on peut l'attribuer au malaïse persistant dans lequel nous plonge la politique capricieuse et arbitraire, et à cette sorte de stagnation dans laquelle la suspension des libertés publiques a laissé croupir pendant quinze ans les populations ouvrières. Pendant que les bouches se taisaient, les têtes travaillaient. L'Empire du reste n'a pas craint de toucher, avec une téméraire hardiesse, au problème social ; il a cherché une sorte de popularité dans une sollicitude marquée pour les travailleurs, auxquels il a donné la loi des coalitions et les sociétés coopératives.

L'essor était donné, et l'ouvrier, que les théoriciens de 1848 avaient initié à des solutions plus radicales, ne se contente point de ces demi-mesures ; il se sent une certaine force, la force de l'association ; il établit entre les travailleurs de tous les pays une redoutable solidarité, et déjà il songe à gouverner le monde et à mettre la société sous sa dépendance. Cette révolution n'est pas sur le point de s'accomplir, mais elle est dans les prévisions d'un avenir plus ou moins éloigné. Il serait imprudent de l'envisager comme une chimère, et les gouvernements doivent être attentifs. Ils ont là un œil ouvert sur eux et un contrôle permanent de leurs actes. Les congrès ouvriers révèlent leur toute-puissance en mettant leur veto à toutes les guerres que les souverains peuvent entreprendre ; ils proposent de les empêcher en organisant une grève générale. On ne discute pas l'efficacité du moyen, mais on frémit à la pensée des désastres qu'entraînerait le double fléau de la guerre et de la grève. La guerre, ennemie du travail, verrait le travail s'insurger contre elle ; la vie serait arrêtée avec toutes les sources de la production. C'est par de telles menaces que se révèlent les tendances modernes ; il n'était pas besoin de ces intimidations pour savoir que ces tendances n'étaient point belliqueuses et que les temps sont passés où les intérêts dynastiques pourraient impunément fouler aux pieds les intérêts populaires. Ces voix lointaines, qui formulent le chimérique idéal d'une société nouvelle et qui veulent déplacer le centre de la puissance et les assises de l'autorité, ne doivent pas seulement exciter la défiance ou soulever les colères des gens paisibles ; elles portent avec elles un enseignement dont il faut tirer profit.

Les congrès ouvriers n'auraient pas perdu leur temps s'ils avaient réussi à détourner de l'Europe la guerre dont elle est menacée. Il semble que les nombreuses manifestations de l'opinion publique aient fini par apporter un peu plus de sagesse et de raison dans les conseils des Etats.

Digitized by Google

On paraît un peu moins empressé depuis quelque temps à mettre les armées en marche. Les jours et les semaines se succèdent; nous nous approchons à grands pas de la froide saison de l'hiver et les augures sont plus rassurants. Les organes de la politique française sont devenus moins agressifs, et du côté de l'Allemagne il ne nous arrive que des paroles de paix. Celles que le roi de Prusse avait prononcées à Kiel, mal accueillies à Paris, ont reçu de trois ministres français une interprétation qui, tout inattendue qu'elle fût, était conforme à la vérité. Etait-il besoin d'ailleurs de l'intervention de ces trois hauts personnages pour donner son véritable sens à un discours qui ne pouvait pas avoir le caractère belliqueux qu'on lui avait attribué. Il y avait un procédé moins insolite pour rassurer les esprits sur les harangues du roi Guillaume; c'était de ne point mettre la France dans cette attitude agressive qui ressemble à un défi jeté aux populations d'outre Rhin. Il est probable que les paroles prononcées par le roi de Prusse n'auraient pas eu besoin d'être commentées et n'auraient pas jeté la moindre panique sur les marchés publics si le gouvernement avait laissé l'armée française sur le pied de paix.

Ce sont nos armements, ce sont nos provocations qui évoquent ces fantômes et qui donnent aux choses les plus inoffensives un aspect effrayant. Au surplus, s'il était resté dans quelques esprits le moindre doute sur les dispositions du cabinet de Berlin, l'empressement que le roi Guillaume a mis à nous rassurer montre jusqu'à quel point il est animé d'intentions conciliantes. Il avait à peine eu connaissance de la peur qu'il nous avait faite sans le vouloir, qu'il profite de la première occasion qui se présente pour nous envoyer les protestations les plus amicales. Il refait, tout exprès pour nous, une harangue qu'il adresse aux autorités de Hambourg et qui, dans sa pensée, est destinée à calmer les appréhensions du peuple français. Il nous paraît difficile, après cela, que la Prusse nous donne jamais le moindre prétexte à lui chercher querelle. Il est probable que si, comme le bruit absurde en a couru, elle songeait à accepter les avances annexionnistes qui lui viennent du grand duché de Bade, le roi Guillaume ne se serait pas donné la peine de nous faire ces déclarations courtoises. On peut donc espérer, malgré les allées et venues en Allemagne des émissaires impériaux, que les chances de guerre, celles du moins qui pouvaient venir de l'attitude de nos voisins, sont à peu près disparues, et que, si la guerre éclate désormais, nous l'aurons bien voulu.

Une autre considération qui doit encore contribuer à calmer nos craintes, c'est la situation plus embarrassée que jamais dans laquelle va se trouver l'Autriche. Si nos hommes d'État avaient cru un instant pouvoir compter sur le concours de cette puissance, cette illusion ne leur est plus permise aujourd'hui qu'ils voient dans quels nouveaux embarras la Diète de Gallicie place le cabinet de Vienne. Comme il était aisé de le prévoir, les prétentions des Polonais ont dépassé la mesure de ce qu'il était possible de faire pour eux; ces prétentions se sont manifestées dans l'adresse de la Diète et dans le vœu exprimé par cette assemblée sous l'influence du parti ruthène. Lorsque l'Empereur a vu qu'il ne pourrait jamais satisfaire aux désirs des Polonais, il a trouvé plus sage

Digitized by Google

de ne pas se rendre à Lemberg, et par cette brusque résolution, il a jeté le désespoir au sein de ces populations, dont la visite pompeusement annoncée de François Joseph exaltait le patriotisme. Une dislocation du ministère cisleithan a été la conséquence naturelle de ces conflits entre la Diète de Gallicie et la couronne ; le comte Aüesperg a quitté la présidence du conseil et on parle de remplacer le gouverneur polonais de cette province de l'empire par le général Gablenz. M. de Beust est fort troublé au milieu de ces conflits ; sa position elle-même en est ébranlée ; tout son édifice péniblement élaboré menace de s'écrouler. Qu'on se figure maintenant la maison de Habsbourg offrant à la France une alliance stérile et se jetant dans des entreprises qui achèveraient infailliblement de la perdre sans la perspective d'un profit pour elle ni pour nous. A coup sûr, l'état de l'Europe ne nous paraît pas satisfaisant, mais ce n'est point par la guerre que la maladie dont souffrent les Etats peut se guérir. Le remède est ailleurs ; il ne faut pas beaucoup de perspicacité pour le découvrir, et il ne faut qu'un peu de courage pour l'appliquer.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

La Bourse broie du noir, et il serait bien difficile de réagir contre les tendances et les idées actuelles du monde financier. Les événements graves survenus en Espagne n'ont pas peu contribué à augmenter l'inquiétude et les craintes générales. La violente panique qui a sévi sur toutes les valeurs exprime clairement l'opinion de la Bourse sur la situation du moment. Tout le monde est inquiet, et cette inquiétude est d'autant plus dangereuse, d'autant plus vive, qu'elle ne repose que sur des événements problématiques. On craint la guerre.

Certes, ce ne sont pas les protestations pacifiques qui auront fait défaut. Mais comment pourrions-nous y croire et y ajouter grande confiance, quand de toutes parts les armements sont poussés avec une activité qui tient du délire ? quand nous voyons tous les gouvernements user leurs dernières ressources en engins de guerre ? Serait-ce donc pour consolider cette paix armée qui coûte plus cher que la guerre elle-même ? En Autriche, en Russie, en Italie, en France, c'est la guerre et toujours la guerre qui redoit aux budgets ! Cette situation doit évidemment avoir un dénoûment prochain : elle est intolérable pour les peuples pressurés par des impôts exorbitants; pour les gouvernements, qui marchent droit à la banqueroute ou à la guerre.

Nous ne sommes point pessimistes, mais nous ne pouvons trouver dans l'état actuel des choses le moindre fait qui puisse nous inspirer confiance. L'avenir est sombre de nuages qui se dissiperont difficilement sans un violent orage.

Digitized by Google

Est-ce pour réagir contre les idées qui prédominent aujourd'hui que MM. de Girardin, propriétaire de la *Liberté*; Gibiat, propriétaire du *Constitutionnel* et du *Pays*; Jenty, directeur de la *France*, viennent de se rendre acquéreurs de la *Semaine financière*, l'organe financier le plus accrédité lorsqu'il était sous la direction de M. E. Forcade? Ils annoncent l'intention formelle de constituer un comité d'examen pour les nouvelles affaires, de censurer les entreprises existant et fonctionnant déjà ou en voie de se fonder. C'est une véritable ligue du bien public. Le but est généreux; l'intention est louable; mais qu'en résultera-t-il? Absolument rien.

Il ne suffit pas de se constituer en aréopage et s'attribuer le droit d'examen et de censure sur telle ou telle opération. Il ne suffit pas de dire au public : « Prenez ceci ou vendez cela! » Il faut d'abord inspirer la confiance et persuader aux capitalistes que les conseils si charitablement donnés seront complétement désintéressés. Ce n'est pas en monopolisant la presse entière qu'on parviendra à faire croire au public qu'une opération est excellente ou bien que telle autre est détestable. Les désastres de ces dernières années sont un exemple en même temps qu'un grand enseignement. Les journaux auront beau vanter telle ou telle affaire, le triumvirat aura beau donner son approbation ou opposer son véto, le public restera froid comme marbre, justement parce qu'il verra une trop grande unanimité dans les conseils qui lui seront donnés. Nous avons, du reste, un exemple frappant de ce que nous avançons dans l'insuccès récent de l'emprunt égyptien. A l'exception de quelques feuilles dont l'indépendance garantissait les convictions, tous les journaux de Paris et des départements conseillaient cette opération : on chantait les ressources de l'Égypte; on vantait l'admirable fertilité du so des Pharaons, ses ressources innombrables; on faisait miroiter les revenus prodigieux et les remboursements avec prime. Dans son enthousiasme, la *Liberté* elle-même recommandait à ses lecteurs de vendre de la rente française et de souscrire à l'emprunt égyptien; d'autres, plus modérés, conseillaient des arbitrages de fonds italiens contre ceux de l'Égypte; c'était un concert unanime. Inutile d'ajouter que les annonces de l'emprunt égyptien s'étalaient pompeusement à la quatrième page des journaux enthousiastes. Qu'est-il arrivé de tout ce bruit, de tout ce brillant et fougueux patronage? L'emprunt égyptien a éprouvé un fiasco complet, et aujourd'hui on peut avoir en Bourse à 71 ce que l'on nous offrait si généreusement à 75. Nous pourrions multiplier ces exemples; nous nous bornerons à un simple rapprochement.

La *Liberté* et le *Pays* poussent à la guerre, croient à la guerre; le *Constitutionnel* et la *France* ne voient rien dans la situation actuelle de menaçant; pour ces deux journaux, la paix sera maintenue. Avec des opinions aussi différentes sur le terrain politique, comment les directeurs de ces journaux pourront-ils avoir la même opinion sur le terrain financier? Comment pourront-ils concilier tout à la fois et la paix et la guerre, et la hausse et la baisse, et la confiance ou l'abstention et la défiance? On a cité bien souvent les paroles célèbres du baron Louis : « Faites-moi de

Digitized by Google

la bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. » MM. de Girardin, Gibiat et Jenty espèrent-ils faire de bonnes finances avec une politique tout à fait différente l'une de l'autre?

Nous comprendrions jusqu'à un certain point cependant que de grandes institutions de crédit, comme la Société générale, le Crédit foncier, le Crédit industriel, s'unissent entre elles pour créer un organe spécialement destiné à leur clientèle; nous comprendrions que des compagnies de chemins de fer créassent en commun une feuille qui serait adressée à leurs actionnaires, afin de les mettre en garde, soit contre des craintes imaginaires, soit contre les mouvements factices que la spéculation produit sur leurs valeurs. Une création de ce genre serait même un grand service à rendre aux actionnaires inquiets, troublés des nouvelles qui circulent, et surtout dans une époque aussi agitée que celle que nous traversons. Mais que des personnes, honorables sans doute, viennent se coaliser, se réunir, fonder un journal à un prix ridicule, tellement ridicule qu'il ne peut payer même les frais du timbre, nous nous demandons quel est le but caché d'une semblable entreprise; nous ne sommes plus dans un siècle où, pour l'amour de son prochain, on donne bénévolement et son temps et son argent. Or, s'il est vrai, comme l'affirme le journal *la Presse*, que les nouveaux propriétaires de la *Semaine financière* perdront 100,000 fr. par an avec cette feuille hebdomadaire, le public ne manquera pas de faire avec nous cette petite réflexion bien simple, qu'on ne consent pas à perdre volontairement 100,000 fr. d'une main, sans être parfaitement sûr d'en gagner 200,000 de l'autre.

Pendant que l'Espagne se débat contre des difficultés politiques, des troubles intérieurs de plus en plus menaçants, le Portugal jouit, à ses côtés, d'une tranquillité profonde. Ce petit pays pourrait servir d'exemple à bien des gouvernements. Il a une administration sage et honnête ; à sa tête se trouvent des hommes intègres et dont les capacités sont égales au dévouement qu'ils apportent à la chose publique Sur tous les marchés du continent, les fonds Portugais ont trouvé et trouveront toujours un libre accès ; et nous voyons aujourd'hui, pendant que les fonds Espagnols se soutiennent péniblement à 30, les fonds Portugais recherchés à 37 et 38. Les ennemis systématiques de ce petit mais loyal et sage gouvernement ne manquent pas d'objecter que pour l'exercice actuel le budget des recettes s'équilibre difficilement avec celui des dépenses; mais ils oublient de dire les mesures que le gouvernement a prises pour mettre un terme à cette situation. La dernière session législative a été féconde, et les réformes qui ont été faites témoignent des forces vitales d'un Etat dont les ressources sont encore nombreuses. Nous suivons avec intérêt tout ce qui touche à la situation du Portugal, et, comme nous l'avons déjà dit, on a confiance en ce gouvernement qui cherche tous les moyens et prend toutes les mesures utiles pour activer son commerce et développer son industrie.

Quand, dans nos deux dernières chroniques, nous étudiions la situation de l'Italie au point de vue économique, nous voulions rassurer le public contre les exagérations, le plus souvent dénuées de tout sens, auxquelles

Digitized by Google

on se livre envers ce pays, qui poursuit activement sa régénération politique et cherche à conquérir parmi les peuples commerçants la place qu'il mérite assurément. Nous avons dit aussi exactement que possible les ressources dont le pays pouvait disposer; nous avons, en un mot, prouvé sa vitalité et son énergie. L'opinion que nous émettions se trouve confirmée par les faits. Une grande opération financière est sur le point d'être lancée pour le compte du gouvernement italien par les maisons les plus importantes de Paris et de l'étranger. C'est dans les premiers jours de ce mois que la régie coïntéressée des tabacs du royaume d'Italie doit, dit-on, émettre ses actions et obligations. L'opération a pour objet la fondation d'une société anonyme prenant en régie pendant quinze ans, à partir du 1er janvier 1869, moyennant une redevance fixe et avec la participation de l'État dans les bénéfices, l'exploitation du monopole des tabacs. A cet effet, il est créé une société au capital de 50 millions, ayant pendant quinze ans le privilége exclusif de la fabrication, de la vente et de la revente en gros et en détail des tabacs de toutes espèces dans toutes les parties du territoire italien où ce monopole est actuellement exercé par le gouvernement. La Société, en échange de cette importante concession, fait une avance de 180 millions au gouvernement, à valoir sur le montant de la redevance à lui payer pendant 15 années. C'est pour parfaire ces 180 millions que la Société des tabacs d'Italie va émettre une série d'obligations qui, dit-on, seront remboursables à 500 fr., et rapporteront 30 fr. d'intérêt annuel. Le cours d'émission, qui n'est pas encore fixé définitivement, ne sera pas supérieur à 420 fr., ni inférieur à 400. Ces obligations ont la double garantie et du gouvernement italien, et de la Société fermière, qui retient sur les sommes à payer annuellement au gouvernement italien les fonds nécessaires pour l'amortissement et le remboursement de son emprunt.

Telles sont les conditions premières de cette grande opération, dont nous n'indiquons pour cette fois que les caractères principaux. Ce sont MM. Stern de Paris et de Francfort, le Crédit mobilier italien et un syndicat de banquiers allemands, qui ont la direction de cette affaire. Ces noms seuls nous inspirent confiance. MM. Stern représentent et personnifient, dans la plus haute expression, la banque allemande, c'est-à-dire les maisons où les affaires sont traitées avec tout le sérieux, toute l'importance qu'elles comportent. Un des grands principes caractéristiques qui sont la gloire des banquiers d'Allemagne, c'est la prudence qu'ils mettent dans les affaires qu'ils traitent, la confiance qu'ils ont dans l'avenir et la prospérité de celles qu'ils offrent à leur clientèle. Aussi, dans cette opération des tabacs d'Italie, n'y a-t-il aucun aléa, aucune chance d'insuccès, aucune cause de perte. Les obligations qui vont être émises ont une double garantie : l'Etat et la Société; on les assimile à des titres de rente; elles ont, à notre avis, cet immense avantage de n'avoir à subir aucun de ces risques de dépréciation causés par des événements politiques qui influent sur la tenue des fonds publics. Dans notre prochaine chronique, nous reviendrons sur cette opération, qui ne peut manquer de réussir. Ce ne serait qu'un légitime hommage rendu aux personnes honorables qui

Digitized by Google

la patronnent et la prennent sous leur sauvegarde et leur protection.

On nous dit que de nouvelles opérations de la plus grande importance s'élaborent à la Société générale. On nous assure qu'elle sera chargée d'émettre le capital actions du chemin de fer du Nord-Ouest autrichien, et qu'un emprunt turc, ayant des garanties toutes spéciales, vient de lui être concédé.

Nos sympathies pour cette puissante institution de crédit ne sont point douteuses, et nous serons véritablement heureux de trouver l'occasion de la seconder, dans la mesure du possible ; sans doute nous regrettons de voir sa trop grande immixtion dans des affaires étrangères, quand son but est et doit être dans des affaires françaises. Mais nous savons aussi reconnaître les difficultés qui ont pu naître de la grandeur même du programme de cette société. La Société générale doit être la première de nos institutions de crédit. Après la Banque de France, dont la mission est toute tracée, dont le cercle des opérations est complétement déterminé, la Société générale peut prendre la première place. C'est à elle qu'il convient de ranimer l'industrie et le commerce nationaux ; de fortifier l'industrie française pour la mettre en état de lutter avec avantage contre la concurrence étrangère. C'est à elle qu'il convient de rappeler dans la circulation commerciale tous les capitaux qui s'éloignent de la société en commandite; de favoriser le développement des entreprises commerciales et industrielles en leur apportant l'appui de son crédit, la garantie d'un contrôle plus efficace. Son but doit être de négocier toutes les opérations qui ont pour objet d'accroître les forces productives du pays et d'étendre les relations du commerce international. Alors ce grand établissement financier pourra s'intituler avec raison : « *Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France* ; » alors on ne lui demandera pas, comme on le fait, et non sans raison, quels profits la France a recueillis dans les emprunts brésiliens, indiens, turcs, autrichiens, espagnols, auxquels cette société s'est intéressée.

Au milieu des crises politiques et financières que l'Europe traverse presque perpétuellement, les compagnies qui disposent de capitaux considérables doivent veiller avec soin à ce que leur programme soit strictement exécuté, à ce que leurs statuts soient rigoureusement observés. Mieux vaut cent fois déclarer à des actionnaires qu'en raison de la situation des affaires, il n'a pas été possible de faire fructifier leurs capitaux, que de leur distribuer des dividendes recueillis au risque de compromettre tout ou partie de l'actif social. Ce qui est arrivé au Crédit mobilier doit indiquer à nos institutions de crédit où est le danger, où est le péril. Les années de prospérité furent celles où la Société ne s'occupait que des affaires françaises; les années difficiles et malheureuses arrivèrent avec les entreprises étrangères.

On reproche aux anciens administrateurs du Crédit mobilier bien des fautes commises; on les a accusés et on les accuse d'imprévoyance, d'impéritie, de mauvaise gestion. Le plus coupable, c'est la triste situation des affaires depuis 1856; c'est le malaise général qui pèse sur l'Europe entière depuis des années. Les actionnaires du Crédit mobilier

Digitized by Google

étaient habitués à recevoir des dividendes importants; le jour où, par la force des circonstances, une diminution leur a été annoncée dans leurs revenus, les plaintes ont commencé ; puis, quand ils se sont vus réduits à l'intérêt statutaire, ils ont récriminé. De récrimination en récrimination, et la calomnie aidant, on en est venu à accuser tout le monde, tous ceux qui, peu ou beaucoup, avaient pris part à la direction des affaires du Crédit mobilier.

Ce que disait un poëte de l'antiquité sera toujours vrai ;

« Donec eris felix multos numerabis amicos;
» Tempora si fuerint nubila, solus eris. »

Oui, la chute du Crédit mobilier est un grand exemple et un grand enseignement Plus les circonstances seront difficiles, plus la situation générale des affaires sera tendue, plus les sociétés de crédit doivent prendre garde. A la tête de la Société générale se trouvent des hommes influents, considérables, honnêtes. Nous avons confiance en eux; mais, nous le leur dirons encore :

« Deux précautions valent mieux qu'une. »

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Cie, 5, rue Coq-Héron.

Digitized by Google

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE 1864

DEUXIÈME PARTIE [1]

II

C'est ici le lieu de rechercher, avant d'aborder le sujet de la convention du 15 septembre, quel fut le motif qui porta le gouvernement italien à charger d'une mission officieuse, auprès de l'empereur Napoléon, le marquis Pepoli, qui remplissait à cette époque les fonctions de ministre plénipotentiaire près de la cour de Saint-Pétersbourg. Les conditions morales de l'Italie s'étaient-elles, au mois de juillet 1864, améliorées au point que M. Drouyn de Lhuys paraissait le désirer pour qu'on pût reprendre, avec chance de succès, des négociations sur l'objet si important de la question de Rome? Ou plutôt, le choix de M. Pepoli n'est-il pas de nature à indiquer que la situation de l'Italie réclamait l'appui de l'Empereur pour la tirer d'une position difficile et insoutenable? C'est là un point assez délicat, qu'il est important de résoudre, si l'on ne veut pas se méprendre sur le sens de la convention, et si l'on veut s'expliquer la raison pour laquelle cet acte si considérable n'a pas entièrement atteint son but, et faillit provoquer, dès le mois de novembre 1867, la seconde expédition de Rome.

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 30 septembre 1868.

Digitized by Google

La situation dans laquelle le ministre Minghetti se trouvait, au mois de juillet 1864, à la veille de la clôture de la session parlementaire, était celle-ci : Des trois questions principales que le ministère, en arrivant au pouvoir, avait trouvées debout devant lui : la question de Rome, la question de la Vénétie, la question financière, aucune n'avait pu recevoir une solution.

La question de Rome, ainsi que nous l'avons vu, n'avait fait aucun pas depuis la note de M. Drouyn de Lhuys du 26 octobre 1862. Elle avait été, jusqu'à un moment donné, laissée volontairement à l'écart, soit parce que l'occasion ne paraissait pas favorable, soit parce que l'on sentait le besoin de concentrer toute la sollicitude du gouvernement sur la question de la Vénétie. L'insurrection de Pologne, en 1863, le conflit dano-germanique ensuite, avaient fait briller aux yeux du ministère l'espoir de retrouver l'occasion d'une guerre pour la libération de la Vénétie. Tout fut disposé en vue des événements; des approvisionnements extraordinaires furent commandés, un nombre considérable d'armes et de chevaux fut acheté, une classe de soldats, dont le payement n'était pas inscrit au budget, fut maintenue sous les armes ; les navires furent mis en état d'armement; on se comporta absolument comme si on eût été à la veille d'une guerre formidable. Ce fut pour le ministère un moment d'angoisses que celui où il vit disparaître les probabilités de la guerre, et où il se trouva en face d'une position financière presque désastreuse. La question des finances était fatalement la seule que le ministère s'était engagé devant le pays à résoudre, puisqu'il n'était pas en son pouvoir de prendre des engagements aussi absolus à l'égard des questions de Rome et de Venise ; et il arrivait justement que c'était cette question financière qu'il venait de compromettre, sans que le bonheur lui échût de rien accomplir ni du côté de Rome, ni du côté de Venise.

Le ministère avait jusque là obtenu constamment la majorité dans tous les votes importants qui avaient eu lieu à la Chambre; mais tandis que l'opposition réussissait chaque jour à recruter de nouveaux éléments, le parti ministériel allait s'affaiblissant sans que le ministère fît rien pour empêcher ce commencement de dissolution.

Les députés du Piémont se signalèrent particulièrement dans cette lutte sourde qui minait l'autorité et l'existence du ministère. Appartenant la plupart à l'ancienne majorité cavourienne, ils n'auraient pu, sans faillir à eux-mêmes, voter contre un ministère sorti des rangs du parti modéré ; mais ils entouraient le plus souvent leurs votes de tant de restrictions et de réserves, que ceux-ci avaient l'air beaucoup plus d'un vote de défiance que d'un vote de confiance.

Digitized by Google

On avait beau protester que le sentiment de municipalité était éteint; il transpirait par tous les pores. Aux yeux des Piémontais, le ministère Minghetti était un ministère antipiémontiste, puisque tous les portefeuilles d'une importance politique étaient aux mains d'hommes politiques appartenant aux autres provinces italiennes. Il y avait un fait surtout qui entretenait leur froideur envers le ministère Minghetti ; ce fait, c'était l'administration de l'intérieur confiée à M. Peruzzi, Toscan, qui avait jadis proclamé à la Chambre, le 18 juin 1862, qu'il était impossible d'imprimer une allure sincèrement et franchement italienne tout le temps que le siége du gouvernement resterait à Turin. Les députés piémontais étaient peut-être inférieurs, pour la plupart, à leurs collègues appartenant aux autres provinces, en ce qui a trait à la culture littéraire et scientifique ; mais ils les dépassaient, et de beaucoup, en ce qui constitue la tactique parlementaire. Il aurait été d'une sage politique de la part du ministère de les rallier solidement au gouvernement, ou tout au moins de les placer dans une fausse position. Il ne fit ni une chose ni l'autre. La froideur qu'ils témoignaient au début envers le ministère ne tarda pas à se changer presque en animosité. Le projet de loi d'un impôt unique sur la richesse mobilière eut pour effet d'aliéner au ministère un des rares Piémontais qui lui étaient restés fidèles, l'honorable M. Lanza, jadis ministre des finances sous M. de Cavour, et qui était le président des réunions de la majorité. La loi de la péréquation de l'impôt foncier, qui allait peser surtout sur le Piémont, lequel, seul, entre les provinces italiennes, n'avait pas de cadastre, brisa le dernier lien qui rattachait les députés piémontais au parti ministériel, et les jeta décidément dans l'opposition.

Le Ministère se trouvait dans une position étrange. D'un côté, c'étaient les Piémontais qui l'accusaient de miner leur influence et d'être dominé par un sentiment d'antipathie à leur égard. D'un autre côté, les Italiens appartenant aux autres provinces, les Napolitains, surtout, l'accusaient de vouloir *piémontiser* l'Italie et de se laisser trop influencer par l'atmosphère morale du Piémont. Peut-être le ministère ne méritait-il entièrement les reproches ni des uns ni des autres ; mais il les rendait possibles par sa faiblesse et son insouciance, qui lui suscitait des ennemis sans lui faire d'amis.

Des paroles imprudentes que le ministère venait de prononcer au Sénat à la séance du 16 juin 1864, lors de la discussion de la loi sur la péréquation des impôts, contribuèrent surtout à renforcer les rangs de ses ennemis. Le comte Ponza de San Martino, en critiquant très vivement la loi, avait réclamé l'attention du cabinet sur les conséquences politiques que le vote aurait pu produire dans le pays. M. Minghetti avait répondu quelque peu dédaigneusement

Digitized by Google

que ces craintes ne s'étaient fait jour que lorsque les passions politiques, qui *préfèrent le parti à la patrie et la municipalité à la nation*, avaient essayé de semer au sein des populations piémontaises les germes de la discorde. Quelques jours après cette sortie de M. Minghetti contre les Piémontais, ceux-ci allaient lui livrer à la Chambre un rude combat sur le terrain financier, où ils étaient sûrs de rencontrer un grand nombre d'alliés sur presque tous les bancs.

M. Minghetti, dans le programme financier qu'il avait exposé à la Chambre le 14 février 1863, avait laissé échapper un peu légèrement la promesse que, dans quatre ans au plus tard, c'est-à-dire au 1er janvier 1867, il aurait ramené un parfait équilibre entre les recettes et les dépenses. Dans ses prévisions, il avait cru pouvoir limiter à 550 millions le déficit ordinaire des quatre années 1863-64-65-66 et à 400 millions le déficit extraordinaire, en se proposant de ne dépenser sur le budget extraordinaire que 100 millions par an. Ayant demandé et obtenu 700 millions par la voie de l'emprunt, et en prélevant 40 millions sur les biens domaniaux, on se serait trouvé en 1867 avoir entièrement rétabli l'équilibre entre les recettes et les dépenses, en ne laissant derrière soi que 185 millions de dette flottante.

Au point où l'on était réduit à la fin du premier semestre 1864, à la suite des dépenses causées par les armements extraordinaires et par le manque d'ordre et d'économie dans la plupart des administrations de l'Etat, la réalisation du plan financier ministériel pour la date indiquée apparaissait évidemment impossible.

L'honorable M. Saracco, appartenant à la députation piémontaise et qui avait été jadis secrétaire général du ministère des finances, sous l'administration de M. Ratazzi, n'avait pas besoin de recourir à la merveilleuse souplesse de son talent et à son habileté dans le maniement des chiffres, pour faire ressortir aux yeux de tout le monde la faiblesse du plan ministériel.

En résumé, voici la situation financière telle qu'elle apparaissait à la Chambre d'après les calculs auxquels l'honorable M. Saracco s'était livré : Un déficit de 337 millions rien que sur le seul budget ordinaire de 1864, et cela sans que, pour l'exercice 1865, on pût compter sur plus de 40 à 45 millions d'impôts résultant des trois lois d'impôt récemment votées, mais qui auraient à peine suffi soit à balancer la diminution dans d'autres branches du revenu public, soit à couvrir l'augmentation des dépenses.

Quant au budget extraordinaire, au lieu de dépenser 100 millions par an, on avait déjà dépensé pour deux années 334 millions, et, tout en défalquant les activités, il restait toujours un découvert d'une somme de 284 millions et plus.

Digitized by Google

M. Minghetti s'efforça d'amoindrir la mauvaise impression que la constatation de ces faits produisit sur la Chambre, mais lui-même fut obligé d'avouer qu'il lui avait manqué un des éléments principaux de son plan, c'est-à-dire la base sur laquelle il s'était appuyé pour calculer le déficit ; « Ce n'est pas le plan en lui-même, ajoutait-il, qui a failli, c'est le temps qui fait défaut. » S'il n'eût pas été ministre, il aurait certes ajouté ce qu'il ne manqua pas de mentionner deux ans après, le 21 février 1866, c'est-à-dire que la prévision d'une guerre, qui s'était depuis évanouie, n'avait pas peu contribué à apporter une révolution dans son plan.

Le député Saracco s'était efforcé de maintenir le débat presque uniquement sur le terrain financier, sachant bien qu'il n'était pas aisé au ministère de réfuter ses arguments sur ce point. Il se borna à glisser quelques mots à la fin de sa harangue à l'adresse de la politique antipiémontiste du ministère. « Qu'il me soit permis avant de finir, dit-il, de repousser énergiquement ces folles et impudentes (*invereconde*) accusations que l'on a lancées naguère avec tant de complaisance sur la tête d'honnêtes citoyens qui servent fidèlement depuis longtemps leur pays, sans qu'ils aient jamais demandé quel prix ils en auront, et qui, pour récompense de modestes services, ont mérité d'être appelés les hommes municipaux et cela de la part d'individus parvenus d'hier sur la scène politique, qui se posent gravement en Burgraves et qui nous ont salués dans leurs journaux avec le nom gracieux d'*émigrés à l'intérieur.* »

Ces mots si remplis d'amertume furent les avant-coureurs de l'orage qui éclata le lendemain au sein de cette atmosphère remplie de passions et de rancunes. Un orateur fougueux et intarissable, M. Boggio, lui aussi appartenant à la députation piémontaise, porta décidément le débat sur le terrain politique, que les auteurs des interpellations avaient eu soin d'éviter autant qu'il avait été possible. M. Boggio brisa complétement avec toute convenance parlementaire, et donna un libre essor aux rancunes qui couvaient dans son sein. Sa parole mordante et incisive versa le persiflage sur les hommes les plus marquants du cabinet en évoquant les souvenirs des anciens gouvernements qu'ils avaient servis ou des partis révolutionnaires qui les avaient comptés parmi leurs adeptes. Les mots que M. Minghetti avait naguère prononcés au Sénat à l'adresse des municipalistes piémontais excitèrent surtout la critique passionnée de M. Boggio. « Ces mots, dit-il, sont à mes yeux une révélation... Messieurs, expliquons-nous avec calme, avec modération, mais avec franchise sur cet argument délicat. Nous ne vous demandons pas de remerciements, nous ne vous demandons pas de la gratitude,

Digitized by Google

nous ne vous demandons pas de récompenses. Nous n'avons accompli que notre devoir, et nous n'avons pas l'habitude de demander récompenses pour avoir fait notre devoir. Dans les anciennes provinces, j'en appelle à vous, messieurs les ministres, est-ce que l'on a jamais demandé des emplois ou des indemnités?... Nous ne vous demandons que la justice... Les mots que le président du conseil vient de prononcer au Sénat, s'ils l'eussent été en d'autres circonstances et sans certains précédents, n'auraient peut-être pas eu, même à mes yeux, toute la gravité que je crois devoir leur attribuer en ce moment. Mais, puisque depuis plusieurs mois on fait réapparaître à tout instant cet épouvantail, puisque l'on évoque ce fantôme que l'on appelle du nom de *piémontésisme*, puisque ce fantôme a été introduit au sein même du Parlement... il est temps de nous expliquer à l'égard de cette insinuation. Vous le savez, Messieurs, on dit tout haut hors de cette Chambre qu'il existe un parti municipal qui verrait volontiers s'arrêter ici le cours de l'unification italienne. Pour présenter cette supposition comme raisonnable, on ne nie pas que les hommes politiques du Piémont aient naguère désiré l'unité de l'Italie; ce serait trop, on le comprend. L'on convient au contraire que pendant quelque temps eux aussi ont désiré et voulu l'unité de l'Italie; mais l'on ajoute que, lorsqu'ils la désiraient et la voulaient, ils n'en prévoyaient pas toutes les conséquences, et qu'aujourd'hui qu'ils commencent à les éprouver, le sentiment unitaire va s'affaiblissant en eux. On porte à l'appui de cette insinuation la question de la capitale, la loi de péréquation, l'hégémonie : on dit, en un mot, que le désir de l'unité complète de l'Italie est allé s'amoindrissant chez les hommes politiques du Piémont dès que ceux-ci ont compris que cette unité aurait pour conséquence le transfert de la capitale à Rome, l'augmentation de l'impôt foncier, dès que le Piémont enfin ne pourrait plus exercer l'hégémonie sur le reste de l'Italie. Qu'ils plaisent ou non, ce sont là les raisonnements que l'on fait; et si jusqu'à présent ils n'ont pas trouvé d'écho dans cette enceinte, je sais bien qu'il faut en attribuer le mérite à votre loyauté parfaite; mais il n'est pas moins vrai que ces insinuations se font, que ces accusations se répandent. »

Ce n'est pas ici le cas de reproduire les réponses que M. Boggio crut devoir faire à toutes ces attaques contre le Piémont. Nous constatons seulement que le ton passionné de ces réponses eut pour résultat d'envenimer la plaie saignante du municipalisme, et d'élever encore davantage les barrières qui s'élevaient entre le ministère et la députation piémontaise. Il est juste d'ajouter que celle-ci répudia à l'unanimité toute solidarité avec les imprudences et les audaces de

Digitized by Google

langage de M. Boggio, si bien qu'au lendemain même de cette harangue l'honorable M. Saracco retira ses interpellations.

Celles-ci furent néanmoins reprises par l'honorable M. Ferrari, qui, étranger aux manœuvres des partis parlementaires, ne pouvait admettre que l'on interrompît de la sorte une discussion si importante.

Nous laisserons de côté les incidents du débat. Nous mentionnerons seulement deux discours de MM. de Sanctis et Crispi, qui jettent une vive lumière sur la situation.

M. de Sanctis, Napolitain, avait été jadis ministre de l'instruction publique en 1861, dans le cabinet présidé par M. de Cavour, et ensuite dans celui qui fut présidé par le baron Ricasoli. Le manque d'énergie et de décision de la part du ministère Minghetti l'avait éloigné peu à peu de la majorité, sans toutefois le rejeter du côté de l'opposition. Il faisait, pour ainsi dire, parti à lui seul, ainsi que M. Ferrari. S'élevant au-dessus des passions qui agitaient l'assemblée, M. de Sanctis traçait ainsi la physionomie de la situation : « Si nous voulons consulter ce qu'il y a en ce moment dans la Chambre, ce qu'il y a dans le pays, nous trouvons la lassitude, l'impatience du provisoire. Le provisoire, Messieurs, aurait été peut-être supporté par la population italienne si le ministère eût eu le bonheur de jeter au milieu de la nation quelque grand événement soit dans la politique intérieure, soit dans la politique extérieure, qui eût fait disparaître cette idée que, depuis dix-huit mois, nous sommes comme engourdis, et qu'on ne peut pas marcher en avant. Je ne veux pas en faire un grief au ministère : ce n'est pas sa faute, c'est du malheur. » « Et maintenant, conclut-il en faisant allusion à l'envoi de l'escadre italienne devant Tunis, maintenant nous en sommes à attendre que le salut du ministère vienne de Tunis. »

Quant à M. Crispi, un des chefs, pour ne pas dire le chef de la gauche, il était involontairement porté à charger les couleurs, mais au fond il ne faisait qu'exprimer avec assez de justesse le sentiment de l'opinion publique lorsqu'il résumait par ces mots les résultats de la politique suivie en Italie depuis quelque temps : « Qu'est-ce que l'on a fait, Messieurs, en ces quatre ans? Le discours du député Saracco vous l'a complétement dévoilé; après quatre ans, nous en sommes avec le pays dans le mécontentement, avec des finances désordonnées, avec une administration plus désordonnée encore que les finances. Nous sommes en même temps une Chambre dans laquelle il n'y a pas une fraction qui représente une idée autour de laquelle puisse se rallier une majorité compacte. »

Le 5 juillet, le vote eut lieu. Le ministère réunit encore 182 voix contre 126; mais le débat avait dévoilé sa faiblesse. Il était

Digitized by Google

évident aux yeux de tout le monde que, s'il n'était pas à même de résoudre la question financière ou de se relever devant le pays par un acte de haute politique, la réouverture de la session parlementaire au mois de novembre 1864 lui serait fatale. Une amélioration dans l'état des finances aurait pu être obtenue par des économies sur les budgets de la guerre et de la marine ; mais le ministère s'était trop compromis devant le Parlement en se refusant absolument de suivre cette voie que, le comte de San-Martino, au Sénat, et M. Saracco, à la Chambre, lui avaient indiquée pour qu'il lui fût possible d'attendre son salut de la question financière. Un grand acte politique seul pouvait le tirer de l'embarras dans lequel il se trouvait.

Pendant quelque temps, le ministère nourrit l'espoir que, si les négociations pour l'évacuation de Rome lui apportaient un résultat négatif, en revanche les affaires de Tunis lui fourniraient l'occasion sinon d'un acte éclatant à accomplir, au moins d'un succès diplomatique ou militaire. A cet effet, des officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie avaient été envoyés à Tunis dans le but d'étudier les moyens de débarquement et les ressources militaires du pays. Une escadre avait été expédiée ensuite dans les eaux de la Goulette. Un corps d'expédition, sous les ordres du général Longoni, était prêt à s'embarquer à Gênes au premier signal. Deux mois s'écoulèrent inutilement dans cette attente. Il ne restait désormais d'autre espoir que dans une solution immédiate de la question de Rome.

III

C'est au mois de mai 1864, c'est-à-dire lorsque l'occasion d'une guerre contre l'Autriche venait de s'évanouir, que le gouvernement italien entreprit de faire de nouvelles démarches auprès du gouvernement impérial pour obtenir la cessation de l'intervention française.

Pendant l'année qui venait de s'écouler, les rapports officiels entre les deux cabinets ne s'étaient pas améliorés au point de faire espérer un prompt succès. C'est pourquoi les premiers pas furent-ils tentés auprès de l'empereur Napoléon lui-même par l'entremise du marquis Pepoli. Quelques mots prononcés par M. Minghetti à la séance du 14 mai 1864, lors de la discussion générale du budget des affaires étrangères, indiquent assez la nature des idées que M. Pepoli avait été chargé de mettre en avant dans ses entretiens avec l'Empereur. « La France, disait M. Minghetti, a établi comme droit public italien le principe de la souveraineté nationale ; elle a

Digitized by Google

établi comme droit public extérieur le principe de non-intervention. Nous demandons l'application de ce principe à la question romaine. C'est sur ces bases que des communications amicales ont été faites et que l'on a commencé un échange d'idées aussitôt que nous avons cru que cet échange pourrait aboutir à des conséquences utiles et fécondes. Le jour où la France sera convaincue qu'elle peut appliquer ses principes de droit intérieur et extérieur aux affaires de Rome, ce jour, notre triomphe sera assuré. C'est sous ce point de vue que deviendra très vrai et très important ce mot qui était hier répudié par M. Chiaves : *Rome rendue aux Romains*. Nous ne pouvons demander à la France, dans nos négociations, que de rendre Rome aux Romains. » M. Minghetti concluait ensuite par une réflexion très juste, qu'on pourrait prendre comme une réponse anticipée à ceux qui, dans la Convention qu'on allait signer quatre mois après, entrevoyaient une renonciation à l'ordre du jour du 27 mars 1861 : « Si vous demandez à notre peuple s'il est disposé à renoncer au principe de l'intégrité nationale, à l'idée de Rome capitale d'Italie, il vous répondra unanimement que non ; mais si vous lui demandez s'il lui semble convenable de faire même un seul pas vers le but, si pour obtenir la cessation de l'intervention française à Rome, il accepterait de bon gré une progression graduelle dans la solution de la question, je crois que le peuple italien répondra affirmativement à l'unanimité. »

Ce n'étaient pas là des idées que le gouvernement italien faisait entendre pour la première fois auprès de la cour des Tuileries : elles avaient été jadis émises, sans parler de M. de Cavour, par le général Durando et par M. Visconti-Venosta lui-même, peu de mois auparavant. Soit pour un motif, soit pour un autre, elles n'avaient pu triompher jusque là. Si M. Pepoli devait être plus heureux que ses prédécesseurs, nous croyons qu'on doit en rechercher la cause ailleurs encore que dans la justesse de ces idées, dans les arguments d'un ordre différent qu'il sut faire valoir auprès de l'Empereur, et qui devaient influer fortement sur l'âme d'un souverain pour qui l'échec de l'unité italienne aurait été presqu'un échec personnel.

Quoi qu'il en soit, nous voyons qu'après l'arrivée de M. Pepoli à Paris, M. Drouyn de Lhuys répondit officiellement, au commencement du mois de juin, aux communications qui lui avaient été faites le 9 juillet 1863, et qu'il demanda des propositions formelles.

M. Visconti-Venosta écrivit alors (17 juin) à M. Nigra pour le charger de porter à la connaissance de M. Drouyn de Lhuys que le gouvernement italien prenait pour base les négociations de M. de Cavour, ainsi qu'on avait déjà laissé entrevoir dans la dépêche

Digitized by Google

ci-mentionnée, du 9 juillet 1863. Le ministre des affaires étrangères du roi Victor-Emmanuel ajoutait que, pour démontrer plus clairement que l'Italie n'était pas éloignée d'un rapprochement avec le Pape, elle s'engagerait à entrer en arrangement pour prendre à sa charge la part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise afférente aux provinces annexées au royaume d'Italie.

M. Drouyn de Lhuys, après avoir reçu les ordres de l'Empereur, accepta en principe cette base de discussion et ne tarda guère à se mettre d'accord avec MM. Nigra et Pépoli pour la rédaction d'un projet de convention.

L'article premier fut conservé tel qu'il était dans l'article correspondant du projet primitif de M. de Cavour : « 1° L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire. »

L'article 2, dans le projet primitif, portait que l'évacuation des Français commencerait quinze jours après la signature de la convention. Malgré les efforts faits par les plénipotentiaires, ce terme ne put être porté à moins de deux ans. Il resta rédigé ainsi : « La France retirera ses troupes des Etats pontificaux graduellement et à mesure que l'armée du Saint-Père sera organisée. L'évacuation devra néanmoins être accomplie dans le délai de deux ans. »

Quant au troisième article, il est tel qu'il se trouvait dans le projet de Cavour, sauf que, au lieu de fixer à dix mille le chiffre des forces qui devaient former l'armée pontificale, on établit que ces forces ne devaient pas dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien. On ajouta en outre les paroles : *tranquillité sur la frontière*, pour indiquer l'obligation de la part du gouvernement pontifical d'empêcher que sa frontière devînt un repaire du brigandage. « Art. 3. Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du Saint-Père et la tranquillité tant à l'intérieur que sur la frontière de ses Etats, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien. »

Le quatrième article du projet primitif portait que l'Italie serait entrée en arrangement *avec le gouvernement du pape* pour le règlement de la dette. Dans le nouveau projet, on omit cette indication, puisqu'à la suite des déclarations réitérées du Saint-Siége qu'il ne reconnaissait pas de gouvernement italien, elle aurait pu paraître un acte dérisoire. L'article resta donc conçu ainsi qu'il suit : « L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise. »

Digitized by Google

Suit le 5e article, portant que la convention aurait été ratifiée, et que les ratifications en auraient été échangées dans le délai de quinze jours, de la date de la signature, ou plus tôt, si c'était possible.

Les négociateurs italiens n'avaient rien de plus pressé que de signer une convention rédigée en des termes relativement si favorables à l'Italie. Ils pensaient bien que ce n'était pas à la finesse de leurs compatriotes qu'aurait échappé tout ce que renfermait d'avantageux pour eux cette équivoque nouvelle que l'ordre du jour du 27 mars 1861 engendrait. Mais ce fut justement l'équivoque ancienne qui ne permit pas qu'on en consacrât une nouvelle, ou pour le moins ce fut elle qui força le gouvernement français de se garantir, autant que possible, contre l'interprétation que le public aurait donnée à la Convention. La Convention était évidemment une renonciation implicite à l'ordre du jour du 27 mars, puisque le gouvernement italien s'engageait à ne pas attaquer et à ne pas laisser attaquer le territoire pontifical; mais aux yeux du gouvernement français une renonciation implicite ne parut pas suffisante. MM. Nigra et Pépoli, tout en protestant que l'Italie aurait exécuté la Convention avec la loyauté la plus parfaite, exposèrent à M. Drouyn de Lhuys les motifs tout à fait exceptionnels qui empêchaient absolument le gouvernement italien de répudier un vote émis par le Parlement et acclamé par la nation tout entière. M. Drouyn de Lhuys n'exprima pas des doutes, en ce qui le concernait personnellement, à l'égard de la loyauté et de l'énergie du gouvernement italien, mais il soutint que le gouvernement français avait des ménagements à garder envers l'opinion catholique, et qu'il était nécessaire que la signature de la Convention pure et simple ne put être envisagée comme un abandon du pape aux mains de ses ennemis. Par conséquent, si le gouvernement italien ne croyait pas pouvoir s'engager à un acte de déclaration qui eût paru contraire à l'ordre du jour du 27 mars, et s'il tenait d'ailleurs à voir cesser l'intervention française à Rome, il était indispensable qu'il donnât à la France une *garantie matérielle* que la Convention serait observée.

Cette demande formelle et péremptoire, qui bouleversait de fond en comble le programme que la diplomatie italienne s'était tracé, témoignait assez qu'aux yeux de M. Drouyn de Lhuys les conditions morales de l'Italie ne s'étaient guère améliorées depuis la réponse qu'il avait faite à la dépêche du 9 juillet 1863. Il semble qu'en ces conditions il eût été de l'intérêt de l'Italie d'attendre une occasion plus favorable dans laquelle une garantie *morale* eût paru suffisante au gouvernement français. Le cabinet de Turin ne fut pas de cet avis. On se soumit aux exigences de M. Drouyn de Lhuys, et on

Digitized by Google

s'occupa de chercher quelle était cette garantie *matérielle* qui aurait satisfait le gouvernement français.

Nous ne croyons pas faire tort ni à MM. Nigra et Pépoli ni au cabinet de Turin, si nous affirmons que, malgré les ressources inépuisables que l'on connaît aux imaginations italiennes, abandonnés à eux-mêmes, ils travaillèrent dans le vide à la recherche de cette *garantie*. Il paraît que M. Pepoli fut plus heureux dès qu'il put s'aboucher avec l'Empereur. M. Pepoli, faute de n'avoir pas trouvé de garantie matérielle à proposer au gouvernement français pour le décider à signer le projet de Convention, plaçait sous les yeux de son auguste parent le spectacle d'une Italie désorganisée et affaiblie, tant que la question de Rome demeurerait irrésolue. « Que Votre Majesté veuille bien le croire, si l'Italie n'a pas Rome pour capitale, elle ne peut pas se constituer. Il est impossible de gouverner l'Italie en restant à Turin... » — « Et pourquoi n'iriez-vous pas ailleurs ? » Cette interruption qu'une calme impassibilité opposait à la fougue de l'orateur italien fut, paraît-il, un éclair aux yeux de M. Pepoli. Il crut avoir enfin trouvé cette introuvable garantie *matérielle* qui aurait satisfait les exigences de M. Drouyn de Lhuys.

M. Nigra n'estima pas, paraît-il, que ce fût là le meilleur des expédients. Quoi qu'il en soit, dès que l'on eut constaté qu'aux yeux de M. Drouyn de Lhuys le transfert de la capitale serait accepté comme une garantie, on en référa au cabinet de Turin.

Il est juste de dire que les ministres italiens, quoiqu'ils fussent convaincus de la difficulté de gouverner l'Italie en restant à Turin et qu'ils fussent justement alors en butte plus que jamais à l'opposition acharnée des Piémontais, hésitèrent à donner leur approbation à l'expédient imaginé à Paris. Un de leurs collègues, M. Ménabrea, ministre des travaux publics, qu'on avait lieu de tenir pour agréable à l'Empereur, fut envoyé à Vichy pour tâcher de l'amener à ne point exiger la garantie matérielle et de lui inspirer la confiance que le gouvernement italien serait assez fort pour empêcher la convention d'être violée. L'Empereur, malgré toute la sympathie que la cause italienne lui inspirait, ne se laissa pas persuader par les arguments de M. Ménabrea. Il répéta ce qu'il avait déjà dit à M. Nigra : que, si l'on tenait à ce qu'il retirât ses troupes de Rome, il lui était absolument impossible de le faire, dans l'état où se trouvaient en ce moment les esprits en France et en Italie, sans une garantie matérielle.

Au retour de M. Ménabrea à Turin, le conseil des ministres se décida enfin à accéder aux demandes de la France. Le choix de la ville où le siége du gouvernement devait être transporté ne pouvait

Digitized by Google

guère susciter de grandes difficultés. Il n'y eut que MM. Pepoli et Peruzzi qui parurent incliner d'abord en faveur de la ville de Naples. Ils se rallièrent enfin à leurs collègues pour voter en faveur de la ville de Florence, cette même ville que M. d'Azeglio avait déjà signalée en 1861 et qui était naturellement désignée pour ce rôle par la topographie, ainsi que par les grands souvenirs historiques attachés à son nom.

M. Ménabrea fut chargé d'informer le roi de la décision que le ministère avait cru devoir prendre afin d'obtenir la cessation de l'intervention française à Rome. Ce fut pour le roi Victor-Emmanuel un moment bien pénible que celui où il lui fut demandé, au nom du patriotisme et de l'unité italienne, de sacrifier sa bonne ville de Turin, sa ville natale, qu'il s'était engagé à n'abandonner que le jour où les portes de Rome lui seraient ouvertes. L'héritier d'Emmanuel-Philibert et de Charles-Emmanuel II ne pouvait d'ailleurs se résigner à croire, et c'est là ce qui le blessait profondément, que la parole d'un prince de la maison de Savoie ne fût plus considérée comme suffisante et qu'on fût réduit à donner *un gage en main* pour garantir l'observance de la foi jurée. Son émotion fut trop vive pour qu'il crût pouvoir donner ou refuser son consentement sous le coup de cette impression. Il se réserva de répondre après quelques jours de calme et de réflexion.

Au point où le ministère avait désormais porté les choses, un refus du roi aurait eu des conséquences incalculables sur les destinées de l'Italie. Ce refus aurait entraîné infailliblement la démission du cabinet. Cette chute se produisant en pleines vacances parlementaires, sans aucun motif politique apparent qui pût l'expliquer, était de nature à surexciter singulièrement la curiosité publique et à réclamer l'attention sérieuse des partis politiques. Etait-il possible que le secret fût si soigneusement gardé d'un côté et de l'autre, que rien ne transpirât sur les causes véritables de la crise ministérielle? Que serait-il arrivé le jour où la question eût été posée ainsi qu'il suit dans l'esprit des Italiens : « Le ministère a donné sa démission parce que la Couronne s'est refusée de signer une Convention qui avait pour effet l'évacuation de Rome par les Français, à la seule condition que l'on eût transporté provisoirement la capitale à Florence! » Car il ne faut pas se faire illusion, ç'aurait été ainsi que les passions politiques auraient posé la question. Pour un esprit sage et réfléchi, il n'y avait pas à hésiter. Le roi Victor-Emmanuel n'hésita point. Il se rappela, en ce moment, que le cœur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête. Il convoqua le conseil des ministres, et, dans un langage très ferme et très élevé, il les autorisa à conclure la Convention.

Digitized by Google

Devant cette approbation, MM. Nigra et Pepoli furent invités à s'entendre avec M. Drouyn de Lhuys pour la signature de la Convention. La rédaction définitive des articles eut lieu le 14 septembre. A la Convention fut ajouté un protocole, qui devait rester secret, portant que celle-ci n'aurait eu de valeur exécutoire que lorsque le roi d'Italie aurait décrété la translation de la capitale du royaume dans l'endroit qui serait ultérieurement déterminé par lui. Cette translation devait être opérée dans le terme de six mois à dater de ladite Convention. Le 15 septembre, la Convention fut signée par M. Drouyn de Lhuys pour la France, et par MM. Nigra et Pepoli pour l'Italie. Elle devait être ratifiée ensuite par l'Empereur Napoléon et par le roi Victor-Emmanuel.

Une Convention qui avait pour effet de faire cesser l'intervention française à Rome et qui allait placer le pape dans une condition commune à toute autre souveraineté, ne pouvait obtenir rien moins que l'adhésion de l'immense majorité du parti libéral italien. En face de ce succès diplomatique, si le ministère fût venu demander au Parlement l'autorisation de transporter la capitale à Florence, se basant sur des considérations de haute politique et de stratégie militaire, il n'aurait pas rencontré d'opposition sérieuse. Le transfert se serait du moins fait dans des conditions normales; il rentrait entièrement dans la catégorie des mesures d'ordre intérieur; on aurait abandonné un pays peut-être aigri et mécontent, mais on ne l'aurait pas laissé dans les bras des partis factieux. Les conséquences bonnes ou mauvaises que la Convention allait apporter à l'Italie dépendaient, en grande partie du moins, de ce que le protocole demeurât secret, et que le transport de la capitale stipulé par ce protocole reçût la consécration du suffrage parlementaire.

Le président du conseil, M. Minghetti, était si persuadé de la nécessité que le transfert de la capitale s'accomplît sans créer une barrière entre le Piémont et les autres provinces italiennes, qu'au lendemain de la signature de la convention, il fit de vives et pressantes démarches auprès de quelques membres de la députation piémontaise, tels que MM. Lanza, Sella, Berti, etc., pour les amener à accepter des portefeuilles. Ces démarches demeurèrent sans succès. Dans l'intérêt général de l'Italie, ces hommes politiques ne se seraient certes pas refusés de s'associer au ministère et de partager la responsabilité de sa politique, mais dans le cas seulement où la question de la capitale n'eût pas été préjugée par un acte signé avec une puissance étrangère. Le ministère d'ailleurs considérait la convention du 15 septembre comme étant du domaine des prérogatives de la Couronne, et n'entendait s'adresser au Parlement que pour avoir les fonds nécessaires pour exécuter le transfert de

Digitized by Google

la capitale. Lors même que d'autres motifs eussent concouru à influer sur le refus de la part des députés piémontais, les considérations que nous venons d'énoncer suffiraient pour l'expliquer et la justifier.

Pendant que ces démarches suivaient leur cours, le ministère télégraphia aux préfets qu'une convention avait été signée sur les bases jadis proposées au gouvernement français par M. de Cavour, *avec le seul engagement* de la part du gouvernement italien de ne pas attaquer et laisser attaquer le territoire pontifical. La dépêche ajoutait que le gouvernement, dans cette nouvelle situation des choses, *croyait* devoir transporter la capitale à Florence. Les préfets étaient invités à répandre et commenter cette nouvelle sans toutefois communiquer le texte de la dépêche à qui que ce fût.

Presque en même temps que cette dépêche venait d'être expédiée, un bruit sourd se répandit dans la ville de Turin. « Une convention, disait-on, venait d'être signée avec la France, qui s'engageait à retirer ses troupes du territoire pontifical dans deux ans, *pourvu que* l'Italie transportât immédiatement sa capitale à Florence. » Les feuilles ministérielles démentirent la nouvelle. Elle ne trouva que plus de crédit parmi le public. On interpella les présidents du Sénat et de la Chambre. Ils répondirent qu'ils ne savaient rien, qu'ils n'avaient été consultés sur rien. Des amis dévoués de la famille royale s'adressèrent au prince de Carignan, le cousin du roi. Le roi Victor-Emmanuel, par une délicatesse exquise et poussée peut-être à l'extrême, ne s'était inspiré, pour la décision qu'il avait prise, que du sentiment de son devoir et de sa conscience. Le prince de Carignan ne savait par conséquent que ce que le public savait lui-même. Si l'on se rappelle l'animosité qui régnait à Turin à l'égard du ministère Minghetti, et dont les symptômes avaient éclaté lors des interpellations de l'honorable M. Saracco sur la situation financière, on comprendra assez facilement que la Convention du 15 septembre, telle qu'elle venait de se manifester aux habitants de Turin, ne pouvait être envisagée par eux que comme un instrument de guerre contre le Piémont et une implicite renonciation au principe de Rome capitale de l'Italie.

Comment se fit-il que le protocole ayant trait au transport de la capitale parvint à la connaissance de la ville de Turin au lendemain même de la signature de la Convention? Sur qui retombe-t-elle, la responsabilité de la violation d'un secret qu'il était si important, si nécessaire de garder? Il serait bien difficile de le constater, ce qui n'aurait pas d'ailleurs une grande importance au point de vue de cette étude. Toujours est-il que la connaissance prématurée du protocole faillit compromettre presque entièrement le but que le minis-

Digitized by Google

tère Minghetti s'était proposé en signant la Convention, et contribua à secouer sur ses bases l'édifice de l'unité italienne en provoquant le soulèvement des passions municipales.

Le ministère, surpris par cet orage imprévu qui éclatait sur sa tête, chercha un refuge au sein du Parlement. Un décret royal en date du 19 septembre en fixa la convocation pour le 5 octobre. Dans le rapport au roi qui précède ce décret le ministère, après avoir exposé le but de la Convention, avouait que la résolution de transporter ailleurs la capitale avait *facilité et rendu possible* la Convention; mais il soutenait que cette mesure avait été dictée surtout par des raisons militaires. Il ajoutait ensuite que le transfert de la capitale, en provoquant une demande de fonds nécessaire pour l'exécuter, aurait donné occasion au Parlement de *discuter* la Convention elle-même.

Le ministère, fort de l'appui de l'immense majorité de l'Italie, qui avait applaudi à la Convention, et plein d'une grande confiance dans l'esprit calme et éclairé des Piémontais, croyait pouvoir attendre sans danger la réunion du Parlement. Il ne compta aucunement sur l'imprévu auquel il est toujours bon de s'attendre dans les moments de crise. Il ne fit rien, soit pour prévenir les troubles, soit pour empêcher, s'il s'en produisait, qu'une répression inhabile ne contribuât à les aggraver et à créer un danger là où il n'y aurait eu qu'une imprudence. C'est faute de cette prévoyance que la démonstration de l'après-midi, dans la journée du 21 septembre, réprimée à coups de dague par des gens de police sur le peuple désarmé, put provoquer le soir même une démonstration, non pas plus sérieuse, mais plus nombreuse, et qu'une compagnie de gendarmes, commandés pour la première fois de leur vie pour un service de sûreté publique, réprima plus brutalement encore à coups de fusil, sans avoir fait les sommations nécessaires. C'est faute de cette prévoyance que, le 22 au soir, une autre répression plus sanglante que celle de la veille put avoir lieu, et dans laquelle l'autorité militaire se montra, dans ses mesures, plus absurde, s'il est possible, que les gens de police et les gendarmes. Ces fautes, appartenant en propre à des employés subalternes sans instructions précises, ou peut-être à des autorités qui ne furent pas à la hauteur de leur position, devaient naturellement passer, aux yeux d'une population exaltée et dans un moment tel que celui-là, pour des actes de provocation et de vengeance de la part du pouvoir ; comme si toute violence commise contre elle dans ces circonstances exceptionnelles n'eût pas été une faute politique dont les conséquences devaient retomber sur le gouvernement !

Le ministère dut subir en effet ces conséquences, justement en

Digitized by Google

vue des circonstances exceptionnelles que la situation avait faite à la ville de Turin. L'esprit de la population, après les scènes affreuses auxquelles elle avait assisté, était tellement surexcité, que si elle ne recevait pas une satisfaction éclatante, on devait s'attendre à quelque catastrophe. La démission du ministère, qui, véritablemeen, par son défaut de prévoyance et d'habileté, avait encouru sa large part de responsabilité dans ces douloureux événements, se présentait comme le moyen le plus prompt de calmer l'irritation du peuple. Quoi qu'il dût en coûter au roi de prendre ce parti, qui pouvait sembler imposé par l'émeute, il y avait cependant tant d'autres intérêts qui auraient été à jamais compromis si une décision pareille n'eût pas été adoptée, qu'il crut dans sa sagesse devoir prier les ministres de se retirer. Ceux-ci étaient les premiers à reconnaître les fautes qu'ils venaient de commettre ou de laisser commettre, mais ils tenaient à ne quitter le pouvoir que lorsqu'ils auraient rétabli la tranquillité dans la ville de Turin, et que leur retraite ne pût être regardée comme une atteinte au principe d'autorité. Ils répondirent par conséquent qu'ils ne remettraient leurs portefeuilles que sur un ordre formel du roi. Cet ordre ne se fit pas attendre, car la situation empirait davantage à chaque moment qui s'écoulait. Le *to be or not to be* du sentiment monarchique dans la ville la plus monarchique de l'Italie était en jeu. Les ministres, sentant leur responsabilité couverte par l'ordre formel de la Couronne, se retirèrent immédiatement. Situation étrange que celle de ce cabinet, qui tombait au lendemain d'un triomphe diplomatique qui, en dehors du Piémont, lui avait conquis les applaudissements de toutes les autres provinces italiennes !

IV

Jusqu'ici nous n'avons fait qu'exposer l'origine et le but de la Convention et les faits qui s'y rattachent. Il nous faut maintenant, avant d'aborder le récit de la période nouvelle que la Convention va traverser sous l'administration du général La Marmora, tâcher de juger cet acte si considérable auquel l'administration Minghetti lia son nom.

Ainsi que le lecteur de la *Revue* aura eu le moyen de le constater en parcourant cette étude, la solution de la question de Rome demeurait impossible tout le temps que l'Italie prétendrait la résoudre en prenant pour point de départ l'ordre du jour du 27 mars 1861. M. de Cavour lui-même, tout en proclamant à la Chambre le droit de l'Italie sur Rome et l'impossibilité pour cette nation de se

Digitized by Google

constituer sans sa capitale naturelle, montrait clairement, en acceptant le projet du 13 avril 1861, que, dans sa pensée, un gouvernement sage et prévoyant ne saurait jamais s'attacher à la recherche de l'absolu s'il veut obtenir quelque succès. Or, la question de Rome, telle que l'opinion publique en Italie l'envisageait par suite d'une interprétation inexacte du programme apparent du comte de Cavour, forçait les ministres qui se succédaient au pouvoir d'aller se heurter contre un obstacle infranchissable, c'est-à-dire contre la résolution inébranlable, de la part du gouvernement français, de ne retirer ses troupes de Rome que lorsque l'Italie se serait engagée de renoncer à la pensée d'en faire sa capitale politique. L'obstacle ne pouvant être abordé de front, il fallait le tourner. L'honorable M. Jacini, ancien ministre des travaux publics sous l'administration de M. de Cavour en 1860-61, dans sa brochure : *La question de Rome au commencement de* 1863, s'efforça, avec l'autorité que lui donnaient son talent et sa position, de ramener l'opinion publique égarée à une plus juste appréciation de la question. « Nous sommes dans une voie sans issue, » s'écriait-il dans cette brochure ; et en développant la théorie de la Convention qui dix-huit mois après entrait dans le domaine des faits, M. Jacini engageait franchement le gouvernement à se mettre au-dessus des préjugés et des inflexibilités apparentes de l'opinion publique en Italie à l'endroit de cette question, et de signer un compromis avec la France pour l'évacuation de Rome qui, malgré les apparences, eut été pour les Italiens aussi fécond en conséquences heureuses que le traité de Zurich, qui n'avait empêché l'annexion ni de Parme, ni de Modène, ni de Bologne, ni de Florence, ni de Naples [1]. En signant la Convention du 15 septembre, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel tournait habilement l'obstacle, et plaçait l'Italie directement en face de la solution du problème qu'elle s'était posé. C'était à elle de montrer à l'Europe civilisée qui doit l'emporter, des idées de liberté et de progrès ou de l'absolutisme et de l'immobilité.

Certainement, l'Italie en s'engageant à ne pas attaquer ni laisser attaquer le territoire pontifical, s'imposait une réserve dans ses rapports avec les populations romaines; mais cet engagement par *écrit*,

[1] « Je me suis amusé, écrivait M. d'Azeglio à M. E. Rendu lors de la publication de cet écrit, à réclamer le petit lot qui me revient dans cette conversion, et j'ai glissé quelques mots sur la parenté... voilée qui existe entre la nouvelle brochure et les *Questions urgentes :* « Ah ! sans doute, m'a répondu Jacini... mais il y a deux ans, ce n'était pas le moment. » J'aurais eu une réponse toute prête : « Mon moment, à moi, c'est quand les autres n'osent pas. » Car si le ministère auquel il appartenait eût un peu osé et voulu seulement prendre ces idées en considération, que de millions et de malheurs et de sottises épargnés ! »

Digitized by Google

en quoi différait-il au fond de cet engagement de *fait* que la présence des Français à Rome lui avait imposé jusqu'alors? En 1860, l'Italie n'avait-elle pas empêché, par une surveillance très sévère à la frontière, que celle-ci fût franchie par les bandes de Nicotera et de Pianciani? Deux ans après, en 1862, l'Italie ne se chargea-t-elle pas d'arrêter la marche de Garibaldi sur Rome? On dira que l'Italie était intéressée à ce qu'il n'y eut pas de conflit avec l'armée française, mais qu'elle ne s'était point constituée du tout la gardienne du Saint-Siége. Soit, mais, le départ des Français une fois effectué, n'était-il pas de l'intérêt de l'Italie, nous ne dirons pas de ne pas *attaquer*, ce qui est hors de contestation, mais de ne pas *laisser attaquer* le territoire pontifical par qui que ce fût? Pouvait-elle nourrir le moindre espoir que l'entrée de l'armée italienne à Rome n'aurait entraîné d'autre résultat que de suspendre les relations diplomatiques de la France avec l'Italie, ainsi qu'il était arrivé lors de l'invasion des Marches et de l'Ombrie en 1860? Il était impossible de se faire des illusions pareilles. Lors donc que la Convention n'eût pas même prescrit à l'Italie de prendre cet engagement, c'était pour elle un devoir et un intérêt de premier ordre de se l'imposer comme le principe essentiel de sa politique à l'égard de la question romaine. La France, d'ailleurs, avait constamment déclaré qu'elle ne quitterait Rome que lorsque le territoire pontifical serait à l'abri de toute agression. Or, il est de tout point évident qu'en supposant que ce fût un inconvénient pour l'Italie de surveiller la frontière pontificale, c'était un inconvénient bien moindre que la continuation de l'occupation française à Rome.

Mais tout en admettant que l'obligation de veiller au respect de la frontière romaine fût un inconvénient, les avantages que la cessation de l'intervention française apportait avec elle étaient trop grands, pour que l'Italie ne dût se tenir bien heureuse de les payer au prix de quelque inconvénient. M. Jacini, dans sa brochure récemment publiée, ayant pour titre : *Deux années de politique italienne*, a très bien résumé quelques-uns de ces avantages, qui devaient rendre la Convention du 15 septembre hautement sympathique aux Italiens. En premier lieu, elle mettait un terme à l'une des deux interventions étrangères dans la Péninsule; en second lieu, quoi que cet avantage n'impliquât pas à lui tout seul la solution de la question romaine, il écartait le fait par lequel il devenait presque impossible de prévoir une solution quelconque. Ces deux conséquences étaient, pour l'Italie, l'une aussi bien que l'autre, d'une très grande importance internationale et nationale.

Et, en effet, l'occupation militaire par un Etat étranger de premier ordre, de ce point central de la Péninsule qui interrompt

Digitized by Google

d'un ôté la continuité territoriale du royaume, ne rendait-elle peut-être pas illusoire toute prétention du gouvernement italien à une véritable indépendance? Le territoire pontifical est situé dans le cœur du continent italien, et il y est configuré de telle manière, que la puissance étrangère qui y est établie, si jamais elle devenait l'ennemie de l'Italie, pourrait en faire sa base d'opérations contre cette dernière puissance et un centre de conspirations antiunitaires, aussi formidable que le quadrilatère lui-même que l'Autriche possédait alors à l'extrémité nord du royaume italien; en d'autres termes, la situation était telle que tout le temps que l'Autriche serait campée dans la Vénétie, l'Italie devait être considérée par l'Europe comme *nécessairement* alliée de la France campée à Rome. Cette situation pouvait passer comme favorable aux intérêts français, en les envisageant au point de vue des idées que l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire* a défendues si souvent avec l'incomparable éclat de sa parole à la tribune du Corps législatif; mais on conviendra qu'aux yeux de l'Italie, cette situation n'était pas des plus heureuses; car bien qu'elle fût l'alliée de la France autant par nécessité que par libre élection, il n'en était pas moins vrai qu'en dépit de ses 22 millions d'habitants, la privation de la liberté du choix dans ses alliances compromettait beaucoup le succès de toute action diplomatique, de toute influence que, dans telle éventualité, elle eût pu aspirer à exercer en Europe contrairement aux idées de la France. Le jour, par conséquent, où cette intervention cesserait, il devenait possible pour le moins que les conditions diplomatiques de l'Italie vinssent à s'améliorer.

Un autre avantage que la Convention faisait à l'Italie, c'était celui que nous avons déjà mentionné dans le cours de cette étude, c'est-à-dire de ramener le gouvernement pontifical aux conditions normales et communes de tout gouvernement, et d'offrir ainsi à l'Italie le moyen de faire constater aux yeux de l'Europe l'impossibilité pour un gouvernement théocratique de prolonger son existence dès qu'il ne trouve plus son appui dans les baïonnettes étrangères.

On doit ranger enfin parmi les avantages de la Convention celui d'écarter le danger que la question romaine ne vînt à se transformer en une question catholique à laquelle d'autres puissances, en dehors de la France et de l'Italie, auraient la prétention de prendre part. Ce danger s'était présenté, on s'en souviendra, au mois de juin 1862, lorsque la France offrit au Saint-Siége la garantie collective des puissances catholiques, qui, heureusement pour l'Italie, fut alors repoussée par le Saint-Siége lui-même. L'arrangement conclu entre l'Italie et la France le 15 septembre 1864 allait supprimer définitivement ce danger.

Digitized by Google

Les avantages politiques de la Convention du 15 septembre, considérée à elle toute seule, ne sauraient être mis en doute par tout homme impartial. Mais à côté de ces avantages, elle recélait de grands inconvénients politiques. Ces inconvénients avaient tous leur source dans le protocole qui stipula le transfèrement de la capitale.

Ce qui choque tout d'abord dans ce protocole, c'est la forme elle-même, c'est-à-dire l'adhésion donnée par l'Italie à l'introduction dans la sphère des affaires internationales de la mention d'un acte tout à fait intérieur, tel que le transport du siége du gouvernement. Il est vrai que les pièces officielles que l'on a publiées à cet égard constatent que la France n'a pas imposé cette mesure, qu'elle l'a seulement acceptée comme un point de départ. Toujours est-il qu'en tête du protocole il y est dit qu'il *aura même force et valeur que la Convention*, et que le transport de la capitale n'ayant pas lieu, la Convention ne saurait avoir de suite.

La forme du protocole méritait encore un autre reproche, en ce que l'Italie, en signant cet acte diplomatique, constatait l'esprit de défiance que la France nourrissait à son égard. Quoi qu'il en soit, dès qu'il s'agissait d'obtenir la cessation de l'intervention française à Rome, fait d'une si haute importance pour l'Italie, on ne saurait faire un grief bien grand au gouvernement italien de passer par-dessus ces questions de forme et de se soumettre à des concessions qui seules rendaient l'arrangement possible.

Les reproches qui atteignent plus sérieusement le protocole regardent la substance plutôt que la forme de cet acte. Le transport de la capitale affaiblissait d'abord la position militaire de l'Italie en face de l'Autriche, campée dans la Vénétie, et, la détournant de la pensée de l'achèvement de son indépendance ; il apportait ensuite une profonde perturbation dans l'organisme politique et administratif de l'Italie, encore trop faible pour qu'on se hasardât impunément à lui imprimer une si rude secousse.

Dans le rapport adressé au roi le 19 septembre pour la convocation du Parlement, le ministère Minghetti, en restant quelque peu en deçà de la vérité, avait avancé qu'il s'était décidé à cette mesure du transport de la capitale à Florence : 1° parce que la position de l'Autriche et le rapprochement de la frontière française, à la suite de la réunion de la Savoie à la France, exigeaient que le siége du gouvernement fût transporté de Turin dans un lieu mieux adapté à la défense ; 2° parce que la ville de Florence avait été désignée comme le point le plus convenable dans le système de la défense générale du royaume par les généraux les plus élevés en rang de l'armée de terre et de mer.

Digitized by Google

Sans nous arrêter à remarquer ce qu'il y avait pour le moins d'étrange à affirmer, au lendemain de la signature d'une convention ayant pour but de resserrer les liens entre l'Italie et la France, qu'il fallait hâter ce transport de la capitale ailleurs afin de n'être pas à la merci de cet allié transformé soudainement en ennemi; il ne nous semble pas soutenable qu'en ce qui regarde la position de l'Italie devant l'Autriche occupant encore la Vénétie, Florence remplît son but beaucoup mieux que Turin. Les généraux italiens avaient bien pu reconnaître que, *dans le système de la défense générale du royaume*, il n'y avait pas à hésiter entre Turin, placée à une extrémité, et Florence, située presque dans le centre de la Péninsule; mais ils n'avaient jamais, croyons-nous, proposé au gouvernement de transporter la capitale ailleurs, étant données les circonstances spéciales qui avaient fait du Piémont l'arsenal de l'indépendance italienne. L'état véritable de la question était en effet celui-ci: « La Vénétie étant aux Autrichiens, et la guerre ne pouvant être retardée indéfiniment, puisqu'elle renferme dans son sein la question financière, d'un intérêt vital pour l'Italie, était-il mieux que la capitale demeurât à Turin ou qu'elle fût transportée à Florence? » Sous ce point de vue, la réponse ne pouvait être que de tout point favorable à la ville de Turin. La Toscane, personne ne l'ignore, n'est pas topographiquement défendable, tandis que Turin a devant lui, pour défense naturelle, le Mincio, l'Oglio, l'Adda, le Tessin et le pentagone de Pavie, Pizzighettone, Plaisance, Alexandrie, Casal, indépendamment de Gênes sur son flanc droit. La paix de Villafranca ayant laissé aux mains de l'Autriche le détroit de Sermide, par où elle pouvait déboucher avec des forces prépondérantes et se jeter à son aise soit sur Plaisance, soit sur Bologne, séparant en deux les forces italiennes, présentait ce grand inconvénient militaire de forcer le général en chef italien à séparer en deux corps son armée, pour couvrir avec l'un la capitale nouvelle, avec l'autre le Piémont, qui était le dépôt des arsenaux militaires de la nation. On se rappelle que c'est justement ce qui eut lieu forcément en 1866, et que cette séparation de l'armée en deux corps, l'un campé sur le bas Pô et l'autre sur le Mincio, fut à jamais fatale pour une jeune armée qui n'avait de chance de victoire qu'en combattant toute réunie. Il est vrai que cet inconvénient aurait pu être considérablement amoindri si le gouvernement avait transporté à Florence non-seulement la capitale, mais, ainsi que le général Cialdini le conseillait, les dépôts, les magasins, les arsenaux, enfin toutes les ressources militaires du Piémont, en fortifiant tous les passages de l'Apennin, en y ajoutant, ce que ce général ne disait pas, la construction d'une place forte à Bologne. Mais si cela était logique, ce

Digitized by Google

n'était pas ce que voulaient les ministres, qui signèrent la Convention; car au lieu de 8 à 10 millions pour le transport de la capitale, on aurait dû en demander des centaines, et faire aussi l'aveu implicite qu'on reléguait dans un avenir fort éloigné la libération de la Vénétie.

Il ne faut pas oublier un autre avantage militaire qui demeurait attaché à la ville de Turin dans une guerre de l'Italie contre l'Autriche. Cet avantage, c'était justement ce que le ministère Minghetti envisageait comme un danger dans son rapport au roi du 19 septembre; nous voulons parler de la proximité de Turin à la frontière française. La France n'aurait jamais permis à l'Autriche de s'avancer si près de cette frontière. Elle ne l'avait pas permis en 1849, lorsque le Piémont fut écrasé à Novare; elle ne l'aurait pas, moins que jamais, permis depuis que sa frontière, par la réunion de la Savoie, s'était encore rapprochée davantage de la ville de Turin.

Au point de vue politique et administratif, le transport de la capitale présentait aussi de grands inconvénients, à côté cependant de quelques avantages qu'il ne faudrait pas se dissimuler.

Il existe une atmosphère politique et morale pour les Etats, ainsi qu'il existe une atmosphère physique pour les individus, aux influences de laquelle il faut que se soumettent les uns aussi bien que les autres, au prix de leur développement ou de leur affaiblissement.

En Italie, cette atmosphère politique était encore, en 1864, partout ailleurs qu'en Piémont, trop surchargée d'éléments délétères pour que l'arbre de la monarchie constitutionnelle pût y vivre sans danger et y porter des fruits. Les révolutions enfantent parfois la liberté; mais elles n'ont pas le privilége d'en apprendre l'exercice et le maniement. C'est un mérite que la Providence réserve aux efforts constants et loyaux des peuples libres. Parmi les provinces italiennes, le Piémont seul avait eu le bonheur de traverser les rudes épreuves de la liberté, durant une période assez longue, grâce à la loyauté de son souverain et à la sagesse de ses populations. Dans le reste de l'Italie, au contraire, la réaction de 1849 avait emporté tout ce que la révolution de 1848 avait produit de libéral. Il était naturel qu'au contact de gouvernements tels que ceux du duc de Modène, du roi de Naples ou du grand-duc de Toscane, l'éducation politique des populations n'eut fait aucun progrès. Elle ne commença qu'au lendemain de la campagne d'Italie, ou, pour être plus exact, en 1861; car dans les deux années précédentes, la question d'indépendance avait primé de beaucoup la question politique. Que l'on ajoute à ces considérations d'ordre politique les considérations d'ordre administratif. En se réunissant au Piémont, les autres provinces italiennes avaient sa-

Digitized by Google

crifié presque entièrement leurs différents systèmes de législation et d'administration sur l'autel de l'unité italienne. Au milieu de ces débris le Piémont seul avait conservé son organisation, son personnel administratif, son armée, sa Constitution, ses hommes de gouvernement, son expérience politique et ses traditions non-seulement monarchiques, mais dynastiques. L'œuvre d'assimilation que cette situation imposait à l'Italie était déjà assez difficile en elle-même, en raison de l'insuffisance du Piémont, de ses forces limitées et hors de proportion vis-à-vis des provinces annexées, pour qu'il y eut danger à l'interrompre ou à l'amoindrir presque dans son début.

« Dans l'intérêt de toute l'Italie, écrit M. Jacini, Turin aurait dû rester capitale jusqu'à ce que l'édifice politique et administratif éminemment centralisateur qu'on avait voulu improviser se fût constitué si solidement, qu'il eût pu supporter un pareil déplacement de centre sans aucune espèce de dangers, jusqu'à ce que la suprématie piémontaise se fût peu à peu identifiée dans la grande marche imprimée à la nouvelle vie italienne. Ce résultat aurait été infailliblement obtenu dans l'espace de peu d'années, par cette raison que le Piémont était si petit vis-à-vis de tout le reste de l'Italie, et que le nouveau royaume se serait graduellement consolidé aussitôt qu'on aurait obtenu la libération de la Vénétie et qu'on aurait résolu les grandes questions administratives et financières. Pour atteindre ce but, il fallait compter surtout sur l'accord de toute l'Italie et de la haute Italie spécialement, où les éléments de gouvernement, hommes, traditions et choses sont en plus grande abondance. Or, ces traditions indispensables pour que la capitale pût être déplacée sans inconvénients n'avaient pas encore eu le temps de s'établir en 1864.

Il ne faut pas se dissimuler du reste que cette suprématie que le Piémont exerçait, soit dans la politique, soit dans l'administration, soit dans l'armée, recélait un inconvénient assez grave que nous avons eu l'occasion de constater à plusieurs reprises dans le cours de cette étude. Lors même que le Piémont n'eût pas mis de l'ostentation à proclamer les bénéfices qu'il avait apportés aux populations des autres provinces italiennes, le fait tout seul qu'il avait été à même de leur rendre ces services devait exciter naturellement un sentiment de mauvaise humeur et de réaction de la part des populations non piémontaises. Les Athéniens, qui s'irritent d'entendre constamment résonner à leurs oreilles le nom d'Aristide, sont de tous les pays et de tous les temps. Un Piémontais illustre, le général Jacques Durando, saisissait à merveille cette disposition d'esprit des populations italiennes envers le Piémont dans le remarquable discours qu'il prononça au Sénat le 1er décembre 1864, lors de la discussion de la Conven-

Digitized by Google

tion. « Savez-vous, disait-il, ce que signifie la capitale à Turin aux yeux des Italiens? Elle signifie la conquête. Savez-vous ce que signifie le transport à Florence? Il signifie la liberté, le choix. Sondez jusqu'au dernier repli de votre cœur, fouillez-y jusqu'au fond, tâchez d'interroger vos sentiments; eh bien, vous éprouvez une espèce d'humiliation de ce que la capitale est à Turin, car c'est de Turin qu'est partie l'action militaire qui a fait l'Italie; vous vous ferez des illusions, mais ce sentiment, vous ne le nierez pas. Savez-vous comment sera écrite l'histoire de cette grande résurrection italienne? On en fera deux histoires; l'une dira : c'est la conquête piémontaise qui a fait l'Italie; l'autre histoire dira : c'est la révolution qui a fait l'Italie. Mais moi, je vous dis que ces deux histoires mentiront, parce que la conquête piémontaise ou l'action militaire piémontaise n'aurait pas suffi à faire l'Italie sans la coopération de la révolution, et la révolution aurait été tout à fait impuissante sans l'action militaire, vigoureuse, conquérante du Piémont. Se soustraire à Turin, c'est pour les Italiens se soustraire à cette apparence d'oppression qui leur pèse, ce qui toutefois n'est pas la vérité, parce que la vérité, c'est qu'il n'y a pas eu de conquête; il n'y a eu qu'une coopération, qui serait restée tout à fait impuissante par elle-même et isolée de la révolution. »

Oui, le *piémontésisme*, ce mot fabriqué en 1860 par M. Ferrari pour exprimer un courant d'idées qui existait sans qu'il eût encore connaissance de lui-même, n'était qu'une apparence d'oppression; mais cette apparence portait fatalement toutes les mauvaises conséquences qu'une oppression réelle aurait pu engendrer. On en était arrivé à ce point, en Italie, qu'il suffisait qu'un acte se fût accompli, qu'une loi eût été promulguée, qu'une politique quelconque eût été inaugurée à Turin, non pas seulement par des Piémontais, mais aussi par des Italiens appartenant à d'autres provinces, pour que tout cela eût un cachet de *piémontésisme*, c'est-à-dire qu'on le crût conçu dans un ordre d'idées restrictives ou municipales en opposition aux intérêts généraux. Ce sentiment, qui n'était au début partagé que par les masses, s'empara insensiblement de l'esprit d'un nombre considérable d'hommes politiques. Nous avons déjà mentionné les mots imprudents que M. Peruzzi avait prononcés à la Chambre, dès le 18 juin 1862, sur l'impossibilité d'imprimer une tendance italienne à la politique et à l'administration en restant à Turin. Lors des interpellations Saracco, en 1864, un des chefs de la gauche, M. Mordini s'était exprimé dans le même sens que M. Peruzzi deux ans auparavant : « Je ne vous parlerai pas, s'écriait-il dans la séance du 4 juillet, de la difficulté, pour ne pas dire de l'impossibilité de gouverner l'Italie en restant à Turin. Je me restrein-

Digitized by Google

drai à rappeler cela seul, qu'il y a quelques années, un personnage, mon respectable ami personnel, quoique mon adversaire politique, qui était alors ministre, me disait : « On a beau soutenir en public que l'on peut gouverner et que l'on gouverne bien l'Italie en restant à Turin, mais nous qui sommes au dedans des choses les plus secrètes, nous pouvons attester qu'il est impossible de gouverner de Turin[1]. »

Les Piémontais étaient peut-être autorisés à dire à ces ministres qui trouvaient qu'on ne pouvait gouverner de Turin : « Mais ce n'est pas la faute de la capitale ; la faute en est entièrement à vous. M. de Cavour aurait gouverné aussi bien à Turin qu'à Rome. » Malheureusement il n'y aurait pas eu moyen de sortir de ce cercle de Popilius, puisque d'un côté, un ministre, quoique inhabile, n'aurait jamais avoué son inhabileté, et d'un autre côté, un Piémontais n'aurait jamais accordé que l'air de la capitale empêchait de gouverner l'Italie, cet air même qui avait contribué à la faire.

L'avantage de faire cesser cet état de choses plus ou moins équivoque qui se cachait sous le mot de *piémontésisme* était le seul que la mesure du transfert de la capitale apportât avec elle. Toujours est-il que le mécontentement produit par un accident, de sa nature transitoire, tel que le *piémontésisme*, ne pouvait être un motif suffisant pour légitimer un changement si grave. Mais la signature de la Convention étant subordonnée à cette mesure, la question qui doit être posée se réduit à savoir : s'il était plus avantageux pour l'Italie de conclure la Convention, même avec le transport de la capitale, ou de renvoyer la conclusion de cet acte à une époque dans laquelle la parole de l'Italie serait considérée comme une garantie suffisante. Des inconvénients se présentaient soit dans l'un, soit dans l'autre cas ; ceux du transport de la capitale, nous venons de les exposer ; quant à ceux qui pouvaient résulter d'une attente, nous pensons qu'on aurait réussi, sans beaucoup de difficultés, à les écarter, rien qu'en adoptant une politique plus ferme et plus adroite à l'intérieur, en consacrant tous les efforts à l'amélioration des conditions financières et économiques de l'Italie. En somme, ces inconvénients n'auraient été ni si nombreux ni si dangereux que ceux que le transfert de la capitale laissait pressentir. Le ministre Minghetti craignait-il que, la capitale restant quelques années encore à Turin, la solution de la question de Rome n'en fût compro-

[1] Nous saisissons cette même opinion dans une lettre intime, dont nous avons sous les yeux la minute, que le général Fanti, l'ancien commandant en chef des troupes de la ligue de l'Italie centrale en 1860, écrivait, au commencement de 1864, à son ami le général Cialdini ; « Je crois, ainsi le général Fanti s'exprimait-il, qu'à Turin on peut grandir le Piémont, mais qu'on n'y fera jamais l'Italie..... Notre diplomatie à l'étranger est celle de l'artichaut, ou encore pire. »

Digitized by Google

mise aux yeux des Italiens? Nous en appelons au jugement d'un des plus éminents publicistes de l'Italie, qui fut dans la presse et à la Chambre un des plus vigoureux soutiens du ministère Minghetti lui-même, M. Bonghi, qui écrivait, il y a quelques mois, dans une étude remarquable sur les *Partis politiques dans le Parlement italien*, les lignes qui suivent : « Si, pour arriver à Rome, il fallait prendre la longue route que la Convention imposait, soit qu'elle espérât ou non voir poindre le jour de l'arrivée, le lieu où l'on aurait pu mieux attendre que la route fût parcourue tout entière, c'était préférablement la ville de Turin. » Rien donc, si ce n'était une satisfaction à donner aux ennemis du *piémontésisme*, qui, au fond, étaient aussi, en grande, partie les ennemis du programme du comte Cavour, ne pouvait raisonnablement induire le ministère à se soumettre à l'engagement de transporter la capitale à Florence. Tout concourait, au contraire, à lui inspirer la persuasion que ce qu'il y avait de plus sage à faire, dans un moment où en France les intérêts catholiques primaient les intérêts italiens, c'était de suspendre les négociations pour les reprendre dans un moment plus favorable et avec ce prestige qui environne un gouvernement lorsqu'il se présente à une puissance étrangère fortifiée de la confiance et de l'appui illimités de ses gouvernés. Cette décision de la part du gouvernement italien n'aurait troublé en rien ses rapports relativement bons avec le gouvernement impérial. Celui-ci, par les refus qu'il avait opposés, quelques mois auparavant, par la roideur qu'il témoigna dans son attitude lorsqu'on le pressa enfin de sortir de sa réserve, par la demande, malencontreuse pour l'Italie, qu'elle lui donnât *un gage en main* si elle tenait à voir cesser l'intervention française à Rome, avait fait entrevoir assez clairement qu'il ne jugeait pas les circonstances trop convenables pour éveiller la question romaine.

Comment se fit-il donc que, malgré toutes ces raisons qui devaient décider le ministère Minghetti à suspendre les négociations, il résolut au contraire de signer la Convention au prix du transfert de la capitale? Nous croyons que le récit exact et impartial que nous avons fait dans les pages qui précèdent de la situation dans laquelle ce ministère allait se trouver à la réouverture de la session parlementaire, au mois de novembre 1864, explique l'énigme de cette obstination à signer la Convention. Cette Convention n'était pas un acte nécessaire que la situation de l'Italie réclamât absolument; c'était, il nous en coûte de le dire, mais nous avons la conviction de ne pas nous tromper, c'était, pour le ministère Minghetti, un expédient de gouvernement pour se maintenir au pouvoir. Est-ce à dire pour cela que ce cabinet sacrifiait aveuglément à ses propres

Digitized by Google

intérêts les intérêts de l'Italie? Oh! non, assurément. Mais il y avait une fatalité qui pesait sur ce cabinet. La réalité lui échappait toujours. Il s'était créé des illusions en promettant l'équilibre des recettes et des dépenses dans l'espace de quatre ans. Il s'était fait des illusions sur les résultats de l'insurrection polonaise et du conflit dano-germanique, qui l'avaient engagé dans des armements extraordinaires pour la conquête de la Vénétie. Il s'était fait des illusions sur les résultats des troubles de la Tunisie, qui l'avaient décidé à préparer une expédition dans ces parages. Il se faisait encore des illusions dans les résultats de la Convention. Il nourrissait l'espoir que, loin de Turin, l'action du gouvernement aurait été plus libre et plus efficace, et que les Piémontais, ces modèles d'ordre et de sagesse, se seraient soumis de bon gré à faire le sacrifice de leur capitale. Il croyait d'ailleurs que le seul fait de la cessation de l'intervention française à Rome, à quelque prix qu'on l'eût obtenue, était un événement si heureux, que tous les inconvénients résultant du transport de la capitale ne devaient être considérés que comme des accidents transitoires. Il ne fallait pas tant d'arguments pour décider une administration, dans la situation où se trouvait l'administration Minghetti, à signer irrévocablement la Convention.

L'événement, qui est la pierre de touche des systèmes et des rêves politiques, n'a pas donné raison au ministère Minghetti. Cette Convention qui devait porter une si rude atteinte au *piémontésisme*, tel qu'on l'entendait jusqu'à la veille du 15 septembre 1864, en a créé un tout autre, et bien plus fatal aux institutions italiennes que ne l'était le vieux *piémontésisme*. Le premier, c'est-à-dire la capitale à Turin, a donné *Aspromonte;* le le second, la capitale à Florence, n'a donné jusqu'ici que *Mentana*, deux pages bien douloureuses dans l'histoire politique italienne, mais dont la portée morale bien différente l'une de l'autre ne saurait échapper à personne. Cependant l'on serait bien injuste ou bien aveugle si on voulait juger la Convention sous l'impression exclusive et immédiate des maux, en bonne partie d'une nature transitoire, quoique bien grave, qu'elle a produits : et si on n'y voyait que les *inconvénients passés*, comme le ministère Minghetti n'y voyait que les *avantages futurs*.

Nous ne prétendons nullement avoir dit le dernier mot sur la Convention du 15 septembre 1864. Quand même nous aurions une prétention pareille, elle ne saurait trouver sa place à ce point de notre récit. En nous proposant de retracer dans une étude prochaine la situation nouvelle que la Convention a faite à l'Italie, c'était pour nous un devoir de chercher quel était l'esprit de cette Convention et ce qu'elle renfermait d'inconvénients et d'avan-

Digitized by Google

tages pour l'avenir, afin de donner à chacun la responsabilité qui lui est propre dans les événements qui se sont succédé. Cette recherche n'aura pas été peut-être entièrement complète, mais ce que nous tenons à affirmer, c'est qu'elle a été de tout point consciencieuse et impartiale, et si elle n'est pas le dernier mot de la question, elle fournit du moins à l'histoire les éléments pour se prononcer.

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD,

Digitized by Google

DEUX MOIS EN ESPAGNE

PREMIÈRE PARTIE

Il y a vingt ans à peine, un voyage en Espagne était une entreprise grave et difficile. Quelqu'attrait que pût offrir aux imaginations curieuses des artistes et des philosophes une excursion dans la Péninsule, on se décidait avec peine à l'entreprendre. Peu de routes, des moyens de transports insuffisants, des montagnes infestées de bandits, voilà ce à quoi on songeait tout d'abord, et l'on a beau être ami du pittoresque, on ne s'expose pas, de gaieté de cœur, à moins qu'on n'ait vingt ans, à ces fatigues et à ces risques. Fermée, du côté de la France, par les Pyrénées qui lui font une barrière insurmontable, enserrée à l'est, à l'ouest et au sud par l'Océan et la Méditerranée, l'Espagne est, pour ainsi dire, un pays isolé. Située au sud-ouest de l'Europe, ce n'est point un lieu de passage comme les contrées du centre ; pour la visiter, il faut qu'on y aille exprès, et jadis, comme nous venons de le dire, c'était une grave affaire. Aussi, bien peu se sont lancés dans cette aventure. Il a fallu des hommes à l'imagination ardente, amie du merveilleux, de l'ex-

Digitized by Google

traordinaire, pour se décider à affronter le péril et la fatigue d'un tel voyage, attirés qu'ils étaient par les étranges récits, par les exagérations romanesques des poètes et des romanciers espagnols. Alexandre Dumas, le baron Taylor, Desbarolles et Théophile Gautier ont, au mépris de ces ennuis et de ces dangers, parcouru l'Espagne et nous en ont laissé d'ingénieux et charmants récits. Toutefois ils se sont bornés au côté pittoresque et artistique des choses, négligeant volontairement un point capital, c'est-à-dire tout ce qui touche à la vie politique, aux mœurs, à la société civile, au gouvernement : en un mot, le présent et l'avenir de l'Espagne considérée comme nation.

J'ai voulu, moi aussi, entreprendre cette excursion ; mais, plus favorisé que mes devanciers, j'ai pu profiter de moyens de locomotion perfectionnés et faire, en deux mois, un voyage qui eût exigé des années. Je voudrais essayer de rendre compte ici de mes impressions non-seulement au point de vue du pittoresque, de l'art et des mœurs qui, sans doute, tiendront une large place en ces études, mais aussi au point de vue, non moins intéressant à l'heure où nous sommes, de la vie politique, civile et morale de cette nation que des récits fantastiques et pleins d'exagération nous ont fait si mal connaître et si mal apprécier, nation fière et malheureuse, pleine d'aspirations, qui se courbe tristement sous le double joug dont elle est accablée, un fanatisme sombre et cruel et un pouvoir tyrannique, corrompu et corrupteur.

BIARRITZ. — BÉHOBIE. — IRUN. — LE PASSAGE. — SAINT-SÉBASTIEN. — LES PYRÉNÉES. — PANCORBO. — BURGOS, SA CATHÉDRALE ; LES RUES, LE CID, L'ESPOLON, LA POPULATION. — LA CARTUJA DE MIRAFLORES. — LES MENDIANTS. — LA VIEILLE CASTILLE. — LA GUADARRAMA. — L'ESCURIAL.

I

Pour pénétrer de France en Espagne, deux passages seuls sont ouverts, l'un de Perpignan à Girone, par le défilé qui existe entre les dernières croupes des Pyrénées et la Méditerranée ; l'autre de Bayonne à Saint-Sébastien, le long du golfe de Gascogne, à l'endroit où les Pyrénées, s'infléchissant au sud, entrent en Espagne et se prolongent vers l'ouest sous le nom de monts Cantabres. La route la plus suivie dans l'antiquité et même au moyen âge était la première. C'est par là qu'Annibal passa ; plus tard [1] les Goths,

[1] Ces lignes étaient écrites au moment où s'accomplissait la révolution qui vient de renverser le trône d'Isabelle II. C'est une partie du joug qui se brise ; espérons que l'autre deviendra moins lourde et que nous pourrons assister à la régénération du peuple espagnol.

Digitized by Google

soit pour leurs incursions en Espagne, soit pour leurs retours offensifs contre les Francs, suivirent ces défilés. Dans les temps modernes, le second passage a été plus particulièrement adopté, et depuis quelques années surtout, l'ouverture des chemins de fer de Paris à Bayonne et de Bayonne à Madrid en a fait à peu près la seule voie suivie. Ainsi, à l'heure qu'il est, un train parti de Paris à huit heures du soir arrive à Madrid le surlendemain à neuf heures du matin, en trente-sept heures, un peu moins de temps qu'il n'en fallait, il y a dix ans, pour venir de Cherbourg à Paris.

De la route de Paris à Bordeaux nous n'avons rien à dire; de Bordeaux à Bayonne peu de chose, sinon que cette longue plaine, aride et monotone, qu'on nomme les Landes de Gascogne se transforme peu à peu; que des plantations de sapins y apportent la richesse, et que sous l'influence de la guerre d'Amérique, qui a fait hausser le prix des résines, ces exploitations ont pris un essor considérable et ont fait de ce triste département des Landes une contrée en passe de devenir riche et florissante. Il est difficile, à moins que d'être bien pressé, de faire le voyage de Paris à Madrid sans prendre un jour ou deux de repos à Bayonne et à Biarritz. J'avais déjà précédemment visité l'une et l'autre ville, mais je ne pus résister au plaisir de m'y reposer quelques instants. Bayonne est une charmante petite ville, propre et coquette, assise au confluent de l'Adour et de la Nive, à quelques kilomètres de la mer, peuplée d'Espagnols, au milieu d'une plaine verdoyante et qui semble d'autant plus jolie qu'on vient de traverser une région triste et plate. A six kilomètres, Biarritz vous invite à passer quelques heures sur ses grèves et parmi ses rochers. Des services de voitures partant à chaque demi-heure vous y conduisent au grand galop de ces petits chevaux nerveux des Pyrénées qui ne semblent point connaître la fatigue.

Nul endroit ne peut être mieux choisi que Biarritz pour établir ce que les Anglais appellent un *watering place*. Rien de plus pittoresque, de plus étrange : un rocher énorme qui s'avance hardiment dans la mer, formant à droite et à gauche deux magnifiques baies, tourmenté lui-même, crevassé, laissant pénétrer en des fissures immenses les ondes bleues de l'Océan. Sur ce rocher et sur l'isthme qui l'unit à la terre ferme une foule de maisons plus ou moins élégantes, mais ayant toutes un air de fête, baignées dans la lumière, car on est ici déjà dans le Midi. A droite, en une situation merveilleuse, en face d'une plage où la vague vient mourir doucement sur un sable d'une finesse extrême au milieu de rochers de toutes formes, la villa Eugénie, construction laide et lourde, caserne et fabrique à la fois..., moins belle assurément que la Maison-Rouge,

Digitized by Google

un hôtel meublé, suspendu aux flancs de la côte et qui se mire dans les flots. Plus loin, fermant la baie, la pointe Saint-Nicolas, sur laquelle s'élève le phare. C'est un entassement de rochers au milieu desquels la mer se joue et se brise. Il y a là une grotte charmante, à laquelle on descendait par une rampe nullement dangereuse ni difficile, le long de la falaise. De cette grotte, située à quelques mètres au-dessus de la mer, on jouit d'un spectacle admirable : Biarritz à gauche, sur ses rochers; en face, l'immense Océan bleu, qui, se heurtant sur les rocs, s'élève en panaches blancs comme des flocons de neige ruisselants de soleil. Par des plates-formes naturelles on remonte sur le rocher. La nature a tout fait, rien ne sentait le travail de l'homme. Mais l'homme a passé par là, et il lui a semblé qu'il y avait quelque chose à ajouter. Il a commencé par mettre à la place du sentier en rampe un escalier en bois à l'usage des ladies et des señoras peureuses ou impotentes; puis, dans la grotte, au bord des plates-formes naturelles, il a élevé de petits murs en béton, espèces de *garde-fous*, qui se continuent de terrasse en terrasse, de telle façon qu'aujourd'hui toute cette charmante disposition fait ressembler cet endroit à quelque grotte du bois de Boulogne ou des buttes Chaumont. Maudits soient donc ceux-là dont la manie est de vouloir corriger la nature et de déshonorer par leur petit travail les endroits admirables où celle-ci a posé sa puissante empreinte! Je quittai Biarritz de fort mauvaise humeur et partis pour Saint-Jean-de-Luz.

Ce petit port n'a pas encore subi les *improvements* à l'anglaise dont on enlaidit Biarritz : tout y est naturel et coquet. Il y a quelques années, me trouvant à Saint-Jean-de-Luz et voulant faire une excursion en Espagne, je résolus d'y pénétrer à pied, seul, par Béhobie. Je me mis donc en marche un matin, et j'arrivai vers onze heures sur la dernière colline qui domine, du côté de la France, le cours de la Bidassoa. Le paysage est très saisissant, sévère, grave et tourmenté; il parle. En face, la Rhune et la Haya, deux géants qui, sur la terre espagnole, semblent vouloir en défendre l'accès. Au dessous, dans la vallée, la Bidassoa, rivière paresseuse et lente, au milieu de laquelle s'étale, plate et pauvreteuse, la fameuse *île des Faisans*, un monument historique que l'on défend de la destruction par un mur en pierres cimentées. Pourquoi ne pas la mettre en un musée? C'est là que se conclut la paix entre la France et l'Espagne qui eut pour gage le mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV. Ce ne sont pas là de si grands événements, et je regardai l'île d'un œil assez indifférent. A droite, Fontarabie, sur une éminence, un vrai nid d'aigle, se profilait contre le flanc de la montagne au pied de laquelle se brise l'Océan. Tout ce paysage est plein de grandeur

Digitized by Google

et de sauvagerie ; la verdure y est sombre, les monts s'y heurtent, la rivière se traîne péniblement; rien de gai ; c'est une entrée qui impose. L'Océan seul, qu'on aperçoit au fond, à l'occident, vient jeter un reflet lumineux sur cet ensemble triste ; ses flots azurés, qui se frangent d'argent sur les plages sablonneuses, réjouissent l'œil et le consolent de ces tons sombres et sévères.

On arrive à Irun, et déjà on est loin de la France. Loin de la France? Mais il en est déjà ainsi à Saint-Jean-de-Luz. Est-ce que tout ce pays, aussi bien au nord qu'au sud des Pyrénées, n'est pas peuplé des mêmes hommes, de ces Basques sur lesquels il a été tant discuté, disputé? Est-ce que tous, Français ou Espagnols, n'ont pas la même langue, les mêmes mœurs, les prétentions à une même antique origine? plus antique assurément que celle d'aucun des peuples qui les entourent, mélanges de Goths, de Suèves, d'Alains, de Vandales, de Francs et plus anciennement de Romains? Les Basques sont fiers et ardents ; ils ont un type spécial aussi reconnaissable que leur langue. Vifs, rapides, laborieux, gouailleurs, ils ne ressemblent en rien ni aux Espagnols, ni aux Français, et cependant, selon qu'ils habitent le nord ou le sud de la Bidassoa, ils sont ou Espagnols ou Français. Cela nous fit songer à cette fameuse question des nationalités. Certes, nous sommes de cet avis que les hommes doivent se réunir en groupes nombreux d'après les affinités d'origine, de mœurs et de langage ; mais nous nous souvenions avoir entendu une foule de Français de Paris ou du centre, ignorants ou de mauvaise foi, déclamer contre les tentatives d'unification de l'Italie, prétendant que vouloir unir un Napolitain à un Toscan ou à un Piémontais était une entreprise insensée. Et pourtant la différence est-elle si grande entre eux? Est-elle aussi grande surtout que celle qui existe entre un Basque de Saint-Jean-Pied-de-Port et un Flamand de Gravelines, entre un Breton de Châteaulin et un Alsacien des bords du Rhin? L'unité française est faite cependant. Toute la différence est en ceci : que l'Italie qui a préparé la sienne depuis des siècles tente de la réaliser en quelques années, tandis que la France a combattu pendant cinq cents ans pour y parvenir. Ce sont moins et le langage, et les mœurs, et la communauté d'origine qui font les nations compactes, que les frontières; sous ce rapport, du côté du midi, l'étendue de la France était naturellement indiquée. Quant à l'Italie et à l'Espagne, il n'est au monde aucune contrée à laquelle la nature ait mieux indiqué son enveloppe territoriale nécessaire. L'Espagne a depuis trois cents ans accompli son évolution ; l'Italie achève la sienne ; puisse-t-elle, après le succès, ne pas tomber dans la même décadence que la première.

Digitized by Google

II

Irun est une sale petite ville archiespagnole; on dit vulgairement que *la lisière est pire que le drap*, et Irun justifie le proverbe. La route qui conduit à Saint-Sébastien traverse un pays accidenté, point beau, assez fertile, produisant du maïs, du sarrasin et couvert de pommiers. Route et chemin de fer s'en vont de compagnie à une petite distance de la mer, qu'on ne peut voir parce qu'une rangée de collines, en forme de falaises du côté de l'Océan, et qui, vers le sud, s'inclinent en pentes douces, font obstacle à la vue. Un peu au delà du Renteria il se fait dans cette falaise comme une brèche, une coupure qui laisse passage aux flots du golfe; ceux-ci pénètrent dans un bas-fond et y forment une baie intérieure fort belle et très pittoresque Par cette fissure, deux fois par jour, à chaque marée, la mer emplit ou laisse à sec cette baie, dont on pourrait faire le port le meilleur, le plus sûr du monde. Mettre une écluse entre les deux montagnes, creuser la baie, faire au besoin une réserve de l'Oyarzun, petite rivière qui se déverse en ce golfe, voilà le travail. Mais combien il est trop pénible et trop coûteux pour des Espagnols! Napoléon Ier, dit-on, y avait songé. Il n'est pas étonnant que cette situation ait frappé son pénétrant génie; il songeait à tout, à trop de choses sans doute; il se noyait dans ses conceptions grandes et petites, et l'on sait où ce débordement de volontés personnelles et indiscutées a conduit la France. N'insistons pas, nous aurons beaucoup à parler, dans la suite, de ce souverain à propos de l'Espagne et de l'influence qu'il a eue sur les destinées de cette nation.

Quand la marée est haute et que la baie de *Passages* est pleine, le coup d'œil est fort beau : deux petits villages, San-Juan et San-Pedro, accroupis à droite et à gauche du canal, au pied de la montagne, se mirent coquettement dans l'eau. De loin l'aspect est joli; de près tout change. Rien de plus sale que ces petits villages, rien de plus infect. On prétend que les femmes y sont fort belles. J'y ai vu nombre de vigoureuses gaillardes à l'œil flamboyant sans doute, mais d'une malpropreté qui défie tout regard. Il y a là un grand souvenir : c'est de cette baie que partit Lafayette pour aller en Amérique soutenir la révolte des Etats contre l'Angleterre.

L'Angleterre! Elle a une triste page ici, à Saint-Sébastien, et, il faut bien l'avouer, une réputation douteuse en Espagne; en cette Espagne dont elle fut l'alliée contre l'Empire français, et où elle a laissé un souvenir plus mauvais que nous-mêmes, nous, les en-

Digitized by Google

nemis. Nous aurons à revenir souvent sur ce sujet, à expliquer comment les Espagnols rejettent sur les Anglais, leurs alliés, la responsabilité de leur ruine commerciale et industrielle. Saint-Sébastien est la première ville qui les accuse. Le général français Rey l'occupait ; une flotte anglaise et portugaise vient à son secours ; on force les Français à se retirer dans une citadelle ; les alliés envahissent la ville qui se croit sauvée, et... la pillent et la livrent aux flammes ! Ceci se passait en 1813. Voilà une singulière façon de protéger les gens ! On démolit et brûla toutes les maisons, sauf une cinquantaine. Quand nous nous sommes enquis des motifs qui avaient pu porter les Anglais à cet acte abominable, il nous fut répondu que Saint-Sébastien était une ville active et commerçante, trop proche de la France, avec laquelle ses relations commerciales étaient très actives, ce qu'il fallait empêcher.

Il en résulte que Saint-Sébastien est une ville neuve, par la grâce des Anglais, qui, aujourd'hui, y viennent en grand nombre. Bâtie sur une presqu'île, elle ne regarde cependant point la mer, dont elle est séparée par une montagne haute de trois cents pieds, contre laquelle elle est adossée. Deux jolies baies l'enserrent à droite et à gauche. Point de caractère spécial, peu de pittoresque ; lieu de passage seulement, Saint-Sébastien n'a pas grand attrait ; ce n'est pas l'Espagne qu'on rêve, l'Espagne sombre et mélancolique, fière, hardie, rieuse et cruelle à la fois. On reprend le chemin de fer, et à travers une campagne bien cultivés, on arrive au pied des Pyrénées, qu'on franchit, à partir de Tolosa, en s'élevant par des rampes succesives jusqu'à la hauteur de près de deux mille pieds, d'où l'on ne descend plus, puisque de ce point jusqu'à la descente de la Sierra-Morena l'Espagne constitue un vaste plateau très élevé, et dont la moindre altitude, vers Aranjuez et Tolède, est encore de quinze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette traversée des Pyrénées, entre Tolosa et Vittoria, est extrêmement intéressante. A droite et à gauche, des pics couverts de neige apparaissent au-dessus des crêtes voisines ; la ligne franchit sur des ponts d'immenses crevasses au fond desquelles coulent des ruisseaux qui entretiennent une végétation luxuriante, la dernière belle verdure qu'on aperçoit et qu'on ne retrouvera de longtemps. Car, à partir de Vittoria et un peu plus loin encore, de Miranda, on entre en une série de plaines poudreuses et, sinon stériles, d'aspect triste surtout pour un œil habitué à la verdure plantureuse du nord-ouest de la France.

J'avais résolu de ne m'arrêter qu'à Burgos. Je traversai donc, de toute la vitesse du train, Vittoria et Miranda. De là à Burgos, deux heures seulement ; mais quel aspect que celui de la Vieille-Castille ! Il y a un village surtout dont je me souviens et où je faillis de-

Digitized by Google

venir aveugle de lumière et de poussière, c'est Pancorbo. Amis de l'ombre, de la verdure, des eaux vives, du chant des oiseaux, retenez bien ce nom, et Dieu vous garde d'un séjour de trente minutes seulement en ce village. Une série de montagnes blanches et poudreuses arrivent de l'horizon et s'abattent tout à coup dans la plaine, laissant entre elles un défilé tourmenté au débouché duquel, sur des monceaux de pierres, s'élève Pancorbo. Pas un brin d'herbe, de mousse, sur ces monts effrités, aux flancs éboulés; pas un atome de verdure en cette terrible plaine. On eût dit qu'un incendie avait tout dévoré et recouvert le sol d'une cendre blanchâtre. Le soleil, un soleil implacable, aveuglant, inondait tout, montagne et plaine, et les maisons, blanchies à la chaux, avaient l'air de rôtir. Quelques habitants, secs et noircis, erraient çà et là, et je me souviens d'un pauvre âne pelé qui, attaché à un mur, en plein soleil, semblait râler. D'aussi loin qu'on peut voir, pas un arbre : des pierres, des pierres, encore des pierres ! Les Maures y ont construit une forteresse et se sont battus pour la conservation de ce village. Grand Dieu ! quand je songe que nous traversions ces défilés et ces plaines au mois d'avril et qu'on y rôtissait, mon esprit se refuse à concevoir que des hommes aient pu se battre pour la possession de tels déserts.

De Pancorbo à Burgos, mêmes sites. D'arbres, point; j'ai essayé, du plus loin que mes yeux ont pu sonder l'horizon, je n'en ai pas compté une douzaine. De sorte qu'en arrivant à Burgos, vers quatre heures, j'ai éprouvé une sensation de bien-être extrême, lorsqu'en sortant de la gare, j'ai trouvé une allée d'ormes et un peu d'eau dans l'Arlanzon. Je me suis appuyé sur le parapet, j'ai écouté le bruit du vent dans les feuilles, j'ai écouté le murmure de l'eau et je me suis cru en un coin du paradis. J'allais bientôt être vivement ramené à la réalité.

III

Nous sommes ici en Espagne, en pleine Espagne, au cœur même de cette Vieille-Castille tant agitée, tourmentée, remuée: dans la patrie du Cid, dans le royaume de la fière et belliqueuse Urraca ; cela se voit, cela se sent tout de suite. On éprouve une indéfinissable impression de mélancolie solennelle ; on évoque ces héros qui se sont, depuis, évanouis dans le profil de don Quichotte, et que Corneille a réveillés de ses alexandrins majestueux. L'aspect de la ville est étrange : entourée de hautes montagnes, dominée au nord par les sommets âpres de la Brujula, elle s'assied au pied d'une colline dénudée qui

Digitized by Google

la domine tout entière. Grave et triste, voilà le caractère de la ville; nous verrons tout à l'heure que c'est aussi celui des habitants.

Et tout d'abord ce qui frappe, c'est le monument par excellence, la cathédrale. En mainte ville, on cherche l'église dans la cité; ici c'est la cité qu'on cherche autour de la cathédrale, qui apparaît fière, majestueuse, élégante, et autour de laquelle les maisons semblent groupées comme des poussins autour de la poule mère qui les couvre à demi de ses ailes. Ses flèches, ses tours, ses clochetons s'élancent vers le ciel avec une hardiesse extrême, et leur sveltesse se dessine sur l'azur avec une pureté indescriptible. Je demeurai comme ébloui, les coudes appuyés sur le parapet de l'Arlanzon, en contemplation. Puis, sans avoir d'autre objet en vue, je me dirigeai vers l'édifice ; à peine si je jetai un regard à la porte, assez originale pourtant, qui, de ce côté, au sud, donne accès dans la ville.

Il est des sensations tenaces, persistantes. Je me souviens que, dans mon enfance, il y avait, accrochée au mur de ma petite chambre, en un cadre de bois noir, une gravure sans doute assez médiocre, mais que je contemplais souvent d'un œil curieux et plein d'admiration. Cette gravure représentait la cathédrale de Burgos. Moi qui n'avais jamais vu que la lourde et massive église de mon village ardennais au clocher épais coiffé d'un dôme en ardoises surmonté lui-même d'une poivrière, je cherchais à me rendre compte de ce que pouvait être un tel monument, couvert de sculptures, aux flèches élancées, dentelées, percées à jour par de longues ouvertures ogivales où le soleil se glisse en gerbes lumineuses ; je cherchais à me reconnaître à travers cette forêt de clochetons, de tourelles, et bien des fois, après avoir caressé du regard cette image, je poussais un gros soupir, désespérant de voir jamais la merveille qu'elle me représentait. Depuis lors, j'ai visité bien des cathédrales, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie; mais l'ardent désir de voir celle de Burgos ne s'était point éteint. On comprendra sans peine avec quelle émotion je l'abordai. Le soleil, déjà près de l'horizon, l'éclairait obliquement et lui donnait une teinte d'or resplendissante. Les jeux de clarté et d'ombre dans les tours et les flèches dentelées, l'azur un peu cru de l'Orient qu'on apercevait à travers les ouvertures, la masse entière du monument, imposante et gracieuse, tout était fait pour réjouir et le cœur et les yeux. Je n'eus point de repos que je n'eusse retrouvé l'endroit d'où avait été prise la vue de ma pauvre petite gravure. Je tournai autour de l'édifice, je montai des rampes, je traversai des ruelles, car cette admirable cathédrale est, hélas! enserrée, enlacée, étouffée en d'immondes constructions. J'y parvins enfin, et je reconnus, avec une joie d'enfant, ma vieille église. Je reconnus la grosse tour du chapitre, la

Digitized by Google

tour qui domine le transept, postérieure au reste de l'édifice, mais encore d'un bon gothique du XVIe siècle, un peu trop ornementé et surchargé ; je reconnus les clochetons et les flèches, et les balustres, et les corniches, et les fenêtres à l'ogive flamboyante ; tout cela tel que je l'avais entrevu vingt-cinq ans auparavant. Eclairée, dorée par le soleil couchant dont les rayons lui faisaient comme une ceinture lumineuse, embellie, poétisée encore à cette heure extrême du jour, cette cathédrale m'apparut comme la splendeur même et sinon comme le dernier mot de l'art gothique, du moins comme un des plus beaux poêmes, une des plus merveilleuses œuvres de l'homme. C'est une dentelle de pierres, un hymne sculpté. Le jour et l'air circulent librement à travers les tours et ses clochetons ; on dirait qu'ils vivent et qu'ils chantent. Tout y est d'une harmonie parfaite, et les artistes qui ont conçu et exécuté cet admirable monument devaient avoir en leur âme une profonde notion du beau, du divin.

Décrire l'édifice est inutile ; à quoi servirait que je mesurasse la hauteur des tours et des flèches, la profondeur des nefs? Qu'importe cela? Ce qu'il faut dire, c'est qu'on est saisi, c'est que tout y est grand et noble, c'est que je défie l'homme le plus froid, le plus inaccessible aux beautés de l'art, de rester sans émotion, sans admiration en présence de cette œuvre gracieuse et puissante à la fois.

Il est dangereux, parfois, de s'absorber trop profondément dans la contemplation des grandes et belles œuvres; on s'expose, en reportant ses regards vers les choses ordinaires, à les trouver plus vulgaires et plus laides qu'elles ne le sont en réalité. C'est l'impression que j'éprouvai en parcourant Burgos après m'être pour ainsi dire enivré par la vue de la merveilleuse cathédrale. Rues et maisons me parurent petites et sans caractère. A l'exception de quelques vieilles habitations situées aux alentours immédiats de l'édifice, le reste ne frappe point et ne répond point à l'idée qu'on s'est formée d'une ville espagnole. Toutefois, comme je viens de le dire, autour de l'église il y a quelques habitations d'un aspect original et sévère. Celle, entre autres, qui s'élève sur une espèce de rampe, en face du parvis, vraie demeure espagnole, forteresse plutôt que maison, aux fenêtres d'un mètre carré à peine, fermées par des grilles épaisses à barreaux croisés et solides. Comme je regardais cette façade un peu rogue et que je me mettais à rêver aux hidalgos des temps passés, j'aperçus, sur ces murs nus et grisâtres, deux enseignes : *Asecurada de incendios* et *Se vende petrolio* ! Oh ! poésie des temps modernes ! La première de ces formules, au reste, se retrouve sur presque toutes les maisons en Espagne et témoigne chez le peuple espagnol d'un esprit de prudence et de conservation fort développé.

Digitized by Google

Il était trop tard pour que je pusse entreprendre la visite de l'intérieur de la cathédrale; je renvoyai cette visite au lendemain et me mis à parcourir la ville; c'était un dimanche, et j'espérais juger d'autant mieux de la population et de ses mœurs. Je commençai par monter sur une butte assez élevée qui domine Burgos au nord-ouest, et sur laquelle de vieux murs poudreux rappellent qu'il y avait là un château fort. Toute cette colline est crevassée, inondée de poussière. La vue qu'on en a est assez étendue, mais sans grandeur; tout est gris et terne en ce paysage, et il est facile de s'expliquer le caractère des habitants par l'aspect morose de la contrée. Des enfants déguenillés, filles et garçons, errant parmi les murs écroulés, me demandèrent quelques cuartos; peu familiarisé encore avec les mœurs de l'Espagne, je m'étais aventuré sans monnaie et ne pus rien leur donner; les enfants prirent mon refus pour une injure, et quand je fus quelque peu éloigné, ils m'assaillirent de petites pierres et en firent rouler de plus grosses le long du sentier, de manière à m'atteindre aux pieds. J'étais vraiment en un pays un peu sauvage. Au reste, la façon dont un Espagnol demande l'aumône est remarquable. Je me suis dit souvent, en voyant ces gaillards couverts de splendides haillons, de loques indescriptibles, aux regards pleins d'un feu sombre et profond, à la lèvre impérieuse : Voilà un brave qui *me fait l'honneur* de me demander quelque chose, une chose qu'il est persuadé que je lui dois, et qui prendra mon refus pour une insulte.

C'est une chose digne d'attention que, dans tous les pays catholiques, la mendicité s'étale avec complaisance et prend même un certain air d'autorité. Le pauvre, se fondant sur la parole de l'Evangile, sur le pur ébionisme, se croit un droit très positif à être nourri par celui qui possède, et il réclame de lui ce qu'il imagine lui être légitimement dû, et cela sans la moindre vergogne. « Je n'ai rien, tu possèdes, donc tu me dois! » voilà la formule. Eh! sans doute; mais je te dois le moyen de gagner en travaillant ce que j'ai acquis, moi, par le travail. Une société intelligente doit pourvoir ainsi aux besoins de ceux qui n'ont point; mais autrement, donner sans compensation est duperie pour qui donne, et mène celui qui reçoit à l'avilissement et à la paresse. Cette plaie de la mendicité n'est pas une des moindres causes de la décadence de l'Espagne. Il existe aujourd'hui moins de brigands, mais il y a plus de mendiants, et la compensation est plus que suffisante. Il y a, entre les uns et les autres, dans ce charmant pays d'Espagne, plus d'affinité qu'on ne pense. A Malaga, ayant épuisé ma monnaie, j'ai été injurié par un homme auquel je ne pouvais rien donner; dans un lieu désert, il m'eût frappé. Du mendiant au brigand, la transition est peu de chose. Le mendiant est un brigand paresseux et poltron.

Digitized by Google

En descendant de la colline, sans blessures heureusement, je passai sous l'arc de triomphe élevé par Philippe II au comte Fernan Gonzalez, le fondateur de la puissance et de la dynastie castillanes. C'est un monument assez médiocre et de style assez pauvre, à peu près comme tout ce qui date de cette époque et a été entrepris sous l'inspiration personnelle de ce roi. Je fis aussi un petit pèlerinage à ce qu'on nomme le *Solar del Cid*, la maison, ou plutôt l'emplacement de la maison du Cid. Cette maison n'existe plus depuis longtemps ; on a élevé à la place où l'on suppose qu'elle fut, un monument indigne, selon nous, d'une telle renommée. Le nom du campéador, simplement écrit sur une plaque de marbre, valait mieux que cette pauvre colonne flanquée d'obélisques et d'écussons, le tout d'un goût douteux ; mais qui comprend la grandeur du simple ? Le Cid ! Quel nom plus que celui-là a le privilége d'éveiller l'attention, la curiosité, en Espagne surtout, dont il est devenu le héros légendaire ; très légendaire en effet, car on ne peut guère savoir d'une façon bien nette et bien positive quel il fut et ce qu'il fit en réalité. Il y a là-dessus des discussions sans fin, et il est à croire qu'on a prêté au héros une foule d'exploits qui reviennent à bien d'autres ; mais on ne prête qu'aux riches, dit-on. Ce nom même de *Cid*, qui n'a été avant lui porté par aucun Espagnol, par aucun après lui, est étrange ; il veut dire *seigneur* dans la langue que parlaient les musulmans d'Andalousie ; et vers la fin de la domination des Maures, la plupart des fils d'émirs ou de princes mahométans chargés d'un commandement à la guerre portaient le titre de Cid. On se perd même dans les noms du héros castillan ; tantôt c'est Ruy Diaz de Vibar, puis c'est Diego Ruiz de Bivar el Campiator ; enfin, don Rodrigue Diago ; toujours est-il que peu d'hommes ont une vie plus surchargée d'exploits et plus entourée d'honneurs. Pourtant, ce fameux capitaine chrétien a dû vivre souvent en bonne intelligence avec les Maures, s'allier parfois avec eux, comme nous le verrons à propos de la prise de Valence, où il ne s'est pas montré très tendre ni très scrupuleux. En France, le Cid est devenu populaire surtout, nous ne craignons pas de le dire, à cause de la tragédie de Corneille, qui a présenté sous un jour nouveau cette figure jusque-là laissée aux inventions de la légende, et en a fixé pour ainsi dire les contours.

Les rues de Burgos, à quelques exceptions près, sont étroites, tristes, mal pavées. Parmi les places, celle qui porte le nom de place de *la Constitution* a la prétention d'être la plus belle ; elle est entourée de maisons qui semblent construites en carton-pierre, une décoration prétentieuse. Au milieu de la place une assez belle statue en bronze de Charles III. Vraiment, j'étais désenchanté. Quoi ! c'est

Digitized by Google

là la capitale de la Vieille-Castille, cette ville de Burgos au nom sonore, cette patrie de tant de héros fameux, ce siége d'une royauté fière, noble, remuante, inquiète et brave, la cité des estocades, des révoltes, des batailles, des assassinats et des triomphes? A peine quelques vieilles maisons, comme la *Casa del Cordon*, qui profile tristement ses vieux murs sur une place rebâtie à neuf, à peine quelques pans de muraille, restes informes du palais de ces rois chevaliers, héros de la Castille, pauvres et fiers, magnanimes et cruels, superstitieux et galants!

Il s'était élevé, pendant mon excursion sur le monticule, un vent du nord-est piquant et âpre qui pénétrait jusqu'aux os. Vers six heures, sur la promenade de l'Espolon, une poussière fine et aveuglante, soulevée par cette bise inclémente et par la multitude des promeneurs, faisait de ce lieu de délices un insupportable endroit. L'Espolon passe, en effet, pour ce qu'il y a à Burgos de plus charmant. C'est une terrasse située entre la rivière Arlanzon, dont elle est séparée par un jardin planté d'assez beaux arbres, agrémenté de statues, et une rangée de maisons modernes. Là, chaque jour et surtout chaque dimanche, descend la population burgalaise, qui s'y promène exactement du même air que partout ailleurs on accomplit un impérieux et fastidieux devoir. On va d'abord au Jardin du Roi, puis on revient à l'Espolon, et là on fait une douzaine de tours. Rien de plus singulier que de voir, par files pressées, ces hommes et ces femmes, emboîtant le pas, suivre un même trottoir à pas comptés, aller jusqu'à un endroit déterminé et là tourner court comme des prisonniers dans leur préau ou des chevaux dans leur manége. Point de heurt, chacun tient sa droite, les hommes marchent à distance respectueuse des femmes, dont les jupes traînantes viennent en aide au vent pour soulever des flots de poussière. Ces robes sont presque toutes en laine de couleur sombre. La mantille au front et les bras croisés sur la poitrine, ainsi s'en vont les señoras pendant que les *caballeros*, enveloppés dans leurs capas brunes qu'ils rejettent fièrement par dessus leur épaule gauche, suivent silencieusement. En vérité, déjà glacé par la bise aigre qui descendait des sommets de la Brujula et me bleuissait la face, je me sentis plus transi encore à l'aspect de cette population mélancoliquement froide, de ces hommes automates dont chaque pas semblait mesuré, ternes et tristes, n'ayant pour toute distraction que leurs cigarettes, ne regardant même pas les femmes, dont quelques-unes, pâles et à l'œil noir, étaient cependant fort belles.

L'air grave, important et ennuyé, tel m'apparut le Castillan. Les femmes ne demanderaient pas mieux que de rire et parler, mais l'homme est silencieux et compassé. Elles jasent entre elles et les

Digitized by Google

regards brillent à travers l'épaisseur des mantilles. Il n'est pas d'usage que les hommes donnent le bras aux femmes ; seules elles s'en vont pendant que ceux-ci fument silencieusement. A quoi tient ce caractère ? Au climat peut-être, à l'aspect même du pays, morne et poudreux quoique fertile. Mais rien de riant ni de gai ; point de verdure, point d'ombrage, point de chant d'oiseaux dans les branches, point de ces forêts profondes pleines d'ombres, point de contraste en un mot : le jour un soleil écrasant, le soir une terre nue et une bise âpre, Et puis, Burgos, depuis longtemps, n'est plus qu'une ville secondaire, déchue de sa splendeur. Sans grâce et sans charmes, elle n'appelait personne. Isolés donc, les Castillans se sont renfermés en eux-mêmes; ils se sont faits tristes et fiers, ils semblent dédaigner l'univers, dont ils ne connaissent rien.

Au bout d'une heure, la nuit était venue, et toutes ces ombres avaient disparu ; à peine en quelques rues et parmi certains carrefours entendait-on encore, mais s'éteignant de plus en plus, quelque rire argentin de femme. A neuf heures du soir, la nuit et le silence avaient étendu leurs ailes épaisses sur la ville; le vent, plus froid, plus pénétrant que jamais, sifflait sous les portes ; je ne me rappelais en avoir senti d'aussi implacable qu'en Ecosse et je rentrai glacé jusqu'aux os, et point gai.

IV

Le lendemain, splendeur et lumière ; je courus revoir ma chère cathédrale ; elle rayonnait et écrasait de sa masse la pauvre petite ville étalée à ses pieds. J'y pénétrai, mais combien le charme fut moins grand ! La rose principale est un chef-d'œuvre ; le dôme, dont j'ai déjà parlé, et qui au dehors a la forme d'une tour polygonale, œuvre de Philippe de Bourgogne, est d'une hardiesse extrême ; l'œil se noie dans ce vide et s'y égare au milieu d'une ornementation peut-être exagérée, mais d'un travail inouï. Une porte en bois sculpté, donnant accès au cloître, est une indescriptible merveille. Mais à côté de cela, et à part quelques bons tableaux et les boiseries du chœur, que de choses de mauvais goût ! des chapelles surchargées de statues ineptes, revêtues d'oripeaux ridicules, du clinquant, de la quincaillerie, des fleurs sans nom. Certes, nos églises de France sont loin de nous épargner la vue de ces odieuses et navrantes décorations, dignes tout au plus de spectacles forains ; l'Italie aussi excelle en ce genre, mais nous croyons que nulle part, plus qu'en Espagne, ces exhibitions déplorables ne sont poussées à l'extrême. Nous aurons plus loin, à propos de Notre-Dame d'Atocha, à parler de ces mises

Digitized by Google

en scènes lugubres et enfantines à la fois qui peuvent frapper des imaginations naïves et ignorantes, mais qui ne sauraient laisser, dans l'âme du philosophe et même du vrai croyant, que tristesse et dégoût. Après tout, ce n'est point sur ces derniers qu'on veut agir, sans doute. N'importe, quand on voit de si petites choses prendre possession d'un monument aussi admirable que la cathédrale de Burgos, on éprouve un indéfinissable serrement de cœur. Tout ce qui, en cette cathédrale, se tient seul debout est imposant et grand; tout ce qui a eu besoin d'entretien est triste et maussade. Le cloître n'est plus qu'une ruine délabrée ; la salle capitulaire, où l'on montre le coffre du Cid, ce coffre, dans lequel il cacha du sable au lieu d'or et qu'il laissa en gage, *avec sa parole*, aux usuriers pour en obtenir de l'argent, la salle capitulaire tendue de vieilles draperies fait peine à voir. On se sauverait si une belle peinture de Murillo ne vous retenait quelque temps. Pour me consoler de ces déboires, je fis de nouveau le tour du monument, admirant sa grâce à la fois imposante et sereine, son élégance suprême, et déplorant qu'on ait déshonoré ce sanctuaire par un tel entassement de choses vulgaires et laides.

Il était dix heures, la brise était fraîche, je résolus d'aller à pied jusqu'à la fameuse *Cartuja de Miraflores*, située à une petite distance de Burgos. J'ai horreur du guide; avec le guide, on ne voit rien, on n'admire rien que les choses convenues, souvent à faux ; le guide est une tyrannie qui s'impose et dont tout voyageur intelligent doit s'affranchir s'il veut voir, méditer et réfléchir.

Au milieu du chemin poudreux que je suivais, le long de la rivière, presque veuve d'eau et bordée de pauvres petits jardins où quelques légumes maigres et chétifs essayaient de pousser, un Castillan, qu'on eût pu prendre à sa tournure pour un roi et à son costume pour un mendiant, se leva d'une grosse pierre sur laquelle il était assis, fumant son cigarillo. Il me salua d'un très grand air, sans sortir la main de dessous sa capa pour la porter au plus singulier chapeau qui ait jamais ombragé une tête d'homme. Je lui rendis son salut et passai. Mais cela ne faisait point son compte ; il s'approcha de moi et se mit à marcher gravement à mes côtés. Je n'y fis point attention tout d'abord. A la fin, cette espèce d'ombre enveloppée d'un manteau amadou m'irrita. Je le regardai d'une façon désobligeante sans doute, car son sourcil se fronça. Mais il se remit : « Le señor caballero va à la Cartuja ? » dit-il. Je ne savais pas assez d'espagnol pour engager une conversation avec lui, j'en possédais assez toutefois pour lui témoigner mon ennui. Il n'y prit garde, et sans ajouter un mot, il continua à m'escorter. Quelle différence avec l'Italien ! Celui-ci m'eût fait cent tours, réjoui par ses

Digitized by Google

saillies ; il m'eût défilé le chapelet des flagorneries, donné de l'altesse, de l'excellence, accablé de prévenances, de flatteries obséquieuses, le tout pour quelques baioques ; mon Castillan, noble, grave et solennel, ne proféra pas une parole. Arrivé au couvent, il frappa, et comme on venait m'ouvrir, il fit discrètement deux pas en arrière, écarta son manteau, tira son chapeau comme pour saluer, mais, en réalité, il le plaça assez bas pour que je comprisse. J'y jetai en souriant une piècette ; il me fit un salut digne et se retira avec une façon de gentilhomme qui me charma. Je pensai à don César de Bazan, dont il avait le type et la noble tournure. Singulier peuple que ces Castillans ! Singuliers gueux que ces mendiants graves et pleins de dignité !

La Chartreuse est veuve de chartreux, et c'est une chose remarquable que la catholique Espagne ait chassé les moines des couvents et des cloîtres. C'est à n'y point croire, et cela est pourtant. Il n'y a plus de moines en Espagne, et tandis que la France en pullule, on ne rencontre pas un froc d'Irun à Cadix. Dans un court passage aux affaires, le parti libéral, M. Olozaga en tête, fit voter la loi qui supprimait les couvents et attribuait à l'Etat les biens des communautés. C'était parfait, mais, *sic vos non vobis*... L'affaire faite, on en laissa au parti qui l'avait entreprise tout l'odieux vis-à-vis des consciences religieuses, et on en donna le profit à autrui. Pendant quinze ans, les ministères Narvaez, O'Donnell, etc., ont vécu, équilibrant leurs budgets avec les ressources provenant de la vente de ces biens. Aujourd'hui tout est dépensé, et il est question de permettre aux religieux de reprendre leurs frocs et leurs couvents pour y refaire leur fortune. Où en sommes-nous, grand Dieu ! si dans ces pays ultracatholiques on en vient à agir avec la milice sacrée comme au moyen âge on opérait avec les juifs, qu'on laissait s'engraisser pour en dévorer la substance ! Il ne me semble pas improbable que, d'ici à quelques années, les couvents espagnols ne se soient repeuplés, et que les ventes d'indulgences et autres grâces ne permettent aux bons frères de refaire leurs affaires. En attendant, les monastères sont vides et quelque peu délabrés.

La Cartuja de Miraflores est un admirable monument, d'un style assez pur et, dans tous les cas, fort riche. L'intérieur de la chapelle renferme les tombeaux en albâtre de Jean II, d'Isabelle, sa femme, et de leur fils l'Infant Alonzo. Rien de plus fini, rien de plus parfait que ces tombeaux où l'œil se perd dans les mille détails d'une ornementation poussée à ses dernières limites. Quant au couvent en lui-même, la disposition en est à la fois élégante et sévère ; l'herbe pousse partout, dans les cours, entre les pierres. Cette vue soulève en l'âme bien des sentiments divers. Si les moines s'étaient bornés

Digitized by Google

à bâtir ces admirables retraites, s'ils avaient limité leur action à la prière, à l'art, à la charité, combien dignes de regrets ne seraient-ils point? On se prend à soupirer en ces cloîtres déserts où le vent souffle et dégrade les murs, qui se lézardent; on entrevoit la ruine prochaine et inévitable de ces demeures à la fois simples et magnifiques, à moins que d'autres moines ne reviennent les peupler. Et on ne sait ce qu'il faut préférer. Nous avons vu, en France, les moines revenir; mais nous ont-ils ramené le goût des arts, des nobles constructions, des voûtes mélancoliques et sombres? Hélas! nous avons visité bien des couvents modernes, ceux des trappistes entre autres, et partout nous n'avons trouvé que des bâtiments sans grandeur, espèces de fermes modèles où l'art est ignoré, d'où il est banni: salles blanchies à la chaux, murs couverts de piteuses gravures représentant le miracle de la Salette! Où sont les tableaux de maîtres, les Ribéra, les Murillo, les Velasquez? Où sont ces arceaux sévères, ces fenêtres aux ogives élégantes, ces couloirs pleins de religieuse terreur et de respect? Hélas! il ne suffit même plus que les moines ou restent ou reviennent; la grande tradition est éteinte, la foi n'est plus la noble inspiratrice de chefs-d'œuvre! Aujourd'hui les pères ne tiennent plus à avoir un couvent où l'âme se repose dans la contemplation du beau; non, ils tiennent à acquérir, à s'enrichir; voilà pourquoi ils bâtissent de pierre et de sable; car ils sentent que rien ne les attachera à ces demeures qu'ils n'ont ni assez de courage, ni assez de goût, ni assez de foi pour orner, comme le faisaient des leurs, ceux qui les ont précédés. Voilà pourquoi encore tous ces vieux monuments, que les moines en sortent ou y restent, sont condamnés à la ruine, à moins que, partout où il en existe, l'Etat ne prenne soin de leur conservation. Mais pour cela il faut de l'argent, beaucoup d'argent, et les budgets sont si obérés par des dépenses odieusement improductives, qu'il reste bien peu de chose à consacrer aux arts et aux monuments qui sont la gloire des nations, mais qui n'ajoutent rien à leur puissance destructive, la seule qui semble être désormais ambitionnée par les gouvernements, la seule à qui tout sacrifice est offert.

Il ne me restait plus rien à voir à Burgos; la ville est triste et n'invite point à un long séjour; je partis donc. A une très petite distance de la ville, auprès du chemin de fer, on voit le couvent de *las Huelgas del rey*, une appellation singulière si l'on songe que ce couvent est peuplé de jeunes filles nobles et que ce nom signifie: les plaisirs du roi. Il fut construit au XIIe siècle, par Alphonse VIII, après la bataille de las Navas de Tolosa. C'est, au milieu de ce pays sec et pierreux, une petite oasis de verdure qui réjouit les yeux.

Digitized by Google

De Burgos à Valladolid, le paysage est moins aride, moins maussade que de Miranda à Burgos; un plateau ondulé, de petits villages bâtis en pisé, quelques arbres le long de ruisseaux où coule péniblement une onde rare, une terre fertile cependant, car à peu de profondeur on trouve de l'eau en assez grande abondance. A l'horizon, des collines dont la silhouette, se profilant sur le ciel bleu, ne manque pas d'une certaine grâce sévère et sobre, tout à fait castillane. A Venta de Baños, un arrêt de quelques instants; j'en profitai pour visiter la fontaine minérale qui est dans le voisinage et les ruines d'une chapelle qui a été construite par le roi goth Receswinte. Ce bon roi revenait de guerroyer contre la Navarre; il avait, très probablement, gagné autant de rhumatismes que de gloire; il s'arrêta en cet endroit, prit des bains et fut guéri. Un Grec eût élevé un temple ou quelque poétique monument à la nymphe de cette fontaine bienfaisante; Receswinte, avec la logique d'un Wisigoth éleva, par reconnaissance, une église à ..... saint Jean-Baptiste. Eglise et fontaine, tout est en un état déplorable; il faudrait pour qu'une restauration survînt qu'une nouvelle cure fût faite sur un puissant personnage en mal de gloire et de rhumatisme. Espérons!

On se remet en marche, et on suit un vaste plateau dont la hauteur moyenne au-dessus du niveau de la mer n'est pas moindre de deux mille pieds. Burgos est à une altitude de deux mille cinq cents pieds et Valladolid à deux mille deux cents. On conçoit sans peine que si, dans la journée, alors que le soleil darde sur ce sol dénudé ses rayons brûlants, la chaleur est extrême, le soir, dès qu'il a disparu à l'horizon et que la bise qui descend, aigre et pénétrante, des montagnes voisines aux sommets neigeux, se met à souffler, il fait sur tout ce plateau un froid vif et souvent dangereux pour l'imprudent qui ne se serait point prémuni contre cette brusque variation de température. L'aspect de ces plaines ondulées, entourées au lointain horizon de montagnes nues et bleuâtres, a quelque chose de triste qui explique bien le caractère des habitants. Le pays produit des céréales, mais la culture y est mal entendue; on gratte la terre, on sème, puis on attend. Le Castillan, pauvre, fier et maigre comme ce sol, est presque invisible en ces champs où l'on n'aperçoit que rarement une figure humaine. Çà et là quelques petits vallons qu'arrose un filet d'eau, une verdure grisâtre et puis la plaine nue et pierreuse. Trop chaud et trop froid, voilà pour le climat. Il ne nous paraît guère étonnant que les habitants de ces contrées aient fait, pendant trois cents ans, d'héroïques efforts pour reconquérir, sur les Mores, l'Andalousie et les provinces de l'est, séjours enchantés par eux-mêmes et véritables paradis terrestres si on les compare à ces terres ingrates et arides.

Digitized by Google

Je m'étais donné pour tâche principale de visiter le sud et l'est de l'Espagne, et, à l'exception de Burgos et de l'Escurial, j'avais résolu de ne m'arrêter nulle autre part qu'à Madrid. Je passai donc devant Valladolid, une grande ville qui s'étale au bas de montagnes pelées. Valladolid, présentement la capitale de la Vieille-Castille, a, l'on ne sait pourquoi, détrôné Burgos. Burgos pourtant est la ville glorieuse, la ville des héros, la ville des exploits. *Sic transit gloria!* Un peu au delà de Valladolid on commence à gravir les premières rampes de la Guadarrama; les champs sont mieux cultivés que du côté de Burgos; l'œil se repose sur un peu de verdure dans les environs d'Arevalo; mais à partir de ce point, la désolation recommence. A Avila, on est en pleine montagne, et quelle montagne que celle-là! Plus rien, rien que des pierres, des rochers immenses à formes fantastiques, des crevasses d'une profondeur à donner le vertige. Le chemin de fer grimpe, glisse et se hisse le long des flancs abrupts de ces monts revêches et terribles; la locomotive souffle, gémit; on dirait le formidable hoquet de Sisyphe obligé de traîner son rocher au sommet de la montagne; on dirait un soupir de Léviathan! La voie tourne, rampe, revient sur elle-même, décrit des courbes, franchit des ravins profonds sur des viaducs de deux cents pieds de hauteur, on aperçoit en face un pont qu'on vient de traverser, à gauche, un souterrain sous lequel on va s'engouffrer, partout des pics déchirés, des blocs énormes suspendus sur des abîmes où l'œil plonge avec effroi.

Je ne sais ce que pouvait être en diligence le passage de ces montagnes; je doute qu'il pût offrir rien de plus terrible, de plus fantastique. C'était le matin; le soleil qui venait de se lever projetait ses obliques rayons sur ces roches amoncelées, qui, recouvertes de quelques rares flocons de neige, resplendissaient, pendant que les ravins, encore plongés dans l'ombre, offraient à l'œil ébloui des teintes grises, ternes, et semblaient plus profonds encore. Ici, un éboulement colossal avait entassé l'une sur l'autre quatre ou cinq roches énormes qui paraissaient ne se tenir en équilibre que par un miracle; là, on eût dit qu'un Titan s'était amusé à superposer des blocs de granit de forme et de grandeur différentes, souvent un plus gros sur un plus petit, pour en former une colonne formidable, un pilier prodigieux dont le profil gris, sur le ciel bleu pâle du matin, appelait le cauchemar.

Dans les vallées plus larges, les roches qui affleurent au sol se présentent sous une autre forme. Elles sont, à leur surface, arrondies, striées, polies comme si un glacier avait passé sur elles. Et de fait, il n'est pas impossible que, pendant la période glaciaire, ce phénomène ait eu lieu. Mes connaissances en géologie ne s'éten-

Digitized by Google

dent pas assez loin pour que je puisse prononcer sur ce point. Il faut toutefois que des torrents violents ou de puissants glaciers aient passé par là pour donner à ces roches, sur une si grande étendue, ces formes arrondies et polies, qui ne peuvent être l'ouvrage des siècles seuls.

Toute cette montagne, qu'on met plus de trois heures à traverser en chemin de fer, d'Avila à l'Escurial, présente bien la plus saisissante image du chaos qu'on puisse rêver. On s'élève ainsi jusqu'à plus de quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer; c'est la plus haute altitude qu'un chemin de fer atteigne en Europe. Le point culminant est la Cañada. On s'y arrête quelques minutes pour respirer. Le vent qui souffle à travers les crevasses et les gorges vous caresse la joue comme un paquet d'aiguilles; on se sent envie de tousser, et ces quelques minutes paraissent longues. On peut dire de cette montagne qu'elle est formidablement belle, qu'elle émerveille les yeux et glace le cœur. On a peur d'un écroulement qui engloutirait tout sous ces masses terribles. A partir de la Cañada, on descend, et peu à peu l'aspect change; le panorama est grandiose : à gauche, les crêtes de la Guadarrama qui élèvent leurs cimes déchiquetées; à droite, un plateau ondulé qui descend peu à peu vers les plaines de la Nouvelle-Castille et qui permet à l'œil étonné de voir, à l'horizon lointain, comme une ligne bleue et caressante, les montagnes de Tolède. Puis on se replonge dans une suite de ravins et de défilés. Mais cette fois, ils sont peuplés d'arbres verts. Toute cette partie de la montagne appartient au duc de Medina-Celi, qui y a fait semer des sapins et des chênes. On ne saurait dire si cette verdure sombre réjouit ou attriste; on est fasciné, éperdu, ébloui, oppressé. Le train roule sur des pentes comme un ouragan; les arbres, les rochers passent et défilent comme des géants qui se livrent à une danse effrénée. Enfin, au sortir d'une tranchée profonde, on aperçoit, à gauche, pour ainsi dire étendu dans un des replis de la montagne, comme un molosse couché le long d'un mur au soleil, le fameux palais de l'Escurial.

V

Et d'abord ce qui frappe après l'étrangeté du site, c'est l'étrangeté du palais. Dominé de toutes parts, au nord et au nord-ouest, par de puissantes montagnes, dont les flancs gris et sans la moindre végétation semblent venir expirer sous ses fondations, le palais domine au sud et au sud-est un plateau immense, qui va, s'élargissant toujours, se perdre, se fondre en l'horizon lointain. Il se présente sous l'aspect d'un vaste parallélogramme de trente mille mètres

Digitized by Google

carrés ; on est saisi, remué par cet ensemble. On approche, et le charme disparaît. L'Escurial est un de ces palais qu'on ne devrait voir qu'en passant, comme ces choses énormes qui, d'un peu loin, saisissent, étonnent, et de près perdent leur prestige. Les teintes jaunâtres de ses murs sont peu faites d'ailleurs pour inspirer, et plus on approche, plus ces teintes choquent. On dirait du pisé, et pourtant tout le palais est de bon et solide granit, mais de granit jaune, et rien n'est moins monumental.

C'est l'œuvre en tous points digne d'un tyran sombre, fanatique, cruel. Sa situation peint l'âme inquiète, tourmentée, de son fondateur, et le palais tout entier raconte la fièvre froide et l'implacable dévotion de son âme. Ce n'est point le rêve d'un roi, c'est le cauchemar d'un farouche et fanatique inquisiteur. Venir placer cet édifice en ce lieu sauvage, à deux mille huit cents pieds au-dessus de la mer, n'était point suffisant ; il fallait donner à sa construction une signification. Un scrupule de conscience y pourvut. Au siége de Saint-Quentin, Philippe II, en bombardant la ville, avait détruit l'église de Saint-Laurent. Dans la perplexité de son âme, et pour recouvrer les bonnes grâces d'un si grand saint que ce méfait pouvait lui avoir fait perdre, il jura de lui consacrer un temple qui effacerait tout ce que la chrétienté a de plus grand. De là sortit sinon l'Escurial, du moins la forme qui lui a été donnée, et qui, en l'honneur de saint Laurent, affecte celle d'un gril. Quatre grands corps de bâtiments ; au quatre coins, des tours pour figurer les pieds du gril ; à l'intérieur, plusieurs ailes qui relient les bâtiments principaux, de façon à former des cours carrées ; toujours le gril. Enfin l'habitation royale, qui se détache à angle droit de l'un des côtés, figure le manche. Et voici comment, au milieu de grandes et vastes conceptions, le côté petit, puéril, se révèle.

Qu'est l'Escurial ? un palais, un couvent, une caserne ? Tout à la fois. Ces murs jaunâtres sont percés de onze cent dix fenêtres, dit-on. On eût mieux fait d'en moins percer et de les faire plus belles et d'un style meilleur, car toutes ne sont que de petites ouvertures carrées, paraissant à peine plus grandes, à quelque distance, que les sabords d'un navire. Comme détail, ce n'est pas beau. Les tours, les dômes, les boules de cuivre donnent d'un peu loin un aspect oriental à l'édifice ; de près, on ne voit que ces grands murs percés de petits trous noirs à travers lesquels il semble qu'un œil froid vous espionne. Autour du palais, une végétation maigre. Quelques pauvres oliviers, des peupliers rabougris et des maisons misérables. Il y a une paire de bœufs dans ce village de l'Escurial, qui compte trois cents âmes. La seule chose saisissante et grande, c'est cette

Digitized by Google

plaine toute peuplée de pierres énormes sur lesquelles le regard glisse pour aller se perdre à l'horizon.

Dès qu'on pénètre à l'intérieur, on est saisi d'une impression qui n'est pas du tout celle que le fondateur espérait faire naître. Sa pensée devait être de faire que l'âme fût remuée, portée à la méditation, à la prière. Point ; on est écrasé, glacé, mais glacé dans le sens propre du mot. Sous ces voûtes sombres, pesantes, longues, on se rétrécit ; il semble qu'on vient de vous poser sur les épaules un manteau de plomb humide et froid. On se sent devenir ombre soi même ; tout s'évanouit, lumière et espérance, pour ne laisser au cœur que trouble et terreur. Oh ! le malheureux roi que celui qui, à la montagne étincelante de clarté, a arraché ces pierres pour en faire ce lugubre et mortel monument ! Pourquoi plus de mille fenêtres pour donner si peu de lumière ? On étouffe et on gèle, et on cherche un petit coin de ciel bleu. C'est vaste et ce n'est pas grand ; c'est terrible et ce n'est pas beau ; conception froidement calculée, l'effet en est lugubre, mais rien ne parle de l'au delà. Un criminel y verra un cachot dont il voudra sortir, rien de plus ; personne n'y prendra cette vie en dégoût pour songer à Dieu et à la grande vie future ; au contraire, un croyant dira : Quel Dieu terrible est donc celui qu'un tel monument prétend honorer ! Il réfléchira et préférera le Dieu du ciel bleu, du soleil resplendissant, des beaux arbres et des sites enchanteurs. La cause était mauvaise, l'effet est dépassé, manqué. Le cerveau de Philippe II était malade d'une religion mal entendue ; son palais a la même maladie, il étonne, glace et éloigne ; le sentiment définitif est la tristesse et la pitié. Mince résultat pour un si prodigieux effort.

La même pensée se révèle partout et vise au simple et au nu, croyant atteindre à l'imposant. L'église l'atteste hautement : tout est granit, point ou peu d'ornementation. Quatre énormes piliers supportent le dôme, qui s'ouvre à l'intérieur orné seulement de balustrades en bronze. Quarante-huit autels autour de l'église, mais là, profusion d'or ; quelques peintures dignes d'être remarquées. Mais un trait frappera : chacun de ces autels, dédié à un saint, possède une relique de ce saint. Il y a une collection de reliques en cette église, et, pour s'y reconnaître, il a fallu les cataloguer. On en compte sept mille quatre cent vingt-deux, os, têtes, bras, corps entiers de saints, avec des appellations honorifiques plus ou moins pompeuses, suivant le degré de sainteté du personnage, absolument comme dans une cour on dit : altesse, excellence, grandeur, etc. Voilà la religion, la grande religion de Philippe II et de ses successeurs. Il y a autre chose encore, ce sont les reliques authentiques d'objets ayant servi à la passion du Christ, des morceaux de la vraie

Digitized by Google

croix, un morceau de la crèche dans laquelle Jésus fut placé lors de sa naissance, de la corde qui l'attacha lors du supplice, de l'éponge avec laquelle on l'abreuva de vinaigre; des vêtements de la sainte Vierge et le squelette entier de l'un des saints innocents massacrés par les ordres d'Hérode!!!

A côté de la froide profondeur de ces voûtes trop basses par lesquelles on prétend agir sur les imaginations, ces reliques qualifiées d'authentiques, voilà le catholicisme de l'Espagne, voilà la religion des souverains espagnols. On s'explique, après cela, le sort de ce pays infortuné et l'état dans lequel il est tombé. Et dire que c'est à de tels hommes, à l'esprit fanatique et étroit, qu'est confié, par la grâce de Dieu, le destin des nations et le sort des empires! Pauvres nations, malheureux empires! Voyez, du reste, ce qu'en font ces pouvoirs absolus et où ils les mènent. De Charles-Quint à Charles II, quelle effroyable chute! Du génie bigot et fanatique à l'idiotisme et à l'imbécillité, quelle pente fatale! Qui expie tout cela? Les peuples qui ne savent point s'affranchir.

Au-dessous du chœur de cette église est une crypte, un caveau auquel on a donné le nom orgueilleux de *Panthéon* et qui sert à la sépulture des rois. Panthéon, cela veut dire *tous les dieux.* Qu'ont de commun avec les dieux les Philippe et les Charles qui pourrissent en ce caveau? On y descend par un escalier monumental; le marbre et l'airain décorent ce séjour funèbre. On y étouffe; on se sent si loin de l'air et de la lumière, qu'il semble qu'on n'y remontera jamais; et je comprends la vérité de la réflexion de Théophile Gautier: les pauvres morts qui dorment là auront bien de la peine à venir à bout de ressusciter!

Parlerai-je du cloître et de son escalier célèbre? du couvent? du collége? A quoi bon? Toujours des murs, toujours du granit. Quelques belles peintures, des fresques de Luca Giordano, rachètent seules la monotonie de cet ensemble. La bibliothèque mérite une attention particulière; c'est assurément l'une des plus précieuses collections qui soient au monde. Les manuscrits surtout sont dignes de toute l'attention des savants. Il y a là des documents d'un prix inestimable; des manuscrits grecs, hébreux, arabes surtout. Une très grande partie des œuvres des écrivains mahométans, datées des siècles de leur domination dans la Péninsule, est là. Histoire, poésie, mathématiques, médecine, que de trésors enfouis sur ces rayons poudreux!

Il me restait à visiter les appartements royaux. Rien de particulièrement attrayant. Dans tous les palais du monde, ces appartements se ressemblent; *confortables* et sans goût, profusion d'or, de joie, mais absence d'élégance véritable. Les appartements de l'Es-

Digitized by Google

curial répondent parfaitement au programme. Au centre se trouve la fameuse salle des Batailles, galerie assez longue, où des fresques de Gronello et de Fabricio représentent la bataille de la Higueruola et la victoire remportée par Jean II, à Grenade; de l'autre côté, entre les croisées, la représentation du siége de Saint-Quentin et d'autres épisodes de l'histoire d'Espagne. Au total, rien de remarquable.

Au-dessous de cette salle des Batailles, une surprise : on descend dans l'appartement particulier de Philippe II. Dans ce vaste édifice, à la masse écrasante, le roi n'avait voulu se réserver que deux pièces. On y pénètre par deux portes en bois poli, sans ornements; elles sont carrelées; les murs blanchis à la chaux sont nus. Dans l'une, un lit au fond d'une alcôve, une fenêtre donnant sur le jardin, un prie-Dieu; dans l'autre un bureau en chêne; au fond d'une espèce de réduit, un volet qui s'ouvre et laisse pénétrer le regard dans l'église jusqu'à l'autel. Voilà le luxe de celui qui remuait ces pierres, qui opprimait l'Espagne, qui étranglait les Flandres! Que d'autres admirent cette simplicité, moi je n'y vois que l'orgueil insensé d'une âme sèche et muette, et je me sens là, dans le sanctuaire de ce Jupiter dévot, plus d'aversion encore pour lui. Je songe à l'inquisition, aux auto-da-fé; je songe que sur cette table il a, sans sourciller, signé l'arrêt de mort, et quelle mort! de milliers d'innocents infortunés, dont le crime était de ne pas penser comme les inquisiteurs, d'avoir en l'âme une velléité d'indépendance et de dignité, et souvent, hélas! aussi, d'être riches!

L'Escurial est, par excellence, le monument de la monarchie espagnole; qui l'a visité comprend l'esprit de cette dynastie, qui, forte à Charles-Quint, tombe avec Charles II, affaissée sous le poids de son despotisme sans idée, pour ne pouvoir se relever sous une autre suite de rois. Le pli était pris; ces monarques avaient façonné l'Espagne à leur empreinte; ce fut l'Espagne, en la suite, qui pesa sur ses rois Bourbons. On sait ce qu'il en advint sous Charles IV.

De l'Escurial à Madrid, une heure. Et quelle route, quels sites, quelle verdure! On dirait qu'un incendie a passé par là : l'herbe a la couleur de l'amadou, et les quelques feuilles qui pendent aux arbres semblent si étiolées, si altérées qu'on éprouve un sentiment de pitié pour elles. Mais on arrive sur les bords du Mançanarès, on y cherche de l'eau, on y trouve du sable, de la grève, et on comprend la soif inextinguible des arbres. C'est au milieu de ce riant paysage que le train s'arrête, au bas de la colline del Principe Pio, sur la rive du Mançanarès. On est à Madrid.

AMÉDÉE MARTEAU.

Digitized by Google

LE PORTUGAL

ET

SES RÉFORMES ÉCONOMIQUES

I

Chacun sait la part qui revient à la nation portugaise dans les découvertes maritimes du XVe siècle. La navigation est son premier titre de gloire; Madère, Porto-Santo, les îles du Cap Vert, les Açores, marquèrent le début de ses succès.— En 1486, Barthélemy Diaz découvre le cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama, en 1498, trouve la route maritime de l'Inde ; Alvares Cabral celle du Brésil, en 1500. Bientôt l'esprit d'aventures et d'expéditions lointaines s'empare comme une frénésie du Portugal. La sagesse de François d'Almeida et de l'illustre Alphonse d'Albuquerque lui donnent l'empire de l'Inde. Lisbonne devient l'entrepôt de toutes les richesses de l'Amérique et de l'Orient. Mais, pendant que toute la force de la nation portugaise se dépensait au loin, grandissait à côté d'elle le colosse espagnol de Charles-Quint et de Philippe II. Il n'était pas possible qu'un fragment de la péninsule espagnole échappât au système de la monarchie universelle. En 1580, Philippe II revendiqua la couronne de Portugal, du chef de sa mère Isabelle, femme de Charles-Quint, et étouffa par la force toute opposition. — Ce fut le dernier exploit du duc d'Albe. Sous la main de l'Espagne, le fanatisme religieux et politique, les guerres mal-

Digitized by Google

heureuses, une administration déplorable, ne tardèrent pas à ruiner le pays. Sa marine si florissante fut engloutie dans le désastre de l'invincible Armada, et la Hollande et l'Angleterre achevèrent la destruction de sa puissance coloniale. Les rigueurs du comte d'Olivarès, ministre de Philippe IV, y déterminèrent l'explosion du mécontentement. Un complot habilement conduit par un homme de loi, Pinto Ribeira, arracha le Portugal au sceptre espagnol, et porta au trône le duc de Bragance, Jean IV, issu des anciens rois (1640).

En recouvrant son autonomie, le Portugal sentit bientôt ce que lui avait coûté la suzeraineté de l'Espagne. Il n'avait plus ni armée, ni flotte, ni commerce, ni agriculture. Il ne lui restait pour se relever que l'exploitation d'une riche colonie, le Brésil. Les Anglais s'étaient emparés de son industrie; les jésuites accaparèrent le reste. — Un homme surgit alors qui prit dans ses mains le gouvernement du royaume, et, novateur hardi, essaya de le sauver. Le marquis de Pombal commença par expulser les jésuites, ordonna la confiscation de leurs biens, puis, comme Richelieu en France, abattit l'orgueil de la noblesse au profit de la bourgeoisie. Il put, en 1762, opposer à l'Espagne une armée victorieuse et remettre à la mer quelques vaisseaux de haut bord. Malheureusement l'avénement de Pierre III amena la chute du marquis de Pombal, et la réaction complète qui suivit rendit tous ses efforts inutiles au pays. Pendant la longue folie de la reine D. Maria Ier, son fils, Jean-Marie-Joseph, héritier de la couronne, prit les rênes du gouvernement. Cette période fut pleine de troubles et d'agitations stériles : allié de l'Angleterre, mal secondé par elle, le Portugal laissa passer dans les mains de celle-ci le commerce de son territoire et de ses colonies. Quand, après la rupture du traité d'Amiens, Napoléon décréta le blocus continental, le gouvernement portugais refusa de fermer ses ports aux Anglais. Aussitôt le Portugal est envahi par les armées françaises, et le 1er décembre 1807, Junot, à la tête de 1,500 hommes, entrait dans la capitale du royaume. Mais le gouvernement avait pris une mesure inouïe, semblable à celle que le sénat de la république des Pays-Bas avait décrétée devant Louis XIV victorieux : réunissant à la hâte les vaisseaux disponibles, le régent s'était embarqué pour le Brésil, abandonnant la métropole à sa propre destinée. — Le départ du gouvernement laissa les Anglais maîtres du pays. Sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, ne tarda pas à y débarquer avec une armée, et, l'insurrection nationale aidant, força les Français à évacuer le royaume.

L'installation de la cour au Brésil, l'envoi d'une partie des sommes provenant de l'impôt, la dureté du gouvernement militaire

Digitized by Google

anglais, sous les ordres de lord Beresford, nommé lieutenant général du royaume en 1817, excitèrent à bon droit le mécontentement des Portugais. Un premier mouvement révolutionnaire éclata à Porto le 24 août 1820, d'où il gagna tout le royaume. C'était le réveil du bon sens public, qui suivait en cela l'exemple de l'Espagne et de Naples. Une junte assemblée réclama hautement la convocation des Cortès et une constitution. — Des manifestations pareilles éclatèrent au Brésil et décidèrent le retour du régent, qui, le 4 juillet 1821, prêta serment à la constitution décrétée par les Cortès. — Mais, en refusant d'admettre le Brésil au bénéfice de la représentation nationale, les Cortès provoquèrent une scission complète avec cette colonie, et décrétèrent le rappel de l'Infant Don Pedro, que Jean VI avait investi de la régence en quittant l'Amérique. D. Pedro, pour éviter que le Brésil ne se constituât en république, se mit à la tête du mouvement séparatiste et se fit proclamer empereur constitutionnel du Brésil le 1er décembre 1822.

Le nouvel état de choses et ses tendances libérales et révolutionnaires étaient loin de satisfaire tout le monde. La reine, princesse espagnole, dévote et formaliste, se mit à la tête de la réaction, dans l'intérêt de l'Infant D. Miguel, son second fils. — Au mois de mai 1823, la contre-révolution éclatait à Lisbonne; D. Miguel, que le parti absolutiste poussait à s'emparer du pouvoir, fit arrêter les ministres et garder à vue le vieux roi dans son palais. Cette coupable tentative échoua, grâce à l'attitude du corps diplomatique et particulièrement de M. de Neuville, ministre de France. — D. Miguel fut obligé de quitter le pays. Jean VI reconnut, en 1825, l'indépendance du Brésil, sans préjudice des droits de l'empereur D. Pedro, son fils aîné, à la couronne de Portugal, et mourut le 10 mars de l'année suivante, ayant institué régente sa fille de prédilection, l'Infante Isabelle-Marie.

L'empereur du Brésil forcé, par ses engagements personnels envers sa nouvelle patrie, d'opter entre les deux couronnes, profita de la souveraineté qui venait de lui échoir pour octroyer au Portugal, — le 29 avril 1826, — une nouvelle constitution, la Charte, — nomma 86 pairs héréditaires, publia une amnistie générale, et se démit de sa royauté d'Europe en faveur de sa fille aînée, l'Infante D. Maria da Gloria, qu'il se proposait de marier à son frère D. Miguel. Cette combinaison, acceptée par les grandes puissances, semblait devoir concilier tous les partis. Mais les absolutistes, peu satisfaits d'un état de choses qui menaçait les vieux abus, l'influence du clergé et de la noblesse, ne tardèrent pas à se remuer, et D. Miguel, poussé par sa mère et par l'Espagne, leva le masque et se fit proclamer roi absolu par les anciens États. — La réaction fut sanglante;

Digitized by Google

les prisons se remplirent de constitutionnels et de libéraux, l'émigration prit des proportions alarmantes ; la France et l'Angleterre durent recourir à la force pour protéger leurs nationaux.

Les choses allaient de mal en pis, quand, en 1831, des difficultés survenues au Brésil forcèrent l'empereur d'abdiquer en faveur de son fils. S'embarquant aussitôt pour l'Europe, il y ramena sa fille, et, grâce à quelques levées faites en France et en Angleterre, s'empara de Porto le 8 juillet 1832, d'où il repoussa pendant plus d'un an toutes les attaques des miguelistes. L'année suivante, la défaite de la flotte absolutiste au cap Saint-Vincent par les Anglais, commandés par sir C. Napier, ouvrit à D. Pedro le chemin de Lisbonne. Dona Maria II reçut la couronne des mains de son père, le 23 septembre 1833. D. Miguel et D. Carlos, le prétendant d'Espagne, qui était venu le rejoindre, furent obligés de quitter la péninsule. D. Pedro mourait prématurément le 24 septembre 1834.

L'apprentissage de la vie constitutionnelle devait rendre le nouveau règne témoin des plus douloureux déchirements. Les ministères se succèdent violemment; les partis extrêmes apparaissent tour à tour au pouvoir, appuyés par l'insurrection militaire, qui a eu le triste privilége de jouer le rôle principal dans ces agitations stériles. En septembre 1836, le parti démocratique impose au gouvernement la constitution de 1822. En vain les partisans de la Charte essayent de ressaisir le pouvoir; ils sont obligés de battre en retraite et de capituler. Des complications survenues avec l'Angleterre et les écarts violents des plus exaltés démocrates ramenèrent, en 1842, le rétablissement pur et simple de la charte de 1826. Croyant mettre un terme à l'anarchie, la reine eut, en 1847, recours à l'intervention des puissances alliés, grâce à laquelle le parti chartiste reprit le dessus aux Cortès. Mais les chefs du ministère, MM. Costa Cabral et le duc de Saldanha, ne tardent pas à se diviser, si bien qu'en avril 1851, le parti septembriste arriva au pouvoir, ayant à sa tête le même duc de Saldanha. — L'insurrection triomphait. Cependant l'ancien chartiste eut le bon esprit, après avoir dissous deux fois les Cortès hostiles et convoqué une nouvelle assemblée, de modérer peu à peu ses tendances et de rallier ainsi les chartistes les plus avancés. — De cette politique naquit l'acte additionnel de 1851 à la charte de 1826, qui paraît heureusement avoir clos la série douloureuse des révolutions intérieures. La reine, jeune encore, mourait en 1853. Elle avait eu de son second mariage avec le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg cinq enfants mâles et deux filles. L'aîné, D. Pedro, étant encore mineur, le gouvernement fut remis aux mains de son père. La sagesse et le désintéressement du roi Ferdinand dissipèrent bientôt les défiances que sa qualité

Digitized by Google

d'étranger avait inspirées, et, le 16 septembre 1855, il résigna dans les mains du nouveau roi le pouvoir qu'il avait affermi.

L'avénement de Pedro V fit naître en Portugal les plus grandes espérances. — Acceptant franchement les principes libéraux de la régence, le jeune roi débuta par le maintien du ministère Saldanha, qui avait su rallier un noyau considérable sous la dénomination nouvelle de parti de la *régénération*. Les réformes financières et économiques devinrent le but de ses efforts ; mais des mesures peut-être trop radicales amenèrent une vive opposition de la Chambre haute. Ne pouvant obtenir la majorité, le ministère tout entier donna sa démission, le 1er juin 1856. Il avait duré cinq ans. — L'ancien parti septembriste arriva aux affaires avec le marquis de Loulé. Il comprit, comme le cabinet précédent, que seule la politique de fusion pouvait le maintenir, et s'appuya sur les partis de toutes nuances.—Cependant la mésintelligence du cabinet avec les Chambres contraignit le roi à dissoudre le Parlement et à ordonner de nouvelles élections pour 1858. — Malgré les efforts de ses adversaires, ces élections donnèrent au marquis de Loulé une majorité plus forte qu'avant. — Le mariage du roi avec la princesse Stéphanie de Prusse, sa popularité grandie par sa belle conduite pendant l'épidémie de fièvre jaune qui ravagea Lisbonne, tout promettait une période tranquille et fructueuse, quand deux incidents, l'affaire des prêtres lazaristes et des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, dont je reparlerai plus loin, et la saisie du vaisseau français le *Charles et Georges* par les autorités portugaises, faillirent troubler les relations amicales du Portugal et de la France, et renversèrent le ministère.

Les sentiments libéraux du roi, la confiance universelle qu'il inspirait au pays, enlevaient aux changements successifs du cabinet toute signification sérieuse, et rien, pendant les années 1859 et 1860, en dehors des deux incidents que je viens de signaler, n'avait compromis la sécurité du gouvernement. — Rien ne faisait prévoir le douloureux événement qui allait frapper le royaume. A quelques jours d'intervalle, le souverain et deux de ses frères étaient emportés par une maladie mystérieuse. La mort de Pedro V (11 novembre 1861) et celle des Infants prit les proportions d'une calamité publique. Il y avait un an à peine que la reine était morte ; une sorte de stupeur s'empara des esprits. Le peuple refusa de croire à la mort naturelle de ses princes ; on accusa tout le monde : les ministres, la cour, les religieux de Saint-Lazare, l'insalubrité des palais royaux. Des scènes de violence éclatèrent dans les rues de Lisbonne, qui mirent en grand péril l'ordre public, sans qu'on sût, au reste, où tout cela pouvait conduire.

Digitized by Google

Au moment de la mort du roi et de ses frères, l'Infant D. Luiz voyageait en France. Rappelé subitement, il ne put être de retour à Lisbonne que cinq jours après la mort du roi, et reçut le pouvoir des mains du roi Ferdinand, son père, déclaré régent pendant l'intervalle. D. Luiz conserva le ministère existant, ou plutôt le marquis de Loulé resta chef du cabinet. Il personnifiait l'élément progressiste dans sa couleur la plus accentuée, quelque chose d'analogue à ce qu'on appelle l'*Union libérale* en Espagne. Une négociation rapidement conduite faisait, au mois de septembre, la princesse Marie-Pie, fille de Victor-Emmanuel, reine de Portugal, et cette union était saluée par les applaudissements de la nation entière. Sans être très active au point de vue politique, la session du Parlement 1863 marqua par un acte important. Au moment où l'on discutait la loi des finances, un député, M. Gouveia, proposa de retrancher du budget de la justice le traitement du bourreau. — C'était l'abolition de la peine de mort. La motion fut chaleureusement appuyée par les hommes de tous les partis, et cette mesure, qui fait encore reculer les pays les plus fiers de leur civilisation, fut votée sans discussion. C'est certainement un progrès supérieur à beaucoup d'autres, et qui dénote au moins un grand apaisement dans les esprits. Quels que soient d'ailleurs les hommes qui passent aux affaires, l'impulsion est donnée désormais, et ni le Portugal, ni son gouvernement, ne peuvent reculer dans la voie nouvelle qui s'ouvre devant eux. Les révolutions continuelles du règne précédent, le choc et l'antagonisme des partis, n'ont fait que prouver et raffermir l'esprit profondément monarchique de la nation et son attachement à la dynastie. Cette situation inspire à l'Espagne une sorte de jalousie. A leur retour d'un voyage à travers l'Europe, vers la fin de 1865, le roi D. Luiz et la reine de Portugal, s'arrêtèrent quelques instants à Madrid. La foule se porta à la gare en criant : « Vivent les rois libéraux ! » Quelques jours plus tard, le général Prim levait à Aranjuez le drapeau de l'insurrection militaire. On y vit une coïncidence et même un essai de réalisation du système de l'*Unité ibérique*.

Pure fantaisie! Que pourrait gagner le Portugal à une fusion ? Il possède ce que l'Espagne ne saurait lui donner, le calme et la liberté, dont il a trop besoin pour améliorer sa situation économique et financière, pour aller la compromettre en courant de pareilles aventures.

Digitized by Google

II

Cet aperçu rapide, et, par conséquent, très incomplet de l'histoire portugaise, était utile pour qu'on se rendît compte exactement de la transformation que ce pays éprouve aujourd'hui. Il explique l'état peu satisfaisant de ses finances et la nécessité reconnue par tous de diriger les efforts du gouvernement vers leur amélioration. Quels sont les moyens les plus efficaces pour atteindre ce but? Comment développer la richesse et le bien-être publics? Comment habituer le peuple à s'associer au grand mouvement industriel et commercial qui fait l'objet des préoccupations modernes? Quels sont déjà les résultats obtenus, quels obstacles a-t-il fallu vaincre et que reste-t-il à faire encore?

La plupart des économistes enseignent que les moyens d'augmenter la richesse sont au nombre de trois : — la production, l'échange et l'épargne. — Les sources de production sont nombreuses, et s'il est vrai que l'agriculture et l'industrie soient les principales, il ne l'est pas moins qu'elles ont besoin, pour marcher constamment vers des résultats meilleurs, d'auxiliaires nombreux et puissants. Affranchissement du sol par la suppression des majorats et des grandes propriétés de mainmorte, construction de routes et de canaux, perfectionnement des instruments agricoles et industriels, diminution de l'impôt, ou plutôt, remaniement de l'assiette de l'impôt : tels ont été les moyens essayés par le gouvernement portugais. — La fertilité du sol est, en Portugal, un des principaux éléments de richesse ; je ne parle pas des ressources minérales, qui, à l'exception du sel marin, sont à peine exploitées, ni du succès possible de la grande industrie, à cause du manque de combustible. — Cependant, jusqu'à ces dernières années, l'agriculture, suivant en cela le mauvais exemple de l'Espagne, était loin d'être en rapport avec la fécondité naturelle du pays. La cause de cette langueur est ancienne. Les grandes découvertes maritimes du XVe siècle, l'esprit aventureux qui s'empara de la nation, les richesses facilement acquises dans les colonies, l'abondance de l'or et de l'argent qui en provenaient, détournèrent peu à peu les Portugais des habitudes agricoles qui avaient fait l'honneur des siècles précédents. — Quand la perte du monopole du commerce des Indes réduisit le Portugal à l'exploitation du Brésil, la décadence fit des progrès effrayants; survint alors la domination espagnole qui, systématiquement, acheva de ruiner le pays. Les efforts du marquis de Pombal pour relever l'agriculture, appuyés d'ailleurs sur les préceptes faux des économistes du temps, n'eurent qu'un résultat éphémère. Ce n'est qu'en 1834, avec le triomphe du régime

Digitized by Google

constitutionnel, que D. Pedro changea les conditions d'existence de l'agriculture par la suppression des couvents et des dîmes ecclésiastiques. C'était rendre à la libre exploitation à peu près le cinquième du territoire, et cependant, on n'avait touché ni aux biens des congrégations de femmes ni aux propriétés civiles de mainmorte. Les bons résultats constatés amenèrent, en 1860, la Chambre des pairs à prendre l'initiative d'une loi qui abolissait les majorats, dont le revenu annuel n'atteignait pas 2,222 francs. — Un an plus tard, une autre loi (4 avril 1861) prescrivait la vente des biens des religieuses, des chapitres et des évêchés, et, le 19 avril 1863, détruisait les derniers restes de la propriété de mainmorte. — Il y a peu de mois, le ministre des finances a proposé aux Cortès un projet de loi sur la vente des biens qui restent encore aux couvents supprimés. — Outre cette immobilité forcée de la propriété foncière, il existait en Portugal, et malheureusement il existe encore, de nombreux monopoles attachés à l'exploitation des produits du sol et très préjudiciables aux progrès de l'agriculture : par exemple, le monopole des vins de Porto. — D'après Forrester, les vignobles couvrent environ 400,000 hectares dans la partie continentale du royaume. La culture des céréales n'embrasse qu'une surface double. — Le commerce des vins est donc une source considérable de produit ; la qualité de quelques-uns, la facilité merveilleuse avec laquelle ils supportent la mer, en font un objet d'exportation de premier ordre. Le marquis de Pombal, dont le nom se rencontre toujours à côté des réformes économiques du siècle dernier, pour empêcher la trop grande extension de la culture des vignes au détriment de celle des céréales et pour relever les vins du haut Douro du discrédit dans lequel ils étaient tombés, dans le but surtout de contre-balancer le monopole de fait du commerce britannique, investit en 1756 une compagnie portugaise du privilége exorbitant d'accaparer la récolte à des prix minimes et tarifés, au grand préjudice du producteur et du Trésor. Ce monopole expirait en 1833. Il fut donné à une seconde compagnie de 1843 à 1852. Ce malencontreux renouvellement se trouva bientôt condamné par ses résultats. En 1863, parmi d'autres réformes libérales, le gouvernement voulut proclamer la liberté du commerce des vins. Mais la longue habitude du régime de protection, la routine et l'ignorance des propriétaires, opposèrent à ce projet une vive résistance. Il y eut des meetings où plus de vingt mille personnes pétitionnèrent à la fois contre la liberté du commerce. — Devant cette attitude des intéressés, le gouvernement crut devoir ajourner l'application du principe.

Les monopoles des savons, des poudres et du tabac appartenaient à une compagnie, qui les exerçait avec des priviléges excessifs.

Digitized by Google

Les deux premiers lui ont été enlevés depuis un certain nombre d'années déjà. Le dernier lui a été définitivement repris en 1864, à l'expiration de la dernière concession, et a été remplacé par un système de droits échelonnés sur l'entrée, la fabrication et le débit.

L'industrie manufacturière a ressenti, comme les autres branches de l'industrie nationale, le contre-coup douloureux des révolutions politiques, et ce n'est qu'avec d'énormes efforts qu'elle essaye aujourd'hui de se débarrasser de ses entraves et surtout de lutter contre la concurrence anglaise, qui parvint, à force d'adresse, à s'adjuger presque exclusivement le monopole du marché portugais. C'est encore à la domination espagnole qu'il faut attribuer l'affaissement de l'industrie nationale, et c'est l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne et l'Italie qui, dès ce moment, se partagèrent la fourniture des objets manufacturés dont le pays avait besoin, tant pour lui-même que pour la consommation de ses colonies.

Cependant, sous le règne de Pedro II, l'industrie des lainages, la plus ancienne du pays, retrouva quelques jours d'éclat, au point que le roi, la jugeant capable de suffire à l'approvisionnement de la métropole et des colonies, défendit, en 1684, l'importation des draps étrangers. Les Anglais, privés par là d'un débouché considérable, ne tardèrent pas à faire lever l'interdiction à leur profit (1703). La conséquence de ce traité fut la ruine de la fabrication indigène. En vain le marquis de Pombal assura-t-il au Portugal le monopole de l'importation dans ses colonies ; incapable de soutenir la lutte avec les produits anglais, l'industrie portugaise resta languissante. Néanmoins, la métropole envoyait encore en 1806 pour plus de douze millions de produits manufacturés ; c'était environ la moitié de la consommation coloniale. Le reste était fourni par le commerce étranger et exporté sous pavillon portugais. Mais, en 1808, l'invasion française, la destruction des usines appartenant aux Français sur le sol portugais, firent tomber l'exportation au chiffre infime de 150,000 francs environ. Le traité de 1810, en rendant à la Grande-Bretagne un monopole exclusif, acheva de tout perdre ; et quand le Brésil se déclara indépendant, le Portugal vit s'échapper de ses mains le dernier débouché qui lui restât. Sur 456 fabriques en mauvais état, 279 fermèrent subitement leurs ateliers [1].

En rappelant les vicissitudes éprouvées par l'industrie des laines, je n'ai fait que prendre un exemple. Toutes les autres ont subi le même sort ; c'est-à-dire qu'elles ont fini par s'éteindre, écrasées par l'affluence des produits étrangers. C'est un fait digne de re-

[1] Ces chiffres sont empruntés au remarquable livre de notre collaborateur, M. Charles Vogel, *le Portugal et ses Colonies*, p. 269.

Digitized by Google

marque que l'immixtion de l'Angleterre dans les affaires des autres a pour mobile ordinaire un intérêt mercantile, et pour conséquence le développement de son commerce au détriment du commerce et de l'industrie d'autrui. Nulle part cette politique n'eut un succès plus complet qu'en Portugal. A la faveur d'anciens traités, l'Angleterre avait déjà, au moment du blocus continental, le pied dans le pays : la guerre avec la France, engagée à cause d'elle, le départ précipité du gouvernement pour le Brésil, la laissèrent maîtresse du royaume. Plus tard, au moment de la querelle dynastique des miguelistes et des partisans de D. Pedro, elle assura sa situation commerciale et industrielle par le concours de sa flotte et de son armée, si bien qu'il devint impossible au vainqueur de toucher à ses prérogatives. — Les Anglais étant avant tout un peuple de marchands, cette politique est excellente et la seule qu'ils puissent utilement pratiquer. — Cependant, les efforts incessants du gouvernement, secondés par les progrès de la tranquillité publique, ont amené, depuis dix ans, une sorte de résurrection industrielle. Le nombre des fabriques, extrêmement restreint, s'est accru rapidement ; les machines à vapeur se sont multipliées, et de Lisbonne à Porto, centres jusque-là presque uniques, se sont répandues dans la plupart des villes du royaume. Vers 1865, c'était à Lisbonne une espèce de rage industrielle ; il n'était question que d'entreprises, de concessions à obtenir, d'exploitations et de fabriques à organiser. Le traité de commerce signé entre la France et le Portugal le 11 juillet 1866 a porté une atteinte énorme au commerce anglais, si bien que le royaume est en voie d'échapper à son influence exclusive. Renonçant à l'ancienne et fatale habitude de fabriquer lui-même et faisant tomber tout obstacle à la libre concurrence, l'État arrivera certainement, sous peu d'années, à rendre une situation honorable à l'industrie portugaise.

Parmi toutes les causes qui paralysèrent jusqu'à ces derniers temps le développement agricole et manufacturier du royaume, il faut compter le manque presque absolu de moyens de communications entre les provinces et les villes. Le vieil et poétique équipage des mulets et des muletiers est encore indispensable pour voyager dans l'intérieur. Il faut, pour transporter ses bagages à travers des chemins incertains, de lourds chariots traînés par des bœufs, et le plus souvent des guides pour ne pas s'égarer. C'est à l'avénement du gouvernement constitutionnel que le Portugal doit les premiers travaux de viabilité publique. En 1845 s'organisa la compagnie des travaux publics, qui prit envers l'Etat l'engagement d'exécuter les routes qui lui seraient indiquées. Elle employa jusqu'à onze mille ouvriers et construisit des chaussées de Porto à Braga, de Lisbonne

Digitized by Google

à Cintra et plusieurs sections de la route projetée de Lisbonne à Badajoz. En 1852 fut créé au ministère le nouveau département des travaux publics, et des lois de 1850 et de 1854 posèrent les principes de tout un système de communications nouvelles au moyen de chemins de fer, de routes ordinaires et de l'amélioration des voies navigables.

Au commencement de 1856, quatre-vingt-douze lieues de bonnes routes et dix-sept ponts importants étaient construits; vingt-quatre lieues de route et vingt-huit ponts étaient en construction. En 1859, un Français, M. Charles Langlois, obtenait l'entreprise de 693 kilomètres de routes de première et de seconde classes, qui furent terminées en 1863 et coûtèrent au Trésor environ quinze millions de francs.

La construction des chemins de fer suivit de près celle des routes, et l'on peut dire qu'au début, non-seulement le gouvernement ne marchanda pas les concessions, mais les poussa même au delà de ce que comportait sa situation financière. Il garantit aux entrepreneurs anglais du chemin de Lisbonne à Santarem 6 0/0 d'intérêts, plus 1 0/0 d'amortissement, une prime de 3 0/0 pour l'ouverture de chaque section et l'immunité d'impôts pour vingt ans; en outre, il permit l'importation en franchise du matériel de construction et des machines, et s'engagea à fournir gratuitement les terrains et les bois sur les domaines de l'Etat que traverserait le chemin. Cette ligne a été rachetée et est aujourd'hui la propriété de l'Etat. Quoi qu'il en soit, je ne sache pas qu'un Gouvernement ait jamais fait conditions plus avantageuses à une compagnie industrielle. — Les embarras financiers, les changements fréquents de ministères, les incertitudes et les tâtonnements de l'inexpérience, ne permirent pas aux travaux de marcher aussi rapidement qu'on aurait dû l'espérer; néanmoins, à l'heure qu'il est, d'excellents résultats sont obtenus. Le chemin de fer de l'Est ou de Lisbonne à Santarem se bifurque à Torres-Novas : un embranchement file vers le nord jusqu'à Porto, passant par Coïmbre ; l'autre vers l'est, par Abrantès et Portalègre, jusqu'à Badajoz, où il rencontre la ligne espagnole. Une autre ligne, (celle du Sud), partant de Lisbonne ou plutôt de Barreiro, sur la rive gauche du Tage, est entièrement terminée jusqu'à Beja dans l'Alemtejo, avec un embranchement sur Sétubal et un autre sur Evora. Cette ligne sera certainement poursuivie de Beja jusqu'à l'Algarve, pour desservir tout le Midi. Outre ces artères principales du réseau portugais, il faut citer la petite ligne de Lisbonne à Cintra, qui n'a que 28 kilomètres et ressemble assez aux chemins de Paris à Versailles, Cintra étant à Lisbonne à peu près ce que Versailles est

Digitized by Google

à Paris. Enfin, le chemin de fer américain d'Alemquer à la gare de Carregado, station de la ligne de l'Est.

A ne considérer que la carte, les trois grands fleuves qui traversent le Portugal et les rivières nombreuses qui l'arrosent semblent capables de suppléer à l'insuffisance des routes et des chemins de fer. — Il n'en est rien. — La prodigieuse accumulation des sables que l'incurie des siècles a laissés se former, les barres énormes qui se trouvent aux embouchures rendent inutiles ces moyens naturels de communication. — Les voies fluviales sont devenues très imparfaitement navigables, et cet état a été l'une des principales causes de l'isolement complet de l'Espagne et du Portugal en dépit de leur voisinage et de leur communauté d'intérêts. — Le gouvernement a dès longtemps tourné vers ce côté sa sollicitude, et des travaux de canalisation et de drainage ont été exécutés dans les limites imposées par la pénurie du trésor. Voici d'ailleurs quelques chiffres empruntés au budget du ministère des travaux publics, du commerce et de l'industrie, pour l'exercice 1868-69, qui parlent d'eux-mêmes, et prouvent des efforts sérieux d'amélioration.

	milreis.	francs.
Les dépenses ordinaires de ce département s'élèvent à	1,114,392	6,118,156
Les dépenses extraordinaires à	1,920,000	10,560,000
Ensemble	3,034,392	16,678,156

Parmi les dépenses extraordinaires figurent :

Etudes de routes, de chemins de fer, ports et rivières	55,000	302,500
Réparations de routes	30,000	165,000
Construction de routes de premier ordre	1,000,000	5,500,000
Subsides pour les routes municipales et ponts	225,000	1,237,500
Encouragements à des sociétés de secours mutuels	40,000	220,000

Pour apprécier l'importance réelle de ces chiffres et les sacrifices qu'ils constatent, il ne faut pas méconnaître la véritable situation financière du Portugal, qui est aujourd'hui le seul obstacle sérieux au développement rapide de la prospérité publique. — Je vais essayer d'en donner une idée.

Digitized by Google

III

Les embarras financiers du Portugal ne sont ni récents ni cachés, et le gouvernement qui les supporte aujourd'hui est loin d'en être le principal auteur. En 1836, sans admettre les réclamations des créanciers du dernier régime, il dut reconnaître une dette consolidée de 54,087 contos en capital, sur lesquels 40,682 contos formaient la dette extérieure et 13,405 contos la dette intérieure[1]. Le budget de la même année n'offrait qu'une recette présumée de 9,491 contos, pour faire face à une dépense prévue de 13,077 contos. On avait espéré que la vente des biens du clergé, sécularisés en 1834, éteindrait une notable partie de la dette ; mais ces ressources se fondirent sans grand profit. La révolution de 1851, qui mit fin à la discorde intérieure, eut pour conséquence de vigoureuses mesures financières, qui dissipèrent les difficultés les plus pressantes sans amener toutefois l'équilibre. Tous les ministres qui, depuis l'avénement du régime constitutionnel, passèrent aux finances, ont essayé par divers procédés d'atténuer cette inégalité dangereuse. En 1845, M. Costa Cabral avait proposé de remplacer les différents décimes et leur surcharge en taxes additionnelles et accessoires par trois impôts réguliers. — Un impôt foncier, un impôt sur l'industrie et une contribution personnelle. Mais les mécontentements excités par les ennemis du ministère amenèrent sa chute, en 1846. En 1852, le duc de Saldanha, pendant sa dictature, reprit le projet d'impôt uniforme, calculé sur la moyenne du revenu net pendant une période triennale. L'application en fut arrêtée par les difficultés que rencontra la junte de répartition, à cause du manque de cadastre.

La situation actuelle est assurément dangereuse, et les recettes, encore qu'elles augmentent, sont incapables de suffire à la fois aux dépenses ordinaires et extraordinaires et au payement des arrérages de la dette, encore moins de faire espérer l'amortissement progressif de la dette elle-même. — Il y aura un déficit perpétuel si quelque ressource extraordinaire et considérable ne vient éteindre d'un seul coup une partie de l'arriéré. — On va voir si le pays peut compter sur ce secours.

Avant de donner un aperçu des recettes et des dépenses de l'Etat, iré du budget général pour l'exercice 1868-69 et comparé au budget de l'exercice 1860-61, il est nécessaire d'expliquer en deux mots le fonctionnement de la junte de crédit public.

[1] Le conto vaut au cours moyen 5,500 fr.— Ce qui donne une dette de 297,478,500 fr.

Digitized by Google

En Portugal, le ministère des finances administre seulement les deniers courants de l'Etat : le service de la dette fondée appartient à *la Junte de crédit public*, sorte de collége financier composé de quatre membres et d'un président, à peine rétribués, dont le siége est à Lisbonne, avec une agence établie à Londres pour ce qui concerne la dette extérieure. Cette institution créée pour rassurer les créanciers de l'Etat contre les empiétements possibles de la trésorerie, a pour inconvénient de compliquer la comptabilité et de nécessiter une augmentation de personnel.

Le budget des recettes pour l'exercice 1860-61 s'élevait à 66 millions de francs environ, dont 16 millions produits par les impôts directs et 33 par les impôts indirects. Le budget correspondant pour 1868-69 s'élève à 93 millions, dont 33 millions produits par les impôts directs et 46 par les impôts indirects. La différence entre les deux exercices se solde par une augmentation de recettes de 27 millions.

Le budget des dépenses pour 1860-61 s'élevait à 74 millions, dont 21 millions pour le service de la Junte de crédit public, 16 millions pour le ministère des finances, 6 millions pour celui de l'intérieur, 16 millions pour celui de la guerre, 5 millions pour celui des travaux publics ; seulement 410 mille francs pour les dépenses extraordinaires. Le budget correspondant pour 1868-69 s'élève à 127 millions, dont 44 millions pour le service de la Junte, 20 millions pour le ministère des finances, 10 millions pour l'intérieur, 20 millions pour la guerre, 6 millions pour les travaux publics et 12 millions pour les dépenses extraordinaires. La différence entre les deux exercices se solde par une augmentation de dépenses de 53 millions [1].

Ce qu'il faut observer d'abord au budget des recettes, c'est l'augmentation de revenu donné par les impôts directs ou indirects : cette augmentation est le fruit d'un accroissement des produits agricoles et industriels et de leur consommation, et non de surcharges établies depuis 1860. Il faut également chercher la raison de cette augmentation dans les perfectionnements de l'assiette de l'impôt. S'il est vrai que le budget des recettes pour 1868-69 accuse un accroissement d'environ 27 millions sur le budget de 1860 ; le budget des dépenses prévues dépasse de son côté de 52 millions les dépenses de 1860 ; ce qui constitue pour 68-69 un déficit de près de 34 millions [2], tandis que le déficit de 1860 n'était que d'environ

[1] Ces chiffres sont extraits du Budget général pour 68-69, dont je dois la communication à l'obligeance de M. le vicomte de Païva, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Portugal, à Paris.

[2] Le déficit accusé par le ministre des finances, M. J. D. Ferreira, dans son rapport présenté au Parlement le 21 avril 1866, est de 6,133 : 631 × 721 (33,734,975 fr.).

Digitized by Google

9 millions. — Mais en examinant l'application des dépenses de 1868-69 on remarquera :

1° 44 millions (c'est-à-dire presque la moitié des recettes de l'année) absorbés par la junte du crédit public, pour le service des arrérages de la dette, tant extérieure qu'intérieure. — La dépense correspondante ne s'élève qu'à 21 millions au budget de 1860 ;

2° 12 millions de dépenses extraordinaires, attribués presque en totalité à des travaux de viabilité, construction de routes, de ponts, etc. Cette dépense ne figure au budget de 1860 que pour 410,000 francs.

Les dépenses ordinaires de l'Etat, qui ne s'élèvent cette année qu'à 70 millions, seraient donc facilement couvertes par les ressources annuelles, avec un excédant de recettes d'environ 25 millions applicables à des dépenses extraordinaires et productives.

La conclusion qu'il faut tirer de ces chiffres, c'est que, malgré l'accroissement appréciable des recettes, qui indique un accroissement parallèle de la richesse publique, malgré la plus stricte économie dans l'administration des finances, malgré les encaissements accidentels de toute sorte, provenant soit de retenues sur les traitements, soit de l'abandon au trésor d'une partie de la dotation de la famille royale, soit de la vente des diamants de la couronne, le Gouvernement ne retrouvera jamais l'équilibre, à moins de s'attaquer à la dette, qui dévore annuellement à elle seule, sans diminuer jamais, la moitié des revenus de l'Etat, et qui, si on n'y remédie, atteindra promptement un *milliard.*

Un milliard ! Il est vrai que de ce côté des Pyrénées c'est l'unité familière aux financiers de l'Etat, experts en l'art merveilleux de les grouper par dizaines ou de les dissimuler. — Les villes elles-mêmes n'ont plus peur de les voir s'installer au passif de leur budget, et les particuliers s'accoutument à les entendre nommer sans rester éblouis ! Il fallait que M. Necker fût un pauvre homme, lui qui, pour faire tête à 150 millions de dettes exigibles, ne sut trouver d'autre moyen que d'assembler les Etats-Généraux !

La dette portugaise, encore qu'elle n'atteigne pas tout-à-fait un milliard, n'en est pas moins le plus gros point noir de l'horizon, et tout le monde est d'accord qu'il faut un remède énergique et prompt. Dans le courant du mois de mai, le ministre des finances présentait aux Cortès un projet de loi pour vendre au profit de l'Etat les bons ayant appartenu aux anciennes communautés religieuses et désamortis en vertu des lois du 4 avril 1861 et du 22 juillet 1866. Le produit de cette vente sera exclusivement appliqué à l'amortissement de la dette flottante, et l'on estime qu'il est pos-

Digitized by Google

sible d'en tirer 115 ou 120 millions. — Voilà certes une ressource importante et capable de satisfaire les créanciers les plus pressés. — Mais ces aliénations ne peuvent se renouveler à l'infini, et ne produisent en réalité que des sommes insuffisantes, eu égard au chiffre de la dette. — Est-il possible au Gouvernement de trouver davantage et d'arriver d'un seul coup à sa libération? Je vais toucher un sujet délicat, et proposer un moyen qui semblera peut-être impraticable, tant il peut blesser l'orgueil national en ce qu'il a de plus légitime, c'est de demander le salut de la métropole aux colonies qui firent en d'autres temps sa gloire et sa fortune.

Avoir conquis sur les Arabes un petit royaume à l'extrémité de l'Europe, d'où purent s'élancer, au XVe siècle, à la recherche de mondes à conquérir, un peuple d'aventureux esprits; avoir, avec des ressources restreintes, quelques vaisseaux et quelques capitaines, organisé dans l'Inde un immense empire européen ; un peu plus tard, à l'autre extrémité du monde, avoir trouvé le Brésil et s'y être maintenu; cesont autant de titres, pour la nation portugaise, égaux au moins à ceux que pourrait produire aujourd'hui la nation la plus fière de son passé. Malheureusement cette excessive ardeur de coloniser, ces conquêtes étonnantes, avaient besoin pour se soutenir et pour durer d'un continuel renouvellement de forces. Quand l'héroïsme aventureux et le génie de quelques hommes vinrent à faire défaut ; quand le Portugal manqua de nouvelles recrues pour l'Inde, le Brésil ou l'Afrique, ou que ses enfants enrichis pensèrent à jouir en paix de la fortune acquise, une rapide décadence laissa voir ce qu'avait d'artificiel et d'incertain cet épanouissement prodigieux. Moins héroïques et plus habiles, d'autres Européens se glissèrent peu à peu par les brèches de l'édifice. La plupart des établissements d'Asie tombèrent aux mains de la Hollande et de l'Angleterre. Aujourd'hui, ces deux peuples ont hérité presque absolument de l'empire colonial de l'Inde ; ils ont substitué à l'héroïsme des conquérants pressés de s'enrichir, avides ou fanatiques, un système plus tranquille et plus durable aussi, qui caractérise leur génie. Ce sont des marchands avant tout ; les Espagnols et les Portugais ne le devinrent que par nécessité. L'antagonisme des races latines et des peuples Anglo-Saxons s'affirma dans l'extrême Orient et en Amérique aussi bien qu'en Europe. Les Méridionaux trouvèrent tout d'un coup, s'enrichirent et disparurent ; ceux du Nord vinrent après ; ils analysèrent, s'agrandirent par degrés, lentement, sûrement, sans gloire. — Ils demeurent.

Que reste-t-il au Portugal? Madère et les Açores, possessions pres que européennes, autour desquelles il convient de concentrer tous les efforts. En Afrique, les îles du cap Vert, le gouvernement d'Ane

Digitized by Google

gola et de Mozambique, qui, depuis la sécession du Brésil et la suppression de la traite des noirs, ont singulièrement perdu de leur importance. — En Asie, la province de Goa, le gouvernement de Macao (Chine) et Solar dans l'archipel de la Sonde. Qu'est devenue Goa, la ville du grand Albuquerque, capitale de toute l'Inde portugaise, avec ses vice-rois, ses académies, son primat et son port plein de navires? Etouffée par Bombay, resserrée de tous côtés par les domaines de la compagnie des Indes, incapable de soutenir la concurrence anglaise, elle voit son commerce descendre aux proportions du petit trafic, et les marchands de plus en plus rares sur son port abandonné. — Sous l'influence des événements dont la Chine a été le théâtre, et par suite du grand mouvement commercial et militaire qui, depuis quinze ans, s'est produit de ce côté, le port de Macao conserve quelqu'importance, et, seul de tous les établissements portugais, rend à peu près ce qu'il coûte annuellement au budget de la métropole.

Que peut faire le gouvernement en présence d'une situation pareille? — A-t-il quelque espérance de lutter contre la prépondérance de l'Angleterre et de la Hollande? A-t-il des capitaines, des industriels, des ingénieurs et des vaisseaux pour réparer les ruines, faire des routes, des chemins de fer, des usines et repeupler les ports? Eût-il tout cela, serait-il sage d'appliquer à des colonies lointaines, des moyens de restauration dont le Portugal a lui-même presque autant besoin qu'elles? — Donc le pays ne peut pas compter sur ses colonies, et les colonies ne peuvent compter sur le pays. — Est-ce à dire que, jadis si florissantes, elles soient aujourd'hui sans valeur? Assurément non. — L'Angleterre, par exemple, payerait fort cher au Portugal la cession de Goa, de Mozambique et de Macao. — Restreignant ainsi ses possessions maritimes, et ne gardant que Madère, les Açores, les îles du cap Vert et les côtes de Guinée, le gouvernement pourrait réserver à celles-ci la totalité des sacrifices qu'il est obligé maintenant de partager entre toutes, et du même coup, — ce qui serait le résultat capital, — *éteindre une portion notable de la dette portugaise.*

Je sais qu'il serait difficile de rendre populaire une mesure aussi décisive, et que le ministère qui l'oserait proposer perdrait bientôt les sympathies de la foule. Mais, en vérité, l'état des finances est trop grave pour qu'on s'arrête en face de mécontentements passagers. — La puissance est comme la fortune, fugitive et peu fidèle. — Elle appartient maintenant aux peuples du Nord. Mais l'histoire sait garder le souvenir de la gloire ancienne et des efforts qui firent marcher la civilisation du monde. — Le Portugal a cette gloire, et personne ne peut la lui contester ni la lui ravir.

Digitized by Google

IV

La révolution qui renversa le gouvernement absolu trouva le Portugal dans l'état d'affaissement intellectuel et moral qui est d'ordinaire le fruit et le meilleur appui du despotisme. Voyons quels changements se sont opérés depuis; quels progrès a fait faire le nouvel état de choses à l'instruction publique, à l'éducation religieuse et sociale, et surtout quels résultats ont été obtenus dans ces dernières années. Ce n'est pas m'écarter de mon sujet, car je ne pense pas que les réformes matérielles soient indépendantes des réformes morales.

Catholique comme l'Espagne, et comme elle obligée de s'appuyer sur l'Eglise pour achever l'expulsion des Maures, ayant eu plus tard besoin de Rome contre l'Espagne elle-même, le Portugal ne put échapper plus que celle-ci à cette fusion coupable du spirituel et du temporel qui, remettant aux mains des hommes les affaires de Dieu, transforma dès les premiers temps le caractère du Christianisme. L'inquisition, police d'Etat, vint surveiller dans tous leurs détails les actes de la vie, les paroles ou le silence, la vie conjugale, le sommeil ou la prière, rien ne resta libre. L'homme trouva devant lui le prêtre, derrière lui le pouvoir, esclave du prêtre. L'âme emprisonnée cessa de respirer. Voyez au Louvre le moine agenouillé, peint par Zurbaran; arrêtez-vous et vous comprendrez ce que la passion religieuse a fait de l'homme dans ce pays des âmes excessives. A la terrible domination du Saint-Office, au fléau du fanatisme ignard, vint s'ajouter l'Institut des Jésuites, qui, bientôt, comme ailleurs, furent les maîtres de tout, des consciences, des fortunes, de la famille et du gouvernement, de l'enseignement de la jeunesse, du commerce et des finances. Les Jésuites firent tomber le Portugal sous le sceptre de Philippe II, fidèles en cela à l'esprit de leur ordre. Quand avec la maison de Bragance le pays reconquit son autonomie, ils ne furent ébranlés qu'un moment. Le marquis de Pombal, qui les expulsa en 1766, tomba sous leurs atteintes obliques, et leur influence persista jusqu'au moment où l'invasion française, le contre-coup de notre révolution, les progrès des idées libérales dans les classes supérieures, l'échange plus facile des idées, ouvrirent enfin les yeux de la nation. — Alors on discuta l'autorité cléricale; on comprit les funestes effets pour la richesse publique de la concentration des terres dans les mains des moines; on s'aperçut de leur ignorance. Le ridicule et la désaffection s'en mêlèrent, et le régime ancien fut condamné.

Au moment de l'établissement de la charte, il y avait dans le

Digitized by Google

royaume environ 750 couvents (dont 630 de moines et 118 de nonnes) peuplés de plus de 18,000 personnes appartenant à quarante ordres différents. Le clergé séculier comptait un nombre de membres à peu près égal. Un décret royal du 28 mai 1834 ordonna la suppression immédiate des ordres monastiques aux applaudissements de la nation tout entière. Rome s'indigna, mais le gouvernement tint bon et ne laissa subsister que quelques couvents de femmes avec la défense expresse de recevoir des novices.

Plusieurs écrivains ont blâmé le radicalisme de cette mesure et, sans doute, eussent préféré quelque moyen terme analogue à ce que nous voyons en France. — Des couvents supprimés en droit et des moines tolérés partout; des jésuites à la faveur d'une situation mal définie, qui, d'ailleurs, convient à merveille à leur esprit, distribuant l'instruction aux jeunes gens aussi publiquement qu'au temps de leur plus grand éclat. — Le gouvernement portugais, et surtout le peuple, trop longtemps victimes du prosélytisme et de l'ignorance monastiques, n'ont pas souffert cette sorte de compromis. La loi qui détruisit les couvents fut strictement exécutée et n'est pas près de tomber en désuétude. L'affaire assez retentissante des lazaristes français donne le diapason de l'opinion publique sur cette question. — Des sœurs de Saint-Vincent de Paul, avec leurs directeurs lazaristes, s'étaient installées en Portugal pour soigner les malades à domicile et dans les hôpitaux. Tout alla bien tant qu'elles restreignirent à cela leur zèle; mais bientôt, suivant l'habitude française, elles ouvrirent des salles d'asile et des écoles. Le peuple, craignant de voir la résurrection prochaine des couvents enseignants, persuadé que l'influence et les doctrines de la Compagnie de Jésus n'étaient pas étrangères à ces manœuvres, demanda hautement, par de tumultueux rassemblements, la fermeture des asiles. La diplomatie française intervint pour protéger ses nationaux contre l'animosité croissante du peuple, et le gouvernement crut faire assez, pour sauvegarder tous les intérêts, de retirer par un décret (3 septembre 1858) l'enseignement aux sœurs et de les garantir contre l'expulsion. L'affaire paraissai tapaisée quand une difficulté nouvelle éclata : sommées de reconnaître la juridiction ecclésiastique portugaise et de s'adresser en toutes matières à l'évêque diocésain, les sœurs et les lazaristes refusèrent sous prétexte qu'elles ne pouvaient obéir qu'à leur supérieur français. — C'était une rébellion manifeste. L'animosité de la nation se réveilla plus vive : les Chambres s'émurent, la diplomatie parlementa sans succès, et les choses allaient peut-être tourner au tragique quand le gouvernement français prit le parti d'envoyer un vaisseau dans les eaux de Lisbonne et de faire embarquer les sœurs et leurs aumôniers.

Digitized by Google

Cet incident est caractéristique, et ce serait n'y rien comprendre que d'y voir l'animosité d'un peuple entier contre quelques femmes étrangères, d'ailleurs fort estimables et dévouées. C'est le principe des couvents supprimés, de l'instruction publique rendue à la surveillance exclusive de l'Etat, que la population de Lisbonne voulut maintenir dans son intégrité. C'est qu'elle a démêlé clairement les causes de son ancienne ignorance, et qu'elle ne veut pas être obligée de refaire une révolution pour échapper de nouveau aux ténèbres qu'elle commence à secouer.

Les Portugais n'en sont pas moins excellents catholiques, et professent pour le clergé l'attachement qu'il mérite lorsqu'il ne cherche pas à franchir le seuil de l'Eglise. D'ailleurs le fanatisme religieux disparaît tous les jours, et le jeune clergé, mieux instruit, n'essaye pas d'y ramener les esprits. Quoique religion de l'Etat, les dépenses du culte catholique ne sont pas à la charge du trésor ; elles ne figurent au budget que pour une somme assez minime (cette année 214,005 milreis), qui représentent le traitement des évêques et des secours ou subventions extraordinaires. Le bas clergé du continent est payé sur d'autres fonds, provenant d'une contribution spéciale des paroisses, du casuel et des rentes de l'Eglise. Une junte, instituée en 1844, sous le nom de *Junta do lançamento das congruas dos parochos*, est chargée de la répartition de ces deniers. — Il est vrai que ce système donne au bas clergé des revenus à peine suffisants ; mais il a l'incontestable avantage ne ne pas imposer aux non-catholiques une part des dépenses du culte, et de laisser au clergé une complète indépendance envers l'Etat. Ce système est moins bon que le nôtre pour les ministres du culte ; il est meilleur pour la religion.

La révolution de 1834, qui enlevait au clergé ses biens, supprimait les couvents, asiles séculaires des idées rétrogrades et de la contemplation, dut en même temps leur ravir le monopole exclusif de l'instruction publique. Ce n'était pas une entreprise aisée d'opérer la séparation de l'Eglise et de l'Ecole dans un pays d'inquisition, où toute lumière avait eu jusque-là besoin, pour paraître, du laisser-passer clérical, dans un pays surtout où les préjugés, les habitudes indolentes des classes inférieures s'accommodaient fort bien de l'ancien état de choses. — La première condition pour s'instruire est d'en comprendre la nécessité. Or, l'isolement séculaire des populations rurales, l'esprit de routine, l'absence absolue du commerce ou d'industrie, firent que le peuple ne sentit pas d'abord qu'il fût utile d'en savoir plus long que ses ancêtres. Rien ne paraissant encore changé dans les conditions de la vie, à quoi bon s'imposer un effort dont on s'était abstenu jusque-là? Ce n'est que depuis peu d'an-

Digitized by Google

nées que l'instruction primaire est considérée par la masse du peuple comme une chose utile, et cette persuasion n'a grandi qu'en raison des progrès économiques du pays qui, créant l'aisance, ont en même temps fait naître des besoins nouveaux.

C'est au développement de l'instruction primaire que doivent s'appliquer surtout les efforts d'un gouvernement libéral. L'instruction supérieure est toujours en assez bonne voie, pourvu qu'il y ait des professeurs, et je crois plus nécessaire à l'amélioration d'un peuple que tous les citoyens sachent écrire et lire, que de compter un nombre plus ou moins considérable de savants ou de littérateurs distingués. — Le décret du 20 septembre 1844, qui organisa l'instruction publique en Portugal, calqué presque absolument sur notre système français, créa deux catégories d'écoles primaires: l'une, élémentaire proprement dite; l'autre, qualifiée supérieure. — Sans s'arrêter aux motifs qui nous font encore hésiter sur ce point, le décret déclara la fréquentation des écoles obligatoires pour les enfants de sept à quinze ans, dans un rayon d'un quart de lieue, sous peine d'amendes et de privations des droits politiques, pendant cinq ans, pour les parents ou les tuteurs réfractaires.

En 1854, on ne comptait encore en Portugal que 1,350 écoles primaires et 45,000 élèves, ce qui donnait en moyenne une école pour trois paroisses et un écolier pour 85 habitants [1].

Aujourd'hui, le nombre des écoles dépasse 1,600 et celui des élèves 60,000. Il y a donc une incontestable amélioration, due non-seulement aux efforts du gouvernement, mais surtout au progrès du bon sens public. Le budget de cette année consacre à l'instruction une somme de 748,945 milreis, dont 379,267 sont imputés à l'enseignement primaire et secondaire. La somme correspondante qui figure au budget de 1859-60 ne s'élève qu'à 474,142 milreis, d'où une augmentation de 274,803 milreis (1,533,500 francs). Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, surtout si l'on songe à la pénurie des finances de l'Etat.

L'instruction secondaire et supérieure, quoique moins négligées que l'instruction primaire sous l'ancien régime, au temps des jésuites et des oratoriens, doivent aussi au gouvernement actuel une réorganisation totale. Le décret de 1844 créa un lycée par district administratif et des écoles *dites majeures* partout où les lycées firent défaut. — La vieille Université de Coïmbre, qui voit chaque année grandir le nombre de ses étudiants, est en train de reconquérir son ancien éclat. Mais ces améliorations, fort précieuses néanmoins, sont moins sensibles et moins caractéristiques que celles qui

[1] Ces chiffres sont empruntés au livre de M. Minutoli.

Digitized by Google

se rapportent à l'instruction populaire. — Elles indiquent un esprit qui fait rarement défaut aux classes supérieures, tandis que le progrès de l'instruction primaire est le signe certain du réveil intellectuel et moral du peuple entier.

Outre les écoles primaires, les lycées de district, les écoles majeures et l'enseignement supérieur de Coïmbre, on compte en Portugal un nombre assez considérable d'écoles particulières entretenues par des donations et des fonds spéciaux, parmi lesquelles il faut noter l'école modèle du palais de Mafra, fondée et entretenue aux frais du roi D. Pedro V ; l'Académie polytechnique de Porto et l'Ecole polytechnique de Lisbonne qui, pour la force des études, paraît être en Portugal le premier établissement du genre. Il faut encore citer l'Académie des Beaux-Arts et le Conservatoire royal de musique, qui est en même temps, comme à Paris, une école de danse et de déclamation. — L'enseignement mutuel est, depuis quelques années, fort en honneur et fait déjà pressentir les plus heureux résultats.—Grâce à la liberté de réunion, des associations ouvrières se sont formées dans les grandes villes et poursuivent un but d'organisation collective du travail, d'instruction et d'améliorations de toutes sortes. L'Union syndicale des ouvriers typographes de Coïmbre a donné l'exemple en 1849, et, depuis, le nombre de ces sociétés va toujours croissant. — Elles sont encore insuffisantes aujourd'hui, mais l'expérience est faite, et rien ne peut arrêter leur développement régulier.

Au moment même ou nous écrivions ces lignes, un changement ministériel est venu fort à propos pour confirmer nos conclusions, à savoir: que le Portugal est à l'abri désormais des crises violentes qui, jusqu'en 1851, menaçaient à chaque instant la sécurité intérieure et le jeu régulier du système constitutionnel ; qu'il n'y a plus en présence que des hommes désireux du bien public dans le sens le plus libéral ; que les anciens partis, chartiste, septembriste ou autres, se sont fondus en un seul, qui est le grand parti national ; que les dissidences qui existent entre les hommes politiques ne sont que des dissidences de *procédés*, et que l'opinion publique est respectée et maîtresse.

Le hasard a voulu que, presque en même temps, et comme pour faire mieux ressortir la différence des deux gouvernements, l'Espagne traversât une crise violente. — Ici, des généraux et des magistrats furent arrêtés et comme enveloppés dans un grand coup de filet ; des Infants, rendus suspects par une popularité méritée, furent chassés du royaume[1] ; l'état de siége décrété, la vie publique suspendue. — C'était un coup d'Etat.

[1] M. le duc de Montpensier et sa famille reçoivent en ce moment l'hospitalité du Portugal, en dépit des observations peu avouables du cabinet des Tuileries.

Digitized by Google

D'où viennent ces contrastes ? — C'est que le gouvernement portugais marche à la tête du mouvement progressiste et n'a pas peur de la liberté, sur laquelle il s'appuie. — C'est un gouvernement d'action.—Le gouvernement espagnol, au contraire, essayait d'enrayer la marche des idées ; il cherchait à remonter vers l'absolutisme ; il n'écoutait pas l'opinion, se soutenait par les baïonnettes, la compression et l'espionnage clérical. — C'était un gouvernement de réaction.

A quel moment se rencontreront-ils, et quand pourra s'accomplir l'unité ibérique, rêvée par quelques esprits ? — Jamais, tant que l'Espagne reculera et que le Portugal avancera.

La révolution espagnole qui tient en ce moment l'Europe attentive et vient de renverser la maison de Bourbon du dernier trône qui lui restât, met à l'ordre du jour toutes les combinaisons gouvernementales applicables à la Péninsule. L'*Unité Ibérique*, c'est-à-dire la réunion du Portugal et de l'Espagne sous un même gouvernement, a des partisans dans les deux pays — en Espagne principalement. — Il ne me semble pas qu'au lendemain de la crise espagnole cette réunion soit plus praticable qu'elle ne l'était avant. Quel que soit le gouvernement que la volonté populaire se donne, il faut que la révolution sociale se fasse complétement, que le torrent révolutionnaire emporte et balaye devant lui tous les immondices et fasse la place nette. Est-ce le moment d'embarrasser le terrain des difficultés internationales qui ne manqueraient pas de surgir? D'ailleurs que deviendrait le Portugal en cette hypothèse ? Faudrait-il qu'il s'arrêtât dans la voie des progrès économiques et sociaux où il marche en attendant que l'Espagne arrive à son niveau.

Il n'est pas douteux que dans les mains des hommes éclairés qui viennent de faire la révolution, elle n'entre, elle aussi, dans la vraie voie du bonheur par la liberté. Mais ce n'est pas l'affaire d'un jour; et tant de siècles d'un gouvernement absolu ou réactionnaire ont laissé sur l'Espagne une couche trop épaisse de décombres, pour qu'à présent d'autres qu'elle-même osent essayer d'y porter les mains.

ARNOLD HENRYOT.

Digitized by Google

SÉSOSTRIS

D'APRÈS LES NOUVEAUX DOCUMENTS

(*Cours de M. de Rougé en* 1867)

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Si l'histoire de l'ancienne Egypte présente encore, et même très probablement présentera toujours, de nombreuses lacunes, si l'on hésite à dire que l'état actuel de la science permette d'en écrire une, puisque des faits importants et des périodes entières restent enveloppés d'épaisses ténèbres, on peut et on doit pourtant l'affirmer aujourd'hui : dans leur ensemble et pour un grand nombre d'événements, les études historiques sur cette contrée sont arrivées à nous procurer des connaissances positives et quelquefois détaillées. Il est donc temps de renoncer absolument et pour toujours à la confusion inextricable que des Grecs, renseignés par des Egyptiens ignorants, écrivant de mémoire d'après les souvenirs et les notes sommaires et dispersées d'un voyage déjà ancien, avaient introduite dans l'histoire classique. Les grands faits retracés par Champollion et son école ne sont pas seulement garantis par la méthode rigoureuse du déchiffrement, ils le sont encore par la multitude de détails circonstanciés et concordants que nous possédons aujourd'hui sur beaucoup d'entre eux. La France, patrie du génie immortel qui a brisé

Digitized by Google

le sceau des hiéroglyphes, a seule ou presque seule, avec l'Allemagne et les Iles britanniques, déterminé les progrès énormes que la science égyptologique a accomplis depuis la mort de Champollion. Il est grand temps que les résultats acquis sortent, chez elle, du cercle de travailleurs où ils ont été presque entièrement renfermés jusqu'ici; il est grand temps que le public lettré secoue des préjugés routiniers. Il serait déplorable qu'on s'obstinât à enseigner à nos enfants ce qu'ils devront se hâter d'oublier quand ils voudront savoir quelque chose en cette matière.

Dans la série des Pharaons, il est un nom fameux entre tous, célébré par les anciens Grecs et demeuré, chez les peuples modernes, dans la mémoire de quiconque a, bien ou mal, fait des études. Ce personnage nous a laissé de son règne des récits originaux, tenant, pour le nombre et l'étendue, le premier rang parmi ceux de l'ancienne Egypte; et, puisque le principal représentant de cette science parmi nous, l'un des maîtres de la science européenne, M. de Rougé, a récemment exposé au Collége de France des détails nouveaux et d'un intérêt puissant, ajoutés par de récentes découvertes aux textes déjà connus qui rectifiaient l'histoire de ce prince, le moment est opportun de livrer au public un exposé aussi rigoureux et aussi complet que possible de ce que des documents authentiques nous apprennent sur Sésostris.

Déjà, depuis six années, faisant alterner des séries de leçons philologiques avec un certain nombre d'expositions historiques, M. de Rougé avait constaté, par l'examen approfondi de plusieurs textes étendus, la certitude de l'interprétation des hiéroglyphes. Dans l'auditoire qui s'est formé autour de lui, auditoire attentif, persévérant et bien plus nombreux que ne le supposent ceux qui demeurent étrangers à ce mouvement de la science, il n'est personne qui puisse conserver sur les procédés de lecture et de traduction exposés par le professeur plus de doute qu'on n'en aurait pour des textes grecs, arabes ou sanscrits. Cela ne veut pas dire qu'il ne reste plus aucune difficulté sérieuse dans l'étude, même grammaticale, des textes égyptiens; mais le nombre de ces difficultés est désormais restreint, il diminue de jour en jour, et surtout on arrive maintenant à reconnaître avec certitude si une locution ou un mot laissent encore ou ne laissent plus quelque place au doute. Les incertitudes qui subsistent pour un certain nombre de détails, ne sont d'ailleurs presque jamais de nature à laisser aux maîtres une obscurité réelle sur le sens, je ne dis pas d'un texte considérable, mais d'un passage tant soit peu important, au moins pour ces siècles nombreux où la langue, à la fois riche et pure, se traduisait par une écriture soumise à des règles précises et logiques, malgré leur variété. Or le

Digitized by Google

temps où vivait Sésostris est par excellence le temps classique de la langue et de l'écriture égyptiennes, devenues beaucoup plus obscures dans des temps plus rapprochés de notre ère. Les textes qui ont servi de matière à la présente étude sont donc au-dessus de toute contestation.

M. de Rougé avait rapidement exposé, il y a quelques années, les traits principaux de l'histoire générale de l'Égypte, puis étudié devant son auditoire les résultats de ses recherches faites dans l'Égypte même (1863-4), en ce qui concerne les monuments antérieurs à la fin de la VIe dynastie; cette dernière étude a paru maintenant dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Dans les leçons historiques de 1865, il a, pendant le premier semestre, examiné les rares mais curieux monuments qui se rapportent à la domination des Pasteurs; et, pendant le second, il a constaté combien est peu avancée la *chronologie* de l'histoire égyptienne, puisqu'elle n'atteint une précision comparable à celle des histoires européennes qu'à partir des premières années du *septième siècle* avant notre ère, une approximation à peu près satisfaisante qu'à partir du *dixième*, et qu'on ne peut trouver *même une vague approximation* si l'on remonte au delà de l'expulsion des Pasteurs. Les listes de noms et de chiffres extraites de Manéthon, prêtre égyptien du temps des Ptolémée, ont été si défigurées par les copistes, qu'elles ne s'accordent ni entre elles ni avec les monuments originaux. Les dynasties simultanées y sont quelquefois presque impossibles à reconnaître, et la somme totale des années à laquelle s'était arrêté Manéthon, dans le système qu'il s'était fait sur la chronologie de son pays, est inférieur d'une *quinzaine de siècles* au total que l'on obtiendrait aujourd'hui en additionnant les chiffres de ces dynasties, tels que les donnent les textes byzantins[1]. Enfin, en 1867, après trois semestres donnés à des leçons de grammaire et de textes, le professeur a commencé l'étude spéciale et circonstanciée du règne de Ramsès II, celui que les Grecs, altérant, comme nous le verrons bientôt, une désignation nationale, ont appelé Sésostris ou Sésoosis.

[1] Il s'agit, dans tout ceci, de chronologie *absolue*; car la chronologie *relative*, c'est-à-dire la distance entre deux événements, peut souvent être déterminée, et leur antériorité respective peut l'être presque toujours. Cette contradiction apparente s'explique aisément, quand on sait que les Égyptiens n'avaient pas d'ère fixe et dataient chaque fait ou chaque monument d'une année comptée à partir de l'avénement du prince alors régnant. Quant aux dates à conclure de monuments astronomiques, aucune n'est antérieure à la fin du XIIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Digitized by Google

II

L'AÏEUL ET LE PÈRE DE SÉSOSTRIS

Ce prince appartient à la XIXe dynastie, la seconde de ce qu'on appelle le *nouvel empire*, c'est-à-dire de l'Egypte indépendante, après l'expulsion des Pasteurs. Les origines de cette famille sont difficiles à discerner, bien qu'elle ait, presque dès les premiers jours de son avénement au trône, acquis un très vif éclat. Avant d'aborder l'histoire de Ramsès lui-même, M. de Rougé a rappelé en peu de mots les règnes de son aïeul et de son père, Ramsès Ier et Séti Ier [1], faisant observer d'ailleurs que la série de cette XIXe dynastie a été fort mal exposée dans les extraits de Manéthon et spécialement dans celui qu'a fait Josèphe ; l'un des rois même y fait double emploi. Les troubles qui marquèrent la fin de la dynastie précédente ont contribué, ce semble, à introduire cette confusion. Nous ne savons pas même avec certitude quel règne a précédé celui de Ramsès Ier : M. Lepsius pense que c'est Horus, auteur d'un pylône trouvé à Karnak et construit avec des matériaux provenant, au moins en partie, de monuments de ses compétiteurs ; mais on ne sait bien ni d'où venait ce premier Ramsès, ni ce qui amena son avénement. La XIXe dynastie est appelée Thébaine, et Thèbes fut certainement le siége de sa puissance ; mais rien ne prouve qu'elle appartînt primitivement à ce pays ; la stèle dite de l'an 400 et trouvée dans la basse Egypte a même donné lieu de penser que Ramsès II se reconnaissait dans ce pays des relations d'origine. Peut-être Ramsès Ier avait-il épousé l'héritière de l'un des derniers rois.

Un monument du musée de Paris[2] fait connaître une expédition de Ramsès Ier en Ethiopie. Ce règne fut très court; mais celui de Séti Ier tient une place considérable dans les annales de l'Egypte ; ce prince a réellement fondé la grandeur de sa dynastie. Dès la première année de son règne, on le voit combattre les Bédouins Schasou ou Schos, qui sont poursuivis depuis la frontière de Tsar (vers le canal de l'isthme) jusqu'au pays de Canaan (Pe-Kanaana) ; à partir de cette campagne, les Schos ne figurent plus dans l'histoire comme un peuple tant soit peu puissant.

Les campagnes de Séti Ier ont d'ailleurs le même théâtre que

[1] Celu que Champollion avait appelé Ménephtha, à cause de son prénom, ne sachant pas comment on prononçait le nom du dieu Set.

[2] Stèle rapportée par Champollion de Wadi-Halfa.

Digitized by Google

celles de plusieurs rois belliqueux de la XVIIIe dynastie. D'après le monument de Bakh-en-Khonsou, déchiffré par M. Devéria, on ne peut lui attribuer moins de vingt années de règne; mais M. de Rougé ne croit pas devoir lui accorder les cinquante-neuf ans portés sur les listes de Manéthon. En effet, Ramsès II était né, nous le savons aujourd'hui, lors du couronnement de son père, et lui-même est parvenu jusqu'à la *soixante-septième* année de son règne, ainsi que le constate une inscription de ce temps-là. Sans doute, les centenaires n'étaient pas chose inouïe en Egypte ; mais, si Ramsès eût atteint cet âge, le fait eût été mentionné probablement dans quelqu'une des innombrables inscriptions qui nous sont restées de cette époque. Séti a laissé dans son tombeau et dans la salle hypostyle de Karnak de magnifiques monuments de son règne. Il avait établi des garnisons dans plusieurs villes de Syrie et traité avec le chef des Khétas, alors puissants dans ce pays. Nous verrons bientôt, en parlant de Ramsès II lui-même, quelle invasion Séti eut à repousser au nord de ses États.

III

NOMS DE SÉSOSTRIS. — SYNCHRONISME

Le nom de *Ramsès*, ainsi écrit par Tacite [1], mais que l'on aurait dû plutôt écrire *Ra-messes* ou *Ra-messou* (enfant du soleil), est réellement l'étymologie de l'appellation Sésostris, quelque différent qu'il en paraisse et qu'il en soit. *Ses*, *Sesou*, *Sestesu* sont, en effet, des diminutifs familiers de *Messes*; on trouve sur un monument de Vienne l'orthographe *Sesu* comme variante du nom d'un capitaine égyptien qui vivait dans le même temps et qui s'appelait Ramsès-Meïamon (ou Meriamon), comme son maître. Sesu, c'est bien le Sesoosis de Diodore, et l'orthographe Sésostris, adoptée par Hérodote, correspond à la variante *Sesu-Ra*, que l'on trouve également dans les textes originaux, *Ra* étant le nom du soleil divinisé, appliqué comme dénomination d'honneur à tous les rois d'Egypte. *Pe-Ra* ou *Phe-Ra*, *le soleil*, est la forme originaire du titre de Pharaon. Nous verrons bientôt quel était le *prénom* royal de Ramsès II.

M. de Rougé pense depuis longtemps que ce prince est le Pharaon sous lequel eut lieu la grande persécution dirigée contre les Hébreux. Il fait reposer sa conviction sur la longueur de ce règne et sur la certitude, aujourd'hui bien établie par les inscriptions, que le nom et le surnom de ce prince, *Ramsès-Meïamon*, furent donnés à

[1] A l'occasion du voyage de Germanicus en Égypte. (Ann. II, 60.)

Digitized by Google

une ville dont il fut sans doute considéré comme le fondateur; or, Ramsès est le nom de l'une des villes dont la construction fut imposée aux Israélites opprimés. Cette année encore, le savant professeur a répété à son auditoire que sa persuasion n'est pas ébranlée par les arguments qui lui ont été opposés. Ajoutons que M. Brugsch l'adopte aussi dans son histoire d'Egypte [1], ainsi que M. Chabas dans ses mélanges égyptologiques [2]. Cependant M. Brugsch lui-même, au même endroit de son volume, identifie Pithom, autre ville bâtie par les Hébreux, à une cité qui existait déjà sous Séti Ier [3], et, quant à celle de Ramsès, outre que ce nom est déjà indiqué dans l'histoire de Josèphe comme nom géographique appartenant à la basse Egypte, nous avons, dans un monument contemporain, le poëme de Pentaour, qui nous fournira tant de faits historiques, la preuve positive que cette ville existait dès les premières annés de Ramsès II; il est donc probable qu'il se borna à l'embellir ou à l'agrandir.

Du reste, M. de Rougé ajoute que, même en adoptant son opinion sur l'identité proposée, la date de ce règne ne serait encore connue qu'avec une très large approximation. Il est persuadé, en effet, que le texte sacré n'a pas voulu fournir et ne fournit pas réellement les moyens d'établir une chronologie suivie et précise pour les temps antérieurs à la période des rois. Il croit défiguré par les copistes le chiffre 480, donné au troisième livre des Rois comme mesurant l'intervalle compris entre l'*Exode* et la construction du Temple. Il tire cette conclusion de la généalogie de David et de celle des grands prêtres, qui ne donnent qu'un nombre restreint de générations entre le temps de Moïse et l'avénement de David. Ici encore, cependant, on pourrait objecter que, dans la seconde partie de la généalogie du Sauveur, la génération représentée par Joas, génération que personne ne peut croire ignorée par l'évangéliste, est bien certainement omise, et que, par conséquent, le nombre donné par lui ne représente pas nécessairement une suite non interrompue. De plus, le livre des Juges contient, sur la durée comprise entre la conquête de la Terre-Promise et l'invasion des Ammonites, des textes [4] qui s'accordent beaucoup mieux avec la leçon des manuscrits sur l'époque de l'*Exode* qu'avec celle de 380 ans qu'on a proposé d'y

[1] P. 156.

[2] 1re série, p. 43, 47-5; 2e série, p. 116-30, 144-5. Mais le premier de ces recueils (p. 52-3) nous signale quelques Hébreux demeurés en Égypte, dans un temps certainement postérieur à l'*Exode*. Ceux qu'a employés Ramsès pouvaient être dans le même cas.

[3] P. 129.

[4] V. chap. x, 7-9; chap. xi, 26. J'ai discuté ce point dans mon *Histoire ancienne des peuples de l'Orient jusqu'au début des guerres médiques*, p. 49-50. Pour le synchronisme égyptien de l'*Exode*, que je reporte vers la fin de la XVIIIe dynastie, v. p. 113-114 du même volume et l'appendice.

Digitized by Google

substituer. Il est certain cependant qu'il reste de l'obscurité sur ce point, et, sans nous arrêter plus longtemps à cette question d'une importance secondaire pour l'histoire de l'Egypte, revenons aux documents égyptiens. Ils nous permettront du moins de placer le règne de Ramsès II dans un rapport assuré avec le règne précédent.

IV

DISTINCTION DES CARTOUCHES DE RAMSÈS II; SON ENFANCE; IL EST ASSOCIÉ AU TITRE ROYAL

Ce rapport n'est pas celui de simple succession; Ramsès II a été associé au trône de son père et par son père lui-même. Aujourd'hui, en effet, mais aujourd'hui seulement, nous connaissons les premières années de ce prince. Outre la stèle des mineurs d'or, déjà publiée depuis plusieurs années, nous avons, sur cette matière, les nouveaux textes d'Abydos, dont M. Mariette a bien voulu mettre à la disposition du professeur les planches non encore publiées au moment où se faisaient ces leçons, mais déjà gravées d'après les dessins de M. Devéria, et plus correctes qu'aucune publication précédente. Si d'ailleurs ces textes faisaient partie de la grande collection de M. Brugsch, il n'en avait point donné l'interprétation; ils n'étaient pas encore livrés aux études historiques.

Avant d'aborder le récit de ce règne, il y a lieu de résoudre une question qui a longtemps divisé les égyptologues, et qui est aujourd'hui tranchée précisément par les détails que nous possédons sur les premières années de ce roi. On a contesté que Ramsès ait succédé immédiatement à Séti Ier. On a cru qu'un frère aîné, nommé Ramsès comme lui, avait, pendant quelques années ou quelques mois, occupé avant lui le trône d'Egypte. Voici quelle a été l'origine de cette opinion :

Tout roi d'Egypte, surtout au temps qui nous occupe, avait, outre des titres plus ou moins variés, deux noms officiels. L'un était son nom propre, quelquefois avec addition de quelque épithète laudative, comme Ramsés-Meïamon ou Méri-Amon (Chéri d'Ammon); l'autre était un surnom de règne, très fréquemment employé seul, à la place du nom lui-même; pour Sésostris, c'était *Ra-user-Ma, Sotep-en-Ra* (Soleil dominateur de justice, approuvé par le soleil). Comme les premiers cartouches [1] de ce prince ne contiennent pas

[1] Le cartouche est le cadre allongé, arrondi aux extrémités, qui enferme les noms des rois dans l'écriture hiéroglyphique.

Digitized by Google

l'addition Sotep en Ra, Champollion a cru qu'il s'agissait là d'un frère aîné, et il donnait à Sésostris le nom de Ramsès III. Les Anglais, au contraire, Salt, Wilkinson, etc., qui commençaient à appliquer sur les lieux la découverte de Champollion, soutenaient l'identité des deux personnages; mais Champollion étant mort sans avoir eu le temps de combiner les résultats de son voyage en Egypte, n'a pas rétracté son opinion. Le cartouche complet se trouvait déjà dans des inscriptions datées des première, deuxième et troisième années de Ramsès-Mériamon; il l'a donc porté dès le commencement de son règne proprement dit; mais on a tout lieu de croire que le cartouche incomplet se rapporte au temps où il fut associé au trône. L'histoire de sa première jeunesse nous montrera qu'il n'y a pas de place pour un règne intermédiaire et qu'il faut abandonner toute pensée de retour à cette opinion.

La principale inscription proprement relative à l'enfant de Ramsès II est celle dite des *Mineurs d'or* de Kouban, traduite d'abord par M. Birch et par M. Lenormant, et plus tard, en 1862, par M. Chabas. L'importance historique en est grande, malgré la plate phraséologie sous laquelle les faits sont comme ensevelis, ou plutôt celle-ci même est un fait de plus, un trait de mœurs *acquis* à l'histoire. « Au sortir du sein maternel, dit ce texte, le roi reçut une forme pleine des forces du roi (divin) Montu... C'est Horus et Set [1] tout entiers. » Cette insistance sur le fait de la naissance du prince paraît à M. de Rougé un indice de la garantie qu'elle apportait à la durée de la nouvelle dynastie et de la joie qu'elle inspirait, pour ce motif, à ses partisans, d'autant plus que cet événement doit appartenir encore à la vie de Ramsès Ier, son fondateur.

Vient ensuite, dans le texte de Kouban, la mention d'une expédition en Ethiopie, la troisième année de Ramsès II. Le roi appelle l'inspecteur ou messager royal afin qu'il fasse venir les chefs du pays; Ramsès veut les consulter. « Tu es semblable au Dieu-Soleil dans tout ce que tu fais, disent ces derniers, au début de cette singulière *délibération*; si tu adoptes un projet pendant la nuit, il s'exécutera dès le matin. Ce qui se fait passe par tes oreilles. Tu ne cesses de délibérer des plans... Quand tu devins un enfant, portant la tresse de cheveux [2], il ne fit pas un hommage aux Dieux qui ne vînt de ta main, pas une affaire que tu ignorasses. Tu fus fait *réellement général d'armée*, et tu étais un enfant accomplissant ses dix ans [3].

[1] Horus, fils d'Osiris; Set, frère et adversaire de ce dernier.
[2] Symbole de l'enfance ou de l'adolescence dans les hiéroglyphes.
[3] Nous le voyons paraître, dans les campagnes de Séti Ier; avec lui est un frère aîné, qui, apparemment, mourut avant leur père.

Digitized by Google

Si tu dis à l'eau : Viens du rocher, l'eau céleste en jaillira. » L'objet de la délibération est de creuser une citerne ou plutôt un puits artésien analogue à ceux que les Français ont créés dans le Sahara algérien, depuis quelques années.

Interrompons ici l'étude de ce monument, que nous retrouverons pour des faits un peu ultérieurs, et cherchons dans le grand texte d'Abydos ce que celui de Kouban ne dit pas d'une manière explicite, savoir, l'association de Ramsès au trône. Notons d'abord que le tableau qui couronne cette dernière stèle ne donne pas encore de barbe à Ramsès II, bien que son père y soit désigné comme déjà défunt; il l'a donc perdu tout jeune encore. Une autre particularité, intéressante à un autre titre, c'est que, dans ce long document, qui ne comprend pas moins de cent lignes d'hiéroglyphes, Séti Ier n'est pas désigné une seule fois par son nom propre, mais toujours par l'un de ses surnoms : *Ra-men-ma* (soleil qui affermit la justice) ou *Meri-en-Phtah* (chéri du dieu Phtah). Cette bizarrerie apparente s'explique aisément par le lieu même où le texte se trouve gravé. Abydos était consacré à Osiris. Or, Séti portait, sauf la voyelle finale, le nom de l'ennemi mortel d'Osiris, le dieu Set, que les Grecs ont appelé Typhon, sans doute d'après une épithète ou un synonyme égyptien. On eût regardé comme une injure envers le dieu d'Abydos d'inscrire dans son temple le nom ou l'emblème de son ennemi.

« Voici que l'an Ier, dit l'inscription, le Seigneur du monde vint en roi pour rendre hommage à son père, lorsque, l'an Ier, dans son voyage vers la Thébaïde, il a consacré les images de son père, le roi Ra-men-ma. Il a dédié une de ses images à Thèbes et l'autre à Memphis, dans les pylônes[1] qu'il leur construit. » Suivent, dans le discours des chefs, beaucoup d'autres faits encore, mais qui ne se rapportent point à l'enfance de Ramsès et que nous n'avons pas à examiner pour le moment.

Le roi répond aux chefs : « J'ai été élevé par Ra-men-ma, le Seigneur universel. Il m'a donné le monde, pendant que j'étais dans le sein de ma mère. Je suis arrivé à la *dignité* de *prince préféré*. J'ai été nommé héritier du trône de Seb[2]. Mon père fut couronné comme roi des peuples, et j'étais comme enfant sur son sein[3]. Il m'a dit : *Qu'il soit couronné roi*, et que je voie ses mérites pendant que je vis encore. » Séti le présente alors aux grands fonctionnaires de l'empire et le proclame général. Ramsès continue son

[1] On appelle ainsi les massifs qui se trouvent à droite et à gauche de certaines entrées monumentales.

[2] Dieu tellurique, père d'Osiris.

[3] On voit par là que Ramsès était né avant le couronnement de son père, et très probablement avant la mort de son aïeul.

Digitized by Google

récit : « Qu'il place *l'urœus*[1] sur son front, m'a-t-il dit, pendant qu'il était sur la terre. Il m'a mis dans la demeure des femmes royales sous la conduite des favorites du palais. »

Ramsès était donc tout enfant alors ; il était encore entre les mains des femmes, suivant l'expression usitée dans les cours. Il est question aussi, dans ce passage, d'un corps d'amazones (femmes portant la cuirasse), fait unique jusqu'ici dans l'histoire de la monarchie égyptienne ; peut-être avaient-elles été ramenées de l'Asie. Une petite lacune dans l'inscription ne permet pas de dire avec certitude quel rôle elles ont joué dans l'enfance de Ramsès ; néanmoins, un mot de la ligne suivante a fait penser à M. de Rougé qu'elles furent chargées de l'éducation du prince.

V

RÈGNE COMMUN DE SÉTI Ier ET DE SON FILS, PREUVES DE LA VÉRITABLE ATTRIBUTION DU PREMIER CARTOUCHE

Les débuts du jeune Ramsès coïncident avec les dernières années de Séti. Créé d'abord prince héréditaire (Er-pa), puis associé au trône, il prend part, nous le verrons, du vivant de son père, à des campagnes contre des peuples du nord (par rapport à l'Egypte.) M. de Rougé pense, ainsi que M. Mariette, que le cartouche incomplet[2] correspond à cette période d'un double règne ; mais il est certain, dans tous les cas, qu'il ne s'applique point à un frère de Ramsès, car il est des monuments où l'on emploie les deux formules pour désigner évidemment le même personnage. Les notices imprimées de Champollion signalent entre autres celui de Kournah, élevé par Séti Ier en l'honneur de Ramsès Ier, et terminé par Ramsès II en l'honneur de son aïeul et de son père. On y trouve un cartouche de transition, qui même admet plusieurs variantes, parce qu'il n'est pas complétement officiel, Ramsès ne régnant pas encore par lui-même. On connaît un troisième cartouche où le titre Aat-Ra (substance du soleil) est joint à celui de Ra-user-ma. Comme ce cartouche alterne à Kournah avec celui de Séti Ier, et que le groupe Sotep-en-Ra paraît au contraire là où Ramsès ordonne d'achever les travaux commencés par son père, on a présumé que Ra-user-ma-Aat-Ra est un prénom correspondant à une dernière époque du règne simultané. On le trouve aussi à Silsilis, dans une inscription datée de sa première année, au 10 du mois d'épiphi ; s'il n'était plus

[1] Serpent royal dont l'effigie décorait la coiffure des rois d'Égypte.
[2] Sans l'addition Sotep-en-Ra.

Digitized by Google

corégent, du moins n'était-il pas encore solennellement couronné, car on n'y voit pas encore l'addition *Sotep-en-Ra*. Une fois que le véritable prénom de règne du roi Ramsès II, Ra-user-ma, Sotep-en-Ra, a fait son apparition sur les monuments, c'est une formule consacrée, qui n'éprouvera plus de variation. C'était en effet le dieu Thot qui était cru dicter lui-même le prénom de règne, lors de la cérémonie du couronnement.

Un mot ici sur la chronologie de l'édifice de Kournah; elle n'est pas sans importance pour déterminer celle de ses fondateurs. La construction d'un temple égyptien commençait toujours par le sanctuaire. On élevait ensuite les petites salles qui l'entourent, puis une grande salle, souvent hypostyle (à colonnes intérieures), puis les murs des cours, les pylônes et les constructions extérieures. Il n'y a pas, il est vrai, de sanctuaire proprement dit dans un monument funèbre, tels que l'étaient le *Ramesseum* de Kournah et celui de Médinet-Habou[1]; mais il y était remplacé par un appartement intérieur. Ici, le roi Séti, debout derrière Ammon, le grand dieu de Thèbe, porte le casque et tient la croix ansée, symbole de la vie. Son costume indique qu'il n'est pas encore défunt, ou, comme on disait en Egypte, *osirien*, c'est-à-dire absorbé dans l'empire ou plutôt dans la substance d'Osiris. Il est divinisé de son vivant; il reçoit les honneurs divins de la part du jeune Ramsès, désigné ici par son cartouche simple (sans l'addition Sotep-en Ra). Ailleurs le même édifice nous montre le même Ramsès, encore désigné par ce cartouche, avec les traits de l'enfance, le casque royal et l'urœus, conformément au texte d'Abydos (v. supra); il est allaité par Maut, la grande déesse de Thèbe. Ailleurs encore, tout jeune, mais n'ayant plus la tresse pendante, il conserve le même cartouche; mais il n'achèvera l'édifice qu'avec le cartouche complet. La salle hypostyle de Karnak est aussi achevée par lui dans les mêmes conditions. Cet édifice nous représente, comme celui de Kournah, Séti, non encore osirien, adoré par son fils, et le jeune prince allaité par une déesse. Mais ce qui est plus significatif encore pour le classement des prénoms de Ramsès II, c'est que, sur une autre paroi du même édifice, il est représenté avec le cartouche simple en adoration devant Séti, déjà osirien, et par conséquent défunt. Ramsès est donc représenté alors dans les premiers jours de son règne, avant la cérémonie du couronnement, avant l'adoption du cartouche définitif et sacré; ce même cartouche incomplet paraît encore sur plusieurs colonnes de la même salle; et, pour répondre à toute interprétation de ces faits par l'hypothèse

[1] Ce sont deux quartiers de l'ancienne Thèbes, situés à l'ouest du Nil et prenant leurs noms de villages modernes; Karnak et Louqsor sont sur la rive droite.

Digitized by Google

d'un règne éphémère, nous avons un argument sans réplique dans le tombeau de Ramsès II. On sait que chaque Pharaon commençait le sien dès le début de son règne, et le développement des travaux dans chacun de ces monuments funèbres, parfois immenses, est un moyen grossier de mesurer la longueur des règnes eux-mêmes, s'ils n'ont pas laissé de monuments datés de leurs dernières années. Ramsès II fit entamer la décoration de son sépulcre lorsqu'il n'était encore que roi associé. Or, dans la portion qui fut décorée la première, on trouve inscrit, sur quelques points, le cartouche que Champollion avait attribué au prétendu règne d'un frère aîné. Lui-même s'en aperçut dans son voyage en Egypte ; aussi supprima-t-il dès lors le chiffre de Ramsès III, donné par lui à Meïamon ; dans cette partie de son manuscrit il conserve constamment la formule égyptienne, sans numéro ; malheureusement l'éditeur, croyant reproduire sa pensée, a rétabli les chiffres.

Il est certain d'ailleurs que Ramsès II n'était plus un enfant au commencement de son véritable règne. Il était marié, il était père, et pouvait déjà prendre part à des événements importants. Le monument de Beit-el-Oualy nous le montre faisant une expédition contre les nègres de Kousch (la Nubie). Deux fils de Ramsès figurent là sur des chars à la poursuite des nègres futigifs, et leur père a encore le ca touche simple, bien que le cartouche complet se trouve ailleurs dans la même grotte sacrée.

VI

LES PREMIÈRES CAMPAGNES DE RAMSÈS II

Cette expédition au midi, que renouvellent presque tous les rois d'Egypte au commencement de leur règne, probablement par suite d'une tradition superstitieuse, ne paraît pas avoir été une véritable conquête. Rien ne prouve que la plupart de ces campagnes en Nubie aient été autre chose que des enlèvements d'esclaves. Mais il en est tout autrement de la guerre contre les Tahennou, qui appartient également aux débuts du jeune prince.

Comme nous le verrons tout à l'heure par l'énumération des peuples qui y prennent part, cette guerre, retracée à Ibramboul, à Beit el Oually et sur la paroi nord de l'enceinte de Karnak, paraît se rattacher à l'histoire des grands mouvements de peuples qui eurent lieu vers cette époque et auxquels l'histoire poétique des Grecs semble avoir fait allusion par les exploits de l'Hercule libyen et l'expédition de Persée en Libye. M. de Rougé fait observer aussi que, pour

Digitized by Google

l'Asie occidentale, les événements dont nous parlons correspondent chronologiquement à ce que les Grecs ont appelé *domination des Arabes*. Dans la vallée de l'Euphrate le premier empire babylonien a succombé ; le second est en voie de formation ; la puissance la plus considérable de l'Asie antérieure est tantôt l'empire des Routen, nom sous lequel un monument ptolémaïque désigne clairement les Syriens, tantôt la confédération présidée par le prince des Khétas (c'est-à-dire des Khittim de Josué, en adoptant le pluriel hébraïque), quoiqu'ils n'occupent pas alors tout à fait la même contrée qu'au temps où les Hébreux entrèrent en Palestine. Les Arabes dont parlent ici les Grecs étaient donc probablement des chefs syriens, nomades, quoique puissants, dont les habitudes, peu favorables à la production des monuments historiques, nous expliquent la stérilité des documents assyriens pour le temps qui correspond aux XVIIIe, XIXe et XXe dynasties dans l'histoire de l'Egypte.

Il paraît que la guerre contre les Tahennou fut antérieure à l'expédition contre les nègres, car le cartouche de Ramsès ne porte *jamais*, dans la première, l'addition Sotep-en-Ra. Les Tahennou, peuple de race caucasique, habitaient la côte libyenne de la Méditerranée, et non de l'Asie, comme on l'a imprimé par erreur dans les notices de Champollion. L'illustre égyptologue, ignorant que ces peuples étaient au *nord-ouest* de l'Egypte, avait simplement reconnu, à côté de leur nom, la plante symbolique du nord, qui naturellement doit s'appliquer aussi à divers peuples asiatiques. Ramsès était accompagné, dans cette campagne, de sa chienne Anta-en-Nacht (Anta [1] dans sa victoire), comme nous le verrons accompagné d'un lion dans une campagne plus célèbre. Les tableaux publiés sur les planches des notices relatives à cette guerre nous montrent les types de plusieurs tribus libyennes à barbe pointue, types qui se retrouvent exactement dans l'histoire figurée de Ramsès III. Quant aux Tahennou eux-mêmes, ils sont représentés avec un bonnet à gland, une longue tresse, la barbe longue et pointue, bien moins touffue que celle des Assyriens et ressemblant bien davantage au type tyrrhénien que nous font connaître les nécropoles de l'Etrurie. La tresse est peinte de couleur d'or, bien que les cheveux eux-mêmes soient de couleur noire, ce qui fait penser qu'elle était enfermée dans une bourse, comme chez nous au siècle dernier. Les Tahennou ont les yeux bleus.

Mais ce qui a pour nous bien plus d'intérêt, ce sont les noms de leurs auxiliaires. On y voit figurer les Schardanas (Sardes), compris dans une énumération des *peuples de la mer* avec les Schaka-

[1] C'est le nom d'une déesse adorée avec le dieu syrien de la guerre.

Digitized by Google

lasch (Sicules), les Turscha (Thyrréniens) et les Achaiosch (Grecs). Les Schardanas se retrouveront comme auxiliaires de Ramsès II dès la cinquième année de son règne, et sont dits expressément, par l'auteur du poëme sur cette dernière campagne, *prisonniers de Sa Majesté*. Cette dénomination s'explique aisément par l'histoire de la guerre des Tahennou : prisonniers du jeune Ramsès lorsqu'il faisait ses premières armes, ces captifs à la brillante armure furent engagés dans ses troupes et le servirent en Syrie, peut-être pour le même motif qui les avait attirés en Egypte, la solde ou le butin, s'ils étaient des soldats de fortune et non des confédérés proprement dits, ce que nous n'avons présentement aucun moyen de savoir.

VII

DÉBUTS DE L'ADMINISTRATION DE RAMSÈS II. — INSCRIPTIONS D'ASSOUAN ET D'ABYDOS. — TEXTES RELIGIEUX.

D'autres textes de la même époque nous entretiennent de faits plus pacifiques. A Silsilis, Ramsès fit alors exécuter des travaux considérables ; une inscription de cette localité, contenant un hymne au dieu Nil, est datée de la première année de ce règne, 10 épiphi, et appartient encore, comme nous l'avons vu plus haut, à la période de transition entre le règne de Séti et celui de Ramsès. La transition était terminée au 26 épiphi de la deuxième année, quand fut tracée une inscription d'Assouan, appartenant à une série de textes intéressants, qui se déroule sur les rochers de Koulounosso, de Philœ à Assouan même. Ramsès y est qualifié de roi des neuf arcs [1], et l'inscription décrit, en style trop officiel, il est vrai, les résultats de ses premiers succès : « Vaillant comme le fils de Nut [2]..., il a repoussé des millions d'hommes;... il a ébranlé par la terreur qu'il inspire les plaines, les rochers et les îles; la joie est en Egypte parce qu'il la gouverne. Il a reculé les frontières, il a vaincu les Asiatiques; les Tahennou ont été frappés de terreur, les Asiatiques demandent à respirer ses souffles; il a fait de l'Egypte le but de leur route [3]. Leur cœur est plein de ses desseins; ils se reposent à la lumière de son glaive et ils ne craignent pas les attaques des autres peuples. Il a détruit les guerriers de la *Grande Mer* [4]; et le *pays*

[1] Expression convenue pour désigner l'ensemble des peuples étrangers.

[2] Déesse du Ciel, mère d'Osiris et de Set. C'est de ce dernier qu'il s'agit quand on parle de succès militaires.

[3] Pour lui rendre hommage et lui apporter leurs tributs.

[4] Nom de la Méditerranée chez les Égyptiens. Ce sont des allusions aux succès remportés comme préludes de ce règne sur cette confédération qui avait récemment attaqué l'Égypte.

Digitized by Google

du Nord est pacifié dans tout son contour. Roi vigilant, juste dans ses conseils..., les nations viennent à lui avec leurs enfants pour obtenir les souffles de la vie. »

La nouvelle inscription d'Abydos, dont nous avons vu les passages relatifs à l'enfance du roi, reprend à son tour l'histoire des premières années de son gouvernement. Ce morceau commence par mentionner un exemple de respect pour la mémoire de son père donné par Ramsès au commencement de son règne, exemple que lui-même fut loin, ce semble, de suivre toujours, car on voit remplacés par son propre nom celui de son père et de bon nombre d'autres rois sur des monuments publics.

Qu'on ne s'étonne pas de l'étendue de la citation qui va suivre ni des longueurs de son style. M. de Rougé tient à s'effacer autant que possible derrière les textes originaux, qui, à travers la basse et languissante élocution de leurs formes officielles et adulatrices, laissent voir tant de détails précieux pour l'histoire. Ces formules mêmes sont des traits de mœurs intéressants et curieux, et l'inscription, dans son ensemble, se résume en un tableau de la prospérité de l'Égypte par suite des victoires du roi. M. de Rougé a bien voulu mettre à ma disposition, pour le présent travail, le texte des parties de cette traduction que je n'avais pu recueillir à son cours. Il a fait de même pour la stèle de Kouban, et il m'a remis la traduction intégrale du bulletin sur la campagne de Syrie que l'on trouvera un peu plus loin.

« Voici que l'an Ier, dit le texte d'Abydos, le Seigneur du monde vint en roi pour rendre hommage à son père, lorsque, l'an Ier, dans son voyage vers la Thébaïde, il a consacré les images de son père, le roi Ra-men-ma. — Il a fait de nouveau consacrer le monument funéraire de son père... Il a bâti des chambres dans son temple; c'est ce qu'a fait le grand guerrier, le roi Mériamon, à son père Osiris, le roi justifié [1]. — Le 3 de paophi, l'an Ier, le roi remonta le fleuve vers Ammon, à Thèbe... Les dieux le gratifient de millions d'années!... Le roi revint du midi; il descendit le fleuve vers la ville de la Victoire, la ville de Ramsès, le grand vainqueur... Sa Majesté entra pour voir son père... Il trouva les demeures funéraires du Toser des rois antiques et leurs tombeaux qui étaient à Abydos, s'inclinant vers leur ruine. Depuis le temps de leurs seigneurs qui sont au ciel, il ne s'était pas trouvé un fils pieux qui réparât les monuments de son père. Quant à la demeure (funèbre) de son père Ramen-ma, la façade et la partie postérieure en étaient en construc-

[1] Les termes *Osiris* et *justifié* (ou proclamant la justice) sont, en quelque sorte, synonymes, dans les textes de l'ancienne Égypte, pour signifier *défunt*, comme on appelait *divi* les empereurs romains après leur mort.

Digitized by Google

tion quand il est entré au ciel. Les mâts n'étaient pas élevés devant ses pylônes ; ses colosses étaient par terre ; ils n'étaient pas placés. Quant au trésor royal, il y avait un arriéré dans les revenus ; il en était de même des prêtres et du temple ; on avait mis des impôts sur ses champs, et leurs limites n'étaient pas fixées sur le sol.

» Le roi dit aux fonctionnaires : Faites convoquer les grands, les princes, les généraux et les chefs de travaux tous ensemble, ainsi que les chefs de la maison des livres. Étant introduits devant Sa Majesté, leurs faces touchèrent la terre ; ils frappèrent le sol dans leur allégresse, puis ils levèrent les mains en s'adressant au roi. Ils exaltèrent les bienfaits de ce dieu bon en dépeignant ses actions, et toutes les paroles qui sortaient de leur bouche retraçaient les actions vraies du roi, seigneur des deux pays[1]. Ils se couchèrent sur le ventre devant le roi et s'étendirent sur la terre ; puis ils dirent : « Nous » venons devant toi, seigneur du ciel et de la terre, soleil vivant du » monde entier ! Seigneur des siècles, brillant de lumière, soleil des » humains ! Seigneur dès le commencement, c'est toi qui produis » Rannou (les moissons divinisées) ; tu es Num qui donne la vie aux » hommes.... Tu donnes aux narines le souffle qui vivifie les hommes » et les dieux.... Rannou (la déesse des moissons) habite la semelle de » tes sandales[2]. C'est toi qui fais les grands, qui fortifies les petits ; tes » paroles enfantent toutes les richesses. *Il* veille[3] attentivement sur » tous les hommes : l'Égypte dort, protégée par sa vaillance. Valeu- » reux envers les barbares, il est venu et les a chassés. Le pays » cultivé est protégé par son glaive. Il aime la justice. Les deux » régions sont gouvernées par ses lois ; c'est le maître des années, le » grand vainqueur. Ses plans guerriers ont réprimé les nations. » C'est notre roi, notre maître, notre soleil. Toum[4] vit dans les » paroles de sa bouche. Nous voici prêts devant toi ; ordonne ; la » vie dépend de toi, ô Pharaon ! C'est *toi* qui donnes le souffle vivi- » fiant aux hommes. »

» Sa Majesté leur dit : Je vous ai appelés pour un dessein qui est » devant ma face ; j'ai vu les demeures funéraires de Toser et les tom- » beaux qui sont dans Abydos... Le fils qui succède à son père ne » répare point le monument de celui qui l'engendre... Or, j'ai dit » dans mon cœur : c'est une bonne action... Mon cœur s'est empressé » d'honorer Meienptah (Séti Ier). Je veux qu'on dise à jamais que son » fils a vivifié le nom paternel. Je veux honorer mon père, ainsi

[1] Expression fort usitée pour désigner l'Égypte (haute et basse).

[2] C'est-à-dire : Tes pas fertilisent les campagnes.

[3] Ce passage brusque du discours direct au discours indirect, ou *vice versa*, est choquant pour nous, mais familier à la langue égyptienne.

[4] C'est un des noms du soleil divinisé.

Digitized by Google

» qu'Osiris a été honoré par son fils Horus pendant un temps consi-
» dérable. Je ferai les choses qu'il a faites et je rendrai à mon père
» les honneurs qu'il a rendus. » Ici se place la gradation des honneurs reçus par le jeune Ramsès du vivant de Séti, énumération reproduite plus haut (§ 4). Le roi continue : « J'ai ordonné d'enri-
» chir son temple... Je l'ai agrandi en renouvelant ses monuments,
» car je n'ai pas mis en oubli sa demeure, d'après la faute ordinaire
» des enfants qui ne reconnaissent pas leurs aieux... Je suis un fils
» honorant ses ancêtres; enfant généreux avec mon père dans ma
» jeunesse, j'achève sa demeure depuis que je suis maître des deux
» pays; je m'y repose. » Ici des détails sur ces constructions.

» Les grands lui répondirent : Tu es le soleil, ton corps est son
»corps. Il n'est personne jusqu'à ce jour qui ait imité le zèle d'Horus
»à l'égard de son père, si ce n'est Ta Majesté. Depuis le temps du
»soleil[1] il y a eu des rois couronnés; il n'y en a pas eu de semblable
»à toi. Il ne s'en est pas trouvé un qui fût aussi pieux envers son
»père. Chacun a travaillé pour son propre nom, si ce n'est toi seul,
»avec Horus. Tel tu es, tel le fils d'Osiris, car tu es un bon héritier
»comme lui; son règne, tu l'accompliras; tes actes seront les actes
»d'un dieu. Ménéphthah! son cœur se réjouit, son nom est ressuscité.
»Sa galerie, tu l'as construite de nouveau pour y inscrire le nom de
»tous les rois qui sont au ciel. Ses chambres, on les décore... Tu
»renouvelles les monuments du Toser... Les yeux voient tes belles
»actions, en présence des dieux et des hommes. — Dans le monde
»entier, au midi, en commençant par les habitants de Chentnefer; au
»nord, dans toute l'étendue de la mer, jusqu'aux extrémités du pays
»des Rutennou. Les places fortes appartiennent au roi; les villes
»sont bien pourvues d'habitants... Lorsque tu t'éveilles, on t'offre
»de l'encens, par ordre de ton père Toum. »

» Après que les grands eurent achevé ce discours devant leur seigneur, le roi donna ses ordres aux chefs des travaux. Il distribua les soldats, les ouvriers qui gravaient d'après les livres... les sculpteurs et tous les ordres d'artistes pour construire le sanctuaire de son père, pour restaurer ce qui était en mauvais état dans la région funéraire, dans la demeure faite par son père pour les ancêtres bienheureux. Il avait déjà fait décorer son image dans la première année; les offrandes furent augmentées en son honneur; son temple fut approvisionné, et il l'enrichit. Il fixa les limites pour les domaines (donnés aux temples); il leur assigna des cultivateurs, des bestiaux; ses magasins regorgèrent de blé..... Quant aux temples d'Ounnefer (l'être bon, Osiris), il a su commencer à en

[1] Depuis le règne mythique du soleil en Égypte.

Digitized by Google

dédier de nouveaux à Thèbe, à Héliopolis, à Memphis ; ses statues ont été mises à leurs places dans toutes les stations. »

Un intérêt d'un autre genre s'attache au discours que le roi adresse ensuite à son père; rien n'est plus propre à faire comprendre les relations admises par les Egyptiens entre les âmes divinisées et leurs descendants demeurés sur la terre, ainsi que la condition générale de ces âmes elles-mêmes. « Eveille-toi, dit Ramsès, et tourne ta face vers le ciel. Contemple le soleil, ô mon père Ménéphthah, toi qui es divinisé ! car je fais revivre ton nom ; je te rends hommage et je prends soin de ton temple... Tu reposes en paix dans le ciel inférieur, comme Osiris, et moi, j'apparais aux humains comme le soleil. Je suis sur le grand trône d'Atoum, comme Horus, fils d'Isis, vengeur de son père... Viens une seconde fois à la vie ! J'ouvre et je termine la demeure dans laquelle tu as désiré que ton image fût placée dans le Toser d'Abydos, à Thatha, pour les siècles. »

On trouve ensuite des détails sur l'organisation du sacerdoce dans le langage du roi au sujet des établissements religieux qu'il a formés à Abydos. « J'ai réuni, dit-il, dans un seul ensemble tous les serviteurs, pour les mettre sous l'autorité de ton prophète, constituant ainsi tous les droits qui sont confiés à une même personne... J'ai enrichi ton trésor, le remplissant de toutes les choses désirables, que je t'ai données avec tes revenus. Je t'ai donné des vaisseaux pour t'amener sur la mer les parfums de la terre sacrée. [1] J'ai établi le compte de tes domaines qui étaient désignés par la tradition... Je les ai pourvus de laboureurs et de cultivateurs, afin qu'ils produisent du blé pour tes offrandes... Je t'ai donné des troupeaux pour tes sacrifices, car tu es entré dans le ciel. J'ai rempli les sacerdoces de tes temples avec les premiers des hommes. Tu as pénétré parmi les étoiles, avec la lune. Tu reposes dans le ciel inférieur, tu es occupé, auprès d'Osiris Ounnefer, à conduire le soleil Atoum dans le ciel, sur le monde, comme les constellations au repos et les constellations qui s'altèrent. Tu te tiens debout sur la proue du navire des siècles ; quand le soleil luit au ciel, tu contemples sa splendeur. Tu l'accompagnes sur le monde, faisant partie de son escorte; quand tu entres ensuite dans la demeure mystérieuse, en face de son seigneur, tes pas se précipitent dans le ciel inférieur et tu fraternises avec les dieux de l'enfer. »

Ce morceau se termine, comme on le voit, par une peinture de l'âme justifiée et divinisée qui forme un complément précieux des détails donnés un peu plus haut. Mais ce n'est point ici la fin de

[1] Le Ta-Neter, avec lequel on communiquait par la mer Rouge.

Digitized by Google

l'inscription d'Abydos : le texte se prolonge encore pendant plus de vingt colonnes. Dans les dernières lignes, on trouve encore ces mots relatifs au même ordre d'objets, c'est-à-dire à la condition de l'âme de Séti et à ses rapports avec son fils : « Oh ! dis au soleil qu'il ajoute une longue vie à ton fils chéri [1].... Qu'il favorise le bon fils qui s'attache à son père et prend soin de son tombeau... Tu es dans le ciel inférieur et tu l'emportes de beaucoup sur moi [2]... Le roi, qui affermit la justice, le justifié, est un esprit parfait, comme Osiris.» Les mets symboliques, les offrandes funéraires étaient un des modes de cette communication entre le père élevé au rang des dieux et l'enfant qui visite son tombeau et qu'il protége. «Il tressaille de joie au récit des grandes actions de son fils... Il m'a dit : Que ton cœur soit dans une grande joie, ô mon fils chéri ! Horus t'a donné de longues années de vie et une éternité sur le trône du Dieu des vivants. Osiris a demandé pour toi la durée du ciel. Tu luiras comme le soleil au matin. La vie pure dépend de toi ; la justice et la joie appartiennent au Seigneur des années. Ton corps est sain comme celui du soleil dans le ciel ; la joie et le plaisir sont partout avec toi. »

VIII

LE PUITS DE KOUBAN. — RAMSÈS DIVINISÉ.

Un autre monument, relatif au commencement du règne de Ramsès II et déjà cité à l'occasion de son enfance, c'est la stèle de Kouban, dite des *Mineurs d'or*, qui est datée de l'an III. La délibération sur les puits à ouvrir dans cette contrée se passe à Memphis, mais elle est la conséquence de l'un des voyages mentionnés dans l'inscription d'Abydos : tout le texte suppose une visite du roi dans le pays de Kouban. La stèle a été trouvée en face de Pselcis, probablement au lieu appelé Contra-Pselcis par les anciens, c'est-à-dire à droite du Nil, à une centaine de kilomètres au sud de Philœ. On y voit encore des traces considérables d'exploitations minières, qui ont duré jusqu'au temps des Romains; maintenant les filons paraissent très pauvres et l'on ne s'en occupe plus. On y voit aussi les

[1] Dans un autre passage (*V. infra*), le roi défunt dit à son tour : « J'ai dit à Osiris quand je suis arrivé auprès de lui : Multiplie pour mon fils les jours de ton fils Horus.

[2] Séti dit de son côté : « Tu as redoublé hommages sur hommages à Osiris, dans ma demeure, dans la ville de Nifour (quartier d'Abydos). Je suis *agrandi* par tout ce que tu as fait pour moi ; je suis dans le commencement, dans le ciel infernal ; je suis divinisé... Je suis heureux quand tu visites ma demeure : je suis mêlé avec les dieux à la suite du navire du soleil. »

Digitized by Google

restes, encore en bon état, d'une forteresse égyptienne, à bastions carrés, comme celle de Semneh.

La stèle est aujourd'hui en France, à Urriage, où elle a été apportée en 1862 par M. le comte de Saint-Ferréol. La gravure en a été faite avec quelque négligence par l'artiste égyptien; aussi a-t-elle besoin, pour être bien comprise, d'être étudiée dans son ensemble. Il en existe au Louvre une excellente empreinte sur plâtre où l'on peut reviser le texte à loisir; il n'y a plus aujourd'hui qu'un ou deux passages dont le sens soit douteux.

Après la date et la longue énumération des qualités *officielles* de Ramsès, vient un second paragraphe, où, d'après l'usage, l'hiérogrammate se donnait *librement* carrière pour broder sur les formules stéréotypées d'adoration monarchique. « Il y eut, dit-il, grande joie dans le ciel au jour de sa naissance. Les dieux dirent : Nous l'avons engendré; les déesses : Il est issu de nous pour accomplir le règne du soleil. Ammon dit : C'est moi qui l'ai fait pour rétablir la justice à sa place. La terre est tranquillisée ; le ciel est content, les dieux sont satisfaits de ses actions. Taureau valeureux dans Kousch la vile, il a frappé les misérables du pays des nègres. Ses pieds ont écrasé les Anou [1], et sa corne s'est enfoncée au milieu d'eux. Ses esprits se sont emparés de Kenti-An-Nefer [2], et la terreur qu'il inspire a pénétré jusqu'à Karou [3]. L'*Or* sort du rocher à son nom comme à celui de Horus, seigneur de Bak.

Vient ensuite le récit qui est l'objet propre de la stèle. « Voici que Sa Majesté était à Memphis, occupée à remercier les dieux, ses pères..... Un de ces jours, il arriva que le roi siégeait sur son trône d'or, paré du diadème aux deux longues plumes ; il donnait des ordres pour le pays de l'or; il délibérait sur le dessein de creuser des puits sur les chemins manquant d'eau. En effet, il avait été dit qu'il y avait beaucoup d'or dans le pays d'Akaïta; mais, comme la route manquait absolument d'eau, un petit nombre de charroyeurs arrivait jusque-là. Ceux qui allaient vers cette région mouraient pour la plupart de soif avec les ânes qui leur appartenaient, ne pouvant pas trouver le nécessaire pour leur boisson, soit en montant, soit en descendant, avec l'eau des outres, en sorte qu'on n'apportait plus d'or de ce pays.

» Le roi dit au chancelier qui était près de lui : convoque les grands qui sont présents, afin que le roi délibère avec eux sur cette région : je veux m'en occuper. Etant introduits à l'instant devant le

[1] Il existait plusieurs peuplades de ce nom en Nubie et en Arabie.

[2] Vers la seconde cataracte.

[3] Ce nom se retrouve aussi à Soleb comme terme des conquêtes de l'un des Aménophis; c'est peut-être Kartoun.

Digitized by Google

dieu bienfaisant, leurs mains se levèrent vers lui; ils se prosternèrent devant sa face gracieuse. On leur dit quelle était la nature de cette région et qu'on allait délibérer sur elle et sur le projet de creuser des puits sur la route. Ils dirent à Sa Majesté : « Tu es comme » le dieu Ra, dans tout ce que tu fais; tous tes désirs s'effectuent. » Si tu songes à un projet pendant la nuit, au matin, il s'effectue » rapidement. Nous avons vu la multiplication de tes merveilles » depuis que tu es couronné roi des deux régions; nous n'avons pas » ouï dire et nous n'avons pas vu qu'il y ait eu de roi tel que toi. » Tout ce qui sort de ta bouche est comme la parole d'Horus. La » mesure de toute parole au milieu de tes lèvres est le régulateur » exact du dieu Thot. Quel est le chemin que tu ne connaisses pas ? » Qui donc est parfait comme toi ? »

Ici vient le passage transcrit plus haut et qui concerne l'enfance du roi. Les chefs continuent : « Si tu dis à l'eau : viens sur le ro- » cher, l'eau céleste sortira rapidement à ta parole, car tu es le » soleil en personne.... Dieu réside sur tes lèvres.... Ton cœur a » été formé sur le modèle de Phtha, le créateur des œuvres.... » C'est ainsi qu'on parla de la région d'Akaïta. » — On en parla peu, il faut en convenir, si le procès-verbal de ce conseil d'État est fidèle, et le texte officiel, ou prétendu tel, de la séance donne une très pauvre idée de ses délibérations; mais il convient d'ajouter qu'on en vint au fait et que l'administration de Ramsès s'est affirmée par des résultats : il y a donc lieu de penser que la délibération sur les voies et moyens fut beaucoup plus sérieuse que ne l'indique ce *compte rendu* public.

Le prince de Kousch la Vile dit à Sa Majesté au sujet de son pays : « Kousch est dans cette disette d'eau depuis le temps du » dieu Ra,[1] et on y meurt de soif. Chaque roi a voulu autrefois y » creuser des puits, mais ils n'ont pas réussi. Le roi Ra-men-ma » (Séti Ier) a fait la même chose; il a fait creuser un puits de 120 » coudées de profondeur, en son temps; mais ce puits a été aban- » donné en chemin, et il n'en est pas sorti d'eau. Si tu veux dire à ton » père, le Nil, père des dieux : fais venir l'eau sur le rocher, il agira » d'après tes paroles[2] et en rapport avec toutes les dépenses que » nous verrons s'exécuter devant nous, avant que tes paroles soient » entendues. Car tes pères les dieux t'aiment plus qu'aucun autre » dieu qui ait existé depuis le dieu Ra. »

[1] C'est-à-dire depuis le règne mythique du soleil en Égypte.

[2] Si le Nil, père des dieux, ne s'entend pas ici du Nil céleste, de l'élément cosmogonique de l'eau, il faut entendre que les Égyptiens connaissaient le principe d'hydrostatique sur lequel repose l'usage des puits artésiens, et avaient l'intention de l'appliquer au cas présent, pensant que c'était l'eau du Nil qui, pénétrant sous le désert par des routes cachées, allait être atteinte par les travaux du puits.

Digitized by Google

« Le roi dit aux grands : « dites-vous en vérité tout cela ? On n'a » pas creusé de puits dans cette contrée depuis le temps de » Ra ? Ainsi que vous le dites, j'y creuserai un puits pour donner de » l'eau chaque jour. » Le reste de la stèle est fruste ; on y reconnaît encore cependant l'exposé d'un certain nombre de faits ; on voit que c'est un récit sommaire des résultats obtenus. L'eau vint à la citerne, ce qu'on n'avait vu sous aucun des rois antérieurs[1]. Suivant un rapport mentionné par le monument, elle s'y éleva jusqu'à la hauteur de douze coudées, et aussi à ce qu'il paraît à quatre coudées dans un second puits. « *L'eau du ciel* avait *obéi à l'ordre du Pharaon.* »

Si nous avons vu, dans l'inscription d'Abydos, l'apothéose de Séti défunt, l'idée de l'apothéose du roi vivant est visible dans cette inscription. Mais ce n'est pas tout : cette confusion de la nature de l'homme avec la nature divine, qui tient à tout l'ensemble de la religion égyptienne, telle qu'elle se montre dans son dernier développement, se manifeste d'une façon plus frappante encore par les représentations étranges que nous offrent certains monuments. L'infatuation produite par le système d'adulation dont nous venons de voir de si monstrueux exemples eut son effet naturel et se manifesta par des actes de vertige. Dès les premières années de son règne, on voit Ramsès, tantôt formant un quatrième personnage divin avec les dieux d'une triade locale, tantôt *substitué* à l'un de ceux qui la composent. Et qui rend hommage à cette nouvelle divinité ? Ramsès lui-même, Ramsès dédoublé, donnant à ses sujets l'exemple de l'adorer de son vivant dans un second *moi*, un second Ramsès, qui est encore lui-même et qui est admis au rang des dieux. Le Ramsès vivant est une émanation d'un Ramsès divin, ou, si l'on recule devant l'interprétation littérale d'un pareil délire, celui-ci est un génie divin, animant la personne royale, comme les férouërs des Perses, auxquels on a comparé cette image, animaient, inspiraient chaque être vivant, dont ils étaient le type immortel.

IX

CAMPAGNE DE SYRIE

La guerre allait se rallumer contre les ennemis du dehors, et, comme au temps de Toutmès III, comme au temps de Séti Ier, la Syrie allait en être le principal théâtre ; seulement c'était le peuple des Routennon qui avait été, dans ce pays, l'adversaire de l'Egypte

[1] Le résultat semblable, obtenu par Séti Ier, se rapporte à la localité de Radesieh.

Digitized by Google

sous la XVIIIe dynastie ; tandis que la XIXe lutta contre une confédération dirigée par le peuple belliqueux des Khétas. Ceux-ci avaient conclu un traité de paix, et, à ce qu'il paraît, d'alliance, sur le pied d'égalité, avec le père de Ramsès II ; mais les hostilités furent reprises, pour un motif que l'on ignore, et, dans la cinquième année de son règne, Ramsès entreprit en personne une expédition qui est restée son titre de gloire le mieux connu. C'est cette campagne surtout que les récits contemporains nous exposent avec détail, et, quelque déclamatoires que soient les narrations officielles, elles font comprendre clairement à un lecteur attentif, qui a soin de le comparer entre elles, les principales opérations de cette campagne. Peut-être même l'exagération poétique elle-même ne dépasse-t-elle pas de beaucoup, sous la plume d'un lauréat de cour, la transformation hyperbolique à laquelle, de la meilleure foi du monde, Boileau a soumis une opération militaire très moderne, le fameux passage du Rhin.

Les documents relatifs à la campagne de Syrie sont d'ailleurs de plus d'une sorte. Outre le poème de Pentaour, dont on possède un manuscrit incomplet et dont on a retrouvé deux exemplaires sculptés, à Louqsor et à Karnak, outre ce que M. de Rougé appelle le Bulletin de la bataille et dont on a trois exemplaires sur pierre (à Louqsor, au Ramesseum et à Ibsamboul) les ruines de Thèbes ont conservé des représentations figurées de ces événements.

Les rois d'Egypte avaient gardé sur la Syrie méridionale une autorité réelle. Des garnisons y étaient établies pour surveiller les mouvements d'un peuple toujours suspect ; aussi ne voit-on point que l'armée égyptienne ait eu à livrer des combats en deçà du Liban. Le défilé de Mageddo, près duquel Toutmès III avait livré une bataille, ne figure pas dans l'histoire de la campagne dont il es ici question. Peut-être l'armée égyptienne prit-elle une route différente, mais enfin aucun passage des montagnes n'avait été, ce semble, occupé par l'ennemi, et, comme aujourd'hui encore ils présentent une extrême facilité pour la défense, il y a lieu de croire que des troupes égyptiennes y avaient conservé, durant la paix, les positions les plus importantes. Cependant la surveillance n'avait pas été bien active, car le prince des Khétas eut le temps de rassembler des forces considérables avant que Ramsès en fût prévenu et pût se mettre en mesure de comprimer ce mouvement, qui, dans les idées traditionnelles des Egyptiens, devait être assimilé à une révolte. A la cour des Pharaons on avait l'habitude de considérer plus ou moins comme sujets ou tributaires tous les peuples qui se trouvaient en relation avec l'Egypte, et l'on peut dire en général des despotes orientaux ce que Montesquieu a dit des Romains « que

Digitized by Google

c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis. » Dans le récit de la guerre, le style égyptien veut qu'on ne dise point *les Khétas*, mais *les vils Khétas*.

Le bulletin de la bataille, le poëme de Pentaour et les légendes des tableaux sculptés nous fournissent quelques détails sur la composition de l'armée de Ramsès. Différents corps de troupes portaient les noms de plusieurs des grands dieux de l'Egypte : peut-être étaient-ce des légions fournies par les domaines de leurs temples ou entretenues par les subsides qu'ils fournissaient. Outre les légions d'Ammon, de Phtha, de Phra et de Soutech, qu'on trouve ailleurs, un texte d'Ibsamboul mentionne celle de Mont. On voit aussi, dans les tableaux, des corps d'auxiliaires portant des costumes différents du costume égyptien, spécialement ces Schartanas, à la brillante tenue, qui forment un bataillon de gardes et qui plus tard servirent même l'Egypte contre d'autres Schartanas. Quant aux Neharou, ce n'est point, comme on l'avait cru, un peuple distinct; ce sont de jeunes soldats, des conscrits; cette racine est identique au mot hébreu, *jeune;* et on ne voit jamais des Neharou figurer parmi les ennemis de l'Egypte. On pourrait se demander s'ils ne sont pas ces jeunes gens, nés le même jour que Sésostris et élevés pour lui former une sorte de garde d'honneur, d'après le récit recueilli par les Grecs; mais ils figurent aussi dans une inscription de Menephta, et leur nom est opposé à celui de *vieux soldats*.

A Ibsamboul et au Ramesseum est sculptée aussi une représentation du camp royal. Ces deux monuments ne font pas double emploi; l'un est plus étendu, et l'autre est mieux conservé. La tente royale se reconnaît aisément; on dresse autour d'elle les différents quartiers; les bêtes de somme ont déjà reçu leur nourriture; une ligne de boucliers est formée comme pour la défense du camp. D'un côté, tout paraît paisible, mais, sur un autre point, la légion d'Ammon, qui était auprès du roi, paraît surprise par une attaque subite que repoussent les Neharouna ou Neharou; une des planches de la notice d'Ibsamboul nous fait de plus connaître ce fait, que les jeunes princes prirent part à ce combat[1]. On voit ensuite l'armée en marche dans le pays des Amaor (Amorrhéens), qui habitaient alors la région du Liban. Le pays de Zahi, aussi nommé dans ces documents, doit être cherché au pied des monts, du côté de la Palestine. Le mot kati,

[1] Il est ainsi décrit dans une des légendes : « La légion d'Ammon, dans laquelle était le Pharaon, n'avait pas fini de poser son camp : la légion de Phra et la légion de Phtha étaient (encore) en marche. Les Neharouna vainquirent les forces du chef misérable des Khétah, qui avaient pénétré dans le camp de Sa Majesté, et ils n'en laissèrent pas échapper un seul. Leur cœur était plein de la vaillance que leur avait inspirée le Pharaon, qui était derrière eux comme un bloc. »

Digitized by Google

que nous trouvons dans le texte du bulletin, paraît représenter la Syrie et une partie de l'Asie-Mineure. Chalbon, c'est Alep.

Les récits de cette campagne n'ont pas seulement pour avantage de nous transmettre sur l'état de l'Asie occidentale, vers le XV• siècle avant notre ère, des notions de toute espèce, qui seront étudiées dans la suite de ces leçons; mais l'un d'eux, le poëme de Pentaour, est la production littéraire la plus remarquable qu'on ait trouvée jusqu'ici parmi les monuments de l'ancienne Égypte. Une première traduction en a été publiée en 1856 par M. de Rougé; mais il n'en possédait alors que le texte du manuscrit Sallier, tronqué au commencement et rempli de fautes considérables. Depuis, les copies monumentales, complétées l'une par l'autre, et un fragment de papyrus compris dans la collection Raifet lui ont permis de restituer à peu près en entier le commencement du poëme, et même d'en rectifier les fausses leçons, les textes gravés étant incomparablement supérieurs au texte manuscrit.

Je donnerai ici en entier la traduction du *Bulletin*, telle que M. de Rougé a bien voulu me la communiquer pour la *Revue;* mais je compléterai le récit au moyen de sa traduction *actuelle* du poëme, qui ne fournit pas seulement des détails plus étendus sur la confédération asiatique, mais permet de se faire une idée du style poétique tel qu'on le poursuivait en Égypte six siècles avant Homère. On y trouvera, comme M. de Rougé le fait observer lui-même : « l'élévation des idées, le tour vif et poétique du récit et des discours que le scribe égyptien a insérés, par un procédé tout à fait homérique, au milieu de la bataille. » Enfin j'aurai soin d'indiquer les représentations figurées[1] qui peuvent confirmer ou éclaircir les détails de cette curieuse narration.

Le début du poëme contient un éloge plus que pindarique de Ramsès, tandis que le *Bulletin* entre simplement en matière. Voici les passages les plus curieux de ce début : « Le jeune roi a manifesté son bras... sa vaillance est celle de Mont[2]; (il a conduit ses armées) jusqu'à des régions inconnues. Quand il accepte le combat c'est une muraille de pierre, et le bouclier (de ses soldats) au jour de la bataille... Son cœur est assuré; tel qu'un taureau qui se précipite sur des oies, (il repousse) le monde entier. (Les ennemis) ne connaissent plus leur grand nombre devant lui, et les centaines de mille faiblissent à sa vue. Seigneur des terreurs et des rugissements, son cœur est le plus grand du monde entier... (Il est apparu) comme

[1] V. surtout pl. XVIII-XXXIII de la *Notice* d'Ibsamboul, dans Champollion; le n° XVII *bis* est une planche de rappel.

[2] Le Dieu des combats

Digitized by Google

un lion furieux dans la vallée des troupeaux... Son cœur est comme un roc de la mine du ciel[1]. »

Pentaour raconte en peu de mots l'entrée en campagne, et nous montre le roi faisant avancer vers les *rebelles* épouvantés ses troupes d'infanterie et de cavalerie[2], y compris ses prisonniers, les Schardina (*V. suprà*) de la frontière d'Égypte et par une ville de Ramsès en Syrie, jusqu'au pays de Kadesch. C'est là que le bulletin monumental prend la narration, c'est là aussi que se raccorde la nouvelle page du papyrus expliquée dans l'hiver de 1867 par M. de Rougé. Il fait observer ici qu'entre le départ d'Egypte et la bataille de Kadesch, il s'était écoulé juste un mois.

« L'an V, le neuvième jour du mois d'épiphi, sous le gouvernement du roi de la Haute et de la Basse-Egypte.., Ramsès Meiamon, doué d'une vie éternelle, Sa Majesté était au pays de Zahi, dans sa seconde campagne. Une bonne garde était faite aux tentes du roi, dans la région au midi de (la ville de) Kadesch. Sa Majesté apparut comme le soleil levant et se revêtit des ornements du dieu Mont[3]. Le roi s'étant avancé vers le sud de la ville de Schabatoun, deux Schasou (Arabes) vinrent lui dire : Nos frères, qui sont les chefs des tribus réunies avec le vil chef des Khétas, nous envoient dire à Sa Majesté : « Nous voulons servir le Pharaon. Nous quittons le vil » chef de Khéta; il est dans le pays de Chelbon (Alep), au nord de » Tounep; par crainte du Pharaon, il a rétrogradé rapidement. »

» Mais les paroles dites à Sa Majesté par ces Schasou étaient pleines de perfidie, et le vil chef de Khéta les avait envoyés pour explorer la position de Sa Majesté et afin que l'armée du roi ne fût pas préparée pour combattre le Khéta. Car ce vil prince était venu avec tous les princes des nations, leurs soldats et leurs cavaliers, dont il avait réuni les forces. »

Ces forces sont plusieurs fois énumérées par Pentaour; elles comprenaient les peuples de différentes régions non-seulement de la Syrie et de la Phénicie, mais de la Mésopotamie et de l'Asie-Mineure. Une étude très intéressante de géographie comparée est suggérée par ces passages. « Le vil chef de Khéta..... n'avait pas laissé, continue Pentaour, un seul peuple sans l'entraîner sur sa route ; leurs princes étaient avec lui, chacun avec ses soldats et ses chars ; leur nombre était immense; jamais il n'en avait existé de semblable; ils couvraient les montagnes et les vallées comme des sauterelles par leur multitude. Il n'avait laissé ni argent ni or dans la contrée; il l'avait

[1] Fer ou cristal? (Note de M. de Rougé.)
[2] C'est-à-dire les chars de guerre : il n'y avait pas alors d'autre cavalerie égyptienne.
[3] Le dieu des combats.

Digitized by Google

dépouillée de tout pour en combler les peuples qui l'accompagnaient à la guerre. »

Ici commence une courte exposition où le poète l'emporte en précision technique sur le simple narrateur; lui seul, en effet, nous fait connaître la disposition des différents corps de l'armée au moment où va s'engager l'action. Après avoir dit, comme le *Bulletin* lui-même, que l'ennemi s'était placé derrière la ville de Kadesch, Pentaour nous montre le roi marchant sans défiance en avant de ses troupes, avec ses serviteurs, suivi à quelque distance par la légion d'Ammon, puis par celles de Phra, de Phthah et de Soutech, dont la première venait de traverser la vallée de l'Oronte, au sud de la ville de Schabatoun. Les planches de Champollion, copiées sur les sculptures antiques, nous représentent en effet le fleuve comme guéable en cet endroit. Kadesch est dans une espèce d'île formée d'un côté par le fleuve et de l'autre par un canal ou fossé; les tours en sont garnies de soldats, et le gros de l'armée ennemie est rangé en bataille derrière la ville.

Le *Bulletin* reprend : « Il se tenaient cachés derrière Kadesch la pernicieuse, et le roi n'en sut rien par leurs paroles. Il s'avança vers le nord-ouest de Kadesch (légère lacune). Comme le roi se reposait sur son siége d'or, des éclaireurs au service de Sa Majesté ramenèrent deux espions du vil chef de Khéta[1]. Ayant été amenés devant le roi, Sa Majesté leur dit : qui êtes-vous ? — Le vil chef de Khéta nous a envoyés pour voir où se trouvait Sa Majesté. — Le roi leur dit : où est-il ? Est-ce bien le chef de Khéta ? car je viens d'entendre dire qu'il est au pays de Chelbu. — Ils répondirent : certainement, le vil chef de Khéta est là, ainsi que les peuples nombreux qui se sont réunis à lui avec leurs forces venues de toutes les régions qui avoisinent le pays de Khéta, le pays de Naharaïn (Mésopotamie) et le Kati (Syrie) tout entier. Ils ont préparé leurs soldats et leurs cavaliers, avec toutes leurs armes. Ils sont plus nombreux que les sables des champs; il se tiennent préparés au combat derrière Kadesch la pernicieuse[2].

» Le roi fit convoquer les chefs pour leur faire entendre les paroles des deux espions du prince de Khéta, qui étaient là présents. Le roi leur dit : « Vous voyez la prudence des chefs des populations » et des gouverneurs des provinces dans lesquelles se trouve le » Pharaon. Ils ont constamment dit chaque jour que le vil chef de » Khéta était au pays de Chelbu et qu'il s'était enfui devant Sa

[1] L'épisode de ces espions ne se trouve pas dans le poème, mais on le retrouve sur un des tableaux avec la légende explicative.

[2] Le tableau explique ces aveux par l'emploi de la bastonnade.

Digitized by Google

» Majesté, lorsqu'il eut entendu dire qu'elle arrivait. C'est » ainsi qu'ils parlaient chaque jour au roi. Or, voici que j'apprends » à l'instant, par les deux espions du vil chef de Khéta, qu'il est » venu avec ses alliés, leurs soldats et leurs cavaliers nombreux » comme les sables, et qu'ils se tiennent derrière Kadesch la perni- » cieuse. Et les chefs des nations, ainsi que les gouverneurs » des régions qui appartiennent à Sa Majesté n'ont rien su nous » dire de leur marche. — Les chefs répondirent à Sa Majesté : une » grande faute a été commise par les chefs des provinces et par les » gouverneurs, en ne faisant pas observer la marche du vil chef de » Khéta, partout où il se trouvait, de manière à en rendre compte » ici chaque jour. » Mais il est trop tard pour récriminer longtemps ; l'ennemi est prêt à l'attaque ; la bataille va commencer. »

» On envoya, continue le narrateur, un *porte-ombrelle* (officier de haut grade) pour presser les légions du roi qui étaient en marche au sud de Schabatoun et pour les amener auprès du roi. Pendant que Sa Majesté se reposait en conférant avec les chefs, le vil prince de Khéta et ses nombreux alliés traversèrent la vallée au midi de Kadesch et attaquèrent le centre des soldats du roi, pendant qu'ils étaient en marche et ne se doutaient de rien. Les soldats et les cavaliers faiblirent devant eux et ne purent avancer vers le lieu où se trouvait Sa Majesté. »

Ici va se montrer entre le prosateur et le poète, non pas une opposition formelle dans les faits eux-mêmes, mais une différence de composition très marquée pour le fond aussi bien que pour la forme. C'est, il est vrai, chez l'un et l'autre, au gros de l'armée égyptienne que s'attaque d'abord l'ennemi ; il la surprend en ordre de marche, sans doute par un mouvement de flanc, et il a peu de peine à l'arrêter ou même à la faire reculer. Nous venons de voir ce fait dans le Bulletin ; et Pentaour parle aussi d'une attaque subite opérée par l'ennemi [1] sur le centre de la légion de Phra qui marchait après celle d'Ammon pendant qu'elle était en marche au sud de Kadesch, tandis que le roi était déjà au nord de la ville, sur la rive occidentale de l'Oronte. Par là, il permet à qui sait bien lire d'entendre que la légion d'Ammon, si elle fut coupée du reste des *troupes de ligne*, se trouvait encore à portée de marcher au secours de Ramsès, et de sa *maison militaire*, que le poète désignait sans doute quand il a dit : « Le roi était seul en avant, avec ses serviteurs. » Mais, dans la narration sommaire, les exploits du roi, quoique témoignant d'un grand

[1] Ils étaient trois hommes par char, dit le poète ; ce détail est d'accord avec la représentation figurée de la bataille ; les chars égyptiens, au contraire, ne sont jamais montés que par deux hommes.

Digitized by Google

courage, n'ont rien de prodigieux; tandis que, dans le poëme, on croit, à la lettre, lire les passages les plus surprenants d'un roman de chevalerie.

Voici d'abord le fait tel qu'il est consigné dans le rapport officiel. « Les forces des vils Khétas ayant environné *les serviteurs* qui accompagnaient le roi, Sa Majesté les aperçut et entra en fureur comme son père Mont, seigneur de Thèbes. Il saisit les insignes du combat, il revêtit sa cuirasse, et parut tel que Baar [1] à l'heure de son triomphe. Il monta sur son char et chargea rapidement; il était *seul en avant*; il pénétra dans l'armée des vils Khétas. Sa Majesté, tel que Soutech, le plus grand des valeureux, tua et massacra au milieu d'eux. »

L'idée qui se présente le plus naturellement ici, c'est que Ramsès a chargé à la tête de sa garde, et que, dans la bouillante valeur de la jeunesse, il arrive le premier sur l'ennemi, entraîne ses hommes et remporte la victoire, malgré l'inégalité du nombre. Je sais que ce récit se termine ensuite par un bref discours du roi s'attribuant l'honneur d'avoir défait seul, absolument seul, l'armée ennemie, mais cette addition, assez mal liée au récit, n'est autre chose, comme le fait observer M. de Rougé, qu'un emprunt de quelques lignes fait au poëme de Pentaour, lequel fut composé fort peu après l'événement. Maintenant que nous pouvons nous faire une idée de l'historique des faits, étudions-les sous leur forme épique.

« Or le roi s'était arrêté au nord de la ville de Kadesch, sur la rive occidentale de l'Orunta; on vint l'avertir. Voici que Sa Majesté se leva, comme son père Mont; il saisit les parures du combat et se revêtit de sa cuirasse, semblable à Baar, à l'heure de sa puissance. Les grands chevaux de Sa Majesté (Victoire à Thèbes était leur nom) appartenaient aux grandes écuries du seigneur Ramsès Meiamon. Le roi s'élança et pénétra au milieu de l'armée de ces vils Khétas; il était *seul en avant*, aucun autre avec lui [2]. Ayant ainsi marché à la vue de *tous ceux qui étaient derrière lui*, il se trouva entouré par 2,500 chars. Sa route était coupée par tous les guerriers de ces vils Khétas et de leurs nombreux alliés, par ceux d'Aratou, de Masa et de Pidasa [3]. *Trois hommes* étaient *sur chaque char*, et tous s'étaient réunis. » Ici une sorte de parenthèse renferme

[1] Set, vainqueur d'Osiris.

[2] Phrase ambiguë, prise dans le bulletin, et par laquelle la fiction poétique que l'on va lire se rattache au récit réel.

[3] Aratou, c'est Aradus, en Phénicie; les Masa ou Monsa sont peut-être les Mysiens (en Asie-Mineure); on ne sait ce que représente le mot Pidasa. D'après les deux textes lapidaires de Karnak et de Louqsor, ces trois peuples seulement prennent part à cette première partie du combat. Plus tard, des renforts arrivent et le nombre des chars se trouve porté à trois mille.

Digitized by Google

les exclamations indignées du roi sur le complet abandon où ses troupes l'ont laissé; il s'adresse alors au dieu Ammon et lui adresse une longue invocation que je transcrirai presque tout entière d'après la traduction de M. de Rougé. Aucun morceau de ce poëme n'est plus propre à la fois à nous en faire sentir le caractère littéraire et à nous faire pénétrer dans les idées et les coutumes de l'Egypte pharaonique.

« Alors Sa Majesté dit : Qui es-tu donc, ô mon père Ammon ? Est-ce qu'un père oublierait son fils ? Ai-je fait quelque chose sans toi ? N'ai-je pas marché et ne me suis-je pas arrêté sur ta parole? Je n'ai pas violé tes ordres ni transgressé tes conseils..... Que sont auprès de toi les Aamou ? Ammon méprise les impies. Ne t'ai-je pas consacré des offrandes innombrables? J'ai rempli tes édifices sacrés de mes prisonniers. Je t'ai bâti des demeures pour des millions d'années...., Je t'ai consacré le monde entier pour enrichir tes divines offrandes. J'ai fait immoler devant toi 30,000 bœufs, avec tous les bois aux parfums délicieux..... N'achève-t-on pas tes péristyles? Je t'ai bâti des palais de pierre jusqu'à leur achèvement, et j'ai moi-même dressé leurs mâts [2]. Je t'ai fait venir des obélisques d'Eléphantine, et c'est moi qui ai fait amasser des pierres éternelles. J'ai fait voguer pour toi les grands vaisseaux sur la mer ; ils t'apportent les tributs des nations. Ah ! qu'un sort misérable soit réservé à quiconque s'oppose à tes desseins ! Bonheur à qui te connaît, car tu agis d'après ton amour. Je t'invoque, ô mon père Ammon ; je suis seul au milieu de nations nombreuses, inconnues de moi. Tous les peuples se sont réunis contre moi, et je suis seul, aucun autre avec moi ! Mes soldats m'ont abandonné, aucun de mes cavaliers n'a regardé vers moi. Je les appelle et pas un d'entre eux n'écoute ma voix ! mais je pense qu'Ammon vaut mieux pour moi qu'un million de soldats, que cent mille cavaliers, que des myriades de jeunes héros... La voix a retenti (jusqu'à Thèbes), Ammon vient à ma prière ; il place sa main avec moi ; je me réjouis. Il crie derrière moi : « — A » toi ; j'accours à toi, Ramsès-Meiamon ; c'est moi, ton père ; ma » main est à toi, et je vaux mieux pour toi que des multitudes. Je » suis le seigneur de la victoire, aimant la vaillance. » — J'ai trouvé un cœur inébranlable et je me réjouis. Ma volonté s'accomplira. Pareil à Mont, à ma droite, je lancerai des flèches ; de ma gauche, je saisirai (les ennemis) ; je serai sur eux tel que Baar dans

[1] Nom égyptien des peuples jaunes de l'Asie.

[2] Il paraît que le roi prenait personnellement part à ce rite comme symbole de la prise de possession du pouvoir. On a remarqué à Médinet-Habou des rainures destinées à retenir ces sortes de mâts.

Digitized by Google

son heure. Les 2,500 chars, quand je suis au milieu d'eux, sont brisés en morceaux devant mes cavales. Pas un d'entre eux ne trouve sa main pour combattre ; leur cœur faiblit dans leur sein et la terreur énerve leurs bras. Ils ne savent plus lancer leurs traits et ne trouvent plus de courage pour saisir leurs javelots. Je les précipite dans les eaux, comme y tombe le crocodile. Ils se sont jetés sur leurs faces, l'un sur l'autre, et je tue parmi eux. Je ne veux pas qu'un seul puisse regarder en arrière, ni qu'un autre se retourne. Celui qui tombe ne se relèvera plus. »

Le poète nous montre ensuite le chef de Khéta reculant épouvanté devant les exploits de Ramsès, qui combat seul cette multitude, et réunissant contre lui de nombreux contingents, parmi lesquels on remarque les Lyciens, les Dardaniens, ceux de Karkamisch sur l'Euphrate et les Kirkascha (de Girgaschi au Liban). Ramsès « fondit sur eux comme la flamme — Je me suis dirigé sur eux, pareil à Mont, continue le poète, adoptant tout à coup le discours direct, ma main les a dévorés dans l'espace d'un instant. Je tuais et je massacrais au milieu d'eux et j'étais seul à crier dans la mêlée... Soutech, le grand valeureux, Baar était dans tous mes membres. — Aucun homme n'a rien fait (dans ce combat); seul, tout seul, il a repoussé les multitudes, sans généraux et sans armées[1]. — Allons, vite, sauvons-nous de sa face ; cherchons nos vies, et puissions-nous respirer les souffles. — Quiconque arrivait devant lui sentait sa main affaiblie ; ils ne pouvaient plus tenir l'arc ni la lance. »

Cependant l'armée égyptienne s'approche du roi ; il l'encourage en lui montrant la victoire qu'il vient de remporter. Mais elle ne l'avait pas encore rejoint, quand, voyant la multitude de chars ennemis qui entoure le roi, Menna, son écuyer, s'épouvante et supplie son maître de sauver leur vie à tous deux. Mais Ramsès lui répond : « Courage, affermis ton cœur, ô mon écuyer ! Je vais entrer au milieu d'eux, comme se précipite l'épervier. Tuant et massacrant, je vais les jeter sur la poussière. Que sont donc à tes yeux ces infâmes, au regard d'Ammon !... (Ne va-t-il pas) illustrer ma face devant des millions d'hommes. — Sa Majesté s'avança rapidement et pénétra au milieu des ennemis, — Six fois j'entrai dans leurs rangs, comme Baar à l'heure de son triomphe et je les frappai sans qu'ils pussent échapper. »

Après la fuite de l'ennemi, le roi fait à ses généraux et à ses troupes des reproches amers, mais qui ne sont point dépourvus de dignité : « Le cœur vous a manqué et je suis mécontent de vous.

[1] On ne peut plus désormais distinguer dans ce discours l'action du dieu et celle du roi.

Digitized by Google

Voici qu'il n'y a pas un seul d'entre vous à qui je puisse faire honneur dans mon pays; si je ne m'étais pas levé comme votre seigneur, vous étiez vaincus! Je fais parmi vous des princes chaque jour, et je transmets au fils les dignités de son père. S'il survient quelque malheur en Egypte, je vous remets une partie de vos redevances. N'est-ce pas moi qui vous dédommage de vos pertes? A quiconque m'adresse ses prières je donne ma protection chaque jour. Il n'y a pas eu de souverain qui ait fait pour ses soldats ce que j'ai fait pour vous. Je vous avais ordonné de rester dans vos cités (garnisons), et ni les capitaines ni les cavaliers n'ont donné aucun avis [1]. Je les ai distribués sur les chemins de villes nombreuses, de telle sorte que je pusse les trouver le jour et à l'heure de marcher au combat. Et voyez! vous avez eu une conduite honteuse..... Oh! quel beau fait pour présenter de riches offrandes à Thèbes, dans la ville d'Ammon, que la faute commise par mes soldats et mes cavaliers! plus grande qu'on ne peut le dire, car voici que j'ai déployé ma valeur, et ni soldats ni cavaliers n'étaient avec moi..... Les restes de ma main ont demandé grâce en voyant mes exploits. Les pieds des multitudes ne pouvaient s'arrêter dans leur fuite; quiconque lançait des traits les voyait dispersés sans m'atteindre. »

Cependant, à défaut du sens commun, les monuments figurés, sculptés assurément par ordre de l'autorité publique, ne nous laissent pas ignorer que l'armée avait donné. Sur la planche 18 de la *Notice*, Ramsès reçoit après le combat les mains coupées des ennemis, suivant l'usage barbare de ce temps, et de plus des prisonniers qu'assurément il n'avait pas faits tout seul, et qui apparemment ne provenaient pas non plus du premier engagement où les Égyptiens avaient eu le dessous. Le même tableau nous représente les différents corps de troupes s'ébranlant pour aller rejoindre le roi. Deux hommes *à cheval*, qui figurent ici par exception, sont des aides-de-camp envoyés, dit expressément l'inscription, pour faire hâter la légion de Pthah [2]. Ce n'est pas précisément ainsi que le poëme présente les choses. « Lorsque mes soldats, continue Ramsès, virent que je *parlais* comme le dieu Mont, que mon glaive était vainqueur, que mon père Ammon était avec moi et que, par sa faveur, toutes les nations étaient comme de la paille devant mes cavales, ils arrivèrent l'un après l'autre au camp vers le soir [3]. Ils trouvèrent toute

[1] Ce reproche, nous avons vu que le *Bulletin* le place dans la bouche de Ramsès en une circonstance un peu antérieure.

[2] C'est, du reste, un fait que le *Bulletin* signale avant le commencement de l'action. V. *Supra.*)

[3] Si cependant les soldats étaient assez près du roi pour entendre son discours, ils n'avaient plus à le rejoindre.

Digitized by Google

la région couverte de cadavres (baignés) dans leur sang, tous les bons guerriers des Khéta, les fils des alliés de leur prince. Quand le jour éclaira les champs de Kadesch, on ne pouvait trouver une place pour marcher, tant ils étaient nombreux. »

Les félicitations de l'armée, la nouvelle victoire qui décide l'ennemi à demander la paix, le retour triomphal de Ramsès dans son pays, forment la seconde partie du poème et seront, avec l'étude des détails de cette campagne, l'objet du cours d'une prochaine année. Le professeur a été malheureusement contraint par sa santé de le suspendre en 1868.

FÉLIX ROBIOU.

Digitized by Google

PRÉCURSEURS DE LA CRITIQUE MODERNE

GRIMM

PREMIÈRE PARTIE

I

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE PEINT PAR LUI-MÊME.

Il en est des époques historiques comme des individualités humaines ; la plupart sont insignifiantes et demeurent obscures. Si l'on n'en dit rien, ce n'est pas toujours qu'elles soient paisibles et heureuses ; mais elles ont passé sans répandre le moindre éclat, ne laissant après elles que de faibles traces et se contentant d'avoir duré. Les amours et les haines, les vertus et les vices, les passions et les luttes qui les signalèrent, restent pour nous un secret ; nul témoin autorisé ne s'est donné la peine de les noter et de nous les transmettre ; la postérité les ignore ou les dédaigne. Quelques générations, au contraire, vivent d'une vie large et intense : énergiques et laborieuses, agitées, mais fécondes, elles accomplissent des travaux gigantesques, elles enfantent des œuvres impérissables. Elles sont évanouies, non pas oubliées : leurs traditions, leurs exemples, leurs enseignements subsistent. En dépit du changement des mœurs, des vicissitudes des idées, de la transformation des

Digitized by Google

préjugés, elles continuent à nous inspirer la sympathie la plus grande et la plus sincère ; elles nous prennent encore par les entrailles et par le cœur. Nous sentons que sur bien des points il y a entre ces générations et la nôtre affinité d'impressions et de croyances, communauté d'espérances et de craintes, que le même sang coule dans nos veines, que nous aurons à soutenir les mêmes combats, à braver les mêmes périls. On ne peut contester aux trois derniers siècles qui viennent de s'écouler cette action persistante, cette influence sérieuse sur l'avenir, et, tout éloignés qu'ils soient déjà, tout effacés qu'ils semblent parfois à nos yeux, ils ont jeté en avant des racines si fortes et si tenaces, que, dans notre condition intellectuelle, dans notre organisation sociale, nous en subissons à distance l'ascendant irrésistible. L'âge de la Renaissance et de la Réforme ne saurait, même à l'heure qu'il est, nous trouver indifférents ; le schisme de Luther, de Zwingle et de Calvin ou les décrets du Concile de Trente, la fondation du Collége de France et les tentatives poétiques de la Pléiade rencontreraient aisément chez nos contemporains des partisans et des adversaires. La période éclatante, à laquelle on a imposé un peu arbitrairement le nom de Louis XIV, nous intéresse, au point de vue littéraire, par ses théories classiques, renversées seulement d'hier à peine, et, au point de vue métaphysique, par le souvenir de ses bruyantes querelles entre le molinisme toujours vivace et le gallicanisme prêt à renaître. Mais c'est le dix-huitième siècle surtout (comment le nier ?) qui nous touche de près et qui nous émeut puissamment.

Les problèmes religieux et politiques qu'il a posés sont bien loin d'avoir reçu une solution claire et définitive ; les tempêtes qu'il a soulevées recommencent de temps en temps à gronder à notre oreille ; ses représentants les plus illustres ont conservé le privilége de provoquer en nous au plus haut degré l'enthousiasme ou l'indignation. C'est un volcan, splendide et terrible à la fois, qui a vomi autant de fumée que de flammes, et dont les cendres ne sont pas refroidies. Beaucoup d'institutions, que le siècle précédent avait gravement ébranlées, paraissent plus solides que jamais ; beaucoup de monuments, qu'il essaya de construire, ne nous offrent plus que des ruines. La tâche qu'il aborda avec tant d'ardeur, il faut, ici nous en écarter, là y revenir, partout la soumettre à un examen calme et impartial.

Cette enquête exacte et scrupuleuse se rouvre précisément de toutes parts, et, depuis plusieurs années, une foule de publications utiles ou d'ingénieux commentaires l'ont singulièrement facilitée. M. Chéruel a discuté la valeur des assertions du duc de Saint-Simon, ce pamphlétaire aussi passionné qu'entraînant. Le Journal du mar-

Digitized by Google

quis de Dangeau, ceux de Jean Buvat, de l'avocat Barbier et de Mathieu Marais; les Mémoires du marquis d'Argenson et ceux du duc de Luynes; la correspondance de Louis XV avec ses agents secrets et avec le maréchal de Noailles, celle de la princesse Palatine, celle de Marie-Antoinette, ont vu le jour; et MM. Dussieux, Soulié, Camille Rousset, Boutaric, Brunet, d'Arneth, Feuillet de Conches, Geoffroy, ont contribué à multiplier ces révélations importantes. MM. Saint-René Taillandier, de Goncourt, Campardon, Capefigue, se sont occupés de diverses notabilités plus ou moins dignes d'attention; M. Leroy, de Mme de Pompadour; M. Pascal Duprat, des Encyclopédistes; M. Crétineau-Joly et le comte de Saint-Priest, des Jésuites, M. Rosenkranz, de Diderot; MM. Michelet, Laboulaye, Pierre Clément, de Carné, Barni, Alfred Maury, Jobey, Théophile Lavallée, Levasseur, de la philosophie, de l'administration ou de l'histoire générale; MM. Matter et Mathieu, des sectes et des folies mystiques, des convulsionnaires ou des illuminés. Ce siècle, gros de tempêtes et couronné de roses, très léger tout ensemble et très actif, a fourni à M. Arsène Houssaye le prétexte des fantaisies les plus romanesques, à M. Sainte-Beuve le cadre de ces portraits, qu'il enlève d'une touche si vigoureuse et si fine, et où, dans la mesure la plus resserrée, il n'omet aucun des traits essentiels, aucune des nuances les plus délicates. Au milieu d'un tel mouvement d'études et de révision, Voltaire devait obtenir nécessairement et a obtenu une part prédominante d'hommages ou de censures. Ses lettres, ce trésor inestimable et inépuisable, qui d'heure en heure se grossit, sans rien ajouter du reste à la renommée et sans rien modifier du caractère de l'auteur, ont été accrues par les découvertes de MM. de Cayrol, François, Evariste Bavoux, Foisset, triées et éditées à l'usage de la jeunesse par M. Fallex. Sa vie a été explorée en tous les sens par MM. Saint-Marc Girardin, Nicolardot, Maynard, de Pompery, Beaune, Turpin de Sansay, Desnoiresterres, Pierron, Léouzon-Leduc, F. Ravaisson, tantôt avec les accents du dithyrambe et les formes de l'apothéose, tantôt sur le ton du sermon ou de l'invective.

Quoi qu'il en soit, malgré tant de renseignements précieux, accumulés à propos de nos prédécesseurs immédiats, une des pièces les plus curieuses du dossier à consulter dans cette cause, qui s'instruit au tribunal de l'opinion, sera toujours le tableau piquant et animé qu'un étranger docte et spirituel, l'Allemand Grimm, a tracé d'après nature de la littérature et de la société françaises. Que de fois on l'a cité! Que de vrais connaisseurs ont lu et relu ces seize volumes tout remplis de choses! Et pourtant, sauf une rapide notice de M. Jules Taschereau, quelques pages agréables, quoique

Digitized by Google

superficielles, de MM. Paulin Limayrac et Arsène Houssaye, et une esquisse frappante, mais trop courte, de M. Sainte-Beuve, on n'a jamais exposé ce tableau en pleine lumière; jamais on n'en a fait ressortir suffisamment les couleurs si vives et si variées. Telle est l'intention qui nous guide aujourd'hui; tel est l'office, office de rapporteur et non d'avocat, dont nous tâcherons de nous acquitter de notre mieux.

II

LE PORTRAIT DU PEINTRE

Avant d'embrasser du regard cette vaste peinture, étudions tout d'abord la physionomie de l'artiste lui-même. Frédéric-Melchior Grimm, celui qui devait s'appeler plus tard *M. de Grimm*, *le baron Grimm*, (les mauvais plaisants ajoutaient : le *comte de Tufière*, par une réminiscence du *Glorieux* de Destouches), naquit le 26 décembre 1723. Voltaire, en parlant de lui, s'écriera un jour, on le sait : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir plus d'esprit que nous? » Ce Bohémien était un Bavarois de Ratisbonne. Il était prosaïquement issu d'un des principaux pasteurs luthériens de cette ville, honnête homme sans parchemins ni rentes, qui envoya l'adolescent à l'université de Leipzig. Il y suivit les leçons du savant Ernesti, qui lui inculqua des notions saines et judicieuses sur l'antiquité; cette forte instruction d'outre-Rhin lui permettra d'apprécier comme ils le méritaient les blasphèmes littéraires du patriarche de Ferney à l'encontre de l'épopée homérique ou du théâtre grec. A la sortie du collége, la mode était (qui l'ignore?) de fabriquer une tragédie : heureux temps d'esthétique et de candeur ! Age innocent des illusions poétiques et des trois unités ! Celui-ci n'y manqua pas : il n'épargna ni les veilles ni les rimes, et, sous le titre de *Banise*, il mit au monde une production ambiguë en cinq actes et en vers, qui fut critiquée par Lessing et sifflée par le parterre. Cependant Gottsched l'a insérée dans sa collection de pièces nationales, et Grimm en personne, à cinquante-huit ans, remerciait Frédéric-le-Grand, qui avait daigné apprendre par cœur et réciter tout haut avec verve la tirade d'exposition de ce chef-d'œuvre mal compris. La France était alors, ainsi qu'on dit dans la patrie de Leibnitz et de Kant, *l'objectif* de l'Allemagne : ce fut particulièrement celui de Grimm. Il brûlait du désir de voir de près une contrée dont on vantait au loin les charmes, dont tous redoutaient les tentations : à vingt-cinq ans, on ne demande qu'à être tenté et charmé. Il partit

Digitized by Google

pour Paris, à la recherche d'une toison d'or quelconque : le jeune Jason était provisoirement précepteur des enfants du comte de Schomberg. Puis, il s'attacha au service du prince héréditaire de Saxe-Gotha, qui voyageait, et c'est chez la belle Mme Dupin, patronne de Jean-Jacques, que Rousseau rencontra ce prince, son gouverneur le baron de Thun, son chapelain Klupfell et, dit-il au huitième livre de ses *Confessions*, « un jeune homme, appelé M. Grimm, qui lui servait de lecteur, en attendant qu'il trouvât quelque place, et dont l'équipage très mince annonçait le pressant besoin de la trouver. Dès ce même soir, Klupfell et moi commençâmes une liaison, qui bientôt devint amitié. Celle avec le sieur Grimm n'alla pas tout à fait si vite : il ne se mettait guère en avant, bien éloigné de ce ton avantageux que la prospérité lui donna dans la suite. Le lendemain, à dîner, on parla de musique; il en parla bien. Je fus transporté d'aise en apprenant qu'il accompagnait du clavecin. Après le dîner, on fit apporter de la musique. Nous *musicâmes* tout le jour au clavecin du prince, et ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce, enfin si funeste, et dont j'aurai tant à parler désormais. » Effectivement, de telles relations entre le naïf philosophe de Genève et l'habile disciple de la Germanie ne pouvaient être durables. Rousseau s'est glorifié d'avoir fait connaître à Grimm Diderot, Duclos, d'Alembert, l'abbé Raynal, le baron d'Holbach, Gauffecourt, Mme de Chenonceaux, la comtesse d'Houdetot, la baronne d'Épinay qui lui fut si chère, et il prodigue contre lui, à dix endroits de ses *Mémoires*, les imputations les plus injurieuses. Grimm, dans sa *Correspondance*, ne se justifie qu'en l'accusant à son tour : il est probable que le premier, suivant sa coutume, fut soupçonneux et injuste; que le second, selon son naturel, se montra sec et railleur, et que de part et d'autre les torts furent réciproques.

D'ailleurs, l'étranger s'acclimatait admirablement à Paris : la fortune n'avait pas tardé à lui sourire; car il était de ceux dont le savoir-faire confirme le savoir. Le jeune comte de Frièse, neveu du brave maréchal Maurice de Saxe, le prit pour secrétaire et pour confident, et lui alloua des appointements convenables, qui le mirent à même d'offrir, chaque semaine, à ses amis intimes des dîners de garçons préconisés par Marmontel qui était du nombre. Grimm avait en lui l'étoffe d'un mondain, d'un conseiller aulique, d'un diplomate : partisan du faste et de la galanterie, il recherchait les femmes, qui ne le repoussaient pas trop. Il avait pourtant un extérieur médiocre, des yeux proéminents, une épaule un peu forte, le nez tourné de côté, (*du bon côté*, à ce que nous raconte Meister, un de ses familiers) : l'art comblait en lui les lacunes de la nature. Rousseau, ce

Digitized by Google

sauvage amant de la simplicité, lui reprochera de jouer au grand seigneur, de tutoyer insolemment ses domestiques, de leur jeter son argent à la tête, de se laver et de se baigner à l'excès, de se nettoyer les ongles plus qu'il ne convenait à un citoyen libre, de remplir de céruse le creux de ses joues amaigries, à la façon d'une petite-maîtresse ou d'une coquette surannée. Aussi, vu le caractère opiniâtre de Grimm (il n'était pas Germain pour rien) et vu sa manie de se farder, le vieux Gauffecourt le surnommait-il en riant *Tirant-le-blanc*. Néanmoins, pendant quelque temps, le futur courtisan de tous les potentats du nord et de l'est de l'Europe se comporta en bon prince, et Rousseau lui-même, le misanthrope Rousseau, le fréquentait sans trop de défiance. Il ne lui cachait rien, ni qu'il venait d'envoyer à l'Académie de Dijon son premier ouvrage, le *Discours contre les sciences et les arts*, ni qu'il avait récemment déposé aux Enfants-Trouvés le troisième gage de ses vulgaires amours avec sa ménagère. Ils jouaient ensemble de l'épinette; ils passaient des nuits entières à chanter des barcarolles italiennes; ils allaient s'asseoir de compagnie au parterre du Théâtre-Français : ils étaient inséparables. Souvent Grimm consentait à partager le frugal repas de Jean-Jacques et de Thérèse Levasseur, dans le modeste taudis qu'ils occupaient à l'hôtel du Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Parfois, en échange, Rousseau participait, les regards baissés et la rougeur au front, à d'économiques orgies, qui avaient lieu rue des Moineaux ou en quelque autre coin du quartier Saint-Roch, où figuraient des beautés d'humeur facile et dont le chapelain Klupfell et le secrétaire Grimm faisaient les frais : ô le beau trio d'hérétiques, apprivoisés par les Grâces! Mais Grimm, déjà astucieux et perfide, s'amusait à narrer à la fille Levasseur les équipées, assez peu compromettantes au fond, de son époux putatif. C'était le début des sombres trames qu'il devait désormais ourdir méchamment, afin d'enlacer sa crédule victime. Ne cherchait-il pas à lui enlever les soins touchants de Thérèse et de sa mère, qu'il appelait ses *gouverneuses*? N'eut-il point l'infamie de chercher pour cette dernière quelque emploi de négoce, et de lui payer une pension annuelle? De quel droit intervenait-il dans les affaires privées de ce ménage bizarre, où tout était réglé en vertu des saintes lois du cœur plutôt que d'après les misérables conventions de la société? Que de griefs de ce genre chaque jour renaissants! Et combien l'âme ulcérée de Rousseau portait impatiemment la chaîne d'une intimité si absorbante et si importune!

Ce Grimm, que les *Confessions* nous dépeignent comme le plus vil des hypocrites, comme le plus odieux des monstres, était, au moins, très aimable pour le sexe auquel Rousseau n'appartenait

Digitized by Google

pas. On prétend qu'il s'était follement épris d'une des innombrables princesses de la Confédération germanique, qui était de passage à Paris ; son ami Raynal surprit le mystère. L'inclination qu'éveilla en lui une autre princesse... d'Opéra, Mlle Fel, était moins ambitieuse et ne fut pas cependant couronnée d'un meilleur succès. Cette chanteuse, fort estimée pour la douceur de ses vocalises, honorait de ses faveurs M. de Cahusac, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse et secrétaire des commandements du comte de Clermont, lequel avait produit un *Traité sur la danse ancienne et moderne*, trois tragédies, quatre comédies, divers opéras et l'incomparable roman de *Gri-gri*. Or, Mlle Fel lui resta fidèle : une conduite si invraisemblable et si rare dans les coulisses... du dix-huitième siècle, faillit conduire au tombeau le soupirant rebuté. Jean-Jacques n'affirme-t-il point ingénument que ce compatriote de Werther, très digne assurément de lui ressembler par avance, tomba en léthargie, demeurant, jour et nuit, les yeux ouverts, sans remuer et sans manger. Son protecteur, le comte de Frièse, s'inquiéta ; le fameux médecin Senac y perdit son latin : Raynal et Rousseau le soignaient assidûment et, suivant ce dernier, il n'acceptait rien que *des cerises confites qu'on lui mettait de temps en temps sur la langue et qu'il avalait fort bien*. Un beau matin, il se leva, s'habilla et reprit son existence là où il l'avait interrompue. L'actrice n'avait pas fait la moindre attention à cette scène de suicide si minutieusement exécutée ; l'ingrate, toutefois, ne fut jamais oubliée par lui. En 1750, il avait inséré au *Mercure de France* sur la littérature allemande deux lettres, assez pâles de forme, mais où était ébauché un sujet, alors tout neuf pour notre pays. Il y déclarait que les ouvrages de nos auteurs classiques, estropiés à Paris devant des banquettes vides, étaient représentés à Berlin ou à Vienne dans des salles pleines, et il passait en revue tous ceux qui, depuis Hans Sachs et Luther, avaient pratiqué le culte des muses tudesques : Opitz, Gottsched, Bodmer, Breitinger, Haller, Hagedorn, Gellert, enfin le jeune Klopstock. Deux ans après, il publiait une autre lettre sur la reprise d'*Omphale*, opéra de Lamotte et de Des Touches, et, en opposant les glapissements des artistes français aux chants des virtuoses italiens, il y faisait une honorable exception au profit de sa belle inhumaine : « C'était, disait-il, Mlle Fel qui, avec le plus heureux organe du monde, avec une voix toujours égale, toujours fraîche, brillante et légère, connaissait encore l'art que nous appelons en langage sacré *chanter*, terme honteusement profané en France et appliqué à une façon de pousser avec effort des sons hors de son gosier et de les fracasser sur les dents par un mouvement de menton convulsif ; c'est ce qu'on appelle chez nous *crier* et qu'on n'entend

Digitized by Google

jamais sur nos théâtres à la vérité, mais, tant qu'on veut, dans les marchés publics. » Par une note adressée à l'abbé Raynal et relative au même sujet, il louait la manière dont Mlle Fel prononçait l'italien, ou l'air sublime et céleste avec lequel elle déclamait, à la chapelle du roi, le *Venite, adoremus*. Lorsqu'elle alla jouer à la cour le rôle de Colette dans le *Devin du Village* de Jean-Jacques, il courut à Fontainebleau, à la suite du musicien qui était encore son ami, et il porta aux nues son insensible idole. En 1753, quand une guerre acharnée éclata entre les champions de l'art italien et les défenseurs de l'art français, formant ainsi une utile diversion aux mouvements du clergé et à l'exil du Parlement, quand, à chaque soirée, le *coin du roi* et le *coin de la reine* luttaient de violence et d'injustice, on se souvient que la plupart des philosophes avaient arboré la bannière de l'Italie. Un flot de brochures déborda pour ou contre les causes rivales : deux seulement surnagèrent, qui méritaient leur succès, la *Lettre sur la musique française* par Rousseau, et le *Petit prophète de Bomischbroda* par Grimm.

Voltaire, qui aurait pu la signer, approuva hautement cette prophétie bouffonne en vingt et un chapitres, attribuée à un certain « Gabriel-Jean-Népomucène-François de Paule Waldstorch, dit Waldstorchel, natif de Bohême, élève de philosophie et de théologie morale au collége des Révérends Pères de la Société de Jésus, fils de discrète et honorable personne Eustache-Joseph-Wolfgang Waldstorch, maître luthier et facteur de violons, demeurant dans la Judengass de l'Allstadt, à Prague, auprès les Carmes, à l'enseigne du violon rouge. » Cette parodie en style biblique débutait ainsi : « Et j'étais dans mon grenier que j'appelle ma chambre, et il faisait froid, et je n'avais point de feu dans mon poêle ; car le bois était cher. — Et j'étais enveloppé dans mon manteau qui autrefois était bleu et qui est devenu blanc, attendu qu'il est usé ! — Et je râclais sur mon violon pour me dégourdir les doigts, et je vis que le carnaval de l'année prochaine serait long. — Et le démon de l'ambition souffla dans mon âme, et je me dis en moi-même : « Allons composer des menuets pour la Redoute de Prague, et que » ma gloire vole de bouche en bouche, et qu'elle soit connue » de toute la terre... et de toute la Bohême ! » Véritables paroles d'un croyant, accommodées au goût de 1753 ! Le croyant a une vision ; une main toute-puissante le saisit par les cheveux, l'entraîne à travers les airs, le dépose au milieu d'une ville très vaste et très sale, qui se nomme Paris, et l'installe à un spectacle de marionnettes, qui n'est autre que l'Opéra. Epouvanté par le fracas de l'orchestre, il est rasséréné par la présence d'un gracieux pastoureau (c'était Jéliote) et d'une ravissante pastourelle (c'était Mlle Fel) ; le

Digitized by Google

voilà qui recommence à délirer : « Et je vis arriver (s'écrie-t-il) sa bergère ; et elle avait de grands yeux noirs qu'elle lui faisait doux pour le consoler ; car il en avait besoin ; car il le lui dit. — Et elle avait la voix légère et brillante, et le timbre en résonnait comme l'argent, et il était pur comme l'or qui sort de la fournaise, et elle chantait bien des chants qui n'étaient pas bien, et son gosier arrondissait ce qui était plat. — Et, encor que la musique fût chétive et pauvre, il n'y paraissait point quand elle chantait, et je disais : « Ah ! la trompeuse ! » Car elle avait de l'art, et son adresse me jetait dans l'illusion ; — Et je me disais à moi-même (car j'aime à me parler à moi-même, quand j'en ai le temps) : « Sans doute que » ce berger et cette bergère ont des ennemis qui les forcent de » chanter dans les boutiques de marionnettes pour leur gâter la » voix et pour qu'ils aient la poitrine malade. » Cette piquante plaisanterie continue à se dérouler à propos des magiciennes qui abusent du gargarisme, des danseurs qui se distinguent dans la chaconne, des sauteuses qui servent d'ornement aux fêtes théâtrales ; mais le seizième chapitre est encore consacré tout entier à Mlle Fel, « cette servante de Dieu qui a l'âme forte, qui fait le bien qui n'est pas applaudi, par préférence au mal qui est applaudi, qui chante enfin et qui ne crie point ! » Longtemps après, en 1765, lorsque Grimm rédigera pour l'Encyclopédie un long article sur le poëme lyrique, c'est avec la même vérité qu'il peindra l'*impressario*, rudoyant les poètes, imposant aux musiciens telles situations ou tels chants et leur refusant l'argent qu'il est forcé de prodiguer aux acteurs : c'est avec la même constance qu'il y placera la mélopée italienne au-dessus de la déclamation française. Tant d'hommages n'avaient pu toucher le cœur farouche de Mlle Fel : mais on assure que Grimm recueillit ailleurs les fruits d'une sensibilité si démonstrative, et que plus d'une grande dame s'intéressa à ce fidèle berger, qui s'était presque laissé mourir de faim pour une cruelle. Les camarades de la cantatrice ne furent pas moins pénétrées d'admiration, et l'on cite deux coryphées du corps de ballet, Mlle Manon Lecler et Mlle Madeleine Miré, qui volèrent au-devant de ses désirs : la première expira, dit-on, du regret d'être trahie et raillée par lui ; la seconde sollicita philosophiquement cette succession à peine ouverte. Il nous reste de l'une et de l'autre des épîtres d'une passion et d'une orthographe également fantastiques : quel dommage qu'elles soient vraisemblablement apocryphes ! Mais elles sont trop amusantes et trop spirituellement bêtes pour être réelles : la main de quelque bon confrère de Grimm aura passé par là, et nous lui devons un excellent pastiche de l'éloquence des boudoirs de bas étage vers la moitié du dix-huitième siècle.

Digitized by Google

Rousseau, dont sans cesse les sentiments étaient en éveil et l'imagination en feu, a foudroyé de ses plus terribles anathèmes la prétendue sécheresse de notre Allemand, auquel il s'obstine à prêter vis-à-vis de lui le type satanique de Méphistophélès, par trop mélodramatique pour le personnage. On se rappelle la curieuse anecdote qu'il a insérée au neuvième livre de ses *Confessions* : « Tout Paris, » écrit-il, « fut instruit de son désespoir après la mort du comte de Frièse. Il s'agissait de soutenir la réputation qu'il s'était donnée après les rigueurs de Mlle Fel et dont j'aurais vu la forfanterie mieux que personne, si j'eusse alors été moins aveuglé. Il fallut l'entraîner à l'hôtel de Castries, où il joua dignement son rôle, livré à la plus mortelle affliction. Là, tous les matins, il allait dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il était en vue de l'hôtel ; mais, au détour d'une certaine allée, des gens auxquels il ne songeait pas le virent mettre à l'instant le mouchoir dans sa poche et tirer un livre. Cette observation, qu'on répéta, fut bientôt publique dans tout Paris et presque aussitôt oubliée. » Paris fit peut-être tout aussi bien d'oublier une rumeur, qui pouvait tenir de la calomnie : on sait que le vertueux Jean-Jacques n'était pas avare de suppositions malignes à l'endroit de ceux qui lui déplaisaient. En somme, le jeune comte de Frièse s'était éteint avant l'heure, puni d'avoir vécu trop vite, et Grimm, que le mourant avait recommandé au duc d'Orléans, fils du régent, devint secrétaire des commandements de ce prince ; mais on ignore pourquoi il resta fort peu de temps attaché à sa maison. Plus tard, pendant la campagne de Westphalie, il suivit le maréchal de Castries à l'armée, où il fut un de ses nombreux employés. A la mort de Mme d'Holbach, il accompagna le baron, dans une excursion que celui-ci entreprit en province, afin de se distraire de son malheur. A différentes époques, il voyagea en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Russie, hantant partout les princes et les grands seigneurs. A Paris, ses liaisons étaient des plus brillantes : en outre des relations qu'il entretenait avec la noblesse et la finance, il était mêlé à tous les cercles, ou, si l'on veut, à toutes les coteries littéraires. S'il était maintenant exécré de Rousseau, qui l'avait d'abord chéri, s'il était médiocrement goûté de Duclos et de Morellet, en revanche il voyait familièrement, non seulement le riche épicurien d'Holbach, mais l'honnête sensualiste Helvétius, d'Alembert, Marmontel, Saint-Lambert, les principaux adhérents de l'*Encyclopédie*. Il était l'admirateur du seigneur de Ferney sans être sa dupe, applaudissant à l'audace de ses opinions, célébrant son talent merveilleux, mais sentant finement et indiquant franchement les excès et les écarts de sa verve sénile. Assez froid,

Digitized by Google

mais très poli à l'égard du noble Buffon, il lui procura, pour son fils âgé de dix-huit ans, des lettres d'introduction auprès de sa bienfaitrice *Catherine le Grand, autocratrice de toutes les Russies.* Ses préférences étaient acquises à trois écrivains de valeur fort inégale, dont la renommée alors considérable a singulièrement baissé : l'abbé Raynal, l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes*, et un des rédacteurs pensionnés du *Mercure galant;* l'abbé Galiani, ce Napolitain paresseux et jovial, qui publiait des dialogues sarcastiques sur la liberté du commerce, l'exportation des grains et les progrès de la secte des économistes et qui dans ses lettres et sa conversation déployait un esprit tout français, tout parisien ; et, avant tout, Diderot, matérialiste inconséquent, prosateur incorrect mais fécond, critique pénétrant et exalté, ami dévoué que Grimm paraît avoir admiré sincèrement et cordialement aimé.

A eux tous ils constituèrent une sorte d'église hétérodoxe, en face de l'église officielle : la leur eut aussi inévitablement ses préjugés, son intolérance, son fanatisme, et Grimm en résumera le *Credo* dans une étrange homélie de plus de trente pages qui peint l'époque et dont voici le titre : « Sermon philosophique prononcé, le jour de l'an 1770, dans la grande synagogue de la rue Royale, butte Saint-Roch, en présence des archiprêtres, marguilliers et autres dignitaires, ainsi que des simples fidèles de la communion philosophique professant la raison à Paris, par moi, natif de Ratisbonne, prophète mineur, missionnaire indigne dans les pays et langues d'outre-Rhin et du Nord et l'un des moindres parmi les fidèles, à ce commis par grâce spéciale de nos supérieurs *dont nous nous estimons les égaux.* » Le prédicateur ne se piquait même pas d'y demeurer protestant et il s'y abandonnait à maintes gentillesses irréligieuses. Notez qu'à côté des déclarations en faveur de la liberté de penser et de croire et du culte de la déesse Raison, vous y lisez de chauds compliments pour Galiani, le prêtre libertin, et pour le vieux Paraclet de la frontière suisse, de rudes attaques contre Quesnay et autres utilitaires, des éloges enthousiastes à l'adresse du duc Léopold de Toscane, de Catherine II, de Joseph II, de Frédéric II, du roi de Pologne, de la reine de Suède, de l'Autrichienne Marie-Antoinette, des princes de Prusse, de Brunswick, de Saxe-Gotha, de la duchesse de Wurtemberg, du landgrave de Hesse-Darmstadt, des margraves de Bade-Dourlach et de Brandebourg-Anspach et Bareith, de l'électrice de Saxe, de tous les monarques gros ou minces du continent européen. Philosophie cosmopolite et humanitaire qui, en théorie, harcelait la tyrannie de ses imprécations, mais qui, hélas! dans la pratique, courbait le dos devant les despotes couronnés, qui

Digitized by Google

jurait d'extirper les abus du sol de la patrie, mais qui battait des mains aux triomphes les plus iniques de l'étranger! Persécutés en France, adulés au dehors, les novateurs se faisaient, sans nul doute, illusion sur l'ambiguité de leur conduite, et ils se consolaient des censures de la Sorbonne, des rigueurs du Parlement, des répugnances de Louis XV et de Louis XVI, par les bienfaits insidieux de ces souverains ennemis et hérétiques, qui flattaient et récompensaient évidemment en eux les adversaires du trône et de l'autel. On aurait beau plaider pour eux les circonstances atténuantes : la conscience s'inquiète et souffre, quand on voit, non-seulement les La Beaumelle, les Maupertuis, les d'Argens, les Baculard d'Arnaud, mais un d'Alembert, un Diderot, un Voltaire ne combattre le joug odieux des Bourbons que pour mieux encenser la maison de Brandebourg et les héritiers des Romanoff. Grimm, après tout, n'était pas Français, et chez lui le patriotisme n'était point en cause : il était plus excusable d'offrir ses services à l'extérieur. De là sa célèbre correspondance, son unique titre à la notoriété. Il n'avait écrit jusque-là que quelques-uns des opuscules que nous avons mentionnés, une dissertation en latin sur l'histoire de Maximilien Ier et divers morceaux sans importance, lorsqu'en 1753 il s'engagea à fournir à l'impératrice de Russie et à une dizaine de princes ou princesses des renseignements détaillés sur la littérature, les sciences, les arts, les modes et les scandales de notre capitale. On a récemment découvert que, de 1747 à 1753, Raynal s'était déjà chargé d'un travail analogue, et la bibliothèque de Gotha contient une foule de lettres restées inédites et qui mériteraient d'être plus connues, où cet abbé tenait registre des nouvelles courantes, des hardiesses de Fontenelle et de Voltaire, des petits vers de Piron ou de Bernis, et qu'il adressait à Louise-Dorothée, cette duchesse de Saxe-Gotha avec laquelle Voltaire lui-même était en commerce épistolaire. Occupé ensuite d'autres soins, il paraît que c'est Raynal qui aurait volontairement remis à Grimm la plume du correspondant. On se souvient qu'au XVIIIe siècle, plus qu'au XVIIe encore, à Saint-Pétersbourg et à Berlin, à Stockholm et à Copenhague, à Munich et à Vienne, les hautes classes avaient les yeux constamment tournés vers Paris et qu'elles ne songeaient qu'à singer et qu'à exagérer tout ce qui avait excité, pour une semaine ou deux, la mobile attention des Athéniens modernes. On dit qu'avant d'expédier à ses augustes abonnés, qui les rétribuaient largement, ce que nous nommerions aujourd'hui ses *chroniques parisiennes*, Grimm en cédait des copies à tout amateur assez riche pour lui payer une souscription de trois cents livres : il avait trouvé là la source d'une véritable fortune. Les premières lignes du recueil renfermaient une profes-

Digitized by Google

sion de foi simple et grave : « En général, nous ne laisserons rien échapper qui soit digne de la curiosité des étrangers. Ces feuilles seront consacrées à la vérité, à la confiance et à la franchise. L'amitié, qui pourrait nous lier avec plusieurs gens de lettres dont nous aurons occasion de parler, n'aura aucun droit sur nos jugements. En rapportant les impressions du public, nous tâcherons de n'appuyer les nôtres que sur des raisons. »

Etre perpétuellement impartial et désintéressé, exempt de toute prédilection et de toute jalousie : le beau programme ! Quel est le journaliste qui ne l'a pas formulé au moins une fois en sa vie? Mais qu'il est difficile à observer et à soutenir ! En somme, Grimm en poursuivit l'exécution durant trente-sept ans, jusqu'en 1790, jusqu'à l'aurore de la Révolution française, où des événements redoutables interrompirent forcément son travail, en bouleversant la république des lettres. Il y fut aidé ou suppléé, à l'occasion, par Meister, son secrétaire, par sa bien-aimée Mme d'Epinay, par son cher Diderot, par Raynal et Suard ; il y intercala des fragments de Fontenelle, de Voltaire, de d'Alembert, de Galiani, de Diderot lui-même, d'innombrables analyses d'ouvrages nouveaux. Cette correspondance, si agréablement rédigée et remplie d'un intérêt si varié, en dépit des inexactitudes et des contradictions qui y sont mêlées çà et là, ne devait être répandue qu'après sa mort ; elle parut, une première fois, en trois parties, en 1812 et en 1813 ; Barbier, le studieux bibliographe, donna en 1814 un supplément, qui comprenait de nombreux passages supprimés antérieurement par la censure impériale ; une édition, plus soignée et plus complète, fut publiée en 1829 par M. Taschereau en seize volumes. Telle est la mine précieuse où la critique peut puiser à pleines mains pour l'histoire intime du siècle passé.

Si cette relation mensuelle des événements littéraires et des indiscrétions du monde suffit à occuper l'esprit de Grimm pendant près de quarante ans, son cœur fut, trente années de suite, livré à une passion sérieuse et partagée ; c'est celle que lui inspira la baronne d'Epinay, une de ces femmes sans préjugés, mais non pas sans prestige, qui se disputaient alors le sceptre de la conversation et de la galanterie. Mlle Tardieu-Desclavelles, fille d'un homme de condition tué au service du roi, et qui ne lui avait laissé que de faibles ressources, avait été mariée à un opulent fermier général, M. Lalive d'Epinay, qui trouva rapidement le moyen de déranger sa fortune à force de folies et de profusions ; elle se sépara de lui à l'amiable, et dorénavant elle usa et abusa consciencieusement de sa liberté. M. de Francueil lui plut ; Duclos la courtisa ; elle sourit à Saint-Lambert ; Rousseau, faute de mieux, fut son hôte ; Grimm, venu le

Digitized by Google

dernier, s'empara de la place et la garda. C'est dans les *Confessions* qu'il faut étudier, en n'y croyant, bien entendu, qu'avec réserve, les phases de cette rivalité orageuse. A un quart de lieue du château de la Chevrette, qu'elle habitait, sur la lisière de la forêt de Montmorency, la baronne ordonne de construire à la hâte un paisible ermitage pour ce Jean-Jacques, qu'elle appelait gaiement *son ours* ; en fait de tanière, il ne pouvait espérer rien de plus convenable. Au printemps de 1756, il s'y enfouit avec sa Thérèse et l'estimable Mme Levasseur. Il y eût vécu plus heureux qu'un roi s'il lui avait été possible de vivre heureux quelque part. Il pleure de joie ; il serre les mains de la fée bienfaisante ; il renonce à Genève, où il s'était rendu un moment, à Paris, où la meute de ses ennemis imaginaires le menaçait de l'œil et de la dent ; il s'enivre des parfums de la nature et des charmes de la solitude. Tout en transcrivant des partitions pour gagner son pain quotidien, il se sent rajeunir ; il pense et il parle en poète, et son hôtesse, qui n'avait que trente ans, offrait un dérivatif commode à ses rêves et à ses extases. A cette date, elle s'est représentée elle-même dans un portrait, dont nous citerons les traits suivants : « Je ne suis point jolie, je ne suis cependant pas laide ; je suis petite, maigre, très bien faite. J'ai l'air jeune sans fraîcheur, noble, doux, vif, spirituel et intéressant... Je suis née tendre et sensible, constante et point coquette. La facilité avec laquelle on m'a vue former des liaisons et les rompre m'a fait passer pour inconstante et capricieuse. L'on a attribué à la légèreté et à l'inconséquence une conduite, souvent forcée, dictée par une prudence tardive et quelquefois par l'honneur. Il n'y a qu'un an que je commence à bien me connaître. Mon amour-propre, sans me faire concevoir la folle espérance d'être parfaitement sage, me fait prétendre à devenir, un jour, une femme d'un grand mérite. » Si la dame n'était pas *parfaitement sage*, elle était, à ses heures, véritablement aimable, et son rustique voisin, qui nous le raconte à loisir, lui faisait de continuelles visites, écoutait, la tête basse, la lecture de ses bagatelles littéraires (car elle s'escrimait aussi de la plume), organisait chez elle des concerts, lui rendait de petits soins, lui donnait des baisers bien fraternels ; *c'était là tout*, ajoute le narrateur, et jamais il ne se fût risqué davantage, attendu qu'au milieu des nombreux agréments dont elle était pourvue, elle manquait absolument... d'embonpoint, défaut irrémédiable aux yeux du philosophe. Il n'en jouissait pas moins de tous les avantages de la plus pure amitié, quand le retour de Grimm, qui était en voyage et dont l'absence semblait longue à la baronne, remit son bonheur en question. Ce fut le serpent de ce paradis terrestre ; Eve était toute prête à céder et Adam dut battre en retraite. Dès lors les

Digitized by Google

persécutions ne cessèrent plus; le pauvre anachorète s'étant enflammé à la vue de la comtesse d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Epinay, celle-ci intercepta leurs lettres par l'entremise de Thérèse Levasseur elle-même. Quant à Grimm, logé au château, à proximité de la baronne, dînant avec elle tête-à-tête, exerçant sur elle une influence, à laquelle son mari lui-même n'aurait jamais osé aspirer, il traita son ancien compagnon du haut en bas, prit en face de lui des airs protecteurs, persifla sa misanthropie, se ligua contre lui avec Diderot et Tronchin, le décria comme homme, comme littérateur, même comme copiste de musique, tenta de lui aliéner sa famille de hasard ; enfin, à ce que Rousseau du moins nous assure, il lui joua mille tours pendables, dont celui qui en était la victime fut encore obligé d'aller lui demander humblement pardon. La mesure fut comblée en 1757, lorsque, la châtelaine de la Chevrette éprouvant le besoin d'une excursion en Suisse, afin de dissimuler momentanément les conséquences trop visibles de son intimité avec Grimm, celui-ci eut l'aplomb d'engager son rival à accompagner la voyageuse en guise de porte-respect. C'était aller un peu trop loin; décidément, la naïveté de Jean-Jacques s'effaroucha et frémit; la rupture entre les deux coupables et lui fut irrévocable : après un échange de lettres amères, il dit adieu à l'ermitage et à celle qui l'y avait appelé. A partir de ce jour, il affirme que Grimm n'épargna rien à l'effet de ruiner son repos et son honneur ; il lui voua, de son côté, un ressentiment implacable, et il conclut, au dixième livre de ses *Mémoires*, par cette sentence rigoureuse : « En rompant avec Diderot, que je croyais moins méchant qu'indiscret et faible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime, et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été longtemps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est toute autre chose avec Grimm, *homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer*, et qui, de gaieté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est rien pour moi; l'autre sera toujours mon ancien ami. » Grimm n'était pas, ce semble, faux et sinistre, comme le jugeait Rousseau, mais froid et concentré, et l'on pourrait admettre les noirceurs que l'auteur des *Confessions* lui reproche, si malheureusement celui-ci n'avait pas imputé tour à tour les mêmes forfaits à tous ceux qui l'ont fréquenté et connu. Au reste, Grimm, en sa *Correspondance*, a repoussé vivement, à plusieurs reprises, de semblables accusations; et, en tout cas, débarrassée de ces nuages, l'union peu mystérieuse par laquelle il était lié à Mme d'Epinay, de même que Voltaire le fut à Mme du Châtelet, d'Alembert à Mlle de Lespinasse, Diderot à

Digitized by Google

Mlle Voland, Saint-Lambert à Mme d'Houdetot, dura plus longtemps que ne l'aurait soupçonné la médisance. La baronne finit par être veuve. D'une santé fort délicate, accablée pendant dix ans des maux les plus douloureux, ne se soutenant que par le dangereux secours de l'opium, elle avait pourtant le courage, nous dit Grimm, de se parer pour le monde, de s'occuper de ses affaires et de ses enfants, d'écrire des lettres agréables, des souvenirs qui n'ont été imprimés qu'en 1818, d'autres opuscules, surtout un estimable traité d'éducation intitulé : *Conversations d'Emilie*, et composé à l'usage de sa petite-fille, la comtesse Emilie de Belzunce, traité qui lui valut de magnifiques dons de Catherine II et un prix à l'Académie française. Ayant plus de raison que d'imagination et plus de tact que d'esprit, elle s'imposait une réserve, qui parfois se rapprochait de la raideur ; maîtresse de ses impressions, elle savait exciter celles des autres. Les maladies, les soucis, la perte de presque tous ses biens n'avaient pas altéré son humeur ; elle observait exactement les modes et les convenances. « Sans croire à d'autres catéchismes qu'à celui du bon sens, elle ne manqua jamais de recevoir ses sacrements de la meilleure grâce du monde, quelque pénible que lui fût cette triste cérémonie, toutes les fois que la décence ou les scrupules de sa famille parurent l'exiger. » Cette phrase significative et qui a l'intention d'être élogieuse est textuellement de son cher Grimm. Après une liaison si longue et si intime, la mort la lui enleva en 1782, à l'âge de cinquante-six ans ; il en avait, lui, cinquante-neuf, et il proteste qu'il pleura de tout cœur une si *respectable personne*, comme il la qualifiait ; si fâcheuse que soit la réputation qu'on lui ait faite sur le chapitre de la sensibilité, il est impossible de douter de la sincérité et de la profondeur de ses regrets.

Les honneurs et les titres, que tout Allemand, même le plus austère, apprécie hautement, durent lui apporter quelques consolations au milieu de ses chagrins. Pas plus que Voltaire, le grand maître de l'ordre philosophique, il ne dédaignait les cérémonies d'apparat ni les hochets de la grandeur : ainsi que lui, il recherchait le voisinage des aristocrates, il aimait à respirer l'air des cours. Il se serait contenté, en politique, d'un absolutisme éclairé et généreux ; il tenait le peuple à distance, n'imaginant des droits et des franchises que pour les gens *comme il faut*, tout au plus pour les gros bourgeois, et principalement pour les hommes de lettres. L'admission à la vie publique des *capacités*, dont il faisait partie, eût été certainement le dernier terme, le but idéal de ses vœux. En attendant la réalisation d'un avenir aussi chimérique à ses yeux, il essaya de la diplomatie, profession enviée, où son sang-froid et sa tenue, que Rousseau appelait de la morgue, étaient autant de qualités utiles. La

Digitized by Google

ville de Francfort le chargea de représenter en France ses intérêts commerciaux; mais dans certaines positions officielles, l'esprit est une superfluité, parfois un obstacle. Une dépêche, où il se moquait agréablement d'un des ministres de Louis XV, fut, suivant les procédés usités à cette époque, ouverte dans les bureaux de la poste et portée à celui qu'elle attaquait. Les négociants francfortois furent invités à choisir un délégué moins spirituel, et il paya ses épigrammes vingt-quatre mille livres : c'était le taux annuel de son traitement. Par bonheur, il s'était mis en communication avec la plupart des puissances de l'Europe, grandes ou petites, et il n'eut pas à se plaindre d'elles. Le gouvernement autrichien l'investit d'une des baronnies du Saint-Empire, privilége honorifique que les sarcasmes des mauvais plaisants, tels que Galiani, lui firent acheter un peu cher. M. le baron de Grimm amusa la galerie, autant que l'avait fait M. Arouet, dit Voltaire, comte de Tournay, seigneur féodal de Ferney et autres lieux. Catherine II le créa conseiller d'Etat, l'orna du grand cordon de seconde classe de Saint-Wladimir, et le surnommait jovialement son *plastron* et son *souffre-douleur*. En juillet 1777, il se trouvait en Russie, quand Gustave III y visita la toute-puissante impératrice. Il y assista à ces fêtes féeriques, à ces distributions de décorations, à ces échanges de splendides présents, (portraits, bagues, étoffes, fourrures, perles, diamants, rubis), qui avaient une couleur tout orientale; il y reçut, pour Mme d'Epinay et pour lui, sa bonne part de compliments et de cadeaux. Il était aussi fort goûté du monarque prussien, et, de 1781 à 1786, il lui adressa des lettres, dont treize nous restent et qui sont un perpétuel panégyrique de Marc-Aurèle Frédéric, de ce guerrier indévot en qui Voltaire, son commensal, célébrait un Salomon moderne, sauf à le nommer, le lendemain, un Mandrin couronné. Grimm y parle, d'un ton de béatitude incroyable, d'une tournée à Spa, dont les eaux trop toniques lui ont fait beaucoup de mal, mais où il a eu la joie de s'asseoir côte à côte avec l'empereur Joseph II, le prince Henri de Prusse, la princesse d'Orange; et, à l'usage du conquérant de la Silésie, du maître de la Pologne, il a de ces madrigaux qui vous déconcertent, par exemple celui-ci : « Si, lorsque Votre Majesté boira son verre d'eau à côté de la *pantocratrice*, son ancienne amie, elle veut me permettre d'être derrière son siége et de lui présenter ce verre, comme je suis à peu près sûr d'en obtenir l'agrément de mon auguste souveraine, je promettrai volontiers d'oublier toutes mes grandeurs passées et de m'en tenir à cette seule et unique. J'ai proposé à l'impératrice, après la visite de M. le comte de Falkenstein (Joseph II), de bâtir, à côté de son palais, soit à Pétersbourg, soit à Czarskozélo, une auberge à l'enseigne des Trois-Rois, de la

Digitized by Google

réserver pour des buveurs d'eau de la trempe de Votre Majesté, et de m'en nommer, non le maître, mais le garçon. » De si serviles adulations, que nous avons de la peine à comprendre en l'an de grâce 1868, n'empêchaient pas ces singuliers réformateurs de sonder les plaies sociales, de revendiquer les libertés imprescriptibles, de travailler à la régénération de l'humanité. Grimm devint un personnage éminemment sérieux, un ambassadeur du duc de Saxe-Gotha près le cabinet de Versailles ; il concilia la pratique de ces fonctions avec son métier de nouvelliste jusqu'au commencement de 1791. Les événements qui se pressaient, la révolution de plus en plus menaçante, le bouleversement de cette société dont il avait pensé et dit tant de mal, mais où il avait eu sa place et son rôle, l'éloignèrent, en même temps que tous les autres membres du corps diplomatique, de ce Paris qu'il avait habité plus de quarante ans et qui était la véritable patrie de son intelligence ; il se retira à la cour de Gotha. En 1795, un an avant qu'elle mourût, Catherine II fit de lui un ministre plénipotentiaire auprès des Etats du cercle de Basse-Saxe, et Paul Ier, son fils, le confirma dans cet emploi ; une grave maladie, où il perdit un œil, le força de renoncer définitivement aux affaires. Il s'établit de nouveau à Gotha ; il y passa les dernières années d'une existence maintenant triste et obscure, que les soins de l'amitié, les délassements de l'étude, la considération de son entourage, ne parvenaient point à adoucir. A force de vivre, il eut le temps de voir l'Allemagne, sa terre natale, envahie par ces Français qu'il connaissait si bien, de plaindre les rois, ses bienfaiteurs, écrasés par les lois de la guerre et courbés sous le joug de l'étranger. La mort ne le prit que le 19 décembre 1807, au bout de sa quatre-vingt-quatrième année, au même âge que Voltaire ; mais son déclin avait été plus sombre, et on l'entendit plus d'une fois regretter d'*avoir manqué le moment de se faire enterrer*. Du moins, sans prétention à la qualité d'auteur ni à la renommée littéraire, il a laissé derrière lui un nom que l'on n'oubliera pas, un souvenir inséparable des gloires et des misères du XVIIIe siècle, des confidences, qui n'étaient point écrites en vue de la postérité, mais dont elle profite et que nous tâcherons de résumer sans les trop affaiblir.

Digitized by Google

III

LA VIEILLESSE D'UN PATRIARCHE

De cette immense galerie nous désirons détacher quelques portraits, et la première peinture qui nous y attire, c'est celle où revit, grâce au pinceau ferme et précis de Grimm, le vieux Voltaire, e roi Voltaire de nos romans biographiques. Roi certes beaucoup plus que S. M. Louis XV et qui a eu ses sujets et ses palais, son despotisme et ses flatteurs, mais dont l'empire fut bien loin d'être incontesté et qui devait remonter, à chaque instant, sur la brèche pour défendre son trône contre les émeutiers. Quand le chroniqueur l'introduit en scène, il touche à la soixantaine. Il aspire à la retraite, à une retraite où il soit libre d'agir à sa guise, où il ne se repose pas une minute, et où l'on parle sans cesse de lui. Sur ce point il doit être satisfait : le malheur est que tous n'en parlent pas avec une égale déférence. Voici la Beaumelle, l'impudent contrefacteur des *Lettres* et des *Mémoires* de Mme de Maintenon, qui se permet d'éditer, d'annoter, de dénigrer le *Siècle de Louis XIV*, et qui, en conséquence, est enfermé à la Bastille : « C'est un insecte malfaisant, dit Grimm, qu'il faut mépriser sans doute, mais qu'il ne faut pas moins écraser. » D'ailleurs, il ose lui-même relever les défauts de l'œuvre attaquée, le désordre du plan, la frivolité de certains détails, des panégyriques outrés du grand roi et de la veuve Scarron ; il gémit de cette lutte acharnée de pamphlets et d'injures, et s'écrie mélancoliquement : « Si, par le sacrifice de dix ans de ma vie, je pouvais effacer pour jamais jusqu'au souvenir des querelles scandaleuses des gens de lettres et surtout de celui qui, par ses talents, tient le premier rang parmi eux, je croirais n'avoir pas vécu inutilement pour la gloire et le bonheur de l'humanité. » L'*Essai sur les mœurs*, qu'une main infidèle a dérobé à son auteur (on se rappelle que celui-ci, à l'entendre, n'a pas publié un seul ouvrage sans y être poussé et contraint) soulève d'autres orages. On l'accuse d'y rabaisser exprès les chrétiens au profit des musulmans ; le bruit se répand qu'il est près de partir à Constantinople et qu'on va l'y circoncire. Toujours prudent et rusé, au troisième volume, il met une sourdine à son admiration pour les Turcs, à ses diatribes contre les papes ; mais il s'échappe malgré lui et il ne persuade personne de sa sagesse. Il écrit l'*Histoire de la guerre de* 1741, et, en racontant la bataille de Fontenoy, il sacrifie l'héroïque maréchal de Saxe à son triste protecteur, le duc de Richelieu. Ses médiocres *Annales de l'Empire*, la reprise de sa *Marianne*, quoique fort applaudie,

Digitized by Google

n'ajoutent rien à sa célébrité. Le pamphlétaire la Beaumelle et le capucin Maubert impriment à Francfort une copie furtive de sa *Pucelle*, cette déplorable plaisanterie de société qui devait peser d'un si grand poids sur la conscience et l'honneur de l'écrivain; il s'en glisse en France des exemplaires à quatre louis la pièce. Inquiet des suites d'un tel éclat, redoutant des adversaires qu'il a fait si souvent trembler, il court se réfugier en Suisse, et il ne posera plus guère le pied à Paris que pour y mourir. Il se voue désormais au rôle de solitaire... dans un château bien bâti et bien rempli; mais son épître sur le lac de Genève suscite vingt parodies, où on lui reproche ses éloges suspects de la nature et de la liberté, son absence de cœur, sa soif de gloriole et de richesses. Le métier d'homme célèbre a ses charges et ses périls; qui l'a éprouvé mieux que lui? Son *Orphelin de la Chine*, où, à travers les nuages des tirades déclamatoires et des sentences doctorales, jaillissaient çà et là quelques éclairs dramatiques, lui coûte bien des peines et bien de l'argent; car, pour la première fois, Mlle Clairon y paraît sans paniers, et c'est lui qui, par amour de la couleur locale, paye les frais des costumes plus ou moins chinois. On tire plusieurs éditions de son homélie *sur la Religion naturelle*, où il prêche le déisme, de son poëme *sur le Tremblement de terre de Lisbonne*, où il combat l'optimisme. Les années ont beau incliner sa tête osseuse et ridée; il produit incessamment : le mauvais et le bon découlent pêle-mêle de sa plume, et plus il vieillit, plus il improvise. Son *Candide*, entaché à l'excès de bouffonnerie et de licence, est un modèle d'esprit et de gaieté; mais on y soupçonnerait une esquisse de jeunesse, une débauche d'imagination, plutôt que le travail réfléchi d'un sexagénaire. Que dire de sa *Mort de Socrate*, composition faible et négligée, dont Diderot avait aussi ébauché le sujet et où il s'agissait de venger la philosophie des insultes du fanatisme; de son *Ecossaise*, parodie aristophanesque, à la verve et au style près, toute pleine de personnalités dures et grossières, où Fréron, son ennemi de prédilection, est conspué sous les sobriquets transparents de Wasp et de Frélon; de son *Tancrède*, tragédie chrétienne et chevaleresque en vers croisés et languissants, bâtie en un mois par un infirme de soixante-dix ans, où Mlle Clairon et Lekain remplissent deux personnages à effet, mais où Grimm, en sa qualité d'Allemand, voudrait plus d'exactitude et de travail, plus de vraisemblance et de naturel, moins d'amour et de roman? Ce coursier presque épuisé avait encore parfois de nobles élans, une fougue impétueuse et mal réglée; mais comme les railleurs le renvoyaient de bon cœur au pâturage ou à l'écurie! Palissot, il est vrai, ce satirique bien pensant, dans sa comédie des *Philosophes*, où il outrageait tous les par-

Digitized by Google

tisans de la secte encyclopédique, affecte de ménager Voltaire, afin de le brouiller avec ses confrères; mais celui-ci, qui signait alors le *vieux Suisse libre*, ne se laisse pas prendre au piége, et il continue à mériter les censures des orthodoxes, les sarcasmes des envieux. Son *Histoire de Pierre le Grand* ne rencontre point le succès qu'avait obtenu sa *Vie de Charles XII*. L'asile qu'il ouvre dans sa maison des Délices à Mlle Corneille, descendante passablement indirecte de l'illustre tragique; l'éducation qu'elle y reçoit, sous la direction de Mme Denis, (quelle institutrice, grand Dieu!); les représentations à bénéfice qu'il arrache pour elle aux comédiens du Théâtre-Français; le commentaire aigre-doux qu'il écrit au profit de cette jeune fille sur les chefs-d'œuvre, mais principalement sur les œuvres de décadence de l'auteur du *Cid* et d'*Agésilas*, commentaire dont le produit lui sert à la doter en la mariant à un officier des dragons; le bruit qu'il fait au sujet de son action généreuse, impatientent le public contre un bienfaiteur si content de lui-même. Crébillon le père meurt. Voltaire, son ancien rival, qui avait refait cinq ou six de ses tragédies, publie son éloge, qui n'était qu'une critique perpétuelle, lui qui venait coup sur coup de donner au monde son bizarre *Saül*, *Olympie*, son *Œuvre des six jours*, son ennuyeux *Don Pèdre*, son lourd *Triumvirat*. Un libraire d'Avignon imprime les *Erreurs de M. de Voltaire*, en deux volumes, sortis de la fabrique d'un ex-jésuite, le sieur Nonotte, de Besançon: moyennant mille écus d'indemnité, on lui avait offert de supprimer ce libelle; l'économie l'emporta chez lui sur l'amour-propre, et il se laissa insulter une fois de plus.

Cependant les compensations ne lui manquaient pas. On reprit, en 1763, son *Brutus*, qui, mal joué, n'en causa pas moins une vive impression, et dont Grimm ne craignait point de comparer les situations fortes à celles de Corneille, la diction élégante à celle de Racine. Puis, la France, l'Europe entière s'entretenaient de l'avocat des Calas; quelle est celle de ses pièces qui l'occupa autant que le triste drame de Toulouse? A dater de ce moment, il s'impose une nouvelle mission: toutes les victimes du préjugé et de l'intolérance auront en lui un champion ardent, opiniâtre et presque désintéressé. Sa vanité y trouvera son compte; qui le nie? Mais ce qui surtout l'anime et le soutient dans ces apologies, qu'il reproduit sous toutes les formes, c'est le désir d'extirper d'intolérables abus, de défendre les droits sacrés de la raison, de plaider l'éternelle cause du progrès. Ainsi, tour à tour Sirven, la Barre et d'Etalonde, Lally-Tolendal, Montbailly, Morangiès, Mlle Camp, les protestants, les serfs du Jura, seront ses clients, vivants ou morts, et, à force d'énergie et de bon sens, il gagnera leur procès sans appel. Pour-

Digitized by Google

quoi, en même temps qu'il rendait à l'humanité des services si incontestables, confondait-il aveuglément les institutions les plus essentielles et les désordres qui s'y étaient mêlés? Pourquoi, au lieu d'épurer le sanctuaire, ce Samson du scepticisme, rajeunissant et dépassant Montaigne et Bayle, Saint-Evremond et Fontenelle, en ébranlait-il les colonnes, en minait-il les fondements? Un peu avant d'écrire sa *Philosophie de l'histoire*, qu'il attribuait à je ne sais quel abbé Bazin et où il prenait à partie les juifs avec son acrimonie habituelle, vers 1764, il semait dans le public les premiers germes d'un de ses livres les plus répandus et les plus hardis, feignant de se cacher et ravi d'être découvert. De quel ton d'enthousiasme les représentants de l'esprit nouveau accueillirent les prémices de cet ouvrage! « Il existe, dit Grimm, un *Dictionnaire philosophique portatif*, volume de plus de trois cents pages (plus tard il arriva à former sept tomes in-8°), publié par le zèle infatigable du patriarche des Délices; mais cela n'est vrai que pour les vrais fidèles : car pour les malveillants, il est démontré que ce grand apôtre n'y a aucune part. Au reste, l'édition entière de cet évangile précieux se réduit peut-être à vingt ou vingt-cinq exemplaires. Heureux ceux qui en peuvent avoir! Si nous ne sommes pas au nombre de ces élus, il faudra bien chercher à obtenir communication et copie de quelques-uns des principaux articles, jusqu'à ce qu'une heureuse témérité ait déterminé quelque libraire, digne des honneurs du martyre, à multiplier ce grain au profit des âmes et de son commerce! » Ce qui, aux yeux des délicats, nuisait un peu aux mérites de ce *précieux évangile*, c'était la multitude de jolis contes, souvent trop réels, qu'on débitait sur ce Messie de l'incrédulité. D'abord, malgré son immense fortune, due en grande partie à des relations fructueuses et à des spéculations habiles, il était parfois assez mal en ses affaires : les plus gros budgets (cela s'est vu) peuvent arriver à se solder en déficit. Il avait beau voir rejouer avec succès devant une autre génération de spectateurs son *Adélaïde du Guesclin*, tombée vingt ans auparavant; commenter énergiquement le fameux livre de Beccaria; rédiger et répandre son joli roman de l'*Ingénu*, ses mauvaises tragédies des *Scythes* et des *Guèbres*, la *Sophonisbe* de Mairet, refaite à sa manière; éditer les *Souvenirs* de Mme de Caylus; écrire une foule de pamphlets irréligieux, auxquels les abbés Bergier et Guénée tâchaient de répondre, feuilles volantes et légères qui s'échappaient chaque jour de son cabinet, qui circulaient rapidement à travers l'Europe et que Mme du Deffand appelait insolemment *l'inventaire de ses vieilles nippes*; on sait que jamais il ne retira un grand profit de ses innombrables productions; or, malgré un penchant marqué pour l'ordre et l'épargne, il ne plaçait pas

Digitized by Google

toujours sûrement son argent, il dépensait beaucoup et il avait une maison médiocrement administrée. Quand il vint aux Délices, il possédait plus de cent mille livres de rente, huit cent mille livres confiées à un commerçant de Lyon, cinquante mille écus prêtés imprudemment au duc de Wurtemberg ; mais il y avait les chances aléatoires, les rentrées difficiles, les pertes imprévues, et son ménage coûtait gros. A Ferney, les choses n'allèrent pas mieux. Il avait coutume d'y héberger quiconque pouvait être utile à sa renommée ; il est vrai que si quelque importun, le poète Barthe, l'abbé Coyer, ou tout autre, frappait à sa porte à une mauvaise heure, il la leur fermait au nez ou la laissait entre-bâillée, afin qu'ils déguerpissent au plus vite. Sa nièce, cette veuve si consolable, qu'il avait chargée de surveiller ses intérêts, était vaniteuse et dépensière : *Maman Denis*, ainsi qu'on l'appelait, multipliait aux frais de son oncle les spectacles, les bals, les festins de deux cents couverts ; en dépit de son corps trapu, de sa grosse figure et de ses soixante ans sonnés, elle faisait la coquette et l'agréable. Le vieillard se fâcha brusquement ; en 1768, il éloigna sa cupide Antigone, la renvoyant à Paris avec une gratification de soixante mille francs et un contrat de vingt mille livres de rente. Il congédia du même coup tous ceux qui se trouvaient alors sous son toit hospitalier : la Harpe et sa femme, la descendante de Corneille et son mari, Racle l'ingénieur et Mme Racle. Il ne garda à ses côtés que le père Adam, cet ex-jésuite qu'il avait recueilli chez lui après l'expulsion de son ordre, qu'il ne regardait pas, selon ses expressions, *comme le premier homme du monde*, mais qui avait la complaisance de subir froidement ses bourrasques et de se laisser battre par lui aux échecs. Néanmoins, la société du susdit Adam, de ses secrétaires Wagnière et Bigex et de ses valets ou de ses fermiers, était tant soit peu monotone, et le grand homme avait plus d'un souci.

On prétendait que l'archevêque de Paris, la reine Maria Leczinska et le parlement de Bourgogne réclamaient son bannissement ou son incarcération ; il avait eu naguère le désagrément de perdre l'honnête Damilaville, employé aux finances, qui lui faisait ses commissions et lui expédiait gratuitement ses lettres. L'impudent Fréron, dans le but charitable de discréditer son chef-d'œuvre épique, (composé en faveur du Béarnais, ce prince dont la gloire s'élevait à mesure que baissait celle de Louis XIV), avait ressuscité une *Henriade* de Sébastien Garnier, procureur du roi Henri IV aux comté et bailliage de Blois, qui datait de 1593 ; et le philosophe froissé se vengeait de lui en lançant sur son compte des *Anecdotes* flétrissantes, que Grimm lui-même qualifiait d'*ordures détestables*. Voltaire, revenant à son humeur native, voulait-il oublier ses tra-

Digitized by Google

cas et se divertir ? Il forçait la note, et quelquefois, en riant, il prêtait à rire. Qui ne se souvient de plusieurs de ses singulières distractions ? Il avait acheté un vieil étalon danois, avec lequel il accouplait fréquemment six vieilles juments, qui constituaient ses attelages de labour et de luxe ; le spirituel réformateur se piquait de coopérer ainsi à l'amélioration de la race chevaline. Une de ses plaisanteries favorites était, après dîner, de conduire ses convives des deux sexes en plein champ et de les faire assister à des scènes du réalisme le plus primitif. « Venez, mesdames, s'écriait-il, voir le spectacle le plus auguste ; vous y verrez la nature dans toute sa majesté ! » Les dames fuyaient effarées ; mais les hommes s'amusaient fort, et Huber, un peintre génevois qui logeait chez l'écrivain depuis une vingtaine d'années, à la condition de le représenter en une série de peintures dans toutes les situations imaginables, et qui avait l'art, au moyen d'une simple paire de ciseaux et d'un petit morceau de vélin, d'exécuter des découpures qui valaient des tableaux ; Huber en consacra une à ce sujet érotico-physiologique, et elle se vendit à Paris jusqu'à douze louis. On ajoutait que de telles exhibitions portaient leurs fruits, et que toutes les femmes qui, vers cette époque, formaient une espèce de cour à Ferney, Mme Denis, Mme Dupuits, Mme de Florian, la jeune Mlle de Saussure, de Genève, puis Mme de Villette, troublaient à l'excès l'imagination toujours neuve de ce septuagénaire impotent. Ne prétendait-on pas qu'au mépris de ses infirmités, le vieil enfant de Ferney, imitant ce bon roi David, que pourtant il n'aimait guère, recherchait de loin en loin l'intimité périlleuse de certaines jolies adolescentes du village (énormité qui a été également imputée à la vieillesse du grave Buffon), et qu'il en résultait pour lui des évanouissements dont toutes les personnes de sa maison, et surtout sa nièce, étaient épouvantées ? Mais ce qui scandalisait le public plus encore que ces licences souvent inoffensives, c'était le double jeu qu'il jouait entre les confrères de son cénacle intime et les représentants du monde officiel. Il n'y eut de toutes parts qu'un cri de réprobation lorsqu'on apprit qu'il se posait en seigneur de paroisse ; qu'il construisait une église sur ses terres ; qu'il y suivait les processions en habit de velours cramoisi fourré d'hermine, en compagnie de la pieuse Mme Denis, superbement vêtue et couverte de diamants ; qu'il y prêchait en chaire contre le vol ; qu'il y communiait de la main de *son curé* ; qu'il y donnait à *son clergé* des chasubles confectionnées avec des restes d'anciens costumes de théâtre ; qu'il s'extasiait à la lecture du *Petit Carême* de Massillon ; qu'il rédigeait, devant un notaire et des témoins, des professions de foi tout à fait orthodoxes ; qu'il obtenait du pape Clément XIV la survivance du père temporel des

Digitized by Google

capucins du pays de Gex ; qu'il signait ses épîtres du nom de *Voltaire, capucin indigne*, et autres gentillesses de cette nature : le tout par peur et parce que, de son aveu, il ne se sentait pas propre au rôle de martyr. On juge si les amis de la religion furent indignés ; ceux de la philosophie ne furent pas plus satisfaits ; Mme du Deffand, l'incrédule incorrigible, lui écrivit pour se moquer de lui, et Grimm, à la vue de cette hypocrisie sans profit et sans excuse, ne craignit pas d'adresser à ses nobles correspondants ce jugement laconique : « Le seigneur patriarche s'en tire avec sa supériorité ordinaire, en sublime Pantalon qu'il est. » Ce *Pantalon sublime*, qui, presque au même instant, rêvait, dans le duché de Clèves, sur les domaines du roi de Prusse, l'érection d'un temple en l'honneur de la tolérance, était accusé par les encyclopédistes de déisme ; on aurait dit, vingt-cinq ans plus tard, de *modérantisme*, attendu qu'il se permettait de railler, et pas trop bas, le *Système de la nature* du baron d'Holbach et diverses élucubrations de ce genre. Il n'en était pas moins harcelé par Palissot, Sabatier de Castres, Clément de Dijon et consorts. Ses violences provovoquaient d'amères représailles et ses ménagements restaient stériles.

Cependant, il conservait les priviléges aussi bien que les charges de sa popularité, et il recevait en roi à Ferney le magistrat Séguier, les philosophes d'Alembert et Condorcet, la famille de Calas ; de son vivant, on lui élevait une statue, comme on l'avait fait à l'égard de Buffon. C'est toute une légende que l'histoire de cette statue ; et Grimm de nous dire, en mai 1770, d'un ton passablement léger : « Le 17 du mois dernier, il s'est tenu chez Mme Necker une assemblée de dix-sept vénérables philosophes, dans laquelle, après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement dîné et parlé à tort et à travers sur bien des choses, il a été unanimement résolu d'ériger une statue en l'honneur de M. de Voltaire. Cette chambre des pairs de la littérature était composée des membres suivants. » Là-dessus, le chroniqueur, en outre de lui, citait M. Necker, Marmontel, Diderot, d'Alembert, Saurin, Helvétius, Thomas et quatre abbés libres penseurs : Suard, Raynal, Arnaud et Morellet. On confia à Pigalle ce travail patriotique, auquel devait subvenir une souscription de gens de lettres. La Beaumelle, Palissot et Fréron en furent exclus ; Rousseau y participa aussitôt ; des princes demandèrent la faveur d'y contribuer. Voltaire résista d'abord modestement : il était, disait-il, trop vieux, trop maigre, trop laid, pour passer à la postérité au naturel ; on insista sans pitié au nom de sa gloire, et l'artiste, qui alla le surprendre à Ferney et eut toutes les peines du monde à obtenir de lui quelques séances indispensables, finit par le sculpter tout nu, la tête ceinte d'une couronne et une plume à la

Digitized by Google

main. Cette effigie, par trop antique, a été placée à la bibliothèque de l'Institut ; celle dont se chargea Houdon par la suite est au Théâtre-Français. Quant à celle que quelques-uns aujourd'hui destinent à sa mémoire sur une des places publiques de ce Paris où il est né, où il est mort, où, présent et absent, il a régné plus d'un demi-siècle, combien d'années l'attendra-t-on encore ? Mainte épigramme accompagna nécessairement cette manifestation. En France, tout se paye, surtout la réputation et le succès. Le *grand Tien du Parnasse*, comme Grimm le nommait à la mode de Chine, d'après une pièce de vers de la Harpe, continuait à rouler son rocher de Sisyphe, à écrire nuit et jour, à produire œuvre sur œuvre. Sa *fabrique de Ferney* (c'était le terme alors consacré) ne cessait de fonctionner. Il ne pouvait s'astreindre à vivre en paix, à risquer d'être oublié. A l'instar de l'archevêque de Grenade, si connu par le *Gil Blas* de Lesage, il caressait avec amour les embryons issus de sa caducité, et ses plus sincères admirateurs gémissaient à mi-voix de ses *radotages* et de ses *rabâchages*, qu'ils étaient obligés d'admirer tout haut. Quel besoin éprouvait-il de réveiller dans sa tombe l'ombre vénérable de Crébillon, son émule d'autrefois, en recommençant *Atrée et Thyeste*, sous le titre des *Pélopides?* Quel service le pouvoir lui rendait en défendant de jouer sa tragédie des *Lois de Minos*, qui était peu propre à séduire et à égarer le parterre, et cette triste comédie du *Dépositaire*, où il avait mis en scène sa digne marraine Ninon de l'Enclos ! Du reste, il ne haïssait ni le charlatanisme, ni la camaraderie ; à la façon d'un illustre écrivain de nos jours, il prodiguait à tous ceux qui consentaient à le flatter des compliments, que Grimm qualifiait de *sacriléges*. Pour peu qu'un certain Lacroix, avocat au parlement, imprimât un *Spectateur français*, faisant suite à celui de Marivaux, il le comparait hardiment aux recueils de Steele et d'Addison, sauf à ne pas lire une ligne de ce chef-d'œuvre. Aussi, quelle fut sa joie quand on lui raconta de loin l'apothéose anticipée dont il avait été l'objet chez Mlle Clairon, retirée du théâtre, mais toujours entourée d'un cercle de lettrés ! A un des soupers du mardi de cette artiste, ses commensaux à peine arrivés, des rideaux s'ouvrent : le buste de M. de Voltaire apparaît sur un autel, et la tragédienne, costumée en prêtresse antique, le couronne de lauriers, en débitant une ode pindarique du sieur Marmontel. Mais le poète n'efface jamais en Voltaire l'homme d'action, le redresseur de torts, l'avocat général du genre humain, et toutes les fois qu'il a la chance de rencontrer une victime de quelque abus ou de quelque persécution, il brandit sa plume en guise de lance et guerroie pour la bonne cause. Toutefois l'âge lui conseillait insensiblement la prudence ; il tenait essentiellement à mourir tranquille ; que dis-je ? à être inhumé en

Digitized by Google

terre sainte et à ne pas être jeté à la voirie ; cette crainte suprême suffit à expliquer plus d'une faiblesse, plus d'une contradiction de sa conduite. Les avertissements de la nature et du hasard devenaient fréquents pour lui. Si, au fond, sa santé n'était pas plus délicate qu'à vingt ans (car chez lui les efforts de l'intelligence réparaient à mesure les ruines du corps), il n'en voyait pas moins d'un œil inquiet disparaître ses contemporains, par exemple, Thiriot, un de ses anciens camarades en l'étude de maître Alain, procureur au Châtelet, rue Pavée-Saint-Bernard ; Thiriot, son ami de toutes les heures, médiocrement estimable, mais assez fidèle, dont l'inépuisable mémoire avait conservé infailliblement la trace de ses productions, de ses affaires commerciales et autres, et aussi de ses moindres secrets. Il retrouvait des ressources pour jouer ce rôle de courtisan dont sa philosophie, de tout temps fort mondaine, s'était plus d'une fois accommodée. Lui qui avait tour à tour adulé et raillé Sa Majesté la marquise de Pompadour, il envoyait à Mme la comtesse du Barry, la nouvelle reine de France et de Navarre, les plus jolis madrigaux en vers et en prose, lorsqu'en 1773, l'excellente fille chargeait de la Borde, un des valets de chambre du roi (qui allait à Ferney présenter au vieillard la musique de son opéra de *Pandore*), de l'embrasser de sa part sur les deux joues. Remarquons que Voltaire, cordialement détesté par Louis XV, fut, en général, fort goûté de ses ministres et de ses maîtresses. Mais voici que Louis XV descend dans la tombe ; son honnête et débile petit-fils monte sur le trône : l'âge d'or renaît. On ne parle que de réformes utiles et de vœux populaires ; Necker et Turgot ressusciteront Sully et Colbert aux yeux de la France éblouie. On le dit et on le croit : le patriarche le croit peut-être lui-même ; en tout cas, il le dit plus haut que personne. Par malheur, il ne jouira pas longtemps de ces doux songes ; il est vrai qu'il n'assistera pas non plus au réveil, qui sera terrible. Sa fin approche ; du moins elle sera radieuse : ce soleil, trop souvent éclipsé, se couchera dans tout son éclat. Il a marié solennellement à *belle et bonne* ce marquis de Villette qui se vantait partout, sans en être sûr, d'être son fils naturel. Desservant obstiné du culte suranné de Melpomène, il enfante péniblement *Agathocle* et *Irène*, ces deux avortons tragiques de son arrière-saison ; enfin, comme s'il prévoyait le triomphe inouï qui l'y attend, quoique chargé d'années et épuisé de forces, il se rend, à petites journées, dans ce Paris qui l'a vu naître et qui le verra expirer.

Là, quelle succession d'honneurs et de fatigues ! Les comédiens viennent, au quai des Théatins, chez M. de Villette, où il loge, répéter son *Irène*, et l'octogénaire, peu patient par suite de sa lassitude

Digitized by Google

ou de sa mauvaise humeur, est saisi d'une violente hémorrhagie, qui met ses jours en danger. Cela ne l'empêche pas de revêtir son costume traditionnel : l'habit de velours rouge orné de la martre zibeline que lui a donnée Catherine II, les manchettes de dentelles, l'épée et cette longue perruque à nœuds grisâtres qu'il avait l'habitude de peigner chaque matin de sa propre main. On le conduit à l'Académie française, dont les évêques ont eu soin de s'absenter, mais où aucun philosophe ne manque à l'appel. On y accourt au-devant de lui, ce qui n'a pas lieu même pour les princes ; on le nomme directeur à l'unanimité et sans scrutin. L'ami d'Alembert lui lit un éloge de Boileau, qui semble l'intéresser profondément ; il conçoit et fait adopter le plan d'un dictionnaire historique de la langue. De là on l'entraîne au Théâtre-Français ; sur son passage, les rues, les croisées, les bornes, les voitures sont surchargées de gens qui l'attendent, qui le regardent, qui l'applaudissent. Dans la salle, l'exaltation redouble, et l'acteur Brizard lui offre une couronne de laurier, aux acclamations réitérées de la foule, heureuse d'admirer en face l'Euripide du XVIIIe siècle. « Toutes les femmes, nous raconte Grimm, étaient debout. Il y avait plus de monde encore dans les corridors que dans les loges. Toute la Comédie, avant la toile levée, s'était avancée sur les bords du théâtre. On s'étouffait jusques à l'entrée du parterre, où plusieurs femmes étaient descendues, n'ayant pas pu trouver ailleurs des places pour voir quelques instants l'objet de tant d'adorations. J'ai vu le moment où la partie du parterre qui se trouve sous les loges allait se mettre à genoux, désespérant de le voir d'une autre manière. Toute la salle était obscurcie par la poussière qu'excitaient le flux et le reflux de la multitude agitée. Ce transport, cette espèce de délire universel a duré plus de vingt minutes, et ce n'est pas sans peine que les comédiens ont pu parvenir enfin à commencer la pièce. C'était *Irène*, qu'on donnait pour la sixième fois. Jamais cette tragédie n'a été mieux jouée ; jamais elle n'a été mieux écoutée ; jamais elle n'a été plus applaudie. »

On exhibe ensuite le buste du grand homme ; Mme Vestris récite des vers de circonstance; le spectacle se termine par *Nanine*. La sortie du triomphateur fut aussi éclatante que son entrée ; le comte d'Artois, qui était présent, le fait féliciter; c'est porté entre les bras des dames qu'il arrive à son carrosse. Le peuple s'écrie : « Des flambeaux ! des flambeaux ! Que tout le monde puisse le voir ! C'est lui qui a fait *Œdipe*, *Mérope*, *Zaïre;* c'est lui qui a chanté notre bon roi ! » Faut-il avouer que ce même peuple criait : « Vive l'auteur de la *Pucelle !* » sans songer que cette Jeanne d'Arc, insultée par lui, cette vierge de sang plébéien, était une des gloires les plus pures de notre pays ? On

Digitized by Google

environne sa voiture ; on se hisse sur les marchepieds ; on lui baise les mains, et c'est au pas qu'il regagne sa demeure, ivre de joie et à bout d'énergie. Il reçoit une quantité de visites, qui le charment et l'accablent ; il improvise des quatrains à tout propos ; il va voir jouer la comédie chez Mme de Montesson et chez le duc d'Orléans. Véritablement éclectique, il se confesse humblement à l'abbé Gautier, de Saint-Sulpice, et, aussitôt après, le comte de Strogonoff, les dramaturges Mercier et Cailhava, l'antiquaire Court de Gébelin, l'astronome Lalande, le reçoivent solennellement franc-maçon dans la loge des Neuf-Sœurs. Il déclare qu'il mourra « dans la *sainte* religion catholique où il est né ; il espère de la miséricorde divine qu'elle daignera lui pardonner toutes ses fautes ; *si jamais il avait scandalisé l'Eglise*, il en demande pardon à Dieu et à elle. » A quoi bon rapporter le reste, que chacun connaît : les sollicitations inquiètes du clergé assiégeant son agonie, que précipitèrent les vomissements de sang et l'abus du laudanum ; ses funérailles furtives ; la défense imposée aux acteurs d'exécuter ses pièces jusqu'à nouvel ordre, aux journalistes de parler de sa mort ni en bien ni en mal, aux régents de collége de faire apprendre de ses vers à leurs écoliers ; les hommages publics qui vinrent compenser et effacer ces persécutions posthumes ? Les francs-maçons célèbrent à son intention un service funèbre ; il fournit à la Harpe, à Ducis, à Murville, à Gudin, à Pastoret, le prétexte de je ne sais combien d'hymnes, de dithyrambes et d'oraisons funèbres. A la Saint-Louis de 1778, en pleine Académie, on inaugure le buste de Voltaire sculpté par Houdon ; on propose pour prix de poésie de l'année suivante une pièce de vers à sa louange, et d'Alembert, de ses deniers, en double la valeur. Les curés de Paris protestent bien contre le scandale d'un semblable panégyrique ; mais une lettre d'estime et de regrets, que l'impératrice de toutes les Russies adresse à Mme Denis, a plus de succès que ces protestations impuissantes. Cette nièce du poète, sa principale héritière, âgée de soixante-dix ans, et qu'un commissaire des guerres, un ex-dragon, M. Duvivier, a le courage héroïque d'épouser, honore de son mieux celui à qui elle devait tout et qu'elle avait si souvent mis au supplice. Elle donne aux comédiens ordinaires du roi son *Agathocle*, qu'ils représentent, au premier anniversaire de son décès, et, plus tard, sa statue, que, dans un accès de colère, elle retire aux Académiciens. Cependant, les événements marchaient et le bouleversement que l'oracle de Ferney avait prédit commençait à se manifester aux regards les moins clairvoyants. Qui ignore que, dès 1764, il écrivait au marquis de Chauvelin, ambassadeur de France à la Haye ? « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution, qui arrivera immanquablement *et dont je n'aurai pas le plaisir d'être*

Digitized by Google

témoin. Les Français arrivent tard à tout; mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux : *ils verront de belles choses.* » En effet, les jeunes gens en virent de belles, puis d'autres qui l'étaient beaucoup moins; quoi qu'il en soit, le sceptique Arouet fut un des apôtres de la génération nouvelle, un des saints du calendrier républicain. En novembre 1790, on reprit pompeusement sa tragédie de *Brutus*, toute remplie d'allusions non préméditées : l'effet en fut immense, quoique tempéré par bien des cris de : Vive le roi! Le député Mirabeau assistait à la représentation, et M. Charles, ci-devant marquis de Villette, se levant subitement, demanda, au nom de la patrie, que les restes de Voltaire fussent tirés de l'abbaye de Scellières et déposés dans la basilique de Sainte-Geneviève, auprès de ceux de Descartes, jadis rapportés de la Suède; la mesure fut votée par acclamation et l'on sait avec quel apparat elle devait être appliquée. Qui eût pu prévoir que ces glorieux débris, par une nuit orageuse de 1814, seraient arrachés aux caveaux du Panthéon, profanés par d'ardents fanatiques et jetés au fond de la Seine? Qui eût pensé alors que cette mémoire si retentissante continuerait, pendant près d'un siècle, à soulever les violences et les imprécations des uns, mêlées à l'enthousiasme et à la reconnaissance des autres? Etrange destinée de cet homme extraordinaire, qui sembla personnifier le mouvement perpétuel en littérature, dont la longue carrière ne fut qu'un combat acharné, et qui, vivant ou mort, aura semé constamment autour de lui le trouble avec la lumière!

IV

LA TOUR DE BABEL

Tandis que Voltaire était censé régner à distance sur les gens de plume parisiens, ses sujets indociles s'étaient constitués en république; la preuve en est qu'ils ne s'entendaient pas trop entre eux, et Grimm nous a crayonné, jour par jour, leurs admirations de coteries et leurs querelles de coulisses. Montesquieu, qui avait toujours vécu à part, disparaissait, au moment où notre chroniqueur entreprenait sa correspondance; son faible roman d'*Arsace et Isménie*, imprimé par son fils, ne pouvait rien ajouter à sa célébrité, et ses *Lettres persanes* avaient suscité de pitoyables contrefaçons : lettres turques, juives, arabes, péruviennes, iroquoises, et diverses élucubrations plus ou moins sauvages. Grimm ne vit aussi Buffon que de loin : il enregistre sa réception parmi les quarante immortels, son

Digitized by Google

Discours sur le style et la publication de chacun des volumes de son *Histoire naturelle*; mais il s'en tient avec lui aux termes de la politesse. S'il lui accorde la déférence qu'un baron de fraîche date devait au seigneur de Buffon, Montbard et autres lieux, cette existence régulière et fastueuse, cette diction aux amples et majestueuses périodes, ce parfait contentement de soi-même, ces systèmes aventureux, cette mort édifiante, ne le touchent qu'à la surface. Quant à Jean-Jacques Rousseau, nous avons montré que leur amitié primitive fit place à l'hostilité la moins déguisée. Tout en lui reconnaissant de rares facultés et une éloquence aussi habile que vigoureuse, il démasque sa vanité incurable, ses chimériques sophismes, sa misanthropie injuste ou calculée. Il discute son *Contrat social*, son *Emile* et jusqu'à cette *Nouvelle Héloïse*, qui faisait fondre en larmes tant de jolis yeux. Il décrit les pérégrinations de cet exilé volontaire, de ce monomane obstiné, qui suspecte ses bienfaiteurs, offense ses amis et n'imagine partout que piéges et embûches, complots et trahisons. Il rit de cet Arménien de contrebande, copiste de musique par orgueil, démocrate installé chez le maréchal de Luxembourg ou chez le prince de Conti, qui rajeunit, à la date de 1766, les antiques excentricités de Diogène et se montre, tous les soirs, à heure fixe, sur les boulevards, à un public qu'il méprise. Il croit à son suicide; il raconte froidement la visite de la reine Marie-Antoinette à sa tombe d'Ermenonville : on devine ce qu'il pense des *Mémoires* qu'il a laissés après lui. Un receveur général des finances, qui, dans ses loisirs, avait su devenir membre de l'Académie des beaux-arts et composer un poëme sur la peinture, Watelet, disait un jour : « J'ai entendu parler d'un cuisinier du Régent, qui s'avisa, un matin, de prendre ses vieilles pantoufles, de les hacher bien menu, et d'en faire un ragoût, que toute la cour trouva délicieux. » Et Grimm, qui cite ce trait, ajoute : « C'est à peu près l'essai que Jean-Jacques a voulu faire dans ses *Confessions*, et ce tour de force ne lui a guère moins bien réussi. Il fallait, en effet, tout le courage du philosophe de Genève pour concevoir le projet d'une telle entreprise et toute la magie de son talent pour en rendre l'exécution intéressante. » Il n'a pas de peine à relever les contradictions, les vulgarités, les inconvenances de ce livre attachant et bizarre; mais il se plaint hautement d'y être calomnié sans pudeur. On sent qu'il est de l'avis du jésuite Cérutti, qui disait ingénieusement : « Les ouvrages de Jean-Jacques pourraient être comparés à des pendules détraquées, mais enrichies d'un carillon magnifique et juste. Il ne faut pas écouter l'heure qu'elles sonnent, mais l'air qu'elles jouent. » Ces ouvrages feront école pourtant, et un des élèves de Rousseau, le jeune Bernardin

Digitized by Google

de Saint-Pierre, que Chateaubriand, Lamartine et vingt autres imiteront à leur tour plus tard, va publier son *Voyage à l'île de France*, ses *Etudes de la nature* son élégie pastorale de *Paul et Virginie*, si mal appréciée par Buffon; et ce songeur innocent, cet optimiste convaincu, exaltera la Providence à chaque ligne, préconisera le sentiment, abusera de la mélancolie, et n'entretiendra ses lecteurs que de vertu et de bienfaisance, de religion et de patriotisme. Duclos (est-ce parce qu'il était resté assez dévoué à Rousseau ?) plaît modérément à Grimm, qui le range parmi les littérateurs de cafés, malgré ses *Considérations sur les mœurs*, son *Histoire de Louis XI*, son édition de la *Grammaire de Port-Royal* et ses projets de réforme pour l'orthographe. Il ne goûte pas davantage Condillac, dont la dialectique lui paraît sèche et subtile, ni son frère Mably, qui disserte sur tout, sur les Grecs et les Mérovingiens, sur la Pologne et les Etats-Unis; qui ne ménage pas plus les critiques que les utopies, et qui déclarait impoliment que *Voltaire ne voyait pas plus loin que le bout de son nez.*

Ceux qui ont toutes les prédilections de ce Germain raisonneur et railleur, ce sont les Encyclopédistes, eux qui bâtissent à chaux et à sable et qui arrosent de leurs sueurs ce monument impérissable... destiné à durer si peu. Au premier rang marche Diderot, qui ne lui inspire pas moins que de la passion. Il aime sans relâche, il loue sans réserve cet improvisateur infatigable, qui jette ses idées à tous les vents et prête de l'esprit à quiconque en a besoin. Selon Grimm, au XVIIIe siècle, les lettres et les arts sont en décadence, ou tout au moins en arrêt, et les sciences physiques et métaphysiques sont les seules qui progressent; ce progrès, il l'attribue principalement à la publication de l'*Encyclopédie*. Diderot s'était mis à l'œuvre, secondé par Raynal, d'Alembert, Marmontel, Saint-Lambert, le chevalier de Jaucourt, le baron d'Holbach, le médecin Venel, le jurisconsulte Boucher d'Argis et quelques autres; mais c'est lui qui était la tête et l'âme de ce corps massif et un peu confus. Que de tracasseries et d'obstacles lui opposèrent le clergé, le Parlement et la cour! On saisit ses papiers; on séduisit son libraire Lebreton; on tenta de faire récrire plusieurs de ses articles par des savants mieux inspirés. Il est vrai que les agents du pouvoir concertaient assez mal leurs démarches et que, si la police poursuivait les exemplaires du livre maudit, M. de Malesherbes, directeur de l'imprimerie et de la librairie, offrait de les cacher au fond de ses propres bureaux, où l'on n'irait pas les chercher. Curieuse époque, où le fléau de la libre pensée attaquait ceux qui avaient mission de le prévenir et de le supprimer! Non content de prendre une part capitale à cette entreprise, qui doit éclairer le monde en le remuant,

Digitized by Google

Diderot est constamment au métier : collaborant aux traités de d'Holbach et d'Helvétius, à l'*Histoire des deux Indes* de Raynal, à la *Correspondance* même de Grimm ; corrigeant les *Etudes* musicales du maître de clavecin de sa fille ; développant le matérialisme de Maupertuis, sous prétexte de le réfuter ; rédigeant ses *Pensées sur l'interprétation de la nature*, son *Mémoire* satirique *pour Abraham Chaumeix*, son *Essai sur Claude et Néron*, tant d'autres opuscules incorrects, mais hardis, incomplets, mais pleins de souffle et de flamme. Il a perdu son temps à se faire bruyamment une réputation d'athée, que sa riche imagination et son ardente sensibilité démentaient sans cesse : il était né orateur et poète, et Grimm affirme qu'en des circonstances plus favorables, il y aurait eu en lui l'étoffe d'un Chrysostome ou d'un Augustin, d'un Luther ou d'un Mélanchthon.

Raynal a beau être un des familiers de Grimm : celui-ci censure sans complaisance le ton boursouflé de ses déclamations historiques, qui ont eu la chance d'être prohibées par sentence judiciaire et de le faire condamner à l'exil, mais qui ne l'ont pas rendu immortel. Il nous peint avec exactitude un des plus célèbres adorateurs de la déesse Raison, d'Alembert, cet enfant de hasard, qui parvint à être un homme probe, mais froid ; qui s'évertua à concilier l'algèbre et les Muses, la mécanique et les Grâces : continuant les traditions académiques de Pélisson, d'Olivet et Fontenelle ; repoussant cent mille francs de rente, que Catherine II lui proposait pour instruire son fils Paul Ier, mais acceptant une pension du roi de Prusse; tremblant devant les souffrances et l'agonie ; ajournant diplomatiquement son confesseur au lendemain, et mourant en incrédule dans l'intervalle. D'ailleurs, il était le très docile esclave de Mlle de Lespinasse, qui le soumettait à de terribles expériences, au point que notre narrateur écrit : « Rien ne peut se comparer à l'ascendant prodigieux qu'elle avait acquis sur toutes ses pensées et sur toutes ses actions. Pour être révolté quelquefois contre une tyrannie si dure, il n'en supportait pas moins le joug avec un dévouement à toute épreuve. Il n'y a point de malheureux Savoyard à Paris qui fasse autant de courses, autant de commissions fatigantes, que le premier géomètre de l'Europe, le chef de la secte encyclopédique, le dictateur de nos académies, le philosophe qui eut l'honneur de refuser la gloire d'élever l'héritier du plus vaste empire, n'en faisait, tous les matins, pour le service de Mlle de Lespinasse ; et ce n'est pas encore tout ce qu'elle osait en exiger. Réduit à être le confident de la belle passion qu'elle avait prise pour un jeune Espagnol, M. de Mora, il était chargé de tous les arrangements qui pouvaient favoriser cette intrigue ; et, lorsque son heureux rival eut quitté la France, c'était

Digitized by Google

lui qu'on obligeait d'aller attendre au bureau de la grande poste l'arrivée du courrier, pour assurer à la demoiselle le plaisir de recevoir ses lettres un quart d'heure plus tôt. » Puis, c'est Thomas, si franc de caractère, si lourd de style, qui a la spécialité des éloges solennels où il brille, mais la prétention d'analyser le cœur des femmes où il n'entend rien, qui vit en sage et qui s'éteint, entre les bras de son ami Ducis, dans la maison de campagne de l'archevêque de Lyon Montazet, son confrère à l'Académie. C'est Helvétius, ce financier aimable et mondain, qui joue au métaphysicien, arbore le drapeau du sensualisme, chante le bonheur en alexandrins et le réalise consciencieusement sous toutes les formes. C'est d'Holbach, *l'homme le plus simplement simple*, disait Mme Geoffrin, le modèle du Wolmar de Rousseau, écrivain médiocre, mais fécond, qui ne croit pas en Dieu et se dévoue à l'humanité, qui propage en France, par opposition au catholicisme, le culte de l'histoire naturelle et de la chimie, dont les actes valent mieux que les doctrines, et qui, grâce à l'excellence de sa cuisine et de ses dîners, mérita le sobriquet flatteur de *maître d'hôtel de la littérature*. C'est Condorcet, le *mouton enragé*, comme on l'appelait, panégyriste de Voltaire, de d'Alembert et de Turgot, un des grands-prêtres du progrès, qui, néanmoins, sera forcé de livrer sa tête, une tête pensante, aux bourreaux peu lettrés de 1793. Tels étaient les principaux organes de la confrérie.

Excommuniés dans les mandements des prélats mitrés et titrés, criblés de blessures, en vers et en prose, en brochures ou en comédies, par Piron et Gilbert, Lefranc de Pompignan et Poinsinet, Fréron et Palissot, Dorat et Linguet, Sabatier et Clément, Berthier et Nonotte, Cogé et Riballier, et autres ennemis de même illustration, ils se consolent, ils se soutiennent par la connivence secrète de plus d'un membre important de l'aristocratie ou de la magistrature, et aussi par l'influence considérable de leurs patronnes, de celles qu'on nommait *les mères de l'Eglise*. Si les succursales de l'hôtel de Rambouillet, si les derniers cercles littéraires s'étaient fermés sous la Régence, les salons philosophiques s'étaient ouverts alors. A la duchesse du Maine, à Mlle de Launay, à Mme de Tencin, succédèrent immédiatement : la marquise de Lambert, qui recevait Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre ; la marquise du Deffand, qui, quoique aveugle, égoïste et mordante, redoutée et recherchée, correspondait avec Voltaire, déchirait la marquise du Châtelet, leur amie commune, et le duc de Choiseul, son confident, qui badinait avec Pont de Veyle, soupirait avec Horace Walpole et faisait jouer sa compagnie au loto dans sa chambre, pendant qu'elle rendait l'âme ; Mlle de Lespinasse, sa lectrice, qui, rudoyée par elle, lui fit

Digitized by Google

concurrence et lui enleva bien des clients, pauvre fille, laide et romanesque, usée avant l'âge, qui (nous venons de le voir), entre cinq ou six brûlantes inclinations pour le chevalier de Guibert, M. de Mora ou tout autre, trouvait moyen de martyriser le flegmatique d'Alembert; la baronne d'Epinay, l'idole de Grimm; la comtesse d'Houdetot, cette compagne de Saint-Lambert; Mmes d'Holbach et Helvétius, qui se bornaient à admirer leurs maris de confiance; la duchesse de Choiseul et la comtesse de Boufflers, qui étaient si spirituelles, et Mme Geoffrin, qui l'était beaucoup moins, mais qui était si bonne! celle-ci a eu un époux, espèce de comparse passablement inepte, dont on n'a parlé que le jour où il trépassa, et qui ne tenait guère de place dans son âme ou dans sa maison; en revanche, elle est tout à ses amis. Poniatowski, qu'elle avait traité à Paris en fils adoptif et qu'elle avait tiré du For-l'Evêque en payant ses dettes, devient roi de Pologne; âgée de soixante-huit ans, elle court le visiter à Varsovie, passe par Vienne, et revient de là, après un parcours de onze cents lieues, comme si elle rentrait d'une promenade aux Tuileries.

Toujours vêtue avec une convenance exquise, d'humeur facile, tolérante et affectueuse envers chacun, elle rassemble autour d'elle la société la plus brillante et la plus choisie. Généreuse autant que riche, elle aime à combler de cadeaux ses habitués, distribuant à l'un des gravures de prix, à l'autre un bureau ou une pendule, à celui-ci du sucre et du café, à celui-là des culottes neuves, à Suard quatre casseroles d'argent, à Mlle de Lespinasse une pension de mille écus, à Thomas un contrat annuel de douze cents livres et une cassette contenant six mille francs en or, à d'Alembert près de trois mille livres de rente viagère, quinze mille livres à l'abbé Morellet. Sa devise était : *Donner et pardonner.* Dès l'enfance, on la citait pour ses aumônes; elle avait l'art de faire aussi contribuer les autres au soulagement des malheureux, et, par un miracle de persuasion, elle avait arraché jadis jusqu'à cinquante louis à l'impassible Fontenelle. Elle s'imposait l'ennui de fréquenter les ministres et les grands, dans l'unique intérêt de ses innombrables protégés. La dévotion la saisit durant sa dernière maladie; sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, profita de l'occasion, bien qu'assez tardive, et, peu engouée des opinions nouvelles, elle mit à la porte les philosophes déconcertés : « Ma fille, murmura la mourante en souriant, est comme Godefroy de Bouillon; elle a voulu défendre mon tombeau contre les infidèles. » Dieu sait combien ce coup d'Etat valut à la pieuse marquise de couplets ironiques sur l'air des *Lampons* et des *Lanturelus!* Mais les Encyclopédistes congédiés ne manquèrent pas d'abri, et Mme Necker, l'épouse du banquier génevois, du futur surin-

Digitized by Google

tendant des finances, en recueillit quelques-uns. Cette dernière, en commerce de lettres avec Voltaire, très attachée au *sublime* Buffon, (elle ne lui appliquait jamais d'autre épithète), ayant dans la personne du brave Thomas le plus sentimental des sigisbées, le plus consciencieux des thuriféraires, fondait des hôpitaux et s'occupait de politique : elle naturalisa à Paris le puritanisme, à la manière suisse ou américaine, en le tempérant par un peu de douceur et de grâce ; elle mélangea par doses égales l'honnêteté et le bel esprit. A côté d'elle croît une jeune fille précoce, qui sera, un jour, l'honneur des lettres françaises, et qui, à vingt ans, est unie au baron de Staël, ambassadeur de Suède : se montrant dans toutes les cérémonies ; accablée d'hommages et parfois d'épigrammes ; répandant la mode des synonymes et des portraits ; ébauchant des chansons, une comédie, une tragédie de *Jeanne Grey*, un éloge de M. Guibert, des lettres sur Rousseau, et aiguisant peu à peu cette plume qui luttera dans la suite contre l'épée d'un conquérant. N'oublions, dans cette seconde partie du siècle : ni Mme de Montesson, cette souveraine *in partibus* du Palais-Royal, qui, sur son théâtre particulier, jouait à ravir les amoureuses, sauf à serrer à triple lacet sa taille luxuriante, et produisant une multitude d'ouvrages dramatiques que ses invités s'empressaient d'applaudir ; ni Mlle Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, autrement dite la marquise de Sillery ou Mme de Brulart (car ce Protée femelle, cet androgyne littéraire, avait des titres de rechange), qui fut choisie pour *gouverneur* des enfants du duc d'Orléans. Elle publiait indifféremment un *Cours d'éducation*, des pièces bibliques à l'usage des jeunes personnes, les *Annales de la Vertu*, des rapsodies doucereuses, telles que les *Veillées du château* ou *Adèle et Théodore*, et un traité de théologie, compilé d'après les dix-neuf volumes de l'abbé Gauchat, pour foudroyer sans pitié les sceptiques. Ce pédagogue émérite pinçait de la harpe et chantait des romances à merveille, s'égarait discrètement dans les labyrinthes de Cythère et lançait à la cour ses deux filles naturelles, Ermine et Paméla, que son mari daignait reconnaître moyennant cent mille écus alloués par la magnificence du duc de Chartres ; tant il est vrai que les créatures morales et les cœurs sensibles finissent toujours par prospérer en ce bas monde !

On l'a dit souvent et on ne saurait se lasser de le répéter : ces penseurs et ces écrivains, qui minaient tout doucement les bases de l'édifice social et en rêvaient la reconstruction sur un plan tout nouveau, rencontrèrent bien des appuis et bien des complices parmi les représentants officiels de cet ancien régime qu'ils cherchaient à renverser. Auprès de ces grandes dames que nous avons citées, que de nobles seigneurs, que de membres de la magistrature et même

Digitized by Google

du clergé, que de princes surtout leur tendaient la main ouvertement ou en secret ! Sans doute la dévote Maria Leczinska se signait au seul nom des Encyclopédistes ; sans doute Louis XV, approuvé en cela par le Parlement et par les Facultés de théologie et de médecine de Paris, combattait la pratique de l'inoculation, uniquement parce qu'elle contrariait la routine et qu'elle ressemblait à un progrès, quoique cette sage pratique eût été recommandée par lady Montague, Voltaire, la Condamine, les médecins Gatti et Tronchin, et courageusement expérimenté sur ses enfants par le duc d'Orléans. Mais le père de la reine et le beau-père du roi, le *bon* Stanislas, protégeait Saint-Lambert, hébergeait Voltaire, daignait réfuter, la plume à la main, les paradoxes de Rousseau et s'honorait du surnom de *philosophe bienfaisant*. Léopold II de Toscane, Charles III d'Espagne, Joseph II d'Autriche, Joseph Ier de Portugal résistaient aux envahissements des prêtres et des moines et favosaient l'extension de la philanthropie ; des papes correspondaient du ton le plus affable avec le déiste de Ferney. Qu'on pense ce qu'on voudra des relations de celui-ci et de Frédéric II : bien qu'entre un vieil enfant gâté et un despote égoïste la paix et l'intimité ne pussent durer longtemps, ils s'entendaient néanmoins sur une foule de points. De plus, d'Argens, La Mettrie, Maupertuis, Baculard d'Arnaud apportaient à Postdam et à Sans-Souci l'écho plus ou moins élevé, mais assez fidèle, des idées françaises. Le frère cadet de Frédéric, le prince Henri de Prusse, est l'objet des hommages les plus empressés de la part des novateurs, quand il voyage en France sous le nom du comte d'Oëls. Lorsque le roi de Danemark Christian VII traverse Paris, ses sept semaines de séjour sont une série d'ovations tellement multipliées qu'il en tombe malade. Le prince Charles de Suède, le comte de Haga (Gustave III) et le comte du Nord (Paul Ier de Russie) ne sont pas traités moins gracieusement, à leur passage, par les libres penseurs parisiens. En outre du monarque danois, Diderot l'indépendant, Diderot le téméraire recevra dans son modeste logement de la rue Saint-Benoît les princes de Brunswick-Wolfenbuttel et de Saxe-Gotha, et, de son côté, déjà âgé et souffrant, il ira à Saint-Pétersbourg se prosterner aux pieds de la Sémiramis moderne, qui lui a acheté fort cher sa bibliothèque, tout en le laissant en jouir, sa vie durant. Voltaire, d'Alembert, Raynal, la Harpe, Buffon flattent aussi de concert cette courtisane couronnée. Accord étroit et touchant de ces rois-voyageurs et de ces philosophes-courtisans que la Révolution, préparée par les uns et par les autres, souvent à leur insu, devait bientôt surprendre et emporter également dans son cours !

A. PHILIBERT SOUPÉ.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA

RÉVOLUTION ESPAGNOLE

ET LES

ENSEIGNEMENTS QU'ELLE CONTIENT

Après avoir préludé à la révolution par un nombre infini de mutineries, d'émeutes et d'insurrections, l'Espagne vient enfin de précipiter du trône la reine Isabelle II. Son règne a duré trente-cinq ans, dans un pays très tourmenté, en proie à l'anarchie militaire, au milieu de compétitions républicaines et monarchiques, et bien qu'il n'ait pas toujours donné l'exemple de la douceur, de la liberté et de la vertu.

C'était au nom des idées de progrès et de liberté que la fille de Ferdinand VII avait été investie de la couronne, et, en vertu d'un acte de pouvoir absolu qui avait abrogé les dispositions de la loi salique dont la dynastie française avait fait présent à l'Espagne en venant prendre possession du trône légué par Charles II. Les Cortès, en 1789, à la demande de Charles IV, qui craignait de voir s'éteindre sa descendance masculine, avaient acquiescé à ce retour imprudent aux vieilles lois du royaume, mais l'acte ne fut sanctionné et rendu public qu'en 1830, au moment précis où il pouvait devenir et où il devint en effet la source de déchirements cruels pour la nation et d'une guerre civile qui n'a pas duré moins de sept ans. C'est pour assurer sur la tête d'Isabelle II cette couronne qu'il vient de lui arracher, que le peuple espagnol a prodigué pendant sept ans

Digitized by Google

son sang et son argent, qu'il a compromis ses intérêts extérieurs, obéré ses finances et développé dans son sein ce germe de tout despotisme et de toute décadence, la suprématie militaire.

Ces malheurs auraient été vraisemblablement écartés si le principe de la loi germaine avait été maintenu. A coup sûr, la liberté n'y eût rien perdu, car il eût été plus aisé au frère et aux neveux de Ferdinand VII, qui n'auraient eu qu'à défendre l'ordre, de s'accommoder avec la liberté, qu'il ne le fut à une femme, que ses faiblesses allaient faire l'instrument des compétitions au pouvoir et des violences des partis militaires auxquels elle devait sa couronne. Nous ne considérons la question qu'au point de vue politique, sans tenir compte de ce que la tradition légitimiste appelle ses droits, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que ce fut une faute que commirent les hommes politiques de l'Espagne en ne maintenant pas les sages principes de la loi salique. Le pays n'était pas mûr ni convenablement disposé pour recueillir les bienfaits d'une république monarchique comme en Angleterre. Il lui fallait traverser une période de transition, et il était clair qu'entre les mains d'une femme, et dans les circonstances qui présidèrent à son avénement, le pouvoir devait incessamment flotter de l'absolutisme à l'anarchie.

C'est en effet le triste spectacle que nous a donné l'Espagne depuis plus d'un quart de siècle. Bien qu'on y pratiquât en apparence le régime parlementaire et que la nation y fût représentée par une chambre élective, le pouvoir exercé au nom de la reine était non pas absolu, mais despotique. La nation, indifférente devant une autorité qui, pour changer de main, était toujours la même, n'avait pas, à proprement parler, de représentation et n'exerçait qu'un semblant de contrôle. Que le ministère s'appelât Narvaez ou O'Donnel, les Cortès n'en offraient pas moins leur majorité docile aux volontés des généraux investis du pouvoir par droit de conquête. Ces chefs militaires étaient en réalité les maîtres : ils s'exilaient les uns les autres, à tour de rôle, quand ils ne se faisaient point passer par les armes. L'Espagne offrait le singulier spectacle d'une monarchie héréditaire gouvernée par des prétoriens électifs ; les *pronunciamientos* n'étaient que des espèces d'élections, qui rappelaient parfois à s'y méprendre les élections de l'empire romain. Ce régime a pesé sur l'Espagne depuis la fin de la guerre civile, c'est-à-dire pendant vingt-huit ans. On s'y était tellement habitué des deux côtés des Pyrénées qu'on a pu croire ici, dans les régions gouvernementales du moins, qu'il durerait toujours et que la dernière insurrection finirait comme toutes les autres, par l'avénement au pouvoir du général victorieux.

Digitized by Google

Voilà comment il se fait qu'au moment même où la dernière branche des Bourbons qui régnât encore en Europe allait tomber sous l'effort de la révolution, il semblait s'être opéré un rapprochement entre les cours des Tuileries et de Madrid, rapprochement dicté par l'intérêt bien plus que par la sympathie. Quelques jours encore, et l'on aurait vu la politique napoléonienne faire alliance avec les Bourbons d'Espagne et préparer, par un mutuel concours, je ne sais quel avenir mystérieux et terrible où la France se serait appuyée sur un bâton rompu. Isolé en Europe par une attitude toujours agressive, trompé dans ses calculs du côté de l'Italie, en face de l'Allemagne armée, de la Russie hostile et de l'Angleterre indifférente, le gouvernement français essayait de rallier à lui ces petits Etats dont il avait fait naguère si bon marché dans ses manifestes ; il négociait en Belgique, il se rapprochait de l'Espagne. La reine était venue à Saint-Sébastion, sur la frontière, pour faciliter une entrevue qui devait avoir lieu demain, aujourd'hui même, et que les journaux officieux annonçaient déjà comme un fait accompli, tant ils étaient sûrs qu'il devait l'être. Comme toujours, la clairvoyance de nos ministres était en défaut, leurs informations erronées, leurs prévisions fausses de tout point. Tandis que l'on comptait ici les bataillons qu'un si bel accord pouvait jeter en Italie pour tenir celle-ci en échec et rendre à la liberté de ses mouvements notre armée tout entière ; pendant qu'on énumérait les vaisseaux que la marine espagnole pourrait ajouter à notre flotte, ces mêmes vaisseaux, ces mêmes bataillons se prononçaient contre le gouvernement espagnol et renversaient la dynastie. Hier, peut-être, cette chute n'eût pas déplu à Biarritz ; aujourd'hui, elle ressemblait à une catastrophe, à un coup méchant du sort, à un avertissement ou même à une menace.

Etait-il donc si difficile de prévoir qu'un jour cet équilibre monarchique, établi sur des baïonnettes, aurait une fin, et que ce jour serait précisément celui où l'élément civil essayerait de dompter l'élément militaire, le jour où, s'inspirant d'une pensée juste, la reine tenterait de ressaisir son pouvoir avili et d'arracher son pays aux disputes sanglantes de ses généraux? Il était bien tard pour tenter un si louable effort, et les moyens ni les hommes n'étaient proportionnés à l'œuvre. Il y aurait fallu à la fois une main de fer, un courage inébranlable, une sagesse éclairée et une grande vertu ; il eût fallu s'inspirer d'idées saines et libérales et s'appuyer hardiment sur un peuple en qui les sentiments chevaleresques et les instincts monarchiques sont encore vivants. De tout cela rien ne s'est fait, rien ne s'est trouvé, sinon la main de fer, et M. Gonzalès Bravo, homme intelligent et courageux d'ailleurs, n'a pas su arracher au militarisme, qu'il voulait combattre, son masque libéral.

Digitized by Google

En Espagne, comme s'il fallait que ce pays différât en tout des autres, c'est l'armée qui paraît marcher à la tête des idées libérales, c'est d'elle que les classes bourgeoise et populaire attendaient leur délivrance. Il eût été sage de lui ravir ce privilége et de tirer de la liberté l'affranchissement du peuple et de la monarchie. Si cette conduite avait été celle du gouvernement espagnol, la reine Isabelle, selon toute apparence, régnerait encore à l'Escurial, et l'Espagne n'en serait pas aujourd'hui à flotter indécise entre l'anarchie et la guerre civile. Au lieu de prendre ce grand parti, qui eût peut-être moins plu de ce côté-ci des Pyrénées que l'exil du duc de Montpensier, mais qui eût couvert de gloire les ministres et raffermi le trône d'Isabelle II, M. Gonzalès Bravo, secondé par les désirs évidents de la reine, s'abandonna à la réaction ; après avoir banni les généraux perturbateurs, il proscrivit les écrivains progressistes, remplit les prisons, fit même couler le sang, rendit la loi inflexible, y substitua souvent l'arbitraire et ne sut prendre aucune des mesures qui devaient mettre la couronne à l'abri des représailles et tourner les esprits en sa faveur.

Il était évident pour tout homme intelligent, qui s'est nourri des grandes leçons de l'histoire et que ses propres désirs n'aveuglent pas, que cette politique imprévoyante ne pouvait avoir qu'un triste dénouement. L'opinion, lassée de ces cahots des compétitions militaires, dont elle était un peu la complice, en faisait, à tort ou à raison, remonter la responsabilité jusqu'à la couronne. Une sorte de dégoût s'était emparé des masses éclairées, si bien qu'une ardente soif de changement aiguillonnait la nation tout entière. Les partis qui, jusque-là, tout en se prêtant quelquefois un appui, s'étaient plus souvent placés en antagonisme les uns vis-à-vis des autres et, dans tous les cas, ne s'étaient jamais réunis dans une pensée commune, se concertèrent cette fois : les unionistes libéraux comme Serrano et Dulce donnèrent la main aux progressistes comme Prim et aux radicaux comme Rivero. La proscription avait confondu toutes les opinions ; ils confondirent leur haine. Une même persécution leur donna une même pensée ; et pendant que les uns, relégués aux Canaries, les autres errants sur le sol étranger, paraissaient éloignés les uns des autres autant par les distances que par leurs opinions, ils arrivaient tous des quatre points de l'horizon, poussés par un égal désir de vengeance. La marine, qui jusque-là était demeurée étrangère aux convulsions de l'Espagne, la marine donnait le signal le 17 septembre, et, sous les ordres du contre-amiral Topete, s'emparait le 20 de Cadix, où arrivait Serrano, pendant que Prim, après s'être concerté avec lui, allait soulever le littoral de la Méditerranée. En même temps, Séville et Cordoue se prononçaient, et, à l'autre

Digitized by Google

extrémité de la péninsule, la garnison insurgée de Santander disputait cette ville aux derniers chefs fidèles de la monarchie.

Que pouvait faire la reine pour résister à ce flot de représailles qui accourait vers elle de tous les côtés? Il n'y avait plus de gouvernement; le ministère, voyant le péril, s'était évanoui. Habituée à voir les chefs militaires se disputer le pouvoir, Isabelle n'a qu'une pensée : un général, il lui faut un général! Elle trouva le maréchal Concha, l'ancien adversaire de Prim. Concha, homme énergique et à la fois modéré, sauverait le trône s'il pouvait être sauvé; et il pouvait l'être si la reine, mieux conseillée et moins oscillante, prenait hardiment son parti et venait à Madrid disputer elle-même à l'insurrection cette couronne qu'elle ne sait pas retenir sur son front. Trois fois la vapeur chauffe et le train royal attend, trois fois le signal va être donné ; une fois même elle est déjà montée dans la voiture qui doit l'emporter vers Madrid. C'en est fait, un dernier contre-ordre arrive; la reine descend et, le lendemain, quand elle prendra de nouveau place dans le wagon royal, la locomotive ne sera plus tournée du côté de l'Espagne : elle regardera la frontière.

Que s'était-il donc passé durant ces deux jours? Les trois quarts des armées royales avaient fait défection et le marquis de Novaliches, investi du commandement des troupes envoyées dans l'Andalousie pour combattre l'insurrection, avait été battu par elle. C'était le dernier enjeu de la monarchie; le généreux chef tombait en même temps que sa souveraine, blessé au visage. Au milieu du triste spectacle de l'ingratitude et des défections, il est consolant de rencontrer cette noble figure de soldat, et c'est un soulagement de penser que, sur cette terre classique de l'honneur et de l'esprit chevaleresque, il s'est trouvé un homme pour adoucir le jugement que l'histoire portera sur le pays où viennent de s'accomplir ces lamentables événements. Nous nous garderons bien de défendre le règne qui vient de finir si brusquement; nous ne nous sentons pas les ressources d'esprit nécessaires pour cette difficile besogne ; nous ne croyons même pas qu'on puisse s'étonner autant de sa chute que de sa durée. Il nous est impossible cependant de ne pas nous sentir blessé dans ce qu'il y a de plus délicat en nous, à la vue de ces chefs tournant leurs armes contre une femme, contre une souveraine à qui ils doivent pour la plupart leur fortune, dont quelques-uns ont été les favoris, et la précipitant du trône qu'ils ont contribué à souiller. Nous comprenons le général Prim, homme d'opposition dans tous les temps, révolté souvent, proscrit presque toujours ; c'était un chef de parti ; il nous est moins aisé de nous familiariser à l'idée de tel autre général, reniant son passé et jetant

Digitized by Google

à l'oubli ses plus intimes souvenirs pour satisfaire un misérable sentiment de dépit, brisant enfin le sceptre dans une main dont il a connu les douceurs. Négligeons, si l'on veut, la morale qu'on peut tirer de là et laissons à l'avenir le soin de nous montrer jusqu'à quel point un beau dévouement à la chose publique peut racheter de pareilles hontes.

La voilà donc cette reine, pour laquelle tant de sang a été répandu et tant de misères éprouvées, la voilà qui franchit la frontière! Et quelle frontière! celle d'un pays qui a trois fois repoussé la race illustre d'où elle est sortie; d'un pays où cette race, la plus noble du monde, a régné et jeté durant huit siècles un éclat incomparable; d'un pays aujourd'hui gouverné par le neveu du plus grand ennemi de sa maison, où règne une de ses anciennes sujettes, où elle ne trouvera plus que « l'accueil sympathique qui est dû au malheur. » Ironie du sort! et pour qu'elle soit complète, l'hospitalité lui sera offerte par un Bonaparte dans le château qui fut le berceau des Bourbons! Où est Bossuet pour tirer de ces rapprochements les grands et douloureux enseignements qu'ils contiennent? Que sommes-nous et qu'est le monde si nos grandeurs humaines sont soumises à de telles vicissitudes et à de si profondes humiliations? N'est-ce pas le moment de faire un retour sur soi-même et de se demander si l'on a toujours été bon, si l'on a toujours été juste, si l'on n'a jamais mérité le sort qui frappe aujourd'hui cette majesté déchue, si l'on n'a pas comme elle froissé les orgueils, blessé les consciences, détruit les libertés, méconnu les droits, outragé la vérité? Et si l'on a quelqu'une de ces fautes à se reprocher, n'est-ce pas le moment de le reconnaître et de se mettre en garde pour n'y plus tomber à l'avenir? N'est-ce pas l'heure de les effacer par des actes de droiture, de libéralisme et de justice?

Ces pensées ont dû venir à quelques-uns des spectateurs de cette grande infortune lorsqu'elle franchit la frontière française. Ce n'était pas le premier spectacle de ce genre que nous donnât l'histoire contemporaine, mais c'était, croyons-nous, la première fois qu'il était offert de si près à une famille souveraine. En effet, l'Empereur se trouvant à Biarritz lorsque la reine d'Espagne fut obligée de se réfugier en France, les lois de la courtoisie, et plus encore le respect dû au malheur, le portèrent à venir avec l'Impératrice au devant de la reine et à lui rendre lui-même les devoirs de l'hospitalité. L'entrevue, disent les témoins qui ont assisté à cette scène, fut navrante. Bien qu'il soit permis de penser que les sympathies ne puissent être bien vives entre les deux souverains, il existe entre eux pourtant un lien qui résulte de la conformité du rang, une sorte de solidarité d'intérêts et de position. L'exil du duc de Montpensier, l'accueil

Digitized by Google

dont l'Impératrice avait été l'objet à la cour de Madrid de la part de son ancienne souveraine, avaient beaucoup atténué la réserve où la cour des Tuileries s'était tenue jusque-là vis-à-vis de la cour d'Espagne. Si cette réserve, depuis les jours de revers, avait paru reprendre le dessus, on peut l'expliquer par la nature des choses qui imposait à l'Empereur une attitude de complète neutralité entre la reine et son peuple. Une fois Isabelle II en France, il n'y avait plus qu'une reine déchue, une femme malheureuse, digne par conséquent, comme le disait le *Moniteur*, de respect et de sympathie.

L'Empereur, tout frappé qu'il fut sans doute de la douloureuse grandeur du spectacle, sut demeurer calme et digne, comme il convenait dans ces tristes conjonctures à un prince qui pense et qui réfléchit. Il n'en fut pas de même, dit-on, de l'Impératrice. A la vue de cette reine qui avait été la sienne, et qui venait maintenant avec son fils, déchu comme elle, les yeux rougis par les larmes, lui demander asile, l'Impératrice put, sans manquer à sa dignité, laisser éclater ses sanglots. On avait amené le jeune Prince Impérial à cette entrevue, et il n'est pas invraisemblable de penser que la mère, en portant ses regards sur le jeune prince fuyant sa patrie, les ait ensuite ramenés sur son fils, en songeant aux épreuves que la destinée peut un jour lui ménager. Combien n'en est-il pas en Europe, de ces jeunes princes, nés sur les marches d'un trône, à qui la couronne était promise et qui expient aujourd'hui dans l'exil la fortune de leur origine? On comprend sans peine qu'à ce nouvel exemple de l'inconstance du sort, une mère ait senti son cœur se fondre et sa pensée se charger de tristesse. Et même, en mettant à l'écart cette source de douleur bien légitime, n'est-il pas naturel de penser que le coup qui frappe la reine Isabelle a pu atteindre au cœur la souveraine de la France? L'Impératrice est espagnole; elle a respiré le même air, vécu dans le même milieu et s'est nourrie des mêmes idées que la reine Isabelle. La chute de ce trône est un échec pour ces idées, et l'on peut supposer que ceux qui les partagent ne sont pas insensibles à leur défaillance. Si, dans le pays où on les croyait inébranlables, elles ont pu ainsi s'écrouler, ne peut-on pas admettre qu'en France elles ne trouveraient pas une assiette plus solide? Ce sont là des avertissements que l'oreille la plus distraite par la flatterie des courtisans ne peut se dispenser d'entendre.

La leçon a un éclat qui ne permet pas qu'on la néglige, et c'est sans doute pour qu'il en tire tout l'enseignement qu'elle contient que le jeune Prince Impérial avait été amené à la douloureuse entrevue de Biarritz. Il n'est pas de livre, il n'est pas de précepteur, si excellents qu'on les suppose, qui pussent inculquer à une jeune intelligence un enseignement aussi saisissant, aussi profitable que cette page d'his-

Digitized by Google

toire en action mise sous les yeux de l'héritier du trône par la sollicitude paternelle. La sagesse de l'Empereur et la hauteur de son esprit se manifestent clairement en cette circonstance, et nous pouvons deviner sans peine les commentaires dont il a certainement accompagné l'exemple qu'il montrait à son fils. Il a pu lui dire combien il importe aux princes de ne pas se croire maîtres de l'opinion et d'accord avec elle, alors même que leur politique trouve un concours empressé dans la représentation légale du pays ; combien ces majorités factices, obtenues par la pression administrative, sont dangereuses et à quelles catastrophes elles peuvent conduire ; combien il est périlleux pour la liberté de la nation et pour l'indépendance de la couronne de laisser prendre une si grande prédominance dans l'Etat à l'élément militaire ; combien il faut se défier des courtisans et s'abriter des flatteurs ; avec quel soin la couronne doit éviter de multiplier ses ennemis et de blesser ses partisans ; et pour cela l'attention qu'elle doit apporter au choix des instruments du pouvoir, qu'elle ne doit prendre que parmi les hommes loyaux, intègres, plus enclins à dire la vérité qu'à faire valoir leur mérite, plus prompts à rendre les lois de rigueur inutiles qu'à les proclamer nécessaires, plus aptes aux bons conseils qu'aux belles paroles. La bouche auguste n'aura pas négligé de remarquer que telle politique à outrance entraîne partout infailliblement les mêmes conséquences. Alors, quand les premiers craquements de l'édifice font présager sa ruine, les ministres qui l'ont préparée par leurs fautes abandonnent la maison et la laissent écrouler ; trop heureux si, pour se ménager l'avenir, ils ne se mettent eux-mêmes du côté des démolisseurs. C'est en effet l'heure des trahisons ; les généraux font défection, les favoris disparaissent, les courtisans changent de maître, les sénateurs prononcent la déchéance et le peuple applaudit ; vieille tragédie et toujours nouvelle, dont la forme varie, mais dont le fond reste le même ; enseignement trop souvent perdu, leçon trop vite oubliée. Espérons que celle-ci portera ses fruits : vue de si près, ses causes en seront mieux connues et son souvenir sera plus efficace en demeurant plus durable.

Reportant notre attention sur l'Espagne, demandons-nous ce qu'elle va faire, à quel résultat la Révolution va aboutir. Verrons-nous refleurir la monarchie ou essayer d'une république ? Ne consultant que les principes, les esprits absolus n'imaginent pas de milieu entre une république fédérative ou une monarchie légitime d'après la loi salique, c'est-à-dire l'instauration du petit neveu de Ferdinand VII, le petit fils de don Carlos. Ces deux solutions opposées ont pour elles la logique, mais la logique n'est pas l'élément le plus essentiel de la politique ; il faut surtout interroger l'opinion,

Digitized by Google

et nous craignons bien que la branche masculine des Bourbons ne jouisse pas aujourd'hui en Espagne d'un meilleur crédit que la branche féminine. La république est difficile à établir dans un pays où l'aristocratie n'a pas su acquérir une supériorité réelle, où la bourgeoisie n'a pas de consistance, où le peuple, malgré ses grandes qualités, est trop ignorant. Elle ne pourrait être fondée que sur des libertés locales très étendues; n'est-il pas à craindre dès lors que le faisceau déjà si lâche de l'unité espagnole ne se dénoue? Il semble que le régime le mieux approprié aux besoins du moment serait une monarchie tempérée dans le genre des monarchies belge ou italienne, dans laquelle les hommes de progrès, les esprits éminents comme Prim, Olozaga, Rivero, auraient naturellement la plus grande part d'influence. Si l'Espagne s'arrêtait à ce plan, que les esprits sages en Angleterre comme en France lui conseillent d'inaugurer, il importerait peu sur quelle tête tombât la couronne; elle pourrait aussi bien se poser sur le front du jeune don Carlos que sur celui du prince des Asturies; sur celui du prince Amédée, duc d'Aoste, que sur celui du prince Alfred, duc d'Edimbourg. La nation, investie de ses droits et munie de ses pouvoirs, serait toujours maîtresse de ses destinées, et il ne dépendrait plus que d'elle de choisir les hommes les plus propres à écarter le triple fléau de l'omnipotence militaire, de l'absolutisme et de la démagogie. Le meilleur souverain sera désormais pour elle celui qui divisera le moins la nation, celui que tous peuvent accepter sans ombrage, sans défiance et sans récrimination. Que cette pensée inspire l'Espagne dans le choix qu'elle sera, nous l'espérons, appelée à faire, et elle n'aura pas à s'inquiéter de ce qu'on en pense à l'étranger. On respectera toujours un choix librement fait et hautement exprimé.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CONGRÈS

ARCHÉOLOGIQUE INTERNATIONAL

DE BONN

Bonn, le 22 septembre 1868.

Monsieur le Directeur,

Il y a peu de temps, Bonn célébrait l'anniversaire semi-séculaire de la fondation de son université. Vous avez parlé de cette fête d'une telle manière et vous avez laissé dans cette ville des souvenirs si sympathiques, que je n'aurais osé représenter la *Revue contemporaine* à la nouvelle fête que la savante cité rhénane vient d'offrir à la science, si son objet n'avait été complétement différent et si je n'étais sûr de ne pas me rencontrer avec vous. Le jubilé était un triomphe national, patriotique; c'était l'Allemagne affirmant la puissante universalité de son génie et la noble ambition de régner sur le monde de l'esprit. Aujourd'hui elle paraît comme médiatrice de la science des autres peuples, et, disons-le franchement, elle paraît pour diriger les travaux isolés de ses voisins et les coordonner dans le grand réseau de sa philosophie. Et ce droit lui appartient pour plus d'une des connaissances humaines. Et entre les villes Bonn tient le sceptre de l'archéologie et de la philologie, par les mains d'hommes comme Diez, Otto Jahn, Simrock, Springer, il y a peu de temps encore, Ritschl et tant d'autres auxquels rien de ce que le passé a produit de grand, de beau, d'important, à quelque époque, à quelque point de vue que ce soit, n'est resté étranger. Elle le tient par les monuments admirables qui forment autour d'elle une vaste guirlande et un livre vivant, un musée qui ramène sans cesse l'imagination à la réalité, pour l'élever de là à l'enthousiasme le plus sain, à l'enthousiasme qui réunit la poésie et la science.

Aussi le Congrès archéologique international a-t-il prospéré et porté ses fruits sur un sol si bien approprié. Il a rempli et dépassé toutes nos attentes. Une réunion des plus illustres savants allemands; la présence de quelques-unes de nos gloires françaises, de célèbres chercheurs de l'An-

Digitized by Google

gleterre, de la Belgique, de presque toute l'Europe; l'intérêt des questions proposées à notre examen, la modération des discussions, l'influence de ce beau pays et de ces beaux monuments, et surtout la cordialité qu'aucun nuage n'est venu troubler, ont fait de cette réunion un événement important pour la science et surtout pour les savants. Je voudrais insister sur cette entente parfaite, la montrer dans tout son charme et dans toute son éloquence. Puis-je vous en donner une idée plus saisissante que celle-ci : on n'avait pas besoin de la proclamer, tout le monde la sentait et la favorisait, et on n'avait que faire des discours internationaux sur la fraternité des peuples et les bienfaits de la paix! On était frère et compatriote en science, et personne n'avait plus envie de soulever des susceptibilités politiques que je n'ai envie de vous en entretenir.

Je ne suivrai pas dans l'ordre chronologique et officiel la marche du Congrès; je voudrais vous donner sa physionomie générale et exposer les questions les plus intéressantes. Quand je suis arrivé à Bonn, le 21 septembre, le jour de l'ouverture du Congrès, près de deux cents membres étaient déjà inscrits ou réunis, et dans la suite plus de cent autres sont venus se joindre aux premiers. La France et la Suisse comptaient plus de vingt-cinq membres : M. de Caumont, l'infatigable propagateur de l'archéologie, M. de Linas, M. de Bouet, M. de Noue, M. Charvé, M. Dunant, M. Briolet, de Genève, le célèbre numismate sourd-muet qui, avec un crayon et un morceau de papier, sait prendre part aux conversations les plus animées; puis d'autres encore, quelques jeunes savants, M. Demarsy, secrétaire de la Société de l'Ecole des chartes; M. Lucas, architecte, etc. La Belgique nous avait envoyé M. Eugène Dognée, qui a obtenu les plus beaux succès oratoires du Congrès, et qui, en servant d'interprète aux Français et aux Allemands, n'a pas peu contribué à faciliter les rapports entre les deux nations. La Hollande, l'Angleterre, l'Italie, avaient également fourni un bon contingent d'archéologues, parlant tous le français, de sorte que notre langue était presque aussi souvent employée que l'allemand. Les programmes étaient écrits dans les deux langues, et le français que parlaient les Allemands, presque tous Prussiens, n'avait rien qui offensât nos oreilles, car les Allemands du Nord ont une prononciation si douce, qu'on les prendrait pour des Russes. Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il était d'une grande importance pratique pour ceux de nos compatriotes qui n'entendaient pas l'allemand. Je voudrais aussi, avant d'entrer dans les détails des séances, faire connaître en France la manière dont les représentants de la science allemande parlent de nos savants français. Ils les citaient, invoquaient leur témoignage à chaque instant, aussi bien les absents que les présents, et en parlaient avec un respect bien différent du dédain que beaucoup de jeunes présomptueux français affectent de professer pour leurs compatriotes et leurs maîtres. Qu'il me suffise de vous dire que ce parti pris d'Allemagne quand même est aussi ridicule en Allemagne qu'odieux en France, et que la science d'outre-Rhin est avant tout équitable et modeste.

La session que le Congrès archéologique international a tenue à Bonn est la seconde; la première avait eu lieu à Anvers l'an dernier. Le président

Digitized by Google

d'honneur était le prince royal de Prusse, qui, à l'ouverture du Congrès, envoya une dépêche télégraphique pour saluer l'assemblée et pour exprimer son regret de ne pouvoir assister à ses séances; les deux autres présidents étaient M. Nœggerath, professeur à l'université de Bonn, ancien intendant général des mines, président de la Société des antiquaires rhénans, et M. de Quast, conservateur général des monuments historiques en Prusse.

La Société des antiquaires rhénans, qui a publié de si beaux travaux, avait pris en main la direction du Congrès, je veux dire les soins matériels, et s'est acquis des droits à notre reconnaissance. Nous sommes tout confus en pensant aux sacrifices qu'elle a dû s'imposer, et parmi lesquels la publication d'un superbe volume, *l'Histoire de Bonn*, enrichi de nombreuses planches, imprimé tout exprès pour le Congrès, doit être considérée comme un des plus flatteurs et des plus utiles pour nous.

Comme aux sessions des Sociétés savantes à la Sorbonne, on s'était partagé en plusieurs sections : la première comprenait *les temps primitifs;* la seconde, *l'antiquité païenne*, et la troisième, *l'ère chrétienne*. Dans des assemblées générales, on discutait les questions qui intéressaient les trois sections. Cette division, commode sous plusieurs points de vue, avait aussi ses inconvénients ; elle ne permettait pas d'assister aux trois séances, car la première finissait quand la seconde avait déjà commencé, et l'on était souvent forcé de sacrifier une des trois séances, quel que fût l'intérêt qui s'attachât à toutes. Les salles de l'Université avaient peine à contenir les auditeurs, et la grande salle de l'Université, l'*aula*, offrait seule un espace convenable, avantage que sa mauvaise disposition acoustique nous faisait payer cher. La plus grande liberté régnait dans ces réunions, mais aussi la plus profonde attention pour chaque parole de l'orateur. Les quelques brochettes de décorations qui éblouissaient d'abord nos yeux disparurent bientôt, et c'était vraiment un spectacle touchant de voir d'illustres savants, admirés de toute l'Europe, affirmer la toute-puissance de la science par leur mépris d'une étiquette et d'une tenue gourmées auxquelles personne en France n'a le courage de se soustraire.

L'intérêt général de toutes les questions posées par le programme contribua puissamment à l'assiduité des membres à toutes les séances et à l'attitude si louable des auditeurs. On avait choisi ces questions de manière à donner satisfaction à toutes les nationalités, et à maintenir le congrès dans l'ordre d'idées le plus large et le plus élevé. Voici quelques-uns des sujets proposés à l'examen des archéologues présents : Quel est l'état de nos connaissances relatives aux origines de la civilisation?— Quelle est la part d'influence qu'ont pu exercer sur les ouvrages et l'industrie primitifs les divers matériaux dont l'homme s'est servi?— Peut-on préciser l'époque du renne dans l'Europe centrale?— Quel est le degré de certitude auquel peuvent prétendre les estimations faites pour déterminer l'âge des pilotages? — A quels signes reconnaît-on le défunt sur les bas-reliefs antiques où l'on représente la mort par une scène d'adieux? — Quel but Jules César avait-il en vue pendant les dix années de son proconsulat dans les Gaules? — A l'aide de quelles insti-

Digitized by Google

tutions politiques ou ecclésiastiques la condition des classes inférieures s'est-elle améliorée à l'époque mérovingienne en comparaison de ce qu'elle était pendant la période romaine? — Quelles connaissances avons-nous sur l'activité des architectes et des autres artistes en dehors de leur patrie pendant le moyen âge? etc., etc. Il est difficile de choisir des questions plus intéressantes, mais il faut aussi reconnaître que les progrès de la science n'ont pas toujours répondu à l'impatience des savants qui les ont posées; en ces matières, cependant, il vaut mieux éveiller l'émulation en lui proposant un but ardu que de provoquer de simples discours de vulgarisation en proposant des problèmes trop connus ou trop faciles.

La première séance de la première section s'est ouverte par une conférence des plus doctes et, en même temps, des plus populaires, du philologue Geiger, de Francfort. Au moyen de plusieurs exemples empruntés à la philologie, il a montré qu'il y avait un temps où l'homme ne possédait pas d'ustensiles et se trouvait réduit au secours qu'il pouvait tirer de ses membres. Les ustensiles avaient été plutôt trouvés qu'inventés; ils étaient dus au hasard plus qu'à l'intelligence. Puis il avança l'idée que les hommes avaient primitivement habité les branches des arbres, et appuya cette hypothèse de plusieurs arguments empruntés à la structure du corps humain; il attribua même la marche droite de l'homme à l'habitude de grimper sur les arbres, et conclut en disant que l'homme était un être perfectible, parti de bien bas pour arriver à la civilisation actuelle. Ces théories provoquèrent les murmures de quelques prêtres qui assistaient à la séance, et M. de Quart, le conservateur des monuments d'art en Prusse, protesta avec indignation. L'homme, disait-il, est un Dieu tombé, tombé puis relevé par le Christ. Il invoqua l'exemple des pyramides pour soutenir que l'homme avait autrefois possédé une habileté, une civilisation aussi grandes qu'aujourd'hui (le lecteur se rappellera peut-être à ce propos le joli paradoxe d'Edgar Poë, *la Momie*), et l'exemple des monuments de l'art byzantin qui figuraient à l'exposition du Congrès, et dont les plus vieux étaient précisément les plus parfaits. Différents savants répondirent à cette sortie au nom et avec la politesse et la modération de la science. L'incident se termina sans que l'on pût dire s'il y avait des vainqueurs et des vaincus.

Toutes les séances de cette section des temps préhistoriques ont d'ailleurs présenté un intérêt sans cesse croissant, et il serait à désirer que les débats fussent publiés *in extenso*. L'incertitude qui accompagne encore ces études et qui à chaque pas ouvre un abîme devant le chercheur, la marche si prudente des investigateurs, l'importance des questions soulevées, tout cela donne à ces études je ne sais quel charme, le charme du vertige, et nous les fait préférer aux données sûres de l'archéologie de l'antiquité et du moyen âge. La section possédait un noyau de savants vraiment unique; c'étaient des archéologues proprement dits, des philologues, puis des naturalistes, tels que MM. Nœggerath, Schaffhausen, Petersen qui pouvaient poursuivre ces études dans toutes leurs ramifications, et ne rien laisser en dehors de leur examen. Les mœurs des

Digitized by Google

hommes primitifs ont été exposées dans deux conférences pleines d'humour par le savant professeur de Leipzig, M. Zestermann. Au moyen d'extraits de la Bible, d'Homère et d'autres classiques, il a dépeint la barbarie des premiers hommes. Ils mangeaient de l'herbe, et quant aux vêtements, ils n'en avaient guère. Les observations qu'un jeune voyageur, M. Smitz, je crois, a présentées à une autre séance sur les mœurs des Apadchis de la Californie, ont corroboré les recherches de M. Zestermann et jeté un jour curieux sur la civilisation de quelques-uns de nos contemporains. Ces sauvages vivent dans le plus complet état de nudité, hiver comme été; leur peau est devenue si dure, qu'ils traversent les forêts de cactus sans la moindre égratignure. Le voyageur nous a rapporté une foule d'autres particularités que je regrette de ne pouvoir reproduire.

Pour en revenir à nos ancêtres, les anthropophages étaient répandus sur toute la surface du globe, et ils apportaient des raffinements, j'allais des assaisonnements particuliers, à leur régime alimentaire. Ils buvaient le sang de leurs ennemis, et cette coutume persista longtemps, car, dans les *Niebelungen*, Hagan et ses compagnons se désaltèrent avec le sang de leurs ennemis morts, et trouve cette boisson plus fortifiante que le vin le plus généreux. Enfin, d'après les communications d'un autre membre, il existe aujourd'hui encore des anthropophages dans la Russie d'Asie, à savoir les Ostiaques, dont quelques-uns, il y a cinq ans, ont dévoré leurs propres enfants.

Je passe une foule d'autres communications pour m'attacher aux plus curieuses. Parmi les conférences d'un intérêt plus spécial, la plus nourrie et la plus serrée était celle de M. Eichwald, conseiller d'État à Saint-Pétersbourg. Il a traité des antiquités de la Sibérie; il a prouvé que les Tschudes de la Russie sont les Scythes d'Hérodote; il a raconté plusieurs traditions de cette peuplade et exposé des monuments qui ont fourni un vaste champ de discussion. Il aurait été à désirer que des monographies de cette nature eussent été plus nombreuses et que le Congrès eût discuté sur un ensemble de matériaux tous aussi imposants et aussi neufs. L'âge de pierre, l'âge de bronze ont été l'objet d'un examen approfondi. Le professeur Petersen a tracé l'histoire de l'âge de bronze, qui est, selon lui, non-seulement l'âge où on ne connaissait que le bronze, mais aussi celui où le bronze était le principal métal en usage. Enfin chacun a apporté sa pierre à la reconstruction de cette époque mystérieuse. L'analyse chimique des métaux a donné des renseignements forts précieux, et, en se fondant sur ces observations, on a prétendu que cet âge avait son origine en Angleterre. D'autres membres ont soutenu que les peuples sémitiques avaient apporté le bronze aux Européens; d'autres que les nations indo-germaniques connaissaient le fer avant le bronze. Enfin, on a prétendu que la division en âge de pierre et âge de bronze n'était pas une division générale, mais surtout une division ethnographique, dont la date diffère avec chaque pays. Ne me demandez pas de résumer ces discussions, ou même de les rapporter avec exactitude; je ne veux et ne peux que vous communiquer une idée générale du tour animé et sérieux qu'avaient pris toutes ces discussions et de la science qui y a été déployée.

Digitized by Google

La section de l'antiquité païenne a également présenté le plus vif intérêt; mais, comme je l'ai dit en commençant, il était impossible d'assister aux séances des trois sections. Je ne puis donc que vous donner un court aperçu de cette portion du Congrès. M. de Caumont siégeait au bureau, et la partie française, ou plutôt franque de l'assemblée, peu nombreuse à la première section, a joué ici un rôle fort important. Les routes romaines du Bas-Rhin, leur construction, les camps romains, la forme du *pilum* et du *gladius* et plusieurs autres points secondaires ont fixé l'attention de l'assemblée et provoqué des communications fort instructives. Au sujet des bronzes étrusques, un jeune savant, le professeur Ebers, d'Iéna, a parlé du commerce dans l'antiquité et montré qu'aucun endroit n'était assez écarté pour rester en dehors du mouvement commercial, et que l'existence de fabriques indigènes de bronzes n'était pas un obstacle à l'importation.

La topographie de la ville de Rome a été traitée par M. Parker, d'Oxford, et M. de Reumont, et le premier a exposé une grande collection de photographies des ruines les plus intéressantes de la Ville éternelle. La plus grosse question a été celle des caractères de la maçonnerie romaine et de ses différences avec la maçonnerie du moyen âge. La section de l'antiquité s'était adjoint celle des temps chrétiens pour examiner ce point si important, et presque toutes les notabilités du Congrès ont pris part à la discussion, qui s'est continuée jusque dans nos excursions, presque à chaque monument que l'on rencontrait. La supériorité de la maçonnerie romaine avait trouvé de nombreux champions, qui firent valoir la composition du mortier, les procédés de maçonnerie et plusieurs autres qualités caractéristiques. Mais un criterium exact et net reste encore à trouver, et plus d'un archéologue s'expose à prendre pour un monument romain un monument du XIIIe siècle, comme cela est arrivé à un des orateurs.

J'ai suivi avec la plus grande assiduité les travaux de la troisième section, dont les études m'étaient un peu plus familières et qui empruntaient un intérêt d'actualité aux superbes restes de l'architecture du moyen âge qui couvrent les environs de Bonn et aux trésors inestimables de l'exposition organisée pour le Congrès. Des spécialistes qui se sont voués à l'étude d'une seule école ou d'un seul monument, d'une cathédrale, et qui, dans ce cadre restreint, trouvent ce monde que d'autres cherchent sur toute la surface du globe, des *esthéticiens* qui dominent les maîtres et les écoles de tous les pays, de savants collectionneurs et tant d'autres, des amateurs, des prêtres cherchant dans l'art un secours pour la religion, tous ceux enfin qui éveillent et dirigent le goût du moyen âge se trouvaient réunis dans cette section. Leur première pensée fut pour la conservation de ces monuments qui, sous tant de points de vue, faisaient leurs délices. M. de Quast, que nous retrouvons partout et toujours sur la brèche, a fait l'histoire des mesures prises dans ce but. Il reconnaît à la France la gloire d'avoir la première organisé cette protection, sous le ministère de M. Guizot et avec le concours d'hommes tels que MM. Mérimée et Vitet. Puis il a examiné l'influence des gouvernements et celle des particuliers, qui, en Angleterre notamment, ont rendu de si grands services.

Digitized by Google

Dans ce pays l'initiative privée fait tout, et elle y fait plus que les gouvernements ailleurs. Il s'est élevé aussi contre les restaurations, presque aussi dangereuses que les détériorations, car elles se couvrent du prétexte de l'art. On croit aujourd'hui avoir tout fait en prenant le plan d'une vieille église, en la démolissant et en la reconstruisant sur l'ancien plan. Mais que devient la vénérable couleur du monument, le parfum d'antiquité, qui agissent aussi puissamment sur l'esprit que les formes architecturales? En regrattant les églises, comme on le fait à Paris, on leur enlève toute cette poésie du passé, et on choque l'œil en revêtant d'une couleur neuve ces formes si vieilles et si étrangères à notre temps. De nombreuses plaintes se sont élevées de tous côtés contre les actes de vandalisme commis dans les différents pays représentés au Congrès, et l'on a parlé des vieux monuments avec une tendresse qui aurait fait sourire si elle ne s'inspirait d'une pensée si respectable. Quand j'entendais des paroles comme celles-ci : « Un grand malheur vient d'arriver, » je croyais qu'on allait demander une souscription pour les victimes de Metz ; mais bientôt j'apprenais que la cause de l'affliction de l'orateur était moins terrible : il s'agissait d'un chapiteau endommagé, d'un badigeonnage maladroit ou d'un vitrail trop restauré. Après une éloquente réclamation de M. Dognée en faveur de l'initiative particulière, le Congrès formula le vœu que les gouvernements aussi bien que les particuliers prissent en main la conservation des monuments historiques, et que l'on cherchât, tant par la presse que par les écoles, à répandre le goût de l'archéologie.

Cette discussion a donné lieu à une intéressante communication du colonel fédéral suisse M. Huber-Saladin sur les manuscrits du monastère bénédictin de la Cava. Ces manuscrits sont en partie déjà fort endommagés et il serait urgent de les publier avant que la vétusté achève de les détruire. Le Père Morealdi, surintendant du monastère, et ses collaborateurs bénédictins, ont activement travaillé au classement de ces précieux documents, qui jettent un jour nouveau particulièrement sur l'époque lombardo-normande de l'Italie méridionale. Un *Codex diplomaticus cavensis* remplirait une grande lacune et rendrait des services signalés au monde des savants. Nous ne pouvons faire mieux que de nous associer à l'intérêt que le Congrès a témoigné à ce projet de publication, et de recommander au public savant une œuvre si désintéressée et si digne de sympathie.

L'origine de l'ogive et surtout sa diffusion en Allemagne ont formé le sujet de la seconde séance. M. de Quast l'a étudiée d'abord dans la France, qu'il connaît comme peu de Français, et a trouvé des paroles éloquentes pour admirer l'abnégation et l'unité avec lesquelles toute la nation a travaillé à nos grandes cathédrales. Puis il a examiné les premiers monuments allemands construits sous l'influence française, l'église de Hildesheim, la cathédrale de Marburg, qui fut construite par un évêque fraîchement venu de Paris, et qui est regardée par les connaisseurs comme la rivale de Cologne et de Fribourg. De ces incunables de l'art ogival en Allemagne, il a passé aux dernières productions de ce style, et nous a appris qu'au XVIIe et même au XVIIIe siècles, on construisait encore des églises ogivales en Allemagne (en France également, témoin

Digitized by Google

la cathédrale d'Orléans). A ces questions de science pure se sont mêlées des questions plus pratiques, par exemple, celle de savoir par quels moyens on pourrait éveiller le sentiment esthétique dans le peuple. L'établissement de musées a été regardé comme un des meilleurs, et l'on a discuté longuement si l'entrée devait être gratuite ou non, ou seulement gratuite à certains jours. N'était-ce pas la fable de *Perrette et du Pot au lait?* car ces musées sont encore à créer. Notre compatriote, M. Ch. Lucas, architecte, a proposé l'enseignement du dessin dans les écoles primaires, concurremment avec celui de l'écriture ; il a démontré la nécessité de multiplier les conférences artistiques et archéologiques, de donner aux expositions d'art une direction plus esthétique.

Le transport des matériaux pendant le moyen âge, qui a causé mainte fois tant d'erreurs comiques, a été discuté ici à sa véritable place, dans un pays où l'on est à peu près réduit aux briques, faute de pierres de taille. A Cologne, à l'église Saint-Géréon, je me souviens d'avoir vu un chapiteau en marbre de Carrare qui a été transporté de Ravenne à Cologne. On a expliqué par l'admiration de l'antiquité ces transports de matériaux de débris antiques si fréquents sous Charlemagne, et on est allé jusqu'à prétendre que cette admiration avait subsisté pendant tout le moyen âge. C'était peut-être aller loin, car en Italie, aux approches de la Renaissance, on voit encore des statues antiques servir à faire de la chaux.

Une série de rapports, en partie nouveaux, ont animé les séances de la section des temps chrétiens. Je ne puis qu'indiquer le sujet de quelques-uns d'entre eux : l'école de la Bourgogne du XVe siècle et son influence au dehors, — origine de l'école de Van Dyck, — priorité de l'émaillerie allemande sur la française, et tant d'autres brillantes questions dans lesquelles MM. Forster, de Quast, M. Aus'm Weerth, ont prodigué des trésors de science et d'éloquence. La question de l'émaillerie a été particulièrement intéressante, car une collection d'émaux telle que peut-être on n'en a jamais réuni figurait dans une dépendance de la cathédrale, à l'*exposition* du Congrès. Cette exposition était due aux soins infatigables du professeur Aus'm Weerth, et contenait des monuments des différents pays. L'empereur des Français avait envoyé une cassette du musée des Souverains et un autel provenant d'une église de Coblentz qui se trouve aujourd'hui à la sacristie de Saint-Denis. Le roi de Prusse avait également envoyé de précieux objets d'art, et les particuliers, les églises des bords du Rhin, s'étaient dépouillés d'objets d'un prix inestimable, que dans un autre pays on aurait craint d'exposer aux regards, à plus forte raison d'envoyer à une exposition lointaine. Toutes les époques étaient représentées dans le musée, depuis les ustensiles de l'âge de pierre et de bronze, depuis les bois de renne sculptés, jusqu'aux vases de Benvenuto Cellini. Des manuscrits ayant appartenu à plusieurs des plus grands empereurs d'Allemagne, le cor d'ivoire de Charlemagne, un jeu de cartes d'Albert Durer, des bas-reliefs antiques, et surtout d'innombrables ornements d'église, offraient l'image la plus saisissante, la plus poétique des époques qu'un peu plus loin, à l'université, le Congrès archéologique discutait avec le secours et les yeux de la science.

Digitized by Google

J'arrête ici mon récit des incidents scientifiques et artistiques du Congrès. M'est-il permis de faire part d'une impression que je n'ai pas été seul à éprouver? Le Congrès n'a pas produit, sous le rapport de la science, tout ce qu'on pouvait en attendre. Les discussions orales ne permettent jamais la même rigueur que les discussions écrites; les grandes assemblées générales n'approfondissent jamais autant que les assemblées locales, telle que l'assemblée des antiquaires allemands qui va se réunir à Erfurt, ou celle de la Société française d'archéologie, qui, cette année, tiendra sa session à Montpellier, au commencement de décembre. Mais si la science ne tire pas les plus grands résultats immédiats de ces Congrès internationaux, elle s'y prépare de puissants secours par les relations que ces réunions font naître entre les savants. Cet effet a été hautement proclamé par tous. Les relations constituent l'influence vivante, continue, vraiment internationale, qui survit aux Congrès et forme les liens les plus indissolubles entre la science des différents pays. Vous dirai-je encore un résultat assez plaisant de ces réunions internationales? On y fait connaissance avec ses compatriotes, et, en se trouvant sur le sol étranger, on se présente et on va serrer la main à des savants qu'on avait rencontrés cent fois à Paris sans les connaître ou sans qu'on eût l'occasion de faire connaissance avec eux. Plus d'un Français a rapporté du Congrès de Bonn sa nomination de membre de la Société française d'archéologie.

Ces relations ont été surtout favorisées par les nombreuses excursions que le Congrés a faites dans les environs de la ville. La compagnie des chemins de fer rhénans a mis trois ou quatre trains spéciaux à notre disposition, et chaque jour une armée d'archéologues, portant à la boutonnière un ruban rose et blanc (combien de personnes auront été ainsi décorées une fois dans leur vie, pendant huit jours!), se répandait sur les bords du Rhin, dans les montagnes, dans les églises ou les ruines des vieux *burgs*. Hâtons-nous d'ajouter que les grâces de la femme n'étaient pas exclues de ces savantes promenades. Puis on se réunissait à un dîner commun, et le *Liebfrauenmilch* (lait de otre-Dame) ou quelque autre noble vin du Rhin coulait en l'honneur des dames, du Rhin, des gloires de l'assemblée, de l'Allemagne, de la France, du présent, du passé. Qui pourrait reproduire ces toasts si chaleureux et si mesurés, cette conversation internationale et cette franche gaieté au milieu de cette belle nature? On visitait des églises, on remplissait son carnet de notes, on examinait chaque moulure au microscope ; puis on se délassait à une fête rustique (la kermesse de Schwarzrheindorf) ou devant un excellent orchestre allemand, qui ne jouait que du Donizetti ou du Verdi (Il faut venir en France pour entendre de la musique allemande!). L'excursion de Heisterbach mériterait d'être décrite. L'illumination de la ruine aux feux de Bengale, la retraite aux flambeaux, le chant pathétique du *Gaudeamus*, laisseront de cette soirée une trace profonde dans notre imagination. La visite de la ville de Cologne fut l'apogée de cette fête continuelle. Qui n'a pas vu Cologne ne comprend pas la grandeur artistique du moyen âge et la puissance d'une ville patriotique. Notre passage dans les innombrables monuments de la ville me

Digitized by Google

paraît à l'heure qu'il est un rêve les yeux ouverts. C'était le *Rathhaus*, où, dans l'admirable salle hanséatique resplendissante d'or et de couleurs, le bourgmestre nous souhaitait la bienvenue; c'était le Gurzenich, avec sa salle de concert unique au monde, dans laquelle, et c'est tout dire, Ferdinand Hiller dirige l'orchestre ; puis c'étaient des chapelles, des cryptes immenses, le musée, le trésor du Dôme (dont un seul coffre est évalué six millions) éclairé de cent bougies, parfumé d'encens; puis la cathédrale elle-même, le chef-d'œuvre de l'art gothique, les vastes chantier dans lesquels les générations actuelles achèvent l'œuvre du passé, et dans lesquels la science complète ce que la foi a commencé : tous lieux de recueillement et de fêtes, d'activité, de tristesse, vaste épopée où chaque sentiment humain trouve un chef-d'œuvre qui lui correspond. Cette cité est prodigieuse et les hommes d'aujourd'hui rivalisent avec leurs grands ancêtres pour maintenir dans sa grandeur la reine des villes du Rhin. Un particulier a donné près d'un million pour la construction du musée, et un pauvre prêtre a réuni, en s'imposant mille privations, une partie des trésors qui l'enrichissent. Dans les chantiers de la cathédrale on croit voir, à côté du grand monument du moyen âge, les hommes du moyen âge, un peuple se dévouant à une œuvre unique, et se courbant, comme dit Musset, sous le vent des cantiques,

Comme au souffle du nord un peuple de roseaux.

Ce sont là de ces spectacles devant lesquels l'art triomphe du scepticisme, et où le croyant et l'incrédule s'unissent dans une même admiration.

Le concert que la ville de Bonn nous a offert était encore une de ces fêtes de l'art, un concert uniquement composé de musique de Beethoven, le plus grand des enfants de Bonn. Dans un petit théâtre d'un goût délicieux était réuni un public d'élite formé des membres du Congrès et des personnes les plus distinguées de Bonn. L'ouverture d'Egmont, la scène et l'air : *Ah! perfido!* et les chansons de Claire d'Egmont, chantées par Mlle Radecke, de Cologne, un concerto pour violon exécuté par M. L. Strauss, composaient la première partie de ce concert, dirigé par M. Wenigmann, d'Aix-la-Chapelle ; la symphonie en ut mineur nous rappela, par sa parfaite exécution, les plus brillantes séances du Conservatoire.

Un dernier mot du Congrès. Il se réunira l'année prochaine à Bâle. On avait proposé la France et Strasbourg; mais personne n'a défendu ce projet. On avait aussi proposé Copenhague, et une notable partie de l'assemblée inclinait pour cette ville, qui possède de superbes collections et une société d'antiquaires célèbre dans toute l'Europe. Mais la proximité de la Suisse décida des suffrages de la majorité, et l'année prochaine nous retrouverons un peu plus haut ce bon vieux Rhin, auquel nous nous sommes tant attachés pendant ces huit jours. Je crois vous avoir déjà dit, Monsieur, que la Société française d'archéologie se réunissait à Montpellier le 1er décembre. Peut-être s'y retrouvera-t-on.

E. MUNTZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES : PORTE-SAINT-MARTIN, *Cadio*, par GEORGE SAND : VARIÉTÉS, *la Périchole*, par MM. MEILHAC et LUDOVIC HALÉVY.

Les derniers romans de Mme Sand, depuis et même avant le *Marquis de Villemer*, sont du genre ennuyeux. Voilà certes un bien gros mot, et qu'on hésite à prononcer contre un écrivain de génie dont quelques livres dureront plus longtemps que les plus durables parmi les ouvrages contemporains ; mais il faut en prendre son parti : depuis tantôt une quinzaine d'années, Mme Sand s'amuse à nous ennuyer, et, à certaines allures qu'elle a, on dirait même qu'elle en a fait la gageure. Tant d'insistance à ne mettre en scène que des personnages impossibles; tant de goût à ne leur donner que des sentiments introuvables; cette espèce de société vaporeuse et fluide, toute composée de purs esprits, qui fait de chacun de ses romans comme un de ces Elysées bleuâtres et virgiliens où l'ombre d'Enée croit toujours apercevoir l'ombre de Didon ; ces passions subtiles et fuyantes comme des brouillards, tout cet horizon indécis et vespéral, c'est un peu fatigant, et vivent les chauds contours du matin et les brillantes ardeurs du midi ! vivent les beaux jours d'*Indiana* et de *Valentine*, les grands jours de *Lélia*, et ces *Lettres d'un voyageur* qui valent mieux que la *Nouvelle Héloïse*! C'était le temps où l'on imitait Rousseau, où l'on allumait sa propre flamme à ce puissant tourbillon de feu et de fumée qui fut Jean-Jacques ; c'était le bon temps. Aujourd'hui, on imite assez péniblement Mme de La Fayette ; on raffine sur les sentiments qu'on n'éprouve plus, on est plus artiste, ou, pour mieux dire, on a plus d'art que jamais ; mais la vraie flamme est éteinte ; les passions que peint aujourd'hui Mme Sand ressemblent à la lampe de Davy ; elles jettent encore une certaine lumière, mais elles ne nous laissent redouter aucune explosion.

Cette évolution du talent de Mme Sand durant ces quinze dernières années est véritablement tout ce qu'il y a au monde de plus intéressant, et la

Digitized by Google

critique se proposerait difficilement un plus curieux sujet d'étude. Nous l'avons abordé une fois déjà ici même, et nous avons essayé de montrer comment l'auteur d'*Indiana* avait abouti aujourd'hui juste à l'opposé de son point de départ et tournait le dos à la grande route de sa jeunesse ; nous avons indiqué qu'à notre avis cette conversion était regrettable et répandait un certain froid sur ses dernières œuvres, que dans le *Marquis de Villemer* Mme Sand n'était arrivée au plein succès qu'en se réchauffant un instant à l'ancien foyer, et que même ce marquis de Villemer serait un peu transi sans l'incendie final ; mais ce sont toutes idées sur lesquelles il n'est pas inutile de revenir, parce qu'il y a là évidemment toute une poétique et un système. On ne saurait contester que le chemin parcouru par Mme Sand depuis son premier roman n'accuse, à quelques défaillances près, un progrès très sensible dans le spiritualisme. Chaque jour ses héros perdent un peu de corps pour acquérir plus d'âme ; ils dépouillent d'heure en heure tout ce qui reste en eux de la matière et des sens ; à la fin, ils se transfigurent absolument, et encore un peu on n'aurait plus sous les yeux que des symboles. Afin de les sanctifier davantage, elle leur a même ôté, dans ces derniers temps, ce divin attribut, la beauté, sans doute comme étant encore trop matériel ; elle les a fait laids à plaisir, de telle sorte que leurs visages, d'ailleurs disgracieux, ne fussent éclairés et ennoblis que par le rayonnement de leur vertu. Nous avons vu cela dans la *Famille de Germandre* et dans bien d'autres romans, y compris ce *Marquis de Villemer* qui finit par plaire (on ne sait pourquoi, si ce n'est qu'il est fort pédant) à Caroline de Saint-Geneix. Supprimer la beauté, c'est bien grave ! Prétendre imposer à notre admiration des âmes toujours mal enveloppées, c'est dangereux ; on se dégoûtera de ces âmes si belles à cause de l'enveloppe. Mieux valaient, à tout prendre, nos jeunes premiers d'autrefois, aussi braves que beaux et aussi honnêtes que braves ; mieux valaient même, à la grande rigueur, les ténébreux du romantisme, les Didier et les Antony, avec leur tristesse éternelle et leurs phrases interminables ; on comprenait l'intérêt, d'ailleurs passager, qu'inspiraient leurs malheurs et leurs doléances. Tous bâtards ! Il fallait bien les plaindre et les aimer un instant.

Mais le héros actuel de Mme Sand, le petit monsieur parfait, mais incompris, qui répare sans bruit toutes les sottises des autres, incapable d'en commettre lui-même, tant il raisonne bien et sagement sur toutes choses, y compris ses plus brûlantes passions ; ce modèle d'honneur modeste et de délicatesse muette, laid à faire peur, qui attend patiemment son jour, tandis que ses rivaux s'usent l'un après l'autre autour de lui, celui-là est vraiment ennuyeux et insupportable. Mme Sand, pour le consoler, le venger et même le glorifier d'être si laid, lui donne sans cesse le beau rôle. Non-seulement c'est lui qui aime le mieux, mais c'est encore lui qu est le plus aimé. Eh bien, voilà qui n'est pas vrai. Ce réparateur éterne n'inspire qu'une sympathie médiocre au lecteur, et dans la vie, si par hasard on le rencontre, il ne doit guère inspirer qu'un éloignement assez voisin de la répulsion. Il est trop étranger à l'espèce ; l'homme n'est ni si laid, ni si bon que cela. Mme Sand, en donnant tant de relief et tant de

Digitized by Google

succès à ce bizarre assemblage de vertu et de disgrâce, n'a fait qu'un être de raison, toujours le même, qui vit (ou plutôt ne vit pas) dans une atmosphère inaccessible à l'amour un peu étourdi des jeunes filles. En les rendant toutes ou à peu près toutes amoureuses de ce singulier personnage, Mme Sand a certainement une intention moralisante, mais le sermon tombe à faux. Les plus sages filles du monde choisiront toujours, pour y placer leur cœur, un extérieur un peu moins effrayant, dût l'intérieur être proportionnellement moins parfait et moins pur.

Veut-on savoir ce qui manque, suivant nous, aux derniers romans de Mme Sand ? Il y manque un tout petit ingrédient, mais indispensable : la jeunesse. Il n'y en a plus, mais plus du tout, depuis une quinzaine d'années, dans ses œuvres ; et c'est la mortelle lacune que les gens de bonne foi y déplorent. Que d'art ! que d'adresse et de supériorité à idéaliser un personnage, à le tirer du commun, à le grandir, à l'embellir ! Donnez à Mme Sand la première blanchisseuse venue (oui, une blanchisseuse, la plus difficile à surfaire de toutes les professions), si elle s'est mis en tête d'en faire son héroïne, dès la deuxième page, il n'y aura pas de duchesse qui soit égale à cette laveuse. Mme Sand fait avec sa plume ce que les peintres font avec leur pinceau. Pour ces derniers une faneuse, même dans sa moins poétique réalité, est aussi belle et bonne à peindre qu'une impératrice. Ils y trouvent leur compte, et ils peuvent en faire un chef-d'œuvre qu'une bonne moitié du public appréciera beaucoup plus qu'un portrait officiel. Dans un livre, la chose est plus difficile. Il est fort épineux d'idéaliser quelque rustaude au point d'en faire le premier personnage et le grand moteur d'une intrigue émouvante. Là on est obligé de la faire parler, et c'est l'écueil. Encore une fois, heureux les peintres, leurs paysannes ne parlent pas ; celles de Mme Sand parlent une langue admirable, qui est son triomphe. Et quelle noblesse elle leur donne ! quelle grandeur elle leur imprime ! Se rappelle-t-on ce qu'elle a su faire de tous ces forgerons de la *Ville noire* ? Il faut s'incliner avec une admiration respectueuse devant cette faculté de transfiguration, devant cette puissance d'idéal qui est le propre même du talent ou du génie de Mme Sand.

Mais tout cela n'est point la jeunesse. Mme Sand lui a dit adieu avec une préméditation cruelle ; elle n'en veut plus entendre parler, et elle en médit même à l'occasion. Tous les amours qu'elle introduit aujourd'hui dans ses romans ont un petit air rassis et raisonnable qui vous gèle tout d'abord ; ce sont de petits vieux avec un catéchisme. A la bonne heure les jolis gaillards d'autrefois ! On croirait du moins qu'en renonçant ainsi à cette allure jeune, hardie, aventureuse (quelquefois immorale, soit ! mais puissante et sympathique), l'auteur de *Valentine* et de *Jacques* a du moins acquis cet unique fruit de l'expérience, ce prix suprême de la vie, le seul bien, la seule vraie vertu qu'elle nous apporte, à savoir, l'indulgence. N'est-il pas vrai que c'est à peu près tout ce qu'une âme saine et forte acquiert à vieillir ? Qu'il est profond, ce mot de Joseph de Maistre : « Je ne connais pas le cœur d'un coquin ; je connais le cœur d'un honnête homme : c'est hideux. » Oui, c'est hideux, et voilà pourquoi l'indulgence grandit chaque jour avec l'âge et l'homme apprend à pardonner aux au-

Digitized by Google

tres en même temps qu'à se connaître lui-même. Aussi, ce qu'on a le droit d'attendre d'un romancier qui a renoncé à peindre les passions violentes, qui a pris à tâche, en se calmant, d'appliquer ses fines analyses à des caractères discrets dont la générosité même se dissimule et se dérobe, d'un romancier qui enfin a vieilli, c'est précisément ce rare et infini mérite, la sympathie, l'indulgence, le perpétuel *homo sum* qui fait compatir à soixante ans ceux qui ont pratiqué à vingt-cinq. Eh bien, cette indulgence, cette sympathie, cette douce et adorable clémence des âmes éprouvées, on la cherche en vain dans les derniers romans de Mme Sand. Lisez-en avec soin les trois quarts, vous verrez que tout y est d'une morale rigide, austère, excessive et même rageuse à l'occasion. L'amour, qui fut le Dieu, est devenu la victime ; l'idole des premiers jours s'est changée en tête de Turc. Ce personnage ennuyeux, pédant, sermonneur et rajusteur, triomphe sur toute la ligne ; l'amant, si fêté autrefois, est honni et vilipendé ; on lui demande à tout bout de champ si ses intentions sont pures ; est-ce qu'il le sait ? On prétend tracer à chaque instant cette limite si élastique entre le bien et le mal, on la trace avec une rigueur inflexible ; les plus épineux cas de conscience, on les résout avec une décision qui ressemblerait à de la naïveté si l'on ne savait d'ailleurs à quoi s'en tenir ; enfin le romancier a cédé la place au moraliste. On regrette le romancier.

Et puis les moralistes, parlons-en. Il y a les Senèque, qui louent Diogène et qui boivent le falerne dans l'or. Il y a les Pascal, qui, dans certains moments, joueraient tout l'homme à croix ou pile. Il y a les La Rochefoucauld, qui cherchent perpétuellement le honteux dessous des choses. Le mieux est vraiment de vivre comme on peut, sans souci de ces gens-là, avec cette simple conviction qu'il faut être pour soi aussi sévère et pour les autres aussi indulgent que possible. La pratique de la vie et le petit penchant que chacun a pour sa propre personne rétablissent suffisamment la balance. Mais il s'agit de Mme Sand. On ne peut s'empêcher de remarquer ce goût de rigidité qui s'est emparé d'elle depuis qu'elle fait des romans avec sa tête et non plus avec son cœur. On ne peut s'empêcher de regretter que cette grande pitié, qui est l'acquit de notre siècle et qui devrait être le lot de ces âmes d'élite, cette secourable compassion qui fait tout comprendre, n'ait pas accompagné jusqu'au bout les autres dons qu'elle a reçus en partage. Elle en est venue aujourd'hui à prêcher le détachement, l'immolation, le renoncement, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus contraire, quand on y songe, à la liberté et à la destinée même de l'homme. Il y aurait des volumes à écrire là-dessus. Cette force d'expansion, cette jeunesse impétueuse qui nous pousse en avant avec nos passions pour lois et notre conscience pour juge, il fut un temps où Mme Sand n'en médisait pas, un temps où elle y voyait l'énergique et légitime impulsion de l'humanité vers le bonheur. Aujourd'hui, elle n'y voit plus qu'une monstrueuse rage d'égoïsme, une brutalité sauvage et aveugle ; qui est la négation même de la liberté et contre laquelle il faut relever toutes les digues de la vieille morale. Soit ! mais la question est de savoir si c'est vraiment cette morale-là qui fait les hommes.

N'insistons pas, nous n'en sortirions jamais ; et d'ailleurs nous serions

Digitized by Google

bien loin de *Cadio*, s'il n'était pas évident que ce *Cadio* n'a été pour nous qu'un prétexte. Le roman n'a pas réussi complétement, la pièce n'a réussi qu'à moitié, et on s'accorde à dire qu'il y a un peu de la faute de l'arrangeur, M. Paul Meurice. Quant à M. Roger, lui-même reconnaît qu'il a échoué ; à qui la faute ? Les amours raffinées d'un illuminé breton et d'une voyante bretonne, en pleine chouannerie, sont-elles bien faites pour saisir et frapper le public de la Porte-Saint-Martin ? Il est permis d'en douter. Ce Cadio, devenu capitaine dans l'armée de Hoche, après avoir commencé par être un joueur de biniou sentimental au service des chouans, tient un langage que n'expliquent ni son ancienne ni sa nouvelle profession. Il parle encore mieux que la Petite Fadette, ou François-le-Champi, ou le Grand-Farinier, ou Germain, le fin laboureur, et tous ces paysans auxquels Mme Sand a prêté de si grands sentiments et une si délicate éloquence. Il raffine, il subtilise, il évapore en fumée ; déjà dans le roman il ne touchait plus terre ; dans la pièce il est complétement fluide. Il a des visions, des extases qui rappellent un admirable personnage de Walter Scott, le Balfour des *Puritains* ; mais quelle différence ! Balfour est le plus vivant des fanatiques ; Cadio est le plus empaillé des sorciers. On peut en dire autant de la Korigane et de tous les autres personnages, et même de ce délégué de la Convention qui débite des phrases si ronflantes pour donner du cœur aux pacificateurs de la Vendée. Le fait est que tous ces gens-là ne vivent pas, ils n'ont que l'apparence de la vie, et quelquefois ils s'expriment comme le grand Cyrus. Faut-il en accuser M. Paul Meurice ou Mme Sand ? Tous les deux ont évidemment du penchant pour ce genre particulier de préciosité sentimentale qui remplace aujourd'hui la passion vraie et la chaleur sincère ; M. Paul Meurice en tient encore plus que Mme Sand, et quelquefois, avec les intentions les meilleures, il pousse jusqu'au Louis Enault. Il ne faut pas trop s'en étonner. Toute l'école en a dans l'aile, et c'est un des côtés par lesquels M. Victor Hugo et ses meilleurs disciples tiennent directement à Corneille. Comme lui, ils ont du grand, et personne ne le conteste, mais comme lui aussi ils ont des manières, du joli, une recherche bizarre de coquetterie littéraire. Enfin *Cadio* n'est pas ce qu'on appelle un succès.

La *Périchole*, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, fournira certainement aux Variétés une plus longue carrière. Ce n'est pas qu'il n'y ait, là aussi, beaucoup à dire, et on ne s'en est point fait faute. On s'est plaint surtout du gros hoquet de Mlle Schneider. On a remarqué que le sujet de la pièce était emprunté au *Carrosse du Saint-Sacrement* de M. Prosper Mérimée ; que la jolie lettre où la *Périchole* annonce à son amant qu'elle va le tromper pour cause de famine, était la lettre de Manon Lescaut mise en vers ; qu'il y avait dans la pièce des excès de toute sorte, des scènes trop longues et aussi des scènes trop vives. Peut-être la plupart de ces griefs sont-ils fondés. Mais quel talent sympathique et fier que celui de MM. Meilhac et Halévy ! Même dans la *Belle Hélène*, que de jolies choses ont semées ces spirituels profanateurs ! Et *Barbe-Bleue!* et la *Vie parisienne!* et la *Grande-Duchesse ;* le premier acte de la *Grande-Duchesse* est un chef-d'œuvre. Ils excellent à mettre dans la co-

Digitized by Google

médie la plus émoustillante juste le petit grain de sentiment qu'il y faut pour que tout soit au mieux. Ce sont des malins qui savent très bien qu'une moitié de larme se cache parfois dans l'œil le plus démesurément ouvert à la gaieté et au rire. Et ils l'y mettent, et ils l'y posent aussi coquettement que possible, comme une mouche sur une joue florissante, pour lui donner du ton et du relief. C'est à merveille ; et quant à moi, j'aime surtout chez eux ce grand art de pousser, dans l'excentricité même, cette petite pointe de sentiment tendre qui ne gâte jamais rien. On se rappelle l'éloquent quatrain de Musset sur Manon :

Ah ! folle que tu es,
Comme je t'aimerais demain si tu vivais !

Oui, on l'aimerait, et l'on aime la *Périchole*, et la *Grande-Duchesse*, et *Boulotte*, et *Métella*, et toutes ces jolies filles d'Halévy et Meilhac; on les aime parce qu'elles sont vraies, bouffonnes et humaines tout ensemble, ironiques et affectueuses, et toutes pleines de grâce, comme des vierges qu'elles ne sont pas, et toutes relevées de vraie gentillesse, des femmes enfin et tout ce qui s'ensuit, des Parisiennes jusqu'au bout des ongles. Cette *Périchole* est une des plus adorables ; si légère, si accorte à porter la vie, si insouciante même dans ses plus grands chagrins, si amusante ! Amuser, c'est le grand point, n'est-il pas vrai ? et pas une n'y manque ; toutes nous amusent, et nous égayent, et nous agréent par un je ne sais quel air de fine gaieté qui est en elles. Très vicieuses mais point communes ! Elles tiennent cela de leurs créateurs, dont l'esprit est justement l'opposé de cet esprit commun et trivial qui court les rues. Avec moins de franchise que les grands comiques et moins de bonhomie que les vrais comiques, tels que Labiche et son école, ils possèdent en propre un genre particulier de comédie toujours aimable et quelquefois forte, qui va aussi loin dans la fantaisie que les meilleures farces italiennes, et aussi loin dans la réalité que les crudités souvent désagréables d'un Alexandre Dumas fils. Etre tout ensemble gai et profond sans grossièreté, ce n'est pas une petite affaire : ils y réussissent les trois quarts du temps.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Les théâtres, naguère déserts, voient accourir de nouveau le public fidèle. La musique force toutes les portes ; elle envahit les scènes les plus réfractaires. On l'associe maintenant aux pièces insensées, œuvres des génies de notre époque. MM. Hervé, Lecoq, Offenbach sont les maîtres qu'à présent l'on révère, et ils règnent partout. Il n'est point permis de les discuter, il faut les admirer ou se taire. M. Wagner seul a des partisans plus intraitables. Eux, du moins, nous procurent quelque distraction, de la gaieté, l'oubli ; M. Wagner n'accorde ses violons et ne fait sonner ses trompettes que pour nous exposer ses visées de métaphysique transcendante. On en rit bien aussi, mais non sans grave migraine. Cet hiver, l'Opéra, le Théâtre-Lyrique, le Théâtre de la Renaissance, concourront pour nous exhiber l'œuvre entier de ce grand homme tant discuté en France et qui l'est bien plus en Allemagne. Tout à la fois nous verrons sur nos scènes musicales *Rienzi*, *Tristan et Iseult*, les *Maîtres chanteurs de Nuremberg*. On parle aussi de reprendre *Tannhauser*. Ce sera l'année des opéras de Wagner, comme l'on eut, il n'y a pas si longtemps, l'année des *Don Juan*. M. Wagner gouvernera seul nos théâtres et nos concerts. Ce sera une courte usurpation ; après quoi l'on reviendra tout simplement à des maîtres plus humains, à ceux que nous apprenons à admirer tous les jours davantage, à Rossini, à Félicien David, à Ambroise Thomas, à Hérold, à Halévy, dont on va reprendre avec éclat le *Val d'Andorre*, la *Reine de Chypre* et *Charles VI*, le seul opéra français qui, en France, ait mis à la scène le drame de notre nationalité.

Un favorable augure accompagne la réouverture du Théâtre-Italien. Maintenant il nous est permis d'espérer que cette scène va voir renaître les belles soirées d'autrefois, et qu'un genre illustré par de grands virtuoses et par de grands maîtres pourra se maintenir sans déchoir. Le beau, quelles que soient ses manifestations, nous charmera toujours. Musique du passé, du présent ou de l'avenir, musique du Nord et du Midi, peintres et musiciens, maîtres d'écoles différentes, encensés ou honnis, acceptés ou discutés, nous voulons tout applaudir, à la condition qu'on nous permettra de ne point louer ce qui ne mérite point d'être loué, qu'on n'imposera point à notre admiration le culte des choses médiocres ou mauvaises, et qu'on nous autorisera à respecter les croyances saines, les traditions éprouvées et aussi tous les progrès.

Digitized by Google

Quel répertoire que celui du Théâtre-Italien! Voilà longtemps qu'on nous en a égrené le séduisant chapelet, et chaque hiver nous retombons sous le charme. Ces partitions depuis si longtemps connues, elles nous semblent toujours nouvelles. On se rappelle la trouvaille heureuse que, il y a quelques années, en 1860, je crois, le théâtre de l'Opéra-Comique fit du petit chef-d'œuvre posthume de Donizetti, *Rita*. Pauvre Donizetti! il avait improvisé cet acte preste et court dans les derniers instants lucides qui ont précédé la chute de ce génie éclatant et aimable. Quelques jours après, la nuit obscurcissait pour toujours cette imagination puissante qui, aux souriantes heures de l'inspiration, avait écrit les mélodies élégantes et faciles de *Don Pasquale* et de l'*Elisire d'Amore*, et qui, aux moments virils, avait créé *Lucie*, la *Favorite*, *Anna Bolena*, *Don Sebastien*, *Lucrezia*, tant d'œuvres brillantes et fortes que nos théâtres lyriques devraient reprendre et qui sont inconnues ou mal connues à Paris. Au Théâtre-Italien, Donizetti n'est point ainsi abandonné, et chaque fois qu'une partition de ce maître reparaît à la scène, elle y retrouve la faveur d'un public très délicat et très éclairé. La *Lucrezia* a été accueillie avec une sympathie toute nouvelle l'année dernière, et Mlle Krauss s'y révéla cantatrice de talent, tragédienne admirable. Cette année, c'est la *Lucia* qui, de tout l'œuvre de Donizetti, semble plus particulièrement solliciter l'attention et l'enthousiasme des dilettanti de Ventadour. Ce commencement de saison et son défilé de pièces nombreuses reprises avec éclat et rapidement remplacées, en nous exhibant, avec un luxe inaccoutumé, presque tout ce que l'Europe compte encore d'excellents virtuoses, nous font présager une campagne conduite tambour battant, mais aussi d'un pas triomphant. En quelques jours nous avons pu assister à la représentation de *Lucia di Lammermoor*, de *Rigoletto*, de *Crispino e la Comare*, de *la Traviata*. On nous annonce la *Contessina*, *Fidelio*, *la Croisade des Dames*, traduite de l'allemand en italien à l'imitation de la *Martha*, de M. de Flotow; *Otello*, avec Mlle Krauss et M. Tamberlick, et bien d'autres.

Nous avons eu plusieurs débuts et plusieurs rentrées. Mlle Lella Ricci, une débutante, est fille et nièce des deux frères Ricci, auteurs favorisés dont la partition est devenue populaire à Paris depuis que Mlle Patti l'a adoptée et en a fait une de ses gloires. A Ventadour, Mlle Ricci est à peu près comme chez elle. Le public lui a fait l'accueil qu'il réserve aux enfants de la maison. On s'est plu à espérer qu'elle triomphera plus tard dans le rôle d'Annette, comme Mlle Patti triomphait hier, et on l'a applaudie parce qu'elle a su faire déjà très gracieusement les honneurs de l'œuvre sémillante que deux compositeurs, son père et son oncle, ont écrite en mariant l'inspiration heureuse de leur imagination dans une collaboration fraternelle que la mort seule a pu diviser. Mlle Lella Ricci est toute jeune, elle est jolie et se met bien en relief dans ce rôle joyeux et léger. Comme elle n'était nullement émue, elle a prouvé qu'elle peut déjà nous donner plus que des promesses. On l'a applaudie, mais point de tous côtés avec une égale ferveur; elle a été diversement appréciée, mais en dehors de toute hostile comparaison avec sa fascinante devan-

Digitized by Google

cière. Elle chante bien, sa voix est agile et souple ; toutefois dans les notes élevées, l'organe, forcé mal à propos, devient criard et nasille. Mlle Ricci remplacera Mme Tiberini dans le rôle de la *Contessina* du prince Poniatowski.

M. Palermi et M. Ciampi ont également débuté dans *Crispino e la Comare*. M. Ciampi qui succède à Zucchini dans le rôle de Crispino, n'a peut-être point l'ampleur bouffonne, le comique de bon aloi, la sincérité joviale de son prédécesseur ; mais il ne laisse pas d'être amusant, de mettre par moments le public en bonne humeur et de faire preuve comme comédien d'une intelligence qui n'est point à dédaigner. D'ailleurs la voix est bonne et la méthode pure. M. Ciampi sait chanter, qualité peu commune chez un bouffe. Dans la *Contessina*, c'est M. Ciampi qui remplacera M. Scalese. M. Palermi, qui débutait dans le rôle très médiocre réservé aux ténors par les auteurs de *Crispino e la Comare*, a su rallier à sa cause un public sagace, qui sait faire la part des circonstances périlleuses. Mlle Ricci, devant les dilettanti difficiles qu'elle abordait pour la première fois, avait montré la témérité d'un soldat qui monte à l'assaut ; mais M. Palermi tremblait, et de manière à tout compromettre. Cependant sa voix jolie se dégageait par moments, et l'on s'est aperçu que l'on avait affaire à un chanteur de mérite. Vite on a applaudi. Ce ténor bienvenu a la voix flexible et légère qui depuis tant d'années fait défaut au Théâtre-Italien et dont la présence nous vaudra un retour au répertoire de Rossini et des vieux maîtres. M. Palermi, rassuré, a pu montrer tous ses talents. Sa voix manque peut-être d'accent et de couleur ; néanmoins elle est sympathique.

A la fin de novembre, Mme Patti nous quitte. Avant qu'expire ce délai bien court, elle veut se montrer à nous dans tous les rôles de son répertoire. Elle a déjà chanté la *Traviata*, *Lucia* et *Gilda*, dans *Rigoletto*. Elle y a triomphé comme toujours, mais combien plus elle sait s'y montrer pathétique et touchante ! La virtuose de concert, l'oiseau merveilleux cède de plus en plus à la cantatrice de théâtre, à l'actrice lyrique, à la dramatique interprète d'une musique brûlante et pathétique. Certes Fraschini est sublime quand il chante *la bell'alma innamorata*, et l'on peut saluer en lui le dernier des grands ténors italiens ; mais à côté de lui, Mme Patti ne défaille point ; elle porte son rôle avec une force, avec une ardeur incomparables. Dans *Gilda*, personnification douloureuse d'une pauvre existence qui s'épanouit en un sourire et se brise prématurément dans le désespoir, elle a des élans qui font tressaillir et troubleraient l'âme la plus indifférente. Elle n'a rien perdu de ses qualités. Sa voix a tout son velours, la vocalisation n'est pas moins aérienne ; mais la méthode s'épure et se complète, le chant est plus large, plus vibrant, plus passionné. Dans le quatuor de *Rigoletto* chanté avec un ensemble merveilleux par quatre artistes d'élite, Mme Patti, Mlle Grossi, M. Delle-Sedie et M. Fraschini, la patricienne cantatrice a mérité tous les suffrages : on l'a comparée à Mme Malibran et à Mme Pasta. Il nous semble que l'on s'égare ; Mme Patti nous rappelle surtout Mme Frezzolini.

MAURICE CRISTAL

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 octobre 1868.

L'Espagne serait-elle tout à fait réveillée? Le pronunciamiento de Cadix a fait un beau chemin; plus heureux que ses devanciers, il a déjà eu pour résultat de briser un trône, d'éconduire hors du territoire une reine et une dynastie et de lancer l'Espagne dans les émotions et dans les surprises palpitantes d'un mouvement révolutionnaire. Les Espagnols veulent donc, à tout prix, que nous les prenions au sérieux; tout ce monde de cape et d'épée qui s'agite derrière les montagnes, où il joue constamment ses pantomimes militaires, veut absolument suivre l'exemple des nations raisonnables et opérer lui aussi sa rénovation. La besogne est à moitié faite, et déjà la muse de l'histoire, que nos fantasques voisins avaient tant de fois dérangée pour d'inutiles récits, grave et recueillie, burine une des plus intéressantes pages des annales contemporaines, page déjà été écrite pour d'autres peuples et pour d'autres dynasties. Les Espagnols, cependant, ne font rien comme tout le monde; ils savent embellir leur histoire d'incidents et de traits qui conserveront toujours à ce peuple sa grande tournure héroïque et sa gaieté native. Il a rompu avec la coutume des révolutions, qui est de tout saccager et de tout briser; il n'y a eu d'autre sang versé que le sang d'Alcolea et d'autre victime un peu notable que ce brave marquis de Novaliches, a qui la pronunciamiento a brisé la mâchoire; il a l'estime du peuple espagnol et l'hommage de ceux qui l'ont vaincu. Après ce combat d'Alcolea, qui a ouvert à l'insurrection les portes de Madrid et qui a décidé les provinces hésitantes à se prononcer, il n'a plus été question de bataille; la révolte, élevée à la hauteur d'une révolution, s'est promenée, majestueusement drapée, dans les rues de la capitale, le fier sourire aux lèvres, ne demandant qu'à prodiguer des faveurs et à tout prendre sous sa protection. Il semble même que, pour la circonstance, les vices inhérents à la nature espagnole se soient donné un peu de relâche et n'aient pas voulu troubler la sérénité de ces jours de délivrance. « On illumine et on fait de la musique, » nous disaient les dépêches. Toute la révolution espagnole est dans ce télégramme. Elle passe allégrement sa lune de miel.

Digitized by Google

La royauté a été préservée de tout outrage ; l'heureuse circonstance de la présence de la reine à Saint-Sébastien a sans doute favorisé cette courtoisie, peu commune à l'ivresse démocratique, qui s'est assouvie sur des écussons et sur des emblèmes. Le cri dominant de cette révolution, à laquelle le peuple des villes a fini par s'associer, a bien été partout : « A bas les Bourbons! » et cependant on n'a pas tenu à signifier à l'héritière de cette race la décision de la volonté populaire ; on n'a pas couru après elle pour la rattraper avant son arrivée à la frontière, la ramener à Madrid, lui infliger la torture de sa déchéance et la livrer aux fureurs des passions politiques. On a laissé cette dernière personnification d'une royauté qui eut son éclat s'expatrier tristement, entourée de ses affections de famille et des quelques amis que le malheur laisse autour des princes fugitifs comme un souvenir de leur grandeur et une consolation de leur infortune.

Pendant que le maréchal Serrano, vainqueur de Novaliches, faisait à Madrid une entrée bruyante et recevait les ovations populaires, pendant que les habitations se pavoisaient et que l'air s'emplissait de clameurs joyeuses, dans un coin de l'Espagne la famille royale faisait solitairement et à la hâte ses apprêts de départ. Le maréchal Concha, dernier et vacillant défenseur de la monarchie expirante, venait d'abandonner la partie et d'enlever à Isabelle son dernier espoir. Une nuit entière se passa en hésitations; on ne fait pas sans déchirements, sans de violents retours de volonté, sans dépit, le sacrifice d'une couronne ; on ne prend pas sans d'intérieures résistances le chemin de l'exil. Cependant, il fallut bien se décider. C'est le 29 septembre, l'anniversaire même du jour où Ferdinand VII la désigna pour lui succéder, au préjudice de son frère don Carlos, qu'Isabelle II, les yeux gonflés de larmes, mais trouvant encore en elle-même, pour cette heure suprême, l'énergie et la fierté de sa race, vint se réfugier sur le territoire français. Elle fut saluée, à la gare de la Négresse, par l'Empereur et l'Impératrice des Français, que le hasard de leur séjour à Biarritz rendit témoins de cette grande infortune et de cette grande leçon. Quelques heures après, le vieux château de Pau, qui fut le berceau des Bourbons, recevait la reine fugitive et absorbait dans l'épaisseur de ses gothiques murailles les premiers épanchements de sa douleur. Elle est là maintenant ; un abîme est creusé entre cette majesté déchue et ce pays d'Espagne qu'elle n'a pas su régénérer. Le moment serait mal choisi pour reprocher ses fautes à la reine Isabelle; l'expiation a commencé pour elle. Il serait plus humain peut-être de chercher les circonstances atténuantes d'un règne qui finit si mal. La première cause de cette infortune remonte à Ferdinand VII; c'est lui qui, au mépris du pacte de famille de 1761, laissa tomber son sceptre en quenouille et livra l'Espagne aux femmes, alors qu'elle aurait eu besoin d'un bras viril pour accomplir ses destinées et marcher de pair avec les autres nations de l'Europe.

Isabelle II ne trouva dans la régence de sa mère ni de salutaires conseils ni de bons exemples ; elle grandit sous une influence pernicieuse, partagée entre les ambitions qui exploitaient sa faiblesse et les excès d'un

Digitized by Google

bigotisme habilement entretenu par les influences cléricales. Cette enfant couronnée, devenue femme et reine, n'eut ni politique ni mœurs. Elle fut la personnification vivante de cette Espagne dégénérée qui se tenait éloignée du travail, de tous les progrès industriels, dans l'orgueil de son passé et dans la plus complète incurie de son avenir. Sous un tel régime, l'influence civile, qui représente l'idée, le progrès, ne pouvait être prépondérante ; elle céda le pas à l'influence militaire. Les capitaines généraux ne tardèrent pas à se rendre maîtres du pouvoir ; tout le débat politique s'agita entre militaires et se décida à la pointe du sabre. Les beaux uniformes bien portés jouissaient à la cour de faveurs toutes particulières et d'un crédit qui, bien des fois, ne connut pas de limites. Il y avait ainsi une succession non interrompue de panaches et d'influences ; tous les généraux espagnols, sans en excepter ceux qui sont aujourd'hui les chefs du mouvement révolutionnaire, se sont succédé dans les faveurs et dans les disgrâces de la souveraine et se sont révoltés lorsqu'un retour de crédit se faisait trop longtemps attendre. Ces coups de mains se faisaient dans les casernes. Pendant ce temps, l'opinion publique, témoin des représentations héroï-comiques que lui donnait le militarisme, s'accoutumait à ce genre de divertissement, dans lequel il trouvait une suffisante satisfaction à ses aspirations politiques ; il croyait que le pronunciamiento, c'était la vie. Les Cortès, dont le rôle jadis avait été si glorieux, se sentaient annihilées. L'Espagne n'avait que la parodie du régime parlementaire ; ses lois étaient violées, ses libertés méconnues; jamais, sous un gouvernement absolu, on ne vit plus d'arbitraire, plus de sanglantes représailles, plus d'exils et plus de fusillades que sous ce gouvernement constitutionnel. Voilà dans quel état la fantaisie de Ferdinand VII avait mis l'Espagne. Un homme eût mené autrement ce peuple, si faible qu'il eût été; il se fût préservé du moins de ces écarts féminins qui n'ont rien de commun avec la politique; il eût pu subir d'autres influences, avoir des favorites au lieu de favoris; mais ses favorites du moins n'auraient pu constituer un corps dans l'Etat, prendre le haut bout des affaires, la direction de la politique, des partis, dominer les Cortès, comme faisaient les vaillants capitaines parmi lesquels le caprice royal distinguait ses confidents. Un homme n'eût point cherché dans les pratiques du bigotisme la rémission continuelle de ses péchés; il n'eût point pris dans ses conseils une stigmatisée condamnée par la justice et un jésuite entendu dans le traitement des cas de conscience particuliers au tempérament royal. Pour tout dire, en un mot, l'abolition de la loi salique a mis la royauté espagnole entre un sabre et un crucifix, alors qu'il fallait l'affranchir de toute entrave et lui rendre la libre initiative, qui seule pouvait la relever et sauver le pays. La reine Isabelle n'est donc pas seule coupable. Elle a subi les entraînements de son sexe et de son sang ; elle a respiré l'air vicié de cette cour que les faiblesses maternelles avaient déjà corrompu. Il ne faut pas trop l'accabler. Les farouches moralistes qui lui adressent des semonces sur un ton doctoral et indigné ne manquent point seulement de politesse, ils manquent aussi de justice et ne font pas assez de différence entre les reproches que l'on peut adresser à un homme qui remplit mal les devoirs du rang supérieur dans un pays moral

Digitized by Google

et sain, et les reproches que peut mériter une femme à qui on laisse le fardeau d'une couronne royale déjà ternie et le gouvernement d'un peuple atteint des vices les plus contagieux. L'histoire, sans doute, plus courtoise que nos philosophes et moins revêche à certaines faiblesses, l'histoire, qui a eu des indulgences pour l'impératrice Catherine, pour Elisabeth d'Angleterre et d'autres majestés galantes, trouvera des circonstances atténuantes au règne d'Isabelle II ; elle lui reprochera beaucoup moins le mal qu'elle a laissé faire que le bien qu'avec ces vices mêmes elle aurait pu réaliser.

Le moment, du reste, n'est pas venu de juger le règne d'Isabelle; nous sommes encore à la période des protestations ; la reine proteste à Madrid contre les faits qui s'y accomplissent; elle proteste auprès des cabinets de l'Europe. C'est la coutume des souverains détrônés de procéder ainsi. Ces documents n'ont le plus souvent qu'une importance bien secondaire ; on y trouve des sentiments tardifs et des élans de zèle qui ont attendu pour s'affirmer de ne plus pouvoir être mis en pratique. Leur seul intérêt est de faire pressentir l'attitude que prendront dans l'avenir ceux qui les rédigent et les propagent. Derrière le souverain détrôné on voit apparaître le prétendant et surgir toute une série d'intrigues et de complots qui troubleront l'ordre et pourront nuire au développement des libertés publiques. Il arrive même quelquefois qu'un retour inopiné de faveur ramène sur le trône une famille exilée et prépare de nouveaux déchirements. Nous avons vu ce fait se produire dans notre pays, où la royauté a subi de plus sévères disgrâces qu'en Espagne et où elle s'est relevée néanmoins pour tomber de nouveau et nous replonger dans les désordres ruineux de ces chutes et de ces restaurations. Ce n'est donc pas chose aussi commode qu'on semble le croire que de supprimer une dynastie ; tout n'est pas fait lorsqu'on a forcé un roi ou une reine à disparaître, lorsqu'on les a chassés de leur palais ou même lorsqu'on leur a coupé la tête. Les dynasties ont la vie dure ; elles reviennent de l'exil, quelquefois elles se relèvent du tombeau. Quand on les a renversées d'une manière ou d'une autre, il faut les faire oublier, et c'est ordinairement dans cette tâche qu'échouent les pouvoirs qui se mettent à leur place. En France, la révolution a détruit bien des gouvernements et elle n'en a fait oublier aucun ; elle a guillotiné Louis XVI, et Louis XVIII est revenu, suivi de Charles X ; elle a détrôné Charles X, et on pense encore à Henri V. Nous avons cru en 1815 que c'en était fait des Bonaparte ; trente ans après, les Bonaparte reviennent, plus acclamés, plus populaires que jamais. La République est tombée deux fois et conserve des partisans. En 1848, une émeute renverse la branche d'Orléans, dont un grand nombre de personnes souhaiteraient aujourd'hui le retour. Une révolution n'est donc pas faite parce que la forme du gouvernement est changée, parce qu'une famille est supprimée ; une dynastie n'est pas finie parce qu'elle est en exil. Il est bon que les Espagnols le sachent. Tout ce qu'ils ont fait jusqu'à présent n'est rien en comparaison de ce qui leur reste à faire ; les défauts du régime qu'ils ont brusquement interrompu leur tracent le programme de celui qu'ils ont à fonder et fixent leurs devoirs.

On cherche vainement dans les faits que la Révolution a accomplis et

Digitized by Google

dans le caractère des hommes qui la dirigent une pensée dominante; il n'y en a point. Ce sont des militaires qui l'ont provoquée et qui jusqu'à présent l'ont dirigée; ils restent les maîtres d'une situation qu'ils ont créée. Après le succès d'Alcolea, le maréchal Serrano est arrivé à Madrid et s'est trouvé seul maître de l'Espagne. Il a senti soudain peser sur sa tête une immense responsabilité, et ne voulant rien entreprendre sans la participation des autres chefs militaires qui avaient concouru à renverser le trône d'Isabelle, il s'est tenu dans une sorte d'expectative jusqu'à ce que le général Prim l'eût rejoint. Il se laissait congratuler; il recevait des députations ; il haranguait du matin au soir ; il maintenait l'ordre ; il dirigeait de son mieux l'élection d'une junte qui a eu d'abord pour président M. Madoz et bientôt après le progressiste Aguirre. Ces juntes, organisées à la fois dans toutes les grandes villes, pouvoir municipal et politique, avaient des attributions mal définies ; mais elles étaient d'un grand secours au duc de la Torre, en ce qu'elles associaient le pays à la révolution ; c'était un commencement de sanction populaire aux faits accomplis. Elles pouvaient en outre servir de guide à la dictature passagère dont il était investi et l'aider à maintenir l'ordre. Ce qui importait surtout, c'était d'établir un accord complet entre les chefs du mouvement. C'était pour la révolution espagnole le véritable écueil ; là commençait la plus sérieuse difficulté de l'entreprise révolutionnaire. Un instant, on a pu craindre que cet accord si désirable ne pût pas s'établir : Prim n'arrivait point ; il prolongeait indéfiniment son séjour dans la Catalogne où il avait opéré, pendant que Serrano marchait directement sur la capitale. On se demandait avec anxiété les causes de ce retard ; le comte de Reus voulait-il déjà isoler sa cause de celle de ses collègues ? Ne restait-il à Saragosse que pour y accroître sa popularité et se fortifier, pour ainsi dire, dans la faveur enthousiaste dont il jouissait auprès des Catalans ? Le duc de la Torre paraissait inquiet. Son plan était d'organiser une sorte de triumvirat où il voulait figurer à côté du général Prim et d'un homme qui peut être considéré comme le chef civil du parti progressiste, l'honorable Sallustiano Olozaga. Il faut croire que cette conception politique n'a pas séduit au premier abord les personnages auxquels le maréchal adressait ses offres. Le comte de Reus cependant s'est décidé à se séparer des Catalans ; il a fait à Madrid une entrée triomphale à côté du duc de la Torre, qui s'était porté à sa rencontre autant pour lui faire honneur que pour prendre sa part dans le chaleureux accueil que la population madrilène réservait à Prim. Ils étaient à peine réunis tous les deux dans le palais du gouvernement que de pressantes dépêches ont été expédiées à Paris à M. Olozaga. Après les dépêches sont venus les émissaires.

Pour vaincre la résistance du modeste patriote, on lui a envoyé son frère, qui n'a pas réussi à ébranler sa résolution. M. Olozaga, pour des motifs très louables et qui honorent son caractère, n'a pas voulu recueillir les fruits d'une révolution que lui-même avait, de longue main, préparée. Après avoir été à la peine, il refusait noblement d'être à l'honneur. Ses refus ont fait échouer la combinaison du triumvirat. Il a fallu organiser

Digitized by Google

sur une autre base le pouvoir exécutif. Le maréchal Serrano, ne voulant pas en supporter seul le fardeau, s'est décidé à constituer un ministère dont il a gardé la présidence, et dans lequel il a fait entrer quatre membres de l'union libérale et quatre progressistes. Les quatre membres de l'union libérale sont : MM. Lorenzana, Romero, Ortez, l'amiral Topete et Ayala ; les quatre progressistes sont : le général Prim, MM. Sagosta, Ruiz Zarilla et Figuerola. Le général Prim est naturellement chargé du ministère de la guerre. Le parti démocratique n'a pas de représentant dans la composition de ce cabinet ; cette exclusion s'explique par le rôle effacé de ce parti, qui n'est pas sérieusement organisé en Espagne et qui, n'ayant pas, comme les libéraux et les progressistes, un général à sa tête, n'a pu prendre qu'une part fort restreinte aux événements qui viennent de s'accomplir. Il faudra probablement plus tard compter avec lui.

Pour l'instant, quelle que soit la valeur personnelle des hommes qui figurent dans le ministère espagnol, il est aisé de voir que tout le pouvoir se concentre dans les mains de deux hommes de guerre. Envisagée à ce point de vue, la situation n'est pas bien différente aujourd'hui de ce qu'elle a toujours été en Espagne ; les habitants de ce pays ne voient de changement que lorsqu'ils regardent le palais désert de la reine Isabelle ; ils retrouvent à la tête du gouvernement toujours les mêmes hommes et à peu près les mêmes idées. C'est ce qui explique le calme apparent des esprits et cette tranquillité des Espagnols en présence d'une révolution qui, dans d'autres pays, aurait tourné toutes les cervelles. Les ministres prennent possession de leurs portefeuilles comme s'ils les tenaient du pouvoir royal ; ils s'occupent d'abord de mettre de l'ordre dans leurs services respectifs et semblent disposés à laisser les juntes révolutionnaires prendre l'initiative des innovations politiques et sociales que bientôt les Cortès constituantes seront appelées à sanctionner. La plus grande liberté règne dans les manifestations de l'opinion politique ; toutes les idées, toutes les conceptions nouvelles peuvent se produire ; tous les principes nouveaux peuvent se proclamer. Les organes de publicité ne sont soumis à aucune mesure restrictive ; aucune presse n'a été brisée par le peuple ou séquestrée par l'autorité ; aucun journaliste n'a été mis au secret. Les citoyens se réunissent librement et tiennent des clubs dans lesquels la police n'a rien à voir. Il fallait cette latitude aux Espagnols pour ramener chez eux la vie politique et pour bien établir les courants qui doivent donner l'impulsion au suffrage universel.

Le suffrage universel est la vraie conquête de la révolution espagnole. La royauté tombée, c'est le suffrage universel qui a surgi tout à coup à sa place. Par ce progrès, l'Espagne entre de plain-pied dans le mouvement des idées modernes. Ce qu'elle gagne compense largement ce qu'elle perd. Cette réforme la conduit à toutes les libertés qui font l'objet de son ambition, et dont ses patriotes, au fond de leur exil, caressaient le rêve ; à peine le suffrage universel est-il proclamé que déjà sont admis la liberté des cultes, la liberté d'enseignement, le droit de réunion et d'association, la liberté de la presse, tous les droits en un mot et toutes les libertés que le suffrage universel amène avec lui et qui sont l'apanage inévitable, quoi-

Digitized by Google

que souvent différé, du droit populaire. Il faut savoir gré aux Espagnols de ne s'être pas laissé détourner du principe du suffrage universel par l'exemple que nous leur donnons de son application. Il est heureux que les résultats politiques et sociaux qu'il a obtenus chez nous ne les aient point découragés. Notre histoire, depuis quinze ans, leur prouve que ce n'est pas en un jour que le suffrage universel peut réaliser tout ce qu'il promet et que, malgré ce puissant moyen d'action, une nation peut encore être retardée dans la voie du progrès et subir un régime transitoire fort long et fort douloureux. Un moment arrive cependant où la nation finit par avoir conscience d'elle-même et par secouer toutes les tutelles; c'est alors seulement que le suffrage universel donne ses fruits et impose impérieusement ses volontés. Ce moment arrivera pour les Espagnols, comme il arrive déjà pour nous. Qu'ils se gardent surtout de laisser entrer chez eux l'esprit d'anarchie, de laisser se produire dans leurs réunions publiques ou secrètes de ces doctrines funestes qui font courir des dangers à la famille, à la religion et à la propriété. S'il ne se lève parmi eux un homme pour protéger la famille, la religion et la propriété, Dieu sait à quelles épreuves leur patience va être soumise et combien de temps encore on pourra les tyranniser sous prétexte de combattre l'anarchie. Ils ont assisté de bien près à notre révolution de 1848; elle a commencé aussi par proclamer le suffrage universel; ils savent comment elle a fini. Il est bon, s'ils nous imitent dans ce que nous avons fait de bien, qu'ils sachent se préserver de ce que nous avons fait de mal. Nous avons été, nous aussi, dans cette phase heureuse et joyeuse des congratulations et des joies populaires. Mais le gouvernement provisoire installé à l'Hôtel de Ville se laissa trop longtemps aduler par la foule; il tarda trop à régulariser la position de la république qu'il venait de proclamer, et lorsqu'il convoqua une Assemblée constituante, cette république avait déjà beaucoup d'ennemis : le socialisme, bête hideuse, épouvantail de la bourgeoisie, avait levé la tête et tout était prêt pour un grand mouvement réactionnaire. Sans doute les chefs de la révolution espagnole, plus sages que nos hommes de 1848, n'ont proclamé aucune forme de gouvernement; ils ont laissé au pays le soin de se prononcer lui-même sur cette grave affaire; mais voilà déjà les classes ouvrières qui demandent des salaires et qui voudraient faire reconnaître le droit au travail. La famine est imminente en Espagne; c'est une dangereuse compagne pour une révolution. Il serait imprudent de laisser ce péril s'accroître et de ne pas lui apporter, dès à présent, un correctif énergique. Il ne faudrait pas surtout que la nation espagnole, après avoir eu son 24 février, eût son 24 juin. C'est de là que sortirait pour elle ce régime redoutable, fatal aux libertés publiques, que la France a subi et dont, après quinze ans, elle ne s'est pas encore complétement relevée.

Nous avons dit que la révolution espagnole n'avait pas un programme bien défini, une pensée dominante; cette assertion cependant n'est pas rigoureusement exacte. Elle l'est en ce sens que ceux qui ont renversé le trône d'Isabelle n'avaient aucun prétendant ni aucune forme spéciale de gouvernement à mettre à sa place; ils ont renversé ce trône uniquement

Digitized by Google

parce qu'il n'avait plus de consistance et parce que les libertés constitutionnelles, en s'appuyant sur lui, étaient gravement compromises. Mais ce renversement s'est accompli sous l'influence d'une forte réaction libérale et anticléricale. Le trône une fois tombé, le premier principe qui a surgi est précisément celui que le gouvernement royal avait le plus méconnu, le principe de la liberté de conscience. Ce n'est pas qu'en Espagne le principe de la liberté des cultes puisse avoir la même signification que dans d'autres pays ; les Espagnols ne réclament point le droit de n'être point catholiques ; ils le sont tous et ne sont nullement tentés de se rallier aux sectes hérétiques. Ils ne réclament pas le droit d'élever des synagogues ou des temples évangéliques et de voir, comme chez nous, les rabbins et les ministres protestants émarger au budget de l'Etat. Dans un semblable pays, la liberté des cultes serait un vain mot. Il faut donc trouver à l'usage des Espagnols une formule qui réponde mieux à leurs idées. Ce qui leur était insupportable, c'était l'importance excessive accordée aux pratiques extérieures du culte et l'influence prépondérante de certains ordres religieux. Le foyer de cette réaction philosophique était dans l'université ; il s'allumait dans la lutte que soutenaient ensemble, depuis quelques années déjà, l'université et le clergé, et trouvait un excitant dangereux dans les persécutions que l'influence des jésuites avait exercées contre les professeurs laïques et libres penseurs. Ces rivalités expliquent l'empressement de la junte révolutionnaire à proclamer la liberté de conscience, peu compatible d'ailleurs avec les mesures précipitées prises contre les jésuites. On comprend que ces préoccupations toutes théoriques et philosophiques soient exclusives de toute combinaison politique nouvelle : ceux qu'elles ont entraînés dans le mouvement révolutionnaire ont peu de souci de ramasser la couronne tombée de la tête d'Isabelle pour la placer sur une autre tête ; ils considèrent même cette besogne comme secondaire, plus attachés qu'ils sont aux principes qu'aux formes extérieures qui assurent leur application. De leur côté, les généraux qui ont la direction du pays se gardent bien de se prononcer pour un prince quelconque avant de savoir quel est celui dont les prétentions auraient le plus de chance de triompher. Ils aimeront mieux sans doute, s'ils ont un candidat, préparer habilement l'opinion publique à l'accepter que de le mettre d'abord en avant sans savoir quel accueil lui sera fait. Il appartient d'ailleurs aux Cortès constituantes de trancher cette question, qui n'est pas, on se l'imagine, une des moins épineuses que la révolution espagnole ait à résoudre.

Le véritable successeur de la reine Isabelle, c'est le suffrage universel ; c'est lui seul que l'on a proclamé jusqu'à présent à Madrid. C'est donc au suffrage universel qu'il appartient de déléguer ce pouvoir souverain dont la révolution espagnole a mis en lui le principe. L'élection des Cortès constituantes va se faire en vue de la réorganisation du pouvoir monarchique et avec ce mandat spécial. La tâche d'élire un souverain laissée à une assemblée entraîne avec elle de graves difficultés et peut donner lieu à de nombreuses intrigues ; on peut même craindre, si la passion s'en mêle, que le désaccord que ces compétitions peuvent éveiller ne trou-

Digitized by Google

ble le bon ordre qui a caractérisé jusqu'à présent la révolution espagnole. Il y a quelques exemples, dans les Etats modernes, d'une royauté ainsi constituée; la Belgique, la Grèce et tout récemment la Roumanie, se sont donné des souverains par la voie de l'élection; mais, dans ces pays, il n'y avait pas à lutter contre les revendications d'une dynastie vaincue et récemment exclue du territoire; il n'y a avait pas à déraciner du sol ces vieilles fidélités tenaces qui sont le plus grand obstacle à la solidité de tout établissement nouveau. La royauté naissait en même temps que la nationalité. L'assemblée élective, investie du mandat populaire et d'un pouvoir créateur, n'avait donc à se préoccuper que des convenances diplomatiques et locales; lorsqu'elle se réunissait, le choix du souverain était déjà décidé et elle n'avait, dans aucun cas, à se prononcer que sur un seul prétendant sur celui que des négociations préalables lui avaient désigné comme le plus digne de son choix. Les autres se mettaient eux-mêmes à l'écart, n'ayant à faire valoir aucun droit supérieur à l'élection et à la volonté de cette assemblée souveraine. Il est aisé de voir que les Cortès espagnoles n'auront pas une besogne aussi facile; la royauté n'est pas chose nouvelle en Espagne; elle compte deux grandes dynasties dont l'histoire se confond avec l'histoire même de la péninsule ibérique, qui ont eu, comme l'Espagne, leurs éclairs de grandeur et leurs phases de décadence, qui ont dominé sur les deux hémisphères et dont la première a maîtrisé l'Europe. Elle n'attend pas le vote d'une assemblée pour se croire légitime; elle a l'adhésion de quatre siècles et pour sanction le droit divin uni au droit constitutionnel. Il ne faut pas espérer que la dernière dynastie renonce à ses titres, qu'elle abdique volontairement devant les décisions d'une Chambre constituante des droits aussi anciens et aussi réguliers que ceux qu'elle se croit en mesure de faire valoir.

Ces droits auront sans doute des partisans et des défenseurs dans les Cortès, car il n'est pas admissible qu'ils n'en aient déjà plus dans le pays le plus renommé pour sa fidélité à la famille royale. A côté de cette résistance à toute innovation monarchique, il y aura les haines et les répugnances de toute sorte que la dynastie des Bourbons a su inspirer à une portion assez notable de la nation espagnole et qui, d'ailleurs, la poursuivent aussi dans les autres pays où elle avait des rejetons; il y aura les menées des autres prétendants, accompagnées sans doute de tentatives républicaines; il y aura la pression du dehors et celle des clubs. Il ne faudra pas seulement ménager les susceptibilités des nations voisines et ne pas compromettre la sécurité de l'Espagne; il sera nécessaire aussi de tenir compte des passions populaires et de ne point trop pousser à bout ces quarante mille citoyens que commande l'intrépide Escalante et qui, avec les fusils qu'on a eu la faiblesse de leur distribuer, se proposent sans doute de faire bonne garde autour des Cortès. C'est beaucoup, assurément, que d'avoir rêvé « un idéal de monarchie constitutionnelle fondée sur les bases libérales les plus larges que ce genre de gouvernement comporte; » encore faut-il choisir le titulaire de cette monarchie et définir ses bases. Sera-t-elle incompatible avec l'union ibérique? Pourra-t-on trouver ce titulaire dans la dynastie nationale, ou sera-t-il nécessaire de l'aller

Digitized by Google

demander à un Etat voisin? Il ne faut point se dissimuler qu'on n'aura point comblé tous les vœux de l'Espagne le jour où on lui aura donné une *vraie* monarchie constitutionnelle; il lui faut encore des mœurs constitutionnelles, ce qui lui manque absolument et ce qui exige la disparition à peu près complète des influences militaires qui jusqu'à présent ont dominé et dirigé toutes les situations. Les Cortès ne pourront pas grand'chose pour opérer une si grande innovation. Il se trouvera des libéraux qui voudront abattre, en même temps que la monarchie, le cléricalisme, et qui, pour arriver plus facilement à leurs fins, donneront leurs voix à un prince protestant; d'autres croiront le moment favorable pour reprendre Gibraltar, et se laisseront volontiers offrir un prince par l'Angleterre, en échange de cette position maritime. Le seul prince français que nous ayons disponible ne pourrait rien pour Gibraltar, mais il pourrait largement contenter les libres penseurs, et ferait sans doute une grande razzia de capucins. Il est vrai que la substitution sur le trône d'Espagne d'un Bonaparte à un Bourbon n'avancerait pas beaucoup les Espagnols et risquerait de les brouiller avec le reste de l'Europe. La combinaison d'un prince italien, quoique dépourvue de tout caractère sérieux, pourrait avoir aussi ses partisans. On peut admettre le cas où une tentative républicaine menacerait d'opérer l'union ibérique, en brisant à la fois les deux trônes d'Espagne et de Portugal. Une princesse de la maison de Savoie est assise sur le trône de Portugal; il y aurait donc pour l'Italie une apparence de raison de s'intéresser aux affaires d'Espagne et d'y importer un de ses princes, dont la tâche serait d'éviter la république en Espagne pour l'empêcher de gagner le Portugal. Ne serait-il pas mieux de prendre un membre de la maison de Bragance?

Il ne sera certainement pas facile aux Cortès de sortir pacifiquement de tous ces embarras. Ils en viendraient plus facilement à bout si, au milieu d'eux, surgissait une de ces personnalités saillantes en qui se résume un principe, une idée, et dont le prestige domine et dirige tous les actes d'une révolution; il ne leur serait pas inutile d'avoir un homme qui eût l'armée pour lui et qui, par ses talents oratoires, fut aussi le maître du Parlement. Il en est un peut-être, parmi les chefs militaires qui ont lutté avec le plus de ténacité pour l'émancipation de l'Espagne, qui pourrait aspirer à jouer un rôle: c'est le général Prim. Il y a des gens qui croient à l'étoile du général Prim; de l'autre côté des Pyrénées, on l'appelle déjà le *Prédestiné*; de ce côté-ci on en est encore à blâmer ses légèretés épistolaires. Le vague pressentiment de la grandeur future du comte de Reus a pris naissance dans l'attitude qu'il a eue vis-à-vis de la France à l'époque néfaste de l'expédition mexicaine; il sut dégager son épée de cet imbroglio politique et militaire et charmer les Espagnols en parlant haut et durement à nos hommes d'Etat. La lettre qu'il écrivit à l'empereur Napoléon pour expliquer sa conduite et juger l'expédition dans laquelle notre imprévoyance nous précipitait a donné la mesure d'un esprit juste et d'un caractère résolu. Il a l'intelligence, l'intrépidité et l'ambition; il sait agir et il sait parler; il subjugue par de brillantes qualités extérieures et par ce don magnétique que possèdent certains hommes

Digitized by Google

à qui la Providence réserve un rôle marquant. Le général Prim a su jusqu'à présent se tenir au second rang; il y met d'autant plus d'affectation, qu'il sait bien que, dans l'estime du peuple espagnol, il occupe déjà le premier. Il ne s'est pas fait d'ailleurs la plus mauvaise part; ministre de la guerre, il est en position de se concilier l'esprit de l'armée et de s'assurer ainsi un moyen d'action qui, en Espagne comme ailleurs, doit suffire pour donner la domination. Il ne considère pas sans doute que le maréchal Serrano puisse lui faire obstacle. Au besoin, il le briserait; mais il est peu probable qu'il ait jamais à engager une pareille lutte. Le général Prim a trop de finesse pour user de violence; il saura provoquer, sans avoir l'air de les rechercher, les manifestations de la faveur populaire, et se laisser porter à la place qu'il ambitionne par le flot changeant de la révolution. Il ne nous appartient pas de dire jusqu'où peut s'élever son rêve de gloire, ni sous quelle physionomie il pense pouvoir rendre à son pays le plus de services, sous la physionomie de Cromwell, pour régénérer l'Espagne, ou bien sous la physionomie de Monk, pour préparer la restauration de la monarchie. C'est affaire à lui et aux Espagnols de choisir, dans le passé, le modèle qui réalisera le mieux les plans de son patriotisme. Il doit nous suffire, pour n'en être pas alarmé, de savoir à quelle organisation politique répond cette personnalité sympathique et entreprenante et quel signe elle a mis à son drapeau.

Pendant que se prépare lentement, dans la libre expression du sentiment populaire, la régénération de l'Espagne, notre pays suit le cours modeste de sa destinée. Les agitations qui troublent nos voisins et préparent leur retour à la liberté n'excitent pas notre envie, mais il ne serait pas impossible qu'elles réveillassent dans quelques esprits la peur de la contagion révolutionnaire. Il ne faudrait pas s'en plaindre, si, pour nous mettre en garde contre les secousses que subit l'Espagne et qui brisent le trône d'Isabelle, le gouvernement impérial avait la sagesse de supprimer au plus vite tous nos sujets de mécontentement. Ce n'était pas notre habitude de recevoir des autres peuples des leçons de liberté ; mais c'est encore se créer des droits à l'estime des nations que de profiter des exemples que nous ne sommes plus en mesure de donner. Les événements d'Espagne peuvent donc nous profiter ; mais ils auraient sur nous une action bien funeste si, comme le bruit en a couru, le gouvernement impérial, pour montrer l'émotion qu'il ressent des malheurs de la reine d'Espagne, se disposait à prendre quelques mesures réactionnaires et à restreindre encore la part de liberté qu'il nous a faite. Il est peu logique de se laisser aller à ces sombres prévisions, et, pour notre part, nous inclinerions plus volontiers vers des conjectures contraires. Si nous pouvions croire à quelque nouvelle surprise de l'initiative souveraine, nous attendrions le complément nécessaire, inévitable, des mesures prises le 19 janvier 1867.

La reine d'Espagne serait détrônée pour avoir laissé trop de liberté à ses sujets, pour avoir trop respecté la liberté individuelle, pour n'avoir pas assez emprisonné ou même fusillé de journalistes, qu'il ne serait pas trop absurde de prévoir que l'empereur Napoléon,

Digitized by Google

voulant éviter sa disgrâce, n'imiterait pas son excessive libéralité; mais Isabelle a autant abusé que possible de l'arbitraire ; elle a comblé la mesure des témérités, et c'est par l'abus de l'autorité qu'elle tombe. Il va de soi que les souverains qui ne voudront pas subir sa destinée doivent avoir soin de ne pas suivre son exemple. Ce n'est point trop présumer de l'esprit de conservation du chef actuel de la dynastie napoléonienne que de lui attribuer une certaine répugnance pour ces fuites éplorées des familles souveraines et pour ces tristesses de l'exil qu'il a connues au début de sa vie et dont il désire sans doute préserver ses vieux jours. De quelque côté qu'il se tourne, il reçoit une impulsion puissante vers la liberté. Il n'y a guère plus à songer aujourd'hui à faire une diversion par la guerre aux revendications de l'opinion publique ; la guerre est différée, et pour longtemps sans doute, par le mauvais état de nos alliances et par l'impossibilité morale où nous sommes de la faire. Nous n'avons plus de sécurité du côté de l'Espagne, et si nous avions compté sur l'Autriche, la désorganisation qui envahit de nouveau cet empire mal restauré par M. de Beust nous enlève ce dernier espoir. Il est vrai que le roi de Danemark demande toujours l'observation de l'article V du traité de Prague ; peut-il en être autrement ? Le cabinet de Berlin d'ailleurs ne refuse pas de faire droit à cette réclamation, et il s'y refuserait que nous serions, sans doute, à l'heure qu'il est, peu en état de l'y contraindre. C'est à notre diplomatie à se dégager, si elle sait, et le plus honorablement qu'elle pourra, de l'impasse où elle nous a conduits ; elle a, depuis quelques années, entassé tant de maladresses, tant d'imprévoyances, qu'il lui est difficile, croyons-nous, d'en commettre de plus fortes. Elle a eu tous les affronts ; au fur et à mesure que l'on dépouille le dossier des dernières crises européennes, une faute nouvelle se découvre. Dans les essais mêmes qu'il tente pour sa défense, dans les plaidoyers qu'il dicte à ses écrivains officieux, le gouvernement ne parvient qu'à rendre plus éclatantes les erreurs qu'il a commises [1]. Notre fierté française a subi des échecs jusque chez le bey de Tunis, où les nationaux italiens, sans embarras, ont obtenu les satisfactions que nous avons bruyamment et vainement réclamées. Il est temps de détourner nos esprits de ces funestes souvenirs et de concentrer nos efforts, si infructueux au dehors, sur nos affaires intérieures ; nous serons bien malheureux si, appliquées à ce nouvel ordre d'idées, les capacités de nos hommes d'Etat n'y trouvent pas un meilleur succès.

Ce n'est aucun de nos ministres qui pourrait rendre publiquement le témoignage que M. Disraéli, s'adressant à ses électeurs de Buckingham, rendait au gouvernement dont il est le chef. De violentes protestations s'élèveraient de plusieurs côtés si quelque organe officiel disait : « La conduite des affaires étrangères a obtenu la sympathie et la confiance des diverses cours et des diverses puissances. L'Angleterre a établi nettement sa juste influence et s'en est servie pour le maintien de la paix et pour

[1] Nous faisons allusion à un travail récemment publié, dont nous aurons à nous occuper pour en rectifier les erreurs de jugement.

Digitized by Google

soutenir les intérêts de la civilisation. » M. Disraéli, au demeurant, s'entend fort bien à manier le panégyrique personnel; il tient à ce que personne, en Angleterre, n'ignore que sa politique est excellente, et comme il connaît les côtés faibles du peuple anglais, il s'adresse directement à sa vanité nationale. C'est le moment, du reste, pour le ministère tory de ne rien négliger de ce qui peut le maintenir au pouvoir; l'heure approche où le renouvellement du Parlement va décider de son existence.

La circulaire de M. Disraéli ne s'adresse pas seulement aux électeurs de Buckingham ; elle s'adresse à tous les habitants du Royaume-Uni que la récente loi électorale admet à prendre part au scrutin. Cet essai du suffrage agrandi s'accomplit dans des circonstances graves; les nouveaux électeurs ont à se prononcer sur une question des plus hautes, puisqu'elle touche au principe de la liberté de conscience et qu'elle intéresse aussi de très près l'organisation politique et religieuse de l'Eglise d'Irlande. C'est un éclatant début, et l'on pourra voir par le résultat que l'élection va donner si le peuple anglais est aussi éclairé qu'on le suppose et que le prétend M. Bright. Il ne se montrera pas doué d'une grande somme de lumières s'il se laisse convaincre par les arguments de M. Disraéli que la suppression de l'Eglise d'Irlande entraînerait forcément la suprématie « d'un prince étranger. » Par ce prince étranger dont il cherche à faire l'épouvantail du peuple anglais le chancelier de l'Echiquier entend parler du pape. Il croit les électeurs de Buckingham un peu plus naïfs qu'il ne sont; dans tous les cas, il aura de la peine à représenter le bill de M. Gladstone comme une sorte de complot papiste; le patriotisme de ce dernier le met bien au-dessus d'un pareil soupçon. M. Gladstone, d'ailleurs, a publié, lui aussi, son manifeste électoral; il s'adresse aux électeurs du sud-ouest du Lancashire et riposte fort bien à M. Disraéli sur les points importants du grand débat politique dont ces deux hommes sont la personnification. De même que le premier ministre a pris soin d'énumérer les mérites et les œuvres du gouvernement dont il est le chef, de même le Leader de l'opposition vante les hauts faits accomplis par les libéraux alors qu'ils étaient maîtres du pouvoir; il ne néglige pas, comme bien on pense, l'extension de la franchise électorale et la résistance opposée au bill de réforme par M. Disraéli et par ses amis.

En regrettant que cette résistance ait apporté à la mesure des restrictions qui l'ont un peu dénaturée, il prend l'engagement moral de lui rendre son caractère primitif, et il agrandit par cette déclaration le terrain de la lutte engagée entre les whigs et les tories. Sur la question même de l'Eglise d'Irlande, il fait les déclarations les plus formelles et donne les vrais arguments qui militent en faveur de la cause dont il s'est fait le champion devant la Chambre et devant le pays. M. Gladstone voit dans la suppression de l'Eglise d'Irlande « le règlement d'une dette de justice civile, la suppression d'un grief national, une condition indispensable de tous les efforts qui seront faits en vue d'assurer la paix et la satisfaction du peuple en Irlande. » Les termes du débat sont donc nettement posés entre les deux partis qui vont se disputer les suffrages des électeurs. Bien que, dans le nombre, il y en ait cinq cent mille qui vont exercer pour la

Digitized by Google

première fois leurs droits politiques, aucun effort n'est fait pour les faire assister dans cette première expérience par les agents du pouvoir ; ils n'auront pas même pour les guider le secours des candidatures officielles ; ce qui n'empêchera certainement pas le nouveau Parlement d'être l'expression sincère de l'opinion publique en Angleterre et de fixer par le choix des membres qui doivent le composer la politique intérieure et extérieure du gouvernement de la Grande-Bretagne. Là du moins il n'y a pas à craindre que le pouvoir exécutif s'égare dans des entreprises contraires à l'intérêt public et n'encoure les leçons que, dans d'autres pays et sous d'autres régimes, on se voit contraint de lui donner.

Les inconvénients des gouvernements personnels ne ressortent pas seulement de ce que nous avons sous les yeux en Europe ; on en trouve des exemples jusque dans les lointains parages de l'Amérique méridionale, où le président Lopez, pour sauver son pouvoir et suivre jusqu'au bout sa mauvaise politique, a réduit le Paraguay à la plus extrême misère. Tout l'argent de cette république avait été consacré à des achats de poudre et de boulets de canon ; de telle sorte que lorsque les habitants exténués n'avaient plus de pain à mettre sous la dent, le fort d'Humaïta, pris et démoli par les forces alliées, était encore rempli de cartouches et de munitions de toute sorte. Après trois ans d'efforts surhumains, pendant lesquels tout l'héroïsme n'a pas été du côté des Brésiliens et de leurs alliés, le Paraguay a été vaincu. Ni l'énergie de Lopez, ni ses immenses préparatifs guerriers, ni le courage d'une race intrépide et résignée à tous les sacrifices, ne l'ont pu sauver de la défaite. Lopez est vaincu, et toutes les forces de la nationalité, concentrées dans la personne de ce tyran, s'anéantissent dans sa défaite. Les derniers courriers, en effet, nous apprennent que la ruine du Paraguay est à peu près consommée. Humaïta est démoli ; Timbo est évacué ; le grand fleuve est libre jusqu'à l'Assomption, où le maréchal Caxias, après avoir opéré sur Tebicuary, viendra proclamer la déchéance du dictateur et fonder un gouvernement provisoire. Ce dénoûment n'est pas sans analogie avec les catastrophes monarchiques dont la vieille Europe est le théâtre : là c'est un président de république qui tombe, ici c'est une monarchie ; mais en Amérique comme en Espagne, c'est l'abus de l'autorité qui fait le malheur des peuples et précipite la chute des gouvernements.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

La Bourse ressemble à un malade condamné par les médecins, mais que l'on entoure des soins les plus assidus, soit pour prolonger quelque peu son existence, soit dans le faible espoir de le ramener à la vie et à la santé. L'incertitude de la politique entretient l'incertitude des affaires; les craintes politiques paralysent le commerce, minent l'industrie, arrêtent l'essor de toute opération nouvelle. C'est en vain qu'on nous berce de paroles pacifiques; nous préférons les actes aux paroles, et tant que le monde financier ne sera pas parfaitement convaincu du maintien de la paix, il restera aussi hésitant, aussi inquiet.

On nous dira peut-être que nous assombrissons le tableau, que nous exagérons une situation pénible sans doute, mais moins tendue que nous ne nous plaisons à le dire. Nous voudrions, dans l'intérêt général, que nos paroles et nos pressentiments fussent démentis par les faits; nous voudrions voir le commerce reprendre courage, la confiance renaître, l'esprit d'entreprise se réveiller, la paix s'affirmer. Nous voudrions bien avoir fait un mauvais rêve et nous réveiller au milieu de la prospérité et de la tranquillité générales. Mais la réalité, les faits, sont là, devant nous; ils se pressent et nous forcent à dire que les points noirs grossissent à l'horizon politique et financier, que l'orage gronde dans le lointain, et comme un pilote toujours sur le qui-vive, nous crions sans cesse : « Prudence! prudence! »

C'est à la prudence que doivent surtout demander conseil les établissements qui disposent de capitaux considérables appartenant à des tiers. Une situation calme peut permettre quelquefois des opérations auxquelles on ne se livre qu'éventuellement; l'appât d'un bénéfice, l'attrait d'une prime importante peuvent souvent entraîner les plus timides. Mais au milieu de la crise que nous traversons, les grandes institutions doivent aujourd'hui veiller, toujours veiller à ce que leurs ressources ne soient pas immobilisées dans des placements à long terme et d'une réalisation difficile. Sans doute, quand on paye seulement 1 ou 2 0/0 d'intérêt aux capitaux déposés par les particuliers, il est avantageux de prêter ces mêmes capitaux à 7, 8 et 9 0/0 à des entreprises individuelles, à des gouvernements, ou bien de les employer en actions donnant également 8 ou 9 0/0, ou en obligations rapportant 5 à 6 0/0. Mais, que l'on suppose un instant un événement politique; la baisse survient; la peur s'empare des esprits; la société se trouve en présence de réclamations instantanées, et, pour y faire face, elle a un portefeuille gonflé de valeurs irréalisables, par suite de la perte qu'il faudrait subir en les vendant à la Bourse. Les grandes maisons de banque anglaises qui, en 1864, ont suspendu leurs payements, sont un exemple frappant de ce que nous avançons; et, en France même, si le Crédit mobilier avait eu en espèces sonnantes la valeur des titres

Digitized by Google

qu'il possédait en portefeuille, croit-on qu'il eût sombré aussi malheureusement ?

Nous pensons que nos grandes sociétés financières fonctionnant actuellement ne sont pas dans ce triste état. Mais nous voudrions que, dans l'intérêt de leurs actionnaires aussi bien que dans l'intérêt de leur propre sécurité, elles publiassent dans leurs bilans mensuels la nature même des titres composant le portefeuille social. On objectera peut-être que la spéculation jouera sur la société elle-même en vendant avec acharnement une valeur dont on la saura encombrée ou en achetant telle autre valeur dont on connaîtra un pressant besoin pour tel ou tel établissement. Nous croyons que la crainte seule du contrôle de l'opinion publique peut empêcher bien des fautes ; si les valeurs d'un portefeuille sont bonnes, personne ne critiquera, personne ne voudra attaquer les opérations ; le crédit de la société y gagnera ; si, au contraire, le public s'aperçoit que dans les caisses sociales se trouvent des valeurs étrangères dépréciées ou des titres inconnus, il manifestera clairement son opinion en vendant ces valeurs. Ce sera un avertissement dont les administrateurs de ces sociétés profiteront.

Rien, du reste, n'est plus défectueux que la façon dont on procède. Nous ne voulons pour le moment nommer personne, car nous espérons revenir bientôt sur cette importante question de la *confection* des bilans ; mais nous donnerons un exemple facile à saisir. Telle société dispose d'un capital de 100 millions ; dans le bilan qu'elle publie elle indique chaque mois qu'elle a en caisse 20 ou 30 millions, et en portefeuille 70 ou 80 millions. Le naïf actionnaire se figure que l'actif social est toujours intact ; il voit au passif 100 millions, à l'actif 100 millions ; il est tranquille sur l'avenir de sa société ; mais, un beau jour, il apprend que la ruine est consommée, que tout est perdu. Pourquoi ? Parce que les 70 ou 80 millions de valeurs composant le portefeuille étaient représentés par des titres dépréciés ou irréalisables.

Nous donnons cet exemple pour mieux exprimer notre pensée ; mais prochainement nous prendrons le bilan d'un de nos grands établissements de crédit, et, chiffres en main, nous prouverons combien est dangereuse la méthode employée par la comptabilité de ces établissements. Puisque nous parlons des institutions de crédit, répondons à une observation que l'on fait souvent et qui n'est pas sans fondement. Le commerce et l'industrie traversent une crise. Or, que font les établissements de crédit pour y remédier ? A part la Banque de France, qui est le grand réservoir où le commerce vient puiser des capitaux, quelle est la société de crédit qui s'occupe véritablement de développer le commerce et d'encourager l'industrie ?

La Banque de France rend des services au commerce ; le Crédit foncier, strictement renfermé dans l'observation de ses statuts, est utile à la propriété d'un certain ordre, à la propriété urbaine ; ce sont, en un mot, des établissements où l'on peut trouver du crédit. Quant aux autres institutions pompeusement décorées de l'épithète de *crédit*, ne sont-elles pas plutôt de grandes maisons d'émissions et de placements ?

Digitized by Google

En quoi « la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France » a-t-elle développé le crédit en France ? En quoi cette Société a-t-elle favorisé chez nous le développement du commerce et de l'industrie ? Est-ce en contractant à Londres, l'an dernier, un emprunt brésilien ? Est-ce en émettant cette année un emprunt égyptien dont on connaît le succès ? Est-ce en prenant part aux emprunts turc, italien, espagnol, mexicain, hongrois ? Le Crédit industriel a-t-il rendu service à l'industrie en dotant le portefeuille de ses clients de petites valeurs appelées canal Cavour, chemin de fer de Savone à Acqui ? Quant au Crédit mobilier, la ruine des nombreuses sociétés que cet établissement a fondées en France et à l'étranger ne prouve-t-elle pas surabondamment qu'il n'était qu'une banque de placement, d'émission et de spéculation, et non une institution de crédit ?

Si ces établissements s'étaient bornés à employer leurs ressources en développant le commerce intérieur de la France, en faisant achever ses routes, ses canaux, ses chemins de fer ; si, au lieu d'ouvrir leurs caisses à tous les Etats européens et de se transformer en banques d'émissions de valeurs, elles avaient organisé en France le *crédit*, n'auraient-elles pas mieux rempli leur programme et rendu plus de services ? Les dividendes auraient été plus faibles, mais ces institutions n'auraient pas à se reprocher la ruine de gens dont le seul tort a été de se fier à un patronage qui décline et voudrait éviter toute responsabilité de ses actes.

En présence des désastres nombreux enfantés par ces fausses doctrines, on peut dire que si la défiance règne en souveraine absolue parmi le public capitaliste, il faut s'en prendre pour beaucoup à toutes ces émissions de valeurs qui n'ont préparé que des ruines. Le marché ne se relèvera, la confiance ne reviendra que quand les malheureux détenteurs de titres dépréciés pourront conserver l'espoir de sauver les débris de leurs épargnes, quand ils verront de sérieux efforts tentés pour les sauver par les promoteurs mêmes des entreprises où ils sont intéressés, lorsqu'ils verront enfin que les puissances financières ne mettront plus leur intérêt personnel avant l'intérêt général, en ne se préoccupant que du plus ou moins de *commission* qu'elles ont à prélever sur les entreprises qu'elles patronnent.

Les réformes que réclame l'organisation de notre marché financier sont nombreuses ; nous avons indiqué déjà des abus commis au sein de la compagnie des agents de change ; nous indiquons aujourd'hui comment les institutions de crédit ont compris le rôle qu'elles avaient à remplir, ont servi le crédit public. Partout où nous étendrons nos investigations, nous aurons des fautes à signaler, des vices d'organisation à indiquer, des erreurs nouvelles à dévoiler.

Notre critique, ne s'inspirant que de l'intérêt général, ne saurait avoir un caractère systématique. C'est en suivant cette ligne de conduite impartiale que nous pouvons rendre quelque service à nos lecteurs et même aux grands établissements financiers dont nous parlons. De grandes affaires se préparent ; de nouvelles opérations financières vont avoir lieu. Nous les appuierons en tant qu'elles nous paraîtront offrir quelque assiette et se présenter avec des garanties suffisantes. Hier, nous blâmions la So-

Digitized by Google

ciété générale d'avoir entrepris l'emprunt égyptien; qu'elle offre à sa clientèle une opération plus sûre, et nous sommes prêts à la soutenir.

Nous apprenons de Constantinople qu'une grande opération financière vient d'être conclue. Le gouvernement ottoman a lui aussi affermé l'exploitation de ses tabacs moyennant une redevance fixe. Les concessionnaires auraient en outre la faculté d'émettre des bons du Trésor ottoman rapportant, suivant leur échéance, de 8 à 10 0/0, et négociables sur tous les marchés du continent. C'est au moyen de cette émission qu'on payerait le gouvernement turc de la concession accordée. On nous assure que c'est M. Tarin, fondé de pouvoirs de la Société générale et de M. Merton, qui vient de signer cette grande opération. M. Tarin s'est trouvé en présence de nombreux concurrents, entre autres MM. Edwards, de Londres; MM. de Habbert et Joubert, représentants du Crédit foncier de France et du Crédit agricole. M. Tarin aurait obtenu non-seulement cette concession pour ses mandants, MM. Herpin et Merton, mais il reviendrait en France comme chef du contentieux du gouvernement ottoman. Nous ne donnons cette nouvelle que sous toutes réserves, et nous faisons nous-même les nôtres sur l'avenir de cette affaire. Il se serait même passé un fait, de peu d'importance en apparence, mais très sérieux en réalité pour sa conclusion. On avait, paraît-il, envoyé à M. Tarin un blanc seing lui donnant tout pouvoir. Et le temps pressait de telle sorte, que le blanc seing lui a été envoyé sans que le conseil d'administration de la Société générale ait pu en être averti immédiatement.

Il est probable que cette opération turque sera lancée le mois prochain; dans l'intervalle, peut-être aurons-nous l'émission du capital, actions et obligations, des chemins de fer du nord-ouest de l'Autriche. Le Crédit foncier d'Autriche s'y trouve intéressé.

L'émission des obligations Tabacs d'Italie a réussi; nous n'en sommes pas surpris. Ces valeurs offrent une telle sécurité et donnent de si grands avantages, qu'il eût fallu douter désormais de la réussite de toute opération financière si celle-là avait échoué.

Prochainement encore nous aurons l'émission des obligations de la ligne d'Italie. M. de la Valette, dont le dévouement aux intérêts de sa compagnie ne connaît pas de bornes, est en instance près du gouvernement italien pour le maintien de la ligne d'Ossola, qui est le complément indispensable du réseau. Le conseil fédéral suisse appuie énergiquement des démarches auxquelles le gouvernement français devrait bien ajouter son influence. Nous espérons avoir un succès éclatant à enregistrer pour la compagnie dont M. de la Valette est le plus dévoué et énergique défenseur. Jamais persévérance et dévouement ne l'ont mieux mérité.

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

P.-V. MALOUET

D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE INÉDITE

PREMIÈRE PART

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Mémoires de Malouet, publiés par son petit-fils, le baron Malouet. Didier, 1868, 2 vol. in-8° — *Archives parlementaires*, tomes I, II, III. Paul Dupont, 1867.

La Révolution française, qui compte déjà tant d'historiens, a été presque aussi diversement jugée qu'elle a été de fois racontée, et l'on a vu, chose plus remarquable encore, chacune de ces appréciations être, en quelque sorte, le reflet et porter la trace des événements au milieu desquelles elles s'étaient formées. Les sceptiques de l'histoire ne manqueraient pas d'y trouver une preuve de l'impuissance de cette science à soulever tous les voiles de la vérité et à atteindre à une certitude qui seule fait œuvre définitive ; chaque historien, suivant eux, donnant plutôt aux événements le tour particulier de son esprit que pliant son esprit à celui des événements, et, grâce à une certaine ordonnance régulière et au jeu habile des documents, arrivant à produire sans trop de peine l'illusion, mais non le sentiment d'une irréfutable réalité. Ce scepticisme n'est pas le nôtre, par la raison, entre beaucoup d'autres, que cette contrariété de jugements est presque exclusivement le propre de cette portion de notre histoire, ou que du moins elle ne se reproduit au même

Digitized by Google

degré que pour les époques qui ont avec elle le plus d'analogie. La Révolution française, en effet, n'a pas atteint le but qu'elle s'était proposé, et à quiconque en fait le récit appartient le droit de lui demander compte et de ces deux grands principes de liberté et d'égalité qu'elle n'a pas su implanter à jamais dans le sol de la patrie, et du sang vainement répandu en leurs noms. Qu'après bientôt un siècle écoulé nous soyons encore fort en deçà des axiomes de liberté posés dans les cahiers de 89, il suffit, pour s'en convaincre, de comparer à ces cahiers les différentes constitutions qui nous ont régis depuis l'Assemblée constituante. Le point est plus délicat quant à l'égalité. Nous sommes réputés en avoir fait bel et bien la conquête, un peu, il est vrai, aux dépens de sa sœur la liberté, et c'est là un des plus doux oreillers sur lesquels reposent les générations de notre siècle. Mais, tout en constatant dans nos constitutions politiques l'absence d'une véritable aristocratie, si l'égalité consiste pour chacun à être fils de ses œuvres, n'y aurait-il pas lieu de soupçonner quelque peu que cette ancienne noblesse, dédaignée et éconduite, s'est vengée à la façon des amants de Cathos et de Madelon, dans les *Précieuses ridicules*, en cédant la place aux vicomtes de Jodelet et aux marquis de Mascarille?

Tout récit de la Révolution est donc forcément un jugement qui condamne ou qui absout, qui écarte tel fait et retient tel autre, qui voit des victimes parce qu'il reconnaît des coupables. Aussi, tandis que parmi les historiens de cette époque, les uns, comme M. Thiers, en plaçant l'heure du triomphe définitif de la Révolution au 14 Juillet et au 4 Août, approuvent tout ce qui s'est fait en deçà et portent l'anathème sur ce qui s'est fait au delà, comme sur des excès qui n'ont abouti qu'à la compromettre et à la perdre; d'autres, par un simple déplacement de date, s'avancent jusqu'aux Girondins, comme M. de Lamartine, jusqu'à Danton, comme M. Michelet, jusqu'à Robespierre, comme M. Louis Blanc. Tous ces historiens, nous ne les blâmons pas, les sachant intègres et convaincus; nous discutons seulement leur point de départ. Pour tous, ce point de départ, c'est l'impossibilité d'une révolution pacifique, faite d'un accord commun, ayant le roi à sa tête, la noblesse et le clergé pour auxiliaires; en un mot, c'est la violence, mère légitime de la révolution et du progrès; et c'est aussi la force du droit consentant à n'être plus que le droit de la force. A notre sens, là fut le vice originel de notre révolution : pouvant être pacifique, elle se fit violente. Méconnaissant les admirables germes que ce grand XVIIIe siècle, celui de la tolérance avec Voltaire, de la liberté civile et politique avec Montesquieu, des réformes économiques avec Quesnay et Turgot, avait déposés dans toutes les classes, dans le clergé et dans la no-

Digitized by Google

blesse comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, elle n'eut de foi que dans un discord éternel, irrémédiable, entre le peuple et ce qui avait été les classes privilégiées. Elle repoussa tout rapprochement, toute entente, et laissa, même après sa victoire, la France éternellement divisée et impuissante à atteindre et cette liberté, et cette égalité, qu'elle poursuivra cependant toujours.

Telle est la conclusion qui nous paraît se dégager de l'étude attentive des documents les plus authentiques de cette première heure de la Révolution, heure décisive, comprise entre le 27 octobre 1788 et le 23 juin 1789. Aux témoignages que l'on possédait déjà, à ceux de Necker, de Mme de Staël, de Mounier et de Lally, sont venus s'ajouter, dans ces derniers temps, ceux du garde des sceaux Barentin, dont le précieux mémoire a été publié en 1845, du comte de Saint-Priest, dans l'étude faite par M. de Barante sur des papiers de famille, et enfin cet autre grand témoignage des cahiers des bailliages et des généralités, reproduits *in extenso* à la tête de la belle publication des *Archives parlementaires;* en sorte que l'on peut aujourd'hui confronter entre eux les hommes qui ont été les principaux acteurs dans cette première phase de la Révolution, en même temps que l'on a, par acte authentique, les vœux de la nation, et que l'on connaît exactement les difficultés avec lesquelles le gouvernement s'est trouvé aux prises. Mais aucune étude ne nous a paru donner plus de lumière que celle des *Mémoires de Malouet*, tout récemment publiés, et dont le succès seul attesterait la valeur. En étudiant la vie d'un homme qui, fidèle toute sa vie à la liberté, ne crut cependant jamais qu'elle pût se fonder par la violence; qui, après avoir tout tenté, et vainement tenté, pour réunir les ordres, la France entière, dans un même effort vers cette liberté, ne désespéra pas encore d'elle et lutta jusqu'au bout pour la préserver des excès qui allaient la perdre, nous avons essayé d'apporter un argument de plus à cette thèse d'un 89 pacifique et définitif. Vérité ou erreur, ce travail aura eu, pour nous du moins (puisse-t-il l'avoir pour nos lecteurs), un grand attrait, celui de nous rendre familier un des types les plus achevés de ce groupe d'hommes, les Lally, les la Rochefoucauld, les Lanjuinais, les Boissy d'Anglas, qui, à la Constituante comme à la Convention, dans les rigueurs de l'exil comme aux heures plus douces de la Restauration, défendirent toujours le même principe de liberté légale, et, sans se montrer jamais lassés par les revers momentanés de leur cause, ou corrompus par les séductions du succès, surent encore défendre la Charte de 1814 contre son auteur même, et, arrivés à l'extrême vieillesse, être l'exemple des nouvelles générations libérales. Charme pour nous d'autant plus vif, que nous avions sous les yeux une correspon-

Digitized by Google

dance de Malouet encore inédite, laborieusement rassemblée par M. le baron Malouet, et qui, grossie par des communications que l'histoire doit appeler de tous ses vœux, s'ajoutera bientôt, nous en avons l'espérance, à une seconde édition des nouveaux *Mémoires* qui forment le fonds de cette étude.

I

Né à Riom en 1740, d'une famille de modeste magistrature provinciale, mais qui avait déjà étendu plus loin ses rameaux par les deux Malouet, docteurs régents de la faculté de médecine de Paris, et probablement par ce Malouet, général d'ordre religieux, dont nous parle le *Journal de d'Orsanne*, Pierre-Victor Malouet fut élevé chez les oratoriens de Juilly, près d'un oncle qui y enseignait la philosophie. Bien que déjà zélé pour les lettres, qui eurent toujours une part importante dans sa vie, il y demeura peu, vint de bonne heure à Paris faire ses études de droit et s'y mêler à une société brillante, dont l'accès lui était ouvert par M. de Moras, excellent homme, quoique ministre obscur, et pliant alors sous le double fardeau du contrôle général et du département de la marine. Ces premières heures de vie facile, heureuse, un peu mondaine, où il entrevoyait peut-être la gloire littéraire en rimant une ode sur la prise de Mahon (1756) et en confiant à Le Kain le plan d'une tragédie de la *Mort d'Achille*, où il attendait, sans trop d'impatience, l'emploi auquel le destinait M. de Moras, marquèrent son caractère d'une empreinte ineffaçable. Un sourire, en effet, tempéra toujours en lui la gravité de l'administrateur, et l'aménité de ses manières, le charme de sa parole, la grâce et l'urbanité de sa conversation, savaient adoucir, même au milieu des plus sombres agitations de l'époque révolutionnaire, ce que la rigueur de ses principes, la réserve de ses démarches, auraient pu avoir, comme il le dit lui-même, d'un peu répulsif. Parmi ceux qui le connurent et l'approchèrent, il eut des adversaires, peut-être pas un seul ennemi. Mirabeau, Barnave, qui fut pourtant un jour pour lui si cruel, vinrent à lui, et, après leur estime, lui donnèrent leur affection. Le duc de Crillon, arrivé à la vieillesse, et depuis longtemps son ami, disait à son jeune fils, comme un Chesterfield français enseignant le monde : « Voyez M. Malouet ; c'est un homme que vous devez, qu'on doit connaître. » — Et Mme de Staël, écrivant à Camille Jordan, et avec une vivacité d'expression qu'autorisait alors l'âge de Malouet : « Dites à Malouet que je l'aime ! »

Il avait dix-huit ans lorsque commença pour lui la vie véritablement occupée et laborieuse. Attaché à l'ambassade du comte de

Digitized by Google

Merle en Portugal, puis pourvu d'une commission d'inspecteur civil à la suite de l'armée du maréchal de Broglie, ce ne fut qu'à la fin de l'année 1763 que s'ouvrit pour lui sa carrière définitive, celle de l'administration de la marine. De ce séjour à Lisbonne, de ce voyage en Allemagne et de ces premières années passées à Rochefort à surveiller la désastreuse tentative de colonisation au Kourou, nous ne voulons relever qu'un trait caractéristique : son ardeur singulière à tout connaître, à tout approfondir. Arrivé en Portugal au moment où s'achevait le sanglant et dernier acte de la mystérieuse conspiration d'Aveiro, il entreprend d'en pénétrer le secret et se livre à des recherches historiques considérables. A Rochefort, le hasard lui met sous la main la correspondance administrative de Colbert, et c'est en déchiffrant les lettres du grand ministre bien plus que dans les entretiens, quoique très bienveillants, de l'intendant, M. de Ruis-Embito, qu'il s'initie à la science si complexe de l'administration maritime. Insinuer qu'il se trouva ainsi et très *incognito* le dernier élève du célèbre rédacteur de l'ordonnance de 1666, ce serait paraître dire beaucoup, sans cependant être très loin de la vérité; et ce qu'il fit bientôt à Cayenne rappelle tout au moins la main du maître. On peut juger de quelle moelle se nourrissait alors son esprit par ce passage de ses mémoires : « En parcourant tous ces registres, je voyais la progression des idées fausses à mesure qu'elles s'éloignent de leurs principes. Je retrouvai la cause des désordres qu'entraînent toujours dans les opérations administratives l'instabilité des règles, la variation des décisions, la multiplicité des écritures et l'innovation des formes. J'étudiai l'histoire de la marine, celle de sa gloire et de sa décadence. J'acquérais ainsi l'habitude du travail, de la maturité dans mes idées; je m'étais déjà exercé sur divers objets; j'avais vu différents pays, beaucoup d'hommes et de choses; j'avais donc, dès cette époque, des opinions arrêtées sur les intérêts et les devoirs des hommes, sur la morale, sur l'administration, sur la politique. Ces opinions, dans d'autres circonstances, ont pu se développer, devenir plus réfléchies, mais je ne me rappelle pas en avoir jamais changé [1]. »

De cette éducation ainsi refaite (toujours la meilleure) que résulta-t-il? Que Malouet fut à la fois un administrateur très habile et fort peu routinier. Habitué à penser par lui-même, il ne se soumettait pas facilement à l'autorité seule des précédents, et, sans être ni frondeur, ni révolutionnaire, il jugeait avant de se soumettre et avait en grand crédit l'expérience pratique des choses. Il ne faudrait

[1] *Mémoires*, I, 33.

Digitized by Google

donc pas se le figurer comme un réformateur brusque et passionné. D'un sens droit et d'un esprit réfléchi, il examinait longuement, se formait une opinion très motivée, la disait avec la plus ferme indépendance, même à cette heure des débuts où l'on ne rejette pas toujours les béquilles de Sixte-Quint, mais ne se croyait dispensé d'aucune de ces formes de déférence et de parfaite politesse qui n'ôtent rien ni à la hauteur du caractère, ni à la force des arguments, et étaient un des traits de ce qu'au XVIIe et encore au XVIIIe siècle on appelait un *honnête homme*.

C'étaient là des mérites dont la postérité tient souvent, de quelque nom honorable qu'on les qualifie, plus de compte que les contemporains. Malouet fut bien près de l'éprouver à la suite de son administration de Saint-Domingue, où il avait résidé de 1768 à 1773, comme ordonnateur au Cap. Déjà se manifestait dans cette colonie une agitation qui préparait de terribles éléments aux luttes sanglantes que la Révolution allait bientôt voir éclater à la suite de ses décrets sur l'état politique des hommes de couleur. Un gouvernement presque exclusivement militaire et dont l'excès avait causé une résistance armée à peine éteinte, des désordres d'administration où l'arbitraire trouvait son compte, les lois prohibitives de la métropole touchant le commerce avec les colonies, la condition des esclaves et les habitudes des maîtres, étaient loin d'avoir son approbation.

« Les prétentions, dit-il, des administrateurs civils et militaires, leurs abus d'autorité, les préjugés, les habitudes vicieuses des colons, les intérêts du commerce et de la culture, tels furent pendant mon séjour à Saint-Domingue les objets de mes études et de mes réflexions. » Devenu, par son mariage avec une riche créole, propriétaire dans la colonie, il ne vit qu'un plus grand intérêt à une prompte amélioration de la condition des noirs, dont il prévoyait déjà les sanglantes représailles. Sans être alors un Wilberforce prématuré, il demandait qu'on reconnût en eux des hommes et que le droit du maître fût plutôt une direction intelligente et douce qu'une propriété absolue et despotique. « De quel droit, écrivait-il, un habitant des colonies, parce qu'il lui est permis d'avoir des noirs à sa disposition, se croirait-il autorisé à en user avec eux autrement que comme avec des subordonnés que la loi lui confie? » Tel fut l'esprit des *Mémoires* qu'il adressa sur ce sujet à l'administration. Nourri de ces pensées, la tête pleine de projets longuement mûris, il avait été appelé, de retour en France, à les exposer devant un ministre qui n'aurait pas été fâché de s'en faire honneur. M. de Boynes, nouvellement pourvu du département de la marine, avait donc déjà accueilli en partie ses plans, lorsqu'un mémoire, venu de la colonie, et qui le représentait comme chef de l'opposition colo-

Digitized by Google

niale, faillit le perdre non-seulement auprès de M. de Boynes, mais aussi de son successeur, M. de Sartine, auquel la terrible accusation avait été soigneusement transmise. Le pas était d'autant plus difficile à l'endroit de ce dernier, qu'une machination odieuse avait fait parvenir entre ses mains une lettre où Malouet s'exprimait avec le libre abandon d'une confidence sur les doutes que lui inspirait l'aptitude de l'ancien lieutenant de police pour ses nouvelles et si différentes fonctions. Il s'en tira à force de franchise, de dignité mêlée de convenance et surtout de fermeté à défendre l'inviolabilité d'une correspondance privée odieusement soustraite. Le ministre, instruit de ses mérites, eut l'esprit de ne pas lui garder rancune, et lui confia peu après, en 1776, la mission de tenter une troisième fois cette colonisation de la Guyane qui jusque-là n'était connue que par les infructueux essais faits sur la rivière du Kourou en 1763, et sur celle de l'Approuague deux ans plus tard. Il n'entre pas dans notre cadre de raconter ce que fit Malouet sur une terre jusque-là féconde en désastres ; il nous suffira de dire qu'il fut le véritable créateur de cette colonie, et que l'éloge de son administration se retrouve vingt ans plus tard dans la bouche d'un homme qui ne partageait ni ses idées, ni ses doctrines, mais qui avait pu juger par lui-même ce qui avait été fait à la Guyane, le républicain Victor Hugues, envoyé alors comme commissaire dans cette colonie.

Rentré en France à la fin de 1778, ce ne fut qu'en 1781 qu'il fut appelé à la grande intendance maritime de Toulon. Dans l'intervalle, il avait mené à fin la délicate affaire de la cession à la ville de Marseille d'un arsenal devenu inutile, et à laquelle se rattachait le dessein conçu par le prince de Beauveau, alors gouverneur de Provence, de transformer cette vaste enceinte en une ville neuve et un port franc où serait venu affluer le commerce maritime de la Méditerranée.

Les huit années pendant lesquelles Malouet exerça ces grandes fonctions d'intendant de la maritime à Toulon ne nous offriraient que des détails trop spéciaux pour être rapportés ici, si nous n'avions à recueillir parmi eux quelques traits qui, presque à la veille du jour où il allait apparaître sur la vaste scène des états généraux et y prendre une grande place, font mieux connaître l'homme et ajoutent quelques traits à son caractère. Parmi les attributions de l'intendant figurait la police des ports et arsenaux. Malouet en profita pour prendre sur lui de faire distribuer aux ouvriers de l'Etat, presque poussés à la révolte par l'insuffisance et la mauvaise qualité du pain qui leur était vendu par la ville, les blés de l'arsenal, sur lesquels aucun droit d'octroi n'était perçu. De là, grande querelle

Digitized by Google

avec le parlement de Provence uni à la chambre des comptes, qui, de par un pouvoir rival de police, prétendent répéter les taxes non perçues. Maître de l'arsenal, où aucune mesure fiscale ne pouvait être établie sans son autorité, et fort surtout de la raison de nécessité publique sous l'empire de laquelle il avait agi, il maintint énergiquement le droit de l'Etat, fut soutenu par le ministre, qui, d'abord hésitant, se laissa entraîner par sa chaleur et par son énergie, et gagna définitivement son procès, non pas devant le parlement, dont l'arrêt dut être cassé par le grand conseil, mais devant l'opinion publique. Ajoutons qu'il eut aussi pour lui un aréopage qui en valait bien un autre, celui du prince de Beauveau, réputé le plus honnête homme de son temps, lequel, comme gouverneur de Provence, avait voulu être médiateur dans cette grosse querelle.

A ce moment du XVIIIe siècle, la philosophie et les lettres pénétraient tout, la cour comme la finance, l'administration comme l'armée. Turgot et Sénac de Meilhan étaient, l'un philosophe dans son intendance d'Auvergne, l'autre homme de lettres dans son intendance de Flandre et presque sur les marches du ministère. Plus rapproché du premier que du second, Malouet fut, lui aussi, philosophe à Toulon, ou du moins, s'il n'écrivait pas encore, comme il le fit plus tard, dans les heures de l'exil, des *lettres philosophiques* restées manuscrites, il n'était indifférent à aucune de ces questions que posait l'esprit investigateur de ce temps. Ces goûts, du reste, ne dataient pas seulement des loisirs de son intendance ; ils remontaient, sinon à ses premières années de jeunesse, du moins à celles de son retour de Saint-Domingue, vers 1776. Fort répandu alors dans les salons de Mlle de Lespinasse et de Mme du Deffand (ce qui, il faut l'avouer, était presque une trahison à l'une ou à l'autre), il s'y liait avec d'Alembert, Condorcet, Diderot, Raynal, non sans faire ses réserves; puis avec Mably, Forbonnais et tout une aimable société créole chez Mme de Castellane, créole elle-même. Il trouvait enfin à Verberie, chez son beau-frère, Chabanon de Maugris, frère de Chabanon l'académicien, une société où la simplicité et l'abandon ajoutaient un charme de plus aux plaisirs de l'esprit. Mais c'est là un petit tableau que l'éditeur des *Mémoires de Malouet* a trop agréablement tracé pour essayer de le refaire après lui : « A deux pas du village de Verberie, sur les bords gazonnés de l'Oise et près de la forêt de Compiègne, était une maison des plus modestes, achetée en 1750, comme rendez-vous de chasse, par les Chabanon. A une époque où l'on était moins difficile que de nos jours, cette pauvre maison a vu cependant très bonne et très aimable compagnie. M. de Lally, la princesse d'Hennin, Thomas, Chamfort, Delille, en étaient les habitués. On y jouait la comédie, rien moins que le *Mariage de Figaro*.

Digitized by Google

La marquise de Villette, *belle et bonne*, voisine à deux lieues de là, et les deux Chabanon, étaient, après Préville, de la Comédie-Française, les principaux acteurs. Pour s'habituer à son rôle, chacun s'habillait dès le matin, et l'on se promenait dans cet équipage, au grand étonnement des paysans, qui venaient regarder par-dessus la haie fermant le jardin du côté des champs. »

A Toulon, le salon de l'intendance, quoique plus grave, n'était pas moins ami des choses de l'esprit. Tantôt c'est une dissertation scientifique avec l'aimable voyageur royal qui portait en France le titre de comte du Haga, et en Suède celui de Gustave III ; tantôt, de vives controverses sur le magnétisme, alors dans toute la faveur de la mode, et qui, par l'intermédiaire d'un ami commun, le comte de Puységur, un de ses plus fervents adeptes, amena un curieux échange de lettres entre Malouet et Mesmer; puis les apparitions brillantes mais passagères de Thomas, de Dupaty, l'un partant pour Paris heureux de la santé qu'il croit avoir retrouvée, l'autre pour l'Italie, qu'il va bientôt décrire; de Choiseul-Gouffier, s'embarquant avec Delille pour la Grèce et le Bosphore; du jeune duc de Fronsac, qui sera un jour l'intègre duc de Richelieu; d'autres encore. Parmi ces hôtes trop rapides de l'intendance, il en était un qui, lui aussi, venu un jour pour quelques heures, s'y était si bien trouvé chez lui, qu'il y aurait sans doute achevé sa longue carrière, sans les événements qui survinrent et dérangèrent ces innocents plans de vie. C'était Th. Raynal, l'auteur alors plus que célèbre, presque populaire, de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. Tombé chez Malouet (son très sincère et fervant ami du reste) au débotté de son voyage, ou, pour mieux dire, de son exil de Berlin, il s'y était mis aussitôt à pérorer, — c'était son habitude, — et n'avait pas cessé depuis. L'assemblée était nombreuse : des marins étrangers, des voyageurs, les têtes un peu échauffées par les événements de Hollande et la question de l'ouverture de l'Escaut. « L'abbé, raconte Malouet, vit là un auditoire intéressant ; il nous fit un résumé des droits, des prétentions respectives, des traités et contre-traités. Après avoir parlé pendant trois heures sans lasser personne, il me dit qu'il était à jeun depuis vingt-quatre heures, qu'il ne vivait que de lait. Je le fis rafraîchir et reposer. Sa visite a duré trois ans, et se serait prolongée s'il l'avait voulu. »

Par ses amitiés, par une curiosité et une activité d'esprit incessantes, Malouet, comme on le voit, appartenait bien au XVIIIe siècle ; la frivolité et la légèreté inconséquente seules lui en manquaient. Habitué à être aux prises avec les difficultés des affaires ou avec les obstacles de la nature, il savait corriger les témérités de la pensée par la prudence de la pratique, et ne refusait jamais à celle-

Digitized by Google

ci les lumières de la philosophie. La philosophie en effet n'était pas pour lui toutes les idées que mettaient en circulation ceux qu'on appelait alors les *philosophes*. Parmi eux, même de ses meilleurs amis, comme Raynal, il savait prendre et laisser ce qu'il fallait : il faisait son choix. « Les théories, a-t-il dit, et les déclamations philosophiques ne m'ont jamais séduit ; j'ai étudié les faits plus que les systèmes, et j'ai trouvé dans l'histoire, plus que chez les moralistes, tous les préceptes de philosophie et de politique que les gouvernements sont tenus de suivre pour se conserver. Mais il semble que tout ce qui est extrême ait un charme irrésistible pour la plupart des hommes ; la vérité nue, la simple raison, sont presque toujours sans crédit, et les plus inconcevables folies se reproduisent et règnent chacune à leur tour. Cependant, que nous présentent les annales du monde ? Quelques succès éclatants obtenus par la seule audace, mais aucun succès durable sans la prudence et la modération. » C'est cette prudence et cette modération dont parle Horace :

Est modus in rebus, sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nequit consistere rectum

que Malouet allait essayer de faire entendre à l'Assemblée nationale. L'audace, il est vrai, se fit mieux écouter, mais si les succès qu'elle obtint furent éclatants, combien furent-ils peu durables ! Nous verrons bientôt, en effet, combien les *cahiers* du modéré de 89 sont, après tant d'essais, de luttes et de sang, presque les utopies des hommes de notre temps. *Et nunc gentes erudimini.*

II

Ce serait une grande erreur de croire que la royauté, en convoquant les états généraux, ait eu le parti pris de soutenir la noblesse ou le clergé contre le tiers état, et que cette pensée, qu'on lui a prêtée plus tard pour en faire une des causes les plus énergiques des terribles événements qui suivirent, ait été la sienne dès cette époque où elle dominait encore les événements et n'avait pas perdu le libre choix de ses actes. Ce qui est vrai, c'est précisément le contraire ; et quand, le 8 août 1788, sous le coup de l'échec que son projet de cour plénière venait de subir malgré le lit de justice du 8 mai, l'archevêque de Sens annonça la convocation des états généraux, il voulait, avec l'aide du tiers état, et fût-ce au prix de concessions dont il ne se dissimulait pas l'importance, venir à bout de la noblesse et des parlements. Il se souvenait qu'en faisant cause commune en 1788 comme en 1770, ils avaient été le plus grand obstacle aux projets ministériels. Sans s'en douter peut-être et en s'aveuglant

Digitized by Google

sur les conséquences, la cour se préparait à reprendre la grande partie que la royauté avait jouée au XIIIe siècle, en établissant sa grandeur sur l'affranchissement des communes, grande et belle partie assurément, mais qui, pour être gagnée, devait être jouée au profit de la liberté et non de l'arbitraire. Sentant très bien, d'une part, que l'ordre dans les finances ne serait rétabli et ne pourrait se maintenir que par l'égale contribution de tous les ordres aux charges de l'Etat, et redoutant de l'autre, bien à tort sans doute, comme nous le verrons, que les ordres privilégiés ne consentissent jamais à une pareille diminution de leurs priviléges, ce fut auprès du tiers qu'elle chercha le contre-poids aux deux ordres qui, jusque-là, avaient été les seules barrières qu'elle eût rencontrées. Cette intention, qu'il est si important de bien constater pour la saine intelligence des huit mois qui séparent la chute de l'archevêque de Sens de la convocation des états généraux, est attestée aussi bien par ceux qui étaient alors dans les conseils de la royauté que par ceux qui, mêlés encore parmi les spectateurs, allaient bientôt monter avec éclat sur la scène politique. Et d'abord c'est Necker, que l'on peut bien déclarer responsable des mesures prises pour la convocation des états généraux, mais qui ne doit pas l'être de cette convocation promise solennellement par son prédécesseur, et dont le témoignage à cet égard ne peut être suspect. « Je n'ai point oublié, dit-il, qu'à mon retour au ministère, en 1788, le roi, personnellement offensé de la conduite de la noblesse de Bretagne (troubles sanglants de Rennes en novembre 1788), croyait devoir fortifier son autorité de l'attachement du tiers état. Etait-ce un sentiment si nouveau de la part des monarques français !... En France, la partie nombreuse de la population avait toujours été favorable au monarque et à son pouvoir. Si le roi le savait, était le mot du peuple. » Et ailleurs : « Ce qui avait décidé la convocation des états généraux de 1789, c'était la nécessité de remplacer la médiation des parlements [1]... »

Entre lui et son collègue, le garde des sceaux Barentin, la seule différence d'opinion porte sur les véritables sentiments qui animaient les ordres privilégiés ; mais quant aux dispositions de la cour ou plutôt du ministère à l'égard de ceux-ci, leur témoignage est le même : « Despotes par caractère, l'archevêque de Sens et M. de Lamoignon (le prédécesseur même de Barentin aux sceaux) s'irritèrent de la contradiction apportée à l'exécution de leurs projets insensés, adoptés par le roi. Quoique l'opposition ait été presque générale, ces deux ministres eurent l'art d'insinuer qu'elle avait été provoquée et dirigée par le clergé, par la noblesse, surtout par les

[1] De la Révolution française, id. 1821, p. 101, 106 et 142.

Digitized by Google

parlements ; aussi les rendirent-ils responsables de la part qu'y prit le tiers état. » Aussi, aux yeux de M. de Barentin, qui ne croyait pas à un antagonisme sérieux entre les ordres privilégiés et la royauté, le tort de Necker est-il de n'avoir pas réagi contre les sentiments du roi, « d'avoir profité des intentions peu favorables où il le trouva à l'égard des deux premiers ordres et de n'avoir fait que l'y fortifier[1]. » Enfin Mounier, analysant avec une sagacité politique accrue de toutes les leçons de l'expérience *les Causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, écrivait en 1792 : « Le conseil du roi... crut que l'autorité royale ne parviendrait pas à faire adopter des changements si elle ne se préparait des soutiens auprès de l'opinion publique. »

De là trois mesures qui eurent d'immenses conséquences sur les événements : le doublement du tiers, l'admission des curés, sorte de tiers état ecclésiastique dans l'ordre du clergé, et celle des nobles non possesseurs de fiefs dans celui de la noblesse. Par ces trois décisions qui signalèrent le célèbre Résultat du conseil du 27 décembre, la royauté pensait se ménager des appuis contre les résistances du haut clergé et de la noblesse de cour. A cet effet elle n'avait pas seulement accordé au tiers état une représentation égale à celle des deux premiers ordres réunis, elle avait en quelque sorte démocratisé par avance ces deux ordres mêmes. Cette politique, qu'on la critique on qu'on la loue, n'était pas uniquement celle de Necker et de quelques ministres dissidents, c'était la politique du roi, ou du moins il se l'était si bien appropriée qu'il l'avait faite sienne. Discutée à plusieurs reprises en sa présence, elle fut définitivement adoptée dans une séance du conseil à laquelle assistait la reine, dont le silence fut considéré par tous comme une approbation tacite. Cette conduite de Louis XVI fut d'autant plus remarquable qu'elle était en contradiction, non pas seulement avec la majorité des membres de son ministère dont un seul, M. de Montmorin, partageait à cet égard les idées de M. Necker, mais surtout aux sentiments publiquement exprimés par la seconde assemblée des notables. Sur six bureaux dont se composait cette assemblée, close le 12 décembre, cinq s'étaient prononcés contre le doublement du tiers. En vain le rapport rédigé par M. Necker et qui accompagnait le Résultat du conseil se tint-il dans une réserve prudente en se taisant sur les sentiments de défiance qu'inspiraient le clergé et la noblesse, il en laissa néanmoins percer quelque chose en parlant de la crainte « que le tiers état obtînt des deux autres ordres le succès de ses sollicitations » et des espérances que « l'amour, la con-

[1] *Mémoires de M. de Barentin*, p. 17 et 18.

Digitized by Google

fiance, l'abandon dont le tiers avait fait profession pour le roi» devaient faire concevoir. [1]

C'était donc très sincèrement et très résolûment que la royauté, tenant le clergé et la noblesse à distance, faisait cause commune avec le tiers état, malgré les protestations consignées dans un mémoire que signèrent le comte d'Artois, les trois Condé et le prince de Conti. Les raisons générales et anciennes qui dictaient au roi cette conduite nous les avons sommairement indiquées, mais il en est de particulières et de plus directes sur lesquelles il n'est pas inutile d'insister.

L'attitude toute récente encore du clergé, soulevant, dans l'affaire du collier, des prétentions de juridiction, pour enlever à la justice du roi un prélat indigne, avait laissé de vifs et tristes souvenirs dans l'esprit de Louis XVI. Quant à la noblesse, ce n'étaient pas seulement la guerre d'Amérique, les troubles de Bretagne et du Dauphiné qui avaient mis à nu des dispositions ayant toutes les apparences de l'hostilité, c'étaient encore les faits de chaque jour et en quelque sorte les habitudes de la vie. Le tiers état pouvait sans doute revendiquer comme siens tous ces grands esprits qui avaient paru à la tête du mouvement philosophique et économique du XVIIIe siècle : Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Gournay, étaient peuple; mais quidonc les avait accueillis, fêtés, patronnés, sinon les plus grands seigneurs du temps qui s'étaient faits plus que leurs amphitryons, leurs disciples? Si le roi répugnait à cet esprit novateur de la noblesse de cour, laquelle, en ce point, était toute prête à se placer à la tête de la révolution, sauf à l'arrêter sur la pente de la démocratie pour la diriger vers l'organisation d'une aristocratie libérale, celui de la noblesse provinciale, quoique bien différent, n'inspirait pas moins d'inquiétude. C'était d'abord une jalousie très prononcée contre la noblesse de cour, plus riche, plus favorisée qu'elle, quoique, en général, de moins bonne souche, et aussi une irritation alors très prononcée, turbulente, contre les réformes qui s'opéraient dans l'armée où elle occupait presque tous les grades inférieurs. On venait de mettre l'armée à l'école prussienne, et l'on sait la malencontreuse innovation des coups de plat de sabre introduite par le ministre de la guerre Saint-Germain.

Cette mesure disciplinaire, par trop antifrançaise, n'avait fait que passer; mais les exercices nombreux, minutieux, exagérés, étaient demeurés, et les officiers comme les soldats en étaient excédés. Un contemporain, dont les opinions royalistes rendent le témoi-

[1] *Archives parlementaires*, I, p. 493.

Digitized by Google

gnage d'autant moins suspect, a tracé de l'armée telle qu'elle était alors un tableau plein de vivacité et d'enseignement.

« Tous les membres de cette assemblée, dit le comte de Vaublanc, à propos de l'assemblée électorale de la noblesse du bailliage de Melun, qui servaient dans des grades inférieurs, étaient mécontents; ils se plaignaient de ce que les places de colonels n'étaient données qu'à des hommes de la cour. Ce mécontentement était encore le fruit des travaux d'un conseil de guerre qui voulait introduire la discipline prussienne. Les têtes fermentaient au point d'enfanter entre des régiments une correspondance dangereuse, dans laquelle on s'exhortait à s'opposer à toutes ces innovations. Le gouvernement commit alors une grande faute: il forma des camps d'instruction. C'était présenter des occasions certaines d'augmenter la fermentation des esprits. On était exaspéré contre les officiers qui introduisaient ces innovations. Il y avait une fatigue de l'état militaire, un dégoût qui augmentaient tous les jours: c'était l'ouvrage de ces hommes qu'on appelait *les faiseurs*. Ils ne voulaient pas seulement qu'un officier fût capable de bien commander; ils voulaient qu'il pût répondre aux questions qu'on lui adressait et dans les termes mêmes de l'ordonnance. On rassemblait les officiers pour faire ce qu'on appelait *la théorie*. On interrogeait de vieux officiers comme de petits écoliers, et il fallait voir l'air pédagogue et hautain des interrogateurs. Ils étaient ravis de trouver en faute les interrogés, de les prendre sur un mot, de leur prouver qu'ils ne connaissaient point la théorie... Pauvres gens! ils auraient interrogé avec la même présomption le grand Turenne, et comme il avait un peu de peine à s'expliquer, ils l'auraient convaincu d'ignorance... Le ridicule et l'ignorance étaient portés au plus haut degré. J'ai vu dans une instruction imprimée d'un officier général que je ne veux pas nommer : « Pour marcher, il faut que les hanches partent avant le corps et la tête, dont elles sont la base... » Toute cette science nouvelle, soutenue alors d'un ton important et jetée dans mille autres détails, fatiguait, ennuyait les officiers et les soldats, et rendait les officiers révolutionnaires sans qu'ils s'en doutassent. »

Nous ne savons ce qu'il faut penser de l'impatience de ces jeunes officiers à subir les liens d'une discipline plus rigoureuse et à ajouter à leur bravoure native une instruction technique que la panique de Rosbach avait quelque peu fait exagérer. Hoche, Marceau, Kléber et tous ces glorieux généraux que la République allait bientôt improviser sembleraient donner raison à leur insoucieux courage. Mais nous n'avons pas à décider ici la question; il nous suffit de constater cet esprit d'opposition qui animait alors une grande partie de la noblesse militaire, et contre lequel le gouverne-

Digitized by Google

ment entrait en défiance. Cette défiance alla-t-elle trop loin, et la royauté commit-elle une faute en ne se prêtant pas de meilleure heure aux vues de la noblesse, ou du moins en ne tenant pas la balance égale entre elle et le tiers état? La question seule paraîtrait étrange si nous ne nous hâtions, preuves en mains, d'établir d'une manière précise ce que voulaient même les plus ambitieux parmi les grands seigneurs, même les princes du sang, à cette heure solennelle de 1788. Et d'abord il ne s'agissait plus, comme on a souvent essayé de le faire croire, de défendre ces immunités pécuniaires qui avaient déjà failli disparaître sous le ministère du contrôleur général Machault et sur lesquelles les ordres privilégiés avaient passé condamnation dès avant l'ouverture des états généraux. Dans la fameuse protestation qui suivit immédiatement le Résultat du conseil du 27 décembre on lit : « Les deux premiers ordres, reconnaissant dans le troisième des citoyens qui leur sont chers, pourront, par la générosité de leurs sentiments, renoncer aux prérogatives qui ont pour objet un intérêt pécuniaire et consentir à supporter dans la plus parfaite égalité les charges publiques. Les princes soussignés demandent à donner l'exemple de tous les sacrifices qui pourront contribuer au bien de l'Etat et à cimenter l'union qui le composent. » Si l'on met de côté la forme un peu orgueilleuse de ce langage, pour aller au fond, lequel est bien de quelque importance, on doit convenir que dès avant 1789 l'égalité de l'impôt était cause gagnée.

Les visées de la noblesse étaient de tout autre nature. Ce qu'elle voulait, c'était de cesser d'être une noblesse de cour et d'apparat pour devenir une aristocratie, c'était d'entrer comme corps constitutif dans le gouvernement de l'Etat. Les grands seigneurs avaient assez de ce régime d'arbitraire qui réduisait leur rôle ou à une obéissance passive aux actes de bon plaisir de la royauté ou à des protestations que leur qualité de pairs leur donnait l'occasion plutôt que le droit de présenter et qui se terminaient toujours par des ordres d'exil et des lettres de cachet. La noblesse, tout autant que le tiers état, entendait donc donner à la France une constitution, dans laquelle elle ne renonçait pas sans doute à se faire sa part, mais où elle entendait se la faire d'une façon qui l'établirait comme une garantie plus que comme un obstacle à la liberté.

Et voilà pourquoi tant de députés de cet ordre, les La Rochefoucauld, les Montmorency, les Crillon, les Noailles, les d'Agoult, les d'Aiguillon, les Beauharnais, les Biron, les Bonnay, les Broglie, les Clermont-Tonnerre, les Castellane, les Lameth, les Lafayette, les Latour-Maubourg, les Montesquiou, les Virieu, soit qu'ils adoptassent le système anglais des deux chambres, soit que, le repous-

Digitized by Google

sant, ils fissent à l'esprit démocratique du tiers état des concessions plus ou moins grandes, inscrivirent leurs noms, avec non moins d'éclat que les plus illustres représentants du tiers, en tête de ce qu'on a appelé les principes de 89. A cette première heure, et avant que des luttes pénibles et des violences morales, préludes d'autres violences, ne fussent venues refroidir cet admirable élan vers la liberté, on aurait peut-être eu quelque peine à trouver dans le corps tout entier de la noblesse un de ses membres disposé à accepter le régime monarchique tel que l'avait établi près d'un siècle et demi d'arbitraire et de bon plaisir. Les princes du sang eux-mêmes n'en voulait plus. Sans parler de Monsieur, qui, seul avec la majorité des membres de son bureau, s'était hautement prononcé pour le doublement du tiers, et qui avait, un peu par politique, un peu par jalousie fraternelle, arboré l'étendard des réformes, sans parler du duc d'Orléans, dont l'attitude allait bientôt le compromettre dans les premières journées révolutionnaires de 1789, la fin du gouvernement arbitraire était le cri de ces princes, Artois, Condé, Bourbon, Enghien, qui passeront bientôt pour les défenseurs acharnés de l'ancien régime.

Convaincus qu'entre le pouvoir et le peuple, tous les deux portés par leur nature à franchir leurs limites réciproques, un corps intermédiaire et pondérateur était nécessaire pour arrêter les progrès de l'un vers la démocratie pure et ceux de l'autre vers le despotisme, ils réclamaient le maintien des trois ordres, c'est-à-dire de la noblesse et du clergé comme corps distincts, mais soumis à la loi d'égalité de l'impôt, et voulaient par là établir enfin cette fixité constitutionnelle propre à mettre l'ordre et la régularité dans le progrès, parce que seule elle serait la garantie de tous les droits et de tous les intérêts. Hostile au doublement du tiers, dont la conséquence obligée était, suivant eux, le vote par tête et l'anéantissement des ordres, en un mot la démocratie pure : « Ils ne pouvaient, disaient-ils, se dissimuler l'effroi que leur inspiraient pour l'Etat le succès des prétentions du tiers état et les funestes conséquences de la révolution proposée dans la constitution des Etats ; ils y découvraient un triste avenir ; ils y voyaient chaque roi changeant, suivant ses vues ou ses affections, le droit de la nation ; un roi superstitieux donnant au clergé plusieurs suffrages ; un roi guerrier les prodiguant à la noblesse qui l'aura suivi dans les combats ; le tiers état, qui, dans ce moment, aurait obtenu une supériorité de suffrages, puni de ses succès par ces variations ; chaque ordre, suivant le temps, oppresseur ou opprimé ; la constitution corrompue et vacillante ; la nation toujours divisée et toujours faible et malheureuse... Que le tiers état prévoie, ajoutaient-ils en s'adressant directement à leur adversaire, que le tiers état prévoie quel pourrait être,

Digitized by Google

en dernière analyse, le fruit de la confusion des ordres. Par une suite des lois générales qui régissent toutes les constitutions politiques, il faudrait que la monarchie française dégénérât en despotisme ou devînt une démocratie : deux genres de révolution opposés, mais tous deux funestes. » Ce qu'ils demandaient c'était donc une monarchie constitutionnelle, composée d'un roi au sommet, d'un clergé et d'une noblesse unis par le caractère commun de corps pondérateur et intermédiaire, et de la nation votant périodiquement l'impôt et les lois.

Aujourd'hui, ces vœux nous paraissent des prétentions presque ridicules : un clergé, une noblesse ! ce sont des mots et des choses tout aussi surannés que ceux *du trône et de l'autel.* Ils l'étaient moins alors. « La démocratie coule à pleins bords » : ce mot de Royer-Collard, qui a en quelque sorte sacré la démocratie, ne devait être prononcé que trente-cinq ans plus tard, et quand, en 1789, en pleine Assemblée nationale, le baron de Wimpfen s'écria que le gouvernement de la France était une *démocratie royale*, ce fut un saisissement universel, tant le mot était en avance sur les pensées et sur les événements. Ce qui nous paraît aujourd'hui une chimère aurait bien pu alors être une réalité. A moins de prétendre que la république des Girondins était déjà faite le jour où fut publié le *Résultat du conseil* et où fut accordé le doublement du tiers, il faut admettre que cette existence constitutionnelle des deux premiers ordres n'était pas incompatible avec une monarchie dont le principe subsistait tout entier, et que leur transformation pouvait bien être, dans l'ordre des idées monarchiques, le *desideratum* de la constitution nouvelle. Cet avenir était si bien entrevu, que le grand instigateur du doublement du tiers, M. Necker, considérait la création d'une chambre haute, réunissant dans son sein le haut clergé et la noblesse, comme le complément nécessaire et sans doute le contre-poids de la mesure qui, en égalant la représentation du tiers aux deux premiers ordres réunis, lui donnait la supériorité sur chacun d'eux pris séparément. Telle était la pensée politique qu'il nourrissait dès l'année 1788, bien avant qu'il ne la manifestât publiquement, par un mémoire adressé à l'Assemblée nationale, à la veille des orageux débats sur le *veto* et les deux chambres. Aussi dans son rapport au roi qui précéda le Résultat du conseil, comme plus tard dans le discours qu'il prononça à la séance d'ouverture des états généraux, M. Necker repoussa-t-il toute corrélation nécessaire entre le doublement du tiers et le vote par tête : « L'ancienne délibération par ordre, disait-il, ne pouvant être changée que par le concours des trois ordres et par l'approbation du roi, le nombre des députés du tiers état *n'est jusque-là qu'un moyen*

Digitized by Google

de rassembler toutes les connaissances utiles au bien de l'Etat. » Et plus loin, en donnant en quelque sorte à sa pensée la formule rigoureuse d'un serment : « Obligé, pour obéir aux ordres de Votre Majesté, de donner mon avis... sur l'objet essentiel traité dans ce moment, je dirai donc qu'en mon âme et conscience, et en fidèle serviteur de Votre Majesté, je pense décidément qu'elle peut et qu'elle doit appeler aux états généraux un nombre de députés du tiers état égal en nombre aux députés des deux autres ordres réunis, *non pour forcer*, comme on paraît le craindre, *la délibération par tête*, *mais pour satisfaire le vœu général* et raisonnable des communes de son royaume, dès que cela se peut faire sans nuire aux intérêts des deux autres ordres. »

Le maintien des deux premiers ordres comme ordres séparés était donc l'expression publique de la pensée de Necker ; leur transformation en était le secret. Ce secret fut sa faute, sa plus grande faute: car cette transformation, opérée avant les luttes ardentes qui s'engagèrent bientôt sur l'existence même du clergé et de la noblesse, avant que les affirmations orgueilleuses des uns ne fussent nées des négations des autres, eût rencontré l'heure favorable où l'union de tous était possible par le patriotisme et la raison encore lucide de chacun. La possibilité d'un tel accord n'est pas l'illusion rétrospective de l'histoire attristée de tant de déchirements civils. Pour le prouver il suffit de rapporter cet aveu d'un des plus fougueux adversaires du système des deux chambres à une époque où ce système ne se discutait plus dans le domaine de la pure raison, mais au milieu de toutes les passions allumées : « Cette forme de gouvernement, écrivait A. de Lameth en 1825, eût été sans doute acceptée avec reconnaissance à l'ouverture des états généraux, peut-être même à l'époque de la séance royale ; mais depuis ce moment, l'irritation n'avait pas cessé de s'accroître par la résistance inconsidérée des deux premiers ordres et par la faute non moins grave qu'on avait fait commettre au roi en lui faisant quitter le rôle de chef de la nation — il l'avait pris en effet et très hautement pris au début, comme nous l'avons vu — pour se montrer seulement le défenseur de l'aristocratie. La création d'une chambre haute semblait aux députés du tiers devoir rétablir les priviléges. [1] »

Ce qui fit défaut au projet de constituer une forte et libérale aristocratie, projet nourri secrètement par la noblesse, ce fut l'à-propos, cette union intime entre les facultés de l'action et de la pensée qui fait seule les véritables hommes d'Etat, parce que, justes appréciateurs des événements, ils ne se laissent jamais devancer par

[1] *Histoire de l'Assemblée constituante*, I, 124 et 125

Digitized by Google

eux. Necker vit très clairement la solution du problème qui se posait alors entre le principe monarchique et le principe populaire, tous deux sans limites; la résolution lui manqua, mais du moins ne doit-il pas encourir ce reproche d'avoir livré sciemment la monarchie et la France à tous les orages populaires; il fut faible, n'eut pas les grandes qualités de l'homme d'Etat; mais il ne fut pas coupable, et son véritable tort, peut-être son mérite auprès de la postérité, lasse des présomptueux et des pesants dominateurs, fut d'avoir, comme Louis XVI lui-même, trop du tempérament nécessaire aux époques de régime constitutionnel, sous un gouvernement qui ne l'était pas encore. Bien que ne trouvant pas le roi favorablement disposé à cet égard, par suite des méfiances qu'inspirait, comme nous l'avons vu, l'attitude de la noblesse, Necker voyait dans cette chambre haute le seul rempart possible contre la puissance naissante, mais déjà envahissante des communes. « L'ordre de la noblesse, a-t-il écrit plus tard, dans sa retraite de Coppet, ne pouvait plus remplir le but de son institution politique... La difficulté était résolue en instituant une chambre des pairs... Elle était résolue avec une assemblée législative divisée seulement en deux sections, conformément à la constitution d'Angleterre. [1] » Et Mme de Staël, la confidente et l'apologiste de son père, nous en livre ainsi à la fois les pensées secrètes et les scrupules : « La conséquence du doublement du tiers aurait dû être de délibérer en deux chambres; et certes, loin de craindre un pareil résultat, il fallait le désirer. « Pourquoi donc, disent les adversaires de M. Necker, n'a-t-il » pas fait prononcer au roi sa résolution sur ce point lorsque le dou- » blement du tiers fut accordé ? » Il ne l'a pas fait parce qu'il pensait qu'un tel changement devait être concerté avec les représentants de la nation; mais il l'a proposé dès que ces représentants ont été rassemblés. [2] »

Ainsi donc le doublement du tiers prélude, dans les espérances du peuple comme dans les appréhensions des ordres privilégiés, du vote par tête; défiance et éloignement inspirés par la noblesse et le clergé à la royauté disposée à prendre ses appuis dans le tiers; aspirations légitimes de ces deux ordres à échanger de misérables immunités pécuniaires, condamnées par la raison et par le patriotisme, pour les attributions et les droits constitutifs d'une aristocratie intermédiaire entre la royauté et le peuple; conviction raisonnée du ministre dirigeant de prêter les mains à l'établissement d'un régime pondéré qui aurait rendu possible la permanence du

[1] *De la Révol. franç.*, p. 130, 131.
[2] *Considérat. sur la Révol.*, I, 185.

Digitized by Google

bien, car, ainsi qu'il le disait avec un grand sens, il avait « connu mieux que personne combien était instable et passager le bien que l'on pouvait faire sous un gouvernement où les principes d'administration changeaient au gré des ministres, et les ministres au gré de l'intrigue [1] » ; enfin un entraînement déjà irrésistible de la part du tiers vers la confusion des ordres et le nivellement universel des classes plus encore que vers l'établissement des garanties essentielles de la liberté : tels étaient les faits, les sentiments, les passions, d'où allaient naître les plus grands événements qui aient jamais occupé le monde, lorsque, au mois de mars 1789, le vote des électeurs de Riom appela Pierre-Victor Malouet à prendre, comme député aux états généraux, une place importante parmi eux.

III

Cet honneur, Malouet l'avait souhaité avec l'ardeur vraie, avec la dignité, qui étaient le fonds de son caractère. « Aussitôt que les états généraux furent annoncés, a-t-il dit, je désirai ardemment y être député. J'étais loin de prévoir les suites malheureuses que devait avoir cette convocation. D'après l'état général des esprits, je croyais, au contraire, si fermement à toutes les améliorations possibles dans le gouvernement de la France, que j'aurais tout sacrifié, hors l'honneur, pour obtenir une députation. » Hâtons-nous de dire qu'il n'eut rien à sacrifier, et que cette ambition, si vive chez lui, fut celle de tous ceux qui pensaient que l'heure des réformes était venue sous peine de compromettre la France dans une décadence visible, dernière conséquence du pouvoir arbitraire. Il avait été appelé à rédiger les cahiers du tiers état de la sénéchaussée de Riom, et c'est là qu'on peut voir ce qu'il voulait et ce que voulait avec lui toute la France, car, à cette heure heureuse où la générosité des sentiments écartait tous les calculs des intérêts égoïstes, clergé, noblesse, tiers état étaient d'accord sur certains points qui sont devenus comme les assises de tout gouvernement libre. S'il plaçait hors de discussion, car il s'agissait pour lui de constituer la monarchie et non de la détruire, d'améliorer un gouvernement existant et non de faire table rase de toutes les institutions; s'il plaçait, en conséquence, hors de discussion et le principe monarchique, et l'attribution au roi du pouvoir exécutif dans ses éléments essentiels, il pénétrait aussitôt au cœur des réformes en réclamant la responsabilité ministérielle, seule garantie possible à la fois contre l'arbitraire et contre les conséquences révo-

[1] *Sur l'administration de M. Necker*, p. 39.

Digitized by Google

lutionnaires de la responsabilité royale, et partageait entre le roi et la nation le pouvoir législatif, réservant exclusivement à celle-ci le vote de l'impôt. « A la suite de ces principes, dit en analysant ces cahiers l'exact éditeur des *Mémoires*, et comme autant de conséquences nécessaires, venaient la double représentation du tiers, l'égalité absolue de l'impôt, la liberté individuelle et la suppression des peines et des juridictions arbitraires, la « liberté pour tout homme qui signe un manuscrit de le faire imprimer sans autres censeurs que sa conscience et les lois, » l'élection appliquée aux corps municipaux, le remplacement des intendants (ces préfets de l'ancien régime) par des commissions permanentes des états provinciaux, l'abolition des justices administratives (ancêtres de nos conseils de préfecture), l'unité de législation et sa mise en valeur par une codification raisonnée. » Enfin, entrant plus avant dans le détail de l'administration, les cahiers rédigés par Malouet réclamaient : la diffusion de l'éducation industrielle et agricole, la création d'une banque nationale, d'institutions de crédit à la portée des laboureurs et des artisans qui manquent d'ustensiles pour travailler et d'un système de comptabilité où la régularité des pièces ne suffirait pas pour valider les dépenses et les marchés onéreux ; une bonne viabilité établie sur tout le territoire, la suppression des douanes intérieures.

De ces doléances, comme on aurait dit en 1614, de ces vœux, comme on disait en 89, on peut juger, pour un certain nombre qui ont été réalisés, combien sont encore la terre promise de la génération actuelle. Toutefois, dans ces cahiers rédigés par Malouet, et dans bien d'autres, il est aisé de signaler une lacune. D'égalité, il n'en est pas parlé, sauf ce qui concerne la répartition de l'impôt et l'admission de tous aux emplois publics. Or, l'égalité était précisément la grande question qui allait se poser au début de la Révolution, sous le nom de vérification des pouvoirs en commun et de vote par tête. Cette égalité, du moins telle que l'entendirent alors les esprits passionnés et prenant volontiers une ombre décevante pour la réalité, c'était l'unité législative, l'horreur d'une chambre haute, du *veto* absolu ou suspensif, et enfin, de conséquence en conséquence, la république des Girondins d'abord, celle de Danton et de Robespierre ensuite. Il était une autre égalité sur l'avénement de laquelle même la noblesse, même le clergé étaient d'accord; celle-ci, comme nous l'avons vu, impliquait seulement la répartition de l'impôt entre tous, l'accès de tous aux emplois publics, le rachat de ces redevances féodales dont il ne restait plus guère qu'un fantôme. Ne pas aller au delà, l'accepter franchement, laisser subsister les ordres dans ce qu'ils avaient de purement honorifique et historique, c'eût été unir dans un admirable élan commun vers le progrès, vers la

Digitized by Google

liberté, la nation tout entière, d'un coup conquérir l'avenir par l'union dans la liberté. On ne fit point ainsi; sous une monarchie sur laquelle se projetait encore l'ombre de Louis XIV, en face d'une noblesse faisant peut-être bon marché de son argent et de quelques restes de priviléges féodaux, mais ne pouvant sérieusement transiger sur son existence même, la première question qui se posa fut, pour appeler les choses par leur nom, celle de la monarchie ou de la république, ou, ce qui est la même chose, celle de l'anéantissement des ordres ou de leur transformation.

La réunion des ordres eut lieu, l'égalité fut conquise, la véritable liberté fut ajournée. Comment aurait-elle pu se fonder au milieu des passions qui bientôt emportèrent les partis vers les extrêmes et les armèrent les uns contre les autres? la noblesse et le clergé semblant se rejeter dans l'ancien régime parce qu'on ne leur faisait aucune place dans le nouveau, la nation s'habituant à confondre dans ses répugnances cet ancien régime avec les éléments qui, les premiers, avaient tendu à s'en séparer pour s'agréger au régime nouveau. C'est à prévenir ce fatal discord, à sauver la liberté avec le concours de tous, que consista l'originalité et ajoutons la grandeur du rôle de Malouet à l'Assemblée nationale. On a vu, dans l'analyse de ses cahiers, les réformes qu'il voulait; examinons à présent comment et par qui il les voulait.

Malouet fut un modéré, plus encore, un modéré parmi les modérés; et c'est peut-être le plus grand éloge qui puisse lui être donné si, comme nous le croyons, l'avenir appartient aux cœurs pacifiques et à ceux qui comprennent que chaque heure a son œuvre et que c'est mal servir le progrès que de l'imposer par la violence. Le bien ainsi fait est un arbre sans racine qui dure peu et qui, après avoir donné quelques fruits amers, ne laisse pas de rejetons. Mais comment réunir tant d'intérêts divers, souvent contraires en apparence, au moment même où les passions semblaient déjà déchaînées? Dès le milieu de l'année 1788, le roi, en effet, avec une magnanimité dont la postérité doit lui tenir compte, avait fait appel à tous pour discuter la forme de la tenue des états généraux (arrêté du 5 juillet). Devait-on l'en blâmer? C'est pourtant ce que firent plusieurs, même parmi les moins suspects de souhaiter le maintien de l'ancien état de choses.

« Le ministère, dit Mounier, celui qui fut le tribun de Vizille, en instruisant ainsi le public de ses doutes et de ses incertitudes, excita de plus en plus l'attention générale, réveilla tous les intérêts... Tous les esprits disposés à la fermentation s'étaient saisis avec avidité de cette controverse. De chaque côté on passa rapidement toutes les bornes, et parce que les uns exagéraient l'utilité de la no-

Digitized by Google

blesse, les autres en exagéraient les inconvénients... Déjà le fanatisme de l'égalité ou l'amour de la licence répandait ses maximes les plus extravagantes [1]. » Disons-le, le mal, du moins à cette date, à la fin de 1788, n'était pas aussi grand que le dépeint Mounier, car il portait en lui son remède. Cet arrêté de juillet et surtout le *Résultat du conseil* du 27 décembre, en accordant le doublement du tiers, avaient inspiré à la nation un enthousiasme universel, qui se traduisait en actions de grâces pour la royauté. A ce moment Louis XVI était en réalité plus adoré, plus puissant que jamais, car tout son peuple était avec lui, et il pouvait tracer à cette opinion publique satisfaite les limites qu'elle ne devait pas franchir. Nous avons indiqué ici même [2] quelles instances fit Malouet auprès de Necker pour que la royauté ne se laissât pas devancer par la nation et sauvât, alors qu'il en était temps encore, l'existence des ordres en réglant par avance et la vérification des pouvoirs et le vote par ordre, et en accompagnant cette mesure d'autorité, mais d'autorité encore légitime, de toutes les réformes jugées nécessaires. « C'est dans la force de la nation, disait-il alors, qu'il faut puiser la vôtre; mais il faut que votre sagesse gouverne sa force... Il ne faut donc pas attendre que les états généraux vous demandent et vous ordonnent; il faut vous hâter d'offrir tout ce que les bons esprits peuvent désirer..; tout ce que l'expérience et la raison publique vous dénoncent comme proscrit, gardez-vous de le défendre... Commencez par faire largement la part des besoins et des vœux publics, et disposez-vous à défendre, même par la force, tout ce que la violence des factions et l'extravagance des systèmes voudraient attaquer. » — Mais, dira-t-on, la séparation des ordres, leur maintien, n'était-ce pas là précisément une de ces choses « que l'expérience et la raison publique dénonçaient comme proscrites, » et se constituer leur défenseur n'était-ce pas aller contre cette opinion publique dans laquelle la royauté devait puiser sa véritable force? — Pour répondre à cette objection, il faut d'abord se rappeler que cette noblesse et ce clergé dont il s'agissait de maintenir non les priviléges, mais les prérogatives, étaient un clergé et une noblesse renouvelés, transformés, destinés à constituer une aristocratie, partie intégrante d'une monarchie pondérée, et se plaçant, comme chambre haute, entre la nation et la royauté. C'était bien là, comme nous l'avons vu, le projet conçu par M. Necker pour être le corollaire du doublement du tiers, dont il avait été l'instigateur. Or, cette seconde chambre, de l'aveu de A. de Lameth,

[1] Mounier, *Des causes*, etc., I, 67.
[2] Voir la *Revue contemporaine* du 29 février 1858.

Digitized by Google

ne devint l'objet des défiances et de l'animadversion populaires que longtemps après l'ouverture des états généraux. M. Necker lui-même, qui ne se justifie que par ses scrupules ministériels du reproche de ne l'avoir pas établie en même temps qu'il faisait décréter le doublement du tiers état, jugeait si bien la chose possible le 23 juin 89, qu'il proposait cette mesure comme la seule planche de salut pour la royauté. En eût-il donc été autrement six mois plus tôt, alors que les électeurs n'étaient pas encore réunis, les députés nommés?

Pourquoi donc les conseils adressés par Malouet à M. Necker, et que celui-ci se donnait bien aussi un peu à lui-même, ne furent-ils pas suivis? En examinant de près les documents historiques, on en trouve deux causes, l'une dont la responsabilité revient à Louis XVI, l'autre qui reste plus particulière au contrôleur général des finances. Le roi, nous l'avons vu, n'avait confiance ni dans la haute noblesse, ni dans le haut clergé, et, bien loin de craindre une révolution démocratique, il appréhendait beaucoup plus une nouvelle Fronde où les états généraux eussent joué le rôle agrandi du Parlement; ce fut seulement très tard que la cour consentit à une chambre des pairs comme à un remède extrême; elle l'écarta de la fameuse déclaration faite à la séance royale du 23 juin, et ne s'y résigna qu'alors qu'il était trop tard, au milieu des orageuses discussions sur le *veto*. « De bonne heure, dit M. Necker, je vis l'éloignement du roi pour tout ce qui pouvait ressembler aux usages et aux institutions politiques de l'Angleterre. Il partageait à cet égard les anciens préjugés des princes français, et ces préjugés, naturels ou sans inconvénients en d'autres conjonctures, ont fait obstacle au salut public lorsque de nouveaux temps sont venus et qu'ils ont exigé de nouvelles idées [1]. »

D'un autre côté, M. Necker, en ne prévoyant pas la réunion au tiers état des nombreux curés élus dans l'ordre du clergé, se laissa aller à rêver un équilibre des trois ordres les uns par les autres, équilibre qui fut, dès la première heure, rompu par cette réunion. Ainsi donc, trop de défiance d'une part, trop de confiance de l'autre, contribuaient à maintenir le gouvernement dans cette attitude incertaine qui livra tout au hasard des événements.

Les états généraux s'ouvrirent en effet le 5 mai 1789, sans que les deux grandes questions de la vérification des pouvoirs et du vote par ordre ou par tête eussent été vidées. Mais les difficultés que la royauté aurait dû trancher, n'était-il pas encore possible de les résoudre dans le sein des états, sans déchirement et en ménageant

[1] *De la Révolution française*, p. 132.

Digitized by Google

un accord entre les trois ordres? C'est à cette tâche difficile que se voua Malouet.

Dès le 6, deux opinions se trouvèrent en présence dans la chambre du tiers : l'une représentée par Mounier avec tout le calme de la modération, l'autre par Mirabeau avec quelque chose d'un emportement vindicatif : c'étaient celles de la politique d'inaction et de la politique d'action. La première consistait à se considérer comme non constitués tant que les deux ordres ne se seraient pas réunis aux communes, et n'était autre chose que l'affirmation indirecte de l'unité législative et la négation de l'existence des ordres. Comme si ses partisans eussent craint un contact qui eût amené une transaction, ils s'opposaient à l'envoi de toute espèce de commissaires pour inviter le clergé et la noblesse à se réunir au tiers état, qui prit dès lors le nom de communes. La seconde opinion, au contraire, plus confiante dans l'esprit de concorde qui inspirerait tous les ordres une fois réunis, voulait hâter cette réunion, même en réservant expressément la question du vote par tête et en repoussant l'attitude de défi que le tiers se donnait évidemment par son inaction volontaire. Elle demandait avec instance la nomination et l'envoi de commissaires. Malouet avait pris l'initiative d'une motion en ce sens, et il la soutint dans deux séances consécutives, celles du 6 et du 7. « Si des préjugés, disait-il, des intérêts mal entendus, des inquiétudes mal fondées, éloignent les deux premiers ordres d'une vérification commune, ne devons-nous pas espérer de faire cesser cet éloignement par des explications amiables?... Prise hier, peut-être cette proposition aurait-elle empêché le parti pris par l'ordre de la noblesse de procéder séparément à la vérification de ses pouvoirs et celui mis en délibération par le clergé d'une vérification définitive dans son ordre.... Nous ne devons laisser aux ennemis de la paix publique, aux coupables ennemis de la nation, aucun espoir de nous diviser et de nous détourner des fonctions qui nous sont assignées... Malheur à nous si nous prenons la chaleur pour le courage et la prudence pour la faiblesse, et si, nous livrant dès le début à de vaines discussions, nous n'allons par la voie la plus droite et la plus sûre au bien général, qu'il nous est facile d'espérer avec de la modération et de la fermeté [1] » Ces exhortations ne furent pas suivies, ou du moins ne le furent qu'imparfaitement. Les communes adoptèrent l'avis ouvert par Mounier de ne pas s'opposer à une démarche que feraient douze de leurs membres, mais en lui laissant le caractère purement individuel. Cette demi-mesure ne produisit, bien entendu, aucun résultat, et douze lon-

[1] *Collect. des opinions de Malouet*, I, 26.

Digitized by Google

gues journées se passèrent dans cette inaction, où se développa de plus en plus l'esprit hostile du tiers. Les choses en étaient venues à ce point que, nonobstant les premiers pas faits le 9 par le clergé et le 12 par la noblesse, en nommant officiellement des commissaires conciliateurs, Malouet ne put obtenir des communes qu'elles se formassent, sinon en assemblée constituée, du moins en grand comité, pour recevoir et entendre les envoyés de paix adressés par le clergé. Mirabeau ne veut même pas qu'une semblable proposition ait été un instant écoutée, et, dans sa quatrième *Lettre à ses Commettants*, il fait presque un crime au *Journal de Paris* d'avoir dit qu'on était allé aux opinions[1].

Quel eût donc été le danger de cette conduite si elle eût été adoptée? Malouet n'avait-il pas eu soin de réserver les droits et les prétentions du tiers? Qu'advint-il de celle qui fut suivie? « La vérification des pouvoirs, dit A. de Lameth[2], a développé tous les éléments d'opposition entre les ordres et les intérêts; elle a mis à découvert les premiers symptômes d'une révolution. » Combien les vues et les espérances de Malouet n'étaient-elles pas contraires à un pareil conflit! Aussi porté aux réformes que pas un, il les entrevoyait ailleurs que dans les luttes civiles. Ecoutons son témoignage à cet égard : « Je voulais, écrivait-il en 1792, non-seulement éviter toute scission avec les deux premiers ordres, mais j'annonçais déjà qu'une constitution dans laquelle tous les intérêts et les droits *légitimes* ne seraient pas conciliés et respectés ne pourrait être qu'une suite de malheurs pour la France... J'ai persévéramment soutenu que les représentants des communes ne pouvaient, à eux seuls, représenter la nation, sans égard aux représentants des grandes propriétés, qui étaient la noblesse et le clergé. Ne voulant rien par la force, ne voulant pas, sur toute chose, la dissolution du gouvernement...[3] » Ce que voulait Malouet, une grande partie de la nation le voulait aussi; on en a la preuve dans une première atteinte d'impopularité qui semble à ce moment gagner les communes, trop lentes au gré des désirs populaires, et dont on trouve la trace dans les discours de plusieurs orateurs. Mais déjà les calculs, les pas-

[1] Ce récit était cependant plus près de la vérité que celui de Mirabeau. On lit, en effet, dans un journal manuscrit des séances de l'Assemblée : « L'Assemblée *semblait disposée à délibérer*, mais le défaut d'une règle fixe pour les délibérations entretenait toujours l'incertitude. L'un des députés de Riom, M. Malouet, s'est levé alors et a dit : que l'Assemblée, ne pouvant pas délibérer comme chambre constituée, devait au moins se mettre en grand comité, parce que, sous cette forme, elle pouvait conférer de ses intérêts, les discuter et les connaître, sans compromettre aucun de ses droits, aucune de ses prétentions. *On est allé aux opinions*, mais l'Assemblée s'est séparée sans les avoir toutes recueillies. » *Bibl. Imp.* — Fonds français, n° 10883.

[2] Hist. de l'Ass. constit., I, 7.

[3] *Lettre à M. de Montjoye*, p. 7, T. III des *Opinions*.

Digitized by Google

sions, les ambitions faisaient obstacle. « Les bons citoyens s'inquiétaient d'une pareille situation; mais parmi les gens de parti, les uns espéraient que l'accroissement des difficultés amènerait la dissolution des états généraux, les autres, que cet état de confusion servirait de prétexte aux moyens décisifs dont on était impatient de faire usage pour changer en entier la constitution.[1] » Peut-être le projet était-il dès lors arrêté, ainsi qu'on peut le supposer d'après une conversation que le conseiller Sallier eut en 1797 avec Duport, « de brusquer l'affaire par les moyens de terreur.[2] » Entre les partis qui sont prêts à tout risquer, Malouet nous apparaît bien avec le caractère d'un sage tel qu'aurait pu le faire une merveilleuse prévision des maux et des déceptions que gardait l'avenir. Ce sera son attitude jusqu'à cette célèbre séance du 17 juin qui vit la constitution des communes sous le nom d'Assemblée nationale et d'où allait sortir le serment du Jeu de Paume et, trois jours après, à l'issue de la séance royale du 23 juin, la célèbre apostrophe de Mirabeau : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. »

Cependant la nomination de commissaires conciliateurs par les deux premiers ordres et leur envoi aux communes avaient bien forcé celles-ci à délibérer sur cette grande question, et sinon à se constituer comme ordre séparé, ce qu'elles ne voulaient à aucun prix, du moins à prendre l'apparence d'une assemblée délibérante. C'était, on pouvait le croire, un premier point de gagné pour vaincre la politique d'inaction. La majorité des orateurs qui se firent entendre, Rabaud Saint-Etienne, Thouret, Boissy d'Anglas, Mirabeau et Barnave eux-mêmes, parlèrent contre la motion de Le Chapelier, par laquelle la noblesse et le clergé étaient sommés de se réunir aux communes et toutes leurs délibérations antérieures déclarées nulles et illégales. Mais, tout en repoussant cette véritable déclaration de guerre, ils n'offraient à vrai dire aucun moyen d'arriver à une entente et à une réunion volontaire, et se bornaient à nommer des commissaires ou, pour parler plus rigoureusement, « à autoriser les membres du bureau à conférer » sur le mode de vérification des pouvoirs. Rabaud Saint-Etienne, l'auteur de cette contre-proposition, s'écriait bien : « Quels inconvénients y a-t-il à entrer en conférence, à dissiper des doutes mal fondés, à aller au-devant des objections pour les combattre et à dissiper les fantômes de l'imagination? » Si très évidemment il n'y avait pas

[1] *Administ. de M. Necker*. 90.
[2] Sallier, *Annales franç.*, 269.

Digitized by Google

d'inconvénients à cela, on pouvait à bon droit se demander de quelle utilité pouvaient être ces conférences; car, quel autre moyen, pour « dissiper ces doutes et ces fantômes » hantant l'esprit des deux autres ordres, que de les rassurer sur leur existence en ce qu'elle avait de compatible avec les nouveaux principes? C'est ce que Malouet tenta de faire dans une motion qui mérite toute l'attention de l'histoire, parce qu'elle était, en écartant bien entendu l'hypothèse d'une république ou d'une monarchie purement démocratique, la solution véritable de la difficulté, et parce que, après avoir échoué, elle a du moins ce mérite pour la postérité de faire tomber le masque des visages et de mettre en lumière ce qu'il y avait réellement derrière cette question de la vérification des pouvoirs. Et d'abord, pour qu'il soit bien entendu qu'il ne s'agissait pas de consacrer un ancien état de choses incompatible avec les vœux des cahiers, cette motion portait : « Nous, députés des communes, profondément pénétrés des obligations que nous avons contractées envers la nation, et désirant avec ardeur de les remplir religieusement, déclarons que notre mission est de concourir de toutes nos forces à asseoir sur des fondements inébranlables la constitution et la puissance de l'empire français, *de telle sorte que les droits de la nation et ceux du trône*, l'autorité stable du gouvernement, la propriété légale et la liberté de chaque individu, soient assurés de toute la protection des lois et de la force publique. » Puis, une fois ce point de départ établi, et venant à ce qui concernait la noblesse et le clergé, c'était en reconnaissant et en garantissant leur existence en ce qu'elle avait de légitime et de constitutionnel, qu'il les invitait au nom des communes à une réunion véritablement efficace, parce qu'elle eût été sincère. « Pour parvenir à cette fin, ajoutait-il, nous déclarons formellement être dans l'intention de respecter et de n'avoir aucun droit d'attaquer les propriétés et prérogatives *légitimes* du clergé et de la noblesse; nous sommes également convaincus que les distinctions d'ordres ne mettront aucune entrave à l'union et à l'activité nécessaires aux états généraux. Nous ne nous croyons pas permis d'avoir aucune disposition irritante, aucun principe exclusif d'une parfaite conciliation entre les différents membres des états, et notre intention est d'adopter tous les moyens qui conduiront sûrement à une *constitution qui rendrait à la nation l'exercice de ses droits*, l'assurance d'une liberté légale et de la paix publique. »

Aucune équivoque ne pouvait exister sur la portée d'une reconnaissance des deux premiers ordres par les communes. Au moment même, en effet, où Malouet faisait cette motion dans la chambre du tiers, un des plus éminents esprits et aussi des plus libéraux de la

Digitized by Google

chambre du clergé, M. de la Luzerne, évêque de Langres, proposait dans une brochure la création d'une Chambre haute réunissant le clergé et la noblesse. Malouet, qui s'était souvent entretenu de ce sujet avec le prélat, dit dans ses *Mémoires* : « Il démontrait victorieusement l'impossibilité de conserver, dans l'état actuel, la division des trois ordres et le danger d'une seule réunion. Il voulait, avec raison, balancer le poids d'un ordre par l'autre. » Et ceci prouve surabondamment que le but que Malouet se proposait dans cette motion du 14 mai, c'était, non la conservation des trois ordres dans leur état actuel, mais la transformation des deux premiers, rendue plus facile par les garanties données à leur existence. Malheureusement, dans l'état surexcité des esprits, il fut aisé de donner le change sur ses intentions et de le représenter comme le défenseur des priviléges et l'homme de la cour. C'est ce que fit Mirabeau dans cette sortie oratoire où il le désignait indirectement : « Ne nous dissimulons pas que, dans notre sein même, on s'efforce de former un parti pour diviser les Etats généraux en trois chambres... Déjà, l'on a répandu, déjà l'on professe qu'il vaut mieux opiner par ordre que de s'exposer à une scission... On vous flatte enfin (et c'est le plus adroit des piéges que depuis vingt-quatre heures seulement on n'a pas craint de dresser, même à découvert), on vous flatte que les ordres privilégiés vont sacrifier leurs exemptions pécuniaires. » (Séance du 18 mai). Outre que le grand tribun défigurait singulièrement la motion de Malouet, cette dernière insinuation contre les ordres n'était pas exacte, car, quatre jours plus tard, le 22, la chambre de la noblesse arrêtait, à la majorité de 143 voix contre 62, « que ses commissaires seraient chargés d'annoncer au tiers état que, la plus grande partie de ses cahiers portant renonciation à tous ses priviléges pécuniaires, elle était dans la ferme résolution d'arrêter cette renonciation. »

D'un autre côté, Malouet était si peu l'homme de la cour, que les relations amicales qu'il avait d'ancienne date avec plusienrs des ministres, comme MM. Necker et de Montmorin, s'étaient alors singulièrement refroidies par suite des idées bien différentes des leurs qu'il avait sur la ligne de conduite à suivre par le gouvernement. Nous savons qu'il aurait voulu voir l'autorité royale plus résolue à la fois aux sacrifices raisonnables et aux résistances nécessaires. Il n'avait pas ménagé ses libres critiques, et les ministres se les étaient épargnées de la façon ordinaire.

La motion de Malouet échoua donc ; mais plus d'un esprit droit, en dehors même de l'Assemblée, pressentit avec amertume que toute conciliation devenait impossible, et que ces prétendues conférences de paix seraient de vaines apparences. Nous trouvons la trace de ces sentiments et de ces regrets dans un contemporain,

Digitized by Google

historien aussi perspicace qu'impartial : « L'opinion qui, peut-être aujourd'hui, paraît la plus sage, fut celle qu'on repoussa avec le plus de force... La proposition de Malouet fut rejetée avec une sorte de dureté; elle fit même donner dans le public à son auteur, et auprès d'un grand nombre de ses collègues, la réputation de ministériel rusé; réputation que ses adversaires et ses ennemis eurent grand soin de lui conserver, pour empêcher l'effet que ses talents auraient pu produire [1]. » Dès cette époque avait commencé pour lui ce système d'attaque auquel les méfiances populaires, de plus en plus grandissantes, donnaient si facilement prise, et qui, pour arrêter l'effet d'un de ses discours, faisait un jour circuler sur les bancs de l'Assemblée qu'il sortait de chez Mme de Polignac et que le fait était avéré parmi les porteurs de chaises. Le caractère de Malouet était trop bien trempé pour s'effrayer de ces attaques, et leur fréquent retour ne mit que mieux en lumière le véritable courage civil dont il était doué. Cette fermeté tranquille, cette hauteur d'âme élèveront souvent sa parole jusqu'à l'éloquence; et on peut dire que les attaques les plus directes lui fournirent ses vrais triomphes. Moins disert que Barnave, n'ayant rien de la foudre d'un Mirabeau, il possédait ce je ne sais quoi qui sort de la conscience et d'une conviction inébranlable. On se le représente assez comme un Phocion antique, ou comme ce *vir bonus dicendi peritus* de Cicéron, dans lequel l'homme ne se sépare pas de l'orateur et le complète. Sur ce point tous les contemporains sont d'accord. Bertrand de Moleville parle de « son courage et de son honnêteté [2]. » « Je n'ai pas connu d'âme plus pure, » disait Mme de Staël [3]. Condorcet, qui ne partagea pas ses opinions politiques, avouait « qu'il était plus attaché à la vérité qu'à la gloire. [4] » Nous montrant plus particulièrement l'orateur, Montlosier, qui l'avait entendu, le peint ainsi : « Son attitude était si noble, ses idées étaient si justes, si marquées de cette intention droite qui appartient à l'honnête homme, qu'au premier moment il inspirait la confiance; il gagnait tout son auditoire pour lui, quand il ne le gagnait pas pour sa cause. » Enfin, un écrivain, moins accrédité que ceux qui précèdent, mais dont le témoignage acquiert de la valeur par ce rapprochement et cette espèce de confrontation, Montjoie, écrivait à une époque très rapprochée des événements : « Juste, modéré, calme au sein des plus grandes tempêtes, il plaignit les erreurs et épargna les personnes [5]... »

[1] Beaulieu, *Essais hist. sur la Révolut.*, I, 183.
[2] *Mémoires*, II, 53.
[3] *Considérations sur la Révolution.*
[4] *Mémoires*, II, 313.
[5] *Histoire de la Révolut.*, II, 222. — Il n'est peut-être pas indifférent de recueillir dans le même écrivain ces détails sur l'étendue des connaissances de Malouet : « Jeune en-

Digitized by Google

Si nous avons essayé, à cette date, de donner une idée de Malouet comme orateur, c'est que toutes ces premières séances de l'Assemblée furent pleines de lui, et que, de même que Mirabeau fut la voix tonnante de la Révolution, Malouet fut celle qui fit entendre les dernières paroles de paix et de concorde à cette société prête à se déchirer. Après la motion du 14, on le voit encore, le 2 juin, demander l'extension des pouvoirs des commissaires conciliateurs dans l'espérance qu'elle amènerait des concessions réciproques. Le 6, il pense que la disette qui tourmente le peuple est une raison suffisante pour ne pas s'opposer à la formation d'un comité commun dans le sein duquel peut se produire une dernière tentative de conciliation; le 8, il appuie ce projet de Necker qui, bien qu'essentiellement transitoire, puisqu'il faisait le roi arbitre des élections contestées et sur lesquelles les ordres n'auraient pu se mettre d'accord, faillit réunir les trois ordres et ne manqua que par la restriction assez insignifiante qu'y mit la noblesse et dont profita si habilement le tiers. Enfin, le premier il avait donné l'éveil sur l'influence de plus en plus dominatrice que les tribunes exerçaient sur les votes de l'Assemblée. Le moment était décisif, il s'agissait de discuter la lettre par laquelle le roi invitait les communes à rouvrir de nouvelles conférences devant le garde des sceaux (28 mai). Avant que le débat ne s'ouvrît, Malouet demanda qu'on fît retirer les étrangers. C'est alors que Volney lui lança ces foudroyantes paroles, comme les appelle un récent historien : « Des étrangers ! il n'y a ici que des frères ! » Ces paroles pourraient se comprendre, et nous serions des premiers à y applaudir, s'il se fût agi d'anéantir ou de restreindre la publicité des débats de l'Assemblée. Mais cette publicité n'était alors nullement en question; et le seul objet de la proposition était de se soustraire momentanément à un désordre dont on se ferait aujourd'hui difficilement l'idée. « La salle, raconte Etienne Domont en parlant de ces premières séances, était continuellement inondée de visiteurs, de curieux, qui se promenaient partout, et se plaçaient dans l'enceinte même destinée aux députés, sans aucune jalousie de la part de ceux-ci, sans aucune réclamation de leur privilége. » Dès avant cette séance, l'Assemblée avait été obligée d'ordonner qu'il

core, il n'était pas d'homme qui pût lui être comparé pour l'étendue du savoir. Il possédait plusieurs langues vivantes... Ses connaissances en géographie, en histoire, en législation, en économie politique, allaient aussi loin qu'elles pouvaient aller. Son esprit n'était étranger ni aux beaux-arts, ni aux sciences utiles; il s'était enrichi des trésors de la littérature ancienne et moderne... Cette multiplicité de connaissances étonne; elles étaient cependant classées dans sa mémoire sans confusion... Son application au travail était infatigable; il partageait ses journées entières entre les séances de l'Assemblée nationale et celles de différents comités; et cependant il trouvait encore le temps de se livrer aux occupations de cabinet. »

Digitized by Google

serait élevé des barrières pour séparer les auditeurs des députés. Quant aux tribunes, elle ne contenaient pas moins de quatre mille personnes, suivant une appréciation faite alors par un membre de l'Assemblée chargée par elle de prendre certaines mesures sanitaires (le médecin Guillotin), et le silence y était si peu observé que le président avait été obligé d'avertir les galeries de ne donner à la fin des opinions aucun signe tumultueux d'applaudissement ou d'improbation.

Bien que vaincu définitivement dans ce premier combat, qui s'était terminé le 10 juin par la constitution des communes en Assemblée unique indépendamment des autres ordres, dont les membres étaient considérés par elle comme députés absents, le rôle de Malouet avait été considérable, et ce n'est pas être téméraire d'ajouter qu'il avait échoué, moins par la difficulté des choses que par les obstacles que l'ambition des uns et les desseins mystérieux des autres lui opposèrent.

En effet, vers la fin du mois de mai, Mirabeau, cherchant à se rapprocher de la cour et ne pouvant s'adresser directement à M. Necker, avec lequel il avait eu de très vifs démêlés, avait prié Malouet d'être l'intermédiaire. Celui-ci y consentit, sans toutefois se mêler autrement à cette affaire qu'en ménageant à Mirabeau une entrevue avec le ministre; mais il en connut bientôt l'insuccès dans des circonstances qui donnent beaucoup à penser. « M. de Mirabeau, raconte-t-il, me l'apprit à l'Assemblée. Il passa, tout rouge de colère, à côté de moi, et me dit, en enjambant un de nos bancs : « Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles. » Si donc l'ambition déçue eut une grande part dans la conduite de Mirabeau, un autre chef important des communes, Sieyès, obéit à un sentiment qui ne laissait pas place davantage à une solution pacifique comme celle que désirait Malouet. Consulté, en présence de Target, par Malouet lui-même, sur sa déclaration relative à l'existence des deux premiers ordres, Sieyès observait que, s'il était juste de garantir leurs propriétés, il fallait se taire sur les prérogatives honorifiques.

« Quoi donc! lui dit Malouet, auriez-vous le dessein de détruire la noblesse ?

— Oui, sûrement !

— Quels sont vos moyens ?

— Nous en trouverons. Il faut au moins placer des jalons; ce que nous ne pourrons faire, nos successeurs l'exécuteront [1]. »

C'était la démocratie hâtant son œuvre ; et comment s'étonner, si

[1] Beaulieu, *Essais historiques*, I, 139.

Digitized by Google

telle était alors la vraie pensée des communes, que la réunion pacifique des trois ordres, qui supposait de toutes autres vues, ne se soit pas effectuée?

Suivre Malouet pas à pas à l'Assemblée nationale, ce serait faire l'histoire de cette Assemblée et dépasser les bornes de ce travail. Sans doute, on y rencontrerait bien des parties encore neuves pour l'histoire : les premiers excès de la presse, déjà terribles mais ne lassant pas la ferme résolution de l'Assemblée d'en maintenir le libre exercice, ses discours, même après les invectives de Camille Desmoulins et les sanglantes mises en demeure de Marat, pour lui imposer la seule responsabilité du droit commun, c'est-à-dire, comme il l'avait dit dans ses cahiers, nulle autre « censure que celle des lois; » les troubles des provinces et son énergie à disputer un habile marin, M. de Rions, à la fureur de Toulon soulevé ; la grande question de la réunion, ou, comme on dirait aujourd'hui, de l'annexion d'Avignon à la France, dans laquelle le principe des nationalités et de la souveraineté des peuples se trouva aux prises avec la foi des traités, et dont le récit serait presque une actualité ; les grands débats sur l'organisation de notre marine, sur le régime des colonies et les terribles événements qui allaient en naître ; la défense des dernières attributions qu'on voulait enlever au pouvoir exécutif, telles que la délégation de la justice et l'irresponsabilité du monarque; celle des minorités et de leur droit à ne pas être opprimées par les majorités; nous montreraient Malouet sous des aspects bien divers, mais où se retrouve toujours l'esprit sage, ferme, modéré, qui veut la liberté sans la licence et la monarchie sans l'arbitraire. De cette carrière parlementaire si pleine, et où, après les orages de l'Assemblée, alors qu'on lui avait enlevé la parole, que les tribunes avaient couvert sa voix, on le voit souvent, rentré chez lui, prendre la plume pour en appeler de ces arrêts *ab irato* à la nation plus calme et mieux informée, deux circonstances considérables se détachent et commandent une attention particulière. Ces deux circonstances, qui donnent comme le dernier trait à l'image que nous nous formons de lui, sont la fondation du club des Impartiaux et la lettre adressée, sous son inspiration, par l'abbé Raynal à l'Assemblée.

La réunion contrainte de la noblesse et du clergé aux communes après le serment du Jeu de Paume, avait, une fois le premier feu des événements tombé, amené une réaction à laquelle il était facile de s'attendre. La droite était née en même temps que s'affirmait la gauche, et elle n'avait pas tardé à avoir ses *enragés*. Rejetés violemment et inconsidérément dans l'ancien régime, les membres de ce parti, auquel Cazalès prêtait l'éclat de son talent, devenaient, par leur exagération, le prétexte et souvent la justification des dis-

Digitized by Google

cours et des votes les plus avancés du parti contraire. Ramener ce parti à la modération, à la défense des principes essentiels de la monarchie constitutionnelle et sauver la royauté en la débarrassant de tout ce qui la compromettait aux yeux de la révolution ; tel fut le but que se proposa Malouet en formant, de concert avec MM. de Clermont-Tonnerre, de Virieu, de Champagny, avec Fontanes qui devait en être l'écrivain, ce qu'on appela alors le parti des *Impartiaux*, si le nom de parti peut convenir à la sagesse et à la modération, ennemies de tout ce qui ressemble aux intrigues et aux plans arrêtés des partis. Faire entendre le langage de la raison, même au milieu de la révolte des passions, est toujours œuvre méritoire ; cette tentative de Malouet le fut donc. Mais nous ajoutons aussitôt qu'elle ne fut pas aussi éloignée de réussir qu'on pourrait le penser.

Une première preuve en est dans les calomnies dont on se servit pour la perdre auprès de la population de Paris que la disette rendait alors si accessible aux insinuations de toute nature. « Vous distribuez au peuple du pain empoisonné, » telle fut l'apostrophe meurtrière que Barnave lança aux nouveaux sages. Et si nous en jugeons par les témoignages contemporains, il ne fallait peut-être rien moins qu'une aussi monstrueuse accusation pour déjouer ces pacifiques efforts. « Nous apprenons, écrivait à cette date l'abbé de Pradt, le futur archevêque de Malines, alors membre éclairé de l'Assemblée, nous apprenons qu'une grande partie des idées libérales que nous venons de développer a fait assez d'effet sur un grand nombre de députés pour leur donner la force et le courage de s'ériger en modérateurs, et de réunir autour du drapeau de la véritable liberté tous les citoyens aussi éclairés que réellement bien intentionnés [1]. »

Nous avons vu l'abbé Raynal, venant à Toulon pour passer quelques heures auprès de Malouet, son ami, et y restant plusieurs années. Cela suffit pour apprécier l'intimité affectueuse qui existait entre eux. Que Malouet, recevant les confidences d'un ami, qui voyait avec douleur la liberté compromise par les excès de la licence, et se prenait à regretter plus d'une page de ses livres dont on abusait ; que Malouet, le trouvant dans ces dispositions, conçût la pensée d'opposer aux actes des disciples la parole du maître, c'était en quelque sorte la pente naturelle que devait suivre un esprit préoccupé de tout ce qui pouvait vaincre le torrent révolutionnaire. Reste à savoir si la force était bien choisie, et si la personnalité d'un écrivain pouvait raisonnablement être opposée avec

[1] *Eclaircissement sur la Révolution*, 1790, in-8 p. 172.

Digitized by Google

succès au cours des passions et des événements qui se précipitaient. L'entreprise paraîtra cependant moins téméraire, si l'on songe à l'influence que les idées philosophiques avaient eue sur la révolution et à ce qu'était encore l'abbé Raynal.

Maître d'un seul coup de la renommée par son *Histoire philosophique des deux Indes*, il n'avait eu d'égal dans la popularité que Voltaire et Rousseau. Seul, il leur survivait, et, à cette heure où leurs restes allaient être portés triomphalement au Panthéon, temple nouveau créé pour eux, on pouvait déjà entrevoir sa prochaine apothéose. Qui ne s'adressait à lui comme au dernier oracle de la philosophie? Le jeune Bonaparte, du fond d'une garnison de province, mais allant à la gloire par tous les chemins, lui adressait un essai sur l'histoire de Corse et lui demandait son approbation comme une feuille de route pour l'immortalité. « Tous, dit M. Michelet, avaient dans l'esprit cette *Histoire philosophique des deux Indes*, qui pendant vingt années fût comme la Bible des deux mondes. » Aussi, quand l'Assemblée, sur une motion de Malouet, avait annulé l'ancien arrêt d'exil qui existait toujours contre Raynal, la gauche avait envié cette initiative en même temps qu'elle y avait applaudi.

Tel était encore le prestige de Raynal, qu'il donna un instant de popularité à Malouet qui jusque-là ne l'avait ni cherchée ni obtenue. Ne pouvait-il donc pas se flatter que cette voix si aimée de la Révolution pourrait se faire écouter d'elle, même en lui disant la vérité? Son attente fut trompée et la séance du 31 mai 1791 vit s'écrouler la renommée de cet autre patriarche, dont celui de Ferney aurait peut-être suivi l'exemple sans réussir sans doute davantage.

Le coup cependant avait porté, si nous en jugeons par l'immense quantité d'écrits qu'engendra cette lettre de l'abbé Raynal, et l'animation de ses adversaires. « Dans son dépit, dit un témoin de cette séance, l'Assemblée rendit le lendemain un décret qui s'opposait à ce que M. Bureau de Puzy restât aide de camp de M. de Lackner. L'effet de cette lettre fut si général et si marqué, que, pour éviter la rage qu'en conçurent les législateurs, l'abbé Raynal fut obligé de battre en retraite à la campagne [1]. » Ce n'était pas l'effet sur lequel avait compté Malouet, mais n'était-ce pas quelque chose pour la dignité humaine d'avoir osé dire la vérité au peuple comme on osait jadis la dire aux rois?

EUGÈNE ASSE.

(*La 2e partie prochainement.*)

[1] *Mémoires de Clermont-Gallerande*, II, 25.

Digitized by Google

UN TOURISTE SEXAGÉNAIRE

Journal d'un voyage dans l'Inde anglaise, à Java, dans l'archipel des Moluques, sur les côtes méridionales de la Chine, à Ceylan, par Fr. Devay. Paris, Firmin Didot.

PREMIÈRE PARTIE

On a souvent reproché à Daniel de Foë l'invraisemblance du dernier voyage de son héros. On n'admettait pas que Robinson, délivré du long martyre de la solitude, échappé à tant de périls, riche enfin et ayant dépassé la soixantaine, s'en allât spontanément affronter de nouvelles aventures.

Il est certain qu'à l'époque où écrivait de Foë, le moindre déplacement était une grosse affaire. En 1719, l'année même où parut le *Robinson*, on restait deux jours en route, trois quelquefois, pour aller de Paris à Rouen. On voyageait alternativement en patache, en bateau et sur des « mazettes ». Les intrépides qui s'aventuraient dans les « carrosses » de Nantes, Bordeaux ou Lyon, étaient exposés à bien d'autres péripéties. L'un des almanachs de 1719 joint naïvement aux indications des jours de départ des voitures et du prix des places celles des « bois dangereux », montées et défilés, où il « convenait d'être sur ses gardes. »

Digitized by Google

Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. Le brigandage et la piraterie classiques tendent à disparaître, ou du moins leur forme est singulièrement modifiée. On peut désormais parcourir d'immenses espaces sans être rançonné ailleurs que sur les paquebots ou dans les hôtels. Chaque jour voit s'amoindrir la durée, la fatigue et le péril des plus lointaines excursions. Robinson septuagénaire pourrait maintenant risquer une troisième visite à son île.

On ne sait pas assez, en France, combien les voyages les plus longs, les plus dangereux jadis, sont devenus courts et faciles. On pourra s'en faire une juste idée en suivant avec nous l'excursion qu'un touriste sexagénaire vient d'accomplir en moins d'une année dans l'extrême Orient. De temps en temps, nous ferons appel aux souvenirs du passé, pour faire mieux apprécier l'importance des changements accomplis dans ces parages.

I

Bien qu'une excursion de pur agrément dans l'Inde, les Moluques et l'Indo-Chine n'ait aujourd'hui rien de bien effrayant, l'idée d'entreprendre une pareille tournée à soixante ans passés ne pouvait venir qu'à un touriste émérite comme M. Devay. « Depuis plus de quarante ans, il avait parcouru l'Europe dans tous les sens, et quelque peu aussi sa banlieue, en Asie et en Afrique. » Une modestie regrettable l'avait empêché jusqu'ici de publier ses impressions de voyage.

Si j'ose, me dit-il, me départir de mon ancienne et prudente retenue. c'est dans l'espoir que ces notes véridiques pourront peut-être faire naître chez quelques-uns de mes compatriotes, favorisés de loisir, d'instruction et de fortune, le désir de tenter les voies nouvelles, régulièrement établies par la navigation à vapeur, vers ces contrées si curieuses à tant d'égards et généralement si peu connues en France... Avec les bateaux à vapeur et les chemins de fer, les distances ne sont plus des obstacles effrayants que pour la bourse. Chaque journée passée à bord des steamers de l'Indo-Chine revient à une centaine de francs, plutôt plus que moins... Il y a quinze ans, la grande tournée que j'ai accomplie en onze mois, moyennant une dépense d'une vingtaine de mille francs, dont moitié au moins pour les passages de mer, eût exigé quatre fois plus de temps, deux ou trois fois plus d'argent, et incomparablement plus de fatigues, accompagnées de plus de dangers.

Digitized by Google

Le 19 décembre 1863, à deux heures de l'après-midi, M. Devay, muni de son billet pour Pointe-de-Galle (Ceylan), s'embarquait à Marseille sur le *Mœris*. Ayant visité en détail l'Egypte quelques années auparavant, il ne faisait cette fois que la traverser. Il admira en passant la résurrection d'Alexandrie, « due en grande partie à la puissance magique du roi coton. »

Le train soi-disant *express* pour Suez, qui desservait alors la malle de l'Indo-Chine, marchait avec une vitesse exceptionnelle dans ces parages, mais qui, en fait, égalait à peine celle de nos trains ordinaires *omnibus*. Néanmoins, on y était aussi secoué qu'en mer, grâce à l'organisation rudimentaire du matériel. D'Alexandrie au Caire, on n'arrêtait qu'à la station de Kaf'r-el-Zayat (buffet !) On mettait environ quatre heures et demie à franchir la distance de 120 kilomètres qui reste entre le Caire et Suez. Cette traversée est d'un grand effet pour le voyageur qui fait ses débuts en Orient. Quand le jour éclate, on est en plein désert. L'on croise ou l'on dépasse des files de chameaux, déjà tout à fait habitués à l'aspect et au bruit des locomotives. Plus loin, des points noirs s'agitent çà et là dans l'immensité : ce sont les dernières gazelles !

Arrivé à Suez vers dix heures, M. Devay comptait repartir le soir même. En effet, « à quatre heures, le petit steamer qui devait transporter les voyageurs à bord de l'*Alphée* se mit à chauffer, mais tout doucement, sans se presser : c'est un Egyptien. » Grâce à cette apathie orientale, l'*Alphée* ne fut en mesure que le 27 au matin. M. Devay y retrouva quelques-uns de ses compagnons du *Mœris* : cinq religieuses qui allaient à Saïgon, deux Espagnols à destination de Manille, un jésuite belge, qui était depuis Marseille la bête noire de notre touriste, et « deux naïfs prêtres italiens, qui s'en allaient de bonne foi convertir la Chine. » (M. Devay est, lui, un naïf voltairien de 1825.) Il y avait là aussi « un jeune couple américain en tournée de lune de miel, et promenant depuis six mois, sur terre et sur mer, son nid conjugal. »

La traversée de la mer Rouge se fait aujourd'hui en cinq jours, sans autre incommodité que la chaleur et la persécution des cancrelats, qui commence à bord des steamers de l'Inde. Donc, le 1er janvier 1864, l'*Alphée* arriva en vue d'Aden au coucher du soleil.

A peine arrivé au mouillage, le steamer est entouré de radeaux, éventaires flottants des fruitiers arabes, et de canots montés par de jeunes nègres dont l'unique industrie est de plonger pour attraper les pièces blanches que leur jettent les passagers. « La singulière transparence de l'eau permet de suivre leurs évolutions sous-marines. Ils ne plongent qu'après l'argent et dédaignent la monnaie de cuivre. » Ces plongeurs n'ont, comme le dit M. Devay, d'autre cos-

Digitized by Google

tume qu'un lambeau de cotonnade. Nous ajouterons, d'après d'autres témoins oculaires, qu'il y a aussi parmi eux des fashionables qui se teignent les cheveux, ou plutôt la laine, en châtain clair. Ils y parviennent en se mettant une calotte de chaux sur la tête; après un certain temps, la chevelure se transforme en une petite frisure rougeâtre qui donne à la physionomie de ces noirs le caractère le plus étrange. C'est peut-être leur manière d'imiter et de flatter les Anglais [1].

Le 2 janvier, à dix heures du matin, l'*Alphée* quitta Aden pour ne retrouver terre que dix jours après, à Ceylan. C'est une traversée de 2,135 milles, dont la première partie fut très fatigante à cause de la chaleur et du roulis continuel occasionné par la mousson de sud-ouest. Jadis reine de la navigation dans ces parages, aujourd'hui détrônée et domptée par la vapeur, la mousson renouvelle incessamment une lutte toujours inutile, mais fort désagréable pour les passagers trop *sensibles*, pour ceux principalement qui s'obstinent à rester dans les cabines.

A Pointe-de-Galles, les abords des steamers sont envahis, non plus par des artistes plongeurs, mais par des nègres brocanteurs de pierreries. Les nègres sont vrais, mais la marchandise est fausse. « Cette piperie, dit M. Devay, est organisée en grand par quelques Anglais établis à Pointe-de-Galle, qui exploitent le renom de Ceylan en faisant fabriquer en Angleterre avec du strass coloré et du cuivre doré ces joyaux hyperboliques, qu'ils font offrir, avec une certaine mise en scène teintée de couleur locale, aux novices arrivant d'Europe. »

Pointe-de Galle est, comme on sait, la station maritime où la ligne française de navigation à vapeur de l'Inde s'embranche sur celle qui dessert Singapore, la Cochinchine et la Chine. L'*Alphée*, qui appartient à cette ligne principale, opéra donc immédiatement le transbordement de M. Devay et des autres passagers à destination de l'Inde sur l'*Erymanthe*, qui faisait le service régulier de Pointe-de-Galle à Calcutta, en touchant à Pondichéry et Madras. Le 14 janvier, l'*Erymanthe*, longeant la côte orientale de Ceylan, passa en vue de Trinquemalé, où le « sieur Caron », directeur général aux grandes Indes pour la compagnie de France, avait conseillé et persuadé à Colbert de former un établissement français. « Voilà, écrivait ce digne précurseur de Dupleix, une place à la-

[1] Il paraît que la manie de se teindre en rouge est assez commune dans ces parages. L'un des explorateurs du Haut Nil, l'intrépide Baker, a trouvé cet usage chez les noirs riverains du Sobat; mais, pour obtenir la nuance favorite, ils ont recours à des procédés plus primitifs et moins ragoûtants. On peut consulter à ce sujet le *Tour du monde*, 1867, 1er semestre, p. 3.

Digitized by Google

quelle tous les navigateurs n'ont encore rien trouvé de pareil dans les quatre parties du monde, et où l'on pourra s'établir et se fortifier avec la dixième partie de la dépense que les Hollandais ont faite à Batavia et les Portugais à Goa. » Cet établissement fut tenté (1672); mais le secret de l'expédition n'avait pas été bien gardé, et l'on trouva le pays ruiné d'avance par les Hollandais.

Toutes les indications de Caron ont été confirmées par la science moderne. On a reconnu qu'il serait possible, avec une dépense relativement très minime, d'ouvrir une passe directe aux bâtiments d'un fort tonnage dans le détroit de Ceylan, en faisant sauter à la mine, sur une certaine étendue, le banc de roches appelé *Pont-d'Adam* (*Adam's Bridge*) qui y fait barrage. Cette coupure abrégerait le voyage pour les navires qui, faisant route vers la côte de Coromandel, le Bengale et la Chine, sont obligés actuellement de contourner tout le littoral de Ceylan par le sud. On éviterait ainsi le périlleux mouillage de Pointe-de-Galle, et l'on pourrait mettre largement à profit les avantages universellement reconnus de Trinquemalé. Ici encore, comme partout, comme toujours, la France aura eu le mérite de l'initiative et d'autres auront la meilleure part des profits. *Sic vos non vobis* !

Le 15 au matin, on aperçut à l'horizon la plage de Coromandel, puis l'église blanche de Pondichéry, avec ses deux tours carrées, se détachant sur la verdure des cocotiers. Depuis la démolition de la citadelle, cette église est le seul édifice qui annonce au loin, en mer, la cité qui, du temps de Dupleix, éclipsait Madras, Bombay et Calcutta. L'*Erymanthe* n'avait à bord que *trois* passagers à destination de Pondichéry ! Les navires d'un fort tirant d'eau ne peuvent guère s'approcher de cette plage basse, peu inclinée, où les lames déferlent toujours avec violence. Aussi M. Devay et ses deux compagnons furent transbordés et jetés à la côte, ce qui est la seule manière d'atterrir, dans de grandes barques que manœuvrent des mariniers noirs « vêtus d'un chiffon et d'une ficelle, sachant parfaitement jouer la difficulté à leur avantage et disposer le passager à la générosité par un semblant de danger surmonté. » Il ne faut pourtant pas trop se plaindre de Pondichéry ; dans plusieurs de nos colonies, notamment à l'embouchure du Sénégal et surtout à Grand-Bossam, les difficultés d'embarquement et de débarquement sont plus grandes encore. On sait aussi ce que vaut la rade de la Réunion. Voilà les possessions que nous laissent les Anglais !

Digitized by Google

II

Il y avait juste trois semaines que M. Devay était parti de Marseille. Cent quarante ans auparavant, un jeune et sémillant voyageur, nommé Luillier, avait mis quatre mois et huit jours pour venir de France à Pondichéry, vitesse exceptionnelle à une époque où la moyenne du trajet était de cinq mois pour les navires à voiles passant par le Cap. Ce Luillier escortait deux jeunes et jolies demoiselles allant rejoindre leurs fiancés à Chandernagor. Ces belles et leur chevalier eurent la traversée la plus douce, due sans doute, dit-il, à la protection de l'Amour. Luillier et ses compagnes s'arrêtèrent dix jours à Pondichéry; si nous l'en croyons, « le bruit des passions qu'elles firent naître dut retentir jusqu'en Europe », ce qui ne laissait pas d'être agréable pour les futurs languissant à Chandernagor.

Pondichéry, dont la fondation ne remontait qu'à 1670, comptait déjà en 1710 50,000 habitants, 120,000 en 1740. A la même époque, les navires expédiés de cette ville dans un espace de quelques mois, jetaient sur le marché français des marchandises valant huit à neuf millions, somme énorme pour le temps. Ce chiffre devait être considérablement dépassé pendant la période brillante du gouvernement, nous dirions volontiers du règne de Dupleix.

M. Devay, qui paraît avoir une certaine aversion pour les sujets tristes, glisse légèrement sur le contraste pénible du Pondichéry actuel avec celui d'autrefois. Il prend même assez lestement son parti de cette décadence. « Puisque c'en est fait *pour toujours* de notre prépondérance dans cette immense région, c'est, selon lui, une vanité puérile que de conserver le nom emphatique d'Inde française à quelques pauvres stations noyées dans l'Océan de l'Inde anglaise. Le plus clair de leur produit, ce sont quatre laks de roupies (un million), que le gouvernement anglais nous paye annuellement pour renoncer à la fabrication du sel et à la production de l'opium. »

Après avoir passé trois jours pleins à Pondichéry, M. Devay partit pour Madras le 19 janvier, un mois juste après son embarquement à Marseille. En attendant un embranchement spécial de chemin de fer, qui probablement se fera encore attendre longtemps, il faut s'aboucher avec le *Transit*, sorte d'entreprise de postes, pour franchir les 104 milles (167 kil.) qui séparent Pondichéry de Madras. Le prix de ce voyage, véhicule compris, est de 52 roupies (130 fr.). Jusqu'à Tindivadnam (28 milles de Pondichéry), les re-

Digitized by Google

lais sont desservis non par des chevaux, mais par de petits bœufs zébus, excellents trotteurs. La voiture (*gharry*) se compose d'un grand coffre oblong peint en blanc, avec persiennes mobiles sur toutes les faces. Il n'y a pas de siége, mais un plancher, recouvert de nattes ou de coussins en cuir. M. Russell, l'intrépide correspondant du *Times* lors des guerres de Crimée, des Etats-Unis et des Indes, fit un long et pénible usage de ce véhicule en 1857 et 1858; il le définit « un chariot de blanchisseuse passé à l'état de pénitentiaire. » Sauf les persiennes, perfectionnement européen de date récente, ces chariots sont absolument pareils à ceux dont parlent les plus anciens voyageurs [1].

Ce court voyage donne à M. Devay un avant-goût des jours brûlants et des nuits splendides de l'Inde. Il se réveille à un relai, vers une heure du matin, « sous un bosquet de cocotiers, au bout d'une route en avenue couverte comme un berceau. La lune brillait à travers cette voûte de verdure d'un éclat plus vif que celui du soleil de Londres. Je m'en voulais d'avoir cédé au sommeil. » D'après les promesses des commis du Transit à Pondichéry, il comptait arriver à Madras dans la journée du lendemain, mais il avait compté sans l'hôte du bengalow de Tindivadnam. Cet aubergiste hindou entend son métier aussi bien que ses confrères d'Europe ; il retient le voyageur pendant plusieurs heures, sous prétexte que les chevaux sont fourbus. Il se décide pourtant à les « défatiguer », voyant que ses offres réitérées de consommation n'obtiennent aucun succès. Grâce à ce retard, M. Devay n'arrive à Madras qu'au beau milieu de la nuit suivante, et se trouve à la merci de son dernier conducteur, qui, au lieu de le mener dans un quartier central, l'arrête traîtreusement au premier *english family Hotel*, à l'entrée d'un long faubourg. Là, on lui sert à souper avec tout le cérémonial anglais, sous la présidence d'un imposant hindou à moustaches, faisant l'office de maître d'hôtel (*butler.*) Couteaux et fourchettes de rechange, nombreuses assiettes, assortiment complet de flacons à épices et à sauces, majestueux couvre-plats argentés, pareils à des dômes de pagodes, rien ne manque à la mise en scène. Mais les trois couvre-plats-coupoles ne recèlent dans leurs flancs qu'une pincée de salade, une pomme de terre et une côtelette microscopique. De nouvelles déceptions se révèlent le lendemain. Cinq kilomètres de prétendues pelouses, où le soleil règne en despote courroucé, séparent l'*english family hotel* de la Ville Noire, du port, de tout ce qu'il y a de curieux à visiter. M. Devay se réfugie donc immédiatement à l'*united ser-*

[1] Dans ceux que décrit Rhoe, ambassadeur anglais au Mogol en 1616, et dont donné la figure, les ouvertures sont simplement fermées avec des rideaux et la ressemblance avec nos voitures dites *tapissières* ne laisse rien à désirer.

Digitized by Google

vice hotel, situé près de la mer et du bureau des bateaux à vapeur. Là, de sa verandah, il domine tout un quartier de la Ville Noire et voit de grands singes circuler sur les toits, comme les chats en Europe. Il ne passe que huit jours pleins à Madras ; c'est peu pour visiter cette ville immense, sur l'emplacement de laquelle on ne voyait, il y a deux siècles, que le fort Saint-Georges et un couvent de capucins. Il a néanmoins le temps d'assister à une fête religieuse hindoue ; mais en comparant ce qu'il en dit avec les cérémonies analogues dont on trouve la description dans les anciens voyageurs, la décadence est visible, la richesse s'en va, et aussi la dévotion. Voici bien encore le char surchargé d'idoles enchevêtrées, faisant la pyramide ; les brahmines, le buste nu, nasillant un chant religieux ; les danseuses en robes lamées d'or et d'argent, surchargées, depuis la cheville jusqu'au nez, de joyaux plus ou moins apocryphes. De prétendus musiciens soufflent avec frénésie dans des flûtes criardes, ou frappent à tour de bras sur des chaudrons. En tête de la procession marche le personnage qui prend encore son rôle le plus au sérieux, l'éléphant appariteur, faisant sonner les clochettes suspendues à sa housse, la trompe majestueusement levée. Sur le passage de la procession, hommes et femmes se précipitent à plat ventre et frappent du front la terre. Mais on ne paraît plus avoir la moindre envie de s'arracher des lambeaux de chair ou de se faire écraser sous les roues du char sacré. Même les riches indigènes s'abstiennent de toute pantomime pieuse : ils se bornent, dans ces jours de fête, à faire élever devant leurs habitations des reposoirs richement illuminés et décorés. Un de ces reposoirs, que M. Devay examina en détail, offrait le plus étrange pêle-mêle d'ornements du pays avec des objets de pacotille européens. Il y remarqua un Apollon du Belvédère, et une Diane en plâtre, des images enluminées de l'enfant Jésus et de saint Charles Borromée, côte à côte avec des sujets galants d'après Boucher et des photographies encore moins édifiantes. Pour la majeure partie de la population, ces cérémonies ne sont plus qu'une vaine parade, une occasion de divertissements. Là aussi, les Dieux s'en vont !

M. Devay assiste à une autre fête, celle-là essentiellement anglaise : des courses de chevaux. « Tout se passa, dit-il, comme en Europe : mêmes têtes de *gentlemen riders*, jockeys efflanqués, chevaux *idem ;* mêmes allures, mêmes costumes, malgré la différence du climat. » Dans la tribune figuraient un grand nombre de métis des deux sexes, en grande tenue européenne, qui semble toujours un déguisement maladroit pour ces sombres figures. N'oublions pas un détail caractéristique, « les petites voitures jaunes des indigènes,

Digitized by Google

attelées de poneys ou de bœufs, tout à fait à part des équipages des blancs, peints en vert, avec persiennes. »

Parti de Madras le 29 janvier à dix heures du soir, notre voyageur débarquait six jours après à Calcutta.

III

Il faut encore recourir à la relation de Luillier pour se faire quelque idée du changement qui s'est opéré en moins d'un siècle et demi sur ce bras du Gange. En convoyant ses compagnes jusqu'à Chandernagor, situé à quelques lieues en amont, le touriste français de 1722 avait passé devant l'établissement anglais qu'il nomme *Golgote*. Il aperçut quelques habitations récemment construites aux alentours du comptoir. « De loin, on aurait dit presque une bourgade [1]. » A cette époque, et encore plus de trente ans après, un jungle peuplé de crocodiles et d'oiseaux aquatiques couvrait l'emplacement de la citadelle et du *Strand* actuels. Les grandes destinées de Calcutta ne datent que de la bataille de Plassey. (23 juin 1757.)

M. Devay descendit à *Great Eastern hotel*, Old Court street. Ce vaste établissement, situé dans le plus beau quartier, non loin du palais du gouverneur général, est exploité par une compagnie *limited*, au modeste capital de 17 1/2 laks de roupies, soit 4,375,000 fr. Il est vrai que, sous le titre de *Hall of all nations*, il comprend aussi un immense bazar, en gros et en détail, de toutes les marchandises et denrées possibles et impossibles. Le service se fait dans l'hôtel avec cette recherche cérémonieuse du confortable que l'Angleterre a imposée au monde entier. Sauf le *gong* qui annonce les repas, les vastes écrans ou *pankas* mis en mouvement au-dessus de la table, le costume et la coiffure des *boys* indigènes placés derrière leurs patrons, sauf aussi les moustiques, agrément indien que la civilisation n'a pu encore supprimer, on se croirait à Londres. Généralement, la couleur locale est encore plus effacée à Calcutta qu'à Madras et à Pondichéry. A de rares exceptions près, les costumes du bas peuple ont perdu tout caractère; ils ne sont plus que malpropres. Sauf le soleil, la chaleur et la poussière, l'aspect général des quais, du fleuve surchargé de navires, ressemble beaucoup à celui qu'offrent les rives de la Tamise ou de la Mersey ; c'est la même surabon-

[1] Comme nous n'aurons plus occasion de reparler du galant Luillier et de ses compagnes, nous ajouterons que son débarquement fut signalé par un quiproquo des plus comiques, au moins pour les spectateurs. Dans leur émotion, les deux futurs debutèrent par se tromper de belles, si bien qu'on eut de la peine à leurfaire comprendre que leurs protestations amoureuses faisaient fausse route.

Digitized by Google

dance de richesses, d'activité industrielle, et le même défaut de goût.

Après avoir parcouru le *Strand*, promenade fort semblable à nos Champs-Elysées; admiré l'arbre banian (*ficus indica*) de *Governments' Garden*, dont les ramifications occupent un demi-hectare de terrain; assisté à une représentation sur un théâtre d'amateurs, avec « musique et moustiques, » etc., M. Devay profite du chemin de fer l'*East India* pour visiter quelques-unes des cités les plus remarquables du Bengale.

La distance de Calcutta à Bénarès est de 869 kilomètres; il en coûte pour ce trajet en premières ou fauteuils-lits 51 roupies (127 fr. 50). Les prix des troisièmes (wagons d'indigènes) pour la même distance n'est que de 8 roupies 6 annas (22 fr.). « Ils courent effarés, s'agitent, se bousculent, se tenant par les mains ou par le vêtement pour ne pas être séparés. Les employés ont fort à faire avec ces foules plutôt hébétées que récalcitrantes; on les pousse en masse dans de grands wagons sans compartiments. » Quand une de ces cages paraît suffisamment pleine, on ferme la porte et on donne un tour de clef, sans s'inquiéter des cris des patients qui se tassent et s'emboîtent comme ils peuvent. Ce n'est pas tout: les distributeurs de billets, qui sont presque toujours des Hindous, exploitent indignement l'ignorance de leurs compatriotes. « Exemple : un pauvre diable demande et paye son billet pour un parcours de 20 milles. L'employé délivre un billet valable pour la moitié de cette distance, et met dans sa poche l'excédant du prix. Quand le voyageur arrive à destination et présente son billet trop court de moitié, il est empoigné, bousculé, mis à l'amende, comme ayant voulu voler la Compagnie. » M. Devay assista, pendant son voyage, à plusieurs scènes de ce genre. Il remarqua aussi, par sa propre expérience, que les distributeurs « couleur chocolat » étaient sujets à se tromper en rendant la monnaie, mais jamais à leur désavantage.

Que faire à Bénarès, sinon voir des édifices religieux? M. Devay en visite effectivement plusieurs, notamment la pagode célèbre des singes, la fameuse mosquée d'Aureng-Zeb, etc., monuments plus amplement décrits dans d'autres ouvrages[1]. On peut sans fatigue embrasser en quelques heures l'ensemble de la Jérusalem hindoue. Il faut pour cela se faire conduire en voiture jusqu'à l'extrémité de la ville, en amont du Gange, et redescendre en bateau. Notre voyageur vit ainsi défiler sous ses yeux l'imposante décoration de la rive gauche. Elle se compose d'une longue suite de collines couver-

[1] Voir, entre autres, l'*Inde contemporaine*, de Lenoye, p. 303 et suiv. Hachette.

Digitized by Google

tes de temples et de palais, dont la forme suit tous les accidents du sol. Entre ces constructions se déroulent les *Gauts*, escaliers gigantesques dont les extrémités inférieures plongent dans le fleuve sacré. L'effet de ce décor est surtout prodigieux à l'époque des grandes fêtes, quand ces degrés incombrables ne suffisent plus aux pèlerins. C'est là qu'on peut encore se faire quelque idée de ce qu'était l'Inde avant l'absorption anglaise. Et pourtant la décadence est sensible, même à Bénarès, surtout depuis la dernière insurrection. D'année en année, les offrandes diminuent; les brahmines mendient les *batchis* des curieux infidèles, laissent fouler par des chaussures profanes les dalles où ruisselle l'eau sacrée. Enfin, les crues du Gange rongent impunément la base des temples et des escaliers de la ville sainte. Pendant sa promenade, M. Devay remarquait à chaque instant des érosions, des affouillements considérables, et qu'on ne répare plus.

En février 1864, l'*East India* s'arrêtait encore à Agra, et même il existait, entre cette ville et Calcutta, une lacune de 126 kilomètres, de Bénarès à Allababad. Pour faire ce trajet, M. Devay et ses compagnons durent recourir à l'ancien mode de transport, les gharrys. Notre touriste put ainsi se faire une idée exacte de l'aspect que présentait, avant l'établissement du chemin de fer, la grande route de Calcutta à Lahore, longue d'environ 2,000 kilomètres. C'est là ce fameux *great trunk Road* dont le nom revient si souvent dans les relations de la dernière révolte des cipayes.

La portion du *trunk Road* que nous suivions en ce moment avait conservé toute son ancienne animation, le chemin de fer ne lui faisant pas encore concurrence. J'étais étonné de la quantité de voitures grandes et petites qui se croisaient sur cette route, la plupart traînées par de petits bœufs à bosses; le nombre des piétons était fort grand aussi. Pendant toute la matinée, nous dépassâmes des bandes d'Indous des deux sexes portant sur l'épaule un levier de bambou, aux extrémités duquel sont suspendus les vases à panse arrondie, en cuivre ou en poterie, qui servent à transporter au loin l'eau sainte du Gange... Les vases fragiles sont protégés et ornés de tresses en lanières blanches de bambou; des banderoles voyantes, de petits drapeaux bariolés, des plumes de paon, des sonnettes décorent ces leviers, égayent l'aspect de ces groupes nombreux. Nous rencontrons quelques-unes de ces petites voitures à deux roues qui forment comme un petit tabernacle carré entouré de rideaux de soie de couleur et surmonté d'un petit dais à coupole pointue, avec pentes et crépines, ne protégeant qu'un seul siége où il y a à peine place pour deux. Le train, les roues et les brancards sont peints en rouge avec force dorures [1]

[1] Cette description est absolument conforme aux dessins du XVIe et du XVIIe siècles, reproduits dans l'*Histoire générale des voyages*.

Digitized by Google

Un petit bœuf mène en trottinant ces élégants petits chars, destinés le plus souvent à transporter, en les cachant, quelques femmes de caste élevée ou des images et idoles sacrées. Mais le luxe fané, les couleurs déteintes de ces baldaquins ambulants attestent une splendeur ancienne qui s'efface et se perd. Des deux côtés de la route la plaine et à perte de vue : plus de végétation des tropiques, plus de palmiers ; mais des champs de cotonniers et de pavots à fleurs blanches dont les capsules fournissent l'opium, des troupes de perruches criardes voletant d'arbre en arbre, et, sur les fils du télégraphe électrique, des rangées de charmants et sveltes petits oiseaux noirs à longue queue fourchue...

La perspective prochaine de l'établissement du chemin de fer désorganisait déjà les postes de l'Inde ; M. Devay s'en apercevait à la pitoyable encolure des chevaux et à leurs allures apathiques. Au lieu de quatorze heures, il lui en fallut plus de vingt pour atteindré Cawnpore.

On sait trop à quels événements cette ville doit sa sinistre célébrité. Il y eut deux massacres, celui des soldats anglais, qui eut lieu le 26 juin 1857, au moment où ils s'embarquaient sur la foi de la capitulation conclue la veille, et l'extermination de cent quatre-vingts femmes et enfants, d'abord gardés en ôtages dans le petit bâtiment et l'enclos isolés qui reçurent le nom trop mérité de *Massacre House*. Ce second crime fut commis le 15 juillet, après la défaite de Pandoo-Nuddee, qui contraignit les révoltés d'évacuer précipitamment Cawnpore. Havelock et son armée libératrice arrivèrent une heure trop tard ! On ignore, et sans doute l'on ignorera toujours si ce massacre *in extremis* fut commandé ou même autorisé par les chefs. Cette horrible catastrophe provoqua, sur bien des points, des représailles non moins atroces. L'horreur du *moofsedgar* (trou aux rebelles) d'Ujnalla, par exemple, égale, si elle ne surpasse pas, celle du puits de Cawnpore [1].

L'aspect de *Massacre-House* était déjà absolument changé à l'é-

[1] Quinze jours après les derniers événements de Cawnpore, le 26e d'infanterie indigène, désarmé et gardé à vue (à Mean-Meer, près de Lahore), se souleva et s'enfuit. On le poursuivit, et cent cinquante hommes périrent dans un premier *combat* ; le reste se réfugia, « comme un convoi de gibier sauvage, » dans une île de la Ravee. Beaucoup de ceux-là se noyèrent ensuite en cherchant à s'échapper à la nage ; mais il en restait deux cent quatre-vingt-deux, épuisés de faim, auxquels on promit la vie sauve, et qui se laissèrent, en conséquence, aborder, garrotter et rapporter au rivage. On les entassa dans une des casemates d'Ujnalla, d'où ils furent extraits le lendemain matin et fusillés dix par dix, moins quarante-cinq, morts d'avance d'épuisement ou de suffocation. Tous ces cadavres furent jetés dans un puits desséché que l'on avait découvert *par bonheur* près de là. Cet *acte de justice* ut accompli par un détachement de cavaliers sikhs, mais sous la direction d'un magistrat anglais qui a rédigé lui-même une relation de cet exploit, dont il paraît très fier. Voir à ce sujet *Cooper's crisis in the Penjaub*.

Digitized by Google

poque du voyage de M. Devay. Sur l'emplacement de la maison et de son *compound* ou enclos on a planté un jardin public où toute espèce de divertissement est interdit. « Au milieu de cette promenade tranquille et consacrée s'élève un monument expiatoire formé de deux enceintes à ciel ouvert, en style gothique. (Toujours le goût anglais!) Un *autel* octogone, au centre de la seconde, indique et recouvre le puits....»

Une distance de 86 kilomètres sépare Cawnpore de Lucknow, ville qui tient aussi une large place dans les fastes de l'insurrection. A l'époque où M. Devay visita cette ancienne capitale du royaume d'Oude, la trace des luttes de 1857 était encore très visible. Un peu avant l'entrée de la ville du Cawnpore, on venait d'ériger le monument d'Havelock, sur le terrain de l'*Alumbagh*, théâtre de sa plus glorieuse victoire et de sa mort. « Ce monument porte une longue, minutieuse et microscopique inscription ; le nom seul du noble soldat suffisait. » Si le voyageur avait pris la peine de lire cette incription, il aurait vu qu'Havelock ne tomba pas, comme il le dit, mortellement frappé dans le combat de l'Alumbagh. Cette affaire eut lieu le 23 septembre. Havelock, avec 2,600 hommes, qui, depuis quatre jours, marchaient et combattaient sans relâche sous une pluie diluvienne, mit en déroute cinquante mille insurgés, l'élite de l'armée qui, depuis trois mois, assiégeait la Résidence. Ce premier succès lui permit, le surlendemain, de faire une trouée du côté où la ligne d'investissement était le moins profonde. Après avoir encore lutté toute la journée et une partie de la nuit, pris successivement d'assaut trois palais transformés en redoutes, la colonne de secours, marchant littéralement à la clarté des feux dirigés contre elle, pénétra enfin dans la Résidence, dont elle venait renforcer l'héroïque garnison. Ce ne fut qu'à la fin du mois de novembre que le général en chef Campbell parut avec des forces suffisantes pour dégager définitivement les défenseurs de Lucknow, et ce fut seulement à cette époque qu'Havelock mourut du choléra.

En 1864, on n'avait encore ni comblé les tranchées aux abords de la Résidence, ni réparé les édifices effondrés par le canon. On commençait seulement à travailler au monument qui doit rappeler à la postérité les péripéties de ce siége mémorable.

M. Devay s'était détourné de sa route pour visiter Lucknow. Après avoir reçu l'hospitalité cordiale des officiers du 5e lanciers, en garnison dans cette ville, notre touriste repartit pour Cawnpore, où il allait reprendre le chemin de fer jusqu'à Agra (distance, 251 kil.) Au point du jour, le convoi arrivait à cette ville. « Les lueurs roses de l'Orient coloraient la blanche coupole du *Taj-Mahal*, une des merveilles de l'Inde et du monde. » L'impression produite

Digitized by Google

sur M. Devay par l'aspect du mausolée de la femme de Shah-Jehan fut si vive, qu'il voulut y faire une première visite en descendant de wagon, avant de se rendre à l'hôtel. Ce zèle artistique était assez méritoire de la part d'un voyageur sexagénaire qui venait de passer cinq jours de suite en courses dans Bénarès, Allahabad, Cawnpore, Lucknow, et cinq nuits tantôt en gharry, tantôt en chemin de fer.

IV

De tous les monuments qu'il a visités dans ses nombreux voyages, le Taj-Mahal est celui qui a le plus vivement ému M. Devay. Il en fait une minutieuse description que nous ne reproduirons pas ici, car il est peu d'ouvrages sur l'Inde où il ne soit longuement parlé de cet édifice; nous aimons mieux citer, d'après sa traduction, quelques passages touchants d'une légende relative à l'origine de ce mausolée.

Shah-Jehan, Empereur, Conquérant des Mondes, etc., eut quatre fils par son impératrice Noor-Jehan, Lumière du Monde[1]. Il eut aussi deux filles, parfaites, belles et soumises... La dernière, Dahur-Arra-Begum, fit entendre des cris avant de venir au monde; le souvenir en resta aux femmes du palais pendant tous les jours de leur vie... Les habiles médecins essayèrent leur savoir; mais la volonté de Dieu n'était pas de la sauver. D'un côté, les prêtres lisaient des prières; de l'autre, les femmes frottaient les mains et les pieds de la pauvre impératrice, et l'enfant continuait à crier bien avant qu'il vînt à la lumière. En entendant cela, l'impératrice perdit tout espoir de survivre...

Elle se fit apporter tous ses joyaux, les donna à l'empereur et le pria d'être bon pour ses enfants. On les vit sourire tous deux, et puis après pleurer pendant qu'ils s'entretenaient des pensées de la mort. L'impératrice dit : « Quand un enfant crie avant que de naître, la mère meurt toujours..... Pardonnez-moi toutes mes fautes et toutes les paroles de colère que je puis avoir prononcées; après cela, je suis prête au suprême voyage. » L'empereur, entendant ces paroles, pleura très fort à cause du grand amour qu'il lui portait. A la fin, l'impératrice dit : « O roi ! j'ai vécu avec vous dans la joie et aussi dans l'affliction : voici les derniers débris de mon cœur avant de vous quitter... »

Comme fils et comme frère, Shah-Jehan avait bien quelques légers torts à se reprocher; mais c'était un mari modèle, qui déféra

[1] Il y a ici une confusion historique, qu'il importe de rectifier, entre la femme de Shah-Jehan, Mômtar Zemanie ou Mahal, et sa tante Noor-Jehan, femme de Jehan-Guir, dont le tombeau est à Lahore.

Digitized by Google

religieusement aux derniers vœux de sa femme mourante. Elle n'exigea pas, comme l'épouse du bon roi Gontran, qu'on enterrât ses médecins tout vifs pour châtier leur insuffisance. Elle fit seulement promettre à son époux de ne pas se remarier et de lui ériger le plus beau de tous les mausolées. Ce n'était pas par jalousie d'outre-tombe, mais par amour maternel, qu'elle voulait que son mari demeurât veuf. Elle n'ignorait pas qu'il avait été obligé de se débarrasser, par des moyens variés, de frères consanguins qui lui disputaient « le trône du Paon » ; elle crut qu'il ne se produirait jamais de semblables tiraillements de famille entre les quatre fils que Shah-Jehan avait eus d'elle, espoir qui devait être cruellement démenti par le troisième, le fratricide Aureng-Zeb. Quant à la demande d'un mausolée, c'était la meilleure consolation qu'elle pût léguer à son époux, qui se plaisait surtout à bâtir. Le célèbre joaillier-voyageur Tavernier était alors aux Indes ; il vit commencer et finir ce grand ouvrage, et prétend que vingt mille hommes y travaillèrent sans relâche pendant vingt-deux ans.

M. Devay est fanatique du Taj-Mahal ; il l'a voulu voir à l'aube, au jour, au clair de lune, aux flambeaux. Il parle surtout avec enthousiasme de « l'écho, d'une douceur et surtout d'une pureté infinies, qui habite sous la coupole centrale ». La magnificence du Taj-Mahal est de meilleur aloi que celle des derniers palais de princes indigènes, de celui de Lucknow, par exemple, dont les sculptures ne sont que des moulages en plâtre rapportés, qui se dégradent d'une année à l'autre, faute d'entretien. Les matériaux les plus précieux et les plus solides, le grès rouge, le marbre, les pierres dures, avaient été seuls admis dans la composition du mausolée de Noor-Jehan. L'effet du temps, celui du soleil avaient été prévus, non comme une menace, mais comme un supplément de parure. Mais les monuments de l'homme ont dans l'homme lui-même leur plus dangereux ennemi, et c'est toujours aux plus belles œuvres que s'attaquent les plus ardentes passions. Le mausolée de la « Lumière du Monde » n'a pas échappé à cette loi commune : on a fait disparaître d'abord les incrustations d'or et d'argent qui décoraient les portes, les balustres ; la convoitise de nouveaux pillards s'est ensuite exercée sur les mosaïques précieuses qui décorent les deux cénotaphes et leur enceinte [1]. Les pointes des sabres persans, mahrattes ou sikhs, des baïonnettes anglaises, en ont tour à tour détaché des éclats, et M. Devay craint avec raison que ce beau monument ne soit aujourd'hui menacé de nouvelles et incessantes dégra-

[1] On sait que les restes de Shah-Jehan et de sa femme sont déposés dans une crypte ; les deux tombes placées sous le dôme central sont des cénotaphes.

Digitized by Google

dations par les visiteurs civilisés, plus nombreux que jamais depuis l'établissement du chemin de fer.

Après avoir jeté un regard rapide et distrait sur la « Mosquée-Perle » et les autres monuments d'Agra, il consacra une journée à l'excursion la plus intéressante qu'on puisse faire aux environs de cette ex-capitale, celle de Futterpore-Sikree, le Versailles du grand Akhbar. C'est une masse de constructions imposantes, désertes, mais non ruinées, pavillons, dômes et minarets groupés sur le faîte d'une colline assez élevée, dont les pentes sont couvertes d'épais buissons qui ont remplacé les anciens jardins, et où les paons sauvages abondent. Le tout est enveloppé d'une muraille de grès rouge qui a plus de dix kilomètres de tour.

Akhbar, aïeul de Shah-Jehan, fut le Louis XIV de la dynastie mongole. Il habita pendant quatorze ans ces lieux encore pleins de son souvenir. D'après les descriptions de M. Devay et d'autres touristes, c'est plutôt à Fontainebleau qu'à Versailles qu'il faudrait comparer Futterpore-Sikree. C'est pareillement un *rendez-vous* d'édifices de formes et de styles très divers, rajoutés au jour le jour, suivant les fantaisies toutes-puissantes d'un despote qui avait un certain sentiment de la grâce et de la grandeur.

Parmi ces édifices, l'un des plus curieux est le *Panch-Mahal* (les cinq palais.) Ce sont cinq étages carrés superposés; chacun est en retraite sur l'inférieur, et l'ensemble forme une grande pyramide habitable. Tout auprès se trouve une cour pavée en carrés de marbre de deux couleurs, colossal échiquier où la partie se jouait avec des pièces animées, probablement des négresses et des femmes blanches ou cuivrées. Ce fut pendant longtemps un des divertissements favoris d'Akbar, car il existe une salle toute semblable dans son palais d'Agra.

Un singulier petit pavillon, en forme de ruche ou de clocheton aigu, très curieusement sculpté, supporté par quatre piliers, rappelant par son style et ses ornements côtelés les temples indous, est placé isolément dans cette partie des cours. C'était autrefois la demeure d'un fakir qu'Akbbar avait recueilli. Le saint homme demeurait continuellement accroupi entre les quatre piliers, n'ayant pour abri du soleil et de la pluie que cette coupole pointue, espèce d'éteignoir de pierre. Il avait vue sur la zenana (gynécée) et sur d'autres parties du palais, et probablement il joignait à son métier de fakir celui d'espion intime.

Non loin de là, apparaît un bâtiment d'une distribution bizarre et probablement unique dans le monde. C'est une vaste salle carrée surmontée d'une coupole. Au centre s'élève un énorme pilier, dont

Digitized by Google

le dessus, faisant plate-forme, se relie par quatre dalles de grès rouge à une galerie intérieure en forme de corniche. On prétend que ce local était destiné à des conférences religieuses et scientifiques. Non loin de là on remarque une tour haute d'environ trente mètres, toute hérissée de défense d'éléphants. C'était, dit-on, du haut de cet observatoire qu'Akhbar se donnait, sans fatigue, le plaisir de la chasse, en perçant de ses flèches les animaux que l'on rabattait à sa portée.

Enfin, cette enceinte contient un monument d'une parfaite conservation qui attire encore aujourd'hui un nombreux concours de pèlerins, ou plutôt de pèlerines. C'est le tombeau de Selim Chrishti. A l'époque où cette colline et ses environs n'étaient encore qu'un désert sauvage, ce fakir y vivait en grande intimité avec différents tigres qu'il savait apprivoiser. Il avait également reçu un don bien plus précieux, celui de procurer d'heureux accouchements. Akhbar, qui avait eu le chagrin de perdre plusieurs enfants en bas âge, voulut expérimenter la vertu miraculeuse du solitaire de Sikree ; il lui confia successivement deux de ses femmes, qui devinrent mères de deux garçons bien portants, dont l'aîné fut, dans la suite, l'empereur Jehan-Guîr. Suivant l'historien Ferichtah, ce fut alors qu'Akhbar, enchanté, vint habiter auprès du saint anachorète auteur de ce double miracle, et auquel sa reconnaissance érigea plus tard le monument qui subsiste encore [1]. La réputation de Selim Chrishti a survécu à l'empire mogol. « Toutes les mailles du merveilleux réseau de marbre qui entoure la tombe sont, jusqu'à la portée de la main, couvertes d'effilés de toutes longueurs et de mèches de cheveux, offrandes à ce saint de prolifique mémoire. »

Enfin, M. Devay parle avec enthousiasme d'une porte monumentale et d'un gigantesque escalier, qui, de ce tombeau placé sur le point culminant, conduit au bas de la colline. Il fait observer, avec raison, que ces édifices, d'un grand intérêt historique et artistique, mériteraient d'être plus connus en France.

La dernière excursion à Agra fut consacrée au mausolée de ce même Akhbar. Ce monument, souvent décrit, est d'un effet moins gracieux que le Taj-Mahal, mais plus grandiose et mieux approprié à sa destination. Il consiste principalement en une construction de cinq étages en retraite, formant une pyramide d'une hauteur totale de 130 mètres, élevée au milieu d'un vaste jardin et portant à son faîte une enceinte carrée, formée, comme tous les beaux mausolées hindous, de panneaux de marbre fouillés à jour. Au centre de cette terrasse

[1] Si l'on s'en rapporte au témoignage du même écrivain, Akhbar ne pouvait pas se passer de miracle pour avoir des enfants. La naissance de son troisième fils n'eut lieu qu'après l'intervention d'un nouveau fakir.

Digitized by Google

qui domine les plus hautes cimes du jardin, un bloc massif de marbre blanc, couvert de caractères arabes, figure la tombe d'Akhbar. De même qu'au Taj-Mahal, le véritable tombeau se trouve dans une crypte intérieure, où le jour pénètre à peine. Celui-là n'a d'autre ornement que le nom du monarque, jadis si puissant, dont il renferme les restes. On arrive au jardin qui encadre ce mausolée par quatre portes monumentales formant pavillon, dont la disposition, imitée depuis par l'architecte du Taj-Mahal, semble la reproduction en grand de la *Torre de los Infantas*, dans l'intérieur de l'Alhambra. Notre voyageur est, je crois, le premier qui ait remarqué cette curieuse ressemblance.

Ce monument, respecté jusqu'ici par les révolutions, est situé à une lieue et demie d'Agra, sur la route de Delhi. De tous les descendants de Timur, Akhbar fut le plus puissant, le plus brave, le seul humain et vraiment digne du surnom de *Grand*. Ici, par exception, la majesté des souvenirs s'harmonise pleinement avec celle de l'édifice.

V

A Delhi, M. Devay visita l'ancien palais des souverains mogols, impitoyablement dégradé depuis 1857, et la grande mosquée (*Jumna-Musjid*) due à l'infatigable constructeur Shah-Jehan. Du haut de cette mosquée, l'une des plus belles et des mieux conservées qui existent, on jouit d'un panorama aussi vaste qu'intéressant. Sur la rive droite de la Jumna et vers le nord, de nombreuses ruines dispersées dans des campagnes poudreuses et désolées attestent l'ancienne immensité de Delhi et rappellent ses malheurs. La *Jumna-Musjid* est un des sanctuaires les plus fameux pour ses reliques; notre voyageur et ses compagnons eurent l'insigne honneur d'y contempler une paire de savates racornies qui représentent des babouches de Mahomet, et un petit bâton, de la grandeur et de la forme d'un mirliton ordinaire, portant à l'une de ses extrémités un petit cône de cire auquel est fixé un poil roussâtre contourné en point d'interrogation. Ce n'est rien moins qu'un poil de la barbe d'Ali!

La *Chandni-Chouk* est encore la principale rue de la ville, comme du temps d'Aureng-Zeb. Elle est disposée en sens inverse des nôtres; les voitures et les bêtes de somme circulent sur les bas-côtés; l'allée du milieu, couverte d'arbres, est réservée aux piétons. M. Devay ne parle pas du cèdre *deadara*, qui ombrageait la rue entière, non loin de la *Kotwalee* (maison de police), et que les

Digitized by Google

insurgés de 1857 avaient transformé en un immense gibet pour les *Feringhies* (Européens) et leurs partisans; les Anglais auraient-ils détruit cet arbre de sinistre mémoire? Parmi les édifices publics qui donnent sur cette rue, on remarque la mosquée *Rooshum-ood-Dowla*. Ce fut du haut de cette mosquée que le conquérant Nadir-Shah, pour punir une émeute qui avait coûté la vie à deux ou trois mille de ses soldats, donna le signal d'un massacre où il périt, dit-on, plus de cent mille personnes.

M. Devay fit une assez longue excursion dans cette campagne jonchée de ruines qu'il avait aperçue du haut de la grande mosquée. L'une des constructions les plus curieuses qu'on rencontre de ce côté est le *Kootub*, énorme tour d'une élévation totale de 80 mètres. Toute la partie inférieure de ce monument, jusqu'aux trois quarts de sa hauteur, est visiblement antérieure à la conquête musulmane, et dépendait du *Bhoot-Kanah*, temple ou palais hindou dont une partie subsiste encore. Au commencement du IIIe siècle, ces constructions furent remaniées et terminées dans un autre style par les Musulmans vainqueurs. Ils soudèrent à l'édifice hindou une vaste mosquée à ciel ouvert, dont le *Kootub*, exhaussé et achevé, devint le minaret. Telles sont, du moins aujourd'hui, sur cet ensemble de monuments, les impressions des archéologues les plus habiles. C'est aussi là que se trouve une curiosité unique dans l'Inde, le fameux pilier nommé *Loha-kra-lat*, colonne de bronze fondue d'un seul jet et profondément enfoncée en terre. D'après une ancienne croyance populaire, il y avait solidarité intime entre la stabilité de ce pilier et celle de l'Empire mogol: Nadir-Shah lui-même avait renoncé à détruire cet Empire après avoir tenté vainement d'abattre à coups de canon la colonne, sur laquelle on voit encore la trace d'un de ses boulets. Les événements de 1857 ont démenti cette opinion superstitieuse; le Loha-kra-lat reste seul debout aujourd'hui.

En quittant la colline du Kootub, les voyageurs se dirigèrent vers le mausolée de l'empereur Humaioon, père d'Akhbar. Ce monument peut être considéré comme le prototype du Taj-Mahal, auquel il est antérieur d'environ un demi-siècle. C'est sur le seuil du mausolée d'Humaioon que le dernier de ses descendants qui ait porté le titre d'Empereur, entouré d'une nombreuse escorte d'hommes armés, fut arrêté, le 19 septembre 1857, par *un seul* Anglais, le capitaine Hodson. Deux jours après, ces mêmes lieux furent témoins d'un trait de vigueur et d'audace plus incroyable encore de ce même officier, la capture et l'exécution séance tenante des trois *shahzadahs* (princes du sang), chefs de l'insurrection. On sait que ce triple meurtre fut accompli de la propre main d'Hodson,

Digitized by Google

au moment où il se voyait enveloppé, avec sa petite escorte, par plusieurs milliers d'ennemis prêts à lui arracher ses prisonniers et la vie. La multitude, furieuse, s'arrêta comme foudroyée par ce crime héroïque, et se dispersa sans oser en tirer vengeance. De tous les épisodes des guerres de l'Inde, aucun ne fait mieux ressortir que celui-ci la prééminence formidable de la race conquérante.

A l'époque du retour de M. Devay (1er mars 1864), Calcutta était en pleine grève de cochers; les conducteurs de *gharries* et porteurs de palanquins protestaient contre un nouveau tarif. La difficulté fut levée d'une façon expéditive par le chef de la police, qui déclara aux récalcitrants qu'ils étaient parfaitement libres de ne pas se soumettre au tarif, mais sous peine de déportation immédiate.

La dernière visite de notre voyageur avant de quitter les rives de l'Hoogly fut pour une grandeur déchue, Chandernagor. Pour faire cette excursion on prend le chemin de fer jusqu'à Nyehattee (trente-deux kilomètres de Calcutta), et l'on redescend en barque couverte jusqu'à Chandernagor, situé sur la rive opposée (rive droite), à huit kilomètres en aval. Cette ville a fait une triste impression sur notre voyageur. « En approchant, dit-il, on s'aperçoit que les masses de constructions qui, de loin, faisaient un effet grandiose, sont pour la plupart en ruines. La tour peu élevée sur laquelle se déploie le drapeau tricolore est ornée d'une horloge qui ne marche plus... Alors que Calcutta n'était encore qu'un misérable assemblage de huttes, Chandernagor comptait plusieurs milliers de maisons solidement construites et des fortifications respectables. Aujourd'hui, ces défenses sont rasées, ces maisons croulent. Le territoire français borde l'Hoogly sur une longueur de trois kilomètres et sur une profondeur un peu moindre; c'est une possession de sept à huit kilomètres carrés, entièrement enclavée dans le domaine, aujourd'hui réel, de la couronne d'Angleterre. » Dans cette « Inde française » qui n'est plus que l'ombre d'une ombre, la décadence la plus profonde est celle de Chandernagor, ce qui s'explique par sa position. « Pondichéry, Karikal, Mahé, ont libre accès à la mer, mais Chandernagor, à trente kilomètres au-dessus de Calcutta, ne peut faire ni figure, ni concurrence. Aujourd'hui, les meilleurs clients des hôteliers de Chandernagor sont les mauvais payeurs de Calcutta, qui viennent se dérober sur notre sol à la juridiction anglaise, et narguer à courte distance leurs créanciers. »

Il y a malheureusement du vrai, trop de vrai dans tout cela. Cette ruine de l'Inde française a été l'une des conséquences les plus déplorables de notre alliance de 1756 avec l'Autriche. Mais est-il bien sûr que notre influence ne puisse jamais se relever dans ces régions où elle était la plus grande de beaucoup, il y a moins de cent vingt

Digitized by Google

ans? Nous le croirons quand on nous aura démontré que la domination anglaise est désormais inébranlable.

VI

Le petit steamer *Chetuba*, sur lequel M. Devay avait pris passage pour Singapore, faisait escale aux nouveaux établissements de la côte birmane, Rangoon, Amherst et Maulmein. A Rangoon, l'ex-capitale du royaume de Pégu, dont l'occupation définitive par les Anglais ne remonte qu'à 1862, notre voyageur espérait rencontrer quelques vestiges de couleur locale. « Il avait rêvé éléphants; il trouva des fiacres ! » Un de ces véhicules birmans, avec numéro et tarif à l'intérieur, le conduisit au bas d'un promontoire qui domine la ville nouvelle, et que couronne une gigantesque pagode bouddhiste. Elle se compose de quatre temples surmontés d'innombrables clochetons et d'une véritable ménagerie de sphinx et de dragons, disposés symétriquement. L'intérieur de ces quatre temples est bourré de statues dorées, de différentes dimensions, toutes dans la même attitude de recueillement extatique. Mais la dévotion baisse visiblement depuis l'occupation anglaise ; les statues du dedans et les dragons du dehors se ternissent faute d'entretien, et le Bouddha compte dans l'intérieur de ses temples plus de ses propres figures que d'adorateurs.

La traversée de Raugoon à Maulmein, ville toute nouvelle, située sur le fleuve Salween, se fait en vingt-quatre heures, quand la marée le permet. Le principal article d'exportation de ce nouveau port est jusqu'ici le bois de teck, si recherché pour les constructions maritimes. Il se rencontre en abondance dans les forêts de la Birmanie, que l'on commence à exploiter. L'aspect de Maulmein n'avait encore été décrit, que nous sachions, par aucun voyageur français. M. Devay en parle avec admiration : « Le Salween s'étend et s'enfonce de tous côtés ; on se croirait dans un lac parsemé d'îles et entouré de promontoires. Ce premier coup d'œil est saisissant. Il y a de tous côtés une telle splendeur de végétation, une telle variété d'aspects dans les caprices de ces rivages que l'homme n'a jamais dirigés ni réprimés; dans les ramifications du fleuve se prolongeant sous des voûtes de verdure ; dans les échappées de lointains vaporeux ; dans les collines étagées, couronnées de pagodes, et dont les dernières pentes viennent plonger dans le fleuve !..» Bref, c'est, ou du moins c'était encore en 1864 un véritable décor de féerie orientale, que la civilisation a dû ravager depuis. Déjà, à cette époque, il y avait en premier plan, comme à Rangoon, une place de fiacres. M. Devay en prit un pour aller visiter une scierie où travaillent des éléphants.

Digitized by Google

Deux étaient à la besogne; trois autres, sous un abri voisin, fourrageaient un énorme tas de feuillage; c'était un relai au repos. Les grosses pièces de bois en grume sont traînées par eux avec des chaînes; une fois la pièce arrivée où elle doit être chargée, c'est l'éléphant qui la pousse ou la soulève avec sa trompe et la fait parvenir à la place qu'elle doit occuper. Quant aux pièces à équarrir ou à débiter, après les avoir menées sur le chariot mécanique, l'éléphant les prend au sortir de la machine, les transporte et les empile. Pour saisir son fardeau, l'éléphant se baisse et pousse dessous ses défenses, rendues plates par ce travail ou pour ce travail. Avec sa trompe, il l'enserre et le maintient; puis, le soulevant presque perpendiculairement au-dessus de sa tête, — ce qui lui fait faire la plus affreuse grimace, — il le porte ainsi élevé et le met en place. Quand la pile est trop élevée ou la charge trop lourde pour être mise de volée, l'animal dresse debout contre la pile la pièce qu'il a portée; puis, la prenant par le bas avec sa trompe, il la soulève à hauteur voulue, la pousse ensuite jusqu'au niveau convenable, et la range avec une régularité parfaite. Tout ce travail, si mesuré, si intelligent, s'exécute sans cris, gestes, ni sévices de la part du mahout qui, perché sur le cou de l'énorme bête, n'a d'autre moyen d'action et de direction que la pression de son talon sur le derrière de l'oreille.

Voilà de ces spectacles dont il faut se hâter d'aller jouir, car l'emploi des éléphants, remplacé insensiblement par des méthodes plus économiques, disparaîtra peu à peu de la presqu'île au delà du Gange, comme il a déjà disparu presque entièrement de l'Hindoustan.

Après avoir contemplé les éléphants, M. Devay et son compagnon, un général anglais en tournée de santé, se dirigent vers le marché, où leurs yeux se reposent sur des objets moins intéressants, mais plus gracieux. « Il y a d'assez jolies vendeuses; comme l'heure du coup de feu matinal est passée, nous sommes à peu près les seules personnes étrangères à l'établissement; aussi chacune fait comme chez elle; quelques-unes de ces dames font leur toilette sur place, se peignent, se mettent des fleurs dans les cheveux. L'une d'elles, le buste nu, avait grand'peine à ajuster convenablement une grappe de fleurs rouges dans sa noire chevelure, en tenant de la main gauche un petit éclat de miroir de deux pouces carrés. *A Paris, on lui aurait payé une armoire à glace.* » *Shoking!*

Le général anglais Lane, avec lequel notre touriste avait fait connaissance sur le steamer, cherchait dans ces parages un climat plus favorable que celui du Bengale, pour rétablir sa santé délabrée par de longs services dans l'Inde. Il disait, en parlant de ses infirmités : « *Fructus belli!* » mots que son compagnon traduisait facétieusement

Digitized by Google

par ceux-ci : « Fruit des belles. » Il connaissait bien cette côte, ayant fait partie de l'expédition commandée par le général Godwin, en 1852, et donna à M. Devay des détails intéressants sur cette guerre, dans laquelle les Birmans montrèrent un courage digne d'un meilleur sort.

Sur ce littoral, comme partout où l'influence anglaise tendait à s'établir, les indigènes avaient montré, dès l'origine, une préférence marquée pour la France. Dans le courant du siècle dernier, Rangoon était principalement fréquenté par des navires français. Même après la ruine de nos grands établissements des Indes, on apportait encore de l'île Maurice sur la côte birmane divers articles d'un placement avantageux : des miroirs, des fusils, des quincailleries, et surtout des objets de cuivre, métal dont les Birmans font un grand usage, et qui ne se trouve pas chez eux. Il est bien à regretter que l'excessive circonspection du gouvernement de Juillet vis-à-vis de la Grande-Bretagne l'ait empêché de montrer plus souvent le pavillon de nos navires de guerre sur cette côte et d'y établir des relations suivies, à une époque où le prestige des Anglais était considérablement amoindri par l'insuccès de la campagne de 1825. Aujourd'hui il n'est plus temps !

E. DE FOREST.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

L'EMPIRE GERMANIQUE

DANS LE MOYEN AGE[1]

OTHON II & OTHON III

I

Othon II avait dix-huit ans lorsqu'il remplaça son père sur le trône. Ni sa taille ni ses traits ne rappelaient la stature et l'image imposante d'Othon le Grand. Petit, fortement coloré, sa physionomie, pour un successeur des Césars, manquait un peu de distinction. Ses mouvements étaient brusques ; tout dans sa personne trahissait un excès de vivacité. Cependant, son éducation avait été très soignée ; ses instincts étaient nobles, son âme portée aux grandes choses. Malheureusement, soumis de bonne heure aux influences byzantines, épris de la vie italienne, époux d'une princesse grecque, il était devenu presque étranger au monde germanique. Admirateur passionné de son père, il n'avait d'autre ambition que de suivre ses traces, d'appliquer ses théories, de reproduire son idéal politique. A dix-huit ans et dans l'enivrement de la toute-puissance, pouvait-il distinguer le germe fatal que contenait cette grandeur ?

Son avénement s'accomplit sans troubles. « L'image d'Othon Ier planait au-dessus du jeune empereur et protégea ses débuts. » Les Hongrois, depuis la bataille du Lech, laissaient l'Allemagne en

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 15 et 31 juillet 1868.

Digitized by Google

repos. Une transformation s'accomplissait dans les mœurs de cette peuplade asiatique. Ils commençaient à cultiver leurs terres, et faisaient des efforts visibles pour s'assimiler aux peuples d'Europe. Le christianisme faisait chez eux des progrès rapides. Les évêchés de Salzbourg et de Passau, situés sur les confins de leur territoire, travaillaient avec zèle à leur conversion, et déjà l'évêque Piligrim se vantait d'avoir baptisé à lui seul plus de cinq mille Madgyares. Les Bohémiens étaient, depuis Othon le Grand, étroitement inféodés à l'empire d'Allemagne. Quant aux Wendes, abattus par leurs dernières défaites, ils ne donnaient, pour le moment, aucun sujet d'inquiétude.

Seuls, les Danois, au nord de l'Eider, montraient des dispositions menaçantes. Leur roi Harald avait fait alliance avec un chef norvégien, Jarl Yakon, et s'était fait donner par lui de puissants renforts. Pour se rendre inexpugnable dans sa péninsule, il avait construit, entre les deux golfes formés par l'embouchure de la Schlee et celle de l'Eider, une longue muraille en pierre, en bois et en terre. Cette ligne était bastionnée. Tous les cent pas, on trouvait une tour et un pont-levis. Un large fossé servait de ceinture à l'ouvrage. Telle fut l'origine de ce fameux *Danewerk* qui fit du Danemark, pendant plusieurs siècles, une vraie forteresse, et qui n'a disparu que de nos jours, sous les efforts de l'Allemagne réunie. Les Saxons, pour se défendre, avaient élevé un contre-mur appelé Wieglesdor. Mais Harald, sans leur laisser le temps de l'achever, fondit sur eux, détruisit leur commencement de muraille, et fit irruption sur les terres allemandes. Othon II accourut en toute hâte et força les Scandinaves à se retirer (974). Mais ses efforts se brisèrent contre le Danewerk, défendu avec valeur par les Norvégiens. Il allait se retirer quand les peuplades voisines lui proposèrent leurs navires pour faire une diversion en Jutland. Les Danois, confiant dans leur nouvelle construction, avaient négligé de se défendre par mer. Ils furent bien surpris quand ils se virent attaqués au nord par les Allemands, forcés dans leur retraite et cernés par mer, eux, rois de l'Océan. Othon II les contraignit à traiter, et laissa sur leur territoire un fort avec garnison allemande.

En retournant dans ses Etats, le jeune prince se trouva en présence de la guerre civile. Avant son départ pour le Danemark, Henri, duc de Bavière, suspect d'intelligences secrètes avec les ducs de Pologne et de Bohême, avait été envoyé captif dans la forteresse d'Ingelheim, qui servait aux souverains allemands de prison d'Etat. Il parvint à s'enfuir, pendant qu'Othon II était occupé au nord, et se mit à la tête d'un parti nombreux. En même temps, Miecislaw, duc de Bohême, prit les armes et menaça les frontières de Saxe. Heureusement, les Bohémiens étaient moins redoutables que les

Digitized by Google

Hongrois. Othon, vainqueur des Danois, mena son armée en Bohême, brûla les moissons, les villages et fit du duché un vaste désert. Miecislaw, réduit à l'extrémité, vint se jeter aux genoux du jeune empereur. Henri, privé de son principal allié, se vit cerné à son tour dans son duché de Bavière et fait prisonnier. Ses partisans déposèrent les armes ; les évêques qui l'avaient soutenu dans sa révolte implorèrent le pardon royal. Othon tint alors une cour plénière dans son château de Magdebourg. Henri, dépouillé de son duché, fut mis sous la garde de l'évêque d'Utrecht. La Bavière fut démembrée et perdit son importance politique. La Carinthie et le Tyrol furent donnés à un cousin d'Othon II. Sur les bords du Mein, les Babenberg ou Bamberg reçurent en apanage toute la partie septentrionale de l'ancienne Bavière et se chargèrent de surveiller tous les mouvements de la nouvelle dynastie.

La guerre civile était étouffée ; la paix affermie au nord et à l'est. Mais un orage s'amassait du côté de la France. Lothaire, fils de Louis-d'Outremer, après une minorité fort troublée, avait repris, depuis la mort d'Othon-le-Grand, quelque puissance. Une entreprise contre le royaume germanique était pour lui le meilleur moyen de se rendre populaire. Dans ce but, il jeta les yeux sur la Lorraine et se proposa, comme son père, de la rattacher à la France. Pour déjouer ses desseins, Othon conféra l'investiture de la basse Lorraine à Charles, frère puîné de Lothaire, qui jouissait d'une grande influence auprès des seigneurs lorrains. Charles fit hommage à l'empereur d'Allemagne et s'installa dans Cambrai. Lothaire se vengea en prenant une offensive hardie contre Othon. Rassemblant à Laon les grands de son royaume, il leur rappela l'injure faite à la couronne de France par l'usurpation du duché de Lorraine sous Othon Ier et son intention d'en tirer vengeance. Les grands applaudirent « et promirent, dit Richer, d'aller avec lui, de saisir Othon II, de le tuer ou de le mettre en fuite. » On voit que le système féodal n'avait pas éteint complétement en France le patriotisme, et que ses formes n'excluaient pas l'action en commun.

Dans la même année (978), au mois de juin, tandis qu'Othon II tenait sa cour à Aix-la-Chapelle, Lothaire envahit avec vingt mille hommes la basse vallée de la Meuse. L'attaque des Français fut si brusque, si inattendue, que le monarque allemand et sa femme Théophanie faillirent tomber entre leurs mains. Othon II prit la fuite en versant, dit Richer, des larmes de honte. Il était dur en effet pour le fils d'Othon-le-Grand de s'enfuir devant le successeur de Louis-d'Outremer, devant un roitelet presque son vassal. Pendant qu'il gagnait Cologne à bride abattue, les soldats de Lothaire envahissaient son palais et tournaient vers la France l'aigle d'airain qui surmontait le

Digitized by Google

dôme impérial. C'eût été le moment pour Lothaire de conquérir la Lorraine, laissée par les Allemands sans défense. Mais ses milices levées à la hâte refusèrent de le suivre plus loin, et cette expédition n'eut pour résultat qu'une fanfaronnade.

Cependant l'épisode d'Aix-la-Chapelle avait ému toute l'Allemagne. Une armée de soixante mille hommes se réunit dans le courant de l'automne aux environs de Dortmund. Othon II avait à cœur de venger son amour-propre en faisant ressortir la félonie de Lothaire.

Il envoya donc au roi de France un message annonçant qu'il dédaignait d'attaquer, comme les Français, par la ruse, et qu'il se mettrait en marche au 1er octobre, « dans l'espoir d'anéantir le royaume de France. » Au jour dit, il entra dans le Laonnais, brûlant et dévastant tout, suivant sa promesse. Lothaire et Hugues de France, réconciliés devant l'invasion étrangère, avaient concentré toutes leurs forces entre Orléans et Paris. Othon II commença le siége de cette dernière ville; mais l'énergie de la défense le découragea bientôt. Les Parisiens firent plusieurs sorties meurtrières, dans l'une desquelles le cousin d'Othon fut tué. L'hiver s'avançait, et les maladies décimaient l'armée impériale. Othon, toujours préoccupé de sa gloire, fit savoir à Lothaire qu'il se tenait pour vengé et qu'il retournait en Allemagne. Avant de partir, il fit chanter sur la butte Montmartre un *Te Deum* formidable pour remercier le ciel des victoires qu'il s'attribuait. Mais les Français, sans s'émouvoir de cette vaine jactance, poursuivirent l'armée allemande dans sa retraite, l'atteignirent sur les bords de l'Aisne, et lui firent essuyer un sanglant échec. Tous les bagages d'Othon II tombèrent entre les mains des vainqueurs. L'empereur, exaspéré, fit parvenir à Lothaire un nouveau message, le défiant avec toute son armée à combattre en bataille rangée. Les deux royaumes devaient être l'enjeu de la lutte. Mais Lothaire dédaigna cette ridicule provocation, et l'armée allemande quitta le sol de la France.

Cette campagne avait été peu brillante pour Othon; elle avait, de plus, démontré d'une manière péremptoire aux Allemands l'inanité de leurs prétentions sur la Gaule. Il fallait abandonner de bonne grâce toute visée sur « le royaume de l'Ouest » et s'estimer heureux que ses divisions intérieures arrêtassent son expansion au dehors. De son côté, Lothaire ne pouvait poursuivre ses avantages ni même reconquérir la Lorraine. Ses démêlés avaient recommencé avec la maison de France. Hugues Capet, chef de cette maison, minait le terrain sous ses pas et, par d'astucieuses menées, ralliait à ses intérêts le haut clergé et la noblesse du royaume. Bientôt Lothaire se sentit si faible, qu'il rechercha, comme son père, l'amitié du César saxon. Dans une entrevue qui eut lieu sur les bords du Chiers, en 980, il

Digitized by Google

renonça solennellement à la Lorraine et recommanda son fils Louis à la protection d'Othon II. Ainsi, la dynastie carlovingienne oscillait toujours entre la France et l'Allemagne. Vainement elle avait voulu se retremper dans une guerre nationale; il lui fallait l'appui du trône germanique pour étayer sa décrépitude. La vie s'était retirée d'elle. Rien ne pouvait la soustraire à sa perte.

Prises en général, les entreprises d'Othon avaient réussi. Il avait fait plusieurs guerres heureuses. Son royaume était tranquille et prospère. L'arrangement de Chiers, en le couvrant du côté de la France, complétait la pacification du nord de l'Europe. Mais ce calme, cette prospérité, n'étaient pour lui qu'un point de départ. Il avait hâte d'en finir avec « les barbares », pour se consacrer à l'Italie et à Rome. Les souvenirs de sa jeunesse, les traditions de son père, ses goûts personnels, tout le rappelait vers le pays des rêves brillants, des faciles triomphes. Les circonstances se prêtaient justement aux désirs du jeune empereur et rendaient sa présence en Italie opportune.

Presque aussitôt après la mort d'Othon-le-Grand, des troubles avaient éclaté à Rome contre la domination impériale. Un noble, nommé Crescentius, issu du commerce de Théodora et du pape Jean X, avait organisé un soulèvement contre Benoît VI. Le malheureux pape fut enfermé dans le château Saint-Ange et, quelque temps après, étranglé. Les rebelles installèrent au pontificat un certain cardinal diacre, nommé Boniface VII, qui ne régna que quarante jours, et qui, chassé lui-même par une faction contraire, s'enfuit à Constantinople. Le parti allemand reprit alors l'avantage et fit sacrer Benoît VII, petit-fils du patrice Albéric. Ce choix reçut l'assentiment d'Othon II. Mais Crescentius, toujours puissant sur la multitude, troubla presque aussitôt le règne de ce pape, qui fut obligé de s'enfuir à Ravenne et d'implorer le secours de l'empereur.

Othon II passa les Alpes en 981. Son approche suffit pour ramener les Romains à l'obéissance. Les portes de Rome s'ouvrirent devant lui. Benoît VII rentra en souverain au Latran. Crescentius se retira dans le cloître Saint-Boniface, sur le mont Aventin, où il mourut obscurément quelque temps après. Othon tint sa cour à Rome jusqu'au commencement de l'été. Les princes d'Allemagne, d'Italie, de France même lui faisaient cortége. Le duc Hugues Capet y vint, dit-on, briguer ses bonnes grâces, dans l'espoir de neutraliser l'alliance que Lothaire, son suzerain, avait conclue avec l'empereur. Le roi de la Bourgogne transjurane, Conrad, y parut aussi parmi les feudataires de l'empire. Le Nord et l'Occident de l'Europe semblaient se mettre volontairement sous sa dépendance.

Digitized by Google

Rome, théâtre de cette grandeur, en était aussi la limite, car tout le sud de l'Italie échappait complétement aux Saxons. On se rappelle les malheureuses tentatives d'Othon Ier pour assujettir ce pays. Depuis sa mort, les affaires allemandes y avaient encore décliné. Leur unique soutien, Pandolfe-Tête-de-fer, était mort. Ses vastes domaines ayant été divisés entre ses deux fils, le faisceau de la puissance lombarde s'était rompu. Des mouvements avaient éclaté dans les républiques italiennes, ennemies acharnées de la puissance féodale. Othon II, fidèle aux traditions de son père, se crut obligé de soutenir les fils de Pandolfe. Il assiégea et prit Naples, mais échoua devant Salerne. Pour masquer sa défaite, il conclut un arrangement avec le doge Manso, consacrant l'indépendance de la république tout en réservant à l'empereur une suzeraineté illusoire. Mais déjà d'autres ennemis, bien plus redoutables, menaçaient la domination allemande. Une armée arabe, commandée par l'émir Abulkasem, venait de traverser le détroit de Messine et ravageait la Calabre. A chaque instant de nouvelles troupes de Sarrasins venaient la renforcer pour prendre part au butin. La cour de Byzance, avec sa marine, eût pu les arrêter au passage; mais elle s'en gardait bien. Son espoir était que ces infidèles arrêteraient « les barbares du Nord, » et pour arriver à ce but, pour satisfaire ses rancunes, elle livrait aux Arabes ses provinces les plus dévouées et les plus fidèles.

Othon II se cantonna dans Tarente. Le conflit avec les Sarrasins semblait très-sérieux. Il passa l'hiver à s'y préparer, convoquant le ban et l'arrière-ban des milices allemandes. Au commencement de mai (982), l'armée saxonne s'ébranla, passa les fleuves Brendano et Basiente, puis se dirigea vers la presqu'île de Calabre. Les Arabes, prêts à combattre, attendaient le choc. Othon II les rencontra près de Cotrone, au bord de la mer, rangés en ordre de bataille et lui fermant le passage. La lutte, animée des deux côtés par le fanatisme, fut acharnée et sanglante. Vers le soir, Abulkasem ayant péri, les Arabes plièrent. Les chrétiens croyaient la victoire décidée et s'avancèrent sans précautions dans une étroite vallée; mais les Arabes, au lieu de fuir, s'étaient massés sur les hauteurs couvertes de forêts. Ils fondirent à l'improviste sur l'armée allemande, la taillèrent en pièces et firent d'elle un carnage horrible. Une foule de comtes, d'évêques et d'abbés mitrés périrent égorgés. D'autres s'enfuirent vers la côte et furent noyés dans les flots. Othon II s'échappa presque par miracle. Poussant son cheval dans la mer, il se dirigea vers un navire grec qui se tenait à l'ancre, en vue du rivage. Reconnu par un homme de l'équipage, il décida le capitaine à le conduire à Rossano, séjour de l'impératrice Théophanie, moyennant une énorme somme d'or. Arrivé dans ce petit

Digitized by Google

port, Othon II fit prévenir Dietrich, évêque de Metz, qui lui servait de premier ministre. Une négociation s'engagea avec le capitaine du navire pour l'échange du captif et de la rançon. Des mulets chargés d'or furent acheminés vers la rive. Pendant ce temps, l'empereur, trompant la surveillance de ses gardes, s'élança dans la mer et gagna le port à la nage.

Othon II était libre ; mais son armée était détruite, son prestige gravement compromis en Italie et dans toute l'Europe. A Rome, les factieux, en apprenant son désastre, reprirent courage. En Lombardie même, malgré la terreur qu'inspiraient les évêques allemands, les symptômes d'un esprit nouveau éclatèrent. Les Milanais chassèrent leur évêque Landolfe et repoussèrent victorieusement ses attaques. L'évêque dut acheter sa rentrée par une charte, première conquête de la liberté sur l'oppression féodale. En même temps, le bruit de la défaite impériale réveillait chez les Slaves et chez les Danois des velléités belliqueuses. Les Danois s'étaient soulevés contre leur roi Harald, l'accusant de vouloir les germaniser. Le fils même d'Harald, Sven, s'était mis à la tête des rebelles, avait pris d'assaut la forteresse construite par Othon II, égorgé la garnison saxonne et fait irruption dans la marche allemande du Sleswig. Les Wendes, comme s'ils obéissaient à un mot d'ordre, s'étaient portés en masse vers les forts allemands d'Havelberg et de Brandenbourg, les avaient pris et réduits en cendres. « Les nôtres, dit Thietmar, fuyaient comme des cerfs devant les Wendes. » — Les églises avaient été pillées, les prêtres tués ou réduits en esclavage. Quelques jours après, les Obotrites se ruèrent sur Hambourg, au nombre de trente mille hommes, incendièrent cette malheureuse ville et se portèrent, en saccageant tout, vers le sud. La gravité du péril fit faire aux Saxons un effort suprême. Les princes et évêques du Nord se réunirent pour marcher au-devant des Wendes et les vainquirent en bataille rangée. Mais cette victoire n'eut d'autre effet que d'arrêter l'invasion. Les évêchés fondés par Othon Ier ne se relevèrent pas de leurs ruines. La barbarie et le paganisme restèrent en possession du terrain qu'ils venaient de reconquérir.

Ces catastrophes auraient dû rappeler Othon dans le Nord. Mais il n'avait plus de pensée que pour l'Italie. Son idée fixe était de se venger des Sarrasins et de soumettre les républiques grecques. Il ne cessait d'appeler à lui les évêques et les princes allemands, afin d'entamer au printemps une nouvelle campagne. Pour assurer sa liberté d'action, il résolut de régler dans l'hiver toutes les affaires de l'empire, et convoqua, dans ce but, une diète générale à Vérone. Tous les grands vassaux séculiers et ecclésiastiques y parurent ; l'appareil impérial y fut déployé dans tout son faste, pour effacer,

Digitized by Google

sans doute, dans les esprits le souvenir des récents désastres. — Nulle résistance ne fut opposée aux désirs du prince. Son fils, âgé de trois ans et demi, fut reconnu pour son successeur d'une voix unanime. Les duchés de Bavière et de Souabe, tombés en déshérence, furent conférés à de nouveaux ducs de son choix. Ces décisions prises, Othon congédia l'assemblée et s'achemina, suivi de son armée, vers le sud. Son entêtement, sa ténacité fiévreuse dans une politique téméraire, commençaient à inquiéter ses amis : « Ne va pas à Rome, lui dit l'abbé de Cluny, le savant Maiolus, qui passait pour prévoir l'avenir ; tu y trouveras le tombeau. » Prédiction ou conseil, Othon n'en tint aucun compte et s'en trouva mal. A peine arrivé à Rome, il fut saisi d'une fièvre maligne et mourut au bout de quelques jours, le 7 décembre 983, à peine âgé de trente-trois ans. Il fut enterré dans l'église Saint-Pierre.

Othon II avait de grandes qualités ; il avait déployé de l'intelligence, de l'énergie, et cependant son règne se terminait d'une manière sinistre, au milieu de catastrophes lamentables. Son malheur n'était point imputable au manque d'habileté. C'était la conséquence fatale de la politique qu'il avait héritée de son père. L'idéal carlovingien, au milieu de l'Europe moderne, devenait de plus en plus un mirage. Chaque progrès des nations dans leur développement la rendait plus vaine et plus chimérique. Malheur aux princes qui se proposaient de vivifier ce fantôme ! Ni leur puissance, ni leur génie ne pouvait triompher dans une pareille lutte contre la nature. C'est ainsi qu'Othon II, fils d'un grand homme, prince remarquable, chef d'un Etat bien constitué, très supérieur aux Etats voisins, avait trouvé partout des revers, et s'était vu sans défense contre une invasion. Il mourait à la fleur de l'âge, consumé de chagrin, et laissant un fils, âgé de quatre ans, aux prises avec un problème insoluble.

II

Othon III venait d'être couronné roi d'Allemagne à Aix-la-Chapelle, quand on apprit, au delà des Alpes, la mort de son père. Théophanie, veuve d'Othon II, qui se trouvait à Vérone, se fit proclamer régente par l'armée, et se rendit aussitôt à Rome pour gagner le pape à sa cause. Mais elle eût mieux fait de traverser immédiatement le Brenner et de s'assurer l'obéissance des grands en Allemagne. Pendant qu'elle trônait à Rome et se croyait investie du pouvoir suprême, un compétiteur, sorti de la Zélande, lui ravissait le pouvoir et s'emparait de son fils. Ce rival n'était autre qu'Henri,

Digitized by Google

ex-duc de Bavière, dont la révolte avait troublé le règne d'Othon II, et qui, depuis cinq ans, dépouillé de ses Etats, était confié à la garde de l'évêque d'Utrecht. Suivant Henri, la régence ne pouvait être exercée par une femme, et surtout par une étrangère ; elle revenait de droit aux princes qui, par leur naissance, étaient les plus rapprochés du trône. Cette théorie, improvisée par un ambitieux, ne reposait sur aucune loi établie. Mais la question de régence était par elle-même très obscure. L'Empire germanique, à la fois byzantin et féodal, n'avait aucune tradition précise. Sa nature même était équivoque ; le légiste y pouvait tout affirmer et tout nier. Tout était confusion, obscurité, tâtonnement. Il était vrai qu'Henri avait joué le rôle de rebelle, et que lui confier la protection du jeune prince, c'était donner à l'agneau le loup pour tuteur; mais, aux yeux de la noblesse allemande, les antécédents d'Henri constituaient un léger grief. Pour la plupart des grands vassaux, le grand mérite de cette candidature, c'était l'espérance de la guerre civile.

Henri gagna l'évêque d'Utrecht, son gardien, et sortit de captivité. Aussitôt il se rendit à Cologne, où l'archevêque Warin lui livra la personne du jeune roi. L'évêque de Trèves, plusieurs comtes de Brabant et de basse Lorraine embrassèrent sa cause. Mais son principal allié fut Dietrich, évêque de Metz, ancien ministre et confident d'Othon II. Ce prélat, comblé de faveurs par le roi défunt, était animé contre sa veuve d'une haine implacable. Peut-être avait-il porté ses vues sur cette femme belle, séduisante, et compromis vis-à-vis d'elle la gravité du sacerdoce. Que ne peut la rancune d'un prêtre sensuel et d'un amoureux éconduit? A peine eût-il repassé les Alpes qu'il se répandit en propos injurieux contre Théophanie. Il l'accusa de se réjouir des revers essuyés par l'Allemagne et d'applaudir aux succès des Grecs, ses compatriotes; d'être restée byzantine de cœur, d'afficher le mépris pour sa patrie d'adoption ; enfin, chose plus grave, d'avoir des mœurs dissolues et d'introduire à la cour la corruption de Constantinople.

Les propos et les menées de Dietrich grossirent en peu de temps le parti d'Henri. Celui-ci, maître de la Lorraine, de l'Alsace et de la Souabe, assuré de la Bavière, son ancien duché, ne bornait plus son ambition au titre de régent : « Le royaume, disait-il, a besoin d'un homme et non d'un enfant. » Il se rendit à Quedlinbourg et s'empara des insignes royaux. Assis sur le trône, il reçut en souverain les députés des Wendes, et, pour se concilier ces peuplades, il leur abandonna la rive droite de l'Elbe, ainsi que leurs conquêtes du Nord. Il se rendit ensuite auprès du duc de Bohême, Boleslas, et lui livra l'importante forteresse de Meissen. On ne pouvait débuter,

Digitized by Google

comme roi, plus malheureusement. Un usurpateur a besoin de gloire. Toute alliance avec les ennemis de l'Etat fait sa perte.

Sa principale préoccupation était de gagner à sa cause le roi de France, Lothaire, oncle d'Othon III. Ce prince, malgré sa faiblesse, avait des velléités conquérantes. Il rêvait toujours de rattacher à son royaume la Lorraine, et se tenait à l'affût des divisions allemandes, tout prêt à envahir ce duché. Henri, prévenant ses désirs, lui en proposa la cession. Pour en arrêter les bases, on convint d'une entrevue à Brisach, sur les bords du Rhin. Mais cette nouvelle excita dans la noblesse allemande tant d'indignation, qu'Henri n'osa pas paraître au rendez-vous. Lothaire y vint donc seul, et joua aux yeux des deux royaumes le rôle d'une dupe. Au retour, il fut harcelé par les Lorrains, qui jetèrent des arbres, creusèrent des fossés sur sa route, et massacrèrent dans les Vosges une partie de sa suite. Il revint quelque temps après, ne respirant que vengeance, et profitant du désarroi dans lequel se trouvaient les forces allemandes, il s'empara de Verdun (984).

Rien ne pouvait être plus défavorable à Henri que ces tentatives du roi de France sur le duché de Lorraine. Un cri s'éleva dans toute l'Allemagne contre cet étrange prétendant qui démembrait le royaume pour acquérir la couronne. Les nobles de Saxe s'assemblèrent à Wolfenbüttel et jurèrent de rester fidèles au jeune Othon III. Poursuivi par eux, l'usurpateur s'enfuit en Bavière et s'y soutint à grand'peine pendant quelques mois, mêlant la force à la ruse, négociant, promettant à tous, et livrant le pays à une complète anarchie. Il était toujours maître du jeune Othon III et le traînait partout à sa suite. Il lui eût été facile de l'assassiner ; mais il ne le fit pas, soit par un reste de scrupule, soit par la crainte de se rendre encore plus odieux aux grands du royaume.

Cet état de choses durait depuis près de deux ans en Allemagne, et l'impératrice Théophanie était encore en Italie, occupée à régler les affaires de Rome. On peut être surpris qu'elle ne soit pas accourue plus tôt pour soustraire son fils à l'usurpateur. Cette lenteur, étrange chez une mère, justifierait jusqu'à un certain point les accusations de l'évêque Dietrich. Elle vivait, tantôt à Ravenne, tantôt à Rome, entourée de prélats intrigants et mondains. Son principal agent était un moine français, né à Aurillac, nommé Gerbert, prêtre ambitieux et fin politique, qui déploya la plus grande activité pour la cause de Théophanie. Gerbert, par ses manœuvres et son influence personnelle, ramena plusieurs évêques de Lorraine engagés dans les intérêts d'Henri. Une diète fut convoquée à Rara, près de Worms, et l'impératrice douairière y parut enfin, réclamant ses droits de régente et la tutelle de son fils. Henri

Digitized by Google

comparut, mais refusa pendant plusieurs jours de restituer l'enfant à sa mère. Une nouvelle collision était imminente, quand une circonstance fortuite le détermina à céder. Une étoile apparut, en plein jour, au milieu du ciel. Prêtres et laïques s'écrièrent que c'était l'étoile du jeune empereur, et pressèrent Henri d'obéir aux ordres du ciel. Henri, soit par superstition, soit par sentiment de son impuissance, se laissa fléchir et livra enfin son otage. Théophanie fut reconnue régente et tutrice. Henri, pour prix de sa soumission, se vit réintégré dans son ancien duché de Bavière (juillet 984). L'année suivante, le jeune Othon tint sa cour dans son château domanial de Quedlinbourg, et fut servi à table par les grands. Henri, se pliant à cette exigence du cérémonial, remplit les fonctions d'écuyer tranchant; Conrad, duc de Franconie, fit l'office de valet de chambre; le duc Hécil fut cellérier; Bernhard de Saxe eut la surveillance des écuries. C'est la première fois que l'histoire constate en Germanie cette importation de l'étiquette byzantine. Ce fut probablement l'œuvre de Théophanie.

L'ordre était rétabli à l'intérieur. Il s'agissait maintenant de reconquérir sur les Danois et les Wendes les marches du nord. Théophanie déploya une énergie virile dans cette tâche. Dès 985, une armée saxonne envahit le pays des Wendes, rendant avec usure aux barbares les ravages qu'ils avaient portés sur la terre allemande. Cette invasion fut renouvelée pendant six ans consécutifs. A la fin, les Wendes se soumirent et consentirent au rétablissement des forteresses allemandes sur les bords de l'Elbe. Dans la même année, une expédition fut dirigée sur la Bohême, et l'on reprit au duc Boleslas la forteresse de Meissen. Moins heureuse contre les Danois, la régente tenta vainement de reconquérir les positions perdues entre l'Elbe et l'Eider. Le Danemark, alors uni à la presqu'île scandinave, sous Eric, roi de Norwége, dominait à cette époque tout le Nord. Les Saxons, découragés, n'osèrent même pas relever les murailles d'Hambourg.

Théophanie mourut en 991, à l'âge de trente ans. Après elle, la fortune de l'empire subit une nouvelle éclipse. La régence passa entre les mains d'Adélaïde, veuve d'Othon le Grand, et d'un prêtre âgé, Willigis, évêque de Mayence. Sous cette direction sénile, le gouvernement perdit presque toute vigueur. Les Wendes se révoltèrent de nouveau. Plusieurs expéditions furent envoyées sur leur territoire. Ces guerres, généralement assez mal conduites, se bornaient à des actes de brigandage. A peine l'armée royale avait-elle disparu que les barbares envahissaient le territoire de l'Empire et rendaient tout le mal qu'ils avaient reçu. Ainsi la politique d'Othon-le-Grand était abandonnée. Au lieu de civiliser les peuplades

Digitized by Google

slaves, on leur faisait une guerre de dévastation. A l'intérieur, les ducs s'affranchissaient de toute surveillance. La royauté cessait même d'intervenir pour le choix de ses dignitaires. En Thuringe, en Souabe, les dynasties régnantes s'étant éteintes, la noblesse et le clergé de ces deux pays procédèrent au choix de ducs nouveaux, sans consulter le gouvernement.

Telle était la situation de l'Empire quand Othon III, parvenu à l'âge de seize ans, fut reconnu majeur. Il était d'une beauté remarquable, réunissant, disent ses historiens, l'énergie du Nord à l'élégance du Midi. Son éducation, confiée aux prêtres les plus savants de l'époque, avait été très soignée. Il parlait facilement plusieurs langues et montrait une prédilection marquée pour celle de sa mère. Les Allemands se plaignaient même du dédain qu'il affectait pour leur idiome national. Peu soucieux de leur plaire, le jeune prince avait hâte de quitter les brouillards de la Saxe pour l'azur du ciel italien. En attendant cette heure fortunée, il entretenait une correspondance assidue avec les lettrés de l'époque, principalement avec l'érudit Gerbert, le suivant dans ses travaux scientifiques, avide d'apprendre et d'échapper à la barbarie de son siècle.

Il était naturel qu'à cette disposition d'esprit s'unît chez Othon III une grande sympathie pour le bas-empire. A cette époque, toute culture intellectuelle impliquait déjà le mépris des formes féodales et le goût prononcé du byzantinisme. Elevé par une princesse grecque, le jeune Othon méprisait souverainement l'organisation politique du Nord; son idéal était la symétrie, l'ordre savant, les proportions harmonieuses de l'empire romain. Petit-fils d'Othon-le-Grand, il regardait comme un devoir impérieux pour lui de rétablir la dignité impériale dans toute sa splendeur.

III

Les prétextes ne lui manquaient pas pour passer les Alpes, car depuis la mort d'Othon II, l'esprit d'indépendance avait fait en Italie des progrès sensibles. Au Sud, les républiques grecques réduisaient les ducs lombards aux abois. A Rome, un soulèvement avait éclaté, quelques jours après le départ de Théophanie, secrètement excité par des émissaires de Constantinople. L'antipape Boniface qui, depuis dix ans, s'était réfugié sur le Bosphore, revint à Rome, se fit proclamer par le peuple, et, s'emparant du pape Jean XIV, l'enferma dans le fort Saint-Ange, où il le fit égorger quelques mois après (984). Il mourut lui-même dans le cours de l'année suivante. Mais le parti allemand ne gagna rien à sa mort. Le fils de Crescentius, qui portait le même nom que son père, gagna la faveur de la

Digitized by Google

multitude et s'empara du pouvoir. Il gouverna ensuite, pendant plusieurs années, à la façon du tyran Albéric, prenant tour à tour le nom de Patrice et celui de lieutenant impérial, mais se gardant bien d'indiquer quel empereur il reconnaissait pour son souverain. Aux envoyés de Byzance, il se disait représentant de l'empereur d'Allemagne ; mais devant les émissaires d'Othon, il affectait d'obéir au souverain de Constantinople. Comme Albéric, il étendit son autorité sur le Saint-Siége. Un de ses clients fut pape sous le nom de Jean XV et lui obéit pendant près de onze ans. Les Romains, durant cette période, restèrent complétement tranquilles. Le pouvoir de Crescentius était national. Il convenait certainement mieux aux Italiens que la domination lointaine des Saxons. Quant à la chrétienté, elle semblait accepter la position subalterne faite à son chef spirituel. Les papes n'en seraient peut-être jamais sortis sans l'intervention des rois d'Allemagne.

Jean XV, après onze ans, se lassa de sa dépendance. Il envoya de Rome une députation secrète à Othon III pour le supplier d'intervenir et de délivrer le successeur de saint Pierre. Pour la noblesse allemande, exilée depuis treize ans dans les marécages du Nord, cet appel était une vraie bonne fortune, et ce fut en chantant des psaumes d'allégresse qu'elle passa les Alpes, au printemps de l'année 996, conduite par son jeune souverain. On venait d'entrer, suivant l'habitude, triomphalement à Pavie, quand on apprit la mort de Jean XV. Les Romains, intimidés par l'approche d'Othon, lui députèrent une ambassade pour le prier de nommer un pape. Le César imberbe désigna l'un de ses parents, presque aussi jeune que lui, nommé Bruno, qui fut aussitôt intronisé, sous le nom de Grégoire V.

Le premier acte du nouveau pontife fut de placer la couronne impériale sur la tête de son protecteur. Othon III était enivré. L'Italie, Rome, le sceptre impérial exaltaient son imagination. C'était peu pour lui d'avoir la couronne de Charlemagne. Fils d'empereurs byzantins, il voulait réunir l'Orient et l'Occident dans sa main, il rêvait la puissance de Constantin et de Théodose.

Les évêques allemands s'associaient à ses rêves et fondaient sur le nouveau pape de grandes espérances. La nomination de Grégoire V était à leurs yeux une occasion merveilleuse pour ressaisir leur suprématie spirituelle sur tout l'Occident. Depuis quelques années, les églises de France et d'Italie s'affranchissaient de leur influence. Celle de France surtout, après la chute des Carlovingiens (987), avait secoué complétement la prépondérance allemande. Gagnés par la nouvelle dynastie, assimilés complétement à la haute noblesse, vivant en souverains sur d'immenses domaines, les évê-

Digitized by Google

ques français formaient une corporation toute-puissante et résistaient même au Saint-Siége. En 992, ils tinrent un synode national à Reims, sous la présidence de l'archevêque de Sens, et destituèrent l'archevêque Arnulf, fils naturel de Lothaire, comme coupable d'intelligences secrètes avec les Allemands. Un légat était venu pour défendre Arnulf; mais il fut accablé d'outrages ; la papauté même ne fut pas ménagée. Les invectives les plus violentes lui furent adressées par les orateurs. « O Rome, s'écria l'évêque d'Orléans, tu as mis à la tête de l'Eglise des enfants de ténèbres, des noms couverts d'opprobre pour l'éternité. Des misérables souillés de tous les crimes, ignorant les lois divines et humaines, doivent-ils commander à des milliers de prêtres éclairés et vertueux ? Non, le pape indigne de la tiare doit être considéré comme l'antechrist. » Ce fut dans ces dispositions que les évêques français nommèrent Gerbert archevêque de Reims, à la place d'Arnulf. On le voit, les allures de « notre Eglise nationale » vis-à-vis du pape étaient moins obséquieuses, il y a neuf cents ans, qu'aujourd'hui.

Le pape Jean XV essaya de conjurer ce schisme naissant. Il envoya un nouveau légat avec l'ordre de convoquer à Aix-la-Chapelle les évêques de Gaule et de Germanie. Au lieu de comparaître, les prélats français s'assemblèrent spontanément à Chelles (992), sous la présidence de Robert, fils de Hugues Capet, et confirmèrent à l'unanimité les décisions du synode de Reims, déclarant nulles et non avenues toutes les mesures que le pape prendrait à l'encontre.

Grégoire V était un jeune homme de vingt-cinq ans, doué d'une volonté énergique et de facultés éminentes. Petit-fils d'Othon-le-Grand par sa mère, mariée jadis à Conrad-le-Rouge, il avait, comme son cousin Othon III, une frappante ressemblance avec son aïeul. Comme ce prince, il avait sucé avec le lait les idées politiques du grand empereur. Son unique ambition était de réaliser la monarchie universelle, l'empire théocratique, par la fusion des deux puissances en une seule. Une même pensée, une même foi animaient donc le pape et l'empereur. Jamais l'Europe n'avait vu ni ne revit depuis une pareille entente : « Nous remercions le Seigneur, écrivaient les évêques lombards au jeune pape ; désormais le régime impérial et l'Eglise de Dieu sont fortifiés par leur accord réciproque. Vous êtes lié avec l'empereur par un accord indissoluble. Vos vues, vos actes ne peuvent se séparer des siens. A votre parenté se joignent les nœuds de l'amitié. Vous voudrez toujours les mêmes choses et vos pensées se confondront en une seule. » Un pape allemand à la tête du catholicisme, quelles perspectives cette vue n'ouvrait-elle pas à l'ambition germanique !

Le premier soin du nouveau pape fut de régler l'affaire de l'arche-

Digitized by Google

vêché de Reims, qui divisait la chrétienté en deux camps. L'excommunication de Gerbert, l'évêque intrus, était demandée instantanément par l'épiscopat allemand et lombard. Mais Gerbert, fin politique, était couvert, en ce moment, par la faveur d'Othon III. Ce n'était pas vainement qu'il avait entretenu avec ce prince un commerce épistolaire de plusieurs années, qu'il lui avait enseigné la physique, l'astronomie et la dialectique. Il avait conquis sur l'esprit du jeune empereur un ascendant presque sans limite ; lui seul savait l'intéresser, le promener tour à tour dans les régions de la science et de la fantaisie ; lui seul poétisait les rêves byzantins et leur donnait une couleur brillante. Othon ne pouvait plus se séparer de lui. Gerbert se trouvait donc à Rome au moment de l'exaltation de Grégoire. Mais ce n'était plus le moine schismatique du concile de Reims. Affectant la plus grande soumission pour l'autorité du Saint-Père, il désavouait dans l'intimité l'audace des évêques français, leur fougue contre le Saint-Siége, dont il avait été l'instigateur et qui l'avait promu à l'épiscopat. Le génie de l'intrigue, une éloquence naturelle et probablement une grande souplesse de principes, permettaient au prêtre auvergnat de voyager avec aisance parmi les passions adverses, en s'assurant les bonnes grâces de tous. Français et presque hérésiarque à Reims, Allemand et catholique auprès de Grégoire V, il épousait toutes les opinions, prenait tous les rôles, et jouissait d'un empire à peu près absolu sur les esprits incultes de son siècle.

Grégoire V accorda un sursis à Gerbert et convoqua un concile à Pavie pour juger sa cause. La plupart des évêques français s'excusèrent. Grégoire, pour les punir, les suspendit jusqu'à nouvel ordre. Gerbert, n'osant ni faire défaut, ni paraître, suivit Othon III au nord de l'Allemagne, dans une expédition contre les Obotrites, l'entretenant à la fois de sciences exactes, de philosophie et des grandes choses de l'antiquité. A Magdebourg, il lui fit cadeau d'un cadran solaire qu'il avait construit et réglé lui-même ; il rédigea pour lui un manuel de logique qui fit plus tard autorité dans les écoles du moyen âge. Fort de la confiance que lui donnait son royal élève, et de la position qu'il avait su prendre à la cour, il pouvait braver les foudres de Rome, ou du moins attendre que la colère pontificale se fût apaisée. D'autres soucis absorbaient, pour le moment, Grégoire V.

Crescentius, l'ancien « tyran » de Rome, n'avait pas renoncé à l'espoir de régner. Pendant que Grégoire suspendait les évêques français, et fulminait contre le roi Robert, Crescentius s'empara de Rome par un coup de main, mit la main sur le trésor de l'Eglise, et s'établit en souverain dans le palais Quirinal, oublieux, dit Thiet-

Digitized by Google

mar, de « ses serments et de la clémence impériale. » Résolu à tout oser, il fit élire par les Romains un antipape, Jean, archevêque de Plaisance, qui revenait en ce moment de Constantinople. Le but de Crescentius était de constituer Rome en république, sous le patronage lointain de l'empereur grec. Pour accomplir cette révolution, l'élection d'un antipape était un moyen excellent. Il avait ainsi l'avantage de susciter un schisme de plus dans l'Eglise, c'est-à-dire d'augmenter les embarras d'Othon III. Embrassant à la fois le spirituel et le temporel, la monarchie saxonne était partout vulnérable. Une hérésie, une dispute de prêtres compromettaient son existence autant qu'une défaite en bataille rangée.

A ces nouvelles, Othon III quitta en toute hâte le pays des Wendes, dans lequel il guerroyait sans grand succès depuis plusieurs mois, et passa les Alpes à marches forcées pour rendre à son parent la chaire de saint Pierre. A son approche, les Romains, terrifiés, renoncèrent à leurs velléités républicaines. L'antipape Jean prit la fuite; mais poursuivi par les gens de l'empereur, il fut ramené prisonnier. Grégoire, altéré de vengeance, lui fit crever les yeux, couper les oreilles, le nez et la langue. L'ex-antipape fut ensuite promené sur un âne, à travers la ville, parmi les huées de la populace, puis jeté dans un cloître. Crescentius s'était renfermé dans le fort Saint-Ange. Il y soutint un siége de douze jours, malgré les engins et les machines de guerre amenés par l'armée allemande. Désespérant de le forcer, Othon lui promit, dit-on, la vie sauve. Crescentius se rendit, confiant dans la parole impériale. Mais l'empereur, d'après les insinuations du pape, le fit décapiter sur la terrasse même de la forteresse. M. Giesebrecht, dans sa partialité évidente pour les Césars allemands, ne mentionne pas cette perfidie d'Othon III. Elle est cependant attestée par l'auteur de la *Vie de saint Romuald*. Les écrivains modernes l'ont généralement admise. Un historien comme M. Giesebrecht aurait pu la discuter, mais non la passer sous silence.

Gerbert, qui suivait partout l'empereur, assista, courtisan impassible, à ces cruautés. Son influence ne paraît pas s'être exercée sur le jeune despote pour lui conseiller la clémence. En revanche, il fit sa paix avec Grégoire V, et rompit ses derniers liens avec le schisme français. Il dut renoncer à l'archevêché de Reims; mais Othon lui fit donner en échange celui de Ravenne, un des plus importants et des plus productifs de la chrétienté. Gerbert reçut le pallium et l'anneau épiscopal le jour même de la décollation de Crescentius. Il reçut de plus de riches présents et d'immenses donations en terres. Pour montrer sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, il déploya aussitôt le plus grand zèle pour rétablir l'union dans l'É-

Digitized by Google

glise. Il fut l'âme de plusieurs synodes tenus en Italie, comme il avait été l'âme du concile de Reims, et poursuivit avec une grande énergie les dissidences dont il avait été naguère l'initiateur.

Grégoire V jouit peu de son sanglant triomphe. Il mourut en février 999, au milieu de vastes projets qu'il avait conçus pour la réforme de l'Eglise. Son pontificat n'avait pas été complétement stérile. A force d'énergie, il avait forcé l'Eglise française à rentrer dans l'obéissance. Par lui, les évêchés du nord de l'Allemagne avaient repris quelque vie. Enfin, par l'austérité de ses mœurs, il avait rendu quelque dignité au Saint-Siége. Mais tous ces mérites furent souillés par ses cruautés envers Jean et Crescentius. Ses plans étaient ceux d'un esprit élevé, sans nul doute. Il était peut-être beau pour un pape de rétablir la dignité sacerdodale et de maintenir les droits du Saint-Siége sur toutes les églises, mais la clémence dans la victoire eût été d'un meilleur effet que l'excommunication du roi Robert et tous les synodes.

IV

Othon III, maître de Rome, disposait de l'élection du pape. Il était naturel qu'il choisît Gerbert, son précepteur, le confident de ses rêves. Personne à ses yeux ne pouvait mieux remplacer Grégoire V. Pour lui, c'était la parenté spirituelle succédant à la parenté du sang. Grâce à ce lien, le pape et l'empereur allaient rester unis; les deux puissances fondues en une seule; ou plutôt la papauté continuerait son rôle subalterne, étroitement dépendante du trône. Les synodes, les bulles seraient au service du monarque allemand, complétant son système de gouvernement. Telles étaient les espérances d'Othon III, en désignant Gerbert au choix des Romains. Le nouveau pape prit le nom de Sylvestre II.

A force d'artifices et d'apostasies, Gerbert était donc arrivé au sommet des grandeurs humaines ; il était chef suprême de l'Eglise après l'avoir déchirée par un schisme et fondé presque une hérésie. Son premier soin, on le comprend sans peine, fut de maintenir la puissance pontificale dans toute sa rigueur. Il aggrava l'excommunication lancée par son prédécesseur contre le roi Robert. La France fut terrifiée par ses bulles et par ses légats. Le malheureux prince, isolé de ses vassaux, abandonné de ses serviteurs, dut enfin répudier sa femme et demander humblement pardon au Saint-Siége. En lui furent frappées au cœur les velléités indépendantes du clergé français. Tous les membres du concile de Reims, poussés à la rébellion par Gerbert, durent faire amende honorable auprès de

Digitized by Google

Sylvestre II, et répudier comme blasphématoires ses propres doctrines. Pour racheter ses anciennes erreurs, le nouveau vicaire du Christ écrivit un petit traité qu'il intitula : *Enseignement des Evêques*. Là, l'omnipotence papale était professée comme un dogme; toute insubordination des évêques vouée à l'anathème comme un crime. Enfin, cette édifiante conversion fut couronnée par une scène de haute comédie. Sylvestre II donna l'investiture de l'archevêché de Reims à son ancien compétiteur, Arnulf. Il lui remit de sa propre main le bâton et l'anneau pastoral, en lui recommandant gravement d'obéir en toutes choses au successeur de Saint-Pierre.

Sylvestre II ne négligea pas non plus les intérêts temporels du Saint-Siége. Il s'efforça de soumettre la noblesse romaine, leva des troupes, assiégea et prit plusieurs châteaux de Romagne. Cette activité, cette ambition fiévreuse finirent par inquiéter Othon III, qui voulait garder Rome et l'Italie pour lui-même. Quelques dissentiments éclatèrent à cette occasion entre le maître et l'élève. Mais Gerbert, toujours cauteleux, sut s'arrêter à temps et, par des concessions apparentes, calmer l'humeur ombrageuse du jeune homme. Les avantages qu'il avait obtenus lui restèrent.

Gerbert avait, pour dominer Othon III, un secret infaillible. Il évoquait les grandes figures de l'ancienne Rome et les lui proposait pour exemples. Par ses récits, par ses peintures animées, il avait surexcité cette nature rêveuse et changé le jeune prince en un visionnaire. Fanatique de l'antiquité, Othon avait pris en véritable aversion le monde germanique; il voulait cesser d'être Allemand et jouer au sérieux son rôle de César. Dans ce but, il avait formé tout un plan pour « romaniser » son empire. Il institua d'abord un sénat et des consuls, dont il se réserva soigneusement la nomination. Il décréta que sa résidence ne serait plus en Saxe, mais à Rome, au milieu des souvenirs qu'il prétendait faire revivre. Il s'y fit construire à la hâte, sur l'Aventin, un palais impérial dans le style de Byzance. S'entourant du cérémonial de Constantinople, il portait un manteau de pourpre sur lequel étaient dessinées les bêtes de l'*Apocalypse*; il prenait ses repas sur une estrade au lieu de se mêler aux convives suivant la coutume germaine. Tantôt il se faisait appeler « empereur des empereurs », tantôt il faisait suivre son nom d'une série d'adjectifs rappelant les peuples qu'il gouvernait ou qu'il croyait avoir soumis : « saxon, germain, italien, scythique ». D'après ses ordres, ses courtisans durent se travestir à la mode de Constantinople et s'affubler de noms grecs; ses chambellans devinrent vestiaires ou protovestiaires; son chapelain eut le titre de logothète, son chancelier

Digitized by Google

d'archilogothète. On voit que ces mascarades, dans l'histoire des cours, ne sont pas récentes.

Ces bizarreries, ce pédantisme monarchique s'alliaient chez Othon III à la dévotion la plus exaltée. Il passait ses étés à faire des pèlerinages dans les couvents et les basiliques, baisant les reliques des saints, se frappant la poitrine et versant des larmes sur ses fautes. Après la mort de son parent Grégoire V, il se rendit pieds nus au monastère de Saint-Michel, sur le mont Gargan, et s'y renferma plusieurs jours dans le jeûne et la prière. Tourmenté par les remords de son parjure envers Crescentius, il alla trouver Nilus (depuis saint Nil), moine nonagénaire qui vivait en ermite auprès de Gaëte. A la vue de ce vieillard, il se mit à genoux, déposa sa couronne et pleura longtemps la face contre terre. Nilus, sans le relever, sans le bénir, resta devant lui, silencieux et inexorable. « — Quitte ta retraite, lui dit Othon, viens à Rome. Je te ferai bâtir un magnifique monastère, que je doterai richement. — Je ne te demande rien, répondit Nilus, si ce n'est de sauver ton âme. Car tu vas bientôt mourir, en expiation de ton crime ». Ces fières paroles terrifièrent Othon, et cela se conçoit. Ce n'étaient pas là les enseignements et la parole dorée de Gerbert.

Othon III eût voulu ne plus quitter l'Italie; mais de pressantes affaires le rappelaient dans le Nord. Son aïeule, Adélaïde, venait de mourir (décembre 999) à Seltz, en Alsace. Ses derniers mots avaient été : « Bien des Allemands mourront en Italie pour mon petit-fils. Lui-même y trouvera son tombeau. » Othon dut se rendre en Saxe, prendre en main le gouvernement, pourvoir aux évêchés du Nord, enfin tourner les yeux vers la Pologne, état nouveau qui s'agrandissait à l'est dans des proportions inquiétantes. Mais Othon III était moins un homme d'action qu'un rêveur. Son premier soin fut d'aller faire un pèlerinage en Bohême, auprès du tombeau de saint Adelbert, archevêque de Prague, qui venait de mourir martyr chez les Wendes. Une autre fantaisie le conduisit à Aix-la-Chapelle, auprès du tombeau de Charlemagne, dont il se fit ouvrir la crypte, voulant contempler le grand empereur face à face. La chronique assure qu'il trouva Charles, non pas couché dans sa tombe, mais assis, la couronne sur la tête, le sceptre à la main. Les Allemands désapprouvèrent cette visite comme sacrilége ; ils prétendirent même que Charlemagne était apparu en songe au profanateur pour l'avertir qu'il mourrait bientôt sans postérité.

Les conseillers du jeune prince le pressaient de faire une campagne dans le pays des Wendes, en Pologne, et de raffermir au nord la puissance impériale ébranlée. Mais ses pensées étaient toutes pour l'Italie; il n'attendait qu'un prétexte pour y retourner.

Digitized by Google

Sylvestre II, menacé dans Rome depuis son départ, le suppliait de venir calmer l'esprit de révolte. Il n'en fallut pas davantage à Othon III pour lui faire repasser le Brenner. Ce fut avec délices qu'il respira de nouveau l'air de la péninsule et qu'il s'achemina vers son palais du mont Aventin. C'était son rêve, ses fictions byzantines qu'il allait reprendre; mais de cruelles réalités l'attendaient.

Ce n'était pas seulement Rome, mais toute l'Italie du Sud qui secouait le joug des Saxons. L'évêque allemand Adhémar avait été chassé de Capoue. Salerne, Naples, Gaëte s'étaient proclamées indépendantes. Aux portes mêmes de Rome, Tibur s'était soulevée. L'arrivée seule de l'armée allemande empêcha les Romains de chasser Sylvestre. Pour frapper les esprits de terreur, Othon ordonna la destruction de Tibur; mais cet acte de vandalisme ne fit qu'exaspérer les mutins. Deux nobles, Grégoire et Bénilo, saisirent le moment où l'empereur était séparé de son armée et firent le siége de son palais, sur le mont Aventin. Othon fut cerné par les rebelles pendant trois jours, et faillit tomber entre leurs mains, faute de vivres. Il venait de communier avec ses amis et se préparait à vendre chèrement sa vie, quand Henri de Bavière, chef de son armée, qui campait au dehors, parvint à se faire ouvrir les portes de Rome, et calma la sédition sans combat. Othon, dans ses réminiscences archaïques, imitait à la fois la république et l'empire romains. Il voulut haranguer la multitude, comme Scipion, et la ramener à la soumission par son éloquence. « Écoutez, leur dit-il, les paroles de votre père. » Vous êtes ces Romains pour l'amour desquels j'ai quitté mon » pays, ma famille, renonçant à la Saxe et à l'Allemagne. Je vous » ai conduits dans les pays les plus lointains de mon empire, dans » des pays où vos ancêtres, lorsqu'ils étaient les maîtres du monde, » n'ont jamais posé leurs pieds, et j'ai attiré sur moi la haine géné- » rale parce que je vous préférais à tous. Et pour récompense, vous » ne me reconnaissez plus pour votre père. Vous avez cruellement » tué mes meilleurs amis, et vous voulez m'empêcher d'arriver jus- » qu'à vous; mais vous n'y parviendrez pas, car ceux que mon » amour embrasse, je ne les laisse pas vivre loin de moi. » Suivant Thietmar, cette rhétorique émut les Romains jusqu'aux larmes. Dans leur attendrissement, ils saisirent les auteurs de la révolte et les jetèrent demi-morts aux pieds de leur maître.

Malgré ce succès oratoire, Othon sentait qu'il ne pouvait faire grand fond sur l'affection des Romains. Sur les conseils de ses amis, il quitta son palais du mont Aventin pour s'établir à Ravenne. Au printemps, il se dirigea vers le Sud, fit le siége de Bénévent et rétablit dans cette ville la domination des Lombards. Mais ce suc-

Digitized by Google

cès fut stérile ; le pays se montrait passif et hostile ; les républiques grecques étaient sourdes à toutes ses avances et semblaient regarder avec ironie ce nouveau défilé des barbares du Nord. Le jeune César était mécontent et de plus en plus triste. De mauvaises nouvelles lui venaient de l'Allemagne. Partout ses ennemis grandissaient. Tous ses efforts étaient trompés, toutes ses espérances déçues. Il voyait sa chimère s'évanouir, et l'exaltation religieuse rendait sa déception plus amère. Dévoré de chagrin, les prédictions du moine Nilus lui revinrent à l'esprit. Il imputa son insuccès à ses crimes, et se crut rejeté de Dieu comme indigne. Bientôt il tomba malade, miné par une fièvre intérieure. Les chroniqueurs italiens racontent que la veuve de Crescentius, encore jeune et belle, se rendit auprès d'Othon III, prétendant être en possession d'un remède pour sa guérison, qu'elle gagna sa confiance, devint sa concubine, et l'empoisonna. Les historiens allemands, Thietmar et l'annaliste de Quedlinbourg, sont complétement muets sur ce point. Quoi qu'il en soit de ce récit, Othon III mourut dans son camp, près de Paterno, le 23 janvier 1002, à l'âge de vingt-trois ans.

Les Saxons étaient si détestés par les Italiens, qu'ils cachèrent pendant plusieurs jours la mort de leur empereur, craignant un soulèvement immédiat des populations. Ils se concentrèrent en toute hâte et s'acheminèrent vers le nord, en abandonnant aux Italiens leurs traînards. Mais bientôt leur secret se divulgua. Les Romains accoururent armés, demandant le corps de « leur oppresseur » pour le déchirer. Il fallut repousser leurs attaques et défendre contre cette multitude furieuse la dépouille mortelle d'Othon III. Tels furent les adieux de Rome à « son père. » Le funèbre cortége arriva, toujours combattant, jusqu'en Lombardie, et repassa les Alpes, encore couvertes d'un manteau de neige. Sur ces cimes glacées, le duc de Bavière, à la tête d'un corps de troupes, attendait les restes de son souverain. Il s'en empara comme d'une proie, et courut présider à la cérémonie des funérailles, dans la basilique d'Aix-la-Chapelle. Othon III y fut enterré près de Charlemagne. Le règne de son successeur, Henri II, fut insignifiant.

Othon III est le dernier prince remarquable de cette dynastie saxonne qui fut plusieurs fois sur le point d'assujettir toute l'Europe. De grandes qualités avaient distingué tous ses membres. L'histoire a rarement offert une pareille succession de princes aussi remarquables par les talents militaires et les facultés de l'intelligence. Leur culture, leur distinction d'esprit, leurs goûts délicats, élevés, font contraste avec la barbarie qui les environne, et présentent, au début de l'histoire moderne, une belle manifestation du génie allemand. En arrêtant les Hongrois, ils ont

Digitized by Google

préservé l'Europe d'une nouvelle submersion des barbares. Leurs conquêtes sur l'Elbe et l'Oder ont été un bienfait pour les peuples soumis, un progrès pour le Christianisme et l'humanité. Moins durs que les rois francs et que Charlemagne, ils ont épargné le sang des vaincus, et semblent avoir adouci les usages cruels de la guerre. Enfin, en attirant auprès d'eux tous les esprits éminents de leur siècle, ils ont montré une noble prédilection pour l'art et la science. Leurs fautes mêmes ont été inspirées par une grande pensée. Leur idéal était un rêve poétique bien supérieur aux grossières conceptions de l'âge féodal. Aussi, la nation allemande s'est-elle transformée entre leurs mains. Ce n'est plus un assemblage de tribus barbares; c'est un corps social, organisé d'une manière puissante; c'est en elle que bat le cœur de l'Europe.

Les deux grandes erreurs des Othon furent évidemment l'idée byzantine et leur singulière obstination à conquérir l'Italie. Par leur utopie césarienne, ils sacrifièrent à l'archéologie leurs vrais intérêts et perdirent le sentiment germanique qui faisait leur force; par leurs entreprises sur l'Italie, ils inaugurèrent cette fatale politique qui disposait des nations suivant des droits imaginaires, transmis ou conférés par des parchemins. La fiction impériale qu'ils ressuscitèrent obscurcit à son aurore le développement des peuples modernes et leur retira le droit le plus précieux, celui de s'appartenir. De cet anachronisme l'Italie fut la grande victime. Elle le paya de sa liberté pendant plusieurs siècles.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

PRÉCURSEURS DE LA CRITIQUE MODERNE

GRIMM

DEUXIEME PARTIE

V

GRANDEUR ET DÉCADENCE DU PARNASSE FRANÇAIS

Les géants littéraires du siècle de Louis XIV sont descendus l'un après l'autre dans la tombe; il reste encore quelques hommes de taille imposante et de haute mine, mais, au-dessous d'eux, une multitude de pygmées, qui s'agitent sur place et qui suppléent au mérite à force de mouvement et de bruit. L'art classique, un peu raide, un peu tendu, mais si grave et si pur, effraye par la distinction qu'il suppose, par les difficultés qu'il présente, et, faute d'y atteindre, on en médit. Aux règles, qu'il en coûte trop d'observer, on préfère l'inspiration, l'enthousiasme, le génie, que chacun est libre de s'attribuer complaisamment. Puis la France, jadis enfermée dans la contemplation exclusive de soi-même, commence à regarder au delà de ses frontières, et à soupçonner que les nations voisines pourraient bien aussi avoir des orateurs ou des poètes; mais elle apporte peu de mesure dans cette initiation aux gloires exotiques;

Digitized by Google

c'est un vin nouveau dont elle s'enivre, et qui l'étourdit parfois sans la fortifier beaucoup. Il se fonde un *Journal étranger* (type primitif de nos revues britannique, germanique, néo-latine, orientale et autres), qui était destiné à faire connaître aux Français ce que les Anglais, les Allemands, les Italiens et les Espagnols avaient écrit de meilleur. Cet utile recueil, dont il parut quarante-neuf volumes, de 1754 à 1762, sauf quelques intermittences, était rédigé par Grimm en personne, par Toussaint, l'abbé Prévost, Suard, et par Fréron, qui en profita pour attaquer Voltaire. Celui-ci avait, en somme, révélé le premier à ses compatriotes le talent original et vigoureux de Shakespeare, et, avant de le parodier dès qu'il le vit trop réussir chez nous, il l'avait loué et même imité dans sa *Mort de César*, sa *Zaïre*, sa *Sémiramis*, ce qui était, à ses yeux, la louange la plus flatteuse qu'il pût donner ; La Place et Le Tourneur l'avaient traduit passablement. Otway et Young, Thompson et Pope, Fielding et Richardson, eurent leur tour ; on sait dans quel délire d'enthousiasme la lecture de *Grandisson* et de *Clarisse Harlowe* plongeait le sensible Diderot. Après les œuvres d'outre-mer vinrent celles d'outre-Rhin, et Gessner, Lavater, Lessing, Klopstock furent découverts ; le Tasse, l'Arioste, jusqu'au sombre Dante trouvèrent pareillement de nombreux interprètes ; un peu plus, et les dramaturges espagnols, déjà abordés au XVIIe siècle, allaient être explorés de nouveau. L'antiquité n'en était pas plus connue ; on se rappelle ce qu'elle a suggéré à Voltaire et à La Harpe de vues fausses ou exagérées ; Grimm, en sa qualité d'élève des universités d'Allemagne, s'y entendait mieux et en parlait plus sagement ; Brumoy, Rochefort, Barthélemy, La Porte du Theil, quelques rares érudits, étaient seuls capables alors de la juger avec compétence.

Une influence bien autrement dominante était celle de l'esprit philosophique, qui se mêlait à tous les genres de composition, trop souvent pour les alourdir et les gâter, ce qui n'excluait pas un courant de fantaisie licencieuse et frivole, fort propre à former avec cet esprit philosophique un bizarre contraste et une contradiction choquante. Par exemple, nos romans, qui, issus indirectement de nos épopées chevaleresques du moyen âge, avaient conservé longtemps un reflet de rêverie pastorale ou de galanterie raffinée sous la plume de d'Urfé, de la Calprenède, de Gomberville, de Mlle de Scudéry, voire même de Mmes de Lafayette et de Tencin, s'étaient transformés peu à peu. Lesage, Montesquieu, Voltaire, y introduisirent l'observation froide et exacte de la vie réelle, et surtout les allusions du pamphlet, les vivacités de la polémique, les libertés de la satire. Rousseau dans sa *Nouvelle Héloïse*, l'abbé Prévost dans sa *Manon Lescaut*, Marivaux dans sa *Marianne*, déployèrent toutes les ardeurs ou toutes les

Digitized by Google

subtilités de la passion. Mais sur cette pente on ne s'arrêta point; on y roula rapidement et on arriva bien vite assez bas. En vain Mmes Riccoboni et de Genlis, Florian et Bernardin de Saint-Pierre se tourneront vers la nouvelle sentimentale ou la bergerie poétique. Quel défilé de productions suspectes et périlleuses, dont le style agréable ne réussissait pas à voiler les tendances puériles ou funestes! Les *Bijoux indiscrets* et la *Religieuse* de Diderot le philosophe; *Acajou*, de l'académicien Duclos; *Angola*, du chevalier de la Morlière; les chefs-d'œuvre érotiques de M. de Crébillon jeune, (*les Egarements de l'esprit et du cœur*, les *Lettres d'Alcibiade*, *les Heureux orphelins*, *le Sopha*, *Tanzaï et Néadarné*, *les Hasards du coin du feu*, *les Matines de Cythère*); les *Contes moraux*, de Marmontel où se glissaient des badinages si peu innocents; *les Contemporaines* et *la Paysanne pervertie*, de Rétif de la Bretonne, qui se parait fastueusement de l'étrange sobriquet de *Pornographe*; *le Tableau de Paris*, dans lequel Mercier fouillait les coins de rue les plus fangeux de la capitale, traçant ainsi de loin des modèles équivoques de réalisme que Balzac, Frédéric Soulié, Eugène Sue, Champfleury et leurs médiocres copistes ont plutôt rajeunis que créés; le *Faublas* du futur conventionnel Louvet; *les Liaisons dangereuses*, de l'officier d'artillerie Choderlos de Laclos, composaient une bibliothèque spéciale dont peu de pères de famille confieraient la clef à leurs fils. Ces ouvrages-là, du moins, étaient intéressants ou curieux; mais que dire des rapsodies insipides et burlesques, échappées, en ce temps-là aussi bien qu'aujourd'hui, à des imaginations vides ou déréglées; le *Grelot*, du sieur Baret; *Mirza et Fatmé*, de Saurin; *Gri-gri*, histoire japonaise, par Cahusac; *Almanzaïde*, histoire africaine; *Mahulem*, histoire orientale; les *Lettres d'un chevalier de Malte*; *les Mémoires d'une religieuse*, *les Passions des différents âges*; *les Amants séduits par leurs vertus*, et tant d'autres dont la liste serait interminable, que les belles dames s'arrachaient à l'envi et qui de leurs guéridons ont passé tout droit à l'étalage des bouquinistes? C'est ainsi que les livres à effet et à sensation disparaissent et s'abîment dans les gouffres de l'oubli!

Au théâtre, la décadence était plus manifeste peut-être encore. Crébillon avait succédé à Corneille, et Voltaire à Racine; c'était remplacer l'héroïque par le sinistre, et le tendre par le romanesque. Ces deux poètes de talent avaient tenté l'impossible pour dissimuler le déclin de l'antique Melpomène, et chez l'un des traits d'une sombre énergie, chez l'autre de brillants éclairs de passion pouvaient, jusqu'à un certain point, faire illusion à un public habitué aux songes et aux confidents, aux tirades et à tous les ornements de l'école. Mais, eux vieillis ou enterrés, quelle chute! Le roi de la

Digitized by Google

scène tragique s'appelle désormais M. de La Harpe : *Warwick*, *Timoléon*, *Pharamond*, *Gustave Wasa*, *les Barmécides*, *Philoctète*, *Jeanne de Naples*, *les Brahmes*, *Coriolan*, *Virginie*, *Mélanie*, décorent son front d'une auréole qui reluit un instant, mais que le plus léger souffle éteindra. Ces pièces lui rapportent un peu de gloire et beaucoup d'argent : si on refuse de les jouer, il les livre à l'impression ; si elles tombent, il les défend ; si on y dort, il se console en les admirant d'autant plus. Le malheur est que cet héritier illégitime de l'Euripide de Ferney est médiocrement aimable, médiocrement aimé. Il est en querelle avec le tiers et le quart, avec Dorat, Blin de Saint-More, Rulhière, Chamfort, avec les comédiens et les journalistes, avec Voltaire lui-même, qui avait couvé et réchauffé son illustration naissante. Il prodigue les épigrammes à ses chers confrères, qui ne les lui épargnent pas davantage ; on le bafoue sous les pseudonymes transparents de Psaltérion et de Cithare. Il finira par devenir dévot ; mais il ne sera jamais charitable. Son amour-propre est d'ailleurs excessif et intolérant ; combien est moins désagréable l'orgueil calme et souriant du candide Lemierre ! Il a, tout comme un autre, forgé ses huit ou dix tragédies : *Artaxerce* et *Barneveldt*, *Céramis* et *Guillaume Tell*, *Hypermnestre* et *Idoménée*, *Térée* et la *Veuve de Malabar* ; il a écrit un poème didactique sur la peinture. Et comme il se juge, comme il s'estime ! C'est la simplicité du génie, moins le génie. Quand un concurrent, qui, en somme ne le valait pas, se présenta contre lui à l'Académie, il s'écria : « Ah ! M. de Chabanon l'emportera : il joue du violon, et moi je ne joue que de la lyre ! » Et il ajoutait en toute sincérité : « Moi, je n'ai pas de prôneurs ; il faut que je fasse mes affaires tout seul... J'ose le dire, tout le monde le sait, le plus beau vers du siècle est de moi :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Voyez si ce n'est pas du Corneille tout pur !.. Voici un morceau qu'on doit trouver ou détestable ou sublime ; mais je crois qu'il n'est pas mal. Ils me reprochent des vers durs ; eh ! pensent-ils que je veuille faire des vers comme Racine ? » Le fait est qu'il n'y visait guère et qu'il n'y parvenait point. Piron et Gresset n'en approchaient pas non plus, le premier avec son *Gustave* et son *Fernand Cortès*, le second avec son *Edouard III* et son *Sidney*, ni Colardeau avec son *Astarbé* et sa *Caliste*, ni Dorat avec son *Régulus* et son *Pierre le Grand*, ni Marmontel avec son *Denis le Tyran*, son *Egyptus* et sa fameuse *Cléopâtre*, où l'aspic mécanique de Vaucanson siffla si naturellement que le parterre entraîné se mit de la partie. Ces ouvrages du genre ennuyeux se subdivisaient en trois catégories. C'étaient d'abord les

Digitized by Google

tragédies classiques, celles de Chateaubrun, Poinsinet de Sivry et leurs pareils, où il n'était question, bien entendu, que des Labdacides, des Pélopides, des Epigones, des Héraclides et autres célèbres infortunés de l'âge mythologique. Puis, ce furent les tragédies philosophiques, à la façon d'*Alzire* et de *Zulime*, de l'*Orphelin de la Chine* et des *Guèbres*, où des Turcs, des Persans, des Indiens, des Américains, des sauvages quelconques, débitaient des maximes superbes à l'adresse des prêtres et des rois : notamment *Mustapha et Zéangir*, de Chamfort; *Manco-Capac*, de l'abbé Leblanc; *Abdir* et les *Illinois*, de Sauvigny; *Zoraï* ou les *Insulaires de la Nouvelle-Zélande*, par le médecin Morignié. Enfin, il y avait les tragédies dites nationales, dont l'intention eût été excellente si l'exécution n'en avait pas été généralement soporifique ; on fit un abus effroyable en poésie de Bayard, d'Henri IV, de Gabrielle d'Estrées ; on ne vit que siéges de Paris, siéges de Péronne, siéges de Calais. Celui de de Belloy, natif de Saint-Flour, fils d'un employé des fermes et ancien comédien en Russie, marqua une époque et faillit amener des émeutes.

Nul maintenant ne s'aviserait de feuilleter ce long sermon patriotique, où le dévouement plus ou moins authentique d'Eustache de Saint-Pierre et des cinq autres bourgeois calaisiens était enjolivé de métaphores exubérantes et de rimes sonores; mais ce qu'on ne saurait se figurer, c'est l'exaltation que provoqua, ce sont les honneurs qui récompensèrent une œuvre semblable. Certes on goûta les différentes productions de cet auteur : *la Clémence de Titus*, *Zelmire*, *Gaston et Bayard*, *Pierre le Cruel*, et cette *Gabrielle de Vergy*, où l'héroïne mangeait le cœur de son amant, au grand effroi des spectatrices; mais que furent ces succès éphémères auprès du triomphe éblouissant du *Siége de Calais ?* Un autre auteur médiocre, Durozoi, qui avait traité le même sujet et attaqué de Belloy dans sa préface, fut mis au For-l'Evêque comme un sacrilége. Cette pièce dura une heure de plus qu'une tragédie ordinaire; personne ne s'en plaignit. Le troupeau des courtisans y courut; ensuite, le 12 mars 1765, on la représenta *gratis* pour le peuple. Laissons parler Grimm : « Mesdames les poissardes de la halle ont occupé les premières loges. Messieurs les charbonniers sont arrivés, tambour battant, et ont été reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. Dans les entr'actes, Mlle Clairon a présenté à boire à cette illustre compagnie, qui a applaudi tous les acteurs et toutes les tirades de la tragédie. On a crié à la fin : « Vive le Roi et *Monseigneur* de Belloy ! » et l'auteur a été obligé de se montrer. On a aussi demandé à grands cris l'auteur de la petite pièce; mais Mlle Hus a annoncé qu'il est mort il y a cinquante ans; sur quoi, on a crié : « Vive Mlle Hus et les princesses du sang ! » M. le duc de Duras, M. le duc

Digitized by Google

de Fronsac, M. le maréchal de Biron et plusieurs autres personnes de la première distinction ont assisté à cette représentation. Tout ce qui se passe au sujet de cette tragédie a un peu l'air d'un rêve. » Elle fut reproduite dix-neuf fois de suite, et procura soixante mille livres aux comédiens. Les places étaient toujours louées d'avance; de Belloy parut cinq ou six fois sur la scène pour recevoir les bravos de l'assistance. Trois fois on joua son ouvrage devant la famille royale; Sa Majesté en accepta la dédicace, et lui accorda une gratification de mille écus avec une médaille d'or; Calais lui en envoya une autre et le titre de citoyen. Il était enjoint de donner sa tragédie dans toutes les villes de province, où il y avait des troupes en garnison; c'était un moyen de les électriser; on parla d'y conduire en masse les élèves de l'Ecole militaire; ce fut la première pièce de théâtre imprimée aux colonies françaises d'Amérique. Le duc de Brissac, espèce de don Quichotte chevaleresque, égaré au milieu des réalités prosaïques du XVIIIe siècle, dit à l'écrivain : « Monsieur, vous m'avez fait sentir le plaisir d'être Français; s'il vous manque un acteur, vous pouvez compter sur moi. » Quiconque n'applaudissait pas assez fort était noté, comme pensant mal et prêt à démolir les fondements de la société. Louis XV reprochait au duc d'Ayen de n'être pas bon Français, parce qu'il n'avait pas trouvé merveilleuse cette conception d'un poète patriote : « Bon Français! reprit le duc, je voudrais que les vers de M. de Belloy le fussent autant que moi! » Et Grimm ajoute : « Qu'est-ce qu'il faut pour faire le plus bel ouvrage du siècle? Il faut dire en dix-huit cents vers, dont dix-sept cent soixante-dix-sept durs et plats, de dix-huit cents manières différentes qu'un roi doit aimer ses sujets et que les sujets doivent aimer leur roi. » En définitive, cette admiration factice s'évanouit aussi vite qu'elle s'était éveillée, et, tout médaillé qu'il était, le pauvre de Belloy put, avant de mourir, s'apercevoir qu'on l'avait oublié et qu'il n'était qu'un sot.

Cependant le culte des trois unités avait perdu la plupart de ses prosélytes; le vent soufflait de plus en plus vers l'Angleterre et l'Allemagne; on aspirait à la nouveauté, à la vérité, au naturel, et on aboutit au drame. En 1750, de même qu'en 1830, les théories valurent mieux que les actes; on accumula les phrases les plus ronflantes pour démontrer qu'il était temps de populariser les Muses; que les malheurs du dernier des prolétaires étaient susceptibles d'exciter autant d'intérêt que les catastrophes royales; que les vers devaient céder la place à la prose, à une belle prose bien simple, bien froide, constellée de points suspensifs et de guillemets. Diderot ouvrit la marche, en arborant pour enseignes le *Père de famille* et le *Fils naturel* ou les *Epreuves de la vertu*. Mercier apporta ses

Digitized by Google

pierres à l'édifice en construction, des pierres lourdes et massives : *la Brouette du vinaigrier*, *l'Habitant de la Guadeloupe*, *l'Indigent*, *Jenneval*. Saurin composa *Béverley*, où l'on voyait un joueur s'empoisonner en présence de sa femme et de son enfant. Fenouillot de Falbaire de Quingey, que son *Fabricant de Londres*, son *Ecole des mœurs* et sa tragédie des *Jammabos* n'auraient pas suffisamment immortalisé, fit verser des torrents de larmes avec son *Honnête criminel*, panégyrique rimé de la tendresse filiale, où il avait exploité, à l'usage des âmes sensibles, une actualité intéressante, une erreur de la justice humaine, la captivité du protestant Fabre, qui avait été condamné aux galères et qui dut sa grâce aux alexandrins du dramaturge. De Fenouillot de Falbaire à Baculard d'Arnaud l'art a-t-il décliné? s'est-il relevé? Mystérieux problème! Ce dernier conquit une réputation de penseur farouche et lugubre; il tâcha de la justifier par son *Euphémie*, son *Fayel*, son *Mérinval* et par les *Amants malheureux* ou le *Comte de Comminges*, où le théâtre représentait un souterrain renfermant les tombeaux des religieux de la Trappe, avec crucifix, têtes de morts et inscriptions funéraires. Erigeant déjà la mélancolie en système, il recourait, disait-il, à la *magie du pittoresque*, croyait avoir imaginé des *horreurs délicieuses* et affirmait que *nous sommes nés pour le ténébreux et pour la douleur*. La douleur, le ténébreux, c'est aussi ce qui souriait de préférence au bon Ducis. Tout en gardant le moule de la tragédie traditionnelle, il s'évertuait à y verser, à y mélanger des substances nouvelles ou étrangères ; si des dépouilles de Sophocle et d'Euripide il enrichissait son *Œdipe chez Admète*, il empruntait sans gêne à Shakespeare *Roméo et Juliette*, le *Roi Lear*, *Macbeth*, et réduisait les inventions colossales du géant britannique aux étroites proportions du goût parisien. En même temps, parmi les Durozoi, les Fontanelle, les Gudin de la Brenellerie et autres disciples attardés de Voltaire, grandissait obscurément Marie-Joseph Chénier, qui de la chute d'*Azémire* passait aux orages de *Charles IX*, poète raide et nerveux à la manière d'Alfiéri, prédestiné aux bravos des révolutionnaires. La succession de Molière n'était pas plus heureusement disputée, quoiqu'il ne manquât point de collatéraux. *Le Dissipateur* et *le Glorieux* de Destouches, *la Métromanie* de Piron, le *Méchant* de Gresset avaient prolongé décemment l'agonie de la haute comédie; mais elle était en train d'expirer par les efforts mêmes des nombreux médecins chargés de la galvaniser.

Les gaietés mouillées de pleurs du sieur Nivelle de la Chaussée, les ingénieuses mignardises de Carlet de Marivaux, les féeries à l'eau rose de Saint-Foix, les pâles ariettes de Voisenon et de Favart, les médisances frelatées de Palissot, les fadeurs doucereuses

Digitized by Google

ou les pointes émoussées de Poinsinet, Imbert, Barthe, Dorat, Rochon de Chabannes, et finalement les arlequinades sentimentales de Florian, n'étaient pas de nature à sauver la malade. En attendant les agréables bluettes de deux jeunes débutants, Andrieux et Collin d'Harleville, et les deux coups d'éclat de Beaumarchais, ce rude jouteur que nous retrouverons en son lieu, veut-on savoir où en était ce qu'on nommait alors l'empire de Thalie ? Aux élucubrations plus ou moins folâtres d'un Toulousain, M. de Cailhava de l'Estandoux, qui, ayant consacré quatre gros volumes à l'*Art de la Comédie* et disserté en règle sur les perfections de l'incomparable Poquelin, n'avait pu se dispenser de s'appliquer lui-même à la besogne et de produire successivement : la *Présomption à la mode*, le *Tuteur dupé*, les *Etrennes de l'amour*, le *Mariage interrompu*, le *Nouveau marié*, l'*Egoïsme*, les *Journalistes anglais*, chefs-d'œuvre de pacotille, qui, du moins, avaient fait rire le public... de la vanité toute méridionale de l'auteur. Si nous portons nos regards sur d'autres points du Parnasse contemporain, près de Gilbert, plein de nerf et de fiel, et de Malfilâtre, mort à propos pour sa gloire, nous voyons Le Franc de Pompignan et Lebrun s'escrimer dans le cantique ou dans l'ode. Saint-Lambert, Roucher, Rosset et Delille, leur élégant vainqueur, cultivent le genre didactique. Une myriade de versificateurs ambrés et sucrés se nourrissent de bribes, dérobées à Anacréon ou à Tibulle. Ce sont : le cardinal de Bernis ; l'abbé de Boufflers ; le gentil Bernard, qui, à force d'être galant, eut la mauvaise chance de devenir idiot ; Dorat, dont les *Baisers*, les *Tourterelles de Zelmis* et autres bagatelles de qualité analogue étaient fort recherchés des amateurs... pour l'impression et les gravures ; le sémillant Desmahis ; le tendre Colardeau ; Masson, capitaine de dragons et soi-disant marquis de Peray, qui chanta si joliment *Zélis au bain* ; les chevaliers de Pazny et de Bertin, ces deux types gracieux du ménestrel français et du rimeur en épaulettes. Nous voyons spécialement germer et s'épanouir la fleur de l'héroïde, cueillie chez Ovide par Gilbert et Colardeau, Barthe et Dorat, Pezay et Blin de Saint-More, transplantée sous notre ciel brumeux, y croissant en serre chaude et n'ayant plus ni couleur ni parfum. Rien n'est plus divertissant, au fond, que de surprendre tant de héros et d'héroïnes antiques ou modernes en flagrant délit de correspondance poétique ; les titres seuls suffiraient à nous éclairer et à nous réjouir. En moins de dix ans, de 1764 à 1773, nous lisons des lettres : de Caïn à Méhala, son épouse, après son crime ; de Biblis à Caunus, son frère trop aimé ; de Didon au volage Enée ; de Caton d'Utique à César ; d'Anne de Boulen à son cruel époux Henri VIII ; de l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, à un ami ;

Digitized by Google

de la marquise de Gange à sa mère, un peu avant d'être assassinée par ses deux beaux-frères ; de Jean Calas à sa famille et à ses juges ; d'Héloïse à son *amant* Abélard ; de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul, sœur de son *amant* ; de Gabrielle d'Estrées mourante à son *amant* Henri IV ; de la duchesse de La Vallière à Louis XIV, son *amant* ; de Julie d'Etanges à son *amant* Saint-Preux, à l'instant où elle va épouser Wolmar. Quel chaos amoureux et épistolaire ! Le comble de la bouffonnerie sérieuse, nous le trouvons dans une épître de l'hermaphrodite Grandjean, de Grenoble, à sa femme Françoise Lambert, dont il venait d'être séparé en 1765 par arrêt du parlement ; sujet peu fécond et qui pourtant exerçait les plumes littéraires. O Molière ! ô La Fontaine ! qu'auraient dit vos grandes ombres ? Quand la poésie en est tombée là, il n'y a plus qu'à l'inhumer et à versifier le mieux possible son épitaphe.

VI

LES COULISSES DE L'ACADÉMIE.

Un homme d'esprit a, de nos jours, publié l'histoire du quarante et unième fauteuil, de celui où ne se sont assis ni Molière, ni Lesage, ni Rousseau, ni Diderot, ni tant d'hommes distingués et célèbres ; la légende des quarante autres ne serait pas moins intéressante parfois à étudier ; Grimm l'a esquissée pendant plus de trente années, et nous en rapporterons quelques incidents. En 1753, l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, du milieu des immortels passe subitement chez les morts ; l'opinion publique désigne pour lui succéder Piron, que sa *Métromanie* a placé si haut. L'ex-évêque de Mirepoix, Boyer, ameute contre lui toute une coterie d'opposants ; on exhume un de ses péchés de jeunesse, l'ode païenne, dont tout le monde connaît le titre, et, malgré le double secours de Montesquieu et de Mme de Pompadour, l'austère Louis XV rejette bien loin ce candidat indigne..., auquel il donne une pension en dédommagement de ce refus. Un intrigant médiocre et ignoré, Bougainville, frère de l'habile navigateur, se met sur les rangs ; il n'a presque rien écrit, moyen infaillible de désarmer les envieux. De plus, il a une santé déplorable et promet de ne pas vivre longtemps. « L'Académie n'est pas une extrême-onction, » s'écrie plaisamment Duclos, et, de guerre lasse, elle fait par hasard un excellent choix. Elle prend Buffon, qui lui paye sa bienvenue en lui offrant son fameux *Discours sur le style*, et le quatrième volume de sa longue et éloquente *His-*

Digitized by Google

toire naturelle. En 1754, l'antiquaire Gros de Boze ayant disparu de la surface de la terre sans que la terre en eût été troublée, Bougainville, aspirant perpétuel, revient à la charge; mais, comme toutes les voix lui semblaient acquises, soudain on apprend que le comte de Clermont, prince du sang et abbé de Saint-Germain-des-Prés, prélat dissolu et général détestable, daigne se proposer à ces messieurs pour confrère; il obtient du coup la majorité. Seulement, sa dignité ne lui permettant pas des rapports familiers et compromettants avec de simples littérateurs, il ne se montre qu'une fois à l'assemblée, y touche son jeton et n'y reparaît plus. Enfin, La Chaussée, le créateur du *comique larmoyant*, n'est pas plutôt décédé que Bougainville remonte à l'assaut et emporte la place: honneur à la nullité persévérante! Boissy, poète sexagénaire, qui avait épousé sa blanchisseuse, à l'instar de Dufresny, et qui faillit se suicider par misère, hérite du siége du riche Destouches, qui composa tant de comédies à la glace et qui avait en portefeuille *huit* cents épigrammes à l'adresse des incrédules; notez que Boissy avait souvent criblé de ses traits malins et Destouches et l'Académie. En remplacement de feu Surian, évêque de Vence, l'amour des contrastes fait élire l'impie d'Alembert, et Gresset, directeur de la compagnie, qui lui prodigue, suivant l'usage, l'eau bénite de cour, se rend coupable de hardiesse au point de s'en épouvanter lui-même. L'auteur badin de *Ver-Vert* a l'idée malencontreuse, à propos du vertueux évêque de Vence, qui n'était jamais sorti de son diocèse, de signaler « ces pontifes agréables et profanes, crayonnés autrefois par Despréaux, qui, regardant leurs devoirs comme un ennui, l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle comme un exil, venaient promener leur inutilité parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale, ou venaient ramper à la cour et y traîner de l'ambition sans talent, de l'intrigue sans affaires, et de l'importance sans crédit. »

Pour un ancien jésuite, habitant d'ordinaire sa province de Picardie et se piquant d'être un fils respectueux de l'Eglise, l'attaque était un peu vive; aussi le roi, auquel il présentait son discours à Versailles, lui tourna-t-il le dos brusquement. Désolé d'être suspect de philosophie, le pauvre directeur se jeta dans les bras de l'évêque d'Amiens, et lorsqu'en 1757 Louis XV manqua d'être assassiné, il mérita sa grâce en envoyant à Sa Majesté une pièce de vers, plate et languissante, mais tout imprégnée des meilleures intentions. Que de sourdes cabales! Que d'élections bizarres! Que d'anecdotes divertissantes! L'abbé de Boismont est nommé, parce que la duchesse de Chaulnes le pousse; Séguier, parce qu'il est avocat général; Montazet, parce qu'il est évêque d'Autun; combien peu en raison de leur

Digitized by Google

mérite personnel ! Malheur à ceux qui font trop parler d'eux ! Que de chances ils s'enlèvent en poursuivant la renommée, tandis que la faveur leur suffirait ! Le maréchal de Saxe, qui a vaincu à Fontenoy et sur tant de champs de bataille, serait une glorieuse recrue ; on le prie d'accepter un fauteuil ; mais l'héroïque guerrier, qui n'a jamais collaboré qu'avec M. et Mme Favart, et de la façon la moins littéraire, réplique modestement par ces lignes célèbres d'une lettre au maréchal de Noailles : « Ils veule me fere de la Cadémie ; sela miret come une bage à un chas... Pourcoy nan aites-vous pas ?... Je crain le ridicule et se luy si man paret un. » Quel dommage qu'il ait refusé ! Dans les discussions sur le dictionnaire et sur l'orthographe, il eût introduit un peu de fantaisie et d'imprévu. Du moins le docte corps prit, en 1759, son éloge pour sujet du concours d'éloquence, et ce fut un professeur de l'Université de Paris, fort connu depuis, Thomas l'imposant, qui gagna le prix. Plus tard, en 1767, Thomas, à son tour, sera de l'illustre confrérie, au lieu d'un inconnu, M. Hardion ; il prononcera une noble amplification *sur l'homme de lettres citoyen*, et il y joindra, comme par antithèse, la lecture d'un chant de sa *Pétréide* en l'honneur d'un souverain étranger, du czar Pierre le Grand. En 1760, Le Franc de Pompignan, auteur de la tragédie de *Didon* et de ces vers *sacrés*, auxquels personne ne touchait, avait remplacé Maupertuis. Il inaugura sa harangue par un exorde peu insinuant, par une diatribe en règle contre tous les gens de lettres, et Grimm nous dit : « On a trouvé singulier que le seul grand homme qu'il y eût en France arrivât du fond de la Gascogne dans la capitale pour nous apprendre qu'on ne pouvait être grand homme qu'autant qu'on allait à la messe et qu'on disait son chapelet, et que Maupertuis n'avait été grand homme que parce qu'il était mort entre les mains des capucins. » On se rappelle comment cette imprudente philippique valut en récompense à Pompignan les *quand* de Voltaire, les *si* et les *pourquoi* de Morellet.

Quel chassé-croisé de gloires équivoques ! L'évêque de Rennes, Vauréal, et le traducteur du Tasse, Mirabaud, s'en vont : Muses, consolez-vous ! Voici Coëtlosquet et Batteux, Saurin et Trublet qui viennent ! Piron, qui n'était rien, *pas même académicien*, avait beau jeu pour prétendre qu'un discours de réception ne devait pas s'étendre au delà de trois mots, l'élu s'écriant : « Messieurs, grand merci ! » et le président lui répondant : « Il n'y a pas de quoi » ; c'eût été une économie précieuse de temps et de rhétorique. Le galant Voisenon, qui de la même plume fabrique des chansons joviales, des romans égrillards, des farces à la Comédie italienne et des oratorios solennels, le commensal habituel de la maison Favart succède à Crébillon, au terrible poète d'*Atrée et Thyeste*, *de Rhadamiste et Zénobie*, et ses

Digitized by Google

amis étaient si certains de son triomphe qu'ils avaient répandu d'avance dans le public son portrait avec le titre qu'il espérait conquérir. L'archidiacre Trublet, ce compilateur dont Voltaire se moquait dans son *Pauvre diable*, qui se vantait, en prêchant à Saint-Malo, d'avoir tourné la tête de toutes les femmes de la ville (*tourné peut-être de l'autre côté*, repartit un plaisant), avait, pendant vingt ans, attendu patiemment un siége. Dès qu'un des immortels avait un rhume ou une indigestion, il prévoyait un sombre dénoûment et accourait de Bretagne en poste afin de solliciter la succession. Grimm et ses amis affirmaient méchamment qu'il avait dans sa poche quarante éloges tout prêts, de manière à être en mesure de les débiter au besoin. Il se croyait fin comme l'ambre et glissait de la subtilité jusque dans sa ponctuation; Mme Geoffrin disait de lui familièrement « que ce n'était qu'une bête frottée d'esprit; qu'à la vérité on lui avait mis de cette écume partout. » C'est Saint-Lambert, qui, en sa qualité de successeur, aura la tâche ingrate de le porter aux nues; il s'en acquittera poliment. Notre chroniqueur s'explique sur ce point en ces termes : « On reproche à M. de Saint-Lambert d'avoir tout loué et d'avoir trop loué; mais c'est l'esprit de l'Institut; il ne faut donc pas chicaner l'orateur. On lui a donné à la porte de l'Académie un encensoir, à condition qu'il en dirigerait les coups, non-seulement en arrière sur les fondateurs, mais encore en avant vers les principaux nez académiques. Le nouvel académicien a fait son service d'encensoir à merveille, et il n'y a point d'habitué de paroisse qui sache mieux lancer le sien vers le porteur du saint-sacrement. » L'an 1771 fut mémorable pour le palais Mazarin. Quatre places y étaient vacantes : celles de Moncrif, l'annaliste des chats; du président Hénault, qu'un abrégé chronologique avait immortalisé; de l'abbé Alary, l'organisateur du club de l'Entresol, et du géomètre Mairan; la France, cette terre fertile produisit, pour combler de tels vides, l'évêque de Senlis Roquelaure, le prince de Beauveau, l'historien Gaillard et le fabuliste Arnaud. Voisenon, qui était alors directeur, eut, à la première de ces séances d'admission, un succès de fou rire, tant son allocution fut originale. « Vous vous êtes bien égayé sur mon compte, et vous avez bien amusé le public, » lui dit Roquelaure en sortant. « Ah! monseigneur, » reprit l'autre, « je ne suis que Crispin rival de son maître. » D'abbé à évêque, la facétie était assez leste. En 1772, à la place de feu M. de Clermont, on nomme de Belloy, le *citoyen de Calais*, le *restaurateur du patriotisme français*, le *promoteur du genre national*, qu'une tragédie vulgaire, exploitée par des prôneurs intéressés, avait élevé tout d'un coup au rang de Corneille et de Racine et qui mangeait son blé en herbe; les mots *cœur* et *conscience*, *honneur* et *patrie* émaillaient

Digitized by Google

toutes les pages de son discours. La même année, l'Académie éprouva une perte très réparable dans la personne de M. Jérôme Bignon, membre honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, maître des cérémonies des ordres du roi, conseiller d'Etat ordinaire et prévôt des marchands, qui avait eu le malheur de faire tuer un millier d'individus lors du mariage du Dauphin Louis XVI, par l'incroyable incurie qu'il avait déployée dans les préparatifs des fêtes publiques, mais qui avait eu l'art, entièrement perdu de notre temps, de libérer la Ville de Paris de près de dix millions de dettes. La charge de conservateur de la bibliothèque royale était héréditaire au sein de sa famille; le jour où elle lui échut en partage, le comte d'Argenson, son parent, qui était ministre, lui dit : «Mon cousin, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.» Il n'en abusa point; ce qui ne l'empêcha nullement d'être encensé, selon la formule, par Bréquigny, son héritier. Duclos est remplacé comme académicien par Beauzée, comme secrétaire perpétuel par d'Alembert; Delille et Suard, choisis d'abord, avaient été écartés, sous prétexte d'opinions subversives, à la suite de vives contestations où figurèrent l'archevêque de Toulouse Loménie de Brienne, le vieux maréchal de Richelieu et jusqu'au roi Louis XV. Mais le libéralisme débordait déjà de toutes parts. En août 1772, au Louvre, en présence des Quarante, l'abbé Maury récitait un *Panégyrique de saint Louis* qui en était rempli et qu'on applaudissait en pleine église. En août 1773, un financier suisse, M. Necker, à peu près inconnu antérieurement, recevait d'eux un prix pour un *Eloge de Colbert*, qui en était profondément empreint. En février 1775, il respirait dans les honnêtes paroles d'un nouveau récipiendaire, M. de Malesherbes, le *magistrat de la patrie*, le *citoyen de la nation*, ainsi que Grimm le qualifie avec enthousiasme, sans se douter que, dix-huit ans après, ce même homme monterait à l'échafaud, accusé de conspiration contre les lois de son pays et contre la liberté, sans prévoir que celui qui avait encouragé secrètement la publication de l'*Encyclopédie* serait abattu, comme un des champions les plus ardents de la tyrannie, par les pourvoyeurs de la guillotine. Inflexible logique des événements, qui se charge de conclure plus sûrement que les individus, et qui redresse avec une exactitude formidable les inconséquences et les contradictions humaines!

En juin 1776, le petit La Harpe reçut le salaire de ses longs efforts et de ses lourds poèmes; lui aussi il franchit le seuil du sanctuaire. A sa réception, l'assistance était nombreuse et brillante; son double éloge (car il avait à louer deux prédécesseurs, le duc de Saint-Aignan et Colardeau, mort avant d'avoir été installé) fut

Digitized by Google

assez approuvé, quoique compassé et monotone. Marmontel lui répondit par des compliments assaisonnés de critiques malicieuses, et le public, qui estimait peu le caractère de La Harpe, ne sourcilla point en écoutant les compliments et battit des mains en entendant les critiques. Une autre fois, l'archevêque d'Aix Boisgelin, qui est élu, et l'évêque de Senlis, Roquelaure, qui préside, chantent les louanges de Voisenon, un abbé libertin; le philosophe d'Alembert lit un éloge de Dangeau, un abbé convertisseur; puis, en 1778, c'est l'abbé Millot qui est désigné par les suffrages de l'Académie : décidément elle tournait au concile, et parmi tant de prélats et de gentilshommes, l'élément littéraire et roturier diminuait à vue d'œil. Néanmoins, quand l'astre éblouissant de Ferney s'éclipsa, ce fut un poète qui succéda au grand poète, mais une constellation de troisième catégorie, une planète microscopique, l'excellent Ducis, secrétaire de Monsieur comte de Provence, dont la spécialité était d'expurger et d'énerver Shakespeare, de manière à ne pas trop effaroucher le goût français. Le jour où il fut reçu solennellement, le jeudi 4 juin 1779, fut un jour extraordinaire; jamais réunion de ce genre n'avait attiré une affluence aussi prodigieuse; pas un coin de la salle qui ne fût encombré; les portes, malgré la garde, furent enfoncées deux ou trois fois, et l'on fut obligé de tirer de la presse plusieurs personnes qui faillirent y être étouffées. Succès éclatant, non pas précisément pour le nouvel académicien, mais pour la mémoire de ce Voltaire qu'il allait célébrer, et dont la nièce, Mme Denis, et les enfants adoptifs, M. et Mme de Villette, trônaient en toilette d'apparat au haut d'une tribune ! Le discours de Ducis, sorti, disait-on, de l'officine de son ami Thomas, était soutenu, bien que le ton ampoulé y régnât, par la richesse de la matière. D'Alembert profita de la circonstance pour faire don à ses collègues des bustes de Molière et de Voltaire; Saurin exalta l'ombre de Voltaire en vers mélancoliques, afin de clore dignement une cérémonie consacrée exclusivement au souvenir du patriarche. En 1780, dans une autre séance, où était admis l'illustre M. de Chabanon, succédant à l'inimitable M. de Foncemagne, Voltaire inspirait pareillement des commentaires flatteurs à ce La Harpe, qui naguère l'avait tant courtisé, qui continuait à le vanter par habitude ou par décorum, mais qui s'apprêtait tout bas à le renier.

Le niveau académique baisse d'heure en heure; c'est le tour de Lemierre le vaniteux et de Tressan l'hypocrite. Chamfort, un des concurrents évincés, se venge, suivant sa coutume, par un quatrain injurieux, où il s'indigne qu'on ait récompensé là le vice et le ridicule. « Et pourquoi, réplique un des deux offensés, M. de Chamfort s'en plaindrait-il? Il aurait deux voix de plus. » Le 25 janvier 1781,

Digitized by Google

on les installe, et l'auditoire est considérable ; on admirait dans les loges la : princesse de Nassau, la duchesse de Chartres, Mmes de Coigny, de Lauzun, de Boufflers, de Sabran, de Schouwaloff, de Grammont, de Beauharnais, sans oublier Mme Bouret, surnommée la *Muse limonadière*, parce qu'elle tenait un café, tout en escaladant le Parnasse. La comtesse de Genlis, qui appartenait à cette noble cohue, avait eu soin de disposer son mouchoir à la hauteur de son visage, dans le but de cacher sa pudique rougeur ; car il avait été préalablement convenu que le comte de Tressan lancerait une allusion délicate sur ses talents pédagogiques et autres, et que les auditeurs seraient ainsi forcés d'applaudir à tout rompre. Par malheur, l'allusion passa inaperçue ; personne n'applaudit, et les moqueurs surprirent l'artifice maladroit du mouchoir. En revanche, l'abbé Delille eut tous les honneurs de la fête avec ses réponses aux deux orateurs, et la lecture de quelques fragments de son poëme inédit des *Jardins*. En juillet 1781, Chamfort réussit à pénétrer dans le cénacle, plutôt parce qu'il est secrétaire du prince de Condé que pour l'agrément de ses œuvres et la vivacité de son esprit. En 1782, Condorcet l'athée, appuyé par d'Alembert, supplante Bailly le déiste, recommandé par Buffon, et sa harangue est un hymne au progrès, où Grimm trouve plus de fumée que de feu. Les prix de poésie, distribués périodiquement, n'avaient guère contribué à féconder les imaginations ; témoin celui que M. de Florian, gentilhomme de son altesse sérénissime monseigneur le duc de Penthièvre, venait d'obtenir en chantant *Voltaire et le Serf du mont Jura*. Voici que, par surcroît, on y joint des prix de vertu, dont M. de Monthyon fournit généreusement les fonds, et, la première fois qu'on les décerne, il en résulte un petit scandale. En effet, cet honneur est conféré à une garde-malade, qui avait, durant deux ans, nourri à ses frais la prétendue comtesse de Rivarol, fille d'un maître de langue anglaise et épouse peu aristocratique, mais très légitime, du soi-disant comte de Rivarol, fils d'un humble aubergiste de Bagnols en Languedoc, qui s'appela tour à tour Longchamp, Parcieux, Riverot, Grimod, et qui était un satirique aussi venimeux que spirituel ; on peut deviner quels méchants bruits coururent sur cette belle action d'une servante défrayant sa maîtresse. La même récompense est affectée, coup sur coup, aux *Conversations d'Emilie*, par la baronne d'Epinay, la vertueuse et sensible amante de Grimm, à *l'Ami des enfants*, par Berquin ; à *Adèle et Théodore*, par Mme de Genlis ; aux moutons-mérinos de Daubenton et aux pommes de terre de Parmentier. On accorde encore cet hommage à un portier, à un huissier-priseur, à une brave domestique de Noyon, Catherine Vassent, qui avait eu le rare courage de tirer quatre ouvriers d'une

Digitized by Google

fosse d'aisance où ils étaient tombés. On la couronne; mais Gaillard, directeur de la savante compagnie, s'écrie naïvement : « Tous ses compatriotes *sentent* combien ils s'honorent en l'honorant. » Il n'en faut pas plus pour que les railleurs persiflent, dès son origine, une institution si respectable.

Comme si elle n'avait pas assez de ses discordes intestines, l'Académie française prend à partie sa sœur cadette, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour je ne sais quelles misérables querelles de préséance, et l'on porte l'affaire par devant le tribunal des maréchaux de France, qui, en riant beaucoup, se déclarent incompétents. La politique s'était introduite, pas à pas, sous cette coupole du quai Conti où elle siége aujourd'hui en reine. En 1784, lorsque Choiseul-Gouffier, connu par son *Voyage en Grèce*, succède à d'Alembert, en même temps que l'astronome Bailly s'assied au fauteuil de Tressan, le défenseur des romans chevaleresques et des vieux paladins, Condorcet écrase les Ottomans sous les foudres de sa pompeuse faconde. Gustave III et Henri de Prusse favorisent ces assemblées de leur présence; on dépense à leur intention tous les parfums des cassolettes officielles. On ne néglige pas non plus Catherine II, quoique absente, et on l'invite en vers et en prose à vouloir bien absorber la Turquie, impatiente d'obéir à une impératrice-philosophe. La Harpe, notamment, dans un poëme *sur les Femmes*, la suppliait de conquérir Constantinople, d'arracher les odalisques du sérail à un joug abrutissant et de rétablir à Athènes l'empire des arts et de la beauté. On le voit, le patriotisme devenait presque aussi rare que le génie parmi ces mandarins de Paris, inféodés au culte des splendeurs étrangères. Ce ne sont plus que manœuvres secrètes et fades lectures : celles des *Eloges* de Garat, de la *Ruth* de Florian, des fables du vieux duc de Nivernais, sans lesquelles aucune de ses réunions ne pouvait se terminer convenablement. L'abbé Maury, malgré l'opposition de La Harpe; Target, bien qu'avocat (car le barreau ne menait pas encore de droit à l'Académie) ; l'abbé Morellet, en dépit de ses opinions philosophiques, conquièrent le bienheureux brevet. Le 13 février 1786, quelle solennité! On reçoit le comte de Guibert, qui, sans en être plus connu, avait publié un *Essai de tactique* peu goûté du grand Frédéric, un livre stratégique sur *l'Ordre profond et l'ordre mince*, les tragédies du *Connétable de Bourbon* et de la *Mort des Gracques*, les panégyriques de L'Hôpital et de Catinat. La foule est immense et dorée sur toutes les coutures; cent personnes de qualité restent debout. Pour la première fois, la jeune ambassadrice de Suède, Mme de Staël, jouit d'un tel spectacle; elle y assiste en loge avec la princesse de Beauveau, la comtesse de Crillon, et deux ministres, les maréchaux de Castries

Digitized by Google

et de Ségur. Guibert vante Thomas, qui est mort et qu'il remplace; il médit de La Harpe, dont il est jaloux et qui est présent : flatteries à outrance, allusions malignes, satires à double entente, n'est-ce pas la moitié de l'éloquence académique?

Les pertes inévitables que l'âge amène se réparent à mesure; mais comment? Ce corps impérissable se rajeunit sans se fortifier. On y admet Sedaine, le maçon dramaturge, qui bâtissait ses innombrables pièces avec tant de sensibilité et de naturel, dont on continue à rejouer maintenant le *Philosophe sans le savoir*, la *Gageure imprévue*, *Richard Cœur de Lion*, et auquel pourtant ses confrères disent en face qu'il n'a ni éducation ni style; on y admet Rulhière, qui a fait tant d'épigrammes et qui en a tant subi. Les récompenses se multiplient et les candidats surabondent; mais les chefs-d'œuvre avortent. On est obligé d'ajourner à 1788 l'éloge de d'Alembert, proposé en vain depuis quatre ans, et celui du roi Louis XII, à 1789 celui du maréchal de Vauban. Lors de la réception de M. d'Agues-seau, petit-fils de l'illustre chancelier, Grimm, tout étranger qu'il est et si admirateur qu'il soit des têtes couronnées, ne peut s'empêcher d'écrire ironiquement : « Le récipiendaire ne s'est pas borné à battre la campagne, il a battu toute l'Europe pour trouver quelque chose d'intéressant à dire, et il n'a rien trouvé. Il nous a conduits aux bords de la Newa, où il a eu le bonheur de contempler la plus grande des souveraines posant le comble au grand édifice fondé par Pierre Ier, et c'est pour nous apprendre qu'il ne manquera rien à sa gloire quand, au milieu des neiges et des frimas, il s'élèvera un temple aux Muses sur le modèle de l'Académie française. » C'est là qu'on en était arrivé, en fait de tact et de langage, à la veille du serment du Jeu de Paume et de la prise de la Bastille! Tous les écrivains bien protégés et tous les gentilshommes un peu polis prennent la file et se glissent, un à un, à l'intérieur du temple: ce sont le chevalier de Florian, fier d'avoir fait parler le jargon sentimental à ses bergères et à ses arlequins; le savant Vicq d'Azyr, successeur de Buffon; de Boufflers, qui avait renoncé au petit collet et à de gros bénéfices, afin de rimer à loisir des vers plus que légers; le duc d'Harcourt, qui hérite du duc de Richelieu. Cette dernière occasion est superbe pour les brûleurs d'encens; on exalte le vainqueur de Mahon, le spoliateur du Hanovre, le courtisan servile, et Gaillard, de son ton le plus mielleux, prononce ces paroles incroyables en l'honneur du plus éhonté et du plus brutal des libertins : « Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, *tant d'autres dont les noms lui sont même échappés*, éblouies de sa gloire, *alarmées de ses grâces*, briguent sa conquête, déplorent son inconstance; toutes le préfèrent, *toutes sont préférées.* » Et le

Digitized by Google

prince Henri de Prusse, qui, de passage à Paris, écoute ces jolies choses, a de quoi admirer l'esprit français, et il a sa part de louanges, et on le célèbre à l'Académie, comme au théâtre, comme au palais de justice, comme au Lycée, établissement récemment créé, où La Harpe, Garat, Marmontel, Fourcroy, Condorcet, font des conférences scientifiques et littéraires, très agréables aux oisifs des deux sexes. M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, et l'abbé Barthélemy, qui a consacré de si longues années à la rédaction de son *Voyage d'Anacharsis*, sont les derniers académiciens élus sous l'ancien régime. Le temps vole, l'horizon se noircit, les événements se pressent; le règne de l'églogue et du madrigal touche à son terme. Le 16 novembre 1789, l'honorable confrérie va présenter ses hommages au roi, à la reine, au dauphin, et le chevalier de Boufflers complimente au nom de tous « ce Louis XVI, dont les vertus attendrissent son peuple, cette Marie-Antoinette, qui joint une dignité plus qu'humaine à une grâce presque divine, ce jeune prince, qui, par son air de bonté et ses réponses touchantes enlève déjà tous les cœurs! » Quatre ou cinq ans après, on sait ce qui subsista de ces candides illusions et de ces adorations bruyantes. Le souffle des idées nouvelles circule déjà partout. A la séance de la Saint-Louis de 1790, devant un public restreint (car l'attention se porte ailleurs, attirée par des objets plus graves), on lit l'éloge de Vauban, le patriote hardi et sincère ; on met au concours ceux de Franklin, le républicain d'Amérique, et de Jean-Jacques Rousseau, l'auteur du *Contrat social*. L'ère des traditions de la monarchie absolue est fermée et ne relève plus que du passé : l'avenir est à la démocratie ; l'heure prochaine, l'heure présente est aux révolutions.

VII

LE CULTE DES BEAUX-ARTS.

Pendant ce demi-siècle, que l'Allemand Grimm nous a décrit de sa plume si vive et toute française, les lettres, on le voit, s'étaient maintenues plutôt qu'étendues; elles s'étaient, du reste, transformées en partie et avaient pris souvent une direction hardie, des allures agressives, le ton de la polémique. Les sciences, au moins quelques-unes, l'histoire naturelle, la chimie, la physique, la chirurgie, avaient fait des découvertes importantes et des progrès sérieux. Les arts eux-mêmes étaient cultivés, non sans succès ; toutefois, le sentiment de l'idéal y manquait; la grandeur y était remplacée par la pompe, et la grâce par l'afféterie. L'architecture pro-

Digitized by Google

duisait çà et là des œuvres estimables : elle copiait les modèles classiques, qu'il ne faut pas confondre avec les modèles antiques ; mais elle brillait peu et n'inventait rien. C'est à bon droit que notre narrateur trouve les théâtres parisiens lourds, laids et incommodes, en les comparant à ceux de Madrid, de Naples ou de Dresde. Il professe une admiration limitée à l'endroit du chevalier Servandoni, alors fort vanté en qualité de décorateur et qui, en outre, avait bâti le portail de Saint-Sulpice; il lui préférait le Lyonnais Soufflot, qui avait échoué dans la salle de spectacle des Tuileries, mais qui était en train de construire un des monuments les plus considérables de la capitale, l'église de Sainte-Geneviève. Cet architecte, médiocrement modeste, excitait bien des jalousies ; entre autres, celle de son collègue Patte, qui lui décochait brochure sur brochure et critique sur critique, affirmant, jusqu'au moment où son dôme s'éleva, qu'il ne s'élèverait jamais. Dès 1766, un certain Després proposait l'érection d'un temple funéraire pour les grands hommes ; par malheur les grands hommes s'en allaient l'un après l'autre : plus tard, c'est de Sainte-Geneviève, enlevée au culte catholique, que la Révolution fera son Panthéon. Déjà, en 1755, les gens éclairés demandaient à grands cris que le Louvre fût prolongé et réuni au palais voisin; on n'en reparlera plus qu'en 1813 et on n'y réussit que de nos jours. Les expositions de peinture et de sculpture, dont l'usage était importé d'Italie, avaient été bornées d'abord aux productions de l'Académie; puis, elles furent ouvertes à toutes indistinctement. Elles avaient eu lieu au Palais-Royal ou au Louvre à des dates irrégulières, entre 1673 et 1737; désormais s'ouvrit périodiquement, soit chaque année, soit tous les deux ans, ce qu'on a appelé le *Salon ;* on sait avec quelle intelligence, quelle pénétration, quelle chaleur de style, Diderot s'en est fait le chroniqueur. Ceux de 1753, 1757, 1759 et 1774 furent remarquables. On y apprécia les toiles de Vien et de Lagrenée, du vieux Restout et du jeune Greuze, de Carle Vanloo, le faible coloriste, de Boucher, surnommé par les flatteurs le *peintre des fées*, par les médisants le *Fontenelle de la peinture*, d'Oudry, qui excellait à représenter les animaux ; les portraits de Michel Vanloo et de Wattier ; les intérieurs et les natures mortes de Chardin ; les marines de Joseph Vernet; les dessins de Cochin ; les gravures de Lépicié et du Hessois Georges Wille ; les tableaux à la cire, dont Bachelier et le comte de Caylus se disputaient le secret ; les pastels de La Tour, de Rosalba et de Mengs. Celui-ci était un Saxon, qui habita Rome et que l'on plaçait tout bonnement au rang de Raphaël ; les amateurs s'arrachaient ses ouvrages. Un d'eux, le marquis de Croixmare, *homme d'un goût très délicat*, nous dit Grimm, lui donna à

Digitized by Google

remplir deux canevas que nous mentionnerons textuellement comme un curieux spécimen des idées courantes du temps : « Premier tableau. Une femme d'une figure très aimable, noblement coquette, l'air séduisant, vêtue légèrement, avec peu d'ornements, mais dont l'effet serait piquant ; elle ferait voir une partie de sa gorge et *entrevoir une forme de corps très intéressante.* Elle laisserait tomber tendrement ses regards sur *un philosophe, qui serait son pendant*, et, tenant d'une main un chalumeau dont elle aurait fait une bulle de savon, elle lui indiquerait, de l'autre main, que ses méditations philosophiques ont une sorte d'analogie avec ces bulles aériennes. S'il y avait place dans le fond, on pourrait faire voir un cadran, *dont l'heure serait marquée par un bouton de rose*, pour désigner que les jours de la belle Grecque *coulent sur les fleurs* et ne sont remplis que par les plaisirs. La coiffure serait relative au sujet ; on n'oserait y faire entrer des ailes de papillons ; car *je désire du noble, animé par les grâces.* — Deuxième tableau. *Un homme d'un âge dont les grâces ont pris de la consistance ; il serait vêtu à l'antique avec les attributs de la philosophie : son vêtement laisserait voir quelque belle partie nue.* Il paraîtrait tendrement distrait à la vue de la belle importune : il pourrait avoir le bras appuyé sur un globe céleste, qui présenterait le signe de la Balance ou du Sagittaire, et sa main, tombant négligemment, semblerait se détacher d'un livre d'Epictète, dont le titre serait entrevu. De l'autre main, le philosophe toucherait son cœur, *comme y soupçonnant une fermentation qui lui est étrangère* ; il regarderait la femme frivole avec embarras et une sorte de honte, désirant de la voir et craignant d'en être vu. » Tout cela est-il assez dans le style Pompadour, et peut-on croire que, malgré le galimatias d'un tel programme, Mengs, qui était d'ailleurs un médiocre peintre, ait passé pour en avoir tiré deux chefs-d'œuvre ?

Tandis que des étrangers apportaient ainsi à la France le tribut de leur talent, c'était en France que le roi de Prusse et d'autres souverains se commandaient des tableaux. Catherine II payait trente mille francs deux toiles de Carle Vanloo, qui n'en avaient coûté que douze mille à Mme Geoffrin : plus de douze fois leur valeur ! On gravait, moyennant le prix fabuleux de cent mille écus, seize dessins envoyés à Paris par l'empereur de la Chine. La sculpture tentait d'honorables efforts. Bouchardon, en qui l'on voulait reconnaître un faux air de Michel-Ange, venait d'achever la fontaine de la rue de Grenelle-Saint-Germain et de commencer la statue équestre de Louis XV pour la place qui séparait le jardin des Tuileries du Cours-la-Reine ; cette statue, en costume romain, que Pigalle terminera, fournira aux plaisants le texte de plus d'une épigramme téméraire, et les iconoclastes de la Terreur s'empresseront ensuite de la renver-

Digitized by Google

ser. Le même Pigalle dota la place publique de Reims d'une autre statue du roi en pied et l'église luthérienne de Saint-Thomas, à Strasbourg, du mausolée en marbre du maréchal de Saxe, où la prétention n'excluait point le mérite. Un élève de Lemoyne, Pajou, modelait d'agréables bustes; Vassé se signalait par des œuvres maintenant oubliées, Falconet par son monument de Pierre le Grand, Houdon par son effigie de Voltaire. Ce mouvement artistique était secondé par de prétendus connaisseurs, par des protecteurs généreux : ce marquis de Croixmare que nous avons cité, Gaignat, la bonne Mme Geoffrin, l'opulent d'Holbach, le baron de Thiers, qui possédait quatre cents tableaux, dont cent de choix, le duc de Choiseul, riche en toiles flamandes et françaises, dont la vente lui rapporta plus de quatre cent quarante mille livres, surtout le comte de Caylus. Membre de deux académies, antiquaire érudit, bourru bienfaisant, original de premier ordre, il étudiait les Egyptiens et les Etrusques et avait des manières de l'autre monde; il rudoyait les artistes, mais il les aidait de sa bourse. Vêtu de bas de laine, de gros souliers, d'un chapeau énorme, d'un habit de drap brun à boutons de cuivre, il dépensait en libéralités presque la totalité de ses soixante mille livres de rente. Son petit défaut (on n'est pas parfait) était une incrédulité systématique et incorrigible à l'encontre des médecins et des prêtres. Une fois qu'il avait été dangereusement malade, son oncle, l'évêque d'Auxerre, et d'autres parents assiégeaient son lit et le couvaient des yeux : « Je vois bien, s'écria-t-il, que vous voulez me parler pour le bien de mon âme. » Les assistants soupirent; ils sourient, ils espèrent. « Mais, continua-t-il, je vais vous dire mon secret : c'est que je n'ai point d'âme. » On juge de l'horreur inspirée autour de lui par un pareil blasphème. A soixante-treize ans, ayant une fièvre épouvantable et un transport au cerveau, la veille de sa mort, il se promenait encore en carrosse ; n'en pouvant plus, il rentre, il se couche, il agonise. Son curé, qui s'appelait M. Chapeau, vient le voir et l'aborde : « Monsieur le curé, dit le moribond, je vous entends; vous pouvez vous épargner la peine de revenir ; le temps est mauvais et je vous promets de ne pas sortir d'ici *sans chapeau.* » Quelques heures après, ils sortaient en effet de compagnie, pour aller à l'église et de là au cimetière : digne conclusion d'une existence consacrée à toutes les espèces de paganisme !

Si les autres arts étaient pratiqués alors chez nous avec plus de finesse que de goût et plus d'élégance que d'élévation, il en est un, la musique, qui, au XVIe siècle, en Italie surtout, avait pris un vaste essor, qui devait, au XIXe, atteindre à la variété la plus attrayante, à la plus éclatante popularité, et qui commençait à exer-

Digitized by Google

cér sur les contemporains de Louis XV et de Louis XVI une influence irrésistible. Grimm, sur ce point comme sur la connaissance de l'antiquité, avait les idées les plus justes et les plus larges; il adorait la musique italienne, admirait l'allemande et se défiait de la française. Il ne ressentait aucun enthousiasme à la reprise d'*Atys*, d'*Alceste*, de toutes ces vieilleries solennelles de Quinault, très mal réchauffées, quoi que Boileau en ait dit, par les feux de l'harmonie de Lulli. La gloire du Florentin avait, selon l'usage, entravé les débuts de Rameau; puis, celui-ci, en grandissant, en mûrissant, en vieillissant, barra le passage, en revanche, aux progrès des Italiens, et quand il mourut, à quatre-vingt-deux ans, l'auteur de l'éternel *Castor et Pollux* était arrivé à l'état de génie consacré, de modèle incontestable, sauf à être bientôt délaissé à son tour. Nous avons déjà indiqué l'orageuse querelle des Français et des Bouffons, et les brochures qu'elle suscita : tout fut un instant oublié pour ces tempêtes de coulisses, dignes de la décadence d'un bas-empire. Rousseau, qui s'y était mêlé trop ostensiblement, fut traité impoliment d'Allobroge par ses adversaires et brûlé en effigie; il faillit être décrété d'exil par le gouvernement et assassiné par les exécutants de l'orchestre de l'Opéra, comme coupable d'avoir préconisé les virtuoses transalpins. Le chevalier de Mouhy, le journaliste Fréron, le jésuite Laugier, Bâton, *maître de vielle*, l'illustre Rameau lui-même croisèrent leur plume contre la sienne. Enfin, en 1754, ces étrangers, que Rousseau, Grimm, Diderot, d'Alembert, Buffon, tous les lettrés jugeaient si favorablement, furent renvoyés sans pitié, et l'Académie royale, restant à l'abri de toute concurrence, reconquit le monopole de la fadeur et de l'ennui. Cependant, quoique ce coup d'Etat fût fêté par des pièces de circonstance, les vrais amateurs tinrent bon, et la *Servante maîtresse* de Pergolèse, traduite à la Comédie italienne, eut soixante représentations. A l'Opéra, on n'applaudissait qu'un fracas assourdissant et des cris à gorge déployée, le tout étant dénué de chaleur et d'inspiration. Aussi, lorsqu'il fut incendié en 1763, comme les secours avaient manqué, on prétendit que c'était tout simple, personne n'ayant pu prévoir que le feu prendrait dans une glacière; et, dès qu'il fut question de le rebâtir, l'abbé Galiani proposa de le mettre à la barrière de Sèvres, vis-à-vis du spectacle du combat du taureau, « parce que, disait-il, les grands bruits doivent être hors de la ville. » Pauvre théâtre officiel, qui s'effrayait de tout, principalement de la vogue des marionnettes du boulevard, où le grand monde allait s'amuser de parodies satiriques et d'actualités burlesques! Son directeur, se joignant à ceux des Français et des Italiens, formula une requête en règle contre Nicolet et son singe, dont la parade faisait tort aux scènes de premier

Digitized by Google

ordre. Sur ces entrefaites, dans l'hiver de 1763, un maître de chapelle de Salzbourg, après avoir émerveillé les cours de Vienne, de Munich et de Manheim, vint à Paris, où il donna des concerts; sa fille, âgée de onze ans, touchait du clavecin à ravir; son fils, qui n'en avait pas sept et qui à trois ans avait abordé l'étude de la musique, jouait les morceaux les plus difficiles, improvisait des sonates et des menuets, écrivait des fugues, transposait des airs à volonté. Cet enfant, merveilleux comme Pascal, et qui, comme Pascal, fut enlevé en pleine floraison, était appelé à composer plus tard *Idoménée*, *la Flûte enchantée*, *les Noces de Figaro*, *Don Juan*; il se nommait Wolfgang Mozart.

Pendant que s'essayait ainsi celui qui représentait en germe la musique de l'avenir, celle du présent aurait eu en général d'assez tristes interprètes, à l'Opéra du moins, si d'habiles artistes n'avaient franchi l'Escaut, le Rhin ou les Alpes, pour y répandre la force et la vie. Qu'était-ce effectivement que le *Persée* de Quinault et de Lulli, retouché par Philidor, le *Thémistocle* de celui-ci, son *Ernelinde* avec le poëme absurde de Poinsinet, son tumulte d'instruments et ses chœurs interminables? Qu'était-ce que l'*Aline*, *reine de Golconde*, tirée d'un conte de Boufflers par Monsigny et Sedaine, l'*Electre*, la *Phèdre* et le *Louis IX en Egypte*, de Lemoine, à côté des œuvres vigoureuses d'un Glück et d'un Piccini, ces rivaux éminents, qui si longtemps se disputèrent et se partagèrent ensuite la faveur du public? Des *Pèlerins de la Mecque*, le premier s'élève jusqu'à *Orphée*, aux deux *Iphigénies en Aulide* et *en Tauride*, à *Alceste*; le second produit *Armide*, *Roland*, *Atys*, *Iphigénie*, *Didon*, *Diane et Endymion*, *Pénélope*. Arnaud, Suard, Marmontel, défendent violemment les deux champions; de nouveau, la ville et la cour s'agitent pour des controverses de mélodie ou d'orchestration. Cinq autres Italiens donnent : l'un, Paësiello, son *Roi Théodore à Venise*; l'autre, Zingarelli, une *Antigone*; le troisième, Sacchini, *Œdipe à Colone*, *Arvire et Evelina*, *Renaud*, *le Cid*, *Dardanus*; le quatrième, Salieri, *les Danaïdes*, *les Horaces* et *Tarare*; le dernier, Chérubini, son *Démophon*. Le Flamand Grétry, appuyé et hébergé par Voltaire, écrit *l'Embarras des richesses*, *Andromaque*, *la Caravane du Caire*, *Panurge dans l'île des Lanternes*, *Amphitryon*, *Aspasie*; le Belge Gossec fait jouer *Sabinus*. Les ballets, soit intercalés au milieu des opéras, soit exhibés séparément, attirent une foule sensible aux séductions du regard, et ceux de *Psyché* ou de *Télémaque dans l'île de Calypso* permettent aux deux Vestris, aux deux Gardel, à Noverre, à Dauberval, à Mlle Guimard, à la Camargo, de briller comme chorégraphes ou comme danseurs. L'instinct musical commence à se développer parmi les masses,

Digitized by Google

des récompenses sont accordées aux musiciens et aux chanteurs; un conservatoire est institué à l'instar de ceux d'Italie. Peu à peu se prépare et s'élargit cette arène lyrique, où, durant les cinquante années suivantes, triompheront les Spontini et les Lesueur, les Rossini et les Donizetti, les Verdi et les Meyerbeer. Mais, au-dessous de ce genre énergique et majestueux, un genre plus modeste et plus agréable était né. Sorti de l'imitation des bouffonneries italiennes et de ces deux théâtres de la foire Saint-Germain et de la foire Saint-Laurent, où Dufresny, Lesage, Fuselier, d'Orneval, Piron, avaient dépensé en menue monnaie tant d'esprit et de gaieté, modifié par Voisenon et Favart, enrichi d'une musique tantôt légère et piquante, tantôt douce et expressive, l'opéra-comique, ou comédie à ariettes, charmait le parterre et même les loges, et était réservé à des succès longs et soutenus. Quelle diversité de talents vifs et ingénieux! Quelle liste d'ouvrages, devenus souvent populaires, dont nous ne citerons que les principaux, et dont les meilleurs *libretti* étaient dus à la plume élégante de Marmontel ou au crayon naïf de Sedaine! Du vieux Duni, ci-devant maître de chapelle d'un infant d'Espagne, on avait les *Deux chasseurs et la laitière*, *la Clochette*, *les Moissonneurs*, *les Sabots*; de Philidor, *le Sorcier*, *Sancho Pança*, *le Jardinier et son seigneur;* de Monsigny, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, *le Déserteur*, *le Faucon*, *Félix;* de Gossec, *les Pêcheurs*. Grétry, que Grimm a placé tout de suite à un rang fort élevé, artiste pâle et délicat, qui crachait le sang et semblait consumé par le travail et par les passions, n'en fera pas moins, jusqu'en 1813, quarante-quatre partitions, dont plusieurs demeureront constamment au répertoire: *le Huron*, excellent début, d'après le roman de *l'Ingénu*, par Voltaire; *le Tableau parlant*, *Silvain*, *les Deux avares*, *Zémire et Azor*, *la Fausse magie*, *l'Amant jaloux*, *Colinette à la cour*, *l'Epreuve villageoise*, un joyau musical, *Raoul Barbe-Bleue*, *Pierre le Grand*, *Richard Cœur de Lion*, un chef-d'œuvre. Dalayrac, avec *Nina ou la Folle par amour*, *Renaud d'Ast*, *Sargines*, *les Deux petits Savoyards*; Piccini, avec *le Dormeur éveillé*; Dezède, avec *Blaise et Babet*; Méhul, avec *Euphrosine et Conradin*, livraient des batailles qui fréquemment furent gagnées, remportaient des victoires qui n'ont pas été toutes éphémères. Heureuses traditions de plaisir et de renommée, que, de notre temps, les Boïeldieu, les Hérold, les Auber, les Halévy, les Adam et leurs savants disciples ont si fidèlement conservées et si solidement affermies!

Digitized by Google

VIII

CURIOSITÉS THÉATRALES

Notre spirituel Bavarois ne se contentait pas de tenir ses correspondants d'Allemagne et de Russie au courant de toutes les nouvelles qui touchaient à la philosophie, aux lettres et aux arts; il leur révélait pareillement, sur les faits et gestes des gens de théâtre, des détails intimes, toujours fort recherchés des gens du monde. Paris, bien moins peuplé et bien moins fastueux qu'aujourd'hui, ne comptait point alors une vingtaine de scènes, dont la moitié, il est vrai, ne s'ouvrent que pour se fermer et ne naissent que pour mourir. En dehors des spectacles forains, il n'y en avait guère que trois ou quatre, qui parvenaient néanmoins amplement à défrayer la chronique scandaleuse et les propos des oisifs : l'Opéra, à lui seul, y eût suffi. Que d'étoiles y resplendissaient d'un éclat équivoque, brillant encore plus dans l'ombre des foyers que sous les feux de la rampe ! Sophie Arnould, dès l'âge de seize ans, avait livré à l'admiration générale et particulière ses beaux bras, son joli organe et sa sensibilité dramatique ; nulle mieux qu'elle ne faisait gémir Eurydice ou Iphigénie, et ses bons mots, enjoués, mordants, parfois cyniques, la rendaient aussi redoutable pour ses compagnes que séduisante pour ses favoris. Mlle de Cupis de Camargo venait de rendre l'âme, elle qui s'était signalée par une innovation des plus intéressantes, en raccourcissant les jupons des danseuses, sauf l'utile réserve d'un pudique caleçon. Mais son émule, Mlle Guimard, survit : elle fait le bonheur du genre humain et spécialement du sexe masculin. Toute maigre qu'elle est, elle enchaîne à son char triomphal par des liens de roses des maréchaux de France et des prélats. Elle a un hôtel princier, dont on voit aujourd'hui les restes au coin de la rue Caumartin, étincelant de dorures et décoré du haut en bas par le pinceau de Fragonard ; elle y donne des fêtes, où les plus grands briguent l'honneur d'être invités. Enfin, rien ne manque à sa célébrité ; car on apprend qu'elle va distribuer de grenier en grenier les riches étrennes que lui apporte le duc de Soubise, si bien que les gazettes complaisantes transforment ce démon de coquetterie en un ange de charité. A ses côtés, une simple choriste, Mlle Carton, étonne la galerie par son faste et ses aventures : on aurait peine à croire à l'importance qu'affectaient ces dames. En 1776, le chevalier de Saint-Georges, ce jeune Américain, si expert en musique et en escrime, est proposé en qualité de directeur; la Guimard, Sophie Arnould, Rosalie Le Vasseur et d'autres nymphes de cet Olympe en toile

Digitized by Google

peinte frémissent de colère et adressent à la reine Marie-Antoinette un placet, où elles déclarent sans rire que leur honneur et la délicatesse de leur conscience leur défendent de se soumettre aux ordres d'un mulâtre. Effets très inattendus du préjugé de couleur ! Puisque l'intolérance se réfugiait à l'Opéra, il fallut céder à des arguments si graves, et le roi eut la bonté de confier la direction du théâtre aux surintendants de ses menus plaisirs.

En 1779 toutefois, on impose à ces rebelles un véritable maître, de Vismes, qui mène sa barque à bon port, mais à travers combien d'orages ! Ces demoiselles se plaignant qu'elles dansent trop et exigeant un surcroît d'honoraires, il leur répond sèchement qu'elles sont trop heureuses d'être attachées à un établissement sans la protection duquel *leurs vertus seraient sans cesse sous la couleuvrine de la police*, puisqu'on ne pouvait les arrêter que sur un ordre ministériel ; les dignes vestales, blessées de cette personnalité un peu rude, lui tournent le dos. Mlle Guimard demande un costume neuf, afin d'exécuter les divertissements de *Castor et Pollux* : on le lui refuse ; elle déchire l'ancien en vingt morceaux et, en cet état, l'expédie à de Vismes, qui est bien forcé de le renouveler. On la menace de l'autorité : « Le ministre veut que je danse, réplique-t-elle ; eh bien ! qu'il y prenne garde ; moi, je pourrais bien le faire sauter. » On rapporte à Louis XVI cette algarade, et le jeune monarque de dire à ses courtisans d'un air pénétré : « C'est votre faute, messieurs ; si vous les aimiez moins, elles ne seraient pas si insolentes. » L'honnête souverain n'avait pas tort de s'indigner de telles témérités. Mlle la Guerre, qui, dans sa première jeunesse, avait été une héroïne de carrefours, puis avait ruiné en quelques mois le prince de Bouillon et le fermier général Haudry de Soucy, paraît dans l'*Iphigénie en Tauride* de Piccini étant complétement ivre : le parterre indulgent, qui la chérissait, se borne à murmurer tout bas; mais Louis XVI l'envoya coucher en prison. Le surlendemain, elle en sortait, à la requête du prince de Guéménée, chantait à jeun et enlevait tous les bravos. Peu de temps après, elle succombait à toutes sortes d'excès ; mais, plus économe que la cigale de la fable, elle laissait un héritage de dix-huit cent mille livres, dont sept ou huit cent mille en portefeuille. Si la fortune souriait à plus d'une de ces desservantes de Polymnie et de Terpsichore, si les jeux et les plaisirs voltigeaient sur leurs traces, ainsi qu'on le leur répétait, matin et soir, dans des madrigaux musqués, la gloire même ne leur ménageait pas ses caresses. Mlle Maillard avait des partisans fanatiques de son chant; Mlle Saint-Huberti, qui jouait en tragédienne sublime le rôle de Didon, occupait une position hors ligne ; elle avait le crédit de réconcilier Piccini et Sacchini brouillés

Digitized by Google

ensemble. Pensionnée par la cour, c'est elle qui la première reçut une couronne de la main des spectateurs : hommage insigne, grossièrement profané depuis par l'abus ridicule et banal qu'on en a fait. Un jour, elle a la douleur d'assister en face et à l'improviste aux bruyants débuts d'une demoiselle Dozon, une domestique vertueuse et sensible, qui abandonnait les fourneaux pour les coulisses et qui abordait hardiment le personnage d'Armide. Mais comme la cantatrice en titre était vengée de cette rivalité subite par les suffrages empressés de la capitale et de la province ! A Marseille, cette superbe reine du théâtre traverse le port dans une embarcation ornée de fleurs, au bruit des applaudissements, et les érudits du lieu se rappellent le voyage triomphal de Cléopâtre redescendant le Cydnus. Sur ce piédestal de l'Académie royale, les hommes ne se posaient pas moins solennellement que les femmes ; ainsi l'orgueil fabuleux de Vestris est devenu un type légendaire. Dans la lutte des artistes contre leur directeur de Vismes, celui-ci s'était permis de dire au danseur récalcitrant : « Mais, monsieur Vestris, savez-vous à qui vous parlez ? » Le *diou de la danse* repartit en fronçant le sourcil : « A qui je parle ? Au fermier de mon talent. » Antérieurement, en 1772, il avait lancé sur les planches un rejeton de douze ans et demi dont l'avait gratifié Mlle Allard, sa camarade, et dont Dauberval prétendait avoir manqué d'être le père, à un quart d'heure près. Grimm, qui la nomme *la plus fameuse sauteuse du siècle*, dit à ce propos : « Aucun prêtre n'ayant béni l'union passagère du grand Vestris et de la grosse et brillante Allard, la naissance du petit Vestris n'a pu obtenir la sanction des lois ; mais la nature, qui aime à consoler par ses faveurs des rigueurs de nos institutions, lui a prodigué ses dons les plus précieux, en le douant des talents de son père et de sa mère à la fois. Le public, pour consacrer ce prodige, a appelé cet enfant *Vestrallard*... Si tous les enfants que Mlle Allard a eus de différents pères naissent avec autant de talent que celui-ci, l'Opéra n'aura pas besoin d'autre pépinière pour remplacer toujours avec avantage les sujets que le temps et les révolutions lui enlèvent. » Tout se passait donc là en famille. On sait que Vestris, en costume de cour, l'épée au côté et le chapeau sous le bras, avait présenté fièrement le débutant au public. En 1779, le jeune homme ayant été conduit au For-l'Evêque pour refus de service, son père l'avait apostrophé de cette façon de sa voix la plus pathétique : « Allez, mon fils ; voilà le plus beau jour de votre vie. Prenez mon carrosse, et demandez l'appartement de mon ami le roi de Pologne ; je payerai tout. » Ravi des qualités de sa progéniture, qui était également son élève, et désireux de les récompenser royalement, il daigna l'autoriser à porter son noble nom, et il acquitta ses dettes, qui

Digitized by Google

étaient exorbitantes. Tant il est vrai qu'il en coûte fort cher pour fonder une dynastie, même dans l'empire des entrechats et des pirouettes !

L'Opéra-Comique ou Comédie italienne était un peu plus tranquille. Il avait été longtemps dirigé par le sieur Monnet, homme à idées et qui pourtant s'enrichit. Après avoir publié en trois volumes une *Anthologie française* de chansons, recueillies depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe, il projeta, en 1765, de construire au bois de Boulogne une salle de bal, où tout le monde serait admis moyennant un écu, qui serait garnie de cafés et de boutiques de modes, d'une galerie, d'appartements isolés *pour les entretiens secrets*, et d'un *velarium* qui, en cas de pluie, s'étendrait en un clin d'œil sur deux mille têtes : il laissa en une situation prospère l'établissement qu'il avait administré. La célèbre Mme Favart était morte assez jeune, victime des fatigues compliquées d'un intérieur en partie triple, où elle avait eu à traiter sur le pied de l'égalité la plus scrupuleuse le maréchal de Saxe, l'abbé de Voisenon et même son mari. Mme Laruette, *qui exhalait*, assurait-on, *la pudeur par tous les pores*, prenait sa retraite ; Mme Trial vieillissait ; mais plusieurs débutantes s'emparèrent des places vides, entre autres, la belle Mlle Ménard, une ancienne bouquetière des rues, que soutenait le duc de Chaulnes et que courtisa Beaumarchais, et Mlle Colombe, charmante Vénitienne qui avait des yeux et des airs de princesse. Leurs partenaires dramatiques n'étaient pas moins vantés : c'était Jélyotte, à la voix harmonieuse; c'était Clairval, fameux par ses tendres prouesses; c'était Caillot, comédien consommé, que Grimm n'hésitait point à comparer à Garrick et à Lekain, honnête homme qui se retira, afin de vivre en famille à la campagne, et auquel ensuite ses chers confrères ne permirent plus de jouer, fût-ce sans appointements. Nul n'ignore comment ces chanteurs avaient leurs entrées dans les boudoirs les plus aristocratiques, et les allusions sanglantes de La Bruyère sur les relations intimes des hommes de théâtre et des beautés du grand monde trouvaient là une nouvelle application. Un soir que les acteurs, à la fin d'une pièce, devaient débiter chacun un couplet, une actrice saisit Clairval par la main et dit tout haut : « Allons, monsieur Clairval, vous qui savez si bien faire votre cour aux dames, c'est à vous à leur adresser un compliment. » Cet agréable à-propos provoqua des clameurs d'enthousiasme au sein des loges. Cependant, une vieille duchesse, à qui l'on racontait de quelle estime jouissaient en haut lieu ces galants ténors, s'écria brusquement : « Comment ! des femmes de qualité les reçoivent familièrement chez elles ! Ah fi ! quelle horreur ! Mais c'est atroce ! De mon temps, on recevait cela dans son lit, dans son antichambre ;

Digitized by Google

mais chez soi, jamais! » Décidément, les priviléges de la naissance baissaient de plus en plus pavillon devant les conquêtes du mérite personnel; la barrière qui séparait les coulisses et les salons n'était plus infranchissable pour personne. C'est ainsi que le jeune Garat, fils d'un avocat de Bordeaux, qui possédait une voix admirable et récitait des opéras entiers sans savoir un mot de musique, devint secrétaire du comte d'Artois et, malgré cet emploi, participa à des concerts publics et payés. D'ailleurs, à en croire Grimm, l'art marchait vers sa décadence, à mesure que les artistes étaient moins dédaignés; on abusait pourtant à leur égard des démonstrations et des flatteries, et les auteurs étaient mis à leur niveau. Le *Cousin Jacques* (Beffroi de Régny) donne à la Comédie italienne sa rapsodie des *Ailes de l'amour*; on le rappelle sur la scène, comme on l'avait fait pour de Belloy; exemple fâcheux, qui, de nos jours, se reproduit à chaque instant jusqu'à la manie! Les imbroglios badins de Piis, Barré, Radet, Desfontaines, inaugurent parmi nous le vaudeville, un genre qui devait s'y acclimater et s'y développer à l'excès. Des spectacles de bas étage captivent la foule, et plus d'un amateur en veste mordorée, plus d'une curieuse à paniers bouffants, vient s'y *encanailler* avec délices. Pour les étrennes de 1773, il paraît un *Almanach forain*, consacré exclusivement aux parades du boulevard et à tout ce que Nicolet, Audinot, Gaudon et autres entrepreneurs exhibaient journellement : troupes d'enfants, animaux savants, marionnettes, et le reste. En vain les théâtres privilégiés leur déclarèrent une guerre acharnée: on leur défendit d'avoir des musiciens, de faire chanter, de faire parler; ils se réfugièrent dans la pantomime et réussirent encore. Essayez donc de lutter contre la vogue et l'habitude! En 1779, un phénomène merveilleux attira *tout Paris*, comme nous disons aujourd'hui, aux Variétés amusantes, au fond d'une des baraques de la foire Saint-Laurent : une médiocre farce de d'Orvigny, *les Battus payent l'amende*, révéla aux oisifs un type nouveau de bêtise naïve, celui de Jeannot, un niais de la même famille que Bobèche et Jocrisse, que Guignol et Calino. La ville et la cour s'y portèrent en masse; la pièce fut représentée plus de cent fois de suite, la salle étant toujours pleine, tandis que celle des Français restait vide, parce qu'on n'y jouait que la *Rome sauvée* de Voltaire. Volange, acteur rempli de vérité et de naturel, auquel était dû tout le succès de ces facéties grossières, essaya bien, en 1780, de débuter à la Comédie-Italienne; mais ce Roscius des faubourgs, transporté dans une sphère moins humble, y échoua misérablement, et, comme tant d'autres parvenus trop prônés, Jeannot dépaysé regretta ses tréteaux.

Au milieu de ces turpitudes artistiques, le théâtre de Corneille

Digitized by Google

et de Molière s'efforçait de remonter le courant et de retarder sa déchéance; mais que de fois il s'était lui-même abaissé, et combien le bon goût n'y subissait-il pas d'éclipses! De loin il nous apparaît, à nous, radieux et florissant, et nous sommes enclins à en comparer le glorieux passé à nos vulgarités du présent; au contraire, Grimm le jugeait alors affaibli et dégradé. On en était venu à y admettre des ballets et des chants, des intermèdes mimés et des épisodes de féerie. Ce qui valait mieux, c'est qu'on finit par s'y asseoir au parterre; c'est que, grâce à la libéralité du comte de Lauraguais, qui paya les frais de cette réforme, les spectateurs, qui y encombraient la scène et y masquaient les acteurs, furent renvoyés aux bancs de la salle: c'est que, sous l'inspiration de Voltaire, on y déploya dans les costumes plus d'exactitude et de couleur locale, et que Cinna, Agamemnon, Orosmane, cessèrent d'y étaler plaisamment un habit brodé, des manchettes de dentelles, une perruque et des plumes. Les progrès du personnel n'y répondaient pas invariablement à ces améliorations matérielles, et les pertes inévitables s'y réparaient lentement. La Thorillière, ce petit-fils d'un des camarades de l'immortel Poquelin; Arnould Poisson, le dernier des Crispins; Quinault-Dufresne, plus orgueilleux qu'un satrape, s'étaient éteints récemment; Mlle d'Angeville, la sémillante soubrette, Mlle Gaussin, la charmante ingénue, se reposaient avant l'âge; mais ils laissaient de nombreux successeurs, et maintenant nous nous contenterions sans peine d'une faible partie de tant de richesses. Dans le genre comique, Préville, Dugazon, Dazincourt, Desessart, Molé, Monvel, Fleury, faisaient assaut de finesse ou de chaleur. Dans le genre tragique, Bellecour, Sarrazin, Brizard, Larive étaient-ils à mépriser? Lekain, ce disciple chéri de Voltaire, qui avait tout contre lui, sa taille, sa voix, son visage, mais pour lui l'intelligence, la vigueur, le feu sacré, ressuscitait dignement les héros de la Grèce et de Rome. La sublime Dumesnil ne retraçait pas avec une moindre énergie les passions ou les crimes de Cléopâtre, d'Hermione, de Phèdre, d'Athalie, de Mérope. Que dis-je? En représentant l'Hécube des *Troyennes* de M. de Chateaubrun, maître d'hôtel du duc d'Orléans, elle trouvait moyen d'arracher des larmes au public, et spécialement à Mme de Pompadour, qui s'évanouissait à l'avant-scène, parce que les malheurs de Polyxène lui rappelaient la mort de sa fille Alexandrine. La principale idole du moment était Clairon, si belle et si habile, mais un peu ampoulée, et qui, suivant Grimm, à force d'étude et de science, perdait la tragédie. La solidité de ses poumons, l'éclat de son débit, la vivacité de ses gestes, enlevaient tous les suffrages, y compris ceux du marquis-poète Ximénès, qui lui étaient tout acquis, et pour cause. Toutefois, les

Digitized by Google

ennemis et les envieux ne lui manquaient pas plus que les adulateurs. Des libelles scandaleux, où elle était flétrie sous le sobriquet ignoble de Frétillon, perpétuaient et divulguaient le souvenir des désordres de sa jeunesse. Quand Mlle Doligny débuta, Fréron n'imagina rien de plus efficace pour célébrer la chasteté de cette intéressante novice que de lui opposer les déréglements de son illustre compagne.

Clairon se reconnut immédiatement dans le portrait, ébauché par le journaliste, et elle exigea qu'on l'incarcérât au For-l'Evêque. Espoir stérile! Fréron était vertueux, dévot, et en outre, goutteux; la reine Maria Leczinska eut pitié de lui et il demeura libre. La tragédienne furieuse parla de prendre sa retraite et de priver la France de son talent Un spirituel ministre lui répondit : « Mademoiselle, nous représentons tous les deux sur un grand théâtre; mais il y a cette différence entre nous que, vous, vous choisissez vos rôles, et, dès que vous vous montrez, vous êtes applaudie; moi, au contraire, je ne suis pas le maître de mes rôles, et, dès que je me montre, je suis sifflé; cependant je reste, et si vous m'en croyez, vous en ferez autant. » Elle en fit autant et elle resta, se consolant par les hommages de ses admirateurs. La cour la comblait de faveurs; la princesse de Galitzin avait chargé Carle Vanloo de la peindre; le comte de Valbelle, un de ses amis les plus intimes, et M. de Villepinte faisaient frapper une médaille en son honneur; le fameux tragédien anglais Garrick commandait un dessin où on la montrait couronnée par Melpomène. L'habitude qu'elle avait de contrefaire les reines sur les planches lui inspirait dans la vie privée une fierté incroyable qui la mit aux prises avec Saint-Foix, l'auteur des *Grâces* et de *l'Oracle*, aussi agressif et brutal de caractère que ses œuvres étaient mielleuses et quintessenciées. Cette fierté, elle la manifestait en toute rencontre, et, en 1765, elle en donna encore un mémorable exemple, qui influa tristement sur la suite de sa carrière. Un acteur subalterne, qui tenait l'emploi des confidents tragiques et des valets de comédie, Dubois, atteint d'une maladie équivoque, avait oublié de payer son chirurgien, ou plutôt il attesta en justice par un faux serment qu'il ne devait rien; cette escroquerie fit du bruit, et ses camarades le rayèrent aussitôt du tableau de la compagnie. Mais Dubois avait une fille, comédienne passable et surtout jolie, modèle de l'amour filial, comme de tous les autres amours; elle courut se jeter aux pieds du duc de Fronsac et des divers gentilshommes de la Chambre. Ceux-ci la relevèrent galamment et ordonnèrent à la troupe de jouer, ce jour-là même, l'inévitable *Siége de Calais* de de Belloy, en y maintenant à Dubois le rôle du sire Gauthier de Mauny, ce chevalier si délicat sur le point d'honneur. L'antithèse était par

Digitized by Google

trop frappante; les artistes, stupéfaits et irrités, refusent de paraître à côté d'un fripon avéré. Le soir venu, le régisseur annonce une pièce différente; le parterre abusé proteste, se soulève, siffle et crie : « Les comédiens sont des insolents! A l'hôpital la Clairon! Au cachot tous ces coquins! » On baisse la toile; on rend l'argent; les Parisiens murmurent. Brizard, Molé, Lekain, Mlle Clairon, quoique malades ou feignant de l'être, sont traînés au For-l'Evêque, et, à la représentation suivante, la salle étant convenablement décorée d'exempts de police et de sergents aux gardes, Bellecour, par un compliment d'une odieuse platitude, demanda pardon au public, pour lui et ses confrères, d'avoir estimé à un trop haut prix l'honnêteté de sa profession : « Ah! que n'ai-je mon régiment ici! » dit un jeune colonel d'infanterie, brûlant d'exterminer les rebelles. Ceux-ci sortirent de prison au bout d'un mois; la Comédie perdit à cette échauffourée une quarantaine de mille livres, et, en dépit de l'admiration que les attraits de sa fille excitaient chez les *courtisans*, Dubois fut déshonoré. La Clairon, cette fois, ne supporta point l'outrage reçu; elle demanda un congé, alla à Genève consulter Tronchin sur sa santé, déclama des vers à Ferney devant Voltaire, qui ne la connaissait que de réputation; mais dorénavant elle dit un éternel adieu à la scène française et on ne la vit plus jouer qu'en société ou à la cour, lors du mariage du dauphin (Louis XVI) et du voyage du roi de Danemark en France : elle conserva jusqu'à la fin sa majesté d'emprunt, et son sceptre de carton demeura ferme entre ses mains.

Comme compensation à des accidents si regrettables, les débuts se succédaient, parfois brillants, souvent orageux. Au nombre des nouvelles recrues du sexe féminin on citait : Mlle Olivier, qui expira en pleine fleur; Mlle Luzy, qui acheva ses jours au couvent; Mlle Raucourt, qui exalta d'abord le parterre par son mérite naissant et sa bruyante vertu, et qui, peu de temps après, se signalait par ses folies et ses dettes; Mme Suin, qui aborda l'emploi des coquettes; Mlle Contat, assez médiocre à l'origine, et sa sœur, plus médiocre encore; Mlle Vadé, fille du créateur de la littérature *poissarde*; Mlle Mars, mère de celle que nos pères ont tant applaudie; les deux Sainval; Mlles Candeille et Vanhove; Mme Vestris, belle-sœur de l'incomparable danseur, jalousée par Lekain et Mlle Clairon; Mlle Desgarcins, à qui le jeune Fontanes, faisant de la morale relative, conseillait de ne prendre qu'un amant à la fois. De puériles discussions ne cessaient de troubler le sanctuaire de Thalie. En 1784, Mme Vestris et Mlle Sainval cadette en viennent aux mains. Celle-ci écrit à ses chers camarades « qu'elle ne pouvait supporter plus longtemps les vexations de la dame Vestris, qui ne lui cédait que trois ou quatre rôles bien doux, très tendres, bien pleureurs; qui, lors-

Digitized by Google

qu'elle lui en laissait jouer quelque autre, avait le soin de ne l'en avertir que la veille, à onze heures du soir; qui enfin la traitait comme si elle arrivait à la Comédie pour lui porter la queue. » L'autre, qui avait les bras fort ronds, la peau fort blanche, et, en conséquence, la protection assurée du duc de Duras, répondit qu'elle se bornait à user de ses droits de première actrice, et que d'ailleurs elle consentait à ne plus jouer que les rôles que son double voudra bien lui abandonner, pour ne pas priver le public et *ses chers camarades* des talents de Mlle Sainval.

Il circula des mémoires en règle sur cette affaire importante, et deux avocats distingués de l'époque, Gerbier et Target, les avaient rédigés. Des amis officieux tâchèrent de réconcilier les deux rivales; on les amena à se donner ostensiblement l'accolade dans la cérémonie turque qui termine *le Bourgeois gentilhomme* de Molière; mais Mlle Sainval fit une telle grimace, en sentant la main de sa belle ennemie contre la sienne, que l'on parodia aussitôt cette scène divertissante sur le théâtre populaire de Nicolet. En 1785, la fille d'un auteur, Mlle Vanhove, qui n'a pas quinze ans et qui est charmante, a l'audace de réussir; or, l'impérieuse Contat, bien qu'issue d'une simple marchande de marée, avait pour principe, quand elle se reposait ou qu'elle s'amusait, de ne permettre à personne de la remplacer. De plus, elle prévoit dans la jolie débutante une concurrente redoutable pour sa sœur; elle adresse à Mme Vanhove mère la lettre la plus solennelle et la plus impertinente. Malgré ce bref d'excommunication, l'aimable fille est mandée à Fontainebleau par Marie-Antoinette; la Contat indignée s'écrie avec une surprise comique: « Cette reine a donc bien du crédit! » M. de Cailhava, en vers imités de ceux de *Rhadamiste et Zénobie*, ridiculise cette noble querelle. Hélas! le crédit de la pauvre reine était moins grand que la comédienne ne le supposait: le ciel était devenu bien sombre, et la tempête soufflait de plus en plus; elle éclatait jusqu'à l'intérieur des théâtres. Cinq ans plus tard, en 1790, celui de la Nation (l'ancien Théâtre-Français) était en proie aux agitations les plus violentes. Lors de la fête de la Fédération, il s'agit de remettre au répertoire le *Charles IX*, de Marie-Joseph Chénier; les acteurs, presque tous royalistes, s'y opposent sous un prétexte quelconque. Le jeune Talma s'avance vers le public et lui fait entendre que, si ses collègues étaient aussi bons révolutionnaires que lui, il n'y aurait nul obstacle à la représentation; Dugazon, Mme Vestris, Mlle Desgarcins appuient son opinion; les autres fulminent et jurent de ne plus jamais avoir de rapports avec le démagogue Talma. Le spectacle demandé a lieu dans un tumulte extrême; le chef de la municipalité occupe la loge du roi; les alentours sont surveillés par des gardes à cheval; on

Digitized by Google

pousse des cris, on se dispute de part et d'autre, on escalade les loges, on se sauve à travers les coulisses : le lendemain, Mlles Contat et Raucourt donnaient leur démission.

Cette même année, au même théâtre, Aude fournit une pièce, qui exprime nettement l'esprit du jour : c'est *le Journaliste des Ombres ou Momus aux Champs-Elysées;* pêle-mêle y défilaient le maréchal de Fabert, l'abbé de Saint-Pierre, Mlle Lecouvreur, Léopold de Brunswick, Lekain, Franklin, Voltaire, et Jean-Jacques Rousseau sous les traits *grimés* de Talma. Aux Italiens, dans une comédie à ariettes, *les Rigueurs du cloître*, des nonnes paraissent, comme cela s'était déjà fait dans *le Couvent*, pièce du chansonnier Laujon, comme cela se refera dans *les Visitandines*, dans *Vert-Vert*, dans tant d'autres ouvrages. La pantomime de *Dorothée*, à l'Ambigu-Comique, avait montré pour la première fois en scène des moines et des archevêques; on y vit des cardinaux dans les tragédies de *Charles IX* et de *Louis XII*, des chartreux dans *le Comte de Comminges* de Baculard. Ces témérités charmaient la multitude en l'étonnant; depuis, Dieu sait combien elle s'y est accoutumée, et, dans ces quarante dernières années, *Robert-le-Diable* et *les Huguenots*, *la Juive* et *la Favorite*, *le Prophète* et *l'Africaine* l'ont amplement familiarisée avec cette intervention plus ou moins convenable des personnages et des rites religieux au milieu des pompes profanes de l'Opéra. En outre, les rapsodies patriotiques abondaient. On jouait à la Comédie-italienne *le Nouveau d'Assas*, et aux Français, *le Tombeau de Desilles*, sur la révolte du régiment de Chateauvieux, avec accompagnement de processions militaires et de *De profundis* funèbres. Liberté, égalité, fraternité ! C'était la devise de toutes les affiches, l'ornement de tous les murs. Les artistes ont leur part de la régénération commune; on leur restitue leurs droits civils et ecclésiastiques, à eux qui, jusque-là, étaient hors de la loi et de l'Eglise. Mais ils n'en restent pas moins, à l'occasion, les esclaves du parterre et les victimes du préjugé, sans compter que leurs intérêts les plus chers, ceux de leur caisse, sont sérieusement compromis. Les terribles distractions de la politique vident fréquemment leur salle; sur cent mille écus d'abonnements qu'ils avaient avant la Révolution, ils en gardent à peine le tiers : enfin, La Harpe et plusieurs autres auteurs dramatiques demandent à l'Assemblée nationale la libre concurrence des théâtres et la propriété littéraire; deux mesures radicales, qui seront profitables aux écrivains, autant qu'elles seront préjudiciables aux artistes. Pour ceux-ci, comme pour tous les autres privilégiés, l'ère du monopole était fermée sans retour !

(*La 3e partie prochainement*)

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Digitized by Google

LES

AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE

EN 1866

LE ROMAN ET L'HISTOIRE

PREMIÈRE PARTIE

Naguère, en son temps, nous avons écrit l'histoire des événements mémorables de 1866 et des causes qui les ont amenés; aujourd'hui on essaye déjà d'en faire le roman. Nous ne prétendons pas interdire ce sujet aux hommes d'imagination; nous croyons au contraire qu'ils y trouveront un jour ample matière pour y déployer leurs talents; mais nous croyons que la vérité a aussi ses droits et qu'il ne faut pas les laisser prescrire. Depuis quelque temps, on est revenu avec insistance, de divers côtés, sur les affaires d'Allemagne. Des documents nouveaux ont été produits; on a tenté d'expliquer certains points de la politique française demeurés obscurs; on a rajeuni de vieilles erreurs, on en a imaginé de nouvelles; on a cherché dans de petites causes l'origine de grands effets; le procédé ingénieux de M. Scribe a été appliqué à la bataille de Sadowa et à l'alliance prusso-italienne; les moindres incidents ont été regardés à la loupe, et, comme il arrive souvent en pareil cas, la dé-

Digitized by Google

couverte de l'infiniment petit a fait perdre de vue le grand côté des choses ; on s'est noyé dans le détail, l'ensemble a échappé. On a cherché « le grand fin, le fin du fin, » comme dit Madelon; le simple, le naturel, le vrai a disparu.

Il est possible que le fidèle exposé des faits n'offre pas au lecteur le même genre d'intérêt que l'œuvre d'imagination, mais il peut encore trouver grâce aux yeux des hommes sérieux. Là où d'autres apportent leur esprit de parti, la volonté d'envenimer les querelles et cette passion qui captive même lorsqu'elle blesse, nous ne saurions mettre que notre froide impartialité. Etre juste envers tout le monde n'est peut-être pas le moyen sûr de plaire à quelques-uns; nous nous résignons à cette disgrâce. Si des fautes ont été commises, il est utile de le montrer ; mais si l'on en crée à plaisir pour les attribuer même à des adversaires, il nous semble intéressant, pour la probité historique, de n'y point acquiescer. On n'est que trop disposé chez nous à tenir pour admis ce qui n'a pas été contredit, et alors même il en est du roman comme de la calomnie, il en reste toujours quelque chose. Point d'ineptie qui ne fasse des dupes, point de mensonge qui n'ait ses crédules. On a cent fois raconté que le prince Frédéric-Charles, qui commandait la première armée à Sadowa, avait fait une brochure sur *l'Art de combattre les Français* ; cent fois nous avons dit que l'écrit en question n'était qu'un exposé de la tactique française donnée en exemple à l'armée prussienne, et que la traduction exacte du titre est : *Art de combattre des Français*. Croyez-vous que l'on se soit rendu à l'évidence ? Encore aujourd'hui, vous verrez des écrivains tirer de ce titre mal traduit et de cet écrit qu'ils n'ont pas lu la preuve que la Prusse veut dévorer la France. En Prusse, on admet généralement le contraire : on croit que c'est la France qui veut croquer l'Allemagne.

Si la vérité a tant de peine à prévaloir contre l'erreur, est-ce une raison pour laisser à celle-ci le champ libre ? C'est une raison au contraire pour redoubler de zèle à le lui disputer. Tout ce qui peut contribuer à rendre aux faits leur vraie couleur et leur aplomb mérite un intérêt d'autant plus grand que l'erreur ne peut ici engendrer que des catastrophes. Il est possible que le souffle du mal l'emporte ; ne nous lassons pas cependant de faire obstacle à ses ravages. Pour peu que nous ayons traversé les orages de la vie, nous avons tous vu de ces témoins dans les affaires d'honneur dont l'unique souci semble être d'exciter les antagonistes et de leur mettre les armes à la main. Loin de prendre exemple sur ces hommes de bien qui exposent de si bonne humeur la vie de leurs semblables, attachons-nous au contraire à panser les plaies de l'amour-propre et à dissiper les malentendus qui les font.

Digitized by Google

I

QUESTION DES DUCHÉS.

Ceux qui défendent encore chez nous la politique du Danemark dans l'affaire des duchés de l'Elbe ne se doutent probablement pas qu'ils servent un intérêt russe. Nous ne prétendons pas dire que l'intérêt russe ne puisse être respectable et digne en tous points d'être défendu par nos publicistes, nous disons seulement que cette défense peut, quelquefois, paraître originale suivant la plume qui l'entreprend. C'est une idée russe qui a inspiré le fameux traité de Londres de 1852, en vertu duquel, à défaut d'héritier direct de Frédéric VII, roi de Danemark, la couronne devait être attribuée au prince Christian de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Gluksbourg. Ce prince n'avait aucun droit légitime sur le royaume de Danemark; il en possédait moins encore sur les duchés. Sa candidature à la totalité de la monarchie danoise s'était produite sous la protection de l'empereur Nicolas, dont l'influence, prépondérante à cette époque, avait obligé l'Allemagne à accepter une transaction qui blessait à la fois ses intérêts et son patriotisme. La combinaison avait été préparée dans un protocole signé à Varsovie par les représentants du roi de Danemark et de l'empereur de Russie, le 5 juin 1851. Cette convention était la conséquence extrême du système de réaction qui avait prévalu dans toute l'Europe en 1849, et à la tête duquel s'était placé le czar lorsqu'il avait envoyé ses armées soumettre la Hongrie pour le compte de l'Autriche, et obligé la Prusse à cesser ses hostilités contre le Danemark. Secouée et divisée par la révolution, l'Allemagne avait été sans force pour résister aux volontés de l'autocrate et pour défendre contre lui les idées libérales qui trouvaient alors leur meilleur et leur plus sincère appui dans le gouvernement de Berlin.

Il avait fallu subir cette prépondérance à laquelle l'Allemagne était fatalement soumise depuis les traités de 1815. On n'avait pu faire pourtant que les droits de l'Allemagne ne fussent en partie sauvegardés, et les six signataires du traité du 8 mai avaient expressément réservé ce droit qui devait faire l'objet d'arrangements ultérieurs. La plupart des Etats de la Confédération germanique n'avaient acquiescé eux-mêmes à cette transaction qu'à la condition que le roi de Danemark parviendrait à s'assurer le consentement de toutes parties directement intéressées ou lésées. Plusieurs, entre autres la Bavière, qui réservait de plus le droit du Sleswig, la Saxe grand'-ducale, les deux Mecklembourg, la Hesse électorale, Bade,

Digitized by Google

s'étaient même expressément refusés à accéder au traité tant que les conditions n'en auraient pas été adoptées par le pouvoir fédéral. C'est ce que jamais le roi Frédéric VII ne put obtenir ; jamais il n'eut l'adhésion des états du Sleswig-Holstein, ni celle de la Confédération germanique, dont le Holstein faisait partie. Cette situation étrange, en plaçant la couronne de Danemark dans l'impossiblité de régulariser légalement son pouvoir dans les duchés, devait l'amener à employer la violence pour exercer ses droits et à se mettre par là en opposition avec la Diète germanique. L'édifice de Londres n'avait donc point une base solide et le chevalier Bunsen avait pu dire avec raison qu'au premier coup de canon tiré en Europe le traité du 8 mai s'en irait en lambeaux.

La plupart des écrivains qui se sont occupés de la question des duchés ont toujours, et hier encore, négligé de parler de l'engagement que le roi de Danemark avait contracté vis-à-vis de la Confédération germanique, et en particulier vis-à-vis de l'Autriche et de la Prusse, de ne jamais incorporer le duché de Sleswig au royaume. Le Sleswig ne faisait point partie de la Confédération germanique ; mais le droit traditionnel aussi bien que les traités constituaient une union indissoluble entre ce duché et le Holstein. Les champions du droit ancien et du droit écrit se mettent donc en contradiction avec eux-mêmes et avec les principes dont ils prétendent s'appuyer, lorsqu'ils nient le droit de la Confédération et des deux grandes puissances allemandes et qu'ils viennent nous parler du démembrement du Danemark : le Sleswig-Holstein et le Danemark étaient deux Etats distincts, gouvernés il est vrai par une même personne, qui était roi d'un côté, duc de l'autre, mais ils ne pouvaient en aucun cas être confondus dans la monarchie.

En effet, si, par un acte de garantie, la France et l'Angleterre ont, le 14 juin et le 26 juillet 1720, assuré à la couronne de Danemark la possession du Sleswig, cet acte n'a pu préjudicier aux droits des duchés eux-mêmes, tels qu'ils résultent de la charte de 1460, donnée par le roi Christian Ier. Dans cette charte, il est dit que les habitants du Sleswig et du Holstein ont prêté hommage au roi « *non pas comme roi de Danemark, mais comme leur seigneur des pays susnommés* ; » que ledit roi s'engage à maintenir « *ces pays éternellement ensemble indivis.* »

Nous voyons ces droits d'union parfaitement reconnus par le roi Christian VIII dans ses lettres patentes du 8 juillet 1846. « Nous n'entendons nullement, dit-il, ainsi que nous l'avons déjà déclaré précédemment, empiéter par les présentes sur l'indépendance de ce duché, ou *introduire quelque changement que ce soit dans les rapports qui rattachent ce duché au duché de Holstein.* » La Diète

Digitized by Google

de Francfort prend acte de cette déclaration dans sa séance du 17 septembre de la même année, et, comme si elle avait prévu ce qui allait arriver, elle ajoute : « Si toutefois, contre toute attente, le gouvernement royal danois agissait, dans la suite des temps, en contradiction avec les assurances qu'il a ainsi données solennellement ; si, par ou sans sa faute, il surgissait de la situation actuelle des complications de nature à compromettre ou à blesser les droits ou les intérêts placés sous la protection de la Confédération, ou qui font partie de son essence même, ou dont la réglementation lui appartient, la Diète fédérale sera toujours, d'après l'état des choses, compétente pour en connaître. » Dans la même séance, l'envoyé de Danemark confirme les intentions de son souverain « de ne point apporter un changement quelconque *dans les rapports qui lient le duché de Sleswig avec le duché de Holstein.* Cette liaison consiste en ce que les deux duchés, sauf ce que comporte la qualité du Holstein comme Etat allemand et la Diète séparée, ont en commun e nœud social (*nexus socialis*) de la noblesse Sleswig-holsteinoise, une législation et une administration communes et homogènes, autant que les particularités constitutionnelles de chacun de ces deux duchés ne constituent pas une exception à cette règle. » Les arrangements de 1851-52 ne pouvaient pas infirmer des droits aussi clairement établis et aussi expressément reconnus.

Que ces distinctions aient une saveur de moyen âge peu compatible avec nos goûts modernes, je ne saurais le nier ; mais est-il décent que ceux qui professent tant d'admiration pour le vieux droit s'obstinent à ne point reconnaître celui-ci, qui avait pourtant de suffisantes qualités de vétusté pour leur plaire ? S'il est parfaitement vrai que le Holstein seul appartînt à la Confédération, il est complétement inexact de prétendre que la Confédération n'avait aucun droit sur le Sleswig. Ce droit au contraire existait si bien qu'il n'a jamais été sérieusement nié par le Danemark lui-même. L'union indissoluble entre le Sleswig et le Holstein était la première loi publique des duchés. Mais indépendamment de ce droit séculaire, inscrit dans outes les chartes, il y avait, comme nous l'avons montré, des engagements pris par la couronne de Danemark et auxquels il ne lui était pas loisible de se soustraire.

Les faits ainsi rétablis dans leur exactitude, il faut, si l'on veut écrire l'histoire, se demander par qui les droits ont été violés. Négligeant, pour ne pas compliquer notre exposé, les péripéties qui avaient amené la Diète à voter et à réaliser l'occupation fédérale du Holstein[1], nous ne nous attacherons qu'à un seul incident, parce qu'il est

[1] Nous avons nous-même exposé dans le plus grand détail l'histoire de ces péripéties sous ce titre : *Les Duchés de l'Elbe et les négociations diplomatiques dont ils ont été l'objet depuis* 1863. Voir la *Revue* du 15 avril 1865 (2e série, tome XLIV, p. 577).

Digitized by Google

le plus considérable et qu'il a, en définitive, été la cause immédiate de l'intervention armée des deux puissances. Nous ferons seulement observer en passant que ce n'est pas la Prusse, mais la Saxe qui avait soulevé la question du Holstein, et que, par conséquent, il n'en faut pas faire honneur à M. de Bismark.

Dans sa séance du 14 novembre 1863, sans tenir compte de l'action fédérale déjà manifestée par l'occupation du Holstein, le parlement de Copenhague adopte la nouvelle constitution qui, contrairement à l'esprit et à la lettre des conventions, incorpore de fait le duché de Sleswig au royaume de Danemark. Malgré les protestations de la Diète, la couronne promulgue la constitution et viole ainsi la première les clauses essentielles et fondamentales sur lesquelles l'Autriche et la Prusse, en signant le traité de Londres, avaient bien prétendu l'asseoir. C'est là un fait capital et qu'il importait d'établir. Que deviennent, dès lors, les assertions d'après lesquelles les cabinets de Berlin et de Vienne auraient violé la foi jurée? N'est-ce pas, au contraire, le Danemark qui a failli à ses engagements? L'Allemagne était lasse de réclamer. L'Autriche et la Prusse, plus directement intéressées, introduisent devant la Diète, le 28 décembre 1863, une motion tendant à demander au Danemark le retrait de la constitution de novembre. En cas de refus, le Sleswig devait être occupé militairement pour sauvegarder les intérêts de l'Allemagne. La motion fut repoussée par cette raison, — et les nouveaux historiens se gardent bien de nous le dire, — que la majorité de « la Diète ne pouvait admettre l'existence d'une question constitutionnelle, quand l'ordre de succession lui-même était en jeu. » Aux yeux de la Diète, le roi Christian IX—le nouveau roi[1], — n'avait plus de concession à faire, ni pour le Sleswig, ni pour le Holstein, parce qu'il n'était pas souverain de ces deux duchés. C'est encore là un point que l'on passe sous silence, pour se donner la satisfaction d'exalter plus qu'il ne convient le génie politique de M. de Bismark. Si l'homme d'Etat, dont il serait malaisé de nier les hautes qualités, mais dont il ne faut pas cependant faire un dieu se jouant de la volonté et de la faiblesse des hommes, voulut confisquer à son profit les sentiments de l'Allemagne touchant l'indépendance des duchés et se rendre seul maître de la situation, il faut avouer qu'il s'y prenait d'une façon singulière en mettant la Diète, de concert avec l'Autriche, en demeure de se prononcer. Il était loisible au pouvoir fédéral de prendre en mains l'exécution des arrangements de 1851-1852. Il ne voulut pas le faire à titre

[1] Le roi Frédérik VII était mort sur ces entrefaites, le 15 novembre 1863, et, en vertu du traité de Londres du 8 mars 1852, le prince Christian de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Gluksbourg lui avait succédé sans obstacle sous le nom de Christian IX.

Digitized by Google

d'exécution, parce qu'il regardait la succession dans les duchés comme vacante. Dès lors, la Prusse et l'Autriche n'avaient plus qu'un parti à prendre pour maintenir les stipulations de Londres. Le vote du 14 janvier fut suivi immédiatement de leur intervention armée.

Si à ce moment le Danemark, au lieu de résister par la force à l'occupation du Sleswig, avait retiré ses troupes comme il l'avait fait lors de l'occupation du Holstein, on aurait pu négocier et il se serait à coup sûr épargné de tristes déboires. Mais il y avait ici aussi bien qu'en Angleterre des publicistes pour fausser l'opinion, pour encourager le gouvernement de Copenhague dans la voie déplorable où il était entré, et pour faire briller à ses yeux une intervention qui n'était ni dans la nature des choses, ni dans les conditions des traités. On veut que le gouvernement français ait refusé son concours au cabinet de Saint-James pour une action diplomatique en faveur du traité de Londres, parce que la pensée souveraine aurait dès lors imaginé tout un plan machiavélique qui devait la conduire à un but grandiose, longuement caressé. C'est vouloir faire les hommes plus malins qu'ils ne le sont et leur attribuer gratuitement de trop sublimes combinaisons. Le cabinet des Tuileries déclina les ouvertures du cabinet de Saint-James pour deux raisons, les plus simples et qui ne permettent pas d'en chercher d'autres. La rancune que l'on suppose avoir existée à cause de la dépêche de lord Russell en réponse à la proposition de congrès qui lui était faite par l'Empereur, la crainte d'irriter l'Allemagne, de se mettre en contradiction avec soi-même dans une question qui touchait au principe des nationalités, ne suffisent pas pour expliquer la réserve de la France si son honneur, ses intérêts et, comme on l'a dit, sa signature eussent été engagés dans la question.

On parle souvent du traité de Londres, mais on ne dit pas que ce traité sans bases, comme nous l'avons démontré, était aussi dépourvu de toute sanction. Les puissances co-signataires n'avaient jamais songé à en garantir l'exécution au Danemark ; sans quoi elles eussent dû aussi en garantir l'exécution à l'Allemagne et, par suite, intervenir pour en faire respecter les clauses par le cabinet de Copenhague. La demande de garantie avait été expressément repoussée par l'Angleterre elle-même, et les puissances qui n'avaient pris aucun engagement entre elles avaient toujours entendu faire dépendre l'exécution de ce traité, du moins en ce qui touchait aux duchés, du consentement formel des parties intéressées. Il est permis dès lors de se demander à quel titre, en vertu de quel droit la France et l'Angleterre auraient pu intervenir, même diplomatiquement, pour empêcher les deux puissances allemandes de faire valoir

Digitized by Google

les droits allemands, qu'avec son adresse habituelle la Diète venait de leur abandonner. Rien n'était plus facile, dit-on. A coup sûr, rien n'est plus facile que de commettre une faute, et ç'en eût été une impardonnable de la part du cabinet des Tuileries que d'invoquer le traité du 8 mai contre la Prusse et l'Autriche au moment même où celles-ci en poursuivaient l'exécution contre le Danemark. Cela est si vrai, que l'Angleterre, préoccupée de l'action décisive des deux puissances, ayant demandé des explications sur ce point, « si les puissances allemandes reconnaissaient encore l'intégrité de la monarchie danoise, » la Prusse et l'Autriche répondent (31 janvier 1864) que, « en appuyant leur droit d'intervention sur les conventions de 1851-52, elles avaient, par cela même, reconnu l'intégrité de la monarchie danoise. Il n'était pas, disaient-elles, dans l'intention des puissances allemandes de porter atteinte à cette intégrité. Si cependant des complications provenant de l'entêtement du Danemark ou de l'intervention des puissances étrangères forçaient les alliés à abandonner les anciennes stipulations, les nouveaux arrangements ne pourraient se faire que moyennant une entente avec les autres signataires du traité de Londres. De cette manière, le gouvernement anglais serait toujours à même de faire entendre sa voix. » Quelque temps après, il fut en effet, dans les conférences de Londres, « mis à même de faire entendre sa voix, » et il la fit entendre pour abandonner ce fameux traité de Londres qu'on nous représente comme l'arche sainte de la monarchie danoise, qu'il fallait défendre au risque d'une conflagration générale.

Il se peut que parfois l'intérêt l'emporte sur le droit et qu'il convienne à des Etats de forcer le sens des traités pour y prendre prétexte d'une intervention de la force qu'ils croient utile. Alors l'argument n'est plus tiré du droit, mais de cette raison suprême qu'on appelle le salut. Prétendra-t-on qu'il importait au salut de la France que le Sleswig-Holstein ne fût pas envahi par les armées austro-prussiennes ? Réduite à ces termes, qui sont les seuls vrais, la question ne mérite pas examen. Et, même en la prenant au sérieux, que devait faire le gouvernement français ? L'Angleterre l'engage à tenter avec elle une intervention diplomatique ; supposons que le cabinet des Tuileries commette la folie insigne de se prêter aux vues du Foreign-office et que M. Drouyn de Lhuys entre en campagne à la suite de lord John Russell; quelles peuvent en être les conséquences? Il faut les prévoir. Au cas où les admonestations alliées resteraient sans efficacité ou recevraient une réponse analogue à celle que, dans une circonstance à peu près pareille, mais où tout le bon droit était de notre côté, le prince Gortschakoff fit à notre gouvernement, quelle serait la conduite de l'Angleterre ? Associerait-elle son armée à la

Digitized by Google

nôtre pour imposer par la force, à la Prusse et à l'Autriche, ce qu'elles auraient refusé à notre diplomatie ? Fallait-il s'exposer à un second échec comme celui que le cabinet des Tuileries avait recueilli de ses démarches en faveur de la Pologne ? Lord John Russell refuse de s'engager ; il ne veut pas promettre de nous suivre dans une si grosse entreprise. Il a ses raisons sans doute, et, s'il ne voit pas avec plaisir l'amoindrissement du Danemark, il craint bien davantage l'agrandissement de la France ; du moins il ne veut pas y concourir. Devons-nous passer outre et seuls ouvrir les hostilités ? Une démonstration diplomatique aurait suffi, dit-on. D'où tirez-vous cet augure ? qui vous porte à le croire ? qui vous l'a dit ? L'opinion en Allemagne était montée au plus haut diapason sur cette affaire des duchés. L'Autriche, qui ne s'en souciait guère, avait été obligée de suivre le torrent, et la Diète, par ses lenteurs et par son refus d'intervenir au Sleswig, avait par avance rendu sa dissolution populaire. La guerre ou la honte était au bout d'une démarche comme celle qu'on reproche au gouvernement de n'avoir pas faite. Et l'on se frotte les mains en se félicitant d'avoir trouvé ce moyen ingénieux de faire obstacle aux agrandissements de la Prusse ! et l'on se pique d'avoir des vues perspicaces sur la politique !

Le cabinet des Tuileries ne fit pas la sottise d'intervenir. Sa conduite fut correcte, conforme aux traités, conforme à ses intérêts et à son honneur, qu'une démarche inconsidérée eût infailliblement compromis. Il n'est pas nécessaire de chercher dans des combinaisons de comédie la raison de son attitude ; elle fut toute simple, toute naturelle, et si parfois nous nous montrons sévère pour ses fautes, nous ne pouvons avoir que des éloges pour sa conduite quand elle est d'accord avec la raison comme dans ces circonstances délicates. Mais alors, dit-on, M. de Bismark est un aigle ! Il avait aperçu les difficultés qui devaient paralyser l'action de la France, et il en profitait. M. de Bismark est tout simplement le plus allemand des Allemands ; l'Allemagne revendiquait son bien, M. de Bismark était son organe. Point n'est besoin pour cela qu'il fît jouer toutes les ficelles qu'on lui met aujourd'hui entre les mains. Ce n'était pas lui qui avait rédigé l'infirme traité de 1852 ; ce n'était pas lui qui avait suscité l'affaire des duchés ; ce n'était pas lui qui avait conseillé au Danemark de violer ses engagements ; ce n'était pas même lui qui avait amené les choses au point où elles en étaient. S'il devait en recueillir un jour les bénéfices, il est permis de penser qu'il ne les entrevoyait pas aussi prochains ni aussi clairement qu'on le suppose. La preuve en est dans les négociations qui interrompirent un instant la guerre du Sleswig et dans lesquelles une nouvelle occasion fut offerte au Danemark de ressaisir ses droits qu'il

Digitized by Google

avait lui-même compromis en s'opposant à une occupation armée.

L'histoire de ces conférences ne semble pas mieux connue que l'histoire des incidents qui les ont amenées. Elles s'ouvrirent le 20 avril 1864, alors que l'Autriche et la Prusse étaient déjà à peu près maîtresses du gage. Si les deux puissances, au lieu d'accepter la proposition de conférence que leur avait faite l'Angleterre, avaient alors déclaré vouloir continuer jusqu'au bout leur conquête et se refuser à toute immixtion nouvelle dans leurs affaires, qui donc eût pu s'y opposer? L'Angleterre se serait-elle résignée à une action militaire? Aurait-elle accordé à la France ces conditions préalables auxquelles il lui répugnait de souscrire? Cela est douteux ou pour mieux dire il n'est pas douteux que l'Angleterre eût abandonné aussitôt le Danemark à son malheureux sort. Si donc M. de Bismark avait été ce grand contempteur du droit qu'on nous dépeint, il eût décliné les ouvertures qui lui étaient faites et qui n'avaient pour lui rien d'absolument obligatoire. La France, que l'accueil fait naguère par lord Russell à sa proposition de congrès ne devait pas porter à souscrire avec un très vif empressement aux vœux du cabinet de Saint-James, n'aurait pas, selon toute apparence, apporté un zèle très grand à seconder ses combinaisons. Si donc le cabinet de Berlin accepta la conférence, c'est qu'il ne nourrissait point ces projets ténébreux qu'on lui suppose. Son intention était bien de maintenir dans leur intégrité les droits de l'Allemagne, mais ses vœux étaient aussi pour le maintien et la consolidation de la paix.

L'incident qui marqua la première séance est une preuve irréfragable qu'à ce moment encore les droits de la Diète germanique étaient considérés comme entiers par M. de Bismark. Les représentants des deux grandes puissances allemandes firent savoir au comte Russell que leur participation aux conférences ne commencerait qu'avec la présence du plénipotentiaire de la Confédération. La Diète avait été invitée à se faire représenter et son envoyé tardait à venir. Ce fut seulement le 25 avril que la première séance pleinière put avoir lieu. Dès le début, le représentant de la Diète, conformément aux instructions qu'il avait reçues, se mit à un point de vue beaucoup plus radical que celui des deux grandes puissances allemandes. Nous l'avons déjà vu, les petits Etats n'admettaient point, en ce qui les concernait, l'effet du traité de 1852. Ils ne contredisaient pas au choix qu'avaient pu faire les grandes puissances pour régler la succession au trône de Danemark, mais ils se refusaient à reconnaître qu'elles eussent pu s'immiscer dans les affaires des duchés et intervenir dans leurs rapports avec la Confédération germanique. La Prusse et l'Autriche, au contraire, ne faisaient pas difficulté de se reconnaître comme engagées par le traité au bas duquel elles

Digitized by Google

avaient apposé leur signature. Il importe de bien établir cette différence de points de vue, si l'on ne veut pas tomber dans la confusion où trébuchent certains historiens ou romanciers qui ont écrit sur ces matières sans les bien connaître. Ce fameux traité de Londres, qui ne pouvait être valable en ce qui touchait aux duchés qu'à la condition que les intéressés l'eussent reconnu et fussent tombés d'accord pour en régler les effets, ce fameux traité s'écroulait de lui-même, et il ne se trouva pas une voix pour le défendre. Dans une dépêche célèbre, M. Drouyn de Lhuys avait fait ressortir lui-même son impuissance et avait proclamé sa caducité. On voit d'ici les conséquences : la Diète avait refusé d'occuper le Sleswig ; la Prusse et l'Autriche s'étaient substituées à ses droits : le traité de Londres disparaissait ; dès lors, l'Autriche et la Prusse n'occupaient plus les duchés qu'en vertu de leurs propres droits. Les conséquences sont logiques et s'enchaînent étroitement. Que la Diète ait fait une faute en repoussant la motion du 28 décembre, il n'en faut pas douter. Son vote du 14 janvier fut un acte d'abdication, et elle le vit bien deux ans après. Mais cette faute commise, il est impossible, si l'on est sincère, d'en faire remonter la responsabilité à aucun des autres gouvernements.

Les conférences continuèrent pourtant, et dans leur longanimité les deux grandes puissances allemandes cherchèrent le moyen de satisfaire à la fois les intérêts de l'Allemagne, et, pour complaire aux quatre puissances co-signataires, les intérêts du Danemark lui-même. Dans la séance du 17 mai, elles proposèrent pour la première fois l'autonomie complète des duchés, avec des institutions communes et une entière indépendance sous le rapport politique et administratif. Mais, indépendamment de cette position autonome que les duchés devaient obtenir dans tous les cas, il était dit qu'il s'agirait d'établir au préalable quel serait le souverain légitime de ces deux duchés. La première partie de cette proposition impliquait bien l'idée de l'union personnelle, mais rien ne prouvait qu'elle dût se faire au profit de la couronne de Danemark, la Diète germanique demeurant saisie de la question relative à la souveraineté. C'était là une concession toute bénévole que les deux puissances allemandes faisaient à leurs confédérés. Il est clair que si le Danemark avait accepté l'arrangement qui lui était proposé, l'Autriche et la Prusse auraient été obligées de remettre les duchés aux mains du prince désigné par la Diète, fût-il le duc de Gluksbourg ou le prince d'Augustenbourg. Une proposition en faveur de ce dernier avait même été mise en avant par le représentant de l'Autriche, et la Prusse y souscrivait si, par ses refus obstinés et ses discussions interminables, le Danemark n'avait rendu impossible tout accommodement.

Digitized by Google

On a voulu voir dans la proposition austro-prussienne du 28 mai une reconnaissance implicite du duc d'Augustenbourg comme souverain des duchés, et l'on est parti de là pour prétendre que plus tard la Prusse avait manqué à ses engagements. Ce n'était, à vrai dire, qu'une reconnaissance conditionnelle, soumise à l'éventualité d'un accord issu de la Conférence. L'accord ne put se faire et, le 20 juin, la Conférence fut rompue. Chacun dès lors redevenait maître de ses actes et de ses déterminations. La conquête du Sleswig fut achevée en quelques jours et le Jutland fut occupé par l'armée alliée. Ce n'est pas sans intention que nous avons amené ce mot de conquête sous notre plume ; c'était bien une conquête que l'Autriche et la Prusse venaient de faire, et le traité de Vienne du 30 octobre suivant la consacra définitivement. Nous ne dissimulerons nullement le caractère équivoque que put avoir le traité de cession souscrit par le Danemark. Régulièrement, si l'on avait voulu sauvegarder les droits de la Confédération, c'est à celle-ci et non aux deux grandes puissances que la cession aurait dû être consentie. Mais la Diète, que ses fautes avaient si gravement compromise, n'était déjà plus qu'une ombre. Il est évident que dès lors on pouvait prévoir en Allemagne qu'une transformation allait s'opérer et que le système fédéral ne tarderait pas à s'organiser sur de nouvelles assises. Il ne paraissait déjà plus choquant que l'Autriche et la Prusse prissent en main les intérêts de toute l'Allemagne à l'exclusion du *Bund*, incapable de les servir et de les faire triompher. C'était un sentiment général qu'ils seraient mieux défendus et plus en sûreté s'ils étaient confiés à la Prusse. On savait gré à celle-ci de s'être placée dans le courant qui revendiquait la possession des deux duchés, et d'avoir assuré le triomphe de « l'idée allemande. » L'Autriche, malgré l'effort qu'elle avait fait pour suivre la Prusse dans ce mouvement et s'y associer, était loin de partager sa popularité ; ce n'était pas vers elle que se portaient les regards de ceux qui aspiraient pour leur pays à une meilleure condition et à une plus grande unité. Il ne faut donc pas être étonné que l'ambition des agrandissements et de la suprématie fût venue à M. de Bismark : elle n'était qu'une condensation, si je puis m'exprimer ainsi, des idées ambiantes. Depuis quand a-t-on reproché aux hommes d'État d'interroger l'opinion et de s'identifier avec elle?

Des négociations néanmoins s'étaient, à la suite du traité de Vienne, nouées avec le prince d'Augustenbourg, et elles auraient abouti vraisemblablement si celui-ci, moins épris des vieilles idées féodales, s'était associé plus étroitement au sentiment de l'Allemagne et avait mieux compris la situation. Ce n'était pas en effet au moment où l'on rêvait une unité plus parfaite et, par conséquent,

Digitized by Google

une diminution de petits Etats, qu'on pouvait songer à établir un Etat nouveau dans les conditions anciennes de complète indépendance vis-à-vis de la Confédération. On peut donc dire que si le duc d'Augustenbourg résista aux exigences de la Prusse, c'est qu'il arrivait imbu d'idées incompatibles avec le rôle des petits princes dans l'Allemagne moderne. La Prusse dut le considérer comme un ennemi ou du moins comme un adversaire de ses vues de progrès et par conséquent comme un adversaire de l'Allemagne, dont elle commençait à personnifier les intérêts. On se demanda si ce prince avait des droits bien établis et incontestables sur les duchés. Plusieurs prétendants s'annonçaient et demandaient à faire valoir les leurs. Que ce fût un prétexte ou un juste motif, le cabinet de Berlin en prit aussitôt occasion pour se débarrasser d'un concurrent qui, s'il avait une ombre de bon droit pour lui se mettait en mesure de le compromettre en se tenant à l'écart des idées modernes et des besoins nouveaux de l'Allemagne.

On a beaucoup reproché à M. de Bismark l'appel qu'il fit en cette circonstance aux légistes du royaume. Nous-même avons exprimé la pensée qu'il eût pu s'épargner ce détour. Il faut y voir une fin de non-recevoir polie, un moyen respectueux d'éconduire un prince dont les prétentions devenaient embarrassantes. Pour avoir voulu mettre les formes de son côté, M. de Bismark allait soulever contre lui bien des tempêtes dans les écritoires de nos défenseurs du vieux droit. Consulter les syndics de la couronne ! quelle horrible duplicité ! quel subterfuge déloyal ! Evidemment ces syndics ne peuvent être que des gens sans conscience et sans savoir. En nous seuls résident le savoir et la conscience. Ce que nous jugeons bon est bon, ce que nous tenons pour vil est vil. Nous n'avons pas besoin de le démontrer, notre jugement suffit : *sit pro ratione voluntas.* Les syndics de la couronne donnent leur décision ; on ne l'a pas lue, mais on la déclare inqualifiable, erronée de tout point. Leur avis est qu'aucun de ces prétendants n'a de droits véritables, que seul le roi de Danemark[1] avait des droits à la souveraineté des duchés ; c'est une opinion identique à celle que l'Autriche et la Prusse avaient voulu faire prévaloir devant la Diète et ensuite devant la conférence de Londres, et en vertu de laquelle la guerre avait été faite au Danemark. Néanmoins il se rencontrera des esprits pointus ou obtus pour dire qu'identique signifie contraire et que cette guerre a été « abusive, injuste, inqualifiable. » N'est-ce pas un moyen commode de se dérober à la logique ? Que le roi de Danemark eût des

[1] On a dit quelque part « la monarchie » ; c'est faire une confusion et montrer qu'on ne comprend pas la question. Le roi de Danemark pouvait avoir des droits personnels, la monarchie n'en avait aucun.

Digitized by Google

droits, cela n'est pas douteux, mais que ces droits fussent absolus, qu'ils fussent exclusifs de ceux de l'Allemagne en général et des deux grandes puissances en particulier, voilà qui dépasse tout ce qu'il est permis d'écrire sur ce sujet. Il faut tenir en bien profond mépris l'histoire, le passé, le présent, le droit inscrit, le droit écrit, le droit juré, le droit nouveau, le droit ancien, la logique, le bon sens et le reste pour prétendre ainsi que l'Allemagne et ses deux grandes puissances n'avaient rien à voir dans les relations des deux duchés allemands avec la couronne de Danemark et qu'elles ont fait une guerre « injustifiable injuste et abusive. » en s'opposant par la force à une incorporation méditée de longue main et sur le point d'être consommée.

La question des duchés entre ici dans une phase nouvelle. La Conférence de Londres a laissé choir ce formidable traité de 1852, et les débris en ont été anéantis à Vienne le 30 octobre. Les prétendants à la couronne ducale ont été successivement écartés ; la Prusse et l'Autriche sont en possession. Mais l'Autriche voudrait introniser le duc d'Augustenbourg, afin d'écarter la Prusse, dont elle craint les agrandissements, et de s'assurer derrière elle un allié en cas de conflit. La Prusse de son côté est bien résolue à ne pas augmenter dans le pouvoir central le nombre des voix hostiles à ses projets de réforme ; elle ne veut pas sur ses derrières un prince qui pourrait un jour compromettre sa sécurité et lui créer en tous temps des embarras. La Prusse est chargée par le fait de la défense des intérêts commerciaux de l'Allemagne du nord ; c'est elle qui protége le pavillon sur les mers et qui sur terre porterait le premier et le plus grand effort des ennemis de l'Allemagne si une guerre venait à éclater. Il lui faut donc une armée solide et compacte et non ces petits contingents qu'on ne peut former qu'à la longue et qui arrivent toujours trop tard ; il lui faut une marine capable d'assurer la liberté des mers ou du moins d'y contribuer avec une certaine énergie ; il lui faut des marins, un littoral, des ports, et surtout le port de Kiel, qui se prêtera merveilleusement à devenir sur la Baltique, en face de la Russie, un grand port militaire. Si donc, par condescendance envers ses confédérés et pour ne point paraître faire de la question des duchés une affaire d'intérêt personnel, la Prusse avait un instant prêté la main à la reconnaissance du duc d'Augustenbourg comme souverain de Sleswig-Holstein, tout lui faisait un devoir, l'intérêt de l'Allemagne comme le sien propre, de se mettre en garde contre l'hostilité de l'Autriche et de combattre ses efforts en faveur des tendances particularistes. C'était pour les faire triompher que l'Autriche avait associé ses armes à celles de la Prusse. Elle ne s'était résolue à cette action commune qu'avec l'intention arrêtée

Digitized by Google

de dérober, si elle le pouvait, le fruit de la victoire à son alliée. Une sourde inimitié régnait entre les deux vainqueurs, et elle ne tarde pas à éclater lorsque l'Autriche, après avoir favorisé sous main les prétentions du duc d'Augustenbourg, commence à se prêter tout haut aux manifestations provoquées en sa faveur. Les duchés étaient alors administrés en commun par deux commissaires, l'un autrichien et l'autre prussien. Cette situation créait de continuels conflits et avait amené un échange de dépêches très vives entre les deux puissances. Plus d'une fois la lutte avait pensé éclater et la guerre paraissait inévitable, lorsque tout à coup l'Autriche, qui ne se sentait pas prête pour l'affronter, souscrit aux demandes du cabinet de Berlin et se résigne, sans préjuger la question de souveraineté définitive, à restreindre l'exercice de son autorité à l'un des duchés, laissant le gouvernement de l'autre entre les mains de la Prusse. Ces arrangements furent consacrés par la convention de Gastein, laquelle laissait intactes les stipulations du traité de Vienne. L'Autriche eut le Holstein, la Prusse le Sleswig, mais seulement en attendant une solution plus radicale. Certains avantages matériels étaient réservés à la Prusse dans le Holstein, tels que la libre disposition du port de Kiel, des routes stratégiques, des télégraphes. En outre, le petit duché de Lauenbourg, qui dépendait aussi de la couronne de Danemark et qui avait été occupé dès les premières heures de la guerre, était définitivement cédé à la Prusse par l'Autriche contre une indemnité de 1,500,000 thalers.

L'arrangement de Gastein n'était évidemment qu'un expédient qui ne pouvait trouver fin que dans une cession volontaire des droits de l'Autriche sur les duchés ou dans une guerre entre les deux puissances, si l'Autriche persistait à faire échec aux intérêts de la Prusse et de l'Allemagne. Néanmoins, on vit alors les petits Etats et la France elle-même s'émouvoir, et leurs organes officieux s'irriter contre ce qu'ils appelaient la faiblesse de l'Autriche. Ceux qui avaient coutume de chercher dans le pouvoir suranné qui siégeait à Francfort l'expression exacte des sentiments de l'Allemagne, prétendirent que celle-ci voyait avec un profond déplaisir l'Autriche se dessaisir ainsi peu à peu de ses droits. Cela est si peu vrai, qu'il ne manquait pas alors de journaux et de bons esprits en Allemagne pour conseiller à la Prusse de faire cesser ce *condominium* extravagant et d'acquérir, à quelque prix que ce fût, la possession intégrale des duchés. Il faut s'étonner d'autant moins de cette tendance de l'opinion, que la Prusse, dès cette époque, manifestait hautement son intention de développer dans les duchés toutes les forces de nature à favoriser les intérêts de l'Allemagne. Les émotions des petits États et les préoccupations de la France paraissaient bien tardives après

Digitized by Google

qu'ils avaient vu, sans sourciller, signer à Vienne le traité du 30 octobre. De quel droit la Diète viendrait-elle s'immiscer dans les arrangements conclus entre la Prusse et l'Autriche, lorsqu'elle s'était elle-même exclue par son vote du 14 janvier 1864 de tous droits dans l'affaire des duchés? D'un autre côté, pourquoi la France prendrait-elle ombrage des stipulations de Gastein, lorsqu'elle n'avait pas pris ombrage du traité de Vienne et avait refusé d'intervenir quand les duchés n'étaient pas encore conquis? D'une part et de l'autre, il y aurait eu inconséquence à réclamer contre les accommodements que l'Autriche et la Prusse pouvaient concerter entre elles. Aussi, après quelques échanges d'explications, cette grande émotion tomba d'elle-même, pour ne se raviver que l'année suivante, lorsque les deux grandes puissances mirent les armes à la main. Avant qu'elles n'en vinssent à cette extrémité, il se produisit encore bien des tiraillements. L'Autriche continua ses intrigues contre la Prusse et essaya de s'entendre avec les Etats secondaires, qui ne lui pardonnaient pas « sa faiblesse de Gastein. » Sans oser porter d'abord l'affaire des duchés devant la Diète, dont elle avait implicitement décliné la compétence, elle insistait toujours sur la nécessité de reconnnaître le duc d'Augustenbourg et poussait les populations du Holstein à des manifestations qui pouvaient à tout moment troubler la paix publique. Enfin, le 1er juin elle rompait ouvertement la convention de Gastein en conviant la Diète à prendre une décision relativement à la souveraineté dans les duchés, et quatre jours après, elle se mettait en contradiction à la fois avec la signature de Gastein et avec son acte du 1er juin, en convoquant pour le 11 les Etats du Holstein. En vertu du *condominium*, cette convocation ne pouvait avoir lieu que de l'accord des deux parties, et si la Diète était souverain juge, l'Autriche n'avait pas plus que la Prusse le droit de faire acte de souveraineté. Arrivée à ce point, la conduite de l'Autriche n'est plus qu'un tissu d'inconséquences et de subterfuges. Dès le 24 mars, la question de la réforme fédérale avait été introduite dans le débat par M. de Bismark; elle avait pris un corps et venait se placer maintenant au premier rang. L'affaire des duchés passe dès lors au second plan bien qu'elle recélât l'étincelle qui devait mettre le feu aux poudres. N'y eût-il pas eu ces motifs de discorde, la force des choses et une situation intolérable devaient nécessairement amener une rupture entre les deux puissances rivales. On fut longtemps ici à y croire, et nous nous rappelons encore certains écrivains qui, au moment où la guerre allait éclater, s'étudiaient à prouver par « raisons démonstratives » qu'elle n'aurait pas lieu. Qu'ils se soient trompés dans leurs prévisions, rien que de fort ordinaire; le prodige n'est pas là; ce qui est prodigieux, c'est qu'à la place même où ils rendaient

Digitized by Google

leurs oracles on loue aujourd'hui leur « perspicacité. » Ce trait montre quel degré de confiance on peut accorder à leur esprit politique.

II

LA RÉFORME FÉDÉRALE.

Que penseriez-vous d'un peintre qui, pour faire un paysage, examinerait les feuilles des arbres à la loupe? Ce peintre-là, diriez-vous, ne fera que de mauvaise besogne; l'aspect général, la ligne du dessin, la couleur, l'effet, tout lui échappera, et, n'ayant vu que le détail, il ne pourra donner qu'une idée inexacte de l'ensemble. C'est ce travail puéril que font ceux qui n'étudient de l'histoire que les petits côtés et qui s'appliquent à n'y chercher que de petits motifs. Leur microscope leur montre bien « le grain de sable » mais les grandes lignes leur échappent et les causes profondes se dérobent à leurs investigations. Il en est ainsi des esprits trop « perspicaces » qui ont appliqué leur lorgnette aux événements de 1866. Ils ont vu dans la «convoitise » de la Prusse pour les duchés la cause efficiente de la guerre, et se sont complu, par suite, à rendre responsable de cette guerre les hommes d'Etat qui n'avaient pas su ou voulu intervenir dès l'origine pour empêcher la Prusse et l'Autriche de troubler le Danemark dans son travail d'annexion. La querelle des duchés a bien amené la guerre de 1866, mais elle n'en fut que la cause occasionnelle. La cause véritable, la cause foncière, la cause inéluctable, ce fut l'antagonisme établi dans la constitution allemande entre les deux grandes puissances par les traités de 1815. C'est de là, de cet antre sinistre, et non d'ailleurs, qu'est sortie la tempête. Accusez l'Autriche, accusez M. de Metternich, grand inspirateur de ce sublime ouvrage, et l'empereur Alexandre qui, le trouvant parfait, ensuite se reposa, mais, si vous tenez à avoir du crédit sur les esprits justes, n'en accusez ni M. de Bismark, ni M. Drouyn de Lhuys, ni l'empereur des Français.

Si l'on examine la Confédération germanique telle qu'elle était sortie des mains des diplomates de 1815, on y reconnaîtra à première vue l'empreinte du moyen âge. Alors qu'il a disparu presque complétement de toute l'Europe, le système féodal règne encore en Allemagne. Le territoire est morcelé entre trente-six États indépendants et réunis seulement par un lien fédéral. Sous le nom de Diète, un pouvoir central est organisé et siége à Francfort. Les princes souverain seuls sont représentés, les populations n'ont aucune voix au chapitre. La représentation des petits Etats ne constitue pas la majo-

Digitized by Google

rité; mais au-dessus d'eux planent deux grandes puissances qui peuvent successivement faire pencher la balance du côté de leurs intérêts ou se neutraliser de manière à mettre obstacle à tout progrès. On a beaucoup admiré ce système d'équilibre; on n'en pouvait établir de plus vicieux ni de plus funeste. On plaçait en face l'un de l'autre deux grands États, l'un tout allemand, avec 18 millions d'habitants, et tout entier compris dans la Confédération, sauf une parcelle, le duché de Posen; l'autre, avec 38 millions, dont 8 millions seulement de race germanique, et ne participant à la Confédération que pour le tiers à peine de ses possessions; et c'était à ce dernier, le moins allemand des deux, qu'était attribuée la suprématie avec la présidence de la Diète. Il était naturel qu'il usât de l'autorité que lui donnait cette position pour faire prévaloir ses intérêts propres, c'est-à-dire des intérêts non allemands. Son influence était d'autant plus considérable sur la Diète, que son gouvernement, nourri des traditions féodales, se trouvait en communauté de vues et d'intérêt avec ces petites cours dont l'existence dépendait de la conservation des « vieux principes » et de la compression des idées libérales dont l'essor avait signalé le grand mouvement de 1814. L'Autriche se trouvait donc en parfait accord avec les princes et en opposition avec les peuples. Partagée entre des races diverses, la monarchie des Habsbourg entretenait entre elles les rivalités et les dominait l'une par l'autre; mais comme elle était avant tout, par ses liens fédéraux et sa prépondérance au sein de la Diète, une puissance allemande, elle faisait maudire le nom allemand partout où elle faisait sentir sa domination. Les hommes éclairés de l'Allemagne, et surtout cette bourgeoisie intelligente et forte qui s'est placée à la tête du progrès, souffraient de cette situation, qui n'était pas moins préjudiciable à l'honneur de l'Allemagne qu'à ses intérêts. Ils étaient travaillés du désir d'échapper à cette étreinte mortelle et de voir se constituer une unité moins factice sous l'empire d'idées moins rétrogrades. Mais d'où leur viendrait le secours pour atteindre ce but si ardemment désiré?

Leurs espérances se portaient naturellement du côté de la Prusse. Le souffle des idées modernes régnait là avec plus d'intensité qu'en aucune partie de l'Allemagne, et la monarchie, après avoir résisté aux premiers entraînements de la liberté, s'était peu à peu laissée aller à leur courant et commençait à donner des gages de ses bonnes intentions. On vit les effets de cet état des esprits lorsqu'en 1849 un parlement, qui réunissait dans son sein des hommes venus de toutes les parties de l'Allemagne, voulut placer sur le front du roi de Prusse la couronne restaurée de l'empire germanique. C'était là une tentative d'un caractère à la fois trop antique et trop nouveau.

Digitized by Google

C'était une œuvre d'archéologie prématurée. L'Autriche avait eu le temps de réparer ses désastres, et, à l'aide de la Russie, de ressaisir son autorité. Les petits princes, effrayés par la Révolution, se serraient de nouveau autour d'elle. La Prusse dut décliner la mission qui lui était offerte ou du moins l'ajourner à des temps meilleurs, qui lui permettraient de la remplir par des moyens plus sûrs et moins dangereux. Il lui fallut même subir l'humiliation d'Olmütz et sentir la main impériale lui courber la tête.

Mais « la grande pensée allemande », qui s'était fait jour d'une façon si éclatante, ne devait plus sommeiller. Elle avait frappé jusqu'aux plus timorés et on put voir au travail qui s'opéra bientôt que les petits et moyens Etats avaient eux-mêmes compris la nécessité d'une réforme fédérale. A l'antagonisme des deux grandes puissances, qui menaçait de les placer un jour entre l'enclume et le marteau, ils voulurent, en se groupaut entre eux, opposer une troisième puissance qui balancerait les forces des deux grands Etats, si elle ne parvenait même à prendre la direction des affaires allemandes. C'était la *triade*, le rêve de M. de Beust (1861). L'Autriche, de son côté, sentant l'édifice s'ébranler de toutes parts, songea à le reconstruire de ses mains et à son avantage. Sa pensée n'était un mystère pour personne. Trop faible par l'élément qu'elle représentait dans la Confédération, elle voulait faire entrer au sein de celle-ci toutes ses possessions non allemandes, c'est-à-dire confisquer l'Allemagne à son profit. Ce n'était pas assez pour elle que les Allemands de ses possessions allassent en Gallicie, en Hongrie, en Italie verser leur sang pour défendre l'intégrité de la couronne des Habsbourg, c'est-à-dire pour des intérêts qui n'avaient rien d'allemand et qui répugnaient même à tout ce qu'il y avait d'esprits avancés en Allemagne ; l'Autriche voulait qu'en vertu du pacte fédéral les armées entières de l'Allemagne fussent à sa disposition pour faire triompher en Europe sa politique. Si ce plan s'était réalisé, on aurait vu renaître, plus formidable qu'il n'avait jamais été, l'ancien empire d'Allemagne, un empire de 78 millions d'hommes, assis au cœur de l'Europe, un genou sur l'Italie et les mains prêtes à nous étrangler. Je ne sais si ce cauchemar a jamais hanté les rêves de nos publicistes et de nos discoureurs, mais il me semble qu'il était de nature à inquiéter vivement toutes les âmes patriotiques.

La Prusse le fit évanouir. Sa résistance, bien qu'elle ne fût point secondée par les moyens Etats que l'Autriche entraînait dans son tourbillon, fit avorter des projets qui auraient été bien près, sans elle, de se réaliser. La prétention de l'Autriche à faire défendre par les armées de la Confédération ses possessions non allemandes, n'avait même pas attendu pour se faire valoir qu'une réforme du pacte fédé-

Digitized by Google

ral, conforme à ses vues, fût réalisée. En 1859, pendant la guerre d'Italie, l'Autriche avait obtenu de la majorité de la Diète la mobilisation des contingents fédéraux et la concentration sur le Rhin d'une armée qui menaçait nos frontières. Elle avait accrédité la pensée qu'elle défendait le Rhin sur le Pô; elle obtenait en échange que l'Allemagne défendît le Pô sur le Rhin. Grâce aux lenteurs calculées de la Prusse et à la modération de l'Empereur, qui sut s'arrêter à Villafranca, un grand péril nous fut épargné. Mais aujourd'hui que la lumière s'est faite sur ces événements, on sait que si nous avions poursuivi nos succès en Vénétie nous aurions eu toute l'Allemagne sur les bras. Nous rappelons ces faits, que l'histoire a consignés, pour montrer quelle était l'autorité de l'Autriche en Allemagne et dans quel sens elle la dirigeait, contrairement aux intérêts de celle-ci et aux intérêts de la Prusse. Nous voulons seulement en faire ressortir cette vérité, que l'Autriche ne nourrissait pas, comme on l'a prétendu, des intentions fort innocentes ni très désintéressées vis-à-vis de l'Allemagne en général et de la Prusse en particulier. Ces intentions se manifestèrent plus clairement encore le jour où elle convoqua à Francfort (31 juillet 1863) et d'une façon si cavalière à l'égard du roi Guillaume, cette assemblée de souverains allemands à laquelle la Prusse refusa d'assister. La résistance du cabinet de Berlin fit encore une fois avorter le « grand projet; » tout se borna à une espèce de représentation théâtrale qui rappela aux gens de Francfort les délices du moyen âge et la procession de la *Juive*. Le conciliabule de Wurzbourg, qui suivit cette démonstration impériale et royale, fit moins parler de lui et eut un égal succès. Mais l'Autriche avait démasqué ses batteries. M. de Rechberg, au nom de l'Empereur, avait formellement proposé aux ministres des autres souverains d'ouvrir les hostilités contre la Prusse. Ce fut le roi de Bavière, Maximilien II, père du roi actuel, qui à son tour fit avorter le projet en déclarant qu'il ne prendrait jamais part à une pareille entreprise.

De ce jour, on peut le dire, la guerre avait été déclarée par l'Autriche à la Prusse. Les incidents qui se succédèrent à partir de cette époque ne forment plus qu'un enchaînement de conséquences où les deux adversaires s'étudient à se mettre réciproquement dans leur tort. La Prusse a pour elle le prestige des idées nouvelles et elle est conduite par un grand homme d'Etat dans le courant des aspirations nationales. L'Autriche a pour elle ses traditions de suprématie, sa situation légale dans la Confédération, le concours des moyens et petits Etats, qui viennent toujours à elle quand ils voient ce courant menacer leur couronne. Les forces ne sont point égales : l'Autriche possède, en apparence du moins, la force matérielle; mais en Prusse

Digitized by Google

une bonne organisation de l'armée, de bonnes finances et surtout un appui moral dans le sentiment des populations, font espérer à ses hommes d'Etat le triomphe définitif de leur cause. Une pensée les inspire et les pousse : ils ont jusque-là déjoué les projets de l'Autriche ; mais pourront-ils toujours résister s'ils se bornent à parer les coups de l'adversaire?

Nous avons vu combien était légitime l'attitude défensive qu'avait prise la Prusse vis-à-vis de l'Autriche ; nous allons voir combien le système d'agression le fut aussi. Mise en demeure en quelque sorte de prendre les armes, ses hommes d'état comprennent qu'il n'y aura pas de trêve pour elle si elle ne réussit à faire sortir de l'union fédérale son adversaire, qui n'y figure d'ailleurs que pour ses huit millions d'Allemands. La Prusse, qui s'y rattache par dix-huit millions, ne saurait en être évincée ; il faut donc qu'elle atteigne son but ou qu'elle périsse. La question se pose avec une simplicité effrayante : être ou ne pas être, la voilà tout entière. Dès lors il ne s'agit plus pour la Prusse que de bien choisir son terrain. Elle connaît les vœux de l'Allemagne et sait où ils tendent : le parlement de Francfort naguère, le National-Verein plus récemment encore, lui ont appris là-dessus tout ce qu'elle a besoin de savoir. Le pacte fédéral depuis longtemps n'est plus en harmonie avec la constitution des différents Etats. Ceux-ci ont presque tous des parlements dont les vues diffèrent essentiellement des sentiments qui dominent encore à Francfort, mais qui sont impuissants à les faire prévaloir. En un mot, les princes ont une action sur le gouvernement de l'Allemagne, la nation n'en a aucune. Quand l'heure sera venue, M. de Bismark promettra à la nation cette représentation effective qui lui manque, et pour rendre cette représentation fidèle il voudra la faire sortir du suffrage universel. Si c'était là une machine de guerre, il faut reconnaître qu'elle était prise dans l'arsenal des idées modernes et qu'elle était de nature à déconcerter beaucoup ceux qui, pour n'avoir point compris M. de Bismark, s'attendaient à voir en lui un esprit obstinément hostile à tout système parlementaire. Une plus grande unité, sans froisser en rien l'indépendance des souverains, pourrait être imprimée aux lois civiles des Etats. Une représentation diplomatique condensée, organe d'un pouvoir centralisé, donnerait plus de force et ménagerait une place plus large à la nation allemande dans les conseils de l'Europe ; elle lui assurerait un rôle qui n'a pas été jusqu'ici en rapport avec son importance. L'association commerciale, si féconde déjà depuis que la Prusse en a conçu et réalisé la pensée, acquerra des forces nouvelles et fera briller aux yeux d'un peuple industrieux et travailleur les plus heureuses destinées. Pour défendre les richesses acquises déjà et protéger leur dévelop-

Digitized by Google

pement, il y aura une armée capable, par son organisation et son unité, de tenir tête aux voisins ambitieux et de peser d'un assez grand poids pour faire pencher la balance du côté de la paix. Sur mer, une flotte respectable, et d'autant plus respectée qu'elle ne peut être un instrument d'agression, donnera la sécurité aux intérêts immenses que l'Allemagne entretient au delà de l'Océan. Vainement la Prusse, qui était la protectrice naturelle de ces intérêts, avait tenté jusque-là d'organiser des forces maritimes propres à rendre sa mission efficace. Toutes les fois qu'elle avait saisi la Diète de cette question, elle avait trouvé devant elle, soit des Etats limitrophes de la mer, qui répugnaient à partager seuls des dépenses qui devaient profiter à toute l'Allemagne, soit des Etats de l'intérieur, qui refusaient d'y contribuer sous prétexte qu'ils n'y avaient qu'un intérêt trop lointain. La Prusse achète un jour, pour en faire une station militaire, un port sur la mer du Nord, le port de Jahde. Il fallait relier cette station avec l'intérieur si l'on voulait la rendre utile; mais le duché d'Oldenbourg barrait le passage et refusait de laisser construire sur son territoire les trois kilomètres de chemin de fer qui devaient établir cette communication nécessaire : faute de quoi, le port de Jahde était demeuré sans emploi. C'est un fait entre mille et qui montre à quels obstacles sans cesse renaissants venaient se briser les meilleures intentions de la Prusse et les vœux les plus légitimes de l'Allemagne. De pareils obstacles seraient nécessairement emportés dans un remaniement du pacte fédéral rédigé sous l'influence de la Prusse.

Tel fut, dans ses conditions principales, le programme que M. de Bismark, au moment où l'affaire des duchés lui en offrit l'occasion, opposa aux idées d'absorption que l'Autriche avait tenté maintes fois de faire réussir et pour le triomphe desquelles elle avait réclamé le concours de souverains réunis à Francfort. En s'assimilant ainsi les vœux de l'Allemagne et en allant au-devant de ses besoins, qui se manifestaient depuis longtemps et de toutes parts, l'éminent homme d'Etat s'assurait un auxiliaire, le plus puissant qui soit dans les temps modernes : il mettait de son côté l'opinion. Si celle-ci avait pu être froissée parfois des manières d'être du ministre vis-à-vis du parlement, elle commençait à comprendre ce que M. de Bismark voulait faire et elle prépara sa victoire sur l'Autriche en donnant au ministre une première victoire sur elle-même. On nous dira que le pays répugnait à la guerre et qu'il y fut entraîné malgré lui. Quel est le pays qui n'éprouve point d'angoisses lorsqu'il sent approcher de ses lèvres cette coupe amère, dût-il y trouver la santé? A qui sera la victoire? Et, si elle trompe les espérances, où iront les destinées? Que le roi ait réfléchi, que les municipalités se soient émues,

Digitized by Google

que les amis de l'humanité aient gémi, faut-il s'en étonner? Nous ne sommes plus aux temps où la guerre était la règle, et les jours de paix l'exception ; où, pour satisfaire les moindres convoitises, parfois pour obéir à un caprice, on lançait les unes contre les autres les populations armées. Tant et de si grands intérêts conjurent aujourd'hui pour la paix, qu'il faut y regarder à deux fois avant de la rompre ; on ne saurait trop engager les dépositaires du pouvoir à ne le faire qu'à la dernière extrémité.

Cette dernière extrémité semblait depuis longtemps venue lorsqu'on discutait encore à Berlin et à Vienne les bases d'un désarmement. On peut dire que tous les moyens de conciliation ont été épuisés de part et d'autre avant que fût tiré le premier coup de canon. Il n'y eut pas de surprise comme on le prétend : l'Autriche se préparait à la guerre depuis 1863, ou, si elle ne le faisait pas, c'est qu'elle n'avait aucune idée de la portée de ses actes, puisqu'à Wurzbourg elle avait convié les moyens Etats à l'entreprendre. On a reproché à la Prusse d'avoir armé la première; elle a seulement armé plus vite, sans commencer plus tôt; ceci est une affaire de bonne ou mauvaise administration.

Ici, il faut bien préciser les faits. Le 28 février et les jours suivants, le gouvernement prussien, dans un grand conseil où sont présents le gouverneur du Sleswig et le major général de l'armée, décide qu'il ne se départira pas de sa ligne de conduite vis-à-vis de l'Autriche dans la question des duchés, dût la guerre en sortir. Mais aucun ordre n'est donné en vue de s'y préparer. L'organisation de l'armée sur les bases de 1860 est achevée ou sur le point de l'être. Elle permettrait de faire face promptement à tout événement. A Vienne, un conseil de maréchaux, auquel assiste le feldzeugmeister Benedek, est tenu le 10 mars, et aussitôt un frisson d'activité parcourt toute l'armée autrichienne. Le 16 — retenons cette date — le cabinet de Vienne adressait à plusieurs cours d'Allemagne une note faisant entrevoir le règlement de l'affaire des duchés par la Diète et demandant la mise sur le pied de guerre des 7e, 8e, 9e et 10e corps fédéraux et « leur réunion à l'armée autrichienne en prévision du cas où la Prusse donnerait des motifs pour rompre ouvertement et *à cause des préparatifs de guerre faits par elle.* » A cette date la Prusse n'avait encore fait aucun armement. La démarche subreptice de l'Autriche était l'avant-coureur d'une rupture de la convention de Gastein et d'une violation du pacte fédéral.

Au milieu de mars, l'Autriche avait appelé des réserves et réuni en Bohême, en Moravie et dans la Gallicie occidentale 60 bataillons, 34 escadrons et 33 batteries d'artillerie, c'est-à-dire une armée de plus de 50,000 hommes, qui était portée à 80,000 avant la fin du

Digitized by Google

mois. Pendant ce temps-là, la Prusse n'avait que 25,000 hommes dans les provinces limitrophes, en Silésie. Le 28, un conseil tenu à Berlin décide qu'il sera pris des mesures défensives. C'est à partir de cette date seulement que l'on commence à rappeler les hommes en congé et à porter l'effectif des corps au pied de guerre. Dans une note du 7 avril, M. le comte de Mensdorff niait pourtant que l'Autriche eût opéré aucune concentration de troupes et eût fait « un appel d'hommes dans des proportions qui valussent la peine qu'on en parlât. » Mais il se plaignait amèrement « des mesures prises en Prusse pour préparer un ordre de mobilisation. » Il s'étonnait que, malgré les déclarations pacifiques de l'empereur François-Joseph, le cabinet de Berlin n'eût pas suspendu l'ordre de mobilisation du 28 mars. La Prusse, le 15 avril, répondait que l'Autriche commençât par arrêter ses concentrations et ses autres préparatifs militaires. Le 18, le comte de Mensdorff faisait savoir que l'empereur publierait le 25 un ordre destiné à arrêter les mouvements de troupes *et les* mesures prises en vue de la guerre, si la cour de Berlin, de son côté, promettait de publier, le même jour ou le lendemain, un ordre analogue. La proposition est acceptée le 21, et la Prusse propose à son tour de faire marcher des deux côtés le désarmement d'un pas égal. Mais le 26, tout est remis en question par une dépêche du comte de Mensdorff, qui déclare arrêtées dans son esprit la remise de l'affaire des duchés aux mains de la Diète et la cession desdits duchés « à celui des prétendants qui y aurait le plus de droits. » Si le copossesseur, la Prusse, ne consentait pas à une entente sur ces bases, « l'Autriche en poursuivrait seule l'exécution. » C'était une menace de guerre. Quant à l'ordre impérial de licenciement qui devait être publié le 25, on n'en avait plus entendu parler, et par une autre dépêche du 26, le comte de Mensdorff déclarait qu'il lui était impossible de désarmer parce que l'Italie s'apprêtait à attaquer la Vénétie... Cela ne devait pas, disait-on, empêcher la Prusse de réduire les troupes qu'elle avait mobilisées.

C'est admirable, et comme il faut louer Vienne de sa modération ! Le bruit commençait à se répandre qu'un traité d'alliance avait été signé entre la Prusse et l'Italie. L'Autriche devait s'y attendre. Elle sentait le besoin de gagner du temps pour que les moyens Etats de l'Allemagne, ses alliés, pussent mettre sur pied une armée au moins égale à celle qu'elle était obligée de maintenir dans son quadrilatère. Ainsi s'expliquent tout naturellement ces marches et contre-marches diplomatiques qui n'avaient d'autre but que de faire ralentir les préparatifs nécessaires de la Prusse et de se donner à soi-même le loisir de choisir son champ de bataille. A cette époque néanmoins les conventions, faites avec l'Italie n'avaient qu'un

Digitized by Google

caractère général, et les intérêts de l'Allemagne y étaient intégralement réservés. La dépêche du comte de Mensdorff du 26 avril était de nature à resserrer ce lien récemment formé entre l'Italie et la Prusse, et elle contribua en effet à lui donner un caractère plus arrêté et plus effectif.

Du côté de l'Allemagne, l'Autriche poussait ses alliés à presser leurs armements. Le 24 mars, le comte de Bismark avait introduit la question de la réforme fédérale comme étant seule de nature à rétablir l'accord parmi toutes les cours allemandes, et il avait éventuellement demandé s'il pouvait compter sur leur appui dans le cas où la Prusse serait attaquée par l'Autriche. Les réponses qu'il en avait reçues ne faisaient présager rien de bon sur leur attitude en cas de conflit, et la Saxe, par l'organe de son ministre des affaires étrangères, M. de Beust, avait même été jusqu'à dire (6 avril) que l'Autriche et la Prusse devaient porter leurs différends devant la Diète et que l'art. 11 de la Constitution suffisait pour écarter tout danger. Cet article 11, qui sera quelques jours après invoqué par la Saxe, puis par l'Autriche, interprété dans le sens saxon et autrichien, c'était la mise en demeure pour la Prusse d'abandonner son droit sur les duchés. Quant à la réforme fédérale, on prendrait son temps pour l'examiner. Aux portes de sa capitale, la Prusse rencontrait donc un adversaire, et cet adversaire se mettait en position de passer, en armant, à l'état d'ennemi déclaré.

Le 11 avril, le cabinet de Berlin avait insisté de nouveau sur la nécessité d'une réforme fédérale et indiqué les bases sur lesquelles il croyait nécessaire de l'établir. Pendant ce temps-là, le Wurtemberg et la Saxe, qui avaient, à l'instigation de la note secrète du 16 mars, commencé dès le mois de mars la levée de leurs recrues et l'achat de leurs chevaux, avaient été prévenus par le cabinet de Berlin que la Prusse, si ces armements continuaient, serait obligée de prendre vis-à-vis d'eux une attitude analogue. Aussitôt M. de Beust porte l'affaire devant la Diète, et, se disant menacé, réclame son intervention pour rappeler la Prusse au respect de l'article 11. La proposition saxonne est adoptée le 9 mai par dix voix, dont fait partie la voix du Hanovre. Voilà donc un nouvel ennemi qui surgit jusqu'au sein de la monarchie prussienne. La Prusse est menacée de tous les côtés à la fois. Il faut supposer au roi Guillaume l'intention d'abandonner la monarchie à la discrétion de l'Autriche pour croire que, devant une telle coalition, il va se laisser endormir par les explications insidieuses de M. de Mensdorff. M. de Bismark a répondu que, dans les circonstances, il ne peut faire moins que de maintenir les armements de la Prusse sur le même pied que ceux de l'Autriche. M. de Mensdorff, voyant sa mèche éventée, déclare, le

Digitized by Google

30 avril, qu'il «regarde comme épuisées les négociations au sujet d'un désarmement simultané. » Il n'y aurait eu en effet rien de simultané dans le désarmement des deux puissances, puisque la Prusse seule, suivant les propositions de l'Autriche, aurait désarmé, pendant que celle-ci et toute l'Allemagne poursuivaient leurs préparatifs de guerre. On ne pouvait pas, en vérité, croire à Vienne que M. de Bismark se montrât dupe à ce point.

La situation se dessine ici avec une clarté admirable. C'est l'Autriche, la Saxe et le Wurtemberg qui menacent la Prusse; c'est à la Prusse que la Diète (9 mai) commande de ne pas rompre la paix. L'indépendance et aussi, comme on l'a su plus tard, l'intégrité de la Prusse sont en jeu ; il n'y a plus un moment à perdre, et aussitôt des décrets successifs des 3, 5, 7, 8, 10 et 12 mai appellent sous les armes toute l'armée active. Il n'était donc pas vrai que la Prusse eût armé avant l'Autriche, puisqu'elle n'avait pris ses mesures qu'au dernier moment, un mois à peine avant les premières *hostilités*. Que devient, à la lumière des faits précis et des dates que nous venons de rapprocher, l'étrange roman qu'on a combiné sur les intrigues supposées de M. de Bismark? Que devient cette allégation si victorieusement réfutée et sans cesse remise en avant, que la Prusse aurait armé la première, qu'elle aurait attaqué l'Autriche par surprise? L'Autriche, qui bâillonnait ses journaux, avait empêché de transpirer le bruit de ses préparatifs militaires; ses armements s'étaient faits dans l'ombre; on avait nié solennellement leur existence. La Prusse, au contraire, avait pris ses mesures au grand jour et n'avait imposé aucun secret aux organes de publicité. Il est donc facile de comprendre qu'au début on pût avoir ici des doutes sur la sincérité du cabinet de Berlin et ajouter foi d'autre part aux déclarations en apparence si pacifiques de M. de Mensdorff. Mais aujourd'hui que tous les voiles sont tombés et qu'on a pu suivre jour par jour le travail de coalition militaire que l'Autriche préparait contre la Prusse, il n'est plus permis de prendre le change et de déplacer la responsabilité des événements qui allaient éclater.

Aucun des deux adversaires ne pouvait donc ignorer ce que voulait et où tendait chacun d'eux. L'Autriche voulait s'emparer de l'Allemagne et réduire la Prusse à un état voisin de celui de la Saxe ou de la Bavière; elle n'avait pas caché son but à Francfort. La Prusse de son côté voulait, pour faire cesser un antagonisme demi-séculaire, exclure l'Autriche de l'Allemagne, et M. de Bismarck l'avait crié par-dessus les toits. Tous deux étaient donc bien prévenus, et si l'épée rentrait au fourreau ce ne pouvait être qu'à la condition que tous deux sacrifieraient leurs visées pour maintenir

Digitized by Google

le *statu quo*. Ce n'aurait pas été conjurer la guerre, mais l'ajourner. Le *statu quo* lui-même était-il possible lorsque les deux adversaires détenaient en commun une proie que ni l'un ni l'autre ne voulait abandonner, même à prix d'argent? On a dit plaisamment que l'offre faite par la Prusse à l'Autriche d'acheter moyennant une somme de trois cents millions, sa part de *condominium* sur le Sleswig-Holstein avait révolté la conscience de l'empereur François-Joseph et rempli son cœur d'une indignation qui lui avait fait prendre aussitôt son parti de la guerre. Cette fierté et cette conscience avaient bien tardé à s'émouvoir puisqu'elles s'étaient pliées à une cession analogue à propos du Lauenbourg. Faire sortir la guerre d'un beau mouvement d'indignation, en prendre texte d'une tirade toute palpitante de passion et de beaux sentiments, c'est satisfaire aux lois de la comédie; ce n'est pas faire de l'histoire. La vérité, dépouillée de tous les artifices, n'a point cette éloquence vivifiante et salutaire. Elle nous montre tout simplement l'Autriche tout aussi désireuse que la Prusse de terminer la querelle en champ clos, mais désireuse aussi de gagner du temps; elle n'est pas prête, et ses alliés, le Hanovre, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, ne sont pas prêts non plus. On veut avoir quelque répit et l'on négociera, on affichera une modération extrême; on proclamera qu'on ne convoite rien, qu'on ne demande rien, sinon que chacun reste chez soi; qu'on est même disposé à traiter de la réforme fédérale tout doucement et à tête reposée; on accueillera, après des ésitations bien calculées, une proposition de conférence mise en avant par la France et présentée d'un commun accord avec l'Angleterre et la Russie; c'est encore un atermoiement utile; puis, quand on se croira en mesure et qu'on aura massé ses troupes en Bohême, on jettera le masque. On repoussera le congrès, à moins qu'il n'ait pour bases les traités existants et en particulier le traité de Zurich, et à la condition qu'il n'en résultera pour personne aucun accroissement de puissance ni de territoire. On introduira même dans la réponse, afin que rien n'y manque, un petit élément d'ironie : on s'étonnera que le pape n'y ait pas été convié. A part tout cela, l'Autriche, « sensible aux bienfaits de la paix, se montrait fort satisfaite des efforts tentés pour détourner de l'Europe les calamités de la guerre, » et pour mieux prouver son bon vouloir, elle finissait par repousser d'avance tout ce qui pouvait faire l'objet d'une discussion dans le congrès. Donc, rien à l'Italie de ce qu'elle réclame, rien à la Prusse de ce qu'elle exige. Ce n'était plus même le *statu quo*, c'était un retour en arrière, un retour impossible. La France leva les bras en l'air et laissa le cours des choses s'accomplir.

Ce fut le point d'honneur, dit-on, qui dictait sa conduite à l'Au-

Digitized by Google

triche. Le point d'honneur ! la jolie trouvaille, et comme cet inflexible ressort est bien introduit dans l'intrigue de notre comédie ! Le point d'honneur ! Ceci se passait le 3 juin, et, quelques jours après, le 9 juin, avant même que les hostilités fussent ouvertes, alors, par conséquent, que la situation était exactement la même, l'Autriche, cette même Autriche du point d'honneur, cédait à la France cette Vénétie dont huit jours auparavant elle n'avait pas voulu qu'on parlât dans le congrès. Est-ce vraiment sérieux et qui trompe-t-on ici?... Il est vrai que cette cession était faite par traité secret et à la condition qu'elle demeurât secrète jusqu'au jour où l'Autriche serait victorieuse. Ici le sourire s'efface de nos lèvres, la comédie devient un affreux drame et nous nous demandons avec un frisson d'effroi si une pareille connivence est possible. Quoi ! deux gouvernements, deux complices, auraient signé cette sinistre convention à la condition de la garder secrète ! pour faire couler le sang, pour noyer dans le sang le scrupule de leur point d'honneur ! Savez-vous, braves soldats italiens qui, à Custozza, êtes tombés dans la poussière; savez-vous, Allemands, Hongrois, Polonais ou Croates, qui croyez avoir loyalement combattu pour une cause loyale, savez-vous pourquoi vous êtes tombés? pourquoi vous avez fauché tant de victimes ? C'est pour sauver le point d'honneur de la maison d'Autriche. On dit cela, on l'imprime, et les gouvernements qu'on accuse de cette trame demeurent muets ! Muette la *Gazette* de Vienne, muet le *Moniteur* de Paris ! N'y a-t-il donc plus une goutte d'encre dans l'écritoire des communiqués, plus une plume d'oie sur la table d'un ministre d'Etat pour démentir le fait et flétrir d'une de ces injures qui lui sont familières une si audacieuse calomnie ? D'où vient qu'aucun journal n'ait relevé une telle assertion et ne l'ait pas traduite à la barre de l'opinion [1] ? Serait-ce que notre cœur se soulève à tort et qu'il est tout naturel de faire tuer les hommes pour ménager l'amour-propre du souverain ? ou bien devons-nous croire que la conscience publique s'éteint et que, n'ayant plus de discernement, elle n'a plus de révoltes ?..

Nous touchons aux péripéties du drame. La lutte prévue, annoncée par nous depuis plusieurs années, va éclater. La Prusse a fait alliance avec l'Italie, une alliance indiquée par la force des cho-

[1] Au moment où ces lignes vont être mises sous presse, le *Journal de Paris* signale l'émotion produite en Italie par la divulgation de ce traité secret. Ce n'était pourtant pas la première fois qu'il en était question dans la presse. Déjà le *Times* avait parlé de ce traité et en avait fixé la date au 9 juin. La *Gazette de Genève*, journal bien informé, avait fait une confidence analogue à ses lecteurs, mais elle avait donné la date du 11 à la signature. Le 11 ou le 9 peu importe, ce serait toujours avant Custozza, avant que la première goutte de sang ait coulé On se demande si le fait est vrai et si le général Lamarmora l'a connu.

Digitized by Google

ses, cimentée par des intérêts communs. L'Autriche, de son côté, a négocié avec les petits et moyens Etats ; elle a même, dit-on, négocié avec la France et s'est assuré de sa part, sinon un concours que celle-ci réserve, du moins un acquiescement préalable aux conquêtes qu'elle compte bien faire en Silésie, à l'agrandissement de la Saxe, à la consolidation de l'autorité impériale en Allemagne et au remaniement dans ce sens de la constitution fédérale. On n'a pas remis sur le tapis la question de l'entrée dans la Confédération des Etats non allemands de la monarchie ; ç'aurait été donner l'éveil ; mais une fois l'Autriche maîtresse de l'Allemagne, qui l'empêchera de consommer ce sacrifice à ses intérêts ? S'il est vrai que le cabinet de Vienne ait obtenu de si grands succès aux Tuileries, il faut avouer que sa diplomatie n'a rien perdu de cette habileté qui fit sa renommée autrefois. On veut que, dans ce complot bien ourdi contre la Prusse, la France ait stipulé pour elle-même certains avantages. Ses prétentions étaient modestes : elle ne réclamait pour elle aucun territoire ; elle accordait tout à l'Autriche, à la condition seulement que celle-ci lui abandonnerait la Vénétie et organiserait de concert avec elle un Etat neutre mais indépendant sur les bords du Rhin. Si telles furent en effet les idées sur lesquelles l'Autriche et la France pensaient réorganiser l'Europe centrale et consolider l'équilibre, on ne peut trop s'étonner de leur aveuglement.

D'abord, pour que cette conspiration réussît, il aurait fallu que l'Autriche fût victorieuse et que sa victoire fût tellement décisive que la Prusse n'eût plus qu'à s'incliner et à subir la loi du vainqueur. Quel que soit l'imprévu dans les hasards de la guerre, il n'était guère possible d'admettre, pour peu qu'on fût bien renseigné, qu'un pareil succès accompagnerait les armes de l'Autriche, et nous qui n'avons point les moyens d'information que possède le gouvernement, nous n'avons jamais douté que la Prusse ne sortît de cette guerre à son avantage. Cette opinion, nous l'avons hautement exprimée avant les hostilités, en l'appuyant de raisons dont l'événement n'a pas tardé à confirmer la valeur[1]. Que des écrivains se soient trompés sur les résultats de la lutte qui allait s'engager, cela se comprend : leur « perspicacité » était mise en défaut par leur esprit de parti. Que l'Autriche, de son côté, ait cru à la supériorité de ses armes et à son irrésistible ascendant sur ses confédérés, cela se comprend encore. Mais que le gouvernement français ait ignoré jusqu'au dernier moment l'excellente organisation de l'armée prussienne, sa solidité, ses qualités exceptionnelles de mobilité ; qu'il ait

[1] Voir dans la *Revue*, numéro du 15 mai 1866, notre étude *les Raisons de la guerre en Allemagne et en Italie*. Lire surtout les dernières pages et nos *Chroniques politiques* d'avril à juillet de la même année.

Digitized by Google

pris les hommes de la landwehr pour des gardes nationaux et les fusils à aiguille pour des jouets d'enfant; qu'il n'ait pas vu que la Prusse avait pour elle l'assentiment et les vœux de l'Allemagne, et par conséquent cette force morale qui double la valeur des armées; qu'il ait fermé les yeux devant cette histoire des démêlés entre les deux puissances et dont nous avons nous-même à cette époque si exactement déterminé le sens et la portée[1]; qu'il n'ait pas su dans quel délabrement se trouvaient les finances de l'Autriche et dans quel état de désorganisation nous avions laissé son armée après Solférino, voilà ce qu'il est impossible d'admettre sans faire peser sur le gouvernement français l'accusation d'incurie, d'ignorance et de légèreté. Aussi n'hésitons-nous pas à répudier pour lui toute connivence dans les trames de l'Autriche, et jusqu'à ce qu'on nous ait montré le texte du fameux traité secret du 9 juin et les notes échangées à ce sujet, nous nous refuserons à croire à tant de duplicité et à tant d'ineptie. Il n'est pas possible que, par ses déclarations de « neutralité attentive » et par le discours d'Auxerre, le gouvernement français n'ait songé qu'à attirer M. de Bismark dans un piége pour l'y étrangler.

Les calculs qu'on lui prête sont-ils plus vraisemblables? Une suprématie, sans contre-poids, de l'Autriche sur l'Allemagne, une confédération du Rhin renouvelée des utopies politiques du premier empire, le cabinet de Vienne pouvait y croire; mais était-il permis au gouvernement des Tuileries de partager cette illusion? Un plan aussi contraire aux sentiments de l'Allemagne et qui eût vraisemblablement rencontré des adversaires irréconciliables jusque dans ces petits souverains alliés de l'Autriche, n'eût été réalisable qu'à une condition, d'attribuer à l'Autriche un pouvoir absolu sur l'Allemagne. Son autorité une fois établie, elle n'aurait pas eu de trêve, qu'elle n'eût réuni de nouveau à son empire cet Etat neutre qu'on en aurait détaché et elle eût saisi la première occasion de réaliser à son profit «la grande unité allemande» sous les formes les plus militaires et les plus despotiques. Il est clair pour tout homme qui veut réfléchir et qui s'est bien rendu compte de la politique autrichienne que tel aurait été le résultat de cette belle entreprise. Dès lors, avions-nous intérêt à en faciliter la réussite? Le cabinet des Tuileries, s'il avait fait triompher la combinaison qu'on lui attribue, aurait encouru la plus grave responsabilité devant l'histoire, et l'on peut dire que si, après l'avoir conçue, il l'a vue échouer, la fortune s'est encore montrée pour lui l'amie des anciens jours.

C'est se donner une satisfaction gratuite que de rechercher lequel de M. de Mensdorff ou de M. de Bismark était sincère lorsque tous

[1] *Les Raisons de la guerre*, 15 mai 1866. *Les duchés de l'Elbe*, 15 avril 1865, etc.

Digitized by Google

deux se plaignaient des armements de l'adversaire ou lorsque chacun déclarait n'avoir point armé. Puisque tous deux s'apprêtaient à combattre « pour l'empire, » il est clair que tous deux se mettaient en mesure d'ouvrir les hostilités le plus tôt possible. Ce fut encore l'Autriche qui, par ses fausses démarches et par ses inconséquences, hâta le dénoûment. En signant le traité de Vienne avec le roi de Danemark, elle avait reconnu l'incompétence de la Diète pour cette solution de l'affaire des duchés. En signant la convention de Gastein, elle avait de nouveau reconnu et confirmé le sens de cette solution; elle n'avait fait aucune réserve ni stipulé aucune condition. Il lui était donc interdit de revenir sur les faits accomplis, ce qu'elle tenta pourtant de faire en saisissant la Diète de Francfort de la question et en convoquant les Etats du Holstein à Itzehoë. En avait-elle le droit? Evidemment non, puisque le Holstein comme le Sleswig ne lui appartenait qu'en commun avec la Prusse. C'était faire, sans l'assentiment de cette dernière, un acte de souveraineté, c'était diriger contre elle une provocation. Comme on devait s'y attendre, la Prusse s'oppose à la réunion et fait arrêter le commissaire autrichien, délégué pour ouvrir les Etats au nom de l'Autriche. Qui donc a violé la convention de Gastein? Qui donc a le premier franchi le Rubicon? Cette fois, César n'ira pas à Rome, mais il en avait pris le chemin. Aussitôt, l'Autriche se tourne de nouveau vers la Diète de Francfort, ce pouvoir central dont elle n'avait pas cru l'intervention nécessaire au traité de Vienne. Elle avait nié ses droits sur les duchés, et elle revenait maintenant invoquer son autorité contre les actes de la Prusse dans les duchés! Elle pousse celle-ci à une résolution extrême; elle demande à la sérénissime assemblée la mobilisation immédiate de toute l'armée fédérale, à l'exception du corps appartenant à l'armée prussienne. C'est tout simplement l'exécution fédérale contre la Prusse. Celle-ci fait aussitôt savoir qu'elle considérera le vote de cette proposition comme une déclaration de guerre et comme un acte de dissolution de la Confédération germanique. En effet, le pouvoir central n'avait aucune qualité pour intervenir dans un conflit entre les deux puissances, résultant de l'interprétation d'un traité conclu entre elles à titre de grandes puissances et en dehors du pouvoir fédéral. La Diète passa outre et, le 14 juin, elle vota la proposition autrichienne. Elle commettait par là un abus de pouvoir, et la Prusse s'en armait aussitôt pour prendre les devants. Le 16 juin, elle envahit la Saxe, menace à la fois la Bohême et la Silésie et étonne le monde par la rapidité de ses victoires.

ALPHONSE DE CALONNE.

(*La deuxième partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIES

LA STATUE A L'ENCAN

C'était une statue, un marbre précieux,
Une Hélène du temps des héros et des dieux,
Qui, perdue au milieu de sculptures vulgaires,
Faunes, nymphes, Vénus, mis comme elle aux enchères,
Dans une salle obscure où le jour indécis
Glissait furtivement sur des papiers noircis
Et sur des bancs poudreux sa lumière blafarde,
Attendait qu'un crieur à la voix nasillarde
L'eût adjugée, après un combat acharné,
Au plus riche amateur, au plus passionné !...

Quel air majestueux !..... Diane aux longues tresses,
Surpassait en beauté ses nymphes chasseresses ;
Comme un cèdre s'élance au-dessus d'un palmier,
On dit que Calypso levait son front altier
Parmi les humbles fronts de sa troupe timide ;
Tel ce chef-d'œuvre grec, cette Hélène splendide,
Où revivait encore en traits miraculeux
Le souffle créateur des siècles fabuleux,
Faisait pâlir, du haut de sa beauté sereine,
Ce peuple d'inconnus dont elle était la reine.
Le temps, qui détruit tout, n'avait pas maltraité
Son beau buste taillé pour l'immortalité
Par un ciseau d'airain dans un marbre d'Egine ;
Le temps avait brisé sa faux sur sa poitrine.

Digitized by Google

Aussi, la foule était nombreuse, et le débat
Avait en ce grand jour pris l'aspect d'un combat,
Et bien des fronts ridés, des têtes grisonnantes,
A grands renforts de cris et d'espèces sonnantes,
Se disputaient la joie et l'honneur d'acquérir
La belle que jadis un Troyen sut ravir ;
Mais elle, indifférente et comme inattentive,
Retenant d'une main sur sa gorge massive
Sa robe, dont les plis ondoyaient sur ses flancs,
Semblait prendre en pitié ces rivaux insolents,
Et, loin de l'antre obscur où se jugeait sa cause,
Dans le passé profond entrevoir quelque chose.

C'était peut-être un fleuve aux bords mystérieux,
Au flot limpide et pur, plein d'ombre, où, loin des yeux,
A l'abri du laurier, du myrte et de la rose,
S'accomplissait sans bruit une métamorphose.
Quelle métamorphose ? Un Dieu dont l'univers,
Et les cieux infinis, et les peuples divers
Qui labourent le sein de la terre féconde
Proclament la grandeur, ce souverain du monde
Voilant son noir sourcil, cachant sa majesté
Sous la forme d'un cygne au plumage argenté,
Et cela pour tromper et séduire une femme !
Puis les gages heureux, les fruits de cette flamme,
Pollux, et toi Castor, qui domptas les coursiers ;
Et la Grèce assemblée, et les plus fiers guerriers,
Les rois se disputant la main de cette Hélène,
Que le fils de Saturne enfanta de sa veine.
Que de combats livrés sous les murs d'Ilion !
L'Olympe ému lui-même entre en rébellion
Contre son maître, et fait, malgré sa vigilance,
Dans ses augustes mains vaciller sa balance.
Mars, Apollon, Pallas, prennent part aux combats
Et dirigent les coups des farouches soldats;
Et pendant que Pergame, à son heure dernière,
Voyait ses vaillants fils rouler dans la poussière,
Comme des champs d'épis par la faux moissonnés,
Les vieillards chancelants, vers la tombe inclinés,
Les pontifes sacrés attendaient au passage
L'Argienne aux bras blancs, disant qu'il était sage
Et noble aux jeunes gens de mépriser le sort,
Pour conserver à Troie un si riche trésor,
L'émule de Vénus, cette Hélène si fière
Que le ciel amoureux enviait à la terre...
Sans doute c'étaient là les souvenirs flatteurs
Que contemplait le marbre avec ses yeux rêveurs,

Digitized by Google

Pendant que le crieur, ainsi qu'une cigale,
Jetait, sans prendre haleine, aux échos de la salle
Sa bruyante clameur; quand soudain retentit
Le coup sec d'un marteau; le silence se fit,
Et la superbe Hélène, œuvre de Praxitèle
Ou bien de Phidias, la statue immortelle
Devint le lot d'un vieux barbon au dos voûté,
A l'œil oblique et louche, au crâne dévasté,
Qui l'eut, comme Vulcain eut pour femme Aphrodite.

Souvent, depuis le jour où ce nouveau Thersite,
Plus hideux que l'ancien, devint, de par la loi,
En vertu de son or, ton époux et ton roi,
J'ai plaint ton triste sort; toi qui dans ta jeunesse
Fus l'honneur de ton siècle et l'orgueil de la Grèce,
Et qui parmi les dieux, mise sous un fronton
Charmas plus d'une fois les regards de Platon,
Qui reçus les présents des heureuses amantes,
Qui connus les secrets des vierges rougissantes,
Alors qu'elles venaient te confier leurs vœux
Tout bas et déposer à tes pieds leurs cheveux.
O jeunesse! ô splendeur! ô passé poétique!
Et maintenant vendue à ce paralytique,
A ce honteux vieillard! Bien souvent, n'est-ce pas,
Dédaigneuse princesse, il a sur tes appas,
Sur tes célestes flancs, dû fixer sa paupière,
Et lascif regretter que tu fusses de pierre?

Console-toi pourtant, ô chef-d'œuvre insulté!
Tout se vend ici-bas, tout, même la beauté!
Toi, du moins, tu n'as pas, orgueilleuse statue,
Dénoué le peplum dont ta gorge est vêtue;
Tu n'as pas façonné pour de vils acheteurs
Ta bouche enchanteresse à des baisers menteurs,
Et telle le sculpteur te tira de la pierre,
Telle tu resplendis en ta blancheur première,
Comme aux jours radieux, au siècle fortuné
Où tu vis à tes pieds le peuple prosterné;
De ton haut piédestal tu n'es pas descendue,
Et si l'on t'acheta, tu ne t'es pas vendue.

CH. NÔ.

Digitized by Google

LA YUNGFRAU

I

La veux-tu voir, la blanche reine ?
La veux-tu voir sur son rocher,
Trônant, impassible et sereine ?
Suis-moi : nous allons la chercher.

Au fond de cette plaine ouverte,
Ce lac éblouissant qui dort,
C'est la mer de Thoun à l'eau verte,
Emeraude à bordure d'or !

De vastes coteaux l'environnent,
Semés de villas aux murs blancs ;
Sous les pins noirs qui les couronnent,
Un velours vert brille à leurs flancs.

Et sur le lac chaque globule
Scintille aux chauds rayons du jour...
Tel est le riant vestibule
De son formidable séjour.

II

Avançons ! Mais déjà s'escarpent les rivages ;
Les coteaux arrondis sont devenus des monts,
Un noir amas de blocs et de rochers sauvages,
Qu'on dirait entassés par la main des démons !

Le site violent, farouche, épouvantable,
Des éléments partout révèle la fureur ;
En face de ces blocs à forme redoutable,
L'homme se sent petit, et frémit de terreur.

Les uns, tout bossués dans leurs massives crêtes,
Semblent des monstres noirs enfantés par l'enfer ;
Les autres, projetant leurs tranchantes arêtes,
Se dressent fièrement, géants bardés de fer.

Digitized by Google

C'est la garde qui veille aux âpres solitudes
Où surgit des glaciers l'énorme entassement ;
Là-haut, Titans de neige aux mornes attitudes,
Ils trônent dans l'horreur et l'épouvantement.

Un nuage, blanchâtre et froid comme un suaire,
Plane sans mouvement sur les sommets déserts,
Et dérobe aux regards l'effrayant sanctuaire
Où conversent entre eux ces dieux glacés des airs.

Parfois il se déchire ; et la vue incertaine
Dans les gouffres d'azur peut plonger un moment ;
Alors, on voit paraître une forme hautaine
Qui brille, puis se voile au fond du firmament.

III

Avançons ! Voici la vallée
Où s'étend, de noyers voilée,
La ville aux deux lacs ; ses regards,
Comme ceux d'une âme vivante,
Semblent rivés par l'épouvante
A ce chaos de blocs hagards.

Entre eux, vois-tu cette échancrure ?
On dirait une déchirure
Faite par le bras d'un géant :
Au mur de roc large fenêtre,
Par où l'œil effaré pénètre
Dans l'ombre du ravin béant.

Là-haut, la haut, au fond du vide,
Vois-tu ce colosse livide
Qui semble au regard se cacher ?
De ces monts c'est la blanche reine,
Dans sa majesté souveraine
Trônant sur son large rocher.

C'est qu'aussi l'avare nature
N'étale pas à l'aventure
Ses fins bijoux à tous les yeux ;
Mais la prudente joaillière
Enferme en ses écrins de pierre
Ses trésors les plus précieux.

Pénétrons dans la gorge étroite.

Digitized by Google

Regarde comme à gauche, à droite,
Du ravin suivant les détours,
Un mur de granit monte, immense :
Aux pieds, un torrent en démence,
Au front, les aires des vautours.

Plus loin, cette masse écrasante,
C'est la Vengernalp, qui présente
Sa croupe à nos pas haletants.
Un étroit sentier qui serpente
Nous mène, par la raide pente,
Au pied du trône des Titans !

IV

Les voilà ! les voilà !... Ces aînés de la terre,
En demi-cercle assis, d'un air plein de mystère
Se regardent entre eux ;
Comme ces grands vieillards que dans la Rome antique
Les Gaulois admiraient, siégeant sous leur portique
Dans un silence affreux.
Calmes comme la force, et comme elle impassibles,
Les voyez-vous dresser leurs pics inaccessibles
Sur un socle géant ?
Quiconque les contemple a subi leur empire ;
Ils n'ont qu'à se montrer, et tout ce qui respire
A senti son néant !

Le globe, encor bouillant de son incandescence,
Dans ses convulsions leur donna la naissance,
Au fabuleux passé;
De son flanc déchiré, par un effort terrible,
Il lança jusqu'au ciel cette lignée horrible,
Puis, s'arrêta, lassé.

Et depuis ce moment, sous leur blanche couronne,
Ils siégent au désert ; la mort les environne,
Ces grands, ces mornes rois.
Leur front brave en riant la foudre ; et les orages
Sans les faire trembler ont épuisé leurs rages
Sur ces dures parois.

Seul, le brûlant soleil, ce formidable athlète,
Peut mouiller de sueur leur torse qui halette,
A ces dieux des hivers;

Digitized by Google

De ses puissants rayons écrasés sur leur trône,
Ils ont sué le Rhin, le Danube et le Rhône,
Coupes de l'univers.

Les voilà! les voilà!... C'est le Pic des Orages,
Dont le cube massif a bravé les outrages
Des siècles accablants;
Avec un bruit strident que l'écho sourd répète,
La neige de son front, au vent de la tempête,
Monte en nuages blancs.

Et voilà, près de lui, le Pic de l'Epouvante.
Le gravir!... chose horrible! et toute chair vivante
Frissonne au seul penser;
Tant son chauve sommet, aigu comme une lance,
A l'air rogue et sinistre et d'un seul jet s'élance
Au ciel qu'il va percer!

Puis, voici le Vautour, énorme pyramide.
Le cœur le plus hardi devient humble et timide
Devant ce bloc géant.
Le colosse insolent vous menace et vous raille :
Elle pourrait briser, l'effrayante muraille,
Les flots d'un océan!

Voici le Moine Blanc, sous son pâle suaire;
Le Moine Noir, cachant sous un drap mortuaire
Sa face de bourreau.
Les deux sombres jumeaux dans les yeux se regardent,
Et, d'un air soupçonneux et louche, entre eux ils gardent
La reine, la Yungfrau!

V

La Yungfrau! la Yungfrau! C'est la blanche vestale
Qui, par droit de grandeur, trône sur les hauts lieux;
C'est la reine des monts, qui, glorieuse, étale
Ses splendeurs aux regards des cieux.
Un éclatant glacier fait sa royale robe,
Dont l'imposante ampleur pudiquement dérobe
Les puissants contours de ses flancs;
Le Pic d'Argent lui pend en voile de dentelle,
Et, de la tête aux pieds de la vierge immortelle,
Répand ses plis étincelants.

Voyez comme, en riant, la terrible ingénue

Digitized by Google

Baigne son front d'albâtre en l'éther radieux !
On dirait qu'elle veut, des hauteurs de la nue,
Par sa grâce attirer nos yeux.
Et parfois, secouant un peu sa robe blanche,
Elle en laisse couler à ses pieds l'avalanche
Comme un fleuve de diamants :
Formidable cadeau ! caresse titanique !
De ces brillants joyaux que sème sa tunique
Entendez les sourds roulements !

Mais, au sourire faux dont sa beauté s'éclaire
Ne va pas, imprudent, te laisser fasciner !
Redoute la Yungfrau : la coquette veut plaire ;
Elle ne veut pas se donner.
Un souffle de terreur sur son flanc dur voltige ;
De son front orgueilleux trop souvent le vertige
Jette à l'abîme ses amants ;
Et la coquette voit, toujours froide, indolente,
Se tordre sur un pan de sa robe sanglante
Leurs corps mutilés et fumants !

VI

Mais le soleil descend ; les profondes vallées
Se plongent lentement dans l'ombre et le sommeil ;
Les neiges sur le front des glaciers déroulées
Eteignent leur éclat vermeil.

Seule de la Yungfrau la géante stature
Par la lumière encore est baignée en entier :
On dirait qu'il n'est plus, dans toute la nature,
Que l'astre d'or et le glacier.

Sous les rayons pourprés dont le soleil l'arrose,
Le spectre virginal, chaudement coloré,
Se dresse, éblouissant des teintes de la rose,
Sur un socle en bronze doré.

Et, tableau sans pareil, la vierge de lumière
Grandit, grandit toujours dans le ciel rembruni ;
Puis, au dernier moment, sa tête calme et fière
Va se perdre dans l'infini !

CHARLES GRANDSARD.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Histoire des institutions militaires de l'Europe, par le docteur HERMANN MEYNERT. Vienne, 1868, tome Ier, depuis les premières années du moyen âge jusqu'à l'invention des armes à feu.

L'ouvrage important dont nous venons de recevoir le premier volume a été commencé dans un moment où l'Europe se croyait à la veille d'une conflagration générale et où toutes les puissances, grandes et petites, s'occupaient avec une activité que semblait justifier l'imminence du danger à réformer leurs institutions militaires, à perfectionner et à compléter leur armement. Aujourd'hui, ces inquiétudes paraissent s'être un peu calmées; et, pourtant, malgré les déclarations rassurantes que nous entendons de tous côtés, malgré les paroles pacifiques qui tombent des bouches officielles, qui oserait dire que les choses de la guerre ont perdu pour toujours leur actualité? Qui pourrait se flatter que quelque événement imprévu ne viendra pas plus tôt qu'on ne le pense rendre au livre de M. Meynert tout son vivant et poignant intérêt?

Auteur de poésies remarquables et de romans estimés, M. Hermann Meynert a su réunir dans un ouvrage, qui ne semblait comporter que de l'érudition et de l'exactitude, les mérites agréables du romancier et du poète aux qualités plus sévères de l'historien. Rien de plus animé, rien de plus vif et de plus coloré que le tableau qu'il nous fait de l'organisation militaire des diverses nations européennes au moyen âge et dans les temps barbares; rien de plus pittoresque que la description qu'il nous trace de leur équipement guerrier, de leurs armes et de leurs costumes, faisant passer tour à tour sous nos yeux le Franc Salien avec sa framée, l'Anglo-Saxon avec sa hache d'armes et son large poignard, les Slaves avec leurs longues lances ornées de banderolles, les Magyares avec leurs flèches empoisonnées, qu'ils décochent en fuyant.

Un des plus curieux chapitres de ce livre, c'est, sans contredit, celui où l'auteur raconte l'invention de la poudre et des armes à feu, et où il dé-

Digitized by Google

crit les différentes espèces de « *bâtons à feu, bombardes, canoilles, serpentines, couleuvrines à main,* » etc., grossiers précurseurs de nos canons rayés et de nos fusils à aiguille. L'imagination de nos bons aïeux s'était tout d'abord donné carrière, et plus une machine de guerre était compliquée, étrange et bizarre, plus ils s'en promettaient de merveilleux effets. Ils avaient inventé, s'il faut en croire un vieux manuscrit cité par M. Meynert, un engin appelé l'*écrevisse*, et qui avait, en effet, la forme de cet animal : par devant et par derrière des faux tranchantes figuraient les pattes de la bête ; deux canons en formaient le corps ; le tout était monté sur quatre roues et lançait des pierres. Mais ce n'était rien encore auprès de l'*arabica machina* décrite par Robert Valturius, dans son traité *de Re militari* : une sorte de dragon monstrueux, dont la gueule vomissait des flèches, dont les flancs étaient hérissés de canons et qui portait sur son dos plusieurs hommes armés.

Plus intéressante peut-être encore et surtout plus instructive est la première partie de l'ouvrage, dans laquelle M. Meynert expose aussi clairement que savamment l'organisation militaire de l'Europe barbare. Dans ces temps de fier patriotisme et de vertu guerrière, chaque citoyen était soldat ; porter les armes était considéré comme un droit plus encore que comme un devoir, et nul n'eût osé rester sourd à l'appel de son chef. Mais il est juste aussi d'ajouter que, chez presque tous les peuples du Nord, notamment chez les Francs, chez les Saxons, chez les Scandinaves, le souverain n'avait le droit de convoquer tous ses guerriers que lorsque le pays était envahi ; s'il méditait une guerre offensive, il lui fallait auparavant obtenir l'assentiment de la nation assemblée. Cette restriction a, comme on voit, son importance, et nous croyons que, si l'on pouvait introduire dans la Constitution qui nous régit une disposition de ce genre, l'obligation de tous au service militaire trouverait chez nous aujourd'hui un peu moins d'adversaires.

ALEXANDRE PEY.

Causeries scientifiques, par M. H. DE PARVILLE.

Si rapides sont les progrès des sciences, si fugitives sont les heures, que l'homme, désireux de se tenir au courant des grandes choses qui se sont produites en une seule année, est impuissant à les analyser, à les comprendre, à les classer dans son souvenir pour peu que d'autres préoccupations se mêlent à son existence. Pourtant gens du monde aussi bien que spécialistes veulent savoir, et sont même tenus, sous peine d'être taxés d'incurie et d'ignorance, d'acquérir des notions précises sur les travaux importants et les découvertes utiles qu'on enfante chaque jour. Voilà pourquoi quelques hommes se sont donné pour mission de mettre ces connaissances à la portée de tous et de les consigner dans un livre durable. Le jury international du dixième groupe a placé au pre-

Digitized by Google

mier rang parmi ces pionniers de la science M. Henri de Parville, en accordant à ses *Causeries scientifiques* une médaille, récompense la plus haute qui ait été décernée aux œuvres de vulgarisation. Nous avons applaudi, pour notre part, à cette distinction méritée, et notre sentiment a été partagé, sans aucun doute, par le public qui lit avec tant de plaisir, depuis plusieurs années, ces aimables causeries. On peut dire, en effet, que nul ouvrage ne porte plus dignement le titre qu'il s'est choisi. La solidité du fond n'en exclut jamais la légèreté de la forme; la concision s'y allie à l'élégance; la science, toujours familière, ne perd rien de sa netteté. Quoi d'étonnant dès lors si les *Causeries* de 1867, épuisées au bout de quinze jours, en sont déjà à leur deuxième édition? Il est vrai que l'ouvrage emprunte un intérêt tout spécial, cette année, aux fréquentes visites qu'il nous fait entreprendre à la grande Exposition; il est vrai aussi que tandis que l'auteur nous promène à travers les sites les plus séduisants de la science, l'éditeur, M. Rothschild, ajoute encore à l'agrément du voyage en parsemant le chemin de gravures qui font vraiment de l'ouvrage une édition de luxe.

Le premier chapitre forme en quelque sorte l'introduction; c'est un large aperçu de la situation scientifique que fait ressortir le talent d'exposition de M. Henri de Parville; puis, nous entrons en plein dans le sujet, où nous retrouvons l'auteur animant ses descriptions scientifiques par ce style imagé et humoristique, cet entrain, ce brio, qui constituent son originalité, tout en les accompagnant de judicieuses réflexions. Exemple: On a inventé de fabriquer artificiellement des matériaux de constructions; le sujet paraît banal; écoutez le début: « Un chimiste bien connu s'est dit un matin en se levant: La meulière n'existe pas partout; il n'y a rien de si coûteux que de faire venir de la pierre là où il n'y en pas; apprenons à en préparer. Et cet ingénieux homme a trouvé le moyen, avec une vraie poudre de Perlinpinpin et un flacon plein d'un certain liquide, de transformer la terre, le sable, le caillou, que l'on trouve partout, en des pierres à bâtir aussi solides, plus solides que nos pierres de construction habituelle.

» Voyez le tour de passe-passe. Vous n'avez pas de matériaux à Quentin-les-Soliveaux-les-Oucys et la fantaisie vous prend de construire une salle de billard. Vous emplissez vos poches de fioles et de poudre et vous prenez le train. Un manœuvre vous prépare du sable sur place, et le soir, la pierre abonde dans le canton.

» Le surlendemain, la salle est prête, et la fiole et la poudre vous servent encore par-dessus le marché à fabriquer des billes hors ligne pour le billard et encore des mosaïques dignes du palais Pompéien. » Suit, en quelques lignes, l'explication.

Comment ne pas faire aimer la science quand on tire des notes gaies d'un motif aussi froid? Le livre se poursuit, toujours clair, précis, incisif, pittoresque, quel que soit le sujet: science pure, médecine, agriculture ou voyages d'exploration, signalant tous les travaux importants, tous les documents remarquables de l'année.

Les derniers chapitres sont consacrés à la description des machines.

Digitized by Google

M. Henri de Parville, membre du jury à l'Exposition et chargé du compte rendu des machines au *Moniteur*, a eu, on le comprend, tous les renseignements désirables.

« Il semblait, dit-il, que dans le palais de l'Exposition une grande partie du public accordait ses préférences à la galerie des arts usuels. Son empressement s'explique, d'ailleurs, de lui-même, lorsque, l'enceinte du monument franchie, on se trouvait tout à coup dans cette large galerie toute pleine de mouvement, toute parée des merveilles de la mécanique moderne.

» Il n'en était plus ici, en effet, comme dans les autres parties du palais : la matière n'y était pas morte ; elle vivait, elle parlait ; son activité incomparable saisissait le regard, fascinait ; on la suivait bon gré, mal gré, dans ses mouvements fébriles, dans ses évolutions rapides ; le visiteur était bien forcé de s'arrêter et d'admirer. Quel spectacle !

» Des milliers de machines meuvent leurs grands bras dans l'espace, frappent l'air, hurlent, grondent ou s'apaisent tour à tour. Elles appliquent leur griffe pesante dans le fer et le bronze, brisent ce qui résiste, plient, tordent, rongent le métal ; il faut que l'outil passe ; la matière cède en rugissant. »

J'ai encore succombé à la tentation de vous citer quelques lignes. Mais je dois m'arrêter : ici l'espace manque pour tout contenir ; j'ai indiqué la source, allez-y puiser plaisir et science.

CH. GUILLAUME.

Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française, par M. F. de Bourgoing. M. Lévy. Deuxième partie, t. Ier.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du premier volume de cet important ouvrage. Celui-ci embrasse les événements accomplis du mois d'avril 1792 à 1793, c'est-à-dire depuis la déclaration de guerre à l'Autriche jusqu'à la défection de Dumouriez. Comme le fait remarquer avec raison M. de Bourgoing, les tentatives de l'Autriche et de la Prusse pour former une coalition générale au moment de l'invasion du territoire français « peuvent être considérées comme le premier et informe essai du système qui, finalement, triompha à Leipzig et à Waterloo. » Il démontre que Louis XVI, traîné à la remorque de la Révolution, avait fini par adopter la ligne de conduite la moins noble et la plus dangereuse. « Les émigrés avaient du moins la volonté de ne faire des étrangers que les auxiliaires des royalistes, tandis que le roi en était venu au désir de réduire le rôle des royalistes à celui d'auxiliaires de l'étranger. » Il décrit avec une émotion communicative cette canonnade de Valmy, matériellement insignifiante, mais qui, moralement, signifiait tout, et de laquelle Gœthe, témoin oculaire, datait avec raison une ère nouvelle. M. de Bourgoing analyse avec un soin particulier tous les témoignages relatifs à la négociation si célèbre, et pourtant encore si obscure, qui acheva de décider la retraite des Prussiens, d'ailleurs fort ébranlés déjà par les

Digitized by Google

habiles manœuvres et l'imposante attitude de Dumouriez. Il est évident que celui-ci, dans ses communications confidentielles, avait révélé son projet de rétablir la monarchie, mais ajouté qu'il ne pouvait tenter cette grande aventure avec quelque chance de succès qu'après avoir mis un terme à l'invasion et enlevé la Belgique à l'Autriche, cette vieille ennemie de la Prusse. Cette combinaison ayant échoué, tout le monde eut intérêt à se taire ou à mentir. Toutefois, le roi de Prusse aurait été sans doute moins prompt à se retirer s'il avait eu moins d'empressement à prendre sa part des dépouilles de la Pologne. Catherine II, de son côté, aurait agi contre la France autrement que par de vaines menaces si toutes ses forces n'avaient été employées contre ceux qu'elle nommait hypocritement « les jacobins de la Vistule. » M. de Bourgoing s'est efforcé de demeurer calme en racontant la négociation du partage. Plus on en approfondit l'iniquité, plus on demeure convaincu que ce *nationicide* ne saurait être la mort éternelle. C'est là un de ces attentats suprêmes pour lesquels aucune prescription n'est possible et dont l'impunité ferait douter de la Providence.

La partie la plus imparfaite de ce volume est l'analyse des tentatives de négociation entre la France et l'Angleterre qui ont précédé immédiatement la rupture. M. de Bourgoing n'a fait usage que des pièces publiées par les deux gouvernements. La plupart de ces pièces ont subi des mutilations considérables; d'autres, et des plus importantes, ont été supprimées. On en trouvera la preuve dans un travail historique (actuellement en préparation) sur Maret, depuis duc de Bassano, qui fut envoyé deux fois à Londres, en décembre et janvier 1793. L'on verra pour la première fois dans ce livre combien il s'en est fallu de peu que les événements ne prissent un tout autre cours.

Le dénoûment de l'existence politique de Dumouriez, dénoûment plus lamentable que l'échafaud, inspire à M. de Bourgoing d'éloquentes et judicieuses réflexions. Il fait ressortir avec raison le contraste mérité de cette destinée d'un homme doué de talents de premier ordre, mais sans moralité, avec celle de Lafayette, qui, « lui aussi, dut chercher un asile à l'étranger contre les démagogues, qu'il avait tenté vainement de renverser, mais qui sut s'abstenir de tout contact avec les ennemis de son pays et sortit de leurs cachots plus grand qu'il n'y était entré.» Toutefois, il n'est pas tout à fait exact de dire que « les révolutions les plus diverses et les plus inattendues n'aient pu permettre à Dumouriez de revoir le sol natal. » A l'époque de la Restauration, il aurait pu revenir en France, mais il ne voulait y faire qu'une rentrée triomphale, avec le titre de maréchal duc d'Argonne ou de Jemmapes et des émoluments exceptionnels. Le gouvernement de Louis XVIII, pour plus d'un motif, déclina cette prétention, et le vainqueur de Jemmapes se résigna, trop facilement, hélas! à rester l'hôte et le pensionnaire des Anglais.

E. C.

Digitized by Google

L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements, surtout dans le domaine du merveilleux, par M. J. Tissot, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — 1 vol in-8°. Paris, 1868, Didier et C°.

Les époques les plus positives ou même les plus sceptiques ont cependant leur genre de crédulité : le dix-neuvième siècle a connu les tables tournantes, les spirites ; il a vu et verra peut-être encore des « possédés. » Dans un ordre de faits plus sérieux, le progrès même des sciences de la nature met de nouveau les esprits sur la voie de ce qu'on appellait jadis les sciences occultes. Un ouvrage sur l'*Imagination* n'est donc pas sans actualité. M. Tissot ne méconnaît pas les bienfaits de l'imagination ; mais, jugeant qu'elle serait toujours assez séduisante et qu'on ne lui ferait jamais un tort excessif en lui disant ses vérités, il s'est attaché de préférence à signaler le côté dangereux de cette faculté, que Pascal appelait une maîtresse d'erreurs. Une semblable étude demandait une connaissance exacte de l'état actuel de la science en ce qui touche les questions si nombreuses et si délicates de la folie, du rêve, du somnambulisme, du magnétisme, du mysticisme, de la sorcellerie et de la magie anciennes et modernes et sous toutes leurs formes; en un mot, de tout un ordre avec ses sous-ordres, ses genres et ses espèces, de phénomènes réels, mais au plus haut point mystérieux et bizarres, et qui manifestent dans l'être humain une vie *sui generis*, avec des forces et des facultés dont la racine se perd dans les plus inaccessibles profondeurs de notre nature. Mais cette condition remplie, il fallait encore, pour mettre en œuvre les matériaux acquis, un esprit habile à se mouvoir dans les mille et un sentiers de la philosophie, rompu aux habitudes de l'analyse et de la critique, et pour qui l'histoire des systèmes n'eût plus de secrets; il fallait, par-dessus tout, l'indépendance et la sincérité du jugement, compagnes inséparables de la recherche désintéressée du vrai. Or, on ne peut pas refuser ces qualités à M. Tissot, quand bien même on ferait quelques réserves en ce qui concerne la doctrine.

Nous ne serions pas étonné, en effet, que certaines propositions de son livre rencontrassent des contradicteurs, surtout si on le lisait un peu vite. Tel est, par exemple, le chapitre où il traite de l'anthropomorphisme. Sans doute l'anthropomorphisme est, de sa nature, sujet à défigurer l'idée de Dieu ; néanmoins, l'esprit humain se résigne difficilement à admettre qu'il ne soit pas fait pour comprendre Dieu aujourd'hui ni jamais, que les attributs métaphysiques qu'il conçoit en lui n'aient qu'une valeur subjective, et qu'enfin il implique contradiction que nous sachions ce qu'est Dieu et comment il est en lui-même, car il ne diffère pas seulement de l'homme en degré, mais en nature, n'ayant rien d'identique avec l'homme et distant de nous d'un intervalle plus infranchissable encore que l'intervalle de l'infini au fini. Que, métaphysiquement, il faille renoncer à *connaître* Dieu, ou l'infini, l'absolu, cela est vrai en un certain sens, puisque toute notion est une détermination, et que toute détermination est ou semble être une limite. Mais il y a ici un écueil : ou Dieu est personnel, et, dans

Digitized by Google

ce cas, à force d'indétermination, on le réduit à n'être plus qu'une *idée;* ou il n'est pas personnel, et alors on sait de quel nom se nomment les systèmes qui le conçoivent ainsi. On ne tombe que du côté où l'on penche. M. Tissot penche si peu de ce dernier côté, qu'il ne court aucun risque à cet égard; quant à l'autre, il s'est tenu sur ses gardes : « Il faut convenir, ajoute-t-il, que si l'on ne voulait pas se résigner à concevoir Dieu sous les conditions de l'anthropomorphisme, à quelque faible degré que ce fût, si l'on ne voulait pas non plus appliquer les conceptions ontologiques, il serait si abstrait, que sa notion s'évanouirait, disparaîtrait pour ainsi dire. Dieu n'est le Dieu de l'homme que comme il est de la nature de ce dernier de le concevoir; et comme nous en savons très peu de chose, il est *essentiellement* le *Dieu caché.* »

La partie la plus curieuse de l'ouvrage de M. Tissot est celle qui est consacrée à « l'imagination dans le merveilleux. » L'auteur analyse, en psychologue et en moraliste, le goût des hommes pour le merveilleux dans ses causes et ses origines. Il vient du penchant qui entraîne avec tant de force l'âme humaine à former sans cesse de nouvelles conceptions, et qui double sa vie, en quelque sorte, en lui occasionnant des sensations plus agréables et plus vives. Ces conceptions nous sont d'autant plus chères qu'elles s'éloignent davantage de la réalité environnante et qu'elles affectent plus vivement notre sensibilité. Le merveilleux est essentiellement propre à émouvoir nos passions. L'âme s'exalte, le cerveau s'échauffe, le sang accélère son mouvement. Rien de plus pénible que d'être arraché à cette vie extraordinaire, pleine de charmes jusque dans les terreurs que parfois elle provoque. L'imagination s'y donne pleine carrière, et les jouissances que nous lui devons ont le privilége de ne pas entraîner la satiété; mais aussi combien loin ne peut-elle pas nous conduire ! Elle nous mène au fanatisme, à la superstition, à toutes les erreurs en fait de pressentiments, de visions, de révélations, de magie, de sorcellerie, de spiritisme. Il faut lire dans l'ouvrage même les chapitres si abondants, si pleins de faits, où l'auteur retrace cette sombre histoire; il en a emprunté les matériaux non-seulement au temps passé, mais encore à l'époque contemporaine: témoin, l'épisode des possédées de Morzine. Nous signalerons spécialement le chapitre VII du livre IV, *De l'imagination dans la sorcellerie*; en voici les dernières lignes : « La conclusion dernière de cette étude, c'est la différence essentielle, énorme, d'une idée fausse de moins dans le monde, et l'importance extrême d'une vérité de plus, quand elle est de nature à exercer sur les esprits une grande influence. Sous l'empire de la croyance au démonisme, le monde, dans sa partie même la plus éclairée, la plus saine, était comme fasciné, ensorcelé... Le droit, le devoir même du libre examen une fois reconnus et appliqués, le monde intellectuel, religieux et moral, prend un autre aspect; le charme est rompu... Mais si la vérité doit avoir une influence indéfectible et de plus en plus bienfaisante, c'est à la condition que le flambeau qui la fait luire et lui donne avec les siècles un nouvel éclat lui soit conservé, transmis, alimenté avec un soin religieux par toutes les générations successives. L'homme naît ignorant, superstitieux et toujours disposé à devenir la proie ou l'instru-

Digitized by Google

ment des ennemis des vraies lumières. Toujours donc le bon et le mauvais principes se trouvent en présence ; l'un ne peut sommeiller ou désarmer sans s'exposer à être surpris et battu par l'autre... L'homme ne conserve le pain de l'intelligence qu'aux conditions auxquelles il le gagne, à force de labeurs, de sacrifices, et quelquefois au prix de son repos, de sa santé et de sa vie. Mais ce martyre, s'il est nécessaire, est l'un des plus glorieux qu'il soit donné d'endurer. »

Pour en revenir aux égarements de l'imagination, pourquoi donc est-ce à elle qu'incombe principalement la responsabilité de tant d'erreurs ? Parce qu'elle est liée à toutes les puissances de l'âme, qu'elle retrace les formes qui leur sont propres et transmet, en quelque sorte, les impressions d'une faculté à une autre ; que non-seulement elle reproduit les notions sensibles, mais donne corps aux notions purement intelligibles ; qu'elle s'assimile, en les recevant et en les réfléchissant, tous les phénomènes des autres facultés ; que si elle a besoin d'être éveillée par les formes sensibles qui lui servent de matière et auxquelles elle s'applique, c'est d'elle-même qu'elle tire les propres images par lesquelles elle représente les objets. De là sa puissance ; de là aussi ses dangers : mal conduite et déréglée, elle est, suivant M. Tissot, la plus terrible ennemie de la raison et, par suite, de la vérité. L'esprit humain ne pouvant ni se résoudre à ignorer la cause de tant de mystérieux phénomènes, ni laisser à la raison des savants le temps de rechercher scientifiquement cette cause, si tant est qu'elle puisse être jamais déterminée avec une précision véritablement scientifique, trouve plus court d'inventer une explication et d'imaginer ce qu'il ignore. Il en appelle au surnaturel, faute de comprendre que le naturel peut être aussi l'inconnu. Il n'y a pas de surnaturel, a-t-on dit, il n'y a que de l'invisible. C'est cette espèce de phénomènes naturels que la physiologie et la psychologie doivent s'efforcer d'expliquer, en élargissant leur cadre, aujourd'hui trop étroit. M. Tissot estime que l'animisme peut suffire à cette tâche, et tel est le lien qui rattache cet ouvrage à ses précédents écrits, notamment à *la Vie dans l'homme* et même à la *Logique objective*, que nous recommandions dernièrement à nos lecteurs.

PAUL ROUSSELOT.

Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire, de Mythologie et de Géographie ancienne et moderne, par CH. DÉZOBRY et TH. BACHELET. 2 vol. in-8°, 4e édition. Paris, Ch. Delagrave et Ce.

En 1758, Durey de Noinville, conseiller au Parlement de Metz, et auteur de l'*Histoire du Théâtre de l'Académie royale de musique en France*, publiait un volume sous ce titre : *Table alphabétique des Dictionnaires en toutes sortes de langues et sur toutes sortes de sciences*. Si ce livre, devenu aujourd'hui fort rare sans avoir acquis plus de valeur, ne contenait, même à l'époque où il parut, que la liste incomplète des ouvrages dont il avait pour objet de donner l'énumération et l'analyse, quelles ne devraient pas

Digitized by Google

être maintenant, après cent années écoulées, l'étendue et la variété du recueil qui, intitulé *Dictionnaire des Dictionnaires,* dresserait un inventaire alphabétique et raisonné de toutes les publications de ce genre ? Non moins curieux qu'intéressant au point de vue bibliographique, un semblable recueil offrirait, avec une immense quantité de matières, un nombre infini de questions agitées par l'activité infatigable de l'esprit humain, tant est considérable la liste des dictionnaires publiés sur les mots et les choses, sur les sciences et les lettres, sur les arts libéraux et industriels, et enfin sur tout ce qui se rapporte à la technologie.

Quelque nombreuses pourtant, quelque diverses qu'aient été, surtout depuis trente ans, les publications de dictionnaires, il en est qui, par la nature des sujets qu'ils traitent et le soin intelligent avec lequel ils ont été composés, ont toujours leur place marquée dans les bibliothèques. C'est qu'ils répondent à ce besoin impérieux de notre siècle, de savoir vite et beaucoup; et d'avoir des notions ou des renseignements sur une foule de choses, en dépensant le moins possible de temps et de recherches. Satisfaire à ces exigences et au désir d'instruction qui se manifeste à tous les âges comme dans toutes les classes de la société; faire connaître aux jeunes gens ce qu'ils ne savent pas, et rappeler aux hommes du monde ce qu'ils ont oublié ou mal appris, tel est le but que se sont proposé les auteurs du Dictionnaire qui est l'objet de cette rapide analyse.

Ce dictionnaire bien connu, publié par M. Dézobry et Bachelet, est, sous une forme restreinte, une sorte de Panthéon historique renfermant un résumé des annales des peuples anciens et modernes, ainsi que la biographie des hommes de tous les temps et de tous les pays qui ont rempli, à un titre quelconque, un rôle plus ou moins important. Beaucoup d'autres notions données dans le même ouvrage sur des matières fort diverses, et qui seront indiquées plus loin, attestent suffisamment qu'on trouve là, dans ces nombreuses pages si pleines de faits et de jugements, d'actions et d'acteurs, une véritable encyclopédie. En l'étudiant avec soin, on remarquera que les auteurs ont voulu y éviter, avant tout, les défauts ordinairement reprochés à la plupart de ces ouvrages. Parmi ces défauts le plus fréquent peut-être est celui qui consiste à répéter, dans un article sur un Etat, ce qui a été dit au sujet d'un Etat rival, ou bien à reproduire les mêmes faits et les mêmes appréciations au sujet de deux personnages dont les biographies sont mêlées forcément l'une à l'autre. Comment ne pas y être exposé si, par exemple, deux collaborateurs différents, et ne pouvant communiquer entre eux, sont chargés de parler de Sparte et d'Athènes, de Rome et de Carthage, de Marius et de Sylla, de Richard Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste, de François Ier et de Charles-Quint? Comment ne sont-ils pas exposés à tomber dans de certaines redites, tant les faits et les lieux, les sujets et les personnages se confondent?

Pour éviter ou résoudre ces difficultés, une révision exacte et rigoureuse doit être nécessairement faite par ceux qui, donnant leur nom à l'ouvrage, prennent la lourde mais juste responsabilité de tout voir, de tout examiner eux-mêmes et de tenir une balance parfaitement égale, de

Digitized by Google

manière à laisser à chacun ce qui lui est dû, en faisant à la fois disparaître les superfluités, les répétitions, les jugements équivoques ou contradictoires. Cette tâche difficile et ingrate a été, nous le reconnaissons, accomplie scrupuleusement par les auteurs du *Dictionnaire d'Histoire et de Biographie.* Peut-être même la nécessité absolue où ils étaient de réduire à des proportions moins étendues des articles fort bien faits d'ailleurs, leur a-t-elle imposé parfois des sacrifices rigoureux auxquels ils ne se seraient pas résignés s'ils n'avaient craint d'augmenter outre mesure un ouvrage considérable dont les deux parties renferment près de 3,000 pages. Sans faire subir toutefois aux auteurs des passages dont il s'agit le supplice de Procruste, il a bien fallu çà et là opérer des retranchements devenus nécessaires, et dont parfois il n'a pas été possible de dissimuler la trace.

C'est principalement pour les biographies des grands personnages de l'histoire qu'il était indispensable de se renfermer dans une exacte mesure, entre la surabondance des détails et une concision poussée trop loin, entre une part convenable donnée à l'exposé des faits et celle que réclamaient les considérations générales, s'appliquant aux hommes et aux événements. On trouve ces qualités réunies dans beaucoup d'articles auxquels le lecteur s'attache particulièrement, en raison des puissantes et célèbres individualités qui y sont dépeintes, et parmi lesquels on peut citer Périclès et Alexandre, Constantin et Charlemagne, Grégoire VII et Louis IX. Si, pour nous borner, nous nous arrêtons seulement ici à la glorieuse figure d'Alexandre, nous dirons que le caractère du conquérant macédonien y est surtout fort bien tracé. Un article spécial résume en traits sûrs et rapides le commencement de son règne, sa prodigieuse expédition en Asie et en Afrique, ses combats et ses triomphes, ses fondations, ses lois et son gouvernement, l'influence de ses institutions portée plus loin que la terreur de ses armes; enfin, la mort venant arrêter soudain l'exécution de tant de merveilleux projets dont la grandeur surpasse encore celle de sa vie. L'exemple donné par Alexandre lui-même, qui épouse tour à tour Statira, Parysatis et Roxane, filles de Darius, d'Ochus et d'Oxyarte ; le respect du conquérant pour les traditions, les habitudes, les monuments nationaux, et surtout pour le culte des peuples qu'il a vaincus et qui le voient avec surprise et admiration s'incliner devant leurs prêtres avant de sacrifier sur les autels de leurs dieux : tel est l'ensemble de faits surprenants qu'on aime à voir succinctement retracés dans les colonnes d'un article biographique, et qui justifiaient si bien l'appréciation de Montesquieu sur la politique du vainqueur de l'Asie : « Il semblait, dit l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qu'il n'eût conquis que pour être le monarque particulier de chaque nation et le premier citoyen de chaque ville. Les Romains conquirent tout pour tout détruire; il voulut tout conquérir pour tout conserver, et, quel que fût le pays qu'il parcourût, ses premières idées, ses premiers desseins furent toujours de faire quelque chose qui pût en augmenter la prospérité et la puissance. Il en trouva le premier moyen dans la grandeur de son génie; le second, dans sa frugalité et son économie particulière; le troisième, dans son immense prodigalité pour les grandes choses. Sa main se fermait pour les dépenses privées;

Digitized by Google

elle s'ouvrait pour les dépenses publiques. Fallait-il régler sa maison, il était Macédonien; fallait-il payer les dettes des soldats, faire part de ses conquêtes aux Grecs, faire la fortune de chaque homme de son armée, il était Alexandre. »

La géographie a été l'objet de soins tout spéciaux, et, grâce aux statistiques officielles et aux renseignements administratifs recueillis dans les localités mêmes, on a pu donner une grande exactitude à la description des lieux et des monuments, au chiffre des populations, aux circonscriptions anciennes et nouvelles, enfin, à toute cette partie de la science géographique qui peut subir des variations d'une période à une autre. Une quantité considérable de lieux, omis ou à peine indiqués dans d'autres ouvrages, se trouvent mentionnés et décrits dans le *Dictionnaire*, et un résumé des vicissitudes historiques, se rapportant à chaque Etat et à chaque ville, complètent les détails donnés sur la topographie, les divisions politiques, administratives, militaires et judiciaires; sur l'industrie et le commerce, les édifices publics et religieux, et les établissements scientifiques et littéraires. Quant à la mythologie, tout en lui donnant la part qui lui convient, MM. Dézobry et Bachelet ont compris qu'à la suite de la révolution qui s'est produite dans la littérature au commencement de ce siècle, et qui a si profondément modifié les principes de l'art et de la composition classiques, les fictions de l'antiquité grecque et romaine n'avaient plus la même importance qu'autrefois au point de vue du goût et du genre descriptif. Sans vouloir détrôner les dieux du vieil Olympe ni « chasser les Tritons de l'empire des eaux, » ils ont donné à des sujets d'un intérêt plus actuel une partie de la place occupée trop largement ailleurs par ce nombreux cortége de divinités ou de personnages allégoriques qu'il est bon de connaître, sans doute, mais qui, rejetés aujourd'hui dans l'ombre du passé, n'existent et ne doivent plus exister qu'à l'état de souvenir.

Outre l'exposé des religions de l'antiquité et de tous les cultes idolâtriques anciens et modernes, on trouve encore le tableau des institutions, des gouvernements et des cérémonies publiques ou privées chez tous les peuples. Enfin, l'histoire des ordres monastiques, militaires et chevaleresques, et celle des différentes sectes religieuses et politiques achèvent de donner au *Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire* le caractère encyclopédique que nous avons signalé précédemment. Ce caractère est bien justifié d'ailleurs par la spécialité et la variété des connaissances propres aux nombreux collaborateurs qui l'ont enrichi de leurs travaux, et aux deux écrivains consciencieux qui ont dirigé l'exécution de cette difficile et laborieuse entreprise.

ALPHONSE DANTIER

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE-FRANÇAIS : Reprise du *Mercadet*, de BALZAC. — ROMANS : *Marthe Varades*, par M. ERNEST DAUDET.

La saison est ouverte, et il y a des nouveautés partout ; malheureusement il n'y a de pièce nulle part. M. Durantin, qui s'était fait une réputation avec *Héloïse Pa anquet*, vient de la défaire avec *Thérèse Aubert*. Le défaut, le grand défaut de cet auteur, c'est d'asseoir des comédies sur des articles du code. Pour qui n'a pas fait son droit, ou pour qui ne s'en souvient plus, la chose est parfois très difficile à comprendre. L'intrigue passe par un tas de ricochets qui seraient peut-être amusants s'ils étaient dramatiques, mais qui deviennent ennuyeux parce qu'ils ne sont que légaux. M. Durantin paraît s'être pénétré trop fortement de cet axiome cruel : « Nul n'est censé ignorer la loi. » Avec cela, on condamne les gens au tribunal et on les endort au théâtre.

Une petite pièce de M. Meilhac, *Suzanne entre les deux vieillards*, a mieux réussi, au Gymnase, que la *Thérèse Aubert* de M. Durantin. Il s'agit d'une fillette que deux vieux garçons se disputent après l'avoir adoptée. Qui l'épousera ? Ils jouent cela en cinq points aux cartes. Bien entendu, Suzanne ne veut être épousée ni par l'un ni par l'autre, et elle préfère de beaucoup leur neveu :

Horace, avec deux mots, en ferait plus que vous.

Mais comment leur dire cela sans les fâcher ? Les voilà déjà qui se fâchent. Heureusement, ils se querellent si bien, que le petit Adrien enlève Suzanne dans la bagarre. Ils aiment mieux, à tout prendre, la lui laisser que se la disputer plus longtemps. Leur amour-propre, qui les empêche réciproquement de se céder l'un ou l'autre cette pomme de discorde, ne les empêche pas de la céder à un troisième larron. Tu ne l'auras pas ! Ni

Digitized by Google

toi non plus! Va pour Adrien! Et leur neveu les met d'accord. C'est du bon Meilhac, ou plutôt du vrai Meilhac, très joli, très fin, et même un peu subtil par places. On n'aurait pas cru que ces gentilles finasseries conviendraient au talent rondelet de Mlle Massin. Elle s'en est tirée à merveille.

La grande affaire de la quinzaine, c'est le *Mercadet* de Balzac. Le Théâtre-Français, qui repousse les *Alexandre le Grand* de la tragédie, a plus de goût pour les *Mercadet* de la comédie, et c'est tout naturel : *Alexandre* coûte et *Mercadet* rapporte. D'ailleurs, le Théâtre-Français se devait à lui-même de faire quelque chose pour Balzac. Il lui faut compléter sa collection de bustes, et *Mercadet* était un bon prétexte à *buster* un peu. Pour que l'honneur fût plus grand, il eût été mieux, ainsi que l'ont fait remarquer les uns après les autres tous nos confrères, de rétablir le texte primitif et de ne jouer que du pur Balzac. On a préféré nous donner du Balzac-Dennery; mais il n'y a pas à s'en plaindre : l'autre paraîtrait insupportable. Le fait est que, même arrangé ainsi, *Mercadet* ne passera jamais pour une pièce récréative. « Ça sent trop l'argent là-dedans! » nous disait un dégoûté, et c'est vrai. L'argent, qui sent si bon dans la poche, a une mauvaise odeur au théâtre. Et puis, quel médiocre faiseur que Mercadet! Il opère sur 300,000 francs. Comment le génie de Balzac, qui rêvait des milliards, a-t-il pu s'abaisser à cette piètre somme? Quoi! 300,000 francs! A peine cinq malheureux zéros, mon petit! comme dirait de Marsay à la Palférine. Toute la pièce en est racornie, et l'imagination de Balzac a ordinairement une autre envergure.

Ses fanatiques viennent de profiter de cette reprise pour assurer que la mort seule l'empêcha d'écrire des chefs-d'œuvre pour le théâtre. C'est une pieuse plaisanterie. Est-ce que la mort empêche quelque chose quand on meurt à cinquante ans? Mais, d'ailleurs, il suffit de lire sans prévention n'importe lequel de ses romans pour voir immédiatement que s'il avait la rage du théâtre, il n'en avait pas le don. Quoi! ce fouillis d'observations menues, imperceptibles, qui ne font masse que par leur nombre; cet enchevêtrement inextricable de petits coups de pinceau successifs, d'où la figure sort enfin grande et vivante, c'est du théâtre, cela? Le génie de Balzac est l'antipode même du génie dramatique. Mais n'insistons pas; une étude sur Balzac est encore à faire. Taine est celui qui a dit de lui le meilleur mot : « Un éléphant chargé de tours. » Celui qui aborderait ce travail avec un cœur libre et une âme d'artiste, sans fausse admiration, sans badauderie, n'abdiquerait rien assurément de son respect pour Balzac; mais il serait forcé de voir et de dire tout ce qui reste de chaos dans ces grandes créations.

Maintenant venons au dernier roman de M. Ernest Daudet. Il a fait du bruit, et méritait d'en faire. Nous demandons instamment à nos lecteurs de ne pas se fâcher si nous leur expliquons un peu trop nettement pourquoi. L'héroïne de M. Ernest Daudet, Marthe Varades, n'est pas une personne ordinaire; elle ressemblerait plutôt à ce qu'on appelle une coquine, et on ne peut contester qu'elle ne tienne fort honorablement sa place à

Digitized by Google

côté de Fanny et de Mme Bovary. Aussi a-t-elle du succès. « Avez-vous lu *Marthe Varades?* Voilà qui est *corsé*. » Ainsi en parlent beaucoup de lecteurs et même de lectrices : rare et enviable fortune pour un livre, car vous savez que quand on dit d'un roman qu'il est *corsé*, on a tout dit. La foule le lit sur cette étiquette. Corsé ! cela va loin !

Cependant, si Marthe Varades se contentait d'être corsée, nous l'aurions tranquillement laissée faire son chemin dans le monde, nous souciant peu, en vérité, de recommander ce qui va de soi, et convaincu que ce *corsage* suffit à une longue carrière ; mais il y a mieux chez M. Ernest Daudet. Les histoires qu'il raconte n'ont pas seulement du montant, elles ont de l'intérêt, et on y sent l'artiste. Pimentées, oui, elles le sont, et celle-là surtout, comme vous allez voir ; mais, en dehors de ce piment qui lui donne une forte pointe, la sauce est bien liée et fine.

Marthe Varades, née Paulet, a horreur de la pauvreté comme la nature a horreur du vide. A un âge où l'on a ordinairement d'autres soins, elle se prend la main et elle se jure à elle-même de n'épouser qu'un homme riche. Les petites gênes qu'elle a eu à subir dans la maison de son père, au lieu de développer son courage, n'ont qu'allumé son ambition. Devant le cadavre de ce père qui n'a pas su l'enrichir, elle ne songe qu'à s'enrichir elle-même par un mariage opulent. Comme Rastignac, du haut du cimetière Montmartre elle regarde, elle défie Paris tout grouillant à ses pieds : « A nous deux maintenant, c'est là qu'est la fortune ! » Sa beauté et son esprit autorisent toutes ses espérances.

Pour en être arrivée là, dès vingt ans, ou peut-être vingt-deux (mais deux de plus ne sont point un grand cas), par quelles épreuves a donc passé cette belle fille? Quels malheurs extraordinaires a-t-elle supportés, qui ont ainsi dépravé sa raison et glacé son cœur? Balzac, dans un livre ennuyeux et grossier, qui est un chef-d'œuvre, a dit ce mot profond : « Une jeune fille sortira peut-être vierge de sa pension ; chaste, jamais. » Mais Mlle Marthe Paulet n'a pas même été en pension, que l'on sache. Elle s'est corrompue toute seule, dans la maison paternelle, en voyant passer des calèches par la fenêtre ; les premiers chevaux un peu fringants, les premiers diamants que ses grands yeux ont aperçus, ont enflammé ses convoitises, et lui ont inspiré le dégoût de tout ce qui n'est pas diamant de prix et cheval de luxe. Elle est née ainsi ; elle a dans le sang l'amour, ou plutôt la rage des somptuosités. Pour se satisfaire, il lui faut un mari à millions, et elle le cherche avec une ardeur digne d'un meilleur but. Si elle ne le trouve pas, on peut être assuré qu'elle se contentera au pis-aller d'un amant, et qu'elle lui fera suer tout ce qu'un mari, bien pressé, aurait pu rendre. Evidemment, quand on a un caractère pareil, on n'y regarde pas de si près, et on ne s'arrête pas à des nuances. Une personne d'un grand sens, et nous pourrions ajouter d'une solide vertu, nous disait un jour en commentant sans le savoir une boutade de Joseph de Maistre : « Il n'est pas de femme si honnête qui, en pensée au moins, n'ait abordé le monstrueux plusieurs fois dans sa vie. » Marthe Varades y vient sans effort et du premier coup ; à peine au sortir de l'enfance, le monstrueux est son élément, et M. Ernest Daudet l'y fait nager

Digitized by Google

comme en pleine eau. Ne le chicanons pas pour si peu, et voyons comment va se développer dans ses mains cette nature exceptionnelle.

La première pensée de Marthe, quand la mort de son père la laisse pauvre et seule en ce monde, c'est de séduire et d'épouser son tuteur. Varades est vieux, mais elle songe probablement qu'il a moins de temps à vivre; Varades est avare, mais elle en conclut qu'elle aura de plus grandes réserves à sa disposition; il doit y avoir des miracles dans les coffres de cet Harpagon amoureux; enfin Varades est laid, mais elle se console en pensant qu'elle a de la beauté pour deux. Aussi quelle noble et vertueuse indignation quand, avant de lui proposer sa main, le vieux grippe-sou essaye de lui persuader qu'elle doit se contenter de son cœur! Elle le presse, elle le pousse avec une fierté cornélienne; elle le force et le viole dans ses derniers retranchements; enfin, il capitule, et c'est ainsi que Marthe Paulet devient Marthe Varades. Pour son compte, elle n'a pas un moment d'hésitation, elle ne regrette rien, pas même le doux et cher fantôme de l'amour, qui s'est vaguement présenté à ses regards, pendant qu'elle livrait cette rude bataille à l'avarice de son tuteur. Elle s'est à peine détournée vers lui avec un sourire; elle l'a trouvé charmant; elle a serré la main qu'il lui tendait, sous la forme d'un homme jeune et sérieusement épris, puis elle a continué sa marche en disant : « Nous verrons plus tard! »

Plus tard, en effet, lorsque son ambition a triomphé, lorsqu'elle a les chevaux, les diamants et les voitures, lorsqu'elle plonge à pleines mains dans les caves de Varades, il lui vient comme une vague nostalgie d'amour et de bonheur; elle se rappelle ce beau jeune homme entrevu dans la chaude atmosphère d'une journée de printemps; elle entend derrière elle sa jeunesse sacrifiée qui se plaint et murmure; elle sent battre ce cœur si longtemps comprimé, qui s'agite dans sa prison et réclame la liberté promise. On pense bien qu'elle ne le fait pas longtemps attendre. Aux premiers mots que lui dit Raymond Vilmort, la tête lui tourne et elle cède à peu près sans combat, comme si son duel avec la pauvreté avait épuisé toutes ses forces. Qui pourrait la retenir? Son honneur? Mais Dieu sait ce qu'elle en a fait dans sa chasse à la fortune! Son mari? Mais sans être absolument à dédaigner, l'amour que lui prodigue Varades est d'une nature si despotiquement conjugale, que sa délicatesse doit éprouver nécessairement le besoin de se tourner ailleurs. Car, voyez-vous, elle a bien aussi son prix, la race des Raymond, des Roger, des Léon (Léon, c'est celui de Mme Bovary); elle acquiert du lustre à côté des Varades et des Rodolphe; les femmes romanesques aimeront toujours ces gentils guitaristes qui les amusent et les reposent. Les petits boudoirs, les petits réduits, les petites chambrettes sourdes, pleines de soupirs, les nids tapissés d'amour, ce sont les Roger et les Raymond, ce ne sont pas les Varades qui vous les donnent... Varades aime peut-être plus, mais Raymond aime mieux, et au point où nous en sommes arrivés, il est visible que Marthe préfère la qualité à la quantité. Elle adore son amant, et tout irait au mieux si le pauvre garçon, tout à coup jaloux du mari, n'avait l'indiscrétion d'adresser à la femme une question saugrenue, que chacun

Digitized by Google

devine. Il veut absolument, comme on dit, savoir à quoi s'en tenir. Ce ne serait rien encore si Marthe répondait comme répondent toutes les femmes en pareil cas, c'est-à-dire en protestant de toutes leurs forces, en jurant sur la tête de leur fille qu'il n'en est rien, que tout est fini, que ce serait une horreur! Mais Marthe avoue la vérité, nous dit M. Daudet. Eh bien, qu'il me permette de lui dire que cette vérité n'est pas vraie. Une femme ainsi montée n'avoue pas. A la bonne heure, Fanny! Elle jure ses grands dieux, elle nie, elle crie, elle aimerait mieux mourir! Et il faut que Roger aille voir par ses yeux! Voilà la vérité; mais, que dis-je? dans ces situations délicates, les hommes eux-mêmes nieraient jusqu'à la corde; si mariés qu'ils soient, ils ne confessent rien, ils assurent qu'ils ne le sont pas, qu'ils ne le sont plus, qu'ils ne le seront plus jamais, et que leur femme ne leur est de rien. Ce sont de pieux et nécessaires mensonges, sans lesquels il n'y a pas d'amour possible; règle générale : le partage se pratique, mais il se nie. Dans tous les cas, le meilleur est de n'en point parler, et chacun pensera que Raymond n'est qu'un sot puisqu'il en parle, comme Marthe n'est qu'une sotte puisqu'elle l'avoue.

Tous les malheurs viennent de là; Raymond exige que Marthe cesse d'être la femme de son mari, et Marthe y consent. Celui qui n'y consent point, c'est Varades; il réclame, il regimbe, il fait valoir ses droits et Marthe est obligée de lui dire des injures pour le contraindre à y renoncer. C'est une triste victoire! Il se venge en coupant les vivres à sa femme et voilà la pauvrette dans un grand embarras. Elle a bien quelques ressources, des économies, une soixantaine de mille francs grapillés çà et là dans les premiers temps de son mariage; mais Raymond les joue et les perd à la Bourse. Pour comble de malheur, elle devient grosse et voilà tout ensemble le scandale et la misère. Que faire? Il n'y a qu'un moyen : fléchir Varades, lui reprendre la clef de sa caisse. Mais comment? Ici Raymond commence à se demander s'il n'aurait pas mieux fait de se montrer moins exigeant. Il fallut en passer par où Varades voulut, et M. Daudet nous l'explique en ces termes : « Jusqu'à la fin de la soirée, Marthe témoigna à son mari des attentions auxquelles il n'était plus accoutumé. Le lendemain, lorsqu'elle revit son amant, elle lui dit en souriant tristement : « Calme tes craintes, rien n'est perdu. »

Elle aurait pu ajouter depuis longtemps « fors l'honneur, » mais elle n'en était plus à s'occuper de ce détail. Une nuit, son mari surprit Raymond auprès d'elle, qui embrassait l'enfant nouveau-né avec une tendresse toute paternelle. Cette fois encore, ils furent sauvés tant bien que mal, grâce au dévouement d'une nièce de Varades, Valentine, qui parut tout à coup et déclara qu'elle était la maîtresse de Raymond; si Raymond était ainsi aux pieds de Marthe, c'était, disait-elle, pour demander la main de Valentine; la ruse était médiocre et nul autre que Varades n'y eût été pris; mais il était écrit que Marthe et Raymond boiraient jusqu'au bout leur calice d'infamie. Raymond épousa Valentine, qui s'était mise à l'aimer (comme cela arrive) en le voyant aimer Marthe; mais Marthe n'était pas femme à lâcher son amant. Après quelques mois de mariage, elle remit la main sur lui comme sur un esclave retrouvé, et elle le menaça de tuer Valentine. Elle n'eut

Digitized by Google

pas besoin d'un poignard, car, peu de temps après, Varades, averti, ouvrit des lettres qui ne lui laissèrent plus aucune illusion et les montra à Valentine, qui en mourut. A l'heure qu'il est, Marthe et Raymond restent seuls en ce monde. On aurait su gré à l'auteur de les accoupler éternellement l'un à l'autre par leur châtiment réciproque, mais, sans doute, M. Ernest Daudet a pensé qu'il ne fallait pas laisser ses lecteurs sur une aussi triste impression. Il a donc séparé ces deux forçats de l'amour ; il a coupé la chaîne qui les unissait. Raymond vit de son côté et Marthe du sien, l'un haïssant l'autre. L'enfant s'est noyé dans un étang sous les yeux de sa mère; celle-ci a pris de temps à autre quelques petits jeunes gens pour confidents de sa douleur.

Voilà, sèchement et brièvement analysé, le roman de M. Ernest Daudet. C'est bien un roman corsé, plus corsé même que tous ceux qu'on cite dans le même genre. Il y a certains raffinements de vice, des nouveautés de fine scélératesse, des ricochets d'agréable perversité qu'on ne trouve que là et dans *Monsieur de Camors*. Marthe Varades, c'est Mme de Camors, avec plus d'accent et d'audace que ce piètre don Juan. Un pareil caractère suffit à piquer la curiosité des hommes et des femmes, car nous sommes d'honnêtes gens qui, sans doute pour nous décarêmer un peu, n'aimons bien que ce qui est gâté jusqu'à la moelle. L'héroïne de M. Ernest Daudet ne laisse absolument rien à désirer sur ce point, et c'est une raison pour que nous lui fassions fête. Il faut songer aussi que son histoire est une histoire quelquefois invraisemblable, mais vraie, et qui nous intéresse encore par sa réalité. Les gens qui sont au courant des choses du monde offrent de vous dire les noms des personnages ; il est vrai qu'ils ne s'entendent pas bien, et qu'on a déjà mis sept ou huit noms différents sur le visage de Marthe ; mais peu importe, c'est une histoire vraie, et il y a beaucoup de lecteurs que cela touche. Par-dessus tout, il y a le talent de l'auteur, qui s'est tiré sans encombre de la plus épineuse aventure qu'un écrivain puisse aborder. Mettre de la discrétion dans un pareil sujet sans cesser de se faire comprendre ; bien montrer tous les *i* sans trop y marquer les points, c'est une grosse affaire et qui fait le plus grand honneur à M. Ernest Daudet. C'est à peine si dans quelques rares endroits il a forcé la note. Ainsi Marthe, expliquant à son mari pourquoi elle réclame une séparation absolue, s'exprime de la manière suivante : « Ne vous étonnez pas si ma pudeur s'est révoltée de n'être dans vos bras qu'un sujet de vanité, qu'un objet de plaisir, *si je n'ai plus voulu.* » *Si je n'ai plus voulu* est un peu vif surtout quand on songe que peu de temps après Marthe a *revoulu*.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

THÉATRE-LYRIQUE : Le *Val d'Andorre*. — Les Concerts populaires, M. Wagner. — FOLIES-DRAMATIQUES : *Chilpéric*.

Le *Val d'Andorre* est un mélodrame dans le genre de la *Pie voleuse*. Les plaisanteries gaillardes d'un caporal y alternent avec les élans pathétiques et les sanglots. F. Halévy a fait du poême intéressant de M. de Saint-Georges un modèle de ce genre d'ouvrages déclassés au théâtre, et encore mal définis dans la littérature musicale, qu'on pourrait appeler des opéras dramatiques. A la salle Favart, ils apparaissent sans charme; au grand Opéra, on les trouve exigus, déclamatoires et insuffisants. Le Théâtre-Lyrique a été créé pour ces ouvrages hybrides, qui satisfont un certain public empressé au rire copieux et aux larmes abondantes. Cette fois, nous sommes en présence d'une œuvre capitale. La musique est digne de Halévy et elle a bien pris la couleur du sujet, qu'elle a relevé et ennobli. Nous n'en citerons que quelques morceaux : au premier acte, la chanson du chevrier, type musical devenu populaire; le trio piquant qui suit cette chanson ; la romance ingénue que chante Rose-de-Mai, *Marguerite, qui m'invites*, l'ariette de Stéphan le beau chasseur et la strette du finale : *Destin qu'on dit terrible*. Au second acte, on remarque la romance languissante et tendre de Rose-de-Mai ; le trio et l'ensemble qui en forment la conclusion, le quatuor tout rempli d'une gaieté large et de bon aloi ; les couplets de Jacques et le finale, morceau d'ensemble compacte, touffu, et dont l'effet scénique est dans ce sentiment profond du grand, du simple, du vrai que Diderot réclamait pour le drame et que F. Halévy a transporté dans l'opéra dramatique, destiné à être représenté devant les masses populaires. Le troisième acte contient des choses distinguées, sur lesquelles il conviendrait que nous insistions. Nous ne citerons que la romance de Stéphan, admirable inspiration qu'il faut placer à côté des romances si justement célèbres des *Mousquetaires*, de *l'Eclair* et de *Guido et Ginevra*.

Le *Val d'Andorre* a été mis à l'étude sous la direction de M. Alex. Basset, directeur de l'Opéra-Comique avant 1848. Cet administrateur fut obligé de quitter la direction de la salle Favart aux jours difficiles de la révolution de Février. Il légua à son heureux et habile successeur, M. Emile Perrin un immense et légitime succès, le seul possible, sans doute, à ce théâtre que la tourmente politique frappa avec non moins de rudesse que le Théâtre-Italien. L'Opéra-Comique brava les circonstances les plus désastreuses grâce au *Val d'Andorre*; ce succès mémorable le sauva d'une ruine presque assurée, et l'on vit, non sans surprise, pendant plus de cent représentations, qui ne purent satisfaire l'avidité des spectateurs, la foule attentive, émue, encombrer la salle de l'Opéra-

Digitized by Google

Comique, comme si au dehors l'orage écarté laissait les rues paisibles, les affaires prospères et les cœurs sans alarme. Après avoir sauvé, dans sa nouveauté, l'Opéra-Comique, le *Val d'Andorre* eut l'honneur, en 1860, de relever un autre théâtre, le Théâtre-Lyrique, auquel le destin toujours sévère alors comme aujourd'hui, semble avoir pris à tâche de rendre l'existence pénible et difficile. La nouvelle administration a voulu inscrire tout d'abord à son répertoire cette partition de favorable augure, et elle s'est approprié cette œuvre qui, après son long succès sur les deux théâtres, va fournir, nous l'espérons, une carrière nouvelle et non moins éclatante.

Quel est donc le secret du rajeunissement infatigable de cette partition, discutée encore par quelques critiques et que le public accueille toujours avec tant de partialité, même quand les rôles importants sont confiés à des artistes médiocres? C'est que F. Halévy a, d'une main heureuse, ouvert des horizons nouveaux à la muse française. Ce compositeur, dont l'inspiration fut toujours élevée, avait le culte de la grandeur dans le style et dans la pensée; il redoutait la banalité et se préoccupa toujours de chercher des effets non connus. Halévy révèle, comme Mendelssohn et Meyerbeer, la race forte et militante à laquelle il appartenait. Pas un seul de ses ouvrages dans la musique de théâtre, de concert ou d'église, qui ne se recommande par quelque beauté particulière, par quelque page grandiose, solennelle, inattaquable dans sa forme, saisissante par l'inspiration. La pensée, chez Halévy, a une couleur qui lui est propre, un caractère qui lui est personnel, un accent qu'on n'oublie pas. La fantaisie libre, cette électricité brûlante de la poésie musicale qui flotte, circule de toutes parts et pénètre au delà de l'enveloppe matérielle des sens, des rhythmes, des accords, revêt chez lui à la fois une certaine ampleur et une teinte de mélancolie. Halévy dégage les âmes des liens terrestres; il excite dans les cœurs je ne sais quelle douloureuse nostalgie, quelle pénétrante tristesse. Sa musique est tendre et elle est religieuse. C'est peut-être pour cela qu'elle fait si bien résonner la fibre populaire et qu'à chaque reprise l'universelle sympathie se rallie invinciblement à *la Juive*, à *Guido et Ginevra*, à *Charles VI*, à *l'Eclair*, aux *Mousquetaires de la Reine*, surtout au *Val d'Andorre*, qui, avec une expression plus naïve exigée par le sujet, se distingue par l'émotion et le pathétique.

Cette sympathie d'un auditoire populaire ne sera jamais accordée à M. Wagner, quels que soient d'ailleurs les efforts de M. Pasdeloup; il nous a été donné de la musique de M. Wagner tout le dessus du panier. Le reste ne tentera jamais le vrai public. M. Wagner ne compose point sa musique dans la sincérité de l'inspiration. La simplicité est son moindre défaut, et il prend pour du génie son obstination à braver le goût et le bon sens. L'audition des fragments des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* a été une déception, même pour les partisans d'un homme qui semble écrire sa musique pour exaspérer les admirateurs de Haydn et de Mozart. A Londres, aux concerts de Crystal-Palace, les morceaux des *Maîtres Chanteurs* soumis à l'audition ont rencontré l'indifférence d'abord, puis l'hostilité. Des éclats disparates de sonorités, des enharmonies bizarres, des

Digitized by Google

enchevêtrements de sons, d'accords et de rhythmes contradictoires, ne pourraient être supportés que comme exception, comme effet d'opposition, comme transition ; chez M. Wagner, c'est le bagage entier, l'accessoire et le fond, et l'auditeur violemment secoué ne trouve ni pensée, ni mélodie, ni phrase distincte pour se rattraper et se reposer. Une semblable musique n'a ni commencement, ni milieu, ni fin. On pourrait l'aborder par les finales et la terminer par les phrases de début, la tronquer, l'accroître ou la diminuer ; elle resterait toujours incompréhensible et insaisissable. Ces compositions sont un outrage pour l'art et nous expliquent, comme compensation, la sympathie d'un certain public pour des œuvres qui du moins ne visent pas au sérieux, et qui en effet n'en ont guère.

Chilpéric, comme la *Périchole*, l'*Œil crevé* et la *Grande-Duchesse*, a été assez froidement accueilli à la première représentation et s'est semblablement relevé aux représentations suivantes, parce que l'auteur, M. Hervé, a franchement élagué les passages parasites par lesquels était entravé dans son vagabondage un livret qui prend sans cesse le mors aux dents. Mlle Blanche d'Antigny, c'est Frédégonde ; M. Hervé est Chilpéric en personne. Les Mérovingiens en démence nous représentent ici la première race refaisant notre histoire pour l'usage de Charenton. Ils sont tous fous, et travestis Dieu sait comme, mais fort richement et de la façon la plus inattendue. Les costumiers, comme les décorateurs, comme le metteur en scène, tous ont collaboré avec délire à cette œuvre fantasque et qui marche sur la tête. Bon nombre d'auditeurs bâillaient qui retourneront plusieurs fois applaudir ce chef-d'œuvre d'excentricité idiote, créé tout exprès pour un public blasé, usé, ennuyé et tout effrayé s'il rencontre une idée, un trait d'esprit, même un calembour qui réclame de la réflexion et qui trouble la somnolente digestion qu'il vient cuver au théâtre. Pour ces spectateurs à demi abêtis, ces finesses d'art seraient presque une insulte ; il y a trois sortes de public : celui qui aime la farce au gros sel, condensée et brutale, et le drame qui fait pleurer à torrents ; il y a le public gourmet et esthéticien ; il y a le public, très spirituel peut-être, qui se délecte aux choses bêtes. Aujourd'hui, tant de Français sont de ce public, que le succès de *Chilpéric* nous semble assuré malgré un premier demi-échec. La musique suffirait d'ailleurs à sauver ce livret impossible. M. Hervé, quoi qu'il fasse, est un compositeur de la bonne école française. Il a la verve, l'énergie sobre, le trait mordant, l'humour et la grâce. S'il représente si bien une société affolée et frivole, c'est qu'il a regardé d'où vient le vent et y a tourné l'aile de son moulin.

Le théâtre de l'Opéra veut reprendre les *Huguenots* et donnerait le rôle de Valentine à Mlle Hisson, une cantatrice hardie et qui ne chante pas toujours juste. Et qui jouera Raoul ? L'Opéra cherche un ténor.

MAURICE CRISTAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 octobre 1868.

Nous serions d'avis aussi que la révolution espagnole n'a pas perdu son temps si, pour renouveler la face d'un pays, il suffisait de rédiger un grand nombre de décrets, de publier deux manifestes et d'écrire encore, de loin en loin, quelques lettres à des rédacteurs de journaux. Depuis un mois que la reine Isabelle a quitté le territoire espagnol, le gouvernement révolutionnaire a fonctionné sans interruption ; il a proclamé toutes les libertés fondamentales, sans en excepter la liberté des octrois ; il a institué la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur, la liberté de la presse, la liberté religieuse, et, comme conséquence de cette dernière liberté, il a renvoyé les jésuites, émancipé les nonnes et tout remué dans le domaine sacré de la conscience et de la foi. L'Espagne est tout à fait méconnaissable ; elle avait une physionomie, elle n'en a plus. Quand on y regarde de près, tout se mêle, tout se brouille, tout se heurte. Il y a quelques jours, les institutions répondaient aux mœurs; aujourd'hui, les mœurs sont l'antipode des institutions ; les unes sont arriérées, les autres sont ce qu'il y a au monde de plus progressiste. Ces contrastes et ces anomalies, qui se produisent toujours au lendemain des révolutions, sont beaucoup plus sensibles en Espagne ; dans ce pays, la matière révolutionnaire n'était pas suffisamment travaillée ; on sème à profusion des principes, des idées nouvelles sur un terrain encore couvert des plantes parasites les plus tenaces. Il faut que les premières, en germant avec rapidité, étouffent les secondes et s'emparent du sol. N'est-ce pas une entreprise un peu téméraire de la part des chefs du gouvernement espagnol, et n'auraient-ils pu procéder avec un peu moins de précipitation ? Ils ont pris modèle sur ce qui s'est passé dans d'autres pays, en France en particulier ; ils n'ont pas été frappés d'une différence radicale qui existe entre leur révolution et les révolutions dont nous leur avons donné le spectacle instructif ; chez nous, les mouvements qui devaient changer notre ordre politique et social étaient des mouvements de bas en haut, c'est-à-dire qu'ils prenaient la nation par ses couches infé-

Digitized by Google

rieures et profondes, et que, lorsque l'oscillation se faisait sentir à la surface, déjà tout le travail de transformation était fait en dessous. Les Espagnols seraient dans une grande illusion s'ils pouvaient penser que chez eux le phénomène révolutionnaire a suivi les mêmes lois. Le mouvement s'est fait de haut en bas ; un *pronunciamiento* est tombé un jour des vergues d'un navire sur le pont; il a rebondi de là sur la terre ferme et s'est promené dans toute l'Espagne avec la vélocité et la légèreté d'un feu follet, suivi par une escorte haletante de capitaines généraux. Il a sans doute modifié considérablement l'aspect extérieur de l'Espagne; il a transformé sa surface ; mais il ne l'a pas pénétrée. Ce n'est pas des entrailles de la nation espagnole qu'est sorti ce cri de délivrance ; il est sorti de la bouche de quelques hommes d'élite mieux éclairés que leurs concitoyens, mieux trempés sous le rapport de l'esprit et du cœur que le commun des Espagnols. Sans doute l'appel adressé aux nobles sentiments de ce peuple n'est point resté sans écho; mais il n'a pas suffi pour le changer et le préparer à un degré de perfection politique et sociale qu'il avait à peine entrevu et que, certainement, il n'avait pu encore désirer. Ce rôle passif de la nation dans l'œuvre qui s'accomplit est le plus grand obstacle que la révolution espagnole ait à surmonter ; il crée à ses chefs une tâche ingrate et périlleuse, qui exige infiniment de tact et de patience. S'ils veulent faire œuvre durable, ils doivent d'abord intéresser le pays à leurs réformes, l'y associer, ne prendre une mesure que lorsqu'elle a été bien comprise, et pour ainsi dire sollicitée par l'aspiration générale du pays. A ce compte, nous dira-t-on, la régénération de l'Espagne pourrait se faire attendre bien longtemps. Aussi croyons-nous qu'elle ne se fera pas en quelques jours et que les décrets qui sont rendus par les ministres du gouvernement provisoire n'avancent pas beaucoup la besogne.

Il y a un fait caractéristique et décourageant, un fait qui montre combien peu, jusqu'à présent, le peuple espagnol est intéressé dans la tentative des généraux. Le trône d'Isabelle brisé, la reine partie, il ne s'est trouvé personne pour oser crier sur les places publiques de Madrid : *Vive la république!* ou si l'on a parlé de cette forme de gouvernement, c'est pour regretter de ne pouvoir l'appliquer à l'Espagne. Tout mouvement populaire aboutit nécessairement, fatalement à la forme républicaine. La France à plusieurs reprises en a donné la preuve. Elle a fait deux fois le trône vacant; deux fois, elle s'est coiffée du bonnet phrygien. C'était logique et simple; lorsqu'elle renversait une monarchie, c'est qu'elle désespérait d'arriver par la monarchie à l'idéal politique qu'elle avait désiré ; elle ne supposait pas naturellement que ce qu'un roi refusait, un autre l'accorderait, et lorsque le peuple sortait de son repos, ce n'était pas seulement pour enlever la souveraineté au prince qui en usait mal, c'était pour s'en revêtir lui-même. On le gouvernait de travers, il demandait à se gouverner lui-même ; voilà pourquoi chacune de nos révolutions a donné naissance à la république. Les Espagnols auraient certainement fait de même s'ils n'avaient pas été menés par des soldats; ils n'auraient pas laissé se constituer une forme incorrecte et vague de gouvernement qui n'est point une monarchie, qui n'est point une république et qui n'a que le mérite d'être

Digitized by Google

provisoire. Ils auraient rempli cet interrègne hardiment par la république et profité de la vacance du trône pour essayer de ce régime, qui a la singulière vertu, alors même qu'il n'est pas durable, de transformer en peu de jours les mœurs politiques d'un pays et de porter rapidement l'étincelle patriotique au fond de toutes les âmes.

Les Espagnols, nous écrit le général Prim, ne sont pas républicains; l'étions-nous en France le 21 septembre 1792? L'étions-nous davantage le 24 Février 1848? La question d'ailleurs n'est pas de savoir si les Espagnols sont républicains par tempérament; (nul ne peut le savoir, puisque cette expérience n'a pas été faite). La question est de dire si la nation espagnole s'est prêtée jusqu'à ce jour à tous les changements que quelques généraux ont faits pour elle, Nous disons qu'elle ne s'y est pas intéressée; du moment que la forme républicaine n'a pas été immédiatement imposée aux chefs du mouvement, c'est que la nation était absente. Ceux-ci n'avaient pas qualité pour proclamer une république; cette forme de gouvernement n'avait pour eux d'ailleurs aucun avantage; il ne fallait pas s'attendre à les voir user de leur influence pour pousser l'Espagne dans une voie où probablement l'Espagne ne les aurait pas suivis et au bout de laquelle ils pouvaient trouver la ruine de leur crédit et les désaveux les plus cruels. Ce n'est pas nous qui avons été surpris d'entendre le général Prim, le maréchal Serrano et M. Olazaga lui-même s'abriter, dès le lendemain de la vacance du trône, derrière des professions de foi monarchiques; pour attendre d'autres déclarations de ces hommes, il fallait ou bien peu les connaître, ou bien mal apprécier la position dans laquelle ils se trouvaient. C'était bien assez pour eux d'avoir pris la responsabilité de proscrire la royauté et de laisser au travail des passions révolutionnaires le soin de reconstituer un gouvernement régulier. Ils ont cru que ce qu'ils avaient à faire de plus sage et de plus légal, c'était de s'en rapporter aveuglément à la volonté du pays; ils ont pris le suffrage universel pour arbitre.

Nous voulons bien admettre d'ailleurs que les hommes qui ont dirigé la révolution espagnole n'aient pas des convictions bien arrêtées sur la meilleure forme de gouvernement à donner à leur pays; ils professent même, si l'on veut, à l'endroit de la forme extérieure à donner au pouvoir, une certaine indifférence et ne tiennent pas plus que de raison à la forme monarchique ou à la forme républicaine. Ils ont donné la mesure de leur manière de voir à cet égard dans des circonstances solennelles et notamment à Barcelone, où l'on a vu, d'une part le maréchal Serrano et l'amiral Topete déclarer qu'ils feraient volontiers disparaître leur cocarde monarchique si le peuple proclamait la république, et, d'autre part M. Olozaga, après s'être avoué publiquement républicain, se déclarer prêt à servir une monarchie, si tel était le bon plaisir du peuple espagnol. On n'est pas de meilleure composition. Ces façons ne sont guère conformes aux traditions politiques de notre pays et aux coutumes révolutionnaires; elles déroutent quelque peu les esprits entiers, qui n'ont jamais cru de pareilles capitulations compatibles avec les devoirs de la conscience, et qui, après avoir héroïquement sacrifié au bien général leur personne, leur liberté,

Digitized by Google

leur fortune, n'ont jamais voulu sacrifier leur goût pour certaines formules gouvernementales. Ceux-ci acceptent la souveraineté populaire et lui assignent une limite au delà de laquelle ils n'ont plus pour elle aucune sorte de respect; les uns veulent qu'elle rende le pouvoir à telle ou telle dynastie, les autres qu'elle le retienne pour le confier à des dépositaires éligibles. En France, nous avons quantité de ces petites églises divisées entre elles, parfaitement intolérantes, et qui pensent toutes que, hors de leur sein, il n'y a point de salut. Il est curieux qu'il nous faille aller de l'autre côté des Pyrénées chercher des leçons de tolérance. Là, ce ne sont pas seulement les hommes d'Etat qui rompent volontiers leurs attaches politiques et s'inclinent par avance devant les décisions du suffrage universel; la nation elle-même ne semble point passionnée à l'excès pour ceci ou pour cela. Elle tarde à se prononcer; elle suit l'exemple de ses chefs. On a pu voir seulement se dessiner faiblement un courant monarchique; mais les manifestations de l'opinion publique ne sont pas allées au delà de cette vague aspiration, et il y a déjà comme une sorte de parti pris de ne pas lui donner une forme plus précise. Le gouvernement provisoire est dans un très grand embarras; il voulait des manifestations populaires; il a fait tout au monde pour que l'Espagne elle-même se prononçât et choisît sa dynastie. L'Espagne ne semble pas avoir de préférence. C'est une jeune héritière à qui on dit : Voilà des prétendants; choisis; ils sont jeunes et brillants et tous désireux de te posséder; ils promettent tous de faire ton bonheur, de te rendre prospère et libre. La jeune fille ne choisit pas, elle a l'air de dire : donnez-moi celui que vous voudrez, j'ai autant de goût pour l'un que pour l'autre. Cette docilité a tous les caractères de la résignation; elle ne laisse pas de donner quelques inquiétudes. On peut craindre ou que le cœur de la fiancée, un peu blasé, ne soit pas accessible à une grande flamme, ou qu'il nourrisse, en secret, un amour mystérieux dont l'explosion sera peut-être redoutable. Toujours est-il que son attitude est bien singulière et déroute les prévisions des hommes dévoués qui se sont chargés de son établissement. Ils se sentent un peu trop isolés; les juntes elles-mêmes les abandonnent et se dissolvent; ils sont tout surpris de n'avoir pas à se défendre contre les entraînements politiques que provoquent ordinairement les crises révolutionnaires.

C'est sous l'impression de ce sentiment que le gouvernement provisoire a rédigé un manifeste à la nation espagnole; il a voulu essayer d'un appel à ses sentiments patriotiques. Tout ce qu'il est possible de dire à un peuple pour le secouer, pour l'intéresser à la révolution qui s'accomplit sous ses yeux, le manifeste le dit dans les formes les plus vives. Il ne se borne pas à répéter sur tous les tons à la nation espagnole que sa souveraineté est proclamée, qu'elle a le suffrage universel comme gage et comme garantie de cette souveraineté; il va plus loin, il montre aux Espagnols, qui n'en peuvent mais, que non-seulement ils sont leurs maîtres, mais encore qu'ils sont déjà, et sans qu'ils s'en soient occupés, un peuple très libre, muni de toutes les libertés que possèdent ou que désirent posséder les nations modernes : de la liberté religieuse, de la liberté de l'enseigne-

Digitized by Google

nement, de la liberté de l'imprimerie, de la liberté de réunion et d'association. Bien que les Espagnols aient peut-être quelque peine à comprendre que, se trouvant les maîtres désormais, on introduise chez eux, sans leur demander leur avis, des réformes qui dérangent leurs idées et leurs préjugés d'une manière si brusque, les bienfaits politiques dont on les gratifie méritent d'être appréciés. Quelques-uns exciteraient chez nous des élans de reconnaissance dont notre gouvernement a soin de se préserver. Pour ne parler que de cette loi sur la presse si simple et si rationnelle qui fait rentrer dans le droit commun tous les délits commis par la voie des journaux, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici que c'est là précisément la loi que nous demandions il y a un an. Le gouvernement provisoire de Madrid a pris purement et simplement l'amendement de M. Emile Ollivier et lui a donné force de loi. C'est encore bien heureux, puisqu'on n'en a pas voulu pour nous, que les Espagnols aient pu en profiter. Ils nous ont pris en outre l'idée première du droit de réunion et le programme complet du 19 janvier. Il est vraiment fâcheux que nos voisins reçoivent avec tant d'indifférence des réformes qui nous auraient rendus si heureux. Pour achever d'exciter leur ardeur et chercher leur corde sensible, le manifeste leur parle encore de réformes économiques qui seront de nature à relever le crédit et à augmenter la fortune publique. Enfin, c'est un exposé complet de l'œuvre révolutionnaire, de ce qu'elle a fait, de ce qu'elle peut faire encore ; les ministres résument dans ce travail leur œuvre, pour que la nation, la jugeant dans son ensemble, l'apprécie bien exactement, et qu'elle voie quel pas énorme on lui a fait faire. Ce document est destiné évidemment à préparer l'élection des Cortès.

Quelques-uns sont d'avis que c'est peut-être par là que les chefs du mouvement révolutionnaire auraient dû commencer. Ils tombent dans le travers où sont tombés les réformateurs français de 1848, sur lesquels ils semblent avoir voulu prendre exemple. C'est toujours une faute que de laisser un pays sans gouvernement régulier et de vouloir le régénérer sans mandat légal. Personne ici ne met en doute la capacité du général Prim et du maréchal Serrano ; ces deux hommes d'Etat, par leurs confidences réitérées à des journalistes parisiens, ont pris soin de ne nous laisser aucun doute sur leurs aptitudes ; il n'en est pas moins vrai qu'ils seraient bien mieux placés pour accomplir la mission qu'ils se sont donnée si leur pouvoir avait été légalisé par le vote d'une assemblée constituante. Ils n'auraient peut-être pas réussi, en quinze jours, à faire de l'Espagne, qui était une des nations les plus arriérées de l'Europe, la plus avancée et la plus libre ; le contrôle d'un corps délibérant entraîne toujours avec lui certaines lenteurs ; mais les réformes se fussent accomplies d'une manière plus normale et eussent pénétré les institutions de l'Espagne dans des conditions de durée dont elles nous semblent dépourvues. De plus, les Cortès eussent examiné de près les transformations politiques au moyen desquelles les membres du gouvernement provisoire ont voulu marquer leur passage au pouvoir. Les réformes introduites dans la Péninsule sont la formule vague et générale du progrès politique en tous pays ; il leur manque la marque espagnole.

Digitized by Google

Au point de vue de la forme gouvernementale à établir, la réunion immédiate des Cortès présentait des avantages encore plus appréciables. Le peuple espagnol les eût élues dans toute sa liberté et sous l'impression des événements qui venaient de précipiter la chute du trône d'Isabelle; on aurait pu voir s'il regrettait cette souveraine et jusqu'à quel point il était fier de l'avoir laissée partir. Cette manifestation était nécessaire pour justifier l'acte révolutionnaire de Cadix; elle aurait eu plus de valeur, dans tous les cas, que ces exclamations du populaire attroupé sous les balcons officiels et hurlant : « A bas la Reine ! » Aujourd'hui, les élections des Cortès se feront dans des conditions beaucoup moins favorables à la révolution. Le peuple espagnol a eu le temps de revenir de sa surprise. Il a pu réfléchir sur tout ce qui se passait autour de lui, interroger le passé de quelques-uns des hommes qui sont placés à la tête du gouvernement, se souvenir qu'ils ont été, eux aussi, à leur tour, les défenseurs et les protégés de la reine. Il a été témoin des avantages et des profits de toute sorte que l'armée a retirés de la révolution; pendant qu'on rédigeait des décrets pour le peuple, on distribuait des soldes extraordinaires et des grades bien rétribués à l'armée. Ces retours, qui ont peut-être déterminé, chez le peuple espagnol, ce défaut d'enthousiasme que ses libérateurs ont constaté, sont encore favorisés par la sourde propagande que ne manquent pas de faire les partisans du régime déchu.

Si indifférents que paraissent être les Espagnols aux diverses formes de gouvernement qu'on leur propose, il n'en faut pas moins s'occuper de leur donner un roi. Ce sera même là, qu'ils s'y intéressent ou non, la difficulté la plus grosse de leur évolution politique. Il n'est déjà pas bien commode de créer une royauté dans les nations nouvellement organisées qui n'ont pas encore fait l'essai de ce genre de gouvernement; quels embarras ne doit pas donner cette besogne dans un pays qui n'a jamais vécu que sous le régime monarchique et qui ne chasse une dynastie que pour en prendre une autre? On a quelquefois sous les yeux le spectacle curieux et assez piquant d'un peuple courant après un prince qui ne veut point se laisser couronner et d'un prétendant courant après un peuple qui ne veut pas lui décerner la couronne. C'est, à peu de choses près, ce qui se passe actuellement pour la couronne d'Espagne. Le peuple espagnol ne court après personne, mais ceux qui, jusqu'à nouvel ordre, stipulent en son nom semblent avoir déjà des préférences. Comment saurait-on, s'ils n'en avaient pas, que tel prince portugais répugne à se laisser couronner roi d'Espagne? que tel autre d'origine française et allié à la dynastie déchue n'a aucun goût pour le sceptre tombé des mains d'Isabelle? Il est probable que ces princes n'auraient point refusé ce que personne ne songeait à leur offrir. D'un autre côté, les noms d'autres princes appartenant à de puissantes familles régnantes ont été discutés ailleurs que dans les gazettes, et l'on a parlé d'exclusions déjà convenues entre les cabinets. Ce qu'on ne peut, dans aucun cas, mettre en doute, ce sont les professions de foi monarchiques de tous les chefs du mouvement révolutionnaire; ils ont employé toutes les voies de la publicité, sans en excepter les plus humbles, pour faire savoir à l'Europe qu'ils considéraient la

Digitized by Google

forme monarchique comme la seule applicable au gouvernement de l'Espagne, et déjà les puissances les plus rebelles à l'idée d'une république se croient suffisamment rassurées pour reprendre avec le cabinet de Madrid les relations diplomatiques un moment interrompues. On laisse vraiment peu de besogne à faire à l'assemblée des Cortès ; lorsqu'elle se réunira, deux points essentiels de la reconstruction politique seront arrêtés : l'exclusion de la république et la réorganisation de la monarchie. Pourquoi ne pas pousser la condescendance envers la souveraineté populaire jusqu'à lui présenter aussi le prince qu'elle doit investir de la royauté? On aura probablement pour elle cette sollicitude ; avant que le peuple n'ait élu ses représentants, les ministres auront nommé leur roi, et les Cortès n'auront qu'à consacrer un choix déjà fait. Il faut admettre le cas cependant où les mandataires du pays ne seront pas tous disposés à relever le trône d'Espagne en faveur d'un prince étranger ; il faut admettre le cas assez probable où quelques-uns seront restés fidèles à la reine déchue et à son fils, où d'autres préféreront revenir aux Bourbons, plutôt que de tenter l'essai toujours orageux d'une monarchie nouvelle. Les luttes engagées sur ce terrain brûlant seront vives et pourront allumer dans la Péninsule une de ces guerres civiles si terribles dans ce pays, où la race n'a pas encore perdu toute sa férocité native.

Si l'Espagnol que les déclarations des ministres et l'étalage des grands principes libéraux n'a pas tiré de sa léthargie est secoué par la propagande monarchique, il ne faut pas espérer qu'il va laisser les Cortès délibérer paisiblement et fonder un trône à la majorité des voix ; les procédés qui ont servi à renverser Isabelle serviront encore à lui désigner un successeur. Les généraux Prim et Serrano se flattaient d'un vain espoir s'ils pensaient que leur exemple ne sera pas suivi. Il serait miraculeux vraiment que l'ère des *pronunciamientos* fût close précisément après l'étonnant succès du *pronunciamiento* de Cadix. Un mois d'interrègne aurait-il donc à ce point métamorphosé l'Espagne, qu'elle ne fût plus exposée à être réveillée quelque beau matin, par une prise d'armes en faveur de tel ou tel prétendant? Il faudrait qu'il n'y eût plus un seul général ou un seul amiral disponible ; il faudrait que la révolution eût comblé tous les vœux, satisfait toutes les ambitions, détruit toutes les fidélités. Nos voisins rompraient avec toutes leurs traditions s'ils vidaient paisiblement ce débat et si les Cortès, transformées en conclave, arrivaient sans violence à investir un prince quelconque du pouvoir souverain. Le royaume d'Espagne n'est pas de ceux que l'on peut conquérir par la douceur; il est semblable au royaume dont parle l'Évangile : *Violenti rapiunt.*

Ce ne sera certainement pas un étranger, un Français, un Anglais ou un Allemand qui tentera ce coup de main. Mais, autour de la frontière espagnole, depuis que la révolution a proclamé la vacance du trône, on voit errer l'ombre imposante d'un prétendant qui personnifie en lui deux siècles de royauté et dont le grand-père, injustement privé de ses droits au trône, les revendiqua courageusement les armes à la main. L'exclusion de don Carlos et la violation de la loi salique a été pour l'Espagne la source de grands malheurs; l'héritier de ce prince peut aujourd'hui se

Digitized by Google

présenter aux Espagnols et leur demander s'il n'eût pas mieux valu pour eux que Ferdinand VII ne détruisît pas, dans sa maison, l'ordre de succession institué par le pacte de famille de 1761. Il a toutes sortes de bonnes raisons de penser que la nation espagnole, si elle avait le privilége d'anéantir le passé, supprimerait cet écart du caprice royal; il peut même, en se plaçant au point de vue des droits qui ne sont pas encore tombés en désuétude dans les familles princières, considérer comme une obligation sacrée de reprendre par la force des armes une succession dont son aïeul don Carlos a été injustement privé. On dit que cette tentative de restauration se prépare et que ce Bourbon, plus heureux que le roi qui restaura, en 1815, le trône de saint Louis, n'aurait besoin du secours d'aucune puissance étrangère; il entrerait en Espagne précédé de quelques serviteurs énergiques et fidèles, fort de son droit, de sa jeunesse et de la sympathie que son nom doit inspirer aux Espagnols, Il se demande qui oserait lui interdire l'entrée de l'Espagne? Serait-ce Prim ou Serrano qui, eux-mêmes, ont pris possession du pouvoir par de semblables moyens et avec des titres beaucoup moins incontestables? Si le désir de faire le bien de l'Espagne et de la relever de son affaissement a pu justifier l'acte de ces généraux, il justifiera aussi sans doute l'entreprise d'un prétendant qui, lui du moins, ne vient chasser personne, et qui croit de bonne foi rentrer en possession de l'héritage paternel. On dit que Charles VII — c'est déjà le titre qu'on lui donne — est un prince tout à fait imbu des idées de progrès, et qui ne tient au passé que par les titres qui doivent justifier sa revendication. Il a, du reste, vécu à la bonne et rude école du malheur. Les meilleurs titres qu'il croit avoir à la confiance de la nation espagnole ne sont pas ceux qu'il a trouvés dans les chartes de ses ancêtres; il en a d'autres dont il fait encore plus de cas et qui sont le grand désir dont il est animé de faire le bonheur de ses sujets et d'y employer tous les fruits de ses études et de son expérience. C'est par là, surtout, que sa légitimité pourrait nous tenter.

Dans tous les cas, il serait bien difficile à nos voisins, puisqu'il est convenu qu'ils ne doivent pas sortir de la forme monarchique, de trouver un prétendant mieux fait pour leur convenir; celui-là du moins est un Espagnol, il a tout pour plaire : la jeunesse, le prestige de la race et la nationalité. Lorsqu'on a sous la main un héritier d'Isabelle, de Charles-Quint, de Philippe V et de Charles III, on n'a vraiment aucun besoin d'aller demander un roi aux nations étrangères. Il n'aura pas sans doute la prétention de s'imposer; il ne demande qu'à n'être point exclu du nombre des compétiteurs et à pouvoir régner sur les Espagnols, si les Espagnols veulent bien de lui. Ceux-ci, du reste, n'ont pas le choix; il est convenu qu'ils ne veulent point de la république, et ils manquent essentiellement de grands hommes qui puissent prétendre au rang suprême; ceux qu'ils ont acclamés au lendemain d'Alcolea voient leur popularité décroître chaque jour. La destinée de cette révolution faite contre les Bourbons pousse l'Espagne vers un héritier des Bourbons. C'est un dénoûment surprenant, mais c'est le dénoûment le plus naturel, le plus prompt et le plus pacifique de l'ac-

Digitized by Google

tion politique engagée de l'autre côté des Pyrénées par quelques généraux bien intentionnés, mais embarrassés déjà de la responsabilité que l'apathie populaire laisse peser sur eux. Ce nom de Charles VII réveillera peut-être la fibre de ces foules que les décrets les plus avancés ont laissées à peu près indifférentes. Devant cette royauté virile et agissante, la discipline se rétablira, et l'on rentrera dans les rangs.

C'est ainsi qu'en France nous y sommes depuis longtemps rentrés en prenant un prince national qui a bien voulu du suffrage universel et de tout ce qui découle du suffrage universel. On revient beaucoup, depuis quelque temps, sur les origines du second empire et particulièrement sur l'acte de violence qui en a préparé le rétablissement; on essaye de remuer tous ces souvenirs pour pousser au réveil des passions anarchiques. C'est peut-être un mauvais moyen de préparer le retour des libertés. Si nous avions à chercher dans le passé une arme pour combattre les petits complots réactionnaires qui s'ourdissent en ce moment, nous la trouverions dans ce vote imposant qui a consacré le coup d'État; nous dirions à l'Empire que le pouvoir qu'il a reçu de cette historique manifestation du suffrage populaire l'oblige à ne pas perdre de vue son origine et que, pour que le contrat de décembre produise tout son effet, il faut que l'accord le plus complet continue d'exister entre les deux parties contractantes. Il n'y a plus de légitimité en France, pas plus qu'en Espagne en dehors du suffrage universel. Or, le suffrage universel ne délègue pas une souveraineté absolue; la souveraineté absolue est en lui; celle qu'il délègue est relative et conditionnelle; ce qui ne l'empêche pas d'être héréditaire si l'héritier du souverain accepte aussi bien les charges que les avantages de la succession.

Nous sommes arrivés en France à une période du régime impérial qui exige certains remaniements dans les stipulations arrêtées il y a dix-sept ans. Quelques-uns ont déjà été faits; d'autres sont encore à faire, et c'est là tout le secret de cette recrudescence d'opposition qui est partout, dont on trouve la trace dans les livres aussi bien que dans les journaux. La fin de cette crise sera dans l'abandon par le chef de l'État de son pouvoir personnel. Il faut qu'il devienne, tôt ou tard, un souverain constitutionnel. Cette transformation répugne beaucoup moins à son caractère qu'aux idées fausses que professent autour de lui les doctrinaires du second Empire et les ministres qui ne veulent pas qu'on change de régime pour n'être pas eux-mêmes changés. La cause du gouvernement personnel a perdu, dans ces derniers temps, beaucoup de terrain. Il ne lui reste plus que de rares défenseurs dans les journaux et dans l'assemblée législative. Il est évident que le système va crouler. Il ne faut pour hâter sa ruine définitive que le renouvellement du Corps législatif. Ce n'est pas sans émotion que, dans les sphères officielles, on voit arriver cette époque décisive. Chacun s'y prépare de son mieux. La session législative prochaine sera de courte durée; on la commencera tard et on la fera finir de bonne heure; il est question de l'ouverture pour les derniers jours de 1868, de la clôture pour le mois d'avril 1869 et des élections pour le mois de mai. Ce sera le terrible moment. Après avoir longtemps cherché autour de lui

Digitized by Google

s'il ne pourrait pas esquiver cette épreuve en substituant aux libertés que le pays demandait une moisson de lauriers qui ne le tentait guère, le gouvernement impérial semble en avoir pris son parti. La paix l'étreint de toutes parts ; il est au régime forcé de la paix. Il y a des hommes que cette situation désespère, ceux-là surtout dont le maintien de la paix rend les services inutiles et la retraite forcée. Cependant, les matamores ne quitteront pas la scène de leurs bruyants exploits sans avoir eu la satisfaction de voir organiser cette garde nationale mobile, objet de tant de répugnances dans le Corps législatif et dans le pays. Pour réchauffer le zèle des populations dans les départements de l'est, où il semble que le patriotisme est le plus inflammable, on a eu recours à l'ingénieux procédé des chasseurs qui veulent attirer certaines espèces de volatiles; ils ont quelques oiseaux qu'ils placent en évidence pour piper les autres. C'est ainsi que le ministère de la guerre, voulant donner aux jeunes Français le goût de l'exercice, a prié les personnages les plus influents du pays de vouloir bien se mettre à la tête des bataillons. Quelques-uns se sont dévoués très-généreusement et se sont laissé affubler de la casaque et du sabre, sans aucune sorte de vocation, pour le bon exemple. Parmi ces excellents patriotes transformés en guerriers, il y a des députés au Corps législatif, l'honorable M. Chevandier de Valdrôme, qui ne recule jamais devant les complaisances qui ont l'apparence du sacrifice; M. Marey-Monge, dont le dévouement ne connaît point de limites, et d'autres encore qui veulent tenter de mettre le feu à l'enthousiasme populaire et travailler à l'exécution d'une loi qu'ils n'ont pas approuvée, mais qui doit être obéie. Nous souhaitons que leur sacrifice porte ses fruits, que l'ardeur militaire gagne les paisibles chaumières de nos paysans, pénètre dans les ateliers du travail et que la race guerrière et généreuse des Gaulois devienne une race militaire et disciplinée.

Au demeurant, le gouvernement en est réduit, après avoir fait des sacrifices les plus ruineux pour renouveler le matériel des arsenaux et doubler l'effectif de l'armée, après avoir jeté des centaines de millions dans le gouffre inépuisable du budget de la guerre, après avoir fabriqué quatorze cent mille fusils nouveaux et une quantité de petits canons exterminateurs dont nous croyons avoir seuls le secret, après avoir lutté contre l'opinion publique rebelle à toutes ces innovations et même contre la majorité du Corps législatif, effrayée de ces dépenses, le gouvernement en est réduit à déclarer qu'il est satisfait de l'état actuel de l'Europe ; il se flatte d'avoir mis la France dans une si belle situation stratégique qu'elle ne peut rien souhaiter de mieux que ce qu'elle a. N'est-ce pas la démonstration qui ressort de l'étude géographique dont la publication, depuis longtemps annoncée, tenait le monde politique en éveil? On peut voir, sur cette carte, quel était l'état de la France sous la Restauration, sous le gouvernement de Juillet, ce qu'elle est à l'époque actuelle et se donner la douce satisfaction de voir que les changements qui se sont accomplis en Europe depuis un demi-siècle n'ont point amené, dans l'équilibre européen, des changements préjudiciables à la France. Tout cela est une question de

Digitized by Google

couleur; l'auteur de cet ingénieux travail pratique avec une merveilleuse habileté l'art des teintes; il sait, à propos, jeter un lavis uniforme sur toute une surface de pays qui pourrait bien admettre quelques nuances variées. La Confédération germanique par exemple est tout entière d'un seul ton, tandis que dans la carte de 1868, l'Allemagne est comprise sous deux couleurs. L'intention de ce badigeonnage est manifeste; elle répond à l'illusion politique des deux tronçons. Il faut prouver, en un mot, que sous le second Empire, la France a retrouvé du côté des Alpes et du côté du Rhin, à l'est et au sud, la situation la plus avantageuse. Malgré soi et derrière l'affectation pacifique de ces enluminures géographiques, on sent les défaillances de la démonstration; si on voit ce que la France a conquis, on voit ce qui lui reste à conquérir. L'œil s'arrête involontairement sur certaines lacunes qu'on n'indique pas; mais les choses sont arrangées de telle sorte que l'on semble n'avoir eu pour but que de laisser voir ces lacunes sans les montrer. On nous apprend ce qui manque pour que les détestables traités de 1815 soient entièrement détruits; on est donc autorisé à se demander si l'intention de cette carte géographique, tracée par un compas officiel, ne vise pas à préparer les esprits à quelque revendication de territoire et à faire étalage des forces de la France pour montrer combien il lui serait facile encore, si elle le voulait bien, de s'agrandir aux dépens de quelques voisins. Il y a cette double intention dans les cartes qu'on vient de publier, et c'est par ce caractère d'ambiguïté, dont la marque se retrouve dans maint document officiel, que se trahit l'origine de ce travail. Il n'en est pas moins vrai que, pour l'instant, en prenant au mot l'auteur des cartes et de la légende qui les accompagne, on est en droit de dire : Puisque la France était si forte, et puisque, de votre avis, elle n'avait rien à craindre de personne, il ne fallait pas la ruiner en armements. Vous n'essayerez pas sans doute de nous prouver que ce sont vos énormes dépenses qui lui ont donné cette sécurité! Ces dépenses ont excité contre nous la méfiance de l'Europe et nous ont mis dans une position telle que bientôt peut-être, effrayée de nos airs redoutables, l'Europe nous demandera de désarmer et au besoin essayera de nous y contraindre Pauvre politique vraiment que celle qui ne peut entreprendre sa justification sans fournir des arguments contre elle-même!

Toujours est-il que, cette année du moins, nous n'aurons que faire de nos fusils et de nos terribles petits canons. Le Danemark semble disposé à éviter le *casus belli* et à ne point récriminer sur l'article du traité de Prague relatif au Sleswig; de son côté, le gouvernement prussien imitant cette modération, montre au Danemark les intentions les plus amicales. Le parlement de Berlin qui va bientôt s'ouvrir fournira au roi de Prusse l'occasion d'exprimer les sentiments pacifiques et conciliants dont il est animé, sentiments déjà connus, dit-on, et dont l'expression apportée aux diverses chancelleries dans la forme diplomatique a eu pour effet de dissiper de très gros orages. Mais la meilleure garantie de la paix se trouve dans l'impossibilité matérielle où est l'Autriche de prendre part à la guerre. Cette puissance est à la veille d'une nouvelle transformation constitutionnelle. Les aristocraties locales de Gallicie et de Bohême ont pris

Digitized by Google

parti contre le dualisme qui servait de base à l'organisation de M. de Beust. Cette opposition diversement appréciée, mais prévue en partie, remet tout en question et menace même, dans son influence jusqu'à ce jour si prépondérante, le chancelier de l'empire. M. de Beust trouve dans le Reischrath des résistances auxquelles il n'était point habitué et qui montrent jusqu'à quel point son autorité décroît dans cette assemblée où elle fut un moment si prépondérante. Pour décider la commission de l'armée à porter à 800,000 hommes le chiffre de l'effectif militaire, le ministre autrichien a dû recourir à ces arguments pessimistes qui ont servi aux ministres français alors qu'ils voulaient décider la commission du budget à voter les dépenses de l'armée. C'est au point que ses paroles, répétées et commentées par les journaux, ont fait renaître les alarmes de ces derniers jours et produit sur les marchés de l'Europe une rapide et ruineuse panique. Il admettait la possibilité d'une guerre entre la Prusse et la France; il dénonçait les principautés danubiennes comme un vaste arsenal organisé contre l'Autriche; enfin, il évoquait, avec des réticences calculées, le spectre de la guerre et tombait dans des exagérations qui ont rendu nécessaires des explications atténuantes et une sorte de démenti de ses paroles. M. de Beust n'en serait pas réduit à ces expédients, qui ont été jusqu'à ce jour la spécialité exclusive des ministres français, s'il ne sentait pas s'affaiblir le prestige gouvernemental et s'il pouvait compter sur l'efficacité des moyens pacifiques employés jusqu'à présent pour relever l'Autriche du désastre de Sadowa. Il n'y a que les pouvoirs affaiblis qui sentent le besoin de réunir de gros contingents et de se créer des périls imaginaires pour les obtenir. Il n'y a que les ministres déjà menacés de discrédit pour ne point reculer devant des affirmations hasardées, qui appellent de prompts démentis.

Reprenons le récit de l'épopée brésilienne, dont l'Europe a suivi les phases glorieuses. Le dénoûment est prochain; depuis le 5 août, jour où la garnison d'Humaïta a déposé les armes dans la péninsule du Chaco, les événements ont marché rapidement. Le fort de Timbo abandonné par les Paraguayens; l'escadre brésilienne remontant le Rio-Paraguay jusqu'au-dessus de l'Assomption, et constatant la liberté du fleuve et la sécurité de ses bords; la place d'Humaïta, déjà transformée par l'occupation des troupes alliées, devenue un centre commercial des plus actifs et visité chaque jour par plus de trente vapeurs; Lopez chassé d'Humaïta allant chercher un refuge à Tebicuary, derrière la redoutable rivière du Yacaré, dont le cours violent et torrentiel est peuplé de caïmans; telle était la situation à la fin d'août. C'est à Tebicuary que le maréchal Caxias va poursuivre Lopez; après avoir laissé la garde d'Humaïta, au général Gelly y Obès, ayant sous ses ordres sept mille Argentins, il remonte le Rio Paraguay et arrive à la Villa del Pilar, où il se fait précéder par un grand approvisionnement de vivres et de matériel de guerre. Dès les premiers jours de septembre, il se met en marche sur Tebicuary avec trente mille hommes. L'avant-garde est sous les ordres du baron del Triumfo, qui se distingue encore dans cette expédition en emportant les redoutes de la rive gauche du Tebicuary. Lopez, depuis quelques jours déjà, avait levé le camp

Digitized by Google

et s'était transporté à Villeta, sur le Paraguay, à sept lieues en aval de l'Assomption.

A Tebicuary, le dictateur découvre les traces d'une conspiration qui devait éclater le 24 juillet et à la tête de laquelle figuraient les principaux membres de sa famille. Les conjurés voulaient déposer Lopez, qui, par son refus de conclure la paix, causait la ruine du pays. Sur les dénonciations qui lui parviennent, il fait saisir et amener à son camp des centaines de personnes, hommes, femmes, enfants. Les siens mêmes ne sont point ménagés; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères sont jetés en prison. Le général Barrias se suicide; cinq cents malheureux, parmi lesquels figurent des Argentins et des Orientaux, sont passés par les armes; un vrai carnage dans lequel sont confondus les coupables et les innocents. La torture précède souvent la mort. De malheureuses femmes expirent sous le fouet. Nos mœurs européennes ne connaissent point ces terribles éclats de colère et ces exemples de férocité.

En quittant Tebicuary, le dictateur a donné ordre à son armée de ne faire aucune sortie et de se défendre derrière les fortifications; il part, emmenant avec lui ses deux sœurs, qui font à pied, à travers deux haies de soldats, les quarante lieues qui séparent Tebicuary de Villeta. Dans cette place il se croit en sûreté. Villeta se trouve sur la passe du Rio Paraguay connue sous le nom de Angostura. Ce nom indique qu'à cet endroit la rivière se rétrécit et forme un crochet. Lopez a fait établir des chaînes pour barrer le passage aux navires cuirassés brésiliens; mais il est probable qu'il évacuera Villeta comme il a évacué Tebicuary, avant l'arrivée du corps expéditionnaire de Caxias. Du reste, en apprenant la nouvelle position prise par Lopez, le général Gelly y Obès s'est embarqué avec ses 6,000 Argentins sur des bâtiments brésiliens pour venir attaquer le dictateur dans ses derniers retranchements. Il ne reste guère plus à Lopez que 12,000 hommes, y compris les enfants et les vieillards.

Cependant les horreurs commises par le despote du Paraguay ont donné l'éveil aux légations étrangères établies à Montevideo et à Buenos-Ayres; des vapeurs français, anglais, italiens, portugais, espagnols et nord-américains se trouvaient déjà dans les eaux du Rio Paraguay. Le secrétaire de la légation française était à bord de la *Décidée*, et M. Gould sur le *Linnet*. Celui-ci avait ordre de son gouvernement de réclamer tous les Anglais que Lopez avait forcés de prendre les armes. Le *Wasp* était aux ordres du ministre nord-américain. Pendant longtemps, M. Washburn s'est montré l'ami décidé de Lopez II; mais tout a changé de face depuis que, sur les ordres du dictateur, son domicile a été violé à l'Assomption. C'est en effet de ce domicile qu'ont été arrachés pour être fusillés M. Leite Perreira, vice-consul du Portugal; M. Carreras, ministre du gouvernement *blanco* de Montevideo, et son secrétaire, M. Rodriguez. Le tyran n'a tenu aucun compte des protestations de M. Washburn, et celui-ci ne lui a pas dissimulé la profonde répugnance que lui inspiraient ses procédés cruels et ses attentats contre le droit des gens.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE FINANCIÈRE.

Nous avons sous les yeux la carte géographique dont on a tant parlé dans ces derniers temps, qui représente la France de 1868 satisfaite, au point de vue politique, bien entendu. Il n'est pas de notre domaine de nous occuper du plus ou moins d'exactitude de ce travail, ni de rechercher s'il répond bien aux vrais sentiments du pays. Nous nous bornons à exprimer un vœu. A côté de cette carte essentiellement politique, nous voudrions qu'on produisît une carte ou tableau entièrement financier, qui indiquerait les phases diverses traversées par la fortune publique également à trois époques différentes. Le travail serait complet si on voulait bien supputer le chiffre des bénéfices et des pertes subis par les capitaux français de 1852 à 1868. Alors, peut-être, les journaux officieux seraient-ils plus modérés dans leurs élogieuses appréciations, et comprendraient-ils comme nous que ce n'est pas l'accroissement du territoire qui fait la richesse d'une nation.

Admettons que la prépondérance de la France se soit augmentée, que sa puissance à l'extérieur ait grandi, que son territoire se soit accru de quelques provinces; mais nous, qui n'envisageons la question qu'à son point de vue essentiellement financier, ne pourrons-nous pas nous demander par quels sacrifices imposés à la nation et aux capitaux cette prépondérance, cette puissance, cet agrandissement ont été obtenus?

L'Empire a supporté trois grandes guerres : en Crimée, en Italie et au Mexique. La guerre de Crimée, d'après la carte géographique, aurait augmenté la prépondérance du gouvernement dans l'Orient; mais que nous a-t-elle coûté? Immédiatement deux emprunts considérables et ensuite des émissions diverses de fonds ottomans sur les marchés français.

La guerre d'Italie, qui nous a donné Nice et la Savoie, a coûté un nouvel emprunt de 500 millions et le placement de plus d'un milliard de fonds italiens, valeurs qui, aujourd'hui, causent aux souscripteurs primitifs des pertes considérables.

La carte géographique se tait sur le résultat politique de l'expédition du Mexique, et non sans raison. Mais ses résultats financiers sont désastreux. On allait réclamer 13 millions au gouvernement mexicain, on a dépensé un milliard; et, comme pour les valeurs turques et italiennes, ce milliard a été placé, grâce à la protection du gouvernement, entre les mains de ceux qui représentent l'épargne française.

Digitized by Google

Devons-nous maintenant parler des désastres causés aux capitaux français par les entreprises espagnoles? Parlerons-nous de Tunis, et montrerons-nous ce que coûte la puissance de l'Empire à l'extérieur, quand pour la maintenir — ou la laisser choir — il lui faut dépenser des sommes considérables en armements continus et en engins de guerre?

Telles sont les raisons qui devraient modérer un peu l'enthousiasme des admirateurs quand même du système actuel ; ces raisons ne sont pas les seules. D'autres arguments peuvent encore être opposés à cette fameuse carte géographique, et en effet, quel a été le but de la publication de cette carte? Ranimer la confiance ? Rassurer les capitalistes? A-t-on voulu nous faire entrevoir et comprendre que la paix est assurée et que conséquemment les affaires peuvent prendre une nouvelle extension ? Mais ne sait-on pas que le monde financier et industriel ne se paye pas de paroles et de promesses? Il lui faut des actes et des faits et, nous ne cesserons de le répéter, ce que nous voyons, depuis plusieurs années, donne le démenti à ce que nous entendons. De toutes parts, les armements succèdent aux armements ; les emprunts succèdent aux emprunts ; les caisses publiques sont vides, et c'est vainement que par leurs déclarations les souverains veulent donner le change à l'opinion sur la situation véritable. Les anciens disaient : « *Verba volant, scripta manent.* » Nous disons, nous : « Les paroles volent, mais les faits restent. »

Nous n'attachons pas d'importance aux variations nombreuses qui se sont produites sur la généralité des valeurs depuis notre dernière chronique. On avait beaucoup baissé ; on a repris quelque peu : c'est un jeu de bascule où souvent le plus fort l'emporte. Tant que la politique sera aussi incertaine, tant que le public financier sera aussi inquiet sur l'avenir, toute hausse sérieuse sera impossible.

On a bien parlé, pendant cette dernière quinzaine, d'un nouveau projet de M. Magne relativement à la conversion du solde des rentes 4 1/2 en rentes 3 0/0. Nous savons que le projet est à l'étude, qu'il sera même probablement mis à exécution ; mais nous ne pensons pas qu'il ait une bien grande influence sur le marché des fonds publics. Nous n'y voyons qu'une simple mesure de trésorerie. Les rentes 4 1/2 sont très peu nombreuses ; depuis la dernière conversion de 1862, le solde se trouve réparti parmi des communautés religieuses ou bien des institutions de bienfaisance. Avant, du reste, que la mesure puisse être appliquée, il faudra l'autorisation du Corps législatif et l'approbation du Sénat, et d'ici là bien des faits de nature à changer le courant de l'opinion se seront produits.

L'avenir nous semble chargé de nuages, et nous nous demandons avec inquiétude comment ils pourront se dissiper sans un violent orage. La guerre ou la banqueroute, telles sont les deux extrémités auxquelles nous conduisent les armements, les préparatifs insensés qui se poursuivent par toute l'Europe. La situation financière des gouvernements européens est pitoyable. En Autriche, on impose le revenu des valeurs mobilières ; en Italie, les ressources sont aliénées une par une ; hier c'étaient les biens ecclésiastiques, aujourd'hui c'est la ferme des tabacs. En Turquie, de nou-

Digitized by Google

veaux emprunts se préparent. En Espagne, la situation financière est encore moins satisfaisante. Partout des besoins d'argent; partout des emprunts à des taux usuraires.

Ici, les capitaux abondent, il est vrai; mais ne voyons-nous pas que l'esprit d'entreprise se meurt, le commerce souffre, la haute industrie languit? Pendant toute cette année 1868, qu'avons-nous fait? Quelles améliorations ont été apportées dans le système économique des années précédentes?

Et n'est-il pas regrettable, au milieu de la crise que nous traversons, de voir l'insouciance des établissements qui avaient pris pour mission de relever et soutenir le crédit en France? Ces institutions ne font absolument rien pour l'industrie française; elles ne s'occupent que de l'étranger. Que n'avons-nous donc, en échange, des institutions étrangères qui s'occuperaient véritablement en France des intérêts français!

L'année 1868 marquera dans les annales de la finance. Après l'emprunt hongrois, l'emprunt du canal de Suez, l'emprunt égyptien, l'emprunt français; après l'émission du capital de la Compagnie du câble transatlantique et de la Compagnie de la régie des tabacs d'Italie, nous avons aujourd'hui encore celle du Nord-Ouest de l'Autriche. Bientôt aussi, le nouvel emprunt turc fera son apparition sur nos marchés, et, s'il faut en croire certains bruits, un second emprunt égyptien serait à la veille d'être conclu. Jamais année ne fut plus agitée au point de vue politique; jamais année ne fut plus féconde en opérations diverses, au point de vue financier. Depuis longtemps, les craintes de guerre tiennent les esprits en éveil; depuis longtemps on se demande comment les questions politiques se résoudront; on est inquiet des dépenses formidables que les armements occasionnent à tous les gouvernements. Et cependant, jamais les opérations financières ne furent plus étendues que pendant l'année actuelle.

C'est une étrange anomalie, qui a produit, du reste, des résultats tout autres que ceux qu'on espérait. Parmi les opérations que nous venons de citer, l'emprunt français et l'emprunt de Suez ont seuls obtenu un succès légitime et de bon aloi, et donnent aux souscripteurs quelque bénéfice. Nous ne parlons point des obligations des Tabacs italiens, dont le succès a été plutôt consacré par les souscriptions reçues à l'étranger, heureusement pour les capitaux français.

L'emprunt hongrois n'a été couvert qu'en partie; la Société générale, qui patronnait l'opération, a été moins heureuse encore dans l'émission de l'emprunt égyptien. Les obligations hongroises, émises à 215 fr., sont cotées 210 fr. à peine; les souscripteurs perdent donc environ 5 fr. par titre.

L'emprunt égyptien a été émis à 75 fr.; il a fléchi à 70, pour reprendre à 73; toujours est-il que les prix actuels sont de beaucoup inférieurs au taux de l'émission; par conséquent, nouvelles pertes pour les souscripteurs.

Le Câble transatlantique a été plus maltraité encore, ce qui est injuste. Les actions, émises à 500 fr., ont plus de 60 fr. de perte. On en a même négocié à 75 fr. de perte; il n'y a encore que 125 fr. versés sur chaque

Digitized by Google

titre, ce qui fait que le souscripteur perd 60 p. 100 au moins sur ses deux premiers versements. Cependant, il est peu d'affaires qui puissent devenir aussi productives. Qu'on en juge par le Câble transatlantique anglais!

De tels résultats sont évidemment regrettables, et si nous les rappelons, c'est dans le but de prémunir le public contre les tentations qui le séduisent par trop facilement. Au moins faudrait-il qu'il pût discerner entre le bon et le mauvais. Nous voyons, en outre, dans le simple exposé de ce qu'ont produit ces appels au crédit, la confirmation de tout ce que nous ne cessons de dire depuis si longtemps : c'est que le public a pris en dégoût les valeurs étrangères, et pour cause. Les gros intérêts, les dividendes prodigieux ne peuvent plus, comme autrefois, l'entraîner ; c'est, en même temps, un avertissement pour les établissements qui se chargent de lancer de telles opérations de n'avoir à s'occuper que d'affaires françaises et non d'affaires étrangères.

De l'incertitude de la politique naît l'incertitude des transactions, disions-nous précédemment, et ce n'est pas quand le public est inquiet que le monde financier doit être en liesse. Tant que les questions politiques ne seront pas aplanies et qu'elles resteront à l'état de menace, nous serons très réservés dans nos appréciations, très sobres dans nos prévisions de hausse. Ce qui convient le mieux à la Bourse, dans la situation actuelle, c'est le *statu quo*, et tout mouvement trop accentué, soit en hausse soit en baisse, ne pourrait avoir pour base qu'une spéculation engagée outre mesure.

Il est du reste une question que nous avons examinée souvent, et à laquelle on ne prête pas suffisamment attention. C'est la situation financière de tous les gouvernements européens. Toutes les puissances sont animées, nous dit-on, des meilleures dispositions ; toutes désirent et veulent le maintien de la paix. Mais aussi de toutes parts les armements sont poursuivis sans relâche, les déficits augmentent, et pour y faire face, les impôts et les emprunts sont nécessaires. Cette situation est véritablement intolérable, et quand nous conseillons la prudence et même, en certains cas, l'abstention, nous croyons obéir aux prescriptions de la sagesse.

ALFRED NEYMARCK.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU SOIXANTE-CINQUIÈME VOLUME

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1868. (17e année. — 2e série.)

Pages

LÉOPARDI, SA VIE ET SES OEUVRES, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE, par M. EUGÈNE RITTER 5

DE L'ÉLOQUENCE DE LA TRIBUNE EN FRANCE, DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE (2e partie), par M. JULES DAVID. 43

DE LA LÉGISLATION COMPARÉE DES MINES DANS LES DIVERS ÉTATS (2e partie), par M. EMILE DORMOY. 69

CHEMINS DE FER FRANÇAIS. — LES CONVENTIONS DE 1868, par M. CHARLES ROPIQUET 101

QUELQUES VUES NOUVELLES SUR LES ORIGINES DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE. — LES KIMRIS ET LES NORDMANNS, par M. E. BEAUVOIS. 129

LA PENSIEROSA, roman (2e partie), par M. le comte DE MOYNIER. 153

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 174

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK. 188

LE FUTUR CONCILE ET LE PROBLÈME QU'IL AURA A RÉSOUDRE, par M. J.-E. ALAUX. 198

LES DERNIÈRES LUTTES DE LA LIBERTÉ ATHÉNIENNE, par M. LÉO JOUBERT. 232

LA PENSIEROSA, roman (troisième et dernière partie), par M. le comte DE MOYNIER. 256

DE LA LÉGISLATION COMPARÉE DES MINES DANS LES DIVERS ÉTATS (3e partie), par M. EMILE DORMOY. 286

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864 (1re partie). 318

REVUE CRITIQUE. 354

Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours, de M. C. Dareste, par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Frochot, préfet de la Seine, de M. L. Passy, par M. le baron ERNOUF.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU. 358

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL 364

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 366

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK 379

Digitized by Google

Pages

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864 (2e partie). 385

DEUX MOIS EN ESPAGNE (1re partie), par M. AMÉDÉE MARTEAU. 414

LE PORTUGAL ET SES RÉFORMES ÉCONOMIQUES, par M. ARNOLD HENRYOT. 438

SÉSOSTRIS, D'APRÈS LES NOUVEAUX DOCUMENTS, par M. FÉLIX ROBIOU. 461

PRÉCURSEURS DE LA CRITIQUE MODERNE. — GRIMM. — (1re partie), par M. PHILIBERT-SOUPÉ. 494

LA RÉVOLUTION ESPAGNOLE ET LES ENSEIGNEMENTS QU'ELLE CONTIENT, par M. ALPHONSE DE CALONNE. 531

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE INTERNATIONAL DE BONN, par M. EUG. MUNTZ. 540

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU. 550

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL 556

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 559

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARK. 573

P.-V. MALOUET, D'APRÈS SES MÉMOIRES ET SA CORRESPONDANCE INÉDITE (1re partie), par M. EUGÈNE ASSE. 577

UN TOURISTE SEXAGÉNAIRE (1re partie), par M. E. de FOREST. 612

L'EMPIRE GERMANIQUE DANS LE MOYEN ÂGE (3e partie). — OTHON II ET OTHON III, par M. A. LEFAIVRE. 635

PRÉCURSEURS DE LA CRITIQUE MODERNE. — GRIMM. — (2e partie), par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ. 657

LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE en 1866. — LE ROMAN ET L'HISTOIRE (1re partie), par M. ALPHONSE DE CALONNE. 691

POÉSIES : I. *La Statue à Tencan*, par M. CHARLES NO. — II. *La Yungfrau*, par M. CHARLES GRANDSARD. 722

REVUE CRITIQUE. 730

Histoire des institutions militaires de l'Europe, de M. Hermann Meynert, par M. ALEXANDRE PEY.

Causeries scientifiques, de M. H. de Parville, par M. CH. GUILLAUME.

Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française, de M. F. de Bourgoing, par M. E. C.

L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements, de M. J. Tissot, par M. PAUL ROUSSELOT.

Dictionnaire général de Biographie et d'Histoire, de Mythologie et de Géographie ancienne et moderne, de MM. Ch. Dezobry et Th. Bachelet, par M. ALPHONSE DANTIER.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. ANATOLE CLAVEAU. 741

REVUE MUSICALE, par M. MAURICE CRISTAL. 747

CHRONIQUE POLITIQUE, histoire de la quinzaine. 750

CHRONIQUE FINANCIÈRE, par M. ALFRED NEYMARCK. 763

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google